D.2.

Hugh Cecil Earl of Lonsdale.

NATIONAL SPORTING LIBRARY & MUSEUM

THIS BOOK RESTORED IN 2019
THROUGH THE SUPPORT OF

MANUEL H. JOHNSON

lon-LaB

1602.

15 Le Cavalerice François. Composé par **Salomon De La Brove,** l'Escuyer d' l'Escuirie du Roy et de Monseigneur Le Duc D'Espernon. Contenant les Preceptes principaux qu'il faut obseruer exactement pour bien dresser les Cheuaux aux exercises de la carriere et de la campagne, le tout diuisé en trois liures. Le premier traicte de l'ordre general et plus facile des susdits exercises et de la proprieté du Caualier. Le second des modernes et plus justes proportions de tous les plus beaux airs et maneges. Le troisiesme des qualitez de toutes les parties de la bouche du cheval et des diuers effets de plusieurs brides differentes pourtraites et representées par leurs justes mesures aux lieux necessaires. Seconde Edition reueue et augmentee de beaucoup de leçons et figures par l'Autheur.

Chez Abel l'Angelier au premier pilier de la grand' Salle du Palais. A Paris. 1602.

Folio. 105 pp. and a supplement of 23 pp. M., 15½ in. by 9¾ in.

Engraved title by C. de Mallery. Dedication—A Monseigneur Le Duc D'Espernon, Pair et Collonnel de France. Sonnets addressed to the Author by several admirers. Two copper-plate capitals and others in wood. Several large engravings of bits, &c., and diagrams of the Manege. Calf.

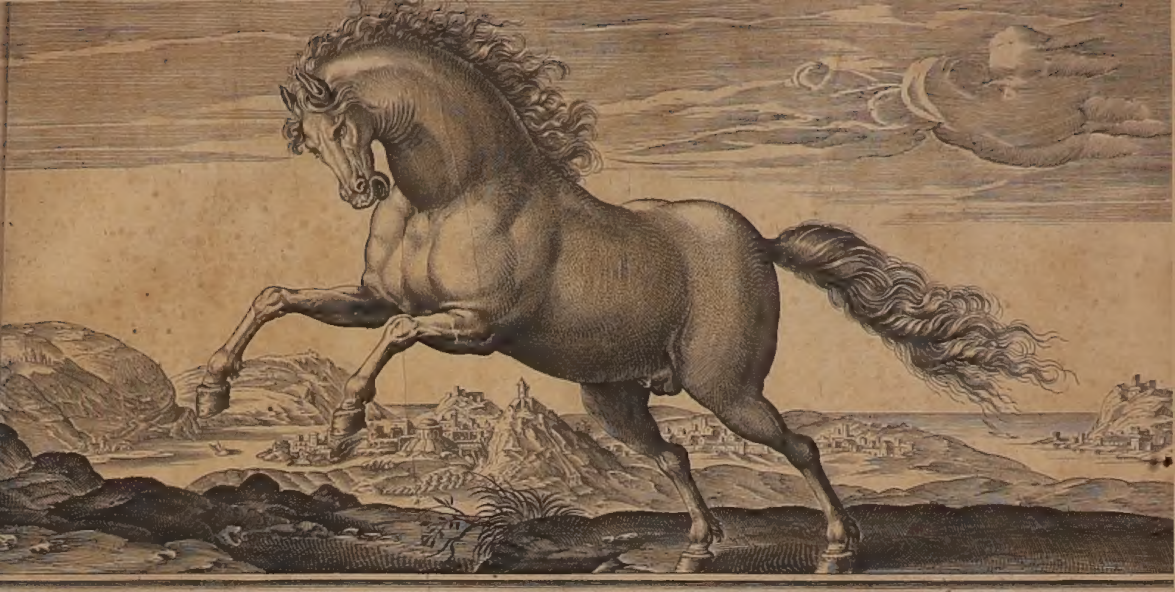

LE CAVALERICE FRANÇOIS.

Composé Par Salomon De La Brove Escuyer d'Escurie du Roy et de Monseigneur Le Duc D'Espernon

Contenant les Preceptes principaux qu'il faut observer exactement pour bien dresser les Cheuaux aux exercices de la carriere et de la campagne. Le tout diuisé en trois liures.

Le premier traicte de l'ordre general et plus facile des susdits exercices et de la proprieté du Cauallier.

Le second des modernes et plus justes proportions de tous les plus beaux airs et maneges.

Le troisiesme des qualitez de toutes les parties de la bouche du Cheual et des diuers effets de plusieurs brides differentes pourtraites et representees par leurs justes mesures aux lieux necessaires.

Seconde Edition reueue et augmentee de beaucoup de leçons et figures par l'Autheur.

A PARIS.
Chez Abel l'Angelier
au premier pilier de la
grand' Salle du Palais.
1602.
Auec Priuilege du Roy.

A MONSEIGNEVR LE DVC D'ESPERNON, PAIR ET COLLONNEL DE FRANCE.

MONSEIGNEVR,

SI tous les hommes, qui soubs l'ombre de vostre grandeur, & mesmes par vos particuliers bien-faicts, ou bons offices, ont esté aduancez aux honneurs & commoditez du monde, estoient exempts du vice d'ingratitude, vous pourriez faire estat d'estre le Seigneur de ce Royaume le mieux assisté & seruy. Ie ne veux pas dire, que iusques icy vous ne l'ayez este tresbien & fort fidelement: mais il me semble qu'au plus grand besoing le nombre de vos bons seruiteurs s'est trouué bien petit, ayant esgard à la multitude des personnes qui ont faict leur proffit par vostre bonté & seul moyen. En quoy, Monseigneur, vous auez pratiqué à vos despens plusieurs exemples, qui ne doiuent pas seulement suffire à retrancher desormais vostre liberalité, mais qui pourront aussi seruir comme d'enseignemens à tous les grãds, qui apres vous se trouuerrõt esleuez tant par leur propre vertu, que par les faueurs de fortune. Pour moy, ie ne tairay iamais les biens & faueurs qu'il vous a pleu me departir; mesmes depuis que vous m'auez veu priué de santé, vieux & presque inutile à vostre seruice, mais non despourueu de l'affection treshumble, par laquelle admirant vos vertus, ie me donnay fort librement à vous, il y a si long-temps, que desia ie suis quasi le plus ancien de vos domestiques. Pour toutes ces considerations i'ay bien occasion de vous offrir & dedier de nouueau le reste de ma vie, auec tout ce qui en dependra, iusques au dernier souspir, comme ie fais, Monseigneur, non pas en don ny en autre liberale demonstration, puis que c'est chose que vous auez acquise à plus grand prix qu'elle ne vaut. Mais seulement pour vous confirmer par mon treshumble debuoir la resolution que i'ay faicte de viure & mourir soubs vos commandemens & authorité. Estant donc du tout vostre, ie me suis persuadé qu'il vous plaira me faire encor' l'honneur de receuoir en gré le present que i'ose vous faire, de ce mien premier liure, contenant quelques preceptes, que i'ay voulu representer le mieux que i'ay peu, tant pour contenter auant mourir aucuns de mes bons & vertueux amis, que pour preuenir aucunesfois l'oisiueté en me rememorant le temps & la peine qu'autresfois i'ay employé à l'vn de mes plus aimez & communs exercices. Et combien que l'œuure ne soit non plus vtile à la posterité, que digne d'estre presentee à vostre grandeur, ie vous supplie treshumblement, Monseigneur, de vouloir accepter en ce subiect & selon vostre benignité accoustumee, le Zele & la foible capacité de

Vostre treshumble & tresfidele seruiteur,
SALOMON DE LA BROVE.

A MONSIEVR DE LA BROVE
MON MAISTRE.

AINSI qu'entre les corps qu'on nomme lumineux
Le Soleil parfournit plus parfaict ſa carriere,
Luiſant par deſſus tous, ſa clarté couſtumiere
Qui reſioüit, nourrit, produit tout de ſes feux:

Mon maiſtre tout ainſi tu reluis parmi ceux
Qui tirent leur rayon de ta claire lumiere:
De meſme qu'en toy ſeul on la void toute entiere,
On la void à morceaux ſe pratiquer entr'eux.

Tu n'es pas ſeulement en la Caualeriſſe
Plein de perfection, ton ame eſt la nourriſſe
De la meſme vertu, que le temps ne desfaict:

Viue donc à iamais ta ſcience immortelle
Et pour me rendre heureux, plein de gloire eternelle,
Auou' moy l'eſcholier d'vn maiſtre ſi parfaict.

Le Comte DE BRIENNE.

A MONSIEVR DE LA BROVE.

QVI te voudra louer ne recherche en nature
Mil' exemplaire vains, on la veit tout quitter
Lors qu'elle te batist; le Ciel pour t'allecher
Feit de son grand effort la plus grande ouuerture.
Toy à toy comparant ma raison est obscure,
Qui voit que tu es seul qui te puisse imiter,
Et aux braues esprits le moyen limiter
Pour contre tout effort leur gloire tenir seure.
Si donc tu as pillé du Monde tout l'honneur
Et qu'on puisse en toy seul rechercher le bon heur,
Permets à tout le moins que ton œuure ie loüe.
Luy consacrant mes vœux comme à l'œil tresparfaict
De tout cest vniuers & qui monstre en effect
Que celuy n'a rien veu qui ne t'a veu, la Brouë.

Ex labore pignus.

SONNET.

LA force dict, i'ay faict ce parfaict Escuyer
Le rendant roide & fort. C'est moy dit la Soupleſſe,
Qui le faict manier. Non reprend la viteſſe
C'est moy, car ie le rends prompt, agile, & leger.
Non force non tu rends le naturel trop fier,
La Soupleſſe produict vne mole foibleſſe,
La viteſſe deçoit bien souuent, dict l'Adreſſe,
Seule i'ay merité l'honneur de ce laurier:
Non, la force sans moy n'est que forcenerie,
Dict Raison, la soupleſſe est vne momerie,
L'estourdie viteſſe vne temerité,
Et l'adreſſe sans plus vne simple aptitude:
Mais pour dire le vray, force, souple habitude,
Viteſſe, adreſſe, esprit, ont ce loz merité.

MELLON.

EPIGRAMMA.

ENnosigæe tuo vitam si duxerit æuo
Hic & Nubigenis doctior & Lapythis,
Et primus, rapidos, sonipes tua munera, gyros,
Hoc agitante dedit, dum dubitatur adhuc:
Haud dubiè pro te cecidisset calculus omnis,
Latáque laurigero palma fuisset equo.
Quin nec Seusichthon nec Pallas nomen Athenis
Sed vel Bryæus vel tribuisset equus.

MELLONIVS.

SONNET.

L'Art de vos arts caché nous fait voir l'excellence
De tant de beaux effets: qui par voſtre art parfait
Sont parfaits: y montrant ce que l'art n'auoit fait:
Outre l'art inuentif, leur donnant vne eſſence.
Vos viues actions ont produit la ſcience
Qui ſemble naturelle: & vous dans ſon pourtrait
Brillant par le ſubtil, ſon ame auez ſoubſtrait
Pour tous deux expliquer ſa pure intelligence.
Quel autre auſſi que vous s'eſt rendu ſi heureux
De ſortir du commun, de tant d'arts glorieux,
Qui ſeul les honorez; & ſeul les ſçauez rendre?
Enuie que dis-tu? que font tes gens icy?
Ont ils rien de contraire à la Broüe en cecy?
Non. qu'ils l'admirent tous ne le pouuant comprendre.

MICHEL MOVROT.

SONNET.

COMME dans le cahos vne matiere enorme,
Vne maſſe confuze, vn meſlange diuers
De contraire elements couuoit ceſt vniuers
Sans beauté, ſans clarté, ſans figure & ſans forme:
Mais quand le Tout-puiſſant qui tout à bien reforme
Eut ſeparé le feu, l'eau, la terre & les airs,
Que les globes mouuants eurent chacun leurs bers,
Et que le beau ſoleil chaſſa la nuict difforme:
On vit naiſtre le monde auec telle ſplendeur
Que du vray Dieu parut l'infinie grandeur:
Ainſi ton bel eſprit qui de doctrine abonde,
Nous rend induſtrieux ce qui eſtoit ſans art,
Ou bien s'il en a eu, tu as ce pour ta part,
Que tu es le premier qui l'as monſtré au monde.

BOVRGOING Aduocat Angoumoiſin.

Sonnet.

HRappãt d'vn pied poudreux le pied du mont Parnasse,
Pegase fit sortir le doux-coulant ruisseau,
Qui va precipité, abreuuer de son eau,
Le vert des prez herbeux qui iamais ne se passe.

La BROVE *tout ainsi regardant face à face*
Et pressant de sa main le beau tetin gemeau
De la neuuaine trope en tire vn suc nouueau
Qui de bonté, douceur, le doux Nectar surpasse.

Vi donc, cheual heureux au milieu de la pree
Que tu fais ondoyer de ta diuine onglee:
Et toy Bellerophon, raui sur les sommets

Du haut mont consacré aux Nymphes Pierides,
Apres l'auoir armé de selle, mors, & brides,
Succe ce doux Nectar & te pais de ces mets.

A. ROVSSEAV.

Sonnet.

LA BROVE, *c'est œuurer surnaturellement*
Qu'œuurer en ta façon: Raison la raison tire
Comme le feu le feu, la terre terre attire,
L'eau coule auecques l'eau, de leur droit mouuement.

Mais douër de Raison, adresse & iugement
Ce qui est sans raison, est chose qu'on admire
Autant, que si le feu, ou l'eau, pouuoient eslire
Leur domicile és cieux, dans le haut element.

C'est toutesfois ainsi que tu œuures la BROVE,
Digne d'estre admiré: ainsi ta raison douë
Le cheual de raison, tes escrits en font foy.

Et ces contraires ioints par ta belle science,
De toy auec la mort ont faict telle alliance,
Que dés meshuy tu n'es plus subiect à sa loy.

I. BOYSSEVL.

GALLIA AD VASCONIAM.

NVM satis est populos quondam domuisse feroces,
Vasconicúmque armis nomen celebrasse per orbem?
Dein genuisse ingentem Herricum (fulminis instar)
Gallia cui subsit populosa, & fata dedêre
Imperio sæuos olim submittere Iberos:
Ni tandem adiicias Marti sacra arma Mineruæ
Connubio iungens stabili sponsore Brouano,
Qui patriam scriptis ac arte insignit equina:
Græcis quin cedat solers & Roma triumphans
Alterutro præstare suos satis esse ferentes:
His demum valeas meritis & plaude Brouano.

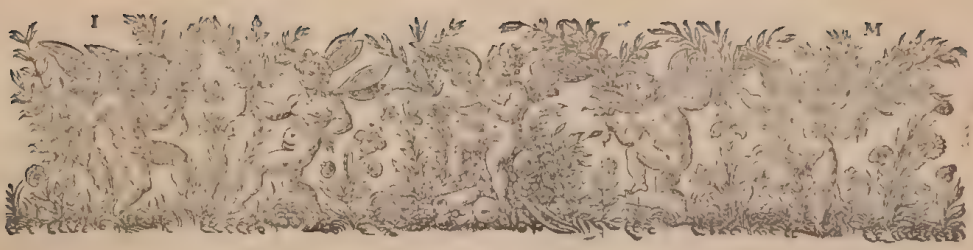

Stances.

POVR le bien des humains, iadis y eut querelle
Entre le grand Neptun, & Minerue la belle:
Neptun vantoit ses eaux, & ses flots furieux,
Qui de leur creux abysme enuironnent la terre:
Pallas tout le sçauoir que son beau chef enserre:
(Qui seul rend l'homme digne, & capable des cieux.)

De tous les autres dieux, ce fit vne grand' Brigue
Chacun d'eux s'efforçant les tirer à sa Ligue,
Mars, Vulcan, & Iunon pour Neptun se bandoient,
Phœbus, auec Mercure, & Venus la déesse,
Pour Pallas aux yeux verds, se mirent en la presse,
Les autres demy-dieux, des deux parts se rangeoient.

Leur courroux s'aigrissoit, & ja de mesme sorte
Ils auoient animez la celeste cohorte:
Si le grand Iupiter appaisant leur clameur,
Au simple mouuement de sa perruque saincte,
Ne les eut tous remplis de respect & de crainte:
Enquerant les motifs de si grande rumeur.

Pere, luy dit Neptun, auec Pallas la belle,
Pour si peu n'a pas pris source nostre querelle:
Mais elle qui maintient, qu'aux hommes plus que moy,
Elle depart de biens, me fait par trop d'outrage:
Quand sur elle ie tiens vn si grand auantage
Que du monde le tiers ie partage auec toy.

Quand du bruyant Chaos le barbare meslange
Couuroit de l'Vniuers la grand face de fange:
Que le feu deuorant contre l'eau combatoit:
Que l'air se debatant dans ceste masse ronde
Escrouloit furieux le grand piuot du monde,
Que grondant, prisonnier, sans cesse il agitoit.

Ce fut moy, qui bridant des mers la violence,
Ay prescrit leur reflus, & borné leur puissance:
Enfermant mille flots dans le centre orageux
Du profond Ocean: souffrant auantureuse
Ceste superbe Argon singler audacieuse,
Sur le dos azuré de son gouffre venteux.

Sans l'eau l'homme ne peut entretenir sa vie,
Qui par l'eau de tous biens se retrouue assouuie:
Sans les mers, l'Vniuers seroit vn vague vain,
Où l'homme enseuely dedans sa seule terre,
Ne comprendroit (chetif) ce que puissant i'enserre,
Sans cognoistre l'honneur des œuures de ta main.

Pere commun des dieux, (respond Pallas la sage)
Ces discours t'ont assez rendu de tesmoignage
Du blaspheme penser qu'il couue dans le cœur:
Qui a bridé ses eaux & leur folle arrogance,
Que toy Pere eternel, qui peux par ta puissance
D'vn seul mot appaiser de ses flots la fureur?

Iadis Iason par moy de main ingenieuse
Bastissant son Argon, sur la plaine escumeuse,
Seillonna malgré luy: tesmoins mille dangers,
Mille vents, mille escueils, mille maux, mille orages,
Qui ja le menassoient d'vn millier de naufrages,
Pour le faire perir sur les bords estrangers.

Ce fut par mon secours, ce fut en mon escole,
Que l'homme eust le quadran, l'aiguille, & la bousole,
Qui malgré ce cruel, luy font enuironner
Sur les flots azurés le grand tour de la terre:
Et plus d'hommes peris sous les eaux il enserre,
Qu'il ne peut de profits, leurs labeurs guerdonner.

Mais que me peut seruir, deuant toy, de redire
Tant de beaux arts, qui font ce bas monde reluire?

Tu ſçais tout, Eternel: donne donc iugement.
Lors Iupin d'vn ſous-ris accoiſant l'aſſemblee,
Qui par tant de diſcours ſembloit eſtre troublee:
Refroidit les ardeurs d'vn ſi chaud mouuement.

Choſe vaine eſt, (dit-il) qu'entre vous il s'eſmeuue
Diſcord: veu qu'il ſe peut vuider par vne eſpreuue:
Qu'vn chacun donc de vous face de ſon pouuoir
Vn preſent aux humains: dont la rare excellence
Nous face toſt iuger quelle eſt voſtre puiſſance,
Car à bien faire, giſt des grands dieux le deuoir.

Alors ces Puiſſans dieux, monſtrans par leur ſilence,
Que tous ils approuuoyent de Iupin la ſentence:
Le grand Neptun tenant ſon trident en ſa main,
Frappa, (tout animé) la face de la terre:
Dont ſortit le cheual (vray foudre de la guerre)
Fidele compagnon de tout labeur humain.

Vn chacun admiroit ſa force, & ſon courage,
Sa courſe, & ſon marcher, ſon ſuperbe manage:
Bref, Neptun en eſtoit preſque ja couronné,
Quand Pallas reſſentant de ſon los ialouſie,
Luy dit, Ceſt animal remply de frenaiſie,
Pour perure les mortels eſt encor deſtiné.

Son courroux, ſa fureur, & ſa brauade fiere,
Son clair hennilſement, & ſa rage guerriere,
Seront les doux attraits dont tu couures leur mort.
Car ſoudain allechez par ſa belle apparence,
Ne pouuans refrener ſa monſtreuſe puiſſance
Ce felon cauſera leur deſtin, & leur ſort.

Ainſi le pere faux, d'vne douceur ſucrine
Deſguiſe le poiſſon dans la bouche enfantine.
Ayant dit, de ſon pied la terre elle pouſſa:
Dont yſſit l'oliuier: à la belle ſortie
Duquel, des puiſſans dieux la voix s'eſt my-partie,
Tant de ce riche don l'autre elle balança.

Ah! dit Neptun faſché de la rumeur eſmeuë,
Voudriez vous égaler ceſte plante tortuë,
Au preſent merueilleux que i'ay fait aux humains?
Non, non, (ce dit Pallas) le tien eſt peu de choſe,
Car la douce liqueur, qui dans l'oliue eſt cloſe
Surpaſſe de beaucoup l'ouurage de tes mains.

De mille autres diſcours leurs ames dépitees
Se fuſſent encor plus aigrement irritees,
Si Iupin preuoyant ce deſordre auenir,
N'eut iugé pour Neptun. Mais ce fut à la charge
D'enſeigner les mortels, auec quel auantage
Ils pourroient du cheual la fougue retenir.

Neptun (dit Mars alors) ſous l'eſtendard de France,
La BROVE, *qui vaillant, me ſuit dés ſon enfance,*
Te pourra de ce faix ſagement deſcharger:
Car touſiours ie l'ay veu deſſous le faix des armes,
S'expoſer valeureux, aux plus chaudes alarmes,
Meſpriſant pour l'honneur, la mort, & le danger.

Alors il te donna l'adreſſe, & la puiſſance
D'vn parfait Caualier, plein d'heur & de vaillance:
Mars graua ſur ton front ſa haute majeſté:
Vulcan dedans tes yeux logea ſes eſtincelles,
Iunon dedans ton cœur, ſes graces immortelles:
A l'enuy te douans de leur grand' deité.

Ah! (dit Pallas alors) ſi ne veux-ie à bien faire
Aux humains, le quitter à mon fort aduerſaire,
Car l'homme eſtant mortel, que peut ſeruir vn iour,
Si la BROVE *eſtant fait Caualier admirable,*
Son nom enſeuely dans l'oubly perdurable
Ne peut plus reſſortir hors de ce noir ſeiour?

Ie veux donc le douër de ma rare ſageſſe
Pour le combler d'honneur dés ſa tendre ieuneſſe:
De mon frere Phœbus la grand' viuacité,
De Mercure les arts, & la douce eloquence:
Pour laiſſer apres luy marques de la ſcience
D'vn parfait Caualier, à la poſterité.

Voyla comment tu fus mis parfait en ce monde,
Pourueu d'vne fortune à nulle autre ſeconde:
L'honneur que tu t'acquiers te fait (vif) admirer:
Mais tes rares eſcrits (monumens de ta gloire,)
Sacreront ton grand nom, au temple de memoire,
Et ton los ſe verra mille ſiecles durer.

Le ſeigneur DE MARIVAVT.

PREMIER LIVRE DES PRECEPTES DV SIEVR DE LA BROVE.

PREFACE.

LECTEVR, si tu as quelque particuliere inclination en l'art du Caualerice, & si tu desires sçauoir la pratique de bien dresser les cheuaux qui te puissent seruir à la cãpagne, ou à la carriere, tu honoreras beaucoup ma curiosité, recherchãt mes aduis en ce liure, duquel en recompense tu pourras tirer quelque profit. Mais deuant que passer outre, ie te veux aduertir, que si tu espe-res de moy quelque secret caché iusques à present, par lequel tu te promettes du premier coup d'efforcer entierement le naturel du cheual, tu te trõpes: car ie ne suis ny ne fus iamais en cest erreur, de croire qu'il y puisse auoir des moyens plus excellens & necessaires, que les vrayes reigles de l'art bien entẽdues, & pratiquees auec dexterité par vn bon iugement. Mais ceste intelligence ne se peut acquerir qu'auec le temps, la patience & l'assidu trauail, auquel le violẽt desir de paruenir à la perfection serue d'allegemens & d'aiguillon. Et si d'auenture ton desir ne p[illegible] plus outre que de sçauoir bien parler de nostre exercice, ie te conseille de t'adresser à quelque autre autheur plus [illegible]ent & bien versé aux belles langues, qui aye mieux escrit & enrichy de plus beaux termes, ce que ie ne promets d'apprendre à bien faire à ceux, qui se resouldront d'estudier & pratiquer curieusement & souuent les preceptes & leçons, que tu trouueras cy apres le mieux expliquees que i'ay peu, & sur tout s'ils ont l'esprit capable de les comprendre, ioinct auec vne bonne pratique pour les effectuer diligemment à leur temps propre & conuenable. Cela manquant ils se trouueront en fin plus confus que scauans. Ie scay que si i'estois si heureux d'auoir employé vne partie de mes ieunes ans à l'estude des bõnes lettres, ou que pousse d'vne vaine ambitiõ i'eusse voulu emprũter le scauoir d'autruy, & me parer cõme la corneille d'Horace, qui print les plumes des autres oyseaux, mõ stile, pl[illegible] exquis & elegãt t'auroit plus cõtenté que cestui-cy grossier, & sans beaucoup de lustre & ornement: mesmes les belles paroles eussent mieux exprimé ma conceptiõ. Ie me fais accroire toutesfois que tu tiendras mes leçons, cõme ces pierres exquises d'orient, qui, mises en œuure par vn mauuais orfeure, ne perdẽt pourtãt leur prix & leur valeur: & que tu auras esgard, que ie n'ay voulu me seruir d'autre artifice pour t'entretenir, que de ma cõmune facõ de parler. Qui me fait te supplier de prẽdre en bõne part ma frãchise, & de n'estre trop rigoureux cẽseur des fautes que tu trouueras en ce liure, mesmemẽt au langage Frãcois, duquel tout expres ie n'ay voulu vser en beaucoup de termes de l'art, les iugeãt beaucoup pl[illegible] brefs & plus propres en Ita-

lien,ou tels que tu les trouuerras escrits,qu'en ceste lãgue. Ie me suis seruy de la lice ce que donne vn Philosophe, d'aller au puys voisin,quand on a fossoyé chez soy iusques à l'argille sans trouuer de l'eau. D'autre part, considere que ie suis Gascon,esleué en ma patrie, & nourry page auec beaucoup d honneur en la maison de Monseigneur le Cõte d'Aubijoux,où ceste premiere saison de ma vie a esté occupee à le suiure aux armees, à la court,à la chasse,& quelquefois à l'exercice de monter à cheual, mais le plus souuent à vne infinité de desbauches & singeries, ausquelles la ieunesse follastre & licentieuse portant l'habit de page se plaist d'ordinaire,autant qu'elle est ennemie de l'estude, qui auec la vertu aprend à bien discourir. Et depuis auoir esté mis hors de page, i'ay eu presque d'ordinaire les armes sur le dos,pour n'estre inutile ny oisif en nos guerres ciuiles: ou prenant l'occasiõ du temps plus paisible, i'ay voyagé en diuerses nations hors de ce Royaume,iusques à la trentiesme annee de mon aage,recherchant & poursuiuant la perfection de plusieurs exercices violens,&toutesfois honnestes,lesquels i'ay si extremement aymez,que ie les ay preferez non seulement aux bonnes lettres,mais i'oseray dire à toutes les choses du monde.Et qui pis est,ie suis nay,à mon grand regret,auec l'imperfection de ne m'adonner aucunemẽt à la lecture:qui est aussi cause,que ie n'ay peu aprendre à bien parler,ny escrire,que si peu,que ie ne puis moy-mesmes taire le blasme qui m'en est deu. Ces considerations, que i'ay touſiours deuant les yeux pour ne m'asseurer trop sur la bonne opinion de moymesmes,refroidiroyent aucunement mon dessein,si ie n'auois esgard, mon but proposé,n'estre pas de façonner vn eloquent orateur,mais de donner des loix &reigles à celuy,qui se voudra rendre bonCaualerice.Et puis ie prens nouuelle hardiesse, me voyant estre nay en vn temps,où ceux qui ont quelque perfection, taschent d'eterniser leur memoire par leurs escrits,esquels ils choisissent vn sujet selon le mouuement qui les maistrise: & combien que tous marchent par des chemins diuers, si est-ce qu'ils ont vne mesme fin pour butte de leurs intentions, qui doit estre de seruir d'adresse aux humains,pour lesquels nous auõs vne obligatiõ naturelle de nous employer:& celuy qui s'en acquitte le mieux, voisine de plus pres l'excellẽce diuine. Par ainsi imitãt l'Autruche,qui se pique pour mieux courir,ie m'enhardis par la creance,que mes escrits,quelque mal polis qu'ils soyent, apporteront plus d'vtilité & contentement aux esprits nobles & genereux,qu'vn tas de liures qu'ils ont ordinairement dans les mains, bien que le langage en soit plus [illegible] & affaité: la vertu qui consiste en l'actiõ estant beaucoup plus estimable,que la contẽplatiue, & les beaux effects plus à priser que les belles paroles. Puis i'acquerray pour le moins l'honneur d'auoir esté le premier de ma natiõ,qui ayt escrit de tel art: & les plus enuieux ne me denieront l'auãtage d'auoir fait la premiere trace, cõuiant quelque plus gẽtil & suffisant esprit à faire mieux. Et si iusques en ce tẽps nostreFrãce n'a produit beaucoup d'excellens hommes de cheual pour en bien escrire, ce n'est pas que plusieurs n'ayẽt desiré d'estre tenus pour tels,ny que parmi les François ne se trouuent ordinairemẽt des courages biẽ nais,fort enclins & propres à ceste exercice,& qu'ils ne le recherchẽt plus,que ne font toutes les autres nations: Mais c'est plustost faute de commodité. Car les haras & nobles races des cheuaux ne sont pas communes en France, comme on les trouue aux autres nations,ny par consequent les bonnes escoles. C'est pourquoy tant de ieunesse Frãçoise s'achemine auec beaucoup de frais en Italie pour aprendre à monter à cheual.Mais la pluspart, & quasi tous ceux qui font ce voyage à ceste intention,sont de si bonnes maisons,qu'ils n'en desirent sçauoir que pour leur vsage,& pour passer leur temps: ou,parlant plus librement, c'est qu'il n'y en a pas eu beaucoup,qui exempts de presomption ou de nonchalance,ayent peu lõguement perseuerer en la penible& necessaire patience,qui les eust peu rendre bons maistres. Car si les François estoyent autant constans à la poursuitte, de ceste art, comme ils sont desireux de le bien sçauoir, sans doute ils y profiteroyent autant, que font les

Italiens. Et qu'il ſoit ainſi, tous les meilleurs Caualerices eſtrangers, qui ſont venus de noſtre temps en ce Royaume, ont quaſi admiré le ſçauoir & la grace de Monſeigneur le Mareſchal de Dampuille, & bien fort eſtimé l'experience de Monſieur de Carnauallet. Encores y en a-il de nos François, qui ſe peuuent mettre au rang des meilleurs hommes de cheual. Mais à la verité le nombre en eſt ſi petit que ie ne les veux icy nommer, craignant d'offenſer beaucoup d'inferieurs, qui peut eſtre ne ſ'eſtiment pas moins, que les plus ſçauans. Ie diray ſans intention d'offenſer perſonne, que la preſomption eſt, ce me ſemble, plus commune en l'exercice de ceſt art, qu'elle n'eſt en beaucoup d'autres: de laquelle procede qu'on void tant de ieunes hommes, qui pour y auoir vaqué ſeulement quatre ou cinq ans, en penſent tenir la perfection. Ie ſçay qu'il y en peut auoir aucuns de ſi bon iugement & ſi agiles, qu'ils auront acquis plus de ſçauoir & dexterité en cinq ans, que d'autres, qui ne ſeront nullement nais pour vne ſi belle vacation, n'auront en trente. Mais pour auoir beaucoup de fonds en ceſt art, ie tiens qu'il faut premierement eſtre aſſiſté d'vne grande inclination, & auoir heureuſement rencontré d'excellens maiſtres, liberaux & affectionnez à bien monſtrer: auoir auſſi commencé d'apprendre fort ieune, & conſumé ſon aage en trauaillant & recherchant curieuſement les meilleures eſcoles, iuſques à ce que le poil en ſoit deuenu gris. Et pour moy, il me ſouuient, que ie trauaillois plus hardiment, & penſois faire mieux en l'aage de vingt ans, quelque mal fondé que ie fuſſe, que ie n'ay fait depuis auoir mieux comprins les raiſons & l'excellence de ceſt art. En quoy ie conſidere, que la cognoiſſance de la nature & capacité du cheual, & la prattique des vrays moyens pour le dompter & rendre obeïſſant & facile à l'vſage de la guerre, & principalement à celuy de la carriere, ameine des conſequẽces, qui pouſſent l'eſprit de l'homme à beaucoup d'autres choſes plus hautes. Car pour bien maiſtriſer vn animal ſi vigoureux & ſi fier, le Caualerice doit eſtre naturellement ingenieux, patient, courageux & fort. Outre cela il faut que la longue experience des meilleures eſcoles de ceſt exercice luy aye donné telle cognoiſſance, qu'il puiſſe bien iuger, l'humeur & l'inclination du cheual, & faire induſtrieuſement ſon profit des bons effects du naturel d'iceluy, entant qu'ils ſeront propres à l'exercice qu'il pourra vigoureuſement fournir: & par meſme moyen qu'il corrige la violence des communs mouuemens coleres & malitieux, l'habitude deſquels eſt cauſe le plus ſouuent, qu'on void tant de beaux & courageux cheuaux vicieux & en fin inutiles. Et pour dreſſer & adiuſter delicatement le cheual à tous les airs & maneges, qui ſe pratiquent aux meilleures eſcoles de ce temps, il eſt auſſi neceſſaire que le Caualerice aye beaucoup de iugement naturel, meſmes aux proportions: d'autãt que tous les airs & plus beaux maneges ſont compoſez de nombres, de meſures & de pluſieurs egalitez qu'il faut ſoigneuſement obſeruer. Et pour parler en comparaiſon ſeulement de ce dont ie me ſuis autrefois meſlé, ſelon la petite portee de mon entendement, & particulierement de ce que i'ay voulu experimenter à l'endroit de la ieuneſſe, qui ſ'eſt eſleuee ſouz ma charge au ſeruice des grands: ie puis aſſeurer qu'il eſt fort malaiſé que celuy qui ne peut gouſter ny comprendre l'harmonie, l'air & la meſure de la muſique, & conſequemment des inſtrumens & de la dance, puiſſe iamais bien entendre les airs & proportions de nos eſcoles. Tellement que voyant vn Caualerice ſçauant en ſon art, ſans doute on peut croire, qu'il eſt nay pour bien faire beaucoup d'autres choſes honneſtes. Et pour ne point diſſimuler, ie penſe, qu'il n'aduient iamais que la perfection d'vn tel ſçauoir ſe communique à certains eſprits foibles & groſſiers, qui le profanent tous les iours, & qui neantmoins ſ'en honorent en apparence, ſe faiſans admirer aux ignorans. Sans chercher des exẽples plus loin, cela nous eſt aſſez confirmé par les plus excellens Caualerices qui ont eſté en toute l'Italie,

dont la pluſpart ſont yſſus de nobles & illuſtres maiſons, & tous ont eſté treſ-bien & honorablement eſleuez & inſtruits en leur ieuneſſe. Auſſi ont ils monſtré, par leurs belles & honneſtes actions la difference, de leur vertueuſe nourriture & belles qualitez, à la baſſe & commune façon de faire d'vne infinité d'autres hommes mal creez, eſtourdis & preſomptueux, qui, comme aueuglez en leur erreur, & pour auoir dreſſé à l'auanture quelque cheual facile parmy beaucoup d'autres, qu'ils auront gaſtez, oſent bien aucunefois eſgaler quelque groſſe & vieille pratique mal fondee, qu'ils ont acquiſe par ie ne ſçay quelle routine, à la ſcience & reputation d'vne ſi docte & vertueuſe trouppe. Mais quoy qu'ils en penſent, il eſt certain, qu'il n'y a que les plus beaux eſprits, qui ſoient propres pour les plus beaux exercices: encores faut il que la iuſte ſtature du corps & des membres y apporte grace & commodité, principalement à ceſtuy-cy, qui eſt vn des plus Martiaux & honorables, que l'homme galland & genereux ſçauroit choiſir pour paroiſtre parmy les grands & pour l'vſage de ſa dexterité, quand bien il ſeroit vn monarque. Et pource ie voudrois que tous ceux qui ayment ceſt art, & qui ſe mettent en frais & en peine pour le bien entendre, ne ſe laiſſaſſent legerement deceuoir aux affections & paſſions particulieres, le plus ſouuent fondées ſeulement ſur l'opinion conceuë de l'excellence de tel Caualerice, qui en effect pourra eſtre des moins ſçauans: & qu'ils ne creuſſẽt non plus, que celuy qui ne ſçait rendre raiſon ſuffiſante d'vne choſe, la puiſſe bien entendre ny monſtrer & ſur tout qu'ayant acquis quelque bonne reputation parmy les hommes de cheual, ils ne laiſſaſſent pour cela, & n'euſſent honte de rechercher l'aduis de ceux, qui ſont mieux fondez. Car ie tiens que c'eſt le vray moyen de paruenir à l'excellence, non ſeulement de ceſt art, mais de toutes les plus belles ſciences. Et ſi d'auenture ils font difficulté d'accoſter le meilleurs maiſtres, craignans d'eſtre refuſez de leurs honneſtes prieres, ils ſe doiuent aſſeurer que c'eſt vn contentement à l'homme de bon naturel, qui ſçait beaucoup, de ſe communiquer à ceux qu'il recognoiſt capables de ſon ſçauoir, & de leur en faire part. Et au contraire les ignorans & peu ſçauants ſont les moins accoſtables, ne ſe ſentans pas dequoy pouuoir rendre ſatisfait vn bel eſprit, quoy qu'en faiſant les entendus il veulent qu'on tienne par foy, qu'ils ſont de grands perſonnages. Et s'il y en a, qui ſoient de ſi glorieux & preſomptueux naturel, que pour ne vouloir ceder & rendre ceſt honneur loüable à ceux, qui en ſont dignes, ayent ſeulement leurs recours aux liures, ie les aduiſe que en ceſt art la lecture, voire des meilleurs autheurs, ne peut ſeruir que à ceux, qui entendent & ſçauent effectuer proprement ce qu'ils liſent. De maniere qu'vn apprenty ne ſe doit iamais arreſter aux diſcours des choſes, qui ne ſe peuuent bien entendre, ſans la pratique. D'autre part il eſt preſque impoſſible qu'vn bon homme de cheual puiſſe clairement expliquer par eſcrit vne infinité de choſes, que l'occaſion luy fait entendre auec l'experience, tant à cauſe de pluſieurs & diuerſes actions & mouuemens du corps & des membres, qui en dependent, & de la commune difference des complexions des cheuaux, que parce qu'on void fort peu de bons Caualerices, qui ſoyent bons eſcriuains: de quoy il ne ſe faut eſmerueiller: car il ſemble que le meſtier le porte. La raiſon eſt que la pratique de ceſt exercice eſt ſi violente, ſi longue, & neantmoins ſi douce, & attrayante, qu'elle occupe tellemẽt l'eſprit de celuy, qui l'affectionne, qu'il ne ſçauroit prendre le loiſir, ny la patience de vaquer ſuffiſamment aux lettres. Et s'il ne commence d'apprendre à monter à cheual, qu'il n'ayt auparauant eſtudié iuſques à l'aage, qui peut rendre l'homme diſert & eloquẽt, les forces & le temps luy faudront deuant, qu'il puiſſe eſtre bõ Caualerice. Et quãd bien il auroit le naturel auſſi parfait, comme d'aucũs, qui ſont nais pour bien faire egalement & en peu de temps tous les exercices qu'ils deſirent apprẽdre, encores ne ſçauroit il deuenir ſi ſçauãt, qu'il ne ſe trouuaſt empeſché de bien

expliquer

expliquer par escrit en vn an, les leçons, qu'il pourroit donner en quinze iours à plusieurs cheuaux: parce qu'il s'en trouue fort peu, qui ne soyent differẽs en humeurs & complexions. Sur quoy, Lecteur, ie ne te veux promettre beaucoup de longs & profonds discours, ny sur la signification des differẽtes couleurs des poils, ou autres generales & particulieres raisons naturelles, tant pour ne vouloir faire le Philosophe, que parce que d'autres hõmes de cheual lettrés en ont desia fort biẽ escrit. Ie ne veux non plus donner place en mon liure à vn amas de remedes propres aux maladies des cheuaux, ny au moyen de les tenir bien pensez & ferrez: d'autãt que ie le dedie particulierement à l'esprit du Cheualier ou du Caualerie gentil & curieux, & non à l'vsage du mareschal. Ioinct aussi que plusieurs autheurs ont cy deuãt beaucoup escrit de la mareschallerie. Ie traitteray seulemẽt de quelques aduertissemens & preceptes necessaires à ceux, qui font profession de bien entẽdre ceſt art, esperant que mõ œuure se trouuerra aucunement receuable parmy ceux, qui auront plus de sçauoir en ceſte vacation, que de routine, ou de presomptiõ. Peut estre y en aura-il, qui d'vn premier abord penseront recognoistre l'ordre de mes leçons, quoy qu'ils ne les ayent iamais bien entẽdues: puis tous confus trouuerõt en plusieurs endroits mon discours trop obscur, & l'execution plus malaisee. Mais ie proteste d'adresser mes preceptes seulement à ceux, qui sont bien fondez & capables de les comprendre & mettre proprement en effect. Car pour espaissir le volume de mon liure, ie n'ay voulu assembler vne infinité de leçons, qui traynent il y a desia long temps iusques aux escoles plus communes, & qui toutesfois sont bõnes pour les premieres instructions de ceſt art, principalement pour les Caualcadours de Bardelle. Mais ie laisse ceſt honneur au Seigneur Federic Grison, qui premier en a tres-bien & curieusement escrit. Le peu de regles que i'expliqueray seront plus pour monstrer l'ordre & le stil que ie garde generalement en ceſt exercice, que pour specifier par le menu vn nombre infiny de chastimẽs, d'aydes & de moyẽs, que neantmoins le Caualerice doit auoir long temps pratiqué pour bien entendre & mettre en execution les leçons, qui se trouueront en ceſt œuure, sur la moindre desquelles vn maistre sçauãt en ceſt art trouuera subiect de faire non seulement vn petit discours, mais vn grand liure. Aussi, Lecteur, pourras tu auec le temps descouurir du petit nombre de regles, que ie te presente, vne infinité d'autres beaux moyens, qui en despendent: i'entends si tu es bon homme de cheual, curieux & clair voyant. Ie n'ay pas acquis le peu d'offre que ie te fais en ma parroisse natale, ny par autres moyens, qu'à force d'annees, de subiection & de peine, que i'ay enduré en d'aussi bonnes, ou meilleures escoles, qui ayent iamais esté, là où, au lieu d'auoir despendu le mien comme font la plus part de ceux, qui recherchent en ce temps ceſt exercice, mon desir a esté accompagné de tant d'heur, que mes maistres ne m'ont non plus espargné leur sçauoir ny leurs moyens, que si i'eusse esté leur propre fils. C'est chose veritable & que ie puis dire auec beaucoup de personnes d'honneur & de qualité, qui en ont esté tesmoins oculaires, & qui sont encores pleins de vie: mais ce n'est pas sans auoir en fin rendu à ceſt heur pretendu, vn tribut plus cher, que s'il n'y fust allé que des biens de fortune. Car la violente curiosité que i'ay eu de sçauoir ceſt art, m'a tellement fait mespriser la santé, le repos & les annees, que me recognoissant tout à coup sur la descente de mon aage, ie me suis trouué n'ayant aucune retraitte, ny presque rien en ce monde, que le caueçon vsé & estendu tout prest à mettre au crocq: & qui pis est, les douleurs & la foiblesse, que la violence de mes exercices m'ont causé, ne m'en permettront desormais l'execution. De maniere que ne pouuant desia plus trauailler à cheual, ny à pied, les persuasiõs de quelques particuliers amis que i'honore, ont eu pouuoir de me faire mettre la main à la plume cõtre mon humeur. Car outre que (comme l'on peut voir) i'ay le styl d'escrire foible & contraint ce qui se peut, ie ne

me pleus iamais à diſcourir beaucoup, meſmement de ceſt exercice, duquel pluſieurs parleurs ſans doctrine ſe plaiſent d'en dire leurs aduis, tout ainſi que s'ils eſtoiẽt bõs maiſtres, & leſquels ie m'aſſeure ne me pardonneront nõ plus qu'aux autres, qui ont eſcrit deuãt moy. Mais enfin ie ne redoute pas tant leur ambition, ny leurs iugemẽs enuieux, que ie ne penſe que le plus habille de ceux, qui me voudront reprendre, ſe trouueroit peut eſtre biẽ empeſché entreprenant de faire mieux: & que ie ne m'aſſeure auſſi que le petit nombre des bons hommes de cheual & excellens maiſtres que ie m'imagine, la vertu & le ſçauoir deſquels i'ay touſiours honoré & recherché auec beaucoup de reuerence, ne blaſmeront point mon petit œuure. Ie prie Dieu, Lecteur, que ie puiſſe à l'aduenir faire choſe, qui ſoit à ſon honneur & gloire & qui leur plaiſe d'auantage, meſmes à toy particulierement, comme i'eſpere.

DISCOVRS

DISCOVRS SOMMAIRE DES INDICES PAR LESQVELS ON PEVT IVGER LE *naturel du Cheual, tant par la couleur du poil que autres marques : enſemble de ſes diuers temperamens, ſelon la diuerſité des climats, ſouz leſquels il ſera nay & eſleué.*

CHAPITRE PREMIER.

ENTRE tous les arts violens plus beaux & plus honorables, il n'y en a point, ce me ſemble, de ſi propre & qui donne d'ordinaire plus de contentement à l'homme de genereux naturel & faiſant profeſſion des armes, que l'exercice de la carriere, ny duquel il ſe promette communément ſi toſt auoir l'intelligence, iuſques à ce qu'il commence à le bien comprendre. A quoy ſans doute il y va beaucoup de temps, de peine & de patience. Mais deſlors qu'il conſidere & gouſte la perfection d'vn tel art, il s'eſtonne & ſe moque de ce que auparauant il auoit oſé preſumer d'vne choſe, que tant plus il la va deſcouurãt, tant plus il la trouue haute & malayſee: & n'eſtime, ny ne fait plus d'eſtat que de ce qu'il y acquiert de plus excellent & de plus certain, par vn bon iugement ioinct à la longue & curieuſe pratique des bonnes regles, qui ſont les moyens qui peuuent rendre le cheualier capable, non ſeulement des plus belles proportions de toutes les ſortes d'airs & de maneges, qui ſe pratiquent aux mieux reglees eſcoles, mais auſſi des principaux fondemens de l'art, qui conſiſtent à la cognoiſſance de la nature, de l'inclination & des forces du cheual. Ce que les Seigneurs Ioan Baptiſte Ferrare, Federic Grison, Claudio Court, & quelques autres ont expliqué en leurs liures, par vn grand nombre de belles & apparentes raiſons, & ſi doctement, que le mieux entendu en ceſte profeſſion, qui les penſera ſurpaſſer, ſe mettra en danger de demeurer en chemin donnant du nez en terre. Toutesfois celuy qui voudra ſarreſter du tout à leurs beaux preceptes, ſans conſiderer qu'il y peut auoir beaucoup d'exceptions naturelles & accidentales, qui produiſent ſouuent des effects extraordinaires & differens, leſquels ſe doiuent quelquefois iuger par d'autres indices, que les teſmoignages de la robe du cheual & pluſieurs ſignes naturels & apparens, ſans doute il ſe trouuera ſouuent deceu en ſon ſçauoir preſumé. Car combien que le poulain naiſſe pourueu de poil du tout contraire à celuy de l'eſtelon, qui l'aura engendré, neãtmoins tant qu'il viura il pourra tenir beaucoup des complexions, & parties naturelles bonnes ou mauuaiſes du pere. De la viẽt que le cheual vray allezan monſtrant par ſa couleur rougeaſtre eſtre de ſon naturel fougoux, colere & de bon nerf, ſe trouue au contraire d'vne humeur lente, vile & de peu de force. Et le blanc, qui correſpõdant à ſon poil doit eſtre humide, foible & de peu de courage, ſe trouue aucunefois courageux & de bonne force, mais communément accompagné de quelque vice. Le vray bay, qui ſelon le rapport de ſa robbe

Cheual allezan.

Le blanc

Le vray bay.

Le vray noir. doit estre sanguin, sensible & de bonne inclination, neantmoins se trouue souuent de mauuaise volonté, lourd & sans courage: & le vray noir, qui semble aussi estre terrestre, aduste & malitieux, se peut rencontrer allegre & de gentille nature. Le vray fauue. fauue, qui est en sa couleur vne espece d'allezan lauć & desteint par l'abondance du flegme, qui le domine, & qui par consequent luy doit diminuer les forces, si est-ce Le gris. qu'on void aucunesfois qu'il est de bon nerf & de bonne nature. Le gris estant entierement meslé de blanc & de noir, monstre par ces deux couleurs, qu'il est egalement domine d'humeur flegmatique & melancolique, qui le doiuent rendre poisant & Le vray roan. foible: Toutesfois il est communément sanguin, leger & de bonne force. Le vray roan, qui monstre aussi estre egalement dominé d'humeurs colere & flegmatique, qui luy donnent ceste couleur meslee de rouge & de blanc, vray indice d'estre bisarre, foible & de peu de memoire, comme il se void ordinairement: neantmoins il adLe poil de loup. uient aucunesfois, qu'il est patient & de bonne esquine. Le poil de loup, qui prend ceste couleur malteinte d'vn sang aduste, meslé auec le flegme qui abonde, fait iuger le cheual de temperament melancolique & pesant. Mais cela n'empesche pas qu'il ne s'en trouue de ceste robe, qui sont allegres & legers. Ainsi arriue il aux communs iugemens qui se font, quand l'vne des susdites couleurs generales tient peu ou beaucoup de quelqu'vne des autres, & mesmes en la demonstration des estoiles ballannes grandes ou petites, taches, ou pieces de quelques couleurs & en quelques endroicts qu'elles soient, poils blancs semez, qu'on nomme rubicans, moulinets & espies, en quelque part qu'ils paroissent, yeux verons & inegaux, & par consequent de toutes autres choses apparentes & exterieures, qui ne monstrent pas seulement que le cheual est cõpose des quatre elemens & de diuerses temperatures d humeurs, comme sont tous les autres animaux, mais qu'il a naturellement des inclinations particulieres bonnes & mauuaises, desquelles on ne peut bonnemẽt rendre raison, que par vne longue experience. Et d'autãt que ie ne me veux amuser à discourir plus expressement de toutes ces belles questions, m'en remettant à ce que les susdits autheurs en ont escrit, ie diray seulement que la vraye cognoissance de la complexion du cheual, de quelque poil qu'il soit, & quelques marques & indices qu'on voye en luy, s'acquiert comme i'ay desia dit, par la longue pratique des bõnes escoles, à quoy la physiognomie sert ordinairement d'vn grand tesmoignage. Toutesfois ie compare à l'aueugle, qui n'a autre guide que son baston, tous ceux, qui se meslent de nostre exercice sans l'intelligence & l'experience de tous les susdits preceptes, & qui ne sont fondez, que sur vn certain styl de vieille & cõmune escole, que les maquignõs ont il y a desia long temps commencé de pratiquer.

Des temperatures diuerses des cheuaux. Les mesmes raisons se doiuent aussi considerer en la difference des temperamẽs entre les cheuaux d'Espagne, Turcs, Barbes & autres, qui viẽnent de toutes les contrees voisines du midy, & ceux d'Allemagne & autres pays septentrionaux: à cause dequoy les vns nays & esleuez sous les climats chauds & secs sont communemẽt, ou doiuẽt estre deschargez de chair & de poil, coleres, nerueux & courageux: les autres tenans aussi de l'air & de la nourriture du lieu de leur naissance froid & humide, se voyent ordinairement flegmatiques, charnus, velus, poisans, foibles & timides: toutesfois il se trouue souuent des cheuaux d'Allemaigne, qui sont legers & deliberez, & des genets poisans, qui n'ont pas beaucoup de vigueur, ny de force, quoy que le tẽps passe on aye creu, qu'vn mauuais cheual d'Espagne deuoit mieux seruir à vn cõbat, qu'vn fort bon rousSin. Ie pense que ce prouerbe vient du temps que les gendarmes ne se seruoyent à la guerre que des plus grãds & gros rousSins, qui se pouuoyẽt trouuer, se soucians peu qu'ils fussent mal adroits, pourueu qu'ils portassent & rẽplissent bien les bardes: & sur lesquels allant aux champs, ils ne marchoyent que le petit pas pour quelque alarme, qui leur arriuast: & n'alloyent le plus souuent à la charge que

le grand

le grand trot ou le galop. Nous trouuons encores ceſte opinion fort certaine: car à la verité la vigueur du plus gros limonnier, que maintenant l'on mette à tirer l'artillerie, ne ſe doit en rien égaller à celle du moindre genet, qui puiſſe ſeruir à la campagne. Mais pour l'vſage des gens de guerre de ce temps, i'eſtime pour le moins autant vn bon cheual d'Allemagne bien choiſy, qu'vn genet de mediocre bonté. Et prenant les vns & les autres tels qu'on les peut trouuer en leur naturelle perfection, ie mets le vray cheual d'Eſpagne au premier rang, luy donnant ma voix, comme au plus beau, plꝰ noble, plus gratieux, plus braue, & en fin plus digne d'vn Roy, & meſmes, celuy d'entre ceux, qui ſont naturellemẽt grands coureurs, qui court plus tride & de plus belle façon, & qui pare mieux ſur les hanches. Mais il ſe trouue ordinairement d'humeur colere, apprehenſif, fougoux & delicat, & notamment le plus plein & trauerſé, ou le plus grand ne ſera pas ſouuent le plus ſenſible & vigoureux. Cheual d'Eſpagne.

Le vray cheual Turc, ou barbe ſera grand trauailleur à la campagne, & auec peu de nourriture, grand coureur, de longue haleine, & fort peu ſubiect aux communes maladies. Mais il aura de ſa nature la teſte mal aſſeurée, meſmement le Turc, la bouche ſeche, & l'appuy d'icelle mal-ayſé à reſoudre: aura fort peu de memoire, & ſera communement colere, melancolic & aſſez pareſſeux, ſi ce n'eſt tant qu'il ſera tenu en ſoupçon & en action aduertie: il partira de la main à eſlans, & à l'arreſt ſ'abandõnera ſur l'appuy de la bride, ou ſur les eſpaules: trottera & galoppera froidement & confuſement, ſur tout au trauers des ſeillons & autres lieux raboteux, & donnera fort peu de plaiſir au manege. Mais le Barbe ſ'aſſeurera & ſe dreſſera plus facilemẽt. Cheual Turc & Barbe.

Le cheual d'Italie ſera nerueux, patient & obeiſſant aux chaſtiemens, bon à la main, alegre, diſpoſt, de bonne memoire, ayſé à affermir de teſte, propre à pluſieurs ſortes d'airs & de maneges: ſãutera bien les hayes & les foſſez: mais il ſera timide & ramingue au combat, & ſubiect à deuenir en fin ſuperbe & vitieux à l'eſcurie, ou marchant en compagnie d'autres cheuaux. Cheual d'Italie.

Le cheual d'Allemagne ſe pourra trouuer bõ à la main, ſenſible, vigoureux, ferme, diſpoſt, grand mangeur & trauailleur, qui partira tride & furieuſemẽt de la main, parera ſeurement & facilement au fonds d'vne courſe courte, & ſera plus ferme l'hyuer que tous les autres, principalemẽt aux lieux mols & mal-ayſez: mais il ſera colere, malitieux, vindicatif, ſubiect aux inquietudes, à cauſe dequoy il comprendra difficilement les plus iuſtes leçons: craindra bien fort la chaleur, & le plus petit ou le plus deſchargé de poil ne ſera pas le meilleur, au contraire des communes opinions, & le plus franc ſera aucunement deſloyal. Commẽt qu'il en ſoit, i'eſtime bien fort, pour l'vſage du ſoldat, le bon cheual Turc, & beaucoup plus quand il eſt entier, & qu'il porte la teſte en bon lieu, ayant la bouche aſſeuree, & auſſi le bon Friſon, pourueu qu'il ſoit leger & gaillard: parce qu'il n'y en a point de plus propres pour reſiſter à la commune fatigue des couruées & caualcades neceſſaires aux entreprinſes, & aux moyens de ſe garder d'eſtre ſurprins, & aucunesfois il ſ'en trouue de ſi bon naturel qu'on les peut dreſſer & rendre bien allans de differens airs & maneges pour l'exercice & plaiſir de la carriere, meſmement les rouſſins de taille mediocre, pourueu qu'ils ſoyent exercez en bonne eſcolle. Cheual d'Allemagne.

INTERPRETATION DE PLVSIEVRS TERMES DE CEST ART.

CHAPITRE II.

REcognoissant le defaut de mots propres pour ceſt art en noſtre langue Françoiſe, i'ay eu recours à l'Italienne, tãt parce que les Caualiers en vſent plus cõmunement, qu'auſſi ils ont ie ne ſçay quel air plus gaillard, ſont plus ſignificatifs, & peuuent expliquer le ſens par vn mot, qui auroit beſoin de pluſieurs pour le faire entendre en François. Neantmoins par ce que ces mots & autres de l'art ne ſont cogneus à tous les François, ie les ay voulu releuer de ceſte peine par l'interpretation ſuyuante.

PREMIEREMENT donc Caualerice, *eſt à dire proprement Cheualier bien entendu, & expert en l'art de bien dreſſer les cheuaux de combat, & de carriere : lequel art les Italiens nomment auſſi l'art du* Caualerice. *Si le mot d'eſcuyer ne ſignifioit autre choſe en Frãce, que bon homme de cheual, ie m'en fuſſe ſeruy: mais d'autant qu'il ſe peut adapter à pluſieurs autres ſignifications i'ay trouué plus expedient d'vſer du mot eſtranger, ayant auſſi eu l'aduis de quelques vns de mes amys fort ſuffiſans en ceſt art.*

Caualcadour, *Signifie proprement celuy qui exerce les poulains & cheuaux ſouz les preceptes & commandemens du* Caualerice : *le mot en eſt receu de long temps en ce Royaume.*
Legereſſe, *Legereté.*
Fermeſſe, *Aſſeurance.*
Iuſteſſe, *Proportion iuſte.*
Ajuſter, *Rendre iuſte.*
Preſteſſe, *Diligence.*
Ramingue, *Fingard ou eſpece de retif.*
Terraignol, *Quand le cheual fait les mouuemens generalement retenus & trop pres de terre.*
Carriere Tride, *Quand les temps & mouuemens de la courſe ſont reſolus & druement gratés & batus.*
Parade, *Arreſt.*
Callate ou baſſe, *Terroir penchant.*
Paſſege, *Façon de cheminer d'vn pas d'eſcole aduerty & limité tant ſur les voltes que par le droict.*
Manege, *Maniement.*
Cheualer, *Paſſer le bras hors la volte deuant & deſſus celuy de dedans en tournant.*
Bras, *Iambe de deuant.*
Main, *Pied de deuant.*
Voltes, *Tours ou ronds.*
Redoubler, *Tourner pluſieurs fois de ſuitte.*
Racolt, *Racourcy ou ammoncelé.*
Serrer la volte, *Finir ou fermer le rond ou tour.*
Acoſter, *Approcher*
Inueſtir, *Ioindre.*
Serpeger ou Manier en Biſſe, *Manier à ondes comme l'allure gliſſante & ſinueuſe de la couleuure.*
Eſperonnade, *Coup d'eſperon.*
Riſpoſte, *Reſponſe vindicatiue meſmement d'vn coup de pied à l'eſperon.*
Eſcaueſſade, *Secouſſe de corde du caueſſon.*

Eſbrillade, *Secouſſe de rene, & par conſequant de bride.*
Caualcade, *Cheuauchee.*
Subiettion condamnée, *Subiettion tellement limitee & arreſtee, qu'elle ne donne point de relache.*
Eſquiauine, *Chaſtiement long, ſeuere & violent.*
Eſtrete, *Effort.*
Eſtrapade, *Chaſtiement de caueſſon ou de bride, auquel le cheual obſtiné eſt contraint de ceder.*
Eſtrapaſſer, *Violenter par exercices deſordonnez.*
Manege terre à terre, *Maniement plus bas & diligent que le galop ordinaire.*
Ferme à ferme, *En vne meſme place.*
La barre, *Le plus haut de la genciue.*
L'eſcaillon, *La dent qu'on nomme autrement le crochet ou le croc.*
Le Canal, *La place cauee, à laquelle nature a logé la langue du cheual entre les deux maſchoires.*
La barbe, *La partie demy ronde qui eſt au bas des maſchoires, à laquelle l'appuy de la gourmette ſe doit arreſter.*
Emboucher, *ce mot ſe doit entendre par la partie de la bride qu'il faut loger dedans la bouche du cheual.*
Embrider, *en ce terme eſt comprins tout le mords accomply & appliqué au cheual.*
Tirer, *C'eſt vn mot aſſez entendu, quand on parle du temperament de l'appuy de la bouhe du cheual.*
Eſparer & tirer, *Se dit indifferemment ſur le propos des ſaults c'eſt le reiet que le cheual faiten l'air auec les pieds de derriere, en finiſſant la hauteur & reſolution du ſalut, autrement en francois ruade.*
Mouuemens d'eſquine, *Actions nerueuſes des reins, par leſquelles le cheual gaillard fournit plus viuement l'air de ſon exercice, & aucunesfois ſe diſpenſe diuerſement pour s'egayer, ou pour incommoder malitieuſement l'aſſiette du cheualier.*
Eſbalançons, *Eslans deſordonnez.*
Boutades, *Mouuemens prompts & inopinez.*
Eſcapades, *Actions licentieuſes, fougouſes & determinees.*

RECOMMANDATION DE L'EXERCICE DE LA BARDELLE, AVEC VNE ASSEZ AMPLE *explication des commoditez du mors à canon ordinaire.*

CHAPITRE III.

PVISQVE le principal fondement de l'art du Caualerice dépend du iugement qu'on peut faire de la nature du cheual, il eſt neceſſaire qu'il aye lõg temps pratiqué les haras & l'ordre premier, qui ſe doit obſeruer en exerçant les poulains, qu'on entreprend eſtans encores ſauuages. Car en ceſte ieuneſſe foible & fade, il apprend à cognoiſtre les differentes complexions & plus naturels mouuemẽs du cheual, enſemble les effects de pluſieurs accidents, qui ne ſe cõprennẽt bonnement que par ceſte pratique, ſans laquelle l'homme de cheual ne peut eſtre aſſez biẽ fondé en ſon art. Ie diray d'auantage que la ſageſſe, l'induſtrie & la diligence ſont aucunefois beaucoup plus requiſes & neceſſaires au Caualcadour de bardelle, qu'à ceux, qui ſe meſlent ſeulement de reſoudre, adiuſter & affiner les airs & maneges du cheual bien cõmencé. Toutesfois encores que ce premier exercice de bardelle ſoit tãt importãt, on void qu'il eſt ordinairemẽt vſité par des perſonnes baſſes d'eſprit & de iugemẽt. Or puis que i'ay deſia proteſté de ne me vouloir amuſer à les inſtruire apres ceux, qui deuant moy en ont tres-bien parlé, ie regleray l'ordre de mes leçons, ſur l'eſtat, auquel doit eſtre le cheual, quãd le Caualerice veut cõmencer à l'eſtreſſir, ou à le remettre en bonne eſcole, ayant eſté deſbauché, rebuté, ou, cõment que ce ſoit, confus & mal exercé. Et par ce que les effects de la bride ſont moins naturels, que ceux de tous les autres ſecours, chaſtiemens & remedes de l'art, & par conſequent plus difficiles à cõprendre, meſmement au cheual, ie cõmenceray par iceux à l'imitation des plus excellens maiſtres, qui en ont eſcrit. Leſquels entre tous les preceptes, qu'il nous ont laiſſez, nous recõmandent expreſſément & d'vn commun accord, de ne nous ſeruir d'autre embbouchеure que d'vn canõ ſimple & ordinaire, & de ne quitter le caueçon, principalemẽt eſtant à l'eſcole, iuſques à ce que le cheual ſoit dreſſé, ou cõme l'on dit, preſt à mettre hors de page. Il no⁹ ont en cela mõſtré, qu'il eſt preſque impoſſible de luy bien aſſeurer la teſte, & le rẽdre plaiſant à la main & au manege, ſi la bouche n'eſt conſeruee ſaine & entiere. A quoy ſans doute le canon eſt plus propre que toutes les brides, qu'on ſçauroit inuenter, comme l'on peut facilemẽt iuger par ſa forme: car il eſt gros & rond à l'endroit du banquet & du fonceau, afin que le dehors de la gẽciue & la leure du cheual luy puiſſent ſeruir de ſouſtien pour conſeruer d'autant la barre, qui pour les meilleurs effects de la bride eſt la principale partie de la bouche du cheual. Il eſt pour ceſte meſme occaſiõ menu à l'autre extremité, afin que le vuide, qui eſt entre le trou du bãquet & le ply, qui ioinct & mypartiſt l'ẽboucheure, dõne quelque place moins cõtrainct à la langue, cõme il ſe void par la ligne tiree ſous le deſſein de ce canõ, & qu'eſtant par ce moyen moins foulee, elle puiſſe auſſi ſouſtenir auecques moins d'empeſchement le poids & l'effort de l'ẽboucheure, en faueur de la barre. De maniere que par la cõmodité du canon l'on peut aſſeurer & reſoudre le bõ appuy de la bouche du cheual, qui l'a trop ſẽſible, & meſmes le chaſtier auecques la reſne, ſi l'õ y eſt aucunefois cõtrainct. Par ce que outre que telle embbouchеure appuie egalemẽt par tout, elle n'a riẽ de raboteux, ny de rude, qui puiſſe rõpre, ny meurtrir la bouche du cheual. Ceux qui ſont biẽ fondez en ceſt art, ſçauent bien auſſi, qu'il ſeroit beſoin

Figure du canon & commodité d'iceluy.

que

que le cheual de bardelle ſçeuſt trotter librement à toutes mains, & parer ſur les hãches ſeulement auec le caueçon, ou la ſeguette: & apres en faire autãt au galop, ſans y adiouſter que le ſimple canon vſé, eſtendu & ſans gourmette, auant qu'on luy appliquaſt d'autres ſortes de brides. Car c'eſt le vray moyen d'euiter vne infinité d'occaſions, qui ſont ſouuent cauſe, que premier que le cheual ſçache ſeulement bien trotter & galopper, il a deſia la bouche tellement vlceree & corrompuë, ou endurcie, qu'il eſt apres fort malaiſé de la reaccommoder & remettre à ſon naturel.

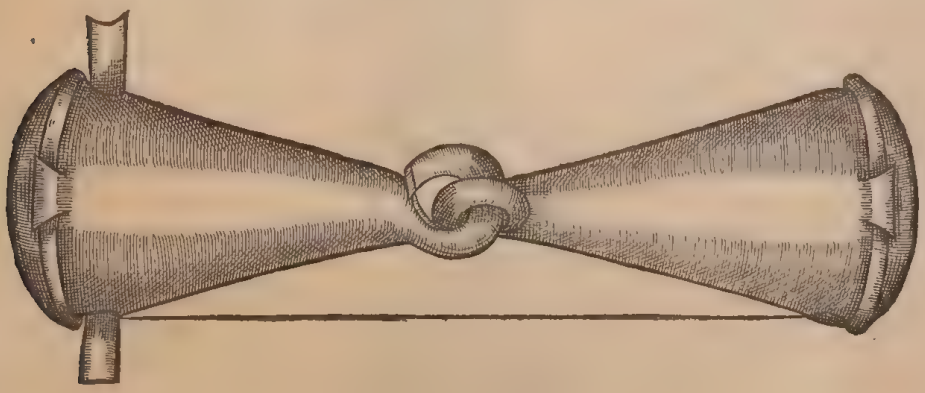

Effects & proprietez du caueſſon.

CHAPITRE IIII.

LE caueſſon a eſté inuẽté pour retenir, releuer & allegerir le cheual, pour luy aprẽdre à tourner & à parer, luy dreſſer le col, luy aſſeurer & adiuſter la teſte & la crouppe, sãs luy offenſer la bouche ny la barbe: & auſſi pour luy ſoulager les Eſpaules, les iambes de deuant & les pieds. Tellement que ſi tous ceux, qui en vſent, en cognoiſſoient bien les effets, & s'en ſçauoient ayder, cõme il eſt neceſſaire ſelon l'art, leurs cheuaux le porteroient ordinairemẽt à l'eſcole, pour vieux & biẽ dreſſez qu'ils fuſſent. Car quand le cheual ſera ſi facile & ſi bien adiuſté, qu'il n'aye aucunement beſoin de l'ayde du caueſſon, le portant il ne luy ſçauroit nuyre. Et ſi d'auenture il oublie ou falſifie ſes leçons, ou comment qu'il ſe licencie à faire des fautes, qui arriuent ſouuent meſmes aux cheuaux plus ayſez & aſſeurez, le caueſſon ſe trouuerra tout preſt & à propos pour y remedier à l'inſtant plus facilement, & auec autant de ſoulagement de bouche. Quelques vns penſeront que le cheual, qui aura accouſtumé d'eſtre exercé auec le caueſſon, ſera moins obeyſſant quand on le luy oſtera, iuſques à ce qu'on le luy aura remis. Mais au contraire la pluſpart des cheuaux, qui le portent d'ordinaire, ſe trouuent beaucoup plus legers & mieux allans, quand on les fait manier auec la bride ſans caueſſon ſi le Caualerice y a pourueu comme il doibt. La raiſon plus facile en cecy eſt, que la partie interieure de la bouche, en laquelle ſe fait le principal appuy de la bride, eſt beaucoup plus ſenſible, que n'eſt l'endroit du nez, ſur lequel l'on a accouſtumé de loger le caueſſon: & par conſequent le cheual, qui ſe trouue tout à coup ſans le ſupport accouſtumé du caueſſon, qui luy a cõſerué la ſincerité de la bouche, doit eſtre plus leger & plus attentif aux effects de la bride, tellement qu'il n'eſt rien plus propre pour l'exercice de l'eſcole du cheual, & pour le maintenir en iuſteſſe & legereté, que le ſimple canon ordinaire & le caueſſon enſemble.

Cauesſon de cheſne communément bon pour tous cheuaux.

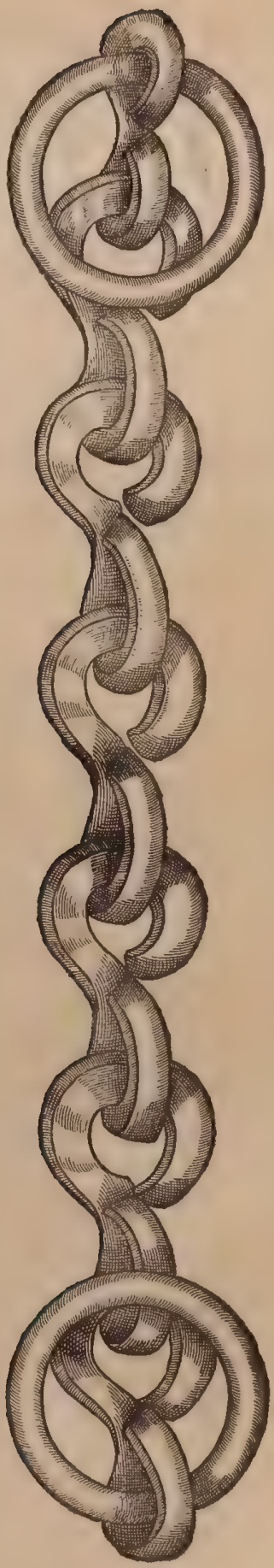

Cauesſon retords pour les cheuaux qui ont l'appuy de la bouche, ou de la teſte, plus dur qu'a pleine main.

Sequette de deux pieces, pour les cheuaux qui ſont fort durs & peſans de teſte.

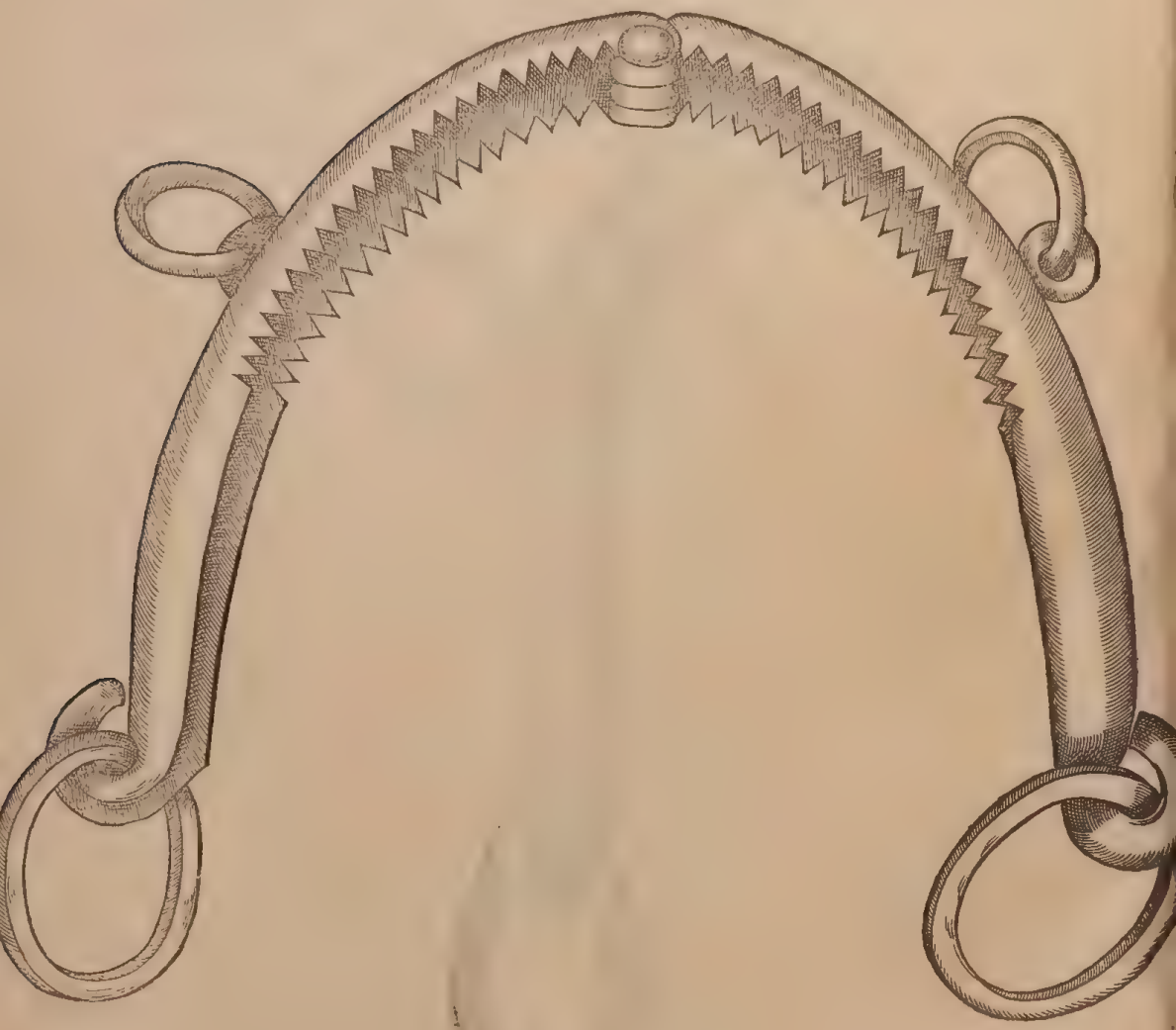

Esquette de trois pieces, pour les cheuaux qui ont aussi l'appuy de la teste trop dur

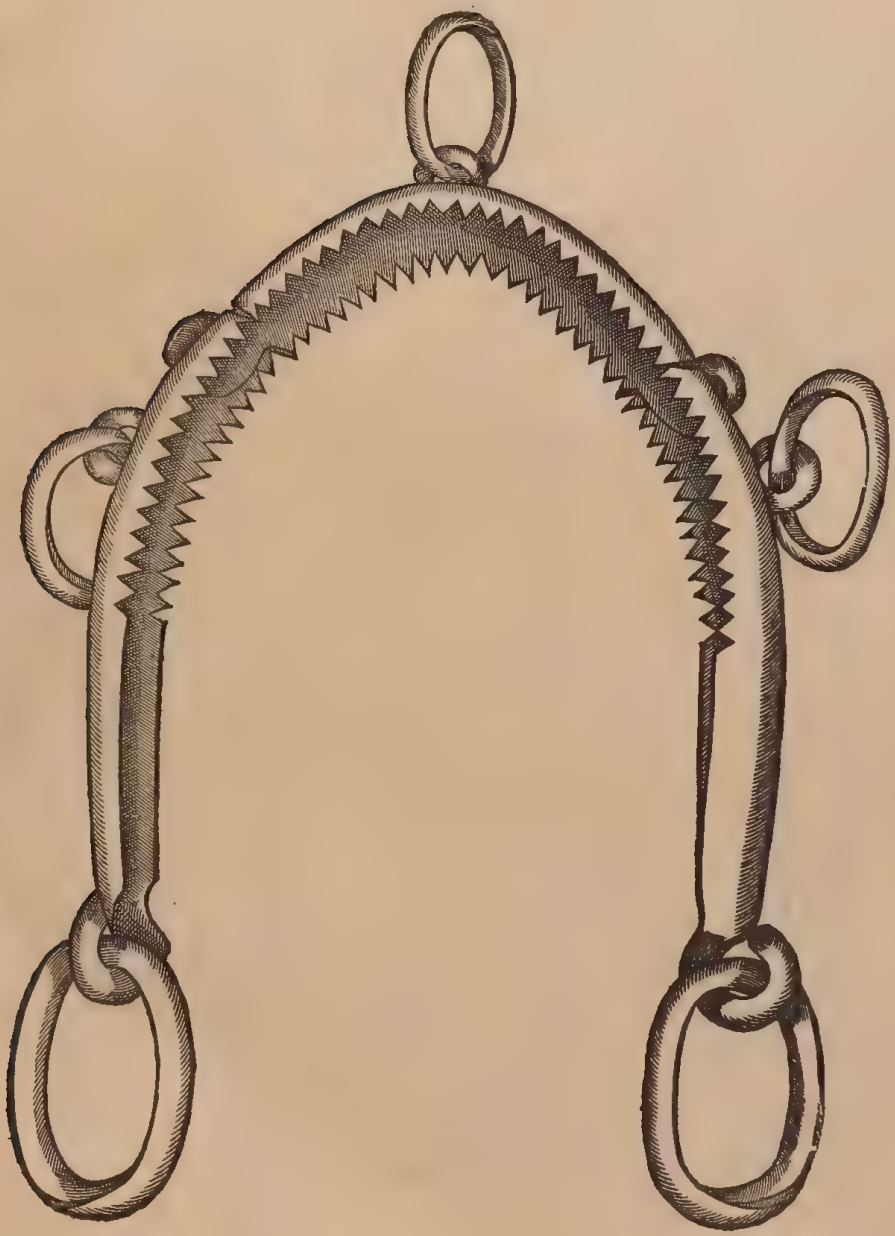

TOus les hõmes de cheualde ce temps,qui ont inuẽté pluſieurs ſortes de caueçons, ne ſe ſont peut eſtre pas adonnez à rechercher les comoditez qui en peuuent proceder, plus que i'ay fait autrefois, cõme ie pourrois encores monſtrer, ſi ie voulois mettre en parade le nombre des deſſeins que i'ay traſſez en mõ tẽps.Mais en fin venant au but plus raiſonnable,ie n'en ay ſçeu trouuer de meilleurs,que ceux qui ſe voyent cy deuant figurez, qui ſont les plus antiques & ordinaires. Il y en a bien, qui pour quelque temps pourront aſſubiectir beaucoup plus l'action du cheual, mais ie ne les puis du tout approuuer, d'autant que le caueſſon ne doit corriger la dureté de la teſte,ny du col du cheual, ny luy donner liberté,que tant que le Caualerice tire ou laſche les cordes,ſelon que le cheual conſent ou ſ'oppoſe à l'aide ou au chaſtiement. Or ceux icy ſont propres à ceſt effect,pourueu qu'on n'y mette que les cordes ordinaires,ſans y rien adiouſter: car ils ne contraignent,ny ne dõnent liberté,que ſelon qu'on tire,ou qu'on laſche les cordes. Auſſi ſuis ie d'aduis, qu'on n'en cherche point d'autres,ſans quelque occaſion extraordinaire & forcee.

Ie diray ſur ce propos que pluſieurs enuieux,ou peu ſçauans en ceſt art,ont ſouuẽt blaſmé ce grand & ſuffiſant perſonnage le Sieur Ioã Baptiſte Pignatel,de ce qu'il ne ſ'eſt pas fort adõné à la diuerſité des brides & des caueſſons, & quaſi ont voulu qu'õ penſaſt que les effects luy en eſtoyẽt incogneus.Et au cõtraire c'eſt ce qui m'a autrefois fait admirer ſon ſçauoir, & qui m'a plus occaſionné de le rechercher & ſeruir, me propoſant en moymeſme que,puis qu'il rendoit les cheuaux ſi obeyſſans,& manians ſi iuſtement & de ſi beaux airs,qu'on les a veus à ſon eſcole, ſans toutefois ſe ſeruir communemẽt d'autres mords,que d'vn canon ordinaire,auec le caueçon cõmun,ſes regles & ſon experience deuoyent auoir beaucoup plus d'effect, que la façõ de faire de tous ceux,qui ſe trauaillent tant à l'artifice d'vne infinité de brides, & de quelques ſecrets particuliers le plus ſouuent inutils, à quoy neantmoins ils ont recours, quand les plus beaux & principaux moyens de l'art leur manquent.Ie ne veux pas blaſmer,quoy que ie die,ceux qui ſont curieux,& qui font profeſſion de proportionner iuſtement & delicatement la bride,ſelon les parties & qualitez de la bouche du cheual,comme i'expliqueray en lieu plus à propos: ie louë pluſtoſt leur induſtrieuſe & neceſſaire pratique,pourueu qu'elle ſoit guidee par vn bon iugemẽt, & qu'ils n'appliquent leur artifice,que lors que le cheual ſçaura obeyr ſelon ſa capacité auec vn canõ ordinaire,tel qu'il vous eſt icy repreſenté. Car en fin il faut conſiderer que l'homme meſmes,qui eſt capable de raiſon,ne peut bien faire ſans beaucoup de difficultez,ce qu'il n'a iamais fait,ny entendu. C'eſt donc erreur d'y penſer contraindre ſoudainement vn animal irraiſonnable.

Voicy la figure du ſimple canon ordinaire,& de la plus conuenable façon de brãche,qui iuſques à preſent ait eſté inuentee pour l'vſage general des ieunes cheuaux. Et ſi elle eſtoit auſſi belle,comme elle eſt bonne,beaucoup de Caualerices ſ'en ſeruiroyent ordinairement,& preſque à toutes ſortes de cheuaux:car elle ramene, releue & ſoulſient.Il eſt vray qu'elle fait ſouuent border & preſſer la leure trop charnue entre le canon & le crochet de la gourmette.Mais pour euiter ceſte incommodité, ou afin qu'elle aduienne moins,il faut tenir l'emboucheure plus large,ou le fonceau moins gros, que l'ordinaire des autres branches:& faire les crochets de la gourmette en la façon,qu'il eſt repreſenté en ce deſſein.

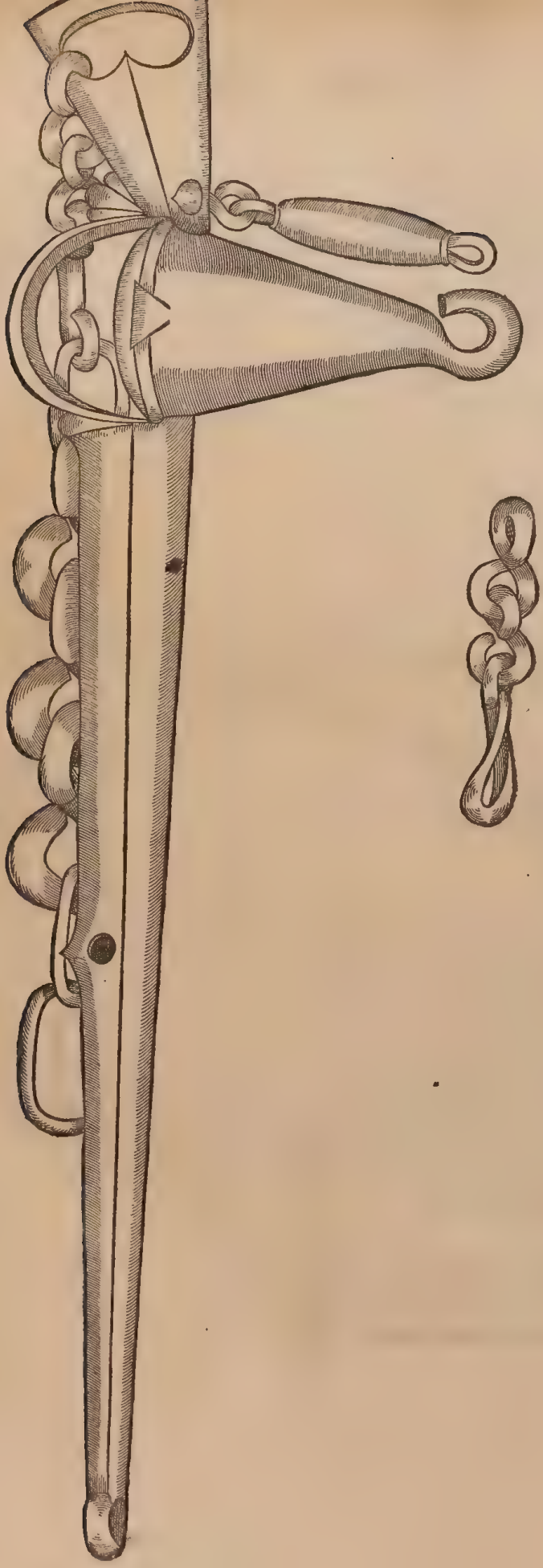

CHAPITRE V.

SI le ſimple canon eſt percé pour le banquet, de façon que le trou d'en haut ſoit plus loin du fonſſeau, que celuy d'embas, comme il ſe void icy figuré, les plis du mitan ſe trouuerront plus hauts que l'ordinaire: & par ce moyen la langue aura plus de liberté, & ne faudra craindre de faire en cela aucun deſordre. Car le vuyde commũ, qui ſe void entre les plis & la ligne d'en-haut, marquee A, n'eſt pas ſeulemẽt inutile, mais il donne ſouuent occaſion à la langue ſenſible, & ſerpentine de deſloger de ſon canal, pour ſe mettre entre le palais & l'emboucheure. Toutesfois ſi les plis ſont plus hauts qu'ils ne ſont repreſentez par ce deſſein, il aduiendra que le gros du canõ chargera trop ſur le dehors de la genciue, & ſur la leure, la renuerſant, ou la faiſant bien fort border & pinſer, comme i'ay dit: tellement que la genciue en demeurera deſcouuerte, enſemble l'eſcaillon: & ſi le plus ſouuent les branches ſ'en porteront ſi mal, que pour empeſcher qu'elles ne ſe ſerrẽt trop par bas, il faudra mettre vne barre entiere aux tourets des aneaux, qui teſmoignera aſſez l'imperfection de l'emboucheure.

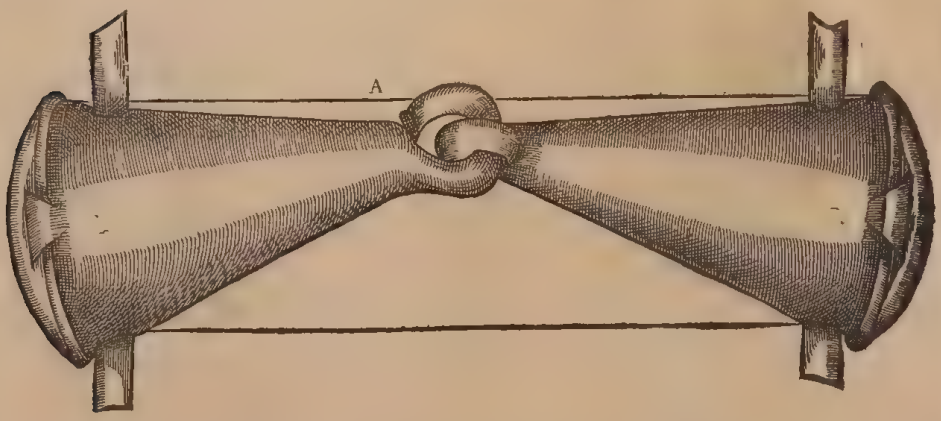

IL y a des cheuaux, qui ont la machoire tant ſerree, que la langue ne peut auoir ſa place ſuffiſante dans ſon canal: & c'eſt ce qui la tient haute, & qui la faict ſouuent paroiſtre plus groſſe, qu'elle n'eſt. Et quand le premier canon appuye deſſus icelle auec violence, il la fait eſlargir de façon qu'elle ne couure pas ſeulement les barres, mais aucunesfois elle les deſborde: tellement qu'eſtant ainſi preſſee entre le canon & les barres, outre qu'elle en eſt ordinairement offenſee, elle empeſche auſſi que l'emboucheure ne batte ſur les barres: & par ſucceſſion de temps le canon la lime & l'vſe en telle ſorte que ſouuent ell' eſt à demy, ou preſque du tout coupee, premier qu'on s'en ſoit aperçeu. Or le ſecond & ſuſdit canon eſt plus propre à ceſte occaſiõ, que le premier, à cauſe qu'il appuye plus ſur le dehors de la barre, & par conſequent donne plus de place à la langue au milieu de l'emboucheure, l'applatit & eſlargit moins que le premier.

SI le cheual a la maſchoire aſſez ouuerte & le canal prou creux & large, & que neantmoins la langue paroiſſe haute, c'eſt lors qu'elle eſt indubitablement trop groſſe, & qu'il ſe faut ſeruir de ceſt autre canon à piſton, afin de luy donner ce peu de place vuyde, qui ſe void au mitan de l'emboucheure.

Il faut

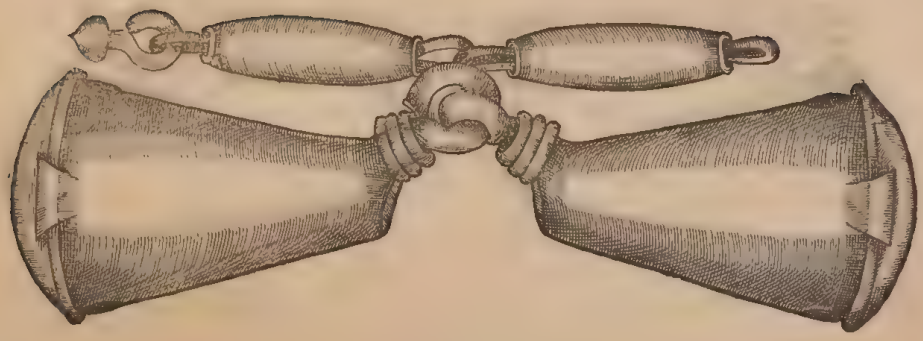

IL faut en ce canon iuſtement obſeruer la meſure de la liberté: car ſi le lieu en eſt plus large, qu'il n'eſt repreſenté en ce deſſein, les extremitez de ces deux groſſeurs & rondeurs, qui donnent & limitent ceſte liberté, pourront facilement meurtrir ou rompre les barres, ou en treſbuchant & appuyant hors d'icelles, rendre inutile la place & diſtance que ces groſſeurs & rõdeurs doiuent donner à la langue. Et ſi ceſte diſtance eſt plus eſtroitte, la langue en ſera pluſtoſt incomodee, que ſoulagee: parce que le canon l'offenſera, ou pincera contre la barre. Voyla pourquoy l'on ne doit iamais vſer du piſton, quand la maſchoire eſt trop ſerree: ſur tout quand l'on ſe veut preualoir de ceſte emboucheure il faut que la barre ſoit naturellement ſenſible & douce, ſur peine que ſi elle eſt trop charnue, endormie, ou dure, ſans doute ceſte emboucheure luy rendra l'appuy plus ſourd & plus poiſant, à cauſe que comme il ſe peut voir, l'endroit qui doit battre ſur la barre eſt gros & remplit la bouche plus que ne font les autres canons, & par conſequent le cheual en ſouffre moins, & s'y appuye d'auantage.

SI les barres ſont trop charnues ou dures, & la langue groſſe, ceſt autre canon cy apres figuré à demy monté & d'vne piece, qui monſtre la meſme liberté du piſton, luy ſera plus propre, à cauſe ſeulement qu'il remplit & occupe moins de place ſur les barres: car pour eſtre entier, il n'en eſt pas beaucoup plus rude, quelque iugemẽt que beaucoup de perſonnes en facent, ce me ſemble, aſſez incõſiderément. Car au contraire il aſſeure ſouuent la bouche eſguerec, & la reſout à la fermeſſe de l'appuy: pourueu que les endroits qui appuieront ſur les barres, ſoyent vnis, bien polis & aſſez gros, & ſert aucunefois auſſi, quand le cheual fait les forces, c'eſt à dire quãd il tort & tourne les maſchoires d'vn coſté & d'autre, penſant euiter & fuyr l'appuy, que l'emboucheure fait ſur les barres. Dequoy la raiſon eſt aſſez apparẽte. Car ceſte emboucheure demeure en ſa iuſteſſe dedans la bouche, ſans qu'elle ſe ſerre, eſlargiſſe, ou face aucun faux mouuement, d'autant qu'elle eſt d'vne piece.

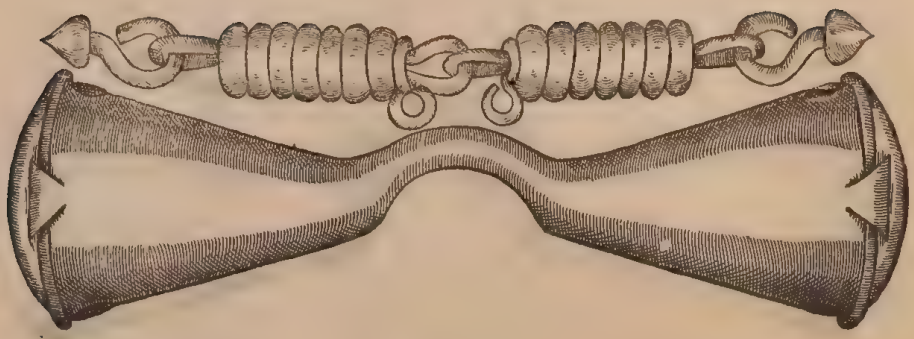

LA groſſeur, ny la largeur de ces emboucheures, ne ſe peuuent proprement expliquer. Mais en l'vſage d'icelles, on ſe doit gouuerner ſelon que la bouche du cheual eſt eſtroitte, ou large, & que la fente en eſt petite, ou grande: mais telle qu'elle ſoit, il faut tenir ordinairement le canon, pluſtoſt trop long, que trop court. Car l'emboucheure en doit eſtre plus large, que de toutes les autres ſortes de brides: parce qu'eſtant ainſi groſſe en dehors, elle remplit plus les ioues, & fait deſborder ou renuerſer les leures: & par conſequent les eſlargiſt. A cauſe dequoy le canon ne doit eſtre ſi gros, qu'il ne puiſſe loger dedans la bouche, ſans toucher l'eſcaillon, n'y faire rider les iouës. Et quand le cheual ſeroit ſi ieune, qu'il n'euſt encore pouſſé l'eſcaillon: il faut bien prendre garde, que l'emboucheure n'appuye deſſus le lieu, qu'on pourra iuger, qu'il doit ſortir: car cela le feroit naiſtre pluſtoſt, & meſmes pourroit cauſer telle douleur au cheual, qu'il ſ'accouſtumeroit facilement à tourner la bouche, ou à faire des mouuemens de teſte, mal ſeans & difficiles à corriger. Et ſi d'auenture la fente de la bouche eſtoit ſi petite, qu'il faluſt faire le canon preſqu'auſſi menu, qu'vne eſcache, ou ſe ſeruir d'vne eſcache meſme, il n'y auroit point de danger, pourueu que la barre fuſt temperee, & aſſez ferme. Mais ſi elle eſt trop ſenſible, il vaudra mieux aux premiers exercices, tenir le canon aſſez groſſet, oſtant pluſtoſt la ceciliane, afin que l'emboucheure puiſſe appuyer plus haut, ſans rien alterer ny contraindre en aucune partie de ſon appuy. Car en fin la ceciliane commune ſert plus, pour ayder à remplir la place de l'emboucheure, & pour donner plaiſir à la langue, que pour fortifier l'action de la bride.

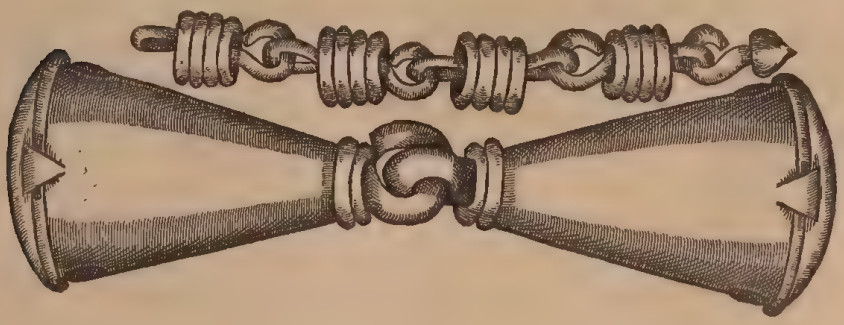

Les aides qu'on doibt rechercher aux premieres branches, pour commencer a former vne belle posture de col & de teste aux ieunes cheuaux.

CHAPITRE VI.

LA branche qui se void cy apres figuree, r'ameine communément moins que la precedente, parce que le tour de la rosette fait que le touret d'icelle, est plus en arriere, & par consequent la rend plus foible, d'autant qu'il y a de distance d'iceluy touret, iusques à la ligne droicte: à ceste cause elle sera plus propre pour vn cheual, qui portera le nez vn peu trop bas, & en dedans, c'est à dire vers la poictrine.

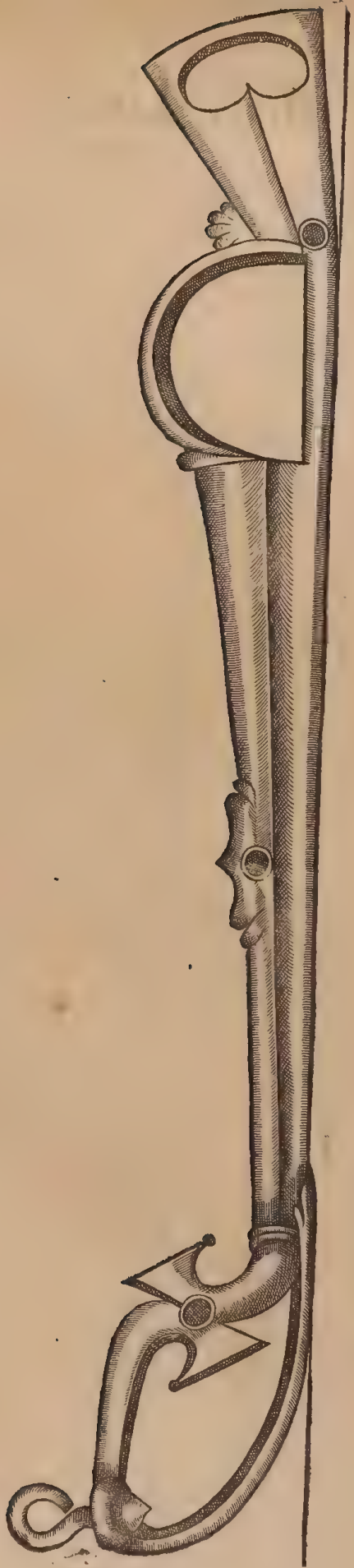

Si le cheual ha les parties de la bouche, & de la barbe tant ſenſibles & debiles, que l'apprehenſion de quelques douleurs en icelles, l'empeſche de ſe reſoudre aux effects des canons precedents, & de la gourmette ronde, commune & aſſez longue, la façon de ceſte autre branche, l'attirera plus doucement au vray appuy deſdites emboucheures, & de la bonne main: parce que ſa foibleſſe commence, quaſi tout contre le banquet, & par conſequent fort pres des ſuſdites parties debiles.

CESTE branche à piſtollet & fallie ſera moins foible que la precedente & derniere: toutefois elle ſera preſque la meſme action, & ſouſtiendra d'auantage. & partant pour en vſer, il faudra que la bouche du cheual en ſoit moins ſenſible.

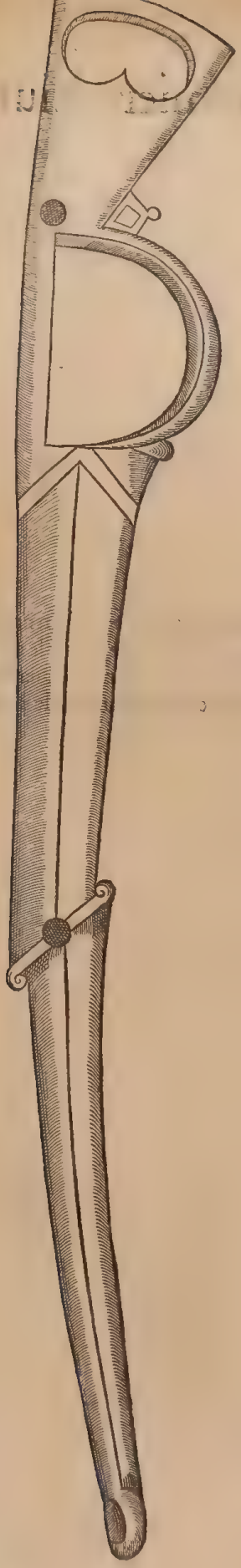

Si au contraire de la susdite occasion le poulain naturellement releué de col & de teste, & assez ferme de barres & de barbe, porte le nez trop auancé auec la premiere branche, celle icy le pourra contraindre d'auantage, (& sans l'offenser) à se ramener: parce qu'elle s'auance & se fortifie par le iarret faux, qui se void au milan d'icelle.

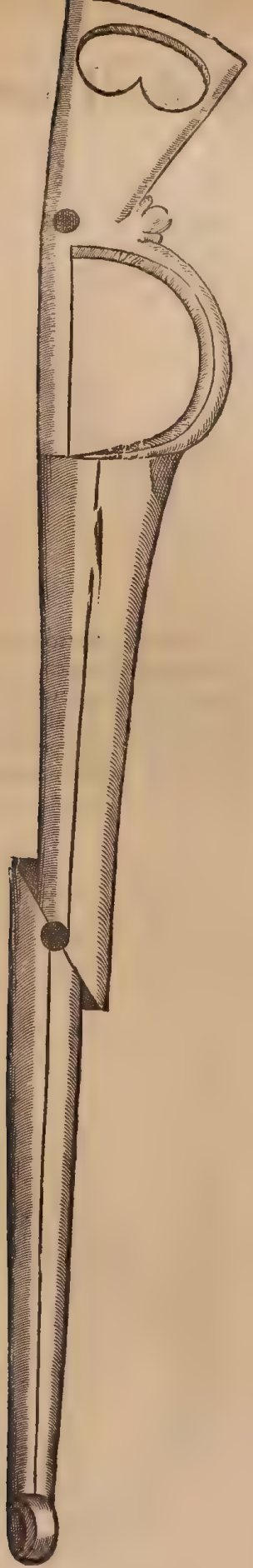

SI le cheual à l'arc du col trop courbé, ceſte troiſieſme branche luy ſera beaucoup plus vtile que celles cy deuant portraictes. (I'entens pour ſeulement luy accómoder la poſture du col & de la teſte.) Car pour le tenir ſubiect, l'arreſter, ou le faire manier, i'ay deſia proteſté qu'il faut que cela ſe gaigne, par l'habitude des bonnes leçons: afin qu'apres la bride ſerue autant preſque, pour l'aduertir de la volonté du cheualier, que pour le contraindre. Car en fin les plus beaux effects de ceſt art, ſont ceux, qui peuuent gaigner le conſentement du cheual auec moins de violence.

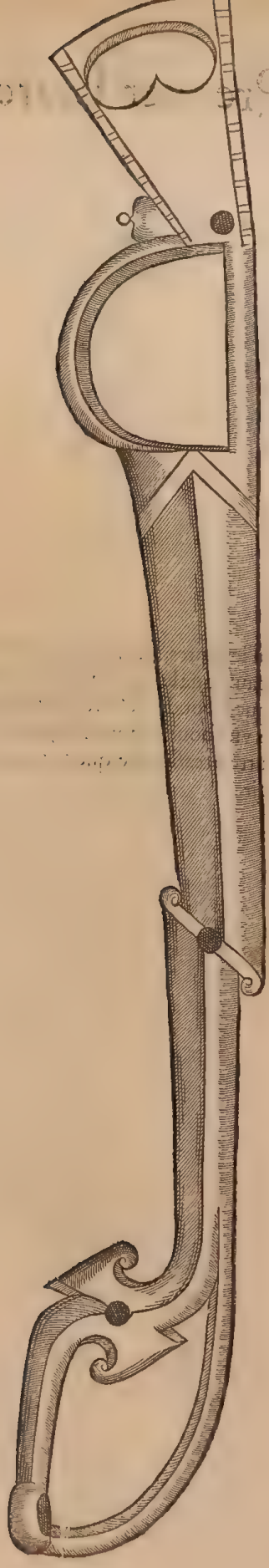

CESTE branche droicte d'icy apres, ſeruira auſſi pour faire que le cheual ne porte le nez trop en dedans, à cauſe que le trou du touret, eſt aſſez en arriere, & de plus elle le ſouſtiendra, parce que le coude n'eſt trop haut, trop bas, ny trop ouuert. Toutesfois elle eſtonnera plus vne bouche nouuelle & ſenſible, que ne feront les precedentes: Ie remets à vne autre occaſion, ce que ie pourrois dire en ce lieu des cheuaux, qui ſarment tout à fait.

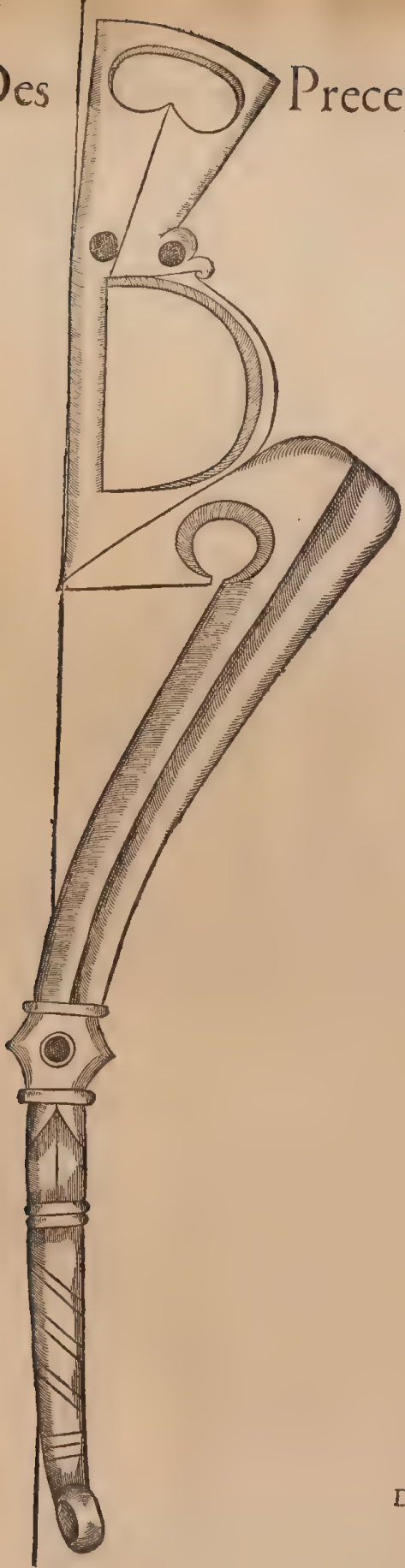

PLVSIEVRS peuuent auoir eſté, ou ſont en doute, ſi le coude de la branche la rend foible ou gaillarde. A cela ie dis, que le tour n'en eſtant exceſſif, & extraordinaire, il peut faire l'vn & l'autre: aſſauoir que ſi le trou du touret eſt fort en arriere, la brãche en eſt autant foible, que ſi le coude n'eſtoit point. Toutesfois elle ne peut eſtre fort gaillarde ſans le coude: parce qu'il donne le ſeul moyẽ d'auancer le fonds, & le touret d'icelle: ie dis le ſeul moyen ſans rendre la branche difforme.

CESTE autre branche droicte paroiſt eſtre ſemblable à la precedente: neantmoins elle differe entant, que du coude iuſques au mitan elle eſt gaillarde: qui fait qu'elle r'ameine: & au mitã elle ſ'affoibliſt iuſques au trou du touret: qui faict auſſi qu'elle releue & ſouſtient, ſelon la preuue, qui ſe void par la ligne perpendiculaire de ce deſſein: de façon qu'elle peut enſemble r'amener, releuer & ſouſtenir: & par conſequent ſera propre pour le cheual, qui portera le col & le nez bas, & trop auancé: pourueu qu'il n'ait aucuns empeſchemens naturels, qui ſont le plus ſouuent irremediables, comme i'expliqueray au liure de la diuerſité des bouches & des brides.

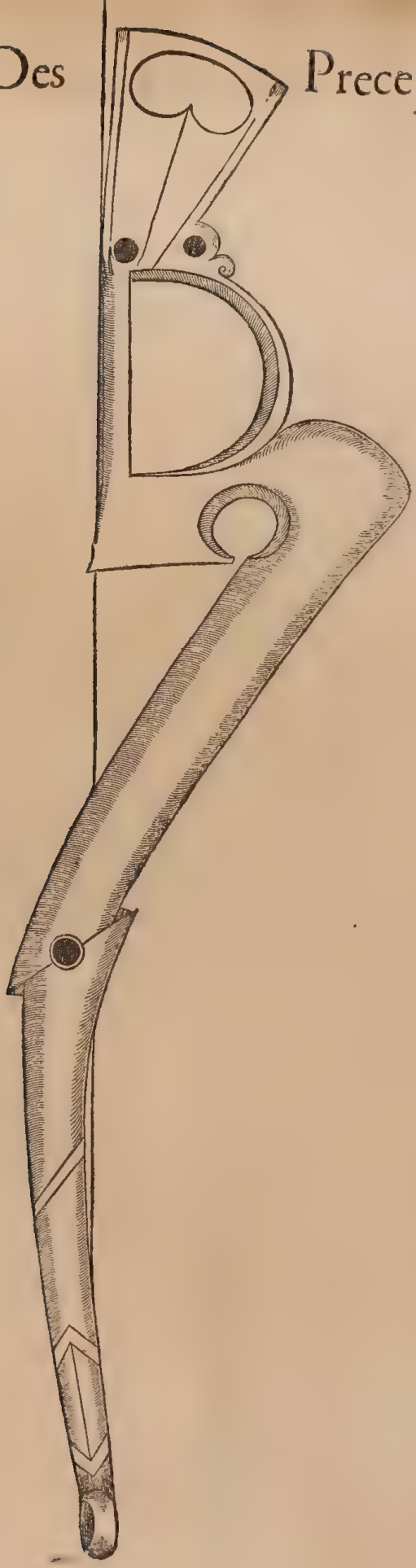

CESTE derniere branche ſuyuante, eſt plus confuſe pour les premiers exercices des ieunes cheuaux, que ne ſont les precedentes: mais elle a beaucoup plus de grace. C'eſt pourquoy l'on en vſe ordinairement. I'ay voulu repreſenter les vnes & les autres, & chacune par les portraits, enuiron de la grãdeur qu'on les fait communément aux cheuaux aſſez forts pour la guerre & pour la carriere: afin que les meſures ſe voyent & ſe puiſſent mieux entendre. Entre leſquelles ie diray ſeulement pour ceſte fois, que celle de l'œil eſt vne des principales: laquelle ſera generalement de bonne hauteur, eſtant telle, qu'elle ſe void en ces figures. Et quand à la longueur de la branche premeditee, elle doit correſpondre à la taille du cheual: aſſauoir ſelon qu'il ſera court ou long de la main en auant, ſe r'aportant auſſi à ſes forces. Car il faut conſiderer que la branche plus longue, & plus foible, eſt celle qui confond & eſtonne moins le cheual, & qui luy ſoulage plus la foibleſſe de la bouche, de la barbe, des eſpaules, des iambes, & des reins: & par conſequent celle, qui le reſout plus facilement au vray appuy de la main, quand naturellement, ou par accidẽt il le craint trop, & les effects contraires à ceux-cy naiſſent de la branche courte & fort gaillarde. Quoy qu'il en ſoit, il faut touſiours que ceſte droicte ligne, qui vient du banquet, ſerue de guide pour tenir la branche foible, ou gaillarde, ſelon que le cheual portera de ſa nature, le col & la teſte, comme il ſe peut entendre par le diſcours precedent. Voyla comment du recueil bien conſideré de toutes ces raiſons, l'on peut faire eſlection de telle de ces branches, qu'on cognoiſtra plus propre pour la ioindre à l'emboucheure, qui conuiendra mieux au cheual ſelon les proportions de la bouche, & la poſture du col, & de la teſte d'iceluy, comme ie diray plus clairement au troiſieſme liure.

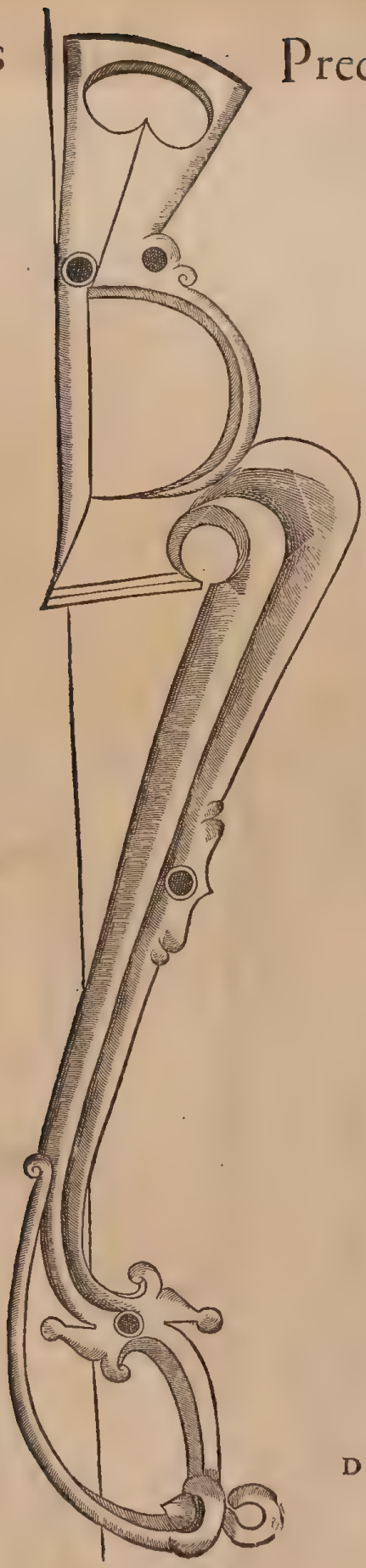

Ce n'eſt pas tout de bien proportionner l'emboucheure, & la branche ſelõ toutes les ſuſdites conſideratiõs: car en fin, il en reüſſira fort peu d'effect, ſi la gourmette n'eſt iuſtemẽt logee en la place, qu'il ſemble que nature luy aye preparee & cõme entaillee au fons de la maſchouere du cheual, laquelle nous nõmõs la barbe. Il faut dõc pour y pouruoir, que les longueurs des crochets, ſoiẽt directemẽt limitees iuſques à la voulte, & sũmité du coude de la brãche, & qu'ils ſoiẽt pliez de la façõ, qu'ils sõt icy bas figurez. Or tout ainſi qu'õ doit curieuſemẽt cõſeruer la bouche du cheual, ſaine & entiere, il faut auoir le meſme ſoin, en la partie de la barbe, où la gourmette ſe doit arreſter pour faire iuſtemẽt sõ effect neceſſaire. C'eſt pourquoy il ne faut iamais vſer de gourmettes, qui ſoiẽt ſi rudes, qu'elles puiſſent en aucune façõ bleſſer ceſte partie recomẽdable. Comunemẽt les pl⁹ rõdes & aſſez groſſes, sõt celles qui offensẽt moins. Et parce que ces meſures de crochets, ne ſe peuuẽt obſeruer ſur les brãches à piſtolet, à cauſe qu'elles n'õt point de coude, & qu'elles font aucunefois pincer les iouës: & les leures du cheual, cõme i'ay dit cy deuãt, il faudra en icelles branches tenir ordinairement les crochets plus lõgs que les cõmuns, ou les faire de pluſieurs pieces, cõme i'ay dit cy deuãt: autrement il ſera malayſé d'adiuſter l'appuy de la gourmette, ou d'empeſcher que le cheual ne ſe bleſſe enuiron l'extremité de la fente de la bouche.

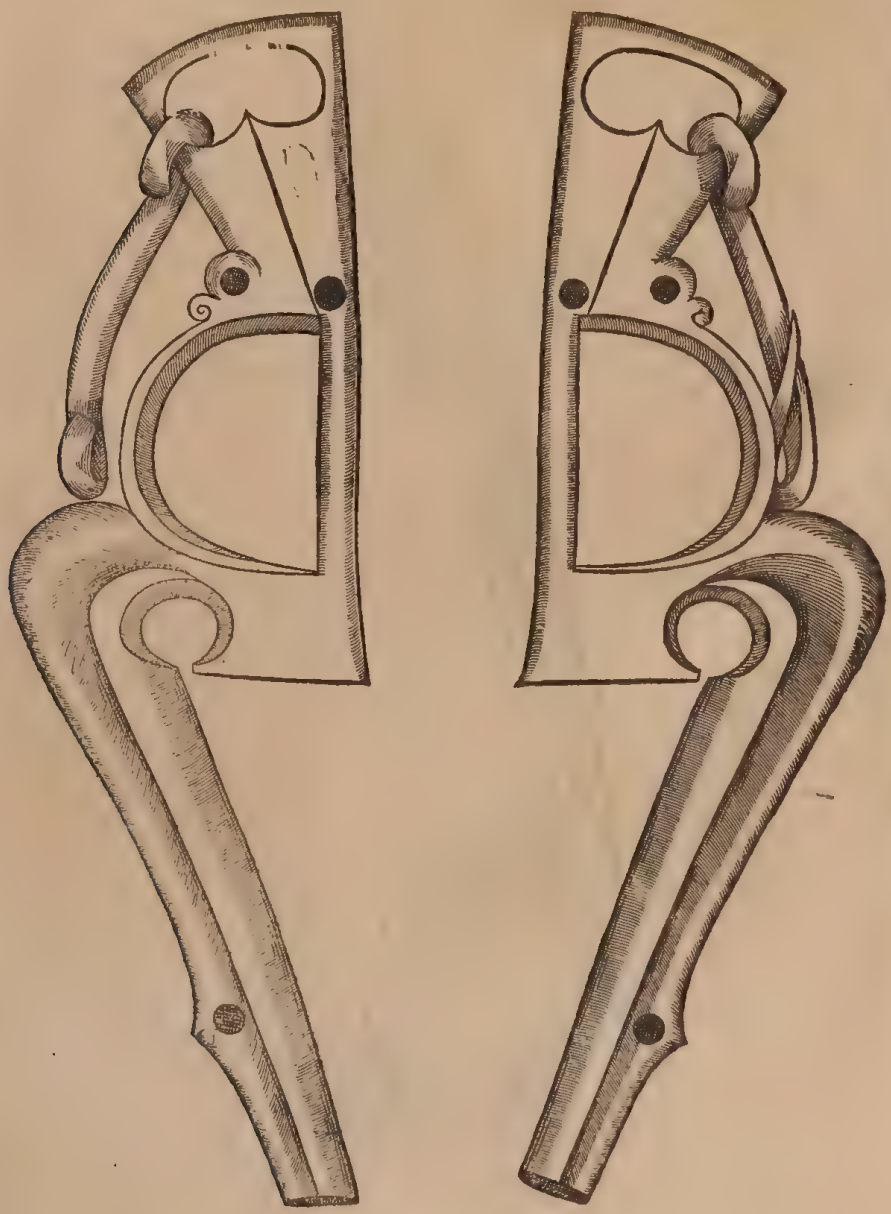

Nos premiers maiſtres, ont vſé de pluſieurs ſortes de canons fort ouuerts, tant pour donner plus de plaiſir & de liberte à la langue du cheual, que pour rendre l'emboucheure plus rude. Cela pouuoit eſtre cauſe que leurs cheuaux auoient ordinairement la bouche plus fraiche & eſcumeuſe, d'autant que ces ouuertures, n'entretiennent pas ſeulement le mouuement naturel de la langue, mais luy donnent ſouuent plus d'occaſion, & de commodité de ſe linouuoir, & ſe plaire deſſouz ceſte voulte, & place vuide. Or telle liberté n'eſt pas au canõ ſimple & ordinaire, ains faiſant preſque tout ſon appuy, ſur la langue trop haulte, ou trop groſſe, la preſſe de façon, que la peſante ſubiection l'endort, & luy fait auec le temps, perdre ſon action plus libre, la rẽdant noire, immobile, & comme ſans eſprits. Mais en fin ceſte incommodité porte autant de ſoulagement aux barres. Et parce qu'elles ſe doiuent conſeruer en leur naturelle temperature & integrité, ie ſuis d'aduis, que l'on ne ſe departe point de ces brides repreſentées, que premier le cheual ne ſoit libre & facile, pour le moins au manege, terre à terre, & à l'arreſt, & par conſequent exempt d'vne infinité de tourmẽs, & de deſplaiſirs qu'il reçoit ſouuent à la bouche, auant qu'eſtre bien dreſſé. Et afin que l'on ne penſe que ie vueille en cecy reprendre tacitement, nos deuanciers, ie veux qu'on ſçache que ie ne reprouue leurs brides, ſi ce n'eſt entãt qu'on recherche maintenant le cheual de beaucoup plus de iuſteſſe & d'obeyſſance, qu'õ n'a fait par le paſſé, & que par ceſte curioſité les aydes, chaſtimens & remedes ſubiects, violens, & neceſſaires en nos eſcoles modernes, ſont d'autant augmentez, meſmes en ce qui depẽd des effects de la bride, & du caueſſon: de maniere que ſouuent la bouche du cheual, ſe trouue offenſee du canon, quoy qu'il ſoit ſimple aſſez gros, & bien poli.

PREMIER ADVIS AV CAVALERICE pour la propreté.

CHAPITRE VII.

LE Caualerice digne de la profeſſiõ qu'il fait, doit eſtre touſiours ſoigneux de ſe diſpoſer, & accommoder ſi proprement tant en ſes habits, qu'en toutes ſes actions, façons, & geſtes qu'il dõne grace, entant qu'il luy ſera poſſible, à ſon exercice: au contraire de pluſieurs, groſſiers & nonchalans, qui d'ordinaire pour faire manier de bons & beaux cheuaux, encore qu'ils ſoient en bonne compagnie, ne ſe ſoucient pas d'eſtre ſi mal veſtus & bottez, qu'ils reſemblent mieux des courriers ordinaires, ou des maquignõs, que de bons hommes de cheual: ou quoy que leurs habits ſoient beaux & riches, ſe preſentent à l'eſcole, ou à la carriere ſans auoir autre eſguillette attachee, qu'à peine celle de deuant: ou bien ont le plus ſouuent les tricouſes renuerſees, & auallees ſur les bottes, preſques iuſques en terre, le chappeau grand exceſſif, & dont les ayſles flotantes battent, & eſuentent les iouës à la meſure de l'air que le cheual manie, la gaule rabotteuſe, tortuë, ou autrement mal propre. En ceſt equipage bizarre, & mal baſty, ſe plaiſent à faire, ou pour mieux dire à profaner vn exercice, qui merite bien, ce me ſemble, que le Caualerice ſ'en honore, & que pour le faire, il ſ'accommode plus ſoigneuſement, puiſque la pratique en eſt bien ſeante, & recommandee aux plus grands & genereux Princes. Auſſi ne croy ie pas que les hommes de ceſte humeur fantaſque & diſgraciee, ſoient naiz pour vne ſi hõneſte & belle vacation. C'eſt pourquoy ie deſire que le Caualerice, ou le cheuallier, qui ayme l'e-

Vestemẽs du Caualerice.

xercice de la bonne escole des cheuaux, sache que pour estre proprement vestu pour cest effect, il doit auoir vn chapeau, qui ne soit de trop grande ny de trop petite forme: vn colet, ou vne iuppe ceinte & sans poignard, de chausses rondes : des bottes longues, bien tenduës: des esperons de mediocre grandeur, proprement faits & bien chauſſez : des gands beaux & assez grands, & vne belle, droicte & siflante gaule en la main. Ie m'asseure que la plus part de ceux qui liront ce chapitre, ne trouuerront pas bon que ie vueille reformer la façon de leurs habits, & qu'ils n'oublieront pas a dire, que le sçauoir & la bonne pratique de cest art, ne despend pas de toutes ces particulieres curiositez, il est vray. Mais ie leur voudrois aussi demander, pourquoy c'est qu'on recherche tant les plus belles façons des selles, harnois, saquerelles, estrieux & bossettes : & pourquoy l'on se met en si grande peine, pour en accommoder iustement & proprement le cheual. S'ils disent que c'est pour l'embellir, & le faire mieux paroistre, ils confessent leur erreur. Car, il n'y a point de raison, que le cheualier se rende plus curieux de l'agencement, & de la grace de son cheual, que de la sienne : au contraire il est plus licite, ce me semble, d'auoir le principal soing de la propreté de soy-mesme.

LA IVSTESSE DE L'EQVIPAGE DV CHEVAL ET *autres particularitez, que le Caualerice doit obseruer premier que monter dessus pour l'exercer.*

CHAPITRE VIII.

TOVT ainsi que ie veux que le Caualerice soit propre, & leste en tout son equipage, ie desire aussi qu'il soit curieux de bien aduiser à celuy du cheual lequel il doit generalement & par tout visiter de l'œil, premier que mettre le pied à l'estrieu pour monter : assauoir s'il est coëffé iustement de façon, que la souz-gorge ne soit ni trop serree, ny trop vague, ny la muserolle trop large : si la patellette de la testiere est dessus le crin, & directement au mitan des deux oreilles : la bride bien logee dedans la bouche, sans faire rider les iouës, n'y qu'elle touche les escaillons : la gourmette en son poinct ordinaire, ny trop longue, ny trop courte : le caueſſon bien mis, assauoir enuiron vn demy doigt plus hault que l'œil de la branche, afin qu'il n'empesche l'action d'icelle, ny l'effect de la gourmette : le bout de la courraye, qui sert de testiere au caueſſon, arresté & condamné dans ses passans, de façon qu'il ne puisse branler, ny battre autour des yeux ou des oreilles du cheual : la selle en sa bonne place, c'est à dire, ayant les pointes des harsons de deuant, fort pres des pallerons des espaules : les sangles fort auancees, bien tendues, & les bouts des contresanglots cachez : les estriuieres bien passees, & les bouts d'icelles arrestez & couuerts : le poitral assez halut : la croupiere de iuste & aysee mesure : & les bouts des porteſtrieux aussi cachez . Outre tout cela il doit regarder la face du cheual, par laquelle (s'il est maistre) il pourra souuent iuger le courage, & la fantasie d'iceluy : car la physiognomie en est vn indice principal. L'œil, qui est accoustumé à prẽdre bien garde à toutes ces choses, les a visitees & recogneuës, quasi en vn instant. Et si le Caualerice monte sur le cheual, premier que les auoir recogneuës, il est apres mal seant de voir quelqu'vn, qui luy accommode, ce qu'on peut penser qu'il a oublié à considerer, ou qu'il n'a sçeu regarder estant à pied. Toutesfois les mesures & iustesses des estrieux & de la gourmette, ne se peut bien cognoistre ny sentir, que lors que l'on est, ou qu'on a esté vn peu de temps sur le cheual.

LA IVSTE ASSIETTE DV CAVALERICE

CHAPITRE IX.

CE n'eſt pas tout que le Caualerice ſoit curieux de s'equiper proprement & de faire bien agencer le cheual: ie veux auſſi qu'eſtant à cheual il aye l'aſſiette iuſte & belle: aſſauoir qu'il tienne ordinairement la teſte droitte, & le viſage directement à l'oppoſite de la nucque du cheual: les eſpaules également droictes & niuellees, pluſtoſt vn peu penchees en arriere, que trop en auant, ſans que la droicte ſoit plus reculee que la gauche, comme il aduient d'ordinaire, ſi l'on n'y penſe curieuſement: à cauſe de la poſture du bras de la bride, qui neceſſairemẽt eſt le plus aduancé, & auſſi de la pluſpart des actiõs de celuy de l'eſpee, ou de la gaule, qui de nature, ſe font plus facilement en arriere, qu'en auant: le poing de la bride à la hauteur & au niueau du coude d'iceluy, & communément enuiron trois ou quatre doigts plus hauts, que la teſte de l'harſon de la ſelle, & deux doigts plus aduancé: le coude du bras de la gaule, ordinairement vn peu plus auancé, que l'os de la hanche, vn peu plus ouuert & loing du corps, que celuy de la bride: la gaule le plus ſouuent droicte & mouuente: l'eſtomac vn peu auancé pour ne paroiſtre auoir les eſpaules voultees: les feſſes auancees auſſi, afin de ne ſe trouuer aſſis trop loing de l'harſon de deuant, qui eſt vne choſe mal ſeante: les reins droicts & roides: les cuiſſes fermes, & cõme collees dedans la ſelle: les genoux ſerrez, & plus-toſt tournez en dedans qu'en dehors: les iambes autant proches du cheual qu'il ſe pourra, tenduës & droictes, comme quand l'on eſt à pied, debout & droictement arreſté, en quelque lieu plain & vny, aſſauoir ſi le cheualier eſt de grande, ou mediocre taille: & ſ'il eſt de petite ſtature, il doibt tenir ſes iambes les plus aduancees & voiſines des eſpaules du cheual, qu'il ſera poſſible: le talon plus bas que la pointe du pied, ſans eſtre tourné en dedans ny en dehors: le bout du pied droittement & ſeurement appuyé, ſur le milieu de la planchette de l'eſtrieu, & de façon que la pointe de la ſemelle de la botte, outrepaſſe la planchette, enuiron vn pouce.

SI nous tenons en nos reigles generales, que l'eſtrieu droit doit eſtre plus court de demy poinct que le gauche, ce n'eſt pas ſans cauſe: car c'eſt celuy qui ſouſtient d'auantage la plus grand part des actions du corps, & meſmes celles du bras droict du cheualier. Et qu'il ſoit vray, il ne ſçauroit donner vn grand coup d'eſpee, ny de gaule, empoigner vn homme, ny faire beaucoup d'autres mouuemens, forts & violens qu'il ne ſ'appuye beaucoup plus ſur l'eſtrieu droit, que ſur le gauche: ioinct auſſi que quand il reçoit vn coup de lance, c'eſt communément du coſté gauche, qui par conſequent le pouſſe ſur l'eſtrieu droit: & ſ'il donne vn ſemblable coup, il en eſt auſſi ramené ſur le meſme coſté: parce que la lance ſe doit rompre croiſant vn peu en biays ſur l'oreille gauche du cheual: & pour la moindre raiſon, l'eſtrieu gauche eſtant le plus long, on y met plus aiſément le pied pour monter à cheual.

COMMODITEZ EN LA FACON DES *ſelles modernes.*

CHAPITRE X.

COMBIEN que le cheualier aye l'aſſiette belle de ſoy, ſ'il eſt aſſis ſur vne mauuaiſe ſelle, faicte à ſon deſauantage, ſans doute cela deſrobera beaucoup de ſa grace. Car il y a des ſelles ſur leſquelles l'hõme ne ſe peut tenir ferme ny droict. Et voicy, ce me ſemble, la plus belle façon qu'on aye encores veuë (meſmement pour l'vſage de la carriere:) le premier qui l'a introduicte à noſtre vſage eſt le Seigneur Maxime, ſuffiſant perſonnage en ceſt art, lequel nous auons veu cõmander auec beaucoup de bõne reputation à la grand' eſcuyrie de feu Monſeigneur le Duc de Ioyeuſe admiral de France.

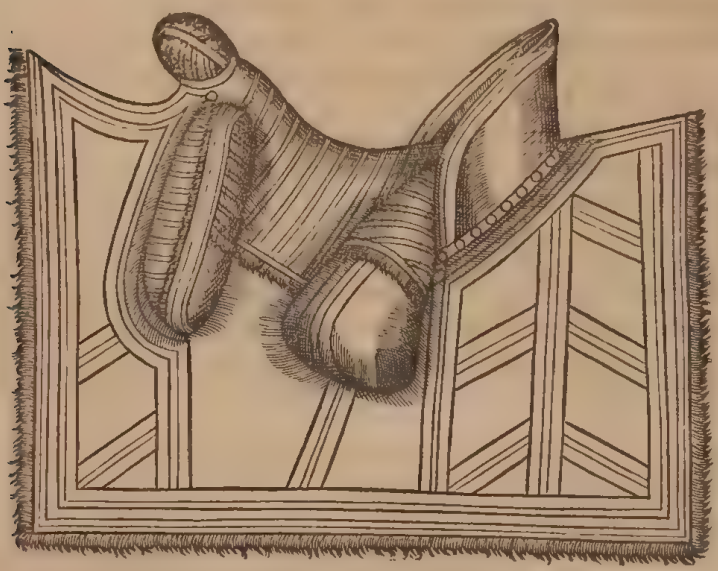

LE vulgaire dit, que ces ſelles modernes ſont faites à l'Italienne: mais, il y a bien à dire: car ces harſons ſont beaucoup plus bas, & mieux faits que ceux, qui ſe font en Italie. Qui eſt cauſe que le corps du cheualier ſe monſtre plus hault, & plus droict ſur le ſiege, & les battes en ſont plus courtes & moins groſſes: qui luy font auſſi beaucoup mieux paroiſtre, la forme de la cuiſſe & du genouil: & tout le ſiege donne plus de commoditez à tenir la iambe droicte & auancee, & particulierement l'eſchancreure, qui ſe void entre l'harſon de derriere & la batte, fait mieux porter l'eſpee au coſté du cheualier. Toutesfois ſ'il eſt gras & trop charnu, vne ſelle à la Françoiſe luy cachera mieux la groſſeur ſuperfluë des cuiſſes, & des feſſes, & meſmes luy rendra l'aſſiette, & la tenuë plus forte, d'autant qu'elle embraſſera & couurira d'auantage.

COMMO-

COMMODITE EN LA FACON DES *eſtrieux.*

CHAPITRE XI.

PVISQVE ſelon ce que i'ay dit, parlant de l'aſſiette du cheualier, il doit auoir le talon plus bas, que la pointe du pied, pour bien tenir la iambe auancée, droicte & ferme, il eſt ayſé à iuger que pour ce faire, il ſe doit fermement appuyer ſur la pointe du pied, & par cõſequent l'eſtrieu doit eſtre tenu plus court, que la meſure ordinaire. Or ſi le cheualier eſt de mediocre ou de petite ſtature, ſans doute cette ſituation nerueuſement ſouſtenuë luy fera paroiſtre la iambe courte & beaucoup d'auantage, ſi la voute de l'eſtrieu eſt ſi haute, qu'on l'a fait communément: car ceſte haulteur & la coquille, ou l'eſcuſſon, qui couure la chappe, la groſſeur de l'eſtriuiere double, & le bouton d'icelle, cachent & r'accourciſſent tellement la forme de la iambe, que la perſonne, qui eſtant à piet void venir à ſoy, vn homme de cheual en tel aſſiette, s'il n'eſt fort grand, il luy paroiſt eſtre difforme des iambes, & preſque comme vne croteſque. C'eſt pourquoy ie me ſuis touſiours ſerui de ceſte façon d'eſtrieu, cy apres repreſentee, auec les eſtriuieres ſimples, & ſans boutons, à cauſe qu'ils monſtrent en ceſte ſorte la iambe plus belle & plus longue que les autres, d'autant que ceux-cy ſont plus bas: & outre ce il ne peut aduenir le danger de paſſer, & chauſſer tout le pied & la iambe dedans & à trauers ces eſtrieux, comme il aduient aucunesfois auec ceux qui ſont plus hauts, au hazard de pluſieurs inconueniens & perils. Ie pourrois encores dire icy, les façons des harnois, qui conuiennent mieux à la taille que le cheual peut auoir, & ſelon celle du cheualier, ou l'occaſion, en laquelle il voudra paroiſtre eſtant à cheual. Mais parce que les harnois, hors mis la teſtiere & les renes, ſont d'ordinaire bannis des eſcoles de ceſt art, i'en remets la deſcription en lieu plus ſpatieux & à propos.

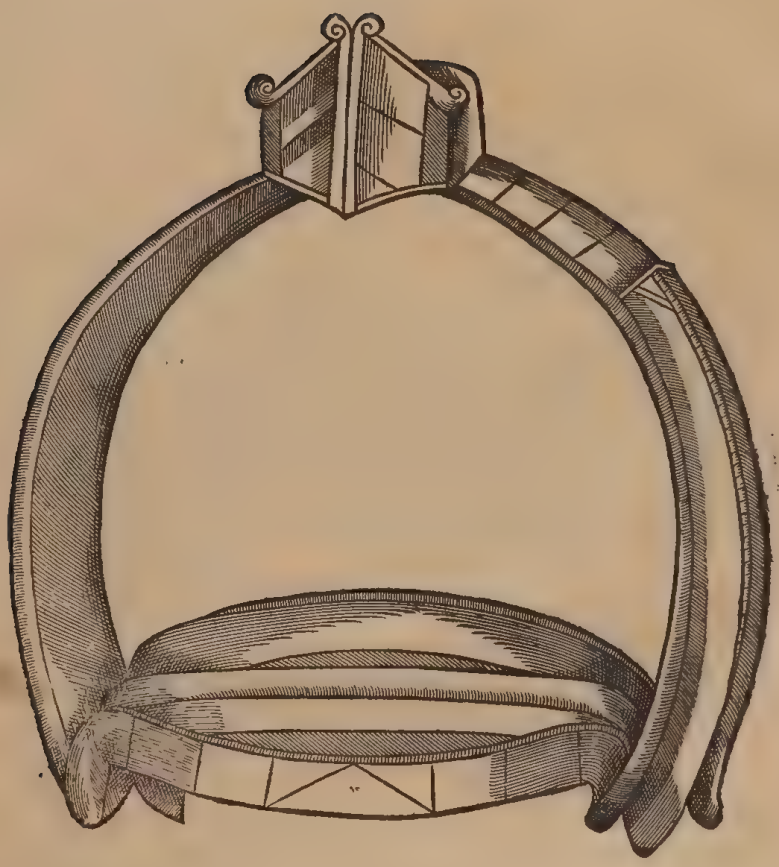

COMMVNES ACTIONS ET GESTES BIEN ET MAL
ſeantes au Caualerice, en exercant le cheual d'eſcole.

CHAPITRE XII.

IE ne veux pas ſeulement que le Caualerice ſ'habille & ſ'accommode proprement, mais ie voudrois auſſi qu'eſtãt à cheual toutes ſes actions fuſſent belles ou neceſſaires: au contraire de la pluſpart de ceux, qui ſe meſlent de dreſſer les cheuaux, leſquels en leur donnant leçon, ou en les faiſant manier de quelque air qu'ils aillent, marquent les temps & les meſures auec vn certain mouuement de teſte, qui accompagnent toutes les battues que le cheual fait en ſon manege. Et quand ils luy veulent dreſſer le col, ramener la teſte, ou tourner le nez de quelque coſté, ils ſe ramenent & ſ'arment eux meſmes, ou tournẽt leur teſte, & leur viſage, mõſtrans preſque par leurs grimaces, la contenance qu'ils deſirent que le cheual face: & ſ'ils le veulent chaſſer en auant, on leur void faire la premiere action ſi grande auec le corps & les deux bras, qu'ils mettent quaſi le ventre deſſus la teſte de l'harçon de la ſelle: & le voulant arreſter, ſe renuerſent tout à coup, comme ſ'ils eſtoyent preſts à cheoir ſur la croupe: & quand ils aydent, ou chaſtient de la iambe ou de l'eſperon de quelque coſté, ils ſe panchent & ſe balancent ſi fort d'vne part & d'autre, qu'il y a ſouuent aucuns de ceux, qui ſont plus ententifs à les contempler, qui ne ſe peuuẽt empeſcher de les accompagner par quelque ſemblable action de corps & de membres, ou de rire, voyans telles ſoupleſſes & boufonnes façons de faire, qui ſeroyent plus propres à faire le pantalon à la comedie, qu'elles ne ſont neceſſaires à la bonne eſcole du cheual. Car au lieu que les iuſtes mouuemens du corps faits à temps & accortement ſont vtiles pour aiuſter le cheual, ceux au contraire, qui ſont extremes & groſſiers, outre qu'ils ont mauuaiſe grace, l'incommodent & le mettent ſouuent en deſordre. Tellement que ie ne puis aprouuer la raiſon ny l'excuſe que peut auoir celuy, qui eſt couſtumier de faire ces grandes & ſuperflues actions ſi peu profitables: lequel neantmoins fera profeſſion de corriger & chaſtier les fautes du cheual, iuſques à ne luy vouloir pardonner le moindre mouuement inutil, & qui ne luy ſieze mal. Il me ſemble qu'il ſeroit plus raiſonnable que le cheualier feut ſoigneux de rẽdre ſes deportemens & geſtes plus modeſtes & plus accords, que de perſeuerer en telles mauuaiſes façons, preferant la grace d'vn animal irraiſonnable, à la ſienne: & quant à moy ie ne ſçaurois approuuer le dire de ceux, qui peut eſtre pour couurir l'imperfection & habitude de leurs mauuais geſtes, veulent qu'on penſe que tout ce qu'ils font de mal ſeant, ſert à la bonne eſcole du cheual. Ie dis au cõtraire & ſouſtiens auec la raiſon & l'experience, que pour faire aller & manier le cheual iuſtemẽt gardant l'egalité de quelque bon air nettement ſouſtenu en toutes ſortes de maneges, il faut que le cheualier ſoit ferme & droict à cheual, ſans qu'il face nulle action de bras, de corps, ny de iambes, que ce ne ſoit pour quelque effect neceſſaire, & que neantmoins il ne ſe monſtre aucunement contraint, mais pluſtoſt qu'il face paroiſtre vne grande facilité en toutes ſes actions. Car ſi les mouuemens du cheual depẽdent de ceux du cheualier, comment ſe peut-il faire que ces grãds & ordinaires brãlemens de corps, de bras & de iambes ne mettent ſouuent le cheual en quelque deſordre? Ie ne veux pas dire qu'il n'y aye des chaſtiemens qui ne ſe peuuent bien faire ſans eſtre quelquefois accompagnez de l'action apparente de tout le corps, mais d'en faire ordinaire, ie n'y conſens, non plus que ie croy que d'autres geſtes & mines mal ſeantes, qu'on void faire à la pluſpart de ceux qui ſe plaiſent à iouër des inſtrumens, ou qui font, ou voyent faire beaucoup d'autres exercices, ſoyent neceſſaires.

HABITVDE MAL SEANTE DE PARLER ORDINAIREMENT *au cheual en l'exercant.*

CHAPITRE XIII.

IE dis encores, que tout ainſi que la voix du Caualerice faicte à temps & à propos deſtourne ſouuẽt les mauuaiſes impreſſiõs du cheual malitieux & vindicatif, & qu'elle donne grace à l'exercice, le parler beaucoup au cheual tient plus du charlatan que du cheualier. Toutesfois on void aucũs hommes, qui ont fort bonne pratique en ceſt art, qui tant qu'ils ſont à leurs eſcoles donnans leçon au cheual, ou comment qu'ils le recherchent, ne ſe ſçauroyẽt empeſcher de luy dire preſque tout ce qu'ils veulent qu'il face, tout ainſi que s'ils auoyent affaire à vne perſonne. Voyla comment eſtans à cheual ils donnent du plaiſir aux aſſiſtãs amateurs de l'exercice, & par meſme moyen appreſtent à rire à ceux, qui au partir de là font en ſe mocquant à qui mieux redira & contrefera l'accent & les paroles inutiles dites à vn animal irraiſonnable.

POVR ASSEVRER LE CHEVAL AV MONTOIR.

CHAPITRE XIIII.

VNE des premieres choſes, que le Caualerice doit auoir en recõmãdatiõ pour l'eſcole du cheual, eſt de le rẽdre paiſible, & facile au mõtoir. Car c'eſt vn grãd deſplaiſir & beaucoup d'incommodité quand, au lieu de ſe laiſſer monter librement, il ſe defend auec les dents, ou les pieds: ou quãd il fuit en tournãt autour du cheualier, ou en reculãt pour luy oſter la cõmodité de mettre le pied à l'eſtrieu. Cela luy peut proceder de la negligence ou ignorance de celui, qui premier l'aura exercé en bardelle, lequel peut eſtre n'aura pas eu l'induſtrie, ny la patiẽce de le bien aſſeurer: ou pour auoir eſté ſouuẽt battu, ou trop toſt mis en ceruelle, apres qu'il aura libremẽt permis au cheualier de luy mõter deſſus: ou pour auoir receu quelq̃ mal ou deſplaiſir de la ſelle, ou de la croupiere, ou de la bouche d'icelle: ou pour auoir eu quelq̃ coup mal à propos ſur la teſte, meſmement de quelque hõme à pied dãs l'eſtable ou ailleurs. Toutes ces choſes luy peuuẽt auoir cauſé vne peur, ou quelq̃ ſoupçõ ou vindicte qui le garde d'aprocher de celuy qui le veut mõter: quelquefois auſſi la meſme imperfectiõ peut proceder de ſejour & de gaillardiſe, ou ſeulement d'vn peruers & meſchãt naturel. Or cõmẽt q̃ ceſte crainte ou vice procede au cheual, il faut pour le rapatrier ou chaſtier, q̃ le Caualerice vſe des plus doux moyẽs qu'il ſe pourra aduiſer, ayant neantmoins dequoy le pouuoir contraindre s'il eſt beſoin, comme il ſ'enſuit.

QVAND le cheual ne veut approcher du montoir, ou attendre qu'on luy monte deſſus, il faut que le Caualerice le prenne par le fonds de la renne, & que de l'autre coſté vn homme, qui entende l'art, le tienne par la corde droitte du caueſſon, & que tous deux enſemble, ſans le regarder droit aux yeux, le menent au long d'vne muraille, iuſques au lieu, qui ſera plus commode pour le montoir: & s'il ne veut ſuiure librement, le Caualerice le flattera auec la voix douce, en luy donnant à manger vn peu d'herbe, ou du pain, ou de quelque autre friandiſe propre au gouſt des cheuaux. Et ſi pour ces careſſes il ne veut non plus ſuyure, ains qu'il ſ'arreſte ou recule, le Caualerice ne le doit pour cela brauer ny battre: mais celuy qui tiendra la corde du caueſſon taſchera de le faire cheminer & ſuyure, le menaçãt ou frappãt diſcrettemẽt du bout de ſa gaule ſur la cuiſſe, ou feſſe droitte, sãs toutesfois luy faire beaucoup de mal. Et ſi pour tout cela il ne veut obeïr, le Caualerice ou celuy qui tiẽdra la corde, ne le doiuẽt battre ny menacer, car le chaſtiement aſpre dõné en tel tẽps & occaſiõ luy pourroit

faire trop craindre le Cheualier,ou celui qui doit tenir l'eſtrieu,tãt au mõtoir,q̃ pour deſcẽdre: mais vn autre hõme doit eſtre derriere le cheual tout preſt pour le chaſſer en auãt,en le brauãt & menaçãt de la voix,& le frappãt ſ'il eſt beſoin auec vne groſſe & lõgue gaule ou perche,au lõg de la cuiſſe & du flãc du coſté oppoſite de la muraille. Et ſi par ce chaſtiemẽt il ſ'auance & ſ'approche du mõtoir,alors le Caualerice,doit le careſſer & luy donner quelque friandiſe,quoy qu'il n'obeiſſe que par force.

S'ESTANT approché il faut que celuy qui tient la corde luy monſtre & preſente la gaule pres de la cuiſſe,afin qu'il ne bouge de ſa place. Ce pendant le Caualerice pour l'appaiſer luy maniera la teſte & le crin; & frappera ſouuent de la main ſur le ſiege de la ſelle,en le flattant de la voix. Et quand le cheual attendra & ſe tiendra ferme ſans bouger ny remuër aucunement,le Caualerice taſchera de mettre le pied à l'eſtrieu ſeulement pour l'aſſeurer. Car auant que monter du tout, il faudra que le cheual perde l'apprehenſion ou le vice qui luy fait haïr le montoir.

Si pendant que le Caualerice leuera la iambe, ou qu'il ſe voudra ſouſtenir ſur l'eſtrieu,le cheual recommence à fuïr & ſ'eſloigner, l'homme qui tiendra la corde,fera ce qu'il pourra pour l'en empeſcher,luy donnant ſagement de la gaule ſur la cuiſſe en le menaceãt de la voix. Et ſi pour tout cela il ne ceſſe de ſ'eſlargir,ou de reculer, l'homme qui ſera derriere,luy fera vne autre charge du meſme coſté à grands coups de ſa perche ou groſſe gaule. Et ſi d'auenture il ſe dreſſe contre le Caualerice pour le frapper des pieds de deuant,l'homme qui ſera derriere ſe mettra à coſté deuançant celuy qui tiendra la corde, pour pouuoir batre le cheual au trauers des iambes de deuant,iuſques à ce qu'il ſoit reuẽu à terre. Que ſi lors qu'il ſe trouuera gourmandé & empeſché par celuy qui le chaſtiera,il ſe veut defendre à coups de pied en tirãt quantité de ruades,il le faudra auſſi brauer de la voix,& le battre rudement au deſſous des iarrets,perſeuerant tant qu'il continuera de ruër,iuſques à ce que la douleur de ces grands coups de gaule,continuez en ces parties nerueuſes & douloureuſes, le contraignent de ſe rendre & accroupir mettant fin à ſes ruades. Et par ces moyens le cheual ſe gaignera par douceur,ou par force,ſ'approchera du montoir, & attendra le cheualier.

APRES qu'il ſera monté,il deſcendra & remontera pluſieurs fois ſans partir d'vne place,afin de l'accouſtumer & aſſeurer d'auantage. Et ſi ſoudain apres que le Caualerice ſera monté le cheual part de ce lieu licentieuſement, il le remettra en la meſme place dont il ſera party,ſur laquelle le tiendra patiemment,iuſques à ce qu'il ne ſoit plus en ces inquietudes,& qu'il ſoit bien aſſeuré. Et ſi apres auoir fait ce remede cinq ou ſix fois le cheual n'a perdu ſon vice,il ne ſ'en faudra eſtonner: car peut eſtre ſera-il tant fougoux, ou de nature ſi deſobeyſſante, qu'il ne ſe pourra vaincre que par le temps & la patience: mais en pratiquant ſouuent ces remedes, ſans doute il ſe reduira.

IE diray encores que ſ'il eſt poſſible le Caualerice,ny l'hõme qui tiendra la corde ou l'eſtrieu,ne doiuent iamais battre le cheual au montoir,meſmement quand il y a quelqu'vn derriere pour le chaſtier, ſinon qu'il les vouluſt mordre, ou frapper, ou pour autre occaſion forcee. Car quelque chaſtiemẽt qu'il merite, l'on doit touſiours euiter qu'il n'apprehende trop les coups qui luy viennent pardeuant. Il faut auſſi noter,que ceux qui aydent au Caualerice doiuent auoir du iugement pour ne menacer,ny battre le cheual,que ſelon la neceſſité. Car les chaſtiemens ne ſeruent, qu'entant qu'ils ſont bien iugez & diligemment effectuez.

ADVERTISSEMENT AV CAVALERICE QVI VEVT desgourdir & alegerir le cheual en l'exercant au trot & au galop.

CHAPITRE XV.

LE premier exercice qu'on void donner en nos escoles indifferemment, & presques à tous les ieunes cheuaux qui sont pesans & froids de deuant, c'est le trot, & communement dedans & au trauers de forts guerets, ou en autres lieux montueux, raboteux & malaisez: afin que ceste commodité de terroir auec l'apprehension des chastiemens qu'ils auront accoustumé de receuoir ayant bronché, les contraignent d'estre en ceruelle, & de hausser les iãbes d'auantage. I'approuue fort ce remede, & le tiens pour necessaire, quand il est bien iugé. Mais estant fait sans iugement, comme il se void assez souuent, il est faux & preiudiciable. Il faut donc que le Caualerice considere premierement, si ceste pesanteur ou engourdissement d'espaules, ou de iambes, procede de manquement de courage, de force, ou de souplesse naturelle, ou pour auoir esté peu ou mal exercé, ou trop trauaillé. Et s'il cognoist que le cheual aye les espaules pesantes, ou comment que ce soit les mouuemens d'icelles & des bras naturellement froids & paresseux, à faute de souplesse naturelle, neãtmoins que les membres en soyent bons & assez forts, & que ceste force soit aussi naturellement nouëe & retenue: lors le Caualerice se pourra asseurer que le mediocre & continuel exercice de trot, & quelquesfois de galop en ces lieux malaysez, desgourdira souuent la force de tel cheual, & luy rẽdra l'actiõ des espaules & des iãbes plus libre. Mais si auec tout cela il est chargé de teste, ou qu'il poise ou tire à la main, la continuation de ces lieux mal-ayséz luy pourra rendre l'appuy de la bride encor plus lourd & endormy. Car tout ainsi que ces lieux difficiles sõt propres pour desgourdir la force & les membres du cheual, ils seruent aussi pour le resoudre à l'appuy de la bride, quand il à la bouche foible ou trop sensible, & fait par consequent qu'il s'abandonne d'auantage, si naturellement il est pesant à la main.

SI donc le cheual de bonne force, & leger à la main est neantmoins naturellement engourdy de membres, & pesant d'espaules, il sera bon de l'exercer assez longuement en ces lieux fort montueux & raboteux. Mais s'il poise ou tire à la main, il le faudra toutes les fois tenir moins de tẽps en quelque lieu qu'on l'exerce, à la peine de le monter plus souuent. Car pour rendre la bouche aysée aux cheuaux tãt ieunes que vieux, ou d'aage mediocre, il faut ordinairement finir l'exercice & mettre pied à terre, deuant que la lassitude les accable & reduise à se trop soustenir sur le caueſſon, ny sur la bride: parce que ce seroit grande erreur si en voulant desgourdir les membres du cheual, on luy falsifioit & endurcissoit l'appuy de la bouche, cõme il aduient souuent, quand le Caualerice se depart des bons preceptes, ou quand ils luy sont incogneus.

SI au contraire le cheual est froid & paresseux seulement pour auoir les iambes ou les reins foibles, ces lieux si mal-ayséz l'auront plustost foulé, que desgourdy, & luy nuyront en beaucoup d'autres choses: car le principal remede qu'il faut obseruer pour se bien preualoir des forces du cheual, qui en a peu, c'est premierement de trouuer moyen de luy croistre l'halcine en l'exerçant lentement, & en augmentant peu à peu la vigueur de son exercice: ce qui ne se peut faire en ces lieux si difficiles, ausquels le cheual foible a tant de peine, qu'il ne sçauroit auoir trotté ou galloppé mille pas, sans estre quasi prest à s'abandonner sur les dents, & à se rendre du tout: à quoy l'on ne doit iamais venir sans y estre ne-

ceſſairement contraint, pour euiter quelque plus grand deſordre: car ſi le cheual a du cœur aſſez, ceſte violence extreme & ſoudaine le peut facilement mettre en quelque grãde inquietude: & ſ'il en a peu, il ſe peut par meſme moyen eſtõner & rebuter. Partant faudra faire electiõ de quelque terroir plus ayſé, là où le cheual foible ou de mediocre force puiſſe durer plus longuement au trauail, lequel terroir ſoit neantmoins vn peu montueux ou raboteux en quelques endroits, afin que le cheual puiſſe mieux prendre terre, & faire les mouuemens des eſpaules & des iambes plus hardis. Et afin auſſi qu'il ſ'accouſtume à regarder touſiours en terre deuant ſa piſte.

Si le cheual a perdu la ſoupleſſe des membres, & la force des eſpaules ou des reins pour auoir eſté trop trauaillé, ou pour quelque autre accident, à plus forte raiſon l'exercice du trot & du galop aux lieux fort penibles luy doit eſtre contraire. Mais i'ay veu des cheuaux retirez de deuant, qu'on a aucunement raccommodez en les promenant peu & ſouuent à trauers les champs, & principalement par les guerets.

Les cheuaux, qui ont le mouuement des eſpaules & des bras fort hauts & ſouples, tels que la pluſpart des perſonnes deſirent, ſ'aſſeurẽt auſſi en ces lieux raboteux: d'autant qu'ils ſ'accouſtument à mieux choiſir les lieux, auſquels ils peuuent mettre plus ſeurement les pieds en terre, qu'ils ne font de leur naturel. Quelqu'vn pourra trouuer eſtrange ceſt aduertiſſement, parce qu'il ſemble que ces lieux mal-ayſez ne ſont nullement neceſſaires aux cheuaux, qui ont les mouuemẽs des iambes libres & hauts: en quoy l'on ſe peut tromper. Car cõmunément ils ſont plus foibles & moins fermes en bronchant, meſmes en ſautant les foſſez, & moins trauailleurs que ceux qui ont le trot moins haut & plus ſerré.

En ces premiers exercices de trot & de galop propres à deſgourdir le cheual, le Caualerice ne ſe doit pas attacher beaucoup au caueſſon, ny à la bride, pẽſant par ce moyẽ luy releuer & aſſeurer mieux le col & la teſte, (quoy que du commencemẽt la ſubiectiõ le face ramener & mettre en quelque aſſez belle poſture:) car ſi naturellement il a l'appuy de la bouche à pleine main, & que l'action de ce trot ou galop hardy & embraſſé ſoit ordinairement retenue en ces lieux montueux & raboteux par ceſte ſubiectiõ de caueſſon & de bride, ſans doute cela luy endormira le nez, les barres, la langue & la barbe. De façon qu'en peu de temps il aura l'appuy tellement endurcy, que peut eſtre il ſ'abandonnera ſur iceluy en telle ſorte, qu'il ſera apres difficile de le rendre bon à la main. Et ſi au cõtraire il a la bouche ſenſible & foible de ſoy, ceſte meſme ſubiettion mal iugee & trop ſoudaine luy pourra auſſi par meſme moyen offenſer les ſuſdites parties de la bouche & de la barbe, auſquelles les vrais appuis de la bride ſe doiuent faire. Il faut donc que le Caualerice aye le iugement & la pratique d'attirer le cheual doucement au vray & temperé appuy de la main, luy ramenant le col & la teſte peu à peu, & luy rendant ſouuent les mains: & ſur tout luy laiſſant en ces commencemens pluſtoſt la teſte vague, que ſi par ceſte ſeuere ſubiection, il cõmẽçoit a ſ'accouſtumer à tirer, ou peſer à la main, ou ſe faire entier. Car c'eſt vne maxime qui, eſt beaucoup plus ayſé de donner appuy au cheual, qui n'en a pas aſſez, que de rendre leger & facile celuy qui en a trop, & de ramener celuy qui porte le nez trop auancé, que de releuer celuy qui ſe couure trop & qui ſ'arme. Par la bonne pratique de ces moyens & auec le temps neceſſaire le cheual ſe pourra mettre & reſoudre en la plus belle poſture, que nature luy permettra, à meſure qu'il ſe rendra leger, ſe deſgourdira & accroiſtra l'aleine.

Pluſieurs Cheualiers ont autrefois penſé, cõme font encores à preſent beau-

L'erreur de faire tirer le cheual à la charrue pour l'alleger.

coup d'autres, que pour alegerir le cheual chargé de deuãt, qui poise à la main, & qui bronche souuent, il soit bon de le faire tirer quelque temps à la charrue: mais l'erreur en est fort grossiere. Car au contraire ceste exercice doit plustost donner l'appuy à celuy qui n'en a point assez par ce que pour faire l'action nerueuse du tirer, le cheual s'abandonne naturellement appuyant toutes ses forces contre le collier: & pour rẽdre ceste action plus forte par l'effort du garrot, il faut necessairement qu'il allonge le col & baisse la teste beaucoup plus que sa posture naturelle. Il est donc ayse à iuger que tous ces efforts & mouuemens se rapportent à la dureté, ou pesanteur de l'appuy de la main, & qu'ils sont du tout contraires à la legereté. Pour cognoistre facilement que c'est vne autre erreur semblable de penser, que ce remede soit nõ plus vtile pour desgourdir le cheual qui bronche souuent, il faut considerer que tant plus il met de violence & de force à tirer la charrue ou la charrette, tant moins la difficulté de ce qu'il traisne luy permet le libre mouuement des espaules & des bras: tellement que l'on void aussi que le cheual, qui labour̃e la terre, racle & choque souuent les mottes des guerets auec les pieds de deuant. Et d'autant que l'appuy du collier le soustient & l'empesche de tomber en bróchant, l'vsage & l'habitude de la charrue peut faire aussi que le cheual, bien qu'il soit leger & desgourdy, deuiendra lié & paresseux à leuer & destourner ses pieds des empeschemens & rencontres raboteux, qui le feront souuẽt broncher & donner du nez en terre, n'estant plus retenu à l'accoustumee du socq & du coustre, ny soustenu du collier.

L'EXERCICE QVI DOIT ESTRE PLVS AISE AV CHEVAL.

CHAPITRE XVI

ENTRE toutes les choses, qui doiuent estre plus aysees au Caualerice en l'exercice du cheual, c'est de le faire gallopper, courir & tourner: aussi semble-il que nature luy en aye particulierement donné le premier apprentissage. Qu'il soit ainsi, l'on void que le ieune cheual eschappé, ou comment qu'il soit à la campagne en sa liberté, ne trotte que fort peu, & qu'il se plaist à gallopper & courir: & pour mettre fin à ses courses, au lieu de l'arrester, il tourne d'vn costé ou d'autre, non pas deux ny trois fois, ny d'ordinaire estroit & sur les hanches, comme quand par l'artifice du Caualerice il y est contraint & accoustumé: mais pour le moins il tournera communément la teste du costé, qu'il aura commencé sa course. L'on peut iuger par là, que le courre & le tourner luy est plus naturel, que le trotter ny le parer, ny que beaucoup d'autres choses qu'on luy peut apprendre auec l'art: & que si l'on se pouuoit contẽter qu'il ne tournast qu'vne fois ou deux à chaque main de mediocre espace, & que la façon qu'on souloit faire les maneges & les anciennes passades, sans doute il n'y auroit tant de cheuaux ruïnez, cõme lon void, depuis que la neceslité, ou plustost la curiosité, nous a amené les inuentions de tãt de reparts de main & d'arrests, faictz coup sur coup, & de redoublemens de voltes, & autres sortes de maneges & d'airs qu'vne infinité de personnes vont pratiquant aucunesfois plus mal que bien à propos. De façon que maintenant chacun desire tãt de parties & de perfections en l'exercice du cheual, que entre cẽt, qu'il s'en void de belle & forte taille, à peine en peut-on faire election de dix, qui soyent estimez dignes de seruir, & faire paroistre vn honeste homme en lieu d'honneur: & quand d'auenture il s'en rencontre aucuns, qui soyent assez legers, nerueux & de bonne & courageuse inclination pour se rendre propres à ceste rare dexterité tant recherchee, ils tõbent ordinairement à la mercy de tels si peu amateurs des cheuaux, si presomptueux & mal entendus en ceste art, qu'au lieu de se sçauoir preualoir dextremẽt de ceste vigoureu-

ſe legereté,& du bon naturel,qui pourroyẽt rendre tels cheuaux en quelque perfectiõ de bon manege,au cõtraire ils les recherchent & les eſtrapaſſent auec tãt d'indiſcretion & de rigueur,que les pauures animaux en ſont eſtropiez premier qu'auoir peu ſeruir,& dõner contentement en ce que nature les a deſtinez: tellement qu'ils ſe trouuent ſi confus & quelquesfois reduits à tel deſeſpoir, qu'au lieu de partir de la main,quãd on les veut pouſſer,ils ſe defendẽt en reculãt,ou en voulãt mordre les iãbes ou les pieds du cheualier, ou en ſe couchant en terre, & en fin auec tous les moyens,qui leur ſont dõnez par la rage,à laquelle ils ſe trouuent reduits. D'autres qu'au lieu de parer apres vn partir de main,ou à la fin d'vne courſe lõgue & determinee,ſ'abandonnent,& ſ'en vont eſchappãt & deſdaignant la bride & le caueſſon. D'autres qui ne veulent plus tourner,ou ſ'ils tournent,c'eſt ſeulement du coſté auquel ils ont plus d'inclination. D'autres qui ne ſe veulent plus laiſſer remonter à celuy, qui a accouſtumé de les battre ſi rigoureuſement,n'y autres qu'ils ſoupçonnent.

TOVTES ces imperfections peuuent auſſi proceder d'vne humeur poltronne & malicieuſe,qui naturellement poſſedera le cheual à faute d'auoir eſté bien exercé,ou par quelque autre accident,ou defaut de nature. Toutesfois elles aduiennent ſouuẽt à ceux,qui ſont plus ſenſibles & coleres. Or pour mieux expliquer les cauſes & aduenemens de tous ces vices, & afin d'entendre & mettre plus facilement en effect les remedes d'iceux,voyons premierement pourquoy le cheual peut eſtre retif.

DES IEVNES CHEVAVX RETIFS.
CHAPITRE XVII.

ON VOID peu de cheuaux fort ieunes & nouueaux apprentis que quelquefois au lieu d'aller en auãt,ſelon l'action & le vouloir du Cheualier,ne ſ'arreſtent,ou reculent,ou ne facẽt quelque autre ſottiſe. La premiere cauſe de ceſte deſobeïſſance procede de l'habitude qu'ils ont prins dés leur naiſſance à ſuyure leurs meres,& d'eſtre en liberté dãs le haras, & ordinairement en cõpagnie de pluſieurs iuments & poulains,iuſques à ce qu'ils cõmencent à ſe fortifier & à ſe battre entre eux, & à ſentir & vouloir monter les iumens: qui eſt iuſtemẽt le tẽps qu'on les doit prendre & retirer de haras,tãt pour euiter les premiers efforts, qui deſia les pourroyent fouler en ceſt aage tendre & foible, que pour cõmencer à les accouſtumer à l'attache de l'eſcuirie,& à ſe laiſſer leuer les quatre pieds, gouuerner & penſer de la main,& en meſme temps leur faire cognoiſtre & pratiquer peu à peu la bardelle,la croupiere,& le ſurfaix: & apres les biẽ aſſeurer au mõtoir, afin que lors qu'ils auront attaint l'aage & la force pour pouuoir reſiſter aux cõmencemens de l'exercice,le Caualcadour de bardelle aye moyen de monter deſſus plus facilemẽt ſans les offenſer,ny eſtonner,& que cela leur puiſſe oſter beaucoup d'occaſions de ſ'efforcer & defendre quand on les dõpte. Et pour voir vne preuue aſſez pertinente que les cheuaux ieunes & innocens font ſouuent ces difficultez de paſſer là où le Caualcadour les veut pouſſer,à cauſe de ceſte premiere & accouſtumee liberté perduë, & pour eſtre eſtõnez ſe ſentans perſecutez,contraints,& comme abãdonnez de leur premiere & naturelle compagnie; c'eſt que les plus timides ſont ceux qui font le plꝰ ſouuent telles fautes,& que lors qu'ils perſeuerent,quelque mal qu'on leur face,à ne vouloir partir d'vn lieu,ou à reculer,ſi on leur fait paſſer vn autre cheual deuant ou à coſté,la pluſpart partirõt de ce lieu,& ſuyuront volontairemẽt ce cheual qui paſſera le premier. Voila pourquoy vn des plus aſſeurez remedes qui ſe pratiquẽt aux premieres caualcades, qu'õ fait aux poulains,meſmemẽt pour les empeſcher de ſauter, & faire beaucoup d'autres defenſes & deſordres violẽts eſt de les faire guider par vn

Le temps auquel on doibt retirer les poulins du haras.

homme à cheual,qui les meine par la cauesanne,& qui parte du montoir aussi tost que le Caualcadour est monté dessus le poulain encores sauuage.

En ces communes fautes excusables,qui procedent seulement des premieres impressions & habitudes,le Caualcadour doit vser d'vne grande douceur & patience, principalement aux nouueaux remedes, lesquels doiuent estre accortement faicts, afin de conseruer,tant qu'il sera possible, le courage naturel & l'allegresse du ieune cheual:qui est vne des plus notables considerations de cest art.A cause dequoy le bó Caualcadour ne doit iamais auoir recours à la force & à la rigueur, qu'il n'aye premieremẽt essayé tous les plus doux moyens, dont il se sera peu aduiser.Quand donc le ieune cheual refusera à faute de pratique, d'aller en auant, il faudra obseruer la compagnie d'vn autre cheual,qui ne ruë ny ne soit aucunement faschеux,sur lequel il y aye vn hóme entendu en l'art pour le faire aller deuant au trot & au galop, selon que le ieune cheual consentira,ou se voudra preualoir de l'esquine, ou d'autres defenses:& à mesure qu'il se resoudra de marcher,l'homme qui le guidera luy laissera gaigner le costé de son cheual,& puis le deuant pour l'escarter, s'il est possible, sans qu'il s'ẽ apperçoiue.Et si estãt escarté il s'estonne,ou pour quoy que ce soit il se veut de nouueau arrester,le Caualcadour taschera de le chasser seulement auec la voix,& quelque mediocre chastiement:car ce seroit trop grãd erreur de le battre ny le brauer asprement,premier que luy auoir faict recognoistre peu à peu les mouuemẽs, la voix & les coups,qui le doiuẽt pousser & chasser en auant. Ce pẽdant celuy,qui sera sur le cheual asseuré,regaignera diligemment le deuant,& au mesme tẽps le Caualcadour donnera au sien en criant & en le menaçant de la voix tous deux ensemble, quelque coup de nerf à trauers les fesses,si subtilement qu'il ne puisse bonnemẽt cognoistre lequel des deux l'aura frappé,afin que la cõtinuation de ce remede luy face craindre l'abord de celuy qui viendra apres,ou qu'il attendra pour le voir passer deuant,& que le sentãt approcher il s'en aille le premier comme fuyãt. Et quãd auec le tẽps il commencera de s'asseurer & d'obeyr,on le fera quelquefois conduire tout de mesmes par vn hóme de pied,qui soit bien eniãbé & en aleine, iusques à ce qu'il aye perdu le vice de s'arrester & de reculer contre le vouloir du Caualcadour, cõme sans doute il aura dãs peu de tẽps,si ces moyens sont effectuez proprement & à leur tẽps. Toutefois il faudra considerer que si le cheual,soit ieune ou vieux, est de sa naturelle humeur aduste & colere,la malice & la poltrõnerie se pourront facilement ioindre à ceste premiere mauuaise &susdite habitude:& par consequẽt il ne faudra trouuer estrange, qu'il faille employer plus de temps, de moyens & de patience à le resoudre & le rendre obeyssant.Car communément les cheuaux de ceste temperature sont vitieux toute leur vie,de fait,ou de volonté,quoy que l'on puisse faire.

DES CHEVAVX APPREHENSIFS ET OMBRAGEVX, ET particulierement de ceux qui craignent les enseignes & tambours.

CHAPITRE XVIII.

Il y a aussi des cheuaux qui sont naturellement ombrageux, c'est proprемẽt à dire trop apprehensifs,pour auoir les yeux louches ou verons, ou quelque autre defaut de veuë,qui leur fait le plus souuent voir douteusement,& imaginer les choses qu'ils regardent,autrement qu'elles ne sont:tellement que quelquefois ils n'en osent approcher.En cecy le Caualerice doit sçauoir,que si soudainemẽt il se laisse transporter à la colere,& que à force de coups, il les veut contraindre d'aborder ce qui leur fait peur,il en pourra quelquefois venir à bout, selon qu'il trouuerra disposé le naturel de tel cheual. Mais aussi pourra-il facilement aduenir, que

l'eſtonnement des coups qu'il receura,ioint à la crainte de l'obiect qui le mettra en ces doutes,luy accablera du tout la vigueur & le courage.Il vaudra donc mieux,auãt que venir à la rigueur,taſcher à leur faire recognoiſtre le plus paiſiblement qu'il ſe pourra,la choſe qu'ils redoutent,& qu'ils n'oſent approcher,ſoit par la voix mediocre ou le commun mouuement des bras & des iambes, qui le pourront pouſſer & auancer:& quelquefois en leur faiſant diſcrettement ſentir les eſperons,le nerf, ou la gaule,& meſmes les y faiſant accompagner & mener par vn homme de pied, qui les ſache conduire auec douceur & careſſes par l'vne des cordes du caueſſon, ou par la teſtiere.Car en fin il faut conſiderer que les coups rigoreux ne les gueriront pas de ceſte humeur apprehenſiue,qui eſt vn accident naturel, ny de l'imperfection de la veuë,qui eſt auſſi vne eſpece de maladie.Mais que l'accouſtumãce de bien recognoiſtre & ſentir,(ſans receuoir trop de deplaiſirs,) ce qu'ils apprehendent & redoutent, cela les pourra aſſeurer,& leur donner auec le temps vne pratique,qui ſuppleera ces defauts de nature.Toutesfois ſi la pareſſe ou malice eſt iointe aux ſuſdits accidents, ie veux alors que le Caualerice aſſemble les chaſtimens ſeueres à la douceur, & qu'il en vſe diuerſement,ſelon que le cheual ſe diſpoſera à leurs bons effects.

Il me ſouuient d'auoir eu autrefois ſouz ma charge vn courſier entre autres,qui eſtoit de la race de Mantouë,de grande & noble taille,de bon poil,fort,vigoureux & bon à la main:neantmoins tãt apprehenſif,meſmemẽt des enſeignes& tãbours,que quelquefois ie l'en ay veu en telle alarme,qu'il eſtoit deux iours ſans vouloir manger ſon auoine,& sãs ſe coucher:& tout ce qu'il voyoit remuër,ou qu'il oyoit bruire durant ce temps,luy ſembloit enſeignes & tambours:qui eſtoit grãd dõmage. Car ſans cela il euſt eſté digne de ſeruir vn grand Capitaine le iour d'vn cõbat de main.Voyla pourquoy ie me mis apres cherchant tous les remedes, deſquels ie me ſçeu aduiſer, pour le pouuoir aſſeurer.Quelquefois ie le faiſois promener long temps ayãt vn page deſſus,qui portoit vne enſeigne de pluſieurs couleurs arboree,laquelle le vent faiſoit ſouuent flotter autour des yeux & des oreilles de ce cheual:eſtãt à l'eſcuirie ie luy faiſois ordinairemẽt tenir ceſte enſeigne dans la mangeoire,& en le careſſant luy en faiſois pluſieurs fois frotter la teſte & le col. Quelquefois ie le cõtraignois par faim de manger ſon auoine deſſus ceſte enſeigne:i'en oſtois aucunefois le baſton, & faiſois mettre & tenir longuement le drappeau tout eſtendu, comme vn capparaſſon, deſſus ſon dos,ou ſur vn autre cheual placé tout contre luy:ſouuent,en luy donnant leçon,ie mettois,ou faiſois tenir ce drappeau en tel lieu,que le cheual eſtoit cõtraint de paſſer ordinairement deſſouz iceluy,le touchant de la teſte & du nez.Ie le menois auſſi pluſieurs fois la nuict au clair de la Lune en diuers lieux, meſmement là où ie penſois trouuer les ombres plus apparentes,plus variables & en plus grande quantité,luy faiſant recognoiſtre ceſte enſeigne en lieux differents: En quoy ie trouuay vn grand remede,& quaſi le gain de ma cauſe.En fin auec le tẽps & la patience, feut par careſſes, ou par contrainte,ſelon que ie ſentois la portee de ſon courage, ie l'accouſtumay de façon,que ſans difficulté il alloit droit baiſer les enſeignes, quand ie voulois.Mais ie ne penſe pas que iamais cheual aye fait de plus effrayez & deſeſperez mouuemens,que feit celuy-la,premier que ſe pouuoir appaiſer & reſouldre. Ce ne fut pas tout:car le tãbour eſtoit ce qu'il craignoit le plus. La forme de la quaiſſe luy deſplaiſoit,le bruit l'eſtonnoit,& ce qui le troubloit d'auãtage,eſtoit le mouuement des baguettes,à cauſe qu'outre ce,qu'il eſtoit naturellement apprehenſif, il n'auoit pas la veuë nette.Qui fut cauſe que i'acheptay expreſsément vne quaiſſe, laquelle ie faiſois battre à toute heure dedans l'eſcuirie,& principalement toutes les fois qu'on cribloit & donnoit l'auoine à tous les autres cheuaux, & tant qu'ils mettoyent de temps à la manger:tellement qu'en moins de quinze iours la pluſpart en firent vne

telle habitude, qu'auſſi toſt qu'on battoit ceſte quaiſſe, ils commençoient à ſe reſiouyr, faiſans les meſmes contenances qu'ils auoyent auparauant accouſtumé de faire oyant le ſon du crible. Mais particulierement mon cheual ombrageux, au cõtraire demeuroit tendu les oreilles droittes, roulant & blanchiſſant les yeux, tremblant & tellement effrayé, qu'il eſtoit quelquefois enuiron demy-quart d'heure tenant vn morceau de foin ſerré entre les dents, ſans faire aucũ mouuement des maſchoires, ny de la bouche. Il taſcheoit par boutades à ſe ietter dedans la mangeoire, ou à trauers les barres, de ſorte qu'il eſtoit fort mal-ayſé d'empeſcher qu'il ne ſe bleſſaſt. Toutesfois au bout de quelque temps en ſ'appaiſant il commença de regarder & ſentir de pres la quaiſſe, dedans la mãgeoire, pourueu qu'on n'en fiſt aucũ bruit, & qu'on ne la remuaſt: ce feuſt à force de friãdiſes, que ie luy feis mãger au pres de ceſte quaiſſe, & par fois deſſus icelle, que ie luy fis auſſi accouſtumer le bruit, faiſans fraper peu à peu ſur l'vn des fonds de la quaiſſe: & pour luy donner plus d'aſſeurance, quelquefois ie montois deſſus, & le menois à la campaigne, là où en quelque beau lieu ie faiſois coucher ceſte quaiſſe quatre ou cinq pas deuant le cheual: & apres luy auoir donné loiſir de la bien recognoiſtre, ie la faiſois pouſſer & rouler en auant: cependant ie taſchois de la luy faire ſuyure & choquer, & en fin ſaulter, ſans le battre que le moins que ie pouuois, & ce dernier remede me ſeruit beaucoup. Mais quand il fut queſtion de luy faire approcher & ſentir la quaiſſe tandis qu'on la battoit, & qu'il voyoit le mouuement des baguettes, nous penſaſmes tous deux perdre noſtre eſcrime. Ie fus lors quaſi ſur le poinct de le quitter, n'eſperant plus pouuoir venir à bout de ce que ie m'eſtois propoſé. Car combien que de ſa nature il fuſt extremement ſenſible & ayſé à la main, toutes les fois que l'effray le ſaiſiſſoit, il perdoit le ſentiment de la bride, des eſperons, de la gaule & de toutes autres ſortes de cõtraintes & chaſtiemens, & pour fuïr le ſubject de ſes apprehenſions il faiſoit d'eſtranges & dangereuſes reſolutions. D'autre-part il ſ'eſtoit tellement emmaigry, que ie craignois qu'à la longue toutes ces incommoditez enſemble luy conſommaſſent du tout la vigueur. Mais ce qui me fit pourſuyure mon entrepriſe fut, qu'il eſtoit ieune d'enuiron ſept ans, & de ſon humeur naturelle ſanguin flegmatique, qui eſt vn temperament, qui fait que le cheual n'a pas beaucoup de memoire ny de malice, & par conſequent qu'il eſt long temps à comprendre & retenir ce qu'on veut qu'il apprenne. Mais auſſi eſt-il ayſé à repartrier apres auoir receu beaucoup de deſplaiſirs & de chaſtiemens: au contraire de ceux, qui ſont coleres melancoliques, leſquels doiuent eſtre ordinairement timides, malitieux & vindicatifs. Toutes ces conſideratiõs me pouſſerent & me feirent paſſer outre, eſtant la pluſpart du temps occupé a reſuer ſur les moyens, qui me ſembloyent propres à pouuoir accouſtumer mon cheual à veoir de pres & ſans ſ'eſtonner, les ſuſdits mouuemens de baguettes. En fin apres auoir pratiqué pluſieurs remedes, vn iour ie m'aduiſay que de nature les cheuaux mangent ſauoureuſement les carrottes, & que lors nous eſtions en leur ſaiſon: ſoudain i'en feis chercher, & en recouuray des plus longues & des plus rouges qu'on peut trouuer: ie dis plus rouges, afin qu'elles reſſemblaſſent mieux aux baguettes, qui ſe font communément de brezil: apres les auoir bien fait lauer, ie faiſois battre d'icelles ceſte quaiſſe: & comme le cheual en eſtoit aſſez pres, celui qui la battoit luy preſentoit vne de ces baguettes, & la lui faiſoit ſentir, battant touſiours de l'autre ſur la quaiſſe, ſans faire beaucoup de bruit. Apres qu'il en eut prins deux ou trois morceaux, il commença à ſ'aſſeurer & reſoudre tellement, que dedans ſix iours il alla droict au bruict de la quaiſſe volontairement par couſtume, & pour manger ce que auparauant luy auoit tant deſpleu. Quant aux armes & au bruit des arquebuzades il y fut bien toſt aſſeuré. En fin ie lui fis apres tant & ſi ſouuent voir & accouſtumer l'enſeigne, le tambour & les armes enſemble, & le rendis ſi ayſé, que ſ'il m'euſt falu

hazarder

hazarder ma vie sur vn cheual, en quelque lieu d'hõneur, ie n'en eusse pas desiré d'autre, à sçauoir tant qu'il estoit en exercice, & en escole: mais à la verité ayant esté quelque temps en seiour, il prenoit quelquefois l'alarme, & mesmes l'apprehension le saisissoit, toutesfois ce n'estoit qu'aux premiers mouuemens. En fin c'est vn tesmoignage, qu'il n'y a artifice qui puisse du tout vaincre ou effacer les vices naturels. Ie pourrois encores alleguer sur ce propos par exemples beaucoup d'autres cheuaux extremement ombrageux, que i'ay autrefois exercez, ou fait exercer, & en fin asseurez. Mais pour ne paroistre ambitieux, m'en attribuant l'honneur, ie suyuray mon discours en general: protestant que si ie mets encores quelquefois en auant aucuns des plus imparfaits cheuaux, que par l'art i'ay rendu bons & bien manians, ce sera seulement pour rendre l'explication des remedes & leçons plus intelligible & plus brefue.

POVR ASSEVRER LE CHEVAL APPREHENSIF à l'esclat & à la rumeur des armes, & pour le faire approcher des autres cheuaux au combat de l'espee.

CHAPITRE XIX.

IL y a vne infinité de personnes, qui pour asseurer les ieunes cheuaux ombrageux font vne regle generale de les surprendre souuent, leur faisant peur auec ce qu'ils craignent le plus, afin d'auoir occasion de les chastier & contraindre d'en approcher. Mais quant à moy ie n'approuue nullement la coustume de ces moyens, combien qu'ils reussissent quelquefois: ie veux au contraire que pour le premier & principal remede, on empesche tant qu'il sera possible que les cheuaux ne soyent surprins par ce qui les espouuante, principalement afin d'euiter les desplaisirs des chastiemens, qui leur pourroyent facilement causer vn desespoir, ou vn second effroy, autant ou plus preiudiciable, que celuy de l'obiect apprehendé, selon qu'ils seront naturellement dominez d'humeur colere sanguine, ou melancolique aduste: à cause de quoy les meilleurs hõmes de cheual doiuent obseruer pour maxime de ne battre iamais auec violence vn ieune cheual effrayé.

SI donc le cheual a grand peur des armes, il luy faudra souuent presenter à la campaigne vn homme à pied qui soit armé de toutes pieces, & d'assez loin, afin que le cheual aye loisir de s'asseurer en allant à luy: & à mesure qu'il en approchera, le Caualerice le caressera, luy maniant le col: & l'homme qui sera armé, ne remuera non plus qu'vne statuë. Si le cheual ne l'ose aborder, il ne faut pour cela que le Caualerice le batte asprement: mais plustost qu'il aye la patience de le faire accompagner par vn homme de pied, qui le sache flatter & conduire, ou par vn autre cheual qui soit sage & asseuré: Et comme les deux cheuaux serõt arriuez ensemble assez pres de cest homme armé, il hausera les deux bras le plus lentement qu'il pourra, sans faire claquer les brassals: & donnera à chacun des deux cheuaux du pain, ou de l'herbe, ou quelque autre friandise propre à leur goust: & soudain qu'ils en auront prins chacũ vn morceau, il leur fera doucement entendre sa voix, & taschera de leur manier la teste, en leur redonnant souuent des friandises: & au commencement faudra que cest homme armé caresse le cheual qui sera asseuré, le premier: car cela fera plustost resoudre le paoureux ou sauuage. Ayant fait cecy plusieurs fois, on pourra commẽcer à luy faire recognoistre peu à peu & en le caressant, le mouuement & la rumeur des armes: & comme il aura perdu les premieres & plus grandes apprehensions, il

faudra que l'homme qui ſera armé, trouue moyen de luy faire prendre, ce qu'il luy voudra donner à manger, à la pointe d'vne eſpee rabatuë, bien fourbie: & taſchera auſſi de luy en donner auec la main de ladite eſpee, la tenant touſiours, & de l'autre main luy frottera la teſte, tandis qu'il mangera ſes friandiſes: afin qu'en recognoiſſant & gouſtant les careſſes, il s'aſſeure au mouuement & à la lueur de l'eſpee. Et pour le mieux aſſeurer à la rumeur des braſſals, il luy faudra faire ſouuẽt cribler ſon auoine à ſa veuë & d'aſſez pres, par vn pallefrenier qui ſoit armé, & qui en la luy donnant le ſache flatter de la voix, & frotter, & manier en diuers lieux. Il ſera bon auſſi de le faire bouchonner & penſer longuement par ce pallefrenier armé, ou quelqu'autre, qui aye le iugement de faire des mouuemens des bras petits ou grands, ſelon que le cheual en aura peur, ou qu'il s'aſſeurera: & ſe faudra ordinairement ſeruir d'armes blanches, à cauſe que ceſte lueur trouble communément bien fort le cheual ombrageux, & quelquesfois de noires: & comment qu'elles ſoyent, n'oublier pas l'accouſtrement de teſte. Car ce qui eſtonne plus les cheuaux poureux, voyans vn homme armé, eſt de ne luy recognoiſtre la forme du viſage. Qu'il ſoit vray, on void cõmunément qu'ils n'oſent bonnemẽt approcher d'vn homme en pourpoint, s'il met ſeulement ſon chappeau, ou quelque autre choſe deuant la face.

AYANT ainſi aſſeuré le cheual à la forme, à la lueur & au bruit des armes, le Caualerice prendra vne eſpee nue, de laquelle il commencera de frapper peu à peu ſur la ſallade de ceſt homme armé, en tournant à l'entour d'iceluy: lequel cependant careſſera le cheual, en luy donnant quelque friandiſe, & en le touchant doucement de la main en quelque endroit du col, ou des eſpaules, iuſques à ce qu'il ſoit aſſeuré au ſon des plus grands coups de ceſte eſpee, & à l'action du bras du cheualier.

APRES ſi l'on a moyen de faire vne ſtatue de toile pleine de foin, & ſemblable à la forme d'vn homme, laquelle ſtatue ſoit armee de papier peint, ou couuert, de façõ qu'il reſſemble eſtre de fer, il la faudra faire tenir debout, & preſte à tomber facilement, dedans vn pré fauché, ou en quelque autre lieu plain & commode: de ceſte ſtatue faudra approcher le cheual, & apres la luy faire choquer & porter pluſieurs fois par terre, à ſçauoir au commencement allant le pas, & puis le trot, & au galop, & en fin à toute bride, iuſques à ce que le cheual craintif en aye du tout perdu l'apprehenſion.

IL ſera apres fort ayſé de l'aſſeurer par ce meſme moyen au combat de l'eſpee. Car il eſt certain que le cheual craint beaucoup plus vn homme armé eſtant à pied, que s'il eſtoit à cheual, à cauſe qu'il le recognoiſt moins: Toutesfois il ſ'en trouue pluſieurs, qui craignent d'accoſter les autres cheuaux, les vns à faute d'accouſtumãce, & les autres pour auoir la bouche ſi legere & ſenſible, qu'ils craignent de rencontrer quelque choſe auec le mords ou le nez. C'eſt pourquoy vne des principales parties qu'on deſire en vn cheual de combat, eſt qu'il ayt la bouche à pleine main, & qu'il porte le front droict. Il y en a d'autres qui n'oſent accoſter non plus, à cauſe qu'ils ſont extremement apprehenſifs & timides, ou qu'ils ſe ſentent foibles de mẽbres. Comme que ce ſoit, il leur faudra ſouuent donner leçon, & les promener longuement auec vn autre cheual aſſeuré, en tournant eſtroit, & de façon que les deux cheuaux ayent le nez aux feſſes l'vn de l'autre, & que preſque les genoux des Cheualiers ſe touchẽt, & que ce pendant chaſque cheualier careſſe & frotte ſouuẽt la teſte, ou le col du cheual de ſon compagnon.

POVR ASSEVRER LE CHEVAL AVX ARQVEBVZADES.

CHAPITRE XX.

IL eſt certain que le cheual craint naturellement le bruit,& beaucoup plus le feu,que ne font pluſieurs autres eſpeces d'animaux: & tãt plus eſt colere, ſenſible & vigoureux, tant plus ſe trouue-il communément actif & apprehenſif, & par conſequent moins aſſeuré aux arquebuzades. Toutesfois pourueu que la veuë en ſoit bonne & les yeux ſemblables, il ſera beaucoup plus ayſé de le reſoudre, que ſi eſtant ſaiſi de la meſme crainte,il eſtoit de ſa nature flegmatique, timide & de peu de force. Si doncques ce doute & ceſt effroy leur eſt naturel, tant pluſtoſt doit on commencer en leur ieuneſſe, de leur faire pratiquer les remedes. Et pour les premiers & plus aſſeurez le Caualerice trouuerra moyen de faire ſouuent voir au cheual vn arquebuzier à la campaigne,& d'aſſez loin,droict auquel il menera le cheual: & comme il ſera enuiron quarante ou cinquante pas apres, l'arquebuzier tirera vn petit coup de ſon arquebuze, & ſoudain ira le pas au deuant du cheual,luy preſentant quelque friandiſe qu'il aura toute preſte en ſa main pour ceſt effect.Et ſi le cheual n'é oſe approcher,le Caualerice taſchera de l'aſſeurer auec la voix & la main,& aura la patience de le faire cheminer autour de l'arquebuzier, & du coſté qu'il tournera plus facilement: afin que ſans entrer en autre diſpute, & ſans le precipiter ou tormenter,il aye moyen de le faire approcher peu à peu pour luy faire ſentir & prendre ceſte friandiſe dans la main de l'arquebuzier,qui cependant que le cheual le mangera,le flattera en luy frotãt le viſage & le col,& luy faiſant ſentir ſouuent ſon arquebuze,& voir & ouyr doucement le mouuement & le bruit de la ſerpentine.L'ayant ainſi careſſé & aſſeuré,il rechargera plus ou moins ſon arquebuze, ſelon que le cheual aura eu peur de ce coup:& cependant le Caualerice le promenera ſagement par le droit,paſſant & repaſſant fort pres de l'arquebuzier, iuſques à ce qu'il aye rechargé.Apres le Caualerice ſ'eſloignera pour recommẽcer la meſme choſe au pas,au trot & au galop,renforçant ainſi à tous les coups,iuſques à la courſe: & en continuant fera croiſtre peu à peu la charge de l'arquebuze, & tirer de plus pres, ſelon que le cheual ſe reſoudra: ſans toutesfois que le feu, ny la poudre touche le cheual.Quoy que ce ſoit l'arquebuzier luy viendra ſagement au deuant toutes les fois qu'il aura tiré,quand ce ne ſeroit que pour euiter l'odeur de la fumee de la poudre,qui communément deſplaiſt bien fort aux cheuaux.Car il faut fuïr tant qu'il eſt poſſible,meſmement en ces occaſions,les accidens qui ſe pourroyent ioindre à l'imperfection principale du cheual.

PRECEPTES PARTICVLIERS POVR LE *chaſtiment des cheuaux retifs.*

CHAPITRE XXI.

IE ſçay que fort peu de ieunes cheuaux conſentiront à tous les remedes ſuſdits ſans eſtre quelquefois contraints & battus: mais afin que le Caualerice n'employe la force,ny la rigueur,qu'entant qu'il y ſera contraint par la raiſon,ie veux qu'il conſidere que iuſques icy ie ne prens pas les ſuſdites fautes proprement pour vices,mais pluſtoſt comme faictes par ignorance ou incapacité de ieuneſſe,ou par quelque defaut, ou imperfection de nature: & qu'il n'y a rien qui confonde tant le cheual,que les chaſtimẽs violents,qui luy ſont incogneus:

& meſmement quand il les reçoit pour des fautes incogneuës & naturelles Et quād bien le cheual aura autrefois bien ſeruy, & que ſeulement pour quelque mutation malheureuſe il ſoit deuenu retif, touſiours les ſuſdits remedes ſeront bons & aſſeurez: & lors, ſ'il eſt beſoin, ils ſe pourront faire auec moins de reſpect: d'autant que le cheual ne ſera pas nouueau aux chaſtimens qui le pourront contraindre, quand il ſera deſobeyſſant & obſtiné. Mais ſ'il eſt retif pour auoir eſté trop contraint & gourmandé, il faudra obſeruer autant de douceur & de ceremonie, cōme ſ'il eſtoit poulain. Ie veux auſſi que le Caualerice ſe ſouuienne, que les eſperons grands & fort poignans ſont extremement contraires à l'eſcole des ieunes cheuaux, meſmement à ceux qui ſont ſenſibles, ombrageux & retifs: par ce que ſ'ils ſont de leur humeur naturelle fort flegmatiques, ou melancoliques, les chaſtimens de ces eſperons les pourront effrayer & rendre plus timides, & par conſequent les faire pluſtoſt deuenir retifs ſ'ils ne le ſont, que determinez ſ'ils ſont ramingues. Et ceux qui ſeront ſanguins ou coleres ſ'en pourront auſſi facilement deſdeigner ou deſeſperer, au lieu de ſe rendre obeïſſans: voila d'où vient le plus ſouuent que les cheuaux piſſent de rage, ou d'effroy, ou qu'ils vont cherchant les murailles, ou ſ'arreſtent tout à faict, & pour ſe defendre ſe mettent en deuoir de mordre les iambes & les pieds de celuy qui les pique, ou de luy donner des coups de pied ſur les talons: ou quelquefois, à faute d'autre remede, ſe couchent par terre, ou ſe mettent au hazard de ſe precipiter auec celuy qui eſt deſſus: Tellement que pour le plus ſeur, les eſperonnades aſpres & ſi violentes doiuent eſtre reſeruees pour les derniers remedes, vſant pluſtoſt des coups de fouët, de nerf ou de gaule, qui ſe dōnent dés la moitié du corſage du cheual en arriere. Car tels chaſtimens ſont propres à le chaſſer en auāt, & auec beaucoup moins d'eſtonnement, de quelque humeur qu'il ſoit.

DES CHEVAVX RETIFS POVR AVOIR ESTE' trop battus ſur la teſte.

CHAPITRE XXII.

SI le cheual eſt ombrageux & retif pour auoir receu de trop grāds coups ſur la teſte, comme il aduient ſouuent, ou pour les craindre de nature, il faudra premierement remedier à ceſte crainte, qui eſt cauſe de l'imperfection. Et le plus expedient, eſt d'accouſtumer le cheual par careſſes & longueur de temps à ſe laiſſer eſpouſſeter & frotter, principalement la teſte & le viſage, dedans & dehors l'eſcuirie, auec vne queuë de renard emmanchee, iuſques à ce qu'il n'en craigne non plus le mouuement, ny les coups, que ceux de l'eſpouſſette ordinaire: comme il aduiendra ſans doute, ſi l'on y apporte la patience & la diſcretion neceſſaire. Car ceſte queuë eſt beaucoup plus molle & plus douce que la toille, de quoy l'on a accouſtumé de faire les communes eſpouſſettes d'eſcuirie: & le Caualerice menant le cheual à la campagne, luy en donnera peu à peu ordinairement ſur la teſte, autour des yeux & des oreilles: tout ainſi comme s'il le vouloit eſmouſcher. Et ſi d'auenture il eſtoit trop ſauuage, il ſera bon, pour l'auoir pluſtoſt aſſeuré, de faire au commencement les meſmes choſes à vn autre cheual, qui n'aye point de peur, & qui ſoit tout contre le poureux: afin qu'on aye moyen de leur frotter & eſpouſſeter les teſtes, & les careſſer enſemble. Et quand le cheual craintif n'aura plus de peur des coups de ceſte queuë, on fera le meſme remede auec vn petit fagot à pleine main de roſeau fleuri, qui ſoit bien lié. En continuant la ſuſdite regle, & oſtant tous les iours vn peu de la houppe de ce fagot, il n'en craindra plus à la fin le mouuement, ny par conſequent celui du baſtō, & pour le dernier remede, il luy fau-

dra ſouuent faire prendre quelque friandiſe au bout d'vn baſton, & ce pendãt qu'il la mangera, luy paſſer & repaſſer pluſieurs fois, & diſcretemẽt ce baſton aupres des yeux & des oreilles, & luy frotter le viſage & le col auec la meſme main, qui tiendra ce baſton, ou le ſuſdit fagot. Et ſi apres qu'il ſemblera eſtre exempt de ceſte crainte, il continue de s'arreſter & reculer à ſon gré, le Cauelerice ne le doit pour cela aucunement battre, ny menacer, s'il eſt poſſible, auec le nerf: car il reuiendroit facilemẽt à ſon premier ſoupçon: mais pluſtoſt taſchera de le faire aduancer auec la voix, & quelques coups d'eſperon donnez plus en arriere, que l'ordinaire. Et pour le mieux chaſſer & luy oſter ces impreſſions craintifues, il luy faudra ſouuent appreſter vn fort homme, qui l'attende auec vne longue & groſſe gaule, ou vn fouët, là où l'on penſera qu'il ſe voudra arreſter, ou le faire ſuyure iuſques en ce lieu, pour le fouëtter fort & ferme, en criant & le menaçant à haute voix: & cependant le Caualerice meſlera quelques bonnes eſperonnades parmy les cris & les coups de fouët, que ceſt homme donnera au cheual, iuſques à ce qu'il l'aura faict deſloger du lieu qu'il ſe ſera arreſté: & ne faudra vſer, que le moins qu'on pourra du chaſtiment de la gaule, principalement ſur les eſpaules, qu'il n'ait auparauant perdu ceſte apprehenſion des coups de la teſte.

DES CHEVAVX RETIFS POVR AVOIR ESTÉ trop batus & gourmandez des eſperons.

CHAPITRE XXIII.

SI le cheual eſt rebuté ou retif pour auoir eſté trop rudement & longuement exercé, & trop aſprement batu auec les eſperons, il le faudra premierement laiſſer ſejourner iuſques à ce qu'il aye reprins ſes forces & premiers eſprits: & ſ'il n'eſt bien ſain dedans le corps, il le faudra purger: car eſtant malade, ou plein de mauuaiſes humeurs, le Caualerice perdra le temps & la peine qu'il mettra penſant le remettre en ſon premier & courageux eſtat: d'autant que ceſte indiſpoſition le rendant par accident colere melancolique, quoy qu'il ſoit naturellement mieux compoſé & de bonne inclination, le pourra diſpoſer à quelque nouueau vice. Mais eſtant ſain, ſeiourné & bien nourry, l'on pourra apres commencer de l'exercer à la campaigne, au large & en diuers lieux, peu & ſouuent, & ſans eſperons, euitant tant qu'il ſera poſſible toutes les occaſions qui le pourront faire battre. Neantmoins toutes les fois que le Caualerice cognoiſtra qu'il ſe voudra arreſter, & qu'il aura quelque deſſein malicieux, il ne manquera de le brauer & menaſſer à haute voix, & ſ'il eſt beſoin le foüettera à trauers les feſſes & le ventre auec vn foüet, ou vn nerf: & pour plus grande facilité il faudra eſtre ſecouru d'vn homme, qui ſuiue ce cheual ſur vn bidet ordinairement à vingtcinq, ou trente pas de diſtance, lequel ſe tienne touſiours preſt pour mettre diligemment pied à terre, quand ce cheual retif refuſera d'aller en auant, & pour le chaſſer à grands coups de foüet, ſur les feſſes, & à trauers les iambes, principalement ſ'il ſe defend en ruant. Il faudra auſſi que le Caualerice ſoit curieux de le careſſer, quand il luy obeyra librement: car la douceur eſt autant & plus neceſſaire aux cheuaux eſtonnez & rebutez, qu'à ceux que l'on n'exerce, que pour leur apprendre ce qu'ils n'ont iamais ſçeu.

ON continuera curieuſement ces remedes, iuſques à ce que le cheual ſera determiné: & apres le Caualerice prendra des eſperons mornéz, leſquels il luy fera diſcrettement ſentir peu à peu: & pour luy oſter & rompre les deſſeins & moyens

de ſ'arreſter ou de ſe defendre,quand il luy voudra donner quelque aduertiſſement ou chaſtiment de ſes eſperons,il faudra que ce ſoit en criant & le menaçant à haute voix,& entre trois ou quatre bons coups de foüet,ou de nerf, & au mitan d'vn partir furieux de quarante ou cinquante pas,ou d'vne aſſez lõgue courſe. C'eſt icy proprement vne petite bourraſque de diuers chaſtimens faits enſemble, afin que premier que le cheual ſe ſoit apperçeu d'où luy vient la douleur particuliere des eſperonnades, il aye paſſé l'endroict & le temps,auquel il aura accouſtumé de ſ'arreſter ſoudain apres les auoir receuës.Bref il faut en ceſte occaſion proprement obſeruer les moyens,par leſquels le bon Caualcadour commence à faire cognoiſtre aux poulains l'aduertiſſement & les effects des eſperons, & ſ'il ſe peut auec plus de patience & d'induſtrie: à cauſe que les cheuaux faits, ou qui paſſent cinq ans, ſont plus capables de malice, & ont beaucoup plus de force, pour ſ'oppoſer & defendre à l'eſcole & aux chaſtimens, que n'ont les poulains.Voyla pourquoy l'on doit commẽcer de les dompter auſſi toſt qu'ils ont attaint trois ans,meſmement quand de race ils ont beaucoup de courage & d'eſquine.Car d'autant qu'ils ſont en ceſt aage encores innocens & foibles,ils font auſſi moins de difficultez & de defenſes, & par conſequẽt moins d'efforts: de maniere qu'ils peuuent apprendre par vne douce & longue pratique,& ſans eſtre foulez, ce qu'ils ne feront ſans beaucoup de deſordre & de dangers,ſi on ne les monte iuſques à ce qu'ils ſoyent en leur grand' force. Ie veux dire auſſi par ceſte meſme raiſon,que ſi le cheual rebuté & retif à trop long temps gardé ſon vice,ſans que l'on y aye pourueu,ou ſi l'on y a mal operé,il faudra que le Caualerice ſe garde que,en ſe rebutant ſoymeſme, il ne precipite temerairement ſes remedes auec le mauuais naturel du cheual.Car en fin il faut conſiderer que ces accidents vicieux pourront, par la longueur du temps & l'habitude, eſtre conuertis en nature,meſmement ſi la complexion du cheual y a eſté diſpoſee,& pour y remedier il faudra conſequemment ſe reſoudre à vne longue & curieuſe patience,ſans laquelle tous ces moyens ſe trouueront inutils.

En quel aage on doibt cõmencer de dõpter les ieunes cheuaux d'eſquine&de courage.

D'AVTRES CHEVAVX RETIFS ET MALITIEVX.

CHAPITRE XXIIII.

IL y a d'autres cheuaux melancoliques,qui ſont vrayement retifs de pure malice,& peut eſtre pour auoir eſté redoutez des cheualiers, qui les ont exercez, ou qui ſ'en ſont voulu ſeruir: de maniere qu'au lieu que ceux qui ie viens de dire,deuiẽnent vitieux pour eſtre trop rigoureuſement picquez,le vice de ceux-cy procede en partie pour auoir eſté trop reſpectez. Ce ſont les cheuaux ramingues & chatoüilleux,qui communément ſe veulent defendre quand on les veut ſeller ou brider,ou qui ſouuent auſſi toſt, qu'ils reçoiuent vne eſgratigneure, ou vn petit coup d'eſperon donné par vn mauuais homme de cheual,ne faillent point de leur rendre quaſi au meſme tẽps la riſpoſte d'vn coup de pied ſur vn tallon,en baiſſant les oreilles,& en ſ'eſmouſchant les flancs,& les coſtez,auec la queuë:& quand ils ſentent redoubler mal à propos les eſperonnades donnees auec crainte, ils ſ'arreſtent tout court pour reculer, ou pour faire quelque ſaut diſgratié, en intention de mettre le mauuais cheualier par terre: ou aucunefois vont cherchant les murailles pour luy en raſper les genoux & les iambes:& quelquefois y veulent porter les dents. Ce ſont les effects de leur inclinatiõ naturellemẽt maligne.Or pour le regard de ces cheuaux ſi mal nais,toutes les fois qu'ils ferõt ces traicts villains & deſloyaux au bon Caualerice,ie ne le diſpenſe pas ſeulement,mais ie le prie d'en auoir ſa raiſon à grands cris

& coups d'eſperon & de nerf, & encores les faire foüetter à tour de bras, perſeuerãt iuſques à ce qu'ils ſe ſeront mis en deuoir d'obeyr. Car ſ'il eſt poſſible, il ne faut iamais laiſſer vaincre les cheuaux, qui ont le courage double & malin. Toutesfois ie ne veux pas que le Caualerice ſe laiſſe tant tranſporter à la colere, qu'il ne ſoit touſiours attentif & preſt à receuoir auec quelque douceur le conſentement de tels cheuaux, pour ſi peu qu'ils obeyſſent: car autrement les chaſtimẽs ſeront inutils ou pluſtoſt cauſe de plus grands deſordres. Et ſ'il aduient que tant qu'ils ſeront à l'eſcole, ou autrement ſur l'exercice, ils ne facent compte des careſſes, le Caualerice ne le doit trouuer eſtrange: car les cheuaux de bonne nature en font bien quelquesfois de meſmes eſtans en colere: & à plus forte raiſon ceux icy, qui communément ſont coleres, fort aduſtes de leur naturel, & qui ne peuuent aymer l'homme, ny ſes careſſes Mais pour tout cela il ne faut laiſſer de les flatter, quand ils ſe chaſtient: car à la longue les careſſes bien diſpenſees leur pourront faire recognoiſtre les effects des bons chaſtimens.

POVR voir vne preuue que le cheual retif & malicieux, contraire directement en ce qu'il peut, à la volonté de l'homme, c'eſt que ſi on luy attache à la queuë vne corde trainant en terre, & que cependant qu'il recule, outre le vouloir du cheualier, quelqu'vn prend diligemment ceſte corde, & la tire tant qu'il pourra pour le faire reculer d'auãtage, il aduiendra ſouuent que ce cheual de mauuais naturel ſe ſentant ainſi tiré en arriere, ſ'aduancera, & partira comme fuyant, monſtrant preſque par ceſt indice, qu'il penſe que le cheualier ſe vueille preualoir du reculer, qu'il ne fait que pour luy deſobeyr & deſplaire. Or combien que ce remede chaſſe en auant le cheual retif, pour cela ie ne le baille pas pour chaſtiment du vice: au contraire c'eſt pluſtoſt adherer à ſa deſobeyſſance, puis qu'il ne ſauance qu'entant qu'il luy ſemble qu'on le veut faire reculer.

IE pourrois encores adiouſter ſur ce propos vne grande quãtité de remedes, que i'ay pratiquez autrefois pour chaſſer en auant les cheuaux retifs, ſoit par le feu ou l'eau, appliquez en diuerſes façons, & aux parties plus ſenſibles, qui ſoyent au corſage & aux membres du cheual, & meſmes par le moyen de quelques animaux, & autres choſes qu'on luy peut attacher à la queuë, ou mettre deſſouz icelle: enſemble de certains eſperons faits par curioſité ſuperſtitieuſe, qui reuſſiſſent aucunefois. Mais parce que ie ſuis ennemy de ces petits ſecrets inuentez à faute d'art, i'en remets le diſcours & la pratique à ceux qui ſ'y arreſtent plus que moy.

AVANT que paſſer plus outre, ie veux de nouueau aduertir le Caualerice, qu'il ſe ſouuienne de la commune erreur de ceux, qui pẽſent que la premiere choſe qu'on doit faire pour rendre le cheual ayſé & bien maniant, c'eſt de luy aſſeurer la teſte & la bouche: ie dis au contraire qu'il n'y a deſordre, qui endurciſſe tant la teſte, la bouche & le col du cheual, & qui le rende tant, ny ſi toſt entier, que de luy vouloir aſſeurer la teſte, & luy faire vne belle & ferme poſture de col, auant qu'il ſache tourner librement, pour le moins de mediocre largeur, & à toutes mains. Il vaut doncques mieux en ces commencemens & premieres leçons luy laiſſer la liberté des cordes & des rennes, telle qu'en le ſouſtenant mediocrement d'icelles, on luy puiſſe auſſi facilement attirer la teſte du coſté qu'on le voudra tourner, afin de luy rendre l'action plus libre en tournant: car puis apres en eſtreciſſant peu à peu la proportion de ſes ronds, larges & ordinaires, & en l'adiuſtant au parer, on pourra par meſme moyen luy ramener le col, & enſemble luy aſſeurer la teſte.

DES CHEVAVX RETIFS OV ENTIERS A QVELQVE main, & de la difference du retif à l'entier sur les voltes.

CHAPITRE XXV.

ON void beaucoup de cheuaux qui seruent, & qui vont en auant par tout, où l'on veut, qui neantmoins sont retifs ou entiers à quelque main, à laquelle ils ne tournent qu'à grande difficulté: ce qui aduient le plus souuent à faute d'auoir esté bien exercez en leur ieunesse. Il faut en cecy que le Caualerice considere, qu'il n'y a cheual, qui ne soit naturellement droitier, ou gaucher, & par consequēt qu'il ne luy soit beaucoup plus facile de tourner du costé, qu'il se sent plus foible, afin que le plus fort puisse mieux faire la plus grande action du tour. Les hommes mesmes le font ainsi: & ie m'en rapporte à ceux, qui ont quelque rare disposition, & qui ayment à dāser, lesquels peuuent sçauoir cōbien il leur est naturellement plus aysé de faire vn passage fort, en tournant, ou vn sault rond, du costé gauche que du droict, s'ils ne sont par nature gauchers. C'est dōc pourquoy la pluspart des cheuaux ont plus d'inclination sur la main gauche, que sur la droitte. L'on attribue coustumierement ce defaut à la main du varlet: mais sans doute quand le cheual n'aura iamais esté exercé qu'en bonne escole, encores aura-il tousiours vn costé plus libre que l'autre. Et quand il aduient que c'est le droict, c'est aussi vn signe, qu'il doit estre gaucher & de nature maligne. Et de fait on void par experience, que ceux qui sont naturellement retifs, ou entiers à la main gauche, se defendent plus long temps, & donnent beaucoup plus de peine au Caualerice, que ceux qui refusent de tourner à la droite. Et pour expliquer la difference de l'entier au retif, c'est que l'entier tourne forcéément, & comme d'vne piece, sans vouloir regarder dedans la volte, à faute de soupleſſe de col, ou de pratique, ou de bonne inclination, ou pour des accidens diuers, que ie diray aux leçons suyuantes. Et le retif refuse tout à fait de tourner, quand il luy plaist, combiē qu'il aye esté dressé, & qu'il le sache faire: & mesmes s'enfuit de l'autre costé, ou par le droict, quand on le veut contraindre: dequoy les remedes sont beaucoup plus longs & malayſez, que s'il estoit seulement retif ne voulant aller par le droict. Or pour euiter entant qu'il se peut toutes ces imperfections, ie ne puis approuuer que le Caualerice obserue à son eschole ordinaire, la vieille regle de commēcer & acheuer tousiours sur la main droitte les leçons du cheual nouueau apprentif, ou tel qu'il soit: mais ie veux que la premiere fois qu'il y montera pour le dresser, il le mene à la campagne en lieu qu'il le puisse faire trotter, ou galopper spacieusement pour rechercher & recognoistre à chasque main son inclination naturelle: & apres qu'il face d'ordinaire le commencement, le mitan & la fin de ses leçons indifferemment à main droitte, où à gauche, selon l'art & les remedes propres à la mauuaise habitude, ou desobeïssance, qu'il aura descouuert au cheual, & sur tout qu'il se souuienne, & se represente en toutes ses leçons, que les effects de la rigueur n'apportent iamais à la fin tant de facilité & de perfection, que font les vrais moyens de l'art, par lesquels on peut gaigner peu à peu le consentement & le naturel du cheual.

Difference du cheual retif & de l'entier.

LE Caualerice ayant recogneu que le cheual fait beaucoup de difficulté de tourner à quelque main, ou qu'il ne tourne que selon qu'il luy plaist, il obseruera pour quelque temps la compagnie d'vn autre cheual paisible & dressé, gardant le mesme ordre, que i'ay dit parlant de ceux, qui sont retifs par le droict. Apres il le menera en

lieu plain & vny,où il y aye des ronds marquez & fort larges. Car ceſte figure luy donnera quelque occaſion de regarder en terre, & de cheminer plus librement ſur la piſte ronde & limitee: en ces ronds il le promenera patiemment le petit & le grãd pas deux heures le iour,& ordinairement à la main qu'il ſe defendra,changeant ſouuent de rond, pour ne l'ennuier trop, & quelquefois de main, afin que le tourner trop continué ſans changer ne l'eſtourdiſſe:& tant qu'il tournera du coſté qui luy ſera malaiſé, le Caualerice taſchera de luy faire plier le col, & porter la teſte dedans la volte auec la corde du cauesſon, ſans s'attacher à la bride: & s'il eſt beſoin auec la pointe du nerf,ou de la gaule, ſans toutesfois le contraindre trop. Car le moins de deſplaiſir qu'on luy pourra faire en ſes commencemens,ſera le meilleur.

PLVSIEVRS fois il le menera en lieu incogneu,& en icelui le fera cheminer dix ou douze pas par le droict,& puis le tournera eſtroit vne,ou deux,ou trois fois, ſelõ qu'il obeïra librement à la main qu'il ſera recherché: & ſoũdain fera encores autãt, ou plus,ou moins de chemin par le droit,pour aller tourner de nouueau en vn autre lieu, & du meſme coſté: quelquefois faudra tourner ſur la main que le cheual ſera plus libre,afin qu'il aye moins d'occaſiõ de ſe faſcher & deſpiter. Ceſte leçon de pas ſera fort profitable,ſi elle eſt bien effectuée & continuée auec art & patience: parce qu'elle ſe pourra faire tant lougue,qu'on voudra: & meſmes que les leçons de pas ſont propres pour fortifier la memoire aux cheuaux,qui en ont moins, & pour leur amollir& faire plier le col du coſté,qu'ils ſont entiers:à cauſe qu'elles ſont les moins violentes,& par conſequent le cheual en eſt en action moins tenduë.

SI le cheual eſtant faſché peut eſtre de tourner trop de tours en vn lieu, ou trop eſtroit,ſe met en defenſe en ſe cabrant,ou en fuiant en auãt,ou de l'autre coſté,comme font communément ceux,qui ſont coleres & apprehenſifs,le Caualerice taſchera de l'appaiſer,s'il eſt poſſible,ſans le battre,en cheminant à loiſir par le droict, luy rendant ſouuent la main:& quelquefois tournant du coſté, qui luy ſera plus facile, iuſques à ce que ceſte mauuaiſe fantaiſie luy ſoit aucunemẽt paſſee,pour puis apres recommencer à tourner de l'autre en vne plus large & nouuelle place, en tirant accortement la corde du cauesſon à petites ſecouſſes,interrompues & differentes, qui feront ſouuent beaucoup plus d'effect, que ſi la corde eſtoit touſiours bandee d'vne façon:& principalement à certains cheuaux coleres & deſpiteux, leſquels au lieu de ployer le col,& porter la teſte du coſté de la corde,qui les doit attirer ſur la volte, s'oppoſent & ſe bandent obſtinément contre l'effort d'icelle corde. Il eſt auſſi quelquefois neceſſaire à tels cheuaux de laſcher entierement ceſte corde, pour leur donner druemẽt de petits coups ſur le bout du nez auec la pointe de la gaule, qui du cõmencement leur pourront bien fort deſplaire: toutefois eſtans continuez auec iugement ils ſeront à la fin profitables.

ET pour l'attirer plus facilement, le Caualerice en le careſſant l'accouſtumera ſans bouger d'vne place,à prendre de l'herbe,qu'il tiẽdra entre ſon pied & l'eſtrieu, du coſté qu'il ne voudra tourner librement. Et luy ayant fait recognoiſtre ce plaiſir,continuera la ſusdite leçon: & toutes les fois que le cheual refuſera de tourner,le Caualerice au lieu de conteſter & de le battre,luy donnera quelque liberté de bride & de cauesſon,pour luy faire ammolir l'action trop tenduc du col: & en aduançant le pied & l'eſtrieu luy monſtrera l'herbe le plus pres du nez qu'il pourra:& comme le cheual tournera le col,portant la teſte de coſté pour prendre l'herbe, le Caualerice reculera le pied peu à peu faiſant cheminer doucement le cheual ſur la volte, & remettant en meſme temps les renes & les cordes accortemẽt en bon eſtat.Ce remede

ſera fort profitable au cheual de nature paiſible: mais s'il eſtoit colere & vindicatif, & qu'en voulant prendre l'herbe il ſe ſentiſt piqué de ce coſté, ou qu'en ce temps il fuſt en ſouuenance de l'auoir peu auparauant eſté, il apprendroit facilement à ſe defendre, & à mordre le pied du cheualier, au lieu de prendre l'herbe: mais en tel cas on pourra faire la meſme choſe, ayant l'herbe attachee au bout d'vn baſton.

Il ſera bon auſſi de le tenir attaché auec le caueſſon, deux heures du iour, cependant qu'il ſera en l'eſcuirie, de façon qu'il tiéne le col vn peu plié du coſté qu'il tournera difficilement, & faut le mettre en telle place, qu'il puiſſe ordinairement voir de ce meſme coſté la porte de l'eſcuirie: afin que l'entree des viures & des perſonnes, & meſmes le ſon du crible & l'arriuee de l'auoine, luy attirét de ce coſté le col & la teſte auec le courage.

A meſure que le cheual ſe rendra facile à tourner de pas, le Caualerice le laiſſera quelquefois haſter en eſlargiſſant la volte, afin qu'il ſe gliſſe, & ſe mette de ſoy au trot ſur icelle: & premier qu'il ſe ſoit r'aduiſé, ou qu'il commẽce à ſe faſcher du trot, le Caualerice le remettra doucement au pas, ſans l'arreſter, en le flattant & reſſerrant ſa piſte, iuſques à ſa premiere proportion. Si ces moyens ſont continuez auec ordre & bon iugement, le cheual apprendra à tourner facilement de pas à toutes mains, & ſe mettra par pratique du pas au trot ſur les voltes larges, ſans vſer de plus grande importunité.

Le cheual eſtant reduit en ceſt eſtat, le Caualerice le reſoudra viuement au trot à chaque main, & l'exercera ſouuent à l'entour de quelques arbres, ou des mottes, pour ayder à luy tenir la crouppe hors la volte, qui eſt vne action du tout contraire à celle qui rend les cheuaux entiers: & tout ainſi qu'il aura eſté gaigné du pas au trot, il faudra auſſi le mettre d'vne meſme ordre du trot au galop, en l'eſueillant ſouuent de la voix & du ſon de la langue, ou du mouuement du bras, & du nerf: & luy aydant s'il eſt beſoin, (en tournant à la main difficile,) quelquefois de l'eſperon dedãs la volte, & de la gaule, ou du nerf ſur l'eſpaule contraire: ou comme i'ay dit, ſur le bout du nez. Quant à l'eſpace des ronds, il ne ſe doit limiter en toutes ces leçons, ny pour l'ordre general de l'eſcole: parce qu'il les faut obſeruer large ou eſtroit, ſelon la durté du col, & de la bouche, l'obſtination, l'obeyſſance, la ſtature, & diſpoſition du cheual.

Si le cheual ſe defend trop à tous ces remedes, i'approuue lors l'ayde d'vn hõme à pied dedans la volte, qui tienne la corde du caueſſon, de la façon que les Caualerices ſçauent qu'il la faut tenir: & de ceſte corde l'hõme de pied luy donner des ſecouſſes, pour le chaſtier ſeulement quand il voudra fuïr la volte, & non autrement. Mais il aura ordinairement de l'herbe ou quelque autre friandiſe en ſes mains, pour l'attirer à ſoy par douceur: car ſi le cheual, de nature rebelle n'en receuoit que du deſplaiſir, au lieu d'en approcher il ſe mettoit ſouuent en deuoir de luy eſchapper, pour euiter le chaſtiment trop continué & mal à propos. Voyla pourquoy il faut que, tãt que l'homme de pied tiendra la corde, le Caualerice face ce qu'il pourra pour faire tourner le cheual ſans que l'homme de pied s'en meſle: ſi ce n'eſt quãd le cheual voudra forcer la main du Caualerice: & encores faut-il que le cheual reçoiue du cheualier touſiours le premier & le dernier deſplaiſir du chaſtiment, afin qu'il luy obeyſſe mieux, & qu'il craigne moins l'homme de pied.

Avcvns Caualerices ſe ſeruent en cecy d'vn arbre, d'vn pillier, ou poteau aſſez

haut & fiché fort auant dans terre,auquel y a vn gros aneau entaillé, qui l'accolle à vne aulne, ou enuiró, de haulteur ſur terre: lequel aneau tourne facilemẽt ſans pouuoir monter ny deſcendre:& en ceſt aneau ils attachent le cheual entier, ou retif, auec vne corde,qui tient à vn autre petit aneau expreſſémẽt mis au mitan de la voute d'vn cauesſon retors & d'vne piece,ou d'vne ſeguette,aſſauoir au mitan,tant pour luy faire mieux plier le col,& tenir la teſte dans le rond, que pour auoir plus de moyen de chãger de main.Apres ils font trotter,ou galopper le cheual large, ou eſtroit autour de ce pieu,ayant des hommes tous preſts pour le fouetter s'il s'arreſte, ou ſe met en defenſe,& par ce moyen le contraignent de touner & d'obeir. Ie ne veux pas du tout reprouuer ce remede: car ie ſçay qu'il peut aucunesfois reuſſir & aduancer l'obeyſſance de certains cheuaux de peu de courage,& durs de col & de teſte: mais ie veux bien que le Caualerice conſidere que ſi le cheual entier ou retif eſt colere, ſanguin & fort vigoureux, ce remede tant contraint ſera du tout contraire à ſon humeur,& le mettra pluſtoſt en deſeſpoir, qu'en obeyſſance: & s'il eſt aduſte & malicieux,ceſte grande ſubiection luy engendrera facilement quelque ville & nouueau vice,au lieu de le determiner ſur la main entiere. Et quand bien il ſera facile & de bó temperament,ceſte corde limitee & condamnee luy pourra faire hayr l'eſcole & l'exercice, à cauſe de la trop grãde contrainte. De maniere que tous ces plus forts chaſtimens doiuẽt eſtre reſeruez en general pour les cheuaux chargez,peſans,& qui ont beaucoup plus de force,que de courage ny de vigueur.Et encores n'approuue-ie pas en ce remede,que ceſte corde ſoit du tout arreſtee, mais pluſtoſt qu'vn homme la tienne en ceſt aneau,qui accolle le pilier,eſtant tout contre iceluy: de façon qu'il aye moyen de l'allonger,retenir & accourcir,ſelon que le cheual ſe defendra,ou conſentira,& qu'il pratiquera l'action du tourner:afin que par ce moyẽ il puiſſe cognoiſtre peu à peu l'effect & la cauſe du chaſtiment.

Accidents qui peuuent arriuer par la trop grande cõtrainte du poteau.

Il faut icy noter, que ſi pour contraindre le cheual entier à tourner fort eſtroit, on luy acourſit & areſte ſouuent & long temps la corde du cauesſon au poteau, de façon que preſque la teſte y touche,& que cependant en le chaſtiant on luy pouſſe ſans ceſſe la croupe en dehors,de ſorte que les pieds de derriere facent le tour, & que par la cõtrainte du poteau la teſte & les pieds de deuãt ſoient au centre: Il eſt à craindre que ceſt effort, en auilliſant ou eſtourdiſant le cheual,luy cauſe auſſi quelque accident fort dommageable en la ceruelle, ou bien vne defluction ſur les yeux qui le priue de veuë,meſmemẽt s'il eſt colere & fort ſenſible ou aduſte. Partãt il faut touſiours obſeruer, que tous les remedes de ceſt art, ſe rapportent au naturel du cheual à qui on les applique.

Si quelquefois en ceſte occaſion le Caualerice ſe veut ſeruir de la corde du cauesſon attachee aux ſangles,ou pour plus de commodité,à la teſte de l'harçon,& paſſee entre le liege de la ſelle & ſon genouil, (afin d'auoir moyen de la laſcher diligemmẽt ſi le cheual recule, ou ſe cãbre,ou pour quelque autre neceſſité,) & encore repaſſer ſ'il eſt beſoin l'autre corde par le meſme aneau de celle qui ſera ainſi arreſtee,(afin de la pouuoir tenir à la main de la volte mal-ayſee,de façon que les deux cordes ſoyent enſemble du coſté que le cheual ſe defendra,) il eſt neceſſaire que ce cheual aye deſia quelque pratique d'eſcole : car autrement l'incongruité ſeroit trop grande. Et ſur tout ceſte corde ne le doit tant incommoder,ny contraindre, qu'il aye occaſion de s'oppoſer obſtinéement au remede,en ſe bandant & tirant au contraire d'icelle corde:principalement en changeant de main,& en tournant du coſté plus facile:car cela luy feroit faire vne action d'eſpaules & de col ſi contrefaitte & ſi penible, qu'elle l'induiroit à craindre & hayr d'auantage la main difficile . Mais afin de l'attirer &

vaincre auec plus d'art & de douceur, & moins de desordre, il suffira que quand la bride sera en son appuy ordinaire la corde condamnee puisse tenir le col & la teste du cheual vn peu plus sur le costé entier, que sur l'autre: & que s'il faut vser de plus grande violence, ce soit auec le bras & la main, & l'autre corde passee du mesme costé. Et pour rendre la raison pourquoy le chastiment fait auec la corde, qui ne prend sa force que du bras & de la main du Caualerice, est ordinairement en cecy beaucoup plus profitable que l'autre, c'est que celui de la corde arrestee n'a que le seul effect de tenir le col & la teste du cheual au poinct limité par la longueur d'icelle corde, & celui qui se faict auec le bras & la main estant guidé du bon iugemẽt du chevalier, peut contraindre le cheual, & luy donner liberté selõ qu'il se defend ou qu'il obeit: & par consequent le remede en est plus naturel, & luy doit mieux faire cognoistre la franchise, qu'on recherche en son exercice, ensemble l'occasion du chastiment. Et combien qu'aux communes escoles l'on voye faire vne regle generale de chastier & gaigner toutes sortes de cheuaux fort entiers à force de les contraindre à tourner longuement du costé malaisé, si faut-il que le bon Caualerice considere, qu'il se peut faire en cela beaucoup d'erreurs. Car toutes les humeurs & complexions des cheuaux ne sont pas propres à ceste grande subiection extraordinaire, ny tous les cerueaux disposez à ceste continuelle action de tourner, ny les forces capables de fournir tant de voltes d'vne aleine, & en vn lieu. De maniere que tant s'en faut que ce remede puisse bien faire la soupplesse du col, ou des espaules sur les voltes, & gaigner le consentement de toutes sortes de cheuaux entiers, que plustost il emmenera l'occasion de rebuter en peu de temps celui, qui sera aysé & determiné en quelque bon manege. Que si l'on en void quelqu'vn qui se reduise en obeyssance, par le susdit moyen, il faut croire que c'est par hazard, & qu'il doit estre de fort bon temperament, ou de peu de vigueur. Il semblera par aduenture à quelque esprit curieux, que tout ainsi que l'õ void chastier le cheual fingart en le chassant & poussant rudement en diuers lieux, & plusieurs fois par de longues courses, & celui qui tire à la main, en le faisant souuent & longuement reculer, que par mesme raison il doit estre licite de contraindre celuy, qui est entier, à tourner souuẽt & grande quãtité de tours, du costé qu'il se defend. Il faut en cecy considerer deux choses: la premiere que la course, ny le reculer, n'estourdit pas le cheual, comme fait le tourner: l'autre qu'en toutes occasions il aduient communement, que les plus excellens remedes & chastimens estans excessiuemẽt effectuez, ou trop continuez & recogneus, perdent à la longue leur proprieté plus vtile à l'escole & à l'obeissance du cheual. Et partant il vaudra beaucoup mieux l'attirer peu à peu sur la main plus malaysée par la mediocrité des chastimens & des caresses, sans le precipiter, ny luy donner, que le moins d'occasion que l'on pourra, de se mettre en defense: & ne laisser, (pour quoy que ce soit,) de l'exercer vn peu du costé qu'il tournera facilement. Car la pratique & facilité d'vne main peut seruir à celle de l'autre, quand ce ne seroit que pour diuertir le cheual d'aucuns desseins, qu'il fait souuent pour se defendre estant trop importuné. C'est pourquoy la premiere fois que le bon Caualcadour de bardelle veut faire comprendre l'action du tourner au poulain neuf & sauuage; pour euiter l'occasion de contester & le mettre en defense, il doit prendre le premier tour du costé, auquel le poulain a plus d'inclination: & mesmes quand aucunefois le cheual desobeyssant & obstiné à quelque main, ne se peut vaincre, il vaut mieux finir l'exercice de l'escole sur le costé, qu'il tourne librement, que sur le refus de l'autre. En fin les plus beaux moyens de ceste art sont ceux qui sont moins contraires au naturel du cheual.

Il se trouue souuent des cheuaux entiers ou retifs à quelque main, qui n'ont pas le co

le col trop dur ny trop tendu,mais quand ils ne ſont en humeur de tourner du coſté qui leur deſplaiſt,& qu'on les y veut contraindre,ils ſe hauſſent,ſe cabrent & ſ'eſlancent fuyans ſur la main contraire.En ſes defenſes les effects de la camarre bien pratiquez apportent ordinairement beaucoup d'aide. Mais d'autant qu'il pourra eſtre que le cheual ne craindra pas aſſez le caueſsó ny la ſeguette,ou qu'il ſera ſi malitieux qu'auſſi toſt qu'il n'aura plus la camarre, & recognoiſſant ſa liberté il refera ſes premiers deſordres,alors ie veux que le Caualerice prenne en double vne corde, ſemblable à celles dequoy l'on ſe ſert pour tenir les cheuaux tournez au fillet, & qu'il paſſe le mitan & le ply de ceſte corde dedans la bouche du cheual: de façon qu'elle luy accolle & ſerre enſemble la langue,les barres,les leures,& la barbe: Et ſi elle prēd auſſi l'emboucheure du coſté qu'il aura accouſtumé de ſe ietter,ou deſrober,le remede en ſera meilleur,pourueu qu'icelle emboucheure ſoit d'vn ſimple canon. Ce ply de corde doit entrer par l'archet de la branche du mors,du coſté que le cheual refuſe à tourner,& ſortir par le meſme archet, ayant fait le tour de la barbe: & les deux bouts aſſemblez de ceſte corde doiuent paſſer dedans le ply & mitan d'icelle, de ſorte que tout contre ledit archet il ſe face vn las qui ſerre & s'eſlargiſſe,à meſure que le cheualier tirera & laſchera ceſte corde doublee.Ce chaſtimēt dōnera quelque occaſion au cheual de tenir la bouche ouuerte,& de faire les forces: mais il aydera beaucoupaucunesfois à le gaigner ſur la volte qu'il refuſera au reſſort, toutesfois il ne doibt eſtre long temps continué.

En la ſuſdite imperfection l'on peut vſer auſſi d'vne muſerolle entiere & canallee,laquelle ſoit dentelée en forme de ſeguette,ſeulemēt du coſté que le cheual fuyra la volte,ou qu'il portera trop la teſte: & outre les dentelures,on y adiouſtera trois ou quatre vis,qui percent ceſte muſerolle,deſquelles les pointes auanceront autant comme les dentelures ou moins ou dauantage, s'il eſt beſoin, par le moyen des eſcroüens faites en ladite muſerolle, ou ſeguette, à laquelle il ne faut point de cordes appliquees à la façon du caueſſon ordinaire: car elle ſe doit arreſter deſſous la maſchoire, & au deſſus de la gourmette par la courroye & la boucle, qui tiendront aux aneaux des deux bouts d'icelle muſerolle:parce que d'autant que le cheual tient ordinairement le nez,ou le courage,trop d'vn coſté,l'incommodité & la douleur du remede doit eſtre auſſi continuelle. Et par le moyen d'vne longe, qui tiendra à vn autre petit aneau attaché & bien riué du coſté que la volte deſplaira au cheual, il ſe pourra aucunefois faire des chaſtimens extraordinaires, ſelon ſon obſtination, & non autrement.

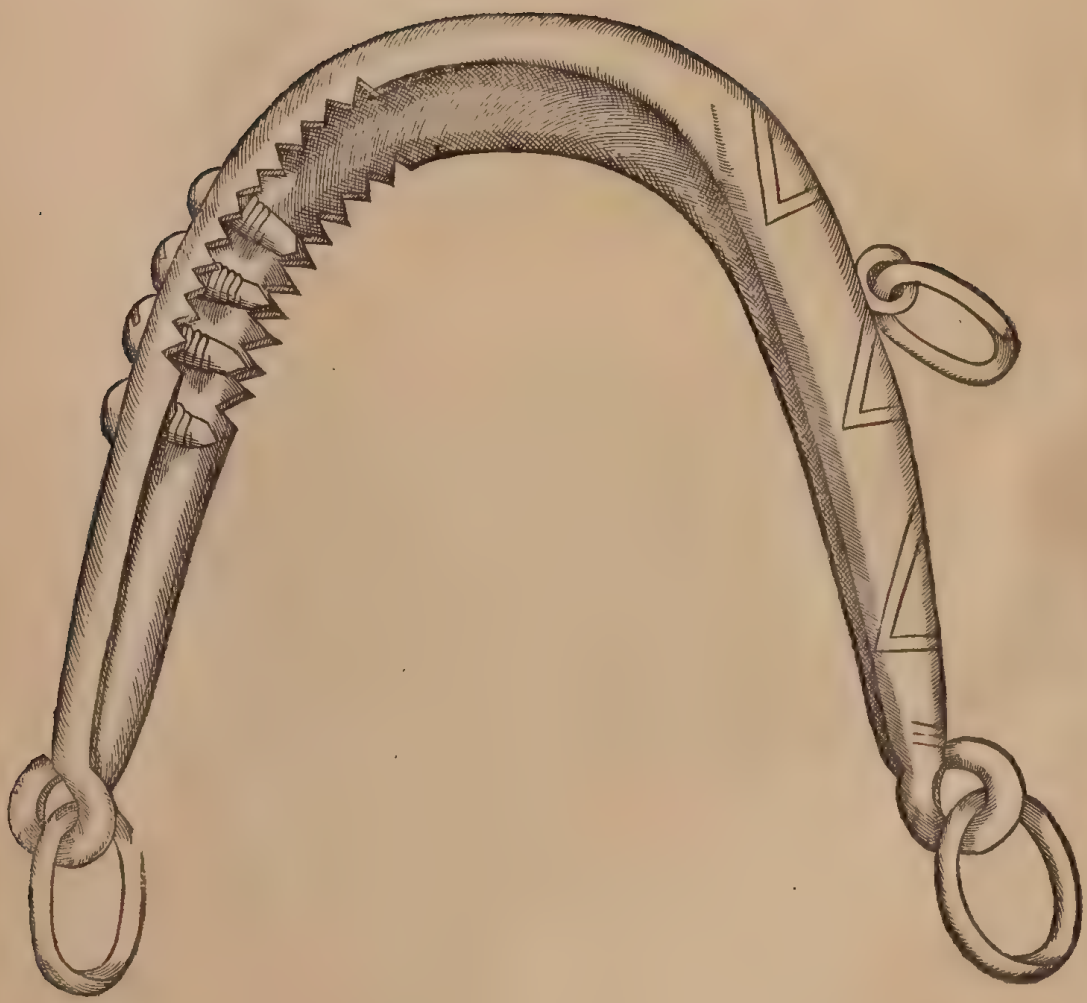

I'APPROVVE en ces imperfectiós le remede de mettre & peigner souuẽt le crin, du costé que le cheual tourne plus difficilement, si d'auẽture il estoit de l'autre part: car tout ainsi que le crin attire naturellement à soy l'humeur, qui le nourrit, il peut par mesme raison donner quelque occasion au cheual de tourner, & porter la teste plus librement du costé que ceste humeur est attiree. Toutesfois le Caualerice impatient ou mal fondé pourra souuent precipiter, ou du tout empescher les effects des plus beaux & naturels remedes de cest art, qui ne reüssissent qu'entãt qu'ils sont entendus & faits à leur temps.

CHEVAVX QVI PORTENT ORDINAIREMENT le nez plus d'vn costé que d'autre.

CHAPITRE XXVI.

IL aduient aucunefois que le cheual a la posture du col belle & iuste & la teste ferme, neantmoins il tient ordinairement le nez tourné d'vn costé. A cela l'ayde du caueſſon ne profite pas beaucoup, quoy que la corde soit passee en aucuns petits aneaux, qui se peuuẽt ioindre à l'espace qui est depuis le gros aneau ordinaire, iusques au ply, ou au mitã de la voulte du caueſſon: parce qu'il ne se peut mettre assez bas pour dresser le visage du cheual sans lui faire plier le col, ou sãs mettre l'œil de la branche du mors en desordre: mais la fausse rene y est propre auec le canó simple. Car s'il estoit ouuert, ou qu'il fust accópaigné d'autre chose que de la ceciliane ordinaire, sãs doute la fausse rene luy feroit offenser, & falsifier la bouche.

ENCORES vaudra-il mieux luy tenir d'ordinaire les deux renes du costé, qu'on luy voudra attirer le nez, soit en l'exerçant à l'escole, ou en allãt par pais: car les deux branches du mors estans mises d'vn mesme costé, & par consequent hors du rencontre du col & de la poitrine, elles ferót tourner la bouche & le nez du cheual sans luy incómoder le col, ny la teste, pourueu que le Caualerice tienne la main de la bride iustemẽt au droit de l'harçó, comme si le col du cheual estoit entre les deux renes & la corde du caueſſon de l'autre costé, ou la fausse resne fort pres du col, afin qu'elle asseure le cheual au defaut de la rene, sans que pour cela elle laisse de faire sõ commũ effect. Chose qui sera assez malaisee au Caualerice, s'il ne se scait bien & diligẽment aider de la bride & du caueſſon, également auec les deux mains. Ce qui ne se void pas souuent, combien qu'il se doiue.

I'APPROVVE en cecy quelquefois les petites pointes, qu'on met aux portemors ou enuiron d'iceux, pourueu qu'on en vse auec discretion, & principalement quand le cheual est sensible & leger à la main. Mais s'il est pesant, ou que de nature il ait la bouche dure, ce remede ne seruira pas beaucoup: parce que le cheual faisant peu de compte de la bride, (laquelle fait sa principale operation dedans la bouche, & par consequẽt sur la chair despourueuë de cuir,) à plus forte raison deura-il moins craindre ces petites pointes, qui ne sont appliquees que sur la iouë.

PAR ses moyens le cheual fera la soupleſſe du col, & s'accoustumera à porter la teste droitte, & la veuë sur la piste de la volte, & se rendra facile à toutes mains, si le Caualerice s'y comporte auec iugement & patience: & au contraire s'il est mal fondé, ou si en se presumant faire en trois iours ce qui sera peut estre impossible en vn mois, il precipite le bon ordre de ses leçons, & le consentement du cheual, il sera ordinairement à recommencer ces moyens: & le plus souuent à la fin de ses peines mal employees il n'en receura honneur ni plaisir.

Si quelque accident, ou empeſchement naturel, rend le cheual du tout incapable de tous ces remedes, tant moins en faudra-il vſer, meſmement auec violence, ains pluſtoſt taſcher de remedier par autre voye à la cauſe de l'incapacité: & ſi elle eſt incorrigible, ou incurable, il faudra ceſſer par conſequent tous les moyens de l'exercice de l'eſcole, & faire ſeruir ce cheual à ce qu'il ſe trouuera plus propre. Car ce ſeroit trop grand erreur de vouloir contraindre nature à plus qu'elle ne peut. L'on void quelquefois des hommes qui naturellement, ou pour quelque accident, ont le col & le viſage touſiours tendu, & tourné d'vn coſté, à quoy il eſt impoſſible de remedier: autant en peut-il aduenir au cheual.

Aucūs accidens qui peuuent rendre le cheual entier.

I'Ay dreſſé autresfois vn beau genet de la campaigne de Rome, d'auſſi bonne nature, & autant ayſé à toutes mains, qu'il ſ'en pouuoit voir, auquel ſuruint vne defluxion dedans vne oreille, qui le rendit ſourd d'icelle l'eſpace de ſix moix. Ceſt accidēt le fit auſſi toſt venir ſi entier, qu'il ſembla n'auoir iamais apprins à tourner du coſté de la ſurdité, & iuſques à ce qu'il en fuſt guery, il ne tourna librement de ce coſté, ny ne tint la teſte droitte. I'ay veu depuis deux autres beaux & bons cheuaux en vne bōne eſcole, dont l'vn a eſté extremement entier d'vn coſté, quoy qu'on aye ſçeu faire, pour auoir eu vne arquebuzade au trauers du col: & l'autre deuint retif à toutes les deux mains, pour vn coup de pierre, qu'il reçeut ſur la nuque. Aucunefois vn coup ſur vn œil, ou quelque difficulté de veuë, ſoit accidentale, ou naturelle, peut auſſi faire venir le cheual entier à quelque main. Ie le puis dire pour auoir vne fois eſté quaſi ſur le poinct de faire inciſer vn œil veron, du coſté duquel le cheual ne vouloit tourner qu'à grād force, ſi ce n'eſtoit quād ie l'empeſchois de veoir de ceſt œil: qui eſtoit ſigne que ce, qui luy eſtoit rapporté par la veuë d'ou l'œil imparfait, luy deſplaiſoit. Mais en fin ie m'aduiſay de le laiſſer ſeulement voir de ceſt œil veron, & luy faire tenir l'autre fermé tant qu'il y auoit quelqu'vn deſſus: & me reſolus de le faire ainſi monter & exercer vn peu tous les iours, & d'attendre patiemment l'effect final de ce moyen: qui me reüſſit de telle façon, qu'en moins de deux mois le cheual tourna facilement à toutes mains. Mais la premiere fois que ie le voulus faire manier ſans l'engin, qui auoit accouſtumé de luy tenir le bon œil fermé, ie le trouuay fort deſbauché, & euſſe bien toſt perdu le fruict de mes peines, n'euſt eſté que ie luy remis ledict engin, auquel ie fis pluſieurs petits trous à trauers pour donner quelque clarté: & tous les iours i'aggrandiſſois vn peu ces trous, tellement que dans deux mois ceſt engin fut tout ouuert, comme vne lunette, & le cheual libre & bien maniāt, ſubiect toutesfois à eſtre ſouuent exercé, & contraint ſur ceſte main.

Cheual de manege du tout aueugly par vn chastiement trop rigoureux & mal iugé.

Vn accident en vn pied, à vne iambe, ou à vne eſpaule peut eſtre auſſi cauſe que le cheual ſera entier, du coſté qu'il aura la douleur, ou l'incōmodité: vn mal de reins, ou de hanche, vne courbe, & meſmes les eſparuins, & eſpauēnts le peuuent auſſi empeſcher de ſe bien appuyer ſur les iarrets, & par conſequent de bien tourner. Puis donc que les maladies & incommoditez naturelles & accidentales, le plus ſouuent incogneuës, peuuent empeſcher le cheual de bien manier, il me ſemble, quand cela aduient, que les plus aſpres & violens remedes de l'eſcole n'y apporteront pas beaucoup d'vtilité: mais pluſtoſt augmentans la cauſe principale de l'imperfectiō, pourront amener de nouueaux & plus grands inconueniens. Ie diray encores ſur ce propos, que i'ay eu vn cheual d'Italie ſouz ma charge, qui manioit & redoubloit ſur les voltes d'vn bel air, egalement & fort iuſtement à toutes mains, quand il eſtoit en aleine & en eſcole. Il aduint qu'vn Gentil-homme mien amy, & bien entendu en ceſt art, en eut ſi grand enuie, qu'il ne ceſſa de chercher tous les moyens, qui luy ſemblerent propres à ſon deſir, iuſques à ce que ce cheual fut à luy. Bien toſt apres

l'auoir recouuert,il luy ſuruint des affaires, qui l'empeſcherent quelque temps de monter ſur ſon cheual,ce qui fut cauſe que la premiere fois,qu'il y remonta, il ne le trouua plus ſi ayſé,comme il penſoit,meſmement à main gauche:à laquelle, quand il auoit eſté trop ſeiourné,il eſtoit moins ayſé. Cela l'incita à le battre aſprement, & à luy faire vne longue eſquiauine à ſa façon, penſant le remettre en vne caualcade, à la iuſteſſe qu'il l'auoit autresfois veu. Mais trouuant à la ſeconde qu'il eſtoit plus desbauché, & à la troiſieſme plus confus & eſtonné, il en fut ſi meſcontent, qu'il ſe reſolut d'en auoir ſa raiſon par la violence. Et parce qu'il auoit veu, du temps que le cheual eſtoit en mon pouuoir,que pour le tenir en eſcole, entre autres remedes ie le faiſois ſouuent attacher eſtant à l'eſcurie,de façon qu'il eſtoit contraint de plier vn peu le col,& de regarder ſur la main gauche, il voulut vſer de ce moyen, mais il en abuſa car dés la premiere fois,& tous les iours apres, il l'attacha ſi court & ſi contraint,que le cheual en eſtoit (de trauail & de deſplaiſir) à toutes les fois dans demy quart d'heure,tout moüillé de ſueur meſmes à cauſe que c'eſtoit en la plus chaude ſaiſon de l'eſté. Et voyant que pour tout cela,reuenant à l'exercice, il n'en pouuoit tirer ce qu'il pretendoit,il le battoit de colere,& d'ordinaire du coſté droit à grands coups de baſton ou de nerf ſur le nez, & ſouuent ſur la teſte, ſelon que le deſpit le tranſportoit, ſans conſiderer que ce cheual eſtoit de ſon humeur flegmatique, melancolique,& par conſequent de peu de vigueur & de courage.Il eſtoit auſſi vieux & deſia foulé, tellement que ces chaſtimens du tout contraires à ſes aages & temperament,à ſon indiſpoſition & à la ſaiſon extremement chaude, furent conuertis en telsdeſordres,qu'ils firent vn accident dedans le cerueau du cheual, qui le rendit ſi retif du coſté gauche,qu'au lieu de cheminer droit eſtant au long d'vn grand chemin,ou en autre part,il alloit de biais ſur la main droitte, iuſques à ſe laiſſer cheoir quelquefois dãs des foſſez,comme s'il euſt eſté aueugle quoy que ſceuſt faire l'hõme qui eſtoit deſſus pour l'empeſcher:& quand on l'arreſtoit en vne place, luy donnãt entiere liberté de la bride & du caueſſon,il tournoit de ſoy inceſſammẽt le petit pas à main droicte,penſant touſiours tirer & reſiſter au chaſtiment de la corde gauche du Caueſſon,bien qu'il n'euſt que la bride:& depuis il n'a bien ſeruy. Il y a pluſieurs Caualerices hazardeux,que ſi ce cheual fuſt tombé entre leurs mains en ceſt eſtat,ie m'aſſeure qu'ils euſſent taſché de le rebuter ſur la main droicte par tous les deſordres & deſplaiſirs,qu'ils luy euſſent peu faire,afin de luy oſter le deſir &le recours de fuïr & ſe jetter ſur icelle,eſtant recherché de tourner à la gauche outre ſa volonté,& moymeſmes en euſſe peut eſtre fait autant,ſi d'autres moyens m'euſſent manqué, & ſ'il euſt eſté plus ieune, plus ſain & d'autre naturel.

VNE autrefois i'ay veu vn tresbeau & courageux cheual d'Eſpagne, entier à vne main,qui eſtoit ordinairement exercé à l'eſcole d'vn bonCaualerice,lequel penſant vſer d'vn remede pour luy faire le ply, ou la ſouppleſſe du col, du coſté qu'il eſtoit dur,lui attachoit aucunefois la teſte contre les ſangles auec les cordes du caueſſon: & apres le faiſoit menacer & fouëtter,ſans qu'il y euſt perſonne deſſus, le contraignant par ce moyen de tourner inceſſamment: iuſques à ce que quelquefois il tomboit eſtourdi par terre. Ce cheual, eſtant bien fort,ſenſible,colere & vigoureux, ſe rendoit d'autant plus obſtiné & reſiſtoit plus long temps,& auec plus de defenſes à ce chaſtiment rigoureux & mal iugé, ſelon le naturel du cheual: tellement que, au lieu de ſe corriger de ceſte dureté de col, il ſe deſeſpera de telle ſorte qu'il ne voulut plus tourner d'vn coſté ny d'autre,ny ne ſe vouloir laiſſer approcher pour eſtre mõté. En fin ces eſtourdiſſemens trop continuéz luy cauſerent le mal caduc, auquel il a eſté depuis ſubjet,iuſques à ce qu'il eſt mort. Voila comme les chaſtimens violens & trop extremes offencerẽt tellemẽt ces deux cheuaux differẽs en complexiõs, que ce-

Accident auenu à vn cheual pour l'auoir trop contraint à tourner trop eſtroit.

luy, qui eſtoit flegmatique & melancolique, perdit du tout le courage & la vigueur: & l'autre, qui eſtoit colere, ſanguin & trop actif, ſe deſeſpera, & en fin tous deux tóberent en des accidens irremediables. Ie ſçay que de fort bons Caualerices font profeſſion d'vſer ordinairement en leurs leçons des remedes, violents à toutes ſortes de cheuaux, leſquels reüſſiſſent ſouuent: mais auſſi ſans doute la pluſpart de leurs cheuaux ſont pluſtoſt foulez, que bien dreſſez.

Il me ſouuient d'auoir veu donner vne infinité d'autres tourmens mal conſiderez à pluſieurs cheuaux entiers & retifs, & moy-meſmes, comme imitateur m'en ſuis autrefois meſlé à mon tour aſſez indiſcretement, & à d'aucuns cheuaux ſix ou ſept mois d'ordinaire, voire vn an. Que ſi tels deſplaiſirs euſſent eſté faits ſur la main, que le cheual tournoit librement, ie m'aſſeure, que dans peu de iours il y euſt eſté rebuté. Auſſi en ay-ie veu arriuer pluſieurs inconueniens. C'eſt en quoy ie me trompois, comme font beaucoup d'autres, qui, à faute de cognoiſtre le naturel du cheual, veulent remedier à quelque vice par des moyens inconſiderez, qui ſeroyent ſuffiſans de le faire naiſtre s'il n'eſtoit pas. Quoy qu'il en ſoit ceſte rigueur peut aucunefois reduire pluſieurs ſortes de cheuaux à quelque obeyſſance: mais c'eſt lors qu'ils n'ont plus force ny courage pour ſe defendre, & ſeulement tant qu'ils ſont en ce piteux eſtat. Au contraire ie voudrois que le Caualerice prinſt plus de loyſir, & qu'il cogneuſt & ſçeuſt ſi bien attirer le naturel & le conſentement du cheual, que generalement en toutes ſes regles il luy conſeruaſt la vigueur & l'allegreſſe naturelle. En fin ie ne veux pas tant blaſmer les remedes violens, que ie n'aduouë qu'ils ſont bié fort neceſſaires, & que ie ne ſçache auſſi que les deſordres peuuent aucunefois faire pluſtoſt perdre le vice d'vn cheual, que ne feront beaucoup d'autres remedes faits par raiſon. Toutesfois il faut que ces deſordres ſoyent faits auec ordre, & ſubtil deſſin, la pratique deſquels n'appartiét qu'à ceux, qui par l'art & l'experiéce en cognoiſſét bien les occaſions, & en preuoyent les effects, & ſur tout qui en les effectuant ont le iugement capable de ſe pouuoir diſpenſer & retenir, ſelon la nature & les forces du cheual, & les dommages & vtilités, qui peuuent aduenir de ces deſordres premeditez & neceſſaires.

L'on void fort peu de cheuaux borgnes, qui tournent eſgalement & librement aux deux mains: les vns ſont, ou deuiennent entiers ou retifs du coſté, qu'ils ont perdu la veuë, pour ne pouuoir regarder dans la volte: & les autres pour les meſmes incommoditez plient le col, & portent trop la teſte de ce meſme coſté, afin d'auoir moyen de veoir auec le bon œil ſur icelle main. De maniere que i'ay autresfois diuerty des cheuaux, qui auoyent trop d'inclination, ou d'habitude particuliere ſur vne main, en leur bouchant l'œil du coſté d'icelle: & en ay attiré & gaigné d'autres, qui eſtoyent entiers & retifs en leur bouchant auſſi l'œil, du coſté qu'ils refuſoient à tourner.

Quand il aduient qu'aucuns cheuaux bien dreſſez perdent par quelque accident, & peu à peu, la veuë dés deux yeux l'vn apres l'autre, l'on void ordinairement qu'ils manient plus ayſément & plus librement, quád ils ſont du tout aueugles, que durant le temps, qu'ils ſont ſeulement priuez de la veuë d'vn œil, & qu'ils ne voyent que fort peu de l'autre. Tellement que par ces experiences il y a eu des eſcuyers de grande eſcurie, qui pour ſauuer la franchiſe du manege de tel cheual excellent, qui auoit perdu vn œil par quelque accident, luy ont oſté expreſſement la veuë de l'autre: choſe que ie ne voudrois faire, que pour la commodité neceſſaire de quelque nePrince, ou grand Seigneur, que i'exerceaſſe à cheual.

EMPESCHEMENS QVE LE CHEVAL PEVT auoir à bien parer.

CHAPITRE XXVII.

LA plus grande & generale preuue que le cheual puiſſe monſtrer de ſes forces & obeïſſance enſemble, eſt de faire vn bel arreſt, ferme & leger à la fin d'vne longue & furieuſe courſe. Quelques vns en pourrõt douter, parce qu'il ſe void beaucoup de cheuaux de grand nerf, & qui ont les iambes bonnes & fortes, qui neantmoins parent auec beaucoup de peine: & d'autres, qui ont fort peu de force & de viguer, qui s'arreſtent facilemẽt. En cela l'on doit premierement ſçauoir, que la plus grande facilité procede du conſentement que le cheual y apporte. Apres il faut conſiderer la ſtature & proportion d'iceluy, & de quelle façon il employe ſa force en courant. Car combien qu'il ſoit fort de iambes, d'eſpaules & de reins, ſ'il eſt bas de garrot, ou que naturellement il coure ſur le deuant, ſans doute il aura beaucoup de peine à ſe ramener ſur les hanches pour bien parer.

AV contraire ſ'il eſt bien releué d'eſpaules & d'encoleure, & qu'il coure ſur le derriere, il pourra parer plus facilement, combien qu'il n'aye pas beaucoup de force: à cauſe qu'il eſt naturellement planté & comme contrepoiſé ſur les hanches pour faire de beaux arreſts. Toutesfois ſ'il eſt foible & mal fondé, meſmement ſur le deuant, il ſera en danger de tomber & de faire la culbute, pour ſi peu qu'on le precipite en l'arreſtant.

SIL eſt foible, & qu'il coure abandonné ſur le deuant, à grand peine ſe pourra-il bien diſpoſer à faire vn bel arreſt.

SIL eſt fort bien party & releué de deuant, & qu'il coure ſur le derriere, à ſçauoir tenant l'eſchine droitte, il aura la plus grande partie des qualitez principales, pour pouuoir parer facilement & de bonne grace, ſans donner beaucoup de peine au cheualier.

LES cheuaux, qui ont le corſage generalemẽt trop long, ſ'arreſtent communemẽt de mauuaiſe grace, & auec la teſte mal aſſeuree, à cauſe de la difficulté, qu'ils ont de raſſembler en ſi peu de temps leurs forces pour ſe ramener ſur les hãches. Et ceux qui ont le corſage fort court & le col gros, parent ordinairement ſur le deuant. Toutesfois il ſemble que d'autant qu'ils ont la taille fort vnie, au contraire de ceux qui ſont trop longs, il leur doit eſtre plus ayſé de faire l'arreſt ſouſtenu ſur le derriere. Mais il faut conſiderer, que quand le cheual court, les forces des reins, des hanches & des iarrets ſont entierement employées à pouſſer tout le corps en auant: & celles des eſpaules & des bras à ſouſtenir ceſte action, embraſſant neantmoins ſpacieuſement le terroir. Or eſtant les forces de derriere ainſi furieuſement agitees & de trop pres ſur celles de deuant, elles apportent telle violence, que les eſpaules, ny les bras n'en peuuent ſuffiſamment, ſouſtenir, ny ramener l'action pour faire l'arreſt ſi releué, ſi iuſte & ſi beau, cõme ſi le cheual eſtoit de ſtature moins raccolte & plus allegre, par laquelle il euſt moyen, en recueillant & diſtribuant nerueuſement ſes forces, de ſe dõner vn certain contrepoids naturel ſur les hanches, qui n'eſt bien cogneu que des bons hõmes de cheual. C'eſt enquoy l'on peut iuger, qu'vne des cauſes principales de la facilité de l'arreſt, procede de la force des eſpaules & des bras, & non ſeulement des hanches & des reins, comme la pluſpart des cheualiers penſent.

IL y a encores en cecy d'autres cõſiderations, qui conſiſtent particulierement aux proportions du col & des maſchoires du cheual, à la diſpoſition des pieds, & au temperament de ſon humeur naturelle. A ſçauoir que pour rendre l'arreſt ayſé & beau,

le cheual doit neceſſairement faire la premiere action d'iceluy en ramenant le col & la teſte: car de là depend la facilité, l'obeïſance & la grace du parer. Or ſi le col eſt faux & naturellement renuerſé, ou ſi la maſchoire eſt ſi eſtroitte, ou le col ſi gros qu'il ne puiſſe eſtre libre autour du goſier dans ſa place naturelle, qui eſt entre les deux maſchoires, l'action ſuſdite ne ſe peut bien faire, ny par conſequent l'arreſt bon ny aggreable.

Si le cheual a le col trop vouté ou ſerpentin, au lieu de ſe ramener ſur les hanches, il ſ'armera contre la poitrine, & fera l'arreſt dur, courbé & deſplaiſant.

S'il a les pieds foibles & douloureux, cela luy pourra faire haïr & fuir le parer, ou le luy faire faire timide & tout à coup, aucunefois plus abandonné ſur le deuant, & ſur l'appuy de la bride, que ſi la foibleſſe venoit des iambes ou des eſpaules.

Et quand bien ces defauts ne ſe trouuerront au col, aux maſchoires, ny aux pieds, ſi le cheual porte naturellement le nez auancé, & qu'il aie le dos foible & enfoncé, tel que le commun appelle encellé, il luy ſera quaſi impoſſible de ramener la teſte, pour bien dreſſer, & preſenter le front à l'arreſt: par ce que la force de la nuque & du col depend de celle de l'eſchine. Or telles forces eſtans deſunies, ou venãs à mãquer, ſans doute le cheual parera neceſſairement auec le nez trop auancé, & ordinairement ſur les eſpaules. En fin toutes ces raiſons n'empeſchent pas qu'on ne voye beaucoup de cheuaux mal proportionnez, leſquels ne laiſſent pas d'eſtre naturellement determinez à la courſe, & fort ayſez à l'arreſt, qui ſont deux des plus principales qualitez enſemble, qui ſe puiſſe deſirer au cheual de guerre: d'autres, ſont de iuſte taille pour biẽ parer, qui ne ſe peuuent arreſter, que par grãde cõtrainte. Mais ce ſont exceptiõs & particuliers effects de nature: & encores faut-il, pour la facilité que ce qui defaut en quelque partie de la ſtature du cheual, abõde aucunemẽt en vne autre, & outre ce que le cheual y apporte beaucoup d'obeyſſance. En cela l'on peut apprendre, que la cognoiſſance de l'humeur & complexiõ du cheual de quelque taile & poil qu'il puiſſe eſtre, eſt vne ſcience tres-neceſſaire au Caualerice, puis que la iuſte ſtature & proportion & la force enſemble, eſt peu ſans la bonne inclination. Auſſi void on qu'vne des plus belles preuues que le Caualerice puiſſe faire en ſon art, eſt de rendre leger & bon à la main, tãt au manege que par le droict & a l'arreſt, le cheual qui de nature eſt colere & impatient, principalement quand il a la bouche dure ou faulſe, pour ſi bien proportionné qu'il ſoit du reſte. La raiſon eſt que toutes les fois l'apprehenſion fougouze luy ſuruient & le poſſede, elle luy precipite la vigueur, la force & l'aleine, & luy empeſche la memoire & le ſentiment de la bouche: & par conſequent rend inules les effects de la pluſpart des regles & remedes de nos eſcoles, tellement qu'il eſt impoſſible, qu'il puiſſe gouſter, ny comprẽdre les leçons de l'obeyſſance du manege, ny du parer, que premierement il ne ſoit deſſaiſy de ceſte inquietude extreme. En quoy il faut que le Caualerice aye beaucoup de iugement, de pratique & de patience, pour ſe preualoir des moyens de l'art, par leſquels on peut remedier aux ſuſdites imperfections en aydant à nature. Il ſemble que ces raiſons ne ſe rapportent pas fort aux communes opinions d'vne infinité de perſonnes, qui penſent qu'vne bride puiſſe remedier à tant d'incommoditez du tout contraires à la facilité de la bouche, & meſmement à l'action legere de l'arreſt. Ie remets l'explication de la diuerſité des bouches & des effets diuers des brides differentes à vne autre occaſion, pour dire cependant le ſtyl, qu'il faut tenir en l'art, pour apprendre le cheual à bien parer ſelon ſe capacité, & pour le remettre, ſ'il eſt egaré & deſbauché auec le ſimple canon, qui eſt la mere des bonnes emboucheures.

DES CHEVAVX ESGVEREZ DE BOVCHE ou desesperez.

CHAPITRE XXVIII.

SI le Caualerice veut que le cheual, en quelque façon qu'il soit desbauché, esgaré de bouche, ou desesperé, face son profit des leçons du parer pour se remettre en obeissance, il luy doit premierement faire perdre l'apprehẽsion de la course & de l'arrest trop cõtraint, & de toutes sortes de chastimens, qui le peuuent auoir rebuté: car autrement il luy sera impossible de gaigner le consentement de tel cheual, (sans lequel ses moyens & sa peine se trouueront inutils:) & pour ce faire il le faudra ordinairement promener dans des carrieres, ou autres lieux soupçonneux & propres à le tenir en alarme, ausquels le Caualerice taschera de l'appaiser patiemment par caresses, & l'arrestera de quinze ou vingt en vingt pas, & à chasque fois le fera soudain reculer à loisir quatre ou de cinq pas, en luy rẽdãt souuẽt la main de la bride. Et si par boutades la colere & les inquietudes luy font faire quelques desordres, le Caualerice ne conteſtera, ny vsera d'aucune sorte de chastimens, soit qu'il refuse de reculer, ou qu'il aille de biais, ou de trauers: Mais il essayera encore de l'appaiser par les plus doux moyens, qu'il se pourra aduiser, en cheminant le petit pas par le droict. Et quand la fougue luy sera passee, il l'arrestera de nouueau, & taschera à tous les coups de le faire reculer, comme i'ay dit. Et si estant esmeu de colere & despité il se obstine à ne vouloir reculer, il le faudra chastier auec le caueſſon, & quelquesfois auec la bride, pourueu que ce ne soit qu'vn simple canon: & s'il est besoin, le battre sur les bras & sur le nez auec le nerf, ou la gaule, & sur tout bien à propos. Toutesfois s'il est colere, sanguin & bien fort sensible, il vaudra mieux luy tourner aucunesfois la teste tout court du costé, qu'il sera venu au lieu qu'il fera l'opiniastre, rechercheant soudain de le faire reculer. Et par ce moyen il obeyra plus facilement: parce que bien souuent le cheual colere & impatient se faſche de s'arrester & de reculer, quand il a la teste droitte au lieu, qu'il desire se rendre, mesmement quand il est en action fougouze. Plusieurs hommes de cheual pourront penser que ce soit incongruité de ne tirer quelque raison d'vn cheual à l'instant, & au mesme lieu, qu'il fera vne si grande faute, estant mesmement à la campagne. Ie l'aduouë pour la consequence generale: mais sans doute pour bien iouïr des cheuaux coleres, sanguins & qui ont beaucoup de feu, il est souuent neceſſaire de leur permettre & pardonner beaucoup de fautes: parce que d'ordinaire ils se despitent & desesperent des remedes & chastimens, qui peuuent corriger ceux, qui sont de plus facile & douce temperature. A cause dequoy il vaut quelquefois mieux adherer aucunement à leurs mauuaises fantaisies & habitudes licentieuses, que les vouloir corriger & vaincre, en ce qu'ils ne veulent, ou ne peuuent consentir, & en fin estre contraint de laisser le chastiment imparfait & inutile, qui pourra par apres estre cause que le cheual perseuerera d'auantãge en son obstination. Or s'il est si fougoux qu'il ne se vueille tenir ferme, ny cheminer droit dedans la carriere, il faudra faire marcher à reculõs vn homme de pied, qui se tienne cinq ou six pas deuant le cheual: car il luy ostera vne partie de l'apprehension, l'empeschant de voir le bout de la carriere: lequel homme l'attẽdra souuent pour le caresser, & luy donner quelque friandise: & faut que ceſt homme regarde ordinairement le cheual droit aux yeux, afin de luy tenir la veuë occupee sur la sienne, & qu'il sache ayder, s'il est besoin, au Caualerice, pour adiuster, ou faire reculer le cheual en le menaçant, ou en le touchant ou frappant auec discretiõ,

de la gaule,ou du nerf sur le bras,sur la poitrine,sur le nez,ou aux flancs: & quelquefois en le poussant auec la main sur le pli, ou le mitan de la voute du cauesson, pour luy aider à reculer,ou contre l'espaule,ou le flanc,pour le dresser, au lieu des chastimens de l'esperon ou de la gaule,lequel homme aussi s'aduãcera & s'esloignera plus ou moins,selon que le cheual perdra la fougue & l'apprehẽsion. Cependant le Caualerice ne s'attachera à la bride,que le moins qu'il pourra,au contraire rendra souuent la main au cheual.

APRES donc que le cheual sera asseuré à ce premier exercice de pas, & qu'il cõmencera de reprendre,ou comprendre l'ordre du parer & du reculer, le Caualerice l'asseurera tout de mesme au trot,& apres du trot, au petit galop, obseruant touſiours la mesme regle,hor-smis qu'il ne l'arrestera plus si souuent.Et par ce que ces leçons longuement & souuent continuees pourroient trop importuner le cheual impatient,il sera bon & necessaire,le mettant quelquefois en plus de liberté, de le faire assez long temps trotter & galoper à la campaigne de mediocre largeur à chasque main,& par le droict,sans l'arrester iusques à la fin de l'exercice.Et pour luy oster plꝰ facilement la fougue,ou le soupçon de la course,ce galop se doibt faire le plus lent, qu'il se pourra,& le moins subiect de la main: sur tout en ses premieres leçons, il ne faut nullement contraindre le cheual en l'arrestant, quelques desagreables mouuemens qu'il face: au contraire, le laisser arrester a sa commodité. Car les principaux remedes & chastimens des deffenses,que les cheuaux esgarez & desesperez ont accoustumé de faire,craignant la violence de l'arrest, faut qu'ils naissent peu à peu de la patience & douceur du Caualerice,& sur tout de la facilité & commodité du reculer,faict auec art & iugement.D'autant que toutes ses choses ensemble peuuẽt, auec le temps,asseurer & disposer le cheual,à la pratique & facilité de l'arrest, beaucoup mieux que ne feront les remedes violents.

AYANT ainsi appaisé & asseuré le cheual, auparauant fougoux & esgaré, le Caualerice luy fera apres passer d'assez longues carrieres au petit galop,luy rendãt souuent la main, & sans le picquer, ny battre en façon quelconque: & comme il aura perdu la fougue & l'apprehension du courir,il n'i aura point de danger de le haster peu à peu,& en fin le chasser à toute bride,sans toutesfois luy faire desplaisir auec les esperons,ni la gaule,que le moins qu'il sera possible, & sans obseruer vn bout de la carriere plus que l'autre,pour commencer,ou pour finir la course, afin qu'il ne recognoisse & apprehende trop le lieu du partir . Et pour empescher que l'ardeur & les inquietudes ne le reprennent, il le faudra r'amener le petit pas sur la mesme piste, (soudain qu'il aura couru & paré) iusques au lieu dont il sera parti,pour luy faire repasser encor vne ou deux carrieres au petit galop,& apres vn autre de trot, ou plus, s'il est besoin,& en fin le promener au petit pas,passant & repassant sur icelle piste pour l'appaiser,auant que mettre pied à terre, ou que le renuoyer de la carriere. Car communément le cheual se resouuient plus de la derniere chose, qu'on luy faict à la fin de son exercice, (principalement quand c'est quelque desplaisir,) que de tout le reste de sa leçon: & pour ceste cause le bon Caualerice le doit touſiours laisser en bõne bouche.Ceſt ordre estant bien obserué & continué,ie m'asseure que le cheual se repatriera & remettra en escole,pourueu aussi qu'on y mette le temps necessaire à sõ naturel & à sa memoire.

SANS doute auant que les cheuaux coleres & fougoux, qui comme i'ay dict, auront esté gourmandez & desesperez, ayent bien retenu l'ordre de ceste escole, & qu'ils y puissent patiemment consentir,ils entreront souuent en tels soupçons des

deſplaiſirs precedents, que peut eſtre en naiſtra-il pluſieurs deſordres, & entre autres, ceux qui auront la bouche dure, ou fauſſe, ſe fachans de demeurer fermes en vne place, & beaucoup plus de reculer, forceront communément la bride & la main du Caualerice pour fuyr l'obeyſſance de l'eſcole, comme vn ſupplice: & ceux, qui l'auront trop ſenſible & eſgaree, ſe cabreront, en danger de ſe renuerſer, au hazard de la vie de celuy, qui ſera deſſus: & ceux, qui l'auront temperee, & qui neantmoins ſeront coleres, ſenſibles & fingards, baiſſeront la teſte, mettans preſque le nez entre les iambes pour reculer, ou pour mordre les greues, ou les pieds du Caualerice, & quelquefois ſe mordront eux-meſme de colere & de deſpit.

Or en cecy il faut conſiderer que le cheual pourra eſtre tant ſenſible & deſdaigneux, que la ſubiection & la douleur du caueſſon luy ſera aucunefois pluſtoſt faire ſes deſordres, que ne feront tous les autres deſplaiſirs, qu'il pourroit receuoir: mais quand cela aduiẽdra, il faudra vſer des caueſſons de cuyr, ou de corde, encores qu'ils ne luy portent pas beaucoup de contrainte: car par l'appuy d'iceux, il receura par fois auec le temps celuy du caueſſon de fer: & ſ'il ne peut ſouffrir en aucune façon l'vn, ny l'autre, il vaudra beaucoup mieux l'exercer ſeulement auec l ſimple canon, & le ſecours des fauſſes renes, auec celuy de la gaule, que d'eſtre trop long temps en conteſtation, pour luy faire recognoiſtre & accouſtumer contre ſon naturel, les chaſtimẽs & les aydes du caueſſon, qui luy pourront quelquefois faire hayr la pluſpart de tous les autres bons moyens de l'eſcole. Et puis c'eſt vne maxime qu'en ces cheuaux coleres & deſdaigneux, il faut euiter, tant qu'il eſt poſſible, toutes les occaſions, qui les peuuent plus offencer en l'exercice de l'eſcole, autrement il ſera mal-ayſé d'en venir heureuſement à bout.

Et parce que quelques vns penſent que la fauſſe rene offenſe la bouche du cheual, ie les aduiſe de nouueau que cela ne ſe doit point craindre: pourueu que l'emboucheure, à laquelle on la ioindra, ne ſoit compoſee que d'vn ſimple cauon: ſi ce n'eſt qu'on ſ'y attache trop, ou qu'on enuſe indiſcretement, mais pourtant ie n'en ay preſque point vſé en mon eſcole.

DES CHEVAVX COLERES REBVTEZ ET impatiens, qui forcent la bride pour fuyr la bonne eſcole.

CHAPITRE XIX.

Vand le cheual deſdaigné & deſeſperé s'ẽ ira forçãt la bride, le Caualerice ſe doit biẽ garder de le battre, & de s'attacher à l'appuy d'icelle: mais pluſtoſt laſchera ſouuent la main, pour apres reprendre l'appuy. Car tãt plus il tiendroit le poing ferme, & les renes tenduës, ce ſeroit lors que le cheual s'armeroit, & s'n iroit auec plus d'aſſeurance, & au contraire ſe ſentant ſouuent comme abandonné de l'appuy de la main, la crainte d'vne eſtrapade de bride le tiendra ſuſpens, ſi bien qu'il ſe retiendra beaucoup mieux, ſentant apres tirer les renes. Quant à l'ayde du caueſſon, elle ſert peu en ces extremitez: Au contraire, quand le cheual ſe peut appuyer en iceluy bien ſouuent, il en craint d'autant moins la bride.

La plusparт des cheuaux coleres & courageux, qui forcent le bras & la main du cheualier, ne s'enfuyẽt pas seulement à la course, mais en s'abandonnant ils s'eslancent, renforçans les esbalançons, comme s'ils se vouloient precepiter. Le premier remede en cecy est de se tenir ferme, & laisser passer, comme l'on pourra, la premiere furie de ces desordres licentieux, taschant tant qu'il sera possible, de les appaiser auec douceur & patience : & sur tout rendant souuent la main de la bride. Mais si le cheual desdaignoit tant la douceur, qu'il n'en tinst aucunement compte, lors il luy faudra faire vne charge à grand coups de nerf à trauers le visage, communément des yeux en bas, quelquefois entre les deux oreilles, & sur la fin de ses efforts : a fin qu'il aye moins de deffense, & à l'extremité prendre, s'il est besoin, l'vne des cordes du caueſſon, ou vne rene, ou la corde & la rene ensemble auec la main droitte, laschant en mesme temps la main de la bride, pour auoir moyen de luy faire plier le col, & tourner la teste d'vn costé. Car par ceste action, il peut perdre la force de tirer à la main, le temps des esbalan-çons, & la furie de la course.

Et quand le cheual est si dur de bouche & desesperé, que les moyens ordinaires de l'escole ne le peuuẽt faire consentir à l'obeyssance de l'arrest, l'on pourra prendre vn gros rubã de soye, ou de layne, & d'vn bout d'iceluy lier les genitoires de ce cheual par vn neud coulant ou arresté, & attacher l'autre bout à l'harson de la selle, laissant la longueur de ce ruban tant auentageuse, que le cheual n'en puisse estre aucunement contraint, si ce n'est quand le cheualier voudra : & lors qu'il emportera la bride & le caueſſon à la desesperade, le Caualerice tirera discretement ce ruban, cependant qu'il se mettra aussi en deuoir de retenir le cheual auec la main de la bride: & à mesure qu'il s'arrestera, il faudra lascher le ruban : & parce moyen aucuns cheuaux soupçonneux s'arresteront, assauoir, tant qu'ils en seront en doute: parce qu'il leur semblera que pour les arrester, on les tirera en arriere par les genitoires. Mais si le Caualerice ne se preuaut discretement de ce remede, le cheual le pourra tellement recognoistre, & accoustumer, que quelque douleur & incommodité qu'il en reçoiue, il n'en fera non plus de compte que de la bride desdaignee. Et partant il en faudra seulement vser selon que le cheual en fera son profit.

DES CHEVAVX COLERES ET SOVPCONNEVX, qui se cabrent d'impatience, ou de desepoir.

CHAPITRE XXX.

Povr les cheuaux, qui se cabrent, on se peut ayder ordinairement en trois façons long temps y a pratiquees. La premiere, si le cheual a naturellemẽt la voulte du col bonne, & qu'il tienne le front droit, le Caualerice peut tenir les renes fermes & basses contre l'harson de la selle, & peser auec la main droitte sur le col du cheual, en mesme temps qu'il se haulsera pour se cabrer, sans pour cela le laisser acculer, mais plustost le pousser en auant auec les esperons. Ceste subiection & fermesse de main, l'empeschera de dresser & allonger le col & le nez, qui est l'action premiere, par laquelle il s'abandonne pour se renuerser, lors qu'il se sent la teste en liberté, & qu'on le laisse arrester & reculer.

Povr

POVR l'ayde seconde, le Caualerice le battra auec la gaule, ou le nerf, sur les bras les plus bas qu'il pourra, en mesme temps qu'il haulsera le deuant pour se cabrer: & continuera les coups, afin que la douleur d'iceux le contraigne de se rebaisser & retourner en terre: empeschant aussi surtout, qu'il ne s'arreste ny recule.

LA troisiesme & plus asseuree, pour ceux qui n'ont pas beaucoup de pratique en cest art, est, quand le cheual se dresse de le chasser en auant auec les esperons voisins des flancs, & à coups de gaule dessouz le ventre, & au trauers des fesses, pour luy oster l'occasion de se charger tant sur le derriere, que la cheute ou quelque autre danger s'en ensuyue.

ET si le cheual est si desesperé que tous ses moyens luy soient inutiles, ou si le Caualerice se mesfie de les effectuer diligemment & bien à temps, & de pouuoir corriger par iceux l'apprehension & la fougue du cheual, lors il se pourra preualoir des effects de la camarre, qui est propre pour quelque temps à ce remede, pourueu que le cheual ne soit trop actif, sensible & despourueu de memoire. Car par ces contrarietez la subiection iointe à la douleur continuë qu'apporteroit ce remede, le mettroit communément en telle rage & inquietude, qu'il luy seroit quasi impossible, de cõprendre l'occasion du deplaisir, & mesmes il s'en trouueroit aucuns qui se deffendroient obstinément par des actions presque enragées. Tellement que les chastimens plus aspres & plus contraints, les confondroient doublement, au lieu de les vaincre. Toutesfois en vsant de la camarre de corde, ou de cuir, & tenant les tirans d'icelle de mediocre longueur, & les accourcissant & alongeant peu à peu, selon que le cheual se corrigera, elle pourra aucunefois beaucoup ayder aux susdits remedes.

I'APPROVVE en cecy à l'extremité, (mais rarement,) les coups de nerf sur la teste du cheual, comme sur les oreilles ou enuiron, en mesme temps qu'il se dresse pour se vouloir cabrer: Car c'est vn chastiment que de nature tous les cheuaux craignẽt bien fort: & de fait, pour tascher de s'en garentir, quand l'on en vse, ils baissent communément la teste, la tournant d'vn costé & d'autre: qui sont actions du tout contraires à celle du cabrer. Voila comme les coups de la teste, qu'on doit tenir en general pour vrays desordres, peuuent aucunefois seruir de chastiment profitable en ceste occasion, & en beaucoup d'autres: mais l'vsage n'en appartient qu'aux meilleurs Caualerices.

ON se peut seruir en cecy du chastiment de la corde de laine, ou du rubã attachee par vn bout aux genitoires du cheual, & de l'autre à l'harson de la selle, comme i'ay desia dit ailleurs, lequel le caualerice peut prendre & tirer en mesme temps, que le cheual se haulse pour se cabrer, aucuns attachent ce ruban à la camarre au lieu des tirans, qui d'ordinaire tiennent aux sangles: Mais d'autant que ce remede, & beaucoup d'autres, desquels i'ay autrefois vsé sont tres-dangereux & souuent incertains, i'en remets la pratique seulement à ceux, qui auront plus de dexterité & de discretion.

DES CHEVAX COLERES, FINGARDS ET MALITIEVX, QVI DE DESPIT RECVLENT, OV QVI VEVLENT MORDRE *les iambes de celuy, qui les pique : Enſemble de ceux qui eſchappent, forçans la bride & la main du Caualerice.*

CHAPITRE XXXI

EN combattant le vice des cheuaux retifs qui reculent, ou qui taſchent à mordre les iambes du cheualier, les menaces de la voix violente, & les coups de nerf, dónez des yeux en bas, iuſques au bout du nez, & deſſouz le ventre, & quelquefois de grands & fermes coups d'eſperós meſlez parmy, chãgeant ſouuẽt de place, les diuertira cõmunement de leurs malignes & rebelles fantaiſies: au contraire s'ils ſont batus ſur la nucque, ou ſur les oreilles, ce chaſtiment leur fera baiſſer la teſte d'auantage, & leur donnera plus d'occaſion de reculer: & les eſperonnades timides les attireront à ſe defendre auec morſures, ou coups de pieds, & par autres vices vindicatifs: comme auſſi pourront faire les plus grands coups d'eſperons trop continuez. En fin il faut neceſſairement batre le cheual en telles occaſions, ſans toutefois ſe departir de toutes ces conſiderations, & ſeulement tant qu'il perſeuerera en ſon vice: & particulierement pour ceux, qui ſe mettent en fuitte, ou qui ſe cabrent, i aduiſe le Caualerice que durant le temps qu'ils ſeront en apprehenſion, & en extreme fougue, qui eſt vne eſpece de freneſie, eſtans lors incapables de memoire, & par conſequent de corrections, il les faudra ramener au pas auec beaucoup de douceur, ſelon l'art & les occaſions, iuſques ſur le lieu, duquel ils ſeront partis licentieuſement: afin que par les careſſes & plaiſirs, qu'ils y receuront, & par la patience & diſcretion du Caualerice, ils ne craignent ny apprehẽdent plus ce lieu, ny le deſplaiſir des moyens rigoureus.

SI nonobſtant les careſſes tels cheuaux font difficulté de retourner au lieu, duquel l'inquietude les aura chaſſez, lors il les faudra menacer auec voix furieuſe, & leur donner quelques coups d'eſperons, de gaule, ou de nerf, enſemble quelque chaſtiment de caueſſon, pour leur rompre le deſſein & l'occaſion de fuyr, ou de ſe defendre, aſſauoir tant qu'ils ſeront loin de ce lieu craint ou ſoupçonné. Car ſi eſtant pres, ou ſur iceluy, on les battoit, cela leur redoubleroit l'apprehenſion, & les deſplaiſirs: tellement qu'il vaudra mieux à l'extremité, les y faire conduire par vn homme de pied, qui les tienne par vne des cordes du caueſſon, ou par vn coſté de la teſtiere.

DES CHEVAVX QVI SE DEFFENDENT A L'EXERcice de l'escole par grande obstination, ruans incessamment iusques à l'extremité de leurs forces.

CHAPITRE XXXII.

VN des plus apparens, indices, qu'on puisse recognoistre de la malice naturelle du cheual retif, est quād pour s'opposer à la volonté & aux mouuemens du cheualier il a recours aux ruades extremes, & autant perseuerées que ses forces en peuuēt fournir. Or pour remedier à ce vice les Caualerices vsent communément des chastimens des esperós auec grande violence, qui toutesfois ne reussissent pas touſiours, mesmement à certains cheuaux obstinez & vindicatifs, lesquels au lieu de desloger euitās d'estre ainsi asprement picqués, au contraire s'arrestent tout court, ou reculent renforcēt l'action maligne des ruades, ou taschent de mordre les iambes, & les pieds du cheualier. En telles fautes les menaces de la voix & les coups de nerfs donnez bien serré dessoubs le ventre, pourront souuent diuertir & chasser le cheual de tel naturel, comme feront aussi les cris furieux, & les coups de foüet d'vn fort homme qui soit à pied. Le ruban attaché aux genitoires (comme i'ay dit cy deuant en diuers lieux) seruira aucunesfois de remede à ceste imperfection, pourueu qu'il soit accortement & sagement appliqué & pratiqué. Et si pour tous les moyens ordinaires le cheual ne se peut corriger, il luy faudra mettre vn brasselet d'entraue, renforcé & bien fourré, ou feutré à chasque pasturon de derriere, auquel brasselet y ayt vn fort anneau de fer, & attacher en ses anneaux deux bouts de deux plattes longes d'egale longueur, lesquelles se ioindront apres, entre les bras & au bas de la poictrine du cheual, & de la se separeront encores & s'estendront iusques à la teste de l'harçon de la selle, à laquelle il les faudra attacher & arrester, le col du cheual estant entre ces deux plattes longes. Mais en icelles il faut obseruer vne mesure si bien considereé, que le cheual n'en soit empeſché de trotter, de galopper ny de courir, & que neantmoins il ne se puisse estendre pour finir du tout, l'effort & le reject de la ruade, ce qu'on a moyen de faire facilement en passant les plattes longes entre le poictral & la poictrine du cheual, & en les faisant hausser & soustenir de derriere par deux petites cordes assez fortes, qui tiennent à la bouche de la croupiere, & qui descendent sur le flanc iusques à l'endroit plus commode.

SANS doubte ceste façon d'entraues empeschera le cheual de ruer, & aucunefois le chastira du tout, s'il n'est extremement bisarre, incorrigible & enuielli en son vice: Pourueu aussi que le Caualerice aye la patience d'vser de ce remede ordinairement & assez long temps: lequel temps ne se doibt limiter, si ce n'est en tant que le cheual oubliera, ou delaissera l'habitude de sa vitieuse deffence: Car autrement ce sera autant d'industrie & de peine mal employée, & vne occasion de le rendre plus rebelle & obstiné, quand il recognoistra sa liberté premiere. Iusques à present ce remede a esté peu pratiqué, & croy que le premier homme de cheual qui l'a mis en vsage est le Sieur du Trauet, l'vn de mes meilleurs escolliers, qui par beaucoup d'honnestes & belles qualitez honore le desir que i'ay long temps eu de le voir tel, qu'il se faict cognoistre de ceux qui iouissent de sa douce & vertueuse conuersation.

Ie pourrois encor' dire d'autres chaſtimens faicts ſur la croupe auec vn eſperon, ou aguillon, qui ſeruiroient à corriger par fois la ſuſdicte imperfection : Mais d'autant que la queuë du cheual en ſeroit ordinairement eſmeuë & falcifiée, ie les remets à ceux, qui ſeront plus curieux.

REGLES GENERALES POVR ASSEVRER LA TESTE ET LA BOVCHE *au cheual, & luy apprendre à bien parer.*

CHAPITRE XXXIII.

Les moyens plus certains pour vnir les forces du cheual, luy aſſeurer la teſte & les hanches, le rendre leger, à la main, & capable de la iuſteſſe & fermeſſe de toutes ſortes d'airs, & de maneges, dependent de la perfection du parer. Et pour commencer l'ordre des plus belles leçons propres à ceſt effect, il eſt, tout premier neceſſaire que le cheual tourne facilement à toutes mains, au trot, & au galop, & qu'il ne refuſe iamais de partir de la main : car ce ſeroit trop grand' incongruité de le vouloir reſoudre à la iuſteſſe de l'arreſt, s'il eſtoit ramingue ou retif par le droict, ou entier à quelque main : meſmement, comme i'ay dit ailleurs, que les remedes, qui aſſeurent plus le col & la teſte du cheual, ſont ceux qui le font pluſtoſt deuenir entier & ramingue, ſi premierement il n'eſt libre à tourner egalement à chaſque main.

Estant doncques ainſi diſpoſé à faire ſon profit des bonnes regles du parer, le Caualerice l'entreprendra : & pour les premieres leçons le menera dedans vn grand chemin droit, long & vny, auquel il le fera trotter par le droit, ayant les renes & les cordes du caueſſõ en tel eſtat dedans les mains, qu'il puiſſe mediocremẽt ſentir l'appuy de la teſte & de la bouche du cheual : & comme il aura trotté enuiron ſoixante pas, le Caualerice l'arreſtera, en reculant vn peu le corps, & tirant eſgalement & ferme, les deux cordes du caueſſon. Soudain qu'il l'aura arreſté, il le fera reculer quatre ou cinq pas, en tirant les cordes l'vne apres l'autre. Car ce mouuement luy deſtẽdra ſouuent le col, & le gardera de s'appuyer contre le caueſſon, ou fera qu'il s'appuyera moins, que ſi les cordes eſtoient également tirées & tenduës. Apres que le cheual aura reculé, le Caualerice en luy rendant les mains, le fera auancer le petit pas ſur la meſme piſte, enuiron autant d'eſpace, comme il l'aura faict reculer, ſans pour cela luy abandõner la teſte, ny l'appuy, & à l'inſtant le careſſera & le tiendra vn peu de tẽps ſans bouger d'vne place. Apres il le fera cheminer encores vn pas ou deux par le droit, & ſoudain le tournera, du coſté qu'il voudra, deux ou trois tours, de pas ou de trot, eſtroit ou large, ſelõ la pratique que le cheual aura de tourner : ayant acheué ces deux ou trois tours, le Caualerice le fera encores reculer, auancer & tourner comme deſſus, à la main qu'il cognoiſtra eſtre neceſſaire, luy tenãt touſiours le col & le corps le plus droit, qu'il ſera poſſible ſur ſa iuſte piſte, & apres repartira encores de trot, pour aller faire vn autre arreſt, & tourner tout de meſmes plus auant, ou vers le lieu d'ou il ſera party ſelon que le cheual recognoiſtra la leçon : & s'il veut, il pourra tourner autant en vne main, comme en l'autre, auant que repartir.

Ceſte leçon ſera tous les coups continuee, iuſques à ce que le cheual commencera de ſe laſſer, & ordinairement finie en tournant. Et auec le temps il faudra allonger le chemin & la diſtance des arreſts, ſelon que le cheual apprehendera & attendra l'action du parer, ou accourcir ceſte diſtance, ſelon qu'il ſ'abandonnera ſur la bride & le caueſſon allant par le droict.

Si le cheual ne veut reculer par la douleur du caueſſon, & le ſuſdit mouuement des cordes, il faudra tirer les renes d'auantage: & toutes les fois qu'il ſe bandera, & qu'il ſe voudra opiniaſtrer contre la bride & le caueſſon, le Caualerice pour luy en oſter l'occaſiõ luy rẽdra les mains, & le fera cheminer à loiſir, & par le droit deux ou trois pas, ou tant qu'il voudra: & puis taſchera derechef à le faire reculer paiſiblement: & ſi le cheual ne luy veut encores ceder, ou qu'il n'en puiſſe tirer que ſeulement vn pas, il luy rendra de nouueau & auſſi toſt les mains, & l'auancera vn peu, pour ſoudain apres le rechercher de reculer, ſans s'attacher trop aux cordes, ny aux renes: & parce moyen il le gaignera plus facilement, que s'il vſoit de plus grande contrainte. Et afin de le faire mieux conſentir au parer & au reculer, ceſdites reigles ſe doiuent faire auant qu'il ſoit las, ou hors d'aleine, principalement s'il n'a pas beaucoup de force.

PERFECTION DV PARER DE TROT.

CHAPITRE XXXIIII.

LA perfection du parer de trot eſt, quand le cheual s'arreſte court & à l'impourueu au gré du cheualier ſans traiſner, & ſeulement en vn temps, auquel le cheual doit vnir, r'amener & appuyer également ſes forces ſur les hanches & les iarrets, aſſeurer la queuë, eſlargir & ancrer les deux pieds de derriere en terre droit à droit & de façon que l'vn ne ſoit non plus auancé que l'autre. De ces choſes enſemble depend la ferme action, & la iuſte poſture du col & de la teſte du cheual, & en fin la facilité & la grace du parer: à quoy la premiere & ſuſdite reigle perſeuerée par ordre, & auec patience, peut donner vn commencemẽt fort profitable, & quelquefois la perfection, ſi le cheual eſt naturellement leger & de bonne inclination.

AYANT aſſez long temps continué les leçons precedentes de trot par le droit, il en faudra faire autant au galop, continuant de tourner ſeulement de pas ou de trot, pour auoir moyen de faire la leçon plus tranquille, plus longue & plus profitable.

ET afin que le Caualerice face ces regles auec plus de conſideration, & qu'il ne ſe ſerue iuſques au moindre mouuement d'icelles, que entant qu'il ſera beſoing, il doit ſçauoir que l'election de ce grand & long chemin ſuſdit, auquel il n'y a nulle figure d'eſcole, ſe fait pour oſter l'occaſion au cheual de premediter le lieu de l'arreſt, & celuy du tourner: afin de le rendre par ce moyen plus attentif aux actions du cheualier, que ſi on l'exerçoit en vne eſcole figurée & limitée:

LE reculer apres l'arreſt eſt vn moyen mis au nombre des chaſtimens, qui ſeruent pour faire cognoiſtre au cheual la faute de n'auoir pas aſſez diligẽment obey en s'arreſtant, & vn remede pour luy faire ramener ſes forces ſur les hanches, & par conſequent luy affermer la crouppe & la queuë, le fortifier ſur les iarrets, luy accõmoder & adreſſer les pieds de derriere, luy aſſeurer la teſte & le rendre plus leger de deuant

de sorte que s'il pare legerement & de iuste proportion, c'est erreur de le faire reculer: & s'il s'arreste trop soudainement, il faut au contraire le faire auancer, autant comme il aura fait l'arrest trop court & retenu.

Les deux ou trois petits pas faits par le droict apres auoir reculé, seruent quand il consent librement à l'actiõ de la main, afin de luy faire moins hayr, ou craindre la subiection du reculer, principalement quand il est nouueau apprentif: & s'il est colere & dur de teste & de col, ces petits pas en auant seruent aussi pour le desbander, quand il est en fougue, & trop bandé contre le cauesson & la bride: & mesmes afin, s'il est sensible & fingart, qu'il ne conuertisse ceste leçon de reculer en quelque vice.

Le tourner apres l'arrest se fait pour maintenir, ou rendre le cheual plus facile au manege, & pour le diuertir des inquietudes, & de plusieurs mauuais dessеins, que les premiers remedes & chastimens propres à la iustesse de l'arrest luy pourroiẽt causer.

Les deux ou trois pas faits en reculant apres auoir tourné, seruent pour oster au cheual le trop grand desir qu'il aura, ou qu'il pourroit concuoir de partir trop tost du lieu de l'arrest, & de celuy, auquel il aura tourné. Mais si sans apparence de ces occasions, l'on obserue indifferemment & sans propos les susdits remedes, à l'imitatiõ de la pluspart des communs hommes de cheual, on les pourra conuertir en vrays desordres, qui confonderont facilement la memoire & l'obeyssance du cheual.

Il se trouuuera vne infinité de cheuaux extremement pesans ou durs de teste & de bouche, qui ne feront pas grand cõpte du canõ, ny du cauesson, ny des susdites leçõs, & qui tãt plus le Caualerice tirera les cordes & les renes, tãt plus fort s'appuyront ou tirerõt à la main, principalemẽt à l'arrest & en les faisant reculer. Quãd cela aduiẽdra il faudra vser de la seguette, & si nõobstãt icelle & les susdits moyens, le cheual refuse de reculer, il faudra qu'vn hõme de pied le chastie auec le nerf sur les bras, & quelquefois sur le nez, dõnant sagement sur la seguette. Mais d'autant que ce chastiment estãt fait & cõtinué auec violẽce, peut quelquefois offenser les iãbes du cheual, & luy faire craindre le mouuement de l'espee, & autres coups de main, il vaudra mieux que l'hõme ne pied prẽne vne grosse pierre, de laquelle il dõnera sans la lascher, vn grãd coup sur le mitã du tour de la seguette ou du cauesõ. Mais il faut que cela se face auec cautelle, soit en la luy monstrant assez lõguement, auant que donner le coup, ou en luy faisant boucher les yeux, afin de pouuoir frapper plus iustement & cõmodemẽt, sans que le cheual s'en apparçoiue, & de façon qu'il soit cõtraint par la douleur & estonnement de ce coup, d'aller en arriere: & pour auoir en cela plus de cõmodité, il le faudra mettre au long d'vne muraille, afin qu'il aye moins d'occasiõ d'euiter & fuir ce chastimẽt: Apres lequel toutes les fois que le cheual fera difficulté de reculer, l'hõme de pied luy monstrera sa pierre d'assez pres: & sans doute ce moyen bien effectué trois ou quatre fois, commencera de mettre le cheual en quelque obeyssance, apres laquelle il faudra que l homme de pied l'asseure & le caresse, afin qu'il n'en aye plus de peur, & qu'il ne refuse à se laisser librement manier la teste & le visage.

Si le Caualerice pense allegerir le cheual foible, poisant, ou dur de bouche & de teste, seulement à force d'exercice de trot ou de galop, & de chastimens extremes de cauesson, ou de seguette, sans estre secouru de personne, ny d'autres moyens, que de ses forces, il se trouuerra souuẽt trompé. Car c'est vne maxime, que dés que la lassitude se ioint à la foiblesse, ou pesanteur, il faut que toutes sortes d'exercices cessent, sur peine d'abatre trop les forces, & le courage du cheual, & de luy endurcir dou-

blemẽt l'appui de la bouche: d'autre part il faut cõsiderer, que tout ainsi qu'il se peut desesperer, ou auillir, & du tout assoupir sous les aspres tourmens de la bride trop rude, autant en peut-il faire par les mesmes desordres du cauesson: & sans doute aussi tost que le nez du cheual est fort rompu, enflé & assoupi, tous les chastimens de cauesson, qu'on luy peut apres donner, ne sont pas seulement inutiles, mais qui pis est, autant d'occasions pour l'estonner & appesantir, ou le faire tirer & defendre dauantage. Partant il ne faut iamais, s'il est possible, reduire le nez, non plus que la bouche & la barbe du cheual, en telle ruine, qu'il ne reste tousiours le sentiment naturel, par lequel on doit faire reussir les meilleurs & plus beaux effects de la bride, & du cauesson.

Si apres que le cheual sera passé par ces leçons, & qu'il les aura comprinses & pratiquees, il est neantmoins si desobeyssant, ou naturellement chargé, ou dur de col, ou de bouche, qu'il refuse aucunefois de reculer, apres auoir fait l'arrest trop abandonné sur les espaules, ou sur l'appuy de la bride, ou si quand on le voudra tenir en vne place, arresté, ferme, aduerty & en posture pour faire vn beau partir, ou pour cõmencer quelque autre action nerueuse, il tient le nez aduancé & bandé contre l'appuy du cauesson ou de la bride, monstrant par cest indice l'extreme desplaisir, qu'il receura, ou la mauuaise inclination, le Caualerice ne fera comme la pluspart de ceux, qui ont accoustumé, quand cela arriue, de le chastier à force de grandes cauessonnades & esbrillades: car au contraire la crainte & l'estonnement d'icelles, luy donneroient encores plus d'occasion de haulser la teste: & parce il vaut beaucoup mieux, estant le cheual reduit par les premieres regles en quelque bon commencemẽt d'escole, tenir le bras & la main de la bride fermes, & les renes & cordes tendues d'vne mesure egale, sans luy donner, tant soit peu, de liberté, pesant ce pendant de la main droicte sur le crin, iusques à ce qu'il aye desbandé le col, & par consequent baissé le nez: ce qu'il fera communément pour se soulager de la subiection & douleur du cauesson, ou de la bride, & particulierement pour auoir moyen de mouuoir & remuer la langue & prendre mieux son haleine, pourueu que le chevalier aye la patiẽce d'attendre, & se tenir ferme assez long temps, sans bouger d'vn lieu: & soudain que le cheual aura desbandé & r'amolly le col, & consequemment baissé le nez, il luy faudra rendre les mains, pour luy donner plus de plaisir, soit en la mesme place, ou en partant d'icelle. Et en continuant ce moyen, il pourra auec le temps, recognoistre sa faute, & se chastier sans estre tormenté par de plus aspres remedes, quoy que du cõmencement il demeure long temps obstiné, premier que vouloir ceder à la subiection du cauesson, ou de la bride.

Il semble que ceste reigle soit contraire à ce que i'ay dit, aux premieres leçons du parer & du reculer: mais ie n'entends qu'elle se face, que seulement pour ramener le col & le nez des cheuaux, qui se bandent sur l'appuy de la bride, estans en soupçõ de quelque chastiment, ou de quelque action violente, & qui neantmoins ne laissent, pour estre ainsi bandez, de reculer librement, en estãs recherchez. Or comme i'ay dit cy deuant en quelques leçons des cheuaux entiers, tout ainsi qu'en picquant & pressant de l'esperon sur ceste partie chatouilleuse, qui est enuiron le coude du cheual, entre l'aisselle & la premiere sangle, on peut par le chatoüillement, ou par la douleur qui en procede, attirer la teste du cheual, du costé que ce moyen est pratiqué: aussi le peut-on quelquefois contraindre de baisser la teste, & d'approcher le nez vers la poitrine, (mesmement s'il est ramingue & fort sensible,) en le serrant discrettement des deux esperons, ensemble aux deux costez, & és susdittes parties, tenant les iambes les plus fermes qu'il sera possible. Toutesfois comme i'ay dit cy deuant, quand

ces remedes & chaſtimens ſont mal iugez,& faits à certains cheuaux coleres & malitieux,cela leur peut eſtre aucunefois autant d'occaſions, entrant en quelque eſpece de rage,de porter les dents aux iambes,& aux pieds du cheualier, & peut eſtre de ſe mordre eux meſmes, en quelque endroit des eſpaules, ou de faire quelque autre acte vindicatif & enragé: principalement ſi le Caualerice n'a le iugement & la pratique de preueoir & remedier à ces euenemens,par les chaſtimens neceſſaires tant du nerf, que de la voix,tels que ie les ay ailleurs expliquez parlãt des cheuaux coleres & mordeurs.

COMMODITEZ DES BASSES POVR L'ARREST.

CHAPITRE XXXV.

LA plus grand part des Caualerices ſe ſeruent indifferemment des calates gaillardes,pour contraindre plus facilemẽt le cheual à parer ſur les hanches: mais tous n'en ſçauent pas bien les differẽts effects. Pour moy ie les approuue fort, & tiens qu'elles ſont neceſſaires aux cheuaux naturellement eſtendus,abandonnez & peſants,principalemẽt quand ils s'arreſtent ſur le deuant: car le remede en eſt propre pour les ramener ſur les hanches, leur aſſeurer la teſte & la queuë, & les rendre legers de deuãt: pourueu que les forces des pieds,des iambes,des eſpaules, des reins & du courage,y puiſſent reſiſter. Autrement ie blaſme infiniment les calates fortes: d'autant qu'elles peuuent eſtre cauſe de la ruine du cheual,qui en ſera tourmenté à faute de la capacité des ſuſdittes parties neceſſaires: lequel apres y auoir eſté pouſſé & arreſté pour monſtrer vne preuue euidente des efforts & incõmoditez qu'il y receura, peut eſtre ne voudra-il plus partir pour y aller,ou s'il part,ce ſera auec tel regret,qu'en approchant de la pente,il ſe mettra ſouuent en deuoir de fuyr d'vn coſté ou d'autre,ou de s'accroupir & ſe retenir contre la volonté du Caualerice: de maniere que quelquefois il le faudra contraindre & chaſſer à coups d'eſperon & de gaule, pour le faire donner dedans la calate. Voyla comment par la crainte d'icelle, le cheual peut aucunefois pluſtoſt apprendre à fuïr, ou à ſoupçonner & trop premediter le lieu de l'arreſt,que à bien parer par vne nerueuſe,obeyſſante & legere pratique. Ce n'eſt pas à dire pourtant qu'on ne doiue iamais parer les cheuaux foibles dedans les baſſes,& qu'elles ne leur puiſſent ſouuent apporter quelque commodité,& aucunefois beaucoup: mais il eſt neceſſaire que le Caualerice aye le iugement & l'experience de ſçauoir choiſir la calate facile ou forte,ſelon le naturel & les forces du cheual: & encores quand il s'en voudra ſeruir, ce doit eſtre ſeulemẽt au trot, & au petit & mediocre galop,ſelon la proportion,ou diſproportion,qui pourra eſtre de la calate, à la capacité des forces,& diſpoſition du cheual: car par mon aduis on ne le pouſſera iamais tel qu'il ſoit,à toute bride dans vne forte deſcente ſans neceſſité.

QVAND le Caualerice parera le cheual,principalement dedans la baſſe, il doit appuyer ſon action & ſa force ſur ſes cuiſſes & ſes genoux: car ſi en tirant les cordes du caueſſon,il tient les iambes trop auancees & bandees ſur les eſtrieux, il tirera la ſelle auec les eſtriuieres ſur les eſpaules du cheual,au contraire de la pretenduë vtilité de la calate,qui doit allegerir le deuant du cheual: & par ce moyen l'incommodera bien fort,meſmement en reculant: à cauſe que l'vn des plus grands trauaux & deſplaiſirs,qu'on ſçauroit donner au cheual timide, ou foible, ou tel qu'il ſoit, s'il eſt trop las,ou hors d'aleine,eſt de le faire reculer contremont,& tãt plus ſi la baſſe eſt forte. C'eſt pourquoy en ces occaſions on doit peſer le moins qu'il ſe peut, ſur le de-

uant du cheual: & par ce que la pente de la calate empeſche que le Caualerice le puiſſe bonnement ſoulager de ceſte incommodité, il vaudra quelquefois beaucoup mieux vſer du chaſtiment & de la commodité de la muraille, tres-neceſſaire aux cheuaux foibles & de peu de memoire, qui s'abandonnent ſur le deuant, & qui neantmoins ſont coleres & courageux.

COMMODITE' DE LA MVRAILLE POVR FAIRE *bien parer aucuns cheuaux.*

CHAPITRE XXXVI.

SI par les regles & leçons precedentes le cheual ne ſe peut diſpoſer à faire l'arreſt leger & ſur les hanches, il le faudra exercer au trot & au galop par le droict, au long d'vne longue muraille, qui face angle & eſpaule par les deux bouts, aupres deſquels le Caualerice arreſtera le cheual, & le fera reculer & tourner, comme i'ay deſia dit: & ſelon qu'il ſabandonnera, le Caualerice l'arreſtera pres de la muraille, ou eſpaule du bout de la courtine: afin que la crainte de choquer ceſte muraille contraigne le cheual de ſe mettre enſemble, pour s'arreſter ſur le derriere: & s'il continue de s'appuier trop ſur le caueſſon & la bride, il n'y aura point de danger de luy laiſſer heurter vn peu la muraille auec le nez & le caueſſon, ſans toutesfois le y contraindre: au contraire quand le Caualerice voudra vſer de ce chaſtiment, il ſe doit mettre en quelque deuoir, d'arreſter le cheual, pour luy faire cognoiſtre, que le mal qu'il receura, ne luy aduiendra que par ſa ſeule faute. D'autre-part il pourroit receuoir ſi grand coup contre le front, que quelque accident dommageable, & peut eſtre incurable, luy en aduiendroit dans la ceruelle, à l'ouye, ou aux yeux: & pour empeſcher qu'il n'eſquiue ce chaſtiment de muraille, il ſera bon qu'il y ayt vn homme de pied à chaſque bout de la courtine, ayant vne longue gaule, pour ayder, s'il eſt beſoin, à le tenir à l'obeyſſance de ceſte regle. Or il ne faut point douter, qu'en peu de temps ce chaſtiment ne tienne le cheual bien fort aduerty: en quoy le Caualerice doit ſagement employer ſon iugemẽt pour arreſter le cheual loin, ou pres de la muraille, du bout de la courtine, ſelon la crainte, qu'il en aura, ou qu'il continuera de s'appuyer, & peſer ſur la bride & le caueſſon: afin qu'auec le temps, & par ce moyen bien continué, il puiſſe faire vne habitude, qui ſans le fouler le face parer facilement en s'eſloignant peu à peu, & puis ſe rapprochant, s'il eſt beſoin, de la muraille, iuſques à ce qu'elle ne ſoit plus neceſſaire. Et afin que le cheual, de quelque complexion qu'il ſoit, ne ſe rebute, mais au contraire, qu'il face mieux ſon profit de toutes ces leçons, il ſera bon aucunefois de les varier & meſler: car les regles trop continuees, tãt ſoyent elles excellentes, luy peuuent ſouuent amener tels deſplaiſirs, qu'ils luy feront faire des mutations diuerſes & inopinees: meſmement tant plus qu'elles le contraindront en ſon naturel.

OR combien que generalemẽt les cheuaux, qui ont les iambes, les pieds & les eſpaules, foibles, ne ſe puiſſent bonnement arreſter à la courſe: ſi eſt-ce qu'il s'en trouue aucunefois, qui pour les meſmes imperfections, s'arreſtent trop court ſur les eſpaules, & ſur les dents: combien qu'ils ſoyent naturellement releuez & legers, à la main, & en toute autre action. Voyla comment les vns ne peuuent, ou n'oſent conſentir & ſe diſpoſer à l'arreſt à cauſe de l'incapacité des membres: & les autres pour la meſme incommodité & imparfection, font vne trop prompte reſolution, employans tout à coup toutes leurs forces, ſans eſpargner reins, eſpaules, iambes, pieds, ny bouche, pour plus ſoudainemẽt mettre fin à la douleur, & importunité, que leur

apporte la violence de l'arreſt. La meſme briefueté peut proceder de quelque imperfection de veuë, qui leur fera ſoupçonner qu'on les arreſte pour eſtre pres de quelque danger, qu'ils imagineront confuſément: & qu'il ſoit vray, on void fort peu de cheuaux aueugles, qui ne l'arreſtent facilement.

A ces cheuaux, qui s'arreſtent ainſi tout à coup, les baſſes & le rencontre de la muraille ſont extremement contraires, & le reculer ne leur eſt aucunement neceſſaire: parce qu'ils ne l'aſſemblẽt que trop pour l'arreſter. Au contraire pour les aſſeurer & attirer à vn appuy plus reſolu, il leur faut oſter au commencement la gourmette, ou la tenir fort large, & les arreſter lentement, & en traiſnant, iuſques au trot & au pas, & meſmes en montant, regaignãt peu à peu, & auec le temps le terroir plat, à meſure que le vray appuy de la main ſe fera, vſant ſur tout d'autant de douceur, comme on doit apporter de rudeſſe à ceux, qui ſont fingards, & qui deſirẽt s'arreſter par malignité de courage, ou par poltronnerie. Quelques vns pourront penſer, que le caueſſon de corde ſoit propre à tẽperer l'appui de ces arreſts trop cours & precipitez: mais aucunefois ce ſera vne occaſion au cheual de ſe ſouſtenir plus peſantement ſur le caueſſon, & partant elle luy donnera moyen de faire l'arreſt encores plus bas & plus court. C'eſt pourquoy le caueſſon doit pluſtoſt eſtre de fer, pour releuer & chaſtier le cheual, qui fera ceſte action ſur les dents: & ce chaſtiment doit eſtre quelquefois accompagné de bonnes & fermes eſperonnades, pour le chaſſer, pourueu que le cheual ne ſoit trop ſenſible, colere, & ayſé à deſeſperer.

La raiſõ pourquoy la ſuſdite leçõ de la muraille, eſt propre pour le cheual foible, eſt parce que le terroir ne le contraint aucunement, & que l'apprehenſion de ceſte muraille, luy peut faire mettre ſes forces enſemble, & le ramener ſur le derriere, ſans luy offenſer la bouche, la barbe, les iambes, les eſpaules, les reins, ou les hanches: ny le deſeſperer, s'il eſt fort ſenſible & courageux. Et pour le regard des cheuaux coleres, c'eſt que les lieux contraints & limitez leur peuuent ſouuent oſter beaucoup de deſirs licentieux, deſquels nayſſent le plus ſouuent les inquietudes & la fougue, qui les ſaiſit, quand ils ſont recherchez en lieu plus ſpacieux. Et quant à ceux qui ont faute de memoire, (pourueu qu'ils ne ſoyent ramingues,) la muraille fait auſſi qu'ils ont la veuë & la penſee plus occupee à l'eſcole, que s'ils eſtoiẽt à la campagne, ou en part qu'ils euſſent moyen de voir pluſieurs obiects propres à les diuertir de l'attention de l'eſchole.

Ie veux encores que le Caualerice ſçache, que les calates & autres lieux contraints & limitez, ſont generalement inutils, & contraires aux cheuaux legers, coleres, ſanguins & apprehenſifs, quoy qu'au reſte ils ſoient bien partis de membres: par ce qu'eſtans de ce temperament, ils ont d'ordinaire trop d'inquietude, qui eſt cauſe que ſouuent ils ſ'offenſent de la grande ſubiection & obeyſſance, principalement de l'arreſt & du reculer: & ſi le Caualerice obſtiné les penſe gaigner, ou contraindre par les plus aſpres chaſtimens, & plus fortes, ou plus iuſtes caualcades, & leçons de l'eſcole (combien que les effects en fuſſent propres à d'autres cheuaux de differente nature) il y perdra ſouuent ſon latin, tant ſur les voltes, comme au parer. Car l'apprehenſion (qui les ſaiſira d'ordinaire) des aides & chaſtimens contraires à leur humeur, & meſmes recognoiſſans les lieux de la ſubiection, cela les mettra ſouuent en tel ſoupçon ou deſeſpoir, qu'au lieu de ſe reaſſeurer, & de comprendre, l'obeiſſance deſdites leçons contraintes, ils chercheront pluſtoſt les moyens d'eſchapper, forçãs la main du Caualerice pour fuir l'eſcole. Et pour moy ie conſeille celuy, qui voudra bien dreſſer les cheuaux de telle humeur impatiente, de leur apprendre pluſtoſt

à manier, que s'amuser à la iustesse de l'arrest, qui les trouble si fort: i'entends manier librement & legerement, large & estroit seulement, au trot & au galop aysé, & de ne les arrester que rarement, & lors qu'ils ne penseront nullement à l'action de l'arrest, ou seulement en faisant la fin de la leçon. Ceste regle est bien fort esloignee de ce que i'ay dit parlant des cheuaux chargez, qui poisent, ou qui tirent à la main: & qui sont naturellement moins coleres & sensibles, que ceux-cy, & par consequent plus patiens pour supporter les remedes, & chastimens violens de l'escole, lesquels, ayans quelque commencement d'obeyssance & de pratique sur les voltes de trot & de galop, se doiuent le plus souuent allegerir par les regles du parer, afin de les rẽdre apres plus libres & faciles au manege plus estroit: & au contraire, si l'on veut bien iouir de ceux, qui sont escerueliez, & qui ont la bouche desdaigneuse, il les faut asseurer & faciliter sur les tours ou ronds auec beaucoup de douceur & de patience, auparauãt que les adiuster à l'arrest. Plusieurs hommes de cheual trouuerront possible ceste regle estrange, & au rebours des communes escoles. Toutesfois la raison en est fort naturelle: car l'action du parer estant generalement la plus subiecte & la plus penible de toutes celles, que le cheual peut faire, & à laquelle il doit rendre plus d'obeissance, sans doute s'il est naturellement desobeissant, colere & courageux, tant plus on le voudra rechercher & contraindre à la iustesse de l'arrest, tant plus entrera-il en fougue, & en inquietude: & quelquesfois, comme i'ay dit, se mettra en defense, tõbant d'ordinaire en quelque dangereux vice, selon qu'il sera superbe, malitieux ou apprehensif. Ie veux donc qu'on le gaigne en l'exerçant, premierement au trot & au petit galop sur les voltes larges, & peu à peu estrecies & hastees par la pratique de l'escole, en diuers & differents lieux: & sur tout sans s'attacher à la bride, & sans rien oublier de la douceur & patience neccessaire en telles occasions: car il est certain, que l'action de tourner est beaucoup plus naturelle, que celle du parer: c'est pourquoy par l'exercice desdites voltes on peut appaiser & asseurer les esprits, & l'aleine du cheual fougoux & impatient: & par mesme moyen l'attirer plus facilement, & sans le troubler, à l'obeissance de plusieurs & neccessaires mouuemens de la main & de la iambe. Qu'il soit vray, on void vne infinité de cheuaux sensibles & impatiẽs, qui neantmoins sont attentifs à l'escole, lesquels assemblent leurs forces, & ont l'appui de la bouche temperé, tant qu'ils vont sur les voltes: & toutesfois partant d'icelles, ou comment qu'ils aillent par le droit, ils se mettent en fougue, & tirent bien fort à la main: qui est vn vray tesmoignage que l'exercice des voltes, fait auec iugement & douceur, les asseure & leur occupe plus attentiuement les forces & la memoire, que celuy qui se fait par le droict.

OR ayant repatrié & reduit le cheual fougoux, à l'obeissance & pratique des voltes du trot & du galop, le Caualerice aura moyen, à la fin des leçons, de luy faire entendre doucement & auec le temps, les proportions & iustesses du parer, pour deux raisons principales. L'vne que le cheual desia exercé, & accoustumé à beaucoup d'actions & mouuemens du Caualerice, n'en sera plus ignorant, ny par consequent, en si grand soupçon: L'autre, que n'estant d'ordinaire arresté que seulement pour mettre fin à l'exercice & pour la descente du cheualier, il aura plus d'occasion de desirer & bien faire l'arrest pour son repos, que de le craindre & fuyr: toutesfois, quelque grand respect que ie vueille qu'on porte au cheual colere & sensible, ce n'est pas à dire, qu'on doiue touſiours supporter toutes les fautes, qu'il fera: car en fin il est neccessaire qu'il entende & cognoisse tous les chastimens de l'escole, sur peine, que quãd il sera en humeur de faire, ou lors qu'il fera quelque action faulse & maligne, & que tout à l'heure le cheualier le pensera diuertir, ou corriger, il aduiendra facilemẽt que le cheual entrant en plus grande colere, mesprisera les remedes & chastimens, ou se

defendra contre iceux,ne pouuant ſupporter ce, qu'il n'aura accouſtumé de ſentir. A cauſe dequoy le Caualerice doit aucunefois deſirer que le cheual luy face de ſon propre mouuement quelque faute fort licentieuſe, & quelque traict procedant de mauuais & obſtiné naturel, pour auoir occaſion de conteſter, & de le chaſtier & vaincre par les bons moyens de l'art. Car c'eſt autant d'auantage, pour apres le faire plus facilement ceder à ces leçons & aux chaſtimens des fautes moindres & ordinaires: & ſi pour le tenir aux premieres caualcades, en quelque crainte, ſans le mettre en action inquiete, ou en deſeſpoir, le Caualerice luy veut aucunefois donner quelque coup d'eſperon, ou de gaule, il faut que ce ſoit lors, qu'il n'attend, ny ſoupçonne le chaſtiment: & ſi ſoudain apres l'auoir receu il ſe met en fougue: pour le diuertir à l'inſtant de quelque inſolence extraordinaire, le Caualerice doit changer de place, & en le menaçant varier l'ordre de ſa leçon, ſans pour cela ſe departir du tout de la proportion d'icelle, & apres le remettre accortement & à temps ſur le ſtil des regles ſuſdictes.

DV CHEVAL DVR, ESGVERE' ET deſeſperé de bouche.

CHAPITRE XXXVII.

AVcvns Ceualerices eſuentez ſont d'aduis, quand le cheual ne ſe veut arreſter par quelques moyens, peut eſtre mal propres, ou mal appropriez au naturel d'iceluy, de le laiſſer eſchapper par ſa fougue: voire d'accompagner ſa fuite à grands coups d'eſperons, & de gaule, iuſques à ce que l'aleine & les forces luy venãs à mãquer, il ſoit contraint de ſ'arreſter de ſoy-meſmes, preſt à tomber par terre, du tout outré, & comme demy eſtouffé. Il ſemble que ceſte reigle vienne de l'eſcole de ce fol, duquel on racompte, qu'vn iour ſe plaignant de ſon cheual, qui l'emportoit outre ſon gré, diſoit, tout eſmerueillé, qu'il ne ceſſoit de le piquer de toute ſa force, & ſi pourtant ne le pouuoit retenir: ou de l'imitation du medecin, peu ſçauant & trop hazardeux, qui pour ſon dernier remede met au ſort la gueriſon, ou la mort du malade. D'autres eſcuyers tirent quelque conſequence d'aucuns, qui eſtant emportez par des cheuaux, leſquels eſchapans & courans de deſeſpoir, dreſſoyent fortuitement leurs fuites à quelques precipices, & dict-on que ces hommes, ſe trouuans pres des extremes dangers, ont voulu folement pouſſer, & meſmes contraindre les cheuaux effrenez, à ſe precipiter auec eux: dont il eſt aduenu que la frayeur du peril a retenu ſes cheuaux tout court, leur laiſſant le ſouuenir d'vne crainte ſi grande, que depuis ils n'ont oſé refuzer l'obeiſſance del'arreſt: pour moy ie m'en raporte à la verité, & tiens que la pratique de ces moyens tant ſcabreux n'eſt propre qu'à ceux, qui ne ſont gueres ſages, ou qui ont faute de meilleur recours. Ie penſe qu'il ne ſera pas hors de propos que i'allegue icy quelques traits eſtranges, que m'a fait vn cheual Gaſcon, qui eſtoit ieune, de bon poil & de fort belle taille, mais naturellement le plus dur de bouche & plus court de memoire, qu'õ euſt, peut eſtre, ſçeu trouuer au monde: & ce qui eſtoit encores pis, il auoit eſté tellement tormẽté & deſeſperé par pluſieurs mains & diuerſes brides, rudes & rigoreuſes, qu'il en auoit la bouche du tout corrompue & falſifiee, à laquelle deſia les cals eſtoyent formez, & à pluſieurs fois vlcerez ſur les parties, qui ſe doiuent conſeruer ſaines, & en leur naturel, pour iouir des bons effects de la bride. Ie ne trouuay mors qui l'embouchaſt mieux, qu'vn vieux canonvſé, par le moyen duquel ie le promenay long temps en

S'enſuit la pratique.

diuers

diuers lieux,luy tenant ordinairement du miel rozat dans la bouche, auec des drappeaux qui enueloppoiẽt ceſte emboucheure,iuſques à ce que ces vlceres furent gueris,& preſque du tout conſolidez.Apres ie voulus commencer de lui apprendre à parer: mais il auoit receu tant de deſplaiſirs par la diuerſité des brides precedentes, qu'auſſi toſt que ie le voulois arreſter allant le pas,il ouuroit & tournoit la bouche, faiſant les forces,& entrant en alarme ſe mettoit au trot: & ſi allant le trot, il ſentoit extraordinairement tirer les renes, ou les cordes du caueſſon, ſoudain il prenoit le galop: & quand il entroit en fougue, ſi ie ne luy laſchois diligemment la main, le mettant en la liberté,il prenoit vne fuite deſeſperée, autãt quãd la gourmette eſtoit en bon & iuſte poinct,comme n'en ayant point du tout:de maniere que quand cela aduenoit à la campagne,ie n'auois autre remede que de tirer vne corde du caueſſon, pour luy tourner le col & la teſte d'vn coſté,afin que ceſte action me donnaſt quelque moyẽ de l'arreſter:car de me ſeruir de la bride, c'euſt eſté vn plus grãd deſordre, à cauſe du ſoupçon qu'il en auoit,& auſſi des cicatrices de la bouche, encores fraiſches & ſenſibles,leſquelles ie ne voulois rompre ny alterer en aucune façon: tellement que ſi ie ne me fuſſe ſouuenu vne fois entr'autres eſtãt à la chaſſe, de luy ietter mon manteau ſur la teſte,pour luy boucher les yeux cependant qu'il m'emportoit en ſon deſeſpoir,ſans doute il m'euſt precipité,& mis en quelque peril.Cela me mettoit quelquefois en tentatiõ de hazarder le ſuſdit extreme& bizarre chaſtimẽt.Mais quãd ie me repreſentois que les longues& furieuſes courſes,ſont ennemies capitales de la facilité de la bouche,de la memoire & de l'obeiſſance du cheual, & cõbien celuy,à qui i'auois affaire,eſtoit naturellement diſpoſé aux inconueniens & deſordres, qui procedẽt des courſes extremes,ces raiſons me retenoiẽt, & me faiſoient naiſtre vne infinité d'autres moyẽs,qui me promettoient beaucoup plus d'effects,que ie n'ẽ voyois reüſſir,à cauſe de l'obſtinee reſiſtẽce du peruers naturel, & encores plus de la mauuaiſe habitude de ceſt animal deſeſperé: ſi eſt-ce que ie l'adoucis peu à peu, & trouuay moyen auec le temps & la patience,de lui faire aucunement gouſter la bride,& de le parer au pas & au trot,& quelquefois au petit galop. Mais il me fut impoſſible de le faire reculer deux pas:car la douceur y eſtoit inutile:& quand ie le voulois tant ſoit peu contraindre,auſſi toſt il ſe preparoit pour ſ'en fuïr & m'emporter: tellement que pour empeſcher aucuns de ſes traits licentieux,ie l'exercois ordinairement dedans vne allee eſtroitte,longue & fermee de muraille,tant par les coſtez que par les bouts, laquelle par bonne aduenture me vint à grande commodité. Ie cherchois toutes les cauteles & tous les moyens,que ie me pouuois aduiſer, pour le faire reculer:mais c'eſtoit autant de peine perduë. Or vn iour ie me trouuay ſi meſcontẽt & rebuté d'auoir tant reſpecté & careſſé ce meſchant & incorrigible cheual, & d'en eſtre ſi mal ſatisfait, que la patience m'eſchappa,& luy donnay deux ou trois grands coups de nerf entre les deux oreilles,& au long du frõt,afin que le bout de ce nerf arriuaſt iuſques ſur le caueſſon,penſant me venger par ce chaſtiment, & tirer d'iceluy quelque ſatisfactiõ,cõme i'auois fait de pluſieurs autres cheuaux.Mais au contraire il ſe mit à ſecouer la teſte,& à tendre le nez en auant,m'arrachant preſque les cordes & les renes des mains:& ſ'en alla courant à toute bride,droit à vn des bouts de ceſte allee,là où il y auoit vne petite porte de la hauteur d'vn homme, qui par bõ heur fut fermee:comme ie me vis enuiró à cinquãte pas pres de ceſte porte,ie cognus biẽ que le cheual & moy courions vne fole & hazardeuſe fortune:car il eſtoit des plus viſtes, qui ſe pouuoit voir:& au lieu d'apprehender le bout limité de ceſte allee,il ſembloit qu'il renforçaſt ſa courſe contre ma volonté: tellement qu'il eſtoit comme impoſſible,d'euiter vn choc eſtrange & furieux. La crainte de ce danger fut cauſe que ie ne me peux empeſcher de tirer & m'attacher à la bride, & au caueſſon: ce qui le mit en plus grand deſeſpoir,& donna ſi grand coup contre la porte,que peu ſ'en falut qu'il

ne l'enfonçaſt & miſt en pieces, quoy qu'elle fuſt double, fort eſpaiſſe & preſque neufue: & de ce coup il ſe rompit la bouche, le nez, & vn ſourcil, ſ'eſcorchea vne eſpaule, pour le moins auſſi grand comme la main, & ſe donna vne grande atteinte à vn pied. Il n'y eut plus moyen de faire ſeruir la bride, les deux harſons de la ſelle furẽt ouuerts, & le caueſſon tout fauſſé. Pour moy, Dieu merci, ie n'eus pas beaucoup de mal, & me iettay ſoudain en terre, eſtonné tant du danger que i'auois couru, que de voir ce miſerable cheual eſtourdi & tout en ſang, lequel ie tenois pour perdu. Ie le fis promener enuiron vn quart d'heure, cependant qu'on me promenoit auſſi me ſouſtenant par deſſous les bras: & apres ie le renuoyay à l'eſcuirie pour le faire penſer, là où de tout ce iour il ne ceſſa de trembler, & durant icelui ne voulut manger ny boire. Et parce que ces grands chaſtimens ne ſe peuuent, & ne ſe doiuent faire ſouuent, & que ce cheual auoit naturellement fort peu de memoire, & point d'obeyſſance, ie remontay le lendemain deſſus, en quelque mauuais eſtat qu'il fuſt, & le menay dedans ceſte allee ſeulement pour le promener, & pour deſcouurir ce que ie pouuois eſperer de ce chaſtiment: là ie prins ſes façons de faire pour bons indices: car auſſi toſt qu'il eut faict enuiron trente pas dedans l'allee, il commença à dreſſer les oreilles, ſigne de quelque ſoupçon: & comme il fut au bout, & pres de la porte, qu'il auoit le iour auparauant choquee ſi rudement, il en eut peur, & ſe mit à ronfler, & à trembler: toutesfois il en approcha aſſez pres, ſans y eſtre fort contrainct. Ie cuiday lors le faire reculer, parce que les murailles, & la porte me donnoyent occaſion de me ſeruir de la bride, du caueſſon & du nerf, pour le contraindre, ſans qu'il me peuſt eſchapper: ioinct que i'eſtois ſecouru de deux hommes de pied, qui tenoiẽt les deux cordes du caueſſon, & qui vſoyent de tous les remedes, dont ie me pouuois aduiſer, tant par la douceur que par la force. Mais pour tout cela il n'y eut moyen de le tirer en arriere, que tant qu'il ſe pouuoit bander, & acculer en allongeant les eſpaules & les bras, ſans partir les pieds de deuant de terre. Ie ne le voulus rechercher, ni tenir trop longuement pres de ceſte porte, craignant qu'il en perdiſt l'apprehenſion, ou que le ſecond deſplaiſir, qu'il y euſt peu receuoir, luy fiſt oublier le premier, qui eſtoit plus conſequent. Mais ie le menay doucement à l'autre bout de l'allee, où il y pouuoit auoir trois cens pas, & puis le remenai au petit galop: parce que l'action en eſt fort propre, pour appaiſer les cheuaux fougoux & deſeſperez, & meſmes pour aſſeurer les bouches eſgarées. Ie voulois auſſi mieux recognoiſtre, auant que le renuoyer au logis, la memoire qu'il auroit de l'auertiſſement de l'arreſt, & du choc de la porte, & ne faillis à l'aduertir fort doucement, dés qu'il en fut pres. enuiron vingt pas: mais d'auſſi toſt qu'il ſentit tirer les renes, il ſecoüa la teſte par des mouuemens eſtranges, & en haulſant le nez il ſ'eſlança de telle ſorte, qu'il redonna encores contre la meſme porte: & quoi que ce fuſt beaucoup moins rudement que le iour auparauant, il ſe fit de grandes douleurs à cauſe de ſes playes, qui furent renouuellées: & croy qu'il n'euſt point donné ceſte fois à la porte, n'euſt eſté qu'il auoit la teſte ſi enflée du premier choc, que la veuë en eſtoit trouble. Ie le renuoyay tout à l'heure au logis, pour euiter l'occaſion de quelque plus grand deſordre. Cinq ou ſix iours apres il eut la veuë eſclarcie, & parce qu'il auoit ce grand defaut de memoire, ie le ramenai dans noſtre allée, là où ſans faire autre ceremonie ie le fis partir au petit galop, pour aller encore droict à la porte, laquelle il apperceut d'aſſez loing, & en ſe retenant il r'acourciſſoit ſon galop à meſure qu'il approchoit de la porte: tellement que ſans aucune difficulté il ſ'arreſta auſſi toſt que ie l'eus aduerty en tirant mediocrement la bride & le caueſſon: & ce qui plus me contenta fut, qu'au lieu qu'il ſouloit haulſer le nez, quand on le vouloit arreſter, il fit ceſt arreſt en dreſſant les oreilles, en ſe ramenant & regardant fixe ceſte porte: qui fut ſigne qu'il commençoit à recognoiſtre le chaſtiment: mais de reculer il y eut auſſi peu de moyen,

qu'auparauant. En fin ie m'aduiſay de prendre la porte d'vne petite maiſon, qu'il y auoit dans ce iardin, laquelle ie fis porter & mettre, ſans que le cheual ſ'en apperçeuſt, dedãs l'allee, à quatre ou cinq pas pres de l'autre porte, qui auoit receu les deux chocqs & ſecouſſe du cheual, & la fis tenir en ce lieu toute droitte, par vn homme de pied, que ie mis en grand hazard: car ſi le cheual euſt encore choqué ceſte ſeconde porte, il ne l'euſt pas ſeulement renuerſee ſur ceſt homme, car il euſt paſſé deſſus ſon corps: & moy meſmes n'euſſe pas eſté quitte de quelque mal. Mais le meſcontentement, auquel i'eſtois, m'auoit tellement eſmeu, que ce doute ne me garda pas de reuenir encores au petit galop d'aſſez loing ſur ma premiere piſte, & mon cheual ne faillit non plus ceſte fois d'obeïr à l'action que ie fis pour l'arreſter, eſtant à quatre ou cinq pas pres de la porte empruntée: mais ce fut bien par le plus incommode & ſoupçonneux arreſt, que iamais i'aye ſenty: toutesfois il me contenta ſelon l'occaſion. Apres que i'eus careſſé mon cheual, ie me mis de nouueau en deuoir de le faire reculer: & cependant ie fis aduancer ceſt homme, en pouſſant la porte deuant ſoy. Comme le cheual la vid approcher, ſans recognoiſtre ce qui l'auançoit, il en eut vne telle peur, qu'il en recula confuſément cinq ou ſix pas: lors ie fis arreſter ceſt hõme, afin d'auoir moyen de flatter & appaiſer le cheual, & de peur auſſi, qu'il ne tournaſt la teſte de l'autre coſté, pour ſe mettre en fuite. Deſlors ie me ſeruis ordinairement de ce remede pour l'arreſter, & toutes les fois qu'il ne vouloit reculer par la bride, ou le caueſſon, ie faiſois encores aduãcer ceſte porte, me faiſant ayder par des hommes à pied. Par ce moyen & vne infinité de careſſes & contraintes, trop longues à diſcourir, ie le fis conſentir à la parade, & luy apprins peu à peu à reculer: ſans cela ie croy qu'il n'euſt iamais entendu l'aduertiſſement de la bride, ny la proportiõ de l'arreſt. Ie l'exerçay apres ſi long temps dedans ceſte allee, & l'arreſtay ſi ſouuent, eſloignant peu à peu la porte, que dans ſept ou huict mois il oublia, & perdit entierement ſes ſoupçons & freneſies, & ſe rendit à force d'eſcole & de pratique, le plus franc & plus ayſé cheual, tant au parer qu'au manege terre à terre, que i'euſſe pour lors ſous ma charge: ie dis ſi franc, que combien que les courſes continuées, ſoyent du tout contraires à la franchiſe de la bouche du cheual, ie m'en ſeruois ordinairement à courir la bague, à cauſe qu'il couroit ayſément & rondement, & que de ſon naturel il n'eſtoit pas fort colere, ny ſenſible: & parce meſmement que tous les cheuaux de bague: qui durant leur courſe premeditée recognoiſſent le lieu, auquel ils ont accouſtumé s'arreſter, ſans doute, en y arriuant, ils ſe diſpoſent à la parade, pour finir leur effort, ſi le cheualier ne les chaſſe plus auant. Par ce diſcours particulier il eſt ayſé à iuger, que le reculer bien conſideré & fait à ſon temps conuenable, eſt vn moyen neceſſaire pour apprendre le cheual à bien parer, & pour le rendre obeiſſant & leger, quand il eſt penſant, ou qu'il ſ'appuye, ou tire plus qu'à pleine main. Toutesfois, ſ'il eſt trop continué & mal à propos, pluſieurs cheuaux l'acouſtumeront, & en feront vne telle habitude, qu'en fin, ils ne ſ'en chaſtieront plus: meſmement ceux qui ſont extrememẽt fougoux & durs de bouche, à cauſe que l'impatience & ardeur, qui les poſſede, quand ils ſont eſchauffez, les empeſche de recognoiſtre la cauſe & l'effect du reculer: & ceux qui ſont trop courts d'écolure, en font quaſi de meſmes: parce qu'ils ſont communément chargez d'eſpaules, & qu'à cauſe de la difficulté qu'ils ont de ſe ramener ſur les hanches, ils appuyent facilement les branches du mords, contre leur poitrine: & par ce moyẽ rendent ſouuent le reculer inutile. Et ſi le cheual, duquel ie viens de parler, n'euſt eſté aſſez long à la main, à grãd peine euſt-il choqué la porte auec le nez, comme il fit: & ſ'il fuſt aduenu autremẽt, le chaſtimẽt n'euſt pas eſté ſi profitable: car il n'eſt neceſſaire que aux cheuaux, qui n'õt point de creance, qui emportent & ſ'en vont le nez en l'air à la deſeſperade. La raiſon eſt, que le nez, eſt vne partie des plus ſẽſibles qui ſoit au cheual, & en laquelle par cõ-

ſequent,il craint extremement les coups:de maniere que pour la garentir du chocq & de la douleur,qu il aura deſia recogneuë,il ſera comme contraint de baiſſer la teſte,pour hazarder le front. Puis donc que le propre de ce remede, eſt de ramener le nez du cheual eſgaré de bouche,c'eſt à dire, qui n'a nulle obeyſſance ny fermeſſe de teſte,ny d'arreſt,il ne peut eſtre neceſſaire à ceux, qui s'arment, quoy qu'on ne les puiſſe arreſter: car ce ſeroit pluſtoſt vne occaſion de leur faire baiſſer la teſte d'auãtage.Mais ie diray vn autre chaſtiment,lequel neantmoins ne ſe doit faire, non plus que ceſtui-cy,ſans y eſtre contraint apres tous autres remedes.

DV CHEVAL DVR DE BOVCHE ET PESANT.

CHAPITRE XXXVIII.

IL ſe void peu de ieunes cheuaux, qui ne peſent, ou ne tirent à la main,quelque choſe qu'on puiſſe faire, iuſques à ce qu'ils ont atteint l'aage de cinq ans: combien qu'ils ſoient de taille bien partie. La raiſon eſt,que pluſtoſt ils ne peuuent eſtre en leur vraye force,ny ne ſçauroient auoir formé,& aſſeuré la iuſte poſture du col & de la teſte.Toutesfois pour cela on ne laiſſe pas aux communes eſcoles, de les rechercher auſſi viuement en la quatrieſme annee, comme ſ'ils en auoyẽt dix. Ces deſordres ſont cauſe,que communément ils ſont pluſtoſt foulez,que bien dreſſez: & ceux,qui ſont de leur naturel chargez d'eſpaules & de teſte, ne ſe rendent legers,qu'ils n'ayent neuf ou dix ans:& le plus ſouuent point du tout, ſi ce n'eſt quelque eſpace de temps à force d'art &d'exercice:& ſi nonobſtant ceſte groſſeur de ſtature,il ſ'en rencontre quelqu'vn, qui ſoit nerueux & courageux, & qui aye la taille belle,& legere ſous l homme, l'on ne doit faire eſtat de ceſte vigueur & legereté, que pour partir de la main à la Françoiſe,& pour en tirer tout au plus, cinq ou ſix paſſades eſtroittes & furieuſes. Car de penſer qu'ils puiſſent reſiſter à vn effort de longue aleine, comme s'ils eſtoyent de legere & nerueuſe taille , ce ſeroit erreur: puis que l'on void par leur ſtature, qu'il ſemble que nature s'y oppoſe. Voyla d'où vient que,pour courir le cerf,les bons piqueurs treuuẽt que les plus excellents courtauts,doiuent eſtre pluſtoſt vn peu eſtroits de deuant, longs à la main, & hauts ſur terre, que fort trauerſez & racourcis. Auſſi à la verité pour galopper longuement & legerement,le cheual a plus beſoin d'aleine & de facilité,que de fougue, ny de grande force , & celuy qui a la poſture plus racourcie, & plus belle, n'en faute pas plus ſeurement les hayes & les foſſez : Au contraire pour bien partir & parer ferme auec iuſteſſe, & pour repartir tride & furieuſement, meſmes pour redoubler les voltes de ferme à ferme,le cheual doit eſtre trauerſé,& fort de reins & de touts ſes mẽbres. Car pour fournir longuement le manege iuſte & ſerré,& principalement celuy des ſauts,il eſt neceſſaire que naturellement il aye moyen de tenir ſes forces aſſemblées, & neantmoins preſtes à les diſtribuer en l'ordre des bonnes leçons. Or parmy les cheuaux chargez d'eſpaules & de teſte,il ſ'en trouue qui ont quelque gaillardiſe legere, neantmoins naturellement liée & retenuë, de laquelle le Cauallerice ne ſe peut preualoir pour en tirer vn bel air releué, combien que tels cheuaux ſoyent de bon aage, à faute de moyen de les faire parer legerement, & de les rendre bons à la main. Quant à moy ie les renuoyeray touſiours aux premieres leçons de ce liure: mais ſi elles ne ſont ſuffiſantes,& que par curioſité, ou par neceſſité il ſoit queſtion d'vſer à l'extremité de remedes exceſſifs, il faudra trouuer vne allée fermée par les coſtez,dedans laquelle on puiſſe planter & accõmoder vis à vis & de la hauteur d'vn

homme, deux forts crampons, ou aneaux de fer, ausquels l'on attachera deux fortes cordes, chacune par vn bout, longues également, enuiron quinze ou dix-huict pas, assauoir vne de chasque costé. Apres il y faudra amener le cheual, & l'on ioindra les autres bouts de ces cordes, à celles du cauesson, obseruant les longueurs pareilles: & afin qu'elles n'entrauent ou embarassent les iãbes du cheual, il faudra qu'elles soyẽt soustenues & haulsées iusques enuiron les cartons de la selle, par d'autres petites cordes, qui tiendront à la boucle de la croupiere. Cela fait, le Caualerice fera partir ce cheual de trot par le droit, & pour la premiere fois ne fera nulle action pour l'arrester, mais luy laissera sentir l'effect de ces cordes, & comme elles l'auront arresté, le Caualerice le fera reculer dix ou douze pas, plus ou moins, selon qu'il pourra auoir recogneu le lieu & la secousse de ceste arrest contraint, & limité. Et afin que le Caualerice n'aye occasion de s'attacher beaucoup à la bride, & que la bouche & la barbe du cheual ne patissent trop, il doit estre secouru d'vn homme à pied, qui sache menacer & battre discrettement ce cheual auec la gaule, ou le nerf, sur les bras ou sur le nez, selon qu'il refusera de reculer. Et apres luy auoir rendu la main, & fait quelques caresses vn peu de temps, le Caualerice le fera repartir: Et comme il sera pres du lieu, iusques auquel lesdites cordes se pourront estendre, il se mettra en deuoir de le parer: afin que s'il n'obeist assez diligemmẽt, il aille soudain prẽdre de soy le chastimẽt, selon sa faute. Ayant continué cecy plusieurs fois, il en faudra faire tout de mesmes au galop: & si le cheual n'a bien recogneu l'effect desdites cordes, & qu'il ne se dispose pour obeir promptement à l'action du Caualerice, & à l'aduertissement de la bride, sans doute ces cordes luy donneront vn grand chastiment. Et si d'auenture estãt en inquietude, & faché de reculer, ou d'estre recherché longuement en ce lieu, il entreprend de faire quelque escapade licentieuse, ce chastiment l'arrestera, & le ramenera si rudement sur les hãches, que peut estre il en sera porté par terre, & fust-il aussi pesant qu'vn taureau.

FORT peu de cheuaux receuront ces grandes estretes, que quelque temps apres n'en soient estonnez, & ne s'en ressentent, voire les hommes qui seront dessus, n'en demeureront pas quittes: car elles sont extremement violentes, & dangereuses. Aussi void-on, que là où les cheuaux en ont esté deux ou trois fois surprins, ils repartent apres auec tel soupçon, que tant s'en faut qu'ils tirent, ou qu'ils pesent à la main, que au contraire le Caualerice a plustost de la peine à les pousser, & les chasser en auant.

OR quand le cheual sera en ces grands soupçons, il le faudra faire reculer d'auantage, assauoir doucement, & à plusieurs fois, luy rendant souuent la main de la bride: & apres estre reparty, l'arrester, deuant qu'il arriue si pres de l'extremité du lieu limité & recogneu, à peine de racourcir les cordes, s'il se fait trop soustenir, l'arrestant en vne nouuelle place. Et s'il ne veut plus repartir, & qu'il se defende quãd on le voudra contraindre, le Caualerice fera destacher les cordes des crãpons, & en les laissant traisner par terre, meinera le cheual en quelque autre lieu incogneu, où il le fera partir, & parer comme deuant: & si le cheual recognoissant la liberté, ne se veut bien arrester, le Caualerice fera prendre chaque bout des cordes trainantes, à deux ou trois forts hommes, qui sans bouger d'vne place les tiendront fort & ferme: & fera reculer assez loin son cheual, sans luy forcer la bouche, ny la barbe, & apres repartira de trot, ou de galop, & par le moyen de ces hommes à pied, luy laissera encores prendre vne estrapade, assauoir selon la difficulté, qu'il fera de s'arrester: car de luy continuer ces chastimens extremes, sans se mettre en quelque deuoir de l'arrester, estant pres d'iceux, ce seroit plustost vne occasion de le rebuter, ou desesperer, que de le faire obeyr.

QVAND il aura eſté de nouueau ainſi chaſtié penſant eſtre en liberté, ie m'aſſeure qu'il ſera apres ordinairement en doubte, quoy qu'il change ſouuẽt de place, meſmes tant qu'il traiſnera ces cordes, & qu'il verra des hommes de pied autour de ſoy, craignant qu'ils ne prenent & tiennent leſdites cordes pour l'arreſter de ſecouſſe. Qui ſera cauſe qu'il ſe diſpoſera à l'obeyſſãce de l'arreſt & du reculer, & qu'il ſe pourra rendre bon à la main, auec la longue habitude, la diſcretion & la patience du Caualerice: mais s'il ne peut attendre que le cheual aye vne aſſez longue pratique de ſe ramener & alegerir ſur les hanches, par ceſt effort qui ſe fait à nature, & que pluſtoſt il le vueille mettre en ſa premiere liberté, ou en d'autres leçons, & exercices eſloignez de l'eſtroite obeiſſance du parer, à grand' peine en ſortira il à ſon honneur.

LA commodité de l'allée fermée ne ſert pas ſeulement pour attacher & tenir les ſuſdites cordes, mais auſſi pour empeſcher que le cheual aye la veuë & la memoire occupée ailleurs, qu'à l'eſcole, afin qu'il entreprenne moins de defenſes, & qu'il comprenne & retienne mieux les effects de ces remedes. Quoy que ce ſoit i'aduiſe icy le Caualerice que les cheuaux, qui ſont naturellement les plus coleres, impatients, & apprehẽſifs, ſont auſſi extremement ennemis des plus grandes ſubiections, & qu'ils me l'ont ſouuent appris à mes deſpens, par eſtranges actes, ſe ſentãs trop cõtraints. De maniere qu'il m'a fallu pluſieurs fois auoir recours à d'autres remedes plus lõgs & moins rudes: mais auſſi ay-ie exercé d'autres cheuaux plus patiens, qui par les ſuſdits moyens ſe ſont en fin rendus obeyſſans & legers à l'eſcole, ou en autre lieu premedité, & ont eſté en fort bonne reputatiõ: quoy que de leur naturel ils fuſſent extremement chargez & peſants d'eſpaules, & de teſte: mais non pas peut eſtre en ſi peu de temps, que voudra mettre en ſemblable occaſion quelque ieune, ou impatient Caualerice. Toutesfois ſi tous ces remedes ne peuuent rendre obeyſſans, aucuns cheuaux diſgratiez, il ne s'en faudra eſtonner, puis qu'entre les hommes meſmes, qui ſont, ou doiuent eſtre capables de raiſon, il s'en trouue de ſi mal nez, que les plus ſages ne peuuent perſuader, ny contraindre leur mauuais naturel aux honneſtes occupations. Ie penſe que ceſte difference ſe peut conſiderer en toutes eſpeces d'animaux domeſtiques, mais pour les cheuaux i'en ſuis aſſeuré. C'eſt pourquoy ie ne conſeilleray iamais à homme de cheual, de ſe mettre en peine pour certaines roſſes, qui ne ſeront propres que pour la charrette, ou pour la malle, ſi ce n'eſt tãt qu'il ſera ieune, & encores en doute d'vne infinité de choſes de ceſt art: deſquelles il ſe faut neceſſairement rendre expert par la diuerſité des cheuaux bons & mauuais, & de toutes ſortes de complexions.

DES CHEVAVX QVI ONT L'APPVI de la bouche foible.

CHAPITRE XXXIX.

C'EST vne belle partie de ſçauoir alegerir le cheual, qui a la ſtature peſante ou autrement imparfaite, & l'inclination licentieuſe: mais le Caualerice ne doit pas eſtre moins curieux de rechercher les moens, qui peuuent aſſeurer la bouche de celuy qui naturellement l'a trop ſenſible, foible & incertaine: car il eſt impoſſible de luy reſoudre en bonne poſture la teſte, ny le col, & par conſequent, qu'il ſe puiſſe rendre ferme, ny iuſte à quelque ſorte d'air, ou de manege propre au plaiſir de la carriere, ny aux neceſſitez des combats, ſi premier on ne luy rend l'appuy de la

bouche, ayſé & ſolide. Et pour ce faire aucuns bons Caualerices veulent en telle occaſion qu'on exerce le cheual, ſans le parer, que pour finir l'exercice, & ſans le faire reculer. La regle en eſt bonne pour l'ordinaire: mais quand à moy ie ſuis d'aduis, que par caualcades variées on le pare ſouuent: aſſauoir en galoppant, & lors qu'il n'attend ny eſpere l'arreſt, pourueu que ce ſoit auec iugement & douceur, & ſans le faire ordinairement reculer: mais au contraire qu'on le face repartir ſans le precipiter, auſſi toſt qu'il aura paré. Car les arreſts ayſez eſtendus & continuez, auec le temperament de la bonne main, le pourront diuertir de diuers ſoupçons, qui peut eſtre l'empeſchent de s'appuyer, principalement des efforts exceſſifs, que peut eſtre il aura pluſieurs fois receuz, en s'arreſtant trop court, & auſſi des douleurs deſordonées, qu'il aura ſouffert à la bouche ou à la barbe, par les brides & gourmettes trop rudes, ou mal appliquées.

Or en cecy il faut conſiderer, que tout ainſi que les lieux limitez ſont ordinairemẽt propres pour allegerir les cheuaux, qui peſẽt à la main, auſſi ceux, qui ont l'apuy de la bouche foible, doiuent eſtre exercez à la campaigne, où il ne ſe voye nulle figure d'eſcole, qui leur puiſſe dõner occaſion de premediter l'arreſt, ny autre proportiõ eſtroitte & limitée. Et tout ainſi qu'on ne leur doit iamais permettre de reculer, sãs y eſtre conuiez, ou contraints: il eſt auſſi tres-neceſſaire, qu'on leur apprẽne à reculer par les accouſtumez mouuemens de la main de la bride, & du caueſſon: à cauſe que l'on void ſouuent que les cheuaux qui ont la bouche foible, ſe bandẽt autãt ou plus ſur le mords, lors qu'ils ſont las, ou hors d'aleine, ou ayans les barres eſchauffees, que ſçauroient faire ceux, qui naturellement ſont chargez & peſans. De maniere, qu'il eſt malayſé, quand cela aduient, de les faire reculer, s'ils ne l'ont auparauant appris par pratique: & ſi en ces extremitez le Caualerice les y veut contraindre par la force, il ſe peut aſſeurer que, outre qui les trouuerra bien fort deſobeiſſans & obſtinez, les efforts qu'ils receuront aux barres & à la barbe (qui pour lors ſont parties endormies, & preſques inſenſibles) leur cauſeront apres telle douleur, que la bouche en demeurera plus falcifiée, qu'elle n'aura auparauant eſté. Enquoy l'on peut apprendre qu'il n'eſt pas ſeulement bon que le cheual trop leger à la main, (pourueu qu'il ne ſoit retif) apprenne à reculer par l'effect de la bride: mais qu'il ſe faut garder de luy trauailler tant les forces & l'aleine, que la bouche, qui eſt de ſoy trop delicate, en ſoit offenſée, ſur peine des deſordres qui en pourront naiſtre.

Tovs ceux qui ont penſé que les faulſes renes, qui s'attachent aux archets des branches du mords, offencent la bouche delicate, ſe ſont bien fort trompez: car pluſtoſt elles la ſoulagent, & meſmement la barbe: pourueu qu'en vſant des fauſſes renes on tire moins les renes ordinaires, & que l'emboucheure ſoit vn ſimple canon, & la gourmette ronde, aſſez longue & groſſe, comme i'ay dit ailleurs. Pour tirer vne preuue ſuffiſante de ce precepte, c'eſt que les antiques & premieres brides eſtoyent preſque des filets, & des longes ou renes attachées aux archets: depuis pour tenir le cheual en plus grande ſubiection, les Caualerices ont inuenté les branches & la gourmette. Or donc les faulſes renes bien appliqués ne ſeront point rudes, ains apporteront ſans doute beaucoup de commodité, pour fortifier & reſoudre l'appuy de la bouche du cheual, qui l'aura foible & trop ſenſible.

DES CHEVAVX QVI TIENNENT LA bouche ouuerte & tournée.

CHAPITRE XL.

QVAND le cheual de ſa nature, ou par accident, a quelque defaut aux pieds, aux iambes, aux eſpaules, ou au reins, qui l'empeſchent de fournir facilement à quelque exercice nerueux & principalement à l'action de l'arreſt ferme & leger, il ouure ordinairement la bouche & fait ſouuent les forces: enquoy il monſtre le ſoupçon & la crainte qu'il a, d'eſtre contraint par les violents effects de la bride. Qu'il ſoit ainſi, l'on void par experience, qu'il ouure & tourne la bouche d'auantage, quand il ſoupçonne la courſe furieuſe, ou qu'il eſt recherché de quelque iuſteſſe, eſtant fort las, & hors d'aleine. Il y en a d'autres auſſi qui font ceſte deſagreable contenance, ſeulement pour n'auoir point d'inclination au manege, ou pour auoir la bouche tant deſdaigneuſe, ou la barbe tant gaſtee, qu'õ ne peut inuéter aucune bride, ny gourmette, à laquelle ils puiſſét prẽdre plaiſir. Or quãt aux remedes de ceux, qui ont ceſte imperfection, à faute de force & d'aleine, il leur faut premierement oſter le ſoupçon des plus violens deſplaiſirs, qu'ils peuuẽt auoir receus, & qu'ils redoutent, principalement l'apprehenſion de la courſe violente, & de l'arreſt trop contraint & limité. Pour ce faire il n'y a moyen plus propre, que aucunefois le trot ayſé, & communément le petit & paiſible galop continué, en tournant fort large, & par le droict, ſans parer que ſur la fin de l'exercice, & encores le plus lentement, qu'il ſe pourra, ne laiſſant toutesfois le cheual trop abandonné d'appuy de bouche: ſur tout la douceur de la main, eſt requiſe en cecy, auec la fermeſſe d'icelle. Par ce moyen le cheual ſe peut appaiſer, & en ſe repatriant ſe mettre auec le temps en bonne aleine, & par conſequent ſe fortifier: & ſi pour tout cela il ne redreſſe, & ne r'aſſeure ſa bouche, ce ſera vne apparence qu'elle pourra auoir eſté ſi long temps offenſée, par les differents efforts de pluſieurs, & diuerſes brides & gourmettes, que l'habitude de ceſte imperfection l'aura tellement gaignée & falſifiée, qu'il faudra neceſſairement vſer de remedes, comme ſi le cheual auoit de nature la bouche faulſe & deſdaigneuſe.

QVAND doncques le cheual fera les forces pour ne vouloir gouſter aucune ſorte de bride, il faudra en l'exerçant vſer du ſimple canon, & de la gourmette ronde, & aſſez longue, auec les faulſes renes: car par le moyen d'icelles, le Caualerice pourra auec le temps corriger le cheual, en le chaſtiant, par quelques ſecouſſes bien conſiderees, & propres au naturel de ſa bouche, leſquelles luy ſeront données à tous les coups, du coſté qu'il tournera les maſchoires: & pour bien comprendre les effets de ce chaſtiment, il faut conſiderer que la faulſe rene eſt attachée à l'archet de la brãche, qui eſt vn endroit fort voiſin de la barre, & que au temps que ceſte faulſe rene fait ſon operation, elle ne peut offenſer la barbe, ny que fort peu la barre, à cauſe que la gourmette demeure en telle occaſion comme inutile. Or eſt il que pluſieurs cheuaux deſdaigneux font les forces, tant à cauſe de l'importunité de la gourmette, que pour l'incommodité de l'emboucheure: c'eſt auſſi en quoy l'on peut iuger, que les faulſes renes ſont neceſſaires au remede de telle imperfection. Toutesfois ſi le cheual boit ſa bride, elle luy donneront plus de commodité en ce vice, & meſmes pourront faire que le canon preſſera extraordinairement la langue, & par conſequent donnera occaſion au cheual, qui l'a groſſe, ou trop ſenſible & ſerpentine, de la paſſer deſſus l'emboucheure, & de tenir la bouche trop ouuerte: à quoy la commune

De l'vtilité des faulſes renes.

contrainte du caueſſon, pourroit beaucoup ſeruir. Mais d'autant qu'il eſt beaucoup plus facile de faire, que le cheual continue de tenir la bouche fermée, & la langue en ſon canal, & que l'emboucheure ſoit en ſa iuſte place, que de l'empeſcher de faire les forces, y eſtant accouſtumé ie ſuis en ce cy d'aduis, s'il eſt aſſez auancé en exercice & en aage, qu'on mette aucunefois le caueſſon à part, pour vſer deſdites faulſes renes, tenant la muſerolle fort eſtroitte, & plus baſſe que ſon lieu ordinaire. Et ſi le cheual a l'appuy de la bouche dur, & tendu, il faudra neceſſairement que ſon exercice ſoit fait patiemment, & ſouſtenu par vne grande douceur, accompagnée d'vne ferme legereſſe de main, principalement ſi le cheual eſt ſenſible, apprehenſif & fougoux.

POVR METTRE LE CHEVAL DV trot au galop,

CHAPITRE XLI.

ON ne doit iamais exercer le cheual au galop, tant qu'il peſe, ou tire à la main en trottant, ny iuſques à ce qu'il ſoit deſgourdy & alegery par l'action du trot: car autrement ſans doute le mouuement du galop le fera abandonner d'auantage ſur l'appuy de la bride, & tant plus s'il eſt chargé de deuant Et quand bien il ſera libre au trot ſur les grands, & premiers ronds, & que le Caualerice voudra commencer à le faire galopper ſur la piſte d'iceux, il le faudra faire trotter quelques iours auparauant, plus eſtroit que l'eſpace ordinaire des ronds, enuiron vne tierce partie, ou la moitié, afin de l'attirer apres plus facilemẽt: car de le precipiter, pẽſant tout à coup luy faire reſoudre le galop ſur la meſme proportion, qu'il aura eſté exercé ſeulement au trot, cela luy pourroit donner occaſiõ de ſe rebuter, & ſe departir de la piſte premiere, ou de ſe defendre par quelque autre moyen, & ſe rendre entier. Mais ayant eſté plutoſt extraordinairemẽt ſerré & cõtraint au trot, & venãt apres à eſtre eſlargy, ceſte liberté le fera conſentir plus facilement à l'action du galop, ſur les premiers rõds: & pour le laiſſer en moins de fougue, & plus de legereſſe & d'obeïſſance, il faut finir ceſte leçon ſur le meſme trot & eſtroitte, proportion des tours, qu'elle aura eſté cõmencée: ſur tout ſi le cheual tourne difficilement, il le faudra longuement promener à la fin de la leçon, beaucoup plus eſtroit, qu'il n'aura trotté, ny galoppé, ſans toutesfois le contraindre beaucoup: car bien ſouuent ſi le Caualerice eſt patient, & aduiſé, ce paſſege pourra ſeruir autant, comme tout le reſte de la leçon: & ſi le cheual a la bouche ſi legere, ou ſi foible, qu'il ne puiſſe bonnemẽt prendre appuy ſur le trot, il ſera bon de luy faire commẽcer ſon exercice au galop, apres l'auoir promené & vn peu recherché pour le faire trotter. Et comme le Caualerice ſentira qu'il ſe reſoudra ſur l'appuy de la bride, il le remettra peu à peu au trot eſtendu, & furieux, duquel il fera le plus ſouuent la fin de ceſte leçon: & de ces moyens peut naiſtre auec le temps le bon temperament de l'appuy de la bouche, autant au trot, comme au galop: & quand le cheual, leger ou peſant, ſera libre à toutes mains au trot & au galop ſur les ronds mediocres & au parer, lors il ſera temps de commẽcer à l'adiuſter plus eſtroittement, le mettant premierement par le droit aux premieres regles des paſſades.

POVR ADIVSTER LE CHEVAL AV TROT SELON SON NATVREL.

CHAPITRE XLII.

ON peut desia comprendre iusques icy, que l'exercice de trot est le premier & plus necessaire fondement de la legeresse, & de toutes les leçons, qui peuuent rendre le cheual adroit & obeyssant, & sur lequel se doiuẽt bastir toutes sortes de maneges: mais il faut qu'en cest exercice les principales considerations soyent diligemment obseruées. Assauoir que si le cheual est naturellement leger à la main, le trot estendu & resolu luy est propre, d'autant que s'il est besoin, il luy peut desgourdir les membres, asseurer la teste, & les hãches, resouldre le col & les espaules à la facilité des voltes: & mesmes luy peut communément donner le premier sentiment & la cognoissance du vray & ferme appuy de la bride. Au cõtraire si le cheual est naturellement pesant, ou que pour quelque autre imperfection, il tire à la main, ce trot long & resolu l'abandonnera sur les espaules, & le fera tirer d'auantage. Il faut doncques en ceste derniere occasion, principalement si le cheual est long de corsage, tascher à l'exercer d'vn trot le plus court & releué, qu'il sera possible, afin de le mettre & tenir ensemble, sans toutesfois s'attacher trop à la bride, ny au cauesson: afin aussi que par ce mesme moyen, il s'accoustume à porter la teste en belle & bonne posture.

DIFFERENCE DES CHEVAVX QVI PESENT à ceux qui tirent à la main.

CHAPITRE XLIII.

LA difference qu'il y a des cheuaux qui pesent, à ceux qui tirent à la main, est que ceux qui pesent, s'appuyent & s'abandonnent sur la bride & le cauesson, pour estre foibles, ou trop chargez, ou pour auoir la bouche naturellement trop charnue & endormie: & ceux qui tirent ont les barres dures, & cõmunement rondes & deschargnees: à cause de quoy ils bandent le col, & les maschoires pour se deffendre & forcer le bras, & le poing du cheualier, lors qu'ils ne peuuẽt ou ne veulent fournir à ce, qu'on les recherche. Or quant à ceux qui pesent, ils se peuuent allegerir selon l'art en se fortifiant, par l'exercice du trot: & ceux qui tirent se peuuent aussi ramener & amollir en leur accroissant l'aleine, & leur ostant la fougue par l'exercice du trot, & du petit galop. Mais en fin ceux qui pesent sont ordinairement sots, & paresseux, & ceux qui tirent sont impatiens, desobeyssans, & par consequent les plus dangereux & incorrigibles.

DIFFERENCE DES BOVCHES TROP SENSIBLES, *foibles & fermes.*

CHAPITRE XLIIII.

LA bouche trop ſenſible & ſoupçonneuſe eſt celle qui s'offenſe de toutes ſortes de brides, & qui bat, ordinairement à la main. La foible eſt celle qui eſt trop legere: c'eſt à dire, qui ne prend appuy ſur quelque bride douce qu'on luy puiſſe mettre, quoy qu'elle ne batte iamais à la main. Et par celle qui eſt ferme, ſe doit entendre ceſt appuy mediocre, aſſauoir ſolide & temperé, que les bons hommes de cheual ont en tres-expreſſe recommandation.

PREMIERE LECONDE TROT *ſur les paſſades.*

CHAPITRE XLV.

POVR commencer d'exercer & adiuſter le cheual aux paſſades & aux voltes de trot, & pour euiter qu'il ne face au commencement de ces leçons pluſieurs deſordres cómuns, ou afin qu'il en face moins, il luy faudra pluſtoſt faire cognoiſtre communément deux ou trois fois la proportió des paſſades & des ronds, allãt le pas, aſſauoir le pas de l'eſcole, qui doit eſtre aduerty, racourcy & leger. Car il y a differẽce du pas de l'eſcole, à celuy qui ſe fait abandonné, ou lentement en allãt par pays, ou en promenãt le cheual auant ou apres la leçó. Ceſte proportion de ronds, & de paſſades ſe doit faire ſelon que le cheual ſera deſuny, engourdy, ou peſant c'eſt à dire, que s'il s'abandonne ſur le deuant, & ſur l'appuy de la bride, il faudra tenir la paſſade plus courte, & les ronds plus eſtroits, que s'il eſtoit leger, ou ramingue. Mais pour l'ordinaire la paſſade doit auoir enuiron trente pas de longueur, & chaſque rond quatre pas de diametre ou largeur, meſurant à trauers en ligne droicte, & paſſant par le centre. Or cependant que le Caualerice aduertira ainſi ſon cheual, il aura moyen d'adiuſter les renes en tel poinct dedans la main, & en ſi bon & temperé appuy, qu'il puiſſe tenir la teſte du cheual en belle ſituation, ſans le trop contraindre: enſemble de ſe bien aſſeoir dedans la ſelle, de redreſſer ſon corps & ſes iambes, de ſe r'aſſeurer ſur les eſtrieux, & de bien accommoder ſon chappeau. Mais tout cela ſe doit faire ſi accortement, que à peine ceux qui aſſiſteront le puiſſent cognoiſtre. Car tout ainſi que le Caualerice ne doit eſtre groſſier en ſes façons de faire, auſſi ne doit il rien monſtrer de trop affeté. Apres il doit commencer à vn bout de paſſade, de mettre le cheual par le droict, au trot, qui ſera propre à ſon naturel, comme i'ay dit.

PLVSIEVRS ſont d'aduis, lors que le cheual eſt arriué preſque au bout de la paſſade, auant que le tourner à vne main, de l'eſlargir pluſtoſt vn peu, feignãt de le vouloir tourner à l'autre. I'approuue fort ceſte regle, quand elle ſe fait pour tromper & corriger le cheual ramingue, qui ſe retient, ou deſrobe pour prẽdre la volte, premier que le chevalier l'aye aduerti: & meſmes ſi en faiſant la volte, il s'eſlargiſt trop de derriere, le Caualerice a moyen auſſi par ceſte feinte, de luy aſſeurer aucunement la

crouppe. Mais quād le cheual ne fait telles fautes, ie veux que la paſſade ſoit droitte, du partir iuſques à l'autre bout, auquel iuſtement ſe doit commencer l'action, & le circuit de la volte, ou demy volte, autrement ce manege ſera imparfait. La raiſon en eſt fort apparente: car le temps & l'eſpace qui ſe pert à faire la feinte ſuſdite auant tourner, ne falſifie pas ſeulement la droicte ligne de la paſſade, mais cela fait que le ſerrer de la volte en eſt d'autant retardé.

D'AVTRES font auſſi vne regle generale, d'arreſter ferme le cheual à tous les coups, qu'il eſt arriué pres du bout de la paſſade, premier que prendre le tour: & d'autres qui ne l'arreſtent iamais en ſes larges & premieres leçõs par le droit: mais ie veux que le Caualerice ſçache, que le ſtyle de parer ſur le trot, deuāt la volte, ne ſe doit obſeruer, ſi ce n'eſt quand le cheual eſt deſuny ou qu'il tire ou peſe à la main. Car ce ſeroit vne grande faute de le tourner eſtant abandonné ſur ſes eſpaules, ou ſur l'appuy de la bride, & vne autre incongruité groſſiere de l'arreſter, luy ſentant au bout de la paſſade ſes forces vnies, & l'action generale legere, & en eſtat de bien commencer & fournir la volte. En fin le parer ne ſert en ces leçons, que pour faciliter le cheual à bien tourner quand il n'y eſt pas diſpoſé.

OR doncques le cheual eſtant arriué d'vn bõ trot, & leger au bout de la paſſade, le Caualerice le mettra ſur le rond à telle main qu'il voudra, & luy fera faire, ſelon le ſtyle des communes eſcolles, deux ou trois tours bien arrondis: & en finiſſant le dernier, remettra le cheual ſans confuſion ſur la droicte piſte de la paſſade, pour en aller faire autant à l'autre main, & à l'autre bout, ſans cognoiſtre, diminuer, ny rõpre aucunement s'il eſt poſſible, la iuſte battuë du trot, propre à l'appuy de la bouche, à la ſtature & au naturel du cheual: & cõtinuera ceſte leçon du meſme ordre, iuſques à ce que le cheual l'aura cõpriſe ſelon ſa capacité, & qu'il ſera tẽps de l'arreſter. Et afin qu'il s'accouſtume à regarder d'ordinaire, là où il luy faudra poſer les mains, & que ce moyẽ le rẽdre plus frãc & plus facile au manege, il faut neceſſairemẽt que le Caualerice luy face touſiours faire ſoit auec la corde du caueſſon, ou la pointe de la gaule ou du nerf, la premiere action de la volte, & fournir apres tout le reſte d'icelle, en portant vn peu la teſte ſur le coſté qu'il tournera. Ceſte premiere action ſe doit entẽdre, auparauant que tourner le poinct de la bride ſur la volte, ou pour le moins en meſme temps, ſans pour cela acculer le cheual, le faire partir de ſa ronde piſte, ny luy interrompre la iuſte battuë du trot.

IL ſe void fort peu de cheuaux, qui en ces premieres leçons non accouſtumées par le droit & ſur les voltes, ne ſe penchent ſur le rond en eſlargiſſant trop les iambes de derriere, jettant par ceſte action la crouppe au dehors, principalemẽt ceux qui ſont plus coleres, ſenſibles, & impatiẽts: à cauſe que toutes les fois qu'ils ont fait vn tour, ils penſent aller par le droit, ou voudroyent auoir deſia mis fin à la leçon des voltes: tellement que le deſplaiſir, qu'ils recoiuent de rentrer à l'obeiſſance d'icelles, eſtant à l'auutre bout de paſſade, leur fait ainſi falſifier encor la iuſte rondeur des voltes. Car en fin ce des-aggreable mouuement de porter, ou jetter les pieds de derriere hors du vray circuit de la volte, procede le plus ſouuent de malignité.

DVCHE-

DV CHEVAL QVI AVX PREMIERES LE *des passades iette la crouppe hors du circuit des voltes.*

CHAPITRE XLVI.

QVAND le cheual faſché d'eſtre contraint de trotter ſur les voltes aſſez eſtroittes, portera la crouppe hors de leur iuſte rondeur, il faudra auoir la patience d'eſſayer, durant trois ou quatre leçons, ſ'il ſe voudra adiuſter ſans eſtre rudemẽt battu: car aucunefois il ſe pourroit eſlargir ſeulement à faute de pratique: & ſi l'on void qu'il perſeuere comme malicieux & obſtiné, l'on vſera lors des chaſtimens ordinaires de l'eſperon, du nerf & du caueſſon hors la volte falſifiée. Et en ce temps le Caualerice retiendra vn peu le cheual, & le ſouſtiendra, en aduançant le poing de la bride & le pouſſant vn peu par le droit ſortant du rond: car autrement le chaſtimẽt ſe trouuerroit inutile. Et quoy que pour la premiere, ou ſeconde fois, que ce chaſtiment ſe fera, le cheual ne s'adiuſte ſelon le deſir du Caualerice, pourtãt il ne ſ'en faudra trop faſcher: car tous les cheuaux ne ſont pas prompts à comprendre les effects des mouuemens differens de la iambe, ny de la main.

ET ſi en faiſant ceſte leçon, il ſe trouue à commodité quelques lieux enfoncez ou creuſez, à la forme d'vn fonds de baſſin, pour en iceux trotter & tourner le cheual, sãs doute ce ſera vn grands ſecours pour le reſoudre, & empeſcher de trop eſlargir les iambes de derriere en tournant: & quand le Caualerice voudra partir d'vn lieu, pour aller par le droit changer de main, ou pour continuer de tourner du coſté plus malayſé en vne nouuelle place, il n'aura que faire d'obſeruer aucũ endroit particulier du rond: mais il en pourra deſloger par tel lieu qu'il voudra choiſir, s'en allãt à ſon gré reprendre la meſme volte, ou changer de main, pres ou loin, ſelon les déportemens du cheual. Et ſouuent en partant du rond, il ſera bon de luy pouſſer la crouppe, en dedans, ſoit de l'eſperon, ou du nerf, ou de l'vn & de l'autre enſemble, du coſté qu'il continuera d'eſlargir & falſifier la volte, ſans le laiſſer, pour ce chaſtiment, trop retenir ny trop aduancer. Et parce moyen il ſe rendra libre & iuſte à toutes mains, ſans ſe diſpenſer de mettre fin aux voltes, de partir, de parer, ny de tourner, que ſelon l'action & l'aduertiſſement du cheualier. Cõmodité de terroir.

IL aduient ordinairement en ces leçons, que le cheual impatient tournant à vne main au bout de la paſſade, deſire tãt de finir la volte & de partir de la place, à laquelle il tourne, pour aller à l'autre bout de paſſade changer de main, ou finir la leçõ, que ouuent quand il a tourné la teſte du coſté, où il eſpere ſerrer les voltes pour aller par e droit, & qu'on le veut tourner d'auantage, il ſe plie, ſe couche, s'accule, ou commẽt que ce ſoit, ſe fait ſouuẽt battre, en paſſant à regret ce lieu remarqué, pour redoubler es voltes. Quand cela aduient, le Caualerice luy fera changer de main au meſme lieu u'il deſire ſerrer & finir la volte, & quelquefois en vn autre endroit: & ſoudain le renettra ſans deſordre, ſur la meſme piſte de la main changée, pour luy faire cõtinuer à leçon en vn ſeul rond, iuſques à ce qu'il ne ſ'attende plus d'en partir: & puis à l'improueu, le menera bien droit & eſueillé au long de la premiere paſſade, ou par tel utre lieu qu'il voudra, pour luy faire changer de main, & pourſuyure ceſte leçõ qui eruira beaucoup pour les cheuaux, qui contẽt & veulent limiter le nombre des voles, & qui ne peuuent attendre le mouuement & aduertiſſemẽt du cheualier: mais ie eux ſur tout, que le Caualerice le ſouſtienne par vn appuy, le plus leger & temperé

qu'il ſe pourra, tant du caueſſon que de la bride, & qu'il ſe garde de faire tãt tourner le cheual à la main, qui luy ſera plus difficile, que au lieu de le gaigner, il le rebute du tout. Car en fin ce ſont vices ou imperfections, qui ſe doiuent vaincre auec les bonnes regles, le temps & la patience, principalement tant plus que le cheual eſt colere, apprehenſif, ou fort timide.

Il eſt ayſé à iuger à l'homme de cheual, que la pluſpart de toutes ces leçons, ſe doiuent faire en lieu ſpacieux, & qu'elles ſont plus propres aux cheuaux coleres, bizarres, & neãtmoins legers à la main, qui ſe retienent, ou qui ont la bouche trop legere ou molle, qu'à ceux qui ſont lourds, & qui ont trop d'appuy, & faute de memoire: leſquels au contraire doiuent eſtre couſtumierement exercez en lieux ordinaires & recogneus, tant pour leur faire mieux retenir les leçons, que pour leur oſter l'occaſiõ de ſe trop appuyer & de tirer à la main, ſur l'eſperance de changer ſouuent de place pour mettre fin à l'exercice, ou pour fuyr de tout l'eſcole.

Or ces autres leçons de memoire aſſauoir ordinaires recogneuës & obſeruees ſe doiuent ſouuent faire en lieu auquel le terroir panche, de façon que la volte puiſſe commencer contre bas, & ſerrer & finir en montant, pour r'entrer dans la paſſade: car ceſte pente de terroir peut beaucoup ſeruir à la facilité, & à la iuſteſſe du manege, parce que le cheual prenant la volte contre bas, il eſt preſque contraint de ramener ceſte action ſur les hanches pour ſe tenir dans l'eſpace du rond: & ſi cependant qu'il eſt au plus bas du terroir de la volte, il veut deſrober & jetter la crouppe hors de la iuſte rondeur de ceſte leçõ, la commodité de ce terroir ſe trouue tout à propos pour y remedier: d'autãt qu'il faut de neceſſité, que pour cõtinuer de tourner, il mõte: & ceſte autre actiõ, qu'il fait en montãt, eſtant auſſi extraordinairemẽt ſouſtenue ſur les hanches & es iarrets, luy oſte vne partie des moyens de s'eſlargir deſrobãt la crouppe. Et outre que ce terroir qui panche, eſt propre à la iuſteſſe, il ſert auſſi à deſgourdir, allegerir le cheual, pourueu que ſes forces y correſpondent.

Le commũ des Caualerices, pour empeſcher que le cheual ne ſe couche ſur la volte, & ne jette la crouppe hors la piſte d'icelle, veulẽt que l on face le chaſtimẽt de l'eſperon, du coſté qu'il fait la faute, fort en arriere: & que l on tienne d'ordinaire la iambe, qui chaſtie, reculee, & l'eſperon d'icelle voiſin du flanc. Pour moy, ie ne veux pas dire que ce remede ne ſerue à quelques cheuaux peſans, ou de peu de vigueur, & neãtmoins aſſez ſenſibles, & que ie n'en aye pluſieurs fois vſé: mais il a ſi mauuaiſe grace, que ie voudrois, que ceux qui receuront mon aduis ne le pratiquaſſent, que par grãde neceſſité: car il eſt beaucoup mieux ſeant & meilleur, de faire le chaſtiment de l'eſperon ſur la partie ordinaire, aſſauoir enuiron trois ou quatre doitgs arriere des ſangles, pourueu que ce chaſtiment ſoit en meſme temps ſouſtenu, & accompagné d'vne action de poing, contraire à la volte, ou aduancée par le droit, ſans toutesfois chaſſer le cheual que fort peu hors de ſa piſte ròde, s'il ne ſe retient trop ou s'accule. Mais ceſte ayde de poing ſe doit faire auec beaucoup de fermeſſe, & de cõſideratiõ, ſoit ſeulemẽt auec le caueſſõ cõtraire à la volte, ou auec la bride, ou tous les deux enſẽble: afin que l'action de la main & le chaſtiment ſe raportent également à la faute du cheual, & à l'appuy & tẽperamẽt de ſa bouche, ſelon l'eſtat, auquel le Caualerice ſurprins, ou preparé, ſe trouuerra auoir les renes & les cordes aux mains. Et au lieu de tenir la ſuſdite iambe ordinairement en arriere, ie veux que le Caualerice la tiẽne droitte, & qu'il ſ'appuye fermemẽt ſur l'eſtrieu, du coſté que le cheual ſ'eſlargiſt. Car outre que ceſt appuy ſert de contrepoids pour redreſſer le cheual, qui ſe couche ſur la volte, & qui s'eſlargiſt de derriere, il redreſſe auſſi l'aſſiette du cheualier: & ſi quel-

quefois en faisant ce contrepoids, l'estrieu touche & presse l'espaule du cheual à l'endroit, ou fort pres, du coulde, cela pourra beaucoup seruir à luy tenir le corps droit, mesmement s il est chatouilleux : d'autant que c'est vne partie fort sensibles, & que se sentant ainsi touche de ceste estrieu, & aucunefois de l'esperon en ce lieu inaccoustume, il y aura par nécessité le courage occupé : & mesmes il aduiendra souuent qu'il y voudra regarder, ou pour le moins il portera la teste auec le courage, plus de ce coste que de l'autre: qui est vn tesmoignagne que le remede en est propre, d'autant que le cheual ne peut que difficilement, tourner la teste du costé qu'il desrobe la crouppe pour eslargir la volte. Enquoy l'on peut aussi cognoistre l'erreur de ceux qui pour chastier & determiner sur la volte le cheual, qui est entier à quelque main, le picquent ordinairement d'vn esperon, pres de l'espaule hors la volte, & de l'autre enuiron le flanc dedans icelle. Pour le chastiment du flanc, il est quelquefois necessaire : mais pour celuy de l'espaule, il est ayse à iuger par ceste explication, que le remede en est contraire, ou pour le moins inutile. Et pour le contentement des esprits subtils & curieux, qui penseront peut estre, que puis que l'esperonnade donnée au flanc, du costé que le cheual se desrobe, peut chasser, ou pousser la crouppe à l'oppositte, que le coup d'esperon, qui se donne à l'espaule doit faire de mesmes : ie diray que l'vne & l'autre partie sont naturellement fort sensibles & delicates, & que les soupçons & chastimens des esperons, peuuent estre faits en chacune d'icelles, d'vne certaine façon si chatouilleuse, ou du tout si aspre & trop continuée, qu'ils attirerót aucune fois plustost le cheual colere & malicieux, du costé & à la defense de l'apprehension & de la douleur, qu'ils ne le disposeront à la crainte & fuitte d'iceluy. Neátmoins il faut cõsiderer, que la cómune & lógue habitude de l'escole apprẽd au cheual, que les coups des esperons luy sont donnez aux costez & aux flãcs, pour le pousser & chasser en auant, ou de quelque costé: & ceste attouchement d'estrieu, ou d'esperon, contre le bout de los de l'espaule, entre l'aisselle & la premiere sangle, est extraordinaire, & fait en lieu tant sensible, & auquel le cheual a si peu de defense, & tant ne commodité de veoir ce qui le chatouille, ou l'importune, que nature l'incite à jetter l'œil, & par consequent porter la teste de ce costé. Et si en ceste mesme occasion l'on met aussi en consequence le chastiment de la gaule, qui se fait communément sur l'espaule du cheual hors la volte, & qui reüssit souuent à luy resoudre le deuant dedans icelle, il faut aussi entendre, que ce chastiment de gaule, ne se fait pas ordinairement en ceste partie, que maintenant ie veux que l'estrieu & quelquefois l'esperon touche, ou batte: & que (outre la commune habitude des esperonnades données aux costez & aux flancs, & l'inaccoustumance de celles qui se donnent aucunefois si pres des espaules, ou aux espaules mesmes) la nature des coups qui foüettent, est de chasser beaucoup plus, que ceux qui picquent, ou qui chatouillent. Encores faut-il que le Caualerice sçache, que tout ainsi que les coups de gaules bien cõsiderez, aydent beaucoup à la legereſſe du cheual, & à le chasser, quand il se retient, les plus violents & trop continuez, le peuuent aussi intimider & retenir, tant sur les voltes, que par le droit.

POVR nẽ confondre le Lecteur, sur ce que i'ay desia plusieurs fois noté, que pour rendre le cheual libre au tourner, il est necessaire qu'il porte d'ordinaire la teste sur la volte, & d'autant qu'il semble que ie varie par ces derniers remedes & chastimẽs, ie desire qu'il considere que ie les baille seulement pour adiuster la crouppe du cheual, qui la desrobe en dehors, & que mon intention est que à l'instant, qu'il aura le corps droit sur la iuste piste du rond, on luy redresse diligemment le col, & la teste, en continuant de tourner.

ET parce qu'on eſt ſouuent contraint d'vſer d'aucuns chaſtimens extremes, & bizarres, ie ne baille pas celuy de l'eſperó fait à l'eſpaule du cheual, & hors la volte, pour vn ſi grand deſordre, qu'il ne puiſſe quelquefois ſeruir, mais c'eſt à certaines actions, ſi malitieuſes, qu'il ſemble quaſi qu'elles ſont contre nature. Comme (entre autres) quand le cheual porte le col, & la teſte du coſté qu'il eſt entier (choſe difficille à cóprendre ſans vne grande pratique & à quoy il eſt malayſé de remedier auec le cauecſſon, ou la bride.) Alors ce chaſtiment ſe peut faire, d'autant qu'il en prouient ſouuent deux effets contraires en vn meſme temps: car la douleur d'iceluy attire, cóme i'ay dit, la teſte du coſté qu'il eſt fait, & par meſme moyen pouſſe l'eſpaule de l'autre. mais en fin ces chaſtimens tant extraordinaires ſont ſeulement permis au Cauallerice diſcret & bien fondé, qui n'en vſe que par grande neceſſité, & ſelon qu'il cognoiſt le cheual diſpoſé aux bons effects d'iceux.

ORay ie deſia dit la longueur ordinaire que doit auoir la paſſade du trot, & auſſi l'eſpace des voltes. Il faut maintenant entendre, que la fin & le ſerrer d'icelles, pour r'entrer dans la paſſade, ſans corrompre, ny deſordóner le trot, ſe doit faire de biais. comme l'on void communément pratiquer, en nos eſcoles.

L'ON peut auſſi faire que chaſque bout de paſſade, my-partiſſe chacun des ronds, de façon que la volte ſe commence par vne moitié, & ſe ſerre par vn autre: afin que pour repartir, le cheual r'entre dedans la paſſade iuſtement, par là où il aura commécé la volte: & pource faire il eſt neceſſaire de tenir les voltes plus larges que les precedentes: & afin de les proportionner plus facilement, il faudra faire ceſte leçon en lieu, où le terroir ſoit plain & vny: lequel ne ſera pas moins propre à ſoulager le cheual foible, que celuy qui panche, à deſgourdir le cheual neruieux, & fort ſur ſes membres. Et encores peut-on aux lieux plains ayder à la ſouppleſſe des membres debiles, ſans les offenſer, en mettant des mottes de terre aſſez groſſes, qui trauerſent en pluſieurs lieux la piſte des ronds obſeruez: comme ie penſe que le Sieur, Federic Griſon, entendoit en eſcriuant aucunes de ces reigles.

PRINCIPAVX EFFECTS DV GALOP.

CHAPITRE XLVII.

DE propre du galop: eſt d'aſſeurer la bouche du cheual: car ſi elle eſt foible, ou trop ſenſible, le Caualerice, a moyen en galoppant (meſmes au large, & à la campaigne,) de l'attirer & reſoudre peu à peu à l'appuy de la bride. Et ſi le cheual tire à la main, pour auoir trop de fougue, & de deſir de courir, ou pour eſchapper licentieuſement ou eſtant effrayé, le galop lent & doucement retenu luy peut appaiſer & aſſeurer les eſprits, augmenter l'aleine, & par conſequent temperer la trop violente apprehenſion. Il eſt auſſi generalement neceſſaire pour diuertir les mauuais deſſeins des cheuaux, qui ont le cœur double & fingart, & pour deſnouër & bien diſpoſer la vigueur ſuperfluë de l'eſquine des cheuaux trop gaillards. Or tout ainſi que le cheual ſe met à vn trot plus franc, quand il a eſté pluſtoſt aduerty au pas, auſſi d'ordinaire ſe reſoult il plus facilement au galop, quand il a vn peu trotté auparauant.

POVR COMMENCER A METTRE LE CHEVAL du trot au galop, ſur les voltes larges, & doubles des paſſades communes.

CHAPITRE XLVIII.

QVAND le cheual fera librement les ſuſdites leçons, & que le Caualerice le voudra mettre aux premieres reigles du galop, ſur le meſme manege, il commencera ordinairement la leçon au trot, ſelon le ſtyle ſuſdit, continuant ce trot, iuſques à ce que le cheual ſoit aſſez deſgourdy. Lors eſtant enuiron quatre pas pres du bout de la paſſade, le Caualerice haſtera & chaſſera le cheual diſcretement par le droit, ſelon ſa vigueur & legereſſe, le mettant au galop le plus ayſé qu'il pourra, duquel il luy fera cõmencer la volte, & ſoudain qu'il en aura fait au moins vn quartier, il le remettra doucement à ſon premier trot, & d'iceluy, ſans le plus interrompre, continuera de luy faire tourner & fournir au moins deux voltes, les fermant, comme i'ay dit aux leçons precedentes: & allant apres de ce meſme trot, à l'autre bout de paſſade, il luy en fera faire tout de meſmes à l'autre main.

APRES que le cheual aura pratiqué ceſte entrée & commencement de voltes au galop, le Caualerice augmentera peu à peu les temps du galop, de quartier en quartier, ſur la iuſte piſte de la volte, ſans precipiter le cheual, reprenant à tous les coups le trot, iuſques à ce que auec le temps, & par la bonne pratique, il fourniſſe entierement, & facilement ce manege, ſans plus interrompre le galop, gardant ſur tout en galoppant toutes les proportions de la ſuſdite piſte du trot.

SI le terroir de ceſte leçon panche vn peu du coſté de la volte, comme i'ay cy-deuant expliqué, ſans doute il portera beaucoup plus de cõmodité, que ſ'il eſtoit plain & vni. Car ſi le cheual eſt leger & ſenſible de bouche, outre que ceſte deſcente l'attirera, & reſoudra à prendre plus facilement la volte, la meſme commodité luy pourra affermir les hanches, la teſte & l'appuy de la bride enſemble: par ce que naturellement le cheual ſe rameine, & ſe laiſſe pluſtoſt ſouſtenir en galoppant contre bas, que en toute autre commodité de terroir. Cõmodité de terroir.

SI le cheual a l'appuy de la bouche plus dur ou peſant, que à pleine main, ſoit de nature, ou pour quelque accident & mutation, il ſera bon, principalement en ces leçons & forme de terroir, de le ſurprendre ſouuent le mettant ſur la piſte qui ferme les voltes, & par icelle luy faire commencer le rond à rebours & contre mont: & apres auoir fourny le nombre de ſes tours, r'entrer droit dedans la paſſade, au contraire de la commune regile: car ceſte commodité luy donnera moins d'occaſion de ſ'abandonner en prenant la volte, & meſmes aydera beaucoup au mouuement du galop, & à la fermeſſe de la teſte: à cauſe que ceſte ſurprinſe & entrée de volte, ſe fait en montant, & par vne certaine feinte & action de corps, qui luy aſſeure & adiuſte les hanches, comme l'experience fait ſentir au bon Caualerice.

POVR LA IVSTESSE DV MANEGE DE GALOP.

CHAPITRE XLIX.

AMESVRE que le cheual pratiquera les ſuſdites leçons de galop, & qu'il ſe rendra facile ſur les voltes, le Caualerice proportiõnera peu à peu le galop aux forces, legereſſe & inclination du cheual, & à ſa diſpoſition de bouche: aſſauoir le haſtant, & luy faiſant eſlargir la volte, ſelon qu'il ſera pareſſeux, ou fingard, ou qu'il ſe preuaudra de l'eſquine, ou qu'il s'acculera, ou ſe couchera ſur la volte: le retenant ſelon qu'il ſe mettra en fougue, ou qu'il tirera à la main: eſtreciſſant la piſte du tour, ſelon qu'il ſe rendra libre & conteſtant ainſi, iuſques à ce que le manege de galop ſoit reduit à la proportion, qui conuiendra mieux au naturel, & à la pratique du cheual.

ET ſoit que le cheual trotte, ou galoppe ſur les voltes, ie rediray encores, que toutes les fois que le Caualerice ſentira qu'il voudra jetter la crouppe hors de la iuſte rõdeur de ſon manege, il le portera diligemment en auant, ſans tourner le poing de la bride du coſté de la volte, mais pluſtoſt à l'oppoſite, tirant le caueſſon hors le rond, & en ce meſme tẽps, ſe ſouſtiendra peſantement ſur l'eſtrieu contraire, touchant & preſſant d'iceluy cõtre l'eſpaule du cheual. Et s'il ſe ſerre retenant trop la crouppe dãs le tour, le Caualerice aduancera auſſi le poing, le tenant & baiſſant du coſté qu'il tournera, tirant auſy le caueſſon dedans la volte, & ſe ſouſtenant fort ſur l'eſtrieu du meſme coſté, faisãt toutefois la moindre actiõ de corps, qu'il ſera poſſible, tãt à l'vne main qu'ẽ l'autre, empeſchãt, autant qu'il ſe pourra, par tous ſes mouuemẽs neceſſaires, que le cheual ne rõpe l'air, ny la proportiõ de sõ manege. Et ſi l'effect de la bride & du caueſſon, ou le cõtrepoids dõné ſur l'vn ou l'autre eſtrieu, ne ſuffit à redreſſer le cheual ſur la iuſte piſte des voltes, il faudra vſer du chaſtimẽt de l'eſperõ, ou du nerf, ou de tous les deux enſẽble, du coſté que la faute ſe fera, & ſur les parties neceſſaires cy deuãt dittes: mais ſur tout auec iugement. Car il faut conſiderer, que ſi les chaſtimens ſe font ordinairement extremes, & pour des petites fautes le plus ſouuẽt excuſables, ils pourront auſſi toſt eſtonner le cheual flegmatique & timide, ou deſeſperer celuy qui ſera naturellement colere, ſanguin & ſenſible, que corriger l'vn & l'autre, principalement quand les fautes procedent d'ignorance, ou d'impoſſibilité.

AVTRES PRINCIPAVX ADVERTISSEMENS *pour l'air & la iuſteſſe du galop.*

CHAPITRE L.

IL y a encores trois choſes entre autres, que le Caualerice doit diligemment obſeruer en l'exercice du galop, ſoit à la campaigne, ou aux leçons ordinaires. La premiere & principale, eſt d'accompagner l'air du cheual auec telle legereſſe, & temperature de main, qu'il aye moyen de luy ſentir l'appuy de la bouche, & luy tenir la teſte en belle poſture, ſans s'attacher à la bride: car cela luy oſtera beaucoup d'occaſions de ſe defendre, meſmement par la dureté du col, ou des barres. Qu'il ſoit ainſi, l'on void communément que le cheual, qui tire naturellement à la main, ou qui eſt couſtumier de faire des capades licẽtieuſes &

malicieuſes,reuient pluſtoſt en ſon vice,& ſe rend aucunefois plus obſtiné lors qu'õ le pẽſe tenir plus ſubiect de la bride.La ſeconde que le cheual accompaigne & ſuiue iuſtement des pieds de derriere,la piſte de ceux de deuant, ſans porter la teſte, ny la crouppe en dedans, ny en dehors, comme i'ay dit aux dernieres leçons de trot . La troiſieſme,que ſelon la fougue,qu'il aura dõné au galop,par le droit ſur les paſſades, le cheual ſoit,auãt tourner,aduerti,retenu,& ſouſtenu par vn ſi bon & temperé appuy de bride & de caueſſon,& ſi bien à temps,qu'il ne ſoit contraint de faire la volte trop abandonnee ſur les eſpaules, ny trop ramenee & retenue ſur les hanches. La quatrieſme,de mettre fin ordinairement à l'exercice,premier que le cheual ſoit ſi las, ou hors d'aleine,que par neceſſité il ſ'abãdonne ſur les eſpaules, & ſur la bouche,autrement la leçon ſera le plus ſouuent inutile.

ADVERTISSEMENT GENERAL POVR les ſuſdites leçons.

CHAPITRE LI.

QVoy que les reigles generales doiuent communément eſtre obſeruées aux bonnes eſcoles,ſi eſt-ce qu'il eſt permis aux meilleurs maiſtres de ſe diſpenſer en pluſieurs choſes: car puis que le cheual a touſiours plus d'inclination naturelle à vne main,qu'en l'autre,& qu'il eſt ſubiect à faire diuerſes mutations en ſes leçons, il ſera ſouuent neceſſaire de le ſerrer à vne main , & l'eſlargir à l'autre, de le haſter ou retenir,& meſmes le faire trotter à vne main,& galopper à l'autre: de croiſtre ou diminuer le nombre des tours , & les changer d'vne main en l'autre, & d'accourcir ou allonger les paſſades , les faiſant vne fois de trot, vne autre de galop,ou ſ'il eſt beſoing,à toute bride,vſant de toutes ces varietez , ſelõ que le cheual ſe rendra obeiſſant ou difficile.Toutesfois ſ'il eſt ayſé & de bonne nature,meſmement quand on le voudra monſtrer,& faire paroiſtre en ſon manege, le Caualerice gardera les proportions de la reigle ordinaire: aſſauoir de ne faire que deux ou trois voltes à la fois,à chaſque main,pareilles de vigueur,d'air , & de circuit: de faire les paſſades de meſme viſteſſe & longueur: de commẽcer & finir ſur la main de l'eſpée:& ſur tout que outre la iuſteſſe,toute la leçon ſoit viuement ſouſtenue: A ſcauoir que tant qu'elle ſe fera au trot,ce ſoit vn trot vif,releué,de iuſte battuë & cõtinué d'vn meſme ton,iuſques à la fin de la leçon:& la faiſant au galop , que l'air en ſoit auſſi égal & vigoureux, renforçant pluſtoſt que diminuer la vigueur, ſans toutefois eſtre precipité,iuſques au parer.

QVand le cheual a pratiqué l'obeiſſance & la fermeſſe du parer,l'arreſt du galop ſe doit faire en tirant diſcrettement la bride & le caueſſon,ſans esbranler, ny alterer tant ſoit peu, l'appui de la bouche, & en reculant vn peu le corps, pour accompaigner ceſte action,&meſmes pour ſoulager d'autant les eſpaules du cheual.Et ce tẽps ſe doit prendre ſans ſecouſſe par la fermeſſe du bras,& du corps enſemble, iuſtemẽt quand le cheual donne des pieds de deuant en terre,au temps du galop:afin que ſoudain en les releuant apres par le mouuement naturel, qui ſuiura le cheual, ſe trouue appuié ſur les hanches. Car ſi au contraire le Caualerice fait la premiere action du parer,cependant que les eſpaules du cheual ſ'aduanceront ou ſeront en l'air, ce ſera autant d'occaſion de luy endurcir l'appuy de la bouche,& ſouuent de le faire parer ſur les eſpaules,& ſur la bouche,& meſmes de l'attirer à quelque faux mouuement de la teſte,eſtant ainſi ſurprins au temps de la deſcente des eſpaules. Et parce que ie nepuis proprement expliquer en combié de temps ces arreſts de galop & de la cour-

ſe ſe doiuent faire,ie les remets à la diſcretion du bon Caualerice, qui aura le ſçauoir & le iugement pour s'y cõporter,ſelon la fougue qu'il aura donné au cheual, & les forces qu'il luy ſentira aux reins,aux eſpaules,aux iambes & aux pieds,& ſelon la fermeſſe de la teſte,& l'appui & diſpoſition de la bouche.

POVR ADIVSTER ET ALLEGERIR AV MANEGE des paſſades, les cheuaux qui tireront à la main, de fougue ou de peſanteur.

CHAPITRE LII.

DEs ſuſdittes reigles par le droit,& ſur les voltes, tant de trot que de galop, peuuent naiſtre vne infinité d'autres leçons, propres aux cheuaux patients & legers à la main,& meſmes à determiner par le droit ſur les paſſades,ceux qui ſont fingards, & auſſi pour reſoudre à l'appuy de la bride ceux, qui ont la bouche foible.Mais pour les cheuaux peſans,& qui s'abandonnent ſur le deuant, ou qui tirent à la main de trop de fougue,ou autremẽt il, faut garder en general vn autre ſtyle, ſcauoir-eſt, qu'eſtant party d'vn bout de paſſade, & arriué aſſez pres de l'autre bout,le Caualerice parera le cheual bien droit & ferme, premier que le tourner.La regle en eſt aſſez commune,& ſouuẽt mal pratiquée. C'eſt pourquoy ie veux que leCaualerice ſçache,que ce parer ſe doit faire par deſſein bien iugé,ſelon les forces & l'inclination du cheual,& non comme font ceux, qui aux leçons des paſſades parent indifferemment par le droit,& d'vne meſme facon toutes ſortes de cheuaux: ſans conſiderer que,comme i'ay dit cy deuant,le parer ferme & entier ne ſe doit faire en telle occaſiõ,que pour accouſtumer le cheual à ramener& aſſembler ſes forces ſur les hanches,quand naturellement, ou en autre façon,il eſt deſuni,& qu'il ſ'abandonne ſur les eſpaules,& ſur l'appui de la bride en galloppant & en courãt: afin que par l'action & proportion du parer,il ait moyen de faire la volte ſeure, iuſte, legere de deuant & auec la teſte aſſeurée:d'autant que toutes ces parties neceſſaires dependent de la ferme poſture des hanches. Or ſi le cheual, pare auec trop d'appuy à la main,& trop ſur les eſpaules,il le faudra arreſter tout à fait,pour le faire reculer ſans deſordre deux ou trois pas,plus qu'il n'aura forcé l'action & la volonté du Caualerice à l'arreſt:& ſoudain,ou vn peu apres,le faire auancer de ce meſme pas, iuſques ſur la place,qu'il deuoit eſtre preparé pour bien prẽdre la volte:à laquelle place il le faudra tenir droit & ferme, quelque eſpace de temps,ſelon la fougue qu'il aura, & l'appuy & qualité de la bouche,ſans en partir,iuſques à ce que l'inquietude luy ſoit paſſée,ou qu'il aye cedé legerement à la ſubiection de la bride,& du caueſſon:& apres le Caualerice le fera cheminer paiſiblement deux ou trois pas par le droit, pour ſoudain commencer de tourner,ſelon l'ordre de ceſte leçon.

ENCORES que i'aye deſia expliqué l'action,que le Caualerice doit obſeruer en parant le cheual, ie ne lairray de redire en ceſte occaſion, qu'il doit tenir les reins droits,les eſpaules vn peu reculees,les coudes fermes & aſſez pres du corps, aſſauoir s'il a le caueſſon,& s'il n'en a point,i'entens que ſeulement le coude de labride ſoit tenu pres du flanc,& l'autre en liberté,ſans toutesfois le trop reculer:les cuiſſes & les genoux roides & ſerrez,les iambes pareillement tendues & fort proches du cheual, afin d'auoir moyen par le ſoupçon des eſperons,& ſans faire grand mouuement,de le tenir bien droit ſur la paſſade en faiſant l'arreſt.

ET à meſure, que par l'obeyſſance le cheual recognoiſtra,& pratiquera la pro-

portion de la parade propre à le preparer aux iuſteſſes & facilité de la volte, le Caualerice fera l'action de la main & du corps moins violente, le fera moins reculer, & le tiendra moins de temps ſur la place de l'arreſt: & par ce moyen le cheual apprendra peu à peu à ioindre la volte à la parade, ſans interualle, & fera en fin l'vn & l'autre legerement, ou d'vne meſme vigueur.

Si l'inquietude ſaiſiſt le cheual fougoux en parant, & premier que commencer de tourner, à plus forte raiſon finira-il & fermera impatiemment les voltes pour repartir, ſans eſcouter, ny attendre le mouuement & la volonté du Caualerice: mais pour corriger ceſte impatience, il le faudra arreſter droit dãs la paſſade ayant ſerré les voltes, & ſelon l'occaſion de la deſobeyſſance, le faire reculer & le tenir ferme & patiément, ſur le lieu qu'il aura droittement ſerré la volte: & apres que l'inquietude luy ſera paſſee, le Caualerice le fera repartir, comme i'ay deſia dit aux precedentes leçons: & faut continuer tel ordre iuſques à ce, que l habitude de ces reigles: luy ayent apprins d'attendre l'action, & le mouuement du cheualier, tant en commenceant, en ſerrant, que apres auoir ſerré la volte.

Mais ſi ceſte obeyſſance fait deuenir le cheual ramingue, de façon que recognoiſſant, ou ſoupçonnant le lieu limité pour l'arreſt, il ſe retienne de ſoy, pour s'arreſter, ou prendre la volte, ſans attendre l'action du cheualier, lors il le faudra chaſſer par le droit, & le faire paſſer plus auant, iuſques à ce qu'il ſe delibere d'vn courage franc a tourner indifferemment, ſoit du coſté premedité ou ineſperé en vne nouuelle place incogneuë, ſans eſtre arreſté, nonplus que s'il eſtoit naturellement fingart.

Ov ſ'il a ſi peu de force, qu'apres auoir bien paré ſur les hanches, il ne luy en reſte plus pour bien fournir la volte, il faudra ſoudain apres l'auoir paré, le chaſſer ſagement par le droit trois ou quatre pas, qui luy ſeruiront comme de courſe, pour luy ayder à tourner plus vigoureuſement.

Ceste meſme regle ainſi aduãcee, eſt auſſi propre pour certains cheuaux qui sõt aſſez neruеux, mais que leur naturelle legereſſe d'eſpaules & de teſte, ou la grande obeiſſance qu'ils rendẽt au parer, & quelquefois la delicateſſe de la bouche, leur occupe tellement les forces, ou les tient en telle attention, qu'ils n'ont moyen de fournir, ou n'oſent reſoudre l'action de la volte. Ceux icy ne ſe doiuent parer d'ordinaire qu'à demy, & ſeulement pour les faire preſenter à la volte, premier que tourner la main: & encores les faut-il vn peu auancer par le droit en prenãt le tour.

Il n'eſt aucunement beſoin que le Caualerice accompaigne l'action de ce demy arreſt en reculant le corps, ſi ce n'eſt vn peu, pour embellir ſon aſſiette. Car, comme i'ay dit aux premieres reigles du parer, le reculement d'eſpaules que le cheualier fait, ne doit ſeruir que pour fortifier le bras & le poing de la bride, & pour donner vn certain contrepoids, qui ſe fait par ceſte action, lequel peut aucunement ſoulager le cheual, qui ſe charge trop ſur les eſpaules en parant. En fin l'erreur eſt auſſi grande de parer le cheual au bout de la paſſade, quãd il ſe retient de ſoy pour prendre la volte, comme de la luy preſenter, quand il eſt en trop grande fougue, & premier qu'il ſoit diſpoſé en bonne & ferme poſture, pour bien commencer, fournir & ſerrer la volte, & de le chaſſer auec violence au partir de la main ſur la paſſade, quand il eſt en fougue, comme de ne le ſoliciter aſſez quand il ſe retient. Partant ie ne puis approuuer la leçon qui eſt obſeruee & continuée d'vn meſme ſtyle, ſi ce n'eſt entant que le cheual n'y conſent, que d'vne meſme ſorte. Mais quand il varie ſes deportemens, ie

veux auſſi que à l'inſtant le Caualerice change l'ordre de la leçon, ſelon les actions & diuers mouuemens du cheual, iuſques à ce qu'il ſoit reduit à la vraye proportion du manege qu'on luy voudra apprẽdre, lequel ſur tout ſe doit rapporter à ſon naturel.

Il y a beaucoup d'hommes de cheual, qui pour commencer l'ordre de ces lecons par le droit, font vne reigle generale, ſoit au trot, ou au galop, de ne faire qu'vne demy-volte à chaſque bout de paſſade: les vns afin, ce diſent-ils, de ne rendre le cheual confus, en entreprenant tout à coup vne lecon trop forte: les autres tiennent ſimplement ceſte maxime, que le manege plus neceſſaire, & le premier, que le Caualerice doit apprendre au cheual, eſt celuy des paſſades ſimples: Aſſauoir celles, qui n'ont que demie volte à chaſque bout, pour tourner & pour repartir. C'eſt vn ſtyle que i'ay autrefois tenu, mais maintenant ie ſuis d'vne autre opinion: parce que la pratique m'a apprins, que ſi du commencement le cheual ſe faſche de faire deux voltes au bout de la paſſade, auſſi ſans doute, apres qu'il ſera accouſtumé à ne faire que demie volte, fera il plus de difficultez, quand il ſera recherché de tourner d'auantage: à cauſe de quoy le Caualerice n'a que faire de perdre le temps, qu'il pourroit mettre à ces premieres demy voltes. Car en fin les deux ou trois tours, qu'on fait faire couſtumierement au cheual au bout des paſſades de guerre, ſont autãt de remedes pour le rendre plus libre à prendre & ſerrer la demie volte ſeule: tellement que pour bien mettre, & tenir le cheual en eſcole, ſur les paſſades ſimples, terre à terre, le Caualerice doit ordinairement doubler les voltes, & ſur tout à la fin de ſes leçons, pour le laiſſer en plus d'obeyſſance & d'aleine: & faut neceſſairement, comme i'ay deſia dit, que le cheual trotte & galoppe librement à toutes mains, aux ronds premiers & mediocres & qu'il ſcache bien, ou au moins paſſablement parer, premier qu'on le mette aux leçons par le droit. Et pour la iuſteſſe generale de ce manege, il faut que le partir de la paſſade ſoit vigoureux, le parer auant la volte bien rapporté aux forces, & obeiſſance du cheual, la demie volte, ou les voltes entieres ou doubles, viuement & iuſtement commencées, fournies & fermées ſans fougue ny confuſion, & pareilles d'air, de force, & de toutes proportions, autant à l'vne main qu'en l'autre, du commencement iuſques à la fin de la leçon, & le dernier arreſt iuſtement contrepoſé ſur les hanches, droict, facile & nerueux, ſans aucun faux mouuement de teſte, de bouche ny de queuë, & ſur tout, point precipité, ny trop eſtendu. Mais ceſte iuſteſſe ne ſe doit obſeruer, que lors que le cheual y ſera diſpoſé par le temps, & la pratique de ſes leçons.

Iuſteſſe generale des paſſades.

COMMVNES LECONS POVR LES *paſſades ſimples.*

CHAPITRE LIII.

Serrer & fermer eſt vne meſme choſe.

Tovs les cheuaux, qui doubleront librement les voltes de trot & de galop, ne ſerreront pas iuſtement les demy-voltes des paſſades ſimples & determinées: à cauſe qu'elles doiuent eſtre plus eſtroittes & diligentes, que les voltes doubles: & communément aux premieres leçons, ils porteront la croupe tãt en dehors, que par neceſſité la demy-volte demeurera ouuerte, ou autrement imparfaite: à raiſon de quoy ils repartiront, ayans les pieds de deuant deſſus la piſte de la paſſade, & ceux de derriere trop eſlargies & eſcartéz d'icelle piſte. Tellement que partans ainſi de biais, ils s'abandonneront ſur les eſpaules, & ne pouſſerõt le corps en auant, qu'auec la hanche, du coſté de la volte. De maniere qu'ils ſeront

preſque arriuez à demy paſſade, deuant qu'ils ayent les quatre pieds ſur la droicte ligne & piſte d'icelle.

Le terroir qui deſcend du coſté que la volte ſe doit commencer, eſt fort propre aux remedes de ces deſordres, & ſoit en iceluy terroir, ou en quelque autre, le Caualerice ſe doit ayder ſur la main droitte, en ſerrant la iambe gauche contre le cheual, & tournãt vn peu le poing de la bride en haut: de facon que auec la corde & la rene hors la volte, il puiſſe ſouſtenir la teſte du cheual, & le tenir ſi ſubject du col, & des eſpaules (le portant neantmoins en auant auec le bras, & le poing de la bride, ou pour le moins l'empeſchant ſi bien, qu'il ne s'accule,) que auec le temps & peu à peu, il apprenne & s'accouſtume à s'errer ſi iuſtement la demy-volte, qu'en la ſerrant, les pieds de derriere arriuent preſques auſſi toſt deſſus la droitte ligne & piſte de la paſſade, que ceux de deuant, pour eſtre par ce moyen touſiours ferme, & preſt à repartir vigoureuſement, auec le corps droit, & également pouſſé des deux hãches enſemble, ſoit ſoudain qu'il aura ſerré la demy-volte, ou en tel autre temps que le cheualier voudra prendre: & à main gauche il redreſſera le poing de la bride, le tenant touſiours ferme, enſemble le bras: & ſouſtiẽdra la teſte du cheual auec la corde droitte, ſelon qu'il eſlargira les iambes de derriere, ou qu'il en ſentira d'autres occaſions, la tenant communement contre ou fort pres du col du cheual Et pour mieux l'empeſcher qu'il ne deſrobbe la crouppe en dehors, & afin de le contraindre plus facilemẽt à la iuſteſſe de la demy-volte, le Caualerice s'appuyera, pour contrepoiſer, tant qu'il pourra ſur l'eſtrieu de dehors, lequel il tiendra voiſin de l'eſpaule, ayant la iambe du meſme coſté fort pouſſée contre le cheual, & luy faiſant quelquefois ſentir l'eſperõ pres des ſangles, & le nerf à la cuiſſe, & ſouuent à l'endroit de l'eſperon du meſme coſté, en le frappãt & chaſtiant, ſelõ qu'il ſera deſobeyſſant. Ces aydes ſeruirõt beaucoup au cheual, qui aura la bouche legere, tẽperée & ferme: mais s'il l'a dure, & qu'il tire, ou poiſe, ou cõment qu'il aye l'appuy plus qu'à pleine main, il faudra faire ceſte meſme leçon au long d'vne muraille.

Commodítez en la forme du terroir.

LECON POVR FACILITER ET CONTRAINDRE *le cheual au manege des paſſades ſimples.*

CHAPITRE LIIII.

Si doncques le cheual s'abandonne, tant ſur les eſpaules & ſur la bride, qu'en faiſant les demy-voltes des paſſades ordinaires, il force la main du Caualerice, lors il l'exercera, faiſant premierement les paſſades au trot, le long d'vne muraille droitte, & au commencement diſtantes d'icelle, enuiron deux grands pas.

Ayant du tout, ou à demy paré le cheual, pres du bout de la paſſade, ſelon la diſpoſition de la bouche, & des forces d'iceluy, & apres l'auoir rechaſſé en auant par le droit peu ou beaucoup, ſelon auſſi qu'il ſe ſera abandonné ou retenu au parer, le Caualerice le tournera doucement au pas, du coſté de la muraille, luy faiſant ſerrer la demy-volte, le mieux qu'il pourra, ſur tout le portant en auant, & le ſerrant ſur la droitte piſte & ligne de la paſſade, s'il eſt poſſible ſans le battre, ny beaucoup contraindre.

Apres que le cheual aura recogneu ceſte premiere leçõ, il le faudra faire tourner de trot, gardant au reſte l'ordre precedent: toutesfois s'il eſt entier ſur les voltes,

ou trop ſenſible & colere, il ſera bon au commencement, & meſmes ſi la leçon luy eſt incogneuë, de le faire trotter par le droit, & tourner du meſme trot, ſans l'arreſter, à peine de faire la paſſade plus loing de la muraille: car peut eſtre qu'eſtant recherché & contraint d'aborder de ſi pres la muraille, ceſte nouuelle obeyſſance luy cauſeroit quelque colere & inquietude, qui le pourroit contraindre à pluſieurs deſordres.

QVAND le cheual trottera libremẽt par le droit & ſur la demy-volte, ſans apprehender la ſubiection de la muraille, il le faudra mettre au petit galop: & ſ'il fait difficulté de faire la demy-volte, du meſme galop, le Caualerice le parera, aſſauoir à demy, s'il eſt leger à la main: & ſ'il a trop d'appuy, il l'arreſtera du tout, & apres l'auancera ſagement au trot, trois ou quatre pas par le droit, i'entends de celuy qui ſera leger, & de ce meſme trot fera la demy-volte ſans le haſter: & au contraire tournera plus eſtroit au pas, & au petit trot celuy qui tirera à la main, ſans le faire cheminer par le droit premier que le tourner, ſi ce n'eſt vn pas ou deux plus auant que la place, ſur laquelle il l'aura paré, & luy fera ſerrer la volte ſur la droitte ligne, & piſte de la paſſade, pour ſoudain le faire repartir ſur icelle, & aller à l'autre bout faire la meſme choſe, à l'autre main.

ET parce que le deſplaiſir d'vne leçon trop continuée, peut aucunefois cauſer au cheual ſenſible & colere, quelque mutation maligne, & auſſi eſtonner & rebuter celui qui eſt naturellement timide, il ſera neceſſaire de varier ſouuent ceſte reigle: aſſauoir que lors, que le cheual aura bien recogneu ſes lecons, il le faudra remettre au trot le long de la paſſade: & quand il ſera enuiron trois pas pres du bout d'icelle, le Caualerice le pouſſera diſcrettement, ſans le parer, trois ou quatre pas par le droit, pour le mettre à l'air du galop, bas & ayſé, duquel il taſchera de luy faire prendre & fournir la demy-volte: & l'ayant ſerrée, ſoudain il reprendra & continuera le trot ſur la droitte ligne de la paſſade, obſeruant le meſme ſtyle à l autre main. Et ſi d'auẽture en ces commencemens le cheual confus l'embarraſſe, & rompt ſouuent l'air du galop ſur la demy-volte, il ne faut pour cela que le Caualerice vſe de violence, ſ'il n'y eſt bien fort contraint. Car pourueu qu'eſtant pres du bout de la paſſade, le premier mouuement du galop, ſe face communement enuiron deux ou trois pas par le droit, pour commencer ceſte demy-volte, & que en meſme temps que le cheual ſerrera celle qui ſe fera de pas ou de trot, (ſelon l ordre precedent,) le Caualerice le face diligemment partir au galop, par le droit ſur la piſte de la paſſade, ſans doute le cheual ioindra par pratique en peu de temps, & ſans confuſion l'air de ce commencement de volte terre à terre, à l'ordre du partir du galop, de la leçon precedente: & par ce moyen il comprendra & ſ'aſſeurera à l'air, au temps, & à la vraye iuſteſſe des demy-voltes de ces paſſades.

AVCVNEFOIS il aduiendra, que lors que le cheual commencera à bien prẽdre le temps de la demy-volte, il entrera en telle inquietude, qu'il voudra repartir impatiemment, ſans ſerrer & parfaire la demy-volte: mais pour remedier à ce deſordre, il luy faudra faire fournir la volte entiere de trot, (ſans perdre temps, l'eſtreſſir, ny precipiter) à l'inſtant qu'il aura faite la demy-volte de l'air du galop, ou de terre à terre, & apres l'arreſter ſur la ligne de la paſſade à tous les coups, iuſques à ce que par ce moyen il aye perdu l'impatient deſir de repartir, auant qu'auoir iuſtemẽt ſerré la demy-volte.

PAR ces explications le cheualier peut apprendre, que la muraille n'eſt pas ſeulement

lement propre,pour allegerir en ces leçons les cheuaux pesans,& qui ont trop d'appuy,mais aussi pour faire plus facilement consentir à la iustesse ceux, qui sont coleres & bizarres,& pour leur faire la memoire,sans vser de chastimés extremes: & afin que l'on comprenne mieux ces leçons,ie diray l'erreur commũ, que font la pluspart de ceux qui se veulent preualoir en ces passades,de lacommodité de la muraille.

ADVERTISSEMENS POVR BIEN FAIRE LES leçons des passades, au long de la muraille, & les voltes du costé d'icelle.

CHAPITRE LV.

VAsi tous ceux qui se meslent de faire les susdites leçõs, font la piste de la passade fort pres de la muraille:&pour tourner du costé d'icelle,ils s'eslargissent necessairement de l'autre, afin d'aggrandir la place, à laquelle ils veulent soudain faire la demy-volte. En cecy ils errent beaucoup ce me semble,principalement en deux choses. La premiere, ils falsifient la passade, laquelle pour les raisons que i'ay desia ailleurs amplement dittes,doit estre droitte depuis le partir de la main, iusques au premier mouuement du tour: i'entends le premier mouuement qui se fait du costé, qu'on veut resoudre & serrer la volte:L'autre, ils ostent l'occasion au cheual de regarder,& porter la teste du costé qu'il doit tourner,& serrer la volte, qui est l'actiõ que ie recommande si souuent sur toutes celles,qui le peuuẽt empescher de deuenir entier,ou retif à quelque main. Quelqu'vn se souuiendra que i'ay ailleurs approuué, que ceste feinte qui se fait d'vn costé,pour soudain tourner de l'autre,peut quelquefois seruir pour adiuster les hanches du cheual, qui s'eslargist trop de derriere sur la volte.Il est vray,mais c'est rarement,& lors que le cheual ne veut aucunement entẽdre,ny consentir à la fermesse des hanches,& mesmement lors qu'il se desrobe,pour tourner de soy impatiemment(sans attẽdre l'action entiere de la main du cheualier) aussi tost qu'on commence à le vouloir parer:mais d'en faire vne reigle generale, ce seroit proprement vn desordre.I'en ay dit les raisons plus apparentes aux reigles des premieres leçons par le droit,& des voltes entieres & doubles.

OR pour faire ces lecons plus profitables,soit au long de la muraille, ou sans le secours d'icelle,il faudra communément faire vne passade courte, vne autre lõgue, vne autre de mediocre longueur,& puis vne autre plus longue, ou plus courte, variant ainsi la distance des voltes,selon que le cheual se retiendra, ou s'abandonnera, afin de le tenir tousiours attentif à l'action de la main & de la iãbe du cheualier, sans luy laisser premediter,ny fuïr les lieux de la parade, ny des voltes: & sur tout, il faut que les premieres leçons se facent au trot,& au petit galop,sans augmẽter la vigueur du manege,qu'à mesure que le cheual pratiquera l'obeyssãce& la facilité.Car il n'est rien plus contraire à la iustesse des passades, que la trop grande fougue. A cause de quoy pour tenir longuemẽt en escole,& en bon estat le cheual sur les passades viues & determinees,le Caualerice doit auoir la discretion,de faire communément la fin de ces leçons, au petit ou mediocre galop, & quelquefois au trot: assauoir si le cheual tire à la main, & si de son temperament il est colere,sanguin & impatient: mais s'il est ramingue,il sera bon de finir viuement ces leçons,& souuent par vne assez lõgue & furieuse course. Car le parer soudain apres le partir,& par consequent les passades sont extremement contraires à la determination des cheuaux fingards. Comment que ce soit toutes ces varietez d'escole ne sont inuentees, que pour diuertir le

cheual de ſes mauuaiſes fantaſies,& pour le reduire en fin à l'obeyſſance, & à la iuſteſſe & facilité des bonnes leçons. Et quãt aux iuſtes & dernieres proportions de ce manege, i'ay deſia dit, que les paſſades & demy-voltes doiuent eſtre pareilles d'eſpace, de vigueur, d'air, & de tous mouuemens.

COMMENT que le cheual ſoit compoſé,& laquelle de ces leçõs qui ſe trouuerra plus conuenable à ſon inclination, le Caualerice la luy continuera d'ordinaire, obſeruant patiemment toutes les iuſteſſes, tant que le cheual en fera ſon profit, & chãgera la leçon, la place d'icelle, & la forme du terroir, ſelon les fautes & occaſions que i'ay deſia deduites, leſquelles peuuent aucunefois proceder des diuerſes mutations que le cheual fait auant qu'il ſoit bien dreſſé: principalement celuy qui remarque mieux l'eſcole, qui ſe ſouuient plus des chaſtimens, & qui eſt de ſon humeur colere, aduſte & malicieux, ou trop ſenſible & ramingue. Voyla d'où vient, qu'apres qu'on a vn iour donné auec beaucoup de ſoin & de patience vne bonne leçon, & quelque chaſtimẽt propre pour eſtreſſir vn peu le cheual, qui s'eſlargiſt trop en ſon manege, il ſe ſerrera tant à la leçon ſuyuãte, que le Caualerice aura quelquefois la meſme peine à l'eſlargir, & puis encores vne autrefois autant à le reſtreſſir. Ce ſont les cheuaux auſquels i'entends qu'on change ſouuent l'ordre & les lieux de l'eſcole, pour les empeſcher de deuiner, & premediter la volonté du cheualier, & afin de les tenir en ceſte varieté ſuſpens, & attentifs aux actions, & aduertiſſemens iuſtes & neantmoins variés, du poing & de la iambe du cheualier.

EN cecy l'on peut apprendre, que tout ainſi que le ſouuenir eſt vne partie belle, & tres-neceſſaire au cheual de bon temperament, pour pouuoir bien reigler les leçons, qui le peuuẽt bien acheminer à l'air, & à la iuſteſſe d'vn bon manege, le cheual de mauuaiſe nature & fingard, ou trop ſenſible, ſe peut auſſi preualoir aucunefois de ceſte meſme partie de memoire, pour falſifier ſes leçons ordinaires, & meſmes pour ſe defendre contre les chaſtimens neceſſaires: Toutefois ce n'eſt pas à dire, qu'il faille que le cheual malicieux ſoit du tout deſpourueu de memoire, ny qu'on ne doiue quelquefois varier les leçõs à celui qui eſt de bonne & paiſible nature. Mais il eſt neceſſaire que le Caualerice ſoit diligent, pour diuertir par pluſieurs bõs moyẽs le cheual, quel qu'il ſoit, des ſuſdites fautes. Car ce n'eſt pas aſſez de le ſçauoir chaſtier, apres qu'il a failly, il faut neceſſairement que le bon Caualerice aye le iugement & la pratique de le preuenir, taſchant de l'empeſcher de faillir, quand il s'y diſpoſe.

Des eſcoles figurees, ou autrement limitees.

IE ne veux pas du tout blaſmer le ſtyle de ceux, qui obſeruent ordinairemẽt les eſcoles marquées & limitees, parce que beaucoup de ſuffiſans perſonnages en ceſt art ſ'en ſont preualus, & en vſent encores: mais i'oſe bien aſſeurer, que ſi on exerce ſouuent le cheual d'eſcole, es lieux non accouſtumez & incogneus, & parmy d'autres cheuaux, il en deuiendra plus facile & attentif, & le Caualerice aura beaucoup plus de commodité de choiſir & donner tel temps, telle proportion d'eſcole, & tel chaſtiment qu'il voudra, meſmemẽt ſi le cheual eſt ramingue, ou trop leger & ſenſible, ſoit au trot, ou au galop, ou en toute autre ſorte d'air & de manege. Car ſi le cheual ſe retiẽt & s'accule ſur la volte, le Caualerice eſt maiſtre de la cãpaigne pour le chaſſer à ſon gré, tãt pres ou loin, qu'il ſera neceſſaire pour le reſoudre en vne nouuelle place. Et s'il part d'vn lieu auec trop de fougue, le Caualerice le peut auſſi retenir, & faire reculer tãt qu'il voudra, pour puis apres cõtinuer, ou varier ſon manege en tel endroit, qu'il cognoiſtra pl⁹ a propos: & ſ'il ſe ſerre trop à vne main, ou s'eſlargiſt en l'autre, le Caualerice a par tout la place libre pour l'eſlargir, & ſerrer en quelq̃ part qu'il ſe trouue, augmẽtant & diminuãt le nõbre des voltes de l'vne, ou de l'autre main, ſelõ la bõ-

ne,ou mauuaise fantaisie qu'il sétira au cheual.Et pour moy,ie tiés que c'est la meilleure escole,qui se puisse donner au cheual destiné pour la guerre,pourueu qu'il soit de leger appuy: car comme i'ay desia dit, les cheuaux pesans, qui s'appuyent trop, & qui tirent à la main,ont ordinairement besoin de certains lieux premeditez, & propres à les disposer par grand artifice,à l'obeissance, à la pratique & legeresse de quelque bon manege.Mais en fin ceux,qui sont naturellement nerueux,& bós à la main, se doiuent rendre plus parfaits aux maneges,principalement à celuy du combat de l'espee estans exercez en diuers & differens lieux,i'entends bons à la main, quand la bouche n'en est ny dure,ny trop delicate:qui est celle qui se doit proprement nommer ferme,ou à pleine main.

APRES que le cheual sera libre & asseuré à ces manieges, ie permets au cheualier de varier le style commũ de l'exercice,soit en luy faisant redoubler les voltes, & chãger de main en vn mesme rond,ou en deux ioints ensemble,ou en faisant la bisse,au lieu d'aller par le droit, ou partant d'vn lieu, pour aller changer de main en vn autre, ou en faisant le lymasson,& en plusieurs autres diuerses façons de maneges. En fin il sera en liberté de le manier, comme il luy plaira: car le cheual estant facile & bien en escole,luy respondra sans s'estonner ni confondre, à tous les iustes mouuemens: mais si premier qu'il soit accoustumé à tourner librement & plusieurs fois, autant en l'vne main,comme en l'autre,le cheualier le fait manier souuent en bisse ou en le surprenãt,& ne faisant que demy-volte,ou vn seul tour entier à la fois, sans doute apres,il refusera souuent d'en faire d'auantage, s'il en est recherché. Et combien qu'il soit libre & determiné en tournant,si ne faut-il pour cela laisser de faire d'ordinaire la fin de la leçon variée,en redoublant les voltes, afin de le tenir en plus de souppleſſe & d'obeyssance.

POVR APPRENDRE LE CHEVAL A SAVTER les hayes & fossez.

CHAPITRE LVI.

LE cheualier qui ayme la guerre,sçait bien, qu'vne des parties plus cõuenables au cheual de campaigne,apres la fermesse de la teste & de la bouche,le partir determiné de la main, & l'obeissance de l'arrest, est la disposition & la pratique de sauter les hayes & fossez: & qu'il vaut beaucoup mieux que le cheual ne sache tourner, qu'au pas, ou au trot,pourueu qu'il parte,& reparte viuement,& qu'il s'arreste bié, que s'il estoit fort aysé à tourner plusieurs fois à chasque main, & que neantmoins il fust subjet à cheoir souuent dedans les fossez,ou que les communes & petites hayes l'estonnassent ou l'arrestassent tout court.Car en fin les maneges si estroits & redoublez,qu'on void cómunemẽt pratiquer aux escoles, ne sont pas tant necessaires aux combats,qui se font en gros,que beaucoup de personnes pensent: mais leur propre est quãd l'on s'attaque à l'escart vn à vn,ou quand deux petits nõbres de cheualiers, s'assignent ou se rencontrent à vn combat espatieux & particulier. Or les cheuaux ne se trouuent pas empeschez par ces petites hayes, ny ne tombent dans les fossez seulement à faute de legeresse,ou de force:mais ordinairement pour ne sçauoir, ou ne pouuoir bien prendre le temps du sault.Qu'il soit vray,l'on en void souuent, qui sont bié fort nerueux,legers & determinez,qui pour auoir trop de fougue & d'affectiõ de partir de la main pour sauter vn fossé,se cõfondent & precipitent tellement,

qu'ils ne peuuent recognoiſtre ny bien premediter le ſaut, ny par conſequent euiter vne cheute dangereuſe. D'autres, qui ont la bouche tant ſenſible, que combié qu'ils prennent bien le tẽps du ſaut, l'apprehenſion d'vne esbrillade, les met en tel deſordre, eſtans en l'air, qu'ils ne peuuent franchir le foſſé. Auſſi eſt-il certain, que le cheual ne peut bien faire nul bel exercice, principalement quãd il y va beaucoup de diſpoſition, ſi premier il n'a la teſte & la bouche aſſeurées.

Or pour leur enſeigner à bien prendre le temps du ſaut par pratique, & ſans dãger, il faut auoir vne claye, qui aye enuirõ douze pieds de longueur, & trois & demy de haulteur, laquelle l'on couchera toute platte par terre, à trauers d'vn chemin, là où le terroir ſoit droit & doux, afin d'euiter l'eſtonnement des iambes, & des pieds, & les accidens des cémes & faux quarties. A chaſques bout de ceſte claye, il y doit auoir vn homme à pied: & le Caualerice menera le cheual au pas, ou au trot, le lõg de ce chemin, & droit à la claye, laquelle il luy fera ſauter ainſi abattue à plat, en luy aidãt doucemẽt de la voix gaye, ou ſeulement du ſon de la lãgue, & toutes les fois qu'il marchera deſſus la claye, le Caualerice luy baillera quelques bons coups d'eſperons, des deux coſtez enſemble, & au contraire le careſſera, ſ'il l'a ſauté nettement. Neantmons ſ'il eſt bien fort fougoux & ſenſible, il vaudra mieux ne le point battre, & luy laiſſer recognoiſtre le ſaut à loiſir & à ſon ayſe.

Qvand il aura paſſé la claie enuirõ douze ou quinze pas, le Caualerice le tournera de pas ou de trot, deux fois, ou tant & ſi peu de tours qu'il voudra à vne main, & puis le ramenera droit à la claye, & le fera reſauter deſſus icelle, allant tourner de la meſme façon à l'autre main, pour reuenir continuant la meſme choſe.

Apres que le cheual aura ſauté ceſte claye abattuë, quatre ou cinq fois de trot, il faudra commencer à le reſoudre au petit galop: & ces deux hommes qui ſeront aux deux bouts, hauſeront vn coſté de la claye enuiron vn pied: & à meſure que le cheual pratiquera le temps du ſaut, & qu'il fera la diſpoſition & legereſſe, ces hommes tiendront la claye plus haute, la dreſſant auec patiẽce, & peu à peu, iuſques à ce qu'auec le temps, le cheual la ſaute toute droitte: & tant de fois qu'on aura hauſé la claye, & que le cheual l'aura ſautee, il faudra remettre en terre le coſté qu'õ aura leué, pour releuer l'autre: de façon que la claye ſoit touſiours hauſſee de la part, que le cheual aura la teſte tournee en allant prendre le ſaut, & qu'il ne puiſe veoir le vuide qui ſera entre ce coſté de claye haute & la terre: car autrement il pourroit quelquefois rencontrer le trenchant de la claye, qui peut eſtre le bleſſeroit, principalement aux iambes de derriere, ou le feroit cheoir au preiudice du cheualier, qui ſeroit deſſus.

Qvand le cheual ſautera ceſte claye eſtant droitte, il la faudra garnir fort eſpais par le haut de fueilles de houx, ou de aious, afin que ſ'il ne la franchiſt gaillardement, ces fueilles ou ces aious luy piquent les bras & les iambes, & que cela ſerue de remede pour le faire hauſſer & retrouſſer d'auantage, ſans le tourmenter, ny le mettre tant en fougue, que pourroient faire les chaſtimẽts communs. Toutesfois ſ'il eſt peſant, ou de nature endormie, il le faudra battre ſouuent à coups d'eſperons, & de gaule, quand il ſera pareſſeux à ſe bien hauſſer & retrouſſer: mais il ſe faut ſouuenir, que les grãds coups de gaule trop cõtinuez ſur les bras, ne sõt pas les plus propres en ces occaſions. Au cõtraire ils rabaiſſent le cheual, qui ſe hauſſe trop: c'eſt pourquoy l'on ſ'en ſert quand il ſe cabre: & ceux qui ſe donnent trop en arriere, chaſſent en auant, & mettent en fougue le cheual ſenſible: partant il faudra faire ce chaſtiment pres des ſangles, & ſur les eſpaules.

Si le cheual choque la claye en sautant, les hommes qui la tiendront droitte ne doiuent empescher aucunement qu'elle ne tombe: car s'ils la tenoient ferme elle pourroit porter preiudice au cheual Ceste claye doit estre forte,& faitte comme vn rastelier d'escuyrie,& les rouleaux entrelassez de perches,tout du lóg:car si elle estoit faicte comme les clayes ordinaires, les bouts des rouleaux ou bastons qui la trauerseroient,pourroient blesser le cheual,mesmement quand quelques perches des extremitez seroient rompues ou eschappees.

Apres que le cheual aura pratiqué le temps du saut de ceste claye, & qu'il y sera asseuré,sans doute il sautera beaucoup plus ayśément les fossez:parce que la force & disposition,qu'il aura accoustumé d'employer à se hausser pour franchir la hauteur de la claye,se pourra plus facilement dispenser à eslancer & pousser le corps, pour estendre & alonger le sault du fossé.

SI L'EXERCICE DE LA CHASSE EST PROPRE au cheual de combat.

CHAPITRE LVII.

Ie'On doit aucunefois mener à la chasse le cheual,qu'on veut faire seruir à la guerre,& ordinairement quand l'on est long temps arresté, escoutant ou voyant chasser les chiens,luy donner à l'impourueu, & en diuers lieux quelque petite & bonne leçon,propre pour le cóbat, sans le trop presser. Car outre que c'est vn remede pour luy croistre l'aleine,& luy rendre le manege plus libre en tous lieux,le son & la rumeur des trompes,les voix,& cris des chasseurs,la diuersité des fossez & des hayes, & autres lieux malaysez que l'on trouue,& que l'on est souuent contraint de sauter & passer suiuant la chasse,asseure le cheual,l'alegerist & le fortifie.Et s'il est extrememét fougoux,& ennemi de l'escole,ou qu'il soit poltró & ramingue,la chasse le peut aussi diuertir de plusieurs fantasies melancholiques desbordées & malicieuses. Peut estre que quelqu'vn lisant ceci,entrera en doute,ayát appris que ce qui est propre au cheual ramingue,doit estre cómunément contraire à celui, qui est fougoux & fort courageux: à quoy il y a beaucoup d'apparence,d'autant que ces deux complexions differentesprocedét de deux temperamens contraires. Toutesfois la chasse peut beaucoup seruir au cheual ramingue,entant que ie veux que le cheualier le pousse & repousse viuement d'vn & d'autre costé,selon que l'occasion de la chasse l'appellera, le faisant souuent courir & passer deuant les autres cheuaux, quelquesfois allát parmy la trouppe,& autrefois derriere, & aucunefois rebroussant chemin a l'improueu pour l'escarter de la cópagnie,& le faire galopper & courir au rebours de la route des autres: car sans doute,c'est vn remede tresnecessaire,pour le determiner & distraire de plusieurs fantaisies retifues & malicieuses.Au cótraire ie veux qu'ó se serue de la chasse,pour appaiser& faciliter le cheual colere,trop sésible & apprehésif, assauoir en le retenát patiémẽt,& s'il est possible,sans luy forcer,meurtrir, ny blesser la bouche,ni la barbe,cepédant qu'il se veut dispenser de courir plus que les autres: & en luy faisát suiure la chasse au petit,ou mediocre,ou grád galop,à l'escart, ou meslé parmi les autres cheuaux,luy rédant souuét la main selon qu'il perdra le trop ardent desir de courir,& se precipiter.Et faut perseuerer ainsi iusques à ce,qu'il aye perdu la fougue. C'est en quoi le iugement & la pratique, sont necessaires au Caualerice pour bien cognoistre le naturel du cheual,& pour faire distinction, & biẽ iuger des

effects differents, qui peuuent naistre d'vn mesme remede, duquel l'on doit quelquefois vser sagement en plusieurs occasions differentes.

Tous les cheuaux qui sont ayfez à l'escole ordinaire, ne le sont pas ailleurs.

Ie baille ce remede, parce qu'on void souuent des cheuaux, qui semblent estre faciles, & propres pour la guerre, quand on les void manier en leur escole, ou en quelque autre lieu recogneu: mais si estans à la campagne, en trouppe de caualerie, on les surprend & recherche de ce qu'on leur aura veu si bien faire en particulier, il aduiendra souuent que les vns estans adustes, timides, ou malicieux se defendront, ou se feront battre pour ne vouloir abandonner la compagnie: & quelquefois ne voudront manier non plus, que s'ils n'auoient iamais esté en bonne escole: d'autres, qui seront coleres, sanguins, & apprehensifs, voyans courir, ou galopper plusieurs cheuaux deuant eux, ou sentans & oyans venir furieusement quelque autre trouppe à leur queuë, ou se trouuans escartez de la compagnie accoustumée, entreront en telle fougue & impatience, qu'ils se souuiendront fort peu de l'obeyssance, & iusteesse de l'escole: & d'ordinaire se trouuerront tellement saisis d'ardeur & de colere, & tireront autant à la main, comme si auparauant ils n'auoient esté allegeris & dressez: & quelquefois desdaignant la bride, se dispenseront de forcer la main du Caualerice, l'emportant à leur gré, où la fougue licentieuse les agitera. Ce sont les lieux & les moyens, par lesquels l'on peut facilement cognoistre l'inclination naturelle & la facilité du manege du cheual, & là où le Caualerice doit curieusement taschet de le rendre libre & paisible: & pour ce i'ay si souuent dit, que le cheual doit estre ordinairemẽt exercé en diuers lieux incogneus, & mesmement en compagnie d'autres cheuaux, pour le rendre plus propre à seruir à la guerre.

DES ACTIONS ET GESTES BIEN SEANS AV cheualier, en exerçeant le cheual au manege de combat.

CHAPITRE LVIII.

Il faut aduouër, que le manege du galop facile & resolu, & des passades determinées, n'est pas seulement le plus necessaire aux plus honorables & hazardeuses occasions, mais il est aussi fort propre à bien faire paroistre la grace du cheualier, qui se plaist à tel exercice. C'est pourquoy, (tout ainsi que ce manege est martial, & qu'il ne doit estre nullement contraint,) ie voudrois qu'en le faisant le cheualier fust libre & gaillard à cheual, & que toutes ses façons de faire fussent belles & braues: Assauoir qu'il fust tousiours droit & tendu, comme i'ay dit parlant de son assiette, sans faire vn certain & inutile mouuement, qui est si commun à quelques Caualerices mal propres, lesquels marquent d'vne action de corps & de teste, tous les temps de galop que le cheual fait. Ie ne voudrois non plus qu'il penchast les espaules, baissast la teste, ny tournast le visage pour regarder en terre, ny ailleurs: comme ceux, qui peut estre pour faire les entendus, ou pensans faire vne belle contenance en galoppant, se penchent d'ordinaire en auant, ou de quelque costé, comme s'ils vouloyent regarder le visage, ou le mords du cheual, ou les mouuemens qu'il fait des espaules, & des bras: ie ne voudrois aussi qu'il fist des iambes ces grandes allees & venues en auant, & en arriere, qu'on souloit tant faire le temps passé, mais que les tenant droittes & fermes, serrant le cheual du dedans des gras d'icelles, & des genoux, il le tinst tousiours en ceruelle, & en tel soupçon, que sans s'esbranler trop, il luy fist employer vigoureusement ses forces. Il semblera peut estre à quelqu'vn, que

ie fois d'aduis que le cheualier ſoit immobile & entier à cheual, preſque comme vne ſtatuë: Ie veux, tant ſ'en faut, que ſans ſe contraindre aucunement, il conſente au temps du galop, & de tous les autres ayrs auec le corps, les bras, & les iambes, par telle induſtrie & facilité, que preſque on ne ſ'en puiſſe apperceuoir: car les plus grãds mouuemens ne ſont pas ceux, qui aydent mieux au cheual. Et ſi quelquefois il veut regarder la piſte d'iceluy, ſoit par le droit, ou en tournant, il faut que ce ſoit enuiron deux pas deuant ſes pieds: car l'experience luy doit aſſez faire ſentir & cognoiſtre (ſans l'office de l'œil) tous les mouuemens que le cheual fait de la bouche, des eſpaules, des iambes, de la crouppe, & de la queuë, & meſmes iuger des lieux, d'où partent & où ſe doiuent poſer, tant les pieds de derriere que ceux de deuant. Et quand le cheual dreſſé meritera vn bon coup d'eſperon, il le luy doit donner nettement & ſi ferme, que le ſon d'iceluy ſe puiſſe entendre à cinquante pas à l'entour, remettant ſoudain les iambes, en leur premiere & iuſte place ſi diligemment, q u'à peine ceux, qui le regarderont de pres, ayent peu veoir le mouuement d'icelles.

Ie veux auſſi que le cheualier en pouſſant ou chaſſant le cheual, & quand il tournera à main droitte, meſmement eſtroit, il hauſe ſouuent le bras de la gaule, faiſant l'action d'iceluy, preſque comme ſ'il auoit l'eſpée en la main, & qu'il allaſt au cõbat: & quãd il tournera à main gauche qu'il, face quelquefois ſiffler la pointe de la gaule, la tenant du coſté droit, baſſe & pres du viſage du cheual, ayant le bras d'icelle tendu en bas, droit à droit, & pres de ſa cuiſſe, ſans pour cela baiſſer, ny reculer l'eſpaule de ce coſté: Que le poing de la bride ſoit ordinairement au lieu, que i'ay dit au chapitre de l'aſſiette, ſans le porter du coſté que le cheual tournera, que le moins qu'il pourra, ſ'il n'y eſt contraint par la deſobeyſſance, peſanteur ou dureté du cheual: que quelque mouuement que face le cheualier, ſa iambe demeure eſtenduë & ferme, & le corps auſſi touſiours droit & aſſeuré, ſans aduancer, ny reculer vne eſpaule plus que l'autre. Qu'il accompaigne aucunefois le partir auec la voix gaye & mediocrement haute, en haufant le bras de la gaule: car, ſi i'ay dit cy-deuãt que le parler beaucoup au cheual, ſied mal au cheualier, ce n'eſt pas à dire pourtant qu'il doiue eſtre muet eſtant à cheual: Qu'en faiſant l'ayde de la langue le bruit d'icelle ne ſ'entende que le moins qu'il ſera poſſible, & qu'il ſuffiſe que le cheual en ſoit aduerti & tenu en cerueille: Sur tout, ſi le cheual luy obeyſt, qu'il ſe cõtente de la force & de l'aleine, qu'il pourra vigoureuſement fournir, ſans le reduire à telle extremité, qu'il aye occaſion de taſcher à ſe defendre, ou qu'il ſe rebute. Car quand le cheual eſt de bonne volonté, il faut pour beaucoup de conſiderations, que la fin de ſon manege ſoit ſouſtenue auec autant de vigueur, comme le commencement.

PRECEPTES POVR FAIRE DE BELLES ET iuſtes courſes en courant la bague.

CHAPITRE LIX.

Vne desplus honneſtes & vtiles dexterités, que le cheualier puiſſe acquerir, eſt celle des belles courſes de la bague: mais c'eſt auſſi vn moyen pour deſeſperer, ou au moins pour deſbaucher & deſordonner le cheual courageux, meſmes qui fait deuenir plus impatient l'homme, qui ſe plaiſt à tel exercice & qui le pratique ſouuent, & par conſequent qui le rend incapable de bien entendre les bonnes reigles de ceſt art. C'eſt pourquoy nous ne voulons que les cheuaux bien dreſſez, & adiuſtez aux maneges & plus beaux

[illegible] ayrs, courent ſouuent, ſi ce n'eſt quand ils ſont ramingues de leur naturel, ny que l'eſcolier gouſte le plaiſir des belles courſes de la bague que premier il ne ſoit fondé en la pratique des bõnes leçõs de tous les manèges: mais puis que l'vſage de telle dexterité eſt bien ſeant au cheualier, ie diray le ſtile que i'en ay appris de Monſeigneur le Comte d'Aubijoux, mon premier maiſtre, lequel, entre ſes belles & braues parties, outre ce qu'il eſtoit bõ hõme de cheual, on n'a point veu de ſon temps, vn plus iuſte homme d'armes, & qui aye fait de plus belles & delicates courſes.

[illegible] à l'eſcole.

Actions preparatiues tuant que prendre la lãce.

PREMIEREMENT donc, auant que le cheualier prenne la lance, il doit viſiter les renes, & les mettre en tel eſtat dedans la main, que ſon cheual puiſſe librement courir, ſans toutefois luy tant abandonner la teſte, qu'il n'aye moyen de ſentir aucunement l'appuy de la bride, ſelon que le cheual ſera leger & ſenſible de bouche, & qu'il courra retenu ou deſuny: car ſans doute le ſentimẽt de ceſt appuy, quand il eſt leger & ferme, apporte en courãt quelque aſſeurance au cheualier, & au cheual. Il ſe doit auſſi iuſtement aſſeoir dedans la ſelle, & en meſme temps s'aſſeurer également ſur les eſtrieux: de façon qu'ils ne luy puiſſent eſchapper, en faiſant ſa courſe. Il ne doit oublier non plus d'accommoder ſi bien ſon chappeau, qu'il ne luy tombe ſur la carriere. Tout cela ſe doit faire auec le moins de detẽps, de geſte & de demonſtration qu'il ſe pourra & ſur tout ſans afeterie. Apres il prendra la lance, & la poſera ſur le milieu de la cuiſſe, tenant la pointe d'icelle haulte & droitte, toutesfois vn peu panchée en auant, & pluſtoſt en dedans qu'en dehors: & la portant ainſi s'en ira au bout de la carriere, là où pour faire vn beau partir, il tiendra (s'il luy eſt poſſible) ſon cheual quelque peu de temps droit & ferme, ayant la teſte tournée du coſté de la potence: & premier qu'il parte furieuſement, luy fera faire deux ou trois pas par le droit mais, comme il arriue communément, ſi le cheual eſtoit tant impatiẽt, que pour l'aſſeurer au bout de la carriere, il falluſt eſtre lõguement à cõteſter, & faire trop le Caualerice hors de temps conuenable il vaudra beaucoup mieux le laiſſer partir auec le moins de deſordre qu'il ſe poura, ſoudain qu'il ſera dans la carriere ou entournãt, i'entends quand l'on court en partie, ou ſeulement pour paroiſtre: car à l'eſcole on ne doit iamais permettre au cheual les fautes, qui ſe peuuent corriger.

Aduertiſſement pour bien porter le corps en courant.

ET parce que la pluſpart de ceux, qui ſe meſlent de courir, reculent l'eſpaule du coſté de la lance, meſmement quãd le fer d'icelle arriue pres de la bague, il faut pour euiter ceſte action mal ſeante, que le cheualier auance ceſte eſpaule, vn peu plus que l'autre, auant qu'il parte, ny qu'il haulſe la lance de deſſus la cuiſſe. Il faut auſſi conſiderer premier que partir, la longueur que la carriere peut auoir: car tant plus elle ſera longue, tant plus faudra-il, que le fer de la lance deſcende de plus haut en couchant: & tant plus elle ſera courte, tant moins faudra-il tenir le fer de la lance haut en commençant la courſe.

L'endroit auquel le cheualier doit mettre la lãce en partant pour faire ſa courſe.

EN partant le cheualier tiendra le corps ferme & droit, enſẽble toute ſon aſſiette, mettant diligemmẽt le fer de la lance, comme à vn bout de ligne diagonale, qui face l'autre point au mittan de la bague, & ne permettra que l'ayr, ou le vent de la courſe puiſſe hauſer, baiſſer, ny eſgarer ſon boys en dedans, ny en dehors: & ne hauſſera la lãce en l'oſtant de deſſus la cuyſſe, pour la mettre deſſouz l'eſſelle, que tant qu'il ſera beſoing, pour euiter que le tronc, ne heurte contre l'harçon de derriere, ou contre ſes chauſſes: car cela la pourroit tellement esbranſler au partir, qu'elle ſeroit en deſordre tout le long de la courſe. Il doit auſſi en meſme temps mettre le tronc de la lãce ſi bien à poinct, comme au deſſus de l'arreſt de la cuyraſſe, qu'il ne luy touche tant ſoit peu le bras, ny le coſté: mais que ſeulement la main ſouſtienne la lance, ſans

qu'elle ſoit autrement appuyée. Car c'eſt vne maxime, que toutes les fois qu'en courant la lance eſt ſouſtenuë d'autre choſe que de la main, & de l'ayr, ou que le tronc touche ferme en quelque autre part, elle eſt eſbranſlée durant la courſe. Or pour mettre le bras, & la main de la lance en belle & iuſte poſture, il faut conſiderer qu'au partir, l'arreſt d'icelle ne doit eſtre tout au plus que demy pied plus auancé, que l'arreſt des armes, & qu'il faut mettre le tronc de la lance, vn pouce ou deux doigts plus haut que l'arreſt des armes, afin qu'il ny touche aucunement, & qu'il ſoit auſſi enuiron vn pouce ou deux doigts pres du coſté de la cuyraſſe, & autant du braſſal. Car pour courir de bonne grace, iuſtement & en bon homme d'armes, il faut faire les courſes eſtant deſarmé, tout ainſi que ſi l'on eſtoit armé de toutes pieces. L'explication de ces preceptes eſt longue, mais l'execution en doit eſtre faite en vn inſtant, & ſans eſbranler en façon quelconque le corps, le bras, ny la lance.

L'arreſt de la lance eſt ce bord de cuirqui eſt cloué fermemẽt au trõc enuiron trois doigts arriere la main.

Av temps que le cheual partira, quelque action que face le bras de la lance, & quoy que le tronc d'icelle ſoit oſté de deſſus la cuyſſe, le bras & le poing doiuent eſtre en ſi ferme, & iuſte ſituation, que la pointe de la lance ne ſe puiſſe baiſſer ny eſgarer d'vn coſté ny d'autre, principalement en dehors, mais qu'elle ſoit miſe gayement & iuſtement, comme en la ligne ſuſdite.

Pour bien partir du bout de la carriere.

Ainsi faut que le cheualier porte la lance aſſez haute, ayant le fer d'icelle droit dedans le fil & vent de la courſe, ſans la mouuoir aucunement, que premier il n'aye accompagné vne ligne parallele de l'horiſonale & piſte de la carriere, iuſques au premier poinct de la courſe, qui ſe verra en la figure prochaine, & qui ſera enuiron vne troiſieſme partie du chemin, qu'il y pourra auoir du bout de la carriere, iuſqu'à la potence, & puis il commencera de baiſſer le fer de la lance à loyſir, comme par vne autre ligne pendante, d'vne meſure ſi droitte, eſgale & bien iugée, que ſans branſler aucunement il ayt acheué de coucher nettement, & d'vn fil, quand le fer ſera arriué à trois ou quatre doigts pres du bord d'en-haut de la bague: & à meſure qu'il couchera, il ouurira & hauſera vn peu le coulde du bras de la lãce, afin que le tronc n'appuye, ny ne touche contre le bras ou le corps: mais pour cela il ne faut haulſer ny reculer l'eſpaule, ny bouger le corps, ny la teſte. Et d'autant que ceux, qui font les plus belles courſes, ſont ſouuent ſubiects à paſſer le fer de la lance deſſouz la bague, & meſmes lors qu'il leur ſemble tenir le dedans aſſeuré, ie conſeille à celuy, qui deſirera mon aduis, de premediter le but & le poinct de ſa courſe, au bord d'enhaut de la bague, comme ie viens de dire.

Pour bien cõduire la lance iuſques au de ſſouz de la carriere.

Sovdain que le cheual aura paſſé la potence, le cheualier rehauſera diligemmẽt la pointe de la lance, hauſſant & dreſſant le bras, tant qu'il pourra, commençant auſſi à parer ſon cheual bien droit, ſans le precipiter, & luy faiſant faire la plus belle fin d'arreſt qu'il pourra, ſelon qu'il aura eſté dreſſé: & faut noter que pour finir les arreſts de ces courſes, le cheual ne doit faire au plus, que cinq ou ſix courbettes, ou groupades: & apres, auant que le tourner d'vn coſté ou d'autre, pour ſortir de la carriere, on le doit faire cheminer trois ou quatre pas, par le droict, ce pendant le cheualier ſ'empeſchera ſoigneuſement de regarder derriere ſoy, ny ſi la bague eſt à la lance, encor qu'il ait fait vn dedans.

Quand le cheualier a paſſé la potence.

Il ſe ſouuiendra auſſi en courant de ne faire nulle grimaſſe, meſmement des yeux, ny de la bouche: de ne tourner le viſage, comme l'on dit, en arbaleſtier: de ne baiſſer ny bouger aucunemẽt la teſte, en paſſant deſſouz le baſton de la potence: de ne ſolliciter ſon cheual auec trop grande actiõ de iambes: de tenir les reins fermes & droits:

Aduertiſſemens pour euiter aucuns geſtes mal ſeans.

de ne reculer que fort peu le corps en parant, (car l'action n'en eſt point belle, tant que l'on a la lance en la main) ny renuerſer trop la lance en arriere au parer, apres l'auoir oſtée de l'arreſt & releuée.

Erreur de ceux qui portent mal la lance en courant.

TOVS ceux qui penſent faire de belles courſes, ne gardent pas ceſt ordre. Les vns au partir hauſent & alongent tant le bras de la lance, que l'arreſt d'icelle eſt quelquefois eſloigné pour le moins vn pied & demy, de celuy des armes: Les autres ouurent tant ce bras, que l'on void beaucoup plus de iour qu'il ne faut entre les deux arreſts: qui ſont, ce me ſemble, des mouuemens inutiles & mal ceants: car enfin touſiours faut-il reuenir approcher, & preſque ioindre ces deux arreſts, pour acheuer de coucher, ſi l'on veut rompre, ou comment qu'on veuille parfaire iuſtement la courſe.

Le poinct de la bague.

LA bague doit eſtre ordinairement penduë en tel droit du baſton de la potence, que quand le cheualier ſera droit dans la carriere, & deſſouz le baſton, elle luy arriue droit à droit, & vn peu au deſſus du front: mais afin que la lance ſe trouue plus belle, en courant il vaudra mieux tenir la bague vn peu plus en dehors, à ſçauoir enuiron deux doigts: & ſi le cheualier craint qu'elle le bleſſe, au temps qu'il paſſera de viſteſſe deſſouz le baſton: ie l'aduiſe que tant plus ſon cheual courra fort & tride, d'autant plus ſe trouuera il plus bas que ſon plan naturel.

La lõgueur de la carriere.

LA carriere doit auoir au moins quatre vingts & dix pas de longueur, depuis le partir iuſques à la potence: & ſi elle eſt bordée, elle doit auoir deux pieds & demy de large, & doit pluſtoſt monter que deſcendre, tant pour l'aſſeurance & commodité du cheualier, & du cheual, que pour la grace de la courſe.

La proportion de la lance ſelon la taille du cheualier.

LA lance aſſez longue & forte, dõne beaucoup plus de grace & de fiereté à la courſe, que ne font ces petites lances foibles, trop legeres & courtes, qui ne ſentent pas beaucoup à l'vſage de Mars: & ſi elle eſt trop groſſe aux fonds des canaux, elle cachera trop dedãs la carriere, le corps d'vn petit homme, & luy ſera auſſi mal ſeante (meſmemẽt quand il portera vn chappeau, qui aura les ayſles fort grandes) comme à vn cheualier de grande taille, vne lance fort menuë pres de la main, ayãt vn petit chappeau trop eſtroit de bord. C'eſt pourquoy ie voudrois que le cheualier fuſt curieux de ſ'accommoder proprement, & à ſon aduantage: car il vaut beaucoup mieux n'eſtre point de la partie de ceux, qui font bien quelque exercice en bonne compagnie, que de ſeruir de luſtre à ceux, qui ſe font mieux paroiſtre.

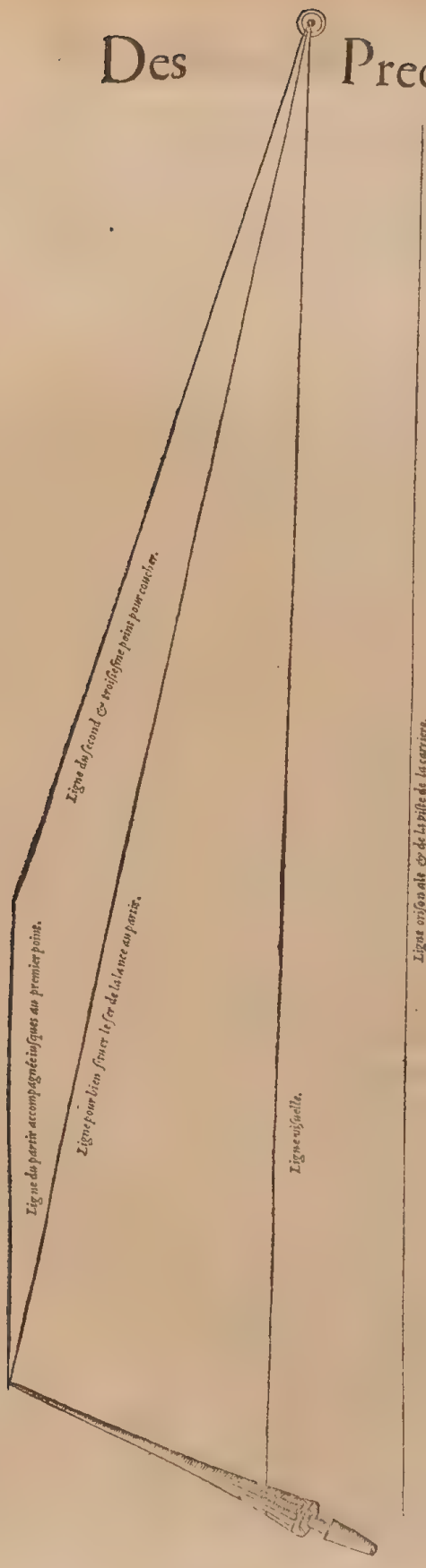

Par ceſte figure demonſtratiue, on peut mieux cõprendre les ſuſdits preceptes des belles courſes: mais ces lignes doiuent eſtre imaginees, droit à droit, les vnes des autres, comme en ligne perpendiculaire.

DES CHEVAVX IMPATIENS A LA CARRIERE, & les incommoditez que les courses continues leur apportent, principalement quand ils sont capables de seruir au manege du combat, ou de reussir pour la carriere aux ayrs releuez & gaillards.

CHAPITRE LX.

VNE des choses plus malaysées en nostre art, est d'asseurer au bout de la carriere le cheual, qui a couru souuent, & qui recognoist & soupçonne la lance & la course, principalement si de nature il est colere, determiné & apprehensif, ou s'il a esté plusieurs fois battu en courant. Ie sçay, que le bon Caualerice, par ses bonnes reigles, & sa patience, luy pourra faire perdre auec le temps ses apprehensions, en le flattant & promenant plusieurs fois, & longuement sur la carriere auec la lance, luy faisant ordinairement passer & repasser la carriere au trot, & quelquefois au petit galop, cõmençãt vne fois par vn bout, & apres par l'autre, mettant souuent pied à terre, & remontant en l'vn, & en l'autre bout, luy faisant plusieurs caresses & plaisirs. Mais de continuer à le faire courir, & neantmoins le pouuoir rendre sage, & paisible au bout de la carriere, c'est vne chose fort malaysée, & quasi impossible, quoy que le Caualerice soit extremement patient, s'il n'est secondé de la bonne & paisible nature du cheual: & si d'auenture l'on en void quelqu'vn qui attende sagement l'action & aduertissement du partir, & qu'apres sans estre chassé & battu, il fourniſſe rondement la course assez longue, il faut necessairement que de son naturel, il soit sanguin-melancolique, qui est le temperament plus propre à l'obeyssance. Car ceux qui sont fort coleres, sont aussi naturellement disposez à se laisser tellement transporter à l'inquietude, & à la fougue, (qui procede de la violence de la course,) que quelque douceur qu'on y apporte, il n'y a remede de les pouuoir bien asseurer & tenir fermes au bout de la carriere, pour là leur faire regarder paisiblement, & pour auoir loysir de se bien accommoder auant partir, mesmes s'il à recogneu la lance. Et si le cheual est paresseux de son naturel, timide, aduste ou fort flegmatique, il pourra estre que le desplaisir & difficulté, qu'il aura de se resoudre à la diligence & à l'effort de la course, (contraire à son humeur) ou la crainte des coups, qu'il aura accoustumé de receuoir pour la bien fournir, luy feront aussi hayr la lance, & la carriere: & qui pis est, il en naistra vn extreme soupçon, qui se pourra auec le temps, conuertir en quelque grand vice. Voylà d'où vient que tant de cheuaux se defendent au bout de la carriere, les vns en reculant au lieu de partir, les autres qui ne veulent entrer, ny seulement regarder la carriere: d'autres qui taschent à mordre les iambes du cheualier: d'autres qui se cabrent, & quelquefois se renuersent, ou s'eslancent desesperement, pour euiter & fuyr la patience, & la iustesse du partir. Tellement que cest exercice rend les vns & les autres subiects à quelque vice, propre à leur complexion: & outre qu'il empesche la memoire & l'obeyssance du cheual, en toutes les reigles de la bonne escole, la santé en patit. Car si le cheual est iuste à quelque beau manege, la furie de la course le mettãt en extreme fougue, le rẽdra incapable d'obeyssance, & par consequent de iustesse, & s'il a la teste asseurée, & la bouche fine, la grande violence de la course, ne pouuant quelquefos estre suffisamment retenuë, par les forces naturelles de tel cheual, la neceſſité le mettra souuent en desordre, & le contraindra à s'abandonner sur la bride, ou à plusieurs autres imperfections. Toutesfois, comme i'ay dit ailleurs, il aduient souuent, quoy que les cheuaux ayent la bouche mal-

che malayſée,qu'ils s'arreſtent facilement au bout de la carriere,quād ils ont couru pluſieurs fois la bague,non pas tant pour obeyr à l'action du cheualier,cōme deſirās mettre fin à la courſe,au lieu recogneu & premedité,auquel apres l'arreſt,on aura accouſtumé de les laiſſer quelque temps en repos:mais au partir de la courſe & meſmes quād on les voudra ſeulement faire galopper ſur la carriere,ils monſtreront vne grāde fougue, & beaucoup de deſobeiſſance. Par ceſte facilité d'arreſt premedité, on peut particulierement iuger,combien le libre contentement du cheual ameine plus de commoditez, que les remedes par leſquels on taſche de le contraindre.

Les courſes de la bague cōtinuées peuuent diſpoſer le cheual dur de bouche à l'arreſt d'icelle.

Si le cheual reſolu & determiné à la courſe, rend beaucoup ou trop de conſentemēt à l'arreſt,les eſpaules,les iābes,les pieds & les reins en patiront. Qu'il ſoit vray on void fort peu de cheuaux viſtes & courageux,dediez & accouſtumez à courir la bague,ou autrement à faire ſouuent de grandes courſes,qu'en peu de tēps telles violences ne leur ameinent vn tremblement de membres qu'ils ne ſe retirent de deuant, ſe fendent les pieds, ou qu'ils ne s'ouurent ou desfilent : tellement que ie ſuis d'aduis qu'on ne face courir les cheuaux,qui ſont naturellemēt viſtes,determinez & propres pour la guerre,qu'vne fois le mois pour le plus : & ſeulemēt afin de leur maintenir la viſteſſe:& encores apres auoir couru,leur doit on faire repaſſer ordinairemēt vne autre carriere de meſme longueur,au petit galop ſur la meſme piſte,ou ailleurs,leur rēdant ſouuent la main pour les appaiſer & mettre hors de ſoupçon:& ceux qui auec la determination ſeront coleres,bizarres,& malayſez de bouche, ne doiuent courir, ſi ce n'eſt à la neceſſité, ou iamais ils n'auront la ceruelle, ny la bouche aſſeurée.

Le dōmage qui peut aduenir quand le cheual rend trop d'obeyſſance à l'arreſt de la courſe furieuſe.

Ie ne ſuis pas en cecy ſeul en mon opinion:car de tout temps l'on a veu, aux grandes eſcuyries des Princes,que les bons Eſcuyers ont voulu fort peut exercer à courir la bague,ny à rompre en lice les cheuaux,qu'ils ont penſé eſtre plus propres à ſeruir le maiſtre, vn iour de combat.Si eſt-ce que tout cela n'eſt pas cauſe qu'il n'y ayt vne infinité de perſonnes,qui pēſent que tels exercices ſont propres au cheual de guerre: parce qu'il ſemble que le rompre ſouuent l'aſſeure,& que les courſes continuées luy augmentent la viteſſe: enquoy l'on ſe trōpe. Car au contraire il aduient d'ordinaire que le cheual, qui a pluſieurs fois rompu, redoute tellement la lance, & l'effort du coup d'icelle, que ſi en courāt il n'eſt retenu de la contrelice,il s'eſlargiſt pour eſquiuer & fuyr l'endroit, auquel il penſe rompre, ou auoir auparauant rompu. En quoy l'on peut iuger que le cheual viſte, qui a le moins ſeruy à ceſt exercice, en court plus droit, & donne auec plus de reſolution : pourueu qu'il ne ſoit ramingue ny paoureux.Et quant à ceſte maxime que l'on tient, que la continuation des courſes rend le cheual plus viſte,ie l'aduouë: mais auſſi elle ameine pluſieurs accidents dommageables cy deuant expliquez. Et puis ceſte viſteſſe extreme, n'eſt pas tant neceſſaire au combat comme la mediocrité accompagnée de la legereſſe,& facilité de la bouche: car l'on ne part pas ordinairement de fort loing à toute bride, pour charger ce qu'on veut combattre:& ceux qui le font, ſe trouuent bien empeſchez, quand leurs cheuaux, voire les plus viſtes & courageux,ſont les premiers hors d'aleine,auant que venir aux mains,ou auſſi toſt qu'ils y ſont.En fin le bon Caualerice doit curieuſemēt conſeruer la ſanté l'aleine,la franchiſe de la bouche & la iuſteſſe du manege tant aux cheuaux de guerre, qu'à ceux de carriere, ſe contentant de ſçauoir qu'ils ſont aſſez viſtes, pour ſeruir à la neceſſité, & reſeruer l'exercice de la bague pour d'autres, qui ſoyent moins precieux & neceſſaires.

Si on doit exercer ſouuent à courir ou à rompre le cheual propre pour la guerre.

La taille du cheual bas, & de mediocre ſtature, eſt generalement la plus propre à tous les exercices,& principalement pour courir la bague:& par ce que ceſte medio-

crité n'accompagne pas touſiours la franchiſe & viſteſſe, & autres parties neceſſaires aux plus belles courſes, & qu'il ſe faut ſeruir des cheuaux tels qu'on les a, i'aduiſe le cheualier, qu'il aura auſſi peu de grace en courât armé ſur vn petit cheual, que deſarmé ſur vn qui ſoit fort grand. Or quel que ſoit le cheual, il faut que pour faire la courſe belle, il parte rondement de la main, tenant la teſte aſſez haulte & en bonne poſture, & qu'il fourniſſe la carriere tride & renforcée, iuſques au lieu de l'arreſt, ſans qu'il ſoit beſoin que le cheualier s'esbranle, & s'incommode pour le ſolliciter & chaſſer: & ſur tout les proportions & forces des membres, doiuent correſpondre à la violence de la courſe: car c'eſt vn ſubiect principal des plus beaux effects de la bride, non ſeulement à l'arreſt, mais en toutes autres occaſions. Et d'ailleurs ſi le cheual viſte tombe en courant, comme il aduient aucunefois par la debilité des membres, celuy qui eſt deſſus, eſt en beaucoup plus grand hazard de ſa vie, que ſi le cheual ſe renuerſoit, ou prenoit quelque autre cheute: car s'il tombe en ſe cabrant, il ſe tourne d'ordinaire, d'vn coſte ou d'autre, eſtant encores en l'air, tellement que la cheute en arriere, ne ſe fait pas tout à plat ſur le dos, ſi ce n'eſt que le cheualier ſe tienne tant attaché à la bride, qu'il oſte le moyen au cheual de faire ceſte action de coſté. Mais quand il tombe en courant à toute bride, c'eſt auec vn deſordre precipité, par vne ſi grande violence, que le cheual ny l'homme n'ont loiſir ny commodité de s'aider en façon quelconque, & partant le danger en eſt plus à craindre.

Le cheual de la bague doit eſtre ferme ſur ſes mẽbres.

La cheute de la courſe eſt plus dãgereuſe que celle du cabrer.

POVR FAIRE ESTENDRE ET RESOVDRE *le cheual, qui en courant retient ſes forces & ſon courage.*

CHAPITRE LXI.

TOVT ainſi que par les raiſons ſuſdites, le Caualerice doit fort peu faire courir le cheual, qui naturellement eſt fougoux, & grand coureur, il doit auſſi trouuer moyen de determiner à la courſe celuy qui eſt ramingue, & qui ne ſe veut eſtendre: car vne des plus belles parties que le cheual puiſſe auoir, eſt la reſolution & perfection de la courſe. Or d'autant q̃ l'actiõ en eſt beaucoup plus naturelle, que celle de l'arreſt, auſſi ſera-il par conſequent beaucoup plus facile de chaſſer le cheual, qui ſe retiendra, que de faire bien parer celuy, qui ſe precipitera en courant. Mais il faut pluſtoſt recognoiſtre & conſiderer, que l'irreſolution de la courſe vient aucunefois de quelque defaut de veuë ou de cerueau, ou bien de timidité, qui ne permet au cheual de hazarder ſes forces en courant. Il y en a auſſi qui ſe meſfient des forces de leurs membres, à cauſe de quelque imperfection naturelle, ou accidentale: de ſorte qu'ils n'oſent librement conſentir à la furieuſe diligence, & perfection de la courſe: d'autres qui ſont peſants, & pareſſeux de leur nature, laquelle ils ne peuuent forcer: d'autres qui pour auoir eſté trop gourmãdez & battus en courãt, ou pour auoir trop ſouuent couru, ſont tellement rebutez, que la ſeule apprehenſion de la carriere, les rend vicieux & reſtifs: d'autres qui ont la force de l'eſquine naturellement retenuë, de telle façon, qu'ils ne la peuuẽt bonnemẽt diſtribuer à l'action de la courſe: mais bien pluſtoſt à fournir vn bon nombre de ſauts, & autres ayrs gaillards, s'ils y ſont dreſſez: d'autres fingards, qui ſont ſeulement retenus de vraye malice & poltronnerie. Or pour les remedes en general, il les faut premierement accouſtumer à paſſer ſouuent des carrieres aſſez longues au grand galop, ſans les battre, ny precipiter, que le moins qu'il ſe pourra, meſmement au partir, & leur laiſſer prendre la fougue peu à peu. Car peut eſtre qu'auec le temps, l'habitude leur amenera la reſolution & la viſteſſe, & ſ'ils

ne se veulent resoudre d'eux-mesmes, il leur faudra ayder de la voix, & des plus grands mouuemens des iambes, y adioustant quelques bons coups d'esperons parmy. L'on vsera aussi du foüet à trauers des cuysses, & des fesses, principalement au milieu de la course: & ce foüet doit estre fait de cordes de boyau, reuestu de fil d'archal, comme on les fait en Italie. Et s'il aduient que du commencement que le cheual sentira ces coups extraordinaires, il se defende en rüant, ou par quelque autre moyen, il faudra continuer de le frapper en criant, & redoublant les coups de ce foüet sur les fesses iusques à ce que le cheual parte viuement de la main, cessant aussi tost de foüetter & de crier: afin qu'il s'apperçoiue de la cause du chastiment. Toutefois si le Caualerice recognoist, que ces coups d'esperons & de foüet, au lieu de chasser le cheual, l'estonnent ou desesperent, il se seruira de la cõpagnie d'vn autre cheual, assez viste & asseuré, & fera courir les deux ensemble, faisant partir celuy, qui sera asseuré, le premier, & l'homme qui sera dessus, laissera gaigner peu à peu le deuant à l'autre, iusques à ce que par ce moyen le cheual ramingue (determinant son courage,) s'estende librement. Mais ie ne veux pas, que le Caualerice recherche, & presse si seuerement le cheual fingart, de quelque naturel qu'il soit, que par la trop grande violance, il luy vueille tout du premier coup, faire naistre la resolutiõ, la diligence, & la pratique de la course, ou l'obeyssance & facilité de l'arrest: car au contraire, i'entens qu'en iugeãt les forces, le courage, & l'inclination du cheual, il luy gaigne sagement, (auec le temps & l'accoustumance du bon exercice,) le contentement, le pouuoir & l'aleine & qu'il n'employe la voix, le foüet, ny les esperons, qu'entant qu'il cognoistra l'vtilité, qui en pourra reüssir, & non pour accabler indiscretemẽt le naturel & les forces du bon cheual, le faisant deuenir vne rosse, comme il arriue assez souuent.

Ie aduise aussi le Caualerice, que si la carriere, ou le lieu auquel il voudra resoudre les cheuaux ramingues à la course, est vn peu en montant, cela apportera beaucoup de commodité à celuy, qui sera foible de membres, & sera cause qu'il s'estendra plus librement: d'autant que les iambes de deuãt, & les espaules, en seront moins foulées, que si la course se faisoit en descendant, ou en lieu plain. Et si le cheual a (comme i'ay dit) ces forces naturellement retenuës, & qu'il soit de grande esquine, il aura en mõtant beaucoup moins d'occasion, & de commodité de s'agrouper, ou sauter. Et parce que les cheuaux ramingues sont communément legers à la main, & faciles au parer, & que les reigles & tous les remedes, qui sont propres à la viſteſſe, ſont auſſi cõtraires à la frãchise de la bouche, ie ne veux pas, s'il est possible, qu'elle soit forcée, ny falsifiée par la furie de la course: à cause de quoy ie suis d'aduis (en ceste occasion, & cõtre les communes opinions) que les arrests se facent plustost en montant, qu'en descẽdant, iusques à ce que le cheual coure librement. La raison est, que le cheual de grande esquine, ou comment qu'il soit ennemy de la course, ne se resoult & ne s'estẽd aux premiers exercices, que le plus tard qu'il peut, & à mesure que la vigueur luy diminuë: & par consequent la force luy venant plustost à manquer en courãt, qu'en la pluspart de tous les autres exercices, il sera contraint à la fin de la longue course, de s'abandõner sur la bride, pour faire l'arrest comme il pourra: enquoy la montée de la carriere luy sera fort fauorable, à cause que le deuant se trouuerra plus haut, & comme i'ay dit, des cheuaux foibles, les bras & les espaules en patiront moins.

La carriere qui se passe en montant vn peu, trauaille moins les membres du cheual, que celle qui descẽd

Les grãdes courses cõtinuées sõt ennemies de la viſteſſe des plus beaux maneges.

Par ces raisons le Caualerice peut iuger que, outre que les courses continuës desbauchent les cheuaux, qui sont adiustez à quelque ayr & manege, elles abattent & desunissent la vigueur, & dispositiõ nerueuse des cheuaux gaillards & sauteurs, & que sans doute ceux qui sont foibles de reins, courẽt plus libremẽt, & sõt d'ordinaire plus viſtes, que ceux qui ont grand force d'esquine: i'entens foibles, & neantmoins suf-

Les cheuaux foibles de reins communemẽt sont viſtes.

fisamment courageux: car tout ainsi que la perfection du trot vient de la souplesse des membres, & celle du galop de la legeresse des espaules & du temperamẽt de l'appuy de la bouche, la resolution de la course procede d'ordinaire du courage, & de la franchise naturelle du cheual. Or reuenant à la commodité de la carriere & du parer, il faut necessairement, que le Caualerice aye le iugement de cognoistre quãd le cheual employe toutes ses forces en courant, & qu'il se contente de ce que nature peut fournir, & mesmes de proportionner la longueur de la carriere, selon la capacité de l'aleyne & des forces du cheual, & d'amortir discretement & à loysir la furie de sa course, pour luy donner moyen à la fin d'icelle, d'assembler & preparer ses forces premier que resoudre la fin de l'arrest.

Le partir & repartir de la main furieusement, & souuent coup sur coup, contraire à la legerelle & facilité de la bouche.

En France, plus qu'en toutes les autres nations, les cheualiers se plaisent à faire souuent partir, & repartir de la main à toute bride, & soudain parer sur les hanches, toutes sortes de cheuaux: enquoy ils monstrent qu'ils sont nais auec ie ne sçay quoy de gaillard, & de martial, qui les esmeut impatiemment à ces petites furies, toutefois communemẽt contraires à la perfection de nostre art: car si le cheual est determiné, grand coureur & obeyssant à l'action de l'arrest, le surprenant & precipitant si tost apres le partir, & lors qu'il fait son plus grand effort pour obeyr, & respondre frãchement au premier mouuement du cheualier, qui le pousse & le chasse, sans doute cela luy pourra facilemẽt amener plusieurs accidents preiudiciables: entre autres la bouche en sera bien tost gastée & falsifiée, ou le cheual sera en danger de se desesperer, forçant la main du cheualier, pour fuyr l'effort de la subiection insuportable, & trop continuée, ou auec le temps il deuiendra fingart, pour n'oser resoudre viuement le partir, craignant de ne pouuoir fournir à la violence de ces arrests, impourueus & precipitez: & s'il est naturellement malicieux & ramingue, cõme l'on void estre d'ordinaire les cheuaux d'Allemagne, il pourra peut estre partir furieusement vingt ou trente pas: mais sans doute soudain apres il commencera a se retenir de soy, pour se presenter à la parade, & souuent contre la volonté du cheualier. Doncques le Caualerice se doit resoudre à ne faire ordinairement partir le cheual fingard, qu'il ne luy face passer vne bonne carriere, auant que le parer: & de le menasser de la voix, le rechassant en auãt toutes les fois, qu'il se representera pour faire l'arrest, sãs en estre aduerty par l'action de la main de la bride. Et par ce que i'ay dit cy deuant, parlant de certains cheuaux qui ont trop d'appuy, ou qui tirent ou pesent de fougue ou autrement, que pour les rendre bons à la main, il est necessaire de les parer & faire reculer souuent, ie ne veux que maintenant l'on pense, que ie retracte nul des remedes precedens en defendant le partir de la main, i'entens icy estant trop violent & continué au cheual, naturellement sensible, determiné & colere ou de double courage. Mais ie veux bien, que si le Lecteur est de ceste art, qu'il considere les differens effects, qui peuuent naistre d'vne mesme reigle diuersement effectuée, assauoir auec ordre & patience, & selon le naturel du cheual: ou auec violence & indiscretion, sans auoir esgard à son inclination, comme i'ay dit cy dessus.

En fin i'approuue fort que le cheual parte courageusement, & rondement de la main, toutes les fois qu'il en sera recherché: car c'est vne tres belle & necessaire partie, pourueu qu'elle soit secondée de la fermesse & facilité de l'arrest. Doncques, pour tenir le cheual (naturellement fougoux & determiné) en estat de bien respondre, à l'vne & à l'autre obeyssãce, ie veux que le Caualerice ne le face partir & courir à toute bride, que le moins qu'il pourra, & qu'il l'exerce souuẽt au galop: afin d'euiter que l'apprehẽsion de la course, le face tirer à la main, & luy offense la bouche & la memoire, & aussi pour le tenir asseuré à l'actiõ de l'arrest. Car il peut faire estat que toutes

les fois, qu'il le voudra chasser furieusement, il le trouuerra plus disposé de nature à courir, que facile à l'obeyssance du parer. Et au contraire ie luy permets de pousser & faire viuement & souuent courir celuy, qui est fingard & malicieux: afin qu'il soit tousiours plus aduerty & deliberé: & mesmes d'autant que, comme i'ay desia dit, le temperament maling & aduste, qui le rend ainsi ramingue & malicieux, le dispose plus facilement à la legereté de l'arrest, & par consequent l'exempte des plus grands efforts des iambes, des pieds, & de la bouche.

COMBIEN que i'aye cy deuant parlé des effets differens des esperons, ie rediray encores sur ce propos, que les grands coups, qui en sont donnez en arriere, sont les plus propres à chasser le cheual en auant. Toutesfois quand ils sont trop voisins des flancs & trop aspres, ils le peuuent contraindre de se retenir, & quelquefois s'arrester pour se mettre sur l'esquine, ou pour ruër, mesmement s'il est nerueux, gaillard, ou fort chatouilleux Voyla pourquoy l'ó souloit anciennemẽt vser de ce remede, pour haulser fort de derriere les cheuaux sauteurs. Et si les molettes des esperons sont trop grandes & trop pointuës, les grandes esperonnades trop continuées, au lieu de chasser le cheual, le pouront à la fin faire deuenir retif, s'il est timide & ramingue: & mettre en desespoir celuy, qui de nature sera colere & sensible, ou luy falsifier la bouche principalement s'il manque de force ou d'aleine.

Les trop grands esperons cõtraires à la franchize de tous cheuaux.

PARTIES GENERALES PROPRES AV cheual de campaigne & de combat.

CHAPITRE LXII.

IL semble que de tout temps il y ayt eu des cheualiers, qui ont pensé que communément les vieux cheuaux estoient les plus propres pour la guerre: à cause qu'à la verité ils sont d'ordinaire plus paisibles au montoir, plus legers à la main, moins apprehensifs & ombrageux, moins sougoux au manege, & en toutes leurs communes actions, & par consequent plus asseurez & faciles aux combats. Et ce qui a confirmé ces opinions, sont les exemples d'aucuns Princes & grands Capitaines, qui ont mieux aymé se seruir le iour d'vne bataille, de quelques vieux estelons, qu'ils gardoyent pour leur harats, que de beaucoup de ieunes cheuaux, desquels ils pouuoyent disposer à leur gré. En cela ie m'imagine que ces estelons auoient esté si excellemment bons, en leur ieunesse, qu'ils se ressentoyent encores beaucoup de leur premiere bonté, & que les ieunes cheuaux, qui estoient lors aux escuyries de ces grands personnages, n'estoyent pas des meilleurs. Car sans doute si le cheual aagé de sept, iusques à quinze ans, est naturellement nerueux & courageux, il resistera mieux à vn grand effort, & à la commune fatigue de la guerre, mesmes auec moins de norriture, que s'il estoit fort vieil. Et qu'il soit vray, l'on void souuẽt que les vieux cheuaux manquent plustost de courage, à faute de manger, que ne font les ieunes. Toutesfois cela n'empesche pas qu'il ne se trouue encores des guerriers, qui aymeroyent mieux vn vieil & bon cheual pour vn iour de cõbat, qu'vn ieune, bien qu'il fust bon aussi. Mais si pour arriuer à ceste iournée, il estoit necessaire de tracasser deux ou trois mois, & faire beaucoup de telles caualcades, qu'on fait souuent aux armées, ie m'asseure qu'à ce iour d'affaires, ils verroyent leur vieil cheual en tel estat, qu'ils voudroient qu'ils fust moins aagé: & s'ils pensent le faire mener en main, iusques au temps de la necessité, cela luy pourra soulager les pieds, les iambes, les reins, & la bou-

Cheuaux vieux desirez d'aucuns pour seruir aux cõbats, & le iugemẽt qui se doit faire de ces opinions.

che(si l'appuy en est ferme)mais aussi l'accoustumãce d'estre mené par vn homme de pied,luy peut abattre le courage, quoy que pour demy-heure, il se trouue plus frais & vigoureux, quãd le cheualier sera monté dessus:& si on luy fait accompagner, ou suyure vn autre cheual,estãt tiré par la faulse rene, ou par vne longe,cela le peut aussi auec le tẽps rẽdre ramingue,ou retif. C'est pourquoy il vaut beaucoup mieux qu'vn garson leger soit dessus, que de le faire mener en main,mesmement,s'il est allegre,ou s'il a la bouche delicate. Or pour toutes ces choses, ie ne veux pas blasmer les vieux cheuaux,pourueu qu'ils ne passent quinze ans.Au contraire ie tiens que s'ils ont esté bien nourris, & qu'on ne les aye souuent precipitez par des trauaux trop lõgs & violents,leur plus grande force,bonté & beauté, doit estre en l'aage de sept, iusques à quatorze ans:mais ayãt atteint la seiziesme ou dixseptiesme année, il me sẽble qu'ils sont plus propres, à seruir aux querelles particulieres,& combats premeditez, qui se peuuent presenter enuiron le vol du chapon,qu'à faire de grãdes courées,ou à mõter les iuments. Car sans doute pour tirer de bons & vigoureux cheuaux d'vne race, l'estelon doit estre aussi fraiz & gaillard,comme pour seruir au manege, & aux combats.Il est vray qu'il y a des naturels, qui ne mõstrent pas les cheuaux si vieils à vingt ans,que d'autres à dix:& ceste difference se void communément entre ceux,qui naissent aux pays meridionaux, & ceux de septentrion : car (selon la diuersité des climats,) les vns sont naturellement plus humides que les autres,& par cõsequent plus pesants & subiectsaux communes defluxions: à raison de quoy ils durent moins de temps en leur vigueur plus nerueuse. Mais reuenant, à la reigle generalle le cheual de douze ans, qui n'a encores esté trop gourmandé ny foulé, doit estre en sa vraye force en quelque climat qu'il puisse estre né.

De quel aage doibt estre l'estelon pour en tirer de bons poulains.

Quelle stature de cheual est la meilleure.

TOVT ainsi qu'il se fait entre les hommes de cheual, des iugemens differents, de quel aageles cheuaux sont plus propres pour seruir aux combats: Aussi en y a-il qui sont de diuerses opinions pour les statures: lesvns trouuent qu'ils ont quelque auantage estans montez sur vn cheual grand,comme veritablement il y a beaucoup d'apparence,pourueu qu'il aye assez de force,& qu'il soit maniant,courageux & bon à la main. Car outre quecette grãdeur de corsage paroist beaucoup, & embelist la grace du cheualier, soit en trouppe, ou à l'escart,il doit mieux soustenir vn grand choc, & sortir plus aysement d'vne meslée,principalement la nuict,que s'il estoit de moindre taille:& pour maxime,le cheualier allãt la nuict à la guerre doit desirer vn plus grand & plus fort cheual,que le iour: parce que s'il aduient qu'il se trouue meslé, ou embarassé,parmy les ennemis,il chocquera en diuers lieux beaucoup pl⁹ souuẽt, que si c'estoit le iour:à cause que l'obscurité empesche de veoir & bien iuger là où l'on donne. Et par ceste mesme raison les cheuaux, qui ont la cerueIle & la veuë asseurée, & qui sautent biẽ les fossez & les hayes,sont plus necessaires la nuict que le iour. Les autres ne s'estiment pas moins asseurez,sur vn petit cheual fort & trauersé:parce que cõmunémẽt il se trouue plus grand trauailleur,& plus diligent & vigoureux, soit àla course,au manege,& à se releuer d'vne cheutte.Et croyent que si ce petit cheual estant viste & determiné,rencõtre & chocque au plus fort de sa course,vn autre cheual beaucoup plus grand & moins viste,il portera le grand par terre: cõme l'õ a veu quelquefois aduenir plus,ce me semble,par hazard que par raison. Car ie tiens que tant plus grand coup le cheual donne en chocquant,tant plus le reçoit il grãd aussi: tellement que les deux cheuaux estans grands coureurs,il faut que le fort emporte le foible.Et puis il est certain,que pour si courageux que puisse estre vn petit cheual, le poids du cheualier armé de telles armes qu'on porte en ce tẽps, le doit plus facilement & plutost accabler,qu'à vn plus grand:mesmemẽt en lieu qui enfonce,&en tous les efforts ou les reins,& les iãbes patissent beaucoup, quoy que le petit monstre vne extreme

Le Cheual grand propre allant à la guerre la nuit.

vigueur,tant qu'il peut fermement ſouſtenir le fais,& l'action du cheualier. Car en fin tant plus le cheual,quel qu'il ſoit,employe ſa force auec violence,pluſtoſt doit-il eſtre vaincu & hors d'aleine,& par conſequent abandonné ſur les dẽts. Or d'autant donc que les petits ſont ordinairement plus ſenſibles,& determinez que les grands, auſſi doiuent ils pluſtoſt flechir ſouz vne pesãte charge. Mais ils ſont propres pour la carriere,ou pour l'homme de querelle, qui ne vale plus ſouuent armé que d'vne cuyraſſine,& d'vn piſtolet,& ſur tout en pays ſec. En fin la plus noble & riche taille & la meilleure,ſoit pour la guerre ou pour la carriere,eſt la mediocre,que le vulgaire nomme entre deux ſelles.

QVOY que le cheual ſoit grand,mediocre ou petit,la pluſpart de ceux,qui ſe cõgnoiſſent aux ſtatures & à la bonté,deſirẽt qu'il ſoit plain & trauerſé deuant & derriere: parce que ſans doute la proportion en eſt beaucoup plus belle, que ſ'il eſtoit trop eſtendu. Toutefois quand il eſt vn peu eſtroit & hault, il n'en doit paseſtre moins eſtimé: pourueu que le flanc en ſoit aſſez plain & releué, & les iambes bien Iointées & fermes: car s'il n'eſt auſſi beau que celuy qui eſt plus racolt,il ſe trouuerra communément plus nerueux,& moins ſubiect à ſe charger,& deuenir poiſant.

IL y a encores entre les hommes de guerre,& de cheual,des opinions differentes ſur les temperaments des bouches des cheuaux: les vns veulent que l'appuy en ſoit à pleine main,parce que c'eſt celui qui ſe rapporte plus à la fermeſſe de la teſte, & qui fait par conſequent que le cheual doit mieux accoſter & donner dans vne foule: & meſmes qu'il ſemble que par ce ferme appuy,le cheualier ſe ſente aucunement plus ferme à cheual: les autres veulent qu'il ſoit fort leger à la main: & pour moy ie ſuis de ceſte opinion,pourueu que la bouche ſoit aſſeurée. La raiſon eſt, que le cheual qui eſtant en ſa force entiere ſe laiſſe, ou ſe fait naturellement ſouſtenir à pleine main, ſans doute ſe trouuant las,ou preſſé par quelque effort violant, s'abandonnera ſur l'appuy,& trauaillera pluſtoſt le bras,& la main du cheualier, que ne fera celui, qui de ſa nature aura la bouche fort legere: pourueu qu'elle ne ſoit trop deſcharnee. Or eſt-il qu'vne des plus grandes imperfections que puiſſe auoir le cheual de guerre, & vne des choſes qui laſſe,& combat plus le cheualier,qui eſt deſſus,meſmement armé de toutes pieces,eſt quand ſon cheual peſe ou tire à la main, ſoit de fougue ou pour quelque autre occaſion. Et pource ie n'ay iamais conſeillé honneſte homme de mettre beaucoup d'argent en cheual,qui n'euſt de ſoy la bouche legere & ferme, & les pieds bons: ie deſire que le Lecteur tienne touſiours ce precepte de moy, auquel i'ay adiouſté l'imperfection des pieds, pour vne infinité de deſplaiſirs & d'afflictiõs, que ie ſçay que ſouffre le ſoldat, ou l homme de guerre quel qu'il ſoit, qui n'a qu'vn bon cheual de combat, lequel a les pieds fort mauuais, ſoit pour auoir la ſolle trop molle & ſenſible, le tallon bas ou ſerré, ou le ſabot ſi bruſque, ou corrompu, qu'il ſe fende ſouuent aux cartiers, ou qu'il ne peut longuement porter les fers, & ſur tout ie l'aduiſe, qu'il ne ſe doit laiſſer gaigner à la commune opinion, qui trompe la pluſpart de ceux qui penſent remedier à la peſanteur, ou dureté & deſobeiſſance de la bouche du cheual, ſeulement par l'artifice des brides rudes & fortes, & en ce que nature defaut aux pieds, à force d'onguents & de remedes: car le plus ſouuent ce ſont vrayes pipperies:

Quel appuy de bouche eſt le meilleur.

Le cheual de guerre doit auoir ſur tout bõne bouche & les pieds bons.

LE cheualier doit ſçauoir auſſi que le cheual, qui eſt bas de deuant, & qui court tride & vn peu ſur les eſpaules, ſans doute s'il n'eſt ombrageux ou poureux, rompra vne forte lance de droit fil plus rudement, & ſe reſſentira moins de l'effort du coup, & communément inueſtira & accoſtera auec plus d'aſſeurance, à vn cõbat de main,

Par quelle action de courſe le cheual chocque plus fort & in-

uestit plus hardimẽt ou auec moins de danger de tomber.

& meſle,que s'il eſtoit fort releué,& qu'il couruſt plus ſouſtenu ſur les hanches:mais ſans doute, il ſera plus ſubiect à peſer,ou a tirer à la main,a donner du nez en terre,& à tomber tout à fait,non ſeulement en galoppant & en courant,mais auſſi en bronchant,allant au pas,ou au trot:& parce que l'homme, qui eſt mõté ſur vn cheual viſte,& qui le fait courir à toute bride,eſtant pour quelque imperfection en dãger de tomber,ce pendant qu'il fournit furieuſement la courſe,ou a l'arreſt d'icelle,ſe met en grand peril de ſa vie,comme i'ay deſia dit.I'eſtime auſſi beaucoup plus le cheual, qui eſt naturellement releué,& leger de deuant.Ioinct que ceſte poſture haulte fait paroiſtre beaucoup plus belle l'aſſiette du cheualier:& meſmes que ſi le cheual bien releué eſt viſte,courageux,& que la bouche en ſoit aſſeuree, & principalement qu'il porte le front droit,il ne laiſſera pas de bien rompre,ny d'entrer furieuſement dans vne foule,& d'accoſter & ioindre pour venir aux mains.

Du dangereux vice du cheual colere & fougueux.

Il veux auſſi ſur ce propos aduertir le cheualier,que tel que puiſſe eſtre le cheual, s'il eſt enclin ou accouſtumé à ſe jetter ſur les autres cheuaux pour les mordre, qu'il euite tant qu'il pourra de ſe trouuer deſſus à la guerre, principalement au combat meſlé:d'autant que ce vice n'eſt pas ſeulement tres-dangereux, & propre a faire perdre vn honneſte homme: mais plus malaiſé à chaſtier, que s'il s'arreſtoit ordinairement pour ruer, ou qu'il fuſt retif tout à faict. Car en fin l'on void fort peu de cheuaux,tant ſoyent ils timides ou ſingards,qu'eſtans en compagnie de Caualerie, ne donnent & ne chargent, s'il eſt beſoing,à toute bride, (pourueu qu'ils partent dans la furie de la trouppe,) & qui ne ſe retirent parmi les autres: & l'on en trouue rarement de ceux qui approchent,& qui ioignent franchement dans la rumeur des armes,en attaquant quelque cheualier à l'eſcart, quoy qu'ils ayent beaucoup de vigueur:ie dis à l'eſcart,parce que c'eſt l'occaſion,à laquelle ſe cognoiſt l'aſſeurance,& la franchiſe du cheual,mieux qu'eſtãt accompagné & pouſſé iuſques dans vne meſlee par pluſieurs autres cheuaux, leſquels partans & courans, enſemble apportent vne certaine furie qui peut diuertir l'apprehenſion,ou la malice de ceux, qui de nature ſont plus ramingues,paoureux,ou ombrageux.

Le cheual retif ſe determine en compagnie de pluſieurs autres cheuaux.

Si le cheual de õbat doit eſtre fougoux & ſenſible.

I'aduise auſſi le cheualier qu'il ne ſe doit arreſter au iugemẽt de ceux,qui veulent que les cheuaux de guerre ſoyent ardans,& bien fort ſenſibles: & tant s'en faut que ceſte temperature ſi violẽte,ſoit neceſſaire au cheual de combat, qu'il doit eſtre au contraire de nature facile & paiſible.Car comme i'ay dit ſi ſouuent, il eſt impoſſible que le cheual colere & fougoux,qui naturellement precipite & abandonne ſa force,& ſon aleine par grande inquietude,ſans pouuoir attendre l'action du cheualier, puiſſe tant reſiſter & durer à vn effort, ny eſtre ſi bon à la main, ſoit en maniãt, eſtant meſlé,ou en ſuyuant vne victoire,ou à quelque longue retraicte,meſmement quand l'on veut ſouuent tourner pour faire teſte, & rendre combat en ſe retirant, comme fera celuy qui ſera moins actif & violent, neantmoins vigoureux, courageux & aſſeuré: lequel n'employera ſon aleine,ſa vigueur ny ſa viſteſſe, que tant & a meſure que le cheualier y conſentira,ou l'en recherchera: & ceux qui penſent pouuoir retenir, & meſnager la force & l'aleine du cheual colere & fougoux, eſtans engagez en vn combat de main,ſe trouuent ſouuent trompez: car en ces occaſions il arriue d'ordinaire que les hommes meſmes,iuſques aux plus aſſeurez ſont tellement eſmeus & empeſchez,qu'ils ne ſentent la laſſitude du pois des armes,ny des extremes efforts,qu'ils font en combattant,iuſques à ce qu'ils ſoyent deſnuez d'aleine, & de force.De façon que combien qu'ils ſoyent montez ſur d'excellens cheuaux fort viſtes, ſenſibles & vigoureux, qui employent librement tous leurs efforts, ſans que la contrainte ſoit neceſſaire,ſi ne laiſſent-ils pour cela de les piquer, le plus ſouuẽt ſans

y penſer,en telle ſorte qu'ils ſe trouuent à la fin du combat auoir les eſperons tous ſanglants,comme ſ'ils eſtoient montez ſur des roſſes: en celal on peut iuger que l'homme,qui eſt meſlé dans vn furieux combat,n'a pas loiſir de penſer à la complexion de ſon cheual:& c'eſt auſſi en quoy les cheuaux coleres, mordeurs, rueurs, ou trop fougoux & ſenſibles,ont occaſion de ſe defendre, ou ſe deſeſperer, forçans le bras,& la main du cheualier, pour ſe mettre en fuite, ou faire quelque autre action rebelle & dangereuſe,ne pouuans ſouffrir d'eſtre ainſi deſordonnément piquez, & gourmandez contre leur naturel,ou de s'arreſter, s'abandonnans du tout ſur l'apuy de la bride, & (comme l'on dit communément) ſur les dents, ayans precipité leurs forces & aleine trop ſoudainement,& preſque tout à coup. Or c'eſt choſe fort certaine,que toutes les fois que l'aleine & la force manquent au cheual, l'on recherche en vain l'obeïſſance du manege,& principalement celle de l'arreſt par les effects de l'eſcole,ou de la bride. En fin le cheual de campaigne & de combat, pour eſtre digne d'vn braue cheualier,doit eſtre d'aage,qui paſſe ſix ans venant aux quinze: d'aſſez grande & forte ſtature; paiſible au montoir & à deſcendre; vigoureux, ferme de teſte & de bouche; leger à la main,au pas, au trot,au galop,& à la courſe,hardy & aſſeuré, grand coureur, & facile au parer & au manege, également à chaſque main: diſpoſt & ſeur en ſautant les hayes & les foſſez,& de nature ſage & docile.

PAR les reigles iuſques icy deſduites, le Caualerice peut rendre le cheual obeyſſant & capable de bien ſeruir à la guerre,& aux combats particuliers:& ſi outre cela, il le veut rechercher & dreſſer de quelque air plaiſant & releué,il doit premierement bien conſiderer,& iuger ce que le cheual pourra faire.Car de le vouloir cõtraindre, à ce que nature ne pourra fournir, ou à ce qu'elle ſ'oppoſera directement,le Caualerice y aura beaucoup plus de peine que de contentement, ny d'honneur: mais ſ'il fait bonne eſlection des exercices,& qu'il s'arreſte à l'ordre, & à l'air qui conuiendra mieux aux forces & inclinations du cheual, ſans doute ſon deſſein luy reuſſira: & par ce moyen il conſeruera ſa reputation, enſemble les bonnes & naturelles parties du cheual.

LECONS POVR LES AIRS, ET MANEGES RELEVEZ.

CHAPITRE LXIII.

COMMVNEMENT l'on oyt dire parmy ceux, qui viennent veoir nos escoles, c'est grand dommage de dresser ce cheual par haut, qui pourroit bien seruir à d'autres choses plus necessaires: mais bié souuent tel, qui tient ce langage, se trompe fort: car l'erreur est presque aussi grande de vouloir faire seruir à la guerre le cheual, qui est nay pour les sauts, cõme de faire sauter celuy, qui n'est propre que pour le manege bas. Qu'il soit ainsi, c'est vn grand desplaisir au cheualier armé de toutes pieces, qui est sur vn cheual nerueux & naturellement sauteur, duquel il ne peut tirer quatre passades ou voltes de guerre, qu'il n'aye plustost souffert l'incommodité d'vn nombre de sauts sur l'esquine, qui seront quelquefois suffisans de le mettre hors d'aleine & de combat. Il est vray qu'vn bon homme de cheual, luy pourra faire perdre, auec le temps, la gaillardise de ces sauts à force d'exercice, & de chastimés selon l'art. Mais pourtant, il n'ostera pas à ce cheual l'inclination, ny le desir de sauter, ny ne l'empeschera qu'il ne face souuent quelque tour de son mestier, à certains premiers mouuemens, mesmement quand il sera de seiour. Quel contentement peut non plus aduenir au Caualerice, qui pour contraindre de sauter, ou agrouper le cheual, qui n'est propre que pour le manege du combat, ou de demy air, l'aura recherché par tant d'efforts, & de moyens violents & variables, que premier qu'il l'aye reduit en estat de faire six bons sauts bien à temps, trois iours de rang, il l'aura desia foulé, ou souuent rebuté. Et qui pis est, si apres tant de soing & d'artifice mal employé, il est seulement huit iours sans exercer tel cheual, ou s'il le veut faire manier en quelque lieu qui luy soit inaccoustumé ou incogneu, il sera ordinairement à recommencer ses premieres leçons. Ce sont les effects, & les succes de la peine, que l'on employe mal àpropos: ie dis de vouloir trop forcer le naturel du cheual. Car l'exercice ne le gaste iamais, quand il est propre à son humeur & complexion, & à ses forces, s'il n'est excessiuement effectué: au contraire cela l'embellist, & le conserue, sain & allegre. Qu'il soit vray, l'on void communément aux grandes escuyries des Princes, de vieux cheuaux, qui ont autrefois manié gaillardement, enuiron douze ou quinze ans, lesquels donnent encores du plaisir à la carriere, & qui ont les iambes belles & saines. L'on peut iuger par la, que les airs releuez ne sont dõmageables qu'aux cheuaux, qu'on y employe forcément outre leur capacité: & que pour les y contraindre & maintenir, on leur fait ordinairement tant de maux, qu'il est impossible qu'ils puissent durer long temps. En cela le Caualerice peut perdre sa bonne reputation,

en gaſtant pluſieurs cheuaux,deſquels peut eſtre l'on pourroit retirer beaucoup de ſeruice,ſi l'on en vſoit ſelon,& à ce que nature les a deſtinez.Il faut auoir eſgard que tous ne peuuent pas eſtre nez, pour le plaiſir de la carriere, & que meſmes l'on fait tort au cheual,qui n'eſt propre que pour la charruë, ou pour le baſt,de le faire ſeruir à la ſelle. Ie ne doute pas,qu'il ne s'en trouue,qui ont tant de bõnes & naturelles parties enſemble,qu'on peut auec l'art les faire également bien reüſſir aux ſauts, & au maneges bas: mais ils ſont fort rares. Ie ſçay auſſi qu'il ſemble, qu'il y aye en ce tẽps preſque plus deCaualerices que de bons cheuaux, & que pour mõſtrer leur ſçauoir, ils ſont quelquefois contraints de prattiquer par neceſſité,vn fracas de toutes ſortes d'airs & de maneges, auec le peu de cheuaux qu'ils ont,bons ou mauuais, & aux deſpens de qui il appartient.Mais ie remets ces coups d'eſſay à ceux, qui ne ſont encore bien cognus, ou experimentez. Car pour moy, il me ſemble que le Cheualier, qui a reputation d eſtre bon Caualerice, & qui en a fait aſſez de preuues, peut paroiſtre pour le moins autant ſur vn cheual facile,bien dreſſé, & bien adiuſté au manege de guerre,qu'il ſçauroit faire ſur celuy,qui maniera de quelque air releué, duquel neantmoins l'action en ſoit deſplaiſante,aſſauoir forcee,& faite comme par deſpit. Et par comparaiſon des exercices de l'homme curieux: y a-il peine plus mal employée, que celle qu il met à vouloir danſer diſpoſtement & par haut, quand ſon inclinatiõ n'y eſt aucunement propre? ne vaudroit il pas mieux, qu'il ſe contentaſt de bien faire de beaux cinq pas,& des paſſages bas;pourueu que ce fuſt d'vn temps net, delicatement proportionné,& auec grace, que de faire rire ceux, qui le voyent trauailler groſſierement & contre ſon naturel en vne choſe, qui ne doit eſtre eſtimee, qu'entant qu'elle eſt faicte gayement,& auec facilité? tout ainſi en eſt-il des cheuaux: car en fin ce que le Caualerice leur peut apprendre,outre le manege de guerre, n'eſt que pour vne delectation particuliere,& pour faire mieux paroiſtre le cheualier, en faiſant l'amour, ou comment que ce ſoit,paſſant honneſtement le temps, en exerçant à cheual ſes forces & dexterité. Or ce qui trombe d'ordinaire en cecy pluſieurs Caualerices, eſt que d'auſſi toſt qu'ils voyent faire deux ou trois ſauts volontairement, à quelque cheual allegre & ſeiourné, ſoit en s'eſgayant,ou pour y eſtre aucunement conuié,ou pour ſe deſfaire malicieuſement de ſa charge,ils ſe promettent à l'inſtant de le faire bien reüſſir,à quelque air releué & gaillard, ſans conſiderer, ſi outre l'inclination qu'ils luy penſent auoir deſcouuerte,les forces & autres qualitez neceſſaires à ſouſtenir les ayrs plus penibles, accompagneront leur deſſein. De façon que lors qu'ils veulent apres rechercher & contraindre ce cheual à ce, qu'ils luy ont veu faire pour ſon plaiſir,ils y trouuent le plus ſouuent ſi peu de fonds & de ſubſtãce, ou tant de flegme,ou d'humeur colere aduſte maligne, & du tout contraire à l'ordre des bonnes leçons,qu'ils ſont contraints de reculer leur entrepriſe,& de ſe contenter à leur honte & grãd regret,de beaucoup moins qu'ils ne ſe ſont perſuadez. Toutesfois,ſi le Caualerice à beaucoup de ſçauoir & de pratique, & qu'il face vne reſolution obſtinee de hauſſer le cheual, & luy donner quelque air obſerué, ie ne dy pas, qu'il ne le puiſſe faire pour vn temps,bien qu'il n'y ſoit nullement propre: car lors que ie trauaillois à Rome,ſoubs les preceptes de deffunct le Sieur Renaldo, fort digne perſonnage en ceſte profeſſion,l'on à veu à ſon eſcole vn mulet,qui manioit de longue aleine,& librement terre à terre,& qui faiſoit des voltes redoublees à caprioles iuſtes & bien fournies.Et vne vache qui ſouffroit les eſperons & la bride, & qui parfoit de la main de toute ſa force,s'arreſtoit & tournoit également de chaſque coſté au trot & au galop. L'on doit à plus forte raiſon tirer quelque obeïſſance, & quelque air bon ou mauuais, d'vn cheual, quoy qu'il y ſoit mal né, pourueu que la taille en ſoit aſſez bonne,meſmement quand le bon Caualerice ſe reſout,de n'y eſpargner l'art,la peine, la patience, ny le cheual: mais en fin ce ſera touſiours quelque choſe

goffe,de beaucoup de peine,& de peu de plaisir.Il en est passé par mes mains,de plusieurs sortes de naturels,de disposition,& de force, depuis que ie manie le cauesson, lesquels m'ont donné quelque intelligẽce de ce qui se peut faire par l'art.C'est pourquoy ie ne conseilleray iamais à vn honneste homme, qui ayme ceste profession, & qui soit bon Caualerice,d'entreprendre tant contre le naturel du cheual, qu'il aye ordinairement plus de fatigue,& de desplaisir à contester & à le combattre, que le peu d'obeyssancẽ, & de legeresse qu'il en pourra tirer, ne luy dõnera de cõtentemẽt. Mais ie veux que tousiours la capacité & l'inclination naturelle du cheual,soit l'obiect & le subiect principal du Caualerice, dont en toutes ses leçons il ne se departe mal à propos,pour chose que le cheual face,mesmement aux airs gaillards, ausquels est requis beaucoup de patience,& d'industrie pour le maintenir en disposition & en courage. D'autant que tels airs sont plus violents & moins naturels, que les autres exercices & par ce moyen le Caualerice pourra iouïr du fruict de son sçauoir,& de son labeur, auec honneur & contentement.

COMBIEN D'AIRS RELEVEZ ET DIFFERENTS ON a pratiquez iusques à present, & ausquels ils sont reduits.

CHAPITRE LXIIII.

EN mes ieunes ans, l'on exerçoit encores sept sortes d'airs, assauoir pesades,sauts du mouton,le galop gaillard,qu'à present on nomme vn pas,& vn salut: saults de ferme à ferme, qu'on a depuis nommez caprioles: balotades,que nous appellons groupades, & courbettes, qui est le plus moderne,& qui n'a encores changé de nom. Depuis ils ont esté reduits à trois,assauoir capriolles,groupades & courbettes,qui sont à la verité les plus propres & delicats. Toutesfois il me semble que celuy d vn pas,& vn saut, (qu'on a presque delaissé du tout,) outre qu'il est le premier & plus naturel,est aussi celui qui fait mieux paroistre le cheualier à l'entree de quelque tournoy, ou mascarade faicte à cheual: car cest air apporte plus de furie,de gaillardise,& ie ne sçay quoy de plus apparent & Martial,que ne font tous les autres. Et peut estre que tous ceux,qui se meslent de faire bien aller toutes sortes de cheuaux de manege,n'entendent pas bien les proportions de ce galop gaillard, combiẽ qu'il leur semble estre assez facile. Et parce que ie l'ay particulierement aymé,& qu'il m'a donné quelque reputation en mes premieres escoles, ie me mettrois volontiers en deuoir d'en renouueller l'vsage, si la santé me le permettoit, & que i'en eusse les moyens.Or le moins violent,& plus commun de ces quatre airs derniers, est celuy des courbettes:aussi en veux-ie escrire leurs regles les premieres.

REGLES DE L'AIR DES COVRBETTES ET GROVPADES.

CHAPITRE LXV.

POVR mettre le cheual à l'air des courbettes, il doit estre premierement ferme de teste,aysé & determiné au trot & au galop, aux voltes larges & estroittes,& à toutes mains,obeissant à l'arrest,aduerty & asseuré aux actions & communs mouuemens de la main, & de la iambe du cheualier. Estant ainsi fondé,il se pourra trouuer aucunefois de si bon appuy, de si gentille nature,& si leger, que facilement on le pourra

on le pourra mettre à l'air des courbettes, ou des groupades sur le trot, sans l'arrester, ou sur le petit galop, le retenant par vn doux appuy, & l'esueillant gayement du son de la langue, lui aidant aussi de la pointe de la gaule sur l'espaule, pour luy faire releuer peu à peu, & sans violence, les temps de ce galop, cependant qu'on les r'acoursira, & soustiendra à loisir, par le moyen de certains arrests longs ayséz, & attendus, propres à la legereſſe du cheual. Et en ceſte reigle les baſſes ayſées & mediocres, apportent beaucoup de commodité à la fermeſſe des hanches, & par conſequent à la legereſſe releuée des eſpaules.

QVAND le cheual commencera par ceſte reigle, à former quelque air ſelon ſa force & diſpoſition, on le pourra mettre ſur les premieres leçons des demy-voltes, par le droit: Aſſauoir à chaſque bout d'vne paſſade bien droitte, luy faire faire vne demy-volte. Et pour mieux expliquer ceſte reigle, ie diray qu'il faut mettre le cheual au trot par le droit, enuiron trente pas, ou plus, ou moins, ſelon l'impatience & difficulté, ou la franchiſe qu'il monſtrera à prendre la iuſte battue d'vn trot, eſgal, ferme & reſolu: auquel il le faut reſoudre neceſſairement; auant que ceſſer d'aller par le droit, quand bien l'on deuroit allonger la paſſade de cinquante pas, ou d'auantage. Mais ſ'il ſe met franchement au bon trot, la meſure d'enuiron trente pas, ſera propre à tous cheuaux.

QVAND le cheual trottera rondement par le droit, il le faudra parer à demy, ou pour mieux entendre ceſte leçon, le retenir peu à peu, luy aydant doucemẽt à ſe mettre ſur l'air de ſa legere diſpoſition, iuſques à ce qu'il aye fait ſur la droite ligne de la paſſade, pour le moins trois courbettes, les mieux proportionnées & plus eſgales, qu'elles ſe pourront faire, ſelon le bon commencement, & la pratique que le cheual aura en ſa premiere & bonne eſcole: car de rechercher la perfection de quelque air, en ces leçons ſi nouuelles, il en naiſtroit ſouuent pluſieurs deſordres.

APRES il le faudra encores auancer par le droit, enuirõ trois pas du meſme trot; aſſauoir s'il ſe retient de ſoy, ou au pas, s'il ſe laiſſe trop ſouſtenir, & de l'vn ou de l'autre, prendre la demi-volte vn peu eſtroitte, s'il ſe veut trop eſlargir, & aſſez large, s'il s'accule ou ſe ſerre: & ſi c'eſt à main droitte, en fermant la demi-volte, le Caualerice tournera le poing de la bride en dedans, & vn peu en hault ſans l'esbranler aucunement: & en meſme temps ſerrera la jambe contraire contre le cheual pres l'eſpaule; luy aidant & le contraignant par le ſoupçon, ou mediocre chaſtiment de l'eſperon; de ſe remettre, allant de biais & preſque de coſté, ſur la droitte ligne de la paſſade; (ayant la teſte tournee droict au lieu d'où il ſera parti,) pour luy faire refaire autant de battues de ſon air, comme il en aura fait auant que prendre la demy-volte. Apres auoir bien finy ces battues le Caualerice le fera partir (par le droit,) de ceſte place; pour en aller faire autant à l'autre main, & ſur tout il le faut ſi bien porter de deuant, qu'il ne ſe puiſſe acculer, & qu'il ne haſte trop les battues droites.

PARCE qu'il eſt neceſſaire en cecy que le Caualerice ſcache la diſtinction de ces termes, haulſer, ſouſtenir & porter, ie diray en paſſant que haulſer, eſt ſeulement releuer & mettre le cheual ſur ſon air releué; ſouſtenir eſt empeſcher qu'il ne redonne trop toſt des mains en terre, ſans qu'il recule ny s'auance: porter, eſt propremẽt haulſer, ſouſtenir & auancer enſemble, cependant qu'il eſt en l'air. La difference de haulſer, ſouſtenir, & porter.

PEVT eſtre que le cheual ſera ſi leger & de ſi facile nature, que en le releuant, (au parer du petit galop) ſur les courbettes, & ayant deſia recogneu & pratiqué le

temps & les mouuemens d'icelles, on le pourra mettre legerement, ſur la demy-volte, ſans interrompre l'air, & la luy faire peu à peu fournir. Mais pour le plus aſſeuré, le Caualerice doit auoir la patience de laiſſer pratiquer au cheual la leçon precedente iuſques à ce qu'il y ſoit aſſeuré: car ſans doute en continuant durant quelques caualcades de prendre le temps de ſon air, ayant ferré la demy-volte de pas, & apres en la ferrant cela luy fera naiſtre le deſir de ſe rendre ſur la droitte ligne de la paſſade, ou il aura accouſtumé de faire ſes dernieres battuës, & ſera cauſe qu'en peu de temps, il ſe mettra de ſoy à ſon ayr, en arriuant de trot ou de pas, au demy circuit dela demy volte, (& quelquefois pluſtoſt,) pour la fermer & finir: de ſorte, que formant deſia par ceſte habitude, volontairement la fin, & la moitié de la demy-volte par ſon air releué: il ne faudra plus ſinon qu'en faiſant les battuës precedentes du parer, le Caualerice commence à le tourner, cependant qu'il fera celle qui auparauant aura eſté la derniere par le droit, & d'icelle faire maintenant la premiere action, & ſoudain toute la demi-volte releuee. Mais en faiſant ceſte leçon, le Caualerice doit eſtre curieux de porter le cheual en auant, ou pour le moins empeſcher qu'il ne s'accule, ny ne ſe haſte, & ſur tout de le faire touſiours regarder deſſus la piſte de la demy-volte: meſmes en la commenceant: & par ce moyen il apprendra facilement à la fournir, ſans interrompre l'egalité de ſon air. Et combien que du commencement ceſte premiere action de volte releuée, (le ſurprenant ſur ſes battues par le droict) luy face faire quelque petit deſordre, il ne le faudra pour cela chaſtier rigoureuſement, de peur de l'eſtonner, ou rebuter. Car ſans doute en continuant auec patience ceſt ordre, il comprendra en peu de leçons l'entiere proportion de l'air, & de la demy-volte enſemble. Et pour le faire conſentir pluſtoſt, & plus facilement à ceſte leçon, il ſe faudra ſeruir de la commodité d'vn terroir, qui panche vn peu du coſté que le cheual prendra la demy-volte. Et faut noter, que tant plus il ſera enclin à porter la croupe hors du circuit de la demy-volte, tant plus pour y remedier, le faudra-il ſouſtenir de la main, la tenant auancee, ſans la porter au dedans de la piſte, le ſerrant auſſi de la iambe contraire, en finiſſant la demy-volte, & meſmes luy tenant la panthe du terroir plus gaillarde du coſté qu'il tournera. Et à meſure qu'il s'adiuſtera, il le faudra auſſi ſoulager peu à peu de ceſte panthe de terroir.

APRES que le cheual ſcaura bien, & nettement faire ceſte demy-volte, autant à l'vne main comme à l'autre, ſi le Caualerice luy recognoiſt aſſez de force, pour fournir ſon air d'auantage ſur les voltes, il changera de terroir, & augmentera la leçon, en quelque endroit plain & vny, aſſauoir qu'au lieu de faire les ſuſdites battues par le droit ou de ferme à ferme ſur la droitte ligne de la paſſade, & d'arreſter le cheual apres auoir ſerré la demy-volte, il paſſera outre ſur le rond, ſoudain que la battue, qui ſerrera la demy-volte ſera faicte, le mettant au trot, ou au grand pas, pour d'iceluy continuer de tourner, croiſſant & arrondiſſant le reſte de la volte entiere, iuſques à ce qu'il ſera arriué, (& qu'il aura les pieds de deuant) ſur le lieu, qui ſouloit commẽcer la demy-volte precedente: auquel lieu ſans l'arreſter ny perdre temps, le Caualerice l'aduertira & luy aidera pour luy faire refaire, ſur la iuſte rondeur du terroir, encores vne demi-volte de ſon air, comme deuant: & à la fin d'icelle lui fera battre par le droit, ou de ferme à ferme, (ſelon que l'appuy de la bouche ſera foible ou peſant,) pour le moins trois battues de ſon air, & s'il eſt poſſible, ſans interrõpre ſa plus nette & iuſte meſure.

OR tout ainſi que, cõme i'ay dit en la leçon precedente, l'accouſtumance des battues, qu doiuent ſerrer la demi-volte, occaſiõne & attire le cheual à ſe mettre ſur ſon air, auant qu'il arriue ſur la fin d'icelle, il aduiendra auſſi que l'habitude de la reprin-

ſe de ces battues,en trottant ou allant le pas,pour arrondir ceſte volte,& en arriuant ſur le lieu,qu'il aura auparauant accouſtumé de la prendre & commencer, le fera remettre de ſoy ſur ſon air releué le plus ſouuent, pluſtoſt qu'auoir fait ceſte demy-rondeur de trot ou de pas, qui ſe commence à la fin des battues de la demi-volte premiere, pour eſlargir & faire l'entier circuit de la volte: de ſorte qu'ayant ainſi diſpoſé le cheual,on luy pourra faire continuer ſon air, en tournant ſans le mettre au trot ny au pas, & ſans l'interrompre, finiſſant d'ordinaire, & ferrant la volte ſur la droitte ligne de la paſſade, bien planté pour aller a l'autre bout. Et par la pratique de ceſte leçon, il fournira en peu de temps l'air de la volte entiere: & du meſme ordre l'on pourra croiſtre les lecons, d'vne volte ou de deux, & puis de trois, ſi le cheual ne manque de force & de legereſſe: tellement qu'il ne reſtera plus qu'a luy apprendre à chãger de main.Et ſi en faiſant ces leçons le cheual ſe ſerre trop, ou ſe fait entier, ce ſera à faute de l'auoir accouſtumé à regarder deuant ſoy, & ſur la piſte de ſa volte,ie rendray ceſte regle plus intelligible au ſecond liure.

PREMIERE REGLE POVR LE CHANGEMENT *de main des voltes redoublees.*

CHAPITRE LXVI.

QVAND le cheual doublera iuſtement les voltes à chaſque main, ſouſtenant également l'air de ſon manege, ſans manquer de vigueur, ny d'aleine, le Caualerice luy accourcira peu à peu la paſſade & diſtance des voltes, continuant l'ordre ſuſdit, iuſques à ce que les ayant preſque iointes enſemble,il n'aye plus qu'vn pas à s'auancer,pour reprendre les voltes,& que conuertiſſant en fin ce pas en vne battuë par le droit,il puiſſe changer de main,ſans interrompre la meſure de ſon air,pour redoubler le manege de ferme à ferme,ſuyuãt touſiours vne ſeule piſte & iuſte rondeur.

SI en ſuyuant l'ordre de ces leçons le Caualerice ſent,que la force & diſpoſition du cheual, ſoit incapable de ſouſtenir vigoureuſement l'air releué des voltes redoublees, de ferme à ferme, ſoit à courbettes,ou à groupades, ie ſuis d'auis qu'il ſe contente de ce qu'il en pourra tirer, ſans le trop contraindre: car, comme i'ay deſia dit cy deuant, il n'y a rien qui deſcouure tant l'indiſcretion, ou l'ignorance du Caualerice mal fondé, que de luy veoir rechercher & contraindre, obſtinément le cheual à ce, qu'il ne peut fournir: ny qui contente moins le cheualier bien entendu en ceſt art, que de veoir vn manege contraint, ſans vigueur & engendré à force d'aides & de chaſtimens rigoureux. C'eſt pourquoy il vaudra beaucoup mieux s'arreſter aux voltes ſeparees ſimples ou doubles, ou aux demy-voltes & paſſades ordinaires, pourueu qu'elles ſoyent iuſtes, nettes & eſgales d'air & de toutes proportions.

PERFECTION DES PASSADES ORDINAIRES & releuees.

CHAPITRE LVII.

SI donques le cheual eſt iuſte, & aſſeuré ſur la demy-volte, le Caualerice le pourra mettre au petit galop ſur les paſſades, & du petit au mediocre, & puis au grand, croiſſant & fortifiant ainſi peu à peu l'action du galop, à meſure que le cheual ſ'aſſeurera, & qu'il pratiquera enſemble la velocité du partir bien accompagné, l'obeiſſance & fermeſſe du parer, & la iuſteſſe & facilité de la demi-volte, également à chaſque main Car de le vouloir autrement, ou pluſtoſt pouſſer furieuſement, à toute bride, ſi ce n'eſtoit qu'il fuſt fingard, ou qu'il ſe retinſt trop, il ſembleroit que le Caualerice ne ſçeuſt pas les communs deſordres, qui procedent du parer deſuny & abandonné, duquel entre autres choſes, deſpend la fauceté de la volte, & par conſequent l'incommodité du repartir, comme i'expliqueray mieux en lieu plus à propos. Ce pendant ie diray, que le Caualerice doit obſeruer en ces paſſades trois choſes principales. La premiere que le cheual parte viuement, eſtant droit deſſus la ligne de la paſſade La ſeconde, il ſouſtiendra & retiendra diſcrettement la violence de la paſſade, auant qu'arriuer au bout d'icelle, afin de mettre le cheual en eſtat de bien proportionner ſon air releué, & par conſequent de commencer nettement la demi-volte à la troiſieſme battuë, (aſſauoir la troiſieſme, ſi elle eſt iuſtement & nettement faitte.) Et fera ſerrer la demy-volte, ſur la droitte ligne de la paſſade, ſans acculer, ny trop eſtreſſir le cheual. La troiſieſme, il ne laiſſera, ny fera repartir le cheual, qu'il n'aye encores fait deux battues entieres, fermes & droittes ſur la paſſade, & en la meſme place, qu'il aura ſerré la demy-volte. L'on ſouloit anciennement nommer ces paſſades de l'air, de tout temps: mais d'autant que la plus grand part des vieux termes de ceſt art, ne ſont plus en vſage, ie les paſſeray ſous ſilence.

LE Caualerice peut recognoiſtre par l'ordre de ces leçons, qu'elles doiuẽt eſtre propres aux cheuaux qui ſont naturellement bons à la main, & qui ont plus de legereſſe que de force. Car le premier fondement des airs ſuſdits faicts au galop ſur l'arreſt eſtendu, & neantmoins ſouſtenu, ſe fait afin que ce galop ſerue comme de courſe, pour reſoudre le cheual à l'appuy de la bride, ſi d'auenture il a la bouche foible & molle, & pour luy ayder a releuer & r'acourcir, peu à peu le temps du parer, iuſques à ce qu'ils ſoyent conuertis en courbettes, ou groupades, ſelon la diſpoſition du cheual, comme i'ay deſia dit. Et ceſte diſtance, qui ſe doit obſeruer entre les voltes, de l'vne & de l'autre main, ſert pour luy ſoulager & maintenir le courage & l'aleine, iuſques à ce qu'il ſoit aſſeuré à l'air, & à la iuſteſſe de ſon manege. Car tous les cheuaux ne peuuent pas bien reſpondre aux leçons eſtroittes, & meſmement à celles de ferme à ferme, combien qu'ils ayent quelque legere diſpoſition.

REGLES DE L'AIR D'VN PAS ET VN SAVLT, ET DES CAPRIOLLES.

CHAPITRE LXVIII.

TOVT ainſi que les cheuaux d'allegre nature, & legers à la main, ſe mettent auec peu d'ayde & de contrainte à l'air des courbettes, & des groupades ſeulement ſur le trot, ou en ſouſtenant & r'accourciſſant legerement les temps du galop: auſſi peut-on faire naiſtre de ce meſme ſtile, l'air d'vn pas & vn ſaut, & celuy des capriolles: pourueu que auec la bonne inclination, le cheual ſoit aſſez nerueux, & naturellement leger. Or pour bien fonder ces deux airs, il faudra premierement que le Caualerice reduiſe le cheual, à quelque facilité ſur l'air des peſades, courbettes ou groupades, legeres, lentes, & aſſez hautes de deuant: car ainſi faut-il qu'elles ſoyent faites pour donner au cheual plus de fermeſſe, d'appuy, d'air, de courſe, & de loiſir, pour prendre mieux, & plus gayement le temps du bon ſaut. Et parce que le ſaut & ſa grace, ſe doit commencer en hauſſant aſſez le deuant, il faut auſſi de neceſſité pratiquer pluſtoſt la facilité de ceſte premiere action.

QVAND le cheual aura quelque commencement d'air releué, peut eſtre qu'en partant legerement de trot par le droit, pour prendre ſon air, ou en r'accourciſſant & releuant les temps du galop, preſentera-il aucunefois de ſoy la legereſſe du derriere, pour accompaigner la hauteur du deuant, & formera entierement le ſaut, oyant la voix gaye du Caualerice, & le ſiflet de la gaule. Et ſi pour cela il ne ſe preſente à la vraye action du ſaut, le Caualerice luy recherchera la legereſſe de la crouppe, auec la pointe de la gaule, en le foüettant d'icelle diligemment ſur le mollet des feſſes, cependant qu'il hauſſera le deuant. Et ſi la crouppe reſpond à ceſte ayde de voix & de gaule, il faudra en ces commencemens faire ſuyure le ſaut, à l'inſtant qu'il ſera fait bon ou mauuais, par quelque nombre de battuës de l'air precedent, (aſſauoir hautes & lentes,) ſans perdre temps: car en recommençant, & faiſant ſouuent ceſte reigle en diuers lieux, il apprendra peu à peu la iuſte proportion des ſauts, enſemble la facilité de leur temps, & de la ſuitte d'iceux.

APRES que le cheual aura comprins, & pratiqué la diſpoſition & le temps de ce premier ſaut, il luy faudra augmenter ſa leçon à tous les coups, ſeulement d'vn ſaut, faiſant ainſi entrer les deux & apres le dernier, quelque nombre de battues des airs, mediocres & ſuſdits, ou des temps du galop r'accourcy, ſ'il ſe retiét trop, choiſiſſant & prenant celuy, qui donnera plus de loiſir & de commodité à l'homme, & au cheual de faciliter le ſaut. Car en ces premieres leçons, l'on ne doit obſeruer le nombre des tẽps & battues, qui ſeparent les ſauts, ny de ceux qui ſe font apres le dernier ſaut, pour finir l'air, que ſelon que le cheual ſ'allegeriſt, ſe preſente & s'aſſeure.

QVAND le cheual fera ſans confuſion, & nettement quelque nombre de ſauts, ainſi meſlez parmy ſon premier air des peſades ou courbetes aſſez lentes & attendues, il ſera aiſé au bon Caualerice de iuger, & eſlire l'exercice, qui conuiẽdra mieux au naturel du cheual, aſſauoir du temps d'vn pas, & vn ſaut, ou des capriolles: & ſur tout s'il recognoiſt que le cheual manque de force, ou qu'il ſoit ramingue, & ſe retienne aucunement ou beaucoup, celuy d'vn pas & vn ſaut, luy ſera plus propre,

parce que le temps qui ſeparera les ſauts,& qui ſe doit entendre par le pas, l'aduancera, & luy ſeruira comme de courſe pour faire le ſault ſuyuant, plus gaillard & plus net. On n'aura donc plus à faire apres, qu'à retrancher peu à peu les temps que le cheual aura faits auparauant, ſeparant les ſauts,iuſques à vn, que maintenant il fera ſeulement entre les deux ſauts,qui eſt proprement ce temps, qu'on nomme le pas auant le ſaut. Et ſi le cheual a quelque fougue,ou qu'il ſ'abandonne trop ſur l'appuy de la main,l'air des capriolles ſe rapportera mieux à ceſt appuy & à ſon humeur:parce que pour ioindre & ranger les ſauts,ſans interualle de temps, il ſera plus cõtraint de ſe ramener,& de tenir enſemble ſa diſpoſition,ſa force & ſon attention. Et pour rendre ceſt air de capriolles en ſa perfection,le Caualerice reduira peu à peu, tous les temps de l'air de ces dernieres leçons, en ſauts ioints,ſuyuis & pareils de toutes proportions, faiſant eſparer le cheual également à tous les temps, horſmis les deux ou trois derniers,qui ſe doiuent touſiours faire auec le deuant ſeulement en l'air, & par conſequent ſouſtenus ſur les hanches,pour bien finir ceſt exercice.

Qvand le cheual du naturel,que ie viens preſentement de parler, aura quelque pratique&bon commencement au temps des capriolles,ſi leCaualerice le veut mettre ſur les voltes du meſme air,il obſeruera iuſtement l'ordre, & les reigles des voltes precedentes & dernieres,tenant neantmoins d'ordinaire, (& meſmes au commencement,) le circuit & la rondeur d'icelles, vn peu plus ſpacieuſe: à cauſe que l'action du ſaut,eſt beaucoup plus malayſee & plus grande,que celle des courbettes, ou des groupades. Et à fin que le cheual prenne le temps des capriolles ſur les voltes, auec plus de facilité & d'aſſeurance,il luy faudra faire encores commencer, les prinſes & reprinſes de l'air de ces leçons,par quelque peſade, ou groupade, aſſez auancez, qui luy ſeruira de commodité (& s'il eſt beſoing d'ayde & de courſe) pour mieux proportionner l'air & la volte, & doit auſſi faire toutes les fins ſur les hãches & ſur tout ſans s'acculer.

Ie veux en cecy aduiſer le Caualerice, que les prinſes & reprinſes de l'air de toutes ces leçons,tant par le droit que ſur les voltes, ſe doiuent faire par fois differentes,ſelon les deportemens du cheual, & les diuerſes mutations qu'il fera. Aſſauoir au pas,quand il ſ'eſtend ou s'appuie trop ſur la bride, ou le caueſſon: au trot, quand il ſe maintient en vn bon & temperé appui, & au galop, ſ'il ſe retient trop, ou ſ'il à la bouche foible.

Or quoy que i'aye dit cy deuant,que l'vn des principaux fondemens de tous les airs gaillards,& meſmement de celuy des ſauts, ſe doit ordinairement faire ſur l'appuy de la bouche temperé,& à pleine main, ie veux aduertir le cheualier ſur ce propos,du naturel des cheuaux fort legers à la main, (pour leſquels i'ay commencé de diſcourir ces leçons,) que l'action que lẽ cheual doit faire en hauſſant la crouppe, pour bien accompaigner le deuant,& pour eſparer & parfaire le ſaut, & meſmes la deſcente du ſaut le peut ſouuent reſoudre à l'appuy de la bride, ſi naturellement il a la bouche molle & foible.

DES CHEVAVX QVI SE PRESENTENT *naturellement à quelque ayr gaillard.*

CHAPITRE LXIX.

IL faut encores conſiderer en l'ordre de ces leçons, que les cheuaux qui ſe mettent gayement, & preſque d'eux meſmes aux airs releuez, qui ſont plus propres à leur diſpoſition, ſont auſſi ceux, qui ſe rebutent auec moins d'occaſion, eſtans trop recherchez & contraints: à cauſe de quoy on leur doit pardonner beaucoup de fautes, en les adiuſtant. La raiſon eſt, que communément ils ſont tant ſenſibles & d'vn naturel ſi gentil, que les aydes & chaſtimens faits auec plus de iuſteſſe & de violence, les eſtonnent; & l'exercice long & trop continué, leur rauit auſſi ceſte allegreſſe, qui les fait naturellement preſenter aux airs gaillars: tellement que ne leur pouuant bien faire comprendre & accouſtumer les effects des leçons, & moyens de l'art, rudes & ordinaires, il faut par neceſſité remettre la plus iuſte proportion de leurs airs & maneges, à vne douce & aſſez longue habitude d'eſcole, & leur conſeruer curieuſement la vigueur & le courage, les exerçant plus delicatement & auec beaucoup plus de patience, & de reſpect, que ceux, qui eſtans au contraire d'vn naturel plus robuſte & retenu, ſe peuuent ou ſe doiuẽt contraindre à force d'exercice, d'aydes & de chaſtimens.

QVELQV'VN penſera peut eſtre par ces raiſons, que les cheuaux, qui ont la diſpoſition & la force naturellemet liée & retenuë, & qui ont eſté dreſſez par grand contrainte & à force d'artifice, doiuent eſtre ceux qui donnẽt plus de plaſir, & qui moins ſe desbauchent, ie ne l'entend pas ainſi: il eſt vray qu'ils endureront & comprendrõt auec plus de patience, toutes ſortes d'aydes & de chaſtimens. Mais leur diſpoſition & gaillardiſe ne paroiſtra, ny ne reüſſira que tant qu'ils ſeront tenus continuellement en aleine, & en eſcole: & qui pis eſt, ayant eu quelque relache d'obeyſſance & de iuſteſſe, & meſmes ayant du tout diſcontinué quelques iours leur exercice plus obſerué, ce ſera apres à recommancer le plus ſouuent iuſques aux premiers leçons: & faudra touſiours mettre beaucoup plus de temps & de peine à les alegerir & adiuſter, que ceux qui ſont naturellement allegres & legers.

AVTRES REGLES PLVS AMPLES POVR LES COVRBETTES ET GROVPADES,

AVEC AVCVNS PRECEPTES PARTICVLIERS POVR BIEN IVGER LE CHEVAL qui pourra mieux reüſſir à tels airs.

CHAPITRE LXX.

POVR vn cheual, qui reüſſira facilement aux airs des courbettes & des groupades par les leçons cy deuant expliquées, il y en aura cent de differente nature, qui au commencement refuſeront tout à fait les ſuſdites reigles: mais pour cela il ne faudra laiſſer de les rechercher par les bons moyens de l'art. Car aucunefois on void tel cheual, qui ſ'eſt extremement defendu à la bonne eſcole, qui neantmoins ſ'eſt à la fin rendu, bien maniant & fort ayſé. Quand donc le cheual ſera ferme de teſte & de bouche, aſſeuré au manege de trot & de galop large & eſtroit, & à l'obeyſſance des communs & bons chaſtimens, le Caualerice le menera (ſ'il eſt leger à la main) en diuers lieux pleins & vnis, là où en allant le pas par le droit, il taſchera à le haulſer de deuant, ſans l'arreſter, le ſouſtenant de la main, & luy aydant auec le gras des iambes, la pointe de la gaule, & le ſon & aduertiſſement de la langue. Et ſ'il eſt naturellement colere, terraignol, ou trop ſenſible, & que au lieu de ſe haulſer, il trepigne, ſ'accule, ſ'auilliſſe, ou ſe defende, alors, il luy faudra ſouuent changer de place, au trot, & quelquefois au galop, ſelon qu'il ſe retiendra: car c'eſt vn moyen de le diuertir d'aucuns deſſeins malicieux. Et ſi pour tout cela, il ne ſe preſente pour ſe leuer gayemẽt, ou par obeyſſance, il n'y aura point de danger à l'extremité, de le contraindre auec la bride, la gaule ou les eſperons, iuſques à ce qu'il aye haulſé le deuant mal ou bien, l'empeſchant ſur tout de ſ'arreſter, & de reculer, afin de luy oſter beaucoup d'occaſions de ſe defendre. Soudain qu'il aura fait vne peſade bonne ou mauuaiſe, le Caualerice luy rendra la main, & le careſſera en cheminant le petit pas par le droit, & luy fera donner quelque friandiſe par vn homme à pied, qui ſe tiendra expreſſément deuant ce cheual.

AYANT encores cheminé quelque peu de tẽps, & cõme l'apprehenſion de ceſte leçõ extraordinaire, & au cõmẽcemẽt incogneuë & fort cõtrainte luy paſſera, le Caualerice recommencera à l'aduertir, & rechercher doucement de haulſer le deuant, & ſ'il eſt beſoin le contraindra de nouueau, pour en tirer encores vne autre peſade, comment qu'elle ſoit faite, ſans s'amuſer beaucoup à la iuſteſſe, ſi d'auenture, il ne vouloit tenir le corps droit, ou ſ'il faiſoit quelque autre deſordre de bras, ou de la te-

ſte: car en ces commencemens, la diuerſité des chaſtimens le confondroient d'auantage. Continuant ceſte reigle auec iugement & patience, il faudra venir peu à peu, & lentement d'vne peſade à deux & de deux à trois, haultes, aduancées, neantmoins legeres, augmentant le nombre & les carreſſes, à meſure que le cheual s'aſſeurera, & qu'il conſentira au temps, & aux mouuemens de la main, & de la iambe. De ſorte que venant apres à ſerrer, haſter & r'accourcir peu à peu, & par pratique le temps des peſades, elles ſe conuertiſſent en courbettes.

Differéce de courbettes aux peſades.

LA difference des courbettes aux peſades eſt, que les peſades ſe font létemẽt, fort haultes de deuant, & peu accompagnées de derriere: & les courbettes doiuent eſtre plus baſſes de deuant, plus auancées, plus preſtement battuës, & accompagnées, auec la crouppe ferme, les iarrets accroupis & tendus, & les deux pieds de derriere faſans leurs actions enſemble & pareilles, en auançant & prenant terre à chaſque temps & battue, par vn mouuement raccolt, ſi iuſte & limité, que l'vn ne haulſe, ny aduance non plus que l'autre.

REVENANT à l'ordre de ceſte leçon: ſi le cheual eſt chargé de deuant, il le faudra arreſter premier que le haulſer, au contraire de celuy qui ſera leger: & s'il a trop d'appuy, il ſera bon de le faire aucunefois reculer deux ou trois pas, auant les battues: afin de luy accommoder & aſſeurer les pieds de derriere. Et pour le contraindre ſe mieux ſouſtenir ſur les iarrets, & de leuer le deuant plus facilement, ſans qu'il s'appuye trop à la main, il ſe faudra ſeruir de la calate, & continuer ces meſmes reigles, à ſcauoir, quant il ſcaura librement faire trois ou quatre peſades: car par la pratique d'icelles il receura moins de deſplaiſir à la calate.

Aquoy ſont neceſſaires les courbettes.

LES courbettes bien appropriées au cheual, qui en ſera capable, ne ſont pas ſeulement belles, & plaiſantes au cheualier, mais elles ſont quaſi neceſſaires pour aſſeurer la teſte du cheual: d'autant qu'elles ſont, ou doiuent eſtre fondées, & adiuſtées ſur le vray appuy de la bouche. Elles ſont auſſi propres pour luy allegerir le deuant, parce qu'elles ne ſe peuuent faire, que le cheual ne ramene ſes forces ſur les hanches, & par conſequent, luy peuuent ſoulager les iambes de deuant, & les eſpaules, meſmement à l'arreſt. Auſſi tenons nous l'actiõ des peſades, vn remede principal pour les cheuaux qui ſont bas de deuant, & qui de nature parent peſamment ſur les eſpaules.

Les leçons qui cõtraignent le cheual à quelque air contre ſon naturel le peuuent fouler.

MAIS ſi le cheual n'a nulle inclination aux courbettes, & que pour les luy faire pratiquer, il ſoit beſoin de le contraindre ordinairement, à force de leçons aſpres & fatiguables, à la verité elles pourront à la fin eſtre cauſe de ſa ruyne, & beaucoup plus les chaſtimens, & les longues eſquiauines, qu'il receura ſouuent, que ne feront les courbettes, groupades, ou ſauts.

Les airs releuez ſont les plus contraires aux pieds foibles.

SI le cheual à les pieds mauuais & douloureux, les courbettes luy ſeront contraires, & d'ordinaire reüſſiront mal, quelque legereſſe & autres bonnes parties qu'il puiſſe auoir: parce que la deſſente & cadence des airs releuez, luy mettront ſouuent la teſte en deſordre, ou le contraindront à quelque autre vice, ou imperfection, quoy que le Caualerice puiſſe faire, à cauſe de la douleur qu'il receura en donnãt des pieds de deuant en terre, meſmement ſur vn paué, ou en autre lieu trop dur. Communément on void que le cheual monſtre la certitude de la douleur des pieds par l'action de la teſte en cheminant.

ETS'il eſt fingard de nature, l'action des courbettes, ſera ſouuent ſon recours

Les courbettes accõpaignet le vice du cheual ramingue.

quand il refuſera la volonté & l'aduertiſſement du cheualier: & notamment l'on ne ſçauroit eſlire exercice plus conforme au vice du cheual retif & ramingue, que celuy des courbettes: car elles ſe font en le tenãt ſubiect, & par vn ordre limité: & au contraire pour le diuertir de ces impreſſions viles, ou aduſtes, & malicieuſes, qui luy font retenir ſes forces & ſon courage: la pluſpart de ces leçons doiuent eſtre determinées, variees, & communément incogneuës, ou inopinées.

Les cheuaux trop fougoux ſont mal propres pour la ruſtelle des manèges releuez.

LE cheual qui eſt extrememẽt fougoux, ſẽſible & determiné, eſt plus propre pour la cãpaigne, que pour les courbettes, ny les ſauts: à cauſe que les inquietudes extremes le priuent cõmunément de memoire & d'obeyſſance: de ſorte que plus ſouuent au lieu de battre vne meſure iuſte & nette, il ne fera que trepigner, plꝰ par deſpit & de colere, que pour cõſentir à l'action, & mouuement du cheualier: qui eſt vn vice tres-deſplaiſant & difficile à corriger, meſmemẽt quand l'habitude en eſt faite: par ce que les chaſtimens & leçons ordinaires des courbettes, augmentent la colere qui tient le cheual & impatience: & neantmoins ſans eſtre chaſtié, il ne peut bonnement perdre l'inquietude, qu'il ne ſoit touſiours ſubiect d'y retomber auſſi toſt que le cheualier le recherchera de quelque iuſteſſe extraordinaire. Mais les remedes & chaſtimens

Courbettes bien rabatues.

neceſſaires à tels cheuaux, ne ſe laiſſent pas pratiquer à tous ceux, qui ſe meſlent de les vouloir dreſſer: & peut eſtre que tel les penſera bien comprendre en liſans les leçons ſuyuantes, que long temps apres il ſera bien empeſché de les effectuer ſi proprement & patiemment qu'il eſt neceſſaire. Auſſi faut-il croire qu'il n'y a choſe en noſtre art, en quoy l'on puiſſe mieux cognoiſtre, l'experience & bonne pratique du cheualier, qu'aux remedes qui empeſchent l'inquietude du cheual colere, meſmement quand il trepigne. Il y a toutesfois aucuns peu ſçauans, qui tiennent ces courbettes trepignées, & malicieuſes pour fort bonnes, & diſent que c'eſt vn air preſt & rabatu. Mais tant s'en faut, il eſt pluſtoſt confus & precipité: d'autant que la vraye preſteſſe des beaux airs nettement rabatus ne conſiſte pas à la diligence que le cheual peut faire, en redonnant des pieds de deuant en terre, ſoudain apres les auoir haulſez: car ſi cela eſtoit, il n'auroit pas le temps ſuffiſant pour ſe haulſer aſſez de deuãt, ny pour bien plier le bras, qui ſont deux des plus belles actions faictes enſemble, en tous les airs releuez. Mais le vray & plus beau ſon du iuſte rebat ſe fait, quand les pieds de derriere accompaignent bien & legerement, & qu'ils reſpondent promptement à ceux de deuant, les rehaulſant ſoudain qu'ils donnent en terre.

Differẽce d'inquietude.

IL y a pluſieurs ſortes d'impatience & d'inquietude, qui ſaiſiſſent ſouuent le cheual, & deux qui ſur toutes ſont plus contraires à la franchiſe neceſſaire des bonnes reigles de ceſt exercice: aſſauoir celle qui procede proprement d'humeur colere, violente & d'vn courage ſuperbe: & celle qui ne prouient que de crainte & de timide. Toutes les deux peuuent bien fort interrompre la memoire du cheual, & par conſequent empeſcher les bons deſſeins du Caualerice: car de l'vne vient que le cheual entre ſouuent en deſeſpoir, ou ſe defend en pluſieurs ſortes contre les vrays remedes, aydes & chaſtimens de l'eſcole, ne les pouuant endurer, ny comprendre: l'autre fait auſſi que pour les meſmes occaſions, le cheual ſe confond, s'effraye & s'auillit: tellement, que ie ne ſçaurois bonnement dire, laquelle de ces deux imperfections doit eſtre plus blaſmable, ny a laquelle il eſt plus malayſé de remedier. Toutefois l'on verra par le diſcours de ces leçons, ce qui ſe doit obſeruer ſelon l'art, pour euiter pluſieurs deſordres, qui peuuent naiſtre de ces inquietudes.

ENCORES veux-ie ſur ce propos notãmẽt aduertir le Caualerice que cõmunémẽt il tirera meilleur party du cheual colere, ſanguin & ſuperbe, qui aura le courage & la

ó force d'effectuer ſes folles & violantes fantaiſies, (s'il n'eſt trop deſpourueu de me-
moire, que de celuy) qui ſera naturellement melancolique, malicieux & polteron.
Car en l'vn on peut vſer de la patience & des remedes de l'art, propres à le diuertir,
peu à peu des reſolus efforts, par leſquels il s'oppoſe à l'obeyſſance : mais en l'autre,
on ne peut pas ſi bien iuger ſes mauuais deſſeins; d'autant qu'il retient ordinairemẽt
la pluſpart de ſes actions, & n'obeyſt que par cautelle. Tellement qu'il aduient ſou-
uent, ou que les chaſtimens de l'eſcole trop continuez, luy accablent facilement la
vigueur & le rebutent, ou que la douceur & le reſpect luy rend ſon double, & vilain
courage plus obſtiné, & plus entreprenant contre le Caualerice.

Aduertiſſement des effects de tels cheuaux ſecrets & detenuz & de ceux qui ſont rancuneux & poltrõs.

Ce n'eſt pas ſans cauſe, ſi ie veux que les premieres leçons des courbettes, ſe facent lentement & fort hautes de deuant: car ceſte eſpace de temps que le cheual met, premier que redonner des pieds de deuant en terre, luy donne moyen d'aſſeurer les hãches & la teſte, de bien plier les bras, luy rompt les apprehenſions & les inquietudes, & par conſequent l'empeſche de trepigner. Par ceſte meſme action la queuë faulſe & trop mouuante, ſe peut auſſi aſſeurer auec le temps: & qu'il ſoit vray l'õ void fort peu de cheuaux, qui en maniant ſoient bien appuyez, & tendus ſur les hanches & les iarrets, (ſans neantmoins eſtre acculez,) & qui battent égalemẽt & nettement la meſure d'vn bon air releué, qu'ils n'ayent auſſi la crouppe, la queuë, & la teſte fermes: & au contraire preſque tous ceux, qui manient bas de deuant, & haut de derriere, portent d'ordinaire les bras droits, & ont la teſte, la crouppe, & la queüe mal aſſeurées. Et ſi au commencemẽt le cheual ſe met de ſoy à rabatre diligẽmẽt les batües de ces premieres leçõs, c'eſt vn teſmoignage de ſa colere & impatiẽce, & vn indice de trois aduenemens. Aſſauoir que ſa force ne fournira pas longuement au manege de ceſt air fortuitement rabatu: que bien toſt il trepignera, ou qu'il ſe fera entier. Mais ſi le cheual ſe leue librement & aſſez haut de deuant, ſans ſe haſter, ny ſe tenir trop tẽdu & roide, il ſera apres fort ayſé au Caualerice de luy eſtreſſir, & aſſeurer ſa meſure, pour rendre l'air des belles courbettes en ſa perfection, ſelon les forces & legereſſe du cheual.

L'air volõtairement & trop toſt rabatu, ſignifie quelque accident d'imperfection,

REGLES POVR LES VOLTES DE L'AIR des courbettes ou groupades.

CHAPITRE LXXI.

La plus grand part des Caualerices, tiennent d'vn commun accord, que le cheual doit eſtre libre & adiuſté aux courbettes par le droit, premier qu'on le mette ſur les voltes du meſme air : & moy-meſmes ay autrefois eſté en ceſte opinion: mais i'ay depuis trouué, qu'il ſe peut faire mieux: car le cheual ayant deſia fait ceſte habitude ſeulement par le droit, quand apres on le voudra rechercher ſur les voltes, la peine & le deſplaiſir nouueau, qu'il receura en faiſant les premieres actions du tourner, ſans rompre ſon air, luy donnera occaſiõ d'hayr la volte, & de ſe deſrober, ou faire quelque autre deſordre, pour ne ſe haulſer que à ſa commodité, ſans bouger d'vne place ou s'auançant par le droit. Ceſte reigle eſt ſouuẽt cauſe q̃ pluſieurs cheuaux refuſent de tourner, & ſe font entiers: il vaudra donc beaucoup mieux commencer de luy faire pratiquer le tẽps & les proportiõs de la volte, d'auſſi toſt qu'il ſcaura faire cinq ou ſix peſades, cõme il s'enſuit.

Apres que le cheual aura la teſte aſſeurée, qu'il ſera libre & determiné à toutes mains au trot & au galop, & qu'il ſcaura ſeulement faire cinq ou ſix peſades, ou courbettes par le droit, le Caualerice le pourmenera ſur la volte aſſez large, & de la plus

parfaicte rondeur, qu'il ſera poſſible, cheminant d'vn pas, qui ne ſoit abandonné ny trop aduerty & luy faiſant porter la teſte vn peu dedans ceſte rondeur: afin qu'il s'accouſtume de regarder ordinairemét deſſus la volte, ſans toutesfois que les pieds de derriere, s'eſguarent tant ſoit peu de la piſte de ceux de deuant.

Lvy ayant ainſi móſtré à chaſque main, par ce paſſege le premier eſpace de la volte, le Caualerice luy fera faire de trois, ou de quatre en quatre pas, vne peſade paiſiblement & legerement ſans l'arreſter, & ſans partir les quatre pieds de ſa ronde & iuſte piſte: & comme il aura fait ainſi enuiron deux voltes à vne main, il luy en fera faire à l'inſtant, & d'vne aleine, encores autant de trot: & puis l'arreſtera ſans le haulſer, le careſſant cependant qu'il ſe repoſera & reprendra ſon aleine. Apres il changera de place pour faire tout de meſmes à l'autre main: car ce changemét de terroir luy maintiendra aucunement le courage plus franc, & fera par conſequent que la leçon luy deſplaira moins, que ſi elle ſe fourniſſoit entierement en vn lieu.

Qvand le cheual entendra ceſte leçon, il faudra ioindre deux peſades enſemble & ſoudain cheminer comme deuant: & gardant ceſt ordre, ſans rien precipiter, on pourra croiſtre le nombre des peſades, & diminuer celuy des pas, ſelon que le cheual ſe rendra facile. Et parce moyen, il fournira en peu de temps vne volte entiere de l'air des peſades, & peu à peu viendra à vne & demie, & puis à deux, & en fin à tant que ſa force pourra fournir. Sur tout il faudra touſiours faire les commencemens de ces premieres leçons au pas, & les fins au trot: tant afin que le cheual l'accouſtume à prẽdre plus gayement ſon air deſſus la volte, que pour l'empeſcher de deuenir entier, ou de premediter le lieu, auquel en peu de temps il voudroit finir de ſoy, l'air & la volte enſemble ſans attendre l'actiõ du chevalier. Et pour faire qu'il ſ'accouſtume à tourner encor plus librement & longuement, il ne faudra iamais fermer, n'y finir s'il eſt poſſible, les voltes de ſes premieres leçõs, deux fois de rang, en vn meſme endroit: car ceſte couſtume luy donneroit autant d'occaſion de ſ'arreſter à tous les coups, qu'il ſe trouueroit ſur le lieu, ou il auroit accouſtumé de faire la derniere battue de la volte. Et quand la colere & l'inquietude ſaiſira le cheual en en ces leçons, tant par le droit que ſur les voltes, il ſera bon de faire quelquefois cheminer à reculons vn homme à pied, deux ou trois pas deuant le cheual, & iuſtement ſur ſa piſte, lequel aye quelque friandiſe en ſa main, pour l'aſſeurer & le caraſſer ſouuent. Et à toutes les fins de ces leçons, premier que le Caualerice mette pied à terre, il fera faire quelque nombre de peſades, par le droit au cheual afin de le maintenir plus leger & en courage, mais il faut que ce ſoit apres qu'il ſera party de la place, ou il aura fait la derniere volte de la leçon: car pour rendre le cheual plus libre au manege, l'air des leçons des voltes ſe doit communément finir en tournant, & ſur le pas ou le trot & nõ de ferme à ferme, ny par le droit, comme pluſieurs Caualerices obſeruent indifferẽment, ie dis des leçons de l'eſcole. Car pour faire manier le cheual bien dreſſé, en parade ou deuãt quelque perſonne de reſpect, il le faut haulſer quelque nombre de battues de ferme à ferme ou par le droit, en finiſſant toutes les proportions de ſon manege releué.

Apres que cheual aura comprins, & qu'il fera librement ces voltes larges & lentes, le Caualerice eſtreſſira peu à peu (ſans rien precipiter) la rondeur & l'eſpace du terroir, enſemble la meſure des peſades, iuſques à ce que l'air & la volte ſoyent également en leur iuſte & entiere proportion, empeſchant par les chaſtimẽs, ou le ſoupçon des eſperons, de la gaule & du caueſſon, qu'il ne mette la croupe dehors, ny trop dedans la volte, & qu'il ne face aucune mauuaiſe action de la teſte. Et pource faire, le

faire, le Caualerice ſera touſiours attentif, & curieux de le ſouſtenir temperement, & de tenir ſes iambes fermes, aduerties & pres du cheual: afin de ne perdre point le tẽps en la meſure de l'air, ny en la proportion du terroir.

Si en ceſte occaſion le cheual porte la croupe trop dedans la volte, & s'accule, ie veux bien que le Caualerice vſe du chaſtiment ordinaire auec la corde du caueſſon, l'eſperó & le nerf, du coſté qu'il ſe ſerrera, pour luy tirer la teſte ſur la main qu'il tournera & luy remettre les hanches en leur rondeur limitée: mais s'il porte la croupe en dehors, ie n'approuue pas que pour le redreſſer, le Caualerice s'attache beaucoup à la corde de dehors, la tenãt ordinairemẽt tenduë, n'y qu'il tienne l'eſperon long tẽps ferme & planté, contre le ventre du cheual, comme pluſieurs font: car cela luy plieroit & falſifieroit bien toſt le col, & luy feroit porter la teſte, & le courage du coſté de ce chaſtiment: qui eſt vne action fort faulſe & deſplaiſante: d'autant que par reigle generalle & infaillible, il faut que le cheual tienne touſiours l'œil & le cœur ſur le terroir, & le lieu qu'il doit marcher en toutes ſortes de maneges, où il n'y durera pas long temps ſans ſe rebuter, ou tomber en quelque autre vice.

Quand doncques le cheual portera la crouppe dehors la volte, en faiſant ces leçons, le Caualerice le chaſtiera premierement auec le nerf, deſſus le mitan du vẽtre, ou ſur la cuiſſe pres du iarret à ſçauoir du coſté qu'il s'eſlargira: & en meſme tẽps, l'auãcera deux ou trois pas ſans tourner portãt le poing de la bride plus en dehors que dedans la volte: & ſoudain qu'il ſentira que ſon cheual ſera redreſſé, il cõtinuera de tourner en quelque part qu'il le trouue droit, aſſez ſoupple & biẽ diſpoſé: & ſi nonobſtãt ce remede, le cheual cõtinuë de s'eſlargir du derriere, il faudra ioindre à ce chaſtimẽt quelque bon coup d'eſperó du meſme coſté, & quelquefois changer en meſme tẽps le coup du nerf, à vn coup de caueſſon, cõtraire à la volte, laſchãt bien toſt apres la corde en le menaçãt, & touchãt, s'il eſt beſoin, du bout du nerf, ou de la gaule, ſur le nez du meſme coſté, pour luy faire regarder ſa piſte, & afin auſſi qu'il s'apperçoiue que l'eſcaueſſade donnee en ce temps, n'eſt pas pour luy attirer la teſte, (quoy que ce ſoit ſon effect plus naturel,) mais ſeulement pour chaſtier, & remettre la crouppe en ſa place limitée. Sur tout, il faut que ces chaſtimens, & tous en general, ſoient diſcrettement effectuez: aſſauoir auec violence, ou mediocrité, ſelon que le cheual fera la faute grande ou petite: car autrement ce ſeroit pluſtoſt deſordres que remedes.

A meſure que le cheual pratiquera l'air & la volte, le Caualerice le diſpoſera au changement de main, de ferme à ferme, approchant peu à peu, la piſte de main droitte, de celle de main gauche, iuſques à ce que les deux ſoient iointes enſemble.

Povr faire ces leçõs, auec beaucoup plus de cõmodité & moins de chaſtimens, il ſe faut ſeruir de ceſte eſcolle anciẽne & limitee, qui eſt cauee enuiron deux pieds dãs terre, à laquelle il y a vne paſſade large, d'enuiron deux pieds & demy, droite & longue de quinze ou ving pas: & à chaſque bout de ceſte paſſade deux rõds, qui ont chacun trois pas de diamettre, leſquels ronds ſont ſeparez par la paſſade, & y a au mitan de chacun d'iceux, cõme d'vn noyau de la groſſeur d'vne barique ou pippe, eſleué de deux pieds & demy ou enuiron. De façon que la piſte de la volte ſe limite entre l'extremité & haulteur, qui la circuyt, & ce noyau au moyen dequoy on peut contraindre le cheual à tenir en ſa leçõ les quatre pieds dãs vne meſme rõdeur, & de regarder droit ſur ſa piſte: d'autant que ceſte extremité & circonferance rehaulſee l'empeſche de s'eſlargir, & le noyau de ſe ſerrer, comme l'on peut comprendre par ceſte figure.

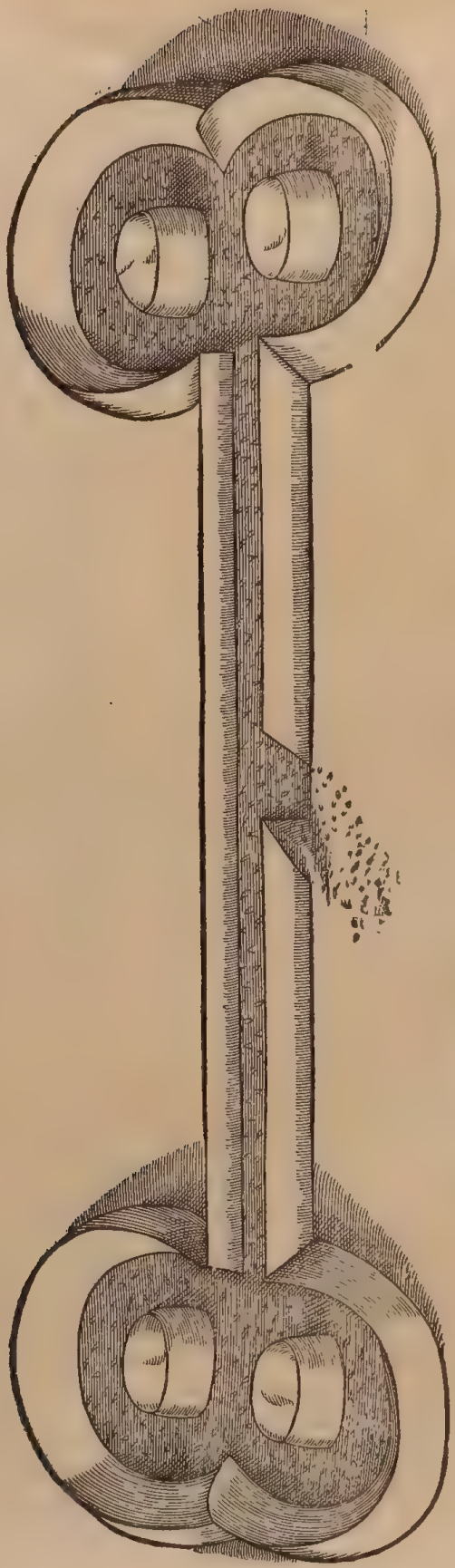

FAISANT aucunefois ces reigles dedans ceſte eſcole cauée, le cheual profitera beaucoup, pourueu que le Caualerice entende l'art, & qu'il aye bien diſpoſé la poſture de la teſte, & l'appuy de la bouche du cheual, qui ne ſoit timide, ny fingard: & quand bien il le ſeroit, la meſme eſcole luy ſeruira à quelques leçons, principalement pour l'empeſcher de s'acculer. Et s'il tire à la main en faiſant ces leçons, on le peut auſſi faire reculer dedans ceſte eſcole limitée, autant en tournant comme par le droit: qui ſera vn tres-bon remede pour la legereſſe, s'il eſt effectué bien à temps, & auec bon ordre. Et en quelque part que ces leçons ſe facent, le Caualerice doit cõſiderer que le tourner aſſez, ſans changer de main, eſt propre à la facilité de la volte: & que le trop, peut facilement eſtourdir & rebuter le cheual, meſmement s'il a le cerueau foible.

CESTE eſcole cauée, eſt auſſi propre pour tenir la veüe du cheual occupée auec ſon courage & ſa memoire, à la leçon qu'on luy donne, & ſans ceſte attention, il ne ſe peut bien reſoudre, ny faciliter à pas vn bon manege.

POVR afiner & adiuſter l'air & les voltes, apres que le cheual ſera alegéry de deuant, & qu'il tournera lentement & facilement à toutes mains, le Caualerice proportionnera ſans confuſion l'eſpace & la rondeur de la volte, ſelon la taille, la diſpoſitiõ & la force du cheual. Premierement au pas r'acourcy, & releué: & pour ce faire, il le ſouſtiendra de la main, ſelon qu'il luy ſentira l'appuy de la bouche leger ou peſãt & le tiendra d'ordinaire aduerty, par la corde du caueſſon contraire à la volte, enſéble du bout du nerf, ou de la gaule ſur le flanc, & s'il eſt beſoin, ſur la cuiſſe du meſme coſté, ſans pour cela luy incommoder la teſte, le col, n'y la queüe, n'y l'empeſcher de regarder ſur la rondeur de ſa piſte: il le preſſera auſſi auec le gras des iambes, pour le teniz ſubiect, & plus de celle du coſté hors la volte, que de l'autre: luy faiſẽt quelquefois ſentir l'eſperon, afin qu'il s'aduance touſiours, & que les pieds de derriere ne s'eſcartent, & ne deſbordent la piſte de ceux de deuant.

AYANT ainſi adiuſté le paſſege de la volte, le Caualerice aduertira le cheual, & ſur la meſme piſte le reſoudra à ſon air releué: & gardant curieuſement ceſte rondeur & iuſteſſe, il continuera l'air & la quantité des voltes, ſelon qu'il ſentira l'eſtat de la diſpoſition, & de la force du cheual.

COMBIEN que la proportiõ de la volte ſoit iuſte, pour cela elle ne ſatisfera pas vn bon hõme de cheual, ſi elle n'eſt accõpagnée de la perfection de ſon air, tel que ie l'ay deſia expliqué, & que i'ẽ ay fait la differẽce des courbettes aux peſades. Or pour faire que le cheual le rabatte nettement, & d'vne meſure eſgale, le Caualerice tiẽdra les rẽnes en bon appuy, le bras & la main de la bride fermes, les iãbes auancées & biẽ ioinctes cõtre les ſangles, & d'icelle battra la meſure à tous les coups, & à meſmes tẽps que les pieds de deuãt donneront en terre, en ferrãt le cheual, nõ ſeulement du dedãs des gras des iãbes, mais s'il ſe peut ordinairemẽt vn peu auec les eſtrieux enuirõ les bouts des eſpaules, principalement du coſté hors la volte. Ceſte battuë faut que ce face sãs bouger les iambes & ſans faire certains mouuemens en auant, & en arriere trop mal ſeans. Mais en ferrant le cheual pres des eſpaules, comme i'ay deſia dit, & d'vn temps ſemblable à celuy, qui ſe fait en iouant à la paulme, quand on prend l'eſteuf entre le bon & la volee: Auſſi le Caualerice portera le cheual en auant, de façõ qu'il ne puiſſe auoir moyen de s'acculer, n'y de redonner trop toſt des pieds de deuant en terre, afin qu'il ne s'accouſtume à trepigner.

IL faut icy noter, que la reigle de tenir ordinairemẽt les pieds aſſez auãcez, & pres

du cheual, eſt fort importãte, non ſeulement pour embellir l'aſſiette du cheualier de mediocre ſtature, mais auſſi pour les iuſteſſes des airs & des maneges. Car ſans doute quand le mouuement de la iambe vient de loin, (ſoit pour ayder ou pour chaſtier,) il met le cheual en trop grande incertitude, & par conſequent luy interrompt la bõne habitude de l'ordre de ces leçons. Mais le talon eſtant communément tenu en lieu voiſin de la partie, plus propres aux aydes & chaſtimens de l'eſperon, le cheual en peut eſtre aduerty, aydé & chaſtié aux occaſions, en moins de temps : & partant il en ſera maintenu en plus iuſte obeyſſance. De quoy on tire vne preuue, que les hommes petits, & de mediocre ſtature, ſont beaucoup plus propres pour les iuſteſſes des maneges, & pour la diligence de tous les airs, que ceux qui ſont fort grands.

REGLES POVR LE CHANGEMENT DE *main des voltes redoublées.*

CHAPITRE LXXII.

POVR adiuſter le cheual an changer de toutes mains, ſur la proportion des voltes, redoublées de ferme à ferme, tant au paſſege, que ſur ſon air releué, le Caualerice le fera auancer, & ſortir par vn petit pas ou deux, ou (s'il eſt ſur ſon air,) par autant de batuës, hors du circuit de la volte. Et au meſme temps luy poulſera, & ſerrera la crouppe, auec le gras de la iambe, ou l'eſperon, autant dedans la rõdeur du tour, comme il l'auancera par le droit. Et ſoudain que par ce moyen, il aura le corps dreſſé comme dans la ligne du mitan, & diametre du rond, il changera de main allant reprendre la meſme piſte de la volte deſia proportionnée, pour continuer & redoubler les voltes en vne place, ſans rompre ny precipiter le temps, ny la iuſteſſe, iuſques à la fin du manege, laquelle ſe peut faire au chois, en auant par le droit, ou de ferme à ferme, pourueu que le cheual ne s'accule, & qu'elle ſoit autant neruëuſe, & de meſme air, que tout le corps du manege.

IE ne veux pas blaſmer le ſtyle de ceux, qui changent de main en partant la volte par le mitan, ſans ſortir du circuyt d'icelle : car ceſte action chaſtie le cheual, qui a le col dur, ou les eſpaules peſantes, en tournant, meſmement quand elle eſt accompagnee d'vn temps, iuſtement pris auec l'eſperon dedans & quelquefois d'vne ſecouſſe de caueſſon, ou de rene dedans la volte, ou les deux coſtez enſemble, ou de quelque coup de nerf ſur l'eſpaule hors la volte, & aucunefois s'il eſt beſoing, ſur le bout du nez du meſme coſté de de hors ſur tout donné diligemment & à propos empeſchant que le cheual ne ſe retienne & ne s'accule.

IE tiens auſſi pour bon le changer de main, qui ſe fait aux voltes, en ſortant les eſpaules du circuyt du rond, ſans trop auancer le cheual, ains luy tenant les hanches ſubiectes ſur la piſte de la volte meſmement ſ'il a la crouppe trop legere & mal aſſeurée. Car ceſte ſurprinſe peut ayder, à luy tenir les pieds de derriere vnis & fermes, iuſques à ce que ceux de deuant ſoyent remis deſſus la piſte, & rondeur de la volte changée : mais ſ'il eſt libre & iuſte à toutes mains, & qu'il entende bien l'aduertiſſement de l'eſperon & de la iambe, le premier changement, que ie viens d'expliquer, eſt le plus parfait : par ce qu'il tient le corps du cheual droit, & luy fait moins abandõner le circuyt de la volte. Comment que le changement de main ſe face, le Caualerice doibt obſeruer trois choſes : Aſſauoir, que le cheual face la premiere action,

(ſoit au paſſege ou eſtant ſur quelque air releué) auec le courage & la teſte: c'eſt à dire, en regardant ſur la piſte, ſans retenir le libre mouuement des eſpaules, ny plier le col: La ſeconde, qu'il ne ſ'eſcarte tant du circuit de la volte laiſſant la main qu'il changera qu'il ne ſe puiſſe remettre au plus, en trois temps ſur la piſte deſia arrondie: La troiſieſme, qu'il ne ſ'acculle, n'y ne change nullement la cadence de ſon air: & que tout ainſi qu'il faut que les voltes ſoyent pareilles de toutes proportiõs, qu'il face auſſi tout de meſmes les reprinſes ſemblables.

QVAND le cheual ſera libre, & bien aſſeuré à ces rigles, le Caualerice luy pourra lors varier quelquefois le manege, ſoit en changeant de main à chaſque volte, ou de demy en demy-volte, ou par le droit, en façon de paſſades fort courtes, ou en ſerpegeant, ſelon qu'il ſentira le pouuoir & l'obeyſſance du cheual, & quoy que i'aye dit, cy deuant, qu'il ne le doiue iamais arreſter deux fois de rang, en vn endroit, eſtãt à l'eſcole: neantmoins s'il eſt en quelque lieu pour paroiſtre, ſoit deuant vn grand, ou en preſence des dames ou autres perſonnes de reſpect, ie veux qu'il face les commencemẽs, & les fins de tous ces maneges, droit à droit, ou a coſté de ceux qu'il voudra plus honorer. de façon qu'ils ayent moyen de bien veoir la grace, & la face du chevalier, & du cheual enſemble, & ſ'il eſt poſſible, du coſté dextre.

TOVT ainſi que la perfection de l'air des courbetes, tant ſur les voltes que par le droit, vient premieremẽt de la facilité des peſades, celuy des groupades deſpend auſſi des meſmes reigles, hors mis que le circuit de la volte ſe doit tenir vn peu plus large: afin de contraindre moins la diſpoſition du cheual, & l'actiõ des eſpaules vn peu moins haulte: afin auſſi qu'il aye la crouppe plus libre, & que par ce moyen elle puiſſe mieux, & plus legeremẽt accompaigner l'air & le manege enſemble. Car les groupades sõt differentes des coũrbettes, entãt qu'elles ſont plꝰ releuées de derriere, & par cõſequẽt batuës d'vne meſure plus alegre & plus attẽdrie. C'eſt pourquoy le Caualerice doit aucunefois faire ſentir au cheual le bout de la ſaffle, enuiron les feſſes, pour luy tenir la crouppe aduertie, le ſouſtenãt vn peu moins de deuãt: & doit faire auſſi le tẽps de ſes iãbes, vn peu moins haſté & auãcé, que celuy des courbettes tenãt, d'ordinaire les pieds aſſez pres du cheual. Toutefois pour quelque ayde, qui ſe face du gras de la iambe, ny de l'eſperon, ie ne veux que le talon recule qu'enuiron quatre doigts plus arriere, que la derniere ſangle, ſi ce n'eſt aucunesfois pour chaſtier & pouſſer le cheual, qui ſe retient, ou qui ſe recule: car c'eſt le vray endroit où l'eſperõ doit faire l'ayde de tous les airs gaillards, & plus beaux: comme i'expliqueray mieux en lieu plus expres: & quand le Caualerice voudra adiuſter, & affiner les voltes & l'air des groupades, il obſeruera en tout le reſte, les ſuſdites reigles & proportions, & au lieu du nerf, il ſe ſeruira d'vne gaule ferme & ſifflante, par le moyen de laquelle ſans doute le cheual ſe leuera beaucoup plus gayement, que s'il n'auoit ſeulement accouſtumé, le nerf.

OR il faut que les cheuaux que i'étends, qu'on mette a l'air de ces groupades, ayẽt la bouche deduite en ferme & leger appuy, & qu'ils ayent la diſpoſitiõ naturellemẽt alegre & nerueuſe: car ſi le Caualerice luy penſoit engendrer à force d'exercice, & à coups d'eſperons & de nerf, ou de gaule, vne nouuelle force, & quelque gaillardiſe ſuffiſante pour ſouſtenir & maintenir lõg temps le manege des groupades, il ſe trouueroit à la fin trompé: car ceſt l'air mediocre, & celuy qui ſur tous les autres doit eſtre delicatement effectué, & fondé ſur vne legere & vigoureuſe diſpoſition, iointe à vn bon naturel: les Italiens ont ainſi nommé ceſt air, Agropato, c'eſt à dire, Noué, & par conſequent nerueux, vny & viuement accompagné.

I'APPROVVE l'eſcole de ceux, qui pour mettre le cheual ſur les voltes des airs ſuſdits, veulent reigler les premieres, & ordinaires leçons par le droit, en recherchant à chaſque bout de paſſade, vne demy-volte à tous les coups, commencée & finie d'vn meſme ordre, en ſes lieux communs & limitez: & apres auoir pratiqué & facilité ceſte demy-volte, l'accroiſtre d'vne autre, pour rendre la volte entiere, augmentãt par ce moyen le manege de demye, en demye-volte, iuſques à la perfection qu'il ſe peut reduire, ſelon la capacité du cheual, comme i'ay dit, cy deuant: L'ordre en eſt tres-beau, & fait bien paroiſtre la grace du cheualier: & d'auantage ce ſtyle eſt preſque neceſſaire pour reigler l'eſcolier, qui eſt deſia exercé & diſpoſé à comprendre les premieres proportions de la iuſteſſe des voltes, d'autãt que telles reigles ſont en tout limitées. Mais pour tirer en moins de tẽps le ſubtil de la force & de la legere diſpoſitió du cheual, & pour le rendre obeyſſant, ſi par les moyẽs de l'art, il le doit eſtre, ſans doute les dernieres leçons, qu'ie viens d'expliquer, auront beaucoup plus d'effect, ſi le Caualerice ſ'ẽ ſçait biẽ preualoir. La raiſon en eſt aſſez facile. Car l'õ void par experiẽce, que le cheual ayãt remarqué l'endroit, où il doit finir les demy-voltes, ou les voltes entieres, apres il tache cõmunément de deſrober quelque temps, ou quelque eſpace de terroir, pour ſe rendre pluſtoſt au lieu, où il eſpere faire la fin de ce qu'on le recherche: Et qui pis eſt, ſi le Caualerice le veut faire tourner d'auantage, ce cheual ſe met ſouuẽt en deuoir de s'arreſter, en ce lieu recogneu. Et au contraire, ne ſçachant quand n'y où, il doit commencer, ou finir les proportions de ſes leçons, il ne s'amuſe qu'à obeyr, & par conſequent il employe beaucoup mieux & plus longuemẽt ſa diſpoſitió & ſa force. Il eſt vray, que ſi en ces leçõs le Caualerice eſt indiſcret & inſatiable, le cheual ſe pourra facilemẽt rebuter. C'eſt pourquoy ie remets l'vſage de ces reigles ſeulement à ceux, qui ſ'en ſçauront ayder par bonne pratique & ſain iugement.

REGLES POVR L'AIR DES CAPRIOLES PAR LE DROIT ET SVR LES VOLEES.

CHAPITRE LXXIII.

SI l'air des groupades ſe donne au cheual, qui en ſoit capable il le pourra auec le temps, & l'ayde de la gaule & de la voix, peu à peu conuertir en caprioles, ſans vſer d'autres remedes contraints, & violents. Ie ne veux pas dire, que pour venir à l'air des caprioles, il ſoit neceſſaire de paſſer par ceux des courbettes, & des groupades: car il y a des cheuaux, qui naturellemẽt ont la diſpoſitió de l'eſquine beaucoup plus legere, que neruеuſe: & ceux la reüſſiſſẽt quelquefois aux ſauts, qui neantmoins ont fort peu de vigueur aux airs, où il faut plus eſtroittement vnir, & meſnager la diſpoſition & la force. Mais il eſt certain que ſi le cheual peut renforcer, & releuer peu à peu les airs mediocres, iuſques à celuy des ſauts, il ſe foulera beaucoup moins, donnera plus de plaiſir, & ſe tiendra plus ayſément, & plus longuement en eſcole, que celuy qui aura eſté mis ſur les ſauts, aux premieres leçons releuées. Or les reigles precedentes, monſtrent aſſez ce me ſemble, les moyens par leſquels on peut hauſſer le cheual, ſelon & à meſure qu'il augmente & aſſeure ſa diſpoſition, & qu'il comprend les reigles de l'eſcole, par l'action du bon Caualerice: mais puis qu'il faut contenter pluſieurs perſonnes curieuſes, & de differentes opinions, i'eſcriray encores quelques leçons plus briefues, pour l'air des caprioles.

I'AY desia dit, que les reigles des pesades, & des courbettes releuées, sont propres pour asseurer, & alegerir le col, & la teste du cheual, chargé du deuant, d'autant que leur principalle action se fait sur les hãches, & par l'appuy tẽperé de la bouche: mais les caprioles n'apportent pas ceste commodité. Au contraire elles donnent communément trop d'appui, ou esgarent la teste au cheual, qui a les espaules, les iambes, ou les pieds foibles: parce qu'au contraire des courbettes, la fin & la descente de la plus forte action du saut, (laquelle se fait en esperant) est soudain soustenue sur le deuant du cheual. Il faut donc necessairement qu'il ayt la teste bien asseurée, qu'il soit bien alegery de la bouche & des espaules, pour le moins aux pesades, & qu'il aye bõ appuy de main & s'il est possible, qu'il soit exempt de fingardise, de fougue, d'inquietude & de crainte superflue, auant que le mettre à l'air des caprioles. Car l'exercice des sauts apporte de soy beaucoup d'occasions, qui peuuent disposer le cheual, tant soit-il paisible & bien composé, à se rendre en peu de temps, impatient & à faire beaucoup de mutations licentieuses, si le Caualerice n'est sage. Apres doncques que le cheual sera en ce bon estat, le Caualerice le menera en vn chemin plain & vny, là où en cheminant au pas par le droit, il le tiendra vn peu subiect de la main, sans toutefois l'arrester tout à fait: & cependant le fouettera tout doucement auec la pointe de la gaule sur la crouppe, & sur le mollet des fesses, iusques à ce qu'il aura haulsé le derriere. L'ayant apres caressé & fait encores cheminer quelque espace de temps, il recommencera à le foüetter tout de mesmes, pour lui faire rehaulser la crouppe, sans luy donner occasion de leuer le deuant, ny l'empescher non plus, s'il s'y presente de soy: & le caressera en cheminant au pas, soudain & à tous les coups qu'il aura haulsé la crouppe. Il faudra continuer cecy quelques iours, & aucunefois estant tourné au filet & aux poteaux en sa place de l'escuirie ou attaché en lieu semblable: car par ce remede, il commencera à faire la legeresse du deuant & de la crouppe ensemble, & mesmes à esparer, sans y estre autrement forcé.

QVAND le cheual entendra bien ceste aduertissement de gaule, le Caualerice le remenera à la campagne où il le mettra sur les pesades de mediocre hauteur par le droit: & comme il commencera de haulser la seconde ou troisiesme, en ce mesme temps, il le fouëttera diligemment sur les fesses, pour le faire accompagner & tirer tout ensemble: & si le cheual respond, il le rehaussera de deuant en mesme tẽps, qu'il donnera des pieds de derriere en terre, pour faire encores deux ou trois pesades sur les hãches: & apres le caressera sans bouger d'vne place, assauoir s'il a l'appuy ferme: ou le faira reculer, si la bouche en est trop dure: ou l'auancera doucemẽt par le droit, s'il est fort leger & bon à la main. Apres il faudra refaire la chose mesme, commençant de luy faire entendre peu à peu le temps, & l'ayde de la voix mediocre.

ET pour donner plus d'occasion au cheual, de bien prendre ce premier temps du saut: apres qu'il l'aura recogneu, le Caualerice n'obseruera plus de nombre aux pesades, deuant ny apres le saut: mais selon qu'il le sentira disposé, tandis qu'il sera sur les pesades, il luy aydera diligemment de derriere, faisant le tẽps qu'il choisira pour le saut, moins haut de deuant, que les precedens: afin que le cheual aye la crouppe plus libre, & que pãr ce moyen il espare plus facilement. Et à mesure qu'il pratiquera la legeresse de la crouppe, le Caualerice le haulsera peu à peu, & le soustiendra d'auãtage de deuant, iusques à la vraye proportion du saut.

QVAND le cheual fera bien ce premier saut, le Caualerice ne mettra plus fin aux pesades suyuantes, qu'il ne luy aye fait faire vn autre saut, sans le precipiter, & sans garder aucun nombre aux pesades: mais choisissant à loysir le temps d'icelles,

qu idonnera plus de commodité au cheual de haulſer la crouppe, & d'eſparer legerement. Car la cholere, l'apprehenſion ou l'inquietude, ne luy permettrõt pas, durant ces commencemens contraints, de garder d'ordinaire l'eſgalité des bonnes peſades: partant ie dis, en ceſte occaſion, qu'on taſche de prendre le temps de la peſade qu'on rencontrera ou qu'on ſentira plus propre à reſoudre le ſaut, lequel doit eſtre touſiours ſuiui par les peſades, faiſant la derniere à toutes les fins, plus haute que les autres, pour auoir moyen de conſeruer la legereſſe du deuant, meſmes ſi le cheual eſt tãt ſoit peu peſant de ſon naturel: & principalement pour le garder de trepigner, s'il eſt colere & ſubiect aux inquietudes extremes. Mais s'il eſt fort leger, ou ramingue, il faudra aucunefois finir les peſades par des temps, & mouuemens de galop auancé, ſans neantmoins abandonner l'appui ny precipiter les forces du cheual. Par ceſte reigle le nombre des ſauts, ſe pourra croiſtre peu à peu parmy les peſades, ſelon que le cheual pratiquera le temps, & qu'il ſe fortifiera de diſpoſition, d'aleine & de memoire.

APRES que le cheual entendra l'aduertiſſement & l'ayde de ces leçons, le Caualerice commencera de retrancher peu à peu, le nombre des peſades, qui auront ſeparé les ſauts, iuſques à ioindre deux ſauts enſemble, pour puis apres venir de meſme ordre (& auec le temps & la patience) de deux à trois, de trois à quatre: & en fin à tãt qu'il s'en pourra tirer de meſme air, & de pareille force, faiſant touſiours les fins ſur les hanches: car en telle occaſion ceſt vn remede principal, pour diuertir le cheual de pluſieurs deſordres, auſquels l'inquietude & la trop grande apprehenſion le peuuent pouſſer.

L'ayde de la perche & de l'eſguillon pour haulſer le derriere du cheual fauteur.

PLVSIEVRS bons Caualerices ſe ſont autrefois ſeruis, pour l'ayde des ſauts, & ſe ſeruent encores, d'vne longue perche, ferree d'vne mollette d'eſperon, ou d'vn eſguillon, par vn bout: auec laquelle eſtant à pied, ils ſuiuent le cheual, qui ne tient cõpte de l'ayde de la gaule, qui ſe fait ſur la croupe. Et pour le faire tirer, le piquent de ceſte perche dans les feſſes, en meſme temps que celui, qui eſt deſſus, luy hauſſe le deuant pour commencer le ſaut. En cecy aucuns mauuais imitateurs, qui ont penſé que l'effect de ceſte perche, alegeriſt la crouppe du cheual, ſe ſont tellement trompez, que le plus ſouuent, au lieu d'aider à ſa diſpoſition & legereſſe pour faire le ſaut, l'õt rebuté & fait deuenir vitieux, à faute de ſçauoir que ce remede ne ſert, que pour le contraindre de ruër: & que par conſequent il ne ſe doit faire que lors, que le cheual haulſe aſſez la crouppe, ſans ſe vouloir reſoudre à eſparer: & encores doit-il auoir bon appuy de bouche. Car s'il ſe laiſſoit ſouſtenir plus qu'à pleine main, ces poinſonnades continuées dans les feſſes, le pourroyent auec le temps deſeſperer & mettre en fuite. Ie n'eſcris pas ce remede eſtant d'auis qu'on le pratique, ſi ce n'eſt à quelque extremité: & s'il aduient qu'on ſoit contraint d'en vſer, il faut que celuy, qui tiẽdra la perche, aye beaucoup de pratique & de iugement, pour ſçauoir bien prendre le temps, & choiſir l'endroit, auquel il doit auec ceſte perche piquer le cheual: car ſi ſon coup eſtoit negligent, & que le cheual le rencontraſt d'vn contre temps, en eſperant, il ſe pourroit bien fort bleſſer, meſmement ſi la rencontre ſe faiſoit en la partie, depuis le fondement du dos, iuſques aux genitoires: il pourroit auſſi aduenir, que de ce coup la perche ſeroit repouſſee, de telle roideur contre celuy, qui la tiendroit mal, qu'il en patiroit autant ou plus que le cheual, comme i'ay veu pluſieurs fois aduenir. C'eſt pourquoy il doit eſtre diligent, pour faire ſon coup à temps, & à point prefix, plus ſur le dehors de la cuiſſe, que en dedans. Et afin que le cheual ne s'accouſtume à eſparer plus d'vn coſté que d'autre, il le faudra piquer vn temps, à vne feſſe, & vne autrefois à l'autre, accompaignant ces poinſonnades de perche, de l'ayde de

la voix. Assauoir que quand le cheual commencera de hausser le deuant, celuy qui sera dessus, fera la voix du saut, & à l'instant qu'elle finira, celui qui tiendra la perche, le piquera si diligemment, que le coup soit donné presque en mesme temps, que les pieds de derriere, partiront de terre: & par ce moyen l'on euitera la rencontre du contre-temps de la perche, & le cheual apprendra à recognoistre l'aide de la voix, & à respondre à l'effect d'icelle.

QVAND le cheual respondra facilement à la voix, & à ce remede de perche, apres il luy faudra ayder seulement de la voix, & de la gaule sur la crouppe, & quelquefois des esperons ensemble, faisant tenir neantmoins l'homme de la perche, derriere le cheual, tout prest & en garde attentiue pour le picquer, toutes les fois qu'il refusera de tirer: & si le cheual force la main du Caualerice pour fuir les susdits remedes, il se faudra lors seruir d'vne encoigneure de muraille, semblable à celle que i'ay dit, à quelques leçons de l'arrest: car ceste contrainte empeschera (auec l'ayde de l'homme, qui tiendra la perche) que le cheual puisse euiter & fuir les susdits moyens, & chastimens.

Il aduiendra quelquefois que l'hóme, qui ſuyura ainſi le cheual le piquant ſouuent auec ceſte perche, luy fera ſi grand peur, que ne pouuant fuyr, n'y ſe mettre en defenſe (à cauſe de la ſubiection de la muraille ou des poteaux) il en perdra le courage & la vigueur, s'il eſt fort flegmatique: ou deuiendra malicieux & parauenture retif, s'il eſt colere-aduſte & melancolique . En tel cas il faudra que le Caualerice face tout ſeul, eſtant ſur le cheual, le meſme effect de la perche, ce qui ſe peut facilement par le moyen de ceſt inſtrumēt repreſenté.

LE propre de ceſt eſperon, conſiſte en deux effects neceſſaires à la perfection du ſaut: Le premier il haulſe le derriere du cheual, qui eneſt piqué à temps, bien iugé & bien prins ſur la croupe, depuis l'endroit de la boucle de la crouppiere, iuſques enuiron la fourcheure du culeron, ce qui ne ſe peut faire que fort difficilement auec la perche. Le ſecond, il peut ſouuent contraindre le cheual d'eſparer, ſans le chaſſer trop en auant: d'autant que le Caualerice a moyen de le piquer auec ceſt eſperon, en tel endroit chatoüilleux des feſſes & des flancs, qu'il veut choiſir: & la doüille, qui ſe void en ceſt eſperon, ſert pour y planter, ſi l'on veut, le gros d'vne bõne gaule, ferme & ſiflante: afin que le Caualerice ne ſe ſerue de la mollette de ceſt engin, que lors que le cheual ne voudra reſpondre aux aydes ordinaires de la gaule, des eſperons & de la voix: & afin auſſi que ſans perdre tẽps il ſe puiſſe preualoir de ceſte mollette, quand il ſera beſoing.

Les effects de l'eſperõ, propre à piquer le cheual ſauteur ſur la crouppe ou aux flancs.

PEVT eſtre que pour quelque temps, ceſt engin incommodera & esbranlera la queuë du cheual: mais il faut conſiderer en cecy, qu'il ne ſe peut bien remedier, à pluſieurs choſes à la fois, quand elles ſont differentes, ſans faire quelque deſordre: meſmement quand il eſt queſtion de contraindre nature: Toutefois quand le cheual cognoiſtra l'ayde ordinaire des ſauts: & qu'il y reſpondra ſans autre ſorte d'artifice, la queuë ſe pourra apres aſſeurer auec le temps & les bonnes leçons, comme i'expliqueray mieux ailleurs.

LE remede des deux cordes de pareille longueur, iointes chaſcune par vn bout à celles du caueſſon, & par l'autre attachées & retenues dedans, & aux deux coſtez d'vne allee aſſez eſtroitte, ou à deux forts poteaux, de la façon que i'ay dit aux dernieres leçons de l'arreſt des cheuaux peſans d'eſpaules, & durs de nez & de bouche, ſert beaucoup, quãd tels cheuaux ont quelque diſpoſition ſolide; parmy ces imperfectiõs, & qu'on les veut dreſſer & contraindre à l'air des capriolles: car par ſes cordes le cheual de telle nature, eſt chaſtié & retenu, ſi pour ne ſe vouloir ayder à la legereſſe & obeyſſance des ſauts, ou ſi pour fuyr aux ſuſdits remedes, il veut eſchapper au Caualerice. De ſorte qu'apres ſ'eſtre donné de ſoy quelque bonne eſtrette par le moyen de ces cordes, indubitablement le ſoupçon d'vn autre, & pareil chaſtiment le retiendra, & le fera haulſer beaucoup plus legerement: meſmes quand il ſera, ou penſera eſtre pres du lieu, iuſques auquel la longueur des cordes ſera limitee: & ſ'il remarque ſi iuſtement ce lieu, que premier qu'il en ſoit pres, il ne ſe vueille alegerir, ny retenir, il le faudra faire ſuyure à deux forts hommes de pied, qui tireront les cordes vers eux, à meſure que le Caualerice voudra faire reculer le cheual, tant pour empeſcher qu'elles ne ſ'embaraſſent parmy ſes jambes, que pour les accourcir egalement aux crampons ou agneaux, qui les retiendront contre les murailles de l'allée, ou aux poteaux, ou ſeulement en leurs mains: afin de tenir ce cheual en ceruelle, & en obeiſſance. Quand à l'ordre des leçons de la muraille, comme de celui de ces cordes, l'homme qui aura bien pratiqué ceſt art, le comprendra aſſez, ce me ſemble, par les reigles precedentes: Toutefois, ie diray encores, que ſi le cheual à trop d'appuy, & qu'en haulſant le derriere, il face l'action du ſaut trop abandonnée ſur le deuant, il faudra pour l'alegerir, que la plus grand part de ces leçons, ſe facent en reculant: aſſauoir que comme le cheual aura fait trois ou quatre temps en eſperant, ou ſans tirer, ou meſlez ſelon la pratique qu'il aura de la meſure & proportion des ſauts, ſoudain le Caualerice le fera reculer, trois ou quatre pas premier que le careſſer, ny le tenir ferme en vn lieu: & vn peu de tẽps apres, le fera reculer encores vn pas ou deux, pour apres le rehauſſer ſans partir d'vne place, taſchant de le faire eſparer, prenãt les ſauts aux temps des peſades plus commodes, & ſelon la diſpoſition & la pratique

La ſubiection des cordes au caueſſon arreſtees, & cõdamnees aux poteaux ou boucles peuuent ayder à la legereſſe des ſauts.

du cheual. Et pour faire ceſte leçon plus profitable, il faudra aucunefois receuoir, & ſouſtenir par vn temps bien prins, la deſcente du dernier ſaut auec vne ferme ſecouſſe, des deux cordes du caueſſon enſemble, & ſoudain tirer le cheual en arriere: car par ce moyen, il craindra auec le temps de s'abandonner ſur l'appuy de la bouche, en redonnant des mains en terre.

COMME le Caualerice cognoiſtra que par le moyen de ceſte leçon faite en reculant, le cheual tiendra ſes forces aſſez vnies, & qu'il ſe rendra leger, il luy fera faire la meſme choſe allant en auant & le careſſera ſelon qu'il rendra d'obeyſſance: & toutes les fois, qu'il s'appuyera lourdement, ou qu'il ſe licentiera de ſe trop aduancer, en tirant à la main, ſoudain le Caualerice le chaſtiera modeſtement auec le caueſſon, ou quelquefois auec la bride, le remettant à ceſte reigle & leçon reculée. Et ſi le cheual continue en la difficulté de s'alegerir, il faudra faire ces leçons face à face d'vne muraille, l'approchant d'icelle ſelon qu'il ſe ſouſtiendra peſamment ſur l'appuy de la main: car cela le contraindra à r'accourcir les ſauts, & à penſer mieux à ſa leçó: Toutefois ie ne veux pas qu'on l'accouſtume tant à la contrainte de la muraille, qu'eſtãt en autre part, ceſte reigle ne luy ſerue plus, à la facilité & iuſte proportion des ſauts: car il aduient ſouuent que les cheuaux, qui ont eſté trop exercez & chaſtiez continuellement, contre la muraille, ne s'alegeriſſent plus par le moyen d'icelle, ſi ce n'eſt lors qu'ils y ont le front preſque tout contre: & meſmes la craignẽt ſi peu, que quãd on les met ſur les ſauts vn peu loing, & face à face de la muraille, tant s'en faut qu'ils en apprehendent la ſubiection & l'abord, que pluſtoſt ils ſe mettent en fougue, precipitant auec impatience, l'air des ſauts, ſur l'appuy de la main, comme eſtans extremement deſireux de ſe rendre le plus pres qu'ils peuuent de la muraille, & ſemble qu'ils reſeruent en ce lieu trop recogneu la legereſſe des ſauts: tellement, que par là on peut iuger, que ce n'eſt pas aſſez de trouuer les moyens propres à l'obeyſſance, & à la memoire du cheual: mais auſſi qu'il faut bien cognoiſtre, iuſques à quand ils peuuent apporter l'vtilité qu'on en deſire. L'on doit donc continuer les bonnes leçons, tant que le cheual en fait ſon profit, & les diuerſifier ſelon qu'il les neglige, ou qu'il ſ'y arreſte trop par malice ou autrement. Continuant ces regles auec iugemẽt, ainſi en diuers lieux le cheual ſe pourra alegerir, & reſoudre auec le temps & la diligence, à l'air des capriolles, ſi bien que la faueur de la muraille, des cordes des poteaux ny de tant d'autres moyens extraordinaires, ne ſera plus neceſſaire. Toutefois le cheual qui aura eſté dreſſé par tant d'artifice, ne ſera pas propre à l'eſcole de ceux qui font vne reigle generalle, de faire l'ayde principalle des ſauts, à coups d'eſperons dedans les flancs: choſe que ie ne puis approuuer: au contraire ie tiens, qu'il eſt quaſi impoſſible, que le cheual, qui aura eſté contraint, & qu'on cõtinuera d'exercer par ce moyen à l'air des capriolles, ou à celuy d'vn pas & vn ſaut, puiſſe durer long tẽps ſans eſtre rebuté, meſmement ſ'il eſt leger ſenſible & colere. Et quand bien il ſera naturellement chargé, ou qu'il tirera à la main, les grandes eſperonnades ne ſeruiront pas beaucoup à ſa diſpoſition releuée: car tant ſ'en faut qu'elles apportẽt quelque remede à la dureté de la bouche, que pluſtoſt elles y contraindront le cheual. Or il ne peut bien commencer, ny finir la capriolle, s'il eſt abandonné ſur la bride. C'eſt pourquoy en ceſte occaſion l'on doit faire le principal fondement des leçons des capriolles, ſur l'obeyſſance & legereſſe du cheual, & ſur le bon temperament de l'appuy de la bouche d'iceluy.

Aduertiſſemẽt notable pour les leçons qui ſe dõnent face à face de la muraille, pour alegerir l'appuy de la bouche & la diſpoſitiõ du cheual.

Erreur de ceux, qui font l'ayde principale des ſauts auec les eſperons.

SI la diſpoſition du cheual eſt ſi fort liée & retenuë, que le Caualerice ne ſ'en puiſſe preualoir, ſans l'ayde des eſperons, il doit obſeruer pour maxime, que tant plus le cheual a l'appuy ſuperflu, tant moins doit-il reculer la iambe, pour faire l'ayde & les chaſtimens.

chaſtimens. Car communément les coups d'eſperons, qui ſe donnent plus en arriere, que l'endroit ordinaire, que i'ay cy deuant dit en diuers lieux, ſont ceux qui chaſſent plus le cheual en auant: pourueu qu'ils ne portent du tout deſſus les flancs, qui eſt vne partie tant ſenſible & chatouilleuſe, que les eſperonnades données en icelle arreſtent aucunefois le cheual, & le font ruër.

PAR toutes ces raiſons le Caualerice pourra iuger, que au lieu de deſgourdir le cheual au trot, auant les leçons des ſauts, ſelon les reigles generales des cheuaux de grande eſquine & legers à la main, il eſt ſouuent neceſſaire de faire ſeulement trotter, & aucunefois galopper apres ces leçõs, ceux qui ſont chargez, & qui ont la bouche plus qu'à plaine main: afin que l'appui des ſauts, ſoit plus leger & temperé, & que l'exercice du trot apres iceux ſerue pour croiſtre l'aleine au cheual, & pour le diuertir de la trop grande apprehenſion des aydes, & chaſtimens qu'il aura receuz, & de la violéce des ſauts: & auſſi que par ce moyen il conſente & ſe preſente apres plus librement & plus gayement à la leçon du iour ſuyuant. Mais ſi ſur la fin de ceſt exercice de trot ou de galop, que i'entends qui ſe face, apres la leçon des ſauts, le Caualerice impatient veut encores le plaiſir de quelque nombre de capriolles, il pourra rẽdre ſa caualcade confuſe, deſordonnee & dommageable. Car il n'eſt rien qui rebute pluſtoſt le cheual, qu'on met aux leçons des ſauts, que de le contraindre à ſauter lors qu'il eſt las & hors d'haleine, ou comment que ſon courage ſoit trop abbatu, & ſes forces deſunies.

IL y a vn autre naturel de cheuaux, qui ont aſſez de legereſſe & de force pour ſauter, mais ils ont la bouche ſi foible, qu'on ne les peut bonnement attirer au vray appui de la bride, qui eſt vne grande imperfection pour tous les airs releuez, & principalement pour les ſauts: parce que manquant ceſte fermeſſe d'appui, on n'a pas beaucoup de moyen de leur aider de la main, ny ſeulement de leur ſentir la teſte, (quant l'action du deuant ſe fait trop lente, & trop baſſe,) ſans les acculer, ni de les porter quand ils hauſſent le derriere, & qu'ils eſparent, ny de les ſouſtenir à la deſcente du ſaut: & par conſequent il eſt difficile de leur aſſeurer la teſte, & de leur faire obſeruer l'egale meſure, & proportion des bons ſauts: & outre ce le Caualerice n'en peut eſtre ſi droit, ni ſi ferme à cheual, comme quand l'appuy de la bride eſt à pleine main, ou enuiron.

Le cheual qui a l'appuy de la bouche foible, n'eſt point propre pour les ſauts.

OR pour diſpoſer le cheual, qui aura ce defaut de bouche, au meilleur appuy, qui pourra ſelon ſon naturel, il eſt neceſſaire, que le Caualerice face le commencemẽt de toutes ces leçons au trot reſolu & auantageux, & ſouuẽt au galop en quelque lieu facieux: afin que le continuel & libre mouuement des membres, le face reſoudre vray appuy de la bride.

MAIS pour vouloir rendre ceſt appuy plus ferme, que la nature du cheual ne porte, il ne le faut pas tant faire trotter & galopper, qu'il ne luy reſte aſſez de vigueur, & de force pour fournir à la leçon des ſauts. Ceſte mediocrité ne ſe peut bien entendre, que par vne bonne & longue pratique: auſſi ie la remets à ceux, qui la comprendront, & qui ſont maiſtres en c'eſt art.

SI le cheual eſt nerueux, leger, de bon appuy & de bonne nature, qui ſont les parts neceſſaires à l'air des caprioles, il faut neceſſairement que le Caualerice le tienne touſiours, s'il eſt poſſible, en courage & en alegreſſe: car c'eſt le propre de tous les bons gaillards, leſquels ne peuuent reuſſir en leur perfection, ſi le cheual eſt continuellement tourmenté de cris violents, & de coups d'eſperon & de nerf, qui au con-

Le cheual ſauteur doit eſtre maintenu en courage & en ſa force & vigueur.

traire le mettront ſouuent en confuſion, ou luy accableront le courage, & la vigueur: mais l'ayde de la voix gaye, & le ſiflet & chatoüillement de la gaule, y apporteront beaucoup plus d'effect, que la rigueur: ie dis quand le cheual eſt leger & de bonne nature.

Et d'autant que l'exercice des ſauts, eſt l'vn des plus violents: c'eſt auſſi vne regle generale, qu'il ne faut ordinairement faire les leçons tãt aſpres, ni ſi longues aux cheuaux, qu'on y veut employer, qu'ils ne ſoyent reduits à l'extremité de leur force. Au contraire on leur doit touſiours conſeruer la diſpoſition & gaillardiſe temperée, par les bonnes leçons courtes & continuées, ſur peine de les rebuter. Toutesfois ſi le cheual eſtoit de ſi grand nerf, qu'il ſe retint long temps ſur l'eſquine, auant que vouloir librement conſentir à la iuſteſſe des ſuſdites leçons, ie ne veux, quoi que ce ſoit, qu'on l'eſtreciſſe, que premierement on ne luy oſte, au trot, ou au galop, ceſte vigueur ſuperflue, qui engẽdre les ſauts deſunis & incommodes: afin qu'il ſoit apres plus diſpoſé à l'eſcole, & aux bonnes reigles. Mais ſur tout ie deſire, que le Caualerice cognoiſſe à quoy, & iuſques ou peut fournir la diſpoſition & la force du cheual, & qu'il ſe contente de la ſatisfaction, qu'il en pourra ſagement tirer en ces leçons, ſans venir ſouuent aux extremitez.

Le cheual charge d'eſpaules & dur de bouche ſe met difficilement ſur les voltes à l'air des caprioles.

Le cheual naturellement chargé, ou dur de bouche, qui contre ſon inclination ſera alegeri, & reduit à force d'artifice à l'air des caprioles par le droit, ſe mettra malayſément ſur les voltes iuſtes, & de meſme air: parce que le conſentement & les forces de tel cheual eſtans neceſſairement & du tout occuppees à retenir & temperer ceſte dureté de bouche, & à haulſer & ſouſtenir l'exceſſiue peſanteur d'eſpaules & de corps, il ne luy reſtera plus de ſouppleſſe, n'i d'autre ſuffiſant moyen, pour faire l'action du tourner en ſautant.

Le cheual ramingue ennemy de la iuſteſſe des voltes fournies de l'air des caprioles.

Il aduient cõmunément auſſi, que le cheual trop ramingue, ayant quelque pratique par le droit à l'air des caprioles, & qu'apres on le veut mettre ſur les voltes de ce meſme air, quelque force & gaillardiſe qu'il puiſſe auoir, ſe ſerre & ſ'accule d'ordinaire en telle ſorte, que le Caualerice à beaucop à faire à le chaſſer en auãt, pour empeſcher que les plus iuſtes proportions du manege, ne lui accablent la vigueur, ou le reduiſent pluſtoſt à quelque vice, qu'à la perfection des voltes, comme il aduient facilement, quand le Caualerice n'eſt ſage & bien experimenté, pour preuenir le malicieux, vile, ou timide naturel du cheual, en le chaſſant ſouuent du lieu, auquel il ſe retient & ſ'accule, & en luy diuerſifiant les leçons, de façon qu'il ne puiſſe premediter les effects malicieux de ſon courage double & fingard.

Et combien que le cheual ſoit vigoureux & determiné, & que par l'art il ſoit reduit à l'air des caprioles par le droit, s'il a le col trop mol, & la bouche foible, comme i'ay deſia dit, il reüſſira mal aux voltes du meſme air: parce que n'ayãt point d'appui ſuffiſant, il ſera fort difficile de l'empeſcher, qu'il ne plie le col, ou le corps en tournant: & ſ'il ſe couche ſur la volte, & jette la crouppe trop en dehors, le principal remede, pour l'adiuſter, manquera: car c'eſt vne maxime, que pour tenir le corps du cheual droit, & luy aſſeurer la crouppe, & pour rẽdre l'air de ſon manege net, & d'egale meſure, il eſt neceſſaire, qu'il ſe laiſſe ſouſtenir la teſte par vn ferme, & temperé appuy de bouche. Et ſi nonobſtant ces difficultez, le Caualerice curieux & obſtiné recherche, & ſe preſume de faire plus par ces remedes, qu'il ne doit eſperer, il receura ſi peu de plaiſir à la fin d'vne infinité de peines, qu'il ſera cõtraint de quitter l'entrepriſe des voltes, pour retenir à ce qui ſe pourra faire ſeulement par le droit: à quoy

peut eſtre le cheual haraſſé,& confus par la diuerſité des caualcades longues & violentes,reſpondra moins qu'auparauant, & quelquefois point du tout: tellemẽt que pour le repatrier,il le faudra remettre aux premieres leçons.

Mais ſi le cheual a l'inclination,l'appuy de la bouche,la diſpoſition & la force qu'il doit auoir, pour bien reuſſir à l'air des caprioles ſur les voltes, le Caualerice cõmencera de luy faire esbaucher l'eſpace,& la rondeur de la volte,auſſi toſt qu'il ſçaura faire quatre ou cinq caprioles de ſuitte , ſans attendre d'auantage: afin qu'il face l'habitude de l'air & de la volte enſemble, comme i'ay dit aux lecons des courbettes & groupades. Et parce que l'action, que le cheual fait du derriere en accompaignant,& en eſparant eſt penible,& luy jette la crouppe beaucoup plus hors la volte, que ne fait celle des courbettes ny des groupades, il faudra moins vſer de chaſtimens aux premieres leçons,& faire le circuit & la rondeur de la volte plus large:afin d'auoir moyen de luy tenir le col,& le corps droit, auec moins de contrainte & de deſplaiſir.

Le Caualerice fera donc recognoiſtre au cheual l'eſpace, & circuit de la volte aſſez large à chaſque main, allant d'vn pas aduerty & obſerué: apres il le haulſera ſur l'air des caprioles,luy en faisãt faire,vne ou deux,ſuyuies d'vne peſade ou deux:& ſoudain le fera cheminer ſur la piſte de la volte, deux ou trois pas, & puis le rehaulſera ſemblablement ſur le meſme air des ſauts,empeſçhant tant qu'il pourra,auec la corde du caueſſon,& la iambe hors la volte,qu'il ne l'eſlargiſſe trop du derriere: & à meſure qu'il fera la pratique de ceſt air,& du tourner enſemble, il faudra croiſtre auec le temps neceſſaire,la ſuitte & le nombre des caprioles,ſans alterer ceſt ordre, tout ainſi que i'ay dit,aux leçons des courbettes,iuſques à ce que la volte entiere en ſoit fournie.Et combien qu'il l'acheue parfaictement, il ne le faudra pour cela arreſter, pour luy donner aleine, ny le careſſer qu'il n'aye pluſtoſt fait, trois ou quatre pas en auant, ſur la piſte de la volte,afin de le tenir touſiours en action,d'employer ſa force, & de continuer l'ordre de ſa leçon,ſans premediter l'endroit qu'on le voudra arreſter,non plus qu'il ne doit cognoiſtre celuy-là,où il doit faire le premier temps de la volte. Et ſi le cheual a plus de legereſſe,que de force,ou ſi naturellement il retient ſa diſpoſition, il faudra ſouuent changer de place, en luy donnant leçon, principalement pour changer de main:& ſur tout luy faire commencer viuement & gayemẽt les premiers temps de la volte,en le chaſſant vn peu au cõtraire de celuy, qui eſt trop fougoux,& qui tire à la main:ce ſera vn moyen de luy faire mieux employer ſa vigueur & ſon courage.

Quand le cheual fournira & fermera facilement la volte, ſans interrompre l'air des caprioles,ſoudain le Caualerice luy fera reprendre, & continuer ſans l'arreſter, le premier ſtyle ſur ſa meſme piſte, luy faiſant encores faire d'vne aleine vne autre volte compoſée,& meſlée de pas,& de caprioles, iuſques à ce que retrancheant encor peu à peu, les pas de la ſeconde volte, & augmentant le nombre des caprioles, il fourniſſe à la fin les deux voltes, d'vn meſme air, ſans l'interrompre : & ſelon qu'il ſe rendra leger, & qu'il tournera facilement, le Caualerice pourra eſtreſſir le circuyt de la volte, & r'accourcir l'air & la meſure des caprioles, iuſques à leur vraye proportion.Et pour adiuſter le cheual à ce manege auec moins de chaſtimens, & de peine,il ſe faudra ſeruir de l'eſcole limitée,& cauée dans terre,telle que ie l'ay figuree aux lecons des voltes precedentes,par le moyen de laquelle le cheual ſera empeſché de ſe trop ſerrer,ou eſlargir:& ſi dedans icelle il tire à la main, le Caualerice aura moyen de le faire reculer cõme il voudra,tãt en tournant que par le droit, pour le cha-

ſtier & alegerir, & de le chaſſer & determiner ſur la meſme piſte au trot, ou au galop, ſelon qu'il ſe retiendra. En fin la proportion du terroir de ces voltes, doit eſtre ſemblable à celle des courbettes, & des groupades, hors mis que pour tenir le corps du cheual plus droit, ayant la crouppe ſur la rondeur de la volte, le circuyt d'icelle doit auoir vn peu plus de largeur: d'autant que le mouuement de la capriole, eſt plus eſtendu, & plus penible: & notamment quand le cheual redouble les voltes à caprioles, il faut communément finir ſes leçons, le laiſſant en courage & legereſſe, ou en eſtroitte obeyſſance: aſſauoir ſur les bons ſauts: ſ'il eſt en diſpoſition d'eſquine pour les bien fournir, ou du tout ſur la reſolution du manege bas, ſ'il eſt las, ou hors d'aleine.

COMBIEN que generalement l'eſcole ſoit bonne, & ſouuent neceſſaire, de promener longuement le cheual de manege ſur le lieu, qu'on le veut faire manier, ou auquel on l'aura manié, meſmement quand il eſt impatient, entier à quelque main, ou de peu de memoire, ſi eſt-ce que quand le cheual ſauteur tourne librement de chaſque coſté, & que neãtmoins il n'a pas beaucoup de vigueur, ou pour quoy qu'il ſe face communément ayder, & ſoliciter auec les eſperons ou la gaule, en maniant, ie ne ſuis pas d'auis, qu'on tienne d'ordinaire ceſte reigle de tant le promener: car le temps & le paſſege lent & ſuperflu, qu'on employe deuant & apres l'exercice releué, peut aſſoupir la diſpoſition & la legereſſe du cheual, qui n'en à pas aſſez, lequel au contraire, ſe doit tenir en telle apprehenſion de l'eſcole des ſauts, qu'il ſe mette de ſoy en ceruelle, & en poſture racolte & legere, auſſi toſt qu'il apperceura la place, en laquelle il penſera qu'on le vueille faire manier. Tant ſ'en faut donc que le paſſege lent, paiſible & abandonné, qui ſe fait long temps deuant, ou apres la leçon eſtroitte, ſoit touſiours propre à ceſte action nerueuſe & determinée, que pour l'effect d'icelle, on doit ſouuent commencer & finir l'exercice gaillard, par les mouuemens du cheual plus hardis & vigoureux: afin que les aydes & chaſtimens propres à iceux, le tiennent plus eſueillé & aduerty, il vaut donc mieux, ayant affaire a tels cheuaux, ne les guiere promener auant la leçon releuée, & à la fin d'icelle mettre ſoudain pied à terre.

OR pour faire la capriole en ſa perfection, il faut que le cheual, leue le deuant & le derriere d'eſgale hauteur: Aſſauoir quand il eſparera le milieu, & la cyme de la crouppe, & le garrot, ſoyent haucéz au niueau l'vn de l'autre: que la teſte, ny la bouche, ne facent aucun mouuement eſgaré en hauſſant le deuant, en eſparant, ou à la deſcente du ſaut: mais que le front ſoit touſiours droit & ferme: que tant que le deuant ſe hauſſera, les bras ſoyent bien & egalement pliez: qu'en eſparant, les iarrets ſ'eſtendent nerueuſement, & que les deux pieds de derriere, ne s'eſcartent tant ſoit peu: mais que voiſins de meſme hauteur, & de pareille action, ils facent gaillardement & en vn temps leur rejet en l'air. Que la queuë ſoit aſſeuree: & que le cheual retombe à touts les coups ordinairemẽt à vn pied, & demy ou deux pieds pres du lieu, qu'il ſe ſera hauſé pour faire le ſaut.

DIVERSES OPINIONS DE LA IVSTESSE des voltes.

CHAPITRE LXXIIII.

ON void fort peu de Caualerices, qui s'accordét en la iusteſſe des voltes redoublees: les vns veulent, que le cheual tienne toute la croupe dedans le circuit de la volte, les autres vne hanche ſeulement: Les autres, que les pieds de derriere ſuyuent ceux de deuant: Aucuns veulent que la volte ſoit fort large, autres d'eſpace mediocre, & d'autres ſi eſtroitte, qu'elle ſoit faite & ſerrée, en quatre ou cinq temps, chacun tient ſon opinion pour la meilleure: & qui pis eſt, il y en a qui n'eſtiment que ceux, qui ſont de leur aduis en ces iuſteſſes differentes: comme ſi toute la ſcience de ceſt art, ne conſiſtoit en autre choſe. Pour moy, ie ne m'arreſte pas à ceſte ſeule partie, pour iuger du ſçauoir d'vn homme de cheual: car chacun ſe peut plaire à quelque proportion particuliere. Au contraire, ie tiens pour bons tous ceux, qui obſeruent vn bel ordre pour bien aſſeurer la bouche, la teſte, la crouppe & la queüe du cheual, luy dreſſer le col, & l'aſſeurer en belle poſture, l'alleger & le rẽdre obeïſſant, & facile à tourner également à toutes mains, à courir rondement & à bien parer & que pour arriuer au but de la proportiõ qu'ils approuuent & affectionnent, comment qu'elle ſoit large, eſtroitte, ou mediocre, cherchent & pratiquent de beaux, & induſtrieux remedes, propres à ſe bien preualoir du naturel, & de forces du cheual. Toutesfois il y a vne proportion en ces voltes, qui m'a ſemblé la plus belle, & plus cõmode, apres auoir longuement pratiqué toutes les autres, qui ont eſté vſitées de mon temps, de laquelle ie traitteray le mieux que ie pourray, au ſecond liure. Mais il n'y a ordre, ny iuſteſſe, qui ne puiſſe, naiſtre commodément, des reigles de ce premier liure, le cheual eſtant facilité & aſſeuré à la pratique d'icelles: C'eſt pourquoy ie les ay eſcrites les premieres, comme le fondement de toutes les autres: or reuenons encores à la definition de l'air des capriolles.

I'AY deſia dit ailleurs, que ces capriolle ſe ſouloient nommer ſauts, de ferme à ferme, c'eſt à dire, faits en peu de pla .., & ſans aucun temps different entre les ſauts. Mais depuis les Neapolitains luy o: t ainſi changé le nom, diſant que c'eſt à l'imitation de l'air des ſauts que le cheureux fait en courant & par ce que au lieu de ce mot cheureul, ils diſent en leur langue) caprio,) ils ont attribué à ceſt air le nom de capriolles, mais s'ils euſſent prins en cecy l'aduis d'vn bon veneur, ce terme n'euſt pas eſté ſi mal adapté: car le vray air de la diſpoſition : & diligence du galop, & fuite du cheureul, eſt celuy que nous appellons, vn pas vn ſaut: d'autant qu'il fait ordinairement courant, vn temps de galop & vn ſaut, continuant en ſa courſe les meſmes mouuemens. Et de la nos premiers maiſtres ont prins le nom du galop gaillard: comment que ce ſoit, ie ne me veux rendre reformateur des termes de ceſt art, mais les laiſſant tels, qu'ils ſont, ie diray encores l'ordre qu'il faut tenir aux leçons, de l'air d'vn pas & vn ſaut.

Saut de ferme à ferme, & d'ou viẽt le nõ des capriolles & celuy d'vn pas & vn ſaut,

REGLES DE L'AIR D'VN PAS ET VN SAVT.

CHAPITRE LXXV.

ENTRE toutes les sortes d'exercices que le cheual peut apprendre l'air d'vn pas, & vn saut, est celuy, qui apres la courſe, le met plus en ardeur & inquietude: c'est pourquoy auant que le reigler sur les leçons de ceſt air, le Caualerice le doit mettre bien en aleine, & luy oſter la fougue, sans toutesfois luy abatre le courage, ny la gaillardiſe neceſſaires à la perfection des sauts. Il doit auſſi faire perdre la trop grande apprehenſion des chaſtimens, principalement des eſperons, luy aſſeurer la teſte, luy rendre l'appuy de la bouche temperé & à plaine main, pluſtoſt moins que plus dur l'allegerir de deuant ſur les peſades, & luy faire entendre l'aduertiſſement de la gaule ſur la crouppe, comme i'ay dit aux premieres leçons des capriolles.

ESTANT reduit en ceſt eſtat, le Caualerice le menera en vne carriere, où le terroir ſoit doux & ferme, laquelle il luy fera recognoiſtre, en le deſgourdiſſant des pas & de trot par le droit, ſans toutesfois le mettre trop hors d'eſquine. Apres il le haulſera, & luy fera faire pour le moins quatre peſades de ſuitte, & ſoudain le fera cheminer quatre ou cinq pas aſſez retenus, s'il tire tant ſoit peu à la main, ou autant de trot, s'il ſe veut trop retenir, au bout deſquels il le rehauſſera, & luy fera encores refaire quatre autres peſades, pareilles de temps, & de hauteur, apres leſquelles il le fera ſemblablement cheminer, pour continuer le meſme ordre, iuſques au bout de ceſte carriere: & en rebrouſſant chemin dedans icelle, il continuera la meſme choſe, ſelon ſon aleine & diſpoſition allant & reuenant iuſques à la fin de la leçon.

QVAND le cheual ſera aſſeuré à ceſte reigle, le Caualerice continuera de l'exercer ſur la carriere, ou en quelque autre lieu ſemblable, gardant le meſme ſtyle, hors mis que la ſeconde peſade, il en fera vn ſaut, en aydant au cheual auec la voix, & la pointe de la gaule ſur les feſſes, & vn peu des eſperõs enſemble, s'il eſt beſoing, mais rarement, & le tout en temps iuſtement prins ce pendant que le cheual hauſſera le deuant. De ſorte qu'au lieu des quatre peſades ſuſdites, ce ſera apreſent vne peſade, vn ſaut, & deux autres peſades de ſuyte.

POVR bien faire ceſte ſeconde leçon, il faut principalement obſeruer deux choſes, l'vne de faire le temps qui commencera le ſaut, vn peu plus bas de deuant, que les peſades: afin que le cheual aye moyen de hauſſer le derriere, & d'eſparer plus facilement: L'autre de faire touſiours la peſade derniere plus retenuë, & plus haute de deuant, que toutes les autres, tant pour garder que le cheual ne s'accouſtume à trepigner s'il eſt impatient & d'humeur colere, que pour le tenir en obeïſſance, & leger à la main, s'il eſt naturellement chargé, ou s'il prend trop d'appuy: toutesfois s'il eſt fort leger, & qu'il ſe retienne trop il le faudra au contraire chaſſer ou porter en auant, auec ordre & ſans rigueur, pour le reſoudre à l'appuy de la bride.

APRES que le cheual ſera bien & facilement ceſte ſeconde leçon, ſans entrer en

fougue,ny en ſupçon, le Caualerice reduira encores le quatrieſme temps des peſades,en vne autre ſaut,ſemblable au premier,auquel il ioindra à l'inſtant deux autres peſades,de ſuyte:& ſoudain fera cheminer le cheual quatre ou cinq pas paiſiblemẽt pour recommencer autãt de peſades ſemblables,& d'vn meſme ordre. Et ſelon que le cheual comprendra,& pratiquera ces leçons, il faudra augmenter ainſi les ſauts, vn à vn,ſans haſter ny alterer ceſt ordre,faiſãt touſiours vne peſade ſeule,entre deux ſauts plus baſſes,que celle de la premiere leçon,& encores deux autres peſades aſſez hautes,apres le dernier ſaut. Et à meſure qu'il fera la diſpoſition & la legereſſe du derriere,il le faudra hauſſer & ſouſtenir d'auantage de deuãt,afin de reduire par vne habitude bien reiglee,le ſaut en ſa perfection Et ſi en faiſant ces leçõs le cheual tire à la main,ou ſe licentie de s'auãcer plus que le Caualerice ne voudra,ſoit de fougue, ou de peſanteur,il faudra faire quelquesfois ces peſades,& ces ſauts ſans partir d'vne place,& les pas en reculant:afin que ſe chaſtiant par ce moyen,il ſe retienne ou perde le deſir de ſe trop auancer.Et par ainſi on pourra diminuer peu à peu les pas, qui ſe font par le droit,pour recommencer les temps des,peſades iuſques à ce que l'air ſoit en ſa vraye proportion:apres on continuera à le faire pratiquer au cheual,ſelon la force & diſpoſition,qu'il aura.I'ay deſia dit aux leçons precedentes,qu'il s'en trouuerra pluſieurs,qui ſe mettront quaſi naturellement, & en peu de temps à ceſt air, ſans eſtre reiglez par tant de leçons & de patience:Mais d'autant que ce ſera vn air proportionné par hazard,ſans doute,il ſera auſſi ſubiect à beaucoup plus de mutations,que s'il eſt apprins & bien fondé.

AYANT ainſi monſtré,& fait pratiquer au cheual ces leçons,& proportiõs,le Caualerice leur donnera peu à peu,le vray air naturel du galop gaillard, qui eſt beaucoup plus diligent que celuy des capriolles,à cauſe du temps qui ſepare les ſauts, & qui ſert comme de courſe,pour le reſoudre & hauſſer d'auantage. Toutesfois ce temps doit eſtre beaucoup plus leger que furieux:& pour la vraye iuſteſſe de ceſt air il faut que l'action du ſaut ſoit accomplie,& ſemblable à celle que i'ay dit, à l'air des capriolles,hors mis qu'il doit eſtre vn peu plus eſtendu,& la peſade,qui ſe fait entre les ſauts,ſe doit auſſi conuertir en vn temps de galop r'accourcy: aſſauoir neruеuſement accompagné des deux pieds de derriere enſemble, comme les courbettes de demy-air,mais plus auancé & determiné & moins releué. Or en la perfection de ceſt exercice,le Caualerice doit obſeruer plus de particuliers mouuemens,qu'en celuy des capriolles, ny en tous les autres,qui ſe font par le droit:car s'il retient trop ce temps,qui ſe fait entre les deux ſauts, le ſaut qui s'enſuyura, n'aura plus ſa vraye & neceſſaire vigueur:& s'il abandonne trop ce temps & pas,le ſaut ſera auſſi trop eſtẽdu:& s'il hauſſe trop le deuant du cheual, pour faire le ſaut, l'action du derriere demeurera baſſe,& imparfaicte,& s'il laiſſe les eſpaules du cheual trop baſſes, & que par ce moyen il hauſſe trop le derriere,(ſi le cheual n'eſt extremement leger & bien fondé ſur ſes membres,)ceſte improportiõ le contraindra d'auancer le nez ou a faire quelque autre mauuais mouuement de la teſte, ſur la deſcente du ſaut,ou de faire le temps & pas ſuyuant ſi precipité,que l'autre ſaut d'apres ſera trop abandonné, ou trop appuyé ſur la bride:mais pour bien pouruoir à tous ces mouuemens,le Caualerice ne doit iamais forcer, eſbranler, ny abandonner le ferme & vray appuy de la bouche de ſon cheual,(quoy qu'il tire à ſoy le bras & la main de la bride, ou qu'il l'auance,)pour hauſſer,ſouſtenir,retenir,ou hauſſer le cheual.

Perfectiõ de l'air d'vn pas & vn ſaut

Pas ſentent icy le temps de galop raccourcy qui ce fait entre les ſauts:

POVR bien faire ces aides & aduertiſſemens de bride,il ne faut pas ſeulement que le Caualerice tiẽne le bras,& la main en ferme action,mais il eſt neceſſaire que toute ſon aſſiette ſoit droit,iuſte & forte, depuis les bouts des pieds, iuſques à la teſte

Diligẽce du cheual en faiſant aller.

Ie cheual y à l'aird'vn pas & vn saut.

Car puis que le bras de la bride tient au corps, il ne faut point douter, que si l'action du cheual esbranle, & incommode le corps, ou si par mauuaise habitude le corps, consent trop par quelque molesse ou debilité, à l'action du cheual, le vray soustien de la bride ne soit souuent esbranlé & falcifié, par l'excessif mouuement du corps, quoy que la faute ne vienne nullement de l'action particuliere du bras ny de la main. D'autre-part quand bien le Caualerice aura les reins, les espaules, le bras & la main en bonne situation & que neantmoins il aye l'assiette si foible, que ne pouuant resister à la violence des sauts, les iambes luy eschappent, mesmes qu'il se trouue à tous les coups en desordre, rompãt plustost le temps au cheual, que luy apporter ayde & commmodité pour bien soustenir son bon air: ou s'il a le talon si gaillard, & si aspre que au lieu de se preualoir de la disposition du cheual, (qui peut estre sera colere sãguin, & trop sensible,) par l'ayde mediocre des esperons, il le pousse à vn desespoir, ou en quelque autre vice: en telles fautes la iustesse & temperature de la main, ne seruira pas beaucoup. Il faut donc que la fermesse du corps, du bras, & de la main ensemble, se rapporte à l'appuy de la bouche du cheual, & le mouuemẽt & l'ayde des jambes, & des esperons, à ces forces, disposition & complexiõ naturelle. Toutefois il y a des Caualerices, qui sans auoir esgard à toutes ces raisons, pensent & veulent que les sauts, s'engendrent & naissent des esperonnades, quoy que plusieurs choses qu'il leur sont incogneües, s'y opposent. Il me souuient qu'en mes premieres escoles, l'on m'a fait pratiquer en cest air pour vn singulier secret, deux aydes d'esperons, faites soudainement en deux temps, premier que le cheual eust acheué le saut: assauoir vn à quatre doigts, ou enuiron pres des sangles, soudain qu'il auoit haussé le deuant, & l'autre fort reculée & serrée pres des flancs premier qu'il eust acheué de hausser le derriere, afin de le faire esparer plus haut & plus roide, & ce remede m'est souuẽt reüssi: mais c'estoit aucunefois plustost sauts, de desplaisir & de defẽce, pour mettre le cheualier par terre, que faits de gaillardise, ny de bonne pratique: & encores estoit-ce, à certains cheuaux ramingues, & neantmoins de bonne force & dispositiõ lesquels à la verité sont propres pour cest air, à cause qu'il apporte plus de fougue que tous les autres, & principalement pour l'vsage de certains hommes de cheual, qui estans encores stilez à la vieille coustume, ne se soucyent pas beaucoup commẽt que le saut soit fait, pourueu que le cheual ruë fort haut, & roide & que par ceste ayde d'esperons, ils ayent moyen de se fortifier dedans la selle, en s'accrochant presque iusques aux paneaux, cependant que le cheual espare. La raison est que le cheual ramingue se trouue communément leger à la main, & d'ordinaire, il retient sa force, mesmement quand on le veut faire partir viuemẽt: & s'il est dispost & fort nerueux, il se met cõmunément sur l'esquine, pour se defendre quãd on le veut cõtraindre, & chasser à coups d'esperons. Voyla pourquoy, il ne faut pas tant craindre que l'apprehension de l'ayde des esperõs, luy rõpe le temps des sauts, ny le mette en desespoir & en fuyte, comme s'il estoit naturellement fort sensible & determiné. Toutesfois ie ne baille pas ceste ayde d'esperons, pour estre necessaire, ny de bonne grace: au contraire, i'aduertis de nouueau le Caualerice, que si elle est continuée au cheual colere sanguin & courageux, cela le met tra en desordre, & en fougue extreme, & pour ra rebuter & auillir celuy, qui sera flegmatique & timide. Aussi ceste ayde ne sert qu'au cheual fingard, & encores les contraint-elle, (mesmement si les molettes des esperõs, sont trop pointües) de ioüer de la queüe, de s'arrester & quelquefois de pisser qui sont indices d'vn tres-grãd desplaisir, d'vne crainte effroyable, ou d'vne humeur extremement vile ou malicieuse. D'autre-part l'action en est mal seãte: car quãd l'on void le cheualier ainsi accroché, ayant les talons si pres des fesses, cependant que le cheual hausse le derriere, & qu'il separe, il ressemble mieux vne crotesque qu'vn hõme bien proportionné. Mais si l'ayde des esperons, se fait ordinairement enuiron le

Deux aydes d'esperons faits en deux tẽps, cependãt que le cheual fait le saut

Actiõmal seante de reculer fort les iãbes, cependãt que le cheual espare.

Le cheual ramingue propre a l'exercice du galop gaillard.

mitan,& au coſté du ventre, le cheualier en ſera plus droit,le cheual moins affligé,& le ſaut plus net, plus égal, & plus facile. Car quand le ſaut, tant haut puiſſe il eſtre,eſt fait ſelon les plus belles & iuſtes proportions, l'aſſiette du bon cheualier n'en eſt iamais incommodée.

Iuſtes proportions pour bien prédre les temps des aydes de l'air d'vn pas & vn ſaut.

MAIS c'eſt peu que le Caualerice face l'ayde des eſperõs en lieu propre,s'il n'obſerue curieuſement la iuſteſſe du temps: car s'il picque le cheual, auant qu'il aye les eſpaules en l'air,ou trop toſt apres qu'il aura haulſé les pieds de deuant, le ſaut ſe trouuera trop eſtendu & deſuny : & s'il le picque ſur la deſcente du ſaut, il reüſſira trop contraint,& ſans vigueur.Il faut doncq ſerrer le cheual,auec le gras des iambes,& les talons, & l'aduertir de la gaule à meſme temps que le deuant ſera en ſa vraye hauteur,ou(pour luy donner plus de vigueur) vn peu auparauant, ſans ouurir aucunement les iambes, ny les talons, que le ſaut ne ſoit finy. Or pour bien ſouſtenir la diſpoſition du cheual,à la deſcente du ſaut,& pour ſe rẽdre plus propre,& plus fort dedans la ſelle, le Caualerice tiendra le corps ferme & droit,en ſon plan naturel, cependant que le cheual leuera le deuant, & quand il hauſſera le derriere, & qu'il eſparera, le Caualerice ſe trouuerra les eſpaules vn peu reculées, ſans tourner la teſte d'vn coſté, ny d'autre, & ſans abandõner le mouuement du bras de la gaule. Mais en ſe roidiſſant ſur les reins ſi accortement,qu'à peine ceux qui le regarderont ſe puiſſent apperceuoir de ceſte action,laquelle doit eſtre également accompagnée de la iuſte poſture du bras, & du poing de la bride : afin que l'appuy de la bouche du cheual correſponde, à tous les mouuemens ſuſdicts. Il eſt donc ayſé à iuger par toutes ces conſiderations, que pour bien adiuſter & afiner le cheual,principalement aux airs gaillards, le Caualerice doit eſtre diligent, droit, ferme, tendu, & par conſequent beau à cheual.

Proprieté de l'ayde de l'eſguillon ou eſperõ ſu la crouppe, & la difference de celle de la gaule.

L'AYDE de l'eſguillon,ou eſperon ſur la crouppe, ou par les feſſes,faicte par celuy meſmes qui eſt à cheual,comme i'ay cy deuant dit,ſert beaucoup plus en ceſt air,que celle de la gaule,aſſauoir aux cheuaux, qui ont l'appuy plus qu'à pleine main, & qui font les ſauts trop longs, à cauſe que l'effect de ce remede, haulſe le derriere du cheual, ſans le chaſſer : mais auſſi l'ayde de la gaule, eſt beaucoup plus neceſſaire à ceux, qui ſe retiennẽt trop,parce que ſon propre eſt de haulſer,& chaſſer enſemble. En fin tous les moyens qu'on cherche pour haulſer le cheual, & pour luy faire parfaire ſes leçons, ne ſe doiuent pratiquer, que pour faire la diſpoſition, & l'habitude de l'air, qui luy eſt propre : à meſure qu'il comprent les mouuemens & la voix du cheualier, on doibt retrancher les remedes extraordinaires. Or tout ainſi que ie veux, que tous les ſuſdits mouuemens, ſe facẽt ſubtilemẽt, & auec vigueur & bel ordre,i'entens auſſi que l'ayde de la voix ſoit faicte modeſtement, & auec conſideration, & non à l'imitation de certains cheualiers, qui comme eſtourdis font des cris ſi extremes en haulſant le cheual, qu'au lieu de luy ſouſtenir,ou augmẽter le courage & la legereſſe, (comme il ſe peut par la vraye ayde de la voix alegre,) ils le troublent & mettent ſouuent en deſordre, & outre ce, au lieu de donner grace à l'exercice par ceſte voix, ils faſchent les aſſiſtans, & quelquefois ſe confondent eux-meſmes. En telle ſorte que perdant le iugement, ils ne ſentent plus les fautes, qu'eux & les cheuaux font & par leſquelles la perfection du ſaut eſt empeſchée. Quand à la plus belle poſture du bras de la gaule, en faiſant l'ayde de la crouppe, c'eſt celle qui ſe fait par deſſus l'eſpaule, pourueu que la gaule donne droit au mitan des feſſes du cheual, qu'on ne recule ladicte eſpaule, & qu'on ne torne tant ſoit peu, le viſage d'vn coſté ny d'autre, comme font la pluſpart des hommes de cheual. Toutefois ceſte ayde de gaule ſe fait d'ordinaire, par vn mouuement de bras ſi grand, ſi haut & ſi apparent,que ſi le che-

La voix trophaulte eſt mal ſeante au cheualier en faiſant ſauter le cheual.

ual ſauteur eſt naturellement fort apprehenſif, le ſoupçon d'iceluy mouuement, luy deſreglera ſouuent la ferme ſituation de la teſte, le temps, l'ordre de ſes leçons. C'eſt pourquoy aucunefois, il vaudra mieux tenir la gaule deſſouz le bras, & la pointe d'icelle en arriere. Il eſt vray que la tenant de ceſte façon, l'ayde en aura moins de grace, mais auſſi les effects en ſeront plus diligens & plus certains.

ORi'ay deſia dit, qu'vn des plus extremes & violens exercices, que le cheual de carriere puiſſe faire, eſt celuy des ſauts, à cauſe dequoy le Caualerice ne ſçauroit rendre vne plus belle preuue de ſa pratiéce, & de ſon ſçauoir, que de maintenir le cheual ſauteur lóg tẽps en bóne & iuſte eſcole, meſmemẽt ſi de ſa nature il eſt colere & fort ſenſible. Et l'vn des plus notables preceptes, que ie puiſſe redire & recommender en ceſte occaſion, eſt de ne rechercher iamais l'extremité de la diſpoſition, & de la force du cheual en l'exerçant principalement aux leçons ordinaires des ſauts: mais au contraire s'il ſe preſente comme de ſoy, pour ſe vouloir hauſſer tant qu'il pourra, le bon Caualerice ne doit ordinairement conſentir à ſes grandes & gaillardes reſolutions, ſi ce n'eſt pour luy laiſſer quelquefois exercer ſa gaillardiſe, & legereſſe plus nerueuſe, ou quand il le voudra faire paroiſtre, en quelque compagnie extraordinaire: mais communément il luy doit ſuffire que les ſauts ſoient bien, & nettement proportionnez, luy laiſſant, ou luy faiſant diſpenſer ſes forces, par vne telle mediocrité, qu'il aye moyen d'augmenter & fortifier peu à peu, ſa legere diſpoſition, en faiſant vne habitude attenduë & bien confirmée, qui luy donne occaſion d'aymer, plus que craindre l'eſcole: & que par ce moyen il en parte le plus ſouuent plus deſireux de ſauter apres ſa leçon, que las, n'y en apprehenſion des extremes efforts des ſaus trop precipitez & continuës: car en fin il faut curieuſement conſeruer le courage, & l'alegereſſe des cheuaux ſauteurs, autrement ils ne donneront pas beaucoup de contentement au cheualier, qui ſçaura beaucoup en ceſt art, ou ne dureront pas long temps, ſains & entiers. Et pour bien obſeruer tous ces preceptes & proportions, il faut auſſi que le bon Caualerice rencontre les cheuaux bien nez, & enclins aux plus beaux exercices, & qu'il face bonne eſlection de l'air, & des maneges qui ſeront plus propres à leurs forces & diſpoſitions.

IE me ſuis voulu exactemẽt & longuemẽt expliquer aux reigles & preceptes de ces airs plus gaillards. Par ce que ie n'en parleray pas beaucoup au ſecód liure: Et ie m'aſſeure que les bons Caualerices, qui comprendront bien toutes ces proportions, cognoiſtront aſſez qu'elles ſe rapportẽt à la perfectió de ceſt exercice, & que la verité & bonne experience les recommande fort à ceux qui ſont capables, de les bien pratiquer. Peut eſtre ſ'en trouuerra-il plus grand nombre que ie ne penſe: Mais ie tiens, qu'il n'y a cheualier en ce royaume, ny peut eſtre au monde, qui en puiſſe iuger plus dignement que Monſeigneur le Duc de Mont-morency à preſent Conneſtable de France, qui a mieux hauſſé & ſouſtenu les cheuaux ſauteurs que Cauareſſire ny autre que i'aye encor veu.

POVR le dernier precepte de ce premier traicté, i'admoneſte tous ceux qui aymẽt ceſt art, d'euiter ſoigneuſement l'imitation de pluſieurs, qui ſe plaiſent à faire les biẽ diſans, depeignans les perfections des cheuaux qu'ils veulẽt loüer, par vne infinité de comparaiſons ſuperfluës, & tant eſloignées de la verité, que le ſtyle n'en eſt propre qu'à faire le charlatã de ceſt art: car en diſcourant des belles & bonnes parties que le cheual peut auoir, tãt en ces forces & courage, en ſa generale ſtature, qu'en l'adreſſe des bons exercices, le cheualier biẽ entẽdu doit dire nettement, & en peu de mots, ce qui en eſt, par des bós termes & raisós propres, veritables, ou au moins vrayſẽblables.

Fin du premier liure.

TABLE DV PREMIER LIVRE DES PRECEPTES DV SIEVR DE LA BROVE.

PREFACE. page 1.

Discours sommaire des indices par lesquels on peut iuger le naturel du cheual, tant par la couleur du poil qu'autres marques : ensemble de ses diuers temperamens, selon la diuersité des climats, sous lesquels il sera nay & esleue. Chap. 1. 7

Interpretation de plusieurs termes de cest art. Chap. 2. 10

Recommendation de l'exercice de la Bardelle, auec vne ample explication des commoditez du mors à canon ordinaire. Chap. 3. 12

Effects & proprietez du cauessan. Chap. 4. 13

Les aydes qu'on doit rechercher aux premieres branches, pour commencer à fermer vne belle posture de col & de teste aux ieunes cheuaux. Chap. 6. 24

Premier aduis du Caualerice pour la proprieté. Chap. 7. 41

La iuste sesse de l'equipage du cheual & autres particularitez, que le Caualerice doit obseruer premier que monter dessus pour l'exercer. Chap. 8. 42

La iuste assiete du Caualerice. Chap. 9. 43

Commoditez en la façon des selles modernes. Chap. 10. 44

Commoditez en la façon des estrieux. Chap. 11. 45

Communes actions & gestes bien & mal seantes au Caualerice, en exerçant le cheual d'escole. Chap. 12. 47

Habitude mal seante de parler ordinairement au cheual en l'exerçant. Chap. 13. 48

Pour asseurer le cheual au montoir. Chap. 14. ibid.

Aduertissement au Caualerice qui veut desgourdir & alegerir le cheual en l'exerçant au trot & au galop. Chap. 15. 50

L'exercice qui doit estre plus aisé au cheual. Chap. 16. 52

Des ieunes cheuaux retifs. Chap. 17. 53

Des cheuaux apprehensifs & ombrageux, & particulierement de ceux qui craignent les enseignes & tabours. Chap. 18. 54

Pour asseurer le cheual apprehensif à l'esclat & à la rumeur des armes, & pour le faire approcher des autres cheuaux au combat de l'espee. Chap. 19. 57

Pour asseurer le cheual aux arquebuzades. Chap. 20. 59

Preceptes particuliers pour le chastiment des cheuaux retifs. Chap. 21. ibid.

Des cheuaux retifs pour auoir esté trop batus sur la teste. Chap. 22. 60

Des cheuaux retifs pour auoir esté trop batus & gourmandez des esperons. Chap. 23. 61

D'autres cheuaux retifs & malicieux. Chap. 24. 62

Des cheuaux retifs ou entiers à quelque main, & de la difference du retif à l'entier sur les voltes. Chap. 25. 64

Cheuaux qui portent ordinairement le nez plus d'vn coſté que d'autre. Chap. 26. 91
Empeſchemens que le cheual peut auoir à bien parer. Chap. 27. 75
Des cheuaux eſguerez de bouche ou deſeſperez. Chap. 28. 77
Des cheuaux coleres, rebutez & impatiens qui forcent la bride pour fuir la bonne eſcole. Chap. 29. 79
Des Cheuaux coleres, & ſoupçonneux qui ſe cabrent d'impatience ou de deſeſpoir. Chap. 30. 80
Des cheuaux coleres, fingars & malicieux, qui de deſpit reculent, ou qui veulent mordre les iambes de celuy qui les pique: enſemble de ceux qui eſchapent, forçans la bride & la main du Caualerice. Chap. 31. 82
Des cheuaux qui ſe defendent à l'exercice de l'eſcole par grande obſtination, ruans inceſſamment iuſques à l'extremité de leurs forces. Chap. 32. 83
Regles generales pour aſſeurer la teſte & la bouche au cheual, & luy apprendre à bien parer. Chap. 33. 84
Perfection du parer de trot. Chap. 34. 85
Commoditez des Baſſes pour l'arreſt. Chap. 35. 88
Commodité de la muraille pour faire bien parer aucuns cheuaux. Chap. 36. 89
Du cheual dur eſueré & deſeſperé de bouche. Chap. 37. 92
Du cheual dur de bouche & peſant. Chap. 38. 96
Des cheuaux qui ont l'appuy de la bouche foible. Chap. 39. 98
Des cheuaux qui tiennent la bouche ouuerte & tournee. Chap. 40. 100
Pour mettre le cheual du trot au galop. Chap. 41. 101
Pour adiuſter le cheual au trot ſelon ſon naturel. Chap. 42. 102
Difference des cheuaux qui peſent à ceux qui tirent à la main. Chap. 43. ibid.
Difference des bouches trop ſenſibles, foibles & fermes. Chap. 44. 103
Premiere leçon de trot ſur les paſſades. Chap. 45. ibid.
Du cheual qui aux premieres leçons des paſſades iette la crouppe hors du circuit des voltes. Chap. 46. 105
Principaux effects du galop. Chap. 47. 108
Pour commencer à mettre le cheual du trot au galop, ſur les voltes larges, & doubles des paſſades communes. Chap. 48. 109
Pour la iuſteſſe du manege de galop. Chap. 49. 110
Autres principaux aduertiſſemens pour l'air & la iuſteſſe du galop. Chap. 50. ibid.
Aduertiſſement general pour les ſuſdites leçons. Chap. 51. 111
Pour adiuſter & allegerir au manege des paſſades, les cheuaux qui tireront à la main de fougue ou de peſanteur. Chap. 52. 112
Communes leçons pour les paſſades ſimples. Chap. 53. 114
Leçon pour faciliter & contraindre le cheual au manege des paſſades ſimples. Chap. 54. 115
Aduertiſſement pour bien faire les leçons des paſſades, au long de la muraille, & les voltes du coſté d'icelle. Chap. 55. 117
Pour apprendre le cheual à ſauter les hayes & foſſez. Chap. 56. 119
Si l'exercice de la chaſſe eſt propre au cheual de combat. Chap. 57. 121
Des actions & geſtes bien-ſeans au Cheualier, en exerceant le cheual au manege de combat. Chap. 58. 122
Preceptes pour faire de belles & iuſtes courſes courant la bague. Chap. 59. 123
Des cheuaux impatiens à la carriere, & les incommoditez que les courſes communes leur apportent, principalement quand ils ſont capables de ſeruir au manege du combat, ou de reüſſir pour la carriere aux airs releuez & gaillards. Chap. 60. 128

Pour faire l'eſtenduë & reſoudre le cheual qui en courant retient ſes forces & ſon courage. Chap. 61. 130
Parties generales propres au cheual de campagne & de combat. Chap. 62. 133
Leçons pour les airs & maneges releuez. Chap. 63. 138
Combien d'airs releuez & differents on a practiquez iuſques à preſent, & auſquels ils ſont reduicts. Chap. 64. 140
Regles de l'air des courbetes & groupades. Chap. 65. *ibid.*
Premiere regle pour le changement de main des voltes redoublees. Chap. 66. 143
Perfection des paſſades ordinaires & releuees. Chap. 57. 144
Regles de l'air d'vn pas & vn ſaut, & des caprioles. Chap. 68. 145
Des cheuaux qui ſe preſentent naturellement à quelque air gaillard Chap. 69. 147
Autres regles plus amples pour les courbettes & groupades, auec aucuns preceptes particuliers pour bien iuger le cheual qui pourra mieux reuſſir à tels airs. Chap. 70. 148
Regles pour les voltes de l'air des courbettes & groupades. Chap. 71. 115
Regles pour le changement de main des voltes redoublees. Chap. 72. 156
Regles pour l'air des caprioles par le droict & ſur les volees. Chap. 73. 158
Diuerſes opinions de la iuſteſſe des voltes. Chap. 74. 169
Regles de l'air d'vn pas & vn ſaut. Chap. 75. 170

Fin de la table du premier tome.

SECOND LIVRE
DES PRECEPTES DV CAVALERICE
FRANCOIS, COMPOSE' PAR LE
SIEVR DE LA BROVE:

Sur l'ordre des plus iuſtes proportions de tous les beaux airs & maneges qu'on peut apprendre au cheual qui en eſt capable.

A PARIS,
Chez ABEL l'ANGELIER, au premier pillier de la grand' ſalle du Palais.

M. D.CII.
AVEC PRIVILÉGE DV ROY.

A MONSEIGNEVR LE DVC DE MONT-MORANCY PAIR ET CONNESTABLE DE FRANCE.

MONSEIGNEVR,

Il y a peu de personnes entre tous ceux qui me cognoissent en ce Royaume ou ailleurs, qui ne sçachent que i'ay l'honneur d'auoir esté domestique de vostre illustre Maison: mais tous ne sçauent pas les obligations particulieres que ie doibs aux biens & honneurs qu'il vous a pleu me faire pardessus mon merite, ny la cause principale, qui de bien loing m'attira si prés de vostre grandeur, en mon aage plus vigoureux. Ie m'asseure que la plusspart aura pensé que ce feust quelque necessité de biens de fortune, & l'espoir d'en acquerir par les honorables effects de vostre liberalité: neantmoins beaucoup de ceux qui ont mieux & plus long temps recogneu mon libre naturel, & la curiosité par laquelle i'ay tousiours recerché les qualitez plus seãtes au Gentil homme bien nay, n'ont pas faict difficulté de croire, que rien ne me pousssa & retint tant à vostre seruice, qu'vn honneste desir de pouuoir comprendre & retenir quelques traicts de beaucoup de nobles & loüables parties qui se pouuoient apprendre, comme en vne escole de vertu, ayant moyen de veoir d'ordinaire vos accorts & genereux deportemens. Et ceste passion auoit commencé à me posseder dés mon enfance: car estant page & encor fort petit, ie commençay à veoir que tous les Princes, & generalement toute la plus braue & curieuse Noblesse de la Cour, taschoient soigneusement à se façonner à la Daniille, recerchant l'exemple de tous vos gestes iusques à la moindre propreté qu'õ voyoit en vos habits, ce qui pouuoit aucunesfois reussir aux plus habiles. Mais en ce que vous vouliez particulierement monstrer vostre merueilleuse grace & dexterité, mesmement estant à cheual armé ou desarmé, ie puis dire auec verité n'auoir veu en ma vie Cheualier qui vous aye peu bien imiter. Par ainsi quand vous n'eussiez esté que simple Gentil-homme, tant de belles qualitez qui vous faisoient admirer m'eussent tousiours adstraint à vous dõner comme ie fais ma tres-humble affection. I'vseray encor à present s'il vous plaist, Monseigneur, *de ceste mesme frãchise, vous offrant en toute humilité ce secõd traicté de mon Caualerice, cy deuant voüé à Monsieur le Comte d'Ofemon vostre fils desunct, à qui i'auois heureusement donné les principes de tous ces plus beaux exercices à cheual & à pied, & lequel ie cherissois par vne extreme amitié pleine de reuerence & de respect, tant à cause du bon vouloir dont il luy plaisoit m'honorer, que parce qu'il promettoit desia en son aage pueril, par ses douces mœurs & agreables actions, l'imitation de vos vertus; & ceste belle ame quittant le monde pour aller à Dieu, me laissa le dueil perpetuel de la plus grande perte que ie pense auoir iamais faite. Or en ceste offre que ie vous fais,* Monseigneur, *qui est comme mon chef d'œuure, se trouueront expliquees & figurees beaucoup de belles & vtiles proportions modernes qui ne pourront estre bien cogneuës ny practiquees que par les plus excellens hommes de cheual. C'est pourquoy ce subiect ne regarde pas seulement la protection de vostre grande authorité, mais plus-*

ſloſt la longue & rare experience que vous auez acquis en l'exercice de cet art, & la certitude que vous eſtes plus capable d'en iuger que Seigneur ny autre qu'on ait iamais veu en ce Royaume. Ie ſçay, Monſeigneur, *que ceſt œuure n'eſt pas digne de voſtre veuë, ny de l'appuy de voſtre grandeur; toutesfois ie la ſupplie tres-humblement de la vouloir agreer & accepter, puis qu'elle vient & vous eſt offerte par*

Voſtre tres-humble & tres-fidele ſeruiteur,
SALOMON DE LA BROVE.

SECOND LIVRE DES PRECEPTES DV SIEVR DE LA BROVE, SVR L'ORDRE DES PLVS IVSTES PROPORTIONS DE TOVS LES beaux airs & maneges.

PREFACE.

TOvs les hommes de cheual, & meſmes les meilleurs maiſtres, ont touſiours eu certaine inclinatiõ à quelque air, ou manege particulier, qu'ils ont auſſi mieux pratiqué que to⁹ les autres, qui ſe peuuẽt exercer ſelõ l'art: qu'il ſoit ainſi, l'on voit ordinairemẽt que les vns ont beaucoup de naturel à dreſſer les cheuaux terre à terre, qui neãtmoins ne rencontrent pas facilement les tẽps des maneges releuez: Les autres à demy air, & aux courbettes r'abatuës, qui reſoluẽt mal les cheuaux de guerre, & qui ſe perdent aux airs plus gaillards: les autres donnent beaucoup de legereſſe, & de grace aux groupades, qui ont de la peine à faire r'abatre nettement vne meſure plus eſtroite, & ne ſont aſſez nerueux ou n'entendẽt pas bien les vrais temps, & mouuemẽs des bons ſauts: d'autres qui leuent & portent les ſauts par des aydes grãdes & faciles, ſur tous les airs & maneges que le cheual les peut fournir, qui toutesfois n'ôt pas beaucoup de iuſteſſe aux proportions plus baſſes: d'autres luy donnent ou conſeruẽt en maniant, la legereſſe & facilité de la bouche, qui luy laiſſent la teſte vague, auec trop de liberté: d'autres qui luy aſſeurent curieuſement le col & la teſte, mais ils endurciſſent d'autant l'appuy de la bride: d'autres qui generallemẽt entẽdent bien les temps, de tous les airs releuez, qui ne gardent pas beaucoup de iuſteſſe aux proportions du terroir, & d'autres qui obſeruent ſi eſtroittement vne grãde iuſteſſe, (auant qu'auoir acquis la facilité ſuffiſante, en ceſte pratique) que la franchiſe, diſpoſition, & legereſſe du cheual en eſt amortie: & ceux qui ont plus de iugement, & de dexterité peuuent plus acquerir de ces belles, & principales parties enſemble, ſans que les ſuſdits deſordres ſ'en enſuiuent. I'ay veu en diuers lieux aucuns excellens hõmes en ceſt art, mais fort peu, qui égalemẽt ayent bien fait & entendu les aydes, châſtimens, & iuſteſſes de tous les beaux exercices qui en dependent. Et ſur tous les plus dignes maiſtres que i'ay cogneus, ie dõne la ſuppreme louãge au Seigneur Iean Baptiſte Pignatel, dõt la memoire doit eſtre à iamais honorée parmy les hõmes de cheual, cõme de celuy, qui le premier inuenta la iuſteſſe de nos eſcoles, & qui a cõmencé de nous mõſtrer le vray ordre des plus belles proportions de tous nos airs & maneges bas, mediocres, & hauts: Toutesfois ie ne ſçay ſi pour cela, ie doibs dire qu'il aye apporté beaucoup d'vtilité, d'autãt que pour vn qui pourra auoir bien cõprins la perfection de ces reigles, ie m'aſſeure qu'il y en aura vne infinité qui les penſeront ſçauoir, & qui neãtmoins ne les entẽdrõt peut eſtre iamais, quoi que deſia il n'eſt ſi petit eſcuyer de quatre, ou cinq ans, d'eſcole, qui ne taſche de les mettre à ſon vſage, à tort ou à tra-

uers. Et ce qui en eſt plus faſcheux, il n'y eut iamais tãt de cheuaux retifs, ramingues, auillis, falſifiez de col, de bouche & de queuë, rebutez & eſtropiez, que nous voyõs à preſent. Ce ſont auſſi les communs effects des reigles plus iuſtes, & plus excellentes, eſtant mal effectuées: car par icelles le Caualerice preſomptueux, impatient, & mal fondé, peut gaſter vne infinité de bons cheuaux, en ſe flattant, & preſumant de faire auſſi bien, ou mieux, que les meilleurs maiſtres. Et au contraire elles peuuent reduire le cheual à beaucoup de perfectiõs, eſtans bien entẽdues, & appropriees ſelon les cõceptions des doctes inuẽteurs. A cauſe dequoy ie voudrois, que ceux qui ont plus de ſçauoir en ceſt art, tinſſent pour maxime, de ne faire ny laiſſer iamais recognoiſtre, l'eſtroite & plus obſeruee iuſteſſe de nos exercices, aux ieunes hõmes eſcoliers, non plus qu'aux cheuaux, ſi premier ils ne ſont bien fondez & diſpoſez pour en faire leur profit: & ſi le cõmun de ceux qui font les maiſtres, veulẽt prendre mon aduis en bõne part, ie les conſeille de ne ſ'amuſer pas, par vne trop curieuſe preſomption en certaines iuſteſſes modernes recherchées de pluſieurs: mais ſeulemẽt cõuenables à ceux, qui ſans preſumer d'eux meſmes plus qu'ils ne deuoiẽt auec le tẽps, le trauail & la patience ſont venus de degré en degré, quaſi à la perfection de ceſt exercice. Ains pluſtoſt qu'ils ſe mettent en deuoir par vne exacte diligẽce, de bien cõprendre toutes les raiſons, proportions & mouuemens que i'ay voulu expliquer, le plus facilement que i'ay peu en ce Second Liure, ſur peine d'eſtre contraints, (apres beaucoup de trauail d'eſprit, & de corps) de reculer, & retourner tous cõfus, & mal cõtents à leur premier & ordinaire ſtyle, ou de n'auoir autre contentemẽt en leur erreur, que celuy que leur apportera l'eſperance de rẽcontrer & apprendre deux meſmes ce qu'ils cherchent, à quoy ils ne ſcauroyẽt paruenir, ſans l'aide de ceux qui aurõt plus de ſçauoir, auſquels peut eſtre ils penſeront faire trop d'honneur, où eſtãs ſaiſis de la commune & vaine ambitiõ, craindront d'offencer leur reputatiõ, recherchans en la ſuffiſance d'autruy, ce qu'ils n'auront peu bien cõprendre. Cõbien de Caualerices ay-ie veuz, & y a il encores de ceſte humeur glorieuſe, qui ne voulãs ceder aux pl⁹ excellẽts maiſtres, cherchent couuertement les moyens de les voir trauailler, aux iuſteſſes de leurs eſcoles, penſans au partir de là effectuer iuſtement, & bien à tẽps, ce qu'ils ſe preſumẽt auoir deſrobé, & eſtre exẽpts d'obligation, cõme du regret d'en confeſſer l'imitation: ſans conſiderer que par ceſte fineſſe inutile, ils ne peuuẽt deſcouurir ni recognoiſtre, que ce qui eſt le plus general & apparent, ni rien conceuoir de ce, qui excede leur capacité. Et quand bien ils auront cõprins beaucoup des plus belles & iuſtes proportions, c'eſt aſſauoir ſi pour cela, ils en cognoiſtront les fondemens, ou ſ'ils iugeront biẽ en quel eſtat d'eſcole, & à quelle nature de cheuaux, elles ſeront propres. Et ſi eſt-ce que ſans ceſte cognoiſſance, leur acquiſition fortuite, ne ſera pas ſeulemẽt vaine, mais le ſuject d'vne infinité d'erreurs. Nonobſtant tout cela ils preſumerõt que ce leur ſera vne grãde preuue de ſuffiſance, de faire manier des cheuaux à courbettes, groupades ou ſauts, choſe qu'on a praticqué bien ou mal, il y a enuiron cinquãte ans, aux moindres eſcoles d'Italie: Meſmes ie puis dire auec verité, qu'ẽ mes premiers coups deſſay, eſtant encore preſque ignorant en ceſt art, i'ay ayde à dreſſer a tels airs & maneges, vn aſne, qui faiſoit eſmerueiller le peuple badin. Mais depuis ce tẽps, tels exercices ſe ſont rẽdus ſi familiers, qu'a preſent il n'eſt pas iuſques aux laquais qui ne les ſcachẽt apprendre aux ſinges & aux chiens. Ie m'attẽs de veoir encore que les bergers en feront faire de meſmes à leurs moutons & aux boucs: ie dis auſſi biẽ pour le moins, que pluſieurs de ceux, qui penſent eſtre bien entẽdus & ſubtils Caualerices, les font faire à leurs cheuaux mieux dreſſez. Sur quoy ie ne diray ſinon, que ce n'eſt pas de ce tẽps ſeulement, que les plus beaux arts ont eſté diuerſemẽt praticquez ou prophanez par pluſieurs ſortes de perſonnes: toutesfois en touts aages on n'a veu reuſſir que fort peu d'excellens artizans, principalemẽt en ceſt exercice, qui ſemble eſtre ſi cõmun. Ie

ſuis donc d'aduis que les cheualiers mieux nés & plus induſtrieux, taſchent de s'acquerir l'honneur & contentement d'eſtre de ce petit nombre, & non pas s'arreſter à certaine routine groſſiere, rigoureuſe & deſpourueu de bon fondement & de raisõs pertinentes. Auſſi n'eſt-elle approuuée que de ceux, qui ſont les moins Iudicieux & ſçauans en ceſte honneſte vacation. Ie ne m'ebahi plus ſi pluſieurs ſuffiſans Caualerices de ma cognoiſſance ont ſouuent voulu faire leurs maneges à l'eſcart & quaſi ſeuls. Entre leſquels, ie ſray que le Seigneur Horace de la Mare, nepueu du Seigneur Icã Baptiſte Pignatel, ſe cachoit d'ordinaire, quand il vouloit adiuſter & affiner l'air, & le manege de quelque cheual, digne de ſes plus belles leçons, non pas eſtãt faſché, (cõme chiche de ſon ſçauoir,) qu'on deſcouuriſt vrayemẽt l'excellence de ſes reigles: car il en eſtoit aſſez liberal: mais ſeulement pour ne pouuoir patiemment ſupporter, le deſplaiſir de les voir pratiquer ſans ordre, n'y iugement, à certains mauuais & preſõptueux imitateurs, qui ne l'eſtimoyent pas beaucoup moins ſçauans que luy, quoy qu'en ſon art, il fuſt le principal chef d'œuure, que ſon oncle euſt iamais fait. Or me reſſentant, cõme ie doibs, du bien & de l'honneur, d'auoir fraternellement poſſedé, tãt que i'ay voulu, non ſeulemẽt l'entiere amitié, de ſes deux tres-dignes, & rares perſonnages, mais auſſi leur vertueuſe & domeſtique cõuerſatiõ. Ie veux faire paroiſtre en ce Second Liure, leur belle & artificielle curioſité, à tous les hõmes de cheual de ce temps, & à l'aduenir aux ſucceſſeurs de nos eſcoles: & vſant de ma frãchiſe & liberalité naturelle, ie ioindray aux enſeignemens de ces deux, & de quelques autres excellens perſonnages les obſeruations, que mes lõgues peines ont fait naiſtre, en mõ peu d'entendement. Ie m'aſſeure que la pluſpart des hommes de cheual, qui ſeront capables de cõprendre, & de biẽ effectuer ce qu'ils trouuerrõt cy apres aſſez groſſieremẽt expliqué, confeſſeront en leurs conſciences, qu'ils auront auparauant eſté fort eſloignez de leurs penſees, d'autres entendrõt auſſi peu ce qu'ils liront, cõme ſi le diſcours n'auoit rien de cõmun auec leur profeſſion, & d'autres qui tous cõfus entreront en doute de la vraye pratique des reigles, & leçõs repreſentées par les raiſons, & figures qu'ils ne pourrõt bien entẽdre. Surquoy ie les aduiſe de nouueau, que tout ainſi que le bon Caualerice ne doit iamais rechercher, & cõtraindre le cheual, à ce que ſes forces, diſpoſitiõ & memoire ne peuuent fournir, il ne doit nõ plus temerairement entreprẽdre de faire plus qu'il n'entẽd ſoymeſmes, que pour ſe mettre en deuoir de l'aprendre des meilleurs maiſtres, & veux encore redire, que c'eſt erreur de croire qu'õn ſe puiſſe rendre bon Caualerice, ſeulement par la lecture, puiſque les effects d'vn tel exercice, cõſiſtẽt en l'actiõ & aux iuſtes mouuemẽs du corps & des mẽbres, ſi ce n'eſt que voulãt effectuer ce qu'õ aura leu, on ſoit aſſiſté & ſecouru des maiſtres plꝰ excellẽts: i'entens pourtãt, que l'ample & profond diſcours de ce qu'on entreprendra, en ſoit vn principal gouuernal. Mais il doit eſtre ſecõdé de la bõne pratique, & entre autres de mes cõmũs deſirs, c'eſt que l'eſcolier de c'eſt art, ſe ſouuienne pour l'amour de moy, qu'il eſt mal ſeãt à celui, qui ſçait biẽ faire quelq̃ hõneſte exercice, d'ẽ parler lõg tẽps & trop ſouuẽt, meſmemẽt quãd il en dit beaucoup plus qu'il n'en ſçauroit faire

PROPOSITION GENERALE POVR LES LECONS DE CE SECNOD LIVRE.

CHAPITRE I.

TOvt ainſi que l'architecte qui a commẽcé vn edifice, ſans auoir pluſtoſt recogneu ſi la place de ſon plan, eſt capable d'en ſouſtenir les fondemens, ne ſe doit eſmerueiller ſi lors qu'il penſe auoir beaucoup aduancé ſon œu-

ure,il trouue ſes peines,& deſpenſes perdues & ſa bóne reputation d'autant amoindrie,auſſi quand le Caualerice entrepréd de biẽ dreſſer vn cheual, ſans recognoiſtre le naturel,& les forces d'iceluy,il ne doit trouuer eſtrange,ſi la pluſpart de ſes moyẽs & trauaux,ſont cómunément inutiles,quoy qu'en exerçãt des cheuaux dreſſez,il ſçache iuſtement garder les proportiõs de tous les plus beaux airs & maneges: car la iuſte pratique & le tẽps de la main,& de la iambe,ſe peut apprendre en trois ou quatre ans.Et quoy que ſes parties ſoyent belles & neceſſaires,ſi eſt ce que les effets en ſont incertains & ſouuent preiudiciables,ſans la cognoiſſance & le própt iugement,tant de l'inclination & complexiõ du cheual,que des occaſiõs auſquelles, il faut diuerſement vſer des leçons,& bons remedes de l'art,qui ne ſe peut bien cõprendre que par l'affection naturelle de l'eſprit curieux, & la longue experience des bonnes eſcoles pourueuës de pluſieurs cheuaux de diuers courages & tẽperamens: & pour pouuoir paruenir en la bonne pratique de tel exercice, il eſt neceſſaire que le Caualerice ſçache premierement que le cheual eſt de ſa nature generalemẽt moins adroit que nerueux,plus timide que courageux,plus colere que mal faiſant,qu'il a beaucoup d'apprehenſion & peu de memoire,meſmes tãt plus il eſt ſenſible & vigoureux:que ſi aucunesfois on lui voit faire des choſes apprinſes,auſquelles il obſerue pluſieurs actiõs & mouuemens d'obeiſſance, de iuſteſſe & d'eſgalité, c'eſt plus par la crainte des bons chaſtimẽs,qu'il a accouſtumé de receuoir,ou par la lõgue habitude des bõnes reigles bien practiquees,& refaictes vne infinité de fois,en leur vray tẽps & occaſiõs que pour ſe bien ſouuenir de l'ordre des leçõs qu'on luy a donné: & quãd il entre en quelque deſeſpoir,c'eſt pl⁹ pour euiter & fuir l'extreme douleur,ou la ſubiectiõ qu'il reçoit ou qu'il apprehẽde,que pour entreprendre cõtre celuy qui le tourmente.Il eſt bien vray qu'il y a des exceptions en certains cheuaux, auſquels auſſi il ſe faut ſeruir des remedes extraordinaires:mais pour bien obſeruer les maximes generales,& plus neceſſaires en la bonne eſcole,& auſquelles pluſieurs ten⁹ pour bons maiſtres neãtmoins ſe perdent manquãs de iugement.On doit vſer d'vne grande patience, ayant affaire aux cheuaux coleres ſanguins,les tenãs plus en crainte qu'en ſubiection, parce que d'autãt qu'ils ſont naturellement ſenſibles & apprehẽſifs,les remedes & chaſtimens plus contraints,les peuuent rebuter & deſeſperer: & à ceux qui ſont coleres aduſtes il faut auſſi obſeruer en leur exercice beaucoup de diſcretion, & de diligence pour les diuertir de leurs mauuaiſes impreſſions, premier qu'ils facent les deſordres qui ſe peuuent euiter:parce que communément ils ſont timides & malicieux,& par conſequent la douceur & les careſſes,ne les reduiſent pas à l'obeyſſance, & la rigueur de l'eſcole les auiliſt ſouuent:& en recherchãt ceux qui ſont coleres flegmatiques,il eſt neceſſaire d'vſer de leçons courtes,faciles,& ſouuent refaictes en diuers & differens lieux,tãt à cauſe qu'ils ſont ordinairement plus foibles de memoire que les autres,que parce qu'ils n'ót pas beaucoup de force ny de courage: & quoy que d'ordinaire les sãguins melãcoliques,ſoyent plus patients,& moins malicieux que ceux qui de leur nature,ſont autrement compoſez,il faut auſſi en les exerçant, garder cómunément vne mediocrité ſagement iugée,entre la douceur& la rigueur de l'eſcole afin de conſeruer touſiours leur facilité & bonne inclination.Pour toutes ces conſiderations, le Caualerice doit touſiours proportionner en ſon eſcole l'exercice du cheual,aux forces qu'il deſcouure en luy,l'habitude de ſes leçons,à la memoire qu'il y recognoiſt,& les menaſſes,chaſtimens,& careſſes à la diſpoſition du courage qu'il peut auoir,cóme il ſe trouuera cy apres en leurs lieux par ordre, & ſi i'vſe ſouuent de redites,le Lecteur doit auſſi auoir eſgard,qu'il eſt communément beſoin en la pratique de ces exercices,de faire pluſieurs fois vne meſme choſe,en diuerſes occaſions.

EFFECTS PRINCIPAVX DV TROT ET DV GALOP, QVI peuuent diſpoſer les bonnes parties que le cheual doit auoir pour rendre les plus beaux maneges en leur perfection.

CHAPITRE II.

LA premiere,& principale obeyſſance de tous les airs & maneges du cheual de cãpaigne & de carriere,deſpend de la bonne inclination de ſes forces, diſpoſition, legereſſe, facilité d'aleine, & ſincerité de bouche. Toutes ces parties neceſſaires ſe doiuent,& ſe peuuẽt generalement bien diſpoſer par le trot,& le galop, diſcretement & iuſtement pratiqué: Aſſauoir les forces, diſpoſition,facilité d'aleine,& bonne inclination:parce que les mouuemens du trot,aduerty & bien ſouſtenu,& du galop ayſé,& neantmoins vigoureux, ſont les mediocres exercices,qui par l'art ſe peuuent donner au cheual, & par conſequent ſe trouuent plus temperez,ſupportables & amis de nature,que les moindres ou plus violens: la legereſſe,à cauſe que tous les mouuemens du trot ſe font, le corps du cheual eſtant touſiours porté d'vn coſté ſur vne iambe de deuant,& de l'autre ſur vne iãbe de derriere:tellement que le deuant,& le derriere eſtans enſemble,ainſi également ſouſtenus de biays,le Caualerice à moyen d'alegerir l'appuy, & la teſte du cheual, ſans luy rompre ny alterer la bouche, & de luy deſgourdir les membres ſans les offenſer. Le temperament de la bouche ſuruient auſſi,par la cõmodité de l'action du galop:d'autant qu'il faut neceſſairement que le cheual leue à tous les temps,les deux eſpaules & les bras enſemble:de façon que le deuant n'eſtãt ſouſtenu en tels mouuemens, iuſques à ce que les mains redonnẽt en terre,cela ſert de cõmodité au Caualerice de receuoir,& ſouſtenir peu à peu,la deſcente deſdits mouuemẽs de galop, par la fermeſſe & ſubtilité du bras,& de la main de la bride,& de donner par ce moyen l'appuy à la bouche,qui en a faute:mais il faut en ceſte derniere occaſiõ,que le galop ſoit aſſez reſolu:partãt les principaux effects du trot ſont propres à la legereſſe. & ceux du galop à la fermeſſe de la bouche,i'entends,comme i'ay deſia dit,le trot eſueille, racourcy & ſouſtenu:car au contraire quand il eſt abãdonné & trop continué, il appeſãtit autant & quelquesfois plus, les eſpaules,le col, la teſte,& l'appuy du cheual, qui eſt bas ou chargé de dauãt, ou qui a la bouche trop charnuë ou dure, que pourroit faire le galop mediocre:& le galop trop retenu peut aucunefois faire deuenir ramĩgue,& affoiblir de bouche le cheual qui naturellemẽt eſt leger à la main,tout ainſi qu'eſtãt trop furieuſement agité,il peut trop andurcir l'appuy,qui de ſoy eſt à pleine main.

QVOY que par ces raiſons l'exercice du galop,ne ſoit pas neceſſaire à la ſoupleſſe des membres,ny à l'obeyſſance des cheuaux trop chargez,qui peſent à la main,ſi eſt ce qu'il ſert beaucoup à faciliter la bouche de ceux,qui ont trop de fougue:d'autant que ſi d'ordinaire le galop eſt legerement & lentement,ou mediocremẽt diſpenſé,il leur peut auec le temps accroiſtre l'aleine,& faire perdre l'apprehenſiõ ou trop grãde affection de courir, qui eſt la cauſe principale des difficultez des bouches,de la pluſpart des cheuaux fort ardẽts & courageux.C'eſt pourquoy, i'aduiſe le Caualerice qui fait vne reigle generale d'appaiſer,& rendre bon à la main le cheual ſoupçonneux,& de peu de memoire,en le faiſant longuement trotter, que le remede en eſt trop long & incertain:car quand il l'aura exercé cinq ou ſix mois, voire vn an, couſtumierement au trot,& qu'il penſera l'auoir deſia rendu bien ſage, voulãt apres cõmencer à le faire galopper,il le pourra remettre par ce moyen en ſa premiere action, fougouſe & ſoupçõneuſe,à cauſe que là furie & velocité de la courſe,n'eſt autre choſe que les mouuemens du galop eſtendus,haſtez & determinez: tellement que pour diuertir le cheual impatient,de ce grãd,& naturel ſoupçon,qui le tient ordinairemẽt hors de memoire, & de l'obeyſſance de l'eſcole, il eſt neceſſaire de luy faire douce-

ment accouſtumer,par vne longue pratique,le commũ exercice du petit galop,lent & facile,afin que par l habitude d iceluy,il perde le trop grãd deſir d'aller plus viſte, & ſur tout,il ne le faudra faire courir à toute bride,qu'vne fois le moins ou plus, & encores le doit on remettre à to" les coups,vn peu ſur le petit galop,par le droit,auãt que deſcendre:c'eſt comme il faut iuger, & ſe ſeruir des diuers effects du trot, & du galop. Mais ce n'eſt pas tout de comprendre tous ces preceptes, car on les doit ſçauoir proprement pratiquer eſtant à cheual,ſelon les leçons ſuyuantes.

PREMIER ADVERTISSEMENT SVR LA IVSTESSE de tous les airs & maneges, & pour alegerir & faciliter l'appuy de la bouche du cheual, qui poiſe ou qui tire à la main.

CHAPITRE III.

LA principale curioſité que doit auoir le Caualerice deſireux de reduire par ſon art & ſa diligence, le cheual en la perfection de ſes plus beaux exercices,eſt de le rendre premierement paiſible, & bon à la main:car de la faut que naiſſe la frãchiſe,& facilité de tous les beaux airs & maneges.Or pour ranger ainſi le cheual, qui a deſia quelque bon commencement d'eſcole, & qui neantmoins pour eſtre peſant ou trop fougoux ſ'abandonne ou ſe bande ſur l'appuy de la bride en trottãt, & en galoppãt ſur les voltes,& par le droit,il luy faut aſſembler & retenir en obeïſſance les forces:Mais il eſt aucunefois neceſſaire de ſe departir des reigles ordinaires: d'autant que le plus ſouuent elles ſont inutiles à tels cheuaux,à cauſe que,cõme i'ay deſia dit au premier Liure,les commũs exercices & chaſtimens longuement continuez auec violẽce,leur peuuent ſouuent,ou amortir la ſoupleſſe des membres,où pluſtoſt aſſouplir, & endurcir que alegerir l'appuy de la bouche,tant à cauſe de la laſſitude, qui ſuruient facilement aux foibles ou plus peſants, que de l'apprehenſion, qui ſaiſit d'ordinaire ceux qui ont plus de fougue.C'eſt pourquoy ie veux maintenant que le Caualerice obſerue en chacun de ces ronds,grands & ordinaires quatre quartiers, comme ils ſont icy repreſentez.

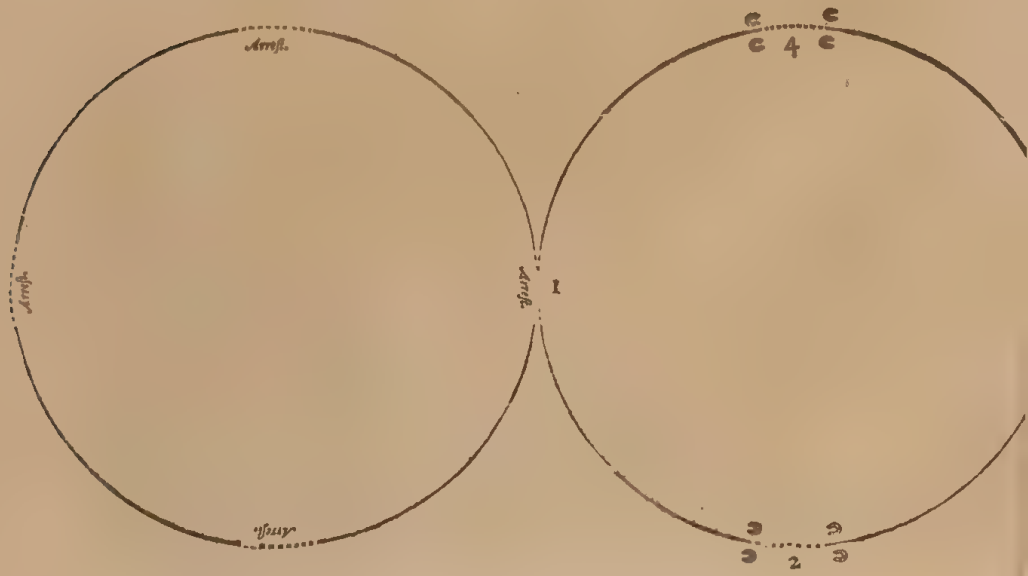

Si le Caualerice veut faire recognoiſtre ces ronds ordinaires au cheual, allant le pas, auant que le mettre au trot, ſans doute il le trouuerra apres plus libre en trottant & tournant, que ſ'il commençoit de trotter, ſans eſtre pluſtoſt aduerty de l'eſpace, & rondeur de ſa leçon: toutesfois quand le cheual ſçait trotter & galopper facilement large & eſtroit également à chaſque main, & bié parer, ie n'approuue pas qu'on luy continue touſiours la reigle d'eſtre pourmené ſur la proportion de ſon manege, premier que le reſoudre en iceluy, car l'habitude de ceſt aduertiſſement le pourroit rendre negligent: mais en quelque ſorte que le commencement ſe face, ſi apres que le Caualerice luy aura fait faire deux ou trois voltes de trot à chaſque main, il le tient tirer ou trop appuyer ſur la bride, lors il l'arreſtera tout court & droit, cóme deſſus vn des cartiers qui ſe voyent cy auant marquez, choiſiſſant tel qu'il voudra, & ſ'il eſt beſoing le fera reculer de pas, ſelon qu'il l'aura trouué abandóné ou dur à l'arreſt, ſans que pour cela, les quatre pieds partent, ny ſ'eſgarent de la piſte arrondie.

L'AYANT ainſi aſſemblé, il le faudra faire doucement repartir d'vn bó trot d'eſcole, & le parer tout de meſmes ſur l'autre cartier plus proche, continuant ceſte reigle de cartier en cartier à chaſque main, & faisát en l'vne & en l'autre, à to⁹ les coups, trois tours ou plus ou moins, ſelon qu'il ſera beſoin pour le tenir en l'obeyſſance de ſes larges, & premieres leçons.

IL faudra obſeruer la meſme reigle au galop, hors mis que d'autát que les mouuemens ſont plus auantageux, au lieu qu'en trottant la volte doit eſtre au commencement compoſee de quatre arreſts, celle du galop le ſera de trois, principalement ſi elle eſt plus eſtroitte que les ronds mediocres & ordinaires.

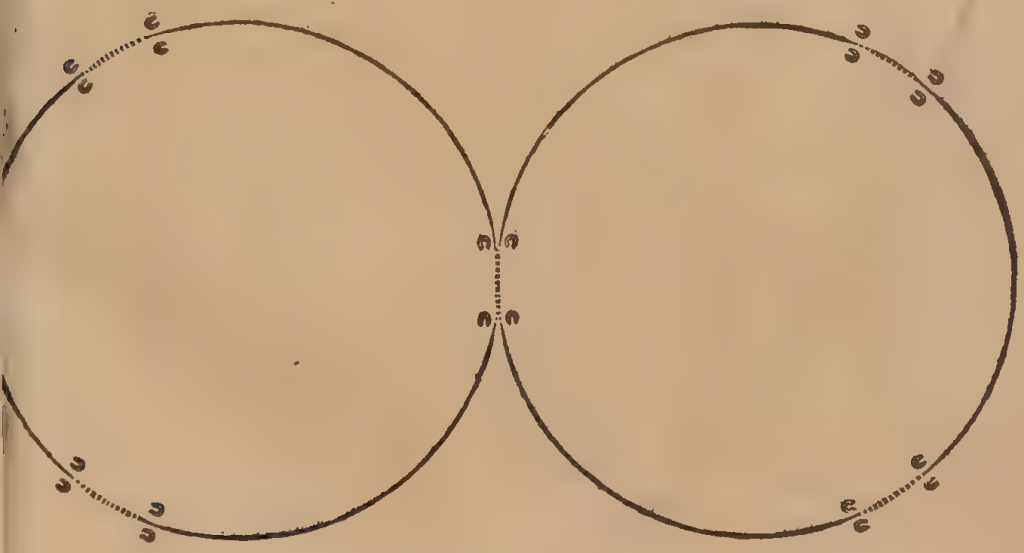

MAIS ſi en faiſant ces leçons le cheual apprehẽde & recognoiſt tellemẽt les ſurprinſes de ces arreſts continuez, qu'il ne vueille ou n'oſe repartir apres auoir paré ou reculé: ou que arriuant au quartier plus proche ou autre il ſ'arreſte de ſoy, alors il le faudra faire paſſer outre, ſans interrópre ſ'il eſt poſſible le trot ou le galop, & l'arre-

ſter ſur le cartier qu'il ſoupçonnera moins, gardãt touſiours les iuſteſſes de l'arreſt. Et en le ſurprenant ainſi d'ordinaire ſur tous les cartiers qu'il cuydera licencieuſement paſſer, tranſporté d'impatience, ou qu'il s'abandonnera trop peſammẽt ſur le deuãt, & le chaſſant par des menaſſes & chaſtimens, propres à ſon naturel, de tous les cartiers qu'il ſe voudra arreſter, outre le gré du Caualerice, ſans doute le continuel ſoupçon de ces ſubiects remedes diligẽment pratiquez, ſera cauſe qu'il l'abandõnera moins ſur les eſpaules, & ſur l'appuy de la bride (s'il eſt naturellement peſant) ou qu'il diſtribuera ſes forces, vigueur & diſpoſition, auec moins de violẽce, s'il eſt trop ſenſible & fougoux, tellement que par le ſtil de ces leçons, il ſe pourra rendre leger & ayſé à l'exercice & manege du trot & du galop.

SI en l'exercice ſuſdit, les rõds ſont placez comme ils ſont icy repreſentez, le cheual recognoiſtra moins les changemens & ſeparations d'iceux, & par conſequent ſe rendra plus attentif aux actions du cheualier.

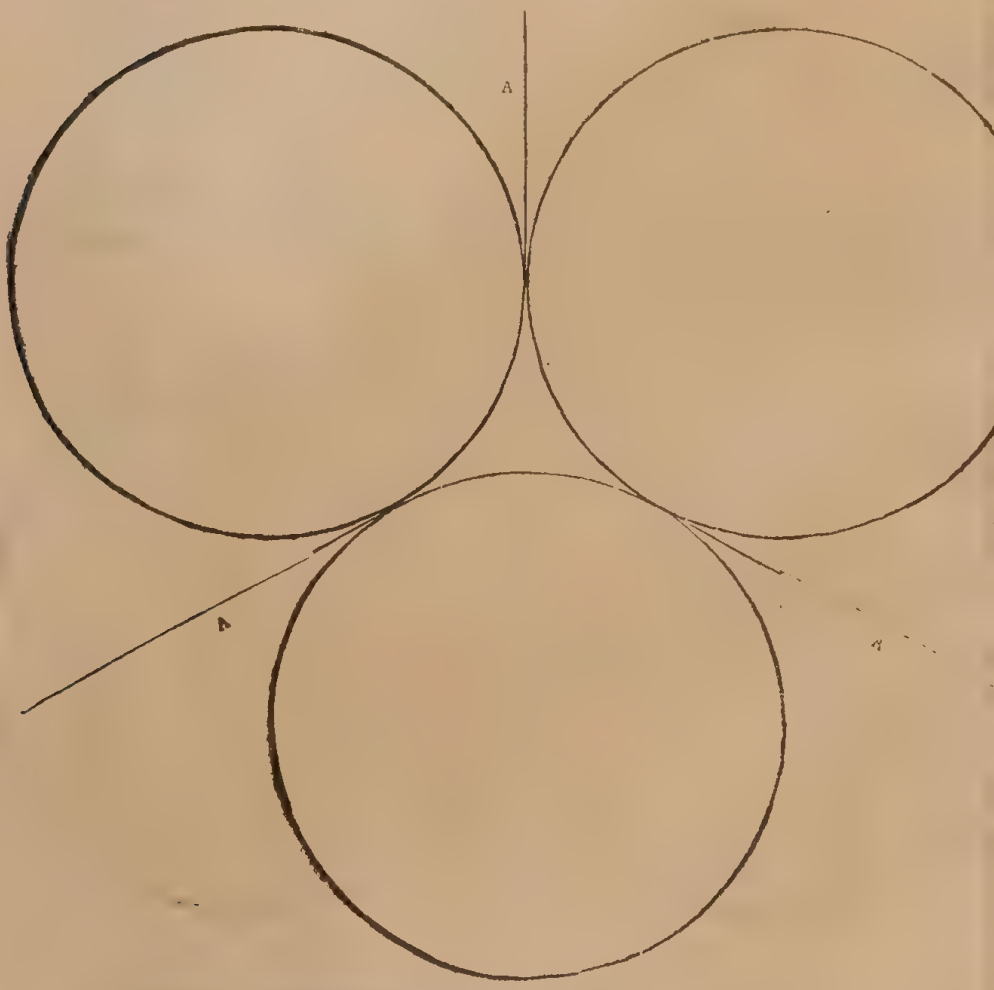

Ie diray

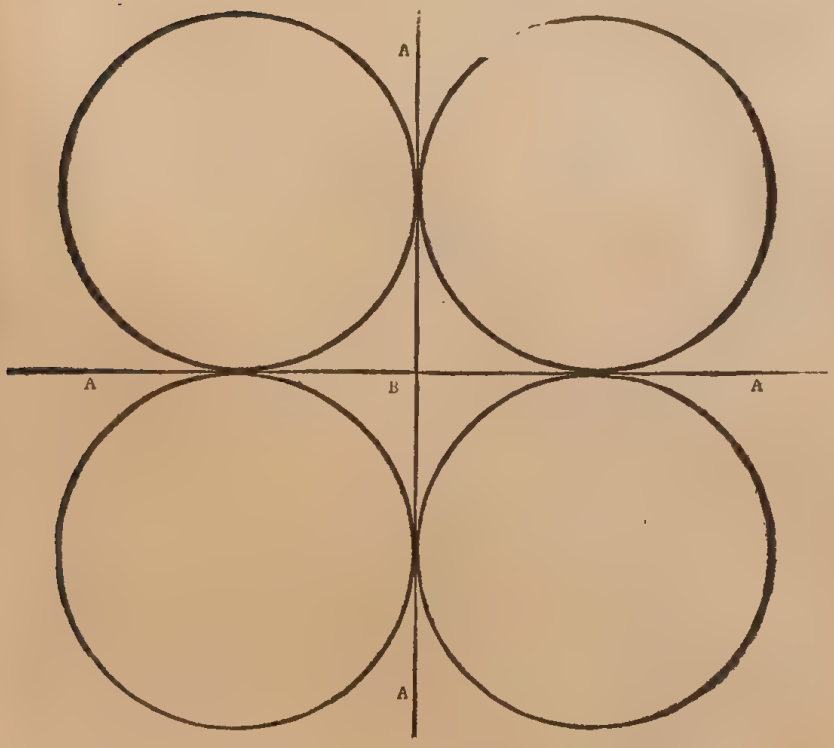

A pour entrer ou pour ſortir. B pour changer de main en croiſſant.

IE diray icy en paſſant que les cordes du caueſſon, & les renes eſtant ordinairemẽt tenuës aſſez longues & haultes, allegeriſſent la bouche, & releuent la teſte du cheual, qui de ſoy eſt pareſſeux ou trop chargé, moyennant le vray temps & l'air du bras & de la bonne & legere main: mais elles n'apporteront point de fermeſſe ny de reſolution à la teſte ny à la bouche, qui ſeront naturellement eſgarees, ou foibles: & les cordes & renes eſtant tenuës aſſez baſſes & ſerrées, elles rameneront & aſſeureront les teſtes & bouches qui ſeront trop vagues: mais elles endurciront l'appuy qui de ſoy ſera à pleine main, & la mediocrité de ces deux poſtures de bras & de main, & de ces meſures de cordes & de renes, pourra allegerir, ramener & aſſeurer enſemble, les teſtes & bouches communes.

QVAND LE CHEVAL REFVSE DE GALOPPER *auxronds plus communs ſoit à faute de pratique ou eſtant rebuté.*

CHAPITRE IIII.

PAR ce que ie ſçay que le cheual peut faire pluſieurs mutations aux premiers & ſuſdits exercices de galop ſur les ronds ordinaires, & meſmes qu'il ſe peut aucunesfois rebuter par telle obſtination que ſeulement il ne refuſera de tourner en galoppant, mais auſſi ſe deffendra ou ſe mettra en fuitte, quand on le voudra contraindre, il me ſẽble que tels vices ſuruenãs, on doibt vſer des communs remedes & chaſtimens de ceſt art, leſquels, peut eſtre, rameneront & rengeront le cheual licentieux: Toutesfois ſi le Caualerice n'eſt ſage & bien entendu, par les meſmes mõyens, trop continués ou mal effectués, il le pourra auillir ou deſeſperer, ſelon qu'il trouuerra ſon temperament diuerſement diſpoſé auec ſes forces & haleine: Et pour euiter en telles occaſions la rigueur, qui amene ſouuent beaucoup d'accidens differens & preiudiciables, ie ſuis d'aduis qu'ayant battu ou menacé le cheual, (taſchant de luy faire recognoiſtre ſa deſobeyſſance) au lieu de ſ'ahurter opiniaſtrement recourãt aux effects des plus aſpres contraintes de noz eſcoles, on ceſſe pour quelques caualcades, les coups, les douleurs & les menaces, & qu'on eſlargiſſe beaucoup l'eſpace des premiers & plus grands ronds: A ſçauoir premierement au pas & au trot: Et quand le cheual aura recogneu ceſte grande largeur du tout extraordinaire, il le faudra mettre paiſiblement au petit galop ſur la meſme piſte & d'icelluy faire ſeulement vn tour, commancé & fini comme au lieu de la lettre A, marquée en ceſte figure, & ſoudain le remettre au trot & en fin au pas eſtreciſſant la piſte paiſiblement peu à peu en forme de limaçon iuſqu'au centre de ce rond marqué B, & en ce lieu l'arreſter pour luy rendre la main & redõner haleine, le careſſer & le r'aſſeurer Apres il faudra partir allant doucement au pas prẽdre le tour à l'autre main & faire la ſemblable regle au meſme ronds ou en autre place.

AYANT ainſi commencé d'appaiſer le cheual par ceſte eſcole extraordinaire, il faudra augmenter le galop à toutes les caualcades d'vn quartier ou demy rond ſur la meſme piſte, obſeruant touſiours les ſuſdittes fins iuſqu à ce qu'il face deux tours ſans rompre le galop, continuant encor' apres le meſme ſtil, pour croiſtre d'vn troiſieſme tour finiſſant ſur tout au centre par le trot & le pas: Car au moyen de ceſte fin eſtrecie de ſi loing, & par les carreſſes receües ſur le lieu du centre marqué, B. le cheual perdra peu à peu (& ſans eſtre plus aſprement tourmanté) le deſir vile ou malicieux de s'eſcarter de l'eſcole, comme l'on pourra voir en l'experiẽce bien recherchée: Et de la bonne habitude de ceſte premiere proportion (apres l'auoir diſcretement reduitte en moindre eſpace) naiſtra auec le temps, la facilité du manege de guerre.

C piſte pour partir du contre alant changer de main ſur la circonferance.

LES CHEVAVX QVI TIRENT PLVS A LA main en galoppant par le droit que sur les ronds.

CHAPITRE V.

IL aduient communément que les cheuaux plus courageux pesent ou tirent plus à la main, en trottant ou galoppant par le droit que sur les voltes, principalement s'ils ont les membres foibles : La raison est, que le cheual chargé & pesant, se trouue naturellemét plus contraint de tenir ses forces vnies pour pouuoir bien tourner, que pour aller par le droit: & s'il est impatient, l'action de la volte estant aussi raccourcie & circuitte en son espace limité, luy occupent beaucoup plus la force des reins, la memoire, & la veuë que ne fait l'aller de long, qui au contraire se rapporte à l'inquietude, d'autant qu'il semble n'estre point borné, ou l'estre beaucoup moins que les voltes. Il faut donc faire communément vne partie, & mesme la fin des susdites leçons, en allant par le droict, faisant les distances des arrests courtes, mediocres, ou longues: selon que le cheual se voudra trop auancer, ou qu'il rendra le galop leger & attendu escoutant l'aduertissement du cheualier, & sur tout ne le laisser iamais repartir apres l'auoir arresté, tant que l'impatience le fera tirer à la main pour se vouloir auancer, sans attendre l'action de celuy qui l'exerce, ny quoy qu'il perde la fougue, que premier il ne luy ayt fait faire pour le moins vn ou deux pas de patience, autrement ceste reigle seroit imparfaicte, & peut estre inutile: mais estant practiquee auec bon iugement, elle apportera en peu de temps beaucoup de legereſſe, & de facilité aux cheuaux des susdits naturels, pourueu qu'ils soient assez nerueux & fermes sur les membres pour resister à l'exercice.

2

ET parce qu'vne leçon, tant soit excellente, ne peut communément estre propre à tous cheuaux, bien qu'ils fussent de [illegible] mesme cõplexion, i'aduise le Caualerice qu'il aduiendra ordinairement en la susdite reigle, que le cheual sensible, qui est trop long de cẽ sage ou foible de reins, d'espaules, de iambes, ou de pieds, se ramenera auec tant de peine pour bien faire & continuer les susdits arrests sur le derriere, qu'il fera de trois desordres vn ou deux, & quelquesfois tous les trois ensemble. C'est qu'il refusera de repartir, ayant esté souuent surprins au parer, ou qu'estant party il ira trop retenu comme vne espece de tracanart, n'osant resoudre le vray mouuemẽt du galop, ou au lieu de se mettre au galop aysé & attendu, il conuertira le temps d'iceluy en des eslans abandonnez, pensant par le moyen d'iceux, euiter, & fuyr la surprinse & subiection des arrests: En quoy il faut necessairement que le bon Caualerice vse de beaucoup d'art & de patience, assauoir, qu'il luy rende la main subtilement, souuent & bien à temps : car il faut que la sincerité du courage & celle de la bouche, se rapportent si l'on veut ioüir de l'obeyssance : qu'il ne le batte que le moins qu'il sera possible, pour ne le mettre en plus grande confusion ny en desespoir, ains doucement luy laisser prendre de soy le temps du petit galop: qu'il ne l'arreste plus si souuent, mesmement lors qu'il soupçonnera trop la subiection de l'arrest, afin de l'appaiser peu à peu, luy donnant moins d'occasion de craindre la surprinse & l'effort du parer: qu'il le laisse assez long temps galopper le plus lentement qu'il sera possible, pour luy oster la violente apprehension de la course & pour luy asseurer & accroistre l'haleine: Et finalemẽt qu'il le pare d'ordinaire aupres de quelque muraille, ou en autre lieu qui le contraigne de se retenir, & de cõsentir à la parade, sãs

qu'il ſoit beſoin de tirer beaucoup la bride, ny les cordes du cauecſſon, cõtinuant ceſt ordre iuſques à ce que la pratique l'ayt diſpoſé à l'obeyſſance & facilité du parer. Bref il faut conſiderer que les cheuaux foibles, qui neantmoins ſont courageux & ſenſibles, ſont auſſi ceux qui doiuent eſtre plus reſpectez, à cauſe que les plus aſpres remedes & chaſtimens, leur precipitent tellement les forces & vigueur, qu'ils en ſont, non ſeulement bien toſt accablez, & ſouuent deſeſperez & rebutez, mais auſſi rendus apres incapables de memoire & d'obeyſſance, & meſmes c'eſt vne maxime, qu'il faut touſiours euiter tant qu'il eſt poſſible, les occaſions par leſquelles le cheual, qui eſt naturellement malayſé de bouche, peut recognoiſtre les moyens de fuyr & eſchapper la ſubiection de l'arreſt, & taſcher par la longueur du temps, & tous les plus doux remedes, de luy faire oublier les traits licencieux, qu'il pourra auoir faits en forçant le bras, & la main du cheualier pour ſe mettre en fuyte, ſe mesfiant de ſes forces, ou par ſa malignité.

ADVERTISSEMENS NECESSAIRES SVR LA difference qu'il y a des cheuaux impatiens, qui n'ont point d'obeyſſance de bouche, à ceux qui ſont ramingues & malicieux.

CHAPITRE VI.

AVCVNS ſont en doute, lequel de ces deux cheuaux imparfaits eſt plus ou moins blaſmable, celuy qui a la bouche mauuaiſe & pour quoy que ce ſoit trop dure, peſante, ou forte, ou celuy qui eſt fort ramingue. Ie tiens qu'pour la guerre le cheualier eſt tres-mal monté eſtant ſur vn cheual ſuject à des fantaiſies fougouſes, bizarres & deſſobeyſſantes, o certain effrois qui le feront aucunesfois precipiter deſdaignant les effects d la ide, peut eſtre iuſques dedans quelque trouppe d'ennemis, ou à trauers pays, & plusieur endroits malayſez & dangereux, fuyant la rumeur des armes & du co at, quelque effort que le heualier puiſſe faire pour l en empeſcher. Il n'eſt pas c e ſemble beaucoup mie aſſeuré ſur vn cheual qui ne ſe veut eſcarter ny departir l'vne trouppe, ou s'il en part, c'eſt à regret, & à force de coups d'eſperons, retenant tellemen ſa vigreur, ſes forces & ſon courage fingard, qu'il ſemble que le cheualier rendroit pour le moins autãt de combat eſtant à pied, que monté ſur telle roſſe. Toutesfois ſi l'occaſion ſe preſentoit de combattre en trouppe, i'aymerois mieux eſtre ſur le cheual ramingue, par ce que generalement il ne refuſera point d'aller en cõpagnie d'autres cheuaux, par tout où ils pourront donner & ſe retirer: & ceux qui ſont extremement ardens, ſe mettent d'ordinaire en action trop violente, voyant ou ſentant l'emotiõ furieuſe de pluſieurs autres cheuaux, qui courent & qui donnen deuant ou apres eux: mais pour les plus iuſtes & obſeruez exercices de nos eſcoles, hors mis la courſe & l'air du galop gaillard, i'entreprendrois communément plus volontiers le cheual deſdaigneux, ou deſobeyſſant de bouche, pourueu qu'il ne fuſt trop peſant, & qu'il n'euſt vn trop grand defaut de memoire, d'autant que ſans doute il ſerout plus ayſé à le reduire ſur les manages retenus & limitez, que de contraindre le ramingue à fournir & diſtribuer ſes forces & diſpoſition à quelque iuſte proportiõ d'eſcole: car par la longue patience & les bonnes reigles, le cheual deſdaigneux, fougoux & licentieux de bouche, ſe peut appaiſer, allegerir, & apres adiuſter à quelque exercice de memoire, eſtroit & mediocre: à cauſe que les leçons plus iuſtes, bien & patiemment effectuées, ſont pro-

pres à la memoire, & par conſequent peuuent auec le temps diuertir la fougouſe apprehenſion. Tellement que les forces du cheual ſenſible & colere, (toutesfois deſia repatrié & aſſeuré,) eſtans vnis par les effects des reigles d'vne bonne eſcole, & des careſſes faictes à temps & à propos, ſe peuuent apres diſpenſer auec fort peu d'aydes, & de chaſtimens d'eſperon ou de gaule, à quelque bon air ou manege iuſte & ayſé: au contraire le cheual qui de ſa nature eſt ramingue & retif, quelque force & legereſſe qu'il puiſſe auoir, ne ſe peut bonnement reſoudre, ny bien adiuſter aux airs & maneges des voltes eſtroittes, ou de mediocre ſubiection: par ce que retenant naturellement ſes forces, diſpoſition & courage, il rend communément ſes leçons ſi acculees, ou autrement faulſes & retenuës, que le bon Caualerice n'en peut eſtre ſuffiſammẽt ſatisfait, & s'il entreprend de luy faire diſtribuer également & viuement ſa vigueur, par les moyens ordinaires & plus violens, il trouuerra le plus ſouuent qu'il aura fait deux choſes enſemble, eſtant allé de mal en pis: aſſauoir qu'à meſure qu'il aura vaincu ſon cheual ramingue, & abattu l'humeur rebelle & malicieuſe, qui empeſchoit qu'on ſe preualeuſt de ſes forces & diſpoſition, il luy aura par meſme moyẽ tellemẽt aſſoupy & auily le courage, qu'il ſe ſentira redoubler la peine & le deſplaiſir, le voyãt haraſſé & rebuté: ſi qu'il ne luy faudra pas moins d'art, & d'induſtrie à le r'aſſeurer & remettre, qu'il aura vſé de rigueur à le chaſtier & vaincre, durant le temps qu'il ſe ſera defendu retenant ſes forces. Ce n'eſt pas à dire que le cheual ramingue ne ſe puiſſe aucunesfois adiuſter: mais il faut pluſtoſt auoir bien & diligẽment trauaillé, à le reſoudre & determiner diuerſement, au trot eſtendu & au galop haſté & furieux, tãt ſur les ronds larges & mediocres, que par le droit, ſans obſeruer place particuliere, eſpace limité, ou nõbre de tours, au contraire le chaſſer ſouuent par le droit, & quelquesfois à toute bride, changeant aſſez loing de place pour l'eſlargir & reſoudre en diuers lieux, ſelon qu'il ſe voudra ſerrer & retenir, & puis l'eſtrecir peu à peu, à meſure qu'il employera viuement ſes forces: En fin les plus patientes, douces & induſtrieuſes eſcoles, ſont les plus neceſſaires aux cheuaux trop ardents & determinez, & les plus variables & hardis exercices, conuiennent mieux au cheual ramingue: car ils le peuuent aucunesfois diuertir de ſes deſſeins malicieux, & apres par conſequent diſpoſer peu à peu, à la iuſte obeyſſance de l'eſcole, pourueu qu'elle ſe r'apporte à ſes forces & diſpoſition.

REIGLES POVR ESTRECIR ET ADIVSTER le cheual aux voltes du trot.

CHAPITRE VII.

LEs communes iuſteſſes des diuerſes leçons de trot, ſont aſſez expliquees au premier Liure, ſans qu'il ſoit beſoin que i'vſe icy de beaucoup de redittes, mais ie veux d'auantage que le Caualerice pratique d'autres reigles, qu'il trouuerra plus briefues & plus belles, lors que le cheual y ſera diſpoſé. Aſſauoir que toutes les fois qu'il voudra tourner ſon cheual, ſoit au bout d'vne paſſade, ou pour changer de rond, ſans aller par le droit, il luy face faire, auec l'ayde du caueſſon ou de la gaule, la premiere action de la volte, en portant vn peu la teſte ſur le coſté qu'il tournera, comme i'ay cy deuãt dit pluſieurs fois, afin qu'il s'accouſtume à regarder touſiours ſur la place, où il luy faudra poſer les mains, & que par ce moyen il rẽde ſon manege plus facile. Il faut auſſi en ce meſme temps, que le cheual face le premier pas du tourner en auançant libremẽt l'eſpaule, & le bras hors la volte, & en paſſant & croy-

sant,sans desordre,ce bras dessus celui de dedans: & pour bien prendre le temps de ce premier pas,le Caualerice doit tousiours sentir quels des pieds sont en terre,& par consequent quels sont en l'air. Estant ainsi attentif, il tournera & portera le poing de la bride sur la volte,cependant que le cheual aura le pied de deuant en l'air,du costé qu'il le voudra tourner, iustement quand ce pied descendra de son mouuement, & presque au mesme temps qu'il se posera en terre, afin qu'on leuant apres l'autre pied de deuant,le cheual soit aduerty de tourner & contraint ensemble d'auancer l'espaule & le bras hors la volte,pour faire le premier pas d'icelle en chealãt ce bras de dehors,dessus celuy de dedans:& pour bien faire ce mouuement, il faut discretement soustenir & porter le cheual en auant,auec le bras & la main de la bride,& le presser du gras des iambes,& s'il est besoin luy faire sentir les esperons, pour l'empescher de se trop serrer,ou retenir,de plier le col,ou faire quelque faux mouuement de la teste,& aussi pour luy donner plus de moyen de bien auãcer l'espaule & le bras de dehors,afin qu'il ne se heurte du fer contre le nerf de l'autre bras, ou qu'il ne se marche d'vn pied sur l'autre. Il y a beaucoup de diligences comprinses ensemble, sous la brieueté du temps de ce commencement & premier pas de volte, qui de necessité doiuent estre iustement effectuées par vne facilité d'ayde,bien pratiquee.Car si le Caualerice tourne le poing de la bride sur la volte,pour la commẽcer, cependãt que le cheual aura la main dedans icelle,en l'air & trop haute,sans doute il sera contraint de faire ce premier pas,en eslargissant le bras dedans la volte, qui est vne actiõ qui naturellement luy donne beaucoup moins de commodité de porter la teste, auec la veuë sur la volte, que s'il fait ce premier pas en auançant l'espaule & le bras oppositе: & si l'on commence de tourner le cheual, le surprenant durant le temps qu'il aura la main dedans la volte,en terre, ce temps luy sera si court, pour pouuoir auancer l'espaule & le bras de dehors, & faire ce premier pas de volte en chealant librement dessus celuy de dedans, que ceste premiere & susdite actiõ restera imparfaicte. Il faudra donc diligemment considerer le temps auquel le cheual fait la descente du pas, & du bras dedans la volte, & qu'il a la main à quatre doigts ou enuirõ pres de terre.

Le cheual ne laissera pas de bien trotter & tourner à chasque main,sans obseruer tant de iustesse: mais il faut entendre que les mouuemens susdits ne sont pas seulement beaux,mais ils seruent à plusieurs commoditez,principalemẽt à deux qui sont de grande consequence. La premiere est que le cheual qui commence la volte en auançant l'espaule de dehors,ne se peut coucher,acculer,ny rendre entier sur la volte,pourueu qu'on luy face guyder ceste action auec le col & la teste: car c'est vne maxime que pour le faire tourner librement,& tant qu'on veut, il le faut tousiours accoustumer à porter la teste dessus la volte, c'est à dire, droit dessus la piste arondie, sans toutefois luy plier ny falsifier le col en aucune sorte.

L'Avtre est, qu'il luy adiuste les hanches, d'autant qu'il ne peut leuer vn pied de deuant,& vn autre de derriere,d'vn mesme costé, en vn mesme temps, & faisant ce premier pas du tourner en haussant & auançant l'espaule & le bras hors la volte, il faut par necessité que ce mouuement soit soustenu de la hanche du mesme costé, & par consequent la crouppe du cheual ne peut eschapper au Caualerice, que ce premier pas ne soit fait, apres lequel s'il est diligent à porter le cheual en auant, il ne pourra falsifier la rondeur de la volte, qu'il n'en aye fait au moins enuiron vne moitié.

Povr neant le Caualerice pensera effectuer proprement ces reigles, si premier il

n'a bien recogneu,entre tous ces chaſtimens, lequel tient ordinairement mieux en obeyſſance le cheual qu'il exerce,ſans luy troubler trop la memoire,l'eſtonner,ny le deſeſperer.Car il trouuerra pluſieurs cheuaux,qui ne pourrõt iamais patir les grãds coups d'eſperon (principalement ſi les molettes ſont trop longues & pointuës)ſans ſaulir,ou faire quelque deſordre,& communément ils auront le courage plus tẽdu à ſe garentir ou defendre de la douleur,qu'à l'ordre des leçons: mais ils craindront le nerf, & ſe corrigeront par le chaſtiment d'iceluy. D'autres qui tout au contraire feront leur profit des aydes,& chaſtimens des eſperons,qui neantmoins tiẽdront fort peu de compte des coups de nerf.D'autres qui ne pourront patiemment conſentir à l'incommodité & ſubiection du caueſſon,ou qui ne le craindront nullement,mais qui obeyront auec plus de facilité aux bons effects de la bride, & d'autres qui chercheront tous les moyens qu'ils pourront pour empeſcher les effects de la bride, qui d'ailleurs craindront biẽ fort le caueſſon.Or en vſant d'ordinaire du ſecours & chaſtiment qui auec moins de deſordre pourra contraindre le cheual, à la iuſteſſe de la bonne eſcole,il faudra que le bon Caualerice le corrige,le gaigne & l'adiuſte, & que par ce remede,luy face auſſi,auec le temps, recognoiſtre les bons effects des autres aydes & chaſtimens qu'il n'aura encores peu,ny voulu ſouffrir ou comprendre.

QVAND LE CHEVAL IETTE LA CROVPPE hors la volte du trot.

CHAPITRE VIII.

SI le cheual a la crouppe ſi legere ou ſi fauſſe, que d'auſſi toſt qu'il aura fait le premier pas de la volte, ou en quelque autre temps ou endroit d'icelle,il ſe penche en eſlargiſſant les iambes de derriere, & les jettant en dehors, comme font communément les cheuaux coleres & de mauuaiſe inclination,il faudra en meſme temps, & à tous les coups,vſer diſcrettement des chaſtimens de l'eſtrieu, du gras de la iambe, de l'eſperon & du caueſſon, hors la volte,& du nerf ou de la gaule, ſur le meſme coſté. Mais en faiſant ces chaſtimens , le Caualerice ne portera nullement le poing de la bride dedans la volte, au contraire il ſouſtiendra l'appuy de la bouche du cheual auec la rené du coſté qu'il tournera , le faiſant ou le laiſſant marcher par le droit,trois ou quatre pas, aſſez retenus, ſortant de la iuſte & ronde proportion,comme il ſe void en ceſte figure, pour cependant auoir moyen de luy redreſſer la crouppe,& ſoudain apres le remettre ſur ſon trot ordinaire,recommençãt de tourner ſans perdre temps,là où le cheual ſe trouuerra redreſſé par le droict, ſoit pres ou loin du lieu auquel il aura failly.

Pour la main droitte.

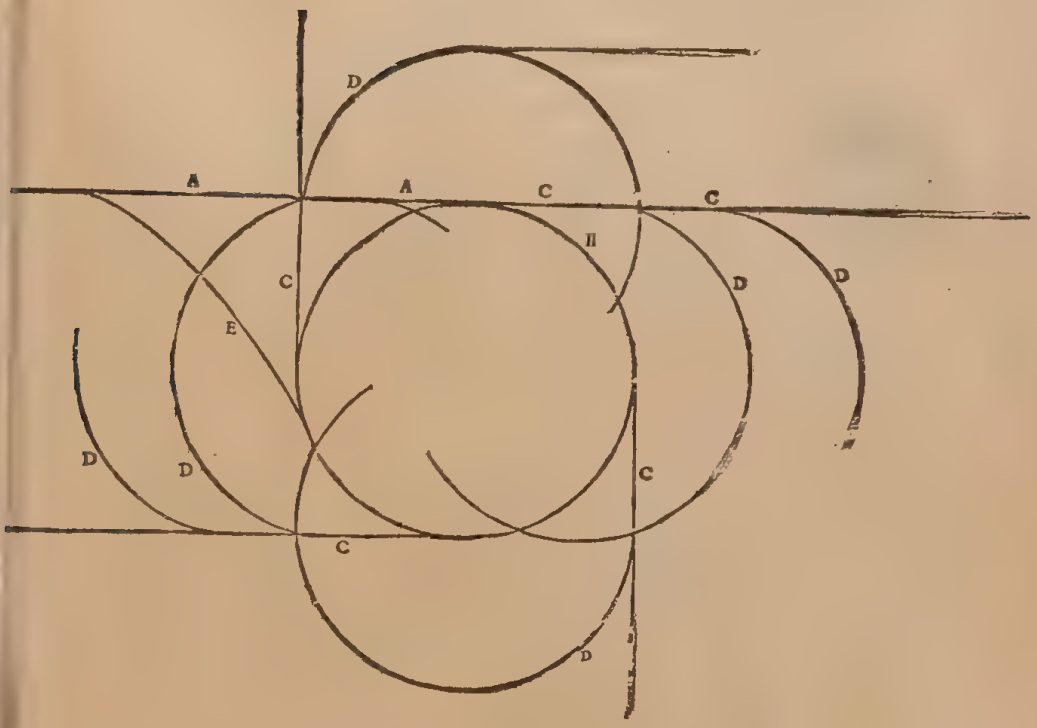

A ligne de la premiere paſſade.
B commencement du premier rond.
C pour redreſſer par le droit, le cheual qui falſifie la volte.
D pour reprendre la volte quand le cheual ſera chaſtié & adiuſté.
E pour ſe remettre deſſus la droite piſte de la premiere paſſade, quand la volte eſt iuſtement fournie.

En tous les endroits de la volte, ou le cheual ſe voudra de nouueau trop eſlargir de derriere, il faudra continuer la ſuſdite action auancee par le droict, ſans obſeruer aucun lieu ny eſpace limité, ny nombre de tours, que ſelon l'obeyſſance que le cheual rendra, & iuſques à ce qu'il ne parte plus les pieds de derriere de la iuſte piſte de ceux de deuant, & meſme qu'il porte le corps, & le col en droitte poſture, eſtant ſur les voltes, autant en l'vne main, comme en l'autre, ſans ſe coucher, plier ny acculer, comme ſans doute il fera en peu de temps par ces leçons. Et quoy que le cheual corrigé de la ſuſdite imperfection, ne face plus difficulté de tourner iuſtemẽt, ſi ne faut-il laiſſer pour cela de finir aucunesfois ſes leçons ordinaires, en le portant ou chaſſant ſouuent de droit en droit, ſur les voltes, ſelon la ſuſdite figure, & comme il ſera cy apres encores mieux repreſenté, afin de le maintenir en iuſte eſcole, principalement quand il a eſté difficile à corriger. Ceſte meſme leçon peut auſſi ſeruir au cheual, qui naturellement porte les hanches trop dedans la volte, & qui eſt entier ou en danger de l'eſtre, pourueu qu'on face les ſuſdits chaſtimens du coſté qu'il ſe ſerrera, afin de l'eſlargir de derriere, chaſſant la crouppe dehors en meſme temps, que ſortãt du rond on l'auancera par le droit, pour continuer apres de le tourner, ſoudain qu'il portera la teſte du coſté qu'on le voudra faciliter.

REIGLES POVR LES VOLTES DE GALOP.

CHAPITRE IX.

EN prenant la volte de galop, ſoit allant par le droit, ou en changeãt de main, le cheual doit faire la cadance du premier temps dudit galop, & apres de tous les autres ſuyuans, auec le bras du coſté qu'il tournera, qui eſt tout le contraire de la reigle precedente du trot: & pour mieux entendre ceſte-cy, Ifaut conſiderer que lors que le cheual galoppe à main droitte, la iambe droitte de deuant doit faire la cadence de tous les temps, c'eſt à dire qu'elle doit deuancer l'autre, en donnant en terre, & conſequ mment à main gauche, la iambe gauche en doit faire de meſmes. Ce mouuement eſt naturel, & preſques commun à tous les cheuaux qui ont le galop leger, & qui manient franchement, & quand il ne ſe fait en ceſte ſorte, le cheualier & le cheual ſont en deſordre, & en danger de ſ'abattre, ſi le terroir eſt tãt ſoit peu mau ais. Or pour ayder au cheual, qui ne ſçait ou ne peut faire ce premier temps, il faut que le Caualerice ſente, & comprenne bien tous les temps du galop, & que lors qu'il veut prendre la volte, il tourne le poing de la bride, (en ſouſtenant le cheual & le portant en auant) iuſtement quand il haulſera les eſpaules, pour faire l'action du galop, & en ce meſme temps, le cheualier doit peſer du pied, & du corps ſur l eſtrieu, du coſté qu'il veut tourner, afin que pour ſouſtenir ceſte action & ce poids, le cheual ſoit contraint, (ayant le deuant en l'air,) d'auancer le bras du meſme coſté, pour d'iceluy faire la cadance du galop dedans la volte: & par ce moyen le meſme changement de bras, ſe peut faire en galoppant par le droit, auec fort peu de feinte ou d'ayde de la bride, pourueu que le cheual ſoit bon à la main.

CESTE action d'eſpaule ou de bras, outre la commodité que ie viens de dire, dõne beaucoup de grace au cheualier & au cheual, quand elle eſt nettement faicte au premier temps du galop, qui commence la volte. Mais il faut que le Caualerice redreſſe ſon corps diligemment, ſoudain qu'il aura bien rencontré ce premier temps, auquel la commodité de la pante du terroir peut auſſi beaucoup ſeruir, meſmement ſi le cheual eſt trop chargé d'eſpaules ou de teſte, ou ſ'il peſe ou tire à la main, qui ſont les imperfections plus contraires à la facilité du ſuſdit mouuement. Sur tout en faiſant ce premier temps, il faut ſouſtenir temperément le cheual, qui eſt leger de deuant: & a plaine main celuy qui a beaucoup de poids: afin que ceſt appuy luy donne moyen, & loiſir de mieux hauſſer & auancer l'eſpaule & le bras du coſte de la volte: & toutes les fois qu'en galoppant ſur les voltes, il falſifiera la iuſte rondeur, il faudra obſeruer la meſme reigle cy deuant expliquee aux leçons de trot, tenant au commencement les ronds plus larges, & les retreciſſant apres peu à peu, ſelon que le cheual pratiquera la facilité.

Pour les deux mains.

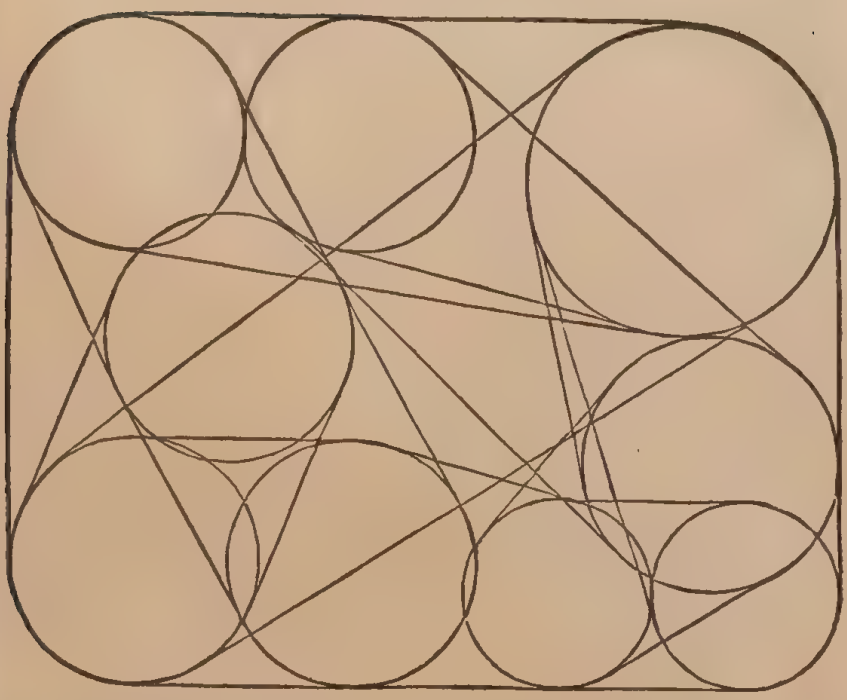

CESTE quantité & diuerſité de lignes, qui parauenture reſſembleront confuſes à pluſieurs, peuuent neantmoins monſtrer au Caualerice clair-voyant, comme il faut auancer le cheual par le droit, & ſ'il eſt beſoin le chaſſer & chaſtier ſur icelles, en quelque endroit de la volte, qu'il vueille trop eſlargir les iambes de derriere, jettant la crouppe hors du iuſte rond & circuit de ladite volte, ou qu'il ſe vueille endurcir ou trop ſerrer, ſoit au trot ou au galop. Ces lignes ſe doiuent faire courtes & logues, ſelon que le cheual mettra de temps, à ſe redreſſer en icelles, par les chaſtimens proprement faits du coſté qu'il ſe ſera eſgaré, ou ſans eſtre battu: & apres en quelque part qu'il ſe trouue droit & bien diſpoſé, il faut recommencer & continuer la volte du meſme coſté, la tenant eſtroitte, mediocre, ou plus large, ſelon que le cheual fera difficulté d'obeïr, ſoit en ſe deſrobant d'vn coſté ou d'autre, en deuenant entier, ou en quelque ſorte qu'il falſifie l'action du tourner: & à tous les coups qu'il fera les ſuſdittes fautes, il faudra garder ceſte metode, iuſques à ce que le cheual ſoit libre & aſſeuré à ſon manege. Voylà pourquoy les ronds ſont ainſi placez en ceſte figure ſans egalité, choſe qui ne ſe peut bien marquer en terre, par la piſte de l'exercice, à cauſe qu'elle ne doit auoir lieu prefix, ny autrement limité, que ſeulement ſelon que le cheual deſobeït, ou conſent à la facilité & iuſteſſe de l'eſcole. Et partant ces leçons ne doiuent eſtre guydées ny effectuées, que par le bon iugement & la docte pratique du bon Caualerice. Si ceſte figure ſemble eſtre longue, ce n'eſt pas pourtant que le cheual la doiue ſuyure & fournir entierement, premier que changer de main, ſi ce n'eſt qu'il ſe rende extrememẽt obſtiné en ſa deſobeyſſance. Car au cõtraire ie veux que le Caualerice ſe garde ſoigneuſement de le tant preſſer & chaſtier, pour quelque faulſeté qu'il puiſſe faire, que l'exceſſif effort, ou le trop aſpre deſplaiſir, le rebute du tout, ou le deſeſpere. Il faut donc conſiderer que ceſte figure n'eſt faite que pour la

demonſtration des diuers endroits de la volte ou le cheual peut faillir, & ceux auſquels il ſe peut diuertir & chaſtier, & que l'on n'en doit prendre que tant qu'il ſera beſoing cõſeruant touſiours la memoire, la mediocre force, & l'haleine du cheual: & ſi en ces voltes de galop, il ſe defend ou ſ'oppoſe autrement à la iuſteſſe, auec plus d'obſtination qu'il n'a de force ou d'haleine, lors il faudra meſler le trot, & le galop enſemble, trottant aucunesfois ſur le rond, & galoppãt ſur la ligne droite, & faiſant vne autresfois le rond au galop, & la ligne au trot, afin d'auoir moyen de faire la leçon plus lõgue, ſans arreſter le cheual, & ſans luy precipiter la vigueur ny la memoire. En fin ſi le cheual qui falſifie les voltes en dehors ou en dedans, eſt quelque temps exercé & chaſtié par ceſte reigle proprement obſeruee, il ne faut point douter qu'il ne ſe corrige & diſpoſe beaucoup mieux à la iuſteſſe, que ſi l'on auoit vſé des remedes plus communs & plus contraints.

POVR mieux comprendre que ceſte reigle apporte plus de commodité en la iuſteſſe que les autres chaſtimens communs, il faut conſiderer que ſelon l'eſcole ordinaire, toutes les fois que le cheual jette la crouppe hors la volte, on le doit chaſtier de l'eſperon & du nerf, ou de la gaule, du coſté qu'il ſ'eſlargiſt: mais c'eſt en allant & en tournant, & ſans que les pieds de deuant partent de la rondeur de leur piſte. Or ſi le cheual obeyſſant veut ceder à ce chaſtiment ordinaire, ſans doute premier qu'il aye reparé ſa faute, il aura deſia paſſé l'endroit auquel elle aura eſté faite, tellement qu'au lieu de ſ'adiuſter par ce chaſtiment, il eſtrecira & falſifiera d'auantage la rondeur de la volte, en voulant obeir, & peut eſtre là où il aura auparauant mieux obſerué la iuſteſſe d'icelle.

IE m'aſſeure que quelqu'vn qui ſçaura beaucoup, voudra alleguer en cecy que le chaſtimẽt qui aura eſté fait ſans arreſter le cheual ſur la volte, ny le faire ſortir du circuit d'icelle, le peut tenir aduerty & que par iceluy il s'adiuſtera repaſſant apres ſur le meſme lieu qu'il aura eſté battu, & rendra ceſte obeyſſance craignant la nouuelle punition d'vne ſemblable faute: ie ne veux pas dire que cela ne puiſſe eſtre: mais ſi en faiſant ledit chaſtiment, on continue de tourner le poing de la bride ſur la volte, au cheual qui ſe rendra obeyſſant, l'offence & la douleur de l'eſperon & du nerf, le pourra ſouuent contraindre à quelque autre deſordre, auant qu'il ſoit reuenu & remis ſur le lieu où il aura deſia receu le chaſtiment: & ſi le Caualerice penſe l'en pouuoir diuertir, ce ſera proprement le vouloir chaſtier de ſa faute, & l'empeſcher en meſme temps de conſentir au chaſtiment, & par conſequent le troubler & mettre en confuſion. En fin, c'eſt vne maxime que toutes les fois que l'on veut pouſſer la crouppe du cheual d'vn coſté, il luy faut vn peu porter la teſte & les eſpaules de l'autre, ou au moins par le droit: autrement l'on fera deux actions contraires, qui n'apporteront pas beaucoup d'effect à la iuſteſſe ſi ce n'eſt par vne grande longueur. Pour bien faire ces mouuemens, il eſt neceſſaire que le cheual aye la bouche aſſeurée, & qu'il commence à ceder de coſté à l'eſperon & à la gaule: & quoy qu'il ne ſoit dur ny entier d'vn coſté ny d'autre, ſi neantmoins il galoppe confuſément, il eſt aucunesfois neceſſaire en galoppant de le faire tourner pluſieurs fois d'extraordinaire à chaſque main, premier que la changer, afin de luy faire pratiquer l'action du bras, qui doit faire la cadance du galop. Quand à celui qui eſt naturellement fougoux & exercé couſtumierement en lieu plain & vny, ſe trouuant apres dedans de forts garets, ou autres terroirs mal ayſez, il entrera facilement en inquietude deſordonnée.

QVAND

QVAND LE CHEVAL APPREHENDE TROP LES esbrillades, & tous les mouuemens de la main de la bride.

CHAPITRE X.

SI le cheual a la bouche trop ſenſible, peut eſtre fera-il difficulté aux reigles ſuſdites, de cõſentir à l'appuy & aux mouuemẽs de la main, tant fermes & temperés qu'ils puiſſent eſtre. De ſorte que pour les bien effectuer, il faudra neceſſairement luy oſter pluſtoſt la trop grande apprehenſion des eſbrillades en luy aſſeurant la bouche, par les moyens ordinaires des douces emboucheures & gourmettes, des branches foibles & aſſez lõgues, du caueſſon de corde ou de fer ſans eſtre dẽtelé, retors ny rayé, mais autremẽt propre aux cheuaux trop sẽſibles & deſdaigneux, & quelquefois auec les faulſes renes. & principalement par le bon temperament de la main. Surquoy ie veux aduertir le bon Caualerice, que quelquefois parmy les chaſtimens du caueſſon, ceux de l'vne ou de l'autre rene, faits à temps, bien prins & bien iugé, peuuent beaucoup corriger, (aucunesfois plus que le caueſſon ſeul,) les ordinaires battemẽs de main, enſemble la dureté de la bouche & du col, & la commune defence que le cheual fait en ſ'armant, & en pluſieurs autres occaſions, tant ſur les voltes que par le droit. Car ſi le cheual ſe defend en appuyant la bride contre ſa poitrine, ou en ſe courbant pour ſe mettre ſur l'eſquine, le ſeul chaſtimẽt de la rene d'vn coſté ou d'autre, aura ſouuent plus d'effect pour le deſarmer, & releuer, que celuy du caueſſon: & ſ'il ſe couche ſur la volte, ou ſ'ẽdurcit à quelque main, auec l'vne ou l'autre rene, on luy peut par fois, mieux gaigner la teſte & le col, ſoit pour luy tenir la crouppe, ou pour le plier ſur la volte, que ne fera le chaſtimẽt ordinaire du caueſſon, principalemẽt ſ'il eſt obſtiné & de ceux qui ont la teſte dure, & qui ſe bandent cõtre le caueſſon. Mais il faut que le Caualerice aye le iugement & la pratique de ſçauoir faire ledit chaſtiment de rene, auec tant de diſcretion & ſi à propos qu'il ſerue autãt pour aſſeurer la teſte du cheual, comme pour le deſarmer ou luy faire la ſoupleſſe du col. Aſſauoir ſi pour ne vouloir porter la teſte ſur la volte, ou pour quelque autre occaſion, le Caualerice luy veut donner vn chaſtiment de rene du coſté de ladite volte, il faut que ce ſoit en auançant le bras & la main de la bride, & en l'eſlargiſſant ou pouſſant en meſme temps, par l'action hardie des iambes, & ſi beſoing eſt auec les eſperons: car par le mouuement general que le cheual fera eſtant agité ſur le deuãt, & par conſequent ſur l'appuy de la bride, il ſe diuertira de beaucoup d'occaſions & de moyens d'incommoder & eſlancer ſa teſte, ou de ſe retenir ou cabrer par la douleur ou importunité qu'il pourra receuoir ſur la barre & gẽſiue, ou à la barbe: en outre ce mouuement diſcrettement pouſſé en auant, determinera le cheual ſur la main qu'on le voudra gaigner. Mais il faut bien obſeruer le temps de ce chaſtiment de rene, aſſauoir iuſtement & à l'inſtant que le cheual aura fait le premier & reſolu mouuement, pour reſpondre à l'eſperon & à la gaule en s'auançant viuement, car autrement il en pourroit naiſtre pluſieurs deſordres.

DE ceſte ayde & chaſtiment ne naiſtra pas ſeulement l'obeyſſance & facilité de la bouche du cheual, ſur la main qu'õ en vſera diſcrettemẽt, mais auſſi vn remede pour empeſcher qu'il n'eſlargiſſe trop la piſte des pieds de derriere, & ne ſe deſrobe apres en tournant de l'autre coſté: & qu'il ſoit ainſi, quãd le cheual ne veut libremẽt tourner à main droite, l'õ a accouſtumé de le tirer & chaſtier auec le caueſſon droit, & par la ſubiection de la meſme corde droitte, on le peut auſſi cõtraindre tournant à main

gauche, de tenir les pieds de derriere dedans ou sur la piste de ceux de deuant, si d'auenture il veut jetter la crouppe trop en dehors. La rene (i'entends auec le simple canon, & par le temperament de la bonne main) en peut faire de mesme, & d'ordinaire auec plus de commodité, principalemẽt à certains cheuaux pesans ou durs à l'appui qui se bandent souuent contre le cauesson: d'autãt que l'effect d'icelle rene procede de l'appuy que l'emboucheure prent sur la barre, qui est vne partie interieure, musculeuse, & beaucoup plus sensible que n'est celle ou le cauesson doit faire sõ vray effect ordinaire. En fin tous les moyens qui tirent la teste du cheual d'vn costé, doiuent estre propres à luy chasser en mesme temps la crouppe de l'autre, & ceux qui sont plus naturels apportent generalement plus de facilité. Or en ceste occasion l'on peut prendre ce remede de rene plus naturel, que ne sont les communs mouuemens des deux renes ensemble. Aussi voit-on que le cheual nouueau à l'vsage de la bride, veut tourner au contraire de l'action du poing d'icelle, à cause que ce poing estant porté sur le costé droit, la rene gauche tire la bouche & la teste du cheual à l'opposite, tellement que pour luy faire cognoistre & pratiquer la volonté du cheualier, par ce mouuement confus de soy, & neantmoins necessaire, il faut vser long temps de l'ayde du cauesson & de la gaule, en quoy l'on doit iuger que le remede de la rene selon la reigle susdite, doit aucunesfois apporter beaucoup d'vtilité. Comment que ce soit, il faut touſiours cõseruer en la bouche du cheual les barres entieres & la peau de la barbe saine, & en son naturel.

Ie m'asseure que plusieurs hõmes de cheual, auront opinion que ceste reigle doit estre fauſſe: parce qu'il semble qu'il n'y ait nulle apparẽce que les esbrillades puissent estre propres pour asseurer la teste du cheual: au cõtraire ils soustiendront que c'est le vray moyen de la mettre en desordre si elle est ferme, de luy rompre & falsifier la bouche, comme à la verité il aduient quand les esbrillades sont dõnées sans fermesse ny iugement, ou estant trop continuées. Mais il y a en cecy beaucoup de choses à considerer, lesquelles peut estre beaucoup de ceux qui les liront n'aurõt iamais bien entendu, ou tel les pourra bien entendre, qui n'aura pas l'experience suffisante pour les bien effectuer.

Premierement il est certain que non seulement les ésbrillades, mais tous les chastimens qui sont nouueaux & incogneus au cheual, le troublent & le mettẽt souuent en quelque desordre: qu'il soit ainsi on voit que du commencement qu'on luy fait sentir l'aduertissement ou les coups de nerf, de la gaule, & des esperons, il s'en estonne ou se met en defense en plusieurs façons, selon que de son naturel il est timide, ou courageux & sensible. Les premiers sentimens de la bride l'importunent aussi: toutesfois quand le bon Cauallerice par son art, luy à fait industrieusement recognoistre & accoustumer les effects de tous ces nouueaux desplaisirs, tant s'en faut qu'apres ils ameinent les desordres premiers, qu'au contraire, ils sont les vrais moyẽs de l'obeïssance & franchise du cheual, (i'entends si l'ordre des bonnes reigles est biẽ gardé:) Il ne faut dõc trouuer estrange que les esbrillades douteuses & incogneuës, soient si cõtraires au vray appuy de la bouche delicate & sensible, & par consequẽt à la iuste posture de la teste du cheual: mais sans doute si le Cauallerice ha la main asseuree, & qu'il luy sçache bien faire recognoistre & pratiquer les chastimens de la rene, faits par vn ferme temperament de main, adapté selon la nature de la bouche, & au temps propre à la cause du chastiment, les effects n'en seront point inutiles, pourueu que sur tout le cheual soit embouché d'vn simple canon, si proprement garny que le chastiment de rene ne luy puisse rompre ny trop offenser la bouche ny la barbe.

Ie ſçay que ſur le doute de ces preceptes, l'on peut alleguer l'imperfection & difficulté de certains cheuaux, qui ſont tãt ſenſibles de bouche, que ſeulement le ſoupçon de la moindre ſecouſſe de bride les font battre à la main. Or quand à ceux-là, ſi ceſte crainte leur procede d'aucunes bleſſeures & vlceres, que la bride rude & mal ordonnee leur aye fait dedans la bouche, ou à la barbe, le remede premier & plus neceſſaire eſt de les faire bien penſer, les laiſſant ſeiourner iuſques à ce qu'ils ſoyent biẽ gueris: mais ſi ce battement de main ne vient que d'inquietude, d'apprehenſion ou de l'incertain appuy de la bouche, n'ayant le cheual, ainſi deſdaigneux, peut eſtre, iamais bien recogneu le temperament & la vraye fermeſſe d'vne bonne main, lors il eſt quelquefois bon d'en faire punition auec la bride, pourueu qu'on puiſſe empeſcher que la teſte n'eſchappe & ne ſ'eſgare du tout, & qu'on garde l'ordre ſuſdit auãçant le cheual au temps qu'on fait le chaſtiment. Et combien que du commencemẽt ce remede incogneu luy face faire d'eſtranges & dangereuſes actions, ſi eſt-ce que le Caualerice preuoyant & ſage, ſe doit promettre qu'apres les premieres apprehenſions paſſees, le cheual pourra recognoiſtre & comprendre peu à peu, les aſſeurez & doux mouuemens de la main maiſtreſſe: & que perdant par ce moyen le premier ſoupçon, il ſe reſoudra par conſequent à l'appuy ferme & temperé. Toutefois la pratique de ces remedes, n'eſt permiſe que ſeulement aux plus excellens maiſtres.

IVGEMENT SVR LES TEMPERAMENTS DE la main du Caualerice.

CHAPITRE XI.

Ovstvmierement on dict, pour louër vn homme de cheual, qu'il a la main fort douce: & pour le blaſmer, qu'il l'a extremement rude: mais tous ceux qui ſe meſlent de faire ces iugemens ne ſçauẽt pas bien d'où procede la douceur ny la rudeſſe de la main. C'eſt pourquoy i'aduertis telles gens, que la main douce ne ſe doit pas entendre pour celle qui eſt lente & foible: car au contraire eſtant ainſi, elle conuie pluſtoſt le cheual à l'irreſolution de la bouche, parce qu'elle ne dõne point d'appuy ordinaire, & par conſequent peut beaucoup offenſer la barre delicate & ſenſible, à cauſe que la teſte du cheual eſtant par quelque occaſion ou ſoupçon esbranlée & comme abandonnée, à faute d'appuy & de fermeſſe de main, les mouuemens en ſont plus vagues & plus diuers: qui eſt cauſe que ſouuent il ſe ſurprend ſoy-meſmes, ſe faiſant de certains rabats & contre-temps ſur les barres & à la barbe, auec la bride mal conduitte, de ſorte qu'il en eſt quelquefois plu ſoffencé que ſ'il receuoit de fortes esbrillades, d'vne main bien ferme.

La main rude ne s'entend non plus pour la plus forte, & pour celle qui tient les renes plus tenduës: car au contraire eſtant ainſi elle fera ordinairement que le cheual, qui a trop d'appuy, ou qui a la bouche trop dure, ſe reſoudra à tirer d'auãtage: & qu'il ſoit vray, on voit communémẽt que lors qu'il force la main du cheualier, le remede plus prompt & neceſſaire, eſt de laſcher ſouuent les renes, afin que la crainte d'vn rabat de bride, luy rompe & oſte la commodité de tirer ou de ſ'appuyer ſi fort. En fin la rudeſſe & la foibleſſe de la main, procede ſeulemẽt de faute d'art, d'experiẽce, & de iugement: & la douceur & la force, vient du temperament ſubtil & ſolide, qui ſe doit entendre pour la vraye fermeſſe, laquelle ne ſe peut acquerir que par la

longueur du temps, employé à l'exercice des bõnes escoles, & en la pratique de plusieurs bouches differentes. Car ceste fermesse ne vient pas seulement de l'action du bras & de la main: mais il faut neccessairemẽt que l'assiette generale du cheualier, soit forte & iuste, parce qu'ayant le corps esbranlé & en desordre, par les sauts ou autres rudes & diuers mouuemẽs d'esquine, que le cheual peut faire, le bras & la main sont aussi hors de leur bõne situation & mesmes quand le cheualier se trouue en telle extremité, que ses forces sont entierement occupees à se tenir ferme dedãs la selle, lors il perd le iugement & les moyens, non seulement du temperament de la main, mais aussi de toutes les autres iustes proportions de l'escole.

Encores ne suffit-il pas en ceste patie d'estre fort à cheual, ny de bien sentir & iuger la qualité de la bouche d'iceluy: car les plus subtils & temperez effects de la bride procedent du prompt raport, qui doit estre és iustes mouuemens de la iambe, & de la gaule, auec ceux de la main de la bride: assauoir que quand ceste main r'ameine, met & retient en bon lieu la teste du cheual, qui a la bouche foible & vaine ou trop sensible, il faut qu'en ce temps le mouuement de la iambe, ou le soupçon du chastiment d'icelle, auance ou pousse temperément l'action du cheual, contre l'appuy de la main, autrement il se retiendra trop, ou s'acculera.

Et s'il est ramingue, ou qu'autrement donne occasion d'estre viuement poussé, & chassé par les plus hardis mouuemens de la iambe, ou par les chastimens de l'esperon, la main doit receuoir, soustenir & accompagner bien à temps, l'action violentement agitée en auant, tant par le droit qu'en tournant, afin que l'obeyssance limitée ne puisse estre beaucoup alterée, & sur tout que la teste demeure en sa droite & ferme posture. Par tous ces raports on peut encores cognoistre l'erreur de ceux, qui disent, vn tel a la main bonne, mais le temps de sa iambe est imparfait: l'autre tient & bat vne iuste mesure auec la iambe: ayde & chastie proprement & diligemment auec l'esperon: mais il n'a point de iustesse ny de fermesse de main. La vraye cognoissance de ces choses n'est pas tãt facile, comme la pluspart des cheualiers pensent. En fin la fermesse & le temperament de la main est, quand par les susdittes proportions bien r'apportées, tous les neccessaires mouuemens de la bride, se font sans contraindre ny abandonner le vray appuy de la bouche du cheual.

PRECEPTE TOVCHANT LE NATVREL DV CHEVAL, qui se presente plus librement à sauter qu'à manier terre à terre.

CHAPITRE XII.

Il se trouue souuent aucuns cheuaux lesquels estans de seiour, ou autrement en leur humeur plus gaillarde, se mettent naturellement & d'eux mesmes, sur certains eslans inegaux & incommodes, perseuerãt en ce capriſſe, tant qu'ils se sentent en leur esquine plus neruеuse: de quoy on ne les peut du tout corriger, que par beaucoup de fatigue, & vne grãde longueur de tẽps, & encores apres tout ce qu'on y aura peu apporter, ils ne laisseront de faire à tous les coups quelque trait de ceste gaillarde inclination: mesmes au commencement de quelque exercice limité, ou estans recherchez cependãt qu'ils ont leurs forces trop vnies. I'ay desia dit au premier liure, l'ordre des vrais remedes de l'art qu'il faut obseruer ordinairement pour chasser & resoudre les cheuaux qui par vn mauuais courage retiennent trop leur vigueur & legereſſe, &

& auſſi pour leur retenir celle qu'ils abandonnent & precipitent par impatience ou debilité. Toutesfois ie veux encores en ceſte occaſion aduertir le Caualerice, que ſi le cheual continue long tẽps en l'imperfection de ces eſlans, nonobſtant les chaſtimens ordinaires, il pourra eſtre tellement nay pour les airs plus releuez, qu'il luy ſera preſque impoſſible de ſe tenir touſiours à la franche & ayſee obeyſſance du manege de guerre, & ſe hauſſant aucunesfois par allegre emotion, il ſe ſouuiendra à l'inſtãt des chaſtimens qu'il aura accouſtumé de receuoir en ſemblables mouuës licẽcieux: de ſorte qu'eſtant ſayſi d'vne craintiue apprehenſion, au lieu de ſe ranger ſoudain à quelque iuſteſſe, il renforcera impatiemment ſes eſbalanſons & ſauts deſordonnez, penſant euiter la punitiõ ou pour ſe deffendre: mais la ſuperfluité de ſes gayes & follaſtres humeurs, & de ſes gaillardiſes naturellement mal diſpenſees, ſe peut aucunefois mieux moderer & en fin diuertir, par les leçons des courbettes ou groupades biẽ pratiquees, que ſi on n'auoit recours que ſeulement aux menaces & chaſtimens, deſquels on vſe generalement en nos eſcoles pour deſnouër, determiner ou retenir les forces & le courage du cheual, qui ſe diſpenſe licentieuſemẽt de ſauter outre le vouloir du cheualier. La raiſon en eſt aſſez apparente. Car le Cheual qui eſt ſouuent poſſedé de ceſte diſpoſte & legere inclination, ſe doit mieux reſoudre à diſtribuer ſa vigueur, par l'action & l'ordre d'vn air à demy releué, qu'à contraindre du tout le naturel qu'il aura à ſauter: & apres par la bonne habitude de l'exercice & manege à demy-air, il conſentira mieux à la franchiſe & facilité de celuy du combat, que ſi en pẽſant le diuertir du deſir de ſauter, on le vouloit rigoureuſement reduire tout du premier coup aux reigles plus baſſes, ſans l'attirer doucement par quelque mediocre proportion. Toutesfois ie ne donne ce precepte qu'à ceux qui ſçauront bien recognoiſtre le naturel du cheual, & preuenir diligemment les mutations de courage, qu'il pourra faire en ceſte eſcole, ſi elle n'eſt bien entenduë, reiglee, & aucunesfois diuerſifiée, ou (ſ'il eſt beſoin) delaiſſée, & puis reprinſe à temps bien iugé, & ſelõ les diſſemblables mouuemens que le cheual fera.

REIGLES DES PLVS IVSTES PROPORTIONS QVI SE PEVVENT OBSERuer en tous les plus beaux maneges.

CHAPITRE XIII.

IE veux maintenant entrer aux plus belles & ſubtiles reigles & leçons, par leſquelles le bon Caualerice peut adiuſter & affiner les airs & maneges des cheuaux d'eſcole, commençant par les paſſades & demy-voltes. Non que ie ſois d'aduis que d'ordinaire ce ſoit le cõmencement des maneges qu'on peut apprendre au cheual: car i'ay deſia remis au premier liure, l'eſlection de tous les exercices, au bon iugement, qui ſe doit premierement faire de la nature & capacité du cheual: mais c'eſt pluſtoſt pour rendre l'explicatiõ deſdites reigles plus facile par la briefueté de la demy-volte. Et premier que paſſer outre, ie veux aduiſer le Caualerice curieux, qui les voudra pratiquer, que ſon cheual doit eſtre deſia exempt de trop de fougue & d'apprehenſion, bien deſgourdy, alegery & determiné au partir de la main, facile à tourner pluſieurs fois eſtroit, ou pour le moins de mediocre lar-

geur,au trot,& au galop,obeyſſant au parer,en reculãt & allant de coſté, entãt qu'il en ſera aduerty & recherché,& non de malice,de confuſion,ou de timidité, comme font communément les cheuaux preſque ou du tout rebutez ou qui ſont naturellement ramingues,retifs ou d'humeur colere aduſte,trop ſenſibles & deſpiteux. Mais parce qu'il me ſemble auoir parlé au premier liure, trop ſommairement des moyens pour faire que le cheual apprenne,& s'accouſtume à ceder iuſtement à la iambe, à l'eſperon & à la gaule,allant librement de coſté, & que ceſte obeyſſance eſt vne des plus neceſſaires à la iuſteſſe de tous les maneges,ie diray encores en ce lieu quelques reigles propres à ceſt effect.

DE L'OBEISSANCE DV CHEVAL ALLANT DE coſté par les expres mouuemens du Caualerice.

CHAPITRE XIIII.

POVR faire que le cheual puiſſe entendre facilement l'obeyſſance par l'action & chaſtiment qui le doit faire aller de coſté,il faut ſur tout,comme en tout autre exercice,que le Caualerice obſerue les moyens plus propres au naturel du cheual, & recognoiſſant qu'il eſt ſenſible,colere & leger à la main,il le menera en quelque lieu plain & aſſez ſpacieux,auquel allant le petit pas,par le droit,il taſchera à le pouſſer doucement de coſté, par les aduertiſſemens & chaſtimens ordinaires, tant de la bride & du caueſſon que de la iambe, de l'eſperon & du nerf, le faiſant touſiours auancer,de façon, que ſans rompre le pas, il chemine en auant & de coſté comme de biais, ſelon qu'il eſt icy repreſenté par ces deux lignes.

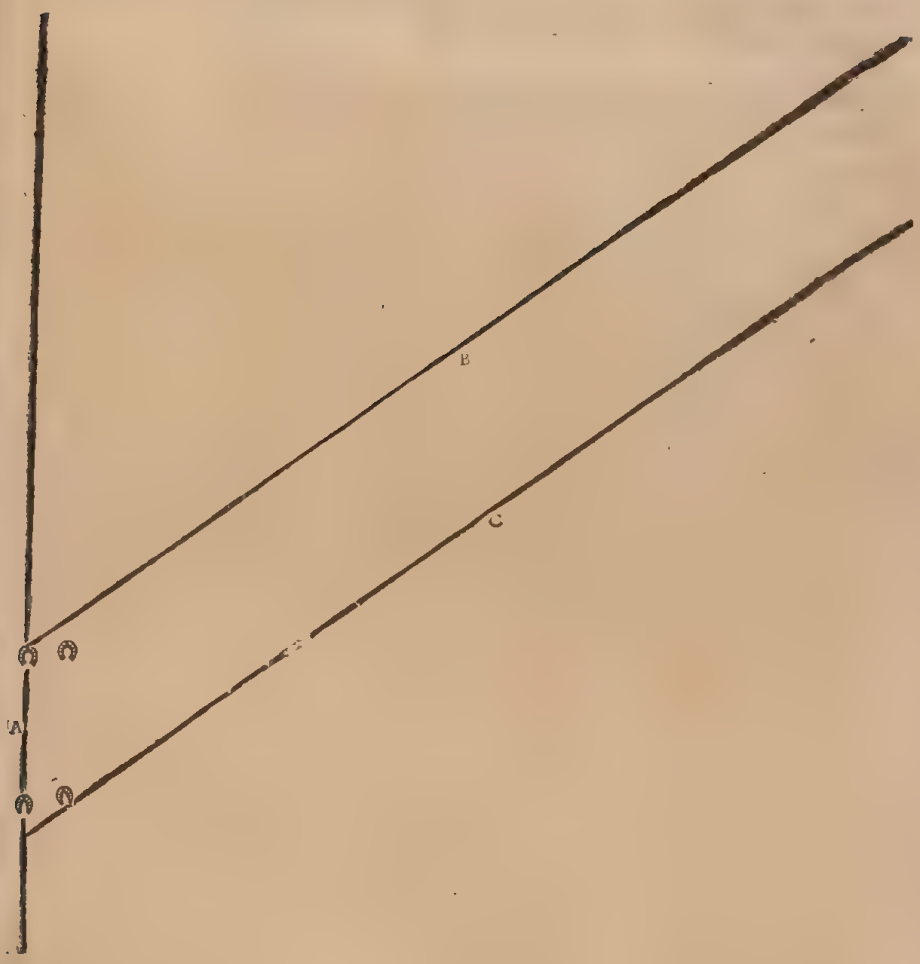

PAR la ligne de la lettre A, on peut iuger le plain droit & naturel auquel le cheual doit eſtre maintenu ſans luy laiſſer plier le corps ny le col: par celle du B. eſt repreſenté la piſte que doit tenir en ceſte premiere reigle le pied de deuant, qui deuance & cheuale: la ligne du C. ſignifie la piſte du pied de derriere & du coſté de l'obeyſſance, comme il eſt auſſi figuré par la peinture des fers.

L'AYANT ainſi fait cheminer enuiró douze ou quinze pas à vne main, il le faudra auancer par le droit, trois ou quatre pas, comme ſur la ligne de la lettre D, cy apres figuree, & puis luy en faire autant à l'autre coſté, empeſchant ſur tout qu'il ne plie le col, ny porte la teſte plus d'vne part que d'autre.

MAIS ſi le cheual fait beaucoup de difficulté de ceder aux ſuſdits chaſtimés, meſmemét à faute de les entẽdre, il ne ſe faudra pour cela opiniaſtrer ſur les remedes violẽts, de peur qu'ils n'ameinent l'occaſion de plus grãds deſordres, ains pluſtoſt ſe faire ayder à vn homme, qui eſtant à pied & du coſté du chaſtiment, tienne vne main cõtre l'eſpaule du cheual, & l'autre derriere, tout contre la batte de la ſelle pour pouſſer le cheual, toutes les fois qu'il haulſera le bras dudit coſté, afin de le contraindre par ce moyen à paſſer & croyſer ce bras deſia hauſſé, deſſus l'autre, qui neceſſairement ſouſtiendra ceſte action auancée, & à meſure que le cheual comprendra l'effect des ſuſdits aduertiſſemens & chaſtimens, il le faudra retenir peu à peu, iuſques à ce que ſans eſtre ainſi aydé par ceſt homme à pied, il chemine librement de trauers, à ſçauoir de coſté, portant le corps & le col droit, ſans s'auancer, ny ſe heurter des pieds, ny s'embarraſſer des iambes. Mais il faut que ceſt homme qui le pouſſera eſtant à pied ſoit Caualerice, ou pour le moins qu'il ayt iugement de le pouſſer iuſtement quand le cheual haulſera & auancera le bras & l'eſpaule qu'il voudra faire auancer & cheualer, & que celuy qui ſera deſſus, ſoit diligent & attentif, à le bien ſouſtenir & porter en auant, cependant que celuy qui ſera à pied le pouſſera, & auſſi d'arreſter & careſſer le cheual: ſelon qu'il ſe rendra obeyſſant.

D

CESTE reigle ſe doit continuer également à chaſque main, aſſauoir tant qu'il ſera neceſſaire pour rendre égale l'obeyſſance des deux coſtez: & ſi d'auanture le cheual ne peut ou ne veut ſouffrir, que ceſt homme eſtãt à pied le pouſſe ny le touche, il faudra neantmoins qu'il ſe tienne aſſez pres du cheual, ayant vne bonne gaule en main, de laquelle aucunefois il le menaſſera au droit de l'eſpaule & du flanc, ou le battra, ſelon qu'il ſera neceſſaire pour le faire obeyr, ſans toutesfois le mettre trop en colere ny l'eſtonner, ſi ce n'eſt qu'il ſoit fort obſtiné, & apres auoir eſſayé les plus doux moyens.

SI ceſte obeyſſance eſt tant contraire au naturel du cheual, que la ſuſditte reigle ſe trouue trop forte, il ne le faut faire cheminer au commencement qu'vn pas ou deux de biays, l'auançant ſondain quatre ou cinq pas par le droit, & puis le faire encores cheminer de biays, & parce moyen il conſentira plus facilement à l'ayde & au chaſtiment: & l'homme qui ſera à pied, pourra prendre auec plus de commodité le temps propre à pouſſer le cheual, cependant qu'il haulſera la iambe de deuant, qui doit auãcer & cheualer ſur celle qui ſouſtient ceſte action. A meſure que le cheual recognoiſtra & comprendra ceſte reigle, il faudra ſubtilement retrancher les pas auancez par le droit, & augmenter ceux qui ſe feront de biays, le retenant peu à peu, iuſques à ce qu'il chemine librement & iuſtement de coſte ſelon ceſte autre figure.

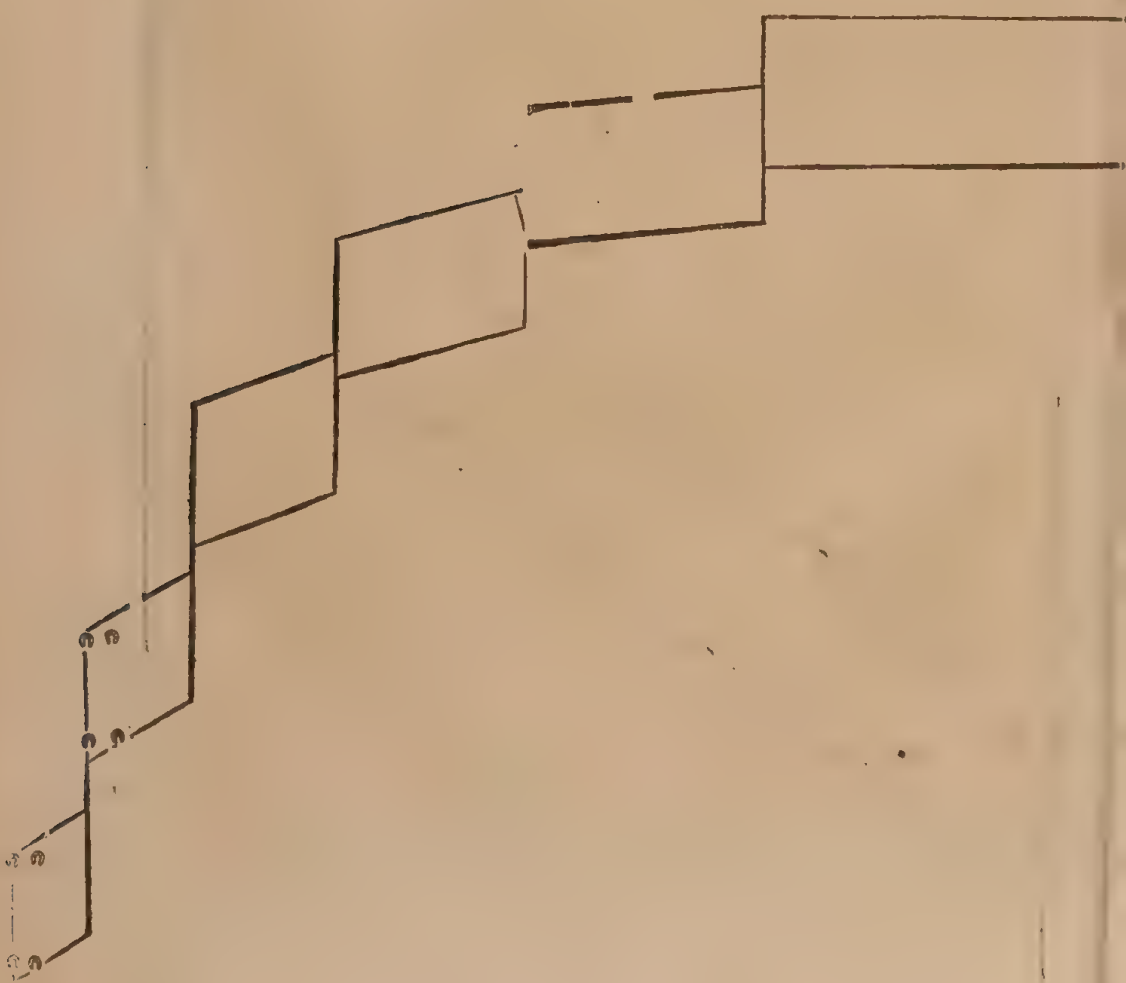

L'on peut iuger par la facilité de ceſte reigle quelle eſt propre, cõme i'ay deſia dit, au cheual ſenſible, impatient & leger à la main. Parce qu'eſtãt de ce naturel, il doit eſtre auſſi ennemy de la ſubiectiõ fort contrainte, & par conſequent des plus eſtroites & iuſtes leçons & aſpres chaſtimens, meſmement aux commencemẽs de l'obeïſſance. Mais ſi naturellement il eſt pareſſeux, ou qu'il tire & peſe à la main le Cauallerice cherchera la commodité d'vne muraille droite & aſſez longue, & menera ce cheual à vn pas ou enuiron, pres & face à face d'icelle.

Il taſchera peu à peu, de faire cheminer le cheual de coſté, au long de ceſte muraille, autant d'vne part que d'autre, non pas au commencement tout à fait de trauers: car il ſe pourroit marcher d'vn pied ſur l'autre, ou ſe heurter contre les bras: mais de biays, laiſſant la couppe plus ſur le coſté contraire que les eſpaules, afin qu'il aye plus de moyen de regarder ſur le lieu qu'il doit paſſer, & de hauſſer l'eſpaule & le bras qui doit auancer & cheualer: & ſelon qu'il pratiquera la facilité de ceſte obeyſſance, il faudra faire accompagner peu à peu la crouppe à l'egal des eſpaules, iuſques à ce qu'il aille iuſtement de trauers, ſans plier le corps ny le col, ny remuer la queüe.

Le ſecours d'vn homme à pied pour pouſſer le cheual, comme ie viens de dire, peut beaucoup ſeruir au commencement de ceſte reigle, lequel s'il eſt beſoin le pourra contraindre d'aller de coſté, par les menaces & chaſtiments d'vne grande & longue gaule ou d'vn nerf, qu'il tiendra en ſa main comme i'ay dit cy deuant.

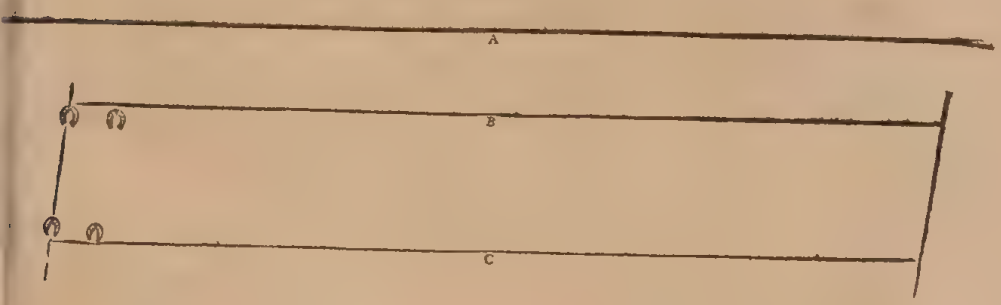

A ligne de la muraille,
B ligne de la piſte des pieds de deuant.
C ligne de la piſte des pieds de derriere.

La raiſon pourquoy ceſte reigle eſt propre au cheual peſant, ou qui tire à la main eſt, parce qu'eſtant ainſi pres, & face à face de la muraille, il n'en eſt pas ſeulement plus contraint d'aller de coſté, mais auſſi de ſe r'accourcir & alegerir auec moins d'ayde la bride & du caueſſon. Toutesfois s'il eſt ramingue tenant du retif, ceſte reigle, enſemble toutes les plus eſtroites leçons, le diſpoſeront d'auantage à ſon vice naturel. Et pource au cheual fingart, il vaudra beaucoup mieux vſer de la reigle precedente, (mais auec moins de douceur,) principalemẽt de l'ayde du nerf, qui eſt vn inſtrument propre à chaſtier & reſoudre les cheuaux retifs, auſquels le reſpect & les careſſes n'apportent pas communémẽt beaucoup d'vtilité, ſi ce n'eſt en leurs premiers exercices, & tant qu'ils ſont ignorans, ou ſi nouueaux à l'eſcole, qu'ils ne cognoiſſent encores les aduertiſſemens, aydes & chaſtimens d'icelle, & qui par conſequent n'ont pratiqué les moyens de ſe defendre. Surquoy ie veux expreſſément aduertir le Caua-

lerice qu'il ne doit pour quelque occaſion que ce ſoit (ſi elle n'eſt contrainte par neceſſite) vſer de violence par des chaſtimens nouueaux & incogneus, principalement aux poulains & meſmes, aux cheuaux flegmatiques & timides, ou trop ſenſibles, coleres & aduſtes, de peur d'abattre & accabler la force & le courage aux vns, & deſeſperer les autres.

REIGLES DES PASSADES ET DEMY-VOLTES.

CHAPITRE XV.

APRES que le Caualerice aura ainſi ſagement reduit ſon cheual aux ſuſdittes obeyſſances, il le menera en quelque endroit, où le terroir ſoit plain & vny, ſur lequel il le promenera patiemment, luy faiſant recognoiſtre pour le moins deux fois l'eſpace commun, & les premieres proportions de l'ordre des paſſades, à ſçauoir eſtãt en ce lieu, il luy fera faire allant d'vn bon pas d'eſcole, vne paſſade droite de la longueur qu'il cognoiſtra propre à ſon naturel, facile, ramingue ou trop determiné, au bout de laquelle il le tournera à main droite, allant du meſme pas, & commençãt de tourner au temps qu'il poſera la main droite en terre, ſur le point de la lettre B, ainſi que i'ay dit aux reigles precedentes de trot, afin que par le mouuement naturel de l'eſpaule gauche, il ſoit contraint de faire le premier pas de la demy-volte, & apres tous les autres, en auançant & paſſant librement le bras gauche ſur le droit: En meſme temps il luy faut faire porter la teſte droit deuant ſa piſte empeſchant neantmoins par le ſouſtien de la bride & du caueſſon, & par le ſoupçon & chaſtiment de la iambe & de l'eſperon contraire, & quelquesfois du nerf ou de la gaule, qu'il ne s'accule ou qu'il n'eſlargiſſe, ny parte les pieds de derriere hors de la piſte de la paſſade, & du lieu ou eſt marquee ceſte lettre A, iuſques à ce que les pieds de deuant ſoyent arriuez ſans confuſion, au lieu de la lettre C, qui ſe voit ſur la ſeconde ligne.

Pour la main droite.

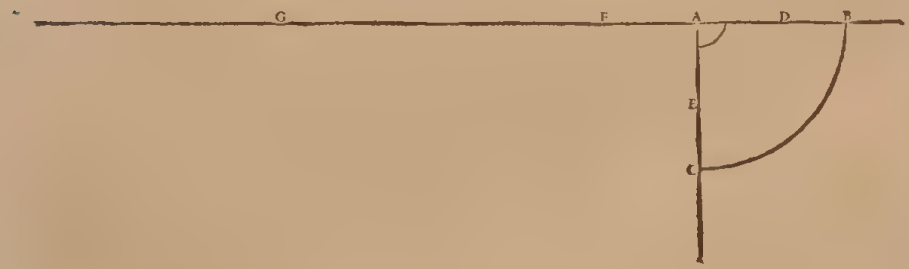

D ligne premiere.
E ligne ſeconde.
F ligne troiſieſme, aſſauoir ſur la paſſade fermant la demy-volte commencee au B.
G paſſade.

ET ſi au lieu de cheminer des pieds de deuant, iuſtement ſur le tour figuré, & les poſer directement cõme ſur la lettre C, il c'eſtoit eſtrecy ou trop eſlargy, lors il le faudra faire auancer, ou reculer, ou aller de coſté, iuſques à ce qu'il ſoit place droictement ſur la ligne ſeconde & les lettres marquées en icelle.

L'AYANT

L'AYANT arresté sur ceste seconde ligne & iuste place limitee, autãt de temps qu'il sera besoin pour le diuertir de l'inquietude, qui le pourra auoir saisy, & pour le disposer à l'obeyssance, & à la memoire: il luy faudra apres faire continuer du mesme ordre le reste du cerne de la demy-volte, & la finir en mesme temps des quatre pieds ensemble, sur la ligne de la passade qui se doit à present entendre pour la troisiesme posant les pieds de deuant iustement sur la lettre D, plus auancez que demeurez en arriere, selon ceste autre dessein, gardant curieusement l'ordre susdit.

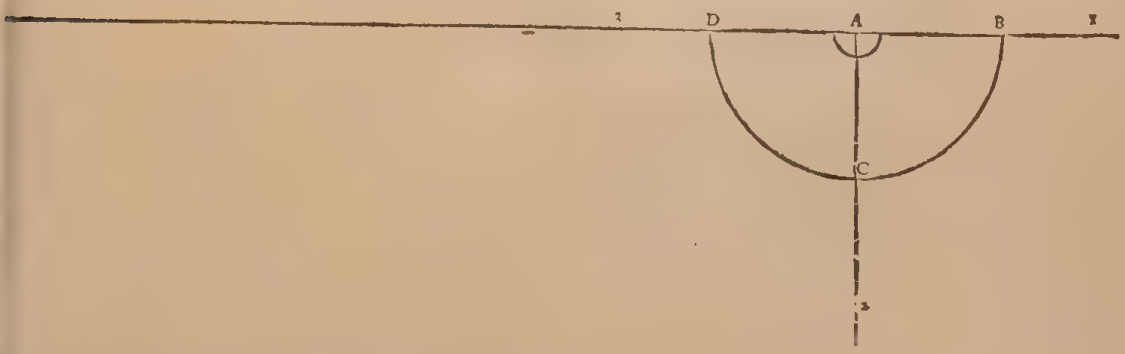

QVAND le cheual aura bien & patiemment commencé, & finy la demy-volte à main droite, il le faudra faire auancer par le droit, cheminant du mesme pas au long de la ligne de la passade, & estant arriué à l'autre bout d'icelle, luy en faire autant à main gauche.

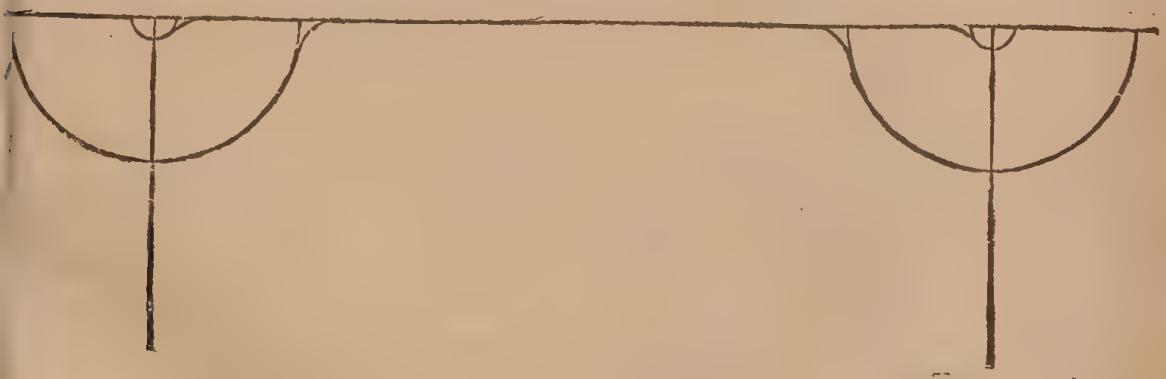

TOVTES les fois que le cheual demeurera long temps, auant que vouloir consentir, ou que pouuoir cõprendre & bien faire ceste premiere proportiõ de demy-volte de pas à vne main, il faudra tenir la passade plus longue que l'ordinaire, principalement s'il a receu beaucoup de desplaisir, & si quelque inquietude l'a saisy sur le lieu de la demy-volte d'où il sera party. Car par la distance qui se fait sur les passades, entre les deux demy-voltes, il se peut souuent diuertir de plusieurs desdains, estonnemens ou mauuaises impressions, qu'il pourra auoir conceües, estant contraint en ces iustesses: ausquelles s'il obeit facilement & qu'il soit assez determiné, & bon à la main, tãt plus courte se fera la passade, tant mieux retiendra il sa leçon: i'entends que la plus

courte aye six pas. Mais s'il est ramingue, ou s'il a la bouche foible & trop legere, les passades courtes seront contraires à la resolution du manege, & au ferme appuy de la main, & partant, ie remets touſiours ces conſiderations au Caualerice, qui en aura le iugement capable.

Il faut bien conſiderer que pour effectuer ceſte premiere iuſteſſe, le cheual doit faire la paſſade droite, & le circuyt de la demy-volte, auec les pieds de deuant, ſans ſe haſter ny embarraſſer: & cependant ceux de derriere doiuent garder le centre, & le poinct de ceſte demy-volte, ſouſtenant également les hanches, ſans que le corps ny le col du cheual s'accule ny ſe plie: car ce ſont les communes fautes que font ou que permettent la pluſpart de ceux, qui ſe meſlent de faire ces reigles.

Pluſieurs maiſtres tenus pour excellens, faillent beaucoup plus qu'ils ne penſent à la perfection de ceſte iuſteſſe de pas, & generallement en trois actions, deſquelles le Caualerice clair-voyant ſe peut apperceuoir, aſſiſtant quand ils font ces leçons. En la premiere erreur, ils font ou laiſſent plier le cheual qui naturellement eſt ſenſible ou foible, tenant la teſte & l'attention hors la iuſte figure de la demy-volte, retenant par conſequent en l'eſpaule contraire le mouuement qui doit eſtre libre & neceſſairement le plus auantageux, à cauſe qu'il marque l'eſpace de la demy-volte, & duquel depend la facilité d'icelle. Les autres communes fautes ſeconde & troiſieſme, ſont lors qu'ils laiſſẽt haſter & trepigner le cheual impatiẽt, ou retenir & accroupir celuy qui eſt ramingue, en finiſſant, & fermant la demy-volte, ſur la ligne de la paſſade. Au contraire, ie veux que le cheual la commence & finiſſe d'vn pas meſuré, ſouſtenu, & du tout égal, portant enſemble, la teſte, la veuë, & le courage, ſur le iuſte tour de ſon manege, ayant auſſi le corps droit & ferme, de puis la queuë iuſques à la teſte, & également ſouſtenu ſur ſes membres, & ſur tout l'action de l'eſpaule contraire libre & auancée: à quoy le Caualerice doit vſer d'vne diligence ayſee & neantmoins ſi attentiue, qu'il ne perde point de temps, ny d'action en ſes iuſtes mouuemens.

Il ſe trouuerra communément des cheuaux coleres & impatiens, qui naturellement ſe deſplairont à ceſte premiere obeyſſance: de façon qu'ils y feront beaucoup de difficultez, principalement premier que vouloir tenir la crouppe ferme, en la iuſte place limitee de ceſte demy volte. Toutesfois le Caualerice ne doit pour cela vſer de plus aſpres chaſtimens, qu'il n'aye auparauant taſché de le gaigner par la douceur, ſe ſeruant s'il eſt beſoin de l'ayde d'vn homme à pied, pour le careſſer & pouſſer ſubtilement auec les mains ou par le ſoupçon ou chaſtiment du nerf ou de la gaule, du coſté que les moyens ordinaires de celuy qui ſera deſſus, ne ſuffiront à le tenir ſubiect: encores faudra il faire les fins de ces leçons, au trot ou au galop, ſur la volte d'vne piſte entiere & redoublee, ſelõ que le cheual ſera d'humeur violente ou ramingue, afin que par les diuers, & derniers mouuemens de l'exercice, il puiſſe eſtre diuerty du deſplaiſir de la nouuelle ſubiection de l'eſcole, qui luy ſera incogneüe ou contraire à ſon naturel. Car ſi en ces commencemens, le cheual ſenſible & d'humeur trop ardente, ou aduſte & vindicatiue, ſe ſentoit trop rudement battu & gourmãdé, peut eſtre tomberoit il en telle confuſion, qu'il s'en enſuyuroit quelque acte de deſeſpoir, ou pourroit conceuoir telle hayne en ſes premieres iuſteſſes, que le Caualerice ſeroit contraint de le remettre comme rebuté, ſur quelque autre ſtile d'eſcole plus commun & moins parfait. Mais ſi parvne ingenieuſe patience, il luy ſçait faire comprendre & accouſtumer ces premieres reigles, ſans doute beaucoup d'autres plus belles proportions s'en pourront enſuyure, & luy ſeront plus ayſees, que s'il n'auoit eu recours qu'aux remedes plus communs & violens.

Pour la main droite.

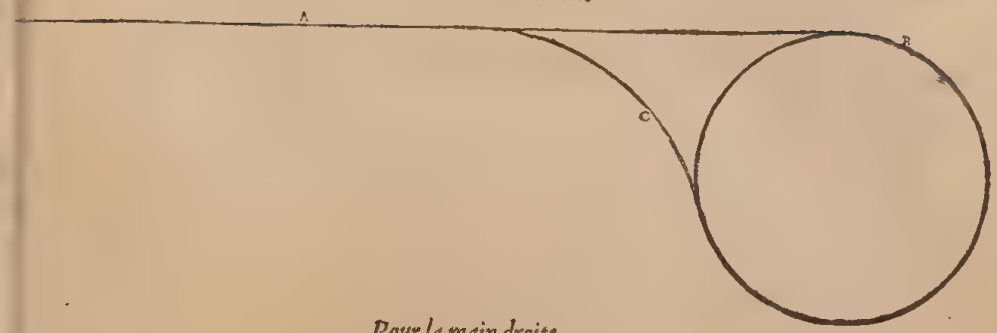

Pour la main droite.

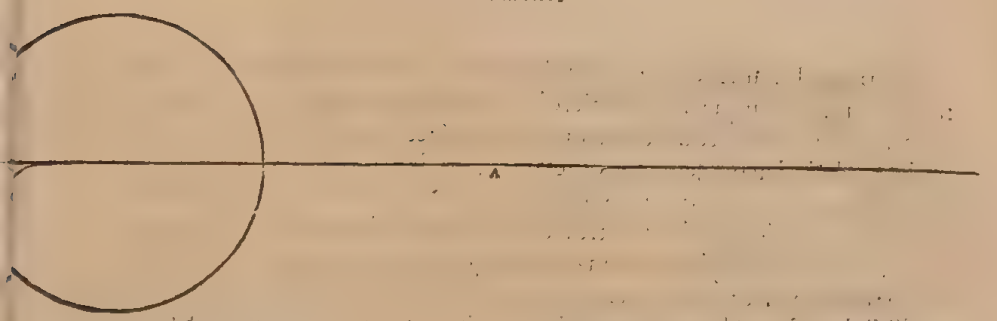

A ligne de la passade.
B volte d'vne piste.
C pour se remettre sur la ligne de la passade.
D pour commencer la volte.
E pour serrer & mipartir ensemble ceste volte & se remettre sur la ligne de la passade.

Ie laisse aux choix du Caualerice ces deux ordres de passades: toutesfois ie l'aduise que le premier donne plus de liberté au cheual, qui naturellement se retient, & que la proportion de ces voltes d'vne piste est recognoissable quand les pieds de deuant & ceux de derriere ne font qu'vn mesme chemin.

Lors que le cheual aura bien comprins ceste premiere reigle de pas, il le faudra mettre au trot par le droit sur la passade, & l'arrester aux bouts d'icelle, gardant l'ordre de l'arrest selon la necessité de son naturel: c'est à dire, que s'il est pesant ou qu'il tire à la main, soit d'ardeur ou pour estre trop chargé de chair, ou seulement par paresse: il le faudra arrester sur les hanches, auec beaucoup plus de subiection, que s'il estoit leger à la main, & naturellement obeyssant, ou qu'il se retint estant ramingue, & non comme font ceux, qui en ces leçons arrestent d'vne mesme façon toutes sortes de cheuaux, sans considerer la diuersité de leurs naturels, ny à quoy l'arrest est necessaire en ceste reigle.

Ayant ainsi bien paré le cheual au bout de la passade, il le faudra auancer pour le moins vn pas ou deux par le droit, sur la premiere ligne marquee B, pour bien commencer la demy-volte, laquelle doit estre iustement faite comme ie l'ay cy dessus representee: & si d'auenture le cheual se haste, s'accule, s'eslargist, ou comment qu'il falsifie le commencement de ceste demy-volte de pas, (à cause du trot par le droit non accoustumé, & de la subiection du parer sur la passade) le Caualerice le retiendra sur ceste seconde ligne marquee C, qui limite le premier quartier, cõme il se verra mieux aux leçons des voltes entieres.

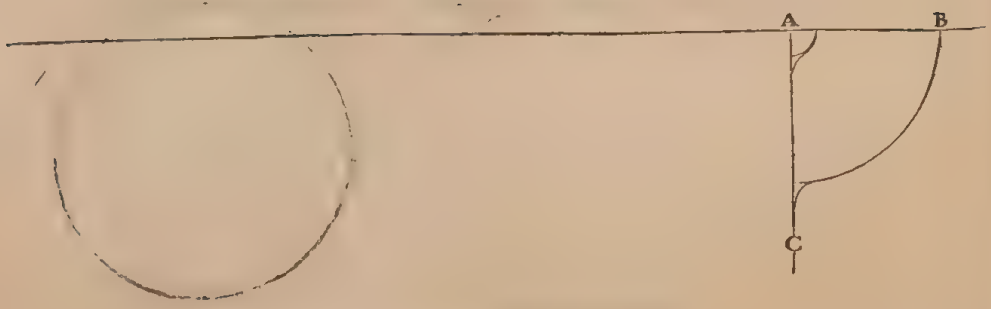

SOVDAIN le r'amenera par ſon iuſte paſſege, à loyſir & ſans deſordre ſur ſa meſme piſte figurée, iuſques à la premiere ligne marquée B, ſans que les pieds de derriere ſe partent du centre, là où eſt marquée la lettre A: & le careſſera eſtant ſagement arriué des pieds de deuant deſſus le poinct du B, ou le fera auancer ſur ladite ligne premiere, ſelon qu'en faiſant ce retour, il ſe ſera acculé, plié ou couché, ou le fera reculer en icelle ligne, ſelon qu'il ſe ſera trop chargé ou abandonné ſur les eſpaules, ou ſur l'appuy de la main: ou le chaſtiera du coſté qu'il ſe ſera eſlargy, ſerré ou endurcy: puis luy fera recõmencer, (ſur la premiere ligne, & en la place qu'il le trouuerra plus diſpoſé à l'obeyſſance) le meſme quartier de volte, qui ſe doit finir ſur la ſeconde ligne c e la lettre C, qui ſera la moytié de la demy-volte, vſant, en la iuſteſſe, de la plus grãde patience & diligence qui ſe pourra.

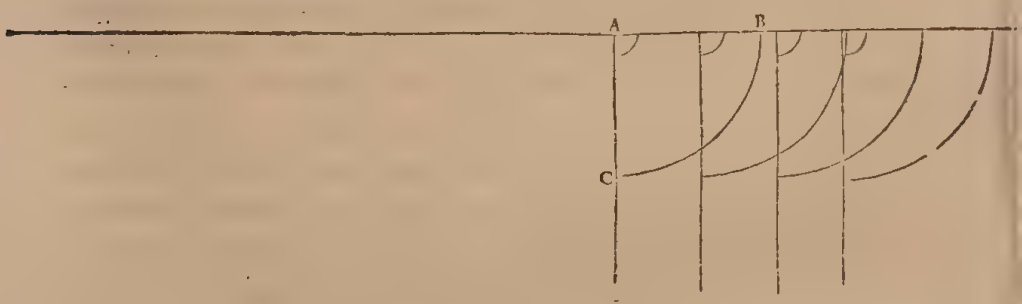

PAR ce que ceſte figure pourroit troubler l'eſprit de celuy, qui n'auroit leu ce ſecond liure que iuſques à ce precepte, ie diray ſeulement, (attendant vne autre occaſion plus neceſſaire) que les traicts qui ſe voyent figurés, outre le premier quartier marqué par les ſuſdittes lettres, ſignifient, que ſi le cheual ſe met en inquietude, à cauſe des chaſtimens receuës pour les fautes qu'il pourra auoir faictes, eſtant mal reuenu par ſa iuſte piſte ſur la ligne premiere, que ie viens d'expliquer, ou commẽt que pour quelque autre occaſion il ne ſoit nullement diſpoſé pour bien commencer ce premier quartier, les pieds de deuant eſtant au lieu du, B, il faudra lors paſſer outre par le droit, alongeant la ligne premiere, non ſeulement s'il y manque vne fois ou deux: mais auſſi ſouuent qu'il ne voudra bien commencer ledict quartier. Car en quelque part qu'il le face bien durant ces premieres leçons, le lieu eſt bon pourueu qu'il ſoit bien commencé ſur la droicte & premiere ligne.

OR toutes les fois qu'eſtant arriué ſur la ſeconde ligne, marquée C, le Caualerice ſentira quelque faulſeté en ce premier quartier, auſſi ſouuent fera il patiemment & iuſtement retorner ſon cheual ſur la premiere ligne, pour luy faire recommencer & refaire le meſme quartier, & par ce moyen recognoiſtre peu à peu ſa faute, ou pour le chaſtier s'il eſt beſoin. Mais ſ'il commence à bien & iuſtement tourner, & qu'il arriue ſur la ſeconde ligne, ſans auoir failly en ceſte iuſte proportion, il le faudra faire paſſer outre, acheuant la demy-volte d'vn meſme pas, & d'vn meſme ordre, ſans l'arreſter ny l'interrompre en ſon action bien obſeruee: mais à tous les coups qui falſifiera le ſecond & dernier quartier de ceſte demy-volte, il le faudra iuſtement ramener ſur la ſecõde ligne marqueeC, pour luy faire encores reparer ſa faute, tout ainſi qu'au premier quartier, & apres reuenir encore ſur la premiere ligne, pour recommencer toute la demy-volte: & quand il l'aura iuſtement & entierement faite, lors le Caualerice le remettra ſur ſon trot, par le droit, pour aller faire tout de meſmes à l'autre main. Ceſte reigle eſt communément propre aux chenaux ſenſibles, & de bonne inclination, qui neantmoins ſe deſplaiſent naturellement à tenir les hanches ſubiettes, dedans la volte.

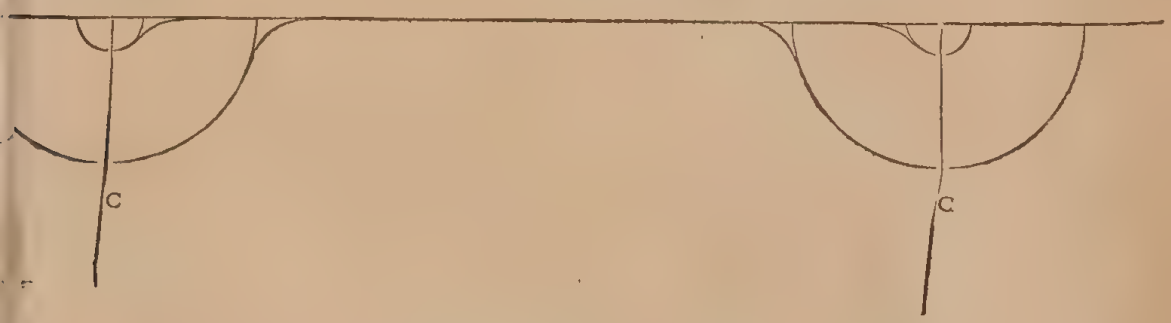

PLVSIEVRS cheuaux ſe trouueront, que pour auoir le col naturellement dur & bandé, ou pour eſtre trop chargez d'eſpaules, ou pour auoir l'appuy de la bouche trop peſant, & quelque fois de bisjarrerie, & de deſpit, ſe rendront entiers ou tardifs ſur ceſte demy-volte de pas, à cauſe des retours & reprinſes, & du ſciour, qui ſe faict ſouuent ſur la ſeconde ligne de ceſte leçon pour les adiuſter: & d'autres qui ſeront tãt ſenſibles & impatiens que ceſte regle les rendra pluſtoſt confus que faciles à la leçó. Or de quelle de ces humeurs, que le cheual puiſſe eſtre compoſé, au lieu de l'arreſter ſur la ſeconde ligne, il luy faudra ordinairement faire acheuer la demy volte, ſans interrompre ſon pas, quelque faute qu'il face: neãtmoins le plus iuſtemẽt qu'il ſe pourra, & ayant failly en la iuſteſſe, ſoit au commencement, au milieu, ou à la fin de la demy-volte, il le faudra faire auancer droit deſſus la ligne de la paſſade, deux ou trois pas ou plus ou moins, ſelon qu'il ſera retenu, ou le faire reculer ſelon qu'il ſe ſera trop auancé, ou abandonné ſur les eſpaules, ou ſur l'appuy de la main: & au lieu de l'auancer par le droit, pour aller à l'autre bout de la paſſade, il le faudra r'amener iuſtement & à loyſir, & le remettre droit deſſus la premiere ligne, dont il ſera auparauant party, & apres luy faire recommẽcer, & mieux obſeruer la demy-volte, cõtinuant ainſi toutes les fois qu'il fera des fautes en la iuſteſſe, iuſques à ce qu'il s'apparçoiue qu'il ne peut auoir liberté d'aller à l'autre bout de paſſade, que premier il n'aye bien commẽcé & finy ceſte demy-volte. Mais quand il l'aura faite iuſtement & nettement, il le faudra careſſer, & puis le faire partir, trottant droit & viuement ſur la ligne de la paſſade pour en aller faire de meſmes à l'autre main.

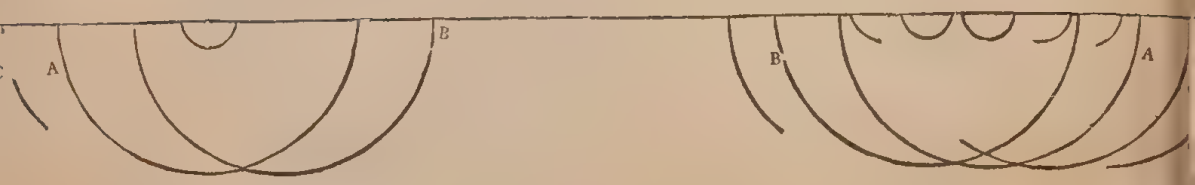

A premiere demy-volte.
B premier retour.
C reprinſes de la demy-volte premiere, plus auancée s'il eſt beſoing

LE Caualerice doit ſçauoir en ces retours de quartiers & de demy-voltes, comme auſſi à ceux des leçons qui ſe verront cy apres, que ſi au lieu que le cheual doit eſtre libre à tourner à toutes mains, il eſt naturellement, & en effect, dur & malayſé d'vn coſté, & qu'il s'accule de l'autre, comme il aduient ſouuent, il faudra faire ſur la main difficile, les retours plus larges des pieds de derriere, afin que ceſte liberté diuertiſſe le cheual de deuenir pareſſeux ou entier: & s'il s'abandonne ſur l'appuy ou s'eſlargit trop de derriere, il le faudra ſerrer plus que la proportion ordinaire, & meſmes l'acculer ſi beſoing eſt. Mais s'il eſt ayſé & determiné au trot & au galop, égalemẽt à chaſque main, (comme il doit neceſſairement eſtre, auant qu'on le mette en ces leçons eſtroittes,) il faudra obſeruer autant de iuſteſſe, & les meſmes proportions, à tous les retours, comme aux vrays quartiers & demy-voltes de la principale leçon. Il faut auſſi cõſiderer que les retours & reprinſes, qui ſont repreſentees en diuers endroicts de ces figures, outre la proportion de la demy-volte premiere, ſignifient qu'il ny doit point auoir d'autres lieux limitez, que ſelon que le cheual ſe trouuera bien diſpoſé à l'obeïſſance & à la memoire: aſſauoir qu'il le faudra aucunesfois aduancer ou retenir ſur la droitte ligne de la paſſade, auant que refaire & adiuſter le quartier falſifié, (comme auſſi apres l'auoir refait,) ſelon qu'il s'acculera & ſe retiendra, ou qu'il s'abandõnera ou ſera trop deſireux de s'auancer. Car notamment premier que faire les retours de ces demy-voltes, ou des voltes entieres, il eſt à touts coups neceſſaire, que le cheual recognoiſſe, par les menaces ou chaſtimens, en quoy il aura failly. En fin tous les mouuemens de ces reigles, doiuent eſtre en tout ſi bien obſeruez, que s'il eſt poſſible, il ny en aye point d'inutiles à la iuſte obeyſſance.

IVSQVES icy les ſuſdittes leçons aſſemblées, deſgourdiſſent & reſolüent le cheual, par le trot, qui ſe fait ſur la paſſade: l'alegeriſſent à la main, & luy aſſeurent la teſte, & l'appuy de la bouche, par les bons arreſts continuels: l'adiuſtent & luy font la memoire, par les proportions des retours & reprinſes des demy-voltes, patiemment & diligemment obſeruées.

SECONDE REIGLE DES PASSADES *& demy-voltes, terre à terre.*

CHAPITRE XVI.

QVAND le cheual trottera librement & legerement ſur la paſſade, qu'il ſera au parer obeyſſant & bon à la main, iuſte & facile à la demy-volte de pas : lors il faudra que le Caualerice conſidere l'air ou l'exercice, qui ſera pl⁹ propre au naturel du cheual. Et ſ'il recognoiſt que le manege terre à terre, ſe r'apporte plus à ſes forces & complexion que les airs releuez, il continuera encores l'ordre ſuſdit : hors mis qu'en meſme temps que le cheual arriuera de pas, droit ſur la ſeconde ligne de la demy-volte, il le faudra aduertir haſter & auancer enſemble, pour luy faire fermer le dernier quartier, par deux ou trois temps de galop r'accourcy, & neantmoins bas & dilgent, finiſſant par iceluy ladite demy-volte, en arriuant des quatre pieds enſemble, droittement ſur la ligne de la paſſade, poſant ceux de deuant ſur la lettre D.

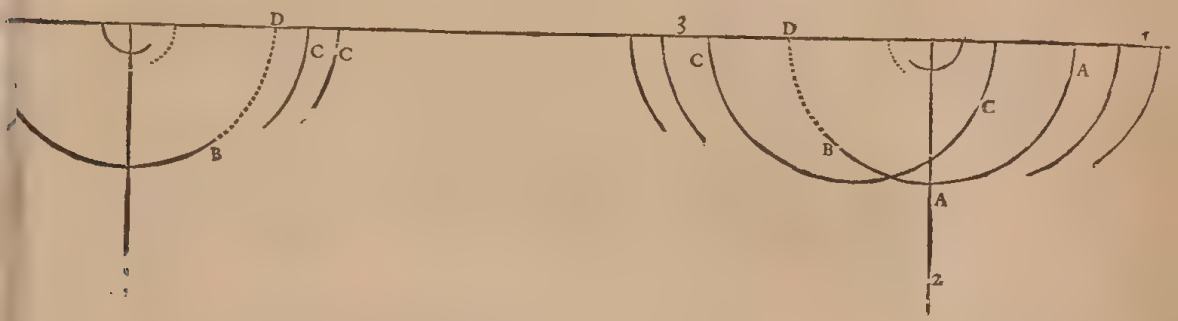

A piſte du paſſage de la ſuſdite proportion.
B piſte des ſuſdits temps de galop r'acourcy.
C piſte des retours au pas.

IE deſire que le cheualier conſidere en combien de lieux & d'occaſions, ie luy recommande la iuſteſſe & facilité de tous les commencemens de ces proportions, afin qu'il ne face comme le commun des Caualerices, leſquels quoy que le cheual commence mal ſon manege, ne laiſſent pourtant de paſſer outre, ſoit pour ne ſentir la faulſeté, ou penſant le chaſtier en continuant de tourner, & luy faire reparer ſa faute par vne meilleure fin. Ie ne veux pas dire que cela ne ſe doiue faire aucunefois, quād le cheual gaillard & de grande eſquine, ſ'agrouppe trop en commençant ſon air & ſon manege, ou quand il veut deuenir entier, mais en ces leçons d'obeyſſance & de memoire, propres au cheual de bon temperament & de bon nerf, ie n'entends pas ſeulement que quād le cheual (deſia accouſtumé à leur ordre,) aura falſifié vn quartier de volte, on le doiue r'amener ſur la ligne plus proche, & dont il viendra de partir. Ains ie veux qu'en quelque part, & endroit de ſon paſſege, ou en quelque temps de ſon air, & fuſt-ce au premier, qu'il falſifiera tant ſoit peu, les iuſtes proportions de ces demy-voltes, le Caualerice le r'amene tout court, le plus paiſiblemēt qu'il pourra, & ſans deſordre ſur la place qu'il aura commencé la faulte, & encores plus outre, afin qu'en la luy faiſant reparer, il la recognoiſſe & ſe corrige, comme ie diray mieux aux leçons des voltes entieres & redoublées. Et pour bien faire toutes ces reigles, le Caualerice doit premierement auoir diſpoſé à toutes ces leçons, les forces, l'haleine

& le courage du cheual, par le bon exercice du pas, du trot ou du galop, seló qu'il aura recogneu son naturel.

A grand peine fera le cheual ceste derniere leçon, sans que au commencement, il ne se serre, s'acule, se plie, ou s'eslargisse trop: mais pour faire qu'en tournant il tiéne les deux pieds de derriere iustement sur le centre de la demy-volte, & que sur icelle il resoluë viuement le mouuement des espaules, il faudra auancer vn peu le bras, & le poing de la bride, afin de porter le cheual en auant, sans toutesfois le chasser hors du circuit de ladite volte, le solicitant en mesme temps auec la gaule, discrettement sur le col pres des rennes, ou sur l'espaule contraire, & le tenant aduerty, auancé & ordinairement en soupçon, par le subtil & iuste mouuement des iambes, & beaucoup plus du costé, qu'il se voudra trop serrer ou eslargir.

TOVTES les fois qu'il manquera tant soit peu, en ceste seconde reigle de demy volte, soit à l'air ou en la iusteſſe du terroir, il le faudra remettre aussi souuent, & sans passer plus outre, sur la premiere ligne, pour luy faire recómencer & refaire la demy volte, iusques à ce qu'il l'aye proportionnee iustement & nettement, ie dis sur la premiere ligne, parce que le premier quartier qui se fera de pas, seruira d'ayde à la resolution de l'air du galop r'accourcy, qui doit fermer le secód quartier & la demy-volte: apres on le pourra mener à l'autre bout de passade, pour continuer la mesme leçó à l'autre main.

A mesure que le cheual pratiquera la facilité de ces deux, ou trois temps du galop r'accourcy, par lesquels il aura fermé le dernier quartier de la demy-volte, sans doute il se disposera à se mettre de soymesme à ceſt air, auant qu'il arriue de pas sur la secóde ligne, & lors il sera temps de commencer à le faire galopper paisiblement par le droit sur la passade, & non plustost.

TROISIESME REIGLES DES SVSDITES passades & demy-voltes.

CHAPITRE XVII.

QVAND le cheual sera reiglé, comme i'ay dit iusques icy, le Caualerice luy augmentera l'ordre de ses leçons, luy faisant faire la passade au galop lent ou vigoureux, selon que naturellement il se voudra retenir ou precipiter en galoppant, & au bout d'icelle, il le parera discrettement sans le r'amener trop sur les hanches, ny le laisser abandonné sur les espaules ou trop appuyé, mais de façon qu'estant vny en bonne & ferme posture, il puisse nerueusemét dispenser ses forces & legereſſe à l'air & à l'obeyſſance de la volte. Et toutes les fois que la parade se trouuerra imparfaicte, le Caualerice fera reculer, auancer ou aller de costé son cheual, selon qu'il se sera trop estendu, appuyé, ou trop retenu ou acculé, ou qu'il aura falsifié d'vn costé ou d'autre la droitte ligne de la passade, & non autrement. Pour mieux expliquer l'ordre & les moyens de bien proportióner ces arrests, ie diray qu'à chasque fois que le cheual se retiendra, & s'acculera en parát, le Caualerice le fera repartir à l'instant droit, & sans perdre temps, le faisant viuement outrepasser l'endroit premedité, pour luy faire refaire, en vne autre place la parade plus hardie & plus nerueuse. Et si en le faisant, ou l'ayant ainsi fait repartir, le Caualerice sent qu'il retienne encore ses forces, il le doit rechasser plus fort, & plus auant, ne

ceſſant d'alonger la paſſade & la courſe, qu'il ne ſoit diuerty du deſir de ſ'arreſter.

MAIS au contraire ſi en l'arreſtant au bout des paſſades, il ſe charge trop ſur les eſpaules, ou ſur l'appuy de la main, il le faudra à tous les coups faire reculer, ſelõ qu'il aura failly, fut-ce iuſques à demye-paſſade, voire au lieu d'où il ſera party, ſans pour cela le laiſſer eſcarter de la droite ligne: & apres luy auoir rendu la main, le tenant arreſté ſur la place qu'il aura fait le dernier pas en reculant, le Caualerice le fera ſagement repartir ſans le precipiter, pour prendre l'occaſion de le tẽps, & luy faire mieux r'amener & r'accourcir l'action de l'arreſt.

OR tout ainſi que ie veux que le cheual ramingue ſoit hardiment chaſſé, quand il refuſe la diligente reſolution de la paſſade, i'entends auſſi qu'on retienne ſur les hanches legerement & auec patience, celuy qui eſt trop impatient & determiné, ou qui s'abandonne trop ſur le deuant: ſoit à cauſe de quelque foibleſſe de membres, ou pour eſtre naturellement trop chargé: car par ces moyẽs on pourra diſpoſer l'vn & l'autre à l'obeyſſance, & aux iuſtes proportions de l'arreſt.

ET quand le cheual aura rendu au parer de ces paſſades, la legereſſe & facilité, qui pourront naiſtre de ſes forces, & diſpoſition ioinctes à la pratique qu'il aura des leçons precedentes: le Caualerice le fera auancer deux ou trois pas par le droit, & ſans confuſion, pour ſoudain prendre l'air & la demy-volte enſemble, luy aydant ſans violence de tous les ſecours neceſſaires, principalement de celuy de la gaule, qui eſt fort propre à reſoudre l'air de ces premieres leçons: & empeſchant ſur tout en ces commencemens, qu'il ne s'accule ny ne ſe haſte trop: car de ces deux premiers deſordres peuuent nãiſtre pluſieurs autres fautes, meſmement la moleſſe, ou le trepignement de tous les airs, qui ſont deux imperfections differentes & bien fort deſagreables.

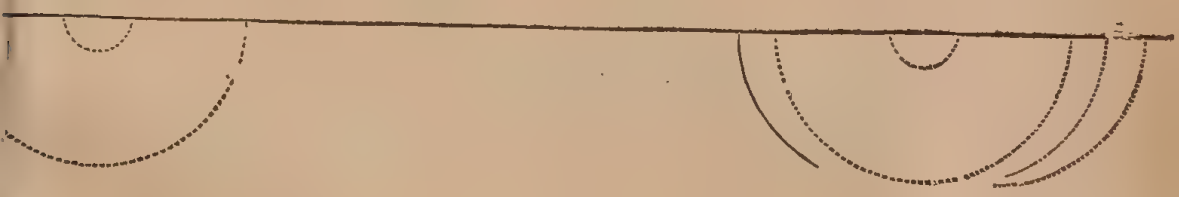

SI du commencement iuſques à la fin de ceſte demy-vol, le cheual manque à la iuſteſſe, & à l'air tout enſemble, il faudra à tous les coupps, & ſans paſſer plus outre, le remettre par ſon iuſte paſſege, ſur la premiere ligne de la demy-volte, pour la luy faire recommencer & refaire, iuſques à ce qu'il l'aye iuſtement & nettement fournie, & apres la laiſſer repartir au galop, pour en aller faire tout de meſme à l'autre bout de paſſade, & à l'autre main gardant curieuſement l'ordre ſuſdit.

QVAND il ſera aſſeuré aux proportions & à l'air de ceſte demy-volte il le faudra reſoudre ſur la paſſade, haſtant peu à peu le galop, afin qu'à meſure qu'il ſe determinera, il aye auſſi le temps & les moyens de pratiquer & fortifier l'action du parer. Car ſi pluſtoſt on le chaſſoit à toute bride par le droit, (quoy que deſia il fuſt facilité, & aſſeuré à la demy-volte,) la parade ſe pourroit trouuer foible & des-vnie à faute de pratique, & apres par conſequent la demy-volte deſordonnee: à cauſe que la iuſte

proportion d'icelle, deſpend de la bonne diſpoſition du parer. Et lors que le cheual aura comprins & bien pratiqué ces leçons, il le faudra reſoudre luy faiſant ioindre diſcrettement, & ſans l'arreſter du tout, la demy-volte facile & bien fermee, à la paſſade droite & furieuſe, par les moyens de la fermeſſe & temperee proportion du parer, & apres ſans interuale, ou perte de temps, le faire repartir droit & vigoureuſement, aſſauoir ſi la demy-volte ſe trouue vnie, & nettement fermee & fournie d'air, de iuſteſſe & de vigueur. Mais ſi elle ſe trouue imparfaicte, il faudra retenir le cheual tout court ſur le lieu qu'il l'aura finie, & apres l'auoir auancé quelque pas, le r'amener par ſon iuſte paſſege ſur la premiere ligne, pour luy faire recommencer & refaire la demy-volte terre à terre, iuſques à ce qu'elle ſoit en ſa vraye & iuſte proportion: & ſi en la fermant la fougue ſaiſit tellement le cheual, qu'il precipite le repartir ſans attédre le mouuement du cheualier, il le faudra auſſi arreſter tout court apres auoir fermé la volte, & le tenir auec patience ſur la meſme place, iuſques à ce que l'ardeur ſuperflue, & le trop grand deſir de partir de ce lieu ne le poſſedent & confondét plus. Mais s'il a la pratique, & la patience de iuſtement commencer & finir la demy-volte, & de bien & ſeurement ſe preſenter au partir, attendant & eſcoutant l'action & aduertiſſement du cheualier il ne le faudra point arreſter, ains continuer d'vne aleine l'effort de ce manege, ſans vouloir ſurpaſſer la vigueur du cheual.

PAR ces reigles, le bon Caualerice peut auec le temps, la patience, le iugement & la bonne pratique de l'art, rendre aucuns cheuaux faciles, iuſtes & determinez aux vrayes paſſades du combat de l'eſpee, leſquelles ne ſont pas biẽ cogneues de tous ceux, qui les penſent bien faire. Et pource ie deſire que le Caualerice conſidere curieuſement tous les mouuemens & proportions de ces leçons qui luy en feront naiſtre beaucoup d'autres en l'entendement, ſelon les occaſions differentes des actiõs des cheuaux, qu'il y voudra reduire: Mais ie ne ſçay s'il ſe trouuera beaucoup de ieunes ceruelles, capables de bien comprendre ces preceptes, & les reigler auec la patience & diligence neceſſaire, veu que la nature de ce manege, eſtant fait viuemẽt, & en ſa perfection, precipite plus la memoire & les forces du cheual, que tous les autres exercices qui ſe pratiquent en nos eſcoles. Tellemẽt que le Caualerice doit eſtre tenu au nombre des bons maiſtres quand il maintient longuement le cheual en l'obeyſſance & reſolution de ces paſſades & demy-voltes: auſſi voit-on beaucoup plus de cheuaux, qui ſe rendent ayſez & obeiſſans à chaſque main, au manege du galop, & terre à terre, & preſques à tous les autres qui ſe peuuent faire, que de ceux qui ſont propres pour ces paſſades de combat: car pour bien faire ce manege, le cheual doit eſtre accompaigné de beaucoup de parties, qui ne ſe trouuent pas ſouuent enſemble. Premierement il doit eſtre bien fort viſte & determiné, pour partir tride & auſſi furieuſement de la main, comme s'il ſe vouloit mettre en pieces, ſans apprehender ny premediter aucunement le lieu, là où il faut qu'il ſ'arreſte, ny là où il doit tourner: & neantmoins il doit auoir l'obeiſſance iointe tellement à ſes forces, & la bouche ſi franche & d'vn ſi bon appuy, que dés que le cheualier luy preſentera le parer, ſoit pour le diſpoſer à bien tourner, ou pour l'arreſter du tout, il ſe prepare & ſe mette nerueuſement en garde ſur les hanches, pour obeir, ſans faire aucun faux mouuement, ſur tout de la teſte, de la bouche, ny de la queuë. Il faut auſſi qu'il aye le col ferme, & les eſpaules legeres & fortes, pour pouuoir faire la demy-volte diligente & nette, ſans ſe plier ny acculer aucunement, & par conſequent pour repartir auec vigueur: & ſans toutes ces parties enſemble, les ſuſdittes paſſades ne ſe peuuent faire en leur perfection: voyla pourquoy nous trouuons ſi peu de cheuaux, qui en ſoyent capables. L'on void ſouuent que ceux qui ſont les plus viſtes & determinez, ont quelques imperfections & incommoditez de bouche, de pieds, de iambes, d'eſpau-

les,de reins ou de memoire,qui les empeſche de reunir leurs forces, pour ſe diſpoſer à tourner iuſtement, au temps qui eſt neceſſaire:& pour ſi bien que l'on aye trauaillé à les faciliter par beaucoup d'artifice, ſi on les met à l'exercice de ſes paſſades, ſans doute en peu de temps la determination & furie d'icelles, les emportera & mettra en fuitte. Il y en a d'autres, qui naturellement ſont ſi ramingues, qu'ils ne ſe peuuent reſoudre à partir viuement, ou que d'auſſi toſt qu'ils ont fait rondement trois ou quatre temps de la courſe,ils commencent à s'arreſter d'eux meſmes,n'allãs que d'vn certain galop contraint & fingard,pour pouuoir parer ou tourner plus facilement ſelon leur deſſein & commodité. De façon que ſe deſrobans aucunesfois, ils parent & tournent outre le vouloir du cheualier: d'autres qui ont les eſpaules ſi foibles ou peſantes,ou le col ſi mol,que quoy qu'ils facent bien le partir,la courſe & la parade,ils ne peuuent apres tourner ſur les hanches,ſans ſe plier ou acculer,&meſmes n'ont plus moyen de fermer nettement la demy-volte,ny de repartir vigoureuſement.Tellement qu'il ne faut pas trouuer eſtrange, ſi aucuns diſent communément, qu'ils ſe contenteroyent que leurs cheuaux maniaſſent iuſtement à toutes mains,terre à terre,& qu'ils fiſſent de belles & furieuſes paſſades.Et tel dict,que pour ſon vſage,il luy ſuffiroit de ſçauoir ſeulement bié faire ces maneges, qu'il deſire plus qu'il ne penſe, ne ſcachant pas la difficulté de ſon ſouhait.

POVR rendre les demy-voltes de ces paſſades en leur iuſteſſe plus parfaite,il faudroit qu'elles fuſſent fournies & ſerrees en deux temps,ou battuës: mais il ſe trouue à preſent peu de cheuaux,qui les puiſſent bien faire en ceſte façon: & ſi par cas fortuit on en rencontre quelqu'vn,qui aye l'obeyſſance & la preſteſſe naturelle propre à fournir la prompte facilité de telle proportion,encore faudra-il que ce ſoit cependant qu'il ſera aduerti,& que ſes forces ſeront vnies & bien diſpoſees:car pour ſi bié qu'il ſoit dreſſé,ſi on le recherche à l'improuiſte,quand il aura fait ſeulemẽt deux ou trois lieuës par pays,il n'obſeruera pas ceſte diligence. C'eſt pourquoy ie ſuis d'auis, que communémẽt en ce manege,on adiuſte & aſſeure le cheual à parfaire par trois ou au plus quatre temps la demy-volte.

LORS que le cheual eſt aſſeuré à ces paſſades, pour les reduire en leur perfection, il faut premierement que le cheualier aduertiſſe ſon cheual & le mette en garde,afin de le bien faire partir: apres il le pouſſera droit, & à toute bride ordinairement enuiron trente pas, & premier qu'il ſoit arriué au lieu qu'il le voudra tourner, il le doit auoir diſcrettemẽt ſouſtenu,retenu & mis enſemble,comme i'ay deſia dit ,afin qu'il aye moyen de faire la demy-volte en trois temps,iuſte,nette & ſur les hanches,ayant les deux pieds de derriere également appuyez deſſus le centre d'icelle,ſans toutesfois qu'il s'accule ny ſe plie,ſi bien,qu'en meſme temps qu'il luy aura tourné la teſte du coſté qu'il ſera party,les quatre pieds enſemble, (ayant entierement finy & fermé la demy-volte,) ſe trouuent iuſtement poſez deſſus la droite ligne de la paſsade, pour pouuoir viuement repartir,également agité au premier temps de la courſe , par les deux hanches droit & ferme ſur ladite ligne de la paſſade.

IE redis & aduiſe encores expreſsément le cheualier,qu'il doit vſer d'vne grande diſcretion,pour ſouſtenir & retenir mediocrement le cheual au bout de la paſſade: àfin que premier qu'il tourne,il y ſoit bien diſpoſé: car eſtant trop retenu il ſera contraint (pour eſtre plus ramené ſur les hanches,qu'il ne ce doit) de faire la demy-volte lente & acculee,& par conſequent cela luy oſtera le moyen de ſe preualoir de ſa force,pour repartir viuemẽt, ſoudain qu'il aura fermee ſa demy-volte Et ſ'il ne le retient aſsez,il faudra neceſsairement auſſi,que ſe trouuant abandonné ſur les eſpau-

Serrer la volte & fermer la volte, n'eſt qu'vne meſme choſe.

les,ou ſur l'appuy de la bride,il porte la crouppe hors du iuſte circuit de la demy-volte,ou qu'il la face trop large,& que de ce meſme deſordre le repartir ſe face de biais, & hors de la droitte ligne des paſsades.Au cõtraire, il faut ſ'il eſt poſſible que le partir de la main,& tous les reparts ſe facent de pareille vigueur,les quatre pieds du cheual eſtans enſemble,droictement deſsus la ligne de la paſsade, & les demy-voltes ſéblables d'air,de proportion, & de terroir, & conſequemment que tout le manege ſoit ſouſtenu du commencement iuſques à la fin,d'vne meſme force & determination,& d'vn ordre pareil.

PASSADE A DEMY AIR.

CHAPITRE XVIII.

SI le cheual ſe trouue aſſez leger & nerueux, pour reuſſir au manege de demy-air, au lieu du galop r'acourci de ces demy-voltes terre à terre,elles ne ſeront pas ordinairement ſi diligentes, mais on les trouuerra beaucoup plus fermes ſur vn mauuais terroir, & feront mieux paroiſtre la grace du cheualier, & celle du cheual à cauſe qu'elles ſeront plus releuees de deuant, & par cõſequent plus ſouſtenues ſur les hanches Pour faire ce manege de paſſades à demy-air,l'on doit obſeruer les meſmes reigles & leçons ſuſdittes, hors mis qu'au parer il faut ſouſtenir le cheual d'auantage,luy faiſant faire par le droit, (quand on voudra du tout reſoudre ſon manege) vn ou deux temps, ou battues de plus,& vn peu plus releuez de deuãt, afin de luy mieux adiuſter les hanches & les pieds de derriere, & que par meſme moyen, il puiſſe mieux ioindre ſon air, à la iuſteſſe de la demy-volte,laquelle bien qu'elle ſoit plus releuee,doit eſtre neantmoins pour la proportion du terroir, ſemblable à celle de terre à terre,& ordinairement commencee & finie en trois temps, & ſur la meſme place du troiſieſme (qui doit eſtre fait directement deſſus la ligne de la paſſade) il en faudra encores faire vn ou deux fermes, de pareilles meſure & fort peu auancez, comme l'on peut iuger par la lettre D, qui ſe void en ceſte figure.

POVR faire les reparts de main de ces paſſades, auec plus de grace,d'art & de furie,il faudra pouſſer le cheual à la ſeconde,ou troiſieſme battuë des courbettes,faites de ferme à ferme par le droit,prenant le temps ce pendant que le cheual aura le deuant en l'air:de façon qu'il parte ſur les hanches premier que redonner des pieds de deuant en terre: mais il faut conſiderer en ce tẽps du partir, que ſi l'on pouſſe le cheual ayant le deuant trop hault,il aduiendra qu'au lieu d'vn beau & ferme mouuement,ce ſera vn eſlans des-agreable:& ſ'il a les pieds de deuãt trop pres de terre quãd on le pouſſera, il fera auſſi vne autre action ſur les eſpaules en baiſſant la teſte,qui ne

ſera

fera gueres moins deſplaiſante. C'eſt pourquoy la perfection de ce temps n'eſt pas commune à tous les hommes de cheual.

QVAND ce partir eſt nettement fait il n'eſt pas ſeulement tres-beau & furieux dónant beaucoup de grace,& de force au cheualier & au cheual:mais ſi en cóbattát à l'eſpee,le cheualier a le iugement & la pratique de l'effectuer cóme il ſe doit, & que ſon cheual luy obeyſse bien à propos, indubitablement ſi le coup qu'il donnera ſe rencontre iuſtement ſur la furie & facilité de ce partir de main, & principalement à ſix ou ſept pas du lieu que le cheual aura eſté pouſsé, & à vn des tẽps de la courſe auquel le deuant du cheual deſcendra,le poids & l'eſtonnement en ſera beaucoup plus grand. Mais l'on ne trouue pas quantité de cheuaux determinez & courageux, qui ayent la patience d'attendre ce temps,qu'il faut choiſir & prendre ſur les hâches, & auec le deuant en l'air,ny d'hommes nó plus qui le ſçachent bien effectuer. Quant à l'arreſt & à la fin de ce manege,il ſe doit faire par deux ou trois peſades ou courbettes,ou tant qu'on voudra,ſelõ que le cheual aura eſté dreſsé.Et pour le maintenir en l'obeyſsance & en la iuſteſse de ce manege,il faudra eſtant à l'eſcole, finir ordinairement les paſsades au petit galop, arreſtãt le cheual tout à fait & le careſsant,premier que faire la demy-volte,comme auſſi apres l'auoir bien fournie & fermee, meſmement ſi de ſon temperament,il eſt apprehenſif & colere,ou ſ'il tire à la main de trop d'ardeur: afin qu'eſtant aſseuré & repatrié par ceſte douceur & patiẽce,il puiſse eſtre diuerty de l'apprehenſion qui le ſaiſira d'ordinaire, à cauſe de la violence du ſuſdit exercice: & encores le faudra-il quelquefois eſlargir de la plus iuſte proportiõ de ces demy-voltes:aſſauoir,que ſi naturellement il ſe ſerre plus qu'il n'eſt beſoin,ſoit pour ſoupçonner & craindre trop les aydes & chaſtimens,ou pour eſtre impatient ou ramingue,il faudra ſur la fin de l'exercice tenir les demy-voltes plus ſpacieuſes, que de leur ordinaire iuſteſſe: & ſ'il ſ'eſlargiſt trop outre le vouloir du Caualerice, on doibt par conſequent finir ces leçons en étreciſſant les demy-voltes,iuſques à la ſubiectiõ neceſſaire:& par ce moyen le Caualerice de bon iugement, pourra touſiours maintenir le cheual en ſi bonne eſcole,ſur ces paſſades & demy-voltes, que quand il voudra, il les fera pareilles de toutes proportions, autrement elles ne pourront eſtre en leur perfection.

IE penſe auoir veu vne grande partie des plus excellents hommes de cheual, qui ont eſté de mon temps, & auec beaucoup de peine me ſuis rendu curieux de les pratiquer & ſeruir, ou de pouuoir par d'autres moyens, voir le ſtile de leurs eſcoles, en quelque part de la Chreſtienté, que ie les aye peu trouuer. Mais en fin ie n'en ay point veu,qui fiſſent ce dernier manege,auec tant d'art & de grace,qu'à fait Monſeigneur le Mareſchal de Damp-uille,maintenant Conneſtable de France. Ie puis dire auec verité,luy auoir veu dóner en faiſant ces paſſades,en deux combats,deux coups d'eſpee à deux braues cheualiers,bien armez & montez de tous les aduantages, qui ſe peuuent honneſtement deſirer,dont l'vn eſtoit Prince des plus genereux & galands,qu'il y en euſt en ce Royaume, & l'autre auoit reputation d'eſtre vn des meilleurs hommes de cheual de ſon tẽps. Chacun d'eux receut vn ſi grand coup d'eſpee, donné ſi brauement,& d'vn temps ſi iuſte & ſi heureux, que l'vn en fut réuerſé tout à fait ſur la crouppe de ſon cheual,& l'autre ſeparé de la ſelle,& porté par terre:choſe ſi mal-ayſee à croire que ie ne l'oſerois eſcrire, ſi vn grand nombre de perſonnes d'honneur ne l'auoyẽt veu comme moy.Le premier coup fut donné à Bayóne,quãd la Royne d'Eſpaigne y feut trouuer le feu Roy Charles ſon frere,& l'autre à Paris,au iardin derriere le Louure,& aux combats,qui furent faits durant le temps des nopces de feu Mõſeigneur le Prince de Portian,& tous les deux en preſence du Roy,de la

Royne ſa mere,& de tous les Princes,Princeſſes, Seigneurs & Dames de la Cour. Il a auſſi tres bien fait en general tous les autres plus beaux exercices,qui ſe peuuent faire à cheual: de ſorte que tant que nous ſommes,faiſans profeſſion de ceſt art, & qui auons eu l'heur de voir ce vertueux & braue Seigneur, deuons confeſſer librement qu'il n'y en ſçauroit auoir au monde,ny peut eſtre n'en fut iamais,vn plus accompli en toutes actions honorables & grandes,& particulierement tãt amateur des bons hommes de cheual, qu'il a eſté,ny meſmes qui ayt pratiqué auec tant de grace & de ſçauoir,toutes les plus belles reigles de ceſt art. Or pour reuenir à nos paſſades, on peut comprendre par leurs leçons,que le cheual doit faire la demy-volte, tenant les deux pieds de derriere ſur le centre d'icelle,cependant qu'il fait le tour, & le circuyt auec ceux de deuant. Mais pour acheuer la volte entiere,ou pour en faire pluſieurs, il faut tenir le manege plus large,autrement il n'auroit grace ny vigueur: ioint qu'il n'eſt pas neceſſaire,que les voltes redoublees ſoyent ſi eſtroittes, comme les demy-voltes des paſſades: car en fin l'vn & l'autre manege ſe pratique pour ſeruir au combat de l'eſpee. Et pour en bien comprendre les raiſons,il ſe faut imaginer que le chevalier ayant donné vn coup d'eſpee à ſon ennemy,en faiſant la paſſade,tant plus diligemment aura-il apres tourné ſon cheual au bout d'icelle, pluſtoſt ſera-il preſt à repartir pour donner vn nouueau coup : c'eſt pourquoy la demy-volte doit eſtre eſtroitte & dilig ẽte.Ie rediray encores qu'elle ſe fait ſur les hanches,parce que le cheual eſtant ainſi r'accourcy,& le manege également ſouſtenu ſur les iarrets, les pieds de derriere ſe trouuent ſi fermement ſituez en terre,que le cheual ne peut gliſſer ny tomber en tournant que par grand hazard: meſmes par ceſte ferme poſture, il ſera touſiours pluſtoſt pres, (quand le cheualier voudra) à repartir également ſur les deux hanches,& auec le corps droit,ſur la ligne de la paſſade, pourueu qu'il ne ſoit trop aculé:& d'autre-part,le cheualier en ſera moins incõmodé.Quand aux voltes redoublees , leur propre eſt de ſeruir lors que deux cheualiers ſont accoſtez & aux mains,tournans l'vn autour de l'autre,ſe frappans & chamaillans à coups d'eſpee,& taſchans chacun de gaigner la crouppe du cheual de ſon ennemy, en quoy il eſt ayſé à iuger que ce manege doit eſtre plus large,& plus libre ſur le deuant,que n'eſt la demy-volte des paſſades. Toutesfois ie veux, en ces voltes entieres & redoublées, que le cheual tienne ordinairement vne hanche vn peu dedans la volte:d'autant que par ce moyen,il ſera empeſché de ſe coucher ou de pancher ſur le tour, & par conſequẽt le manege ſera plus ſeur en vn mauuais terroir,& le cheualier plus droit, & plus fort en ſon aſſiette.

VOLTES ENTIERES ET REDOVBLEES terre à terre, & à demy-air.

CHAPITRE XIX.

QVAND le cheual ſera facile,& aſſeuré aux iuſtes demy-voltes, terre à terre,& qu'on luy voudra faire fournir, ou redoubler d'vn meſme air,les voltes entieres aux deux bouts des paſſades,il faudra commẽcer la volte au trot,les quatre pieds ne faiſant qu'vne piſte: aſſauoir ſ'il eſt leger à la main,& principalement ſ'il retient ſes forces : & au pas,ſ'il s'appuye trop,& ſ'il eſt aſſez nerueux pour fournir à la iuſteſſe ſans eſtre pouſſé au trot,& en ce paſsege luy fauda tenir la crouppe , vn peu dedans la volte.

Pour la main gauche.

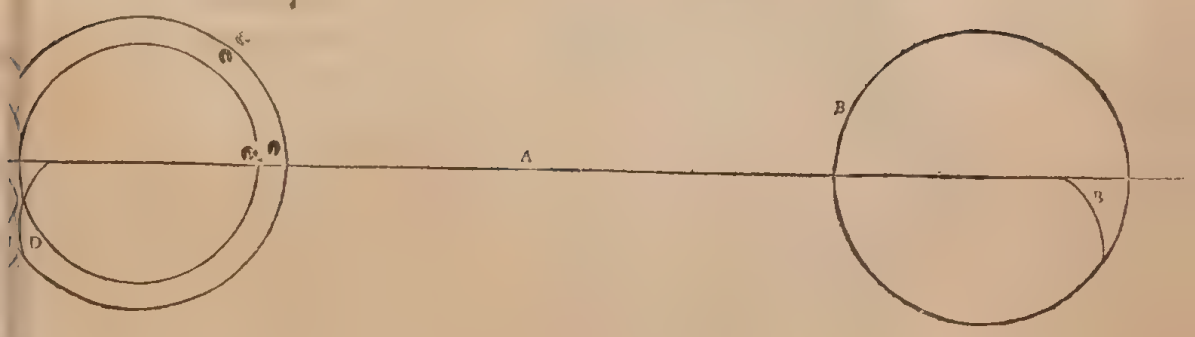

A paſſade.
B pour prendre & faire la ſuſdite volte d'vne piſte au troť.
C piſte du ſuſdit paſſege, fait auec les pieds de deuant.
D piſte des pieds de derriere ſur ledit paſſege.

LORS qu'il finira vne ou deux voltes de ce pas, ou de trot, iuſtemẽt ſur la lettre A, qui ſe void en la figure ſuiuãte, il luy faudra encores faire fournir ſans l'arreſter, vne demy-volte terre à terre, plus large des pieds de derriere, que celles des leçons precedentes, gardant neantmoins la iuſteſſe tãt qu'il ſera poſſible, & finiſſant ceſte demy-volte terre à terre, droictemẽt des quatre pieds ſur la ligne de la paſſade, poſant ceux de deuant ſur la lettre B, & puis l'auancer par le droit, & le faire aller le pas ou le trot, ſelon ſes forces & obeyſſance, pour faire la meſme reigle à l'autre main.

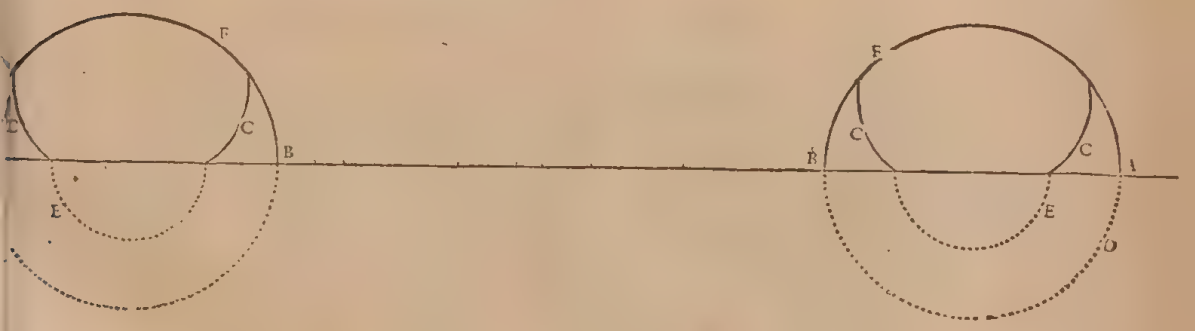

D piſte des pieds de deuant, faite ſur l'air de la ſuſditte demy-volte.
E piſte des pieds de derriere ſur l'air d'icelle volte.
F piſte ſeule de la demy-volte, de pas ou de trot.

EN ceſte figure, il faut entendre par la marque, ou raye marquee C, qui change la rondeur de la piſte des pieds de derriere, & qui ſe ioint à celle des pieds de deuant, que quand le cheual prend l'air du galop raccourcy, terre à terre, ſur la lettre A, laiſſant le trot de la volte d'vne ſeule piſte, les pieds de derriere, doiuent tenir tel ordre en ſ'adiuſtant, & allant prendre l'eſtroite place & rondeur, en laquelle les hanches doiuent ſouſtenir l'air du manege ſuſdit: & apres pour reprendre le trot arrondy, il faut garder par les pieds de derriere, la meſme proportion auſſi marquee C.

Apres que le cheual aura cõprins ceſte leçon, il la faudra augmenter comme en la meſme figure, la commençant par la demy-volte, terre à terre, finie des pieds de deuant ſur la lettre B, & ſoudain ſans l'arreſter luy faire continuer le tour entier, au pas ou au trot, ſelon les occaſions ſuſdittes, empeſchant ſoigneuſement qu'il ne ſe ſerre, ſe plie, ny s'eſlargiſſe, ny qu'il parte les pieds de deuãt, ny ceux de derriere, de leurs iuſtes places limitees, & cy deuant repreſentees. Et auſſi toſt que les pieds de deuant ſeront arriuez en tournant ſur la lettre A, il luy faudra encores faire refaire d'vne haleine, vne autre demy-volte terre à terre, iuſtement finie deſſus la ligne de la paſſade, ayant les quatre pieds ſur icelle ligne, & ceux de deuant au lieu de la lettre B. Sans doute apres que le cheual fera bien ces deux dernieres leçons, il ſera fort ayſé de luy faire commencer, & fournir la volte entiere, terre à terre, ou à demy-air ſelon ceſte autre figure ſuyuante, & apres on pourra accroiſtre peu à peu, l'ordre de la leçon, & redoubler ſelon qu'il pratiquera auec memoire, toutes ces proportions, & tant que ſes forces & halei ne luy permettront l'effort de l'exercice.

C poſture du corſage du cheual, ſur le manege de la ſuſdite volte.

Ie ſçay qu'il pourra aduenir en ceſte derniere leçõ, que le cheual fera quelque deſordre à l'air, ou en la iuſteſſe du terroir, ou en tous les deux enſemble, au commẽcement qu'on le voudra reſoudre du tout à prendre, & fournir la volte entiere, terre à terre, commencee & finie, ayant les pieds de deuant ſur la lettre A, & tout le corps dreſſé ſur la ligne de la paſſade, & apres en la voulãt encores accroiſtre d'vne moitié, iuſques à la ſuſdite lettre B, ſans interrompre l'air du galop, diligent & r'accourcy. En cela, il faudra conſiderer que ces deſordres viendront communément, de ce que le cheual ſe trouuerra ſurprins, par la nouueauté de la leçon. Mais ſans doute auſſi toſt, qu'il l'aura recogneuë, il y apportera la facilité neceſſaire, moyennant la patience, & les iuſtes & ſubtils mouuemens du bon Caualerice.

Si d'auenture le cheual a ſi peu de memoire, ou ſ'il eſt d'humeur ſi colere, qu'il ne vueille, ou ne puiſſe aſſez toſt fournir l'air de ceſte volte entiere: il faudra taſcher à le contraindre, par les aydes & chaſtimens ordinaires, & plus propres. Mais ſ'il eſtoit tant ſenſible & deſpiteux, qu'au lieu de ſe laiſſer vaincre, il deuient plus obſtiné: lors ſans attendre qu'il ſoit rebuté, il faudra ceſſer leſdits chaſtimens, enſemble ceſt ordre dernier, pour le remettre à la reigle de la leçon precedente: & apres l'auoir bien remis & aſſeuré en icelle, au lieu qu'on aura auparauant eſſayé de le reſoudre, terre à terre, en la demy-volte, iuſques icy faite au pas, ou au trot, ie veux maintenant qu'on gaigne peu à peu, ſur le circuit d'icelle, en commençant l'air de la demy-volte, (deſia apprinſe) quelque eſpace du terroir, auant que le cheual arriue des pieds de deuant

ſur la lettre A, ainſi qu'il eſt cy apres figuré, croiſſant vn peu à la fois, comme ſur les marques, qui ſe voyent en la circonference de ladite figure, aſſauoir auec le temps, & a meſure que le cheual ſe rendra ayſé, iuſques à ce que par la pratique de ceſte reigle, il fourniſſe l'air & la volte entiere, ſans venir à la rigueur.

Afin qu'on ne ſoit confus, ſur l'ordre qu'il faut tenir en finiſſant & fermãt ces voltes terre à terre, on doit conſiderer, que ſi le cheual obſerue iuſtement le tour plus grand auec les pieds de deuant, & le moindre auec les pieds de derriere, portant le corps, auec le col droit & ferme, la volte ſe trouuerra iuſtement finie, quand il arriuera des quatre pieds enſẽble, ſur la droite ligne de la paſſade, ſans qu'il ſoit beſoing de ſerrer le cheual de coſté, ny l auancer, que fort peu plus que la ronde & iuſte proportion des voltes en les finiſſant: à cauſe que, comme il ſe void par la figure cy apres repreſentée, elles ſont my-parties par la ligne de la paſſade.

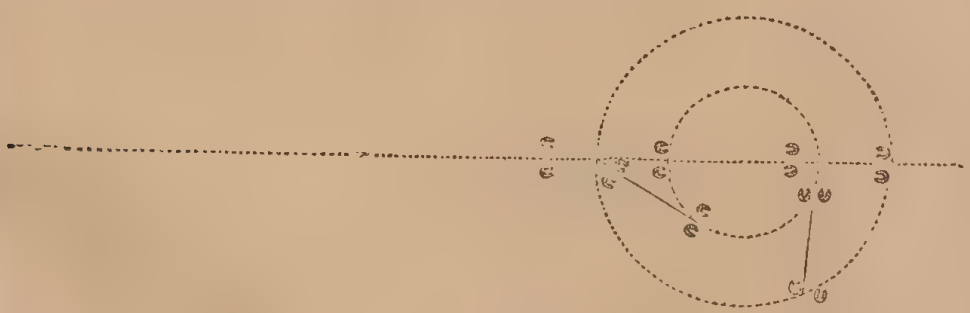

Mais ſi le manege ſe fait ſelon ceſte autre figure, il faudra neceſſairement pouſſer & tenir d'auantage la crouppe du cheual dedans la volte, & l'auancer beaucoup plus en la finiſſant, à cauſe que la ligne de la paſſade, eſt à vne extremité du rond.

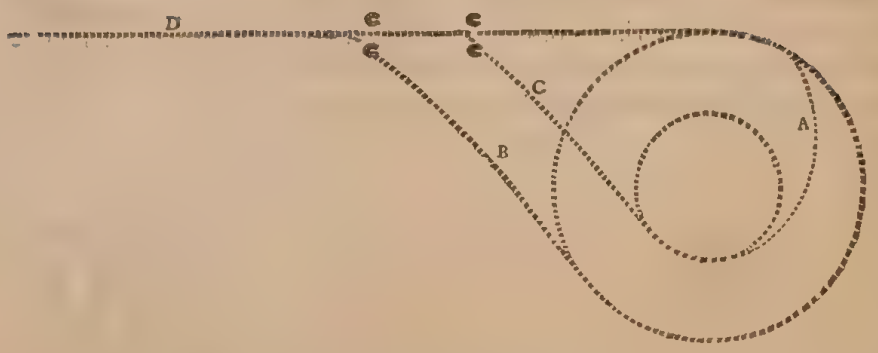

A piſte des pieds de derriere pour entrer en la iuſteſſe de la volte.
B piſte des pieds de deuant, pour ſe remettre ſur la paſſade, partant de la volte.
C piſte des pieds de derriere, pour ſe remettre ſur la ligne de la paſſade.
D paſſade.

MAIS en ſerrant ainſi de coſté ceſte volte, il faudra ſentir l'appuy de la teſte du cheual, auec le caueſſon de dedans, afin de la pouuoir tirer & tenir en ſa droitte poſture, ſi d'auenture il la vouloit porter en dehors, ſe retenant & ſe pliant, cóme font ordinairement en telles occaſions certains cheuaux foibles, pareſſeux, ramingues, ou mal dreſſez, pour ne pouuoir, ou ne vouloir tenir leurs forces vnies & diſpoſees à l'obeiſſance perſeuéree. D'autres font ceſte faulſe action, ſeulement pour auoir eſté contraints à telle iuſteſſe, à force de coups d'eſperon, ou de nerf, le ſoupçon deſquels leur attire encores craintiuement la teſte, auec le courage du coſté qu'ils ont accouſtumé d'eſtre battus. En quoy l'on peut iuger, qu'ó ne doit iamais precipiter le cheual, par les douleurs & ſubiections extremes, aux iuſteſſes plus ſubtiles & mal-ayſees, que premier on n'aye taſché de les luy faire comprendre peu à peu, & par les plus beaux moyens de l'art. En fin, ie veux en cecy, que touſiours la teſte enſemble le regard & l'affection du cheual, guydent toutes ces actions d'obeyſſance, tant en tournant, que par le droit, & en tout ce qu'il ſera recherché, par les iuſtes mouuemens du cheualier.

AVCVNS qui preſumét ſçauoir beaucoup en ces iuſteſſes, veulent qu'en reſoluãt & continuant le manege des voltes redoublées, terre à terre, le cheual ſe tienne droit deſſus tous les quartiers de la volte, comme il ſe verra repreſenté en l'vne des deux figures ſuiuantes. Mais quant à moy (ſ'il eſt queſtion de parler ſeulement du manege, plus propre à venir aux mains) ie me tiens à la proportion que i'ay cy deuant expliquee, allegant le combat de main de deux cheualiers accoſtez & ioints. Parce que ſi le cheual ſe trouue ſur les lignes droites, à tous les coups qu'il paſſera deſſus les quartiers en redoublant les voltes, de la largeur qu'elles ſont neceſſaires pour le combat de l'eſpee, de ferme à ferme, il faut neceſſairemét qu'il manie en portãt tout le corps de coſté, comme de trauers, & par conſequent, qu'il face les voltes tardiues entieres, ou ſans vigueur, & ſans les regarder. Et ſi elles ſont autant eſtroites, comme doiuent eſtre les vrayes demy-voltes des paſſades, il ne ſera pas neceſſaire de les redoubler: car en fin, puis que le propre des voltes entieres & redoublees, n'eſt que pour enuironner diligemmét & pluſieurs fois, ce qu'on peut combattre, il n'eſt pas beſoin de redoubler en vne place le manege, auquel le cheual tient touſiours le poinct, & centre de la volte auec les pieds de derriere, & qui occupe par conſequent toute la place d'icelle, ſi ce n'eſt pour plaiſir, & pour monſtrer vne grande & iuſte obeyſſance. Par ce diſcours, il ſemblera à quelque eſprit ſubtil, que ſi le cheual tenoit le dedans

des voltes, auec les eſpaules, elles en ſeroit plus diligentes, comme elles pourroit bien eſtre, & meſmes eſtãt ainſi faictes, le cheualier aura plus de moyen de ne ſe laiſſer pas gaigner la crouppe de ſon cheual : mais d'autant que telles voltes n'ont grace, ferme ſſe ny vigueur. Il vaut mieux qu'elles ſoient communément proportionnées, de façon que le cheual puiſſe également, & fermement ſouſtenir ſon manege ſur les hãches, laiſſant dedans iceluy vn vuide aſſes ſpacieux, ſans que pour cela l'action libre des eſpaules du cheual ſoit empeſchée, ny la commodité de porter enſemble la teſte, la veuë & le courage, deuant & deſſus la piſte de la iuſte rondeur de la volte, ſelon ceſte figure, en laquelle la ſituation du corſage du cheual, eſt marquée de biays, & par les fers.

Volte ſuſditte approuuée.

Volte ſuſditte reprouuée.

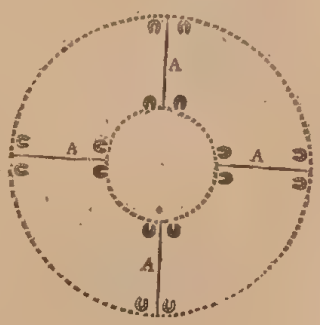

A ſituation du corſage du cheual, eſtant ſur l'air du ſuſdit manege.

POVR bien garder toutes ces proportiõs, il ne faut pas que le Caualerice aye faute de iugement ny de pratique, ny le cheual mãque d'obeyſſance ny de bõ nerf: quoy qu'õ trouue ſouuent aucuns cheuaux, de peu de force, & neantmoins naturellement tant obeyſſans & bons à la main, qu'ils manient fort longuement & iuſtement terre à terre, & auec telle facilité, que preſqu'vn enfant de dix ans, les pourroit exercer: mais c'eſt vn manege d'obeyſſance ſans vigueur. Pour moy ie tiens que les voltes tãt ayſees, ne ſont pas les meilleures pour le combat : au contraire qu'eſtant faictes vn peu ſur l'eſquine, elles apportent quelque furie, qui donne beaucoup plus de grace & de force, au cheualier & au cheual.

IE ne parleray point de l'eſtroite iuſteſſe du changement de main, par ce qu'elle n'eſt pas fort neceſſaire, au vray cõbat de l'eſpee en duel, qui eſt le propre des ſuſdits maneges. Mais pour finir ces leçons, ie diray encores, que le Caualerice doit tenir pour maxime, que pour ſi iuſte & aſſeuré que le cheual ſe monſtre, aux demy-voltes des ſuſdites paſſades, s'il n'eſt aucunesfois exercé lentement, en eſlargiſſant & redoublant les voltes aux bouts des paſſades, il pourra eſtre en peu de temps tellement cõfus & deſbauché, qu'au lieu de biẽ commencer & former la demy-volte, il ſe couchera ou ſe rendra entier, ou pour le moins entrera en telle fougue, qu'il repartira à tous les coups licencieuſement, premier qu'auoir ſerré la demy-volte, droit ſur la ligne de la paſſade, & ſans attendre l'action du cheualier. Mais le redoubler des voltes, aucunesfois au galop ordinaire ſur vne ſeule piſte, ſeruira de bon exercice, pour le rendre plus attentif au manege, & plus patient aux bouts des paſſades ; & apres par conſequent plus ayſé, & plus iuſte aux demy-voltes eſtroites.

REIGLES DES AIRS RELEVEZ, SVR LES VOLTES REDOVBLEES ET plus iuſtes.

CHAPITRE XX.

ENTRE tous les plus beaux exercices, qui ſe peuuent apprendre au cheual, le manege des voltes releuees & redoublees, donne d'autãt plus de contentement au Caualerice, que plus l'air en eſt gaillard & releué: mais auſſi il luy couſte beaucoup de peine, premier qu'auoir mis enſemble, toutes les vrayes proportions de ce manege: aſſauoir la fermeſſe & legereſſe de l'appuy de la bouche: la diſpoſition & l'egalité des battuës bien accompagnees: le retrouſſement des bras: la iuſteſſe du terroir, pareille à toutes mains: la facilité du tourner, & les fermes & droittes poſtures de la teſte, du col, des hanches & de la queüe Car le cheual peut fournir vn bel air, ſans que les voltes ſoient iuſtes ny égales: & bien qu'elles le ſoit, l'air peut eſtre inégal & confus. Auſſi l'air & les voltes enſemble ſe peuuent r'apporter par vn bel ordre que la teſte, le col, & la queüe, ſeront en deſordre, tout ainſi que la queüe, le col, & la teſte, eſtants en bonne poſture, l'air & le terroir peuuent eſtre falſifiez: & le cheual peut eſtre dur d'eſpaules, de col, ou de bouche en tournant, qu'il ne laiſſera pas de manier iuſtement: & meſmes il pourra eſtre facile & leger ſur la volte, qu'il ne tiendra pas la teſte ny les hanches en leurs places, iuſtes & neceſſaires. Tellement que pour bien & longuement faire conſentir le cheual à toutes ces proportions enſemble, comme il eſt beſoing en la perfection des voltes, il faut bien que le Caualerice, ait beaucoup de iugemẽt, & de pratique en ſon art, meſmement quand il a affaire au cheual, qui de ſa nature eſt peſant, deſobeyſſant, ou de peu de memoire.

CAR il arriue ſouuent que le cheual timide, malicieux ou trop ſenſible & colere, voire quelquesfois celuy, qui eſt de meilleur temperament, ſe deſplaiſt, s'auili, ſe cõfond, ou ſe defend en pluſieurs & diuerſes façons, eſtant recherché de la perfection des ſuſdittes voltes, iuſques à ce qu'il y ſoit accouſtumé par les bonnes reigles: & cõmunément il jette la crouppe hors la iuſte rondeur de ſon manege, ou ſe retient & s'accule: ou entrant en grande inquietude, il trepigne, ou met en deſordre la teſte, ou la queüe: ou ſe rend entier à quelque coſté: ou dur à l'appuy de la main.

IE ne doute pas, que les bons Caualerices ne ſçachent, que le cheual, qui neglige & amolit l'air de ſon manege, doit eſtre eſueillé & animé, par la voix allegre de l'hõme & celle de la gaule: enſemble par les mouuemens hardis du bras, de la main & de la iambe du chevalier: & qu'il faut chaſſer viuemẽt celuy qui s'acculle: & chaſtier de l'eſperon & du nerf, celuy qui ſe ſerre ou s'eſlargiſt, le battant du coſté qu'il fait la faute, iuſques à ce qu'il ſoit remis ſur ſa iuſte piſte: qu'il faut auſſi retenir pariemment, ou releuer & ſouſtenir celuy, qui eſt en inquietude & qui trepigne, & tenir le col, la teſte & la queüe de celuy, qui eſt trop ſenſible & deſdaigneux, par la fermeſſe des mains, des bras, & des iambes de celuy qui l'exerce. Toutesfois ce n'eſt pas aſſez de ſçauoir proportionner l'ayde & le chaſtiment, ſelon le mouuement & la faute que le cheual fait: car il eſt neceſſaire que le bon maiſtre conſidere en effectuãt ces remedes, s'ils ſe r'ap-

portent au naturel du cheual: autrement ils se trouuerront ordinairement inutiles, & causeront des desordres: quoy qu'en apparence ils semblent estre bons, selon les fautes mal iugees.

LA diligence est aussi vne des plus belles parties, que le Caualerice puisse auoir: d'autant que les meilleurs secours & chastimens faits hors de leur temps, ameinent aucunefois plus de confusió, que de iustesse ny d'obeyssance. En fin ie loue fort les remedes, qui corrigent & chastient proprement le cheual, toutes les fois qu'il a failly. Mais à la verité, i'estime beaucoup d'auantage, les reigles & les moyens qui le peuuẽt diuertir, (sans beaucoup de violence) des occasions de falsifier les mouuemens, & les iustes proportions, principalement des leçons estroites, propres aux voltes releuées de quelque bon air, par lesquelles ou peut facilement cognoistre la suffisance, & le fonds du sçauoir du bon Caualerice: parce que c'est le manege plus nerueux, plus obserué & limité, & plus longuement soustenu, & auquel par consequent le Caualerice doit plus sagement & subtilement dispenser les forces, & disposition du cheual, en luy conseruant la franchise & la memoire, comme il se peut faire par les reigles & leçons, qui se verront cy apres expliquees, pourueu qu'elles soyent bien entenduës, & diligemment effectuees.

POVR mettre le cheual sur les leçons des voltes iustes, il doit estre auparauant desgourdy, & libre au trot & au galop à chasque main: doit aussi sçauoir parer, reculer & ceder d'vn & d'autre costé, au chastiment & soupçon de l'esperon, & faire quelques pesades ou courbettes par le droit, pour le moins mediocrement bonnes.

APRES il luy faudra apprendre le passege de la volte, duquel doit naistre l'egalité de l'air, & l'obeyssance & iuste espace du manege. A cause de quoy, il faut que ce passege soit parfaictement rond, & qu'il aye deux pistes separees & limitees, selon les forces & disposition du cheual: l'vne piste faicte auec les pieds de deuant, & l'autre auec ceux de derriere, comme il est icy figuré.

EN suyuant l'ordre de ces deux pistes, le cheual doit faire autant de mouuement & de pas, auec les pieds de derriere, comme auec ceux de deuant: mais beaucoup plus petits, à cause que leur place & rondeur est la plus petite: & d'autant que le cerne des pieds de deuant est le plus grand, le cheual doit aussi necessairement faire les pas de deuant plus grands, & par consequent, il faut que l'action de l'espaule hors la volte, soit libre & fort auancée, afin que le bras passe & croyse en tous ces mouuemens, deuant & dessus celuy de dedans, pour auoir moyen de croistre les pas, sans falsifier la

rondeur de leur circulaire, & ſans mettre en deſordre les pieds de derriere, qui doiuent auſſi marcher en poſant à chaſque pas, celuy de dehors, deuant celuy de dedans: nó pas tant ny ſi croyſez, que feront ceux de deuãt, parce qu'ils ont beaucoup moins de tour à faire, mais en fin le cheual ne ſe doit iamais trouuer trois pieds enſemble en terre, en faiſant ce paſſege.

Il faut bien noter en ce paſſege de volte, ces trois choſes principales: aſſauoir premierement les mouuemens obſeruez d'autant de pas auec les pieds de derriere, comme auec ceux de deuant: car communément quand le cheual ſe veut acculer, ou comment qu'il vueille autrement etrecir la vraye piſte, & rondeur de la volte, il arreſte les pieds de derriere en vne place, dont il ne les bouge, que ceux de deuant n'aient fait vn pas ou deux, & quelquesfois trois, en defrobant le terroir de la volte, ſans que le Caualerice mal poly en ces iuſteſſes, s'en apperçoiue: encores ne ſçay-ie ſi tous ceux, qui ſentent ce faux mouuement, ont la main aſſez diligente, & le talon aſſez friand, pour y remedier aſſez à temps, ſans eſtonner ou troubler le cheual, quoy que la pluſpart des hommes de ceſt art, penſent bien entendre la perfection de ce paſſege.

Secondement, que le mouuement de l'eſpaule hors la volte, ſoit libre & auantageux, afin que le bras de ce coſté auance aſſez, & cheual facilement à chaſque pas deſſus l'autre, & que par ce moyen l'occaſion ſoit oſtée au cheual trop ſenſible ou ramingue, de ſe faire entier, ou ſe plier & coucher, comme il aduient d'ordinaire en ces proportions, à cauſe du deſplaiſir, qu'il reçoit en la ſubiection des pieds de derriere, & des hanches, meſmes quand il eſt de ſa nature deſobeyſſant & malicieux: enquoy l'on peut aucunesfois cognoiſtre l'erreur de ceux, qui chaſtient indifferemment les cheuaux entiers, en les battant de l'eſperon, ou du nerf ſur le flanc, ou ſur la cuiſſe dedans la volte, quoy que les pieds de derriere, & les hanches, ſoient en bon lieu: ne iugeant pas que la durté du col & de la teſte, procede ſeulement du mouuement retenu de l'eſpaule de dehors, à cauſe que la facilité & difficulté de l'vne de ces parties, dependent indubitablement de l'autre: voyla pourquoy ie recommande ſi ſouuent en tous les commencemens, le premier mouuement fait en portant la teſte ſur la piſte, ou proportion de la volte.

En apres il faut obſeruer auec la franchiſe & facilité des pas vne iuſte égalité en l'ordre d'iceux, ſans laquelle le cheual ne pourra bien cõprendre, ny retenir les vrayes proportions de ce paſſege.

Il y a encores vne belle conſideration en la diſtance de la piſte, des pieds de derriere à celle de ceux de deuant, qui ſe doit garder ſelon le naturel du cheual, & ſelon que l'on veut qu'il porte les hanches, & tout le corps ſur la volte: mais ie remets ceſte expliquation en lieu plus à propos.

Or pour faire que par la pratique des bonnes reigles, le cheual puiſſe apprendre à bien proportionner ce paſſege, ſans qu'il y ſoit contraint par les aſpres, & incertains chaſtimens, qu'on void faire communément, & pour euiter que par les deſordres d'iceux, il ne ſoit confus & rebuté, comme il aduient ordinairement, quãd le naturel du cheual contraire beaucoup aux ſuſdits chaſtimens, & meſmes quand le Caualerice eſt obſtiné, & mal fondé en ſon art: il le faudra mener en quelque lieu plain & vny, auquel apres auoir mis la bride & le cauecſſon en bon appuy, on fera cheminer le cheual trois ou quatre pas par le droit, le Caualerice ſe figurant en l'eſprit, vne ligne ainſi qu'elle ſe void cy deſſous, au bout de laquelle comme en la lettre B, il faudra tour-

ner le cheual au temps, qu'il voudra poſer la main de dedans en terre, le tenant ſi ſubiect du poing de la bride, & du caueſſon, & auec la iambe contraire, qu'il ne puiſſe partir les pieds de derriere de ladite ligne, & de la lettre A, que premier il n'aye fait vn quartier de volte, finy ſur le C, comme il eſt icy figuré.

Pour la main droite.

Ce quartier de volte finy, le cheual arriuant des pieds de deuant ſur la lettre C, il le faudra encores faire cheminer par le droit, comme ſur vne autre ligne angulaire, autant de pas & tout de meſmes, qu'il aura fait ſur la premiere, & ſoudain luy faire refaire vn autre quartier de volte ſemblable au premier, ſelon ce ſecond deſſein.

Pour la main droite.

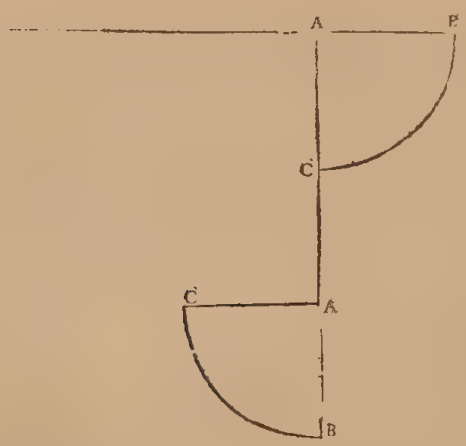

En finiſſant ainſi iuſtement ce ſecond quartier, des pieds de deuant ſur la lettre C, il faudra de nouueau faire auancer le cheual par le droit, ſuyuant vne troiſieſme & ſemblable ligne, & puis le tourner ſans confuſion, de meſmes qu'il eſt deſia repreſenté aux bouts de deux lignes precedentes, gardant le meſme ordre, iuſques à ce que la quatrieſme ligne, ferme & finiſſe le quarre de ceſte leçon, ſelon ces deux deſſeins.

Pour la main droite.

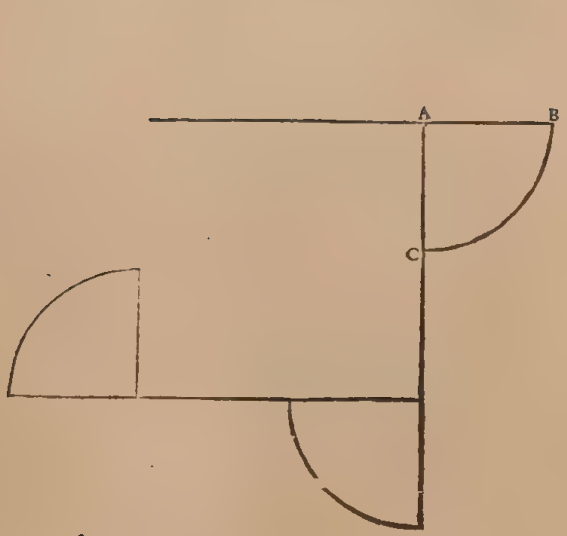

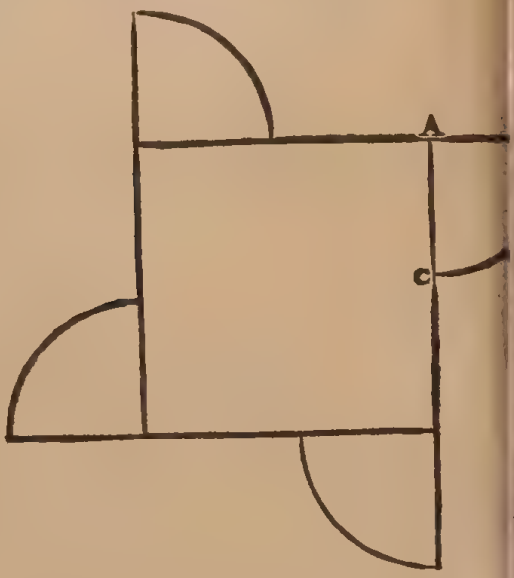

LE cheual de bonne nature cóprendra facilement ceſte leçon, en trois ou q̃uatre caualcades: mais s'il eſt colere & deſſobeyſſant il pourra faire quelque difficulté à tenir les pieds de derriere fermes, ſur la ſuſditte lettre A, en faiſant les quartiers de la volte: & pour ſ'oppoſer à la iuſteſſe & facilité, il jettera communément la crouppe en dehors, ou peut eſtre, la portera trop en dedans, principalement ſi premier on ne luy a apprins à ceder librement de coſté, au chaſtiment de l'vn & de l'autre eſperon, & au mouuement de la iambe & de la gaule. Toutesfois le Caualerice ne doit vſer de punitions ſeueres, en ces premieres fautes, ſi l'obſtinatiõ du cheual ne le contraint: mais pluſtoſt le corriger & redreſſer peu à peu, en le remettant par des mediocres chaſtimens, ſur les lignes droites, allant en auant & de coſté. Car en fin ces trois ou quatre pas, ou plus ou moins, faits par le droit apres le quartier, doiuent ſeruir de remede pour oſter l'occaſion au cheual de falſifier la iuſte proportion de la volte, quand il y eſt trop enclin, & pour luy redreſſer, ou plier le col, & luy tirer la teſte du coſté, qu'il ſe fera dur ou entier, ſans vſer de trop grãde violence, afin de le diſpoſer à refaire mieux les quartiers ſuiuans: & s'il eſtoit obſtiné, que par les plus doux moyens, il ne ſe vouluſt tenir en l'obeyſſance de ces quartiers, il le faudra neceſſairement battre auec l'eſperon ou le nerf, ſur le flanc, la cuiſſe ou le coſté qu'il fuyera, ou refuſera la iuſteſſe. Mais cela doit eſtre fait induſtrieuſemẽt, & ſelon qu'on aura recognu ſon tẽperamẽt naturel: & en le chaſtiant, il le faudra ſouſtenir & auancer, (comme i'ay deſia dit) le pouſſer de coſté ſur la ligne, apres qu'il aura fait, pour le moins, deux pas en tournãt, commençant le quartier. Car il faut touſiours euiter tant que l'on peut, les occaſions de faire deſplaiſir au cheual, nouueau apprentif, meſmes en cõmençant la volte d'autant que auec l'obeyſſance, ce premier mouuement doit auſſi eſtre accompaigné de franchiſe & de memoire, à cauſe que par iceluy, on doit ordonner & prendre enſemble, l'air, la meſure, & la iuſte eſpace du manege: & partant le cheualier peut iuger, qu'il vaut beaucoup mieux que le cheual ſoit enclin à porter les hanches hors la volte, & la teſte dedans icelle, que ſi naturellement il eſtoit dur & entier.

D'ORDI-

D'ORDINAIRE ceſte reigle ſe doit faire, changeant ſouuent de place en diuers lieux, afin de tenir le cheual plus eſueillé, & meſmes pour luy donner moins d'occaſion de ſe deſplaire en ſa leçon. Toutesfois s'il eſt tant impatient & fougoux, ou de ſi peu de memoire, qu'il ſoit neceſſaire de luy faire refaire ſouuẽt vne meſme choſe, ſeulement en deux places obſeruees, aſſauoir l'vne pour la main droite, & l'autre pour la main gauche, il ſera bon de les tenir ordinairement aſſez pres l'vne de l'autre: & parce qu'il ny a point de quartier en ceſte reigle, qui ſe finiſſe à propos, pour tirer vne ligne en laquelle le cheual puiſſe aller, & reuenir commodément, de la figure de l'vne des mains, à celle de l'autre, ſans faire quatre places, & quatre lignes, ie remetteray ceſte particularité de peu de conſequence au Caualerice, qui en ſcaura bien prendre l'occaſion.

Pour la main gauche.

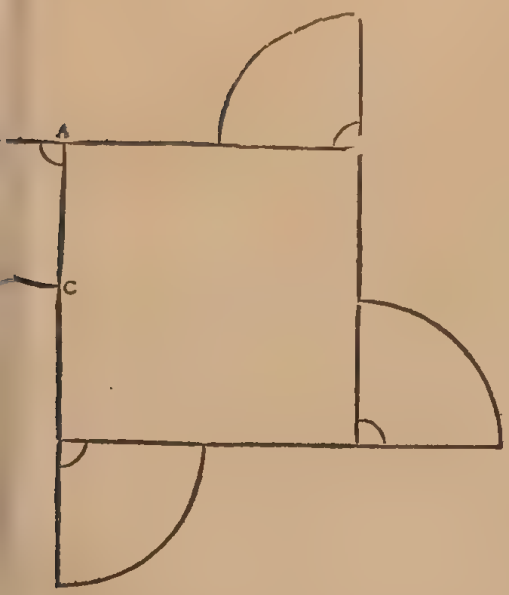

Pour la main droite.

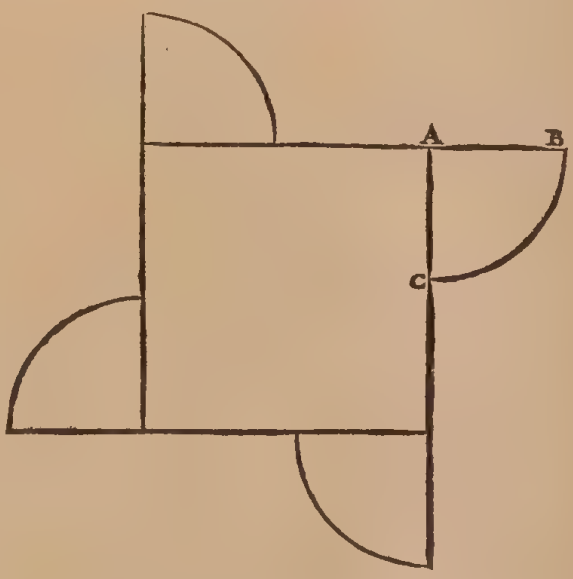

A meſure que le cheual comprendra & pratiquera librement ces proportions, il faudra retrancher peu àpeu les pas, qui auront eſté faits par le droit, ſur les lignes figurees cy deſſus, iuſques à ioindre les quartiers, & par conſequent arrondir la piſte quarree des pieds de derriere, comme celle de ceux de deuant. Et quand il aura ioint deux quartiers enſemble, qui feront vne demy-volte, ſelon le troiſieſme deſſein, cy apres repreſenté, ſoudain il faudra de nouueau auancer le cheual, enuiron deux pas par le droit, iuſques au D, puis luy faire encores refaire la demy-volte, en aſſemblant les autres deux quartiers, comme il ſe peut auſſi voir en la quatrieſme de ces figures.

Pour la main droite.

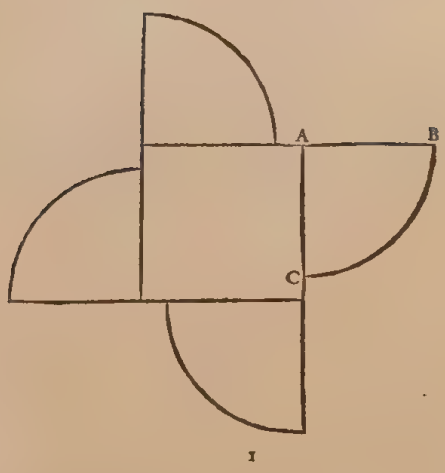

1

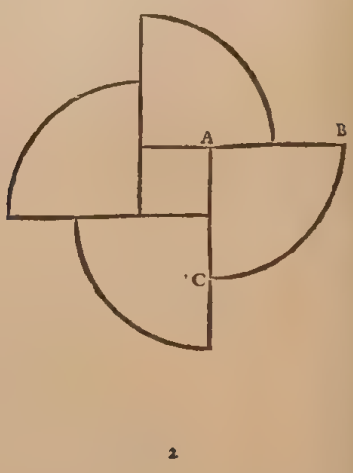

2

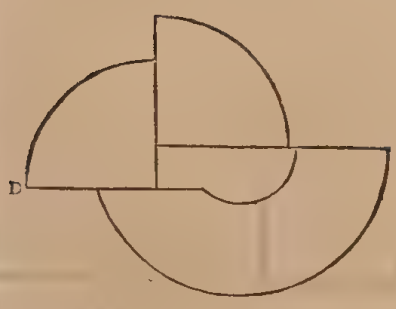

3

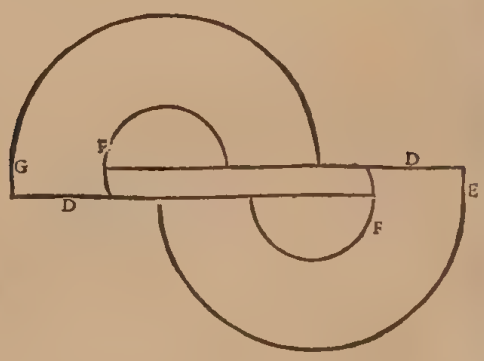

4

D pour aller par le droit.
E piſte des pieds de deuant, pour commencer & faire la demy-volte.
F piſte des pieds de derriere.
G pour refaire l'autre demy-volte.

En retranchant encores peu à peu les pas par le droit, ſur ceſte quatrieſme figure, la volte s'arrondira, & en fin ſe reduira en ſa perfection, ſans que le cheual s'en ſoit preſque apperceu, quoy que de ſon naturel, il ſoit ennemy de la iuſteſſe.

Pour la main droite

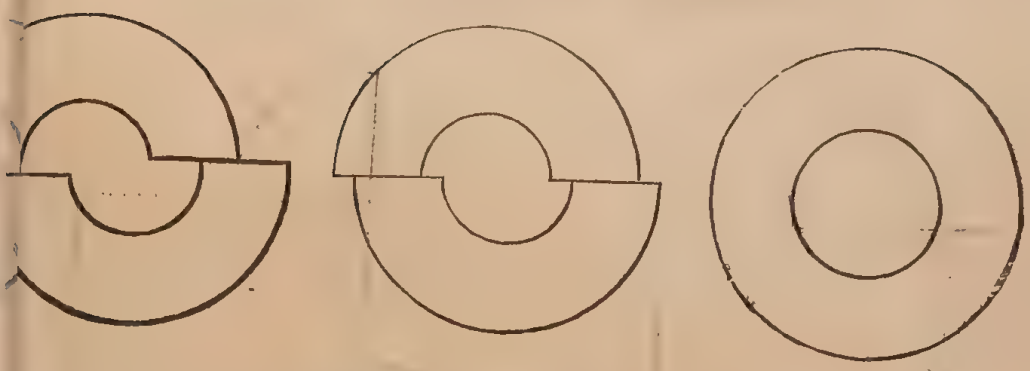

SELON l'ordre des meilleures escoles, il faut auoir facilité le cheual, au iuste passege des voltes, auant que le mettre sur l'air, qu'on le veut dresser. Toutesfois il aduient d'ordinaire, qu'ayant asseuré & rendu facile à la iustesse du passege, le cheual colere, trop sensible & fougoux, ou malicieux, & le voulant apres rechercher à quelque air releué, sur le passege adiusté, il entre facilement en ses premieres inquietudes, & malicieuses defenses, tellement que le Caualerice est souuent plus empesché, qu'il ne s'est trouué en luy faisant comprendre, les premieres & susdittes proportions de pas, non seulement à cause, que les commencemens de l'air sont incogneus au cheual: mais aussi, parce que desia, il pourra auoir entreprins auparauant plusieurs moyens de se deffendre à la bonne escole, desquels il se ressouuiendra pour s'opposer à l'importunité de ces nouuelles leçons. Or c'est vne maxime, qu'il vaut beaucoup mieux que le cheual superbe, colere & malicieux, se defende fort longuement aux remedes de l'obeyssance, (pourueu qu'à la fin on le puisse vaincre,) que s'il y consentoit en peu de temps, & qu'il vint apres à recheoir en ces bizarres, & desobeyssantes humeurs, mesmemẽt quand ces recheutes arriuent souuent: car d'icelles procede la plus grãde obstination des cheuaux mal creés, qui ont passé par les mains de plusieurs Caualerices, qui tous n'ont peut estre, pas eu toutes ces considerations. A cause dequoy, ie ne suis d'auis que l'on attende touſiours en ces leçons, ou nous en sommes, que le cheual, s'asseure, tant à la facilité du iuste passege, qu'il soit du tout exempt d'apprehensiõ, & de doute de tous les chastimens qu'il pourroit auoir receus, iusques à la perfection des iustes rondeurs de la volte de pas.

QVAND doncques le cheual sera arriué, iusques à la proportion de la susdite & derniere figure, par l'ordre bien pratiqué de toutes les leçons precedentes, il le faudra remettre sur la premiere figure carree, qui se voyt cy dessouz de nouueau representee, & au lieu de ces trois ou quatre pas par le droit, il n'en faudra faire qu'vn ou deux & sur le reste de la ligne d'iceux, on leuera le cheual, luy faisant faire le mieux, & le plꝰ doucement qu'il sera possible, vne ou deux battuës, propres à l'air qu'on cognoistra que sa disposition pourra fournir: & l'ayant fait auancer paisiblement, apres les battuës, encores quelque nombre de pas, sur la mesme droite ligne, on le fera tourner vn quartier de volte, gardant iustement en iceluy l'ordre premier du passege, & apres faudra continuer le mesme stil, sur toutes les lignes, & en tous les quartiers, iusques à ce que le cheual l'aura comprins & pratiqué.

Pour la main gauche. *Pour la main droite.*

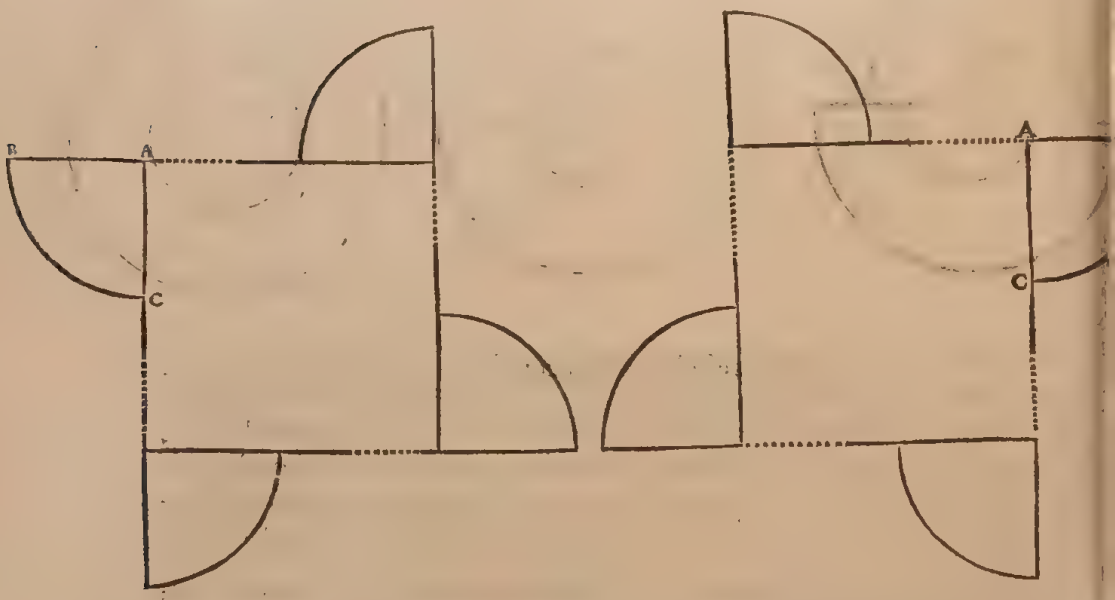

CEs longueurs des lignes, qui auancent plus que les quartiers ordinaires, enſemble les autres varietez qui ſe voyent en la figure ſuyuante, ſignifiét que ſi le cheual eſt naturellemét terragnol, ou trop flegmatique & timide, & qu'au lieu de leuer paiſiblement les battuës ſuſdittes, ſur les lignes droittes, il s'arreſte, s'accule, ou s'auilliſſe: ou s'il eſt d'autre temperament, colere, ſenſible ou bizarre, & qu'il entre en fougue, & en inquietude, ou commét que l'vn ou l'autre retiéne ou haſte ſes pas, ou qu'il refuſe de ſe haucer, ou qu'il ſe hauſe en deſordre, ou auant l'aduertiſſement du cheualier: lors il le faudra auanſer allant le pas par le droit, au long de la ligne droite qui outrepaſſe la figure premiere, afin de l'appaiſer & diſpoſer à faire mieux les pas, & les battuës, & apres les auoir faites legerement, & par obeyſſance le tourner doucement, & à loyſir en quelque part de la ligne qu'il ſe trouuerra droit & appaiſé, & l'ayant iuſtement tourné ſur ce quartier, il le faudra encores auancer, continuant la ſuſditte reigle, en quelque part qu'il ſe trouue en eſtat d'obeïr à ceſte leçon, ſelon qu'il eſt icy repreſenté.

Pour la main droite.

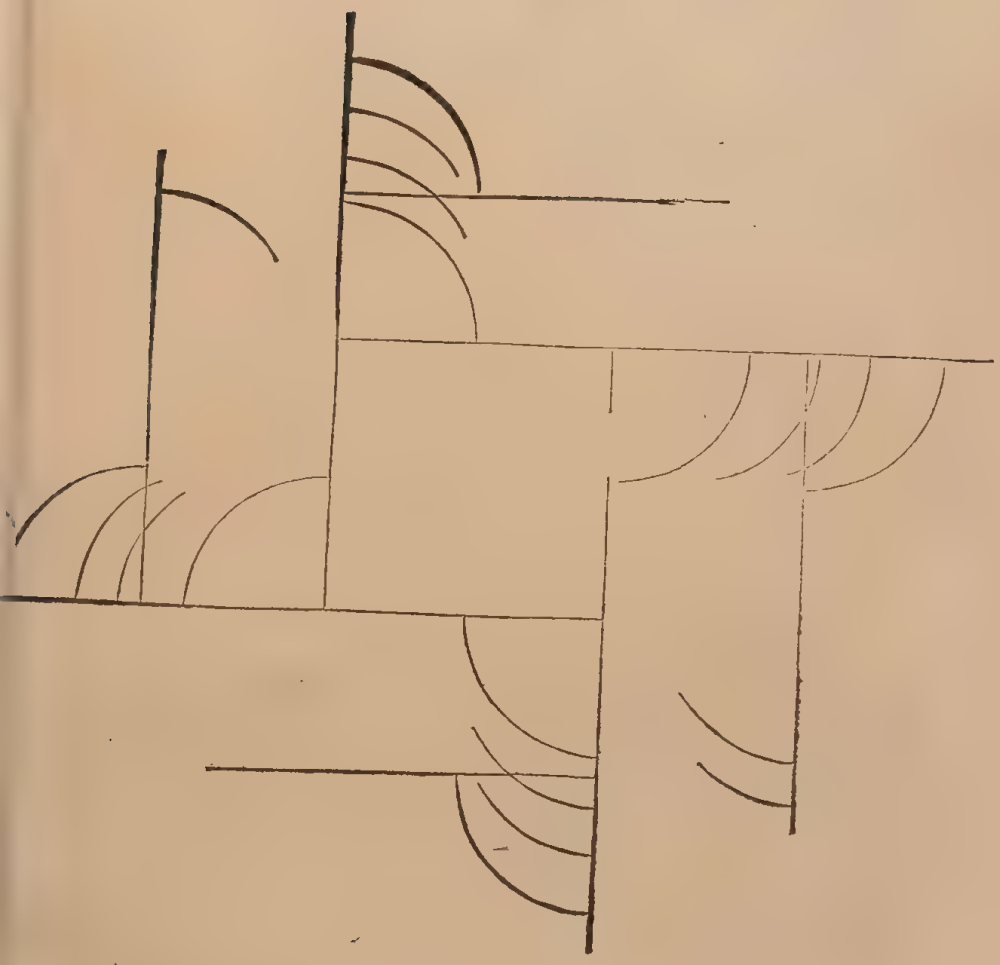

LE cheual ayant comprins, & faisant librement ceste leçon quarree, sans annonchalir ou precipiter l'ordre des pas, ou des battuës par le droit, non plus que la iustesse des quartiers de la volte : lors il faudra augmenter ceste reigle, commençant à leuer le cheual, & le mettant sur son air, au mesme temps qu'il finira le quartier de pas, sur la ligne droite, sans l'arrester, ny luy laisser faire aucun pas, qu'il n'aye fait quatre ou cinq battuës en auant, & droites dessus ladite ligne, apres lesquelles il le faudra encores auancer paisiblement, vn pas ou deux, pour refaire iustemẽt l'autre quartier, tousiours commencé sur le pied de dedans (comme i'ay desia dit, plus clairement ailleurs:) continuant apres le mesme ordre en sa perfection, selon ceste autre figure prochaine : & si d'auenture le Caualerice auoit trop de peine à prendre toutes les fois, le temps de ce premier pas obserué, au moins il fera faire au cheual la premiere action de ces quartiers, en portant la teste sur le costé qu'il tournera, sans toutesfois qu'il plie le col, ny retienne l'action des espaules.

Pour la main droite.

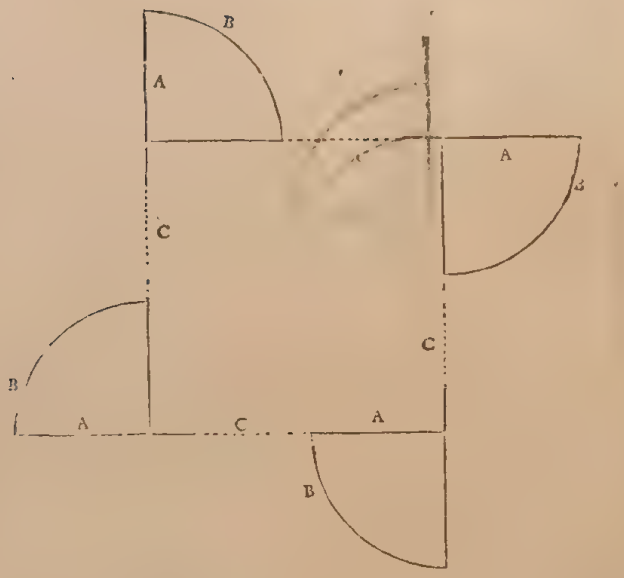

A piſte des pas auancez par le droit.
B piſte du paſſege ſur le quartier de volte.
C piſte des battuës par le droit ayant finy le quartier.

Si le cheual recognoit le temps, & le lieu auquel il aura accouſtumé de ſe mettre chaſque fois à ſon air, finiſſant ou apres auoir finy au pas, les ſuſdits quartiers : ſans doute, il ſe diſpoſera à ſe leuer de ſoy, premier qu'il arriue des pieds de deuant ſur la ligne droite, & ſur la lettre C, qui ſe void en la figure ſuyuante, & lors augmentant la leçon, il luy faudra ayder diſcretement luy faiſant commencer doucement ſon air, auant que le quartier de pas ſoit finy, & en telle ſorte, que ſans falſifier aucune des ſuſdites proportions, il ſerre ledit quartier par vne ou deux battuës ayſees, continuant ſoudain apres icelles, ſon air par le droit, & ſans interualle, ſelon l'ordre ſuſdit : & apres à meſure qu'il comprendra & pratiquera patiemment & legerement ceſte leçó, il luy faudra faire entreprendre peu à peu d'auantage, ſur le tour & l'eſpace du quartier, à meſure qu'il prendra ſon air, comme il eſt cy apres figuré, iuſques à ce qu'il commence & finiſſe le quartier iuſtement, & ſagement, ſans interrompre le vray ordre & l'egalité de ces battuës, ce qu'il fera en peu de temps, s'il y eſt nay, & ſi ces leçós ſont bien obſeruees.

Pour la main droite.

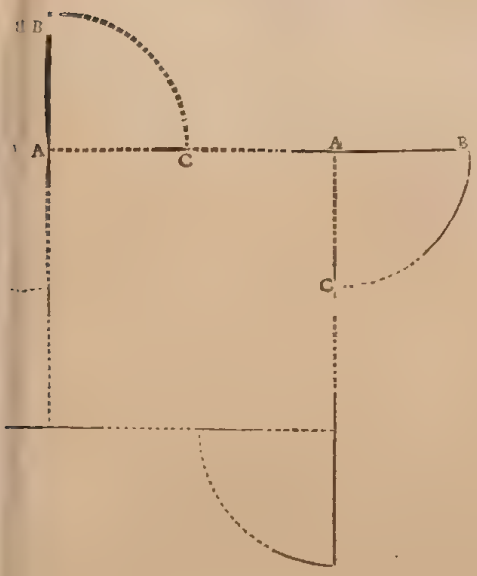

Pour la maindroite.

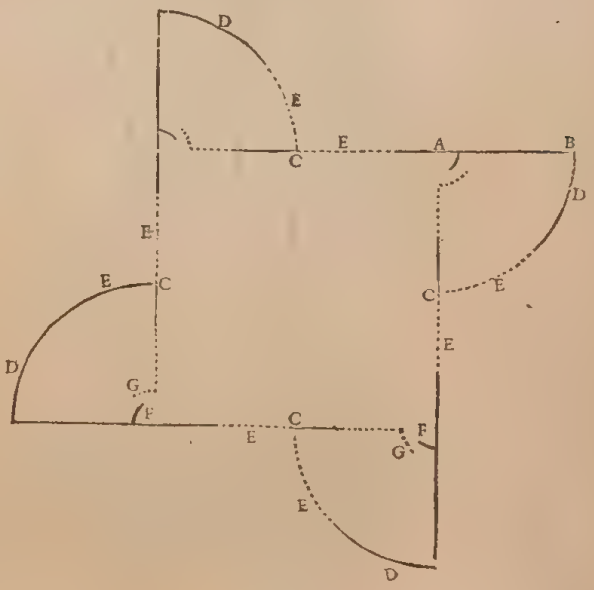

D piſte dupaſſege des pieds de deuant.
E piſte des battues des piedsde deuant pour ſerrer le quartier,& finir par le droit.
F piſte des pieds de derriere ſur ledit paſſege.
G piſte des pieds de derriere,releuant le manege pour ſerrer le quartier.

TOVTES les proportions de ces figures de iuſteſſe,qui ſe voyent cõme picquees, ſignifient la piſte des battuës de l'air du cheual,& celle du pas,ou du trot,eſt auſſi repreſentee par les marques ou rayes.

APRES que le cheual ſçaura faire facilement,& iuſtement ces quartiers,ſans interrompre la meſure de ſon air,il faudra r'accourcir peu à peu, les lignes droites, & retrancher par conſequent ſur icelles,le nombre des battuës, iuſques à ce que ſans plus aller par le droit,& en eſlargiſſant & arrondiſſant les piſtes des pieds de deuant, & de ceux de derriere ſur les quartiers,il puiſſe proportionner vne demy-volte, aſſemblant deux quartiers,comme i'ay dit au paſſege precedent, apres laquelle il faudra auancer le cheual, vn pas ou deux,par le droit,comme il eſt icy de nouueau figuré,& puis l'arreſter quelque eſpace de temps, & ſ'il eſt beſoin le careſſer ſans partir de ſa place.

Pour la main droite.

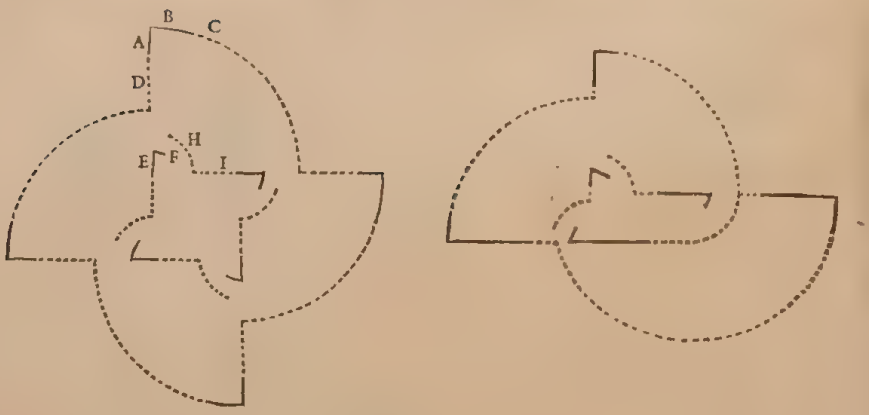

A piſte des pieds de deuant faicte au pas par le droit auant tourner.
E piſte des pieds de derriere, qui accompagne au pas par le droit auant tourner.
B piſte des pieds de deuant faicte au pas pour commencer le quartier de la volte.
F piſte des pieds de derriere pour accompagner au pas par le droit commencant à tourner.
C piſte des pieds du deuant faicte par les battues ſur le quartier.
H piſte des pieds de derriere, pour accompagner les battues.
D piſte des battues faictes auec les pieds de deuant par le droit ayant acheué le quartier.
I piſte des pieds de derriere accompagnant les battues, qui acheuent le quartier.

AYANT ainſi fait ceſte demy-volte, & auancé le cheual quelque pas ſur la ligne droite, il luy en faudra faire refaire vne autre ſemblable d'air, & de proportions du terroir, en aſſemblant les autres deux quartiers, comme il eſt cy apres figuré: & afin qu'en ces premieres leçons, le cheual reſolue plus librement l'air & le tour de ces demy-voltes, il faudra commencer par vn pas ou deux, & apres faire le premier temps d'icelles, beaucoup moins contraint & releué que les autres ſuyuans: car ſans doute ce commencement ayſé donnera beaucoup de facilité à l'air, & à la iuſteſſe: mais en faiſant ce premier temps, il faut empeſcher diligemment que le cheual ne ſe ſerre, endurciſſe, ou ſe couche, comme il aduiendra ſouuent, ſi le Caualerice n'eſt expert & diligent.

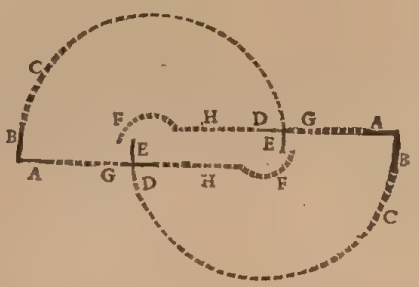

A piſte des pieds de deuant, auançant par le droit premier que commencer la demy-volte.
D piſte des pieds de derriere accompagnant les pas ſuſdits.
B piſte des pieds de deuant commencant au pas la demy-volte.
E piſte des pieds de derriere accompagnant les pas, qui commencent la demy-volte.
F piſte des pieds de derriere accompagnant l'air releué de la demy-volte.
G piſte des pieds de deuant, auançant le cheual par le droit ſouſtenãt l'air releué, duquel la demy-volte aura eſté faicte.
H piſte des pieds de derriere accompagnant l'air releué, duquel la demy-volte aura eſté faicte.

Il ſe trouuera ſouuent, des cheuaux tant ſenſibles & impatiens, que du commẽcement, au lieu de releuer egalement & ſans fougue, les battues des ſuſdits quartiers, ou demy-voltes, ils ſe ſerreront trop ou trepigneront, & meſme refuſeront aucunefois de ſe haucer, qui ſont indices de n'auoir point d'inclination aux maneges releuez: Quand cela aduiendra, il les faudra mettre à la regle d'vne battue, ſuiuie d'vn pas, & ſoudain refaicte & continuée, rengeant ainſi les pas, entre les battues, ſur la iuſte piſte, des ſuſdites demy-voltes Et toutes les fois qu'il ſe haſtera impatiemment, il faudra le retenir & arreſter tout à faict, preciſément ſur l'endroit du iuſte terroir, auquel l'inquietude l'aura ſaiſi, & premier que partir d'iceluy, le faire obeir legerement (& ſans le laiſſer haſter) ſoit par la douceur ou la contrainte. Iugeant ſur tout, ſelon le naturel du cheual, laquelle des deux pourra rendre plus d'effect. Et ſi outre celà, le cheual deuient fort entier en ceſte leçon, il ſera neceſſaire de l'eſlargir du derriere, & la faire les quatre pieds formans vne ſeule piſte, la raiuſtant apres peu à peu, en diuerſes caualcades, iuſqu'à ce que le cheual ave comprins, par bonne habitude, l'ordre & la facilité de la vraye proportion de ces leçons. Or tout ainſi qu'il faut que le Caualerice ſoit ſoigneux de haucer beaucoup le deuant du cheual terragnol, principalement en faiſant ces premieres leçons eſtroittes & releuees: ainſi doit-il empeſcher par douceur & patience, que celuy qui ſera fort leger ou qui (ſans meſure) ſe voudra eſlancer, ne ſe hauce trop: Et ſoit que tout expres, le Caualerice releue ou retienne, ainſi extraordinairement les battues, ſon deſſein final doibt eſtre, que le cheual, qui aura trop d'appui les face courtes & fort ſouſtenues ſur les hãches, & que celuy qui ſera trop leger, les aduance d'auantage, autrement la lecon ſera imparfaicte.

A meſure que le cheual pratiquera la reigle des dernieres demy-voltes, cy deuant figurées, il le faudra à tous les coups, moins auancer par le droit aux fins d'icelles, iuſques à ce que ſans confuſion, il les puiſſe aſſembler, fourniſſant & arrondiſſant la volte entiere, apres laquelle il le faudra encores auancer vn pas ou deux par le droit, comme il eſt icy figuré.

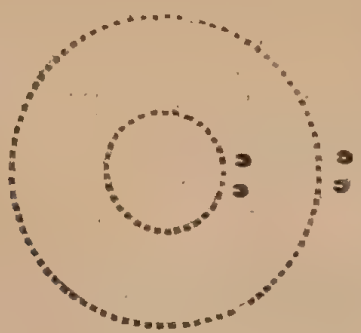

Quand le cheual aura ainſi fourny ceſte volte entiere, & que le Caualerice luy ſentira aſſez d'eſcole, de memoire, de force & de bonne inclination pour la redoubler, il augmentera l'ordre de la reigle en ceſte façon. Apres auoir arreſté & careſſé le cheual vn peu de temps, & ſelon qu'il aura librement obey, il luy fera faire vn pas ou deux en tournant, tant pour luy dreſſer & attirer le col & la teſte, ſur le tour de la volte, & pour le tenir aduerty de la proportiõ de ſa iuſte piſte, que pour luy dõner moyẽ,

de se mettre plus facilement à son bon air, duquel sans l'interrompre, il tascherа par les bonnes aydes de la main, de la iambe, & de la gaule, propres à l'action & aux mouuemens de ceste leçon, de luy faire fournir vne volte & demie, de parfaite rondeur: & pour ioindre à ceste leçon, l'autre demy-volte, qui finira les deux voltes entieres, & luy en faire soustenir d'auantage, (s'il se peut, par la pratique des bõnes reigles, & la capacité de ses forces,) il faudra obseruer à tous les coups le mesme commencement susdit, d'vn ou de deux pas sur le tour: car c'est vn moyen pour resoudre le cheual, & luy ayder à finir la volte plus facilement, attendant qu'il soit libre & asseuré à la iustesse du manege, & à l'égale cadance d'vn bon air: & lors sans faire aucun pas, on le pourra mettre sus son air releué, estant en garde ferme & aduertie, & d'iceluy prendre la volte, à la secõde ou troisiesme battuë, & en fin à tel temps qu'on voudra.

PAR le discours de ces reigles quarrees, le Caualerice bien fondé doit faire, iusques icy, quatre iugemens principaux: Le premier, qu'elles sont propres au cheual, qui naturellemẽt se desplaist plus à tenir la crouppe, & les pieds de derriere en quelque iuste proportion, dedãs la ronde piste de ceux de deuant, qu'à toute autre obeissance, & auquel les chastimens violens sont du tout contraires: car le surprenant, comme i'ay dit, pour faire les quartiers de pas, cependant qu'il chemine par le droit, & lors qu'il veut faire le mouuement haussé, & auancé de l'espaule & du bras, hors le costé qu'on le veut tourner, il ne peut en ce temps eslargir, & falsifier commodément la iuste place de la crouppe, à cause que, comme i'ay ailleurs mieux expliqué, la hanche, & la iambe de dehors, est naturellement occupee à soustenir le mouuement de l'espaule & du bras, qui par ceste surprinse (nettement rencontree) auance, croise & cheuale sur celuy de dedans, faisant en tournant la premiere action du quartier: de sorte que quãd il veut cõmẽcer de mettre la crouppe en dehors, il faut necessairement que ce soit apres que ce premier pas est acheué, & lors qu'il haulse ensemble les mouuemens du pied de derriere hors la volte, & du bras de dedans: mais le Caualerice diligent, peut en ce second temps & mouuement, porter & auancer le cheual vsant du soupçon ou chastiment de la iambe, & de l'esperon cõtraire, de façon qu'il l'aura reduit sur la droite ligne, qui serre le quartier, premier que la crouppe se soit beaucoup esguerее. Ainsi il fera soudain cheminer par le droit sur ceste ligne, le cheual qui n'aura aucune occasion contrainte de partir les pieds de derriere, de dessus la piste de ceux de deuant: cependant le Caualerice aura moyen de choisir, & reprendre encores de nouueau, le iuste temps pour commencer l'autre quartier, quãd le cheual posera la main de dedans en terre. Voyla comment la pratique de ces reigles quarrees, peut adiuster peu à peu, & sans violence la crouppe du cheual, & par consequent la teste & le col, sans presque qu'il s'apperçoiue de la subiection.

ET par les pas qui se font sur ces lignes droites, le bon Caualerice doit secondement iuger, que ces leçõs peuuent aussi apporter beaucoup de remede au cheual, qui naturellemẽt est leger à la main, & fort sensible: car les pas par le droit, refaits à chasque quarré, luy ostent l'occasion de se retenir trop, s'arrester ou s'acculer, en tournãt sur les hanches. Et par ainsi, c'est vn moyen de l'attirer & resoudre facilemẽt & doucement, à l'obeyssance & à la iustesse des voltes, luy laissant neantmoins viuement employer sa vigueur, sans luy faire hayr, ny trop craindre l'escole, ny la domination du cheualier.

LE troisiesme iugement se doit faire, considerãt que si le cheual a quelque manque de force ou de courage, la liberté qu'il sent en ces premieres leçons, chemi-

nant ainſi de pas par le droit, à tous les coups qu'il a finy par quelque ſubiection le quartier de la volte, eſt auſſi cauſe qu'il ſe laſſe, & l'eſtonne moins de l'obeyſſance de l'eſcole.

En fin l'on doit auſſi iuger que le cheual de nature trop colere, deſobeyſſant, & meſmes ennemy des proportions eſtroittes, peut eſtre ſouuẽt diuerty de beaucoup de fantaſies licẽtieuſes & malicieuſes, par la generale largeur, & liberté de ces reigles quarrees, & principalement par la licence de les eſlargir, & eſtrecir, en allongeant & accourciſſant les lignes droites, & en changeant de place ſelon les deportemens du cheual: & d'auãtage ſ'il a le col foible, & la teſte mal aſſeuree, les iuſtes & diuers mouuemẽs, qui ſe doiuẽt obſeruer en ces lecons, par vne curieuſe diligence, & ſur tout par les actions ſubtiles, fermes & temperees, de la main du bon Caualerice, & par conſequent des bons effects de la bride & du caueſſon, ſeront autant de ſinguliers remedes, non ſeulemẽt pour la fermeſſe de la teſte & du col, mais pour la iuſte & nerueuſe poſture de tout le corſage du cheual.

LES MESMES REGLES QVARREES, APPROPRIEES AV CHEVAL QVI PESE ou qui tire à la main.

CHAPITRE XXI.

Qvoy que le propre des ſuſdites leçons quarrées, ſoit d'aſſeurer la bouche, la teſte & le col du cheual, qui naturellement eſt leger à la main, & de bonne inclination: & meſmes de le maintenir en action pour reſoudre en auant ſa vigueur & ſa diſpoſition, ou au moins pour l'empeſcher ſans vſer de violence, qu'il ne ſ'accule ou ſ'eſlargiſſe trop, cependant qu'on taſche à le bien reigler aux premieres iuſteſſes des voltes. Les meſmes leçons ont auſſi beaucoup d'effect à faciliter le cheual, qui au contraire peſe ou tire à la main, & à luy alegerir les eſpaules, & l'appuy de la bouche: car l'obeyſſance & la pratique des quartiers des voltes, eſtans ainſi faits & ſouſtenus ſur les hanches, tenant les pieds de derriere placez ſur le mitan, & le poinct du circuit, que font ceux de deuant, ceſte poſture vnit, & r'accourcit par neceſſité toute l'action nerueuſe du cheual, luy r'amenant ſes forces ſur le derriere, & par conſequent l'alegerit de deuãt, & luy aſſeure la crouppe: & les pas qui ſe font par le droit ſur les lignes, donnent auſſi commodité au Caualerice de rendre la main au cheual, qui ſ'appuye trop à la bride, enſemble de prendre le temps du mouuement de l'eſpaule, & du bras de dehors, pour commencer le tour du quartier, & faciliter la iuſteſſe, en auancant & croyſant ce bras deſſus celuy de dedans. Mais il faut en ceſte occaſion faire d'ordinaire les quartiers plus ramenez ſur les hanches, principalement en les finiſſant, & les lignes beaucoup plus courtes, que ſi le cheual eſtoit leger de deuant, afin qu'il aye moins de loiſir & de commodité de ſ'abandonner ſur les eſpaules, & ſur l'appuy de la bride: & quand la laſſitude ou le deſplaiſir de la ſubiection, l'inquietude ou la deſobeiſſance, le fera extraordinairement peſer ou tirer à la main,

il luy faudra quelquesfois faire proportionner les lignes droites, en reculant ſelon les figures cy apres repreſentées. Aſſauoir, que ayant reculé depuis le bout & commencement de ceſte ligne premiere, iuſques à ce que les pieds de derriere ſoyent arriuez ſur la lettre A, il le faudra tourner commencant le tour, en partant les pieds de deuant du lieu où eſt la lettre B, & finiſſant par iceux, vn quartier de volte à la lettre C, ſans que les pieds de derriere ſ'eſguarent de leur iuſte place, à laquelle ſe void ladite lettre A.

Figure pour la main droite.

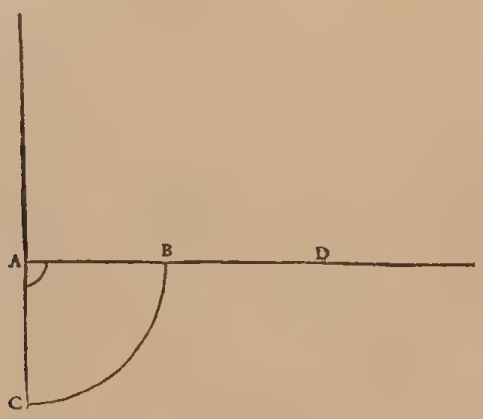

D premiere ligne pour reculer iuſques à la lettre A.

APRES il le faudra encores faire reculer tout de meſme ſur la ſecõde ligne, pour aller faire l'autre quartier, & cõtinuer la proportion de ceſte reigle quarree: & à meſure qu'il perdra la fougue, ou le deſir d'aller trop en auãt, & qu'il tiendra la teſte releuee en bonne place, ſans ſ'appuyer trop ſur la bride, on l'auancera au lieu qu'il aura reculé ſur les lignes droittes. Et tout ainſi que i'ay dit parlant du cheual leger de deuant, qu'ayant failly en ces iuſteſſes, on le doit corriger ſur les diſtances des quartiers, en le faiſant cheminer en auãt & de coſté, pouſſant la crouppe, & tirant la teſte ſur la part qu'il aura refuſé la iuſteſſe, & la facilité du quartier, ie veux auſſi qu'on face tout de meſmes, tant en faiſant reculer, comme en auancant celuy, qui naturellement ſ'appuyera trop ſur le mords, ou le caueſſon. Mais ſ'il eſt ſenſible, apprehenſif & colere, il faudra en l'auancant de biais & de coſté, ou par le droit, ſur ces quarres, le tenir ordinairement en quelque ſoupçon de ſ'arreſter & de reculer, afin qu'il ne ſ'abandonne ſur les eſpaules, ny ſur l'appuy de la main. En reculant il doit auſſi eſtre ſouuent tenu en quelque action qui le diſpoſe à ſ'auancer: pour empeſcher que ceſte ſubiection retenue & acculée, le face deuenir retif, ou ramingue.

Figure

Figure pour la main droite.

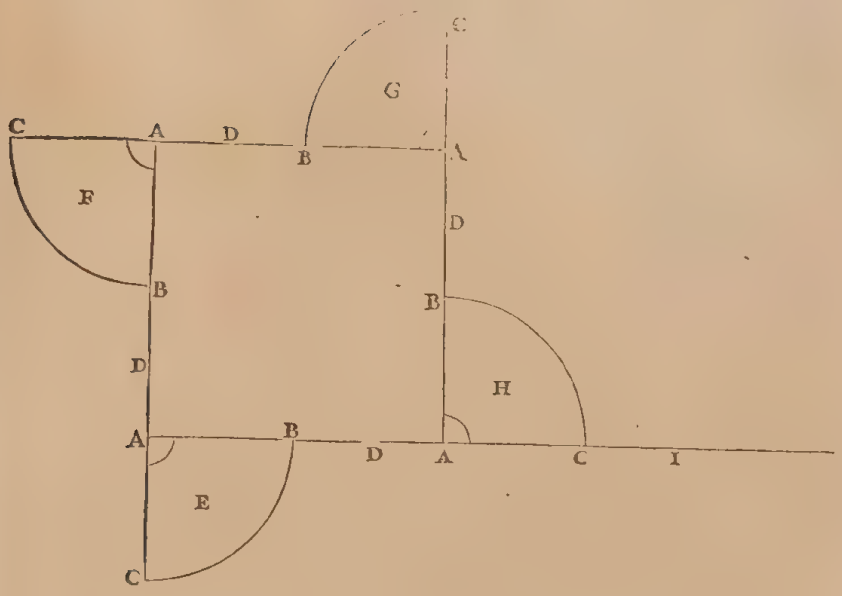

D ligne pour reculer iuſques à la lettre A.
E premier quartier.
F ſecond quartier.
G troiſieſme quartier.
H quatrieſme quartier.
I premiere ligne.

OR en auancant ou reculant ainſi de biays le cheual, qui aura failly en la iuſteſſe, il ſe faudra neceſſairement departir des droittes lignes, & par conſequent ceſte reigle ne ſera plus quarree, & ſemblera que les quartiers ſe placent en deſordre. Toutesfois, il faut conſiderer que ceſte facon de cheminer en auant ou en arriere, ſur la diſtance des quartiers, pouſſant toute l'action du corps de coſté, eſt vn chaſtiment aſſez doux qui ne ſe limite, que ſelõ que le cheual ſe diſpoſe à l'obeyſſance. Mais i'expliqueray mieux ailleurs, & meſmes par figures, ceſte facon de cheminer en auant & de coſté.

IL ſera auſſi preſque impoſſible, en faiſant reculer le cheual, de bien prendre le temps du mouuemẽt de l'eſpaule, & du bras de dehors, pour le faire cheualer deſſus celuy de dedans, en commencant le tour du quartier. Mais d'autant qu'on ne doit rechercher ceſte particuliere action d'eſpaule & de bras, que pour faire que le cheual tienne mieux, en tournant, la crouppe dedans la ronde piſte des pieds de deuãt, ſans ſ'acculer ſe confondre, ny retenir ſa vigueur, & meſmes qu'on ne le fait reculer, ſelõ le bon ordre de ſes reigles, que lors qu'on le ſent trop determiné ou deſireux de ſ'auancer licentieuſement, ſ'abandonnant trop ſur l'appuy de la main. Il ne ſera donc pas beſoin en ceſte occaſion, de faire ce premier & tant auantageux mouuement de l'eſpaule, & du bras de dehors pour tourner: au contraire il faudra retenir le cheual, qui fera ces fautes, empeſchant qu'il ne ſe recharge ſur les eſpaules, ny ſur l'appuy de la bride, ou du caueſſon.

POVR arrondir ces lecons faittes en reculant, il faudra retrancher peu à peu, les pas faits ſur les droites lignes, iuſques à ce qu'ó puiſſe ioindre deux quartiers, faiſant ſans interualle vne demy-volte ſouſtenue des hanches, ſur le poinct de la lettre A, & commencee en partant les pieds deuant, du poinct de la lettre B, & finie comme ſur le C, ſelon la figure ſuyuante. Apres on le fera encore reculer, ſur la ligne droitte iuſqu'à ce que les pieds de derriere ſoiét arriuez comme ſur la lettre A, & puis par vn bel ordre, aſſembler tout de meſmes les autres deux quartiers, faiſant auſſi l'autre moitié de la volte. En fin, il faut icy obſeruer en reculant, tant en l'ordre des battues, comme en celuy du pas, les meſmes proportions que i'ay dit, aux precedétes reigles auancees & quarrees, hors mis que pour chaſtier & alegerir ſur les voltes le cheual qui peſe, ou qui tire à la main, il doit eſtre ordinairement plus retenu, & ſerré ſur les hanches, en finiſſant ces demy-voltes. Sur tout, il luy faut tenir le corps droit, & luy faire auſſi touſiours porter le col, la teſte, la veuë, & le courage, deuant ſa piſte en tournant.

Pour la main droite.

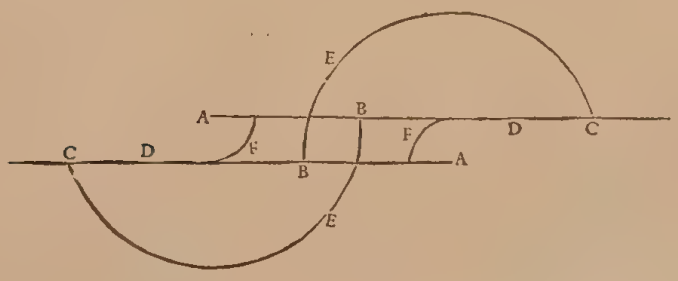

D ligne de la piſte pour reculer iuſques à ce que les pieds de derriere ſoyent arriuez comme ſur la lettre A, & ceux de deuant ſur le B.
E piſte des pieds de deuant pour tourner à main droite, iuſques au C, finiſſant la demy-volte des quatre pieds ſur la droite ligne.
F piſte des pieds de derriere.

EN r'accourciſſant peu à peu les droites lignes, ces deux demy voltes ſe pourront facilement conuertir en vne volte entiere: & pour la redoubler, il faudra comme i'ay dit augmenter accortement, tant les battues de l'air du cheual, que les pas, aſſauoir de quartier en quartier, ou de demy, en demy-volte, iuſques à la vraye portee de ſes forces: & ſi en faiſant ces lecons ramenées & ſerrées ſur les hanches, le cheual perſeuere en la durté ou peſanteur de teſte, de bouche ou des eſpaules, il ſera bon de changer aucunesfois de place en reculant, pour continuer ces demy-voltes, ou voltes entieres. Mais ce reculer doit touſiours eſtre proportionné ſelon l'appuy de la bouche, & l'obeyſſance qu'il rend: c'eſt à dire, qu'à meſure que le Caualerice ſent que le cheual ſ'alegerit de deuant, & ſe ſouſtient la teſte de ſoy, il le doit faire moins reculer & plus doucement, que ſ'il ſ'abandonnoit ou ſ'appuyoit d'auantage. Et lors ce qu'il eſt arriué à toute la legereſſe que ſes forces & ſtature luy peuuét maintenir, & que le col & la teſte ſont reduits en leur plus belle poſture, & la bouche en ſon appui plus temperé, il faut ceſſer l'ordre ordinaire de ces reigles reculées, & neantmoins le reprendre, quand l'on ſentira que le cheual voudra reuenir en ſon imperfection.

Car ſil'on attẽd qu'il y ſoit reuenu du tout,le remede aura beaucoup moins d'effect: & tout ainſi que le bon Caualerice doit aucunesfois remettre le cheual,qui de ſa nature eſt leger à la main & aucunement ramingue, ſur les leçons auancées par le droict, afin de le maintenir en la viue action de ſon air & de ſon manege, quoy qu'en maniant, il ne ſ'accule, ny ne retienne en aucune façon ſa vigueur ny ſes forces,ie veux auſſi que de propos deliberé, il mette quelquefois ſur ces leçons,de droit en droit, ſubiectes & reculees, le cheual qui a le deuant trop chargé, ou qui naturellement peſe ou tire à la main, bien que par la pratique de la bonne eſcole, il r'ameine & ſouſtienne ſon manege ſur les hanches,& qu'il ſe tienne en ſon appuy plus leger:car en r'amenteuant ainſi aucunefois à l'vn & à l'autre, les reigles par leſquelles ils auront eſté gaignez, & reduits à l'obeyſſance & franchiſe des iuſtes proportions de leur manege, ſans doute ce ſera vn moyen pour les tenir touſiours en bonne eſcole.

Le bon Caualerice iugera facilement par le diſcours de ces lecons quarrées, faites ſur les hanches & quelquefois en reculant,qu'elles peuuent beaucoup r'amener & amollir le cheual,qui a le deuant trop chargé, ou qui de ſa nature à l'appuy de la bouche trop dur ou peſant.En quoy auſſi les lecons bien données dedans l'eſcuyrie à la place du filet, les cordes du Caueſſon eſtans attachées & arreſtées aux poteaux ou en autres lieux autant ou plus commodes,ayderont fort à la legereſſe & facilité de touts les airs, releuez tant du deuant que du derriere. Car ſans doubte l'habitude de ceſte ſubiection,contrainte & limitée,retiendra, r'accourcira & releuera plus facilement le cheual peſant, chargé, terragnol ou deſuni(qui toutesfois ne ſera trop ſenſible ni apprehenſif) que ne feront beaucoup d'autres remedes communs. Au contraire ces meſmes lecons ſi ſubiectes, pourront mettre en confuſion ou deſeſpoir le cheual fort ardent,ſenſible ou trop apprehenſif,& auillir le debile ou timide. Et communement auſſi augmenteront le vice de celuy,qui ſera malicieux & r'amingue,quelque choſe de beau,qu'on luy voye faire,cependant qu'il ſera attaché au poteau ou qu'on l'exercera en lieu auparauant recogneu & premedité. Et tãt ſ'en faut, qu'il ſoit neceſſaire de r'accourcir l'action & l'air releué du cheual fingard, en ceſte eſcole tant contrainte & limitée en vne place,que pluſtoſt il le faut pouſſer & chaſſer d'ordinaire,changeant diuerſement de lieu en la plus part de ſes mouuemẽs malicieuſement retenus,meſmes quand il rabat, balotte ou ſaute, ſans ſe vouloir aduãcer ni appuyer à la main,qui eſt vn indice des deſſeins malicieux,par leſquels il ſe rẽd à la fin du tout retif, ſ'il n'en eſt diuerti par la bonne pratique du Caualerice.Et pour vn precepte recommandable,ie veux qu'il ſe ſouuienne,que ce n'eſt ſans cauſe,ſi i'ay dict cy deuant en pluſieurs lieux, qu'il faut neceſſairement que le cheual parte viuement à toute bride,qu'il pare legerement,neantmoins par vn ferme appuy de main qu'il tourne libre & determiné,eſtroit & large,tant au galop qu'au trot eſgalement de chaſque coſté,premier qu'on le regle ſur les voltes plus iuſtes & releuées: principalement en ces dernieres qui ſe font en reculant. Autrement le reculer continué d'ordinaire,donnera aucunesfois occaſion au cheual peſant & impatient, meſmes ſ'il a le col trop dur & tendu,de ſe faire negligent ou entier ſur les voltes;A cauſe que l'action tant ramenée eſt du tout contraire à la legere ſoupleſſe neceſſaire pour bien tourner. Mais ſi le cheual de quelque naturel qu'il ſoit à deſia auparauant pratiqué la reſolution des voltes baſſes, determinées & redoublées, quand apres le Caualerice le ſentira diſpoſer à tous les euenemens contraires à la franchiſe de tous les beaux airs releuez & bons maneges, il l'en pourra ſouuent diuertir en l'eſlargiſſant, & le remettant bien à temps, ſur les voltes de trot, de galop ou viuement terre à ter-

re, finiſſant par la liberté & determination d'icelles, les cauſalades des leçõs eſtre-
tes, qui luy pourront auoir cauſé diuers accidens deſordonnéz.

AFIN que le Caualerice puiſſe mieux comprendre l'ordre des ſuſdites reigles, & leçons au commencement quarrées & à la fin peu à peu arondies, i'ay voulu diſcou-rir leur ſuyte tout du long, ſans faire des digreſſions ſur les changemens de main: & meſmes, parce que ie n'entends pas que l'homme de cheual embarraſſe, & trouble ſon eſprit dans la confuſion de ſes iuſteſſes modernes, premier qu'eſtre bien fondé en la pratique des bonnes eſcoles de ſon art, par leſquelles il ſe ſoit rendu capable, non ſeulement de pouuoir auecques diligence, & proprement obſeruer toutes ces plus iuſtes & delicates proportions: mais auſſi de bien iuger, quand le cheual meri-tera d'eſtre chaſtié ou careſſé: quand en continuant la leçon, il luy faudra changer de place & donner relaſche à l'vne main, pour ſe mettre au ſtil de l'autre: & ſur tout, quand il ſera temps d'augmenter, & quelquesfois de diminuer l'ordre des leçons, ſelon ſes forces & memoires, & l'eſtat de ſon temperament naturel: Et d'autant que les plus aduiſez hommes de cheual, peuuent aucunesfois faillir en ces occaſions, ie veux encores de nouueau expreſſemẽt aduertir le Caualerice, que ſans doute en pra-tiquant ces iuſtes leçons, il aduiendra rarement que le cheual conſente & profite egalement aux deux mains enſemble: au contraire il ſera communément plus en-clin à bien faire en l'vne qu'en l'autre, & le plus ſouuent à faire mal à toutes les deux: Or comment qu'il face, ie deſire que le Caualerice aye touſiours ces reigles & pro-portions en la memoire, pour ſon ſubiect principal, & que neãtmoins il ſ'en depar-te quelquefois, cherchant ailleurs & par diuers moyens d'y diſpoſer le cheual, qui ne peut ou ne veut bien comprendre le vray ordre de nos iuſteſſes. Aſſauoir, que ſi en comprenant à vne main, les bons effects de ces leçons, il obeit & cede diligemment aux bons mouuemens du cheualier, il luy faudra faire ſubtilement & iuſtement ob-ſeruer à ceſte main, comme i'ay deſia dit, l'ordre des figures cy deuant repreſentees: & ſi à l'autre main, il ſe ſerre ou ſ'accule, ſoit de nature, ou par quelque accident ou mutation, & qu'il perſeuere en ſon imperfection, il doit eſtre eſlargy, outre-paſſant ſ'il eſt beſoin, les limites cy deuant figurees, & meſmes luy faiſant arrondir ſa leçon, en le reſoluant au trot ou au galop, en diuers lieux, ſ'il ſ'endurcit & ſe diſpoſe à deue-nir entier ſur la volte. Au contraire ſ'il ſ'eſlargit outre l'action & le deſſein du Caua-lerice, il faudra en le chaſtiant, le retenir, l'eſtrecir, & aucunesfois ſ'il eſt obſtiné, l'ac-culer dedans le general circuit des ſuſdites reigles obſeruées: tellement qu'en vne meſme leçon, on peut garder à la main plus ayſee, le bon ordre premedité des figu-res plus iuſtes, & rechercher diuerſement, & comme on pourra, en la plus difficile main, la neceſſaire reſolution & facilité, du courage & de l'action du cheual en tour-nant, iuſques à ce que peu à peu, il ſoit également reduit à la franchiſe & iuſteſſe des ſuſdites lecons, autant en vne main qu'en l'autre.

Pour la main droite.

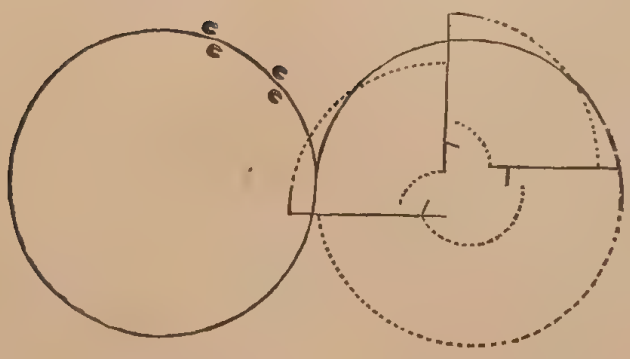

Et ſi la continuation de ces reigles plus obſeruées, faict ſouuẽt entrer en inquiẽtude malicieuſe, ou en deſeſpoir le cheual, qui de ſa nature eſt ſanguin, colere & impatient: ou ſi les meſmes leçons aſſoupiſſent le courage, & la vigueur de celuy, qui eſt d'humeur flegmatique ou melancolique, il ſera aucunesfois neceſſaire d'interrõpre l'ordre des iuſtes & ſuſdites proportions, pour exercer l'vn & l'autre, par des leçons rondes & d'vne ſeule piſte, aſſez longuement fournie, de quelque ſtil commũ, neantmoins bien conſideré, aſſauoir au trot & au petit galop, ayãt à faire au cheual, qui ſera trop fougoux, qui tirera à la main, ou qui voudra ſortir, ou du tout chaſſer de l'eſcole, aſſez rigoureuſement au galop furieux, ou terre à terre, celuy qui retiendra ſes forces, ou qui ſ'auilira: afin que par ces moyens bien obſeruez, l'vn ſe trouue plus ſage, & l'autre plus determiné, & que tous deux gouſtent mieux la douceur & les careſſes, qu'ils receuront apres, en faiſant les iuſtes leçons reiglées auec plus d'art & de patience, & que par ceſte voye, ils ſe rẽdent plus reſolus à l'obeyſſance, & en fin plus libres & aſſeurez, à la perfectiõ du plus beau & meilleur manege, que leurs forces pourront fournir.

AVTRES REIGLES POVR LES VOLTES AIREES ET REDOVBLEES.

CHAPITRE XXII.

De toutes les reigles que i'ay pratiqué iuſques à preſent, les quarrees dont i'ay parlé, attirent plus facilement aux airs, & à la iuſteſſe des voltes, le cheual, qui naturellement eſt ennemy de l'obeyſſance: ſoit lors qu'on commence à le dreſſer, ou quand on le veut remettre en bonne eſcole eſtant rebuté, ou autrement desbauché. Mais quand il ſe rencontre leger à la main, accompaigné de bonne inclinatiõ, d'aſſez de force & de legereſſe, l'ordre qui ſe verra cy apres repreſenté ſe trouuerra plus ayſé, d'autant qu'il l'y pratiquera moins d'actions differentes, & ſi ne lairra pas d'auoir beaucoup de bons effects. Or i'ay deſia dit en pluſieurs lieux, que pour bien diſpoſer les eſprits, les forces & les bons mou-

uemens du cheual nerueux, vigoureux & leger, aux meilleures & plus iuſtes leçons, il eſt à tous les coups neceſſaire de l'eſchauffer, & deſgourdir communémẽt au trot, ou au galop, ſ'il à la vigueur de l'eſquine trop retenue & nouée: car ce commencement d'exercice, n'eſt pas ſeulement propre à l'haleine, & à la memoire du cheual, ou à la facilité de tous les bons airs, & aux iuſtes proportions des plus beaux manèges: mais il peut ſouuent diuertir le cheual colere & ſuperbe, de ſ'oppoſer obſtinément à l'obeyſſance de l'eſcole, & de ſe defendre, comme il fait aucunesfois, deſdaignant tellement les remedes & chaſtimens ordinaires du Caualerice, qu'il ſ'en enſuit des punitions, & eſquiauines ſi longues & rigoureuſes, que tant ſ'en faut qu'en fin le cheual (outré de coups & de fatigue) vueille ou puiſſe bien reſpondre ny conſentir à l'air ou à la iuſteſſe de ſes bonnes & plus obſeruées leçons, qu'au contraire, il ſe trouue ſouuent ſi reculé de leur ordre, & quelquesfois tant eſtonné, confus, ou du tout rebuté, que pour le bien remettre en ſon premier, & meilleur eſtat d'obeiſſance & de facilité, il n'y va pas moins de temps, de peine & d'induſtrie, qu'on aura auparauant employé à le reigler & reduire, iuſques à ſa derniere & plus auancée leçon. Toutesfois ſur ce propos, & premier que diſcourir l'ordre des reigles propoſees, ie donray icy vn aduertiſſement, ſur le naturel de certains cheuaux d'eſquine, qui doiuent eſtre moins deſgourdis auant leur leçon de iuſteſſe, que beaucoup d'autres.

D'AVCVNS CHEVAVX TENVS POVR RAMINGVES, & neantmoins de bonne nature.

CHAPITRE XXIII.

CE n'eſt pas aſſez de ſçauoir pourquoy, il eſt neceſſaire d'eſmouuoir ordinairement au trot, & aucunesfois au galop, le cheual, qui eſt naturellement leger, diſpoſt & vigoureux, premier que l'eſtrecir en quelque iuſte proportion d'eſcole: il faut auſſi iuger & limiter bien ce premier exercice, ſelon l'inclination & les forces de toutes ſortes de cheuaux, ſans ſ'arreſter du tout aux actions plus apparentes. Car il y en a qui ont fort peu d'eſquine, qui toutesfois accompaigneront nerueuſement quelque bel air, tant qu'ils auront leurs forces vnies: que ſi le Caualerice leur veut croiſtre l'haleine au trot ou au galop, longuement continué, penſant par ce moyen leur faire fournir plus de force & de gaillardiſe, il leur trouuera apres au contraire les forces tellement deſ-vnies, qu'au lieu de faire mieux, ils traiſnerõt l'air de leur manege, ſans allegreſſe ni vigueur. Il ſ'en trouue auſſi beaucoup d'autres, qui ſont de fort bon naturel, & de grande eſquine, qui neantmoins ont les membres foibles, & qui ſe retiennent, ſe courbent, & ſ'agrouppent en trottant, & en galoppant, & meſmes ne peuuent libremẽt reſoudre la courſe, à cauſe qu'ils n'oſent diſtribuer generalement leurs forces & determinatiõs, ſe deſfians naturellemẽt de l'incapacité des eſpaules, des iãbes, des paſturõs ou des pieds, principalemẽt quand ils ſont hauts à la terre: & tels cheuaux ſont, ou doiuent eſtre tenus entre les bõs Caualerices, pour raminguez, parce qu'ils retiẽnent trop leur action nerueuſe & legere, mais non pas pour retifs ny malicieux: d'autãt que l'irreſolution ne leur procede que d'vn ſentimẽt naturel, qu'ils ont de la debilité des membres: & peuuẽt ſouuent reuſſir à quelque bel air, & manege eſtroit & releué, eſtans dreſſez en bonne eſcole. Or quoy que la cõmune reigle, dõt l'on doit vſer aux cheuaux, qui ſ'agrouppẽt trop aux premiers mouuemens de leur exercice, ſoit de les trauailler au trot ou au galop, iuſques à ce

de la vigueur de l'eſquine ſoit temperee, premier que commencer les proportions de iuſtes leçons: en ceux-cy, ie veux particulierement aduertir le Caualerice, qu'ayãt bien recogneu que leur determination n'eſt retenuë par vn naturel deſobeyſſant, mais ſeulement par la deffiance des membres, par nature ou par accident debiles & incapables, il ne doit vſer de chaſtimens & remedes trop rigoureux, ny attendre que la trop grande force qu'ils monſtreront auoir à l'eſquine ſoit du tout abattuë, par l'exercice du trot ou du galop, auant que les mettre ſur l'ordre des reigles racourcies & iuſtement obſeruées. Car il vaut beaucoup mieux qu'ils facent les premieres proportions de leurs iuſtes leçons, aucunemẽt raboteuſes & retenuës, que ſi en leur voulãt trop toſt tẽperer la generalle diſpoſitiõ de l'eſquine, & l'appuy de la main, on leur laiſſoit & affoibliſſoit tant les eſpaules, les iambes ou les iarrets, que venans bien toſt apres à s'acculer, ou a s'abonner ſur la bride, ils n'euſſent plus moyen de ſouſtenir, & fournir legerement & viuement l'air, & la iuſteſſe deſdites leçons, iuſques à la fin d'icelles, ſelon l'ordre des bonnes eſcoles, & meſmes en tous les airs gaillards & mediocres, leſquels ſe doiuent ordinairement finir auec vigueur, afin de maintenir le cheual courage: c'eſt enquoy le Caualerice ne doit pas ſeulemẽt preuoir & faire election de l'air, qui eſt plus propre à l'inclination du cheual, mais auſſi doit diſpenſer les forces d'iceluy, auec telle induſtrie & diſcretion, que toutes ſes leçons puiſſent eſtre biẽ & vtilement finies.

Il y a encor' des cheuaux de manege, qui ſont ramingues, leſquels crient aucunesfois en maniant, monſtrans en cela leur malicieuſe poltronerie, qui ne ſe doit pardõner: mais auſſi y en a-il d'autres, qui crient en ſe mettans ſur l'air de quelque manege releué, eſtans ſeulement agitez d'allegre eſmotion de courage, & meſmes ſentans en leurs forces dequoy fournir gaillardement à plus grand effort, qu'à celuy qu'on recherche en leur diſpoſition. De ſorte que le cheual qui crie par malice, faict de cerins ſauts falſifiez, ou autres actiõs mal plaiſantes & deſordonnées, qui teſmoignent vn mauuais naturel, & particulierement le deſir qu'il a de jetter par terre le cheualier, qui l'exerce: quand à celuy, qui crie de gaillardiſe & d'allegreſſe, il monſtre ſouuent par ceſte action aucunement licentieuſe, qu'il ſe ſent quelque force ſuperfluë, laquelle il employe legerement, renforcant de luy meſmes ſon air accouſtumé, ſans que pour cela le cheualier ſe trouue incommodé: ains pluſtoſt il en recoit du contentement, & en aſſeure ſon aſſiette: auſſi ne le doit-on pas chaſtier comme cheual vicieux: mais il ſuffit de le tenir aduerty & en ſoupçon, que s'il continue à ſe diſpenſer en ces inégalitez, le chaſtiment eſt tout preparé pour le remettre à ſon air ordinaire & limité.

PREMIERE LECON DES SVSDITTES REIGLES.

CHAPITRE XXIIII.

QVAND doncques le cheual de bon naturel, ſe trouuerra enclin au manege des voltes, de quelque air releué, & qu'il y ſera diſpoſé par vn bõ fondement de trot, & de galop, & vne aſſez ferme & legere obeyſſance au parer, le Caualerice ſe pourra aſſeurer de l'auoir en peu de temps apres reduit, (par les effects de ces autres reigles bien obſeruées) à la perfection ou ſes forces ſe pourront accompaigner: & pour luy commencer ces bonnes leçons d'air & de iuſteſſe ſur ces voltes, il le promenera d'vn bon pas d'eſcole, égal & bien aduerty, luy tenant la teſte en ſa meilleure & plus belle poſture, & luy fera premierement pro-

tionner vne piſte de deux lignes droittes, & fermees aux bouts d'icelles, par vn demy-tour, preſque en forme oualle, cõme il eſt icy repreſenté en ceſte figure, & ne luy laiſſera eſgarer en façon quelconque les pieds de derriere, de la piſte, de ceux de deuant.

Pour la main droite.

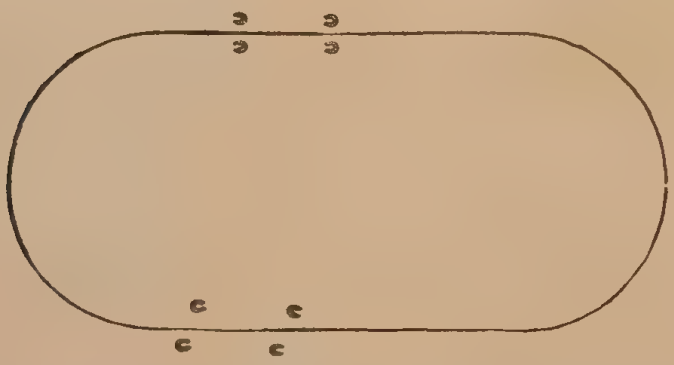

APRES que le cheual aura bien recogneu ce premier paſſege à chaſque main, le Caualerice pourra commencer au bout des lignes à luy faire eſbaucher ſon air, ſur la meſme piſte encore cy apres figurée, luy faiſant faire ſur la lettre A, vne battuë, & ſoudain paſſant outre ſur le demy-tour, l'auancera deux pas, apres leſquels & à l'inſtant, il luy fera refaire vne autre battuë, & puis encores deux pas, continuant ainſi iuſques à la lettre B, cheminant apres ſur l'autre ligne droite, ſans interrompre ſon pas ordinaire, & ſur l'autre lettre A, faudra encores en l'autre demy-tour recommencer vne battuë, ſuyuie de deux pas auſſi ioints, à vne autre battuë ſans interualle, & apres encores deux ou trois pas, arriuant de ceſt ordre ſur la lettre B, & cheminant apres par le droit, comme deuant, pour aller recommencer & continuer le meſme ſtil, iuſques à ce qu'il ſoit temps d'en faire autant à l'autre main.

Pour la main gauche. *Pour la main droite.*

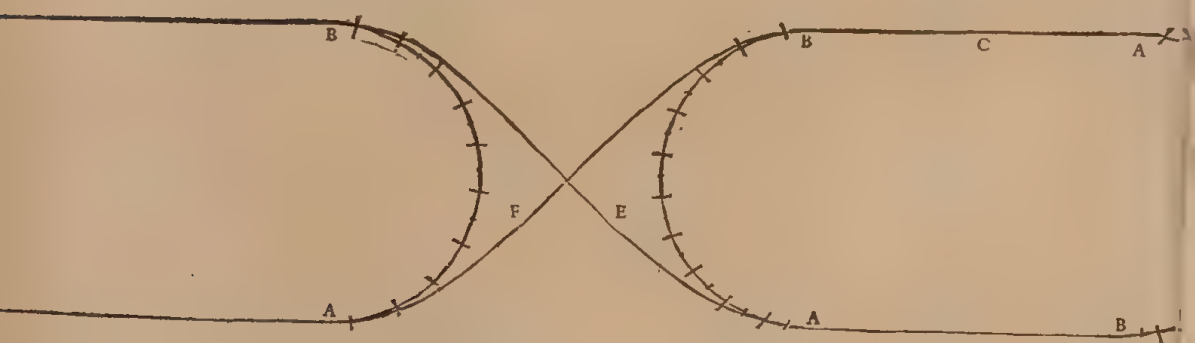

C premiere ligne par le droit.
D piſte de la demy-volte.
E piſte pour aller changer de main.
F piſte pour reprendre la premiere main.

CESTE leçon eſt tant ſpacieuſe & ſi ayſee, que le cheual aura bien peu de memoire, de bonne inclination ou de bon commencement d'eſcole, ſi en cinq ou ſix caual-

cades, il ne commence à la comprendre & y consentir. Or quand il respondera facilement à ladite leçon, sans estre esmeu d'inquietude ny de malice, il faudra retrancher vn des deux ou trois pas, qui auront esté faits à toutes les distances des battues, de sorte qu'on l'induise à ce qu'il ne face plus à tous les coups, qu'vn pas entre les battues, & vne battue entre les pas.

Apres que ceste leçon aura esté bien pratiquée, il la faudra augmenter en faisant deux battuës iointes, & puis vn pas, pour refaire encores deux battuës, continuant ainsi depuis la lettre A, iusques au B. Mais il ne faut que ces pas soyent faits confusément, ny ces battuës à force de subiection de main, de coups de gaule ny d'esperon: au contraire elles doiuent naistre d'vne certaine facilité d'ayde, libre & generalle, qui au lieu de contraindre le cheual, le conuie à se hausser gayemẽt, prenant neantmoins par obeyssance, l'air de sa disposition, & rengeant bien ses battuës, desquelles (sans rompre la mesure) il tournera & fournira librement les bouts & demy-tours de ces leçons.

Que s'il aduient que sur ces lignes droites le cheual, entrant en fougue, trepigne quelque air cõfus & retenu, ou que jettãt la crouppe d'vn ou d'autre costé, il chemine de biays ou de trauers, ou cõment que l'impatience, le regret, ou l'extreme desir de se hausser malicieusemẽt, le pousse à quelque autre fauceté premier qu'il arriue, ou arriuãt sur le lieu de la lettre A, (auquel iusques icy, il aura accoustumé de cõmẽcer les battües des susdites leçõs) alors au lieu de le tourner, ou de receuoir ceste air licẽtieux, & volõtaire, il le faudra auancer de pas ou de trot, ou le chasser plus viuement, selon son action trop retenue, & passant plus outre sur la ligne droite, le chastier (si son tempera-

ment ſe trouue diſpoſé aux effects des bons chaſtimens) de l'eſperon, de la gaule, du caueſſon, ou de la bride: ou l'aſſeurer paiſiblement par vne aleure de pas alenti par le droit, ſi de nature il eſt fort ſenſible, ou ſayſi par accident de quelque apprehenſiõ extreme. Mais ſi recognoiſſãt ce lieu de la lettre A, il luy deſplaiſt fort de ſe hauſſer, ou ſi eſtãt eſmeu de quelque autre humeur colere & bizarre, il s'abãdõne ſur le deuãt pour fuyr l'obeyſſance, il faudra au contraire, le faire reculer ſur la meſme ligne droite, ſelon qu'il ſe ſera trop appuyé ou auancé. Sur tout, il faut bien iuger ſelon le temperament du cheual, la rudeſſe ou la douceur dont on doit vſer en toutes ces occaſions, principalement en ceſte derniere action reculee, à cauſe quelle eſt la plus ſubiecte: & à l'endroit où il ſe trouuerra plus diſpoſé à la patiẽce, & à la memoire, il le faudra tourner & remettre au ſtil de ſa leçon, & non autrement: afin que par ces moyẽs bien pratiquez, il puiſſe cognoiſtre qu'il doit attendre l'aduertiſſement & les mouuemens du cheualier, ſans ſe mettre de ſoy impatiemmẽt, ou d'vn courage ramingue, ſur les battues & proportions de ces iuſtes leçons, auant leur temps & lieu, & afin auſſi qu'il ſoit diuerty des folles impreſſions, qui luy font hayr & fuyr l'eſcole. Toutes ces conſiderations ne doiuent pas ſeulement accompaigner ceſte leçon, mais on les doibt generalement obſeruer à toutes les precedentes, & à celles qui s'enſuyuront.

POVR auancer les leçons du cheual apres qu'il tournera ainſi librement, fourniſſant d'vn bõ air, égal & attendu, les bouts & demy-tours de la ſuſditte & derniere reigle, il faudra augmenter les battues vne à vne, en continuãt auec patience leur ordre, iuſques à ce qu'il en face deux par le droit, premier que partir de la ligne, & puis prendre le demy-tour à la troiſieſme, empeſchãt curieuſemẽt qu'il ne trepigne, & ne haſte les battues de ſon air, ny l'interrompe en aucune facon: & apres eſtre arriué ſur l'autre ligne, en faire encores deux comme ſur le B, de meſme ordre par le droit, premier que l'arreſter ny le mettre au pas, pour aller prendre l'autre main.

Si en ces commencemens, le cheual en tournant ſe monſtre tant enclin à porter la crouppe en dehors ou trop en dedans, que par les remedes ordinaires, le Cauallerice ne le puiſſe contraindre à tenir les pieds de derriere, deſſus la piſte de ceux de deuant, ie ne veux pour cela qu'il vſe de grande violence, tandis qu'il le tournera: car l'exceſſiue douleur des chaſtimens extraordinaires & rigoureux, ou l'eſtonnement d'iceux, le pourroyent rebuter, le faiſant deuenir entier ou autrement confus, & ennemy de la volte, ou pour le moins ſon air, n'eſtant encores bien aſſeuré, en ſeroit interrompu, de façon que de long temps apres, il ny ſeroit bien remis: mais ayant falſifié en tournant la ſuſdite proportion, & cheminant apres par le droit, ſelon le ſtil de ceſte reigle, il le faudra diſcrettement chaſtier, le dreſſant ſur la ligne droite, auec l'eſperon & le nerf, du coſté qu'il aura faite la faute, de ſorte que cedant aux chaſtimens, il aille cóme de biays, tout ainſi que i'ay dit ailleurs, iuſques à ce qu'il ſoit arriué droit ſur ladite ligne. Apres il le fautra remettre à ſon air, pour tourner, & par ce remede, il comprendra & pratiquera peu à peu l'obeyſſance, & particulierement la iuſte place de la crouppe, ſans que le deſplaiſir d'eſtre trop battu luy face hayr l'air ou la volte.

Quoy que le cheual face bien & facilement toutes ces leçons, deux ou trois fois ou d'auantage, il ne les luy faut pour cela augmenter, s'il ne comprend & gouſte les proportions de ce qu'il fait: autrement il en naiſtroit vne obeyſſance confuſe, & par conſequent vn manege incertain & mal aſſeuré. A meſure donc que le cheual pratiquera ceſte derniere reigle, il la faudra eſtrecir generalement, & peu à peu: aſſauoir, en approchant les lignes droites, l'vne de l'autre, & en ſerrant vn peu & ſans violence la crouppe du cheual, dedans le demy-tour, iuſques à ce que ſes mouuemens, releuez ſoyent mediocrement ſouſtenus ſur les hanches, & que par ce moyen ſuruienne le bó commencement de la iuſte, & ferme poſture de la teſte, du col, & de la queüe, enſemble la ſouppleſſe & legereſſe des eſpaules, & le ply & retrouſſement des bras, dont procede la perfection des voltes.

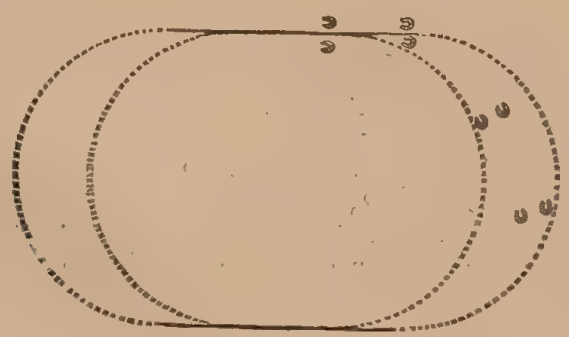

Et pour rendre le cheual plus facile & reſolu, non ſeulement aux leçons precedentes, mais auſſi à celles, qui ſe trouuerront cy apres expliquées, il luy faudra faire ioindre au dernier temps du tour & de l'air ſuſdit, au lieu des battuës par le droit, vn demy tour au pas, au trot, ou au galop, ſelon l'eſtat de ſon inclination, & de ſes forces, continuãt à tourner ainſi de l'vn ou de l'autre, ſur vne róde & ſeule piſte, iuſques à qu'il ayt fourny ou redoublé le tour entier: aſſauoir au pas, ou au trot, s'il eſt fort ſenſible, fougoux & determiné: & au trot plus hardy, ou au petit galop s'il eſt d'humeur plus retenuë: ou plus viuement au galop, en eſlargiſſant la volte, ou changeant de pla-

ce, s'il eſt ramingue. Ceſte reigle pratiquée proprement, & à ſon temps diuertira le cheual de pluſieurs actions, & mutations contraires à l'obeyſſance, & particulierement quand il ſe retiendra ou s'acculera, & meſmes quand il ſera en danger de deuenir entier. En finiſſant les voltes de pas, de trot ou de galop, on pourra parer le cheual ſur la droite ligne, luy faiſant faire par le droit, enuiron trois battuës, s'il obeyt & reſpond auec patience & vigueur, & s'il a l'appuy de la bouche à plaine main. Mais s'il retient ſes forces, ou s'il a l'appuy foible, il faudra faire ces fins de voltes baſſes & auancees: & pour aller apres reprendre l'air, & le tour de la reigle precedente, ſoit d'vn meſme coſté, ou pour changer de main, il ſera aucunesfois beſoin de le remettre au trot ſur la droite ligne, duquel trot, comme du pas, on doit auſſi obſeruer les proportions lentes ou hardies, ſelon l'appuy de la bouche du cheual, & que ſon humeur ſe trouuerra diſpoſee: & ſi à vne main particulaire, il tourne & fournit ſon air, ſans aucune difficulté, il ne ſera beſoin en icelle, de ioindres ſouuent ces dernieres voltes de pas, de trot, ny de galop, à la leçon principale.

Pour la main gauche. *Pour la main droite.*

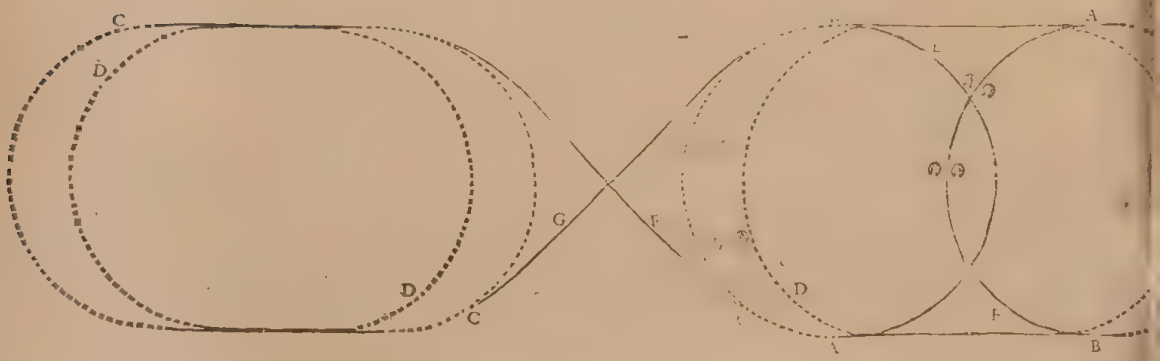

Pour la main droite.

C piſte des pieds de deuant, ſur la demy-volte releuee.
D piſte des pieds de derriere ſur icelle piſte.
E demy-volte de trot.
F pour changer de main.
G pour reprendre la premiere main.

En pratiquant ces lecons, il faudra accourcir peu à peu, les droites lignes, iuſques à ce que le cheual n'aye plus affaire par le droit, qu'vn pas de diſtance entre les battues finies & recommencees, & qu'en retranchant apres ce pas, la volte entiere ſe forme, s'arrondiſſe, & ſe fourniſſe, ſans que l'air ſoit interrompu.

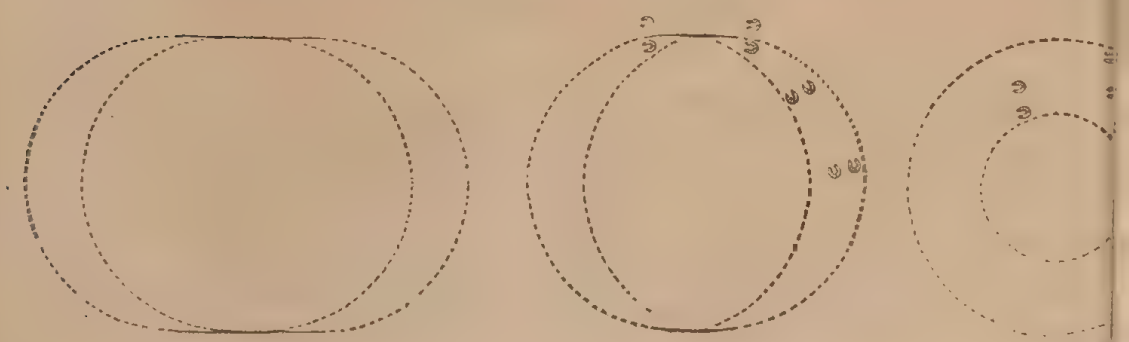

Pour

POVR redoubler ceſte volte, il faudra arreſter & careſſer le cheual quelque eſpace de temps, apres qu'il l'aura entierement fournie, le tenant ce pendant r'accourci, & en action de reculer, s'il s'appuye trop à la main: ou de s'auancer, s'il ſe retient plus qu'il ne ſera beſoin. Apres on le fera cheminer par le droit, deux ou trois pas haſtez ou retenus, ſelon qu'il diſtribuera ſes forces à regret ou librement, & puis de ce meſme pas (partant les pieds de deuant, comme de la lettre A,) on le tournera, luy faiſant reprendre la rondeur de la volte, ſur la lettre B, ſelon la figure cy apres repreſentee, pour ſoudain le remettre à ſon air, & le continuer d'vne meſure égale, finiſſant des pieds de deuant ſur la lettre C, s'il peſe ou tire à la main, & s'il deſire trop s'auancer: ou ſur le lieu du D, ſi l'appuy de la bouche en eſt lent & foible, & s'il a le courage irreſolu. En fin on le pourra auancer ſur la droite ligne, pour aller faire ſeparement la leçon de l'autre main.

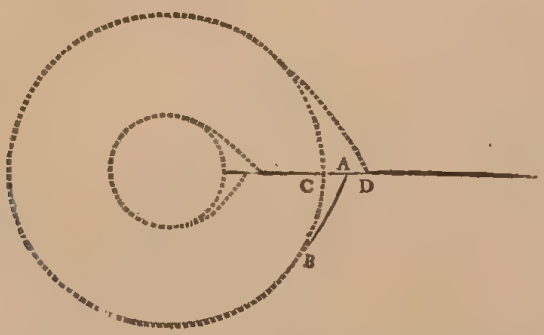

CEPENDANT que le cheual ſe fortifiera en l'air de ſon manege & en tous ſes mouuemens, & qu'il pratiquera l'action de ces deux voltes, on en pourra ioindre vne troiſieſme à ceſte leçon, tellement qu'il fera trois voltes de l'ordre ſuſdit, ſans rien precipiter, auant que changer de place ny de main: & apres ſelon qu'il comprendra les iuſtes proportions de ſon exercice, & qu'il ſe rendra obeïſſant, il faudra retrancher peu à peu, le temps auquel on l'aura aſſeuré à toutes les fins des ſuſdites voltes, & diminuer auſſi les pas, par leſquels on aura reprins l'air, ſur le tour & le lieu de la lettre B, iuſques à ce que ioignant ainſi ſubtilement les battuës de ce manege, ſans aucun interualle, deux voltes ſe trouuent entierement faites & finies, ſans que l'air des battuës aye eſté interrompu: apres leſquelles, il faudra de nouueau arreſter, & careſſer vn peu de tẽps le cheual, pour luy donner loiſir de r'aſſeurer ſa memoire, ſes forces & haleine, & luy faire encores recommencer la troiſieſme volte, par deux ou trois pas, ſur la rondeur d'icelle, comme deuant, afin que la leçon trop forte ne luy confonde les eſprits & la vigueur: apres on pourra changer de main & de place. Sans doute en peu de ces leçõs patiemment & ſubtilement obſeruees, on reduira ceſte troiſieſme volte, en la perfection des autres deux, & ſe pourra ioindre à icelles, par le meſme ſtil, ſi les forces du cheual ſont ſuffiſantes.

Si le cheual eſt deſia auancé, iuſques à ceſte derniere leçon, ſeulement à vne main, & qu'à l'autre, il ſoit demeuré beaucoup en arriere, pour y auoir moins d'inclination, il le faudra ſouuent exercer au pas, ou au trot, à la main qu'il aura acquis plus de bonne pratique, ce pendant qu'on recherchera diuerſement la facilité, & qu'on reglera & auancera peu à peu les leçons de la main difficiles. Car ſi l'ō cōtinue touſiours l'air, & la iuſteſſe ſur la main qu'il luy plaiſt, & à laquelle il a plus de propenſiō, il retiendra ſa diſpoſitiō & frāchiſe à la main, qui particulieremēt luy eſt plus mal-ayſee pour mieux reſpondre & fournir à celle, qui naturellement, ou par quelque mutatiō luy ſera plus facile, à laquelle neantmoins, ie n'entans que la leçon plus auancee, ſoit tant diſcontinuee, que la iuſte pratique s'en perde. Au contraire, ie veux, qu'à chaſque caualcade on la face recognoiſtre, & rememorer au cheual, au moins vne ou deux fois : & pour luy conſeruer le courage, & faire que l'obeyſſance & ſubiectiō de l'eſcole, luy deſplaiſe moins, il luy faudra aucunesfois relaſcher l'ordre de ſon exercice plus contraint, luy donnant quelque leçon ayſee au trot, ou au petit galop, à chaſque main : neantmoins eſtreciſſant ou eſlargiſſant, & haſtant ou retenant les proportions du rond, du coſté auquel il ſe voudra trop ſerrer ou eſlargir, retenir ou haſter. Par ce moyen il ſe rendra touſiours attentif aux actions du cheualier, & reprendra vn autre iour plus gayemēt le ſtil de ces leçons plus eſtroites: & lors qu'il ſera également auancé aux deux mains, encores faudra il ordinairement commencer, & finir ſon manege par celle ou il aura moins de facilité, ſe gardant bien ſur tout de le preſſer & contraindre tant qu'il aye occaſiō de ſe rebuter.

AVTRES REIGLES DES VOLTES PROPRES AVX CHEVAVX NERVEVX ET GAILlards, qui ont l'appuy de la bouche à plaine main.

CHAPITRE XXV.

Ces leçons dont ie viens de diſcourir, eſtans bien obſeruees à leur tēps cōuenable, peuuent beaucoup ſeruir aux cheuaux, qui ſont nais pour reüſſir aux maneges des voltes releuees & redoublees, & particulierement à ceux, qui de nature ſont fort ſenſibles & legers à la main, & que pour auoir moins de force & de patience, que de diſpoſition & de legereſſe, craignent trop la ſubiection des reigles plus eſtroites. Et pour ce, les

ſuſdites leçons ſont commencees, preſque en forme d'ouale, & continuee, gaignant peu à peu la rondeur, ſans que le cheual aye occaſion, ny qu'il ſoit contraint de r'accourcir, & retenir beaucoup ſes mouuemens, pour ſerrer aucun quartier ny demy-volte: mais au contraire, afin qu'il ait moyen de ſe maintenir d'ordinaire en action de s'auancer en s'adiuſtãt, meſmes de fortifier l'appuy de la bouche, s'il eſt foible de ſoy: Toutesfois ſi le cheual à la force aſſez ſolide, la bouche à plaine main, & la facilité de tourner viuement au trot, & au galop, également de chaſque coſté (plus inclin neãtmoins à porter la crouppe hors la volte, qu'à ſe retenir & acculer) le Caualerice commencera de l'adiuſter, cherchant les moyens de luy faire faire vne demy-volte de pas, mediocrement r'amenee ſur les hanches, & limitee comme il eſt icy figuré.

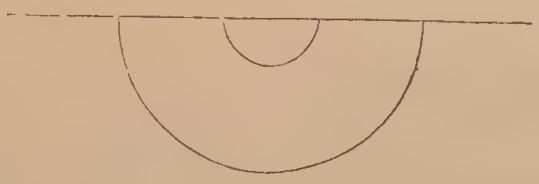

Selon les difficultez que le cheual fera en ceſte premiere proportion, il faudra vſer des moyens que i'ay cy deuant mis & figurez, principalement aux reigles des paſſades: Toutesfois ſi deſia il a la teſte aſſeuree, & qu'il chemine librement en arriere & de coſté, par l'action de la main, & de la iambe du cheualier, & que de ſon naturel, il ſoit patient & craintif, on le pourra aucunesfois contraindre auec moins d'artifice, ſeulement en tenant le poing de la bride auancé, ferme, & tourné, de façon que le cheual puiſſe eſtre empeſché (meſmement par la ſubiection de la corde du caueſſon, ou de la rene hors la volte) de s'acculer, ſe haſter ou trop auancer, de tourner trop la teſte, ny plier le col, ny l'eſpaule, du coſté qu'il ne veut tenir la crouppe en ſa iuſte place, à laquelle ce pendant, il la faudra pouſſer par les chaſtimens ordinaires de l'eſtrieu, de l'eſperon ou du nerf, faits auec art & iugement, du coſté qu'il ſe ſerrera, ſe fera entier ou s'eſlargira.

Quand le cheual aura fait ceſte demy-volte de pas, il le faudra faire cheminer vn peu par le droit, pour luy en faire former à la main meſme, vne autre ſemblable, finie ſur vne ſeule ligne, ayant la teſte tournee du coſté qu'il aura commencé la premiere, & apres le faudra auancer de nouueau, allant reprendre la iuſte piſte d'icelle, à ſon meſme lieu, ou s'il eſt beſoin le tourner plus pres ou plus auant. Car tant plus il s'abandonnera ſur les eſpaules, & s'appuyera ſur la bride ou contre le caueſſon, tant moins le faudra-il auancer, ayant ſerré ſa demy volte, & s'il ſe veut trop r'accourcir & retenir, il le faudra auancer d'auantage, afin que par ces moyens bien pratiquez, & le temps neceſſaire, on luy face recognoiſtre en quel eſtat d'obeïſſance, il doit tenir ſes forces, & ſon courage.

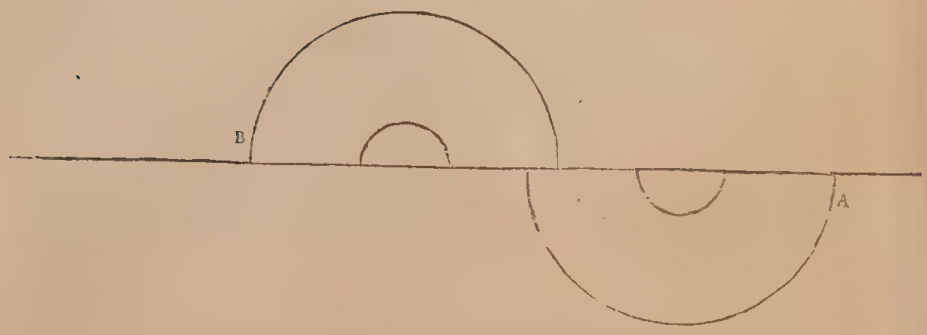

A premiere demy-volte susditte.
B seconde demy-volte.

En pratiquant à chasque main ceste premiere iusteſſe au pas, de demy-volte en demy-volte, il faudra r'accourcir auec iugement & patience, la ligne & ſeparation de ces demy-voltes, gaignant peu à peu, le cerne de la volte entiere & parfaite.

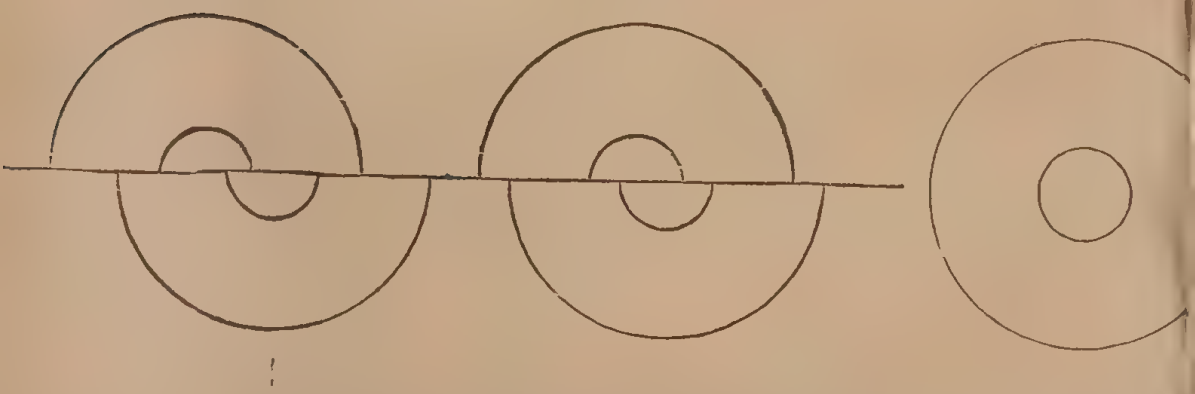

Ie ne redis pas particulierement en toutes ces proportions, tous les mouuemens du cheual, en quelles parties d'iceluy, en quel temps ny comment ſe doiuent faire les aduertiſſemens, aydes, ſoupçons, & chaſtimens, de la langue, de la voix, de la iambe, de l'eſtrieu, de l'eſperon, & de la gaule: ny les occaſions auſquelles il le faut brauer, menaſſer, eſueiller, battre, ou carreſſer: parce que les leçons de ce Second Liure, ne ſe doiuent pas pratiquer par des Caualerices goffes, & malfondez en leur art.

Apres que le cheual aura cõprins l'obeyſſance, de la ſuſdite volte de pas, & qu'il la paſſegera, redoublant iuſtement & pluſieurs fois à chaſque main, ſans fougue ny fingardiſe, il la faudra encores my-partir par vne ligne droite, & ſeparer les demy-voltes, comme celle d'auparauant, afin d'auoir moyen de commencer, & fonder ſur ces demy-voltes, l'air du manege ſelon la diſpoſition du cheual, auquel deſia il doit auoir quelque commencement, faiſant au moins trois ou quatre battuës de ſuite, par le droit, plus bonnes que mauuaiſes: & luy faudra faire recognoiſtre de nouueau, la premiere & ſusdite reigle de pas, ſelon ce deſſein.

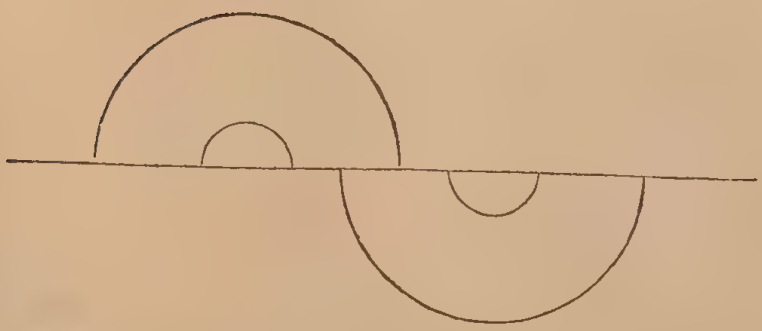

AYANT ainſi fait vne fois ou deux ceſte piſte d'vn pas d'eſcole, nerueux & r'accourcy, i'entends r'accourcy, le cheual ayant l'appuy de la bouche à plaine main, & n'eſtant point ramingue, auquel comme i'ay dit au commencement, ceſte reigle eſt propre, il faudra obſeruer le ſtil precedent de quelques demy-voltes commencees, & faites de pas, iuſques à moitié, & finies & ſerrees par deux ou trois battuës de l'air, que le cheual commencera à preſenter & releuer.

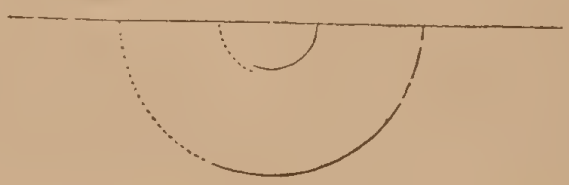

IE diray icy en paſſant, qu'il ne faut pas trouuer eſtrange, ſi en la pluſpart de toutes ces iuſtes leçons, on doit commencer le fondement des airs, pluſtoſt en ſerrant les demy-voltes, qu'en commençant de tourner. Car l'action releuee bien obſeruee, en eſt la plus penible: C'eſt pourquoy ce premier quartier ne ſe fait que ſeulement au pas, & principalement pour deux raiſons. La premiere, que le cheual eſtant ainſi acheminé deſſus la ronde proportion de ſa demy-volte, & ſe trouuant pres de la fin d'icelle, il en prend ſon air plus facilement, & plus librement. L'autre eſt, qu'eſtãt arriué doucement, iuſques ſur le lieu qu'on le veut hauſſer, ſans que les pieds de derriere ſe ſoiẽt departis de leur iuſteſſe, il en doit ſerrer la demy-volte, auec plus d'ordre & de facilité.

SANS doute le cheual fera difficilement ceſte premiere leçon, iuſques à ce qu'il l'aye comprinſe: c'eſt pourquoy toutes les fois qu'il aura failly, il faudra auoir la patience (l'ayant fait auãcer quelques pas par le droit, & ſur la ligne droite) de le r'amener par vn iuſte paſſege, iuſques à la lettre D, qui ſe void en la figure cy apres, qui mõſtre que la iuſteſſe ſe doit garder autant curieuſement en ces retours, comme en la leçon principale, i'entends ſi le cheual eſt également libre à chaſque main.

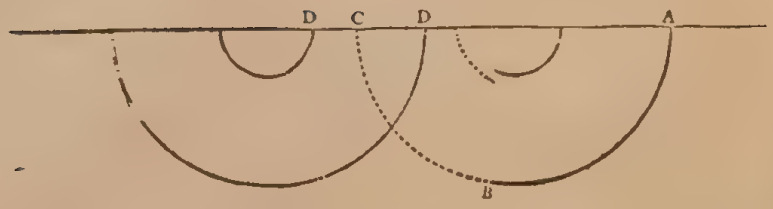

ESTANT iuſtement arriué par le retour à ceſte lettre D, il le faudra encores auancer ſur la ligne droite, iuſques à la lettre A, pour luy faire refaire ſagement ſa demy-volte, aſſauoir de pas, iuſques au B, & apres l'acheuer & ſerrer de ſon air, arriuant au C, & recommencer & perſeuerer en la meſme reigle, autant de fois qu'il reſpondra mal aux iuſtes proportiós de ceſte demy-volte: & ſ'il eſtoit tant apprehenſif, ſenſible, & d'humeur ſi colere, qu'au lieu de comprendre leſdites proportions, & d'y conſentir librement, il s'en eſtonnaſt, & ſe perdiſt comme confus, ou qu'il entraſt en quelque fougue extreme, il faudra faire doucement vn pas entre deux battuës, & acheuer ainſi ce ſecond quartier ſur la lettre C, le flattant de la voix, & de la main droite ſur le col, afin qu'auec le temps ſes pas retranchés ſubtilement l'vn apres l'autre, le quartier ſecond, ſe trouue nettement fourny d'air, & de iuſteſſe enſemble. Or eſtant ainſi fait & bien finy, il faudra encores faire d'vn meſme temps, & ſans interualle, ordinairement deux ou trois battuës auancees par le droit, & ſur la ligne, aſſauoir ſi le cheual reſpond legerement: ou de ferme à ferme, s'il ſ'abandonne trop ſur l'appuy de la main: & puis on le careſſera ſelon l'obeyſſance qu'il aura rendue, afin qu'en ſ'appaiſant & aſſeurãt, il ſ'apperçoiue de la ſatisfaction du cheualier: Apres il le faudra encore auancer ſur la ligne, pour faire vne autre demy-volte à la main meſme, & du tout ſemblable, comme elle ſe void icy figurée.

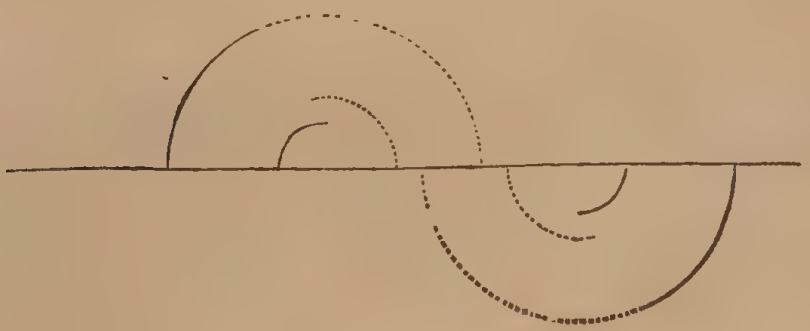

SI en ceſte autre demy-volte, le cheual fait au commencement quelque deſordre, ſe trouuant confus, il le faudra chaſtier diſcretement, ſelon qu'il aura failly, & puis l'ayant auancé quelque pas ſur la ligne, le r'amener encores à tous les coups par vne autre iuſte demy-volte de pas, pour luy faire reparer ſa faute, tout ainſi que ie viẽs de dire à la demy-volte precedente, qui eſt icy de nouueau figurée.

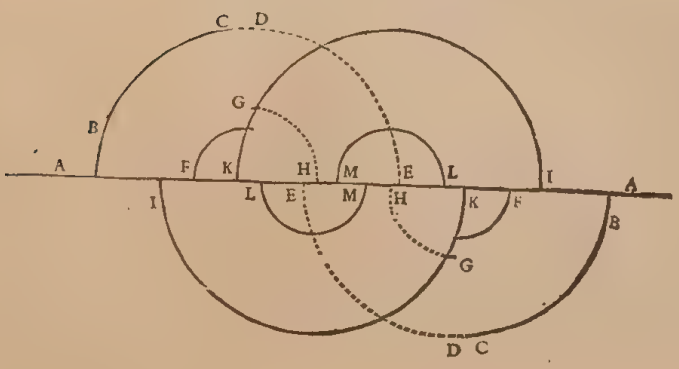

A ligne droite, qui ſepare les demy-voltes de la ſuſdite leçon.
B piſte des pieds de deuant faite au pas iuſques au C.
C piſte des pieds de deuant prenant l'air releué.
D piſte des pieds de deuant faite par les battues de l'air releué, iuſques à la lettre E.
F piſte des pieds de derriere, ſur le paſſege ſuſdit.
G piſte des pieds de derriere, accompaignee par l'air releué, iuſques à la lettre H.
I piſte des pieds de deuant, faiſant le retour, iuſques à la lettre K, pour refaire la demy-volte principale.
L piſte des pieds de derriere, accompaignant le ſuſdit retour, iuſques à M.

En tous ces commencemens d'air & de iuſteſſe enſemble, il faut que le Cauale-rice, (par la facilité de ſes mouuemens,) diſpoſe le courage & l'action du cheual, de ſorte que preſques de ſoy-meſmes, il prenne l'air de ſes battues, leſquelles il luy faut laiſſer cómencer à ſon ayſe baſſemẽt & auec peu d'aide, releuãt apres peu à peu les autres battuës ſuyuantes, & le tenant ordinairement auancé ſur la vraye & generalle rondeur de ſa leçon, empeſcher ſur tout, qu'il ne ſe haſte trop, ny ſe deſrobe de deuant ny du derriere, qui ſont les communs deſordres, qu'il faut euiter en ces reigles de iuſteſſe. Car ſi directement ſur le lieu qu'il ſe doit, ou qu'on le veut premierement hauſſer, & tout du premier temps, on le ſouſtenoit & r'accourciſſoit, voulãt former la premiere battue de ſon air, comme ſi deſia il y eſtoit vſité & aſſeuré, cela luy retiẽdroit trop ſes forces, & l'acculeroit, ou pour le moins l'empeſcheroit de tourner librement, en danger de le faire deuenir entier ou ramingue.

Ie diray encore, que ſi le cheual falſifie ces proportions, en ſerrant mal les demy-voltes, il faudra bien iuger ſon naturel en le chaſtiant, principalement en ces leçons eſtroites & ſubtiles: car ſ'il eſt fort apprehenſif, ſenſible & timide, & que pour eſlargir trop la piſte des pieds de derriere, en finiſſant ces demy-voltes, il recoiue ſouuent des chaſtimens rigoureux, ſoit de l'eſperon, du nerf, du caueſſon, ou de tous les trois enſemble, du coſté qu'il ſe deſrobera, la crainte d'eſtre trop aſprement battu, le pourra tellement ſaiſir approchant du lieu auquel la demy-volte ſe doit finir, & ou il aura accouſtumé de receuoir ces chaſtimens rigoureux, que rompant & precipitant ſon air, il ſ'eſtrecira trop ſoudainement, ou, comme fuyant, portera la crouppe tant en dedans, qu'il ſera contraint de ſerrer la demy-volte, en allant trop large de deuant, & preſque de trauers, comme s'il eſtoit entier.

Et s'il eſt impatient, & d'humeur fort colere & aduſte, le meſme chaſtiment cõtinué auec extreme violence, pour la ſuſdite faute, le pourra auſſi mettre en defence ou en fuite, cõme confus ou deſeſperé: voyla pourquoy aucunefois, il vaudra mieux

luy pardonner quelques fautes, i'entends auant qu'il ayt comprins ces reigles de patience & de memoire, & pourueu auſſi qu'en faiſant mal vne choſe, il en face bien quelque autre qui ſerue au bon ordre de l'eſcole: car ſans doute l'habitude des iuſtes & precedentes leçons de pas, & les aydes & chaſtimens mediocres, bié iugez & faits proprement & à leur temps, ſuffiront à le rendre aiſe & obeyſſant, & ſi ce n'eſt ſi toſt, que le Caualerice impatiét, deſirera, au moins ce ſera en luy conſeruant la diſpoſitió, & le courage, & l'aduſtant enſemble, qui eſt le vray moyen de rendre l'exercice plus parfait. Qu'il ſoit ainſi, on void communément que les cheuaux qui manient des plus beaux airs, & qui durent plus long temps en bóne eſcole, ſont ceux qui ont eſté moins contraints par la violence à l'ordre de leurs bonnes leçons: & qui par conſequent n'ont point eſté ſouuent eſtónez, rebutez ou deſeſperez: car en fin, il faut que la delicateſſe & perfection de tous les airs gaillards, naiſſe autant de l'allegreſſe du cœur du cheual, comme de l'obeyſſance.

Et pour euiter que la contrainćte & ſubiection, trop continuée d'ordinaire en ceſte eſcole, ammene au courage du cheual, des mutations diuerſes & ennemies de la franchiſe neceſſaire aux bons maneges, & meſmes qu'il ne s'en rebute, Ie ſuis d'auis que par caualcades extraordinaires & variées on ſepare aucunesfois, les ſuſdites demy-voltes, comme par vne ligne droitte ſemblable (en longueur) à celle des paſſades cy deuant figurées: car en ceſte diſtance, le cheual ſe peut diuertir de pluſieurs vices: ſoit en le mettant paiſiblement au pas par le droict, s'il eſt ſaiſi de trop grande inquietude: ſoit en l'arreſtant & retenant ſur ladite ligne, & meſmes le faiſant reculer, s'il tire ou poiſe à la main: ou en le chaſſant & determinant s'il eſt ramingue ou s'il s'auillit.

Quelqu'vn penſera, peut eſtre, que ie vueille qu'on obſerue touſiours les plus doux remedes à toutes ſortes de cheuaux, quelque choſe qu'ils puiſſent faire: mais tãt ſ'en faut, ie veux qu'on les flatte, quand il eſt temps d'vſer de douceur, & qu'on les chaſtie à bon eſcient, lors qu'ils l'ont merité, pourueu que ce ſoit par raiſon, aſſauoir ſelon les fautes qu'ils feront, & lors qu'ils ſont diſpoſez d'humeur & de memoire, à comprendre les effets des bons chaſtimens ou des careſſes, & non autrement. Mais ie remets la pratique de ces preceptes au Caualerice, qui en eſt capable.

Quant aux cheuaux qui ſont naturellement ſi peſans & poltrons, qu'ils ne reſpondent & n'obeyſſent à nul beau exercice, ſi ce n'eſt entant qu'ils y ſont cótraints, à force d'ayde de bras de main, d'eſperon & de nerf, ie ſuis d'auis qu'on les traite cóme on fait aux galeres, à certains hommes vicieux, & neantmoins de leur goſſe naturel, hebettez & pareſſeux, leſquels auec le temps & le continuel trauail, deuiennẽt diligens, ayans eſté ordinairement eſueillez à coups de baſtons.

Or reuenant à l'ordre de nos reigles: quand le cheual fera bien les ſuſdites demy-voltes iuſtement commencees, & faites d'vn pas égal ſur le premier quartier, & acheuées de ſon air, ſur le ſecond, il faudra auec le temps augmenter les battuës, vne à vne, ſelon qu'il retiendra & pratiquera ces leçons, gaignant par ce moyen peu à peu, ſur les pas du premier quartier, & retranchant auſſi les autres pas par le droit, ſur la ligne, vn à vn, iuſques à ce que les deux demy-voltes, ſoyent jointes enſemble & fournies, faiſant la volte entiere ſans interrompre l'air, ny falſifier la iuſteſſe d'icelle.

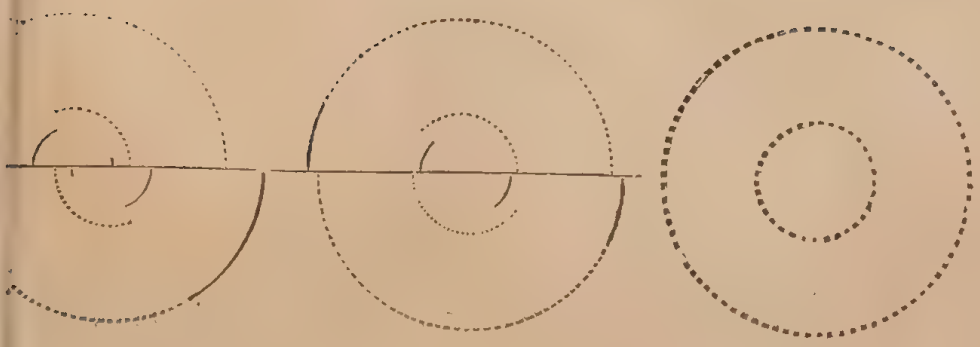

Si en faiſant ces leçons, le cheual s'endurcit ou s'abandonne ſur l'appuy de la main, ie veux, au lieu que i'ay dit qu'on l'auance de pas, ayant fourny d'vn bon air, & legerement ſerré la demy-volte, pour en recommencer vn autre ſemblable, qu'on le face au contraire reculer ſur la ligne droite, ſoudain qu'eſtant arriué en icelle il aura fait le dernier temps de ſon air, afin de le remettre par ce moyen en poſture plus legere & retenue, & l'ayant vn peu arreſté ſur le lieu, qu'il aura fait le dernier pas en reculant, il le faudra encores auancer ſur la ligne, ordinairemẽt vn autre pas, ayſé & attendu pour prendre plus facilement, & continuer la demy-volte ſuyuante, & apres d'vn meſme ordre le reſte de la leçon, ſelon ceſte autre figure, qui ſans doute le r'accourcira & releuera, deſchargeant l'appuy de la main, de la ſuperfluité qui pourra proceder de fougue ou peſanteur.

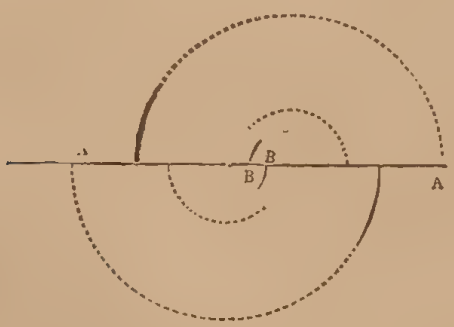

A ligne pour reculer iuſques à ce que les pieds de derriere ſoient arriuez au lieu du B.

Povr mieux expliquer ceſte leçon, le cheual eſtant droit ſur la ligne, & deſia party du bout d'icelle, & arriué des pieds de deuant, au lieu de la lettre A, il le faudra encores auancer ordinairement vn pas, pour d'iceluy commencer le tour de la demy-volte, lequel ſe doit finir iuſtement ſur le B, de ceſt'autre figure.

Et ſi cependant le cheual s'eſt trop chargé ſur l'appuy de la main, meſmement en ſerrant ceſte demy-volte, il le faudra faire reculer de pas, ſur la ligne droite, ſelõ qu'il peſera ou tirera, l'arreſtant & luy rendant la main, les pieds de derriere eſtans paſſez, en reculant deſſus la lettre A, de la figure ſuiuante & ceux de deuant arriuez ſur icelle lettre: apres on l'auancera encores vn peu ſur la ligne, pour faire l'autre demy-volte ſemblable, & à la main meſme finie ſur le C.

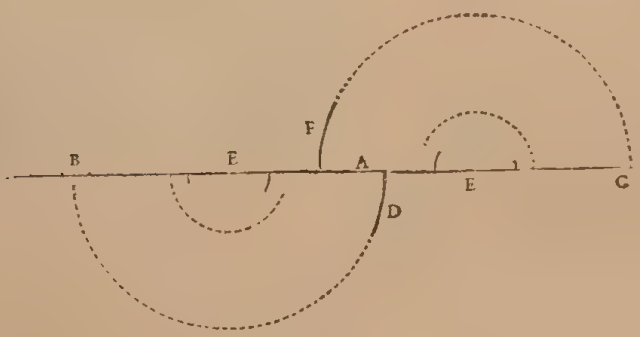

D premiere demy-volte à main droite.
E ligne pour reculer.
F piſte de l'autre demy volte à la main meſme.

Et pour continuer ceſte reigle, il faudra encores reculer le cheual en ceſte figure ſur la ligne droite, iuſques à ce que les pieds de deuant ſoyẽt ſur la lettre A, ou plus ou moins, ſelon qu'il comprendra l'effect de ſa leçon, recommencant encores la premiere demy-volte finie au B: & ſuiuant ce ſtyl à chaſque main, le cheual ſe rendra obeyſſant & leger, pourueu qu'auparauant il aye eſté bien deſgourdy, & reſolu au manege eſtroit, & redoublé terre à terre, ou de galop: à faute dequoy ceſte ſubiectiõ en contraignant ſes forces, luy empeſcheroit la facilité du tourner, & peut eſtre le rendroit en peu de temps entier.

Tovt ainſi que i'ay dit aux reigles precedentes, que pour aſſembler les deux piſtes des demy-voltes, ſans troubler la memoire ny la force du cheual bon à la main, il faut retrancher patiemment les pas auancez par le droit, apres leſdites demy-voltes bien fournies & biẽ ſerrees, ie veux auſſi qu'à meſure que le cheual qui aura trop d'appuy, s'allegira en pratiquant ces dernieres leçons, on le face à tous les coups moins reculer ſur la ligne, afin que par ce moyen, il puiſſe peu à peu approcher ces deux demy-voltes ſeparees, & en fin les conuertir en la volte entiere.

Pour la main droite.

A ligne pour reculer.
B premiere demy-volte finie des pieds de deuant au C.
D ſeconde demy-volte, finie des mains ſur la lettre E.
F Volte fournie.
Pour entrer la cõfuſiõ, les piſtes des pieds de derriere ne ſont point icy figurees aux demyvoltes.

CESTE volte nouuellement apprinſe, ſe doit finir & ſerrer gardant vn bon ordre d'eſcole, comme i'ay dit ailleurs, aſſauoir en auançant le cheual ſur la ligne, ſ'il eſt ramingue ou foible d'appuy: ou le retenant ſur la rondeur de ſa piſte, ſi l'appuy de la bouche en eſt temperé, & s'il a librement & iuſtement obey: ou en le retenant plus ſubiect, & meſmes le tirãt en arriere, ſi la fougue, la peſanteur, ou la laſſitude, le charge & l'endurcit ſur les eſpaules & ſur la bride.

POVR redoubler ceſte volte, ſans eſtonner ny ſurprẽdre le cheual, qui peut eſtre la fera mieux qu'il ne l'aura encores comprinſe, il luy faudra faire refaire (en la place que pour les ſuſdites occaſions, il ſe trouuerra ainſi auancé, reculé ou retenu) vne autre volte de ſuyte compoſee & meſlee patiemment de pas & de battues, de ſon air plus ayſé, ſans ſe departir des iuſtes proportions du terroir, comme il eſt icy figuré.

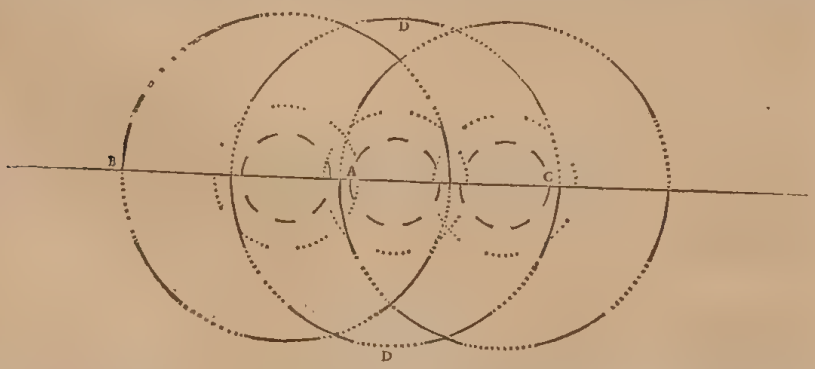

A ligne pour auancer le cheual, iuſques à ce que les pieds de deuant arriuent au B. s'eſtant acculé ou retenu en faiſant la ſuſdite volte, & auſſi pour le reculer iuſques à ce que les pieds de derriere ſoyent ſur le C. ayant tiré ou pezé à la main en faiſant la meſme volte.
D premiere volte de ceſte leçon.

SELON que le cheual recognoiſtra ceſte ſeconde volte, & qu'il ſe diſpoſera à la

bien fournir,il faudra apres diminuer par vn bon ordre le temps, les careſſes & les pas,qui auront eſté faits par le droit,ſoit qu'il aille en auant ou en arriere, entre la fin de l'vne des voltes,& le commencement de l'autre, retranchant auſſi par meſme moyen les autres pas meſlez en tournant,& augmentant par conſequẽt les battues de l'air,ſur ceſte ſeconde volte,qu'on rendra ainſi (auec le temps neceſſaire) ſemblable à la premiere, & en fin iointe à icelle, ſans interrompre l'égale meſure de l'air entier.

Et par ce qu'il n'eſt aucun de ceux, qui ſe meſlent de pratiquer ceſt exercice qui ne penſe bien ſçauoir,qu'il faut reculer le cheual,qui a trop d'appuy & auancer celuy qui ſe retient & ſ'accule.Ie les aduiſe en general,que ce n'eſt pas aſſez pour les remedes de la peſanteur ou dureté,ni pour ſuffiſamment reſoudre l'action trop retenue.Et donneray icy vn precepte pour maxime. C'eſt qu'ayant affaire au cheual, qui poiſe ou tire à la main,tandis qu'il fournit les battues de quelque air ou manege releué, il ne ſe faut pour cela attacher trop à la bride, ni ſeulement auoir recours au reculer,car ceſt effort de main trop perſeueré,pourroit cauſer vne plus grande dureté. Mais on doibt receuoir ſubtilemen eſcente des battues abãdonnees ou trop appuyees,par le ferme ſouſtien de la bride u du caueſſon.Iuſtement au temps, que le cheual donne des mains en terre,relaſchant ſoudain vn peu la main: & ce ſouſtiẽ doibt eſtre accompagné de la contrainte ou rigueur neceſſaire, ſelon que le cheual chargera ou endurcira l'appuy & non d'auantage : par ce moyen il s'abandonnera beaucoup moins ſur la bride & le caueſſon, & aucunefois point du tout en maniant.

Et lors qu'il s'accule, il ne ſuffit non plus de luy rendre ſeulement la liberté de la main, pour l'auancer: car l'egale meſure de ſon manege en pourra eſtre interrompue,ou la ferme ſituation de la teſte deſplaſſée,ſi à l'inſtant & meſme temps,l'action du cheual n'eſt directement pouſſée contre l'appuy de la main, par les iuſtes & hardis mouuemens des iambes dú cheualier.

Povr rendre toutes ces reigles & iuſteſſes plus intelligibles, ie n'ay voulu iuſques icy,du tout interpreter la difference,qu'il y a des proportions desvoltes du pas, à celles des airs releuez,à cauſe dequoy,pluſieurs pourront auoir deſia iugé,que ſelõ mon intention, le cheual doit garder indifferemment en l'vne & en l'autre de ces voltes,l'ordre de ceſte figure generalle.

Mais

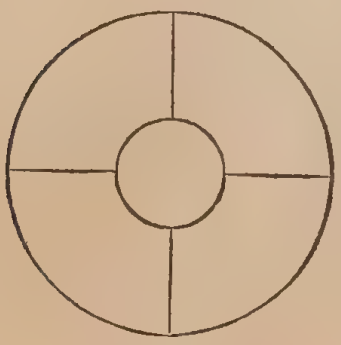

MAIS c'eſt choſe qui ne ſe peut,d'autãt qu'il eſt impoſſible au cheual de former ſon air releué,ſans ſe r'accourcir beaucoup plus que ſon aſſiette naturelle, à cauſe que l'action en eſt de ſoy r'amence,& ſouſtenuë ſur les hanches. Tellement qu'il faut par neceſſité,que communément les pieds de derriere s'auancent, eſlargiſſant leur piſte adiuſtee au pas, ou que ceux de deuant reculent,eſtreciſſant la rondeur de leur paſſege,ou que le deuant & le derriere enſemble, conſentent également à ce r'accourciſſement general: ces differences ſe doiuent ſubtilement obſeruer, en mettant le cheual à ſon air: aſſauoir que ſi de ſoy,il ſe retient ou s'eſtrecit,le Caualerice fera le premier aduertiſſement,& remuement de ſon ayde auecques les iambes, afin que par ce moyen les pieds de deuant gardent (durant le manege releué) leur piſte auparauant arrondie au paſſege. Et s'il eſt diſpoſé à ſ'eſlargir,ou ſ'abandõner ſur les eſpaules,ou ſur l'appuy de la bouche,il faudra au contraire, que pour releuer le manege, le Caualerice face ſon premier mouuement par la ſubiection, & le ſecours de la main de la bride,afin que les pieds de derriere ſe tiennent en leur piſte, deſia limitee, par le iuſte paſſege. Que ſi le cheual eſt ardant, & qu'il aye la diſpoſition hardie, & neantmoins temperée,le Caualerice le pourra également aſſembler,autant deuãt comme derriere,en faiſant l'action ordinaire de la main, & de la iambe en meſme temps,pour luy reſoudre ſon air, & ſon manege,de ferme à ferme: mais s'il eſt leger, & bon à la main,il rendra plus de vigueur, & de diſpoſition eſtant generallement aduancé outre la piſte du paſſege des pieds de deuant,en prenant ſon air.

D'AVTRE part,quand le cheual paſſege la volte,ſon action eſt touſiours ſouſtenue par vn pied de deuant,& vn autre de derriere,leſquels ſont ferme en terre,ce pẽdant que les autres deux ſont en l'air: tellement que par ce moyen, la piſte de deuãt, & celle de derriere,ſe font en meſme temps. Mais quand il releue ſon air,& l'auance ſur la volte il change tous ſes mouuemens: car les deux pieds de deuant ſe hauſſent enſemble les premiers: & tandis qu'ils deſcendent,ceux de derriere ſe leuent de terre également,pour parfaire & cõtinuer les battuës. De façon,que ceux de deuant eſtãt pluſtoſt auancez,doiuent auſſi neceſſairement redonner pluſtoſt en terre, que ceux de derriere,& par conſequent,le cheual ne peut arriuer en meſme temps,ſur les droites lignes trauerſees, comme quand ceſte volte ſe fait au pas: Et outre tout cela, quand le cheual releue ſon manege,il ne r'acourcit pas ſeulement toute ſon action: mais pour fortifier la poſture,par laquelle il ſouſtient & accompaigne l'air de ſa diſpoſition,il eſlargit les iambes de derriere,tenant les pieds pour le moins, deux fois plus loing l'vn de l'autre,que quand il paſſege la volte, & par conſequent, il fait les piſtes differentes.

VOYLA en quoy il faut iuger, que puis que le cheual s'accourcit ainſi en changeãt la proportion, & les mouuemens de ſon paſſege, pour ſe mettre à ſon air releué & auancé, il ne peut ordinairement auoir toute la crouppe dedans la volte, gardant en toutes les battuës ſon aſſiette droicte ſur les lignes trauerſees, sãs tenir les deux pieds de derriere acculez, & comme condamnez au centre de la volte, ou allant trop de coſté & de trauers, ſans regarder ſa piſte, & faiſant preſque autant de battues au manege releué, comme de pas au iuſte paſſege, qui ſont deux proportions, que ie ne veux approuuer, eſtans ſi cõtraintes que l'air du cheual n'en peut eſtre gaillard, ny la volte determinée.

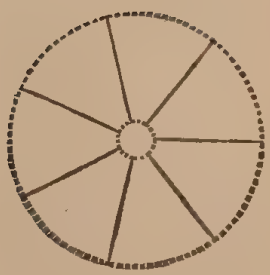

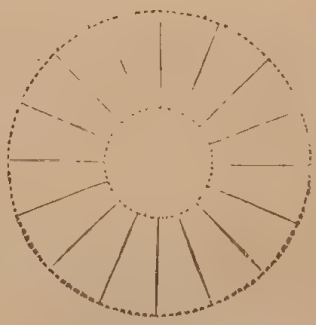

IL faut donc que le cheual porte le corps en tournant, comme de biays, tenant les deux pieds de derriere dedans la rondeur generalle de la volte: aſſauoir ſ'il manie à courbettes rabattues. Car tout ainſi que ceſt air eſt ſerré, le manege le doit eſtre auſſi: & s'il va à groupades, vn pied de derriere tiendra le dedans de la volte, & l'autre marchera au mitan de la piſte, de ceux de deuant, afin que la crouppe eſtant en plus de liberté, puiſſe plus gayement accompaigner l'action des eſpaules: & ſ'il a la force, & la diſpoſition pour fournir gaillardement ſon manege à caprioles, il faudra pour donner plus d'eſpace, de vigueur & de legereſſe aux ſauts, que les deux pieds de derriere ſuyuent ceux de deuant, tenant neantmoins auec vne hanche, vn peu le dedans de la volte, pour rendre par ceſte action le manege plus iuſte & plus parfait, & l'aſſiette du cheualier moins incommodee, & par conſequent plus belle.

ET parce que la pluſpart des cheuaux de manege, ont plus d'inclination à porter la crouppe hors la volte, que dedans icelle, il eſt neceſſaire pour les tenir en iuſteſſe, de faire le paſſege de tous les airs, en tenant toute la crouppe dedãs la piſte des pieds de deuant, meſmes ſi le cheual eſt nerueux, & ſ'il a la bouche à pleine main, & principalement s'il eſt trop chargé de deuant: car ceſte action luy tenãt les hanches en poſture eſtroite, ſerree & ſubiecte, luy rendra d'autant plus leger le deuant.

Pour la main droite.

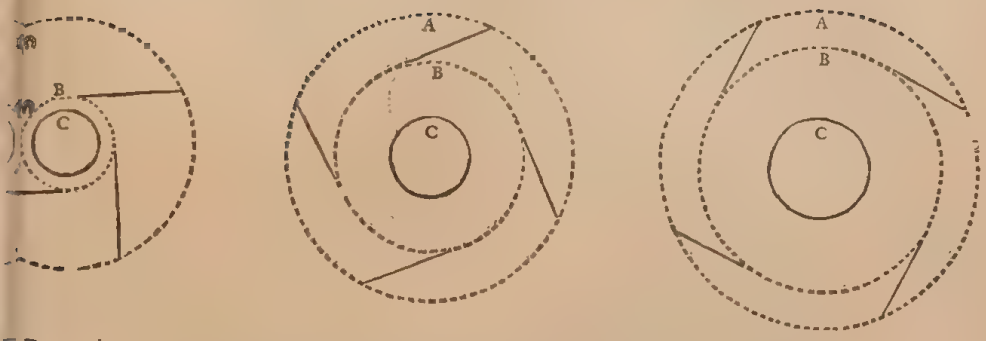

Demy-air. Groupades. Capriolles.

A piſte des pieds de deuant, fourniſſans l'air releué des ſuſdits maneges.
B piſte des pieds de derriere, accompaignans & ſouſtenans les airs des ſuſdits maneges.
C piſte des pieds de derriere ſur le paſſege ſuſdit.

S'IL eſt fort leger à la main, & que naturellement il deſrobe moins la crouppe en dehors, quand il reſoult ſon air & ſon manege, il faudra auſſi que ſon paſſege ſe face plus eſtroit de derriere, que ſon manege releué, aſſauoir comme ſur les lignes figurees de brays, en tous les quartiers: car vne plus grande ſubiection, luy pourroit retenir ſa diſpoſition quand il releueroit & reſoudroit ſon manege.

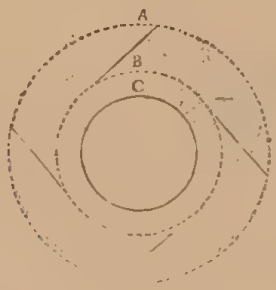

CELVY qui a beaucoup plus de legereſſe que de force & qui eſt fort ſenſible & aucunemẽt timide, doit eſtre d'ordinaire paſſegé d'vn pas fort, & reſolu, ſur la volte d'vne ſeule piſte: c'eſt à dire, faite auſſi large des pieds de derriere, comme de ceux de deuant, & quelquesfois chaſſé vn peu au trot, ſur la meſme piſte, afin que plus libremẽt & legerement, il puiſſe fournir ſon air: & au contraire des autres, on le doit adiuſter peu à peu, commençant à luy ſerrer la croupe, apres qu'il aura fait en tournant, vn temps, ou deux de ſon air, ſans pour cela interrompre ſa meſure, ny eſtrecir la piſte des pieds de deuant. Et ſi en mettant fin au manege releué, on luy veut continuer ſon trot en tournant, ou ſon paſſege, ſans l'arreſter ny luy faire ſerrer la volte, (comme il eſt aucunesfois neceſſaire pour luy maintenir le courage, & l'action auancee, & afin auſſi que par ce moyen, il ſoit empeſché de ſe trop ſerrer ou retenir,) il luy faudra faire eſlargir ſeulement la iuſte piſte des pieds de derriere, leſquels on remettra ſoudain apres la derniere battuë de ſon air, ſur la piſte de ceux de deuant.

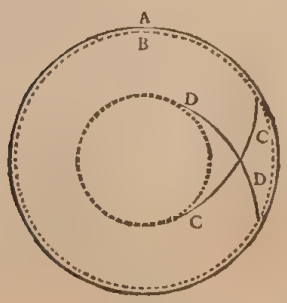

A piſte de la ſuſdite volte de trot.
B piſte de l'air releué.
C piſte en adiuſtant les pieds de derriere au manege releué.
D piſte des pieds de derriere pour reprendre la ſeule rondeur de la volte de trot.

SI le cheual tel qu'il ſoit, fournit rondement & iuſtement ſon manege tant au pas, comme en le releuant, ſans premediter aucun lieu pour ſerrer les voltes, & que le Caualerice luy vueille faire finir ſon air, en fermant iuſtement leſdites voltes en diuers lieux, il faut que ce ſoit par vne action eſtrecie, auancee, & comme deſſus vne des lignes trauerſees aux quartiers:

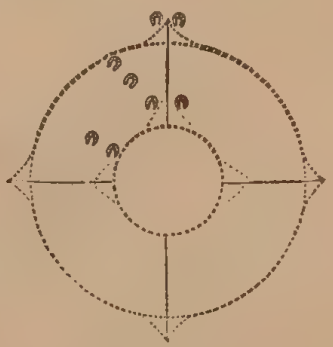

OR il y a en cecy vne des ſuſdittes conſiderations, qu'il faut ſoigneuſement entendre: c'eſt que ſi le manege eſt tant eſtroit & contraint, que le cheual porte ordinairement le corps acculé, ou trauerſé dedans le circuit de la volte, comme i'ay deſia dit, & figuré, il la pourra ſerrer & finir, par vne battuë ferme ou auancee par le droit, arriuant en tel quartier qu'il voudra. Mais ſi la crouppe du cheual accompaigne plus librement l'air du manege, fait de biays (aſſauoir plus auancé, reſolu, & neantmoins iuſtement obſerué) il faudra que les pieds de deuant, arriuans par neceſſité les premiers deſſus leſdites lignes trauerſees, ſe hauſſent encores vne ou deux fois, & qu'ils redonnent ſoudain en terre, en la place d'où ils partiront, ou vn peu plus auant par le droit: afin que par ces temps & battuës, les pieds de derriere ſe puiſſent ranger deſſus la meſme ligne, droit à droit de ceux de deuant, pour bien fermer la iuſte rondeur de de la volte: & encores faut-il apres faire communément vne battuë ferme, pour rendre ceſte fin en ſa perfection.

LES quatre

Les quattre quartiers, qui se voyent marquez de biais ou de droict, sur ces voltes figurées, signifie la posture du corps du cheual, cependant qu'il manie, & non la quantité des courbettes ou groupades. Quand à la mesure des voltes & au nombre des battues, dont elles doiuent estre fournies, il faut qu'elles soyent proportionnees à la nature des cheuaux. Si le cheual est fort leger & que pour sa disposte agilité il se plaise à resoudre diligemment le manege redoublé: il faudra souuent, que la volte soit estroicte & composée, & par consequent de moins de battues que l'ordinaire. Car de la faire trop large elle ne pourroit estre toute fournie en peu de battues, pour la plus grande distance, qu'il y auroit de l'vne à l'autre. De la vouloir faire fournir à vn tel cheual en plusieurs battues d'auantage, ce seroit retenir trop la legereté de son action accoustumée: Et son naturel ne les pouuant gayement proportionner, le manege en seroit trop lent & constraint. La mesme proportion que l'on garde au cheual de fort leger appuy, doit aucunesfois estre obseruee à celuy qui est dur & chargé de deuant, quoy qu'ils soyent d'vn naturel contraire. Car le cheual pesant, aura moins d'occasion d'endurcir & abandonner son appuy & touts ses mouuements se trouueront plus aisez en vne volte estroitte, pourueu qu'elle soit assez soustenue sur les anches: parce qu'il fera moins de battues, que nompas en vne large, où il faut de neceſſité qu'il s'auance & qu'il se charge plus sur le deuant, à cause de sa pesanteur ioincte au trop grand nombre des battues, qui luy feront encor' plus appesantir & endurcir l'appuy de la main, & si il en fournira moins de tours. Ainsin le cheual trop chargé ne peut que difficilement fournir à tant de temps & battues qu'vne volte large demande, pour l'incommodité de son grand poids, non plus que le cheual gaillard & fort leger à la main, à cause de la delicatesse de son appuy de bouche & de sa diligente disposition, qui requiert plus de brieueté. Toutesfois cestui-cy doibt estre moins rammené sur les anches que ceſt autre.

Il y en a d'autres, qui ont plus de force & de disposition, qui aussi sont trop soupples de la main en auant, ausquels est neceſſaire de tenir la volte plus spacieuse, auancee & fournie de plus grand nombre de battues, afin d'auoir moyé de les pouſſer, & resoudre contre le vray appuy de la bride, & de leur tenir le col plus droit, en plus ferme posture, & la teste asseuree en bon lieu: d'autres, qui ont les mouuemens des hanches, tant licencieux & desordonnez, ou si peu d'inclination aux iustesses plus limitees, qu'en tournant ils veulent touſiours porter, & desrober les pieds de derriere en liberté, hors le circuit arrondy de la volte, ausquels il faut aussi neceſſairement eſlargir le manege, & faire les battuës de leurs airs plus retenuës, soustenues, trauersees, & en plus grand nombre, que la reigle generalle ne requiert, afin de les tenir par ceste subiection plus droits, auancez & releuez sur la vraye piste limitee, & mieux appuyez sur l'ayde de la main. Mais si le cheual est bien proportionné de stature, & accompaigné de bonne inclination, d'assez de force, & de legeresse, pour soustenir l'effort & la facilité requise à quelque beau manege releué, on pourra garder la mediocrité, tant en l'égale & gaillarde mesure de l'air, qu'en la iustesse du terroir. En fin, ie ne limite ny aux vns, ny aux autres, aucun nombre de battues, pourueu que les voltes ne soyent trop larges, ny trop estroictes, & que l'air ne soit inegal, precipité ny retenu.

Avx endroits ou les quatre fers se trouuerront marquez, il faut aussi considerer, que c'est pour representer plus facilement le plan, & la posture du cheual, comme s'il estoit arresté, sur la iustesse de la volte: car de les peindre selon les mouuemens que le cheual faict en maniant, mesme de quelque air releué, la figure semble-

roit trop confuſe à la pluſpart de ceux, qui la voudroyẽt bien comprendre, s'ils n'eſtoyent bons maiſtres: parce que tandis, que le cheual releue & ſouſtient l'air de ces battues, il ſe diſpoſe & fortifie, par vne action nerueuſe & fort r'accourcie, poſant les pieds de derriere ſi pres de ceux de deuant, à chaſque temps pour s'auancer, ſoit ſur la rondeur de la volte, ou par le droit, que pour bié repreſenter ceſte piſte ſi meſlee, il faudroit faire des figures difficiles, qui arreſteroyent trop l'eſprit du Lecteur, en deux proportions, qui ſe peuuent beaucoup mieux comprendre par la pratique de l'exercice, que bien expliquer par eſcrit.

AVTRES REGLES PROPRES AVX CHEVAVX IMPATIENS QVI PEVVENT FACILEMENT DEVENIR ENTIERS ET DVRS A L'APPVY DE la main, leſquels neantmoins on veut dreſſer à quelque manege.

CHAPITRE XXVI.

IE ſuis aſſeuré que de long temps ne ſe trouueront pas beaucoup d'eſcuyers, qui ſcachent bien pratiquer les regles de ce ſecond liure: car les vns, pour auoir trop de routine à la vieille & plus commune eſchole de ceſt art, ne pourront aſſez patiemment arreſter leurs eſprits & actions, au vray ordre de toutes les iuſtes & neceſſaires proportions compriſes en ces preceptes: Et meſme en l'exercice ne cognoiſtront ou ne ſentiront ſuffiſamment quand le cheual ſera ou ne ſera pas parfaictement aux vrais endroits du terroir, ou les lignes, quartiers, demy-ronds, voltes entieres, & autres traits de toutes ces figures, ſe doiuent imaginer & obſeruer exactement, durant la leçon: Et faiſant par ces erreurs, la plus part des choſes qu'ils cõprendront hors de leurs temps & places, la confuſion ſuruiendra facilement, qui amenera pluſieurs deſordres. D'autres pour n'auoir aſſez de pratique en la ſuſditte & vieille eſchole, plus furieuſe que bien conſiderée, & (comme i'ay dict ailleurs) s'eſtans trop ou trop toſt arreſtez en nos iuſteſſes plus limitees, contraindront & retiendront, mal à propos en icelles, le courage & les forces du cheual: Et ſouuent auſſi telles fautes naiſtront, ſeulement de la rudeſſe ou de la debilité de la main mal conduite. D'autres manquans de iugement & d'induſtrie ne ſcauront pas diuertir le cheual de pluſieurs & diuers mouuements du tout contraires à l'obeiſſance & à la franchiſe, ny par conſequent le diſpoſer à la facilité des plus iuſtes proportiõs. Et ce qui eſt encores pis, les meilleurs maiſtres auront aucunesfois entrepris de dreſſer tels cheuaux choleres, impatiens, bizarres & obſtinez, que leurs plus beaux artifices ne ſuffiront pas à les pouuoir bien ranger aux bonnes leçons eſtroictement obſeruées. Et par ce que deſia ie preuoy qu'el'ordre des regles iuſqu'icy deduictes & figu-

rees, pluſieurs de ces cheuaux tant deſobeiſſans (entre autres vices) retiendrõt aucunesfois leur vigueur & gaillardiſe, s'acculeront ou ſe feront entiers, principalement aux premieres leçons de quelque air releué, Ie ſuis d'aduis, cela aduenant qu'on change l'ordre des leçons precedentes les faiſant de droict en droict au long d'vne muraille aſſez haute, par ce qu'elle ſera propre à diuertir aucunesfois beaucoup d'inquietudes, qui peuuent alterer le courage du cheual impatient, & le rendre plus incapable de memoire & d'obeiſſance: Car ſans doubte le mettant paiſiblement par le droict ſur vne paſſade aſſez longue il en apprehendera moins la nouuelle & incognue ſubiection & iuſteſſe des volтes: Et en le chaſtiant, ou recherchant par douceur ſur icelle paſſade, on luy pourra faire recognoiſtre, la faute qu'il aura faicte en tournant, comme il eſt cy apres expliqué.

OR doncques quand le cheual ſera deſgourdy & bien commencé, comme i'ay dict cy deuant en diuers lieux; & meſmes qu'il ſcaura iuſtement paſſeger au moins les quartiers & demy voltes precedentes, il le faüdra mettre aſſez prés de la muraille ſur vne ligne droicte: à ſçauoir au pas ou au trot ſelon que volontairement il ſ'aduancera ou ſe retiendra, & qu'il rendra l'appuy de la bride peſant ou leger. L'ayant ainſi faict cheminer enuiron vingtcinq pas, ſi le Caualerice ſent qu'il tire ou poiſe tant ſoit peu à la main, il l'arreſtera ſur les anches à vn bout de ligne, & le trouuant leger & bien diſpoſé, il ne l'arreſtera point, mais (comme auſſi apres l'auoir paré) il le mettra ſur ſon air releué, luy faiſant faire par le droict d'ordinaire trois bonnes battues retenues ou aduancées, ſelon la diſpoſition de ſon courage & de l'appuy de la bouche.

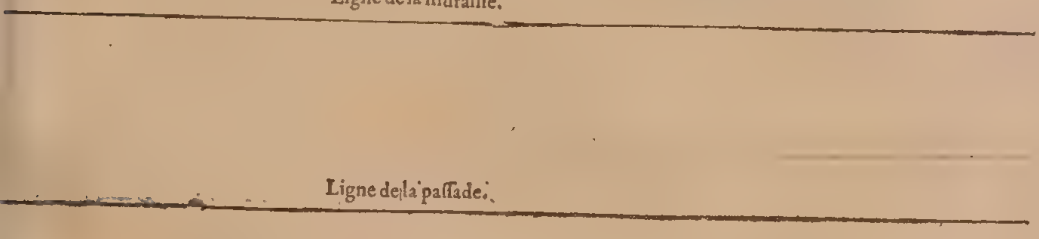

SOVDAIN que le cheual aura faict la troiſieſme de ces battues & preſque au meſme temps qu'il donnera des mains en terre, comme au lieu de la lettre A. le Caualerice luy tirera la teſte diligemment ſur la volte, le ſollicitant pour le mettre

au pas reſolu, & luy en faire fournir vn quartier, & ſur la fin d'iceluy le rehaucer, pour luy faire rabattre trois autres temps ſemblables ſur la ligne marquée B. faiſant à la fin du troiſieſme encor' la meſme action aduertie, de la bride ou du cauesſon auec celle des iambes, pour luy tirer la teſte ſur le tour, & luy faire refaire au pas les deux parts des trois d'vn autre quartier, finiſſans ſur la ligne & la lettre C. & en ceſt endroict le faudra tenir & haucer comme deuant.

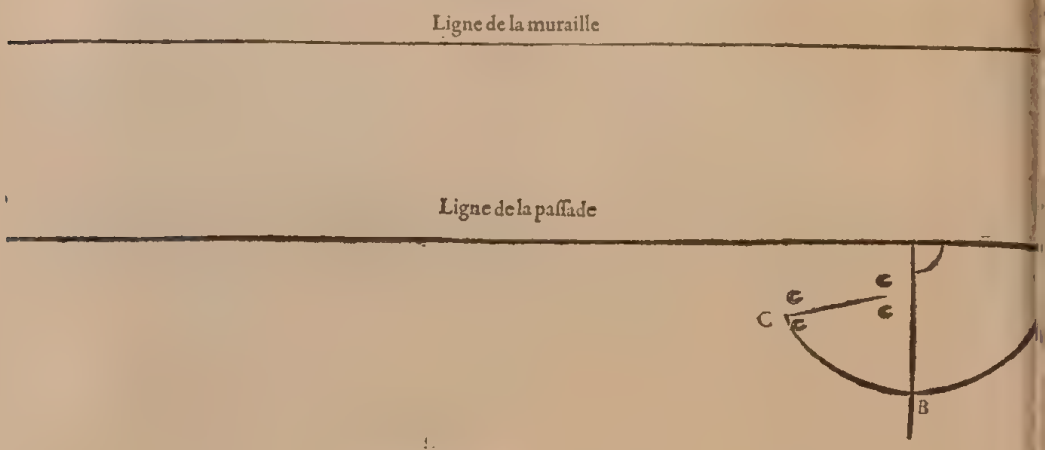

QVAND le cheual aura fini, ou en finiſſant ainſi la troiſieſme de ces battues ſur la lettre C. Il le faudra remettre au pas comme auparauant, & d'iceluy le tourner arrondiſſant la volte deux fois ou d'auantage par vne ſeule piſte, comme il eſt repreſenté en ceſte figure.

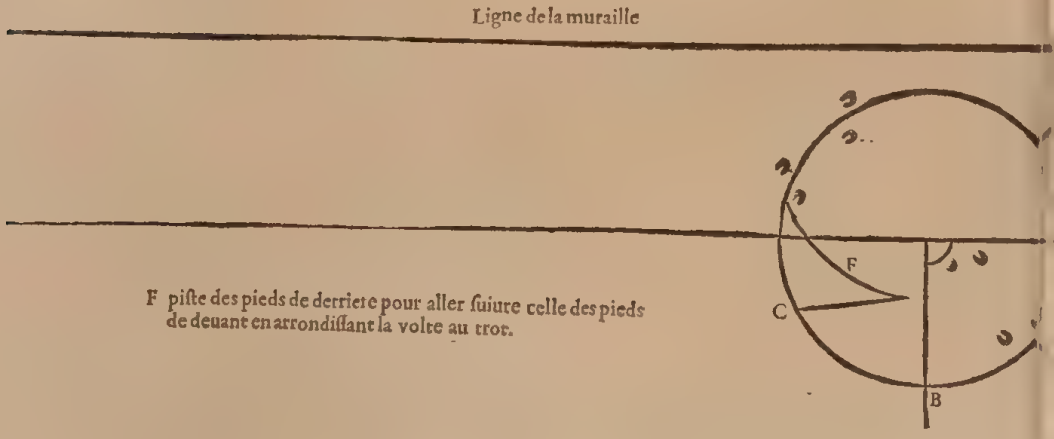

F piſte des pieds de derriere pour aller ſuiure celle des pieds de deuant en arrondiſſant la volte au trot.

APRES on luy fera fermer ceſte leçon ſur la ligne de la paſſade en cheminant de byais, à ſçauoir en auant & de coſté, iuſqu'à ce que les pieds de deuant ſoyent au lieu ou ſe void la lettre D. & ceux de derriere ſur E. comme il eſt cy apres figuré, & en la meſme place il le faudra encor hauſer au moins trois fois, luy tenant le corps & le col bien droict deſſus la ligne de la paſſade.

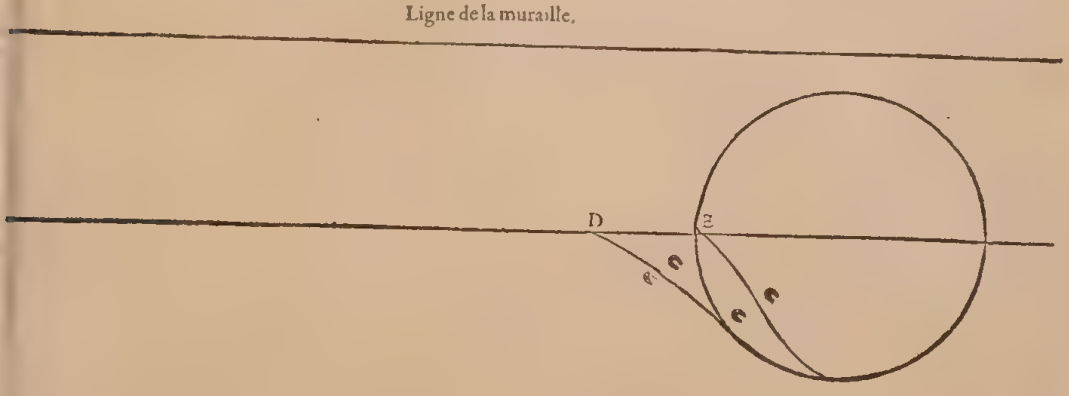

QVAND le cheual aura ſatisfaict à l'ordre de ceſte leçon en vn coſté, il le faudra aduancer & mener par le droict, iuſqu'au lieu qu'on aura premedité pour faire de meſme à l'autre main.

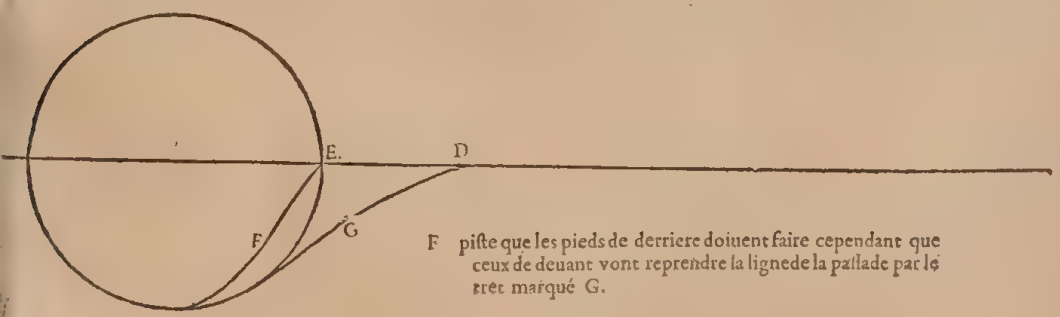

F piſte que les pieds de derriere doiuent faire cependant que ceux de deuant vont reprendre la ligne de la paſſade par le trét marqué G.

AYANT bien pratiqué ceſte leçon au deux mains, & apres que le cheual l'aura comprinſe & retenuë, on continuera encor' à le mettre par le droict, comme i'ay dict, & au lieu des trois premieres & ſuſdites battues droittes & faittes au bout de la paſſade, il n'en faudra faire que deux, & ſoudain aduancer le cheual vn ou deux pas en tournant, & apres luy faire releuer vne ou deux battues ſuiuies d'vn autre pas ou deux pour refaire encor' vn autre battue ou deux, continuant ainſi iuſqu'à la lettre C. qui limite les deux parts, dont la troiſieſme finiroit le ſecond quartier de ceſte volte. Et quand il ſera arriué des quatre pieds enſemble, ſur la ligne de la lettre C. on luy fera battre legerement & en vne place, trois meſures de ſon air, comme i'ay dict à la leçon precedente, gardant ſur tout la iuſteſſe du terroir, ſelon les figures repreſentées, comme auſſi l'égalité en touts les mouuemens neceſſaires, bien qu'ils ſoyent pluſieurs fois refaicts ou reprins.

A l'inſtant que la troiſieſme de ces battues faictes de ferme à ferme ſera finie, il faudra encor' arrondir deux voltes au pas, par vne ſeule piſte, & puis reprendre la ligne de la paſſade, en ferrant le manege, comme i'ay cy deuant figuré, & qu'il eſt encor icy repreſenté, pour refaire trois autres battues fermes, les pieds de deuant eſtant comme ſur le D. ceux de derriere ſur E. & apres on continuera la meſme leçon à l'autre main.

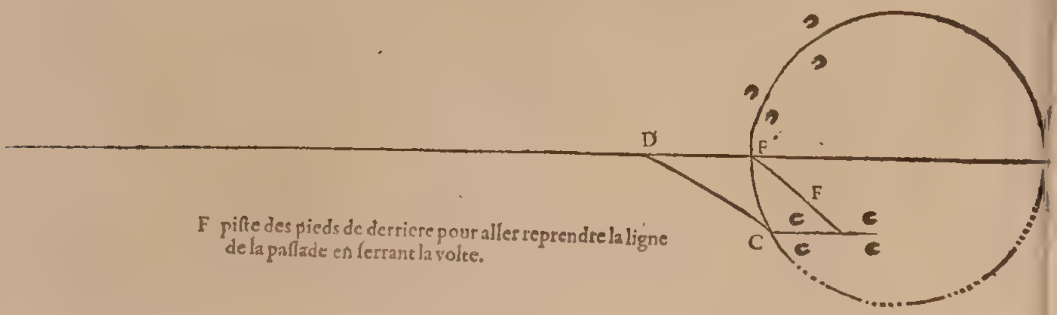

F piſte des pieds de derriere pour aller reprendre la ligne de la paſſade en ferrant la volte.

PAR l'habitude de ceſte leçon aſſez continuée, le cheual conuertira facilemẽt ſes pas en bonnes battues, de ſorte qu'il fournira les parties ſuſdites de la demi-volte (deſia eſbauchee comme i'ay dict) ſans interrompre l'egale meſure de ſon air releué.

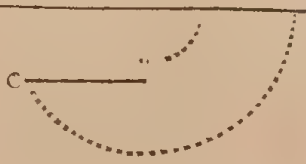

SI du commencement il faict difficulté de bien ranger les battues de ſon air, ſur toute la ſuſdite & derniere proportion, il la faudra commencer cheminant au pas, comme iuſqu'au lieu ou ſe void la lettre B. en la figure ſuiuante: & à meſure qu'il ſe rendra facile à releuer & bien battre la meſure de ſon air, on retranchera encor' ces pas iuſques aux premieres battues faictes par le droict ſur la lettre A.

Ligne de la muraille.

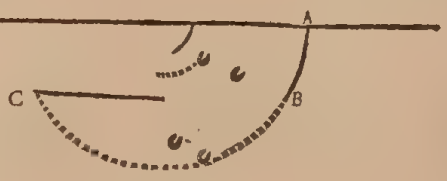

SOVDAIN il faudra encor arrondir la volte entiere au moins vne fois, par vne seule piste faicte allant le pas, remettant & redressant le cheual du mesme passege sur la ligne paralele qui accompagnera celle de la muraille, pour luy faire encor releuer par le droict, trois ou quattre bonnes battues de son air, comme sur les lettres D E. & puis passer outre au long d'icelle ligne, pour aller à la place de l'autre main, continuer ceste leçon.

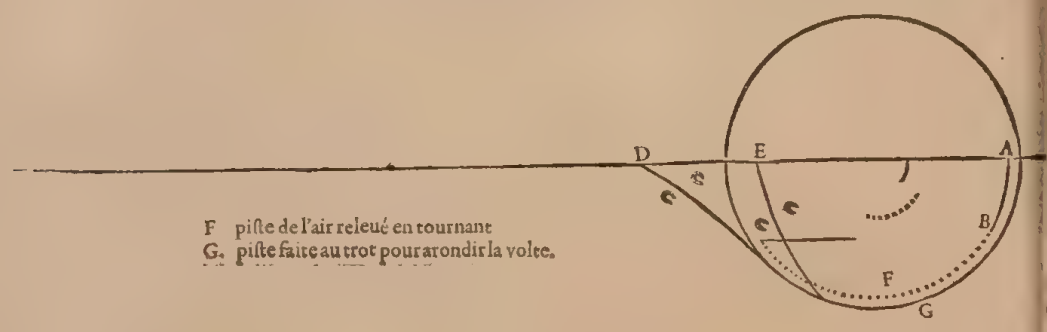

F piste de l'air releué en tournant
G. piste faite au trot pour arondir la volte.

POVR augmenter l'ordre de ces battues sur l'entiere rondeur de ces leçons, il faudra gaigner comme pied à pied sur la piste desia arrondie au pas ou au trot: A sçauoir qu'ayant nettement releué, en tournant, la premiere & susdicte proportion, iusqu'à la lettre C. & apres en acheuant au pas l'entiere rondeur de la volte, on mettra le cheual à son air releué en passant comme sur la lettre H. continuant l'egale mesure desia aprise & limitee iusques au C. & à mesme temps faudra estrecir & aiuster la piste des pieds de derriere, comme il est marqué en la figure suiuante, gardant apres l'ordre precedent, mais beaucoup plus serré, pour se remettre sur la ligne droicte & principale, premier que d'aller changer de main.

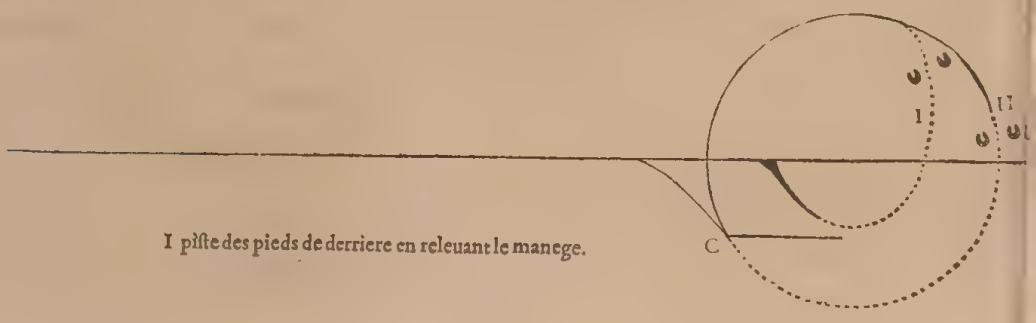

I piste des pieds de derriere en releuant le manege.

En augmentant ainſi chaſque fois d'vne battue, ſur le terroir arrondy & limité, par le iuſte paſſege, ſans doubte la volte entiere ſe trouuera en peu de caualcades du tout releuée & nettement fournie d'air & de iuſteſſe, hormis la diſtance, qui ſe void entre le C. & le G. laquelle ſe doibt encore reſeruer, pour faire au pas la premiere action de ſes dernieres voltes qu'on voudra releuer: afin que par ce moyen le cheual ſe rende plus ſouple en tournant: Car ſi les fins de toutes ces premieres proportions de voltes releuées, ſe faiſoyent d'ordinaire deſſus la ligne de la paſſade, le cheual impatient pourroit prendre, vicieuſement l'occaſion de ſe ſerrer trop pres de la muraille, ſe couchant ou ſe faiſant entier pour euiter l'obeiſſance & facilité neceſſaire au redoublement des voltes.

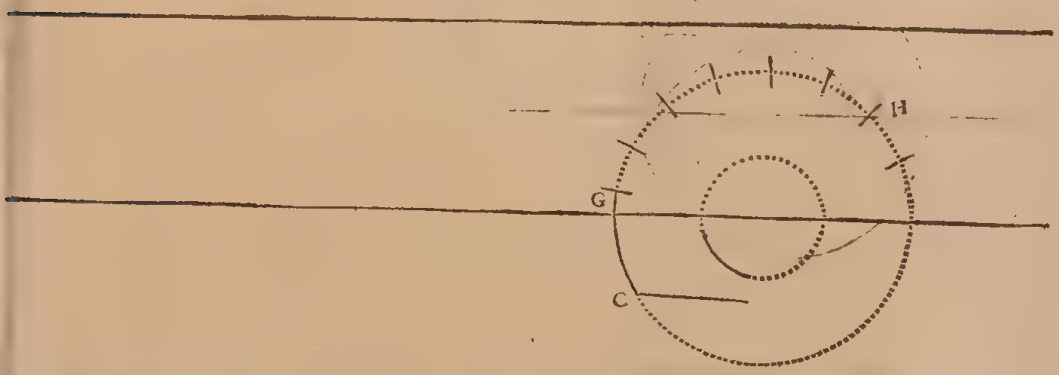

Apres la derniere battue faicte ſur le C. il faudra encor' faire à l'inſtant vne volte de pas, à ſcauoir d'vne ou de deux piſtes, ſelon que le cheual ſe rendra dur ou ſouple en tournant.

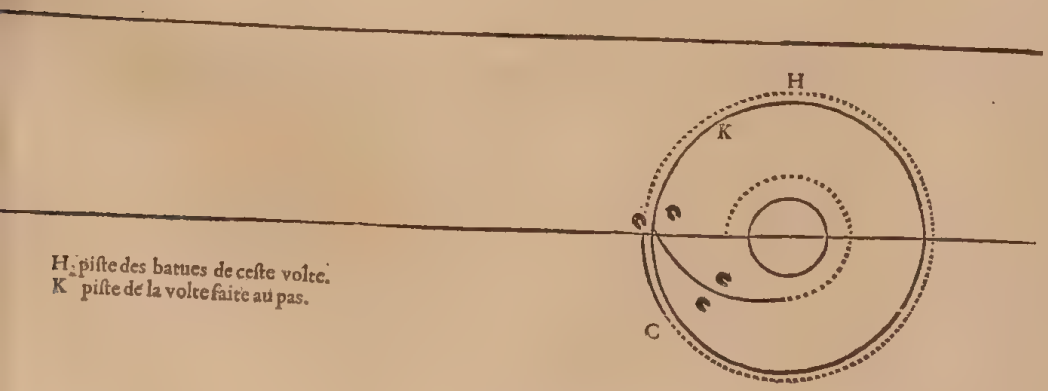

H, piſte des batues de ceſte volte.
K piſte de la volte faite au pas.

POVR rendre le cheual plus attentif & facile en ces reigles, il faudra aucunesfois prendre la volte du coſté de la muraille: c'eſt a dire qu'en la place qu'on l'aura tourné à main gauche, on luy donrra la leçon de la droite: Et pour ce faire, la ligne de la paſſade doibt eſtre plus eſloignee de la muraille, comme il ſe peut comprendre par ceſte autre figure: & ſans doubte telle varieté bien praticquée, diuertira le cheual impatient de beaucoup d'inquietudes contraires à la franchiſe & aux iuſteſſes des plus beaux maneges.

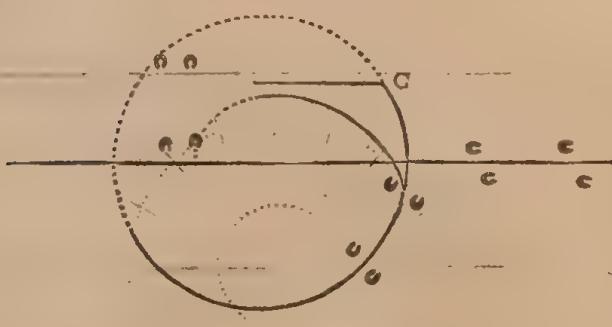

APRES l'habitude ſuffiſante de toutes ces leçons diſcourues & figurées, ſi le Caualerice recognoiſt & ſent à ſon cheual aſſez de force, de legereſſe & deſcole, pour doubler & redoubler les voltes releuées, il pourra gaigner peu à peu, augmentant à touts les coups d'vne battue ſur la piſte iuſtement arrondie, comme i'ay dict: Et à meſure que le cheual ſe rendra facile, meſmement à l'action du tourner, il luy faudra faire ſerrer les voltes, plus pres de la ligne de la paſſade, iuſques à ce qu'il face toutes les fins ſur icelle ligne. Ceſt ordre le pourra empeſcher de deuenir entier: mais ſi le Caualerice eſt ſage, il ſe gardera ſur tout, d'entreprendre plus d'effort que le cheual ne pourra gaillardement fournir.

POVR rendre le cheual plus libre en ces leçons eſtroittes, il les faudra aucuneſfois deſtendre & varier, par vne proportion plus large & quarrée: Aſçauoir qu'ayant arrondy au pas vne volte de mediocre largeur, on mettra le cheual au trot ſur la meſme piſte, pour luy en faire accompagner enuiron deux tours, & apres l'arreſter ſur les anches, comme en la ligne de la lettre A: & ſur icelle luy faire battre legerement trois ou quatre temps de ſon air.

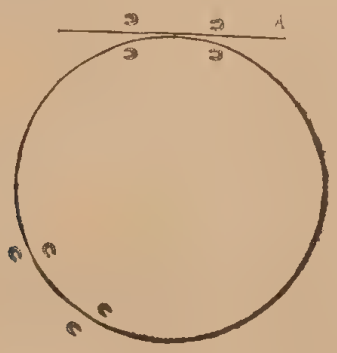

EN finiſſant la derniere des ſuſdites battues, il luy faudra tirer la teſte ſur la meſme main, pour l'aduancer aſſez viuement, le remettant au trot, en la meſme piſte arrondie, pour luy en faire encor fournir vn tour & demy, & ſoudain le bien arreſter, comme ſur la ligne marquee B. Et puis le rehaucer cõme deuant, & le remettre tout de meſme au trot reſolu ſur le rond.

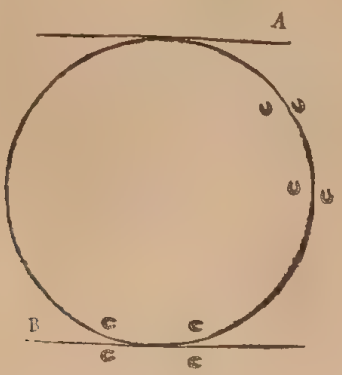

main reue-
nant ſur la piſte, & garder ceſte meſme proportion.

les arreſts
nt de
chaſque coſté iuſqu'à la fin de la leçon.

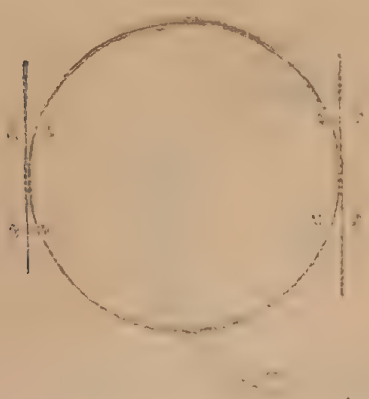

Quand le

QVAND le cheual aura bien comprins deux ou trois telles caualcades, on r'a-
ccourcira leur ordre: A ſçauoir que l'ayant vn peu trotté & deſgourdy en la ſuſdicte
rrondeur, on le parera & haucera de nouueau, comme ſur la ligne de la lettre A. Et
au lieu de le mettre ſoudain au trot, comme auparauant, on l'aduancera au pas,
tournant iuſques ſur la ligne du B. de la figure ſuiuante, & apres l'auoir rehaucé on
lle fera encor' cheminer & tourner de pas pour aller faire les ſemblables battues ſur
lla ligne du C. & puis encor le remettre au meſme pas iuſqu'à la ligne du D. conti-
nnuant ainſi enuiron trois tours, ſuiuis à l'inſtant de deux autres de trot, premier que
changer de main, ni que donner haleine au cheual de bon nerf.

ET pour rendre le cheual plus ſouple, ou moins entier en ces leçons, il luy fau-
dra mettre la croupe vn peu en dehors, & luy tirer auſſi vn peu la teſte dedans la vol-
te, eſtant arriué ſur chaſque ligne droicte, & premier que luy faire commencer les
battues.

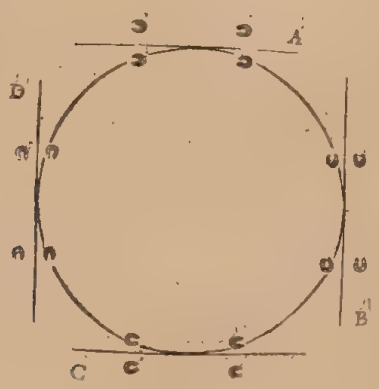

L'HABITVDE de ceſte leçon ainſi quarrée & ſouuent arrondie, rendra le che-
ual ſi aiſé & leger, que de ſoy (& à cauſe de l'eſtil precedent) il reduira en peu de tẽps
les pas de toutes les encogneures (marquée E.) en battues aduancées, pour ſe ren-
dre ſur les lignes, ou il penſera ſouſtenir ſon air de ferme à ferme: Tellement que par
ce ſeul moyen, accompagné des ſubtils mouuemens du bon Caualerice, il arrondi-
ra peu à peu vne volte entiere de ſon air releué, ſans l'interrompre, apres laquelle il
faudra augmanter les battues, peu a peu, de quarre en quarre, finiſſant d'ordinaire
au trot ſur la rondeur d'vne ſeule piſte.

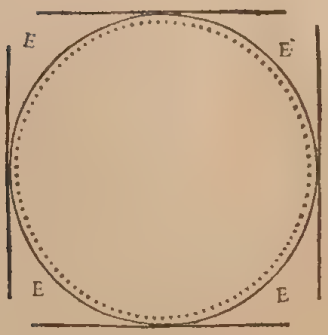

AVCVNESFOIS il faudra varier auſſi ces leçons, ſeulement, par quelque galopade léte & legere à chaque main, ſur des ronds de mediocre eſpace, & reuenir apres aux proportions precedentes & propoſées au long d'vne muraille. Car ſans doubte le cheual s'y remettra beaucoup plus gayement ou auec moins de contrainte, que ſi on n'auoit vſé de telles diuerſitez.

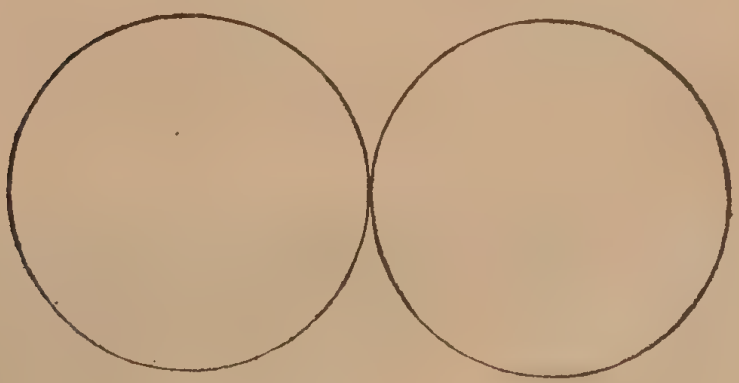

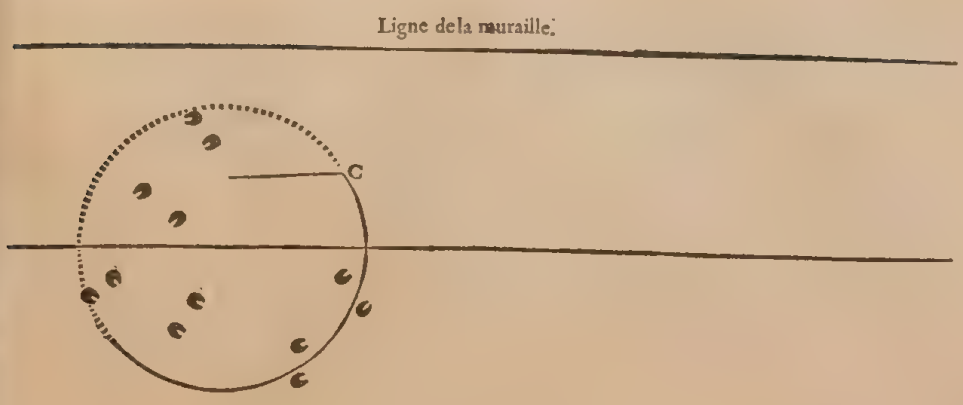

AFIN que le Caualerice pratique toutes ces regles auec bon iugemẽt, il se doibt ſouuenir, qu'en toutes les proportions qui se trouueront escrites & figurées, meſmement en ce ſecond liure, i'ay voulu repreſenter leurs ordres mieux rangés, tant en la iuſteſſe du terroir, qu'aux mouuemens que le cheual bien commencé doit faire, pour paruenir facilement & de leçon en leçon iuſqu'aux perfections de tous les manèges, qui donnent plus de grace & de contentement: c'eſt pourquoy i'ay limité precizément les lieux, qui se voyent marquez, comme auſſi les nombre des pas, & des battues & des tours: Mais ſi le cheual eſt tant rebelle & obſtiné, que nonobſtant qu'il ſoit aduerty & guidé par les bons mouuemens de la main & de la iambe du cheualier, au lieu de ceder aux ſuſdites proportions, il refuſe ou ſ'oppoſe directement à l'ordre d'icelles, pour lors le Caualerice ne doibt garder autres regles, que les vrais moyens de diuertir ou chaſtier tel cheual, l'eſlargiſſant au meſme endroit, qu'il ſe voudra trop eſtreſſir, le ſerrant ou il ſe voudra trop eſlargir, le chaſſant du lieu, ou il ſe voudra retenir & acculer, & le retenant quand il ſe voudra trop aduancer, & en fin ne luy permettant iamais telles faucetez. Et encor' que par les bons remedes on le rende, comme vaincu, directement ſur les iuſtes lieux, premeditez pour les pas adiuſtés & les battues limitees, ſi neantmoins touts les mouuemens qu'il y rendra ne ſont propres à la franchiſe & facilité du bon exercice, il ne faudra receuoir pour nombre ny ſatisfaction d'eſchole quelque choſe qu'il face par malice, par inquietude, ou par poltronerie, ny refuſer l'obeiſſance recherchée quand il s'y preſente franchement: ſur tout en ces executions, on ne doibt ſe rendre inſatiable, ny ſe contenter de peu. Et partant il faut touſiours obſeruer la douceur, la rigueur, & la mediocrité neceſſaire, qui ne ſe peuuent iuger que par la cognoiſſance du naturel & des forces du cheual, ni bien mettre en effect, que par vne grãde & facile pratique: Et ſans ceſte obſeruation l'eſchole eſt confuſe. I'ay redict tout expres en diuers lieux quaſi ce meſme precepte, pource qu'il n'eſt pas moins important en ceſt art, qu'eſt le timon au vaiſſeau, qui nauigue en plene mer.

IE n'ay pas touſiours obſerué ces preceptes. Car en ma ieuneſſe i'ay faict les deſordres que font encor pluſieurs Caualerices mal fondez, qui en exerceant les cheuaux d'eſchole (ſoit au trot, au galop, ou aux airs releués & plus gaillards) n'ont autre ſoin ni conſideration, que de leur faire fournir furieuſement l'exercice (bien ou mal entrepris) perſeuerant iuſqu'à l'extremité des forces qu'ils leur ſentent à l'eſquine & au courage, comme ſi on ne les deuoit dreſſer, que ſeulement pour leur faire

rendre de grands efforts & pour accabler leurs forces, ſans auoir eſgard ſi tout ce qu'ils leur font faire ou permettent qu'ils facent durant leurs leçons, iuſqu'aux moindres mouuemens, peut ſeruir à la facilité des bons maneges: Et tant s'en faut que les regles de ceſt art ſe doiuent ainſi pratiquer ſommairement que au rebours il eſt tres-neceſſaire, que le bon Caualerice aye d'ordinaire l'eſprit tendu & diligent à preuenir les cauſes, ou corriger les fautes, qui peuuent rendre le cheual negligent, confus, ou deſobeiſſant, & à rechercher & ſuiure les vrais moyens de le gaigner & faire flechir à l'obeiſſance & facilité de ce qu'on le recherche. Par ainſi il faut ſouuẽt ſe deſpartir de l'ordre des leçons & proportions premeditées, quoy qu'elles ayent eſté bien conceuës, & s'accouſtumer à trauailler attentiuement à l'eſchole, ſelon les diuerſes occaſions promptement & bien iugées, & s'il eſt poſſible ſans en perdre le temps de pas vne, meſmement par ignorance ou negligence, autrement ceſt art eſt incogneu & par conſequent les leçons ſe trouuent inutiles.

Ie ſcay qu'a l'eſcole du premier liure i'ay dict, que les leçons de trot doiuent eſtre ſouſtenues d'vn meſme nerf du cõmencemẽt iuſqu'à la fin, & celles du galop fournies auſſi des meſmes airs & vigueur qu'elles auront eſté commancees: Mais cela ſe doit entendre quand le cheual diſtribue librement ſes forces & legereſſe, sãs fougue, ny fingardize & ſeulement par les iuſtes mouuemens du cheualier.

DIVERS PRECEPTES SVR CES PLVS AVANCEES LECONS

ET MESMES QVAND LE CHEVAL EST TELLEMENT rebuté, & ennemy de l'escole, que les remedes ordinaires, n'y apportent plus des effectz suffisans.

CHAPITRE XXVII.

VSQVES aux dernieres leçons, de toutes les susdites reigles des voltes, le Caualerice pourra auoir monstre son industrie, son sçauoir & la bõne pratique de son art, mais la preuue n'en sera pas moindre si apres il peut empescher que le cheual face quelque mutatiõ suffisante de le reculer, iusques aux premieres reigles, cõme il aduient souuent: par ce que beaucoup de cheuaux consentent plus facilement, & respondent auec plus de vigueur, aux leçons de suyte, qui les acheminent peu à peu, & de reigle en reigle, à la iustesse des maneges, propres à leurs forces & disposition, quils ne se resoluent, y estans arriuez, à les continuer longuement en leurs vrayes proportions. La raison est, que ce pendant qu'ils comprennent, ou bien, tost apres qu'ils ont comprins, & aucunement pratiqué chacune de leurs leçons, elles sont ou doiuent estre suyuies bien à propos, d'vn autre leçon nouuelle, augmentee d'art & d'effort, ou au moins differente des precedentes en quelques mouuemens & proportions, tellement que ses diuersitez occupent diuersement, & douteusement les esprits, les forces, & particulierement l'attention du cheual nerueux & courageux, & partant le peuuent souuent diuertir de plusieurs inquietudes ou fantaisies, & resolutions licencieuses & desobeissantes, ausquelles il n'a bonnement loy sir de s'y resoudre, ny à peine d'y penser, & quand bien il n'aura pas beaucoup de force, il aduiendra aucunefois que la diligence, par laquelle tous les susdits mouuemens de iustesse se doiuent obseruer, & lesquels il n'aura encores peu bien recognoistre, le tiendra ordinairement en tel soupçon de faillir, & par consequent d'estre chastié, qu'il offrira fort librement toute sa vigueur & dispositiõ, pour respondre à l'action du Caualerice: ioinct aussi qu'au parauãt que les leçons reiglees, & peu à peu fournies, ayẽt atteint la plᵉ haulte portee de la force du cheual, il a mois d'occasiõ de se rebuter. Or à fin qu'il s'asseure, & se maintiẽne en la iuste pratique des susdites & dernieres leçons, il ne luy faudra pas tãt cõtinuer les caualcades fortes, nouuellemẽt apprinses, & encores irresolües, que l'effort excessif, ou l'ennuy de refaire trop souuẽt vne mesme chose, le puisse mettre en tel desordre, que cõme cõfus, auil y ou desesperé, il oublie ou refuse tout à fait les principales proportiõs de toutes

ces leçons iuſtes & plus obſeruées. Et pour euiter ces accidés, le Caualerice doit bien iuger par le bon ordre des ſuſdites reigles & leçons, quand elles arriuent à peu pres au plus haut poinct des forces & diſpoſition du cheual: & lors au lieu d'entreprendre d'auantage, & meſme premier que venir en ces extremitez, il luy donnera quelque relaſche d'eſcole, le remettant ſouuent, ſelon qu'il luy recognoiſtra le courage diſpoſé, ſur des reigles moins difficiles, qu'il aye au parauát recogneües & pratiquées: & meſmes luy faut faire en diuers iours, entre deux de ces caualcades plus auancees d'air & de iuſteſſe, vne mediocre leçon de trot r'accourcy, s'il a la bouche à pleine main, ou de trot plus reſolu, & quelquesfois de galop, s'il a l'appuy aſſez leger: & ne le faudra exercer au plus ſouuent, que de deux iours l'vn, le tenant touſiours en vigueur & legereſſe, s'il ſe rend obeyſſant, & par ces moyens on le maintiendra en haleine, en courage, & en ſa plus auancee iuſteſſe.

Ceſte eſcole ne ſe rapporte pas à l'opinion des Caualerices, qui veulent indifferemment qu'on ſolicite le cheual ſouuent, & beaucoup à la fois, pour le contraindre rigoureuſement à ce qu'on le voudra dreſſer (quoy que par le trauail continuel, il ſe haraſſe & amaigriſſe) iuſques à ce qu'il ſoit paruenu aux plus fortes, & plus iuſtes proportions de l'air & du manege, qu'on luy aura fait entreprendre, auec deſſein de le repatrier & reſtorer apres par les careſſes & leçons plus douces & plus courtes, ou moins continuees. Ie ſcay que ceſte reigle peut aucunesfois reüſſir: mais ſi tous ceux, qui la gardent exactement vouloient receuoir mon aduis, ils n'en vſeroient que ſelon le bon iugement qu'ils auroient premierement fait du temperament naturel, & des forces du cheual. Car s'il ſe trouue ayant l'inclination corrigible, la vigueur de l'eſquine aſſez nerueuſe, les iambes aſſez fermes, les pieds aſſez forts, & la complexion aſſez robuſte, pour reſiſter aſſez longs tẽps à l'exercice & aux remedes tant ſeueres, cõtraints & perſeuerez: il pourra par les effets d'iceux eſtre à la fin vaincu, & rangé au but de l'entrepriſe, que le Caualerice hardy, & bien fondé aura fait. Mais ſi le cheual eſt foible de memoire ſenſible & timide, quoy qu'il ſoit au reſte aſſez fort, & bien party en tous ſes membres, ou qu'il ſoit courageux, & neantmoins de douce humeur, & que l'eſquine & les membres en ſoyent deſpourueus des forces neceſſaires, il ſera trop malayſé, & le plus ſouuent impoſſible, que par la violence ordinaire, & le trauail exceſſif du ſuſdit ſtil rigoureux, il puiſſe paruenir en ſi peu de temps, ny peut eſtre iamais, à ce que le Caualerice impatient le voudra cõtraindre, ſans conſiderer qu'à meſure qu'il penſera auancer l'ordre de ſes leçons, les membres de ſon cheual ſe debiliteront, & par conſequent ſes reigles, & ſes peines ſe conuertiront en deſordres & confuſions: & ſi d'auenture il perſeuere à la rigueur des chaſtimens, & moyens precipitez, penſant tirer des forces du cheual, ce qui ne ſera plus en elles, il le trouuerra bien toſt apres auilly, rebuté ou deſeſperé.

Ov ſi le cheual nerueux ou vigoureux, & aſſez fort ſur ſes mẽbres, eſt impatiẽt, colere & fier de ſon humeur, il aduiẽdra facilemẽt que l'importunité de la ſubiectiõ tant eſtroitement continuee ſans relache, ou les douleurs & particuliers deſplaiſirs d'vne infinité de diuers chaſtimens faits, peut eſtre hors de temps, ou auec trop de ſeuerité & de confuſion, luy feront tellement haïr l'eſcole, qu'apres il ſe laiſſera creuer & aſſommer de coups, & de trauail, ou ſe mettra en debuoir de ſe defendre, par des moyens preſques enragez, ou à l'extremité ſe precipitera ſoy-meſmes, hazardant le Caualerice en quelque peril deſeſperé, pluſtoſt que de ſe laiſſer contraindre par la force aux iuſtes proportions des airs & maneges, qu'il pourroit bien fournir eſtant plus ſagement diſpoſé à lobeyſſance de l'eſcole, par la patience & bonne pratique de celuy, qui l'exerce. Ce ſont choſes, qui arriuẽt communément aux lieux eſquels

on void bien & mal, exercer grand nombre de bons & de mauuais cheuaux.

I'ay autresfois, & longs temps esté curieux de rechercher les occasiõs de remettre les cheuaux, qui estoient ainsi rebutez & abandonnez: enquoy, ie puis dire auec verité, que le bon heur m'a souuent, & fauorablemẽt guydé. Car ie n'ẽ ay pas seulemẽt remis vne grande partie en bonne escole: mais les Caualerices, qui les auoient auparauant entreprins, & enfin quittez, comme incorrigibles, (par mutations confuses ou malicieuses) neantmoins les ont veus depuis manier, auec plus de facilité & de iustesse qu'ils n'auoient encores fait. Ie puis asseurer d'auantage, qu'il ne s'ẽ est estropié ny perdu aucun, pour quelque trauail ny chastiment, que ie luy aye donné. De là cõmença à naistre le peu de reputation, en laquelle ie puis auoir esté tenu entre les hõmes de cheual. Or pour r'appaiser & remettre ces cheuaux rebelles, confus, rebutez, ou desesperez, ie n'vsois pas des moyens ordinaires de l'art, recognoissant que c'eust esté en vain: d'autant qu'ils leurs estoient trop odieux: au cõtraire, le premier & plus grand soing que i'auois en tels cas, estoit de leur en faire perdre la memoire, & quãd apres ie les voulois rechercher, c'estoit en lieu où n'y auoit nulle piste, ny apparence d'escole, & en temps qu'ils n'estoient en aucun soupçon des desplaisirs, par lesquels ils s'estoient rendus tant ennemis de l'obeyssance cõtrainte, & pour les premiers remedes apres les auoir laissez quelque temps en repos, ie les menois assez souuẽt à la chasse, les faisant promener, trotter & galopper, à trauers les champs, selon que ie les sentois dispozez, d'humeurs & de forces, sans toutesfois les fascher ny presser aucunement, si ie n'y estois contraint par quelque grande necessité, & auec le temps quand ie cognoissois qu'ils auoient perdu l'apprehension de l'escole rigoureuse, ie les conuiois diuersement, par cautelle & en lieux non suspects, à se mettre comme d'eux mesmes sur les bons airs de leurs leçons, aucunesfois allans le pas ou le trot, ou le petit galop, vne fois en les arrestãt, & en vne autre sãs les arrester: quelquesfois par le droit, & à vn autre temps sur les voltes, les caressant quand ils respondoyẽt librement, & ne les contraignant en façon quelconque, lors qu'ils refusoyent les aydes & aduertissemens de la langue, de la gaule, de la main & de la iambe: mais plustost les diuertissant des desplaisirs & soupçõs, que ie preuoyois en iceux, en faisant semblant de fuyure la chasse, ou en allant vers d'autres cheuaux, ou par quelque autre moyen qui me venoit à propos, & selon que ie les sentois en bonne ou mauuaise humeur, ie les recherchois de nouueau, ou les laissois r'asseurer: & quãd ie n'auois moyen de les mener à la chasse, ie leur faisois faire pour le moins, deux fois la sepmaine enuiron deux lieuës par pais, ou d'auantage, allant veoir quelqu'vn de mes amis. Cependant quand ie les sentois en quelque vigueur & disposition temperee, & en tranquilité d'esprit & de memoire, & me trouuãt ez lieux commodes, ie leur presentois à tous les coups gayement, ou lentement quelque proportion d'air & de manege, & par ces moyens, ie les gaignois peu à peu, si bien que aucunesfois ils respondoiẽt librement à tout ce que ie les recherchois ainsi à l'impourueu, & pour les faire paroistre deuant quelques hõmes de cheual, ce n'estoit iamais le matin, à cause que c'eust esté à semblable heure, qu'ils auoient autresfois receu leurs plus grands tourmens & desplaisirs, ny en escole ou autre lieu, qui leur fust tant soit peu suspect: mais c'estoit communément sur le soir, qui est le vray temps que le cheual se mõstre pl^s gaillard, & plus beau: & apres les auoir assez longuement & doucemẽt promenez par le droit en diuers lieux, fust-ce à la ville ou aux champs, & principalement sans s'aquerelle, trosse-queuë, ny autre particulier equipage de carriere, qui les importunast ny tint en allarme d'escole. Lors quand ie les sentois en bon humeur & hors de soupçon, ie les mettois doucemẽt en leur plus beau manege, choisissant le lieu du terroir, qui me semblait plus cõmode, là où aucunesfois ils rendoyẽt vn etelle franchise, qu'õ trou-

uoit estrange de les voir reduits si paisibles,& si bien manians , q'ils paroissoient. Mais apres qu'ils estoient hors de mes mains, & quelques vns,qui ne sçauoient pas le stil que i'auois tenu , pensoyent faire les beaux cheualiers & bons Caualerices, en maniant lesdits cheuaux,il aduenoit communément que les vns receuoyent quelque plaisir,pour vne ou deux caualcades: mais voulans apres cõtinuer,il leur estoit impossible d'en tirer aucune satisfaction. Les autres receuoient à la premiere fois l'affront entier,de s'estre presentez en bonne cõpagnee,pour faire veoir leur galanterie,& la dexterité des cheuaux qu'on auoit veu tres bien faire vn iour ou deux auparauant,& neantmoins n'en pouuoient iouir, que comme des plus ignorans, ou plus vitieux cheuaux,qu'on eust sceu trouuer: & ce qui les trompoit en cela, estoit que pensans faire mieux paroistre eux,& les cheuaux, ils les preparoient bien trousſez,& accommodez de ce qui les pouuoit embellir,& mesme les faisoient mener en main auec des lunettes,& leur conseruoyent curieusement le courage,la vigueur& la disposition de l'esquine, iusques au lieu premedité pour l'exercice : comme sans doute l'õ doit faire à la plus part des cheuaux qui se maintiénent en l'obeïssance d'vne bonne escole:mais au contraire tous ces aprests ne seruoient aux cheuaux malicieux & rusez,que d'autant d'aduertissemens qu'õ les menoit à leur escole ennemie, ou au lieu qu'ils deuoient encores receuoir les desplaisirs,par lesquels ils auoiét auparauant esté reburez & desesperez: de façon que les cheualiers, qui pensoient faire merueilles,les trouuoient au cõtraire tellement disposez à se defendre, ou à faire des actes si malicieux & vilains,qu'il ne leur en restoit que la honte & le desplaisir.

C'est en quoy on peut apprendre qu'en semblables occasions,le Caualerice doit reigler ses leçons,aydes & chastimens,par vn si bon ordre propre au naturel du cheual,qu'il aye moyen de se bien preualoir des forces & dispositiõ d'iceluy,& de le faire consentir par vne habitude bien reiglee, à l'air & à la iustesse du manege qu'il luy voudra apprendre:qu'estant arriué par la suyte des bonnes leçons ,au plus grand effort que le cheual pourra librement fournir,il ne doit entreprẽdre d'auantage:mais plustost luy donner souuent quelque relasche& soulagemẽt en ses plus estroites,iustes,& fortes proportions du manege,attendant que par l'aage,labõne nourriture, le soing de celuy qui le pensera de la main,& le continuel & tẽperé exercice de l'escole,nature se soit fortifiee d'auantage,pour pouuoir apres augmẽter l'effort & la facilité de l'exercice àprins&obserué:que pour r'appaiser& repatrier le cheual colere,sensible & malicieux, qui cõme par desespoir ou par aduistion se sera rebuté & rendu extrememẽt ennemy de l'escole,il ne doit tousiours vser de rigueur en ses remedes: mais plustost se despartir ordinairemẽt de tout ce qui le peut auoir plus offencé,& s'il est possible luy en faire perdre la memoire: que par les mesmes moyens que le cheual aura esté bien dressé,appaisé,ou remis en escole,il y doit estre maintenu:& en fin que l'exercice auquel le cheual consent plus librement, & plus longtemps est celuy,qui se r'apporte plus à son inclination, mesmes quand il y a fait habitude par le temps necessaire, & l'ordre des bonnes leçons.

REIGLES POVR LES CHANGEMENS DE MAIN DES VOLTES REDOVBLEES.

CHAPITRE XXVIII.

IE n'ay point encores parlé en ce Second Liure, de l'ordre qu'il faut tenir en changeant de main, de ferme à ferme sur les voltes redoublees, parce que ie ne suis pas d'aduis qu'õ se departe des voltes separees, iusques à ce que le cheual y soit bien fõdé, iuste & asseuré: d'autant que le changement de main, pour estre bien proportionné & en son vray temps & lieu, se doit faire par vne action si nerueuse, obeyssante & limitee, que bié que le cheual soit desia facile & reiglé à son air, & à son manege, si outre ce, il n'a le courage fort franc, ceste action le pourra bien tost desbaucher de sa bõne escole, au lieu de l'auancer, comme ie diray particulierement aux occasiõs expresses. C'est vne erreur dont il aduient souuent, qu'aucuns Cauallerices ayans mal iugé de la capacité de quelque cheual, qu'ils ont veu en bonne main, peut estre bié commencé, & maniant desia d'vn assez bel air, selon son naturel & ses forces, se promettent d'abordee, de le pouuoir ranger & reduire à plus d'obeyssance & de perfection meantmoins venant à l'effect, ils se trouuent tant esloignez de leur pensee, qu'ils sõt contraints à leur hõte de reuenir & s'arrester en l'estat qu'ils l'õt trouué, & quelquesfois à beaucoup moins. C'est pourquoy i'ay desia dit ailleurs, & veux encores redire sur ce propos, que tout ainsi que le bon Cauallerice ne doit iamais laisser les forces du cheual en arriere & inutiles, estans propres à bien reüssir à quelque bõ exercice, il ne le doit nõ plus rechercher par extreme cõtrainte, en ce qu'il ne peut fournir que par de trop grands efforts: mais plustost qu'il se contente de ce qu'il pourra tirer de l'inclination, & des forces du cheual, par les bons moyens de l'art bien entendus & proprement pratiquez, sans l'accabler ny precipiter, & qu'il augmente sagement l'ordre des leçons, de son plus fort & plus iuste manege, seulement tant qu'il recognoistra & sentira en nature, dequoy y pouuoir vigoureusement fournir.

A fin donc que le cheual puisse apprendre à chãger, & reprendre iustemẽt chasque main, en maniant & redoublant d'vn bon ordre soustenu, & cõtinué en vn circuit limité: le Cauallerice luy doit auoir premieremẽt bien asseure la bõne posture du col, & de la teste, le temperament de l'appuy de la bouche, l'air de sa dispositiõ, & la facilité du manege des voltes ordinairement triplees, afin de luy rendre, quand il sera tẽps, les doubles plus faciles: & principalement il doit obseruer, que le cheual soit assez nerueux & dispost, pour soustenir gaillardement, & d'vne haleine vn bon air égal, & bien formé, sans estre interrompu sur les voltes doubles iustes & reprinses de ferme, ny sur la fin d'icelles: & mesmes qu'il ne luy recognoisse aucun

indice de deuenir entier, sur peine que le manege se trouuera à la fin incertain, forcé, & par consequent, beaucoup moins plaisant, que s'il auoit esté limité à l'ordre des voltes, iustement redoublees & separees d'air, & communemẽt de place, pour changer de main, laissant à tous les coups prendre haleine & force au cheual, qui en aura faute.

Il se peut faire plusieurs bonnes leçons, propres à faciliter le changement, & reprinse de volte, desquelles i'expliqueray seulemẽt les plus necessaires. Mais premierement i'aduise le Caualerice, qui les voudra pratiquer, que pour si asseuré que son cheual puisse estre, aux susdites & dernieres leçons, encores luy doit-il, faire quelques caualcades, sur les voltes estroites au trot r'accourcy & resolu, ou au galop retenu ou determiné, selon qu'il aura l'appuy de la bouche pesant, dur, ferme, leger ou foible, luy faisant souuent changer de main, sans l'arrester, iusques à la fin du manege, ny l'escarter d'vn iuste rond, qui corresponde à ses forces, & à sa stature, si ce n'est en gardant l'ordre de ces pourtraits, plus amplement expliquez au premier liure & non iusques icy figurés.

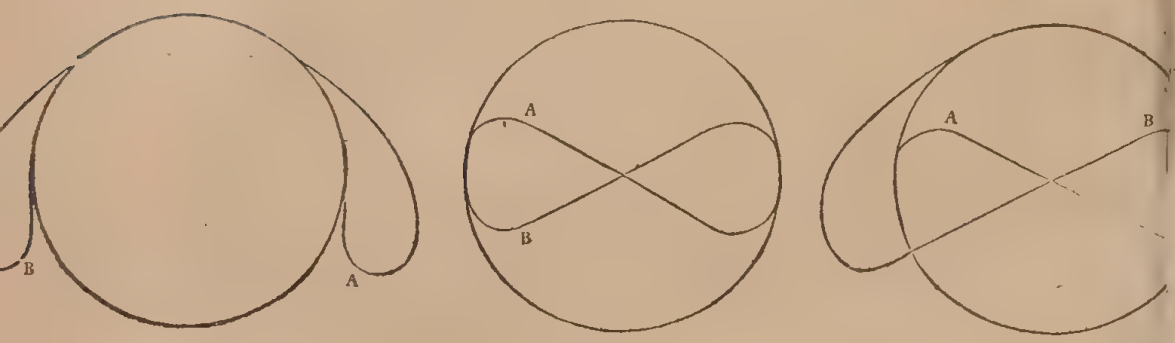

A piste pour aller prendre la volte de main gauche.
B piste pour reprendre la volte de main droite.

Cest exercice bas estant propremẽt fait, desnouëra les mouuemens du cheual mesmement sur le changemẽt de main: & luy seruant cõme pour l'aduertir de quelque autre action plus soustenuë, sera cause, outre qu'il reprendra plus libremẽt son manege releué, qu'il comprendra plustost les premieres leçons des susdites reprinses. Or pour les commencer, il faut premierement desgourdir, & temperer les forces du cheual: car s'il estoit trop en esquine, ou trop las, il pourroit faire quelque desordre qui donneroit occasion au Caualerice de le battre, pour le resoudre ou pour luy ayder: & ce desplaisir viendroit mal à propos, d'autant que tous les commencemens mesmes des iustesses plus obseruees, se doiuent plustost fonder par douceur & caresse que par la seuerité: afin que la difficulté de l'escole en deplaise moins au cheual.

Ayant ainsi bien disposé les forces, & l'attention du cheual, on luy fera iustement faire à vne main, deux voltes de son air, les finissant par vn, ou au plus deux tẽps fermes & vn peu auancez, pour le dresser, en posant les quatre pieds, comme sur vne droite ligne, qui my-partisse la rondeur de sa piste.

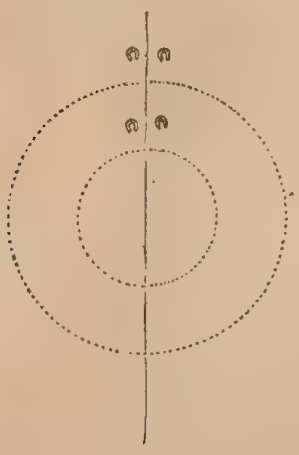

L'ayant adiuſté en ceſte place limitee, il le faudra faire reculer doucement quelques pas, pour le remettre ſur la vraye rondeur de ſa leçõ, & apres luy tirer vn peu la teſte à l'autre main, & ſoudain l'acheminer en icelle des pieds de deuant, enuiron deux pas de paſſege obſerué, ſans que les pieds de derriere ſe partent de la ligne marquée où ſe voit la lettre A, & ſans faire nouuelle piſte, pour reprendre ſon manege releué: & apres il fera encore de ceſt autre coſté, deux voltes égales aux premieres, d'eſpace de temps, & de iuſteſſe.

Pour la main gauche.

Ces autres deux voltes eſtans finies ſur la ligne droite, en la ſuſdite place, on obſeruera patiemment le meſme ordre, pour reprendre & faire encor les voltes de l'autre main: & en pratiquant ainſi ſagement ce ſtil, ſans partir d'vne piſte & iuſte rondeur, il faudra peu à peu accourcir le temps auquel on aura arreſté le cheual, apres auoir bien fait les deux battues fermes, par leſquelles à tous les coups, il aura eſté dreſſé, & aſſeuré ſur la ligne à la fin des voltes de chaſque main: & bien toſt apres les deux pas, par leſquels on fait faire au cheual, auec la teſte & les eſpaules, la premiere actió de la volte, qu'on veut recommencer ou reprendre, ſe pourront facilement

retrancher, l'vn apres l'autre, en hauſſant pluſtoſt le cheual, & par ce moyen ſon air ſera plus interrompu en changeant de main : tellement que pour rendre apres ces rreprinſes plus iuſts, il ne faudra faire qu'vne battue ferme, & vn peu auancee ſur la ligne, ayant ſerré la volte.

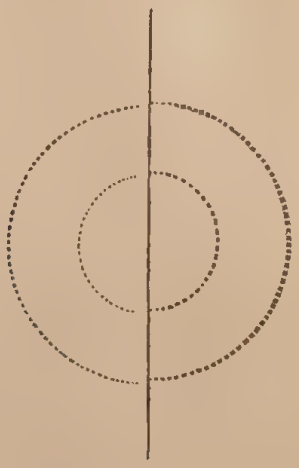

Si en faiſant ceſte leçon, le cheual ſe trouue trop leger ou retenu, il faudra auancer d'auantage les battues, qui le redreſſent, premier que changer de main, deſſus la ligne qui my-partit la volte, cõme il eſt cy-apres repreſété, en la premiere des deux figures: & au contraire s'il endurcit l'appuy de la bride, plus qu'à pleine main, il faudra faire les battues dernieres, plus retenues en vne place, & quelquefois le reculer ſoudain à la fin d'icelles, pour changer de main, là où il ſe trouuera alegery, gardant touſiours les iuſtes proportions de ces voltes, en quelque part qu'elles ſe facent, ſelon l'obeiſſance que le cheual rendra.

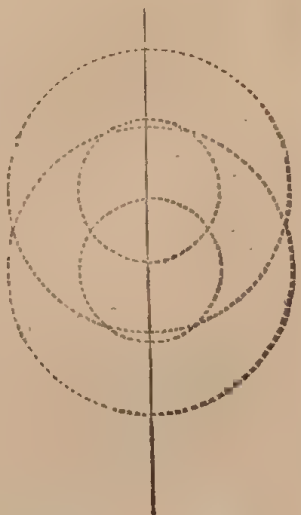

DE L'ERREVR DE CEVX QVI PENSENT QV'IL ne faut pas beaucoup d'art, pour maintenir les cheuaux de manege en bonne escole, ayant esté bien dressez.

CHAPITRE XXIX.

LE vulgaire pense, qu'vn mediocre sçauoir soit suffisant pour maintenir en bonne escole, plusieurs sortes de cheuaux, pourueu qu'ils ayent esté bien dressez, en quoy l'on se trompe fort. Car il faut que pour ce faire, le Caualerice soit autant, ou plus sçauant, qu'il doit estre pour les entreprendre, n'ayans nulle bonne adresse, & les rendre bien manians: qu'il soit vray, on void communément des ieunes escoliers de cest art, qui desgourdiront les cheuaux nouueaux apprétifs, & mesmes quelques fois les reduiront pour vn temps, soit par hazard ou autremẽt, à quelque bon manege: à cause que le cheual ignorant peut tellement apprehender & soupçonner les aydes & chastimens, qu'il n'aura encore bien recogneus, que pour y vouloir respondre, il fera plusieurs & telz efforts à nature, qu'il fournira beaucoup plus de bon air & de iustesse, qu'il ne fera quelque temps apres auoir pratiqué le styl, & l'escole de son ieune ou nouueau Caualerice, qui perdra bien tost son latin, quãd il voudra passer plus outre: & le plus souuent estant au fonds de son sçauoir, il trouuerra le cheual rebuté, lors qu'il cuydera l'auoir bien dressé. Or c'est vne maxime, qu'il n'appartient qu'aux plus sages & excellens maistres, de bien repatrier & remettre les cheuaux desbauchez, confus & rebutez: car il ne faut pas seulement qu'ils en recognoissent les humeurs & complexions naturelles; mais aussi que par aucuns deportemens & indices, ils iugent tout ce qui les peut auoir trop offensez, & confondus, & qu'ils les sçachent exercer, & r'asseurer par des reigles & remedes propres à les diuertir des soupçons qui leur fait hayr l'escole.

C'EST aussi vn tesmoignage assez facile, qu'il n'y a que seulement les meilleurs maistres qui puissent maintenir le cheual dressé en bõne & iuste escole, puis que l'õ void la plus part des vieux cheuaux de manege, qui s'apperçoiuent presque d'aussi tost qu'ils ont quelqu'vn sur eux, s'il est bon ou mauuais homme de cheual: si bien qu'estãs recherchez par vn cheualier qui n'aye assez de force sur la selle, ils n'en font conte, & semble proprement qu'ils s'en mocquent: & au contraire recognoissans qu'ils ont à faire au bon Caualerice soudain il se disposent à l'air, & à l'obeissance de leur manege, ou en ce qu'ils sont recherchez. Ie pourrois icy alleguer vne infinité de traits malins & cauteleux, trop longs à discourir, que i'ay veu faire à plusieurs vieux cheuaux d'escole, entre lesquels ie m'asseure, qu'il s'en trouueroit de si esmerueillables, qu'on n'en pourroit bonnement croire la verité: Voila pourquoy, ie ne me veux amuser à les escrire. En fin l'on voit fort peu de cheuaux bié dressez & adiustez, à quelque manege gaillard, qui ne soyent passez par les reigles d'vn bõ maistre, ordinairement de plusieurs, soubs lesquels ils peuuent souuent auoir pratiqué la pluspart des meilleurs aydes, chastimens & diuers moyens de l'art, à quoy peut estre ils se seront tant opiniastrement & longuement defendus, premier que vouloir librement consentir à l'air & à la iustesse de leurs leçons, qu'ils auront beaucoup & maintesfois troublé l'esprit de leurs meilleurs Caualerices: & mesmes l'on void assez souuent, que les cheuaux dressez & mieux adiustez, font naturellement plusieurs mutations en leurs exercices, plus aucunesfois à cause des humeurs bizarres & differentes, dont ils sont composez, que par les fautes des Caualerices. Tant

s'en faut donc que le cheualier, qui n'a pas beaucoup de fonds en ceſt art, puiſſe affi-
ner ou tenir long temps en bon & iuſte exercice les cheuaux de manege, qui par vne
long ie habitude & routine d'eſcole, ſe ſeront rendus cauteleux & ruſez, que les
plus excellens maiſtres ſont aſſez empeſchez, à inuenter tous les iours de nouueaux
& ſubtils moyens propres à les faire conſentir à l'obeyſſance de la bonne eſcole.

AVTRES REIGLES COMMVNEMENT PLVS PROPRES A REMETTRE EN ESCOLE LES cheuaux de grand force, & bons à la main, qui deſia ont eſté dreſſez, & qui ſont deſbauchez & hors de iuſteſſe.

CHAPITRE XXX.

IL ne faut pas trouuer eſtrange, ſi la plus commune difficulté de la
iuſteſſe des voltes, conſiſte à l'ordre que le cheual doit tenir auec les
pieds de derriere: d'autant que le cheualier, eſtant aſſis & porté ſur le
deuant du cheual, tenant la bride en ſa main, & ayant ordinairemẽt
ſa veuë ſur la poſture de la teſte & du col, ou ſur l'action des eſpaules
& des bras d'iceluy, & meſmes toutes les aydes & chaſtimens eſtans comme portez
ſur les fautes, qu'il peut faire en ces parties de deuant, il luy doit eſtre auſſi plus ayſé
de proportionner iuſtement les mouuemens, que le cheual fait auecques les eſpau-
les & les bras, que de garder l'ordre limité des pieds de derriere, & de la crouppe:
Toutesfois il eſt neceſſaire, que la facilité de l'vn & de l'autre, ſoit commune au bon
maiſtre. Car il ne doit pas mieux voir tout ce que le cheual fait du deuant en maniãt,
que cognoiſtre & ſentir ce qu'il faict du derriere, iuſques aux moindres faucetez,
tant des hanches, de la queuë, des iarrets que des pieds: & pour vſer plus ſagemẽt des
remedes propres aux fautes ordinaires, que le cheual fait en la iuſteſſe des voltes, il
faut conſiderer que quand celuy, qui n'eſt point naturellement ramingue ſe ſerre,
portant les hanches trop dedans la volte il monſtre en cela vn indice commun, qu'il
n'a pas beaucoup de force, ou qu'il eſt trop ſenſible, apprehenſif & craintif: &
quãd il eſt fort malayſé de l'empeſcher qu'il ne iette la crouppe trop en dehors, c'eſt
ſigne qu'il doit eſtre plus malicieux, vindicatif & ennemy de l'eſcole. Or quand le
cheual a la teſte & la bouche ferme, qu'il eſt libre au trot & au galop à chaſque main
& que toutesfois les plus eſtroites & iuſtes paſſeges des leçons cy-deuant eſcrites &
figurees, ne ſuffiſent pas à l'empeſcher de ietter ſouuent la crouppe hors la volte,
lors qu'il releue ſon manege deſſus quelque air gaillard, ie veux que sãs luy laiſſer
ployer le col, ny le corps, on le face cheminer de coſté & de trauers, ayant les pieds
de deuãt, cõme deſſus ceſte ligne de la lettre A, & ceux de derriere deſſus celle du B.

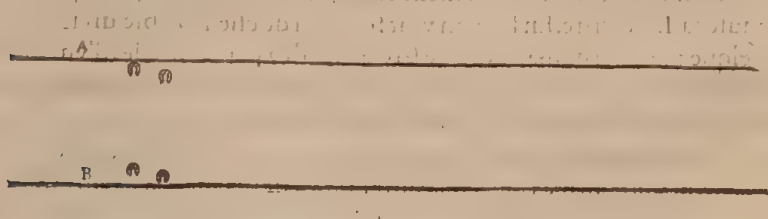

L'AYANT fait cheminer de cette façon quelque nombre de pas, ſelon l'obeyſſance qu'il rendra, il luy faudra arreſter & retenir les pieds de derriere, comme en la place de la lettre C, & cependant le faire tourner auec ceux de deuant, ſans qu'il s'acule ny s'auance, iuſques à ce qu'ils ſoyent arriuez ſur la lettre D, & ſoudain formant vn angle auec les pieds de derriere, le faire encores cheminer en trauers, comme deuant.

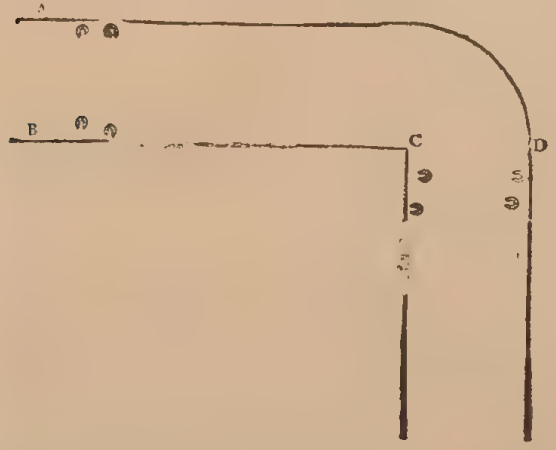

IL faudra continuer cette figure, gardant le meſme ordre, iuſques à ce qu'elle ſoit uarree & fermee, ſi le cheual a l'appuy de la bouche trop dur ou peſant, la cómoité de quelque lieu aſſez eſtroit, & enfermé de quatre, ou au moins de trois aſſez autes murailles, qui accompaignét & limitent vn eſpace quarré, propre à ceſte reigle, donnera beaucoup de ſoulagement au Caualerice, & à la bouche du cheual: car e ſera vn moyen propre à la legereſſe & à la memoire d'iceluy ioint que les leçons ſtroites, qui ſe donuent ordinairement en lieu enfermé & limité, ſeruent ſouuét à eſoudre le cheual impatiét, à manier en peu d'eſpace, eſtant enuirõné de pluſieurs erſonnes: mais aucunefois cette ſubiection peut auillir celuy, qui de ſa nature eſt mide, meſmement s'il manque de force.

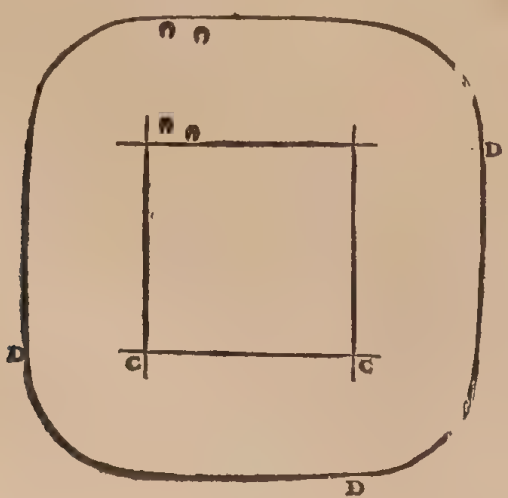

APRES luy auoir bien fait recognoiſtre, & pratiqué ce paſſege quarré & trauerſé, il le faudra mettre à ſon air releué, en arriuãt des pieds de deuant, comme à la lettre E, & d'iceluy tourner ſur l'appuy des hanches, iuſques à lettre F, luy tenant les pieds de derriere ſubiects à la place du C, cõme i'ay dit au premier angle, cõtinuãt apres à le faire cheminer de trauers au pas, ſur toutes les lignes droites, iuſques aux coings d'icelles.

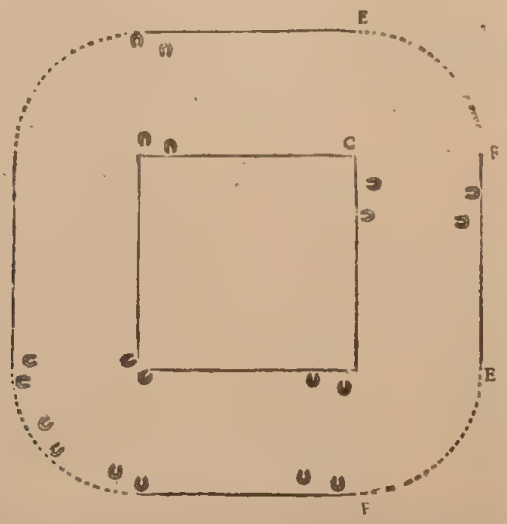

QVAND le cheual comprendra, & fera bien la ſuſdite leçon, il faudra diminuer du paſſege trauerſé, & augmenter d'autant le tour & les battuës, ſelon la proportion cy-apres figurée: à ſçauoir que les pieds de deuant eſtant arriuez de pas, & de coſté, iuſques à la lettre E, il faudra hauſſer le cheual en le tournant de ſon air releué, ſans interrompre la meſure, que premier les pieds de deuant n'ayent dõné deſſus le lieu de F, & cependant les pieds de derriere ſouſtiendront l'air & la ſubiection, & neantmoins accompagneront le manege releué, ſuyuant la piſte repreſentee par C, continuant apres, le paſſege trauerſé ſur les lignes droites, iuſques à la lettre G, pour ſoudain reprendre l'air releué, & d'iceluy encores tourner aſſez large & à loiſir, fermant & finiſſant ceſte reigle par le meſme ordre ſur la lettre H.

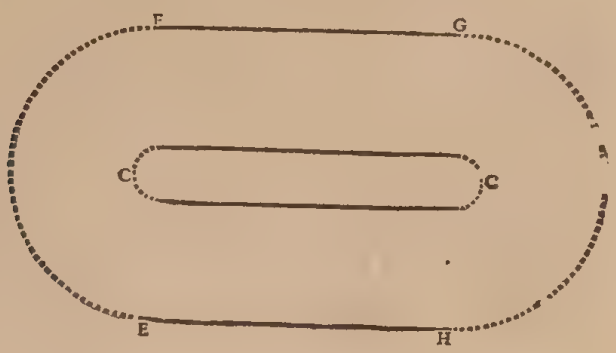

AFIN

AFIN que le cheual desobeissant & cauteleux, ne remarque tant les endroits obseruez en ceste leçon, qu'en iceux il vueille de soy ordinairement commencer & finir à son gré l'ordre du passege, de l'air releué & du terroir, il faudra aucunes fois tourner la figure de ceste reigle, cõme elle se void cy-apres representee, gardant touſiours les mesmes proportions: car par ce moyen, il premeditera moins ses mouuemens, & se rendra par consequent plus attentif à ceux du cheualier.

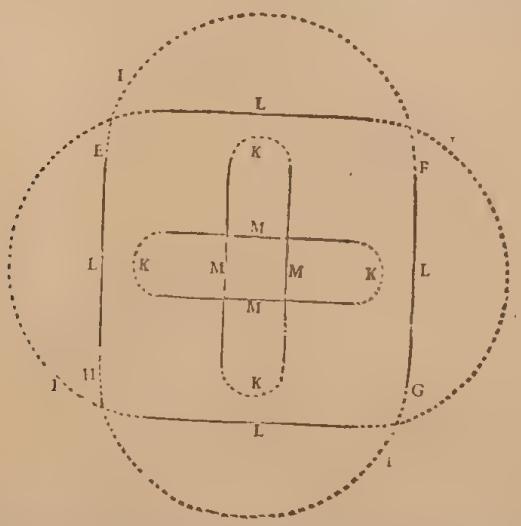

I piste des pieds de deuant, fournissant l'air releué sur la demy-volte de ceste leçon.
K piste des pieds de derriere, tenant le dedans d'icelle demy-volte.
L piste des pieds de deuant sur le passege trauersé.
M piste des pieds de derriere accompagnant le passege trauersé.

APRES que le cheual aura ainsi bien & facilement pratiqué le passege, & les battues de ceste leçon, le Caualerice la luy fera estrecir en diminuant peu à peu les pas faits de costé sur les lignes droites, iusques à ce que par ce moyen la volte soit arrondie, & fournie egallement d'air & de iustesse.

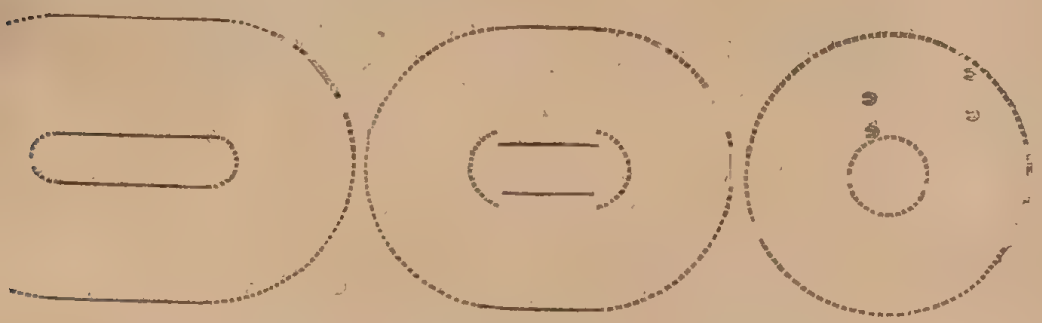

SI en faisant ces dernieres reigles, le cheual se rend trop leger, se marche ou s'acule, on l'auancera quelques pas par le droit, apres l'auoir fait aller de costé, & quand ses pieds de deuant seront arriuez comme sur la lettre A, soudain il luy faudra faire proportionner au pas, vn quartier de volte, finy sur le B, sans que les pieds de derriere partent du lieu du C, & soudain le faire encor aller de coste, comme auparauant, pour continuer la chose mesme, de carre en carre, selon ceste figure.

Pour la main gauche.

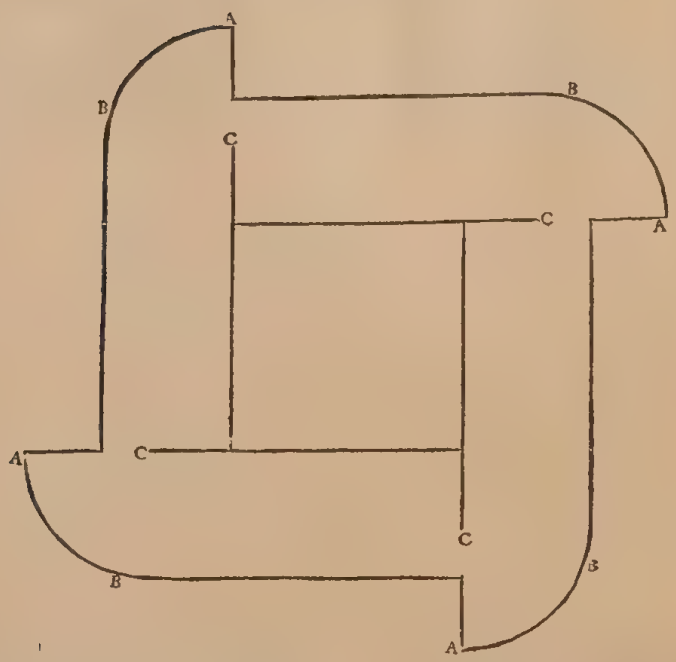

En retranchant peu à peu, & bien à temps les pas que le cheual fait, tãt allant de trauers que par le droit, ceſte proportiõ d'eſcole ſe pourra arrõdir, iuſques en ſa perfection: ce qui ſe peut facilement cõprendre, par la pratique des reigles precedẽtes. Et ſi le cheual au lieu d'eſtre trop leger, eſt ſi peſant & ſi dur à l'appuy de la main, que ceſte regle ne le puiſſe ſuffiſamment alegerir, elle ſe doit faire ſelõ l'autre figure d'icy apres, aſſauoir, que le cheual allant de coſté, comme i'ay dit, & ſe trouuãt arriué des pieds de deuant, cõme ſur la lettre O, on le reculera, iuſques à ce qu'ils ſoiẽt ſur la lettre A, & ceux de derriere ſur le C, & de là, il le faudra tourner court au pas, vn quartier de volte, iuſques au B, cõtinuant la choſe meſme, de quartier en quartier, gardãt l'ordre de ceſte figure: & du meſme ſtile l'arrondir peu à peu, à meſure que le cheual ſe rendra leger & facile: & par ces moyens bien pratiquez, on verra en peu de temps des effects fort profitables. Sur tout, il faut empeſcher qu'en reculant ny en tournãt le cheual ne porte la croppe trop en dedans ny la teſte tant ſoit peu en dehors.

Pour la main gauche

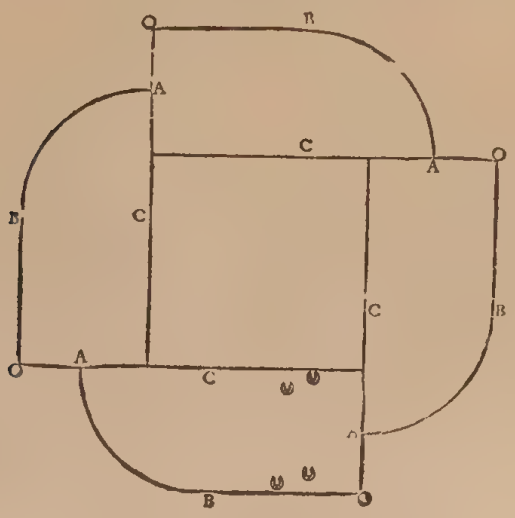

PARCE ie m'asseure, qu'il se pourra souuent trouuer des cheuaux rusez & colez, tant desobeyssans, despiteux & obstinez, que ces leçons (quoy qu'elles ayent beaucoup de singuliers effects, pour l'obeyssãce de la crouppe) ne suffiront pas à la tenir assez subiete dedans la volte, sans que l'action du cheualier en soit trop occupee & contrainte, ie veux qu'on exerce aucunesfois le cheual de tel naturel, au long & pres d'vne longue & droitte muraille, & qu'en passegeant iustemẽt la volte, on la luy face releuer & resoudre sur son air, ayant la teste presque au droit, & face à face de la muraille (hors mis vn pas ou deux pour mieux prendre l'air de ces battues sur le tour & que soudain qu'il aura serré la volte, & au mesme lieu qu'il aura commencee, on le pousse & chasse en dedans & de trauers, auec l'esperon, le nerf, & le soustient du cauesson du costé hors la volte, luy tenãt cependant le front, droit à droit, & assez pres de ceste muraille: & quand il aura obey, cheminant librement ainsi de costé & de trauers, ordinairement enuiron six pas, il le faudra tourner tout court à la main mesme sans l'arrester, le remettant encore à son air, & luy faisant faire vne autre volte releuee, semblable, commencee & finie, face à face de ceste muraille, & à l'instant s'il a trop eslargy la piste des pieds de derriere, le chastier & rechasser de nouueau de mesme costé, pour aller continuer & refaire plusieurs fois s'il est besoin, la chose mesme, sans toutesfois accabler tant les forces, & les esprits du cheual, qu'il se rebute, s'auilisse, ou desespere.

Figure pour la main droitte

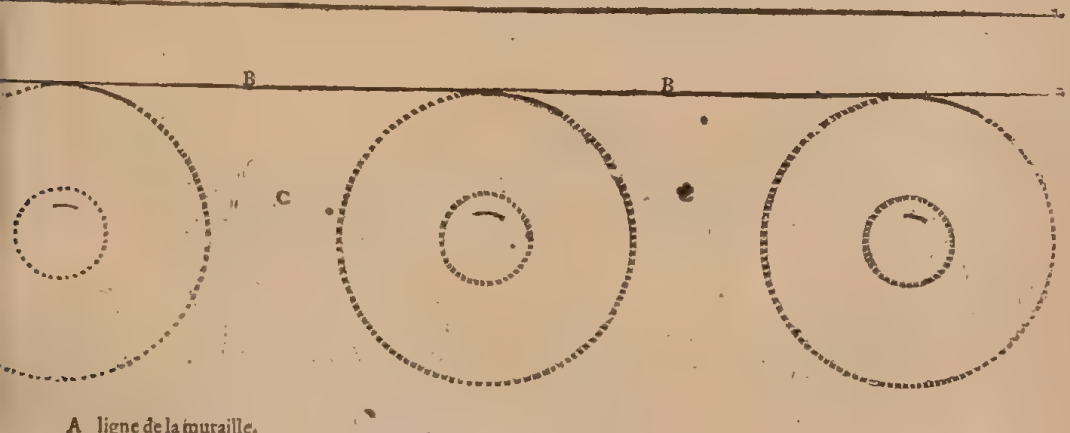

A ligne de la muraille.
B ligne de la piste des pieds de deuant, sur le passege de costé & trauersé.
C ligne de la piste des pieds de derriere, sur iceluy passege.

Encores aduiendra-il aucunesfois, que nonobstant l'estroitte subiection de ceste reigle, le cheual extremement malicieux & desobeyssant, desrobera en quelque façon peu, ou beaucoup la crouppe en dehors, des aussitost qu'il commencera à tourner, partant de la contrainte de la muraille, & par ceste action falsifiera la volte en eslargissant la piste des pieds de derriere, iusques à ce que pour la serrer, il se voye encores reuenu pres de ceste muraille, qui par necessité le rassemblera & reserra, estant face à face d'icelle: ou s'il ne s'oppose par ce moyen à la iustesse, & facilité de la volte, il appesantira malicieusement, ou retiendra & refusera tout à fait les mouuemens releuez des espaules: ou comme de rage abandonnera tellemẽt son action generale, sur l'appuy de la main, que le Caualerice tant soit-il nerueux, n'en pourra bonnement suporter le poids ou la dureté.

OR en quelque sorte que par tels moyens, le cheual contrarie ou se defende, le

Caualerice doit vſer bien à propos, de quelques chaſtimens propres & ordinaires, afin ſeulement de luy faire ſentir & cognoiſtre, qu'il n'eſt pas exempt de la punition de ſes fautes malicieuſes. Car d'entreprendre de le contraindre du tout, à l'obeyſſance & facilité de l'air, & de la iuſteſſe, d'vne leçon de patience & de memoire, à force de coups, de tourmens & de trauail, cependant qu'il ſera en ceſte humeur tant aduſte & maligne, cela pourroit paraduenture reüſſir, ayant à faire à quelque cheual, qui euſt plus de force & de diſpoſition, que de fougue & de courage: mais eſtant colere, ſenſible & courageux, il ſuruiendroit facilement vne telle égalité entre la deſobeyſſance & le chaſtiment, qu'il en naiſtroit non ſeulement le hazard, d'auillir & rebuter du tout le cheual: mais auſſi de luy amener tel accident en la ſanté, que peut eſtre, il en vaudroit moins toute ſa vie, ou ſe perdroit tout à fait. Il vaudra dõc mieux rechercher en l'art, les expedients plus aſſeurez: à ſçauoir qu'au lieu de hauſſer le cheual, comme i'ay dict, en prenant la volte, partant de la face de la muraille, on le meine doucement par ſon iuſte paſſege bien obſerué, iuſques à la lettre A, qui eſt marquee, cy apres en la premiere figure, & que arriuant à ladite lettre, on le mette auec peu d'ayde, legerement & lentement à ſon air, pour d'iceluy ſerrer la volte, en ſe rendant iuſtement au droit de la muraille, où ſe void la lettre B, le faiſant apres aller de coſté & de trauers, & le remettant ſur la volte, ſelon la ſuſdite reigle, & à meſure qu'il s'appaiſera & s'aſſeurera, il faudra ſubtilement augmenter les temps de ſon air releué, gaignant par la patience peu à peu ſur le iuſte eſpace de la volte, iuſques à la perfection d'icelle, comme il eſt icy figuré.

Pour la main droitte,

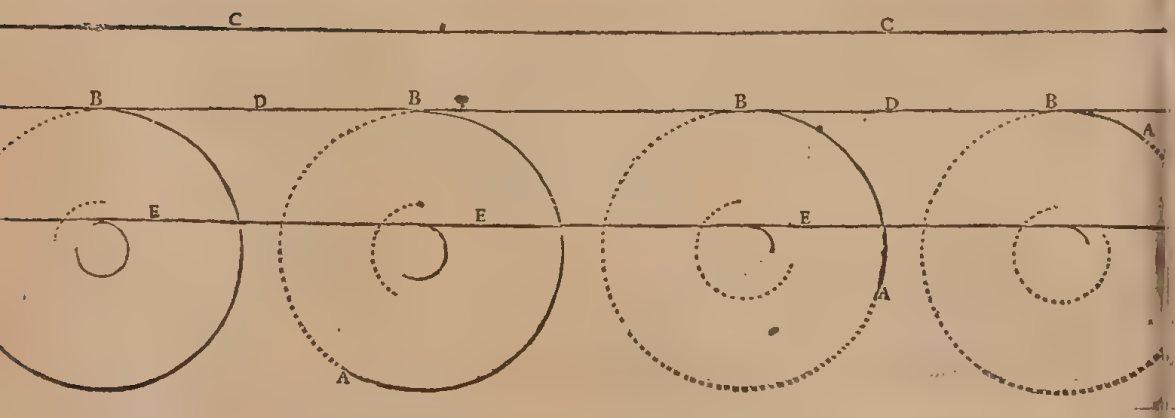

C ligne de la muraille.
D ligne du paſſege des pieds de deuant, allant de coſté.
E ligne de la piſte des pieds de derriere ſur iceluy paſſege de coſté.

PAR ces quatre ronds, ie n'entẽds pas que la volte releuee, doiue eſtre entierement fournie en quatre fois, c'eſt ſeulement vne demonſtration abregee, par laquelle on peut comprendre l'ordre de ceſte reigle. Mais en l'execution, il faudra gaigner pied à pied, les battuës de l'air du cheual, ſur ſon iuſte paſſege, & aucunesfois les diminuer ſelon qu'il ſe diſpoſera, bien ou mal à l'obeyſſance: & partant le nombre des tours ne doit eſtre obſerué, que par le bon iugement du Caualerice.

SELON que le cheual pratiquera facilement le ſtyl de ceſte reigle de volte, il luy faudra ſagement augmenter en icelle, l'ordre du manege releué de quartier en quar-

tier sur son passege, sans rien alterer, doublant peu à peu, & en fin triplant au plus s'il se peut les voltes entieres, par les mesmes moyens, & tout ainsi que i'ay dit aux reigles precedentes, diminuant aussi ou eslargissant peu ou beaucoup l'ordre susdit, selon qu'on cognoistra que le cheual s'estonnera de la trop forte leçon, ou qu'il se disposera à ne vouloir plus consentir à la franchise de l'air, ou à la subiection limitee de la iustesse: Car vne des maximes, que le Caualerice doit obseruer plus curieusement, en toutes ces reigles & leçons, est de conseruer touſiours le courage & la memoire au cheual apprehensif, & de bonne inclination, & de preuenir & diuertir celuy, qui est colere aduste & bizarre, des fantasies licencieuses par lesquelles, il se peut opposer & defendre à l'obeissance, & aux reglemens de la bonne escole.

Par toutes ces considerations ioinctes aux bons effects des susdites regles, sans doute le bon Caualerice reduira en peu de temps le cheual, à la perfection qu'il pourra paruenir. En fin les effects de ces leçons bien pratiquees, assemblent les forces du cheual, luy assubiectissent la crouppe, luy arrestent la memoire, luy asseurent la teste la bouche & la queüe, & par mesme moyen l'allegerissent, pourueu que le Caualerice soit bien fondé, & qu'il aye l'ayde & l'actiõ de la main subtille & temperee, ensemble tous ses autres mouuemens fermes, faciles & diligents. Mais aussi les mesmes leçons, peuuent endurcir & retenir la facilité du tourner, n'estans aucunesfois eslargies, & souuẽt finies au trot, ou au galop, sur vne ronde & seule piste, comme ie viens de dire, principalement quand le cheual est trop chargé d'espaules, ou quand il a le col naturellement dur ou tendu. Voila pourquoy i'ay dit en diuers lieux, que notamment la facilité des voltes releuees, & plus iustes, doit naistre du manege terre à terre, diligent & resolu.

POVR ASSOVPLIR ET RESOVDRE SVR LA VOLTE, l'action du cheual d'escole, sans le des-adiuster, quand par quelque accident contraint ou mutation malicieuse, il endurcit le mouuement des espaules, le col & l'appuy de la bouche deuenant entier en son manege plus iuste & plus obserue.

CHAPITRE XXXI.

VAND le Caualerice impatient veut haster, & precipiter l'ordre des plus iustes leçons sur les voltes, sans quelquesfois les eslargir, donnant loisir au cheual de les comprendre & pratiquer, pour peu à peu le disposer, de l'vne en l'autre, en leur perfection, sans doute, au lieu de l'adiuster & resoudre, il luy dõne plusieurs occasiõs cõfuses: principalement de se serrer & se faire entier: à cause que la plus part des chastimens plus estroits, estans ordinairement faits du costé hors la volte, & en peu de temps trop continuez, se conuertissent en tels desordres, que le cheual colere, & sensible, en pert la patience, & s'il est fort apprehensif & melancolique, il s'intimide de façõ, que aucunefois en vne caualcade, il semble que l'vn & l'autre n'en recognoissent plus les vrayes proportions, & libres mouuemens du iuste manege des voltes, & qu'ils ne se souuiennent que seulement de ceder trop craintiuement aux chastimẽs, e seul soupçon desquels les serre si fort de costé dedans la volte, qu'ils en deuiennẽt durs à la main, & entiers. C'est en quoy le Caualerice encores mal fondé en son art, peut apprendre qu'il luy vaut mieux se tenir à l'ordre des reigles plus communes, que l'entreprendre celles, qui ne peuuent bien reüssir qu'à ceux, qui ont ensemble, beaucoup de iugement, de sçauoir & de pratique.

POVR remedier à tel accident, qui eſt l'vn des plus cõtraires, à la franchiſe de tous les plus beaux maneges, l'on doit communémẽt vſer du trot libre & eſtẽdu, & ſouuent du galop reſolu, chaſſant de l'vn ou de l'autre, le cheual ſur la volte d'vne piſte par l'action libre & auancee du bras & de la main de la bride, & par les chaſtimens ordinaires, meſmes de l'eſperon du coſté qu'il s'eſtrecit, & ſouuent de la gaule ſur le nez hors la volte, toutesfois diſcrettement: car par ce moyen, il ſe peut reſoudre & diuertir des impreſſiõs ou mauuaiſes habitudes, qui le font retenir, endurcir & trop ſerrer. Neantmoins puis que la iuſteſſe des reigles plus eſtroittes, aura deſia eſté cauſe de ceſte fauſſe mutation, le cheual apprehenſif ou malicieux pourra facilemẽt reuenir à la meſme faute, quant apres on le voudra reſtrecir: à cauſe dequoy on doit aucunesfois pratiquer vne autre reigle, propre à le faciliter ſur la volte, ſãs luy deſunir les forces, cõme il pourroit aduenir en luy donnant la ſuſdite liberté du trot, & en le chaſſant & abandonnant au galop ſur la volte d'vne piſte.

OR dõc en quelque endroit de la volte, que le cheual endurcira plus fort l'appuy de la bride, ſoit au paſſege, ou en maniant de ſon air releué, tenant le col trop bãdé, & retenant les vrays & neceſſaires mouuemẽs des eſpaules, auec le courage fingard & deſobeyſſant, ou du tout auilly, & ſerrãt, portant ou tenant tout le corps d'vne piece, dedans ou au trauers la volte, pour ne la vouloir fournir ny garder: Lors ie veux qu'au lieu de le determiner au trot ou au galop, ſur vne plus large piſte de la volte, on le chaſtie du coſté qu'il ſe trouuerra ainſi dur & entier, le pouſſant au pas de trauers, & aſſez rudement de l'autre cõſté auec l'eſperõ, le nerf, & l'ayde du caueſſon, ſeulement tant qu'il ſera beſoin ſelon ſon obſtination: & que ſoudain qu'il aura cedé à ce chaſtiment fait de coſté & de trauers, on le remette à l'ordre de ſon manege en la place qu'il ſe rendra plus obeiſſant & leger, ſelon l'ordre qui ſe void repreſenté, par la figure cy apres.

POVR bien comprendre ceſte figure, il faut auoir en memoire les proportions des voltes precedentes, iuſtes & redoublees, ſoit de celles où le cheual tient les quatre pieds deſſus vne ſeule rondeur, ou celles auſquelles la piſte ronde des pieds de deuãt, & celle de ceux de derriere, ſe font ſeparément l'vne dedans l'autre: & qu'en quelque endroit d'icelles, qu'on aye voulu chaſtier le cheual entier, en le pouſſant de trauers hors la volte, auec l'eſperon & le nerf, ce ſoit maintenãt comme en partant les pieds de deuãt du lieu de la lettre A, & ceux de derriere de la lettre B, cedãt au chaſtimẽt, en s'eſlargiſſãt de coſté, ſãs ſe departir des lignes droites & trauerſees iuſques aux lettres C, & D qui ſignifient le lieu auquel le cheual conſentira à ce remede & chaſtiment, & là où pendant ſon obeyſſauce, il le faudra r'amener tout & remettre à ſon manege, pour le continuer à la main meſme qu'il aura fait la difficulté, recommençant & refaiſant les ſemblables chaſtimens, ſur tous les lieux que le cheual s'endurcira, & ſe mettra en la ſuſdite defenſe.

Figure pour la main gauche.

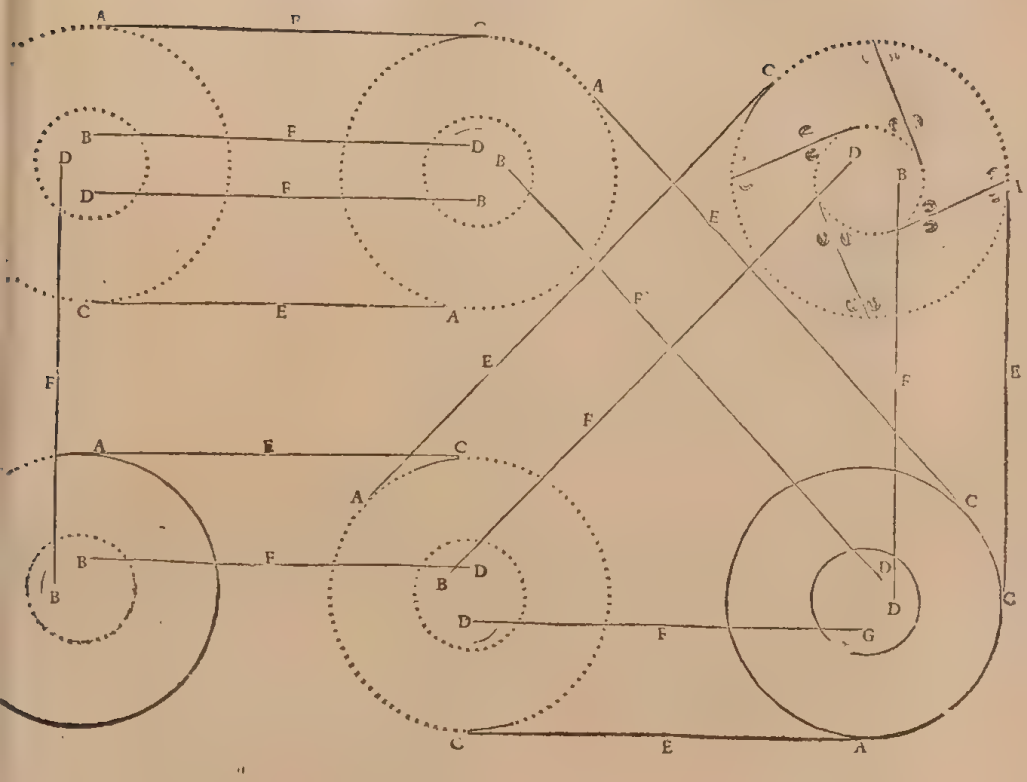

E piſtedes pieds de deuant, ſur le paſſege trauerſé de la lettre A, iuſques au C.
F piſte des pieds de derriere, ſur iceluy paſſege, trauerſé de la lettre B, iuſques au D.

LE bon Caualerice iugera facilement, que ceſte reigle bien pratiquee ſert de remede au cheual d'eſcole, qui par quelque accidēt ſe fait entier: qu'elle luy tiēt les forces vnies, à cauſe qu'il ne peut aller iuſtement de coſté, ſans ſe r'acourcir: qu'elle luy interrompt l'action faulſe & retenuë de la crouppe, par laquelle il s'endurcit, & ſe retient refuſant de tourner librement, d'autant qu'il eſt ainſi pouſſé ſur le coſté oppoſite: qu'elle luy attire la teſte auec le courage deſſus la piſte de la volte malaiſee, par l'importunité & la douleur des chaſtimēs, meſme de ceux de l'eſperō faits ſeulement de dās icelle, & ſouuēt pres des eſpaules: qu'elle ne le peut deſadiuſter eſtāt ordinairement ſouſtenu du ferme & temperé appuy de la main, & par conſequēt tenu en poſture raccourcie & aſſez ſubiecte. Toutesfois il ſe trouuerra aucunesfois des cheuaux tant obſtinez, eſtonnez ou confus, que ceſte reigle ne leur apportera pas beaucoup de facilité, meſmement ſi elle eſt trop continuee, ſans eſtre aux bōnes occaſions relaſchee & eſlargie: partant il ſera neceſſaire de l'arrondir ſouuēt au trot ou au galop, à l'inſtant que le cheual aura librement cedé de coſté, meſmes en finiſſant ces leçons & chaſtimens ſeueres. Car apres par ce moyen, il en apprehendera moins l'eſtroite ſubiection, & y reuiendra plus librement aux caualcades ſuiuantes. En fin ceſte reigle obſeruee auec bon iugement, ſans doute apportera beaucoup de bons effets à la facilité de la volte.

ADVERTISSEMENT NOTABLE POVR LA CORRES-

pondance, qu'on doibt obſeruer aux actions ordinaires du caueſſon, auec celles de la bride, en exercant les cheuaux encor mal aſſeurrez aux bons maneges.

CHAPITRE XXXII.

EN dreſſant les cheuaux d'eſcole, on peut faire facilemẽt deux erreurs fort communes: l'vne vſant trop de la contrainte de la bride, negligeant la plus part des aydes du caueſſon: L'autre en s'attachant trop aux cordes & à l'appuy du caueſſon, laiſſãt preſque du tout inutiles les bons effects, qui neceſſairement doiuent naiſtre de l'action de la bride, meſmement en tournãt de chaſque coſté. Par la premiere de ces fautes le cheual, qui a l'appuy plus qu'a pleine main, eſt ordinairement vlceré en la bouche & à la barbe. Et de l'autre viẽt que le cheual de quelque naturel qu'il ſoit, ſe trouue dur ou entier, quand on le veut faire manier ſans caueſſon. C'eſt pourquoy ie deſire, que le Caualerice ſe ſouuiẽne & tienne pour maxime, qu'en tous les mouuemens de la main, qui ſeruent pour aduertir le cheual en maniant de la volonté du cheualier, l'action du caueſſon doit eſtre touſiours ſuiuie de celle de la bride, propre au meſme effect: Car l'vtilité du caueſſon eſt de guider & attirer le cheual poulin ou ignorant à la facilité des iuſtes mouuemens de la main de la bride. Ceſte experience ſe void & ſe ſent lors, que l'on eſt deſſus le cheual, qu'on a acouſtumé d'exercer auec le caueſſon ſans l'obſeruatiõ de ſes preceptes, lequel parera legerement auec la ſeulle bride, retenant la violence d'vn partir de main furieux, ou d'vne courſe pouſſée à toute bride, par ce que d'ordinaire en tel ſubiect l'action des rennes & celle des cordes auront eſté faictes neceſſairement enſemble. Mais le voulant faire manier, ſans doute il ſe trouuera ſouuent dur ou entier. A cauſe qu'auparauant on luy aura aprins à tourner par l'action du caueſſon, ſans que les rennes ayent aydé, que ſeulement à luy tenir la teſte ramenee.

POVR ADIVSTER ET BIEN AFFINER LE MANEGE DV CHEVAL QVI AVRA ESTE' DRESSE' AVX VOLTES RELEVEES ET REdoublees à demy-ayr, selon les regles precedentes, ou autrement.

CHAPITRE XXXIII.

PLvsievrs personnes discourans à leur ayse de cest art, se meslent de bien iuger les vrayes iustesses des plus beaux airs, & maneges de nos escoles: que s'ils sçauoyent en combien d'actions, & de proportions subtilement gardées, consiste la perfection d'vn tel exercice, la pluspart de ceux, qui le pensent bien entendre en parleroyent peut estre moins hardiment, qu ils ne font deuãt les bons maistres. Ie diray d'auantage que, entre ceux qui sont tenus pour excellens Caualerices, il y en a peu, qui soyent biẽ capables de la iuste pratique de telles proportions, quoy qu'ils ayent long temps trauaillé, & acquis beaucoup de sçauoir en leur art. Car l'obseruatiõ facile de ces iustesses est vne partie partie particuliere, qui ne se laisse pas comprendre à tous les esprits qui les recherchent: & qu'il soit vray, l'on voit ordinairement par toutes les bonnes escoles aucuns cheuaux differemment mal nais & vicieux, qui par les moyens du bon maistre, sont en fin rendus paisibles, resolus & bien manians, i'entends fermes de bouche, de col, & de teste, fort obeïssans au parer, & à tourner également à chasque main. En quoy à la verité, il faut confesser que ce sont preuues tres-apparentes, de la suffisance du bon Caualerice. Mais si est-ce qu'apres tout cela, il y a beaucoup à dire, que tous obseruent la iustesse si exactement & facilement qu'elle se doit, & que ie desire qu'elle soit gardee. L'on ne void non plus en ce temps que fort peu de cheuaux, qui se puissent bien adiuster & finir, ie dis mesmes au Royaume de Naples, ou sont les harats, qui en souloyent tant produire, & ie feray entendre d'où cela procede, en lieu plus expres, afin qu'on ne s'esbahisse plus s'il y a maintenant si peu de cheuaux bien dressez en France, ou la Caualerie se void ordinairement, & lõg temps y a, occupee en d'autres exercices, qu'aux plus beaux & delicats airs, & maneges de nos escoles: aussi les meilleurs Caualerices, ne seruent plus auiourd'huy aux escuyries de la plus part des grands, que cõme d'instruments pour gouuerner les cheuaux, & les faire bien pẽser.

OR pour entrer au styl des reigles qu'il faut garder en la perfectiõ des iustesses, plus obseruees sur les voltes ayrees & redoublees, ie veux premierement aduertir le Caualerice, qu'il sera mal-aysé que le cheual y puisse bien paruenir pour y durer long temps, si de son naturel, il est fort impatiẽt & colere: parce que les inquietudes

luy feront communement faire plusieurs mouuemens diuers & inégaux. Et par maxime, il est presque impossible de tenir long temps en iuste escole le cheual, qui durant son exercice plus obserué tient ordinairement le courage occupé & tendu ailleurs, qu'aux leçons qu'on lui donne: il faut donc necessairement qu'il soit patient & memoratif, & pour bien soustenir & fournir l'effort du manege gaillard & releué, il doit aussi estre nerueux, & bon à la main: outre ce, premier que l'estrecir sur les plus iustes proportions des voltes, il doit estre bien asseuré de teste & de bouche, & sur tout bien esbauché, & facilité à l'air & au manege, qui se r'aportera mieux à sa disposition & gaillardise naturelle Estant ainsi complexionné, & ayant desia vne assez bonne pratique d'escole, le Caualerice lui pourra affiner, & resoudre son air & son manege, en le mettant premierement au iuste passege des voltes, & lui faisant faire la piste des pieds de derriere, dedans celle de ceux de deuant, lui tenant le col, & le corps droit & ferme, sans le trop r'accourcir, ny le laisser trop des-vni: mais gardant diligemment l'ordre cy deuant expliqué dessus ceste figure, & sur tout le faisant regarder sur sa piste.

Si le cheual desia dressé ou nouueau apprentif (toutesfois libre au manege de galop) n'a encor recognu la iustesse de ce passege, il la luy faudra apprendre par les leçons precedentes, qui se rapporteront plus à son naturel, & comme il se peut aussi en peu de caualcades, par ceste autre regle proprement praticquée. Scauoir est, que le cheual estant des quatre pieds ensemble comme sur vne droicte ligne, on luy fera faire au pas vn quartier de volte commencé, en partant les pieds de deuant du lieu, ou se void la lettre B. & finir sur le point de la lettre C. en vne autre ligne droicte, sans que les pieds de derriere se soient partis de l'espace ou se veoit la lettre, A. tout ainsi que i'ay dict & figuré ci deuant en diuers lieux.

Pour la main droitte.

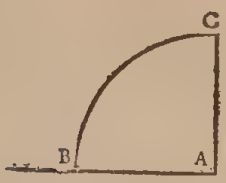

SOVDAIN qu'il aura bien proportionné ce premier quartier de volte, gardant aux pas l'ordre assez expliqué ci deuant, on l'aduancera en le faisant cheminer de biais: C'est à dire en auant & de costé comme iusques sur vn' autre ligne droicte pareille à la premiere, les pieds de deuant faisans leur piste, comme sur le tret marqué D, & ceux de derriere sur l'autre tret marqué E, ainsi qu'il est representé par cest' autre figure, empeschant sur tout, qu'il ne se retienne trop & qu'il ne plie le corps ny le col, & mesmes qu'il ne tienne la teste, le regard ny le courage sur le costé oppositе.

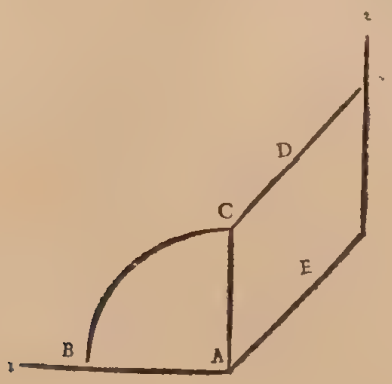

ESTANT iustement arriué sur ceste seconde ligne, si le cheual est fort impatient il le faudra arrester & retenir droictement en icelle quelque espace de temps: & s'il obeït sagement & sans fougue, il ne sera besoin de l'arrester, mais soudain que les quatre pieds seront precisément sur laditte ligne secóde, on luy fera refaire du mesme pas vn autre & semblable quartier, & puis on l'aduancera alant en auant & de costé, comme auparauant, selon ceste autre figure.

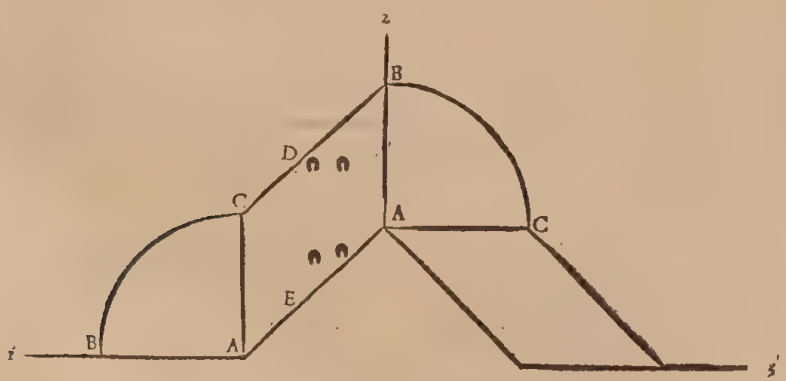

EN ceste troisiesme ligne, il faudra aussi faire vn troisiesme quartier du tout pareil au premier & second, aduanceant apres le cheual par vn' autre semblable piste, comme iusques à vne quatriesme ligne, ainsi qu'il se veoid cy apres.

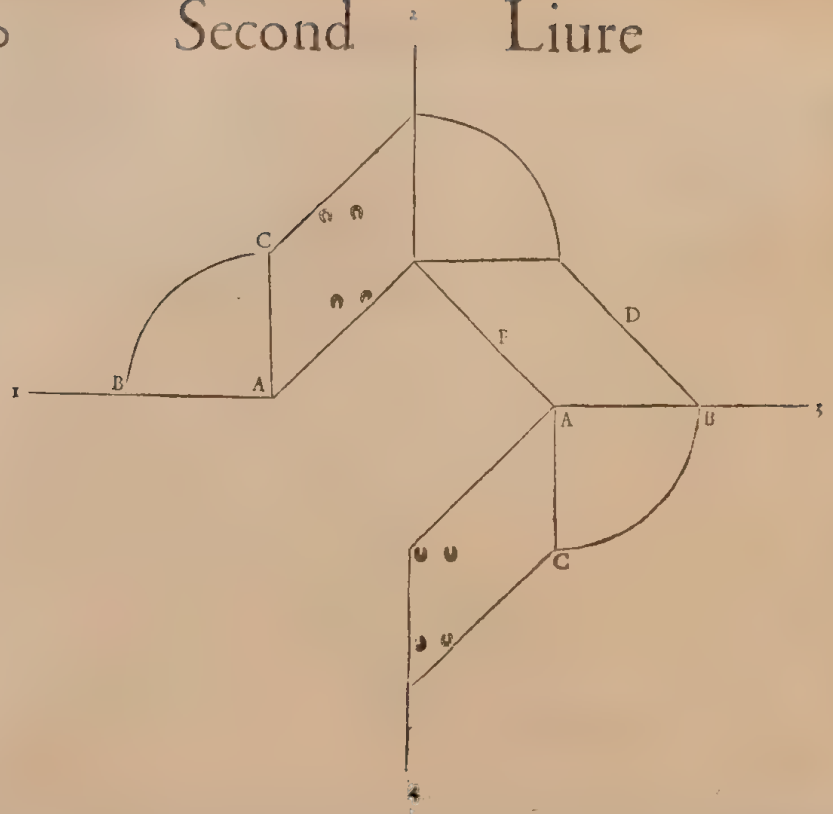

POVR finir ceſte premiere figure, il faudra encor' faire ſemblablement vn autre quartier, alant apres reprendre la place de la premiere ligne, en faiſant cheminer le cheual en auant & de coſté, comme aux autres piſtes, marquées, D, E.

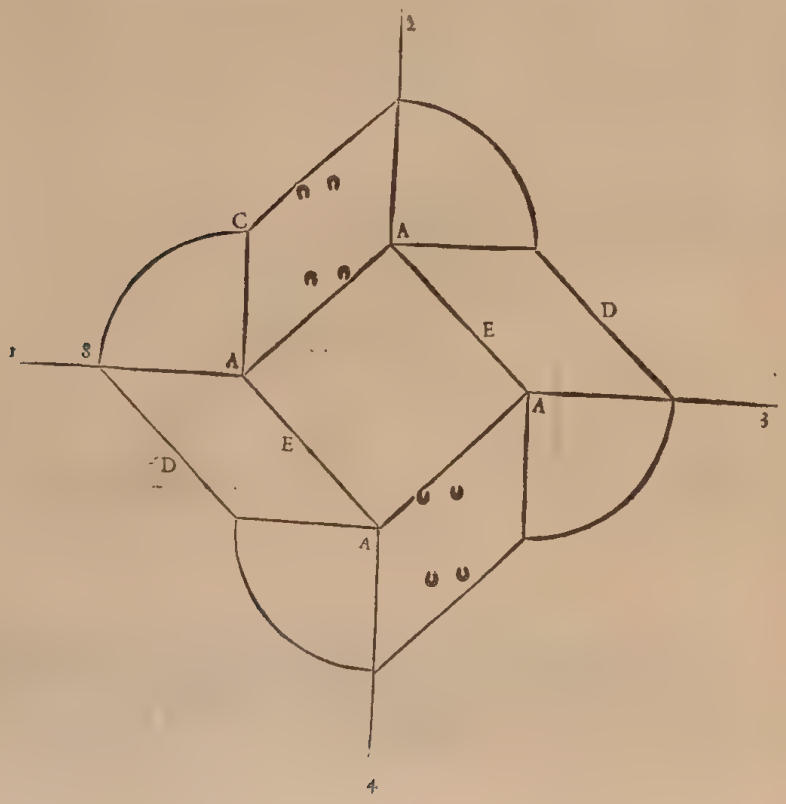

Il faudra continuer ceſte leçon, iuſques à ce que le cheual l'aura comprinſe, & qu'il la fera ſans difficulté, apres on la pourra arondir, en retrãchant peu à peu les pas qui auront eſté faits en auãt & de biais, & à meſure qu'on approchera les quartiers, il faudra auſſi croiſtre vn peu leurs eſpaces, tant par la piſte des pieds de deuant, que de ceux de derriere, comme il ſe peut voir par ces quatre figures de ſuitte.

Pour la main droitte.

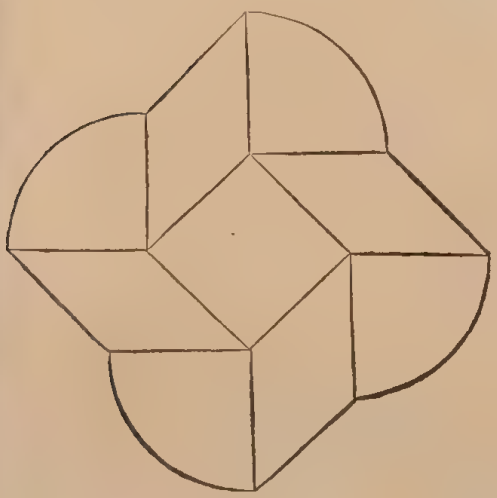

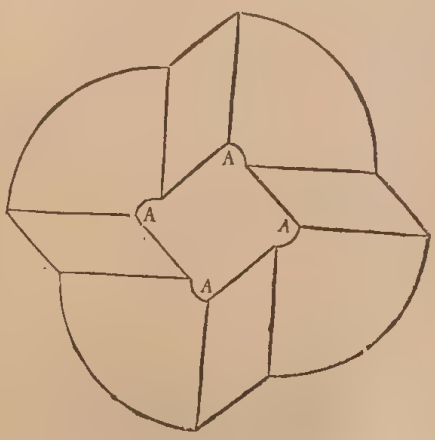

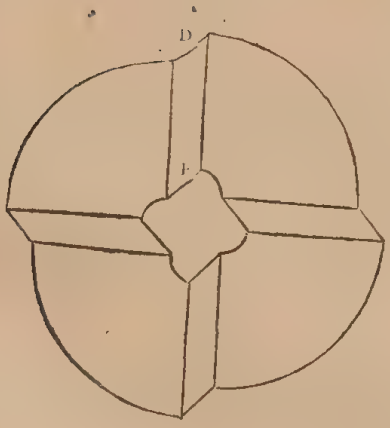

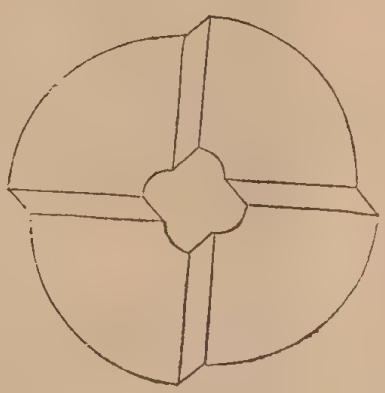

En ces leçons on doibt obſeruer l'egalité des pas, tant en tournant, qu'en alant de biais tout ainſi que i ay dict parlant de quelques regles precedentes, & principalement il faut empeſcher que le cheual ne ſ'accule, ny ſ'eſlargiſſe, & ne ſe retienne, ne ſe haſte trop en faiſant les quartiers: Et en alant de biays, qu'il ne chemine plus ny moins de coſté qu'en auant, & que la croupe ne demeure en arriere, ny s'aduance trop: mais qu'elle accompagne les eſpaules par vne droicte poſture, ſelon ce, qui ſe peut iuger par les lignes des quartiers, & les fers pourtraicts ſur les diſtances deſdits quartiers & ſur les lignes marquées D, E.

Ceste regle bien pratiquée apporte telle brieueté, que ſi par le moyen d'icelle le Caualerice ne rend le cheual libre & iuſte au paſſege des voltes redoublées & plus parfaictes, en trois caualcades au plus, ſans doubte il y aura quelque deffaut en ſa capacité, encor' que le cheual n'ait iamais eſté adiuſté en aucun paſſege eſtroict: & quoy qu'il ſoit fougous ou ramingue & de foible ou dur appuy de bouche, pourueu toutesfois, que deſia il trotte & galoppe librement à toutes mains aſſez eſtroittement.

Ayant bien apprins au cheual ceſte proportion ronde & double, il luy faudra faire recognoiſtre quatre quartiers en icelle, comme i'ay dit aux reigles precedentes, & qu'il eſt cy apres de nouueau figuré, aſſauoir en le tenant ferme, & luy faiſant paiſiblement faire droit deſſus la ligne de chacun d'iceux, communément deux ou trois battuës de ſon air, ſans l'acculer ni trop auancer: & puis ſuyure l'ordre du paſſege, ainſi de quartier en quartier, gardant le nõbre des voltes à chaſque

main, selon que le cheual obeïra à la leçon, & qu'il l'a comprendra: & changeant de place, ou continuant ceste leçon, sans partir d'vn lieu obserué, selon l'inquietude ou la patience, que le Caualerice luy recognoistra. Car il faut touſiours euiter tant qu'il ſe peut les deſdains, & plus grands deſplaiſirs, qui peuuent ſuruenir au cheual ſenſible, en toutes ces reigles de memoire & de iuſteſſe, principalement aux commencemens.

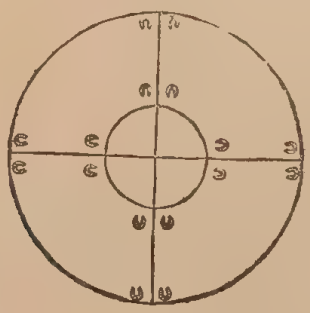

APRES que le cheual aura ainſi recogneu le circuit limité de ſa leçon, il le faudra mettre à ſon air releué deſſus la iuſte piſte, & d'iceluy luy faire faire vn des quartiers, & puis vn autre de pas, & apres vn autre par ſes battues: & encores vn autre de pas, l'arreſtant vn peu de temps deſſus chaſque ligne des quartiers, ou il finira ceux qu'il aura releuez: continuant patiemment ce ſtyl, d'ordinaire trois voltes, & plus ou moins, ſ'il eſt beſoin à chaſque main, (premier que changer) ſans haſter ny interrompre la meſure de ſon vray air releué, ni l'ordre du paſſege apprins & bien obſerué, ny falſifier les iuſtes proportions de la volte repreſentee par la figure, qui ſe void cy apres. Et pour bien comprendre ces proportions, il faut pluſtoſt auoir leu, & bien entendu l'explication d'aucunes reigles precedentes, qui apprennent que toutes les fois, que le cheual ſe met à ſon air releué deſſus la volte, il r'accourcit beaucoup ſon plan naturel & ſa poſture, de laquelle il fait le iuſte paſſege: & que neceſſairement il porte le corps, comme de biais dedans la rondeur de ſa piſte, tant qu'il ſouſtient ſon manege releué, ſelon les plus belles reigles: & qu'en finiſſant leſdittes battues, les pieds de derriere reculent à l'inſtant, reprenant leurs piſtes du iuſte paſſege, i'entends ſi le Caualerice, qui exerce le cheual, eſt diligent & capable d'effectuer toutes les leçons contenues en ce Second Liure.

Pour la main droicte.

QVAND le cheual aura comprins, & bien prattiqué la leçon susdite, il luy faudra faire fournir de son air, deux quartiers de suite, qui feront vne demy-volte, cómençant à la lettre A, & l'arrester vn peu de temps (soudain qu'il l'aura finie) comme dessus la ligne de la lettre B, qui se void cy apres figuree: sans s'amuser à luy faire battre plus d'vne mesure ferme, pour luy redresser le corps dessus la ligne droicte, pourueu que l'air d'icelle mesure, soit iuste & nettement battu: & si par icelle battue, il ne peut estre bien redressé, il le faudra adiuster au pas, en le chastiant discrettement, ou le menassant du costé qu'il manquera ou qu'il aura manqué: car par ce moyen, il recognoistra en peu de temps, sans s'endurcir, estrecir ny acculer, qu'en serrant la demy-volte, il se doit rendre des quatre pieds, iustement dessus la droite ligne, au premier temps d'apres celuy, dont il y sera arriué des pieds de deuant.

POVR esclaircir la cause, pourquoy ie veux que le cheual ne face en ceste reigle, qu'vn temps ferme en serrant la demy-volte: c'est par ce, que s'il estoit accoustumé d'en faire d'auantage, il feroit apres plus de difficulté à cótinuer son air, en tournant & en augmentant l'ordre de ses leçons sans s'arrester.

Pour la main droitte.

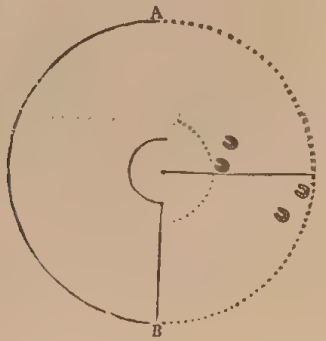

SI le cheual n'a bien obserué les iustes proportiós, & facilité de ceste demy-volte, il le faudra doucement r'amener (sans passer que fort peu plus auant) par l'ordre du iuste passege & sur la mesme piste, iusques dessus la ligne de la lettre A, dont il sera desia

fera desia party releuant son air: en laquelle y estant bien adiusté on luy fera recommencer par vn ou deux pas, la mesme demy-volte, & l'acheuer de nouueau par son air, dessus la ligne de la lettre B, le r'amenant encores apres, s'il n'a assez bien fait, par la piste du susdit passege, pour refaire la chose mesme: continuant ainsi ces retours & reprinses, iusques à ce qu'il aye iustement & nettement releué, resolu & bien proportionné, la demy-volte releuee, ou pour le moins le mieux qu'il se pourra, selon sa capacité: & apres l'auoir caressé, il faudra passer outre dessus la rondeur de la volte, luy en faisant faire autant à l'autre moytié de la prochaine figure, qui se verra cy apres: & pour l'attirer plus facilemẽt à la iustesse de ces demy-voltes, il faudra à tous les commancemens d'icelles, le faire doucement cheminer vn pas ou deux dessus la piste arrondie & adiustee, & en ce temps luy tirer vn peu la teste du costé qu'il tournera, auãt que le mettre à son air, ny que luy permettre qu'il s'y mette de soy: & mesmes luy laisser faire assez lentement la premiere battuë.

Ceste reigle sera ainsi continuee de demy en demy-volte, iusques à ce qu'il soit temps de changer de main, pour en faire autant à l'autre costé, assauoir lors que le cheual aura librement respondu, & satisfait à ceste leçon, par les iustes mouuemens du cheualier: mais il ne faut pas le tourner ou trauailler si longuement & seulement à vne main, que le desplaisir luy face naistre quelque vice. Sur tout, il faut empescher qu'il ne se haste en faisant son passege, ny estãt à son air releué: car comme i'ay desia dit ailleurs, & que ie veux expressément redire, c'est vne maxime notable, que toutes les fois que le cheual voudra de soy serrer le passege, ou r'abattre les battuës de son air, premier qu'il aye comprins & pratiqué les proportions de la leçon qu'on luy dõne, il mõstrera en cela vn indice de desplaisir ou d'inquietude, qui le disposera biẽ tost à deuenir entier ou à se rebuter du tout, si le Caualerice n'a le iugement bon, & l'experience des moyens, qui le peuuent diuertir de ces faux euenemens, au contraire de l'opinion de ceux, qui prennent ceste craintiue ou fingarde obeyssance de passege, & ceste confuse prestesse de battues, pour bon commencement d'escole iuste.

Pour la main droite.

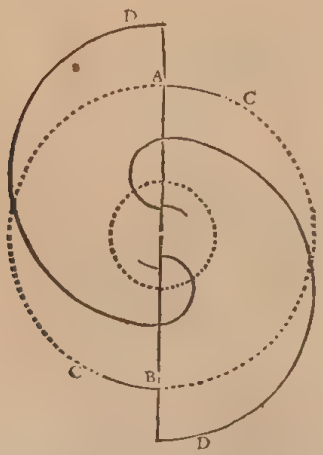

C piste de la demy-volte releuee.
D piste du retour au pas adiusté, pour aller mieux faire ce, qui aura esté falcifié.

QVAND le cheual commencera à bien faire ceſte leçon, il faudra aucunesfois tourner les teſtes de la figure, comme elle eſt cy apres repreſentee, gardant curieuſement l'ordre ſuſdit: car par ce moyen le cheual ſe rendra plus attentif, & ſe diſpoſera mieux à la leçon ſuyuante.

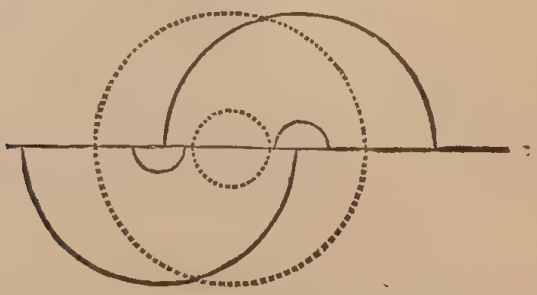

A meſure que le cheual s'aſſeurera en la facilité de ceſte leçõ, il faudra retrancher peu à peu le temps, auquel ordinairement on l'aura arreſté deſſus les lignes, à toutes les fins des demy-voltes: afin que par la diminution de ce temps, les deux demy-voltes ſe puiſſent ioindre, faiſant la volte iuſte & entiere, ſans que le cheual en ſoit troublé, ny qu'il aye occaſion de rompre, ou alterer l'égalité de ſon air releué: en quoy il eſt neceſsaire, que le Caualerice ſoit patient & ſubtil au ſtyl, & en la pratique deces reigles: & tout ainſi qu'on aura tenu le cheual quelque temps deſſus la ligne, pour (ſelon ſes deportemens) l'aſseurer, careſſer, auancer, reculer, ou luy rendre la main, ayant bien ou mal ſerré les demy-voltes, il luy faudra faire de meſmes, quand il aura fourni la volte entiere, premier que la luy faire recommencer: & par tel moyen luy faire continuer ſon air releué, en ioignant les deux voltes pour doubler, & en finre-doubler ſon manege.

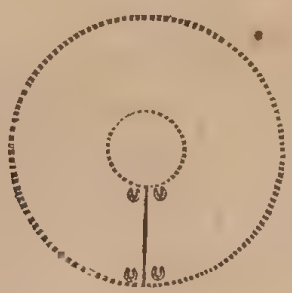

OR en doublant, & redoublant ces voltes airees & iuſtes, il faut que le Caualerice aye continuellement les quatre quartiers d'icelles en la memoire, leſquels il doit obſeruer en quatre endroits iuſtement limitez, ſur la place en laquelle il donnera ceſte leçõ: & toutes les fois qu'il ſentira que le cheual faiſifiera les iuſtes proportions de la volte, il l'arreſtera tout court deſſus le quartier qu'il ſe trouuerra, le chaſtiant ſage-

ment du coſte qu'il aura failly, pour ſoudain le r'amener, & luy faire recognoiſtre & reparer ſa faute, au meſme lieu qu'elle aura eſté faicte, gardant diligemment l'ordre de la figure qui eſt cy apres: ſçauoir que ſi le cheual en maniant de ſon air releué, falſifie la volte comme au quartier, qui ſe void entre la ligne de la lettre A, & celle du B, il le faudra arreſter en l'adiuſtant par vn temps ferme ou deux au plus, droit deſſus ceſte ligne du B, & l'inſtãt, ſãs le careſſer ny retenir d'auãtage, le faire retourner paiblement au pas, par les piſtes du iuſte paſſege, iuſques deſſus la ligne du D, & luy ayant laiſſé aſſeurer vn peu en icelle les quatre pieds, enſemble l'haleine, la memoire & l'appuy de la bouche, il le faudra r'amener par ſon iuſte & ſuſdit paſſege, iuſques à la ligne de la lettre A, & en arriuant des quatre pieds droit deſſus icelle, on le remettra doucement & legeremẽt à ſon air, luy faiſant refaire d'iceluy le meſme quartier, qu'il aura mal faict, aſſauoir qui eſt entre les lettres A, & B, le tenant ſi proprement aduerty & ſujet auec la iambe, la gaule, & la main, que ſ'il eſt poſſible, il ne traine ny ſe haſte, ſ'eſlargiſſe, ny ſe ſerre trop: & ſi la ſeconde fois, il ne proportionne iuſtemẽt ledit quartier, il luy faudra encores faire recommencer la meſme & ſuſdite reprinſe, ie ne veux pas ſeulement dire deux, ny trois fois, mais bien vne douzaine ſ'il eſt beſoin, & en fin, iuſques à ce qu'il aye iuſtement & facilement obey: & ſ'il eſt naturellement timide ou trop ſenſible, il ne le faudra pas ordinairement battre à toutes les faulſetez qu'il fera en ces iuſteſſes: car les retours continuez & les reprinſes, luy ſeruiront de chaſtimens, ſi l'on y obſerue la patience & la diligence requiſe.

Quand le Caualerice ſentira, que le cheual aura ſatisfait à la diligence, & iuſteſſe des battuës & du terroir, il paſſera outre ſans interrompre l'egalité de ſon air releué, ny l'arreſter que pour finir la volte, iuſtement faite & fournie, ſi ce n'eſt qu'il le ſente manquer en quelque autre quartier, auquel ſi cela eſt, il le doit encores de nouueau arreſter tout court, & ſi c'eſt comme deſſus la ligne de la lettre C, il le r'amenera doucement par ſon iuſte paſſege, iuſques deſſus la ligne de la lettre A, pour luy faire de nouueau recognoiſtre, & reparer ſa faute en quelque endroit, qu'il l'aye faite.

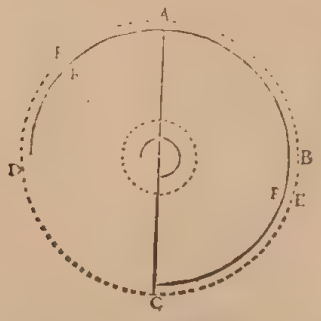

E piſte de l'air releué.
F piſte du paſſege pour retourner à la reprinſe du manege releué.

Povr expliquer particulierement pourquoy, ie veux que le cheual reprenne à toutes les ſuſdites fautes, deux quartiers de la volte, n'en ayant falſifié qu'vn: c'eſt afin que reuenant doucement au pas par le quartier, qui ſemble eſtre ſuperflu, le cheual aye plus de loiſir, & d'occaſion de recognoiſtre l'endroit ſur lequel il aura

failly,que ſ'il y eſtoit ſurprins plus eſtroictement, & meſmes pour auoir moyen de le mettre plus facilement en poſture, & en action d'obeyſſance par le iuſte paſſege, auant qu'il ſoit arriué, ou en arriuant ſur l'endroit qu'il aura falſifié: & afin auſſi qu'eſtant acheminé par le paſſege,iuſques au quartier qu'on luy voudra faire releuer & adiuſter,il puiſſe reſoudre auec plus de vigueur, & de iuſteſſe ſon air, & tous ſes mouuemens.

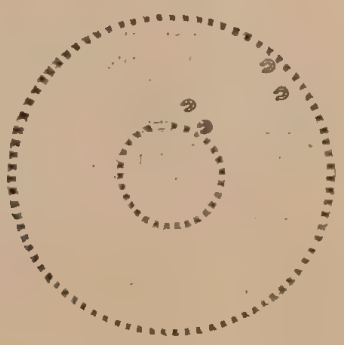

APRES que le cheual aura bien recogneu, & fait l'habitude de toutes ces iuſtes proportions également à chaſque main,ſi le Caualerice luy ſent aſſez de force, de diſpoſition & de franchiſe,pour ſouſtenir ſon air releué d'vn meſme nerf, en changeant,reprenant & redoublant les ſuſdites voltes,il pourra commencer à luy reprẽdre l'action, & la iuſteſſe du changement de main & des reprinſes en gardant l'ordre de ceſte figure.

Pour la main droite.

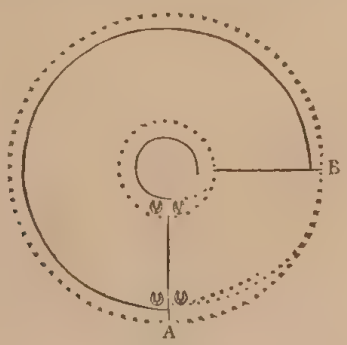

ASSAVOIR, apres que le cheual aura fait deux voltes entieres bien fournies, & finies comme deſſus la ligne de la lettre A, il le faudra faire paſſer plus outre en tournant,le mettant à ſon iuſte paſſege, & d'iceluy ſuyure la rondeur de ſon manege,iuſques à la lettre B, à laquelle ſans l'arreſter on l'aduertira par les communes aydes propres à ſon air, & principalement celles de la langue & de la gaule:afin qu'il releue legerement ce dernier quartier de volte,& qu'il le ſerre droictemẽt ſur la ligne de la lettre A,ou les fers ſe voyẽt marquez en ceſte figure,faiſant neãtmoins les battues plus baſſes & moins hardies que l'ordinaire,& tenãt les pieds de derriere plus retenᵉ & ſubiects qu'il ſe pourra ſur leur piſte plus eſtroite,sãs eſtre acculez, preſque au cõ-

traire de la reigle generalle des proportions precedétes: afin qu'il aye moyẽ en ceſte occaſion d'arriuer plus facilement des quatre pieds ſur ladicte ligne, en ſerrant ce quartier releué, ſans faire à la fin d'iceluy, plus d'vn temps ferme, par le droit, iuſques à la lettre A, & ſans deuancer & deſborder le vray circuit de la volte.

Le cheual ayant ainſi bien finy, & ſerré ce quartier releué ſur la droite ligne, & la lettre A, au moyen de ceſte battuë, faite par le droit, il luy faudra faire prendre la volte de l'autre main, par la battue ſuyuante, ſans l'arreſter ny luy interrompre aucunement la meſure de l'air releué, luy tenant encor les pieds de derriere ſur ladite ligne, & en la meſme piſte (accompagnant neantmoins les battuës) iuſques à ce que le premier temps, & mouuement du changement ſoit fait: apres lequel on doit remettre les pieds de derriere, ſans rompre l'egalité de l'air des battues, au general eſpace de leur iuſte piſte, pour mieux accompaigner la diſpoſition du manege, cõme il eſt repreſenté en la figure cy apres.

Si le cheual eſtant ſurprins par ceſte nouuelle leçon du changement, ne reſpond librement & nettement aux iuſtes proportions, il ne le faudra pour cela battre ny menacer: mais le remettre doucement à ſon paſſege, comme ſur la lettre B, & d'iceluy paſſant outre luy faire ſerrer la demy-volte, ſur la lettre C, & ſoudain le r'amener par ſa piſte encores iuſtemẽt & ſagement au pas, pour le remettre à ſon air, en repaſſant ſur le B, faiſant le ſuſdit quartier releué, & le finiſſant ſur la lettre A, pour continuer apres le changement de main, tout ainſi que ie viens de dire: & pour faciliter d'auantage (en ceſte premiere proportion) l'obeyſſance & les mouuemens du cheual, le premier temps du changement de volte, ſe doit auſſi faire plus bas, & vn peu plus auancé que les battues ordinaires du corps du manege.

Pour la main gauche.

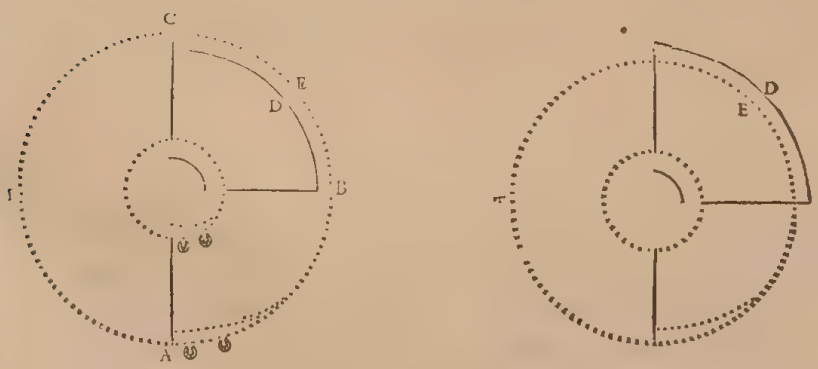

D piſte du ſuſdit paſſege: ſoit qu'on la vueille faire plus large ou plus eſtroitte, que celle du manege releué
E piſte des battues en tournant plus large ou plus eſtroitte, que le paſſege.
F piſte generale de la volte releuée & fournie.

La difference de ces deux figures eſt que en l'vne, la piſte de l'air releué ce veoit marquée, tenant le dehors de la volte, & en l'autre la meſme piſte tient le dedans, qui ne ſignifie autre choſe ſinon que en ces leçons le Caualerice, doibt faire ladite piſte plus eſtroitte ou plus large que celle du paſſege, ſelon que le cheual ſ'appuyera trop ou peu à la main, comme i'ay dit en quelques leçons precedentes.

Peut estre que de la seconde ou troisiesme fois, ny en vne ou deux cauallades, le cheual ne pourra pas bien comprendre, ou ne voudra librement consentir a la facilité & perfection de ce changement de main: comment que ce soit, autant de fois qu'il manquera en iceluy, soit au temps de son air releué, ou en la iustesse du terroir, aussi souuent le faudra-il r'amener, (par le retour que ie viens de dire) sur la lettre A, le chastiant aucunesfois pour tascher à luy faire reparer sa faute, au lieu qu'il l'aura faite, & gardant tousiours entierement l'ordre susdit: mais quand il obeyra facilement & iustement on le resoudra passant outre, & continuant le cours & tour de la volte commencee, & bien changée, iusques à ce qu'elle soit fournie, doublee, & en fin iustement serree sur la ligne & lettre A, soustenant sur tout l'égalité de ses battues: & soudain il luy faudra encores faire passeger du mesme costé, trois quartiers de volte, iusques à la lettre B, marquee en la figure cy apres: & en le passant sur ladite lettre, le mettre à son air pour releuer & finir le dernier quartier de ladite volte, sur la lettre A, & puis d'vn mesme temps reprendre la main droite, sur la piste marquee E, selon ceste ordre diligemment obserué: l'arrestant s'il est besoin au lieu du C, & mesmes le faire retourner iustement sur la ligne, & sur la lettre A, comme i'ay dit au premier changement, pour recommencer ceste reprinse indifferemment à chasque main, toutes les fois qu'il la fera mal.

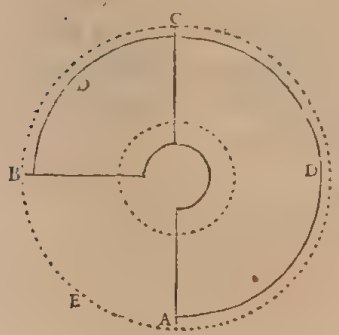

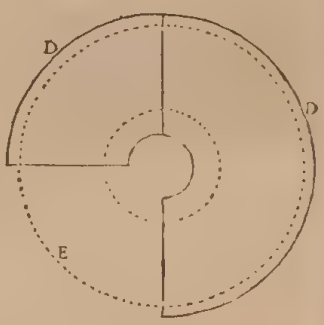

D piste du passege.

Les trois quartiers de volte de pas, qui suyuent en ceste reigle les deux voltes releuées, se font afin que le cheual ne se dispose à s'arrester de soy, sur la ligne de la lettre A, l'ayant desia recogneuë, & par consequent, afin qu'il s'accoustume à rendre plus de franchise en son iuste manege: ce styl est aussi necessaire à faciliter l'air, & l'estroite obeyssance du dernier & susdit quartier, afin que par le moyen d'iceluy, le cheual soit moins surprins, & incommodé en ces plus iustes leçons, du changemẽt de main. Mais apres que le cheual aura biẽ recogneu les proportions limitees de ce changement de main, & qu'il aura fait de chasque costé l'habitude, & facilité de l'action, & des iustes mouuemens d'icelles proportions, il ne sera plus besoing de faire lesdits quartiers de pas, & partant il les faudra retrancher du tout, afin que les voltes releuees se fournissent d'vne haleyne & de mesme vigueur, égalemẽt doublees, chãgees, & reprises de ferme à ferme, & en fin redoublees, sans que l'air en soit interrompu ny amorty, continuant ainsi iustement le manege, tant que les forces du cheual en pourront fermement, & gaillardement soustenir l'effort.

Ie ſçay que le cheual ſe reſoudra plus facilement,& pluſtoſt à ce changement de volte, de ferme à ferme, ne faiſant à tous les coups, qu'vne demy-volte releuee à chaſque main. Toutesfois, ſi tel ſtyl eſt continué,en peu de temps le cheual ſe trouuerra beaucoup moins libre & determiné,ſur le manege des voltes finies & redoublees, qu'il n'aura auparauant eſté, & pource ie ſuis d'aduis, qu'on ſe tienne à ceſt ordre dernier.

Si le cheual à l'appuy de la bouche dur, ou trop peſant, les ſuſdites reigles ſe trouuerront plus profitables,eſtans faictes aupres d'vne aſſez haulte muraille: par ce que les proportions auſquelles le cheual tirera à la main, ou s'abandonnera d'auantage ſur ledit appuy, ſe pourront commencer & finir, approchant le front du cheual ſi pres de la muraille,que ſans le trop grand effort de la bride ou du caueſſon, il ſera contraint de ſe r'amener, ſerrer & alegerir.

Povr rendre apres le cheual plus attentif à ces proportions, & aux iuſtes mouuemens du cheualier,il luy faudra faire aucunesfois changer de main, en diuers endroits de la volte,ſans obſeruer aucun nombre de tours, pourueu que ce ſoit ſur les droites lignes des quartiers:& principalemẽt on l'aduertira,& le diſpoſera diligemment à la iuſte & neceſſaire obeyſſance,cependãt qu'il ſera & ſerrera le quartier ſur lequel on voudra changer ou reprendre les voltes,& meſmes ayant mal changé on l'arreſtera, & r'ameinera patiemment au pas ſur la piſte de la volte,pour luy faire reparer ſa faute en ſon vray lieu,ſelon l'ordre des reigles ſuſdites:car ſans doute, par la bonne pratique de tous ces preceptes, & le temps neceſſaire, le bon Caualerice reduira le cheual à la plus iuſte obeyſſance,& plus belle dexterité, qu'il pourra paruenir par les moyens de l'art,deſquels doit naiſtre la perfection, des plus beaux & neceſſaires exercices,qui ſe peuuent apprendre au cheual:luy rendant en fin le courage franc,l'action des membres libres,l'haleyne en ſon meilleur eſtat,la bouche ſaine & aſſeuree,la teſte ferme & ſituée en bon lieu,le col droit,& en ſa plus belle poſture, le tronc de la queuë arreſté,comme immobile entre les feſſes: & auec tout cela la courſe droite, tride & determinee,l'arreſt ſeur,ayſé & leger, le manege reſolu,facile, iuſte & ferme,également à chaſque main,& l'air de ſa legereſſe & diſpoſition, ſoit hault, mediocre ou moindre, & tant ſur les voltes que par le droit, aſſeuré en la meſure & cadance plus égale,plus nette & mieux ſouſtenuë, ſelon la vraye proportion de ſon plus iuſte exercice.

Ie recommanderay encores icy au Caualerice curieux ces preceptes particuliers & principaux: aſſauoir que toutes & quantesfois, qu'il aura reduit le cheual,qui naturellement ſera fort colere ou apprehenſif,à la meilleure & plus iuſte eſcole,que ſes forces & inclinatiõ pourront fournir,il ne la luy doit trop ſouuent cõtinuer eſtroitement obſeruee, ſur peine qu'il luy verra bien-toſt faire quelque faulſe mutation: mais pluſtoſt aucunesfois,il eſlargira expreſſément ſon manege, par quelques leçõs plus ayſees,neantmoins limitees,& auparauant recognuës: car outre que ceſte liberté conſeruera le courage & la diſpoſition du cheual, il ſera apres beaucoup plus facile à le r'adiuſter quand on voudra, que ſi l'eſtroite ſubiection trop perſeueree, l'auoit rebuté ou fait ennemy de l'eſcole.

Svr tout,i'aduiſe celuy qui ne recognoiſtra en ſoy beaucoup de facilité aux aydes,& chaſtimens neceſſaires en ces grandes iuſteſſes, qu'il ne les doit entreprendre ſeul:car elles ne reüſſiront qu'à ceux,qui auront vne ſubtile & diligente pratique,en toutes les ſuſdites proportions,& meſmes qui ſeront ſecourus d'vne grande inclination à les bien comprendre.

Ie redis & aduertis notamment, que tant que le cheual manie de quelque air, qu'il ait eſté bien dreſſé, le cheualier face ſes aydes generales, auec telle diligence & ſubtilité, que nonobſtant qu'elles ſoyent hardies & fortes, ſon action de corps & de membres, n'en ſoit aperceuë qu'a peine des plus experimentez & clair-voyans, afin qu'il ſemble aux aſſiſtans, que le cheual comprenne la volonté de celuy qui l'exerce, & qu'il y conſente ſans eſtre beaucoup aydé ny battu, & qu'il paroiſſe auſſi, que les mouuemens gaillards qu'on verra faire au cheualier, ſeruent plus pour embellir ſon geſte & ſon aſſiette, que pour contraindre le cheual à ce qu'on luy verra faire de plus excellent.

POVR MAINTENIR EN BONNE ESCOLE LES CHEVAVX DRESSEZ AVX airs des caprioles & du galop gaillard.

CHAPITRE XXXIIII.

Par les derniers preceptes du Premier Liure, on peut voir clairement l'ordre qu'il faut tenir pour bien apprendre au cheual ſuffiſamment nerueux, & qui a le corps aſſez leger, les airs des caprioles & du galop gaillard, & pour ne vouloir vſer de trop de redittes, ie ne repreſenteray en ce Second Traicté d'autres reigles, m'aſſeurant que les hommes de cheual, qui comprendront bien celles, qui ſe trouuerront iuſques icy expliquees & figurees, n'auront non plus de difficulté en la pratique des ſauts, ſur les voltes & par le droit qu'a celles des airs precedens, à cauſe que tous ſe doiuent indifferemment fonder ſur les forces ſuffiſantes du cheual, ſur l'inclination qu'il y aura, ſur le ferme & leger appuy de la bouche, & ſur la reſolutiõ du manege, du trot & du galop également facilité à chaſque main: & la difference generalle, qui ſe trouuerra en la iuſteſſe, n'eſt ſinon, d'autant qu'entre tous les airs, le mouuement du ſault eſtant le plus violant, plus grand & plus eſtendu, l'action en doit eſtre moins retenuë ſur les hanches, que celles des courbettes & groupades, & par conſequent il faut tenir les proportions du terroir meſinement des pieds de derriere, plus ſpacieuſes, & les leçons plus courtes.

Svr ce ſujet, ie diray encores ſeulement, que pour rendre les ſauts eſgaux d'actiõ, de vigueur & de temps par le droit, & principalement ſur les voltes, il eſt neceſſaire que le Caualerice ſçache touſiours conſeruer au cheual de bon naturel, la force & le courage qu'il employe franchement à l'ordre, & à l'obeyſſance des bonnes leçons: & luy abatre & conſumer la gaillardiſe ſuperfluë, par laquelle il ſe licencie trop, retenant ou precipitant ſa diſpoſition, ou ſe defendant eſtant malicieux & obſtiné: & ſans doute l'exercice du trot, & du galop bien pratiqué, eſt ordinairement propre à ces effects moderatifs, comme i'ay deſia dit en diuers propos: mais parce que la perfection du manege des caprioles, deſpend de pluſieurs conſiderations plus particulieres & communément moins entendues, que l'ordre de tous les autres airs, que nous recherchons par nos reigles, le Caualerice ſe doit ſouuenir que d'ordinaire les cheuaux, qui outre beaucoup d'inclinatiõ aux ſauts d'eſquine, ſont naturellement capricieux: & ceux qui outre cela ont plus de vigueur & de courage, ne monſtrẽt pas les effects de leur ſuperbe, & bizarre humeur, ſeulement eſtans recherchez, de ce

qu'ils n'ont iamais apprins: mais auſſi apres qu'ils ont long temps,& vne infinité de fois comprins,& pratiqué les vrayes proportions de l'air & du manege, qu'ils peuuent vigoureuſement & iuſtement fournir: de ſorte qu'il ſemble aucunesfois,qu'ils inuentent malicieuſement plus de defenſes differentes, que le Caualerice ne trouue de moyens pour les vaincre & reduire à l'ordre,& à la ſubiection de la bonne eſcole, qui pour l'heure leur deſplaiſt: & monſtrás encore vn teſmoignage euident, de leur cauteleuſe colere, tant qu'ils en ſont poſſedez , ils conſentiront librement à toutes ſortes d'exercices qu'ils auront apprins, hors mis à celuy duquel pour lors, ils refuſent l'ordre & la iuſteſſe, & lequel neantmoins ils ſçauront tres-bien faire, & le feront & ſouſtiendront gayement quand d'eux-meſmes,ils y aurót l'humeur & la vólonté diſpoſée.Or toutes les fois que en ceſte ocaſió , le cheual ſe preſente libremét au trot & au galop, ſeulement pour euiter l'obeyſſance de ces iuſtes leçons, on peut iuger que la malignité de ſon courage, n'eſt pas diuertie:mais au contraire le cheual malicieux,qui toutes les fois que venant à refuſer le temps & la proportion des bós ſauts, aura couſtumierement eſté appaiſé au trot, ou chaſſé & determiné au galop, ne craindra pas beaucoup de refaire la meſme faute, ſur l'eſperance d'eſtre quite, pour vne longue galopade,qui en tel temps ſe r'apportera plus à ſa malignité,qu'elle ne ſera propre à vaincre ſon obſtination:& ſi en ces occaſions le Caualerice ſe reſoult de gaigner,& chaſtier le cheual par la rigueur, ſans ſe départir des proportions eſtroites, qu'iceluy cheual rejettera par quelque caprice, ou pour auoir le courage occupé & tendu ailleurs qu'à l'eſcole, il en pourra venir à bout ſ'il eſt de naturel doux & corrigible. Mais ſi de ſon temperament, il eſt colere & fort aduſte, le plus ſouuent il ſe rendra tant obſtiné,que tous les chaſtimens & les aydes, & meſmes les careſſes, qu'on pratiquera pour le renger & remettre à l'air, & à la iuſteſſe de ſon plus beau & releué manege, luy augmenteront le feu de la deſobeyſſance: & ſuruiendra de pis, que durant ſon obſtination, les efforts ou le long trauail , luy conſommeront du tout la gaye diſpoſition & les forces plus ſolides : & telles parties principales, venant pluſtoſt à manquer que ſon opiniaſtreté, lors on recherchera en vain l'action des bons ſauts. Il eſt vray que ſi en ces extremitez le cheual ſe rend comme vaincu, faiſant tout ce qu'il pourra pour fournir au mouuement & à la volonté du Caualerice, il faudra receuoir ceſte óbeyſſance, comme ſi l'actió en eſtoit plus parfaicte . Mais le pis que i'y voy, eſt qu'entre les cheuaux de ce naturel, rebelle & deſloyal,il ſ'en trouue qui apres auoir conſommé preſque toute leur vigueur, en conteſtant contre le cheualier qui les exerce,& ne ſe pouuans plus defendre,ils font ſemblant de vouloir obeyr comme vaincus & rendus, mais c'eſt ſeulement pour eſchapper le ſupplice des chaſtimens de l'eſcole:& qu'il ſoit ainſi, nous voyons ordinairement qu'auſſi toſt qu'ils ont reprins tant ſoit peu de force auecques l'haleine, ils ne cedent plus qu'à la ſuſdite extremité,& quelquesfois point du tout. En ces occaſions les maiſtres plus excellens ont aſſez de ſubiect pour monſtrer les plus ſingliers effects de leur ſçauoir,non ſeulement en voulant chaſtier ſeuerement les fautes malicieuſes: car tels cheuaux n'ignorent aucun remede commun : mais ſur tout en recognoiſſant quand ils ſont diſpoſez au chaſtiment, & meſmes en vſant de diuers moyens propres à les diuertir,leſquels ne ſe peuuent bonnement enſeigner par maximes, ny reigles ordinaires, ny apprendre que par vne bonne & longue pratique: c'eſt pourquoy ie ne diray,ſinon que le ſage & bon Caualerice,ne doit vouloir contraindre par violence le cheual colere & vindicatif, en ce qu'il ne luy recognoiſt aucun naturel ny capacité: & quand par l'ordre de ſes bonnes leçons, il l'aura dreſſé à quelque air gaillard, il ne l'en doit apres rechercher, le ſentant eſmeu de trop grande apprehenſion,ou en inquietude extraordinaire,& en humeur de deſobeyr.Car il aduient ſouuent que tel cheual aura librement employé ſes forces & ſon courage, à

fournir ſes premieres leçons eſtroittes releuees, & encore incogneuës, qu'apres les auoir bien comprinſes & pratiquees, il neglige & meſpriſe quand il luy plaiſt, les moyens par leſquels il a eſté reduit à la facilité de ſon plus iuſte manege. Ie confeſſe que telles fautes ne ſont point pardonnables, ſans quelque particulier & neceſſaire deſſein: mais elles ſe doiuent ſoigneuſement euiter, meſmement ayant affaire aux cheuaux ſauteurs & courageux, parce que les aſpres chaſtimens fort longs, & ſouuent continuez, leur peuuent diuerſement cauſer pluſieurs vices, & tels que pour les en diuertir, il faudra vſer de remedes du tout contraires, à l'action des ſauts. Ce ſont les deſordres, deſquels procede que pluſieurs cheuaux, gaillards & vigoureux, eſtans ainſi rebutez, ne ſe peuuent plus remettre en leur premiere iuſteſſe. Tellement que pour euiter ces euenemens, il faut neceſſairement tenir le cheual ſauteur en alegreſſe, & en longue haleine, ſans luy abattre trop la nerueuſe gaillardiſe de l'eſquine: mais en ceſte facilité d'haleine, pluſieurs hommes de cheual ſe ſont trompez, d'autant qu'elle ne peut ſeruir en nos reigles plus iuſtes, n'eſtant ſecondee de la ſincerité du courage du cheual: à cauſe de quoy l'on ne doit faire eſtat de l'haleine, qui eſt augmentee par les longues caualcades, qui ſe font en chaſtiant les fautes du cheual, colere & irrité. Car les violens deſplaiſirs qu'il reçoit en icelles, le tiennent quelque temps apres en diuers ſoupçons, qui empeſchent ceſte franchiſe neceſſaire aux bons ſauts: au contraire, on ſe peut tres-bien preualoir de l'haleine, qui eſt fortifiee peu à peu, par l'exercice moderé, qui ſe fait à deſſein premedité, durant lequel le cheual eſt en paiſible temperament, & qu'il ne reçoit aucune grande douleur, ny importunité. Voyla pourquoy, quand autresfois i'ay voulu bien faire paroiſtre le cheual dreſſé à quelque air gaillard, le iour auparauant, & meſmes ſur le ſoir apres l'auoir fort peu recherché, en ſon manege eſtroit & plus releué, i'ay taſché à le faire aſſez longuement trotter & galopper à toutes mains, ou par le droit, viuement ou lentement ſelon qu'il eſtoit ramingue ou determiné, ſans l'offencer beaucoup: afin de trouuer le lendemain ſon humeur plus gaye, ſes forces plus ſoupples & ſa diſpoſition plus ſolide, que ſi à l'heure & ſur le lieu que ie penſois le faire bien aller, il m'euſt pluſtoſt fallu pratiquer, peut eſtre en vain, les moyens de temperer ſa vigueur ſuperfluë: & ſi nonobſtant ceſte vigueur l'action reſoluë des ſauts le diſpoſoit à quelque fougue deſbordee, premier que ceſte émotion rebelle fuſt formee, ie cherchois l'occaſion, & le lieu propre de pouuoir faire la fin de l'exercice, ou de la leçon par quelque air mediocre & plus ſouſtenu ſur les hanches, ſi le cheual auoit l'appuy de la bouche aſſez ferme, ou au petit galop. s'il eſtoit leger à la main, ou qu'il retint ſon courage: car c'eſt vne reigle principale pour faire moins hayr l'eſcole eſtroite au cheual gaillard, & fort ſenſible, meſmement ſ'il eſt trop apprehenſif En fin pour le tenir en bon eſtat de gaillardiſe & de iuſteſſe, ie ſuis d'aduis que iamais ſ'il eſt poſſible on ne le face manier de ſon air plus difficile, tant que ſes forces ſeront trop liees & retenues, ou trop des-vnies, ny lors qu'il eſt en ſa plus bizarre humeur, & ſur tout, qu'on luy face plus craindre que recognoiſtre les moyens qu'on peut auoir de le contraindre à l'obeyſſance de l'eſcole.

DISCOVRS INSTRVCTIF SVR LA DEMANDE QVI *se fait souuent en combien de temps vn cheual peut estre bien dressé.*

CHAPITRE XXXV.

IL aduient d'ordinaire, qu'aucuns Caualiers impatiens ou curieux, s'informent des Caualerices, en combien de temps vn cheual peut estre bien dressé, & le plus souuẽt ils s'adressent à tels, dont leurs responces ne sont pas moins incertaines, qu'ils sont incertains en leur scauoir: en cecy ie tiens, que si le cheual n'a esté estrapassé, qu'il soit desia en ses forces plus nerueuses, sain, de bonne nature, & bon à la main, il sera dressé au manege que sa vigueur pourra fournir, en vn an, & affiné en la iustesse & à l'air, qui seront propres à sa disposition & memoire, en quatre ou cinq mois de plus: pourueu qu'il passe par les reigles d'vn bon maistre, & aussi qu'au bout de ce temps, il ayt atteint au moins l'aage de cinq à six ans: mais s'il est si ieune que ses forces assez fermes, ne soyent encores faites, il luy sera impossible de respondre à l'obeyssance des leçons estroites, penibles, & necessaires: quoy qu'il monstre au cõmencement quelque vigueur allegre, & vne facile inclination aux airs plus gaillards: car quand ceste gaillardise luy manquera en l'effort de l'exercice, si le Caualerice taschera à le contraindre par les chastimens rigoureux, les leçons se trouuerront touſiours mal finies, & par consequẽt inutiles: & si pour vouloir precipiter le temps requis, ceste seuerité est continuee, le ieune cheual sera pluſtost desesperé & auly, ou foulé, que bien dressé Tellement qu'il est necessaire de l'exercer peu à peu, pour luy conseruer ou accroistre le courage, & la disposition naturelle, attendant l'aage, qui le pourra rendre capable des leçons plus estroites & plus fortes.

SI le cheual assez fort, leger & d'aage suffisant, se trouue de mauuais naturel, au lieu de comprendre & respondre à l'ordre des bonnes leçons, qu'on luy voudra dõner: au contraire, sentant & recognoissant son courage & sa vigueur, il employera d'ordinaire ses forces plus viues à se defendre: & le Caualerice ne luy pouuant, ny deuant pardonner ses fautes rebelles & malicieuses, mettra la pluspart du temps, & de ses peines, à cobattre les bizarres fantaisies de ce cheual mal né, qui ne se rendra le plus souuent, que par la longueur du temps, & mesmes iusques à ce qu'il se sente accablé par le trauail excessif, & les chastimens rigoureux & perseuerez: & l'ayant vaincu, il y va encores vne autre lõgueur de temps pour l'adoucir, l'asseurer, & luy laisser restaurer les forces & le courage: & apres faut encor' commencer à le reigler aux leçons plus estroites, qui peut estre se trouuerront tant contraires, à son naturel desobeyssant, qu'il n'y voudra consentir que par la rigueur des chastimens plus violens: de sorte qu'il faudra façonner vn manege du tout contraint, & par consequẽt confus & incertain, principalement à cause de la continuë apprehension, que le cheual aura des maux receus, pour ne vouloir ou ne pouuoir facilement faire, ce qu'on recherchera en luy, contre son inclination. Toutesfois il s'en dresse beaucoup par des moyens, qui les contraignent rigoureusement à la iuste obeyssance de l'escole: mais ils ne peuuent estre bien facilitez & confirmez en leurs maneges, que par vne longue habitude, & iusques à ce qu'à mesure que les chastimens auront esté retranchez, ils en ayent aussi perdu la trop grande apprehension: & par maxime, pour si bien qu'on voye aucunesfois manier le cheual de telle nature, s'il n'a perdu le trop grand soupçon des aspres chastimens, il ne continuera pas long temps la mesure, ny la iustesse d'vn beau manege, & encores moins si l'air en est releué. S'il plaist à

Dieu,ie traicteray encor' des moyens de l'art plus violens, & qui par leur rigueur ſont propres à plier & contraindre ſans deſordre, le cheual en pluſieurs actions d'obeyſſance & de iuſteſſe, quoy que ſon inclination y contrarie: mais ces moyens doiuent eſtre effectuez & conduits par vn bon iugement, comme l'on pourra voir au diſcours,que i'eſpere ioindre en ces preceptes: & ce qui eſt cauſe que ie n'en veux encor' eſcrire,eſt, qu'il ne ſe trouue que trop d'hõmes de cheual, diſpoſez à la rigueur, & bien peu,qui ſoyent aſſez patiens & induſtrieux, pour pratiquer proprement les bonnes reigles,& plus iuſtes proportions de ceſt art.

SI le cheual eſt vieux,mal dreſſé, ou du tout ignorant de l'ordre de nos eſcoles, & qu'on vueille commencer à le façonner à quelque manege d'obeyſſance eſtroittement obſeruee, il ſemblera à pluſieurs qui le verront exercer, qu'on fera tort à ſa vieilleſſe, le recherchant & le voulant contraindre en des choſes, à quoy il ne doit plus eſtre propre,puis qu'en ſa ieuneſſe ou en ſon aage plus vigoureux, elles ne luy ont eſté apprinſes & accouſtumees:& à la verité,ce iugement procedera d'vne grande apparence: Car outre que d'ordinaire le vieux cheual n'a plus le courage ſi alegre,ny la diſpoſition ſi nerueuſe,qu'il peut auoir autresfois eu, quand il ſe deſpite de quelque importunité,il faut que le Caualerice, par vne induſtrie accompaignee de grande patience,cherche plus de moyens diuers, & propres à l'appaiſer & aſſeurer, & qu'il y employe autant de temps,que ſ'il auoit à faire a vn ieune cheual: & qui pis eſt,ſ'il eſt vieux, courageux & d'humeur colere, il n'vſera pas de ſi folles boutades qu'on void ſouuent faire aux ieunes: mais il oubliera moins les deſplaiſirs qu'on luy aura faits,& gardera touſiours quelque vendicte ou moyen de ſe defendre, ou du tout ſe perdra comme confus & auilli, ſelon l'humeur qui le poſſedera. Si eſt-ce que outre tout cela, i'entreprendrois auec plus d'aſſeurance, de dreſſer vn vieux cheual ſain, diſpoſt, de bonne nature, & qui n'euſt point de vice enuieilly & irremediable, qu'vn ieune naturellement deſobeiſſant & malicieux, bien qu'il fuſt aſſez diſpoſt & vigoureux. I'en ay adreſſé quelques vns en mon temps,qui ont bien manie de beaux airs releuez & differens,qui auoyent pour le moins dix ans, n'ayant encor fait courbette, groppade ny ſault, & entre autres vn qui eſtoit de l'eſcuyrie de Monſeigneur le Conneſtable d'apreſent. Ce cheual auoit eſté peu auparauant amené de barbarie, ſon poil eſtoit gris argentin, auoit pour le moins quinze ans,& encor pis eſtoit à demi foulé des quatre iambes, fort apprehenſif, meſmement du feu & du bruit des harquebuzades, & ne ſe pouuoit eſtendre ny reſoudre à la determinatiõ de la courſe, tant pour ny auoir le naturel diſpoſé, que pour la douleur & meffiance des iambes de deuant,mal ſaines: vray eſt, qu'il auoit aſſez de force,& de ſon humeur eſtoit ſanguin melancolique,qui eſt vn temperament deſirable, pour la facilité de tous les plus beaux & iuſtes exercices de ceſt art: quoy que ce fuſt, ie n'en faiſois point d'eſtat,meſmement à cauſe que pour vn barbe, il n'eſtoit point viſte à la courſe: mais parce que ie luy vis faire vn iour quelque action racolte & nerueuſe, il me ſembla, quoy que nature ne luy permiſt de reſoudre ſa vigueur en courant,que neantmoins il en deuoit auoir aſſez,pour fournir à quelque exercice plus vny,& releué,à quoy il me ſembloit que ie l'euſſe peu rendre bien allant, ſ'il euſt eſté plus ſain & moins vieux: ce que ne pouuant eſtre,i'en portois quelque regret,qui m'amena la conſideration que ce cheual n'eſtoit aſſez beau pour la houſſe, ſuffiſamment fort pour le combat,ny determiné pour la bague,& ne ſeruoit que de nombre en l'eſcuirie: mais que tel qu'il eſtoit ayant recogneu ſon temperament & ſa force, ie deuois eſſayer en luy les effects de quelques leçons, que i'auois conceues peu de iours auparauant: de ſorte que ie me mis apres,pour le diſpoſer aux proportions d'icelles, continuant de l'exercer le plus induſtrieuſement que ie pouuois: il me donna beaucoup de peine durant

durant vn mois,parce qu'il estoit terragnol, & aucunesfois impatient, &m'occasionna contre mon vouloir de luy faire en diuerses fois,trois chastimens fort aspres & rigoureux,quoy que sur toutes choses ils se doiuent euiter en voulant dresser vn vieux cheual: parce que s'il s'auilist, il est fort mal-aysé de le remettre en courage: & s'il se remet la vigueur ne luy dure,que tant qu'on ne le recherche plus aux exercices difficiles:car apres,la moindre contrainte l'estonne.La troisiesme de ces esquiauines fut si longue & si violente,à cause de son obstination extraordinaire, que Monseigneu le Connestable qui estoit present,ensemble tous ceux qui la veirent donner, pensoyent qu'il en deust mourir:& ce qui rendit son tourment plus aspre fut, que le chastiment le fit sans partir de la place,ou il s'estoit opiniastré,& de laquelle il estoit voulu partir plusieurs fois licentieusement,pour fuir l'obeyssance de l'escole.En fin, il s'efforça à faire ce que par caprice,il auoit refusé auec extreme opiniastreté, quoy qu'auparauant il eust apprins à le bien faire:lors le sentant vaincu, ie mis pied à terre,& l'ayant fait promener longuement, ie le renuoye en l'escuirie: c'estoit en la saison de l'hyuer,& enuiron quatre heures du soir:ie pense que ceste nuict Mondit Seigneur,& Madame la Cónestable,enuoyerẽt voir vingt fois, si le cheual estoit mort, ou malade,ne pouuant croire qu'il deust eschapper, des accidens qu'il leur sembloit que ce grand effort luy deuoit amener: le lendemain au matin, ils trouuerent encores plus estrange, voyant de la fenestre de leur chambre, qu'vn page estoit dessus ce cheual, & qu'il me l'amenoit au lieu ou i'auois accoustumé de trauailler: Là où aussi tost qu'il fut arriué,ie montay dessus,curieux de recognoistre seulement la memoire & apprehension qu'il pouuoit auoir des maux,qu'il s'estoit fait faire le soir auparauant:& à dessein,le menay paisiblement en la mesme place, où il les auoit soufferts, en laquelle (quoy qu'il fust extremement harassé) il se meit soudain en posture aduertie,& r'acolte,tremblant comme si les tranchees l'eussent tenu en extreme douleur,& en fiéure,& lors que ie le voulois flatter & appaiser allant doucement au pas, il se vouloit mettre à tous les coups à l'air,& au manege auquel il n'auoit nullement voulu respondre le soir deuant,iusques à l'extremité de la contrainte que ie viens de raconter.Et au lieu que ie le pensois trouuer foible,ou auily,la crainte qui l'auoit saisi en la place recogneuë,où il estoit, & la memoire d'y auoir esté vaincu, en sa defence tant opiniastree,luy faisoit faire vn tel effort à nature,que le sentant ainsi disposé, ie l'aduertis vn peu,luy presentãt le manege qu'il auoit si fort rejetté,à quoy soudain il consentit fournissant si legerement, & auec tant de vigueur & de iustesse, que ie fus esmerueillé de ceste grande franchise:qui fut cause,que ie descẽdis soudain, & le fis promener & caresser enuiron vne heure sur la mesme place si biẽ recogneuë,qu'il n'en approcha plus exempt de crainte,& sans se mettre en alarme: ie fus huict iours apres sans monter dessus,durant lesquels ie le fis bien traiter,& depuis il ne me fit desordre en ses leçons,qu'il ne fust reparé en vne ou deux caualcades: & en deux mois & demy,il fut si bien dressé,que ie suis asseuré qu'il n'y auoit cheual en France, qui maniast à groupades plus nettement,n'y auec plus de grace & de iustesse,que faisoit celuy là,tant sur les voltes,que par le droit.Ie scay que s'il n'eust eu l'inclination assez bonne & facile,& qu'il eust esté despourueu des forces & vigueur, que ie luy auois descouuertes,il m'eust fallu beaucoup plus de temps à le dresser & peut estre, n'eust iamais fourny vn manege si égal & releué: & si de son temperament, il eust esté fort colere aduste,ou flegmatique,ce grand chastiment l'eust facilement desesperé,rebuté ou auilly.Par toutes ces raisons on peut iuger que le temps pour dresser vn cheual, ne se doit ny ne se peut limiter,que par la capacité du naturel, des forces & de la legereſſe,que le bon Caualerice y recognoist.

Le discours que i'ay fait de ce vieux cheual,n'a pas esté en intention de represen-

ter quelque choſe merueilleuſe: mais ſeulement à deſſein, pour faciliter l'explicatiõ des reigles, & l'ordre qu'il faut obſeruer en ſemblables occaſions, & meſmes afin de faire mieux comprendre au Lecteur, les particularitez plus notables. Aſſauoir que ſi en exerçant vn cheual de quelque aage qu'il ſoit, on recognoiſt que de ſa nature, ou par accident, il ne ſoit nullement propre pour reuſſir à la legereſſe, & gaillardiſe des airs r'accourcis & releuez: ſans le rechercher d'auantage on le doit dreſſer à quelque manege, duquel la proportion aſſez ſpacieuſe, & neantmoins limitee, luy dõne moyen de pouuoir diſtribuer librement ſa vigueur, autrement le temps & la peine qu'on y employera n'apportera que du deſplaiſir. Car en fin, il n'y a ſorte d'artifice, qui puiſſe rien, là où il ne trouue ſujet, ny matiere propre à ſes effects.

Qve ſi nature d'elle meſme, ou pour quelque auenement eſtrange, empeſche le cheual fort nerueux, de diſtribuer franchement ſes forces, à la reſolution de la courſe, & à la diligence & facilité neceſſaire au manege de guerre, & du combat de main, il vaudra mieux changer de deſſein, & reigler ce cheual à quelque exercice qu'il puiſſe fournir, par le conſentement & l'aide de nature, ſans deſaſſembler, ny meſmes du tout deſnouër ſes forces & diſpoſitions N'ayant toutes ces conſiderations, tout ce qu'on penſera auoir bien finy par vn grand & long trauail, ne durera d'ordinaire que iuſques à ce que le cheual aye eu le temps, & le ſejour ſuffiſant de reprendre ſa vigueur naturelle, pour ſe pouuoir de nouueau oppoſer, à ce qu'on le voudra cõtraindre, outre ſon inclination.

Et quand le cheual refuſe malicieuſement tout à fait, ce qui luy a eſté bien apprins, & qu'il a ſouuent pratiqué, s'il perſeuere en ſa deſobeiſſance, il le faut vaincre par tous les moyens plus propres qu'on pourra choiſir, ſoyent ils doux ou ſeueres, ſelon la reigle generale: ce que i'approuue auec les plus grands perſonnages de ceſt art, qui ont eſté deuant nous, & ceux qui ſont à preſent: toutesfois en cecy, il y a des exceptions fort notables. Car quoy que l'on face, on doit touſiours bien conſiderer le temperament naturel, & les mutations que le cheual fera, durant le tourment & les douleurs qu'il receura: parce que ſ'il eſt colere & fort ſenſible, eſtant longuement contraint & battu, il entrera facilement en confuſion fougouze, oubliant ou refuſant toute obeyſſance, & lors les chaſtimens rigoureux le mettront en plus grand deſeſpoir: & s'il eſt flegmatique ou autrement temperé, & qu'eſtant intimidé par vn grand & long chaſtiment, il s'eſtonne trop, la rudeſſe perſeuerce l'auillira du tout: c'eſt pourquoy en donnant vn grand chaſtiment, le bon Caualerice doit auoir touſiours l'eſprit tendu, à bien recognoiſtre à quoy le cheual ſe diſpoſe, durant le tourment merité, afin de continuer, augmenter, diminuer, (ou à la neceſſité) du tout ceſſer la rigueur, ſelon qu'il iugera les diuers mouuemens, qui ſe feront en la nature & au courage de ſon cheual: car comme i'ay dit cy deuant, les chaſtimens ne luy peuuent eſtre vtiles, ſi ce n'eſt entant qu'il ſe trouue capable de les comprẽdre & d'y ceder, & reſpondre auec vigueur ou volonté.

On peut auſſi apprendre en ce meſme diſcours, qu'apres auoir chaſtié par vne grande & longue eſquiauine, le cheual obſtiné en quelque deſobeiſſance, il eſt bon le lendemain, ou deux iours apres de remonter deſſus ſ'il eſt poſſible, ſeulement pour recognoiſtre paiſiblement les effects du chaſtiment, afin que ſelon qu'on aura ſenti le cheual diſpoſé, on premedite apres auec plus de conſiderations, de loiſir, & plus ſeurement, l'ordre & les moyens qu'il faudra tenir en l'exerçant.

DIVERS PRECEPTES PARTICVLIERS.

CHAPITRE XXXVI.

CEST beaucoup de ſçauoir bien deſgourdir, faciliter & reſoudre le cheual, tant ſur les voltes que par le droit, l'aſſeurer & allegerir au parer, & de pratiquer proprement les plus belles reigles de tous les airs & maneges, des meilleures eſcoles: mais outre cela, il faut neceſſairement que le bon Caualerice ſoit curieux, d'euiter beaucoup de choſes, qui peuuent troubler les eſprits, & ſur tout, la memoire de ceſt animal, qui en a fort peu, principalement en l'exercice des leçons, plus iuſtement obſeruees, autrement il trauaillera maintesfois en vain: & ſouuent ces occaſions naiſtront de l'offence de la bride trop rude, ou mal ordonnee, ou de la ferrure trop contrainte, ou de la dureté du terroir, ſi les pieds ſont foibles & douloureux, ou (ſi le cheual eſt fort ſenſible) de quelque importunité qu'il ſētira de la ſelle, mal faite & mal fournie, ou du harnois neuf ou mal agencé, meſmement autour des aureilles, & deſſous la queue, ou de quelque boucle ou ardillon, ou des eſperons trop grands, trop pointus, & non accouſtumez: c'eſt pourquoy la bardelle a eſté inuentée, & que nous ne voulons voir croupiere, ny poitral en nos eſcoles ordinaires, auſſi que nous vſons communément d'eſperons qui ne piquent pas beaucoup Car c'eſt vne maxime, que le cheual non plus que l'homme, ne peut que fort difficilement arreſter ſa memoire en quelque choſe reiglee, tant qu'il eſt perſecuté de quelque douleur extraordinaire, & meſmes tant plus qu'elle eſt violente.

TOVT ainſi que la douleur, & l'importunité de la bride trop rude, peut empeſcher le cheual d'aymer l'eſcole, quand au contraire l'emboucheure luy donne beaucoup de plaiſir, il ſ'y peut tellement arreſter, qu'il en comprend moins la nouuelle leçon qu'on luy donne, & meſmes il ſen void, qui eſtants en furie & inquietude, font des mouuemens & des geſtes, auec la teſte & la bouche, en maſchant leurs emboucheures mouuantes & ſauoureuſes, qu'il ſemble proprement, qu'ils les doiuent aualer: & de la leur vient aucunesfois le vice de boire leurs mords: pour les prendre auec les groſſes dents. En tel cas l'on ſe doit preualoir du ſimple canon, & meſmes il eſt bon aucunesfois d'oſter la Siciliane, quand le cheual eſt leger à la main, qu'il a la langue fort ſenſible & mouuante, & le cerueau mal arreſté, remettant les effects des brides plus plaiſantes au temps qu'il ſera dreſſé aſſeuré & adiuſté.

SI le cheual eſt battu furieuſement, & long temps par le palefrenier, ou quelque

autre estant à l'estable, il peut entrer en telle apprehension & desplaisir des coups, receus mal à propos, que pour si bien qu'il aye esté adiusté à quelque manege, il se trouuerra si confus & desbauché, qu'il faudra aucunesfois, huict ou dix caualcades de patience pour le remettre: c'est pourquoy les valets, se doiuent biẽ garder de battre trop rigoureusement le cheual de manege, si ce n'est pour quelque occasion qui apporte vne grande necessité.

Vne grande peur peut aussi tant troubler la memoire, & le courage du cheual apprehensif, qu'il en oubliera pour quelque temps l'ordre de ses plus iustes leçons, en quoy le Caualerice doit auoir beaucoup de considerations, & d'ingenieux moyens pour recognoistre d'où procede la mutation qu'il trouue en son cheual, & pour le r'asseurer & remettre en escole.

Il faut aussi considerer, que si le cheual est naturellement colere, fort sensible, & encores mal asseuré à son iuste manege, le trauail estroit & continué en la plus chaude saison de l'esté, luy augmentera l'impatience & la fougue, principalement là où les mouſches le tourmenteront: & les inquietudes luy faisant falsifier par plusieurs mouuemens diuers & desordonnez, ses leçons plus auancees, le Caualerice ne se pourra peut estre, empescher de le battre rigoureusement: de façon que l'apprehension & la douleur des aspres chastimens, ioints aux incommoditez precedentes, le mettront ordinairement en telle action, qu'il sera presque impossible de luy faire gouster ou comprendre aucune iustesse bien obseruee, & fort facile de le rebuter, & particulierement les cheuaux qui de nature, sont fort choleres adustes, estants exercez durant les plus grandes chaleurs, se trouuent souuent possedez par des mouuemens malicieux, vindicatifs & comme frenetiques.

Povr vn tesmoignage ordinaire, que les grandes chaleurs se r'apportent au temperament du cheual fougoux & desobeyssant, on void d'ordinaire que presques aussi tost qu'il est recherché de quelque iustesse, qui luy desplaist, ou le contraint tant soit peu, il suë plus que s'il auoit galoppé vne lieuë de long, & au contraire celuy qui est de bonne nature, ne s'eschauffe que seulement par le trauail qu'on luy donne. Tellement que ie suis d'aduis, que les exercices plus contraints, ausquels la patience est plus requise, soyent reseruez aux autres saisons plus temperees, & que durant les chaleurs plus vehementes, on se tienne à l'escole large, & plus facile, seulement pour conseruer l'haleine, & la commune obeyssance du cheual de manege.

La fumee, les poussieres espaisses, & les grands vents, sont aussi contraires aux iustes reigles de cest exercice, à cause que donnans aux yeux, aux narines, & aux oreilles du cheual, il ne peut bien comprendre ny retenir la leçon de patience, & bien reiglee: & s'il est bizarre & despiteux, au lieu de consentir aux mouuemẽs du cheualier, estant ainsi importuné, il s'opposera & s'obstinera d'auantage.

Ivsqves à ce que le cheual soit pour le moins, aucunement asseuré aux leçons des iustesses qui luy auront esté, ou seront plus difficiles à comprendre, il se faudra departir pour l'exercer en icelles, des grands chemins ausquels, il puisse voir passer & repasser d'autres animaux & des charrettes: euitant aussi les lieux, qui l'estonneront trop, & les bruits & obiects extraordinaires, qui luy pourroyẽt arrester la veuë ou le courage, en quelque endroit particulier, soit craignant la chose remarquee, ou desirant s'en approcher, mesmes là où il voye ou sente des iumẽts, ou autres cheuaux

desquels il soit amoureux ou ennemy: car toutes ces choses sont bien fort contraires aux plus iustes escoles.

Si le cheual à tant de mouuemens & d'inquietudes, que durant qu'on le recherche en ses iustes leçons, il s'amuse confusément à diuerses choses qu'il voit, qu'il oit, ou qu'il cõçoit, & que les lieux limitez & enfermez, l'auilissent ou l'estõnent trop, il sera bon de l'exercer souuẽt la nuict, pourueu que le temps soit calme, & en lieu qu'il ne voye autour de soy, aucune ombre particuliere, ny piste ou apparẽce de chemin, ny de maison, estable, porte, ou passege, qu'il recognoisse pour faire sa retraicte, ny cheual ou autre bestial, & mesmes qu'il les puisse entendre ny sentir: & par ce moyen on luy pourra aucunesfois arrester la memoire: & d'autant que lors que le cheual est eschauffé, & en sueur, les rayons de la Lune, sont bien fort dõmageables à sa santé, il le faudra promener apres l'exercice en quelque lieu couuert, & hors du serain: & soit qu'on l'exerce de nuict, ou de iour, en le r'amenant au logis, il faudra tenir vn autre chemin, que celuy par lequel on l'aura conduit au lieu de l'exercice, & de la leçon: afin qu'il ne s'accoustume à tenir son courage tendu auec son action du costé qu'il pensera auoir recogneu pour retourner à l'estable.

En telles occasions, on peut aucunesfois tirer quelque vtilité des lunettes, en les mettant au cheual soudain qu'il aura finy vne bonne leçon estroite, non pas tãt afin qu'il ne recognoisse le chemin du logis, que pour empescher (au moins durant vne heure, apres qu'il aura esté exercé) qu'il ne voye quelque obiect, auquel il puisse tant occuper sa veuë & ses esprits, qu'il en oublie l'ordre de son iuste exercice: mais de luy boucher ordinairement les yeux, pour le mener à l'escole, ie n'appreuue pas ceste habitude, d'autant que tant s'en faut, qu'elle serue à bien disposer le cheual aux bõnes reigles, que c'est plustost vn moyen pour le rendre impatient & sauuage, principalement si de son naturel, il est fougoux ou vicieux: & qu'il soit ainsi, il y a aucuns hommes accorts, qui font profession d'achepter & vendre des cheuaux, qui pour les faire paroistre plus deliberez & furieux, que n'est leur coustume, les tiennent ordinairement seuls, & dedans des estables fort obscures: afin que les sortant tout à coup au large, & à la clarté, la pluspart des choses qu'ils verront mesmement d'autres cheuaux, les mettent en quelque action esueillee & extraordinaire. Or les lunettes font les mesmes effets: car il n'y a cheual vigoureux, tant soit-il paisible, que si on l'a tenu quelque temps sans luy laisser voir l'air, & que luy desbouchant apres soudainement les yeux, il se trouue parmy d'autres cheuaux, ou en quelque part qu'il soit, il ne s'amuse aucunesfois plustost à ce qu'il verra diuersement, que à la iuste obeyssance d'vn manege bien obserué. Ie diray d'auantage, qu'il est bon que le cheual d'escole desia bien auancé aux iustes proportions, & mesmes s'il est melancolique ou timide, voye manier d'autres cheuaux, qui aillent facilement de quelques airs gaillards, parce que aucunesfois cela l'esueillera, & l'incitera de faire plus gayement sa leçon: & pour tirer de ce precepte vne preuue fort commune, l'on peut voir d'ordinaire que le cheual vigoureux, & frais de seiour, se presente de soy, desireux de partir de la main, ou de faire quelque autre mouuement leger & nerueux, oyant ou voyant pres de soy, courir ou saulter d'autres cheuaux. Ie sçay que plusieurs diront qu'il est mal-aysé de mener en main sans lunettes, vn cheual allegre, sans que la gaillardise luy face faire plusieurs desordres, par lesquels il aura souuent la bouche offencee, ou qu'il blesse celui qui le tiendra, ou luy eschappe: aussi ne suis-ie pas d'auis qu'on meine en main le cheual de manege, qui de son humeur est folastre ou querelleux: au contraire, ie veux qu'on y face monter vn page, ou autre qui le conduise sagement sans le rechercher en façon quelconque, & qu'il le sçache retenir ou chas-

ſer, ſi d'auenture il veut faire quelque trait licentieux: toutesfois n'ayant point ces commoditez,& pour euiter le plus grand de ces deſordres, encores vaudra il mieux le mener en main,auec les lunettes que ſans icelles: en fin, ie les remets en mon vſage,pour faire tenir les cheuaux faſcheux deuant vne porte, attendant le maiſtre, ou pour les mener à la forge, & durãt le temps qu'on les ferre, afin de diuertir pluſieurs euenemens preiudiciables, auſquels vn laquais ny vn palfrenier ne ſçauront bien remedier:mais il y a long temps que i'ay banni les lunettes de mon eſcole, &ne m'en ſers que par contrainte.

SI quelqu'vn ſ'eſmerueille, de ce que ie veux qu'on obſerue touſiours, tant de conſiderations, en exerçant les cheuaux irreſolus, ou mal nez à l'obeiſſance des iuſtes maneges,ie l'aduiſe,que la permiſſion d'vn ſeul deſordre de demi-quart d'heure ſuffit,aucunesfois,pour reculer les bonnes leçons, de tels cheuaux, autant ou plus, qu'on les aura peu aduancer en deux ans, auec beaucoup de ſoin & de peine. C'eſt pourquoy (en ceſt exercice) il eſt ſi mal-aiſé de patienter,les deſordres, que font les eſcoliers,deſquels les eſprits ne peuuent comprendre, que ce qui ſe faict de plus cõmun & moins parfaict.

DIFFINITION DES REIGLES ET leçons precedentes.

CHAPITRE XXXVII.

SI ie voulois continuer d'eſcrire les defences que le cheual deſobeiſſant & malicieux,fait ordinairement, ne voulant ceder à la volõté du cheualier:& particulierement en cõbien d'actions,il peut negliger ou falſifier l'air,& l'ordre des plus iuſtes leçons:enſemble les moyens par leſquels eſtant à l'eſcole, on le peut diuertir des mouuemens diuers,qui ſe font en ſon temperament, meſmes ſ'il eſt de nature bizarre:& les moyens de l'attirer à l'obeyſſance,ſoit par la douceur & le tẽps, ou pour le contraindre par les remedes & chaſtimens rigoureux,le diſcoursen ſeroit infiny. Il ſuffira donc pour ceſte fois,que i'aye expliqué les reigles principales, en la pratique deſquelles,ie ſuis aſſeuré,que le Caualerice ſçauant, & inuentif en ſon art, trouuera beaucoup d'autres belles proportions qui en deſpendent: mais auſſi ſ'il a faute de iugement & d'experience,par les meſmes reigles,il pourra confuſément rebuter pluſieurs cheuaux de differens naturels: car il en trouuera, qui au lieu de bien reſpondre à l'ordre limité des leçons plus eſtroittes & plus iuſtes, au contraire ſe feront entiers,ſ'auiliront ou entreront en extreme fougue, & quelquesfois en deſeſpoir:d'autres qui au lieu de diſpenſer vigoureuſement, & librement leurs forces & courage,en quelque proportion plus ſpacieuſe,& neantmoins obſeruee, ſ'abandõneront ſur l'appuy de la main,ſ'eſlargiront trop, ou comment que ce ſoit, des-vniront tellement leurs forces,que l'exercice en ſera inutile & deſordonné, à faute d'auoir eſté bien deſgourdis & facilitez,auant qu'eſtre mis en la ſubiection des iuſteſſes plus retenues,ou parauanture,parce que le Caualerice aura mal choiſi les reigles propres aux complections, & inclinations de tels cheuaux: & communément il aduiendra qu'vn ſeul cheual fera durant ſes eſcoles,toutes les ſuſdites defences,& faulſetez,par pluſieurs mutations variables,ſi le bon Caualerice ny pouruoit ſagement, premier qu'il y ſoit du tout diſpoſé: vſant en ce ſeul cheual diuerſement, & ſelon les neceſſitez des aydes,chaſtimẽs & reigles differentes,que i'ay cy deuant appropriees

à plusieurs cheuaux de diuerens naturels, r'apportant toutesfois en ce cheual, particulier, comme en tous les autres, le trauail de l'escole à la capacité de ses forces, tant de l'esquine & des membres, que de l'haleine & du courage. C'est en quoy l'homme de cheual doit iuger, qu'il ne se peut bonnement preualoir des bons effects de pas vne des susdites & plus iustes leçons, sans auoir bien pratiqué toutes les autres, & en general qu'elles ne luy peuuent non plus bien reüssir, si ce n'est en tãt qu'il y sçait, & selõ qu'il y peut disposer le naturel, & les forces du cheual: & encores toutes ces choses ne suffirõt pas à la perfectiõ des plus belles reigles, si celuy qui en vsera n'a l'esprit curieux & patient, & si tous ces mouuemens ne sont si subtils, & temperez que par leur fermesse & diligence, toutes les proportions desdites reigles, soyent iustement & delicatement obseruees en leurs temps & lieux propres & necessaires. Combien voit-on de cheualiers, ayans le iugemẽt fort bon & beaucoup de sçauoir en cest art, qui neantmoins estans à cheual, leurs deportemens sont negligens ou precipitez: & d'autres, qui ont auec la docte experience, l'assiette belle, & qui prennent & accompagnent les temps ordinaires de tous les airs & maneges, par des aydes esgalles, aysees & bien mesurees, qui pour tout cela n'ont iamais peu trouuer proprement la facilité de bien ioindre leur action generalle à celle du cheual, quand il manie de quelque bon air: & sans ceste partie que ie ne puis bien expliquer, les plus belles proportions ne peuuent estre assez iustement, & nettement obseruees: d'autres que premier qu'auoir esté bien esbauchez & desnouez en la pratique de la premiere escole large & plus commune, ont fort bien apprins les temps de tous les airs, & des plus iustes aydes & chastimens des plus excellens maneges, ie dis si bien, que pour quelques caualcades, ils feront aucunesfois mieux aller les cheuaux dressez, que ne scauront faire les maistres mesmes, qui les ont continuellement exercez: mais aussi les rebuterõt ils souuent continuant à les manier: à cause que n'estans vsitez, que seulement aux iustesses plus estroictement gardees, ils contraindront les cheuaux, par tant de subiection & de seuerité, que bien tost ils en seront auilis, confus ou tellement irritez, que ceste escole si subiecte leur semblera vn supplice: ou pour le moins desordre qui en naistra, ce sera la dureté de la bouche, ou la pesanteur de l'appuy d'icelle: Surquoy, ie veux notamment aduertir celuy, qui pensera estre suffisamment fondé pour bien pratiquer les reigles & leçons, qui sont en ce Second Liure, que si en exerçant, & sur tout en voulant affiner le cheual, à quelque iuste manege, il ne luy augmente ou pour le moins ne luy conserue la legeresse & facilité de la bouche, & la franchise du courage, il se pourra asseurer qu'il y aura encores quelque defaut en sa capacité: & si par le discours & les figures de ce liure, il semble à d'aucuns, que l'escole en doiue estre trop longue, ie les aduise que veritablement, il est necessaire que l'homme, bien qu'il soit industrieux, aye long temps vaqué à la poursuyte de cest art, & tellement trauaillé, que les cordes du cauesson luy ayent fait naistre maintesfois, les cals & les empoules aux mains, premier qu'estre bien paruenu à la vraye pratique de ceste escole: mais apres il aura moyen par les bons effects d'icelle, de reduire si facilement, & en si peu de temps le cheual à l'obeyssance & perfection, qui se pourra tirer du naturel & des forces d'iceluy, que si outre le sçauoir, la diligence & la iustesse du Caualerice, il n'est suffisamment pourueu de bon iugement & de patience, il sera plus à craindre (pour beaucoup de raisons) qu'il aye dressez ses cheuaux trop tost que trop tard: en fin toutes les bonnes reigles, qui paroistront estranges à ceux qui en seront ignorans, ne sont inuentees que pour faciliter l'obeyssance, & le iuste manege au cheual, qui n'y a point d'inclination: car quand il consent librement à la iustesse, on n'a que faire de tant d'artifice, si ce n'est pour abbreger le temps & la peine, ou afin qu'il oublie moins ce qu'on luy monstre.

AVTRESFOIS pour faire voir à quelques miens amis, l'excellence des ſuſdites reigles, i'ay expreſſément entreprins aucuns cheuaux de diuerſes nations & tẽperamens, qui auoyent deſia la teſte paſſablement ferme, partoyent rondement de la main, paroyent aſſez facilement, & qui tournoyent librement d vn & d'autre coſté, au trot & au galop: mais qui n'auoyent iamais hauſſé le deuant, auſquels i'ay fait iuſtement redoubler à chaſque main des bonnes voltes releuees de differens airs: & à la fin d'icelles ſouſtenir par le droit leurs meſures & battues égales, tãt que leurs forces pouuoyẽt fournir: les vns en deux mois, les autres en vn, d'aucuns en quinze ou vingt caualcades, & ne diray pas ſeulement que la pluſpart fuſſent cheuaux d'Eſpagne, Turcs ou Barbes, communément mal nez à tels exercices: mais il y a eu en ce nõbre des iumẽts, qui ſont d'ordinaire beaucoup plus mal-ayſees à dreſſer que les cheuaux, non pas à la determinatiõ de la courſe: car la viſteſſe & la fuite eſt propre à leur temperament, qui ſe trouue generalement accompaigné de timidité & d'apprehenſion, ny au manege terre à terre: d'autant que l'exercice bas & ſerré ſe r'apporte, auſſi à ce naturel apprehenſif & craintif: mais pour bien reuſſir aux airs releuez & également ſouſtenus, il ſ'en trouue rarement, qui ayent le courage capable, ny la ceruelle aſſez ſolide principalement ſur les voltes redoublees. Or apres auoir ainſi reduit en ſi peu de terme ces cheuaux ou iuments, au ſuſdit eſtat de legereſſe, d'obeyſſance & de iuſteſſe, ie les remettois aux premieres reigles, tant pour euiter les accidens, qui pouuoyent facilement naiſtre de la bricueté du ſtyl, par lequel ie les auois exercez, que pour mieux fonder & reſoudre leurs airs & maneges, ſur vn bon ordre de leçons comprinſes & retenuës par le temps neceſſaire: i'ay voulu dire cecy, afin que le Caualerice remarque, & ſe ſouuienne qu'il n'eſt rien de plus requis en la perfectiõ de ceſt art, que de cognoiſtre & ſe ſçauoir preualoir du temps, auquel le cheual eſt diſpoſé à l'obeyſſance: & que tout ce qu'il luy ſçauroit apprendre de plus beau, en haſtãt trop l'ordre de ſes reigles (quoy qu'elles ſoyent bonnes, & qu'en icelles, il garde curieuſement & proprement toutes les plus iuſtes proportions) ſe cõuertira pluſieurs fois en diuerſes mutations eſtranges & deſordonnees: & que l'obeyſſance qui deſplaiſt moins au cheual noble & courageux, & celle qu'il peut rendre plus long temps, doit naiſtre de la franchiſe à laquelle il aura eſté gaigné, & accouſtumé peu à peu, par la ſuyte des leçons attenduës & bien pratiquees, ſelon les reigles cy deuant expliquees & figurees, & tant plus quand l'exercice ſe r'apporte à ſon inclination.

DISCOVRS PARTICVLIER.

CHAPITRE XXXVIII.

COMMVNEMENT les Caualerices paresseux, ou desia harassez par le long trauail continué, ioinct à la quantité des ans, veulent qu'on croye que les leçons qu'ils font donner au cheual, par vn bon escolier, seruent autant comme s'ils l'exerçoyent eux-mesmes: allegans pour raison, que le maistre estant à pied, void mieux les fautes que le cheual fait en tous ses mouuemens que s'il estoit dessus: ceste excuse est accompaignee de quelque apparence. Toutesfois, si faut-il confesser que par la veuë on ne peut si bien iuger l'intention bonne ou mauuaise du cheual ny la durté, pesanteur ou facilité des espaules, du col & de la teste, ny l'appuy de la bouche, ny la force & debilité de l'esquine, comme quand on le sent estant dessus: Pour tout cela, ie ne veux pas dire qu'vn bon escolier ne puisse desgourdir, resoudre & bien esbaucher le cheual. Mais à la verité, il est necessaire que le maistre mesmes luy donne les plus iustes leçons, auec ordre & patience, à peine que si pour l'adiuster & affiner en son manege, il y fait monter quelque autre, pensant luy faire effectuer les proportions qu'il luy dira, ses paroles & gestes, & la plus part des deportemens, par lesquels il se voudra faire entendre, troubleront tellement la memoire du cheual, qu'il ne pourra retenir que le desplaisir qu'il en receura: & quoy que l'escolier qui l'exercera, soit beaucoup auancé en cest art, si est-ce que si par sa negligence ou pour quelque autre deffaut, il fait crier & tourmenter son maistre, la leçon ne seruira qu'à luy seul: car en fin, la voix de l'homme estant furieuse & variable, & la parole rude, tient touſiours le cheual d'escole en soupçon d'auoir failly, ou d'estre recherché de quelque action extraordinaire & violente: & cependant qu'il est en ces mouuemẽts douteux, il ne peut comprendre l'ordre du iuste exercice qu'on luy veut apprendre. Mais on trouue à present en France si peu de bons escoliers en cest art, que les maistres sont contraints d'exercer eux-mesmes, la pluspart des cheuaux qu'ils veulẽt bien dresser: toutesfois ce n'est pas qu'on ne voye aux escuyries des grands, beaucoup de pages souuent occupez à monter à cheual, ny que nos François ayent communément faute d'inclinatiõ à ceſt exercice: i'ay desia dit ailleurs, que plustost cela procede de l'inconstance, qui ne leur permet de perseuerer en la chose qu'ils voudroyent sçauoir, iusques à ce que la pratique des bonnes leçons, & le temps necessaire, les ayt rendus capables de la perfection qu'il y peut auoir, laquelle ne s'acquiert que par la longue peine, accompaignee de la curiosité volontaire & passionnee. Et la cause particuliere de telle irresolution, est que ceste ieunesse se trouue composee d'enfans d'assez bõnes maisons, qui neantmoins tant qu'ils sont Pages, endurent beaucoup d'incommoditez & sont nourris, ou le doiuent estre, en grande crainte sous la discipline de leurs escuyers. Ayans apres laissé l'habit de la verge, la soudaine iouyssance de ceste premiere liberté, & ce nouueau tiltre de Monsieur, commence à leur donner vn tel sentiment de vanité, qu'il y va vn assez long espace de temps, premier que la violence de ce contentement soit temperee. Durant ce temps, la pluspart d'iceux sont diuersement tentez des passions de l'amour, du jeu, de la chasse, de la court, de l'oisiueté cazaniere, ou de quelques particulieres desbauches & dissolutiõs, qui comme à l'enui font ce semble, à qui premier les aura. Or quelque party de ceux-là, qui les gaigne,

ils le trouuent si naturel & si doux,& le gouſtent auec tant de ſoin & d'affectiõ,qu'il ne faut plus faire eſtat, de leur pouuoir perſuader autre occupatiõ plus loüable, & meſmes aucuns des plus grands Seigneurs, de tel aage tumbent facilement en ſemblables licences eſtans paruenus au temps (qui ce leur ſemble) les exẽpte des aſpres reprimandes de leurs Gouuerneurs, iaçoit que ceux qui ioüiſſent des plus grands biens & honneurs,doiuent eſtre touſiours accompaignez des plus nobles & genereux deſirs.

COMBIEN y a-il de ieunes hommes,parmy la nobleſſe Françoiſe,qui de leur naturel ſont propres, pour atteindre à la cognoiſſance des plus belles ſciences, ou du moins à pluſieurs parties,qui les feroyent honorer en tous les lieux,où ils voudroiẽt honneſtement paroiſtre: leſquels neantmoins font ce tort à nature, d'employer & conſommer leurs aages,en telles licences & voluptez, qu'il ne leur en reuient que le blaſme,& en fin vn regret extreme. Ie m'aſſeure que quelque Gentil-homme de nõ plus que d'effect,dira effrontemẽt ſur ce propos,qu'il ne veut pas eſtre Docteur,Muſicien, Eſcuyer,Eſcrimeur,Baladin,voltigeur,Peintre,Mathematicien,Ingenieur,ny autre tel qu'il voudra nommer: Et d'autant qu'il ſera preſomptueux,ou ignorant, il ſe mocquera de tous les plus beaux arts, propres au Gentil-homme bien né:ou s'il y a quelque commencement, dira qu'il en ſcait aſſez pour ſon vſage, & qu'il a moyen de ſe paſſer de tout ce qu'il en pourroit apprendre d auantage,comme ſi tant de belles qualitez n'eſtoyent deuës qu'a ceux,qui ont faute de biens. Tels courages tiennẽt peu de la generoſité de tant d hommes vertueux & excellens, que la France à cy deuant produits. Ie demanderois volontiers à ceſte multitude de gens, ſi peu amateurs des vertus, ſi quand on a veu aucuns de nos Rois, & pluſieurs princes & grands Seigneurs,vaquer ordinairement à pluſieurs beaux & honnorables exercices,ſi c'eſtoit par neceſſité de biens,ou s'ils laiſſoyent pour les affaires de l'eſtat,ny pour les plaiſirs de l'amour,de la chaſſe,ou du jeu, de faire manier preſque tous les iours des cheuaux gaillards & bien dreſſez,de faire quelque partie à courir la bague, ou de ſ'exercer armez ou autrement pour eſtre remarquez en faiſant mieux, que beaucoup d'autres, qui paroiſſoyent aux tournois & combats,qui pour lors ſe pratiquoyent ſouuent à pied & à cheual,ny d'employer aucunes heures à la lecture de quelques bons liures, pour façonner leurs mœurs, & à la Muſique, à la danſe,à la peinture, ou à quelque autre honneſte & recreatiue occupation: c'eſtoyent leurs deportemens ordinaires, ſ'eſtudiants d'auoir grace & dexterité,pour ſe rendre plus agreables à vn chacun, & neantmoins eſtimez & redoutez. Quelque autre qui ne ſera pas moins deſpourueu de bon naturel,dira auſſi, penſant ſ'excuſer,qu'il n'eſt pas aſſez riche, pour pouuoir long temps continuer ceſte façon de viure,qui n'appartient qu'à ceux qui ont beaucoup de reuenu, pour y fournir abondamment: ſans doute l'homme irreſolu & negligent,eſt incapable d'honneur: veritablement ſi vne infinité de beaux eſprits, qui de tout temps,ſe ſont faits admirer par leurs genereuſes curioſitez, ſe fuſſent laiſſez vaincre à tant de difficultez,leur memoire ne ſeroit pas honoree & immortelle,comme elle eſt.

NOVS voyons cõmunément,que ceux qui font les plus grandes deſpẽſes, pour apprendre quelque honneſte exercice,ne ſe rendent pas les plus ſçauans, qui eſt vn certain teſmoignage, que les principaux moyens de paruenir à quelque perfection loüable, doiuent naiſtre d'vn courage deſireux d'honneur merité, & qui perſeuere en ce beau & genereux deſſein.

SI l'on veut conſiderer les finances, que depuis trente ans en çà, la Nobleſſe Frã-

çoise,à transporté en Italie,la pluspart expressément pour s'exercer à cheual,l'on s'estonnera qu'il en soit reuenu,si peu d'excellens en cest art, & ie suis asseuré qu'aucũs de ceux qui se sont rendus plus experts,ont moins despensé que beaucoup d'autres, qui auec grands frais sont demeurez presque ignorans: & de fraische memoire, ie puis dire auoir veu trauailler le Sieur de Pleuuinel, en d'auslibonnes escoles, qu'on eust sceu trouuer en tout le monde:mais tant s'en faut qu'il luy coustast de son bien, que s'il fust tombé en quelque necessité,ie scay que ses maistres ne luy eussent non plus espargné leurs moyens,que s'il eust esté leur propre parent: Son bon naturel auec le soing,la patience & la diligence qu'il mettoit à bien apprendre, le faisoyent aymer & l'ont en fin rendu tel,qu'il est pres de nostre Roy.

Il ne faut nullement douter, que l'homme vertueux qui a quelque perfection particuliere,ne soit tres-ayse d'auoir des apprentifs si bons imitateurs,qu'ils decorẽt euidemment son sçauoir en diuers lieux:& aussi est-ce à la verité le plus precieux salaire,qu'il en pourroit receuoir:ie ne suis pas de ceux qui ont beaucoup apprins,ayãt esgard à l'extreme peine que i'ay eu toute ma vie,espris d'vn perpetuel desir, de sçauoir quelque chose,qui me peust faire admettre en la compagnie & conuersation des personnes d'honneur:mais tel que ie suis,ie reputerois à vn grand heur, si au nõbre de ceux,qui ont esté esleuez sous ma charge,il s'en fust rencontré de semblables en inclination,au Sieur de Mont-martin, Gentilhomme du pays de Bourbonnois, si bien né,qu'il ne s'est pas contenté d'auoir esté nourry sept ou huict ans page, à la grande escuirie du Roy,faisant ordinairement plusieurs beaux exercices, & s'estre rendu vn des bons hommes de cheual,qui fust de son temps en l'escuyrie: mais desireux d'apprendre d'auantage,& d'atteindre à ce, qui le fait honorer, il a voulu depuis expressément suyure presque toute l'Italie, recherchant continuellement les meilleures escoles de cest art,pour le moins dix ans. Encores plusieurs ieunes barbes diront, qu'à present on n'a plus le temps que la Noblesse souloit employer à toutes ces gentillesses,à faute d'occupation meilleure, & que les hommes courageux ont assez dequoy s'exercer auec plus d'honneur,au mestier de la guerre: ce sont des excuses mal fondees,sinon qu'on vueille croire que ceux,qui les alleguent soyent tous les iours attachez aux combats,& dedans le sang & le carnage, iusques aux coudes: mais on sçait assez que les gens de guerre passent en oysiueté, la pluspart des heures du iour,qu'ils pourroyent neantmoins employer si leur naturel si adonnoit, à lire quelque gestes braues & memorables,& à plusieurs exercices de corps,qui les diuertiroyent d'vne infinité de pensees deshonnestes,& desagreables à Dieu, & par consequent les rendroyent non seulement plus gens de bien & plus sages: mais plus industrieux & aduisez en leurs conceptions, & aux combats plus adroits, resolus & forts,qu'on ne les void communement.

A qui se void plus seant qu'à l'homme de guerre,la crainte des iugemens de Dieu, la franchise,la prudence,la pieté,& mesmes la grace & facilité en tous les exercices martiaux ? n'est-ce pas proprement l'honneur, qui doit estre son principal but? Pourquoy donc deuroit-il si librement exposer sa vie,& patir tant de peines,n'estoit ce genereux desir de pouuoir mourir vertueusement, laissant de soy vne memoire honorable à la posterité,& particulierement à sa lignee? sont ce parties qu'il faille remettre aux personnes basses de cœur & d'extraction?si les vertus auoyẽt touſiours esté bannies des trouppes militaires,à quelle fin,tant de braues & honnestes esprits, se seroyent voulus preualoir du tiltre de soldat? seroit-ce pour exercer les vols, extorsions,assassinats,& vne infinité de vilains actes,semblables à ceux que la pluspart de nos guerriers font en ce temps,au grand regret des bons chefs, qui toutesfois,

pour les tyranniques insolences, commises à leurs occasions, sentiront peut estre quoy qu'il tarde le iugement de Dieu, mesmes à faute d'auoir fait regner la iustice en leurs troupes.

Il ne faut pas croire que ce fust l'intention de la Noblesse,& autres hommes de bonnes maisons, qui de leur bon gré, ou par expres commandement paternel ont voulu rendre beaucoup de subiection portant les armes,ny de plusieurs qui les portent à present: mais plustost pour apprendre sous le deuoir du soldat,comme en vne escole de vertu,le respect & la fidelité que le bon subiect doit à son Prince naturel & souuerain,&l'affection au bien & repos de sa patrie,recherchant les hazards plus perilleux pour acquerir l'honneur,& pour le sçauoir conseruer, preferant par ce braue desir la prud'hommie & bonne reputation à son propre sang, & à toutes les cómoditez de ce monde: telles actions & desportemens despendent de ce qu'on souloit nommer discipline militaire.

I'ay touſiours admiré les personnes capables de grandes resolutiós, pour les auoir souuent recogneus,propres à bien reussir à tout ce qu'ils entreprennent, contre l'opinion de ceux,qui disent que l'homme ne se doit occuper qu'à vn art, pour y deuenir bon maistre.Non pas peut estre celuy,qui ayme plus le repos & la volupté, qu'il ne desire sçauoir bien faire beaucoup de choses loüables: mais quant à moy,ie tiens que la vigueur d'vn naturel curieux accompagné d'vn bon iugement, ne se limite pas ainsi,& que celuy qui se rend excellent en quelque beau exercice,doit estre capable d'en bien faire pour le moins trois ou quatre, sans que l'vn d'iceux empesche la perfection de l'autre,pourueu que l'escolier perseuere en ce desir, & que l'execution s'en ensuiue. Ie diray plus que tant s'en faut que la pratique de plusieurs exercices difficiles,rendent confus le bon entendement, que c'est plustost vn moyen d'ayder à le resoudre & affiner d'auantage auec moins de contrainte: car quand l'esprit se lasse d'estre trop longuement tendu à vne chose malaysee,il se fleschit & reprend sa force,en quelque autre subiect honneste où il se plaise, quoy que l'occupation en soit penible. De sorte que par ceste variete, l'entendement est soulagé en s'exercant touſiours,& communément la perfection d'vne chose en attire vne autre,si elle est desia acheminee, bien que les exercices en soyent aucunement differents:en quoy le contentement suruient,qui arreste plus facilement les esprits, & qui engendre de nouueaux & plus hauts desirs,& partant le vice est chassé en euitant l'oisiueté.Toutes ces raisons sont assez apparentes en la façon de viure de ceux, qui n'ont voulu occuper la subtilité de leurs bós esprits qu'en vn seul art, & mesmes tant plus la pratique en est rare & belle. Qu'il soit ainsi, la pluspart deuiénent quoy qu'ils tardent bizarres,paresseux,& trop subiects à leurs plaisirs desbordez, & cela ne procede sinon, de ce que d'ordinaire ils ont donné relasche à leurs esprits par l'oisiueté du corps: en laquelle le vice leur a presenté tant d'obiects & d'alechemens, pour arrester leurs volontez,qu'ils se sont rendus indignes de la vertu profanee & negligee,apres l'auoir acquise.

Ie ne fais pas ces discours, me presumant de pouuoir persuader les esprits nonchalans à s'adonner aux plus honnestes exercices: car ie me sens trop foible de iugemẽt,de doctrine, & de façon de parler: c'est seulement pour l'extreme desplaisir que ie reçois depuis quelque temps,voyant si peu paroistre en ce Royaume,les hommes rares en plusieurs belles parties,acquises par grand labeur: ie sçay que les desordres de nos guerres Ciuiles,ont peu apporter quelque excuse: mais ceste cõsideration ne m'exempte pas du regret,auec lequel ie mourray, n'ayant peu faire en ma nation

pour

pour beaucoup de ieuneſſe biennée, ce que ie me promettois en mes ans plus vigoureux, principalement pour ma ville natale. Mais au lieu de me receuoir comme ſon enfant, apres vn ſoin extreme, accompagné d'vne infinité de peines, que i'ay long temps ſouffert en diuers lieux, eſperant luy en rapporter quelque vtilite & en receuoir au moins quelque honneur, elle m'a chaſſé par ſa ſeuerité couſtumiere, comme maraſtre auec plus de rigueur, que ſi i'euſſe eſté barbare, plein de tous vices. Ce n'eſt pas le ſeul fleau, par lequel il a pleu à Dieu, me faire recognoiſtre mes pechez: mais c'eſt bien celuy, qui m'a apporté plus d'amertume.

Peut eſtre qu'on penſera liſant cecy, que ſuyuant la couſtume de ceux, qui font profeſſion de quelques arts bien ſeants aux grands, & autres perſonnes de qualité, qui portẽt les armes, ie vueille que celuy du Caualerice ſoit preferé à tous autres, ou que comme l'Orateur pauure ou auare, qui preſche pour la beſaſſe, ie me pleigne tacitement ne m'eſtant peu enrichir de biens de fortune, en quoy l'on pourra mal iuger: car ie me ſuis aſſez curieuſemẽt meſlé d'autres choſes hauſtes, que de dreſſer des cheuaux: & ſi i'ay choiſi cet art pour ma vacation ordinaire, c'eſt parce qu'il m'a ſemblé plus conuenable à mon humeur, que d'autres exercices honorables, auſquels ie n'ay pas moins employé le trauail du corps & de l'eſprit. Et pour me defendre du blaſme de l'auarice, ie ſuis aſſeure qu'il ſe trouuera encores au temps ou nous ſommes vn bon nombre d'honneſtes perſonnes, qui teſmoigneront qu'ayant recherché de participer à l'acquiſition que i'ay faite par mes trauaux, ils m'ont trouué diſpoſé à les contenter, ſans en prendre ny eſperer autre recompenſe, qu'vne franche amitié, comme volontairement auſſi, ie donne ce mien petit labeur, tel qu'il eſt, à ceux qui ſ'en voudront preualoir: & ſ'il demeure quelque temps ſans honneur, à cauſe de nos troubles, qui deſbauchent la pluſpart des plus beaux eſprits, au moins i'eſpere qu'à l'aduenir, il pourra eſtre recherché de tels, qui eſtans bien nez, tiendront quelque conte de ma liberalité quoy qu'elle ſoit de peu de merite.

D'OV PROCEDE QV'A PRESENT ON VOID SI PEV DE BONS CHEVAVX, ET DES IVGEMENS DIVERS, qu'aucuns font de la ſuffiſance des Caualerices.

CHAPITRE XXXIX.

CE n'eſt pas ſans cauſe, ſi depuis enuiron vingt ans en ça, les François ſe plaignent de ne voir plus la quantité de beaux & bons cheuaux, qu'on ſouloit auparauant recouurer à pris raiſonnable: car la France n'en eſt pas ſeulement neceſſiteuſe: mais preſque la plus grãde partie de la Chreſtienté reſſent ceſte incommodité, laquelle ſe recognoiſt principalement en la ville de Naples, ou l'on à veu autresfois en vn Carnaual, cent cheuaux gaillards, allans excellemment biẽ de tous les plus beaux airs, qui ſe peuuent exercer, & pour le moins mil autres courſiers, & genets, des plus parfaits en beauté & bonté, qu'on euſt ſçeu deſirer pour la guerre: & maintenant c'eſt beaucoup, d'y voir ſix cheuaux, qui allent bien, quoy qu'il y ait des eſcoles bien reiglees. Cela vient premierement du nombre incroyable de Caualerie, qui ſ'eſt ruinee & diſſipee aux guerres Ciuiles de France, & de Flandres: ſecondement de l'auarice des Napolitains, qui du temps que les cheuaux eſtoyent bons, & à bon marché parmy eux, ont fait abaſtardir leurs haras, les aymãs mieux peupler de mulets, à cauſe que pour lors, ils en retiroyent plus de profit. En meſme temps beaucoup de Nobleſſe Françoyſe, a eſté en Italie, pour ſ'exercer à cheual, chacun d'eux faiſant deſſein de retourner en leurs pays, bõs hommes de cheual, ou pour le moins bien montez, en quoy ils ont eſté communément trompez, tant par ce qu'en ſi peu de temps, qu'ils auoyent premedité, l'on ne deuient pas bon Caualerice, que pour le peu de bons cheuaux, qu'ils y ont trouué en vente. Toutesfois, ceux qui ont eu neceſſairement affaire de grands cheuaux pour la guerre, pour querelles particulieres, ou pour monſtrer au retour de leur voyage, ce qu'ils auoyent apprins à cheual, ont en cela ſi peu eſpargné l'argent, que d'vne vieille roſſe, qui faiſoit encores quelques courbettes ou voltes à pieces r'apportees, ou ie ne ſçay comment ayrees, ils en ont aucunesfois payé ſept ou huict cens ducats. Tellement que ceux qui auoyent deſia fait abaſtardir leurs haras, les voulans apres reſtaurer & r'anoblir, ſur l'eſperãce d'vn plus grand gain, ont eſté expreſſément pluſieurs fois aux villes capitales de leur royaume, penſans recouurer à mediocre pris, comme au parauãt, quelques cheuaux vigoureux, & de belle taille: mais voyans que les François acheptoyent prodigalemẽt, iuſques aux plus vieux eſtelons, pourueu qu'il leur ſouuint encores de quelque ſaut, ils ont eſté contraints de faire monter leurs iuments, aux cheuaux qu'ils ont peu recouurer, & le pis a eſté que la pluſpart des iuments, qui deſia auoyent eſté montees & réplies par les aſnes, n'õt plus retenu du cheual, ou n'ont fait que de baſtardailles.

Tiercement les Princes & principaux Seigneurs du Royaume de Naples se sont laissez si bien gaigner à l'humeur Espagnole, à cause de nos insolèces detestables, qu'ils ont couuerty les plus beaux & braues exercices, que leurs deuanciers sçauoyent tresbien faire à cheual & à pied, en vne certaine grauité froide, qui consiste seulement en la contenance de sçauoir, & pouuoir beaucoup, desdaignant les choses qu'on ne peut, ou desquelles on est ignorant: tellement qu'au lieu qu'on souloit voir d'ordinaire à Naples, l'estrade de Tolede peuplee de beaucoup de Noblesse genereuse, qui comme à l'enuy paroissoyent deuant les Dames, faisans bien aller de differens airs, les plus gaillards cheuaux du monde, maintenant on ny trouue plus qu'vne grande quantité de ieunesse oysiue, qui se promeine sur des haquenees ou cheuaux de pas, aussi mollement que font en Castille vn tas de vieux cheualiers, qui ne s'esloignerent iamais de leurs maisons, & qui n'ont en leur vie apprins vertu ou partie plus singuliere, que seulement à faire bonne mine, selon leur accoustumee, & altere façon: & pour auoir moyen d'imiter plus grauement ces lentes & superbes promenades, les meilleurs haras d'Italie, (desquels sont autresfois sortis les plus nerueux, & legers cheuaux du monde,) ont aussi esté reduits aux plus petits genets, qu'ó y ayt oncques veu, c'est pourquoy on n'y voit plus telle caualerie, qu'il y souloit auoir.

D'Espaigne ne vient plus aussi, que fort peu de tels cheuaux, que les gens de guerre de ce temps recherchent, à cause de la grande quantité qui en sont sortis depuis les troubles de France: toutesfois, ie pense qu'ils n'ont pas autresfois esté meilleurs que ceux, qui sont bons à present, & que leur ancienne & bonne reputation, vient du temps qu'il n'y auoit que fort peu de bons hommes de cheual, & que les gés de guerre se contentoyent, que leurs cheuaux de combat courussent, & s'arrestassent à l'Allemande, & qu'ils fissent cinq ou six passades, d'vne haleine au galop, tournant à chasque main, sans beaucoup de iusteſſe: car les haras Dandelousie, doiuent estre plustost fortifiez qu'affoiblis, à cause des beaux & forts estelons, coursiers & genets du Royaume de Naples, qui depuis y ont esté amenez.

Les mesmes guerres, sont aussi cause, que nous voyons si peu de bons cheuaux d'Allemaigne, à l'occasió des attelages d'artillerie, & autres charrois & attirals qu'il a fallu ordinairement fournir aux armees, & de l'vsage commun des coches & charriots, qui depuis vingt ans se voyent en France, ioinct aussi que presque tous les cheuaux de couble, qu'on nous ameine, passant l'aage de trente mois, ont desia monté des iumens, & mesmes sont engendrez d'autres poulains trop ieunes & foibles. Car c'est chose asseuree, que les Allemans qui ont des haras, ne vendent iamais les poulains, qu'auparauant ils ne leur ayét fait emplir des iumens, s'ils ont assez de vigueur pour les monter: c'est pourquoy à present on rencontre, si peu de cheuaux d'Allemaigne, qui soyent assez nerueux & gaillards.

Quant aux cheuaux Turcs & barbes, les François en ont de tout temps recouuert fort peu de bons, tant à cause de la longueur des voyages, que pour la difficulté des embarquemens & passages. Or en ceste plus grande necessité de cheuaux, il est encores suruenu que pour vn Caualerice, qu'il y souloit auoir, on en void plusieurs, & beaucoup plus de ceux, qui pensent estre bós maistres, que de ceux qui le sont: tellement qu'il est fort mal-ayse, de trouuer des cheuaux de quelque natió qu'ils puissent venir, qui soyent assez accomplis pour leur vsage & contentement: & sur les difficultez qu'ils trouuent en ce qu'ils essayent de tirer bien ou mal, de toutes sortes de cheuaux, il se voit encores d'autres cheualiers, plus ou moins expers, qui font plusieurs & diuers iugemens de la capacité des Caualerice s, disansque les plus rudes &

ſeueres ſont ceux, qui dreſſent mieux les rouſſins ou friſós, & autres cheuaux de Germanie: qu'il y en a d'autres plus ſubtils & diſcrets, deſquels le ſçauoir n'eſt conuenable que pour dreſſer les cheuaux d'Italie, d'autres plus patiens & plus doux, qui ſont ſeulement propres pour les cheuaux d'Eſpaigne ou Turcs, Barbes & autres, qui viennent de tous ces pays chauds & ſecs: ces petits iugemens ſont bons pour en parler deuant ceux, qui n'ont pas beaucoup de fonds en ceſt art. Mais les meilleurs hommes de cheual, ſe doiuent mocquer de ces erreurs. Car le Caualerice ne ſe peut dire maiſtre, ſi la premiere fois ou tout au plus, la troiſieſme qu'il recherchera le cheual de quelque nation qu'il ſoit, & quelque poil, marques & autres indices qu'on voye en luy, il n'en recognoiſt la generalle inclination & les forces, ſoit par la phyſionomie, ou par les indices de ſes actions: & meſmes ſi au moyen de ceſte cognoiſſance, il ne le ſçait exercer, & reigler par des leçons propres, à ce que nature le rendra capable, ſoit pour la campaigne ou pour la carriere: ie ſçay qu'on me peut alleguer des hommes, qui n'ont iamais bien entendu ces preceptes, qui toutesfois à force d'exercice, d'aydes & de coups, ont dreſſé des cheuaux, qui ont fort bien manié de differens airs, & ie l'aduouë: mais auſſi pour vn, qui parauenture leur ſera bien reüſſi, ſans doute ils en auront gaſté beaucoup d'autres: car il faut neceſſairement que les cheuaux, qui ſans eſtre bien-toſt rebutez ou eſtropiez, reſiſtent long temps ſous la diſcipline de certains cerueaux, preſumptueux & hazardeux, ſoyent extremement nerueux & de forte complexion, & au reſte compoſez de façon qu'ils patiſſent paiſiblement toutes ſortes de rigueurs & chaſtimens, bons & mauuais. Ie ſçay auſſi qu'il y en peut auoir d'autres, qui n'ont pas beaucoup de ſçauoir, & qui toutesfois par la douceur, & vne longue patience pourront aucunesfois aſſez bien dreſſer quelque cheual facile & de bonne humeur: mais auſſi eſt il certain, que pour vn qu'ils rencontreront propre à leur portee, il leur en ſerót paſſez pluſieurs autres par les mains, leſquels ils auront laiſſez en arriere, à faute d'auoir ſçeu bien pratiquer les reigles, & les moyens qui les euſt peu contraindre à fournir, & bien employer leur diſpoſitió, & leur force incogneuë, & par conſequent inutile, à faute d'art & de iugement. Pour moy, i'eſtime ceux cy beaucoup plus que les autres, qui n'ont recours qu'à la violence: d'autant que par ceſte patience & longueur, il ſemble qu'ils attendent que nature & le temps auec leur peu d'ayde, fortifient & alegeriſſent peu à peu le cheual, & le reduiſent à la longue (comme il aduient aucunesfois) à ce qu'ils n'oſent ou ne veulent d'eux-meſmes entreprendre, ſe deffians de leur capacité. Or les vns & les autres peuuent eſtre hommes de cheual, puis qu'ils dreſſent des cheuaux: mais il leur manque beaucoup de parties, pour meriter le tiltre de Maiſtre. Car l'incógruité n'eſt pas moindre de pardonner ordinairement au cheual deſobeyſſant, qui retiét ſa diſpoſition & ſa force, que d'eſtre trop rude à celuy qui eſt ſenſible, & de bóne nature: d'autre part, ce n'eſt pas aſſez d'eſtre patient ou violent & ſeuere, ny d'auoir l'aſſiette belle & forte, la main ferme & diligente, la iambe droite & libre, le temps facile & iuſte, & le talon friant & gaillard, combié que ce ſoyent de belles parties, ny d'auoir beaucoup de geſtes, & ſçauoir dire, *va pian piano, di paſſo, trota, galoppa, eſpeigne, eſcapa, corre, para, eſcore halſa, aiuta, volta, atonda, alarga, auiua, aiuſta, ferma, ſerra.* Et pluſieurs autres termes communs & criars, retenus de quelque bon maiſtre Italien, & peut eſtre mal entendus. Ce n'eſt pas tout non plus de cognoiſtre les iuſteſſes des plus belles reigles, ny de ſçauoir qu'il faut que le cheual bien dreſſé ſoit deſgourdy, obeiſſant, aſſeuré de col, de teſte, de bouche & de queuë: que l'air de ſon exercice ſoit libre, égal & net, que la proportion de ſon manege ſoit iuſte pareillement autant à l'vne main, comme en l'autre, & que ſelon les fautes grandes ou petites, il faille vſer diſcrettement des chaſtimens grands ou petits: tous ces preceptes ſont beaux & bons. Mais ordinairement il aduiendra que le cheual meritera ſelon les defauts de ſes

mouuemens

mouuemens exterieurs,vn grand & aſpre chaſtiment,que toutesfois n'eſtant nullement diſpoſé d'en comprẽdre les effects,ſoit pour eſtre hors d'haleine & de memoire,auily,ou en action trop eſmeuë & violente,ou ſi ſa faute ne procede que de legereſſe,& gayeté de cœur,l'on pourra faillir en le battant rudement: ou peut eſtre, ne fera-il en apparence,que le mouuement d'vne petite faute, que le Caualerice recognoiſſant au temps d'icelle,par des indices prompts & ſuffiſans, que ce cheual eſt diſpoſé,pour en faire vne plus grande,il ſera neceſſaire pour le corriger de la petite deſia aduenuë,& le diuertir par vn meſme remede & en meſme temps de la prochaine & plus grande,d'vſer d'vn chaſtiment extraordinaire, & meſmes aucunesfois de l'eſueiller,aduertir,ou brauer,par quelques coups d'eſperon ou de gaule, quoy qu'il ne face point de faute,mais ſeulement pour luy arreſter mieux les eſprits, & la memoire à l'ordre de ſa leçon: il ne ſuffit non plus de faire par pluſieurs moyens que le cheual reſponde & obeyſſe à la leçon,par l'action exterieure, quoy qu'elle paroiſſe bonne & iuſte,il faut cognoiſtre ſi le courage y conſent,& l'accompagne d'vn bon air,ſelon la pratique des leçons,& bons commencemens d'eſcole qu'il aura : & ſans ceſte franchiſe,le Caualerice ne doit ſe contenter,ny ceſſer de le rechercher par tous les moyens qu'il penſera le pouuoir attirer & gaigner, ſoit par la douceur ou par la force. Toutesfois ſi apres qu'il ſera longuement & opiniaſtrement defendu, quaſi iuſques à l'extremité de ſon haleine & de ſes forces,il ſe rend,& ſe met en deuoir d'obeïr à ſa leçon,le ſage Caualerice doit receuoir paiſiblement ceſte obeyſſance, en le quittant pour ceſte fois,& mettant ſoudain pied à terre,ou le laiſſant en repos, & le careſſant:combien que l'actiõ exterieure reſte imparfaite,pour ne la pouuoir mieux fournir:& ſi d'auenture il eſt quelquefois opiniaſtre,& tellemẽt eſmeu de colere,ou en tel effroy ou deſeſpoir,qu'il ſoit du tout impoſſible de le pouuoir gaigner & faire conſentir à la leçon,qu'il apprehendera ſi fort:il faut auſſi neceſſairement (pour euiter qu'il ne ſe rebute,) que le bon Caualerice aye le iugement, & la pratique de le diuertir de ſes mauuaiſes fantaſies,en changeant & finiſſant l'exercice,par quelque ſtil du tout contraire à la leçon,qui luy aura tant deſpleu : afin que les derniers mouuemens,luy oſtent la memoire de la cauſe des maux, & tourmens qu'il aura receus en ſon obſtination.Car ne le pouuãt vaincre,ce ſeroit vn deſordre fort grand de le laiſſer ſur le deſplaiſir d'vn chaſtimẽt violẽt & inutile,qui au lieu de le corriger le pourroit rebuter ou rendre plus rebelle.Et combien que la leçon longuement debattuë, & en fin quittee,ſoit apres neceſſaire,ſi ne ſe doit-elle refaire, & continuer que ſelõ, & à meſure que le cheual en perdra la trop grande apprehenſion & qu'il ſe repatriera.Or de quelque nature qu'il puiſſe eſtre,ſans doute,premier qu'il ſoit bien dreſſé& adiuſté,il entrera ſouuent en des ſoupçons & inquietudes,qui luy ferõt faire des diuerſes mutations,quelquesfois fort eſtranges,ſelon l'humeur,qui le dominera:tellement que pour l'en diuertir,& pour le remettre en eſtat de comprendre l'ordre, & l'air de ſes bonnes leçons (auparauant pratiquees,) il le faudra pluſieurs fois departir des plus belles & iuſtes proportions,pour vſer de beaucoup de diuerſitez, quaſi ou du tout contraires à la iuſteſſe:tellement qu'aucuns ignorans les iugeront pour vrays deſordres & faulſetez combien que ſelon l'art,& les occaſions elles ſoyent neceſſaires:& quand bien le cheual fuyra,ou ſ'oppoſera à l'obeiſſance de l'eſcole, par des moyens nouueaux & inopinez,l'occaſion meſmes d'iceux, doit faire naiſtre à l'inſtant,autant de nouueaux remedes au iugement,& à l'inuention du bon Caualerice.Il faut donc que celuy,qui eſt bon maiſtre en ceſte profeſſion, ſoit induſtrieux & ſage,& qu'il cognoiſſe par vne docte & curieuſe pratique,les complexion , inclination,& forces du cheual,de quelque nation,& temperament qu'il ſoit, & que par les viues raiſons,& l'experience de l'art,il ſçache choiſir l'exercice, qui ſera plus propre au naturel d'iceluy:que touſiours il reigle & proportionne ces leçons, chaſtimẽs

& careſſe,au conſentement,au pouuoir & à la memoire,ou à la malice,deſobeyſſance & obſtination du cheual,ſans iamais ſe laiſſer tranſporter à la colere ny aux deſirs deſmeſurez:car c'eſt proprement ignorance, de ne ſe ſçauoir diſcrettement preualoir (quand il eſt temps) de ce qui ſe peut trouuer aux forces, & diſpoſition du cheual:& temerité d'entreprendre & d'en vouloir tirer ce qui ne ſe doit que par les bonnes raiſons & vrais moyensde l'art: En quoy l'experience nous apprend aſſez, que, cõme i'ay dit cy deuant, les plus rares & excellentes reigles & leçons, ſont celles qui peuuent pluſtoſt confondre & rebuter le cheual,ſi elles ne ſont appropriees à ſa capacité, & ſur vn bon fondement d'eſcole, propre à les receuoir.

Le bon maiſtre doit auſſi auoir le iugement,& la diſcretion de croiſtre & diminuer l'exercice,les aydes & chaſtimens,ſelon qu'il cognoiſtra que le cheual ſe fortifiera de nourritude,de courage,de memoire,de pratique, de diſpoſition & d'haleine,afin de le maintenir touſiours en bon eſtat,en bonne eſcole, en l'egalité de l'air, de ſon manege,& communément autant en obeyſſance,qu'en eſquine & gaillardiſe: ou en particulier plus ou moins, ſelon qu'il ſe trouuerra de bonne ou mauuaiſe fantaſie,& que ſa diſpoſition ſera ſolide & nerueuſe,ou procedente ſeulement d'allegreſſe,& de legereté.Mais ſi le Caualerice n'a l'eſprit bon & curieux, & s'il n'eſt patient & bien né,il luy ſera impoſſible de iamais bien comprendre & pratiquer toutes ces raiſons,quelque trauail qu'il ſe dõne à la pourſuite de ſon art: car cõbien que l'exercice en ſoit fort plaiſant,ſi eſt-ce que la diuerſité des humeurs & complexions, qui ſe trouuent aux cheuaux qu'on entreprend,&des deſplaiſantes mutations qu'ils font ordinairement,& quelquefois en vn quart d'heure, & lors qu'ils deuroyent eſtre gaignez & reſolus,à ce qu'on les aura long temps auparauant recherchez peuuent ſouuent donner tel ſubiect de meſcontentement & de colere, que ſi en telles occaſions les mouuemens de l'homme ne ſont retenus & guidez par les forces d'vn iugemẽt ſolide,ioinct à vn bon naturel,il s'en enſuit vne infinité de deſordres rigoureux & mal ſeants,qui ſe voyent aſſez frequents aux plus groſſieres & deſordonnees eſcoles.Par toutes les ſuſdites parties,le Caualerice peut meriter le tiltre de Maiſtre: & ſans icelles quelque prouiſion d'autres diſcours meſlez qu'il aye premeditez en ſa memoire,la pluſpart de ſes leçons,ſe conuertiront en confuſion:s'il eſt rude & ſeuere,ſes aydes & chaſtimens ſeront communément autant de deſordres:s'il eſt patient & doux,ſes careſſes & douces façons de faire demeureront ſouuent inutiles: mais au contraire,s'il eſt maiſtre,il luy ſera autant ayſé de recognoiſtre l'inclination , & les forces des cheuaux d'Allemaigne,comme de ceux d'Italie,& de ceux d'Eſpaigne: cõme de Turcs & Barbes,& indifferemment de tous ceux des autres nations, & ſelon leur naturel il les pourra exercer par des moyens bien conſiderez, ſe rendant au beſoin violent patient & doux,vſant de chaſtimens, de careſſes & d'aydes propres à leurs actions,mouuemens & capacitez: & conſequemment les reduira beaucoup mieux à la perfection qu'ils pourront atteindre,que ne feront ceux deſquels le ſçauoir conſiſte ſeulement en certaine pratique furieuſe & mal fondée.

FIN.

TABLE DV SECOND LIVRE
des preceptes du Sr. de la Broüe.

PRopoſition generalle pour les leçons de ce ſecond liure. Chap. 1. pag. 7.

Effects principaux du trot & du galop qui peuuent diſpoſer les bonnes parties que le cheual doit auoir pour rendre les plus beaux maneges en leur perfection. Chap. 2. pag. 9.

Premier aduertiſſement ſur la Iuſteſſe de tous les airs & maneges, & pour alegerir & faciliter l'apuy de la bouche du cheual, qui poiſe ou qui tire à la main. Chap. 3. pag. 10.

Quand le cheual refuſe de galopper aux ronds plus communs ſoit à faute de pratique ou eſtant rebuté. Chap. 4. pag. 14.

Les cheuaux qui tirent plus à la main en galoppant par le droict que ſur les ronds. Chap. 5. pag. 16.

Regles pour eſtrecir & adiuſter le cheual aux voltes du trot. Chap. 7. pag. 18.

Quand le cheual iette la crouppe hors la volte du trot. Chap. 8. pag. 20.

Regles pour les voltes de galop. Chap. 9. pag. 22.

Quand le cheual appréhende trop les esbrillades, & tous les mouuemens de la main de la bride. Chap. 10 pag. 25.

Iugement ſur les temperaments de la main du Caualerice. Chap. 11. pag. 27.

Precepte touchant le naturel du cheual qui ſe preſente plus librement à ſauter qu'a manier terre à terre. Chap. 12. pag. 28.

Regles des plus iuſtes proportions qui ſe peuuent obſeruer en tous les plus beaux maneges. Chap. 13. pag. 29.

De l'obeiſſance du cheual allant de coſté par les expers mouuemens du Caualerice. Chap. 14. pag. 30.

Regles des paſſades & demiuoltes. Chap. 15. pag. 36.

Seconde Regle des paſſades & demiuoltes, terre à terre. Chap. 16. pag. 43

Troiſieſme regle des ſuſdites paſſades & demiuoltes. Chap. 17 pag. 44.

Paſſade à demy air. Chap. 18. pag. 48.

Voltes entieres & redoublées terre à terre & à demy air. Chap. 19. pag. 50.

Regles des airs releuez, ſur les voltes redoublées & plus iuſtes. Chap. 20. pag. 56.

Les meſmes regles carrées appropriées au cheual qui peſe ou qui tire à la main. Chap. 21. pag. 71.

Autres reglés pour les voltes airées & redoublées. Chap. 22. pag. 77.

D'aucuns cheuaux tenus pour ramingues, & neantmoins de bonne nature. Chap. 23. pag. 78.

Premiere leçon des ſuſdictes regles. Chap. 24. pag. 79.

Autres regles des voltes propres aux cheuaux nerueux & gaillards, qui ont l'apuy de la bouche à pleine main. Chap. 25. pag 86.

Autres regles propres aux cheuaux impatiens qui peuuent facillement deuenir entiers & durs à l'appuy de la main, leſquels neantmoins on veult dreſſer à quelque

Table des preceptes.

manege. Chap.26.pag.102.
Diuers preceptes ſur ces plus auancées leçons, & meſmes quand le cheual eſt tellement rebuté, & ennemy de l'eſcolle, que les remedes ordinaires n'y apportent plus des effects ſuffiſans. Chap.27.pag.117.
Regles pour les changemens de main des voltes redoublées. Chap.28.pag.121.
De l'erreur de ceux qui penſent qu'il ne faut pas beaucoup d'art, pour maintenir les cheuaux de manege en bonne eſcolle, ayant eſté bien dreſſez. Chap.29.pag.125.
Autres reigles communement plus propres à remettre en eſcolle les cheuaux de grand force, & bons à la main, qui deſia ont eſté dreſſez, & qui ſont desbauchez & hors de iuſteſſe. Chap.30.pag.126.
Pour aſſouplir & reſoudre ſur la volte l'action du cheual d'eſcole, ſans le des-adiuſter, quand par quelque accident eſt contrainct ou mutation malicieuſe, il endurcit le mouuement des eſpaules, le col & l'apuy de la bouche, deuenant entier en ſon manege plus iuſte & plus obſerué. Chap.31.pag.133.
Aduertiſſement notable pour la correſpondance, qu'on doit obſeruer aux actions ordinaires du caueſſon, auec celles de la bride, en exerçant les cheuaux encor mal aſſeurez aux bons maneges. Chap.32.pag.136.
Pour adiuſter & bien affiner le manege du cheual qui aura eſté dreſſé aux voltes releuées & redoublées à demy air, ſelon les regles precedentes, ou autrement. Chap.33.pag.137.
Pour maintenir en bonne eſcolle les cheuaux dreſſez aux airs de caprioles & du galop gaillard. Chap,34.pag.152.
Diſcours inſtructif ſur la demande qui ſe faict ſouuent, en combien de temps vn cheual peut eſtre bien dreſſé. Chap.35.pag.155.
Diuers preceptes particuliers. Chap.36.pag.159.
Diffinition des regles & leçons precedentes. Chap.37.pag.162.
Diſcours particulier. Chap.38.pag.165.
D'où procede qu'à preſent on void ſi peu de bons cheuaux, & des iugemens diuers qu'aucuns font de la ſuffiſance des Caualerices. Chap.39.pag.170.

Fin de la Table du ſecond Tome.

TROISIESME LIVRE DES PRECEPTES DV SIEVR DE LA BROVE,

TRAICTANT DES MOYENS
propres à bien emboucher
le cheual.

A PARIS,

Chez ABEL L'ANGELIER, au premier pillier de la grand' salle du Palais.

M. D CII.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

A MONSEIGNEVR LE BARON DE BELLE-GARDE GRAND ESCVYER DE FRANCE.

MONSEIGNEVR,

Ie ne fais nul doute que vous n'ayez souuent ouy dire, qu'en mes plus vertes annees, i'ay beaucoup trauaillé à plusieurs exercices qui me semblotent propres à l'homme bien né, & principalement à celuy de la carriere: A quoy ie n'ay pas eu moins d'inclination, qu'aux autres occupations, que i'ay plus affectionnees que les biens de fortune, & que ma santé: comme il paroist par le peu de moyẽs que i'ay acquis, & en l'indisposition de ma personne, qui ne me permet plus de monstrer par effect le profit que ma curiosité, & mes peines extremes m'auoient apporté: et que la cause qu'aucuns de mes plus chers amis, voyans desia ma vigueur presque du tout consommee, m'ont long temps y a prié & solicité, de mettre par escript, l'ordre & les reigles generales, que i'ay tenu en exerçant les cheuaux d'escole: ce que ie ne leur auois osé accorder, me sentant de pourueu de discours, & de style propre pour bien expliquer mes conceptions par escrit, n'ayant iamais estudié, ny gueres leu que dedans mes heures. Toutesfois i'ay depuis considere qu'ils pourroient conceuoir en leurs opinions, que mon refus procederoit de quelque default d'amitie: & pour preuenir ceste impression, i'ay voulu employer à leur contentement le loisir, qui s'est aucunesfois presenté, à bastir, comme i'ay peu, vn œuure mal poly, lequel neantmoins m'a semble aucunement receuable entre les Caualiers. Or (Monseigneur,) ie vous en ay dedié ce troisiesme liure, comme à l'vn des plus accomplis Seigneurs de ce Royaume, qui en sçaura tres-bien iuger, & aussi pour vous rendre quelque tesmoignage apparent de l'inclination & desir que i'ay de vous faire tres humble seruice, à quoy vostre vertu ne m'oblige pas seulement, mais aussi tous ceux qui ont plus de perfections, desquels vous vous rendez de vostre grace, comme pere & protecteur. Ce n'est pas pourtant que ie presume estre tenu en ce rang, & que ie ne recognoisse assez mon incapacité: mais il est certain que ie suis du nombre de ceux, qui admirent vos merites, & vostre doux & genereux naturel: & mesmes qui vous aiment & reuerent auec plus d'affection & d'humilité. Receuez donc s'il vous plaist, Monseigneur, selon vostre courtoisie coustumiere, l'offre que ie vous fais de ce mien labeur: & bien qu'il ne soit digne de vous estre presenté, ie vous supplie tres-humblement de le vouloir honorer de vostre faueur, & vous asseurer, Monseigneur, *que ie seray touſiours*

Vostre treshumble & tres-obeyssant seruiteur,
SALOMON DE LA BROVE.

Sonnet.

D'Vn genereux labeur & d'vne ame diuine
Dans la Broüe conioincts, nasquirent deux iumeaux
Le merite, & l'honneur, venerables flambeaux
Costoyans sa vertu qui le monde illumine.

Heureux en luy l'honneur, deuant qui ne chemine
Le merite auancé, mais pareillement beaux
En naissant, en croissant, ensemble vont égaux,
Ainsi qu'vn beau Soleil vn beau iour auoisine.

Heureuse sa vertu, qui porte sur le front
Le bien faire & bien dire, & qui sa gloire font
Entrer dedans les cieux par des portes si belles.

Heureux Caualerisse, en qui la braue main
Trouua contre la mort, deux voyes immortelles,
Où les plus grands à peine y trouuent vn chemin.

PELLETIER ANG.

SONNET.

NOurriçons de Pallas qui ennemis du vice
Recerchez la vertu qui vous doit animer,
Icy vous apprendrez pour vous faire estimer,
Les preceptes diuins du vray Caualerisse.

La Broue fils de Mars parfaict en l'exercice
Du vaillant Tyndaride, au milieu d'vne Mer
De perils & d'hazars nous apprend à ramer
Pour fuyr les douceurs d'vne trompeuse Circe.

Braue & riche d'honneur il est nostre Castor
Qui nous despart les fruits de son royal thresor
Pour nous rendre immortels aux dangers de Bellonne.

Heureux cil qui pourra ses vertus imiter,
Il sera nouueau fils de Lede & Iupiter,
Digne d'environner son chef d'vne couronne.

LA CROIX MARON.

SONNET.

HEualier nompareil qui desdaignant la terre
Portes ton vol plus haut que les astres ne sont,
Que beaux sont tes escrits, qui par l'Europe vont
Ietter vn plus grãd bruit que le bruit du tõnerre.

Tu formes à ton gré le mouuement qui erre,
Du pied-viste cheual sous les arts qui te sont
Auoir l'audace au cœur, les Lauriers sur le front,
Sur ton front qui le front de toute grace enserre.

Le noble desormais se bien-heure en ton heur
Et reçoit son maintien de ta seule faueur,
Faueur qui fauorise & sa gloire & sa vie.

A ton premier Soleil, tu deuances les vieux,
Desrobant aux suyuans l'espoir de faire mieux,
Et tu remplis de los ton nom & ta patrie.

PONT-AYMERY.

PREFACE.

SELON la cómune opinion des hómes de cheual de ce tẽps, l'inuention d'vne infinité de brides differentes, doit estre la plus recómãdable partie du Caualerice, pour reduire le cheual en obeïssance. Et particulierement les Allemãs s'arrestent tant en cela, que ie me suis souuent esmerueillé de la grãde diuersité d'éboucheures, brãches & gourmettes que i'ay veu en leur vsage, d'où nous tirós vne preuue fort apparẽte, qu'ils ne sont bien fondez en ceste professió. Car si l'art de bié dresser les cheuaux, est à present mieux entẽdu, & plus enrichi de bónes reigles qu'il n'a esté du passé, l'on doit par cósequẽt vser moins des diuersitez des brides qu'on souloit long tẽps y a rechercher curieusemẽt, en Frãce & en Italie, à faute de meilleurs moyẽs. En ceste erreur ie pardonne plus volóntiers aux fautes que les Reistres font, que ie ne supporte auec patiẽce le mauuais iugemẽt de tous les autres cheualiers, qui pẽsent estre bié à cheual: parce que les Allemãs n'ayãs encor' assez de bonne experience en cest art, ont recours à la violence des brides, pensans qu'elles puissent contraindre le cheual à ce qu'ils ne leur sçauent apprendre par l'ordre des bonnes leçons: & mesmes ils se contentent de leurs cheuaux, pourueu que la bouche en soit fresche, qu'ils trottent legerement & quelquesfois galoppent & tournent diligemment à chasque main, sans partir d'vne place, & sans obseruer beaucoup d'égalité, de iustesse ny de mesure. Or pour ces effects la bride confuse n'empesche pas que la bouche ne soit escumeuse: au contraire elle donne souuẽt occasion à la langue sensible d'estre en continuel mouuement, à cause de la quãtité des pieces mouuantes & differentes, qui peuuent estre en icelle bride, & si n'offence pas ordinairement les barres & genciues en allãt le pas, le trot, ou le galop, cóme quand on recherche le cheual de tant d'autres efforts, de maneges & de iustesses difficiles, qu'on voit exercer en nos escholes modernes: mais les bós Caualerices doiuẽt plustost hayr que pratiquer tant de diuerses façons de mords, & se tenir aux vrayes reigles & leçós, qui peuuent gaigner par vn bon ordre, & peu à peu le naturel & le consentement du cheual, pour le ranger, auec le temps necessaire, à la resolution de la course, & a l'obeissance & facilité de l'arrest & du manege, auec le simple canó & le cauesson: car apres il sera fort facile de le bié emboucher. Pourtant ce n'est pas à dire que lors que le cheual est dressé, l'ayde de la bride, faite par raison, n'apporte beaucoup de facilité au vray temperament de l'apuy de la bouche, & à la iuste posture du col & de la teste: mais d'entreprendre ces choses sur l'esperãce que les seuls effets de la bride y puissent apporter la commodité ou la contrainte totalle, ie tiens que c'est propremẽt nauoir point de raison, & m'esbahis de ce qu'il y a encores tant de personnes, qui pensent qu'vne bride commẽt qu'elle soit inuentee, puisse faire deuenir la bouche bonne au cheual qui naturellement l'a fause, ou trop pleine, trop deschar-nee, trop estroite, trop grãde, trop petite, trop sensible, trop dure, ou qui seulement

l'a mauuaiſe & corrompue par quelque autre accident ou improportion: ou ſi le cheual eſtant en la plus grande furie de ſa courſe, ne ſ'arreſte facilement, ſoit pour eſtre trop las & hors d'haleine, ou ayant la maſchoire trop grande ou trop ſerree, le col naturellement renuerſé ou trop voulté, trop gros, trop court, ou trop long, les eſpaules, les iambes, & les pieds de deuant, ou les reins foibles ou autrement imparfaits, ne ſera ce pas faute de iugement de croire, que ceſte bride propoſee apporte d'elle meſme la reparation de tant de deffauts: dont le moindre peut rendre le cheual incapable de bien ſ'arreſter & manier? Et quoy qu'il ſoit exempt de tous ſes empeſchemens naturels & accidentals, ſi on ne luy a iamais appris à bien tourner ny à parer, ou ſi naturellement il eſt peſant ou fougoux, malicieux & deſobeïſſant, quelle apparence y peut-il auoir qu'il ne faille que l'artifice d'vne bride pour le rendre ſain, nerueux, leger, libre, ferme & bien maniant, ny que par ce ſeul remede on puiſſe donner le iugement & la pratique des bons maneges à celuy qui recherche les effects de ceſte bride, lequel ſera peut eſtre mauuais homme de cheual? Si telles choſes eſtoyent faiſables nous dreſſerions les cheuaux, & les hommes auec beaucoup moins de temps & de peine, ſans partir de la boutique de l'eſperonnier, en ordonnant des mords, qui euſſent ceſte proprieté miraculeuſe, d'apprendre en vn inſtant à l'homme, & au cheual, ce qu'ils n'auroyent encores ſçeu, & meſme ce qui ſeroit hors de leur capacité naturelle. Il y a ce me ſemble dequoy ſe mocquer de ceux qui ſur l'eſperance de recouurer vne bride telle qu'ils imaginent, acheptent cherement vn cheual ſi dur ou eſgaré de bouche, que le meilleur Caualerice du monde pourroit eſtre fort empeſché à le rendre bon à la main, & que lors qu'ils ſe trouuẽt trompez, en telles opinions mal fondees, on leur oyt dire, i'ay vn cheual qui vaudroit mil eſcus ſ'il eſtoit bien embouché: cela ſe doit entendre le plus ſouuent qu'il a la bouche ſi faulſe, endurcie ou corrompuë qu'il n'en vaut pas cent, quoy qu'au reſte il ſoit fort & vigoureux: tellement qu'ils font valoir à leur compte, la bride qu'ils deſirent en vain, neuf cens eſcus plus que le cheual: & ſi fortuitement ils en rencontrent vne qui le tienne en quelque ſubiection & legereſſe extraordinaire, ſans doute vn temps apres ils ſe plaignent, diſans que ceſte bride n'eſt plus ſi bonne qu'elle ſouloit eſtre: mais ſ'ils recherchent bien la cauſe de ce changement, ils trouueront que la bride a retenu ſa façon & premiere forme, & que la difficulté de l'obeïſſance procede, de ce que le cheual a deſia la bouche tellement meurtrie ou vlceree (par le continuel & douloureux tourment de l'emboucheure trop rude) qu'il en peut eſtre deuenu confus, & comme deſeſperé: & quoy qu'il ne ſoit recherché d'autre exercice ny effort plus aſpre que d'aller par pays faiſant quelque long voyage, il aduiendra d'ordinaire que tant plus il fera de longues iournees, tant plus la bride ſemblera affoiblie au cheualier peu experimenté, qu'il ne conſiderera pas que la laſſitude peut cõtraindre ſon cheual à porter la teſte baſſe, & abandonnee ſur l'appuy d'icelle bride, l'ayant recognuë & quelque temps accouſtumee, laquelle parauenture pourra faire ſes premiers effets apres que le cheual ſera ſeiourné, ou en haleine ou plus accouſtumé au trauail.

PAR toutes ces conſideratiõs le Caualerice peut iuger que la plus neceſſaire facilité de la bouche du cheual doit proceder premieremẽt de la legereſſe, bõne inclination & frãchiſe d'iceluy, de la capacité naturelle de ſes mẽbres, & apres du bon eſtat auquel ſes forces & haleine ſe peuuent diſpoſer par l'exercice de l'eſcole ſagement conſideré & bien pratiqué, ſans quoy les rares effets qu'on ſe promet de la bride, ne ſont gueres moins incertains que l'eſpoir de ceux qui entreprennent à faire la pierre philoſophale: & quant à moy, ie ſuis d'auis que les eſprits qui ſe plaiſent à ordonner proprement les plus belles emboucheures reſeruent leur curioſité pour l'employer

quand le cheual ſera exempt, (par ſon adreſſe & obeyſſance,) des efforts & chaſtimens qui luy pourront offenſer les barres & la barbe, & qu'il ſera ſeulemẽt beſoing de luy embelir la bouche par le plaiſir de l'emboucheure delicatement proportionnce. En quoy il faut obſeruer beaucoup de parties principales, qui ſe trouueront expliquees en ce troiſieſme liure, non pas peut eſtre auec des raiſons tãt ſubtiles ny de ſi belles figures, que i'aurois peu repreſenter, ſi i'euſſe voulu orner ceſt œuure de la quantité des plus beaux pourtraits que i'ay faits en mon tẽps, & que ie ferois biẽ encore ſi ie voulois viſiter ma memoire: mais parce qu'apres auoir long temps recherché beaucoup de particularitez, en la pratique d'vne infinité de brides, ie me ſuis reduit à vn petit nombre, qui ne ſont des plus rares ny des plus communs, & leſquelles i'ay trouué moins confuſes, & par conſequent moins eſtranges à nature: auſſi ay-ie voulu en icelles limiter le diſcours, que pour ceſte fois ie delibere mettre en lumiere ſur les moyens de bien embrider le cheual ſelon ſon naturel. Et ce qui eſt encores cauſe que ie n'ay paſſé plus outre, eſt l'aſſeurance que i'ay que deffunct le Sieur Pyrſe Anthoine Ferrare, à trauaillé pour le moins trente ans, recherchãt les perfections de tant de caueſſons ſeguetes, camarres, emboucheures, branches, & gourmettes, qu'il à peu deſcouurir: de maniere que ſcachant, cõme ie fais, qu'il a eſté non ſeulemẽt des plus excellens Caualerices de ſon temps: mais auſſi tres-capable en beaucoup d'autres belles & honneſtes calitez, (qui ſe trouuent rarement en vn ſeul cheualier,) & principalement en la peinture, ie ne doute nullement que les deſcriptions & pourtraits, de ſon liure, ne paroiſſent ſur tous ceux qui auront eſté auparauant imprimez. Puis doncques qu'il ne ſe peut faire mieux qu'il a fait, & que ie me ſuis plus arreſté aux bonnes reigles de l'exercice, qu'aux particuliers moyens des brides extraordinaires, il me ſuffit de repreſenter ſimplemẽt, à celuy qui recherchera mon auis, les communes proportions que ie garde en embouchant & embridant le cheual, & ſi le Lecteur ne deſcouure tant de ſubtilité qu'il deſirera, pour le moins, il ſe pourra aſſeurer que mon imitation luy fera conſeruer la bouche du cheual, ſaine, entiere, droite, iuſte, & l'appuy d'icelle en bon temperament, ſans vſer de plus grand artifice.

MAXIMES GENERALES QV'IL FAVT OBSERVER POVR BIEN ORDONNER LA bride du cheual d'eſcole.

CHAPITRE PREMIER.

LEs Caualerices moins ſçauãs en leur art, ſont ceux qui entreprennent plus hardiment d'ordonner des brides extraordinaires, meſmement pour les cheuaux qui ont la bouche mal-ayſée, quoy qu'ils ne les ayent veus, & ſans en auoir autre cognoiſſance que ſeulemẽt par le r'apport de tels, qui le plus ſouuent n'ont en leur vie rien ſçeu de ceſt art: on peut en cela deſcouurir vne vraye ignorance ou preſomption: car les meilleurs maiſtres ſe faillent ſouuent en la iuſteſſe des brides, quoy qu'ils ayent veu & conſideré à leur ayſe, & plus d'vne fois le cheual qu'ils veullent emboucher: c'eſt pourquoy on le doit premierement voir trauailler ſelon ce qu'il ſcaura faire, ou pour le moins le recognoiſtre par le droit, en allant au trot, en galoppant, en courant, & à l'arreſt: afin de pouuoir iuger par ſes actions communes d'où procede la difficulté de la bouche: & faut neceſſairement tenir par maxime, que l'appuy plus propre à tous les plus beaux & neceſſaires exercices, que le cheual peut faire deſſous l'homme, eſt celuy qui ſe trouue ferme & leger, c'eſt à dire, qui ne ſ'eſbranſle par les fermes, & diuers mouuemens de la bonne main, ny ne ſ'abandonne par la liberté d'icelle. Le Caualerice bien aduiſé doit donc curieuſement rechercher les moyens des brides bien conſiderées, pour aſſeurer & reſoudre les bouces trop ſenſibles ou égarées, eſueiller ou allegerir celles, qui ſont ſourdes & peſantes, r'amener ou aſſujettir (entant qu'il ſe peut) celles qui ſont trop fortes, & pour ce faire, il doit ſçauoir qu'il y a en la bride quatre parties principales, qui ſont, l'emboucheure, l'œil, la gourmette, & la branche, deſquels deſpendent pluſieurs effets differents, & auſquelles il eſt auſſi neceſſaire d'obſeruer ſeparément beaucoup de proportiõs differentes, afin que tout ce qui ſera ordonné pour loger dedans la bouche du cheual, ſe r'apporte aux qualitez & formes de la fente d'icelle, des leures, genciues, barres & eſcaillons, du chanal, de la langue, & du palais: & que ce qui eſt dedié pour le dehors de la bouche, ſoit auſſi propre à la forme de la barbe, & à celles de la teſte & du col, enſemble à la capacité des membres comme il ſe trouuerra cy apres expliqué par ordre.

EMBOVCHEVRES POVR LES CHEVAVX, qui ont la bouche naturellement legere.

CHAPITRE II.

APRES que le cheual ſera allegery auec le ſimple canon, & libre pour le moins aux maneges de guerre,& qu'on aura bien conſideré le naturel de ſa bouche,ſi on cognoiſt que les barres ſoyent aſſez ſenſibles, & que la langue ne ſoit trop haulte,ou trop groſſe, ny les leures trop grandes ou trop eſpaiſſes,ceſte premiere eſcache luy ſera propre pour quelque temps: à cauſe qu'elle appuyera également par tout ſans beaucoup differer du ſimple canon.

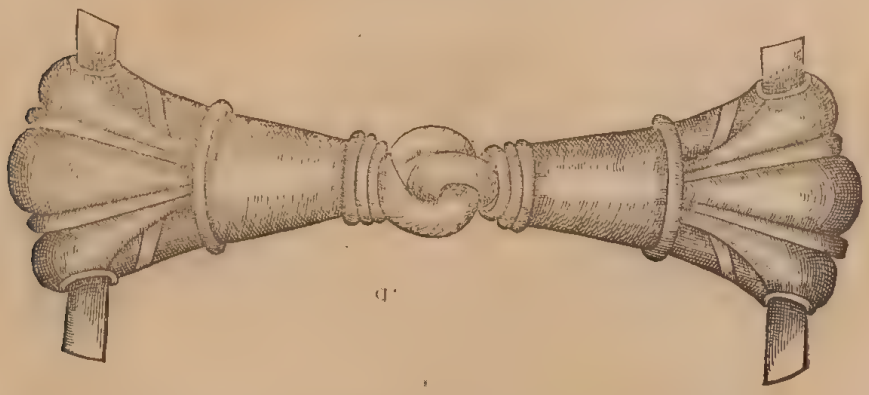

SI en ceſte premiere eſcache la langue ne peut auoir ſon mouuemnt aſſez libre, ſoit à cauſe de ſa groſſeur exceſſiue,ou pour n'auoir ſa place naturelle aſſez ſpacieuſe dedans ſon canal. C'eſt autre eſcache à demy fourchette, luy donnera vn peu plus de liberté,luy faiſant auſſi la bouche plus freſche & plus belle.

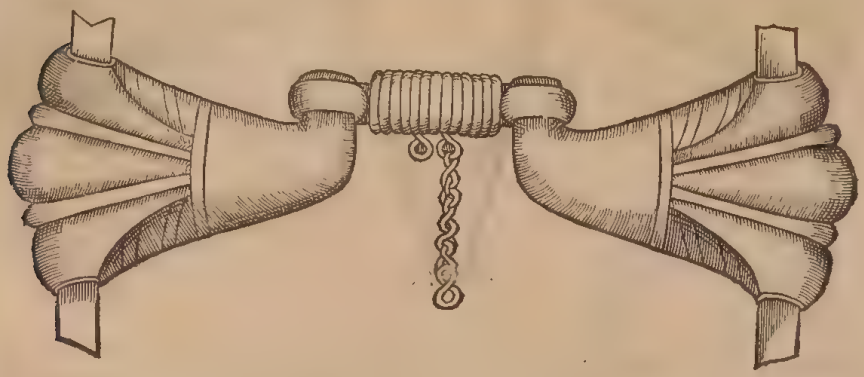

ET ſi ceſte liberté n'eſt ſuffiſante pour bien loger la langue, qui ſera trop haute ou trop groſſe, il faudra tenir la fourchette vn peu plus haulte, ou faire la montee à la façon d'vn demy-pied de chat, ou d'vn col d'oye, ſelon ces autres trois pourtraits.

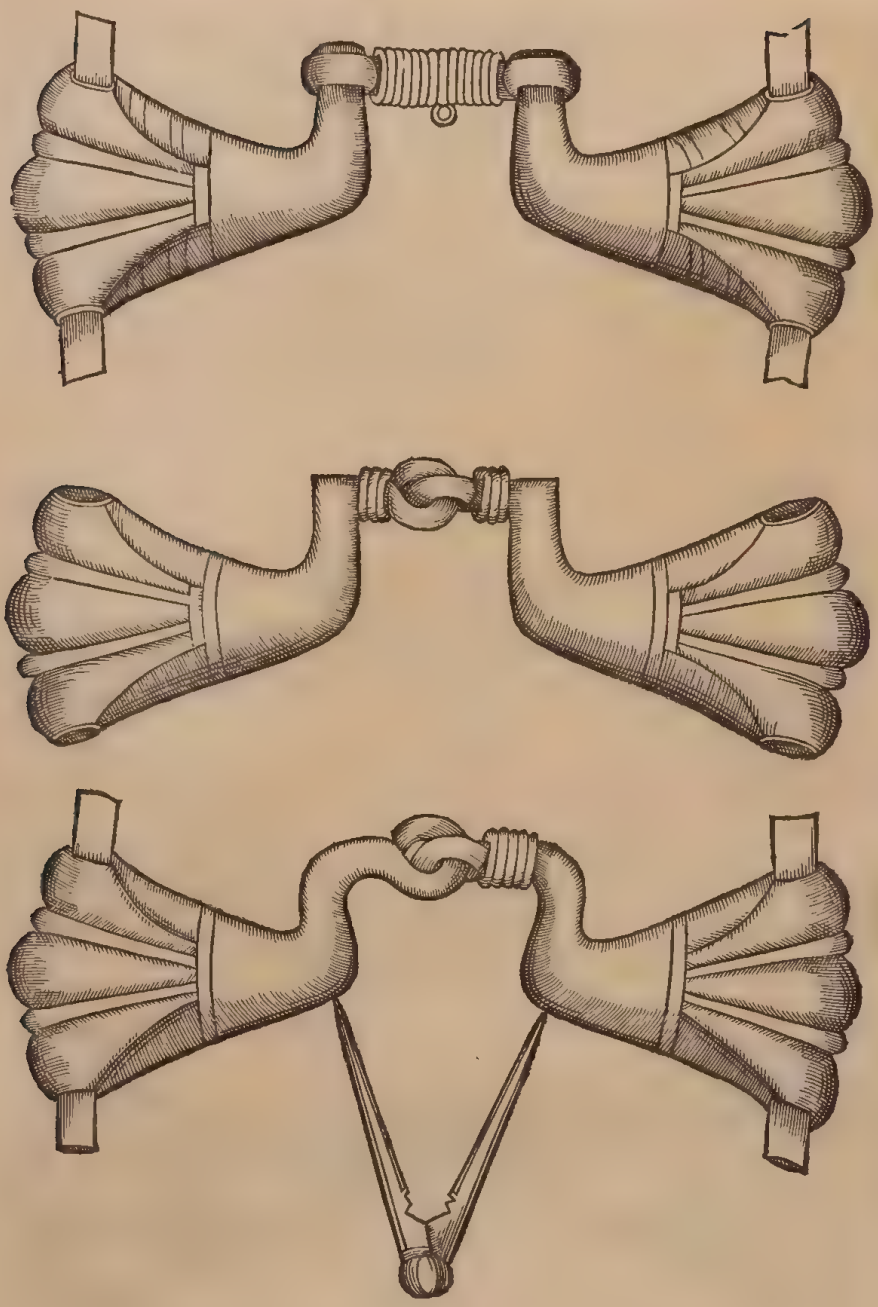

MAIS en ſes emboucheures ouuertes, comme generallement en toutes les autres qui ſe trouuerront cy apres figurees, il faut garder les meſures repreſentees, & tout la diſtance des deux endroits, qui doiuent appuyer deſſus les barres, & leſquels ſont icy monſtrees, par les poinctes de ce compas: car outre qu'ils reſeruent la place limitee pour la langue, c'eſt auſſi la proportion de laquelle deſpend le principal effect de l'emboucheure neceſſaire pour la legereſſe & facilité de la bouche du chéual.

Il faut auſſi particulierement conſiderer en ces eſcaches, meſmemẽt aux plꝰ ſimples quelles laiſſent l'eſcaillon plus libre que ne font la pluſpart des autres embouchеures, à cauſe que leur forme va en diminuant depuis le banquet, iuſques au ply du mitan & occupans, par ceſte diminution moins de place ſur les barres, elles ſont propres pour les cheuaux, qui ont la fente de la bouche petite, & que les barres n'en ſont trop dures, ny trop charnues, pourueu que l'eſcache ne ſoit trop groſſe au droit du chapperon, & quelle ayt la forme de ce deſſein.

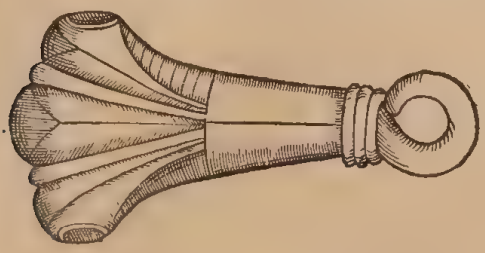

Quant à la ceciliane, ſi la fente de la bouche eſt grande, ie ſuis d'aduis qu'on la face tenir à l'œil, par vn ply ſans touret, & quelle ne ſoit que de deux pieces: & ſi la bouche eſt peu ou mediocrement fenduë, la ceciliane ordinaire de trois pieces, qui tienne à l'œil par vn touret, luy donnera plus de plaiſir, à cauſe qu'elle r'ẽplira moins & ſera plus mouuante: comment qu'elle ſoit faite, il faut bien prendre garde que les plis, tant des tourets que de la ceciliane, ſoyent ſi bien tournez & polis, qu'ils ne puiſſent bleſſer en façon quelconque la jouë du cheual, dedans ny dehors.

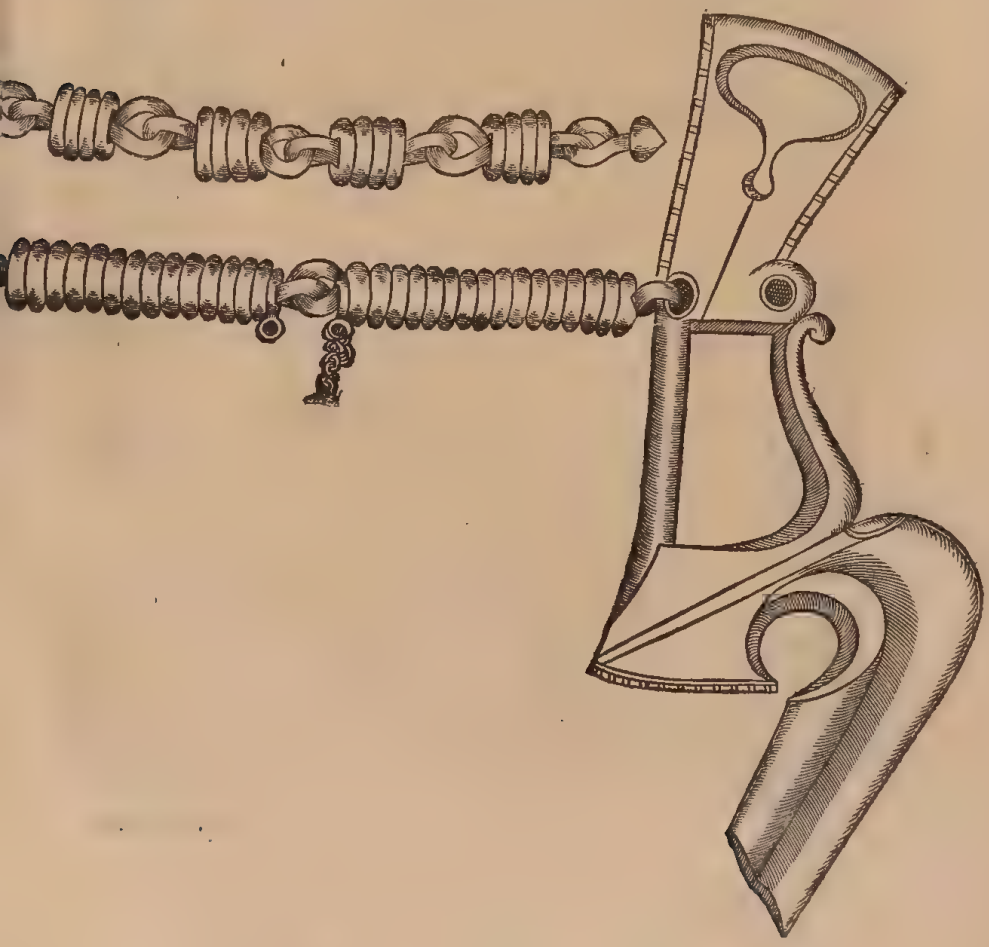

QVAND LA BOVCHE DV CHEVAL EST PEV fendue, & que les barres en ſont de leger appuy.

CHAPITRE III.

IL y a deſia long temps, qu'on a laiſſé l'vſage commun des emboucheures à oliues, par ce qu'elles ne donnent point de liberté à la langue, n'y d'eſpace vuide à la leure: toutesfois elles ſont propres & aucunesfois neceſſaires aux bouches qui ont la fente ſi petite, que preſque l'Emboucheure ne trouue point de place, pour appuyer deſſus la barre, ſans toucher & offenſer l'eſcaillon. En telle occaſion on peut vſer des oliues, à cauſe qu'elles n'occupent pas beaucoup de place deſſus les barres, ny aux genciues & leures: Et d'autant que la langue eſtant trop preſſee, ne peut r'afreſchir n'y embellir la bouche, n'y par conſequent faciliter l'appuy de la main, il eſt neceſſaire de donner ordinairement quelque mõtee à ſes oliues, comme il ſe voit cy deſſous: & par ce moyen le cheual qui ſera naturellemẽt leger à la main, & qui neãtmoins aura la bouche trop petite, ſe trouuerra mieux embouché que ſ'il auoit vne autre emboucheure, qui r'emplit d'auantage: mais ſi les leures ſont trop grandes ou trop eſpaiſſes, il y aura vne difficulté, à laquelle il faudra remedier, comme il ſe trouuerra cy apres expliqué.

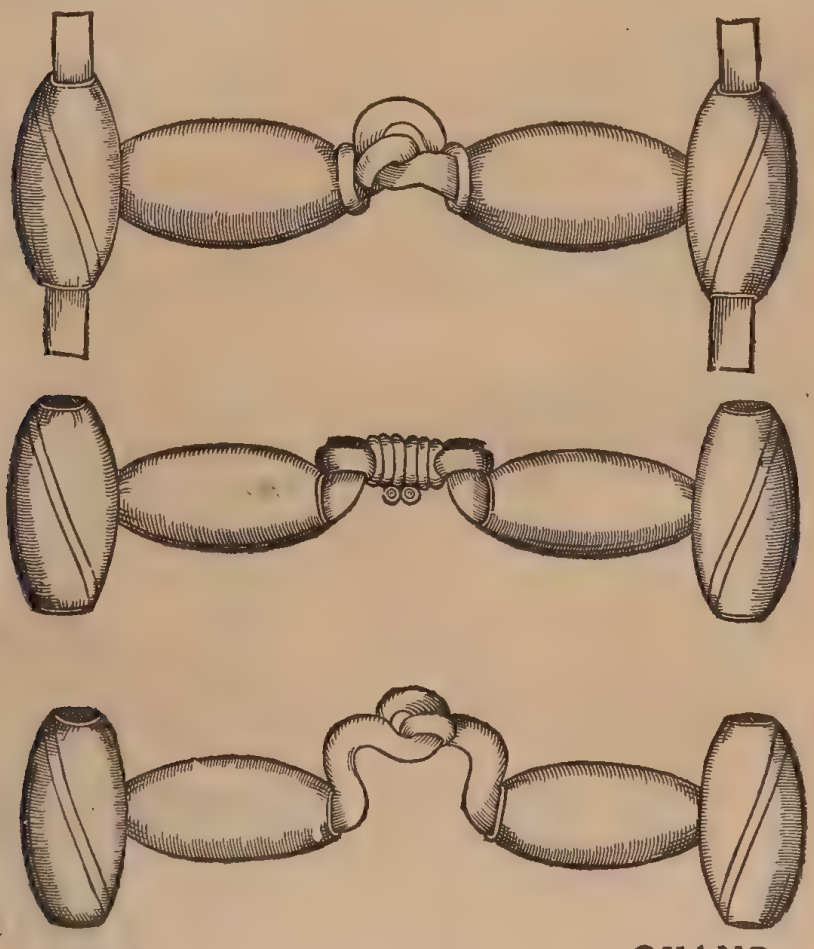

QVAND LA FENTE DE LA BOVCHE DV cheual eſt trop petite, & que les leures ſont dures & eſpaiſſes, quoy que les barres ſoyent aſſez ſenſibles.

CHAPITRE IIII.

LE cheual qui a la bouche trop petite, a communément auſſi les leures dures & fort eſpaiſſes, & l'appuy des barres dur ou faux: toutesfois il s'en trouue auſquels ces imperfectiõs de fentes & de leures, n'empeſchent pas que les barres ne ſoyẽt aſſez ſenſibles, pourueu que l'emboucheure, (quoy qu'elle ſoit douce) puiſſe appuyer nettement deſſus icelles, & au vray lieu où ceſt appuy ſe doit faire: & par ce que les oliues precedentes, ne deſarment pas les gẽciues, mais pluſtoſt preſſent & eſlargiſſent les leures, & que, par conſequent, l'appuy en eſt plus dur ou plus ſourd, il eſt neceſſaire en telle occaſion de faire l'emboucheure comme elle ſe voit cy apres figuree: car la roüelle rangera la leure groſſe & importune, en la place vuide de la lettre b, & par ce moyen le point du c, qui eſt en la demie oliue, appuiera iuſtemẽt & ſans difficulté ſur le vray lieu de la barre.

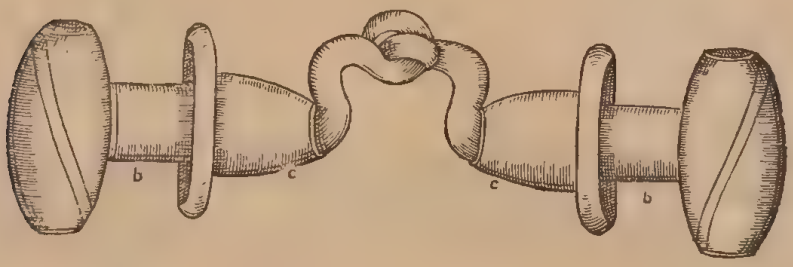

SI au lieu de ceſte demie oliue, il y a vne piece qui apporte la meſme forme, & celle de la roüelle enſemble, l'emboucheure en ſera plus ferme & plus iuſte, mais elle donnera moins de plaiſir au cheual.

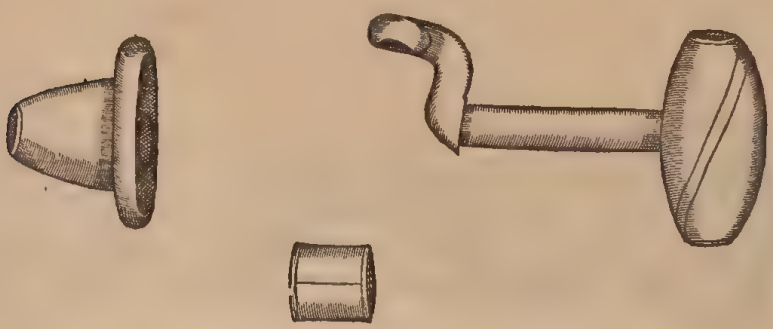

QVAND LES PROPORTIONS DE LA BOVCHE du cheual ſont generalement bons, & que l'appuy en eſt naturellement temperé.

CHAPITRE V.

QVAND la bouche du cheual eſt bien proportionnee & de bon temperamment, c'eſt à dire qu'elle n'eſt trop petite, trop ſenſible, trop charnuë, ny trop dure, l'eſcache a bouton qui ſe verra cy apres figuree la deura bien emboucher: à cauſe que ſi la fante d'icelle bouche eſt aſſez grande, le bouton ou balotte appuiera deſſus la barre, en la iuſte plate du vray appuy, ſans importuner ny toucher l'eſcaillon: & ſi le tẽperamment naturel de la barre & genciue, rend l'appuy cómun à pleine main, ce bouton eſtant bien logé, apportera quelque ſubiectió & legereſſe extraordinaire, ſans rompre, meurtrir n'y offenſer aucune partie de la bouche: & outre la cómodité du vuide, qui ſe void entre la diſtance des deux boutons, le roulé mouuement d'iceux conuiera d'auantage le cheual, à s'eſgaier par le plaiſir de la langue, en la place limitee entre la ligne de la lettre a, & le ply du mitan de l'emboucheure: & ſi les leures & genciues ne ſont naturellement trop, ny aſſez charnuës, la groſſeur du chapperon de l'eſcache couurira, & garnira ſuffiſamment ceſte partie: tellement que toute l'émboucheure pourra appuier par tout, ſans laiſſer beaucoup de vuide inutile, ny offenſer la bouche en aucun lieu.

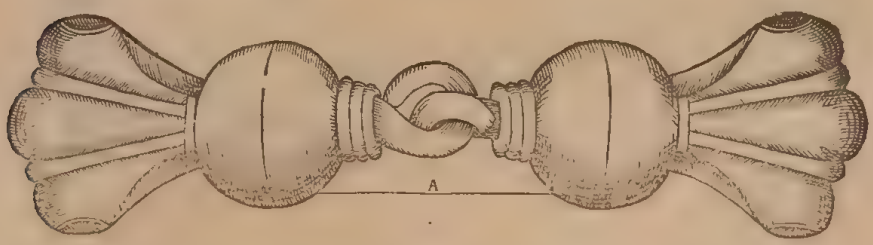

ET pour donner vn peu plus d'eſpace, & de plaiſir à la langue, il ſera bon de faire les emboucheures, de façon que les plis du mitan ſe trouuent plus hauts que l'ordinaire, comme il eſt icy repreſenté: mais il ne faut pas que la montee de ceſte liberté, ſoit plus haulte qu'elle ſe voit en ce deſſein: car ſi elle l'eſtoit, toute l'emboucheure enſemble feroit vne action deſordonnee, dont les boutons en trebuchant, ou en ſe ſerrant trop, donneroient occaſion au cheual de tenir la bouche ouuerte, & de faire les forcés.

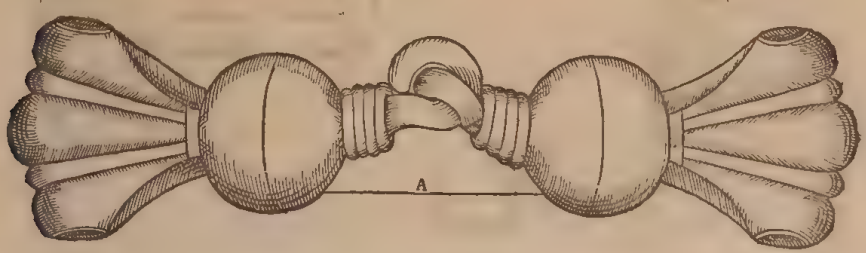

AVCVNS nomment la montee de ceſte emboucheure, col rompu, les autres l'appellent: montant, l'vn mot auſſi propre que l'autre.

Si en exerçant le cheual auec ceſte emboucheure à col rompu la langue ſe trouue encores ſi preſſee qu'elle en deuienne enflee, & noire bluaſtre, lors on luy doit ordõner vne eſpace plus grand, tout ainſi que i'ay dit aux emboucheures precedentes, & qu'il eſt encores icy figuré.

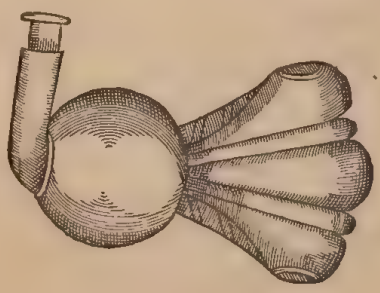

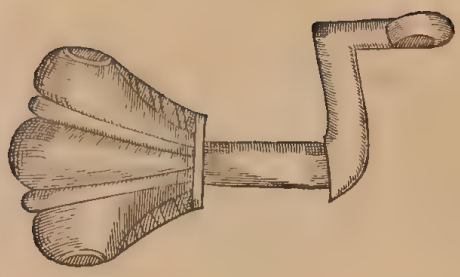

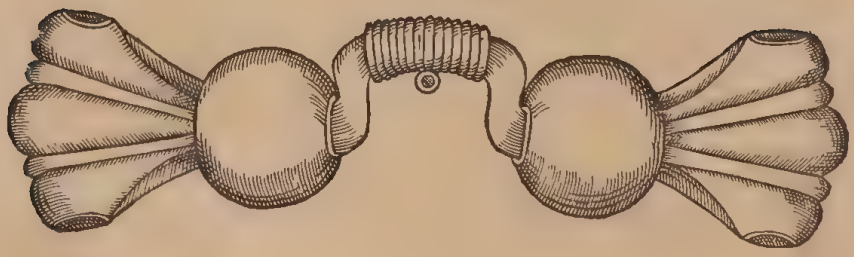

AVTRES EMBOVCHEVRES POVR LES SVSDITES bouches, qui ont l'appuy à pleine main, & qui ſont mediocrement fendues.

CHAPITRE VI.

IE'Ay deſia dit au premier liure, parlant des diuers appuys des bouches differentes, que celuy que nous nommõs à pleine main, ſe doit entendre pour le mediocre, aſſauoir, qui n'eſt trop ſenſible ny trop dur, auquel les ſuſdites eſcaches & balottes, ſont propres : & d'autant qu'il y a des cheuaux, qui ont la langue groſſe ou haute, à laquelle ne ſe peut bonnement donner place ſuffiſante, qu'elle ne prẽne occaſion de ſortir ou pẽdre hors la bouche, ou de faire tenir ordinairemẽt la bouche ouuerte, meſmement quand la montee eſt ſi haulte qu'elle touche le palais trop charnu, ou qu'elle arriue pres d'iceluy. Quand nonobſtant ces imperfectiõs les bar-

res ſont de leger & ferme appuy, il eſt bon d'vſer de poires renuerſees à l'emboucheure : parce qu'eſtant logees comme elles ſe verront, en ces plus proches figures, elles peuuent donner telle place, à la lãgue qu'elle ne ſera tant preſſee, que ſouſtenãt trop l'emboucheure, & deffendant la barre, plus que de beſoin, l'appuy de la main en ſoit aſſoupy, & la langue ne trouuerra tant de liberté qu'elle ne puiſſe aucunement ſoulager les barres & genciues, & n'aura beaucoup d'occaſion de pendre & s'abandonner ſortant de la bouche. Mais ces poires appuieront vn peu plus fort deſſus les barres que les balottes des eſcaches precedentes : à cauſe que la pance du fonds de la poire, eſt plus abatuë & plate à l'endroit de la lettre a, que n'eſt la rondeur de la balotte là où ſe voit la lettre e : ces poires donneront auſſi plus d'eſpace à la leure, là où ſe voit la lettre i : toutesfois elles n'accompagneront pas aſſez la genciue bien proportionnee, parce que leur groſſeur commence à diminuer trop pres de l'appuy, qui ſe fait deſſus la barre : & en cela elles tiennent aucunement de la rudeſſe & incõmodité des roüelles : c'eſt pourquoy il faudra appliquer ceſte forme de poires aux bouches, qui ſeront plus ſolides que ſenſibles.

POVR les bouche de la ſuſdite forme & nature, aucuns vſent en ces poires renuerſees d'vne emboucheure ouuerte & entiere : & pour moy, ie l'approuue communément pour fort bõne, pourueu que la montee ſoit proportionee, comme elle eſt icy apres. Car outre les commoditez que la langue & les leures trouuent aux vuides, & concauitez qui ſe voyent au deſſus de la ligne tiree ſouz ladite emboucheure, enſemble le ferme & principal appuy, que la plus haulte rõdeur de la poire eſtant iuſtemẽt logee, fait deſſus les barres, auſſi ceſte forme d'emboucheure entiere, & par conſequent limitee en ſa meſure, apporte vne telle égalité en ſon mouuement general, que la bouche eſgaree ou falſifiee, en peut eſtre aſſeuree, auec le temps & la bonne main : au contraire de l'opinion de ceux, qui tiennẽt par maxime que les emboucheures entieres offencent plus les bouches, que celles qui ſe plient. Sur tout il faut bien prẽdre garde, que l'appuy des barres, ſe face en ceſt emboucheure ouuerte & d'vne piece, à l'endroit où ſe void la lettre A, deſſouz la ligne.

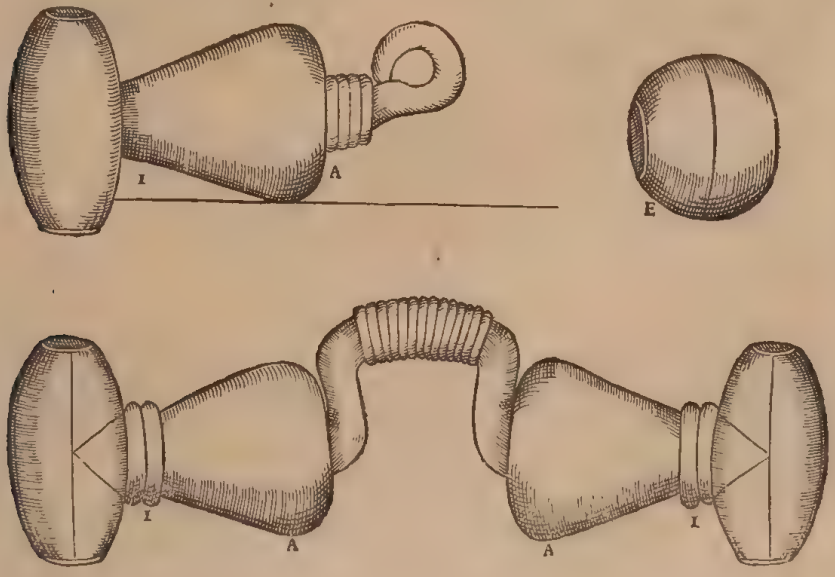

Il y a de bons Caualerices, qui ſont d'aduis que la ſũmité de la mõtee de ceſte emboucheure entiere, ſoit pliee & réuerſee du coſté de la langue, ie l'approuue, aſſauoir quand il eſt neceſſaire de faire la liberté ſi haulte, que le palais en puiſſe eſtre touché, & importuné: car par le moyen de ce ply ou tour, le palais eſt garenty de ceſte importunité: mais ſi la langue ſe peut paſſer de la montee extraordinaire, il me ſemble que ceſt erreur de la renuerſer, parce que la langue en eſt d'autant incommodee, & que la ſeconde montee icy figuree n'eſt ſi haulte, qu'elle puiſſe toucher le palais.

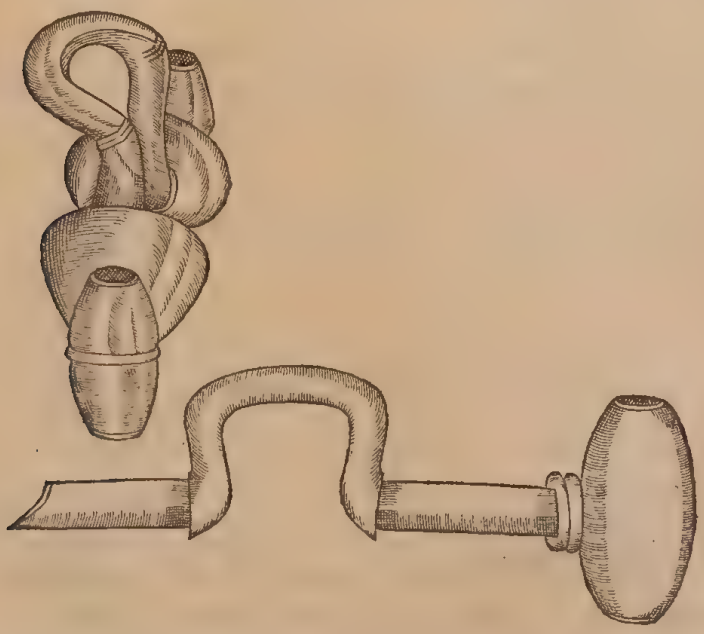

En ces poires renuerſees, on peut auſſi vſer des precedentes façons de libertez de langue telles qu'il ſera neceſſaire, ſelon les occaſions ſuſdites.

POVR LES BOVCHES FOIBLES OV trop ſenſibles.

CHAPITRE VII.

Il y a des cheuaux, qui ont la bouche foible ou tãt ſenſible, qu'ils n'oſent ſe reſoudre au ferme appuy de la main: les vns pour ne pouuoir patir aucune incommodité deſſus les barres & genciues: les autres craignant d'auoir la langue & les leures preſſees: d'autres qui apprehendent trop la douleur de la barbe: tellement qu'il eſt fort mal-ayſé & preſque impoſſible de leur aſſeurer la bouche, la teſte, ny le col, tant qu'ils ſont ſaiſis de tels ſoupçons. I'ay deſia dit, parlant des plus conſequens effects de l'exercice du galop: que les galoppades larges ou longues, & ſans fougue peuuent ſeruir de principal remede à ſes irreſolutions d'appuy, & les raiſons en ſont aſſez clerement expliquees au premier & ſecond liure. Mais pour monſtrer les commoditez que l'emboucheure y peut apporter, i'ay voulu preſenter la canne qui ſe trouuerra cy apres figuree, laquelle dõnera plus d'occaſion au cheual, qui craindra ſeulement la douleur des barres, de s'aſſeurer

ſur l'appuy de la main, que ne feront toutes les emboucheures precedentes, tant à cauſe de ſa groſſeur égale & vnie, que parce que la langue, quoy qu'elle ſoit aſſez enfoncee dedans ſon canal, la ſouſtiendra auec les leures, & par conſequent les barres en ſeront d'autant ſoulagees, ioinct auſſi qu'eſtant ainſi d'vne piece, elle demeurera ordinairement en meſme ſituation dedans la bouche du cheual, quelque mouuement que face la main du cheualier.

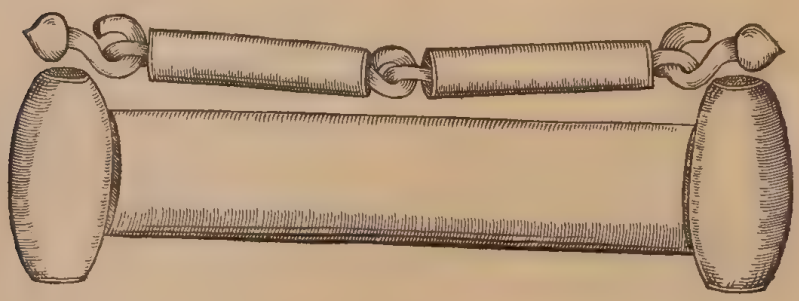

Et ſi d'auenture la bouche n'eſt aſſez fenduë, pour receuoir ceſte emboucheure, ſans que les leures & les jouës en ſoyent incommodees, il faudra oſter la ceciliane, & ſi cela ne ſuffit, on fera la canne en ceſt autre forme, qui donnera communément moins d'appuy que la premiere: mais elle ſe logera plus ayſément dedans la bouche peu fenduë, à cauſe de l'eſpace vuide ou ſe voit la lette A, auquel la leure trouuerra peut eſtre ſa place ſuffiſante: & en ceſte ſeconde canne on pourra oſter auſſi s'il eſt beſoin la ceciliane, afin de tenir l'emboucheure plus haulte, laiſſant l'eſcaillon franc du dommage d'icelle, ſans offenſer ny incommoder la joüe du cheual.

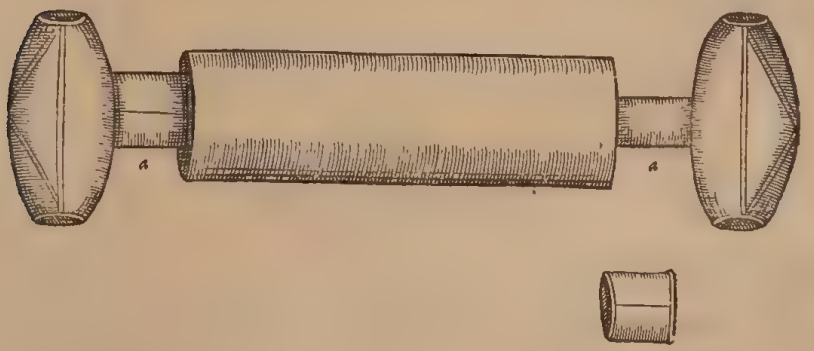

Si la langue du cheual eſt fort baſſe ou menüe, & que les barres ſoyent trop ſenſibles, la canne ſe peut faire de ceſt autre façon, laquelle ſoulagera les barres plus que ne feront les deux premieres: à cauſe qu'eſtant ainſi panſüe, elle appuyera d'auãtage deſſus le milieu de la langue, mais ne deſarmera pas tant la barre, comme la precedẽte emboucheurre qui pert ſa groſſeur tout à coup, pour donner place à la leure. Celle-cy ne preſſera pas beaucoup la leure, à cauſe que ſa groſſeur va en diminuant du mitan, iuſques au ply du bãquet. En fin ces cannes ſerõt propres, iuſques à ce que les

barres soyent fortifiees, & que le cheual soit asseuré aux bons & fermes mouuemẽs de la main du cheualier, & apres il faudra vser d'autres emboucheures, selõ les diuerses proportions & temperatures de la bouche.

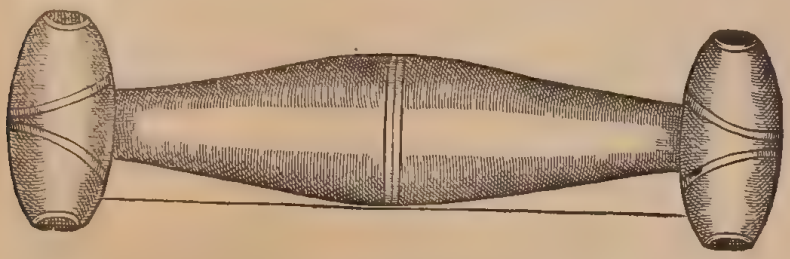

Il est aysé à iuger par ses explications, que ces cannes sont propres pour asseurer, à l'appuy de la main, les barres qui sont offensées ou trop delicates, quand la langue est assez basse ou menue, & qu'elle ne craint point le poix, & l'importunité de l'emboucheure, comme ie viens de dire. Mais quand elle est haulte, grosse, ou trop sensible, & que le poix de l'emboucheure l'eslargist, la noircist, ou la tourmente, par quelque douleur, il est necessaire (au lieu de ses cannes) d'vser de ce campanel d'vne piece, car il pressera beaucoup moins la langue, & si ne laissera pas de resoudre peu à peu la barre trop sensible, au ferme, & temperé appuy de la bonne main.

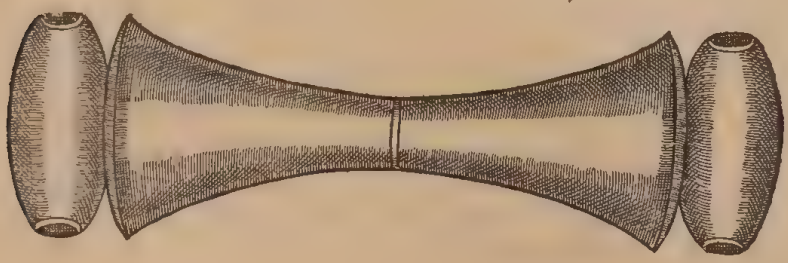

Par ceste petite figure, on peut voir comme il faut que soyent faits les noyaux, & plis de toutes les susdites emboucheures entieres, afin que les cannes & campanels se puissent mieux faire separément.

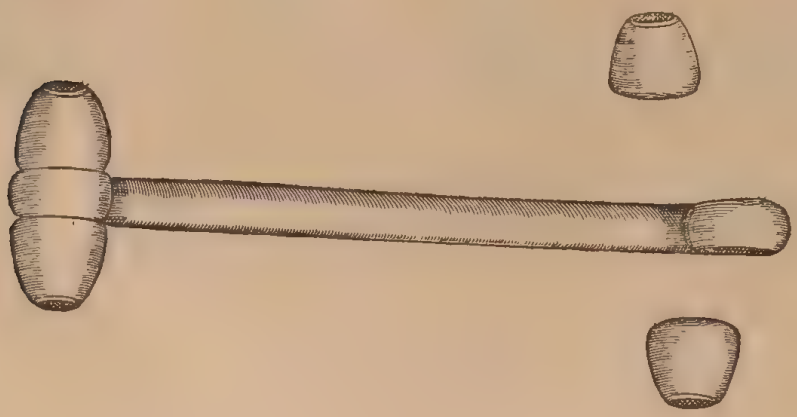

L'EMBOVCHEVRE cy deuant figuree, appuyera egalement par tout dedans la bouche: toutefois ſi les leures en ſont eſpaiſſes, ceſt autre campanel l'embouchera mieux, par ce qu'il donnera quelque eſpace libre à la leure, entre la haulteur du fonceau, & le ply du banquet, ou ſe voit la lettre e, & par conſequent deſarmera d'autãt la gencive: Et outre qu'il donnera ceſte place à la leure, il preſſera moins la langue à cauſe que les hauteurs & rondeurs des deux fonceaux, ſont plus voiſines: & ce iugement ſe peut faire par le vuide marqué a, qui eſt repreſenté entre le mitan de l'embouchеure & la ligne tiree au deſſous.

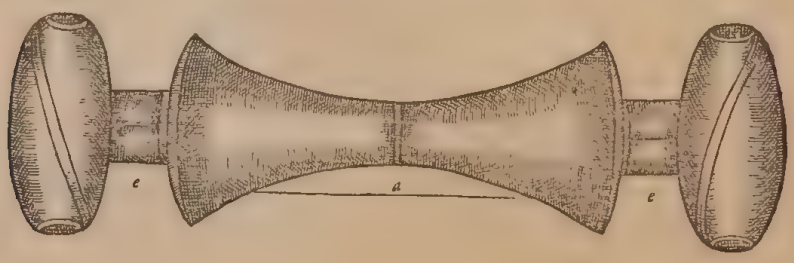

OVTRE les aſſeurances que le cheual trop ſenſible de bouche peut trouuer aux proportions & ſituations de ſes dernieres embouchеures, il y a encores en icelles vne autre commodité conſiderable. Aſſauoir que quand on r'ameine la teſte du cheual, ou comment que le cheualier tire les reſnes à ſoy, le noyau de l'embouchеure tourne dedans la canne ou le campanel d'vne piece ſans que l'vne ny l'autre embouchеure roulle deſſus la barre ny la langue, comme font le canon & l'eſcache: tellement que l'appuy ſe faiſant par ce moyen auec moins de mouuement, le cheual ſ'y doit reſoudre plus commodemẽt. Toutesfois le canõ & l'eſcache ſimples ne laiſſent pas de ſeruir auſſi à dreſſer & aſſeurer la bouche offencee ou trop ſenſible. Quãt aux cheuaux qui battent à la main, craignans extraordinairement la douleur de la barbe, ie remets l'explication des remedes au diſcours des yeux des brãches & des gourmettes qui ſe trouueront cy apres.

EN l'vſage des ſuſdites eſcaches à bouton ouuertes, & meſmement des poires renuerſees, il faut tenir ordinairement la montee plus baſſe, que ſi l'embouchеure eſtoit ſimple & ordinaire, à cauſe que le bouton ou balote, & la groſſeur de la poire, appuyans iuſtement deſſus la barre, tiennent la montee plus haulte, d'autant qu'il y a de la ligne du b, iuſques à celle du c, c'eſt à dire autant que l'endroit du bouton ou poire, qui appuye ſur la barre, a de haulteur, & pour mieux faire comprendre ceſte proportion, i'ay voulu ainſi repreſenter l'vne moitié d'embouchеure auec le boutõ ou la poire, & l'autre toute ſimple.

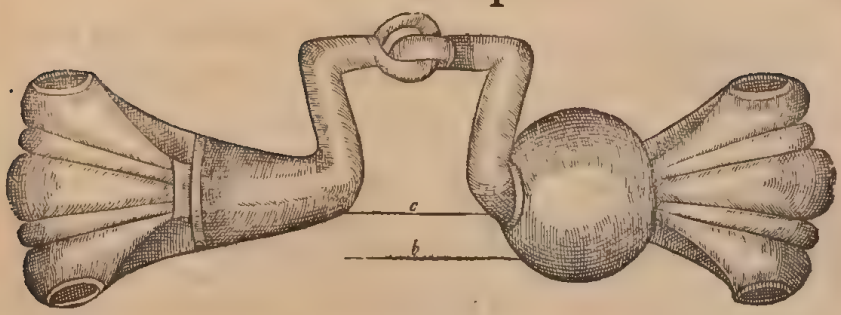

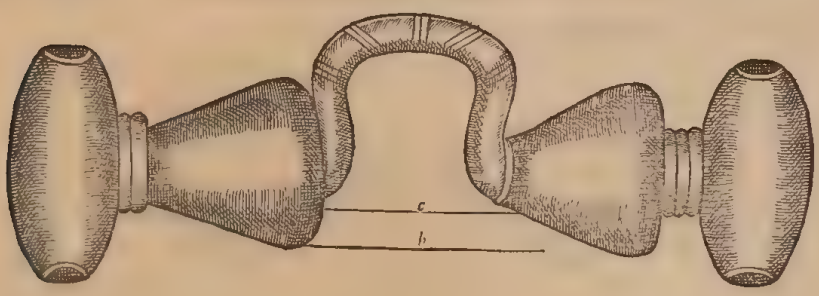

LA distance de ces boutõs & poires, eſt vne des meſures qu'il faut garder auec plus de recõmandation, meſmement quand l'emboucheure eſt ouuerte: parce que ceſte diſtance limite les endroits des barres, qui doiuent ſouffrir le principal appuy de la bride, & deſquels endroits deſpend l'obeïſſance ſubiectió, legereſſe, & fermeſſe de la bouche du cheual, ſelon ce que le mors y peut apporter par ſa iuſte forme & proportion.

ET quoy qu'en ces occaſions l'obſeruation moins limitee, ſoit commune à la montee & liberté qu'on donne aux embouchеures: à cauſe que d'ordinaire en diuers cheuaux on trouue les langues plus diſſemblables que ne ſont les diſtances des barres, ſi eſt-ce que ie voudrois qu'õ gardaſt generalemẽt la haulteur de ces libertez pourtraittes, qui peut eſtre ſemblerõt trop baſſes à quelques vns: toutesfois ſ'ils ſont bons Caualerices, ils cognoiſtrõt, par la bõne experience, qu'il vaut mieux que la lãgue ſouſtiẽne vn peu l'emboucheure, quoy que aucunesfois elle rende l'appuy de la main, vn peu moins leger, que ſi ayant trop de liberté elle ſortoit, & pendoit cõme abandonnee hors la bouche, ou que la montee, approchant trop du palais, donnaſt occaſion au cheual de tenir la bouche ouuerte: & pour rendre ceſte explication plus facile, i'ay voulu ainſi repreſenter par ces figures, la façon de bien meſurer telles proportions, tant aux eſcaches ſimples qu'à celles à bouton.

IL faut tenir ces eſcaches groſſes ou menues, ſelon que la bouche du cheual ſera beaucoup, mediocrement, ou peu fenduë, ou que les leures & iouës ſeront eſpaiſſes, ou tanues: & les groſſeurs des poires ſe garderõt auſſi ſelon que la bouche ſerẽ beaucoup ou peu fenduë, afin que toutes les proportions ſe r'apportent ſi bien, qu'il n'y aye rien de contraint ny de confus.

QVAND LA BOVCHE EST MEDIOCREMENT fendue, & que les barres ſont aſſez ſenſibles & les leures trop eſpoiſſes.

CHAPITRE VIII.

SI en l'vſage des eſcaches ſuſdites, les leures du cheual ſ'eſlargiſſent au droit & au deſſous de l'emboucheure, faiſant comme vn gros bort hors la bouche, & derriere le banquet, cela monſtrera qu'elles ſont trop charnues: & que par conſequent la groſſeur de l'eſcache les charge trop: mais quand tel cas aduiendra, il faudra entailler les boutons ou poires en vne emboucheure à couplet, afin que la leure trouue plus de place, entre les boutons & le ply du báquet, comme il eſt repreſenté par ces pourtraits.

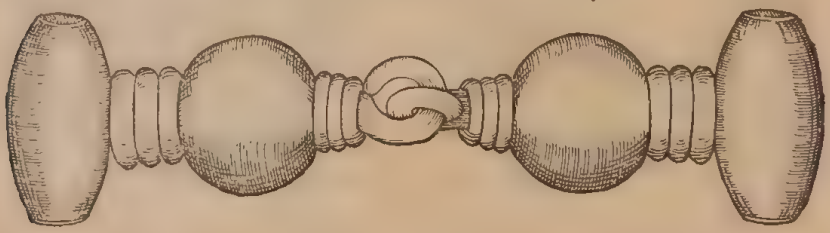

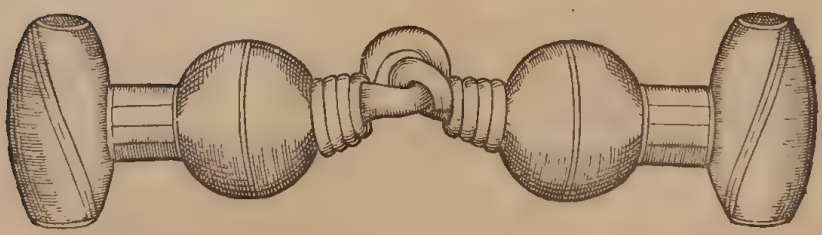

SI la langue n'a quelque groſſeur exceſſiue, ou autre imperfection extraordinaire: il ſe faudra tenir, ſelon qu'elle ſera haulte, aux proportions des precedentes montees & libertez, qui ſe voyent encores icy figurées. Et la barre eſtãt trop deſpourueuë de chair, ou la bouche fendue ſi hault, que pour la mieux garnir & remplir, il ſoit beſoin de croiſtre ceſte commune groſſeur de balotte, il faudra conſiderer, en ce faiſant, la proportion & nature des leures: afin que ſans occaſion neceſſaire, la groſſeur extraordinaire de la balotte ne retranche trop la liberté de la leure, qui doit eſtre entre le ply du banquet, & la balotte.

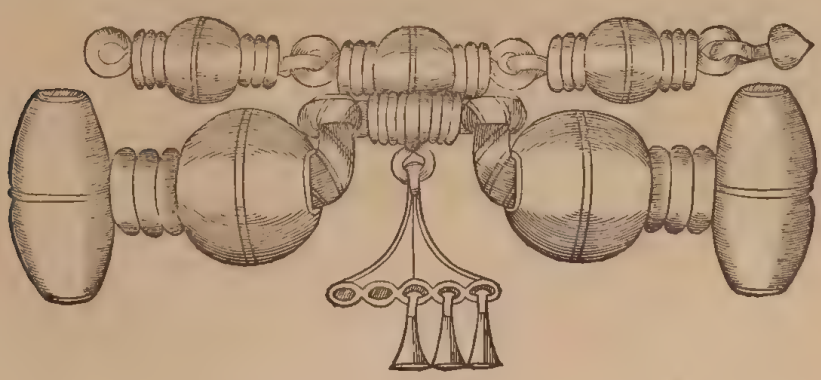

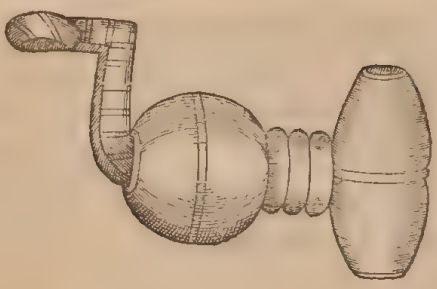

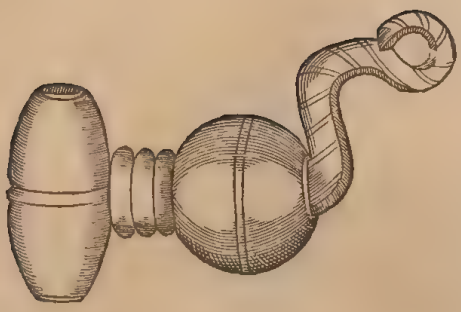

AVTRES EMBOVCHEVRES PROPRES AVX BOVCHES qui ſont vn peu plus grandes que l'ordinaire, & qui neantmoins ont les barres aſſez ſenſibles, comme i'ay dit cy deuant.

CHAPITRE IX.

IL y a des bouches grandes & ſenſibles, qui pour biẽ gouſter la vraye fermeſſe de la main, veulent eſtre beaucoup remplies: quand cela eſt, il faut vſer de campanels en ceſte façon, à ſçauoir ſi la langue eſt ſubtile ou aſſez enfoncee en ſon canal, car autrement elle ſe trouueroit trop preſſee.

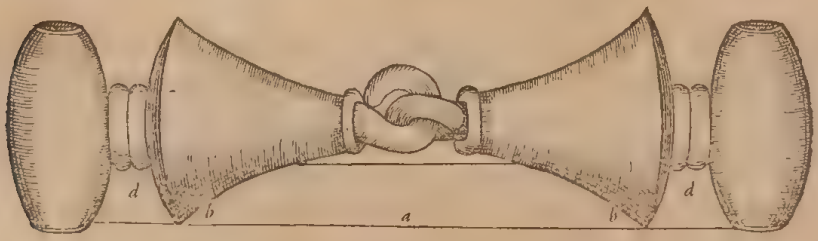

LA pluſpart des hommes de cheual, tiennent que ceſte emboucheure à cãpanels, donne beaucoup plus de liberté à la langue qu'elle ne fait, & ſe figurent ceſte liberté en l'eſpace qui ſe void entre la ligne de la lettre a, & le ply du mitan de l'emboucheure: mais pour voir clairement en quoy ils ſe trompent, il faut conſiderer que la haulteur du fonceau du campanel, à laquelle ils prennent ceſte liberté au point de la lettre b, n'appuie pas en lieu qu'elle puiſſe laiſſer tant de vuide, pour la place de la langue: car l'extremité de ceſte rondeur, & groſſeur, ſe loge entre la geneiue & la leure:

& le poinct de l'endroit qui appuye deſſus la barre, eſt celuy auquel ſe void la lettre c, ſelon les vrayes proportions que les Cauallerices mieux fondez obſeruent en la iuſteſſe des emboucheures, tellement que preſque, il ne reſte non plus de place pour la langue, qu'en vn ſimple canon. Quant au vuide qui eſt entre le fonceau du campanel, & le ply du banquet, où eſt la lettre d, c'eſt l'endroit où la leure doit prendre ſa place, tant pour deſarmer la genciue, ſ'il eſt beſoin, que pour donner autãt de moyẽ à l'emboucheure d'appuyer également par tout ſans incommoder, ny offenſer aucune partie en la bouche du cheual.

EXPLICATION DV MOT ARMER SELON L'OCCASION ſuſdite, & la difference qu'on doit faire de la barre à la genciue.

CHAPITRE X.

RAR ce mot armer, on ne doit pas ſeulement entendre l'action que le cheual fait en courbant trop l'arc du col, baiſſant le front, & appuyant les branches du mors contre la poitrine: cela ſe peut biẽ appeller armer, entãt que le cheual ne dõne iamais dedans vne troupe ſerree, auec tant d'aſſeurance, tenant le nez tant ſoit peu trop aduancé, cõme quand le hault du front ſe trouue le premier: de ſorte que par ceſte action, il ſẽble que le cheual ſe mette en garde pour vouloir heurter ou ſouſtenir vn choc: c'eſt pourquoy on nomme ceſte poſture armer: toutesfois la pluſpart des cheuaux, qui font ordinairement telle contenance, monſtrent par icelle les moyens malicieux, par leſquels ils defendent les barres, les leures & la lãgue, en ſ'oppoſant aux bons effects de la bride, cõme nous dirons en lieu plus expres. Mais quãd on parle particulieremẽt des emboucheures, & de ce qu'on y met pour deſarmer les genciues, cela ſe doit entẽdre, les moyens d'ẽpeſcher que la leure trop grãde, ou trop eſpaiſſe, ne ſe loge entre la genciue, & enuiró l'endroit de l'ẽboucheure, qui doit appuyer & faire ſon effect aupres, & au deſſus de l'eſcailló. Et parce que pluſieurs hõmes de cheual prennẽt la barre, & la genciue indifferemment l'vne pour l'autre, ie les aduiſe que pour mieux comprendre les iuſtes proportions de l'emboucheure, la gẽciue ſe doit entendre proprement tout ce qui eſt de plus ſolide au deſſous de la ſommité de la barre, deſcendant au fons de la leure.

POVR reuenir à noſtre emboucheure à campanel, ie rediray qu'elle pourra eſtre propre à reſoudre la barre ſẽſible, au ferme & tẽperé appuy de la main: à cauſe que le campanel remplit beaucoup, & porte egalement par tout, & meſmes qu'il n'a rien qui ſoit aſpre ny raboteux, là où ſe voit en la ſuſdite figure la lettre c, qui eſt le vray endroit qui doit appuyer deſſus la ſommité de la barre: & le fonceau d'iceluy cãpanel, ſepare de la genciue la leure trop charnuë, & la loge ayſément entre ſoy, & le ply du banquet, en la place de la lettre d, tellement que gardant bien toutes ces meſures & proportions, le cheual qui aura la bouche de la ſuſdite nature, s'en trouuerra bien embouché, pourueu, comme i'ay deſia dit, que la langue ne ſoit trop haulte, ny trop groſſe: & ſi l'on recognoiſt en ceſte emboucheure que la langue n'y puiſſe trouuer ſa place ſuffiſante, il luy faudra donner ſon eſpace neceſſaire par des montees, & libertez ſemblables aux precedentes comme il ſe void en ces autres figures.

IL y a vne nature de leure, qui n'eſt pas trop eſpaiſſe: mais bien ſi large & ſi molle qu'elle couure & arme facilemẽt la gẽciue, & ſe trouuãt preſſee par l'ẽboucheure, elle fait que la bouche du cheual demeure ouuerte, ou au moins amortie, & par cõſequẽt

appeſantit

appeſantit l'appuy de la main, à cauſe qu'elle empeſche que ce qui doit appuyer deſſus la genciue, ne peut prendre librement & nettement ſa vraye place: or en telle occaſion, ce campanel ſera fort propre eſtant bien logé, parce que, comme i'ay dit cy deuant, le fonceau d'iceluy met & arreſte la leure entre ſoy, & le ply de l'emboucheure qui accolle le banquet, & par ce moyen la genciue demeure nette deſſouz ce qui doit appuyer deſſus icelle, & d'autant que d'ordinaire, ces leures ſont les moins charnuës, & celles qui laiſſent plus de vuide entre elles & les genciues, il faut auſſi tenir le fonceau du campanel plus hault que ſi elles eſtoient plus eſpaiſſes, afin de les mieux ſeparer de la genciue: mais ſans telle neceſſité, ceſte proportion figuree ſera communément bonne.

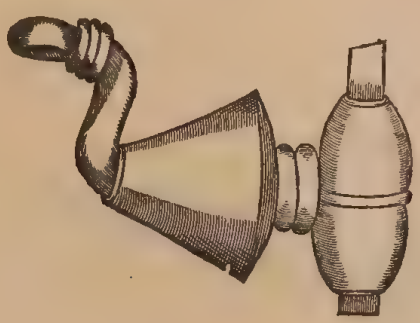

Si le fonceau de ce campanel eſt plat, il ſeparera mieux la leure dure & eſpaiſſe de la genciue, ſans la faire border en dehors: mais quand la leure eſt large & tanue, le fonceau voulté eſt propre à la deſarmer, & r'emplir enſemble.

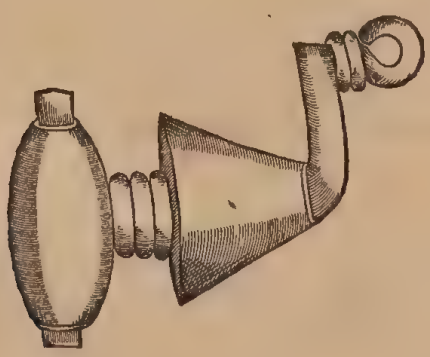

AVTRES EMBOVCHEVRES QVI SONT PROPRES auſſi pour les cheuaux, qui ont les barres ſenſibles, & la langue aſſez menue ou ſuffiſamment enfoncee dedans ſon canal.

CHAPITRE XI.

TOVT ainſi que, comme i'ay dit cy-deuant, il y a pluſieurs perſonnes qui penſent que le campanel ſimple & ordinaire, donne beaucoup plus de liberté à la langue du cheual qu'il ne fait, auſſi font ils la meſme erreur en l'emboucheure des poires: ie ne veux pas dire que la langue ne trouue quelque ſoulagement en ceſt eſpace, qui ſe voit icy deſſous entre la lettre a, & le ply de l'emboucheure: Mais à la verité c'eſt trop peu, pour eſtre dit liberté, comme il ſe peut comprendre par ceſte figure.

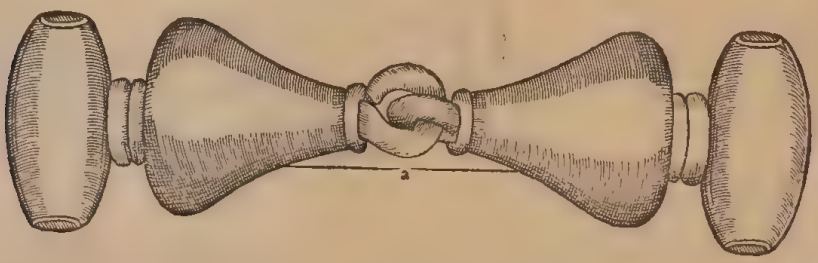

ET s'il y en a qui pour accroiſtre le peu de liberté de ceſte emboucheure ny autre hors mis le ſimple canon, la facent monter depuis le ply du banquet, iuſques à celui du mitan, l'action en ſera faulſe dedãs la bouche du cheual: car la maſchoire ſe trouuerra trop preſſee, & ſerree par le dehors: tellement que pour bien aſſeoir l'emboucheure en ſon lieu plus propre, il eſt neceſſaire qu'elle ſoit droitte, depuis le ply du banquet, iuſques à l'endroit du B, qui eſt le poinct iuſte & limité, ou ſe doit faire le vray appuy ſur la barre, comme il eſt icy repreſenté. Mais paſſé ce poinct on peut haulſer le ply de l'emboucheure ſ'il eſt beſoin.

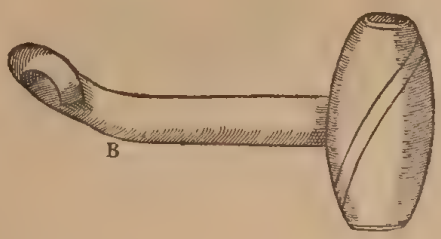

CESTE emboucheure dõc ſe trouuerra douce & plaiſante pour le cheual, qui ſera naturellement leger à la main, & qui aura la langue ſubtile: elle ne deſarmera pas tant comme le Campanel: mais embouchera plus proprement la bouche, qui ne ſera trop fenduë, & qui aura la leure bien proportionnee, & meſmes reſoudra ſouuent à l'appuy de la main, les barres qui ſeront fort ſenſibles, à cauſe que la groſſeur & rondeur de la poire accompaigne plus doucement la deſcente de la genciue, que ne fait

la forme du fonceau du campanel. Et pour donner place à la langue, qui se trouuera trop pressee sous l'appuy de ceste emboucheure, il faudra vser des libertez & mótees cy deuát figurees, hors mis de celle à col rompu, qui selon les portraits precedés ne seroit suffisante, à cause que la poire estant logee en la façon qu'elle est cy dessus representee, ne hausse pas tant l'emboucheure, comme fait la balotte, qui est entaillee aux escaches, & autres emboucheures, qui comme on a peu voir representent les plis du mitan ou les montees plus hautes que l'ordinaire. Il faudra donc vser, en la necessité des langues grosses ou trop hautes de ces campanels & poires simples & ordinaires, & des libertez & montees precedentes & plus commodes: gardant sur tout la distance des iustes endroits, qui doiuent appuyer dessus les barres.

AVCVNS tiennét ces campanels, & poires de telle longueur qu'il n'y a qu'vn fal, & quelquesfois rien entre le fonceau ou grosseur d'icelles, & le ply du banquet: mais quant à moy, ie n'vse pas souuent de telles proportions, parce que communément elles pesent & pressent, auec tant d'incommoditez, par les extremitez des grosseurs, que les leures s'eslargissent, faisant comme vn gros bord, qui est aucunefois estraint & offencé entre l'emboucheure, & le crochet de la gourmette, de telle sorte qu'outre l'incommodité qui en procede, le cheual en fait vne contenance fort des-agreable: ce qui particulierement me desplaist d'auãtage, des effects de telles emboucheures, est qu'on voit paroistre les fonceaux des campanels, ou les grosseurs des poires, & mesmes l'escaillon du cheual, en est descouuert, chose tres-mal seãte: car vne des particularitez qui embelist la bouche du cheual, est, quand la leure se voit si proprement logee, qu'elle empesche de voir l'emboucheure: il faut aussi considerer, en ces emboucheures, que tant plus on laisse d'espace pour la leure, tant plus faut il faire les fonceaux des campanels, ou les culs des poires petits, parce que pour donner ceste liberté, ou les approche tant des escaillós, que sans ceste preuoyance ils en seront offencez ou incommodez.

Fal est à dire en ceste endroit vn aneau ou patinoitre.

QVAND LE CHEVAL EST LEGER A LA MAIN, & qu'il a la bouche fort fendue, & la langue assez basse.

CHAPITRE XII.

IL y a des bouches fort fenduës, qui ont les barres & genciues bien proportionnees, & de leger & temperé appuy, tant que l'emboucheure demeure en sa iuste place dessus les barres: mais aucunesfois estans eschauffees, elles boiuent la bride, & lors il se fait vn desordre qui desplace tellement toute l'emboucheure & la gourmette, que l'appui en est d'estẽdu, & du tout falsifié: En telle occasion, il est necessaire d'vser d'emboucheures qui r'empliſſent assez: A quoy les imperiales qui sont cy apres figurees, apportent souuent beaucoup de commodité: parce qu'elles garnissent suffisamment depuis la place de l'appuy de la barre, iusques à l'extremité de la fente de la bouche.

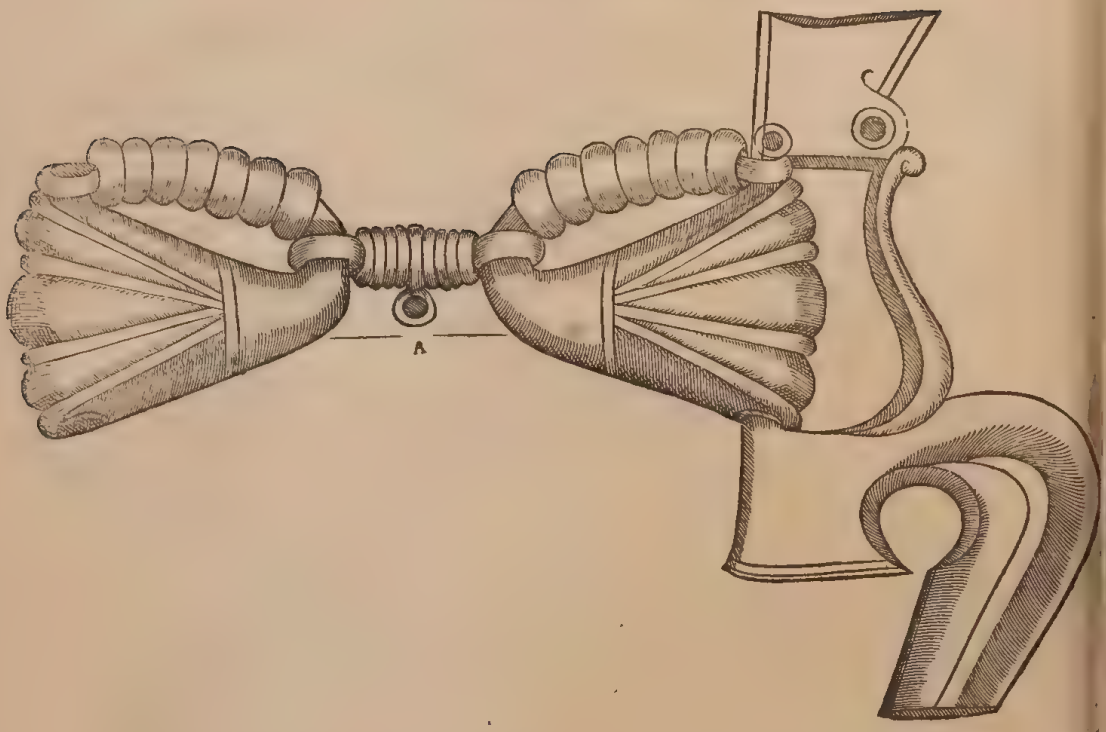

On peut iuger par ceſte figure, que ſi la langue du cheual eſt large, groſſe, ou haulte, la diſtance qui ſe void entre les deux eſcaches, & celle de la ligne marquee A, iuſques à la piece du mitan de l'embouchure, luy donnera quelque commodité, & ſi ceſte piece du mitan eſt faicte comme celle autre petite figure marquee A, la liberté en ſera vn peu plus ſpacieuſe, & par conſequent la bride plus plaiſante.

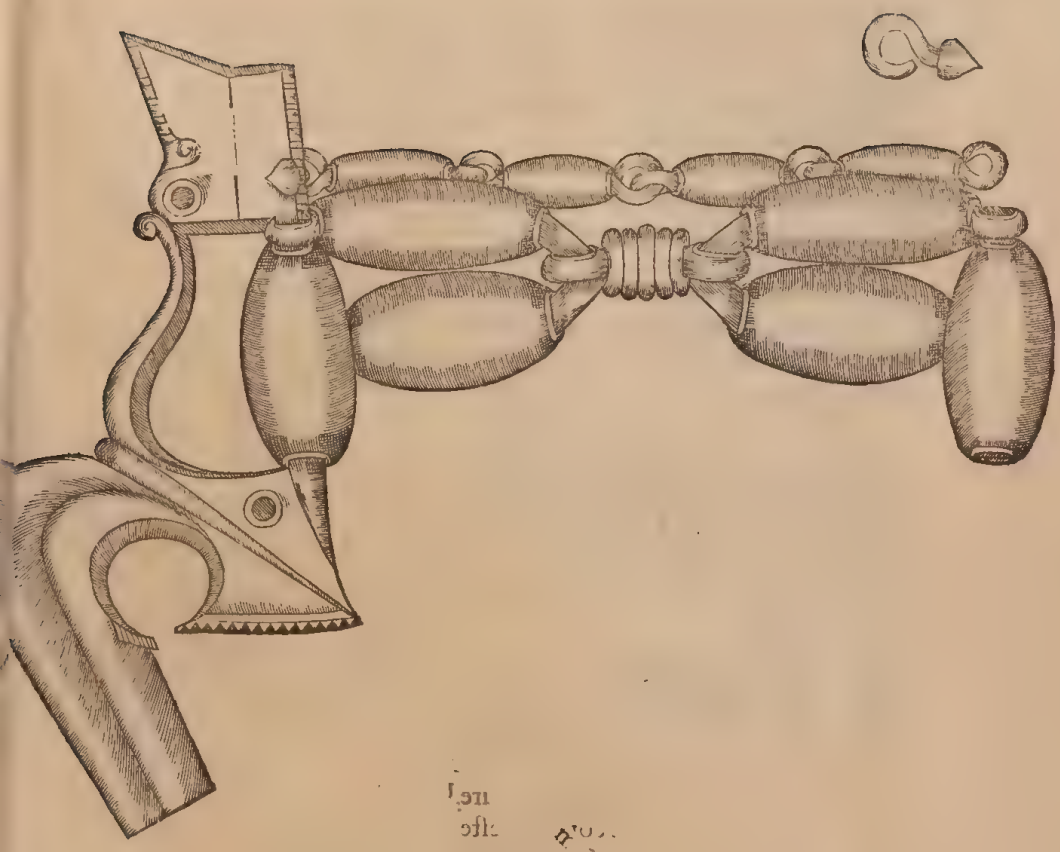

CES deux emboucheures, feront communément vn meſme effect hors mis que les oliues ſeront plus propres pour les bouches moins freſches, à cauſe qu'elles n occuperõt pas trop de place en leur ferme appui, & auſſi qu'elles rouleront par le mouuemẽt de la langue: & les eſcaches emboucherot mieux les bouches eſgarees & fort ſenſibles, parce que leur appuy ſe fera auec moins de mouuemens.

LA difference qu'il y a de ceſte emboucheure ſuiuãte à la premiere imperiale, qui paroiſt eſtre du tout ſemblable, depẽd de la longueur de la piece du mitan & par cõſequent de la diſtance des deux eſcaches: & celles icy eſtans plus voiſines, ſeront plus propres aux bouches eſtroittes de canal & de barres.

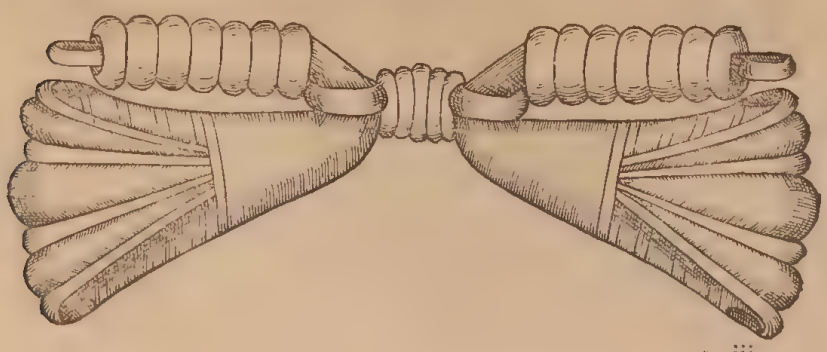

PARCE que deſſous l'appuy des oliues & eſcaches, la leure peut eſtre aucunesfois trop contrainte, il ſe faudra ſeruir en telle neceſſité des autres imperiales, à campanelles, ou à poires, qui ſont cy apres repreſentees, leſquelles rempliront d'auantage & plus proprement: à cauſe qu'elles donneront quelque place vuyde à la leure eſpaiſſe, & deſarmeront d'autant la genciue: mais il faudra vſer des poires aux barres plus ſenſibles: toutesfois ce n'eſt pas à dire que le campanel aye rien de ſoy, qui puiſſe offenſer la barre, beaucoup plus que la poire: car l'appuy principal de l'vn & de l'autre, ſe fait indifferemment au poinct de la lettre e, qui eſt vn endroit où il n'y a rien de rude ny raboteux, c'eſt ſeulement parce que la poire accompagne plus plaiſamment la genciue à cauſe de ſa rondeur plus vnie: mais le campanel la deſarme d'auantage: & c'eſt vne maxime, que tant plus l'on empeſche que la langue, la genciue ou la leure, ſupportent l'emboucheure, tant plus la barre ſouffre viuement la dureté de l'appuy.

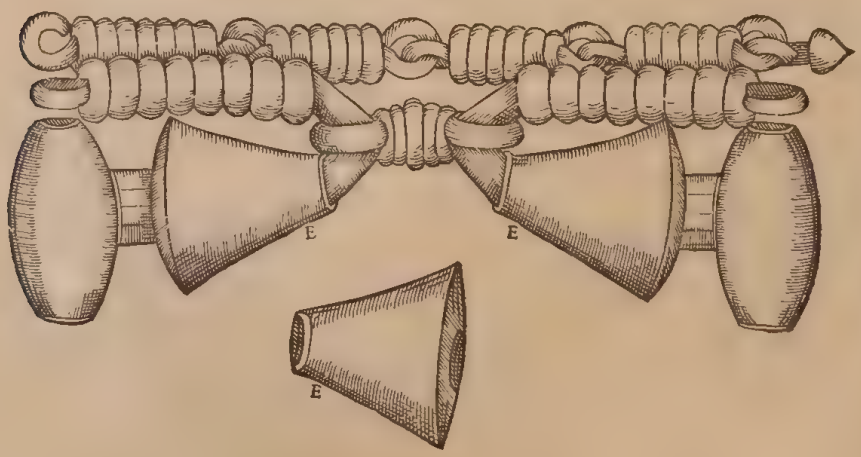

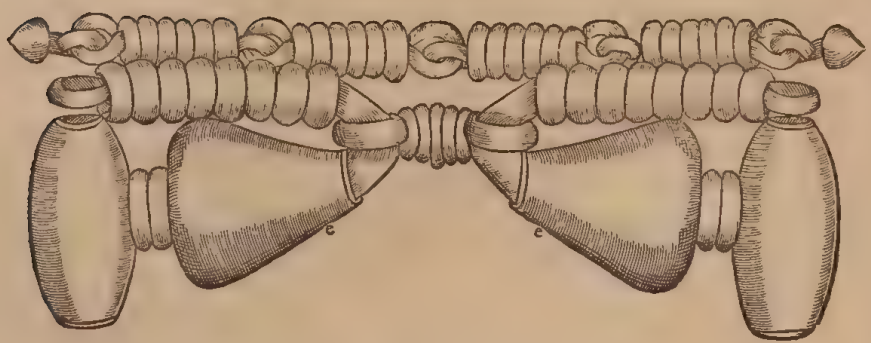

DONCQVES ces emboucheures dóneront quelque liberté à la langue mouuante & subtile, & si elle est fort basse, on pourra entailler à la piece du mitan, vne petite rouelle, ou vne pommette qui luy apportera quelque plaisir d'auantage, & aucunesfois la roüelle estant assez haulte, diuertira la langue trop longue, foible, ou pesante de sortir de la bouche, si elle y est accoustumee: mais la langue estant trop haulte, ces pommettes & roüelles la presseront incommodément, & la feront deuenir noire, parce qu'elles occuperont la liberté, qui pourroit estre entre la ligne de la lettre A, & la piece du mitan de l'emboucheure, comme il est icy representé.

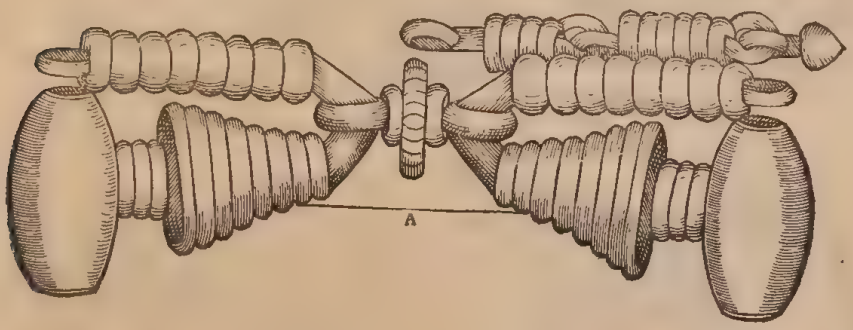

IE diray ailleurs les effets de ses campanels fallis, que ie n'ay mis en ce lieu que seulement pour accompagner la figure de ceste emboucheure.

SI aux susdites formes & temperãment de fente, de barre, de genciue, & de leure, la langue se trouue si grosse ou si haulte, qu'elle ne se puisse loger en la liberté de ces imperialles, sans estre trop pressee, il faudra lors vser des autres emboucheures ouuertes, & de deux prinses, qui sont cy apres figurees, proportionnant en icelles la montee selon l'action & la haulteur de la langue, à sçauoir ny trop haulte ny trop basse, & la piece qui doit appuyer dessus la barre, selon aussi la nature de la bouche, c'est à dire ny trop rude, trop douce, trop grosse ny trop petite.

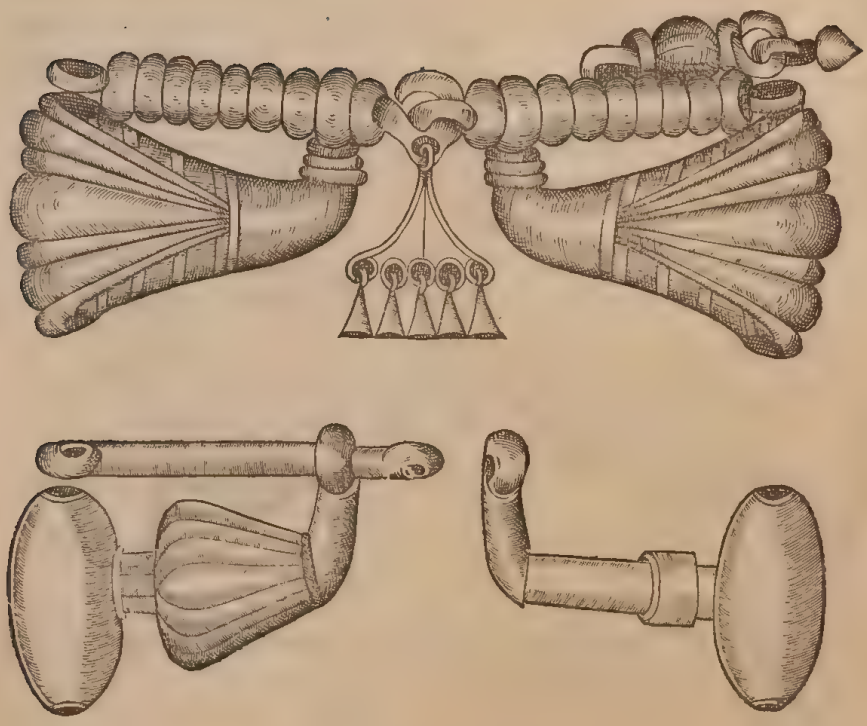

POVR LES BOVCHES QVI ONT L'APPVY PLVS dur ou plus peſant qu'à pleine main.

CHAPITRE XIII.

QVAND le cheual à l'appuy de la bouche plus dur ou plus peſant qu'à pleine main, il faut conſiderer d'où procede ceſte dureté ou peſanteur : car elle peut naiſtre de foibleſſe naturelle, ou de quelque douleur particuliere & accidentale, qui le tiendra aux iambes ou aux pieds, ou de trop de fougue & d'apprehenſion, ou à faute d'haleine, & aucunesfois ſeulement de confuſiõ ou de deſeſpoir: quand telles imperfections ameneront la difficulté de la bouche, ie ſuis d'auis qu'on aye, comme i'ay deſia dit ailleurs, le premier recours au temps neceſſaire, à la bonne norriture, aux remedes de la ſanté, & apres au moderé & bon exercice d'eſcole, bien & patiemment pratiqué, auec le ſimple mors à canon, & le cauecſſon, afin de diſpoſer peu à peu le cheual aux bons effects d'vne bride plus iuſte, & plus artificielle.

IL faut encores conſiderer que le cheual peut auſſi toſt tirer ou peſer à la main, à cauſe de l'eſpaiſſeur exceſſiue de la langue, ou des leures & genciues, qui deffendront trop les barres de l'appuy des douces emboucheures, que pour la dureté des barres.

OR quand la barre qui rendra l'appuy plus fort ou peſant qu'à pleine main, ſera plus dure que trop charnuë, & de mediocre haulteur, & que la langue ne ſera trop haulte, ny les leures & genciues trop eſpaiſſes, on pourra vſer de melons : car à cauſe

de leur groſſeur & rondeur, ceſte barre n'en ſera ſi toſt offencee qu'elle ſeroit de quelque autre emboucheure rude, qui rempliſt moins: & ces melons eſtans faits à coſtes arrondies, comme ils ſont icy figurez, le cheual en pourra craindre l'appuy, & par conſequent en rendra plus d'obeyſſance & de legereſſe, que ſ'ils eſtoient vnis.

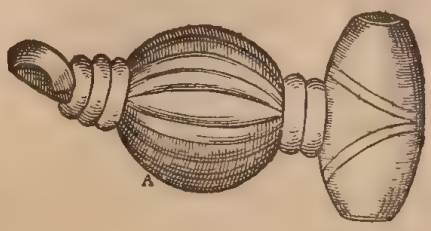

Si en ce melon, la leure ſe trouue trop preſſee, où s'il eſt tant ſouſtenu par icelle que le vray appuy de la barre en ſoit empeſché ou falſifié, le campanel ou la poire gauderonnee, qui ſe verront cy apres, deſarmeront beaucoup d'auantage, & garniront cõmodément la bouche fort fenduë, meſmement ſi elle n'eſt trop charnuë: & la poire ſera moins rude que le campanel, pour les raiſons cy deuant deduites, ſur le propos des emboucheures precedentes: & pour eſclarcir ceux qui voudront bien ſçauoir laquelle de ces trois dernieres pieces offenſe plus la barre, ie diray que c'eſt preſque indifferent: car ſi le melon par ſa groſſeur & rondeur, appuye plus amplement deſſus la barre au droit de la lettre A, le Campanel & la poire accompagnent mieux la deſcéte de la genciue, iuſques au poinct de la lettre E: & partant la barre n'eſt preſque ny plus ny moins offencee de l'vne de ces emboucheures, que des autres, hors mis que d'autant que le campanel deſarme plus que la poire, ny le melon, il doit auſſi appuier deſſus la barre & genciue plus viuement, c'eſt à dire, auec moins d'empeſchement, & & cela le peut rendre aucunement plus fort. Toutesfois ſi l'extremité du fonceau, là où ſe void la meſme lettre e, deſcend ſi bas qu'il puiſſe faire vn ſecond, & aſſez ferme appuy au fons de la genciue, la barre en ſera d'autant ſoulagee. C'eſt vne proportion particuliere, que i'expliqueray mieux en lieu plus expres.

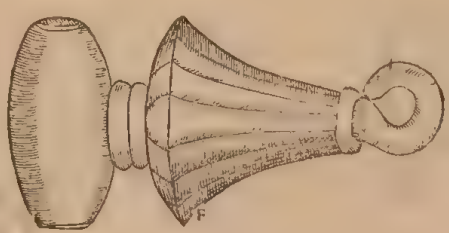

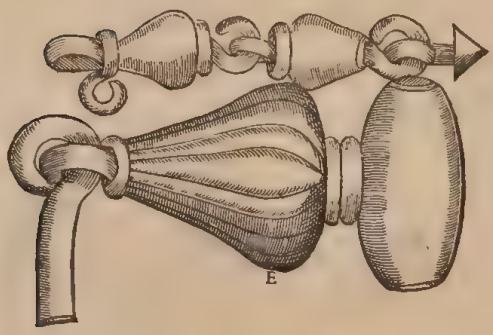

CESTE poire ainſi gaudronnee, ſe peut mettre à la renuerſe pour la commodité de la langue, ſelon les occaſions que i'ay deſia dit au diſcours des premieres poires: mais à cauſe des gauderons, l'emboucheure en ſera fort rude. Voylà pourquoy ie n'approuue pas qu'on en vſe, ſi le cheual n'a la bouche extraordinairement grande, & la barre fort eſpaſſe, & preſque inſenſible: quãt aux campanels vnis ou gauderõnez, ie ne ſuis non plus d'auis qu'on les renuerſe: car ſans doute, le tranchant & iointure du fonceau offenſera trop la barre & la genciue, ſi l'emboucheure eſt iuſtement ſituée dans la bouche du cheual: & ſi la diſtance de ces campanels eſt trop ſpatieuſe, l'appuy trebuchera & coulera par le dehors des barres, & par conſequent auſſi ſe treuuera faux.

QVAND la dureté extraordinaire des barres, vient d'abondance de chair ou autrement de leur exceſſiue eſpaiſſeur, & meſmement ſi elles ſont fort baſſes, les roüelles d'icy apres ſeront aucunesfois propres à telle forme & temperammẽt de barres: par ce que ces roüelles eſtans plattes & aſſez haultes, elles appuyerõt plus viuement, & à cauſe auſſi que les leures ſe trouuerront placees & arreſtees en ce vuide, qui ſe voit au lieu de la lettre a, de ſorte qu'elles ne pourront deffendre les barres: mais ie n'entẽds pas que pour ceſt effect, on face communément les rüelles plus haultes, ny plus plattes qu'elles ſont icy figurees: au contraire ie blaſme l'vſage de celles, qui par leur haulteur & viuacité, meurtriſſent & vlcerent les barres & genciues.

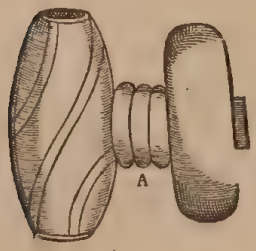

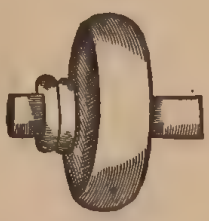

SI la durté ou peſanteur de l'appuy de la main, procede en partie ou en tout de la groſſeur de le langue, il luy faudra oſter l'occaſion de ſouſtenir trop l'emboucheure, en luy laiſſant ſa place vuide par la mõtee neceſſaire: & parce que tant plus la langue

a de liberté, tant plus la barre & genciue ſouffre viuement la violence de l'appuy de l'emboucheure, il ne faut pas ſeulement proportionner la montee de la liberté ſelon la haulteur de la langue: mais elle ſe doit auſſi r'apporter au temperamment de la barre: &, comme i'ay dit ailleurs, ces montees ſe doyuent meſurer au poinct là où ſe fait l'appuy deſſus la barre: & pour compaſſer iuſtement les haulteurs qu'on voudra donner aux libertez de la langue, en faiſant les portraits, il faut tirer les lignes qui ſe verront cy apres en la prochaine figure, & garder l'ordre des poincts monſtrez par les cõpas: & pour verifier les meſures iuſtes de la bride qui aura eſté ordõnee ou telle autre qu'õ voudra, il ſe faudra ſeruir d'vn peu de fil ou ficelle, au lieu des lignes repreſentees. On pourra voir auſſi (en la meſme figure) par la demonſtration du compas plus hault, comme l'on doit meſurer la largeur generalle de l'emboucheure.

POVR bien loger dedans la bouche du cheual, non ſeulement ces roüelles, mais auſſi les balottes melons, & poires renuerſees, il faut recognoiſtre ſoigneuſement la diſtance des barres, & ſur tout leurs haulteurs, & tant plus on les trouuerra haultes, tant plus faudra il tenir les rouelles baſſes, eſpaiſſes, & arondies, ou haultes & plattes, ſelon que les barres ſerõt baſſes: car ſi on vſoit d'vne roüelle fort haulte ſur vne barre aſſez releuee, l'emboucheure ſe trouueroit trop voiſine du palais: & ſi la roüelle eſtoit trop platte, l'appuy en ſeroit ſi aſpre qu'il en bleſſeroit & falſifieroit la barre, & toute la genciue: à cauſe que les barres haultes ſont communément les plus ſenſibles & delicates, d'autant qu'elles ſont moins pourueuës de chair que les baſſes, & que par leur haulteur elles dõnent plus d'eſpace & de cõmodité à la lãgue en ſon canal & par conſequent ſouſtiẽnent l'action de l'emboucheure, auec moins de ſoulagemẽt, c'eſt pourquoy elles doiuent eſtre plus conſeruees: & au contraire les plus baſſes ſont d'ordinaire comme inſenſibles, parce qu'elles ſont trop rõdes, eſpaiſſes, & charnuës, & que par ces imperfections la langue ne pouuãt auoir eſpace ſuffiſant en ſon canal, ayde beaucoup à telles barres, pour ſouſtenir & endurcir l'appuy de l'emboucheure, meſmement quand elle n'eſt point ouuerte. Et pource on doit aucunesfois emboucher la bouche de ceſte nature, auec des roüelles plattes, pour rendre leur appuy plus fort: & aſſez haultes, pour laiſſer la langue plus libre.

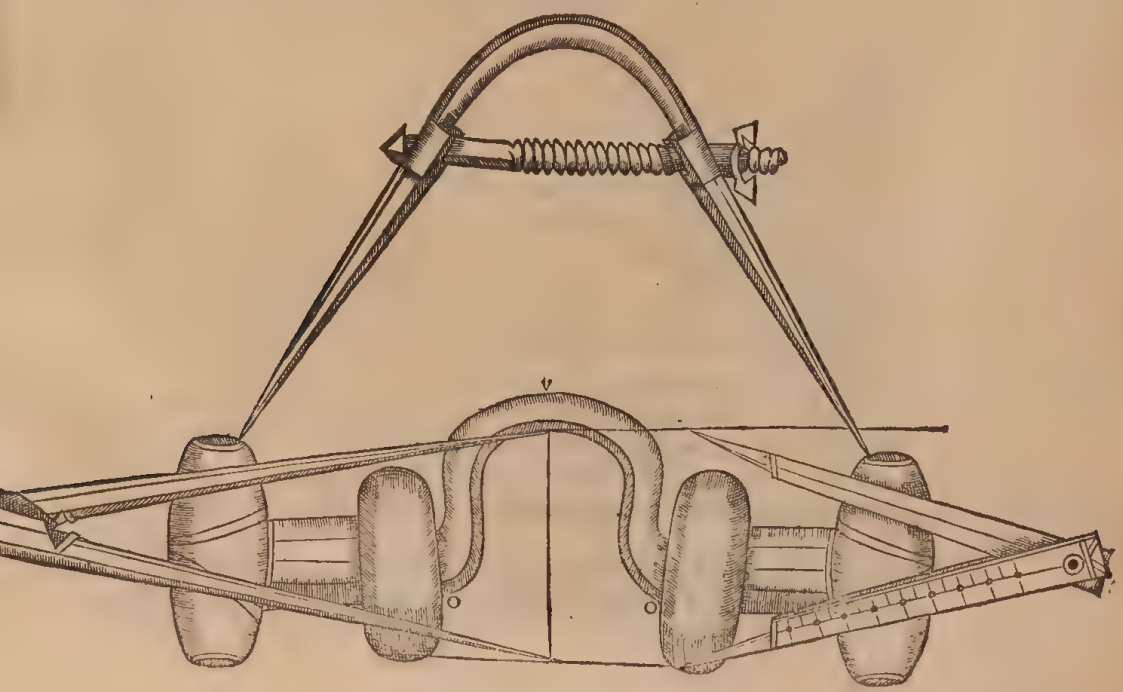

LE bon homme de cheual iugera facilement par ceſte emboucheure figuree, que en toutes les montees & libertez, la commune meſure qui ſe compaſſe faiſant vn des poincts du compas, là où ſe voit la lettre o, & l'autre à la lettre v, eſt faulſe ſans aucun doute: car l'appuy de la barre ne ſe fait pas à l'endroit de la lettre d'embas, ny la langue ne peut arriuer à celuy de la lettre d'enhaut.

IE ſçay que l'eſpace de la liberté, qui ſe voyt entre ces roüelles ſe trouuerra plus large que la premiere meſure: mais c'eſt par ce que faiſant leur effect auec plus de violence que les emboucheures precedentes, elles doiuent appuyer plus ſur le dehors de la barre, & pour ceſte raiſon, i'ay dit qu'elles ſont propres aux barres eſpaiſſes, dures & baſſes: & pour empeſcher qu'elles ne tres-buchent hors la genciue, à cauſe de ceſte largeur de liberté, il faut qu'elles ſoient entaillees vn peu en byais, comme il eſt repreſenté en leur figure: & notamment ie diray encores ſur ce propos, que ſi le cheual tire ou peſe à la main, & que la bouche ſe bleſſe facilemẽt, il eſt neceſſaire d'augmenter diſcrettement la rudeſſe & ſubiection de la gourmette, ſoit en la forme ou en la meſure, & ſi la barbe eſt trop ſenſible, & l'interieur de la bouche aſſez ſolide, il faut par conſequent que l'appuy de la gourmette ſoit doux, & celuy qui ſe fait ſur la barre aſſez fort, pourueu qu'il n'en bleſſe aucune partie: i'expliqueray ailleurs la difference des gourmettes & celles que i'approuue plus pour mon vſage.

PRECEPTE PRINCIPAL POVR BIEN LOGER SVR LA barre, la partie de l'emboucheure propre pour le vray appuy de la main.

CHAPITRE XIIII.

IL n'eſt celuy qui ſe meſle de biẽ emboucher le cheual, qui ne ſoit ſoigneux de cercher les moyens d'appuyer l'emboucheure deſſus les barres, enuiron vn petit demy-doigt plus hault que l'eſcaillon: mais tous les Caualeriçes ne ſçauent pas bien le poinct du iuſte lieu, auquel ſe doit faire ſe vray appuy, meſmement quand l'emboucheure donne liberté à la langue, ſoit eſtant ouuerte, ou par la haulteur ou groſſeur de ce qu'ils veulent loger deſſus la barre: & la pluſpart de ceux qui ont plus de ſubtilité, taſchent par leur induſtrie de limiter ceſt appuy, iuſtement deſſus la ſummitẽ & le trenchant de la barre: qu'il ſoit ainſi, ils veulent que les poincts des endroits de l'emboucheure, qu'ils dedient pour la iuſteſſe de l'appuy, n'ayent communément qu'vn poulce de diſtance de l'vn à l'autre, laiſſant ceſt eſpace pour la liberté de la langue: mais en ceſte meſure ils peuuẽt faire vne erreur fort grande. Car il faut conſiderer la proportion naturelle de l'os de la maſchoire du cheual, lequel comme l'on peut voir par l'anatomie, eſt caué en ceſte partie par le dedans, afin de donner à la langue la place que nous nommons le canal, & par le dehors, il eſt comme demy rond, & au haut de la barre du coſté du canal, l'extremité de l'os eſt preſque tranchante, à cauſe que c'eſt l'édroit auquel le canal commence ſa cõcauité, & meſmes il en eſt moins charnu qu'en autre part. Or ſi le plus fort appuy de l'emboucheure ſe fait deſſus ceſte partie plus haulte, ſans doute le peu de chair qu'il y a d'ordinaire, ſe trouuant fort preſſee entre le tranchant de l'os & le fer, aucunesfois ſera tellement offenſee, que la douleur contraindra le cheual à tenir la bouche ouuerte, & cherchant les moyens deſquiuer & deſrober les barres, fera ſouuent les forces ou quelque autre contenance deſ-agreable, qui teſmoignera le deſplaiſir qu'il receura en l'importunité, & incertitude de ceſt appuy.

IL faut donc que le principal appuy de l'emboucheure, ſe face pres de l'eſcaillon, ſans le toucher, & en ceſte demy-rondeur, qui eſt au hault de la barre du coſté de dehors:

hors: mais tout ainſi qu'on doit euiter que ceſt appuy ne ſe face directement deſſus la partie tranchante, là où le canal commence ſa concauité, il ſe faut auſſi bien garder de faire l'appuy, tant à l'extremité du dehors de la barre, que l'emboucheure puiſſe trebucher deſſus le bas de la gẽciue: car la ſituation de l'emboucheure en ſeroit faulſe, & par conſequent ſon appuy deſordonné: & pour mieux garder la commune iuſteſſe de ceſte meſure, ie l'ay voulu obſeruer en toutes, ou en la pluſpart de ces emboucheures figurees.

EMBOVCHEVRES PROPRES AVX CHEVAVX QVI ont les barres haultes & dures, & la bouche ſeche.

CHAPITRE XV.

VOY que i'aye dit cy deuant que d'ordinaire les barres haultes, ſont les plus ſenſibles, ſi eſt-ce qu'il ſe trouue aucunefois des cheuaux, qui de leur naturel ne laiſſẽt pas pour ceſte haulteur, de les auoir dures ou encallies par accidẽts, ſur leſquelles on ne doit que par grãde neceſſité appuier, balottes, roüelle, poire renuerſee, ny autres pieces, qui par leurs formes tiennent l'ẽboucheure releuee: car ſi tel appuy ſe faiſoit iuſtement au hault de la barre de ceſte nature, il en ſeroit tropviolant, à cauſe qu'il ne pourroit eſtre ſouſtenu ny accompaigné de la genciue, (eſtãt trop droite,) ny la leure, n'y meſmes que fort peu de la langue: & ſi l'appuy en eſtoit fait ſur la rondeur du coſté hors la barre, l'emboucheure trebucheroit facilemẽt en deſcendãt par la genciue, n'y trouuant place ſuffiſante pour s'arreſter aſſez fermement. En telle occaſion le campanel gauderonné & precedent ſera propre, & auſſi ceſt autre cãpanel fally, parce qu'ẽn appuyant deſſus la barre, il accompagnera aucunement la deſcente de la genciue, eſtant ainſi fait en groſſiſſant par le dehors: & ſelon que la leure ſera large, eſpaiſſe, ou platte, il luy faudra laiſſer ſon eſpace neceſſaire, oſtant ou adiouſtant vne piece en ce campanel fally, qui eſt icy figuré, & outre que ceſte emboucheure garnira proprement telle barre & genciue, elle rendra ſouuent par ſes mouuemens roulez, la bouche fraiche, pourueu que la langue ne ſoit naturellement immobile, & qu'elle aye ſa place & liberté ſuffiſante.

Fally faict à fals ou roüelles.

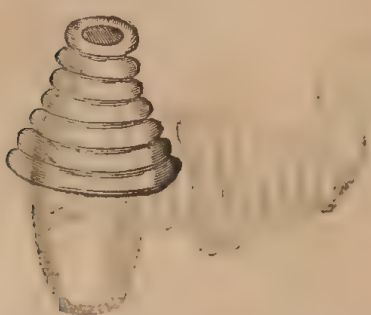

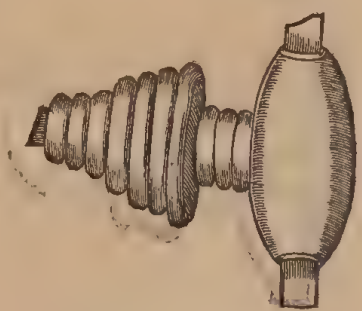

IL ſemblera peut eſtre à quelqu'vn que ſelon les proportions precedentes la diſtãce de ces cãpanels fallis, ſoit trop eſtroitte, à cauſe qu'ils appuieront deſſus l'endroit extreme de la barre, que i'ay cy deuant reſerué: mais ie veux aduertir ceux qui ſeront en ce doute, qu'en ceſte exception, il n'y a point de danger que ce campanel, appuyant deſſus la barre, arriue iuſques au bordt du canal, parce qu'eſtant formé en groſſiſſant par le dehors, il accompagnera la proportion de la genciue en telle ſorte, que le plus ferme appuy de l'emboucheure ſe fera aux lieux de la lettre A,

repreſentés en ceſte autre & prochaine figure, & par conſequent la barre ſera entierement garnie, ſans que l'endroit extreme de la lettre E, puiſſe trop preſſer la partie plus ſenſible de la barre qui, comme i'ay dit, finit ſa demy-rondeur, par la concauité du canal. Suyuant ces raiſons il eſt permis en ceſte neceſſité de faire l'appuy de ce campanel, en couurant & trauerſant du tout la barre & genciue.

CE Campanel fally paroiſtra auſſi plus rude que ceux qui ſont gauderonnez en long, à cauſe qu'il eſt de pluſieurs pieces plattes, & gauderonnees : mais ce ſera tout le contraire : en quoy il faut conſiderer que les roüelles appuyent au long de la barre, & que les gauderons des campanels precedents, la trauerſent, & partant l'appuy en eſt plus violant : toutesfois ceſte difference n'eſt pas grande, pourueu que les extremitez des roüelles, comme des gauderons, ſoient bien arrondies, que leur largeur ſoit égale, & que les campanels ne ſoient plus petits que les poires. Car quoy que pluſieurs tiennent que les emboucheures, auſquelles il y a moins de fer, ſoiét les plus douces, ſi eſt-ce que l'experience nous apprend aſſez, que communément celles qui r'empliſſent d'auantage, offencent moins les barres, i'entéds ſi le ſubiect des appuys en eſt ſemblable : voila pourquoy l'appuy de la bride ſe doit faire d'ordinaire, auec moins de fer deſſus la barre eſpaiſſe, & trop charnuë, que ſi elle eſtoit haulte & ſenſible.

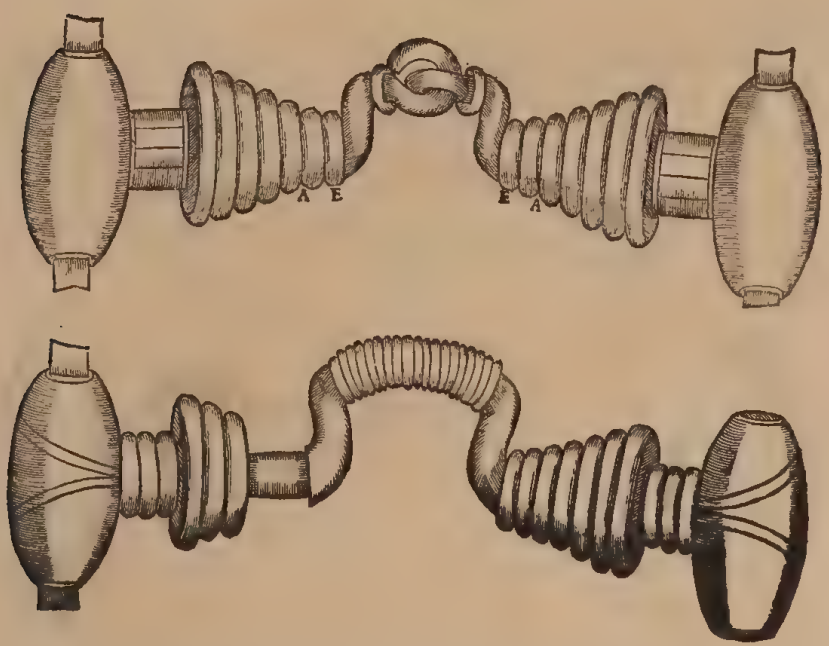

CE dernier campanel ſe pourra faire entier, & gauderonné en rond, de façon qu'il ſemblera eſtre de pluſieurs pieces : mais parce qu'il aura moins de mouuemens, il donnera moins de ſubiect à la bouche ſeche de ſe r'afraichir & humecter.

QVAND LES BARRES SE ROMPENT OV MEVRtrissent facilement souz le ferme, & temperé appuy de l'emboucheure mesmement quand elle est ouuerte.

CHAPITRE XVI.

C'Est vn grand desplaisir au Caualerice, quand d'aussi tost qu'il veut r'amener & mettre en bó lieu la teste du cheual qu'il exerce, ou qu'il le veut resoudre à vn ferme & temperé appuy de bouche, il en void sortir le sang, ou qu'il sent à la main quelque mouuement faux & irresolu. Aucunesfois cela procede de la haulteur excessiue, ou de la delicatesse naturelle de la barre: car par ceste haulteur superfluë, le canal se trouue plus creux, auquel par consequent la langue se loge si commodémét qu'elle en est moins contrainte de soustenir, s'il est besoin, l'appuy de l'embouchere quoy qu'elle soit fermee. D'autre-part les barres haultes, sont d'ordinaire les plus sensibles, par ce (comme i'ay desia dit,) qu'elles sont moins charnuës, que celles qui sont basses. Ceste tendresse extraordinaire de barre, peut naistre aussi des meurtrissures & vlceres, que la diuersité des emboucheures mal ordonnees, y auront fait si souuent, que les cicatrices n'en auront peut estre bien consolidees en si peu de temps que le Caualerice impatient se sera fait accroire.

Les mesmes imperfections peuuent aussi venir de ce que la langue estant trop haulte ou grosse, aura esté si fort pressee par les emboucheures fermees & trop plattes, qu'elle en sera esbrechee, & ordinairemét vlceree, ou quád les leures auront esté trop estraintes ou blessees, par des pieces mal polies, ou mal iointes: il faudra donc bien iuger la cause de ce sang, & du battemét de main: Et si ceste delicatesse de barre ne procede que du propre naturel, on vsera du simple mors à canon, ou des canes & autres emboucheures precedentes, que i'ay representé plus propres à la tendresse de la bouche, iusques à ce qu'elle soit asseuree aux fermes mouuemens de la bóne main: ou si la barre qui estant saine auroit peu souffrir naturellement & sans incómodité, vn ferme appuy, se trouue corrompuë par les vlceres souuent suruenus, ou par les cicatrices mal guaries, ces emboucheures plus proches leur apporteront commodité & soulagement: d'autant que par la haulteur des demy-poires, & à cause de leur distance, extraordinairement eslargie, l'appuy principal d'icelles se fera par le dehors de la barre dessus le fons de la genciue, de sorte que par ce moyen la barre sera garentie de la pesanteur & incommodité de l'appuy de telle emboucheure.

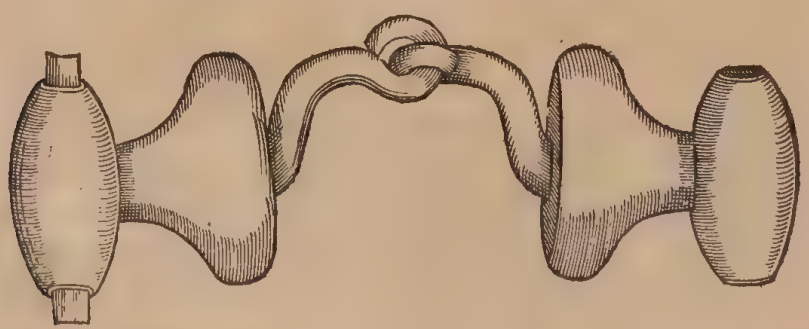

Si l'irresolution de l'appuy de la bouche ne vient que de la langue ou de la leure offencées, il suffira de leur donner, comme i'ay desia dit en autres diuers lieux, telle

place au mitan de l'emboucheure, & contre le ply du banquet, qu'elles puiſſent eſtre garenties de l'incommodité, & de la douleur qui contraindra le cheual à craindre la bride, & à battre à la main.

Or en ces demy-poires logees, comme elles ſont icy deuant figurees, il faut conſiderer vne difference notable: aſſauoir que ſi elles ne font que deſarmer la genciue de la barre trop eſpaiſſe, ou trop grande, le principal appuy de l'emboucheure en ſera incertain, & offencera touſiours la barre mal ſaine & corrompuë: mais ſi les demy-poires ſont aſſez haultes, pour appuyer deſſus le fonds de la genciue, la barre en pourra eſtre d'autant ſoulagee: ie ſçay bien que ceſt appuy eſt extraordinaire, & que ſans neceſſité, il ne ſe doit pratiquer: toutesfois i'ay autresfois eu en ma charge des cheuaux qui auoyent les barres trop haultes, trop ſenſibles, ou trop proches l'vne de l'autre, leſquels ayans pluſieurs fois refuſé les commoditez de maintes brides differentes, & iuſtement proportionnees, il a fallu que ie les aye embouchez de façó que pour vn temps, l'appuy de l'emboucheure ſe ſoit entierement fait par le dehors au fonds de la genciue, ſans que choſe quelconque aye touché le deſſus de la barre, & par ce ſeul moyen ces cheuaux ont en fin porté la teſte & le col en belle & bonne poſture, & meſmes ont obey legerement, aux fermes actions de la bonne main quoy qu'il ſemblaſt à voir leurs mors, qu'ils fuſſent mal ordonnez, & qu'ils trebuchaſſent au dehors de la barre, à cauſe de la diſtance des demy-poires ou roüelles, qui eſtoit beaucoup plus large que l'ordinaire, & voicy le deſſein d'vne emboucheure, qui ſemble eſtre faulſe, auec laquelle i'ay aſſeuré vne bouche la plus eſtroitte de barres, plus corrompüe & en tout mal-ayſee, qu'on euſt ſçeu veoir.

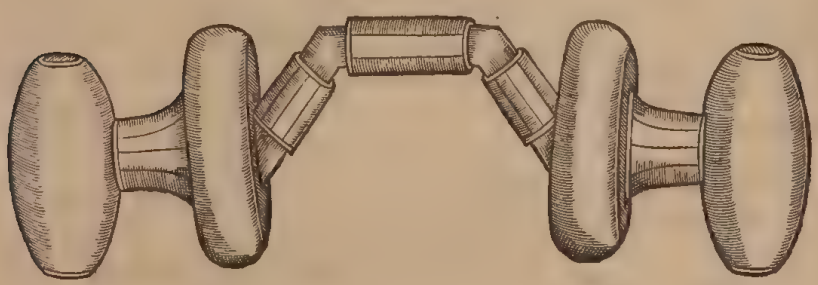

En ceſte occaſion la haulteur & groſſeur de ces roüelles & demy-poires, ſe doit obſeruer ſelon que la barre ſera haulte, tát afin qu'elle ne reçoiue aucune incommodité, à faute que l'emboucheure ne ſoit ſouſtenuë aſſez hault, que pour euiter que la genciue ſoit trop violétée par la haulteur ſuperfluë des roüelles: & la difference des effets de ces deux appuys eſt que la roüelle ſera propre pour la genciue, moins haulte & plus eſpaiſſe, à cauſe qu'elle appuyera plus viuement: & la demy-poire pour celle qui ſera moins charnuë & plus ſenſible, parce qu'elle garnira & r'emplira d'auantage par le dehors & partant on peut auſſi iuger que l'appuy de l'emboucheure, qui ſe fait auec plus de groſſeur & de rondeur vnie & bien polie, eſt plus doux que celuy, qui occupe moins de place dans la bouche du cheual.

QVAND LA LANGVE EST TROP HAVLTE, LE palais trop charnu, & la maſchoire fort eſtroite.

CHAPITRE XVII.

VNE des plus grandes difficultez qu'on aye trouué, iuſques depuis enuiron vingt ans, en ça à bien emboucher le cheual, a eſté quand il a eu enſemble la langue groſſe ou fort haulte, le palais trop plain, & la maſchoire trop eſtroitte. La raiſon eſt, que ne donnant la liberte ſuffiſante à ceſte groſſeur de langue, elle ſ'enfloit & ſe noirciſſoit en l'exercice, ſoubs l'appuy de l'emboucheure, qui eſt vne imperfection, (outre ſa malſeance) dont l'appuy de la bouche eſt aſſoupy: & quand on tenoit la montee de la liberté aſſez haulte, elle touchoit & pouſſoit le palais trop charnu, lors que le cheualier vouloit r'amener & mettre la teſte & le col du cheual en bon lieu, & par ce moyen la bouche demeuroit neceſſairement ouuerte, les maſchoires faiſant ſouuẽt les forces, ou quelque autre contenance deſ-agreable: à quoy on n'auoit ſçeu trouuer le vray remede, iuſques à ce que le Sieur Iean Baptiſte Pignatel, inuenta ce padane qu'on nomme à la Pignatelle, lequel fait enſemble pluſieurs bons effects propres aux ſuſdites imperfections: car par ſa commodité on peut donner tant de liberté qu'on veut à la langue trop groſſe ou trop haulte, ſans offencer le palais, encor' qu'il ſoit fort plain, & ſans contraindre la bouche de demeurer ouuerte: à cauſe qu'en r'amenant la teſte du cheual par l'action de la branche, ce padane ne peut violenter en aucune ſorte le palais, ains il cede & trebuche en arriere auſſi toſt qu'il y touche: outre ce, il garentit la barre du dommage qu'elle receuoit par les plis des autres padanes antiques & communs, qui ſelient à l'emboucheure, leſquels n'offencent pas ſeulement les barres: mais ils empeſchent que ce qui doit eſtre deſtiné pour appuier deſſus icelles, ne ſe peut iuſtement loger ny arreſter en ſon vray lieu: qu'il ſoit ainſi, les bons Caualerices ſçauent par experience que ſi l'appuy de l'emboucheure à padane commun, ſe fait iuſtemẽt, comme il doit eſtre, deſſus la barre, les plis d'iceluy ſe trouuent ſi pres l'vn de l'autre, & occupent tellement le paſſage de la langue, qu'elle ne peut qu'à grande difficulté entrer dedans l'eſpace de telle montee.

I'AY memoire d'auoir veu vn cheual d'Eſpaigne lequel ayant paſſé la langue par force dedans vn tel padane, elle ſ'enfla ſi fort durant l'exercice, ſeulemẽt d'vn quart d'heure que quand le pallefrenier le voulut deſbrider, ce cheual qui auoit la bouche ſenſible & fort delicate, ſe ſentant ainſi retenu entre les plis du padane, hauſſa la teſte, & ſe cabra de telle violence, qu'il ſ'arracha la langue: ie pourrois encores dire d'autres accidents, que i'ay veuz arriuer pour d'occaſions ſẽblables: mais le diſcours en ſeroit peut eſtre trouué prolixe: il me ſuffit donc que ceux qui auront tãt ſoit peu de iugement en ceſt art, pourront conſiderer que ce n'eſt ſans cauſe, ſi nous auons laiſſé preſques du tout l'vſage de tels padanes.

LES montees d'vne piece, & celles à pied de chat, à fourchette, & à couldoye, occupent beaucoup moins l'entree de la liberté de la langue que ne font ces anciẽs padanes: toutesfois encores donnent elles quelque incõmodité, meſmement quand la maſchoire eſt fort eſtroitte: c'eſt en quoy ſont propres & neceſſaires les embouures à la pignattelle ſi apres figurees, là où ſe voyent les demy-poires renuerſees, les campanels, les balottes & les roüelles, monſtrant eſtre faites & entaillees de façon, qu'elles laiſſent le paſſage de la langue vuide & nette: & par ce moyen on peut mieux ſituer le vray appuy deſſus les barres trop voiſines, qui par conſequent tiennent la

langue trop haulte : il eſt vray que ces padanes à la pignatelle ne ſe peuuent accommoder, pour bien faire leurs meilleurs effects, qu'ils ne tiennent de l'entier, & les emboucheures entieres donnent communement moins de plaiſir que celles qui ſe plient. Mais il faut conſiderer qu'en la bouche du cheual, l'on ne peut aſſez remedier à vne imperfection particuliere & mal-ayſée, ſans diminuer la commodité de quelque autre partie.

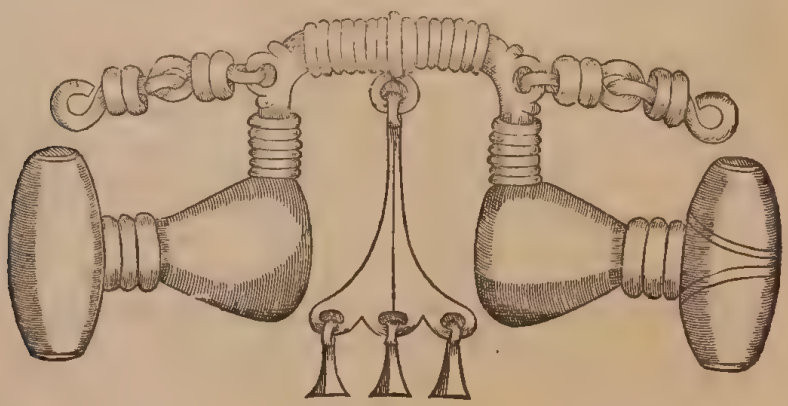

Si la leure du cheual eſt tant eſpaiſſe ou grande, qu'elle couure ou arme trop la barre & genciue, la roüelle qui ſe voit en ceſte autre figure, remediera à telle imperfection. On peut auſſi veoir en la meſme figure, comment les padanes à la pignatelle doiuent eſtre liez aux emboucheures dedans ces poires, campanels & balottes.

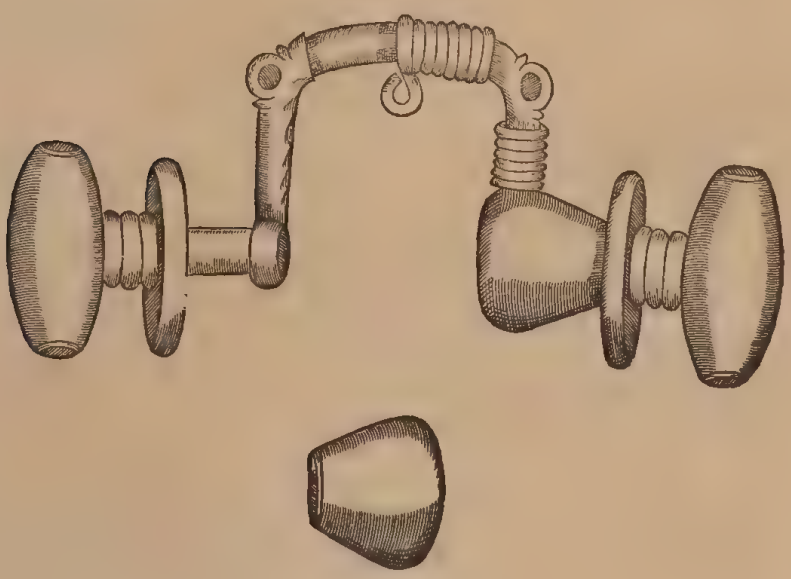

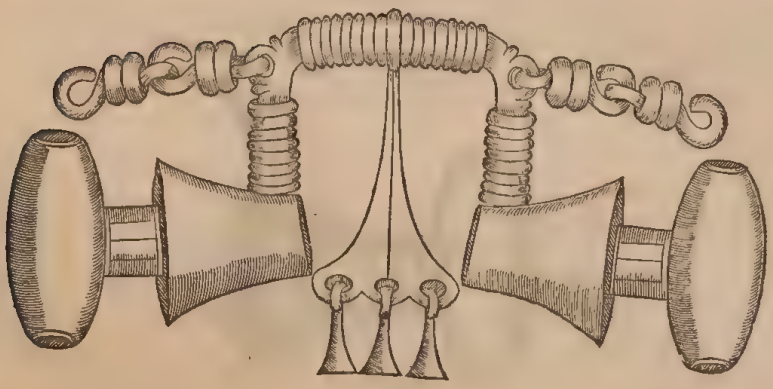

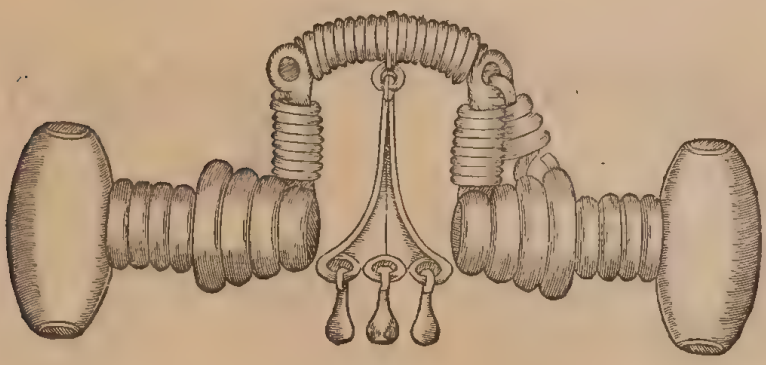

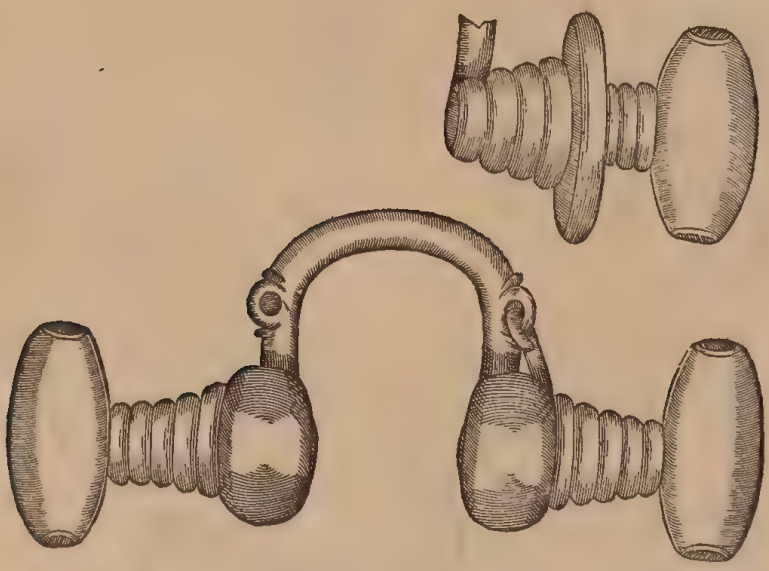

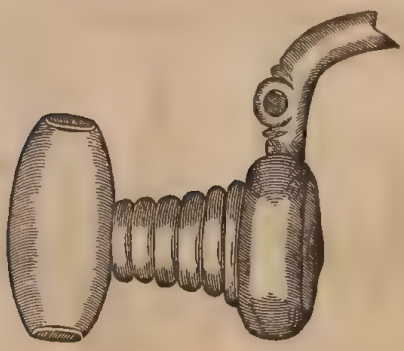

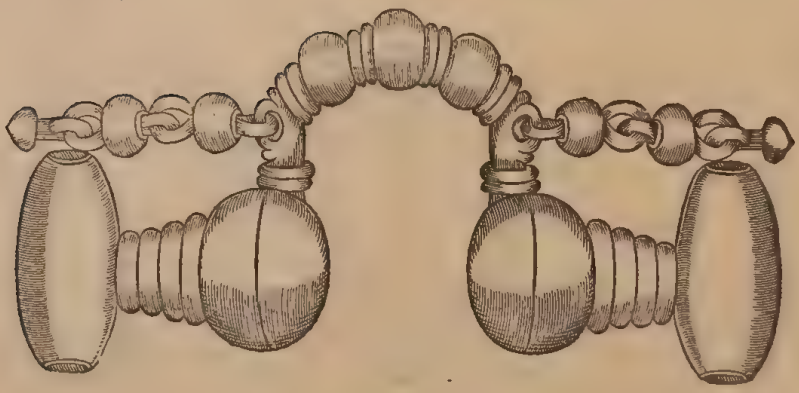

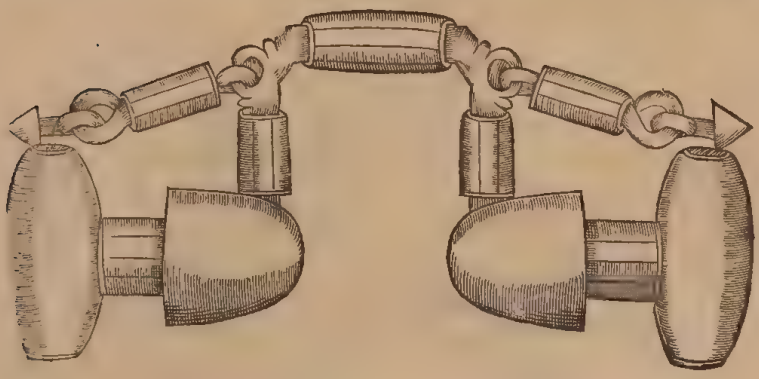

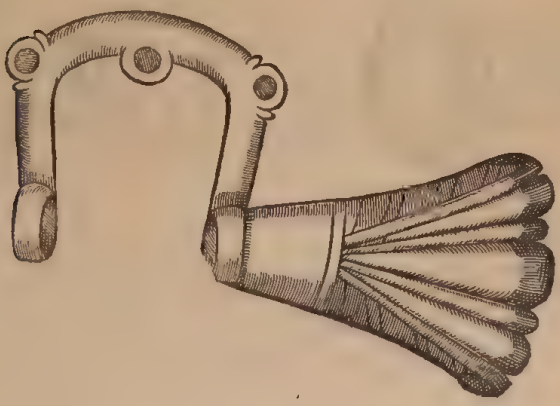

LES MOYENS DESQVELS ON PEVT VSER A L'EMboucheure du cheual, pour ayder à luy r'amener la teſte, quand il porte le nez trop auancé, & pour l'empeſcher de paſſer la langue deſſus l'embouchеure.

CHAPITRE XVIII.

LE cheual qui tient le nez trop auancé, ſe peut ſouuẽt r'amener par les bons & differens effects de l'embouchеure, de l'œil, & de la branche, pourueu que l'appuy de la bouche ne ſoit trop dur, & que le bõ exercice aye deſia tellement augmenté l'haleine de tel cheual, qu'il en ſoit plus fortifié, deſgourdy, & allegery: & le commun remede des embouchеures, auquel les Caualerices ſouloyent anciennement auoir recours, (en telles imperfections) eſtoit de faire les padanes, ou autres montees, d'vne piece, fort haultes, & communément garnies à la cyme, de coquilles ou de roüelles: de façon qu'à meſure que les branches reculoyent, ces exceſſiues haulteurs de padanes auançoyent, pouſſans & forçans le palais de la bouche en lieu ſi hault, que ſouuent le cheual eſtoit contraint de ſe r'amener, penſant ſe garentir de ceſte importunité, comme font les mulets qui ſeruẽt à la ſelle, auſquels on a accouſtumé d'vſer de padanes, qui ont preſque demy-pied de hauteur: mais de ce remede naiſſoyent d'autres imperfections. Car par la violence qu'il faiſoit au hault du palais il contraignoit la bouche de demeurer ouuerte, & quand pour empeſchér ceſte des-agreable contenance, on eſtreſſiſſoit extremement la muſerolle, la vraye action de la brãche du mords en eſtoit communément empeſchee, à cauſe de la haulteur du padane: tellement que la branche demeureroit trop auancee, encor que le cheualier tiraſt les rennes plus qu'à plaine main, que la gourmette fuſt aſſez large & la barbe bien proportionnee: de façon que de ceſte contrainte trop violente, procedoit aucunefois le deſeſpoir du cheual ſenſible, colere & impatient. Depuis nous auons pratiqué d'autres moyens moins ennemis de nature, & entre autres le padane fort hault faict à la pignatelle, lequel outre les ſuſdits bons effects, peut r'amener le nez du cheual, en luy touchant & chatouillant le palais aſſez hault, ſans pour cela luy faire ouurir la bouche, ny empeſcher le cours libre de la brãche, quoy que la muſerolle ſoit fort eſtroite: & d'auantage ce padane oſte la commodité à la langue, de paſſer deſſus l'embouchеure tant à cauſe de ſa haulteur extraordinaire, que parce qu'il cede & ſ'auance eſtant pouſſé par la langue.

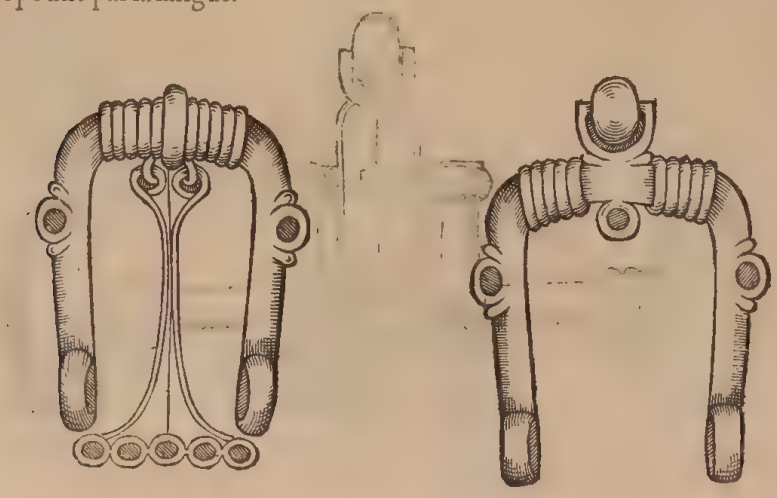

Si la grande haulteur de ce padane donne occaſion au cheual, d'abandonner & laiſſer pendre la langue hors de la bouche, il faudra retrancher l'eſpace ſuperflu, par la limite d'vne barre ou tranchefille, qui trauerſe la liberté, comme il eſt icy figuré.

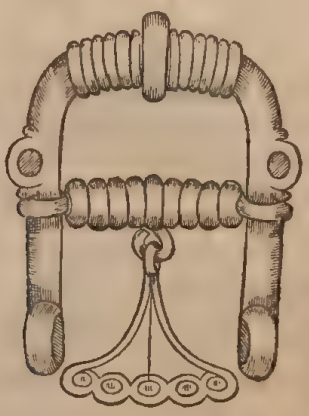

Par le diſcours de ces emboucheures, l'on doit iuger que toutes celles qui ſont ouuertes peuuent r'amener le nez du cheual, i'entends ſi le col en eſt aſſez ſouple, bié proportionné, & les maſchoires aſſez vuidees, & pourueu auſſi que les montees des emboucheures ſoyent aſſez haultes: mais il ſe pourra trouuer pluſieurs cheuaux, qui porteront le nez trop auancé, & qui ſeront tant ſenſibles de bouche, que peut eſtre ils ſouffriront difficilement la haulteur & l'importunité de tels padanes, & qui aurót la langue ſi baſſe qu'elle n'aura nullement beſoin de ſi grãde liberté: à ceux-là il faudra vſer de trebuchets aux emboucheures entieres, ou à fourchette, comme ils ſont repreſentez en ces autres pourtraits, donnant neantmoins la place qui ſera neceſſaire à la langue: & là où ſe voyẽt deux pommettes ou coquilles, au hault du trebuchet, cela repreſente vn empeſchement qu'on peut donner au cheual, qui eſt accouſtumé de mettre la langue deſſus l'emboucheure, meſmement quand il trouue moyẽ de la paſſer à coſté du trebuchet, ſimple & ordinaire.

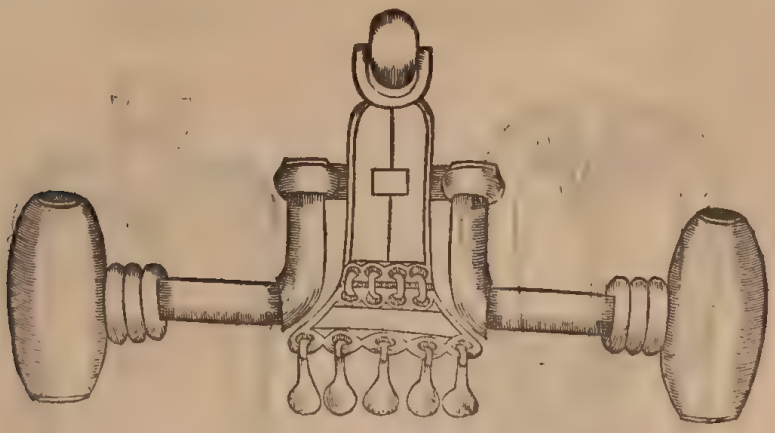

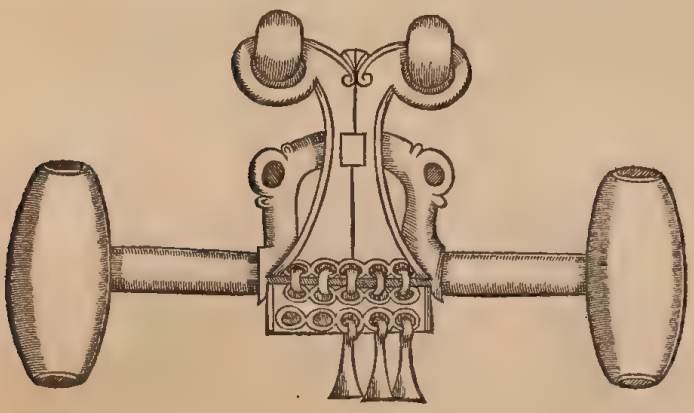

L'on peut recognoiſtre par les figures de ces trebuchets, qu'ils occupent moins de place dedans la bouche du cheual, que ne font les padanes à la pignatelle, & que neantmoins par les meſmes raiſons cy deuant deduites, ils peuuent autant r'amener la teſte, mais non pas donner tant de liberté à la langue: auſſi faut-il approprier l'vne & l'autre de ces montees à la nature & aux proportions de la bouche: en fin ce n'eſt pas ſeulement l'effort que l'ancien padane peut faire contre le palais, qui r'amene le nez du cheual: mais beaucoup plus proprement, quand la montee, arriuant en lieu plus haut que l'ordinaire, luy chatouille ou aucunement importune la lãgue & le palais ſans douleur ny rudeſſe: & meſmes le cheual ſe r'ameine ſouuent par l'action qu'il fait en retirant la langue, pour rechercher & faire tourner plus à ſon ayſe les pommettes, rouëlles, fals ou patinoſtres, qu'on met aux ſommets des montees, cy deuant repreſentees.

AVTRE EMBOVCHEVRE PROPRE A R'AMENER LA teſte du cheual, qui s'abandonne deſſus l'appuy de la bride tenant le nez trop auancé.

CHAPITRE XIX.

IE m'aſſeure que pluſieurs hommes de cheual blaſment les genettes baſtardes, en ayans vſé peut eſtre, mal à propos, ſoit pour n'auoir eſté bien faictes, ou à faute d'auoir bien recognu l'inclination des cheuaux qu'ils en auront embouchez, ou les proportiõs particulieres de la teſte, de la bouche, & du col d'iceux, & meſmes qu'il ſemble, à voir ſommairement la gourmette ainſi faicte d'vne piece, ioincte à la montee entiere & ſi haulte, que ceſte forme d'emboucheure doiue apporter beaucoup de rudeſſe & de confuſion à la bouche du cheual: mais au contraire elle luy peut aucunesfois aſſeurer, allegerir, & ranger la teſte en bonne poſture, quãd il ſ'abandonne ſur l'appuy des brides plus cõmunes, tenant le nez trop auãcé: à cauſe que ceſte emboucheure eſtãt entiere, n'a point de mouuemẽt faux ny eſgaré, la hauteur de la montee le r'ameine: la gourmette eſtant iuſtement meſuree, & tenãt au ply de la ſommité de la montee, empeſche que l'emboucheure trebuche, & qu'elle offenſe ny violente le palais: & quand le cheual boit la bride, ceſte gourmette l'en peut aucunesfois mieux empeſcher que celle qui tient à l'œil, pourueu que la barbe ſoit bien proportionnee, parce que la gourmette eſt aucunemẽt retenuë au lieu de ſon vray appuy, par la iouë à l'ex-

tremité de la fente de la bouche: mais pour bien vſer de ces emboucheures, il eſt neceſſaire d'auoir bien recogneu toutes les parties de la bouche, & de la barbe du cheual, celles du col & de la maſcheoire, & ſur tout ſon temperament naturel.

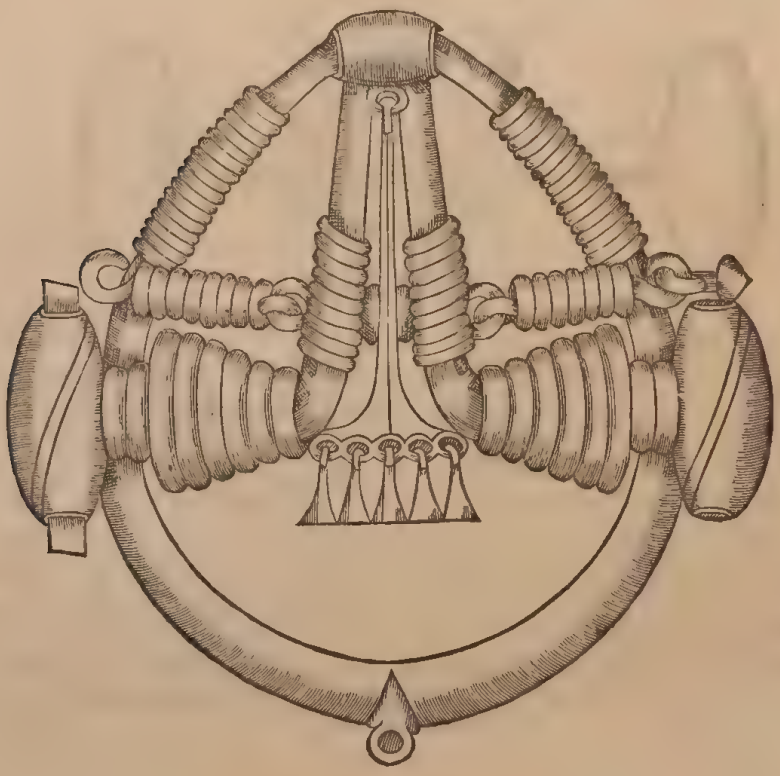

POVR bien garder les iuſtes meſures & proportions de ces genettes on doit tenir la montee communément de la meſme haulteur, qu'il faudroit faire l'œil de la branche, ſi on vouloit vſer de la gourmette ordinaire: i'entens iuſques à l'endroit de la lettre A, qui ſe voit en l'vne de ces deux plus prochaines figures, duquel endroit ie parleray plus clairement ailleurs, & ſi ceſte haulteur fait ouurir la bouche au cheual, qui aura le palais trop plain, ou qui ſera naturellement impatient & deſdaigneux, ou pour quelque autre occaſion, lors il faudra courber en arriere ceſte montee, comme elle eſt repreſentee en ceſte autre figure: car par ce moyen le palais ſera garenty de telle incommodité: mais la gourmette ſe doit tenir d'autant plus courte, pour appuyer iuſtement en ſon vray lieu.

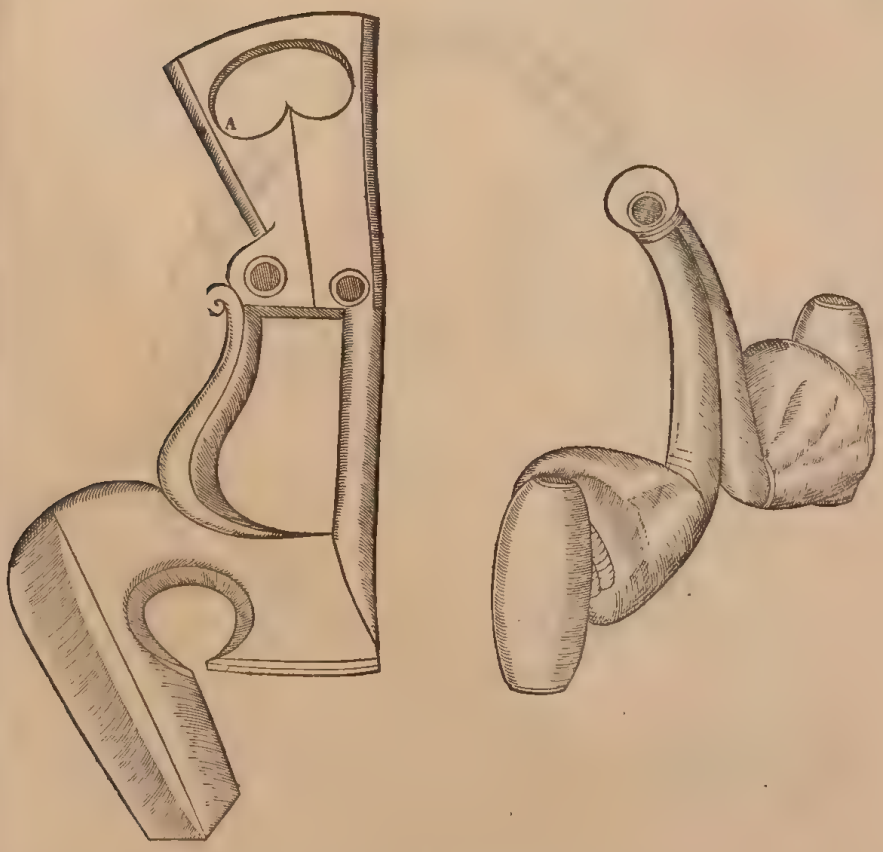

Ie rediray encores qu'il eſt neceſſaire de garder plus de iuſteſſe en ceſte façon de gourmette, qu'õ ne fait en toutes les autres: parce qu'elle ne ſe peut eſlargir ny eſtreſſir, & pour l'ordinaire, eſtant libre d'appuy, c'eſt à dire ayant les rennes abandõnees, elle doit deſcendre vn doigt plus bas que la vraye place de l'appuy de la barbe, meſmement la montee eſtant de la haulteur de l'œil, & la branche de cõmune force, afin qu'en tirant les rennes, les branches puiſſent auoir leur action plus ferme pour r'amener, & meſmes pour empeſcher que l'emboucheure ne trebuche, ainſi qu'il aduient quãd ceſte gourmette n'eſt tenuë, comme vn poinct plus courte que les communes. Quant au plus ou au moins, ie le remets au bon iugement du Caualerice experimenté, qui ſçaura bien recognoiſtre la complexion & capacité du cheual qu'il voudra emboucher, cõme auſſi le tour de la branche, à laquelle la meſure de la gourmette ſe doit r'apporter, ſelon que ie traicteray apres le diſcours de ces emboucheures. Sur tout, il faut bien conſiderer la proportion de ceſte gourmette: car celles qui ſe font d'ordinaire en Eſpagne, en Turquie, ou en Barbarie, ſont preſques rondes, & par conſequent faulſes: & qu'il ſoit vray, en la bouche du cheual (ſoit dedans ou dehors, & meſmement là où ceſte gourmette ſe loge,) il n'y a point de rondeur depuis le hault de la mõtee de ceſte emboucheure iuſques au bas de la gourmette, ſi ce n'eſt tant que dure le demy-tour de la barbe, qui doit eſtre également accollee, en la partie que la bride prend la fermeſſe de ſon vray appuy, laquelle contient autant qu'il y a de diſtance de la lettre A, iuſques au B, & ceſte egalité ſ'obſerue, afin que le cheual n'aye point occaſion de tourner la bouche faiſant les forces ou queſque autre actionfaulſe, eſtant plus offenſé en vn endroit qu'en vn autre.

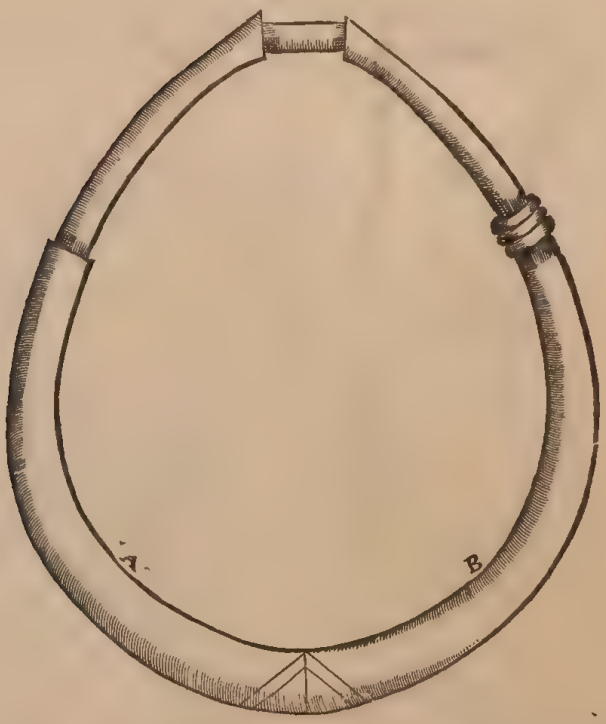

QVAND LE CHEVAL TIENT LA BOVCHE *trop cloſe ou trop ouuerte.*

CHAPITRE XX.

D'AVTANT qu'il eſt ayſé de faire par l'emboucheure, que le cheual ne ſerre trop les dents eſtant bridé, il eſt difficile de l'empeſcher qu'il ne la tienne trop ouuerte, quand il y eſt enclin ou accouſtumé : or tout ainſi que les montees à la genette que ie viens de repreſenter, ſont propres à r'amener le nez du cheual, par les meſmes effects elles l'empeſchent aucunesfois de tenir la bouche trop fermee, & ſouuẽt la luy font trop ouurir. Mais vne pommette au deſſus du padane, ou de la montee à fourchette, ou de la ceciliane qui ſoit d'vne meſme piece, ou qui tienne ferme, comme il eſt icy figuré, ſera plus vtile à ceſt effect, principalement quand le cheual n'aura beſoin de beaucoup d'ouuerture, ou liberté pour la langue.

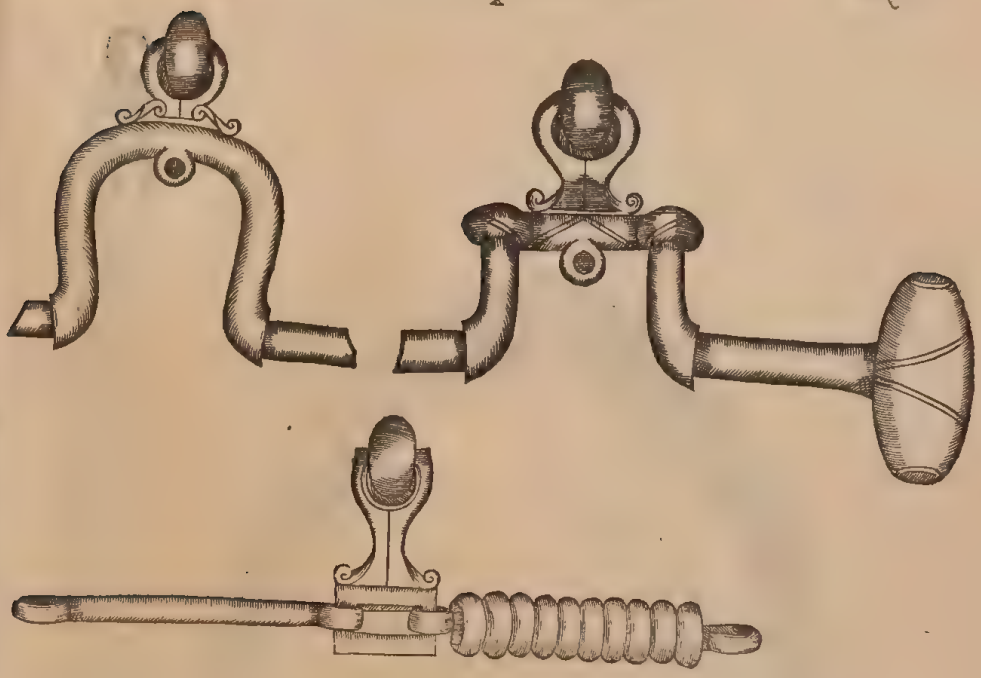

QVAND au cheual, qui naturellement ou par mauuaise habitude ouure trop la bouche, ie ne sçay moyen plus asseuré, que de luy faire la liberté de la langue, ou la montee de l'emboucheure moins haulte que l ordinaire, & tenir la muserolle beaucoup plus serree & plus basse que sa commune place: & ce remede n'estant suffisant, il y faudra adiouster vne petite seguette, ou autre muserolle de fer cousuë ou clouee à celle de la testiere, si proprement qu'on ne s'en puisse apperceuoir, & de telle façon que lors qu il voudra forcer ceste muserolle pour ouurir la bouche, il se chastie soy-mesmes, en s'offensant le nez: & parce que lors que le cheual ouure la bouche, pensant se garentir des effects de la bride, ou pour quelque autre occasion ou vice, il fait ceste action seulement auec la maschoire, à cause que c'est la partie qui naturellement fait ses mouuemens en auant, en arriere, & de costé, qui ouure & ferme la bouche, & en laquelle aussi se fait l'appuy de la bride, duquel despend l'occasion, qui amene le dedain du cheual, & les moyẽs qu'il cherche d'ouurir trop la bouche, & de faire les forces: En telles imperfections on doit encores vser d'vne chenette de fer, longue enuiron demy-pied, laquelle tienne semblablement à la muserolle de la testiere, & à l'endroit qui garnist le dessous de la mascheoire, afin que la douleur que le cheual receura en ceste partie le chastie, ce pendant qu'il fera sa desagreable contenance. Ceste chenette aura souuent plus d'effect, que la seguette mise sur le nez, à cause que tout le deuant de la face du cheual, est de la mesme piece du front, iusques au cartilage du nez, & par consequent tient touſiours ferme, si ce n'est tant que la teste & le col font quelque mouuement.

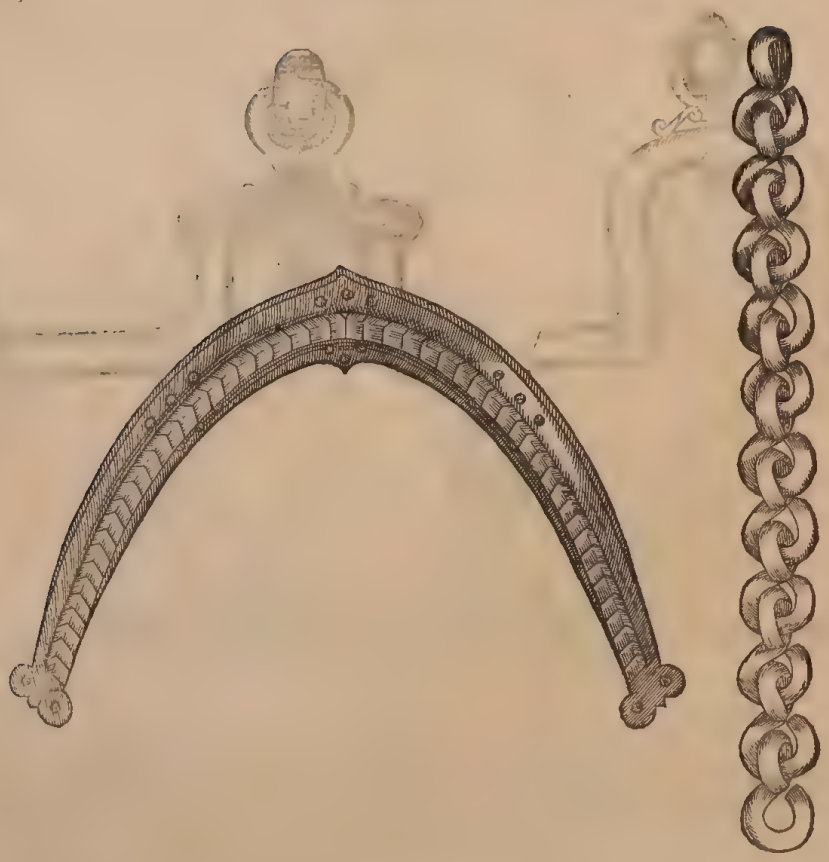

QVAND LA LANGVE DV CHEVAL SORT ET pend hors de la bouche.

CHAPITRE XXI.

LEs Caualerices curieux ont inuenté pluſieurs ſortes d'emboucheures, pour empeſcher que le cheual mette la langue hors la bouche: ie ne les veux repreſenter icy par figures non plus que pratiquer en effect: Aux vns ils font entailler au mitan vne roüelle fort haulte, qui appuye peſamment deſſus la langue: Aux autres on met vn padane d'vne piece tourné en bas, qui ſert auſſi quand le cheual eſtraint trop les dents eſtant bridé, & ſans doute ces remedes peuuent aucunesfois empeſcher la ſortie de la langue: A d'autres on met vne piece qui deſcend iuſques aux dents plus baſſes, en laquelle, il y a vn retour qui reçoit & ſouſtient le bout de la langue abandonnee: & à d'autres on met des petites pointes, qui picquent & offencent la langue, quand elle ſ'eſtend & ſ'alonge trop: tous ces moyens tendent & ſeruent aucunement à vn ſeul effect: mais le plus ſouuent ils apportent tant d'incommoditez, que par mon aduis on n'en vſera iamais. Car les importunitez, que tels engins faſcheux donnent au cheual, luy font ordinairement faire des contenances diuerſes, autant ou plus deſ-agreables, que ſ'il abandonnoit la langue hors la bouche: Or quand il ne la voudra tenir droicte & cloſe, eſtant embouché d'vne bonne bride ordinaire, & biẽ proportionnee, qui n'aye trop ny peu de liberté, on fera beaucoup mieux de luy coupper autant de langue, comme

il en pendra plus bas que les dents: & ſi aucũs craignẽt que cela apporte quelque preiudice, ils ſe peuuẽt aſſeurer que le cheual n'en ſçauroit perdre quatre repas, & qu'apres huict iours de ſejour, il y aura auſſi peu de danger de monter deſſus, & ſ'en ſeruir, comme auparauant que la langue fuſt accourcye : & pour la bien coupper, il la luy faudra prendre, & fort ſerrer à l'endroit qu'on voudra auec vn inſtrument de fer, qui ſoit fait de la façon qu'il eſt icy apres figuré, & puis en la couppant, d'vn couteau fort trenchant, ſuyure le demy-tour de ceſt inſtrument, & par ce moyen le bout qui reſtera à la langue reprendra preſque ſa premiere forme.

Povr eſtancher le ſang,il faudra lauer la langue auec de fort vinaigre, & duſel, & pour la nourriture du cheual,on luy donnera du ſon au lieu d'auoine, durant enuiron ſix iours:& afin qu'il ſoit pluſtoſt guery,on le tiendra deux heures le iour embouché d'vn filet enueloppé de drapeaux,qui ſoyent imbibez de miel roſat:& parce que pluſieurs ſont en l'erreur de penſer que le cheual qui a la langue couppee ne mãge plus ſi bien ſon auoine,comme il faiſoit auparauant,& meſmes qu'il ne peut plus hannir, ie les aſſeure qu'il n'en auiendra aucun changemẽt,pourueu qu'on ne coupe la langue,qu'autant qu'elle pendra & ſortira plus que les dents baſſes.

Il faut bien conſiderer que le propre de ce remede eſt ſeulement quand le cheual eſtant bridé,tient la langue ordinairement trop eſtenduë, ſortant vne partie d'icelle,comme immobile hors de la bouche:car il y a d'autres langues ſenſibles & ſerpẽtines,qui ſont de differente nature, leſquelles ſortent ſouuent enuirõ quatre doigts, ſ'arreſtans fort peu dedans ny dehors la bouche,meſmement quand le cheual eſt en quelque inquietude,ou que telle ſorte de langue a plus de liberté qu'il n'eſt beſoin, lors on doit communémẽt vſer d'emboucheures fermees & plus plattes qu'aux autres langues,qui ſont moins actiues & mouuantes: d'autant que par la diligence du mouuement que celles icy font en ſortant ſouuent de la bouche, & ſe r'enfermant auſſi toſt deſſous l'emboucheure,elles font paroiſtre leur menuë forme, ou la ſuffiſante place que nature leur a donnee dedans le canal de la macheoire: & quand telles langues ſont occupees à ſouſtenir l'appuy de l'emboucheure, elles ont beaucoup moins de commodité de ſortir ſi ſouuent de la bouche: toutesfois ſi auec ce mouuement ſerpentin,la langue eſt trop longue,encores ſera-il bon de coupper ce qu'il y aura de ſuperflu.

QVAND LE CHEVAL TIENT ORDINAIREMENT la langue trop retiree.

CHAPITRE XXII.

Il y a des cheuaux qui ne peuuent ſouffrir aucune ſorte d'emboucheure deſſus la langue, & pour leur defenſe ou mauuaiſe couſtume,eſtans bridez ils la retirent & doublent de façon, qu'il ſemble à les voir en telle action,qu'ils ſoyent ſans langue, & outre ce, pour auoir plus de commodité de la retirer & redoubler le plus ſouuent, ils ſe r'ameinent trop:aucuns auſſi pour la meſme ou autre difficulté,retirent la langue & la paſſent deſſus l'emboucheure, s'ils y peuuent trouuer paſſage,& les vns & les autres tiennent,par meſme moyen la bouche trop ouuerte. Or quant à ceux qui pour garentir la langue de l'appuy de l'emboucheure la cachent, la doublẽt,& la retiennent pres du goſier,il leur faut neceſſairement donner liberté au montant des emboucheures:& d'autant que les montees communes les pourroyẽt r'amener trop,ou leur faire ouurir la bouche d'auantage,le padane qui recule à la pignatelle, ſera en cecy beaucoup plus propre:& ſ'il eſt fait de la façon qu'il ſe void icy apres figuré,ſans doute la langue ſ'y logera plus commodément, à cauſe que la façõ de ceſte montee donne plus d'eſpace, & accompaigne mieux la forme naturelle de la langue,que ne font les padanes ordinaires.

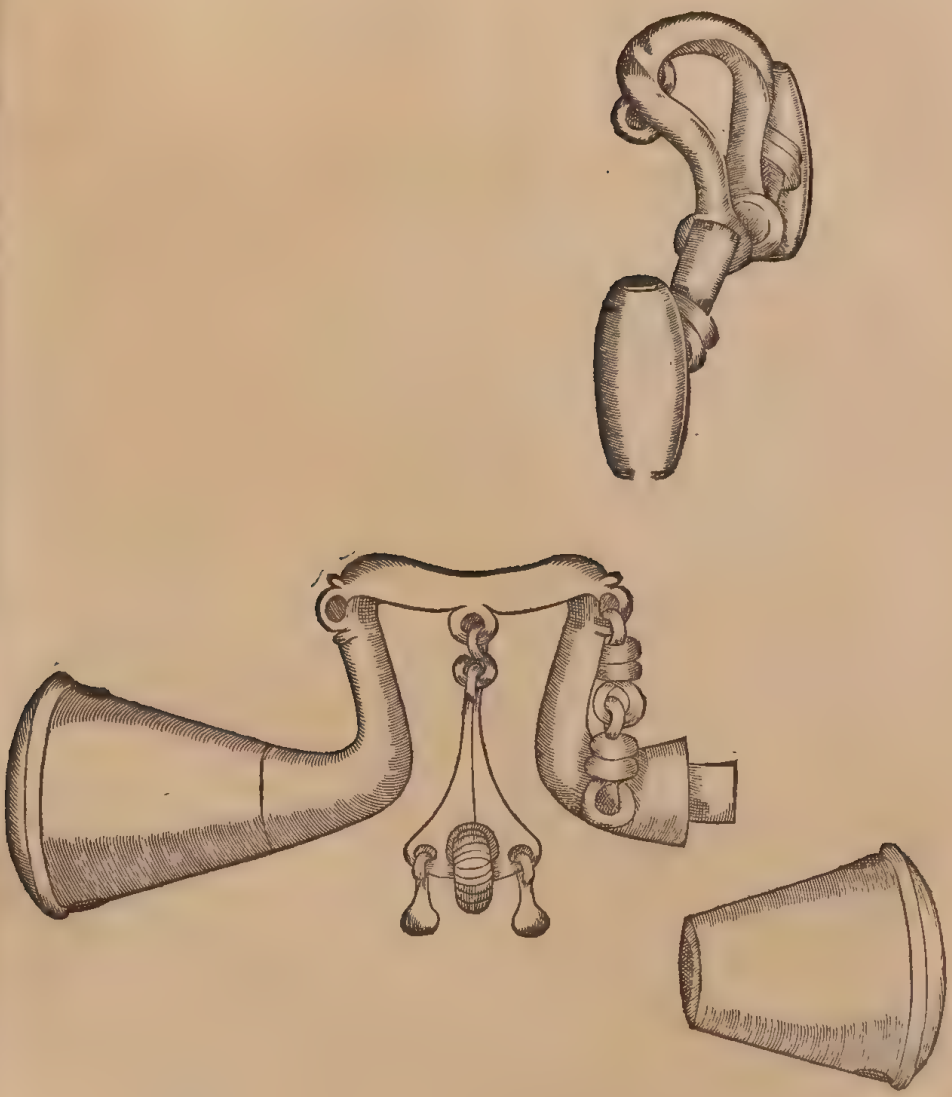

LA bauerette qui eſt en l'vne de ces figures, doit eſtre en ce ſubiect de la longueur qu'elle ſe voyt pourtraicte. La raiſon eſt, que le cheual qui prend plaiſir aux ioüets que l'on met aux emboucheures, les va touſiours cherchant du mitan de la langue tirant vers la pointe: tellement que pour ſe ioüer à la pommette ou telle autre choſe mouuãte qu'on aura mis au bas de ceſte bauerette, ou pour y ſauourer quelque friãdiſe qui luy plaiſe & qui luy ſoit attachée au meſme lieu, il ſera contrainct d'allóger & paſſer la langue deſſouz la voulte de ce padane: & au cõtraire ſi on mettoit des anneaux ou autres jeux, au hault de la montée, ce ſeroit vne occaſiõ de luy faire retirer la langue pour chercher auec la pointe d'icelle, le ſubiect du plaiſant mouuement qu'il ſentiroit: & ſi aucuns ſe ſouuenans de quelque diſcours precedent, penſent que

la voulte de ce padane face tenir au cheual la bouche ouuerte: ils doiuent conſiderer que ceſte voulte eſt accommodée au padane à la pignatelle, afin que ſi en r'amenant la teſte du cheual, & en aſſeurant l'appuy de la bouche, la voulte arriue au palais, elle cede & recule pluſtoſt, que le pouſſer ny violenter en aucune façon. Toutesfois il ne ſe faut pas touſiours aſſeurer, qu'en ſouſtenant la poſture r'acourcie du col, & de la teſte du cheual, ceſte montee recule ſi facilemẽt, comme quand on en fait l'experience la tenant en la main: mais c'eſt vn des meilleurs remedes, qui ſe puiſſe pratiquer aux ſuſdites imperfections..

En ceſte occaſion, il faut auſſi cõſiderer que tant plus le cheual, deſſous l'homme, eſt en ceruelle & en inquietude, c'eſt lors qu'il retire la langue d'auantage, & qu'il eſt preſque impoſſible de le contraindre à l'allonger & tenir deſſouz l'emboucheure, tãt qu'il eſt viuement tendu d'eſprit & de nerf, ſoit d'apprehenſiõ de quelque aſpre chaſtiment, ou ſur l'attente & le deſir de quelque mouuement neruеux, & gaillard: de façon que luy voulant faire gouſter & accouſtumer, la commodité de ce padane, il eſt neceſſaire pour quelque temps de le diuertir du ſoupçon de l'eſcole, & meſmes de tous les exercices plus vigoureux & r'acourcis, au lieu deſquels il le faut faire continuellement cheminer au long des chemins, allant le pas lent & abandonné, & ſouuent au trot foible, & ſans ferme appuy de main, & aucunesfois le faire galopper lẽtement ſans aucune fougue, luy tenant d'ordinaire du ſel dans vn drappeau, ou quelque autre friandiſe, attachee au bas de la bauerette: eſtant ainſi appaiſé & aſſeuré, ce trauail continuel & ſans vigueur luy pourra donner occaſion, (en allongeant le col, & en auançant le nez,) d'allonger auſſi la langue la paſſant deſſouz le padane, & parce moyen, patiemment pratiqué, il ſe pourra accouſtumer auec le temps, à la tenir dedans le canal, & deſſouz l'ouuerture & montee de l'emboucheure: & ſi, nonobſtant tout cela, pluſieurs cheuaux perſeuerent long temps en la ſuſditte imperfection, il ne ſ'en faudra eſmerueiller: car de toutes les plus faulſes actions qu'ils puiſſent faire de la bouche, celle-cy eſt vne des moins corrigibles.

Par la commodité du meſme padane, on peut empeſcher que le cheual paſſe la langue deſſus l'emboucheure: mais ſi la lãgue n'eſt trop haulte ou trop groſſe, & que la maſchoire ſoit tãt eſtroitte, que la largeur de la ſuſdite liberté face trebucher hors la barre, ce qui doit iuſtement appuyer deſſus icelle, lors il ſera bon de tenir la montee plus eſtroitte, & beaucoup plus baſſe, y adiouſtãt vn trebuchet ordinaire, tel que ie l'ay deſia figuré: & ſi auec ceſte imperfection de barres, la fente de la bouche eſt fort grande, l'emboucheure à l'imperiale bien faicte, & proprement accommodee auec le trebuchet, pourra faire le meſme effect. Et parce que le cheual peut auoir fait vne telle habitude de ce vice, que la langue ne trouuant plus le paſſage accouſtumé entre le palais, & le mittan de l'emboucheure, en cherchera d'autre, par les coſtez du trebuchet, à lors ie ſuis d'auis que, pour l'empeſcher, on double ou triple la ſommité de ce trebuchet, comme il eſt cy apres figuré, & auſſi pour vne ayde ordinaire & neceſſaire, qu'on tienne la muſerolle fort ſerree, y mettant ſ'il eſt beſoin la ſeguette, enſemble la chenette que i'ay ailleurs repreſentée: mais ſi le cheual eſt tant ſenſible & colere, que la douleur de ceſte ſeguette le puiſſe dépiter, & mettre en cõfuſion, il en faudra r'abattre les dents, & la rendre vnie, ou ſ'arreſter à la commune ſubiection de la ſeule muſerolle de cuyr bien ſerrée.

Ençore ie repreſenteray icy vne ſorte d'emboucheure: qui commance à monter à la façon d'vn pied de chat, en laquelle le cheual ne trouue choſe quelconque deſſus la langue, & c'eſt par le moyen d'vne demye-gourmette à la genette, forte & d'vne

piece, qui tient fermement les deux coſtez de l'emboucheure en leur iuſteſſe : mais parce qu'il ſemble que le cheual qui en eſt embouché, tienne touſiours la langue deſſus ſon mors, ſe monſtrant fort des agreable, par ce geſte, ie remettray l'vſage de telle emboucheure à pluſieurs Caualeriees, qui parauanture l'eſtimeront plus que ie en fais.

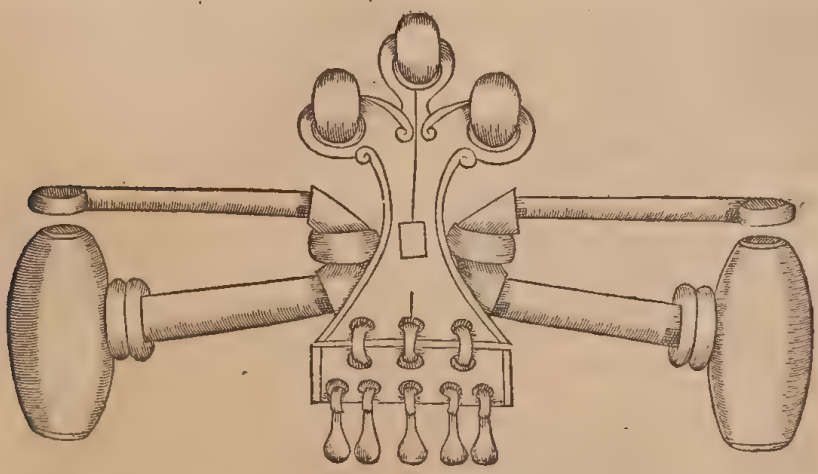

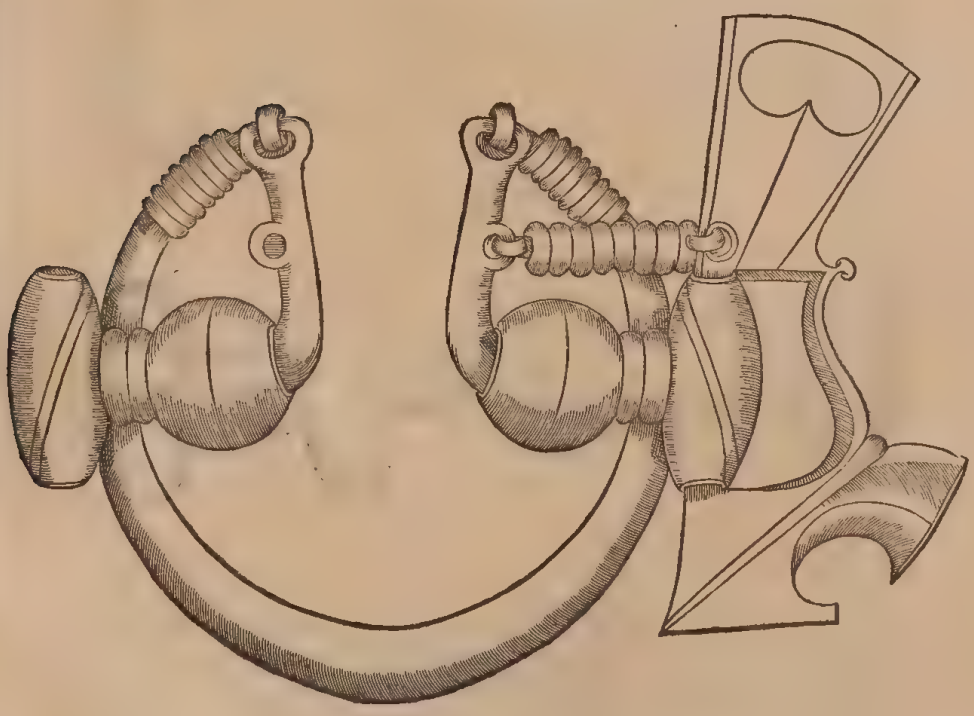

QVAND LE CHEVAL TIENT ORDINAIREMENT LA teſte ou le nez ſur vne main, à laquelle il tourne auſſi plus facilement.

CHAPITRE XXIII.

LEs plus ingenieux eſprits, qui ſe ſont exercez & longuement arreſtez en la pratique de ceſt art, ont diuerſement inuenté pluſieurs moyẽs, pour pouuoir contraindre le cheual, qui eſt dur & entier, ou qui, deſſous l'homme, porte la teſte ou le nez ordinairement plus, ſur vne main que ſur l'autre, à luy redreſſer le col, le front, & la bouche, & l'attirer à vne bonne & belle poſture. Entre autres ſubtils moyens, ils ont vſé, comme aucuns font encores, de certaines emboucheures, qui ſont chacune deux appuys differents, dont l'vn preſſe deſſus la barre, beaucoup plus fort que l'autre, & penſent par ce moyen attirer plus commodément la teſte du cheual, du coſté qu'il eſt plus dur, ou ſur lequel il ne veut apporter le front, & le nez en iuſte ſituatiõ, voicy deux ſubiects de telles emboucheures.

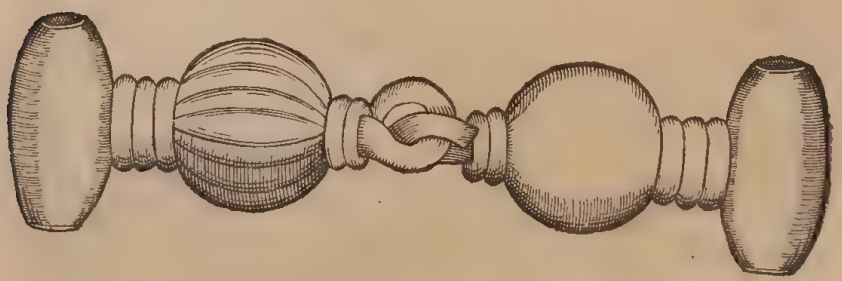

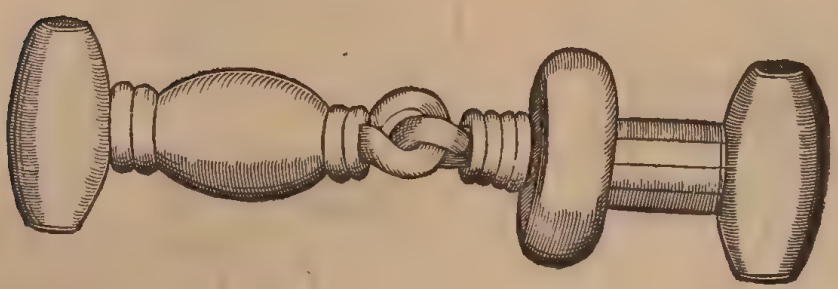

CEs emboucheures contraignent aucunesfois le cheual à tourner, ou à dreſſer la teſte du coſté qu'il eſt dur ou entier, à cauſe dequoy ie n'en veux reprouuer du tout la pratique: mais parce que ie l'ay trouuee ſouuent incertaine, i'aduertis celuy qui n'en ſçaura bien les effects, que ſans doute il les trouuerra ordinairemẽt cõtraires ou variables en diuers cheuaux, dequoy il ne ſe deura eſmerueiller: car ſi en allant par le droit ces emboucheures peuuent cõtraindre le cheual, à porter la teſte du coſté de la barre & gẽciue, qui ſe trouuerra plus preſſee & offencee: auſſi en le voulãt tourner de l'autre coſté, la meſme douleur luy peut par conſequent retenir la teſte, & le courage hors la volte, au cõtraire de l'actiõ naturelle, & neceſſaire à la facilité du tourner: à cau

ſe que cependant que l'on tourne la main de la bride ſur la volte, la renne hors icelle, eſt la plus tenduë, faiſant en la bouche le plus fort appuy de ſon coſté.

ON doit en cecy encores conſiderer, que ſi pour ceder à ceſt'action de renne quelque cheual porte la teſte du coſté que l'emboucheure l'offenſe plus viuement il s'en trouuerra d'autres qui pour fuyr la meſme douleur, tourneront la teſte, ou le nez au contraire, c'eſt à dire, du coſté qu'ils ſeront moins offencez : tellement que les voulant contraindre à tourner, ou à tenir le nez du coſté qu'ils ſont plus durs, aux vns, il faudra faire l'appuy plus rude ſur la barre ou genciue oppoſite, & aux autres tout au rebours. Pour ces incertitudes, ie ſuis d'auis qu'en telles occaſions, le ſage Caualerice aye ſon principal recours à l'habitude des reigles de la bonne eſcole, exerçant ſes cheuaux auec le ſimple canon, ſecondé & ſecouru du caueſſon, ou ſ'il eſt beſoin de la faulſe renne, ſelon ce que i'en ay dit aux leçons rangees, & non ſeulement à l'artifice de tant de diuerſes emboucheures, aſpres & mal-faiſantes, qui ſe pratiquent cómunément à faulte de capacité.

QVELQV'VN pourra dire, que ie fais paroiſtre en ce liure beaucoup d'emboucheures, qui ne ſont pas de mon inuẽtion, ce que ie confeſſe librement: mais ie monſtre celles que ie pratique d'ordinaire, & telles qu'elles ſont, ie les ay corrigees apres auoir experimenté l'imperfection de beaucoup d'autres, & meſmes, i'explique & fais comme toucher au doigt, ou au moins le mieux que ie puis leurs vrais effects, & par conſequent les proportions exterieures, & interieures de la bouche du cheual, ce qu'autre deuãt moy n'a encores aſſez clairement eſcrit: & tant s'ẽ faut que i'aye voulu figurer d'auantage de brides, que ſi ie pouuois retrancher & faire perdre la memoire de la pluſpart de celles, que pluſieurs hommes de cheual ignorans ou hazardeux mettent en vſage, ie le ferois: d'autant qu'il ſemble qu'elles ne ſont pas ſeulement aſſez rudes & fortes pour alterer & falſifier les barres, genciues, eſcaillons, langue, palais leures & barbe du cheual, qui en eſt embouché: mais auſſi preſques pour luy rompre l'os de la maſchoire : tellement que par ces deſordres, l'incapacité de tels Caualerices ſe recognoiſt euidemment, meſmes en ce qu'ils ne ſçauent, ou ne conſiderent pas, que la pluſpart des parties internes de la bouche du cheual, & particulierement celles qui ſont plus offencees par les efforts de la bride, ſont compoſees de muſcles, & toutes entierement deſpourueuës de cuyr, qui ne ſe peuuẽt offencer ſans eſtre falſifiees: & ce qui eſt plus à craindre en telles fautes, eſt que la violence des emboucheures ſi rudes, peut faire telle fracture ou bleſſeure, à la barre & genciue, & à la barbe, qu'apres il ſera impoſſible de pouuoir conſolider ſuffiſamment les cicatrices, meſmement quand il y aura perdition de ſubſtance: & quand bien auec le temps & les bons remedes, nature aura regeneré & remply les places concauees, & ruynees, ce ſera de cals beaucoup moins ſolides, & plus ſubiects à eſtre offencez & ronpus, que la partie entiere & naturelle : tellement que pour moy, ie me tiens à ce que i'en ay dit ailleurs, ſans me vouloir plus trauailler, comme i'ay fait autresfois, à figurer vn plus grand nombre d'emboucheures, m'aſſeurant que celles qui ſe trouuerront repreſentees iuſques icy, ſuffiront entant qu'il ſe peut ſupplir par la bride, à l'improportion & intemperie de la bouche, ſans la rompre ny falſifier. Et ſi la difficulté ou deſobeyſſance du cheual procede d'ailleurs que du naturel de la bouche, i'entens qu'on y remedie par les leçons bien reglees, ou autres bons moyens de l'art, & principalement qu'on aye eſgard à la neceſſité, qui peut contraindre le cheual, ſoit par debilité naturelle ou accidentalle, à ſ'abandonner ſur l'appuy de la bride: & apres on ſe pourra facilemẽt paſſer de l'vſage des mors plus rudes, extraordinaires, & du tout ennemis de nature.

POVR ſi bien que l'emboucheure puiſſe eſtre proportiónee, elle aura fort peu d'effect ſans le ſecours de la gourmette, qui en ſon vray nerf, & laquelle prẽd neãtmoins ſa force & commodité de la iuſte haulteur & forme de l'œil i'entends en l'vſage des brides modernes, car les premieres inuentees n'auoyent point d'œil, qui fuſt dela meſme piece de la branche, comme il ſe peut encores voir par les mors à la Moreſque, & à la genette, qui ſont les moins changez, & auſquels la gourmette tient au ſommet de l'emboucheure: mais depuis que ceſt art a eſté facilté & enrichi de pluſieurs belles & iuſtes reigles d'eſcole: & meſmes de plus excellentes inuentions de mors, que nos deuanciers n'auoyent ſçeu trouuer, on a fait la gourmette d'autre façon, & auec beaucoup de raiſon, pratiqué l'œil qui eſt vne partie de la branche, dequoy ie traicteray ſeparément, enſemble des differens effects du banquet, pour rendre apres plus intelligibles ceux de la gourmette, pour laquelle ceſte proportion d'œil a eſté inuentee.

EFFECTS DIFFERENTS DV BANQVET ET DE L'OEIL.

CHAPITRE XXIIII.

EN toutes ſortes d'emboucheures, il faut obſeruer au ply du banquet diuerſement certaines iuſteſſes bien conſiderees: car tant plus il eſt long, il en eſt d'autant fortifié, & de la iuſte proportion d'iceluy, deſpend vne bonne partie des effects de l'œil, comme i'expliqueray cy apres.

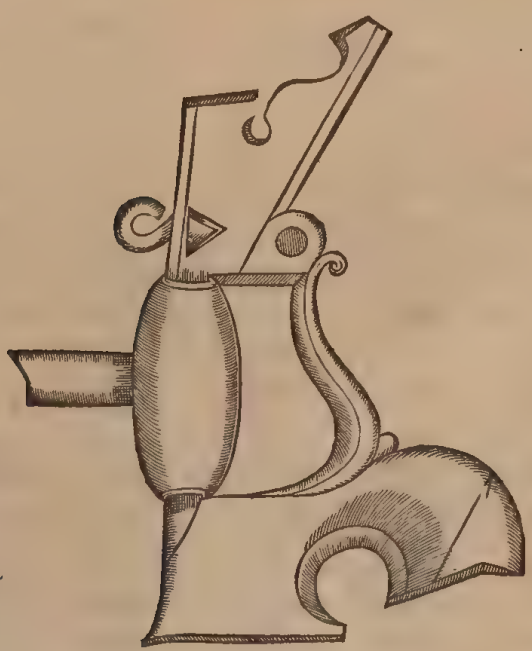

QVAND le banquet eſt de la longueur de ce ply, la haulteur de l'œil doit auoir enuiron le trauers de quatre doigts, meſurant ſelon la commune couſtume: aſſauoir de l'en-

de l'endroit auquel ſe voyt cy pres la lettre A, iuſques E. Mais il faut que la meſure plus certaine de ceſte partie ſe prenne ſur la ligne du milieu du ply du banquet: par ce que c'eſt le poinct & principal ſubiect du ferme appuy de l'emboucheure,& de la, ceſte meſure doit faire l'autre point à l'endroit de l'œil, marqué Y, ou la gourmette s'arreſte eſtant en ſa iuſte place: car ce qui eſt plus haut ne ſert que de commodité pour attacher le porte-mors: tellement que pour bien meſurer la haulteur de l'œil ſelon l'art, il faut obſeruer les deux poincts de ce compas.

POVR voir facilement que la iuſte meſure du banquet eſt neceſſaire, & que celle qui, en la haulteur de l'œil, ſ'obſerue ſeulement par la diſtance des deux lettres A, E, eſt trop incertaine, on doit conſiderer que ſi le báquet eſtoit plus court ou plus lóg, qu'il eſt repreſenté en ces figures, la gourmette de commune meſure ſe trouuerroit plus baſſe ou plus haulte,quoy que l'œil n'euſt que la haulteur ordinaire,qui ſe meſure,& ſe donne en la demonſtration des ſuſdites lettre A,E.C'eſt en quoy on peut certainement iuger que la iuſte meſure de l'œil, deſpend en partie de celle du banquet, & que la vraie haulteur qu'il faut donner en ces proportions, pour la commodité de la gourmette, ſe doit prendre ſelon les poincts de ce compas.

IL faut bien conſiderer toutes les proportions de ceſte figure, car pour faire qu'en r'amenant la teſte du cheual, l'œil ſe trouue plus droit au long de la jouë,que toute la bride enſemble trebuche moins, & meſmes que la gourmette s'arreſte plus facilement en ſon vray lieu de la barbe, il eſt neceſſaire que le banquet ſoit droit dedans le ply de l'emboucheure, & l'œil vn peu reculé comme il eſt icy repreſenté par la ligne droicte marquee O.

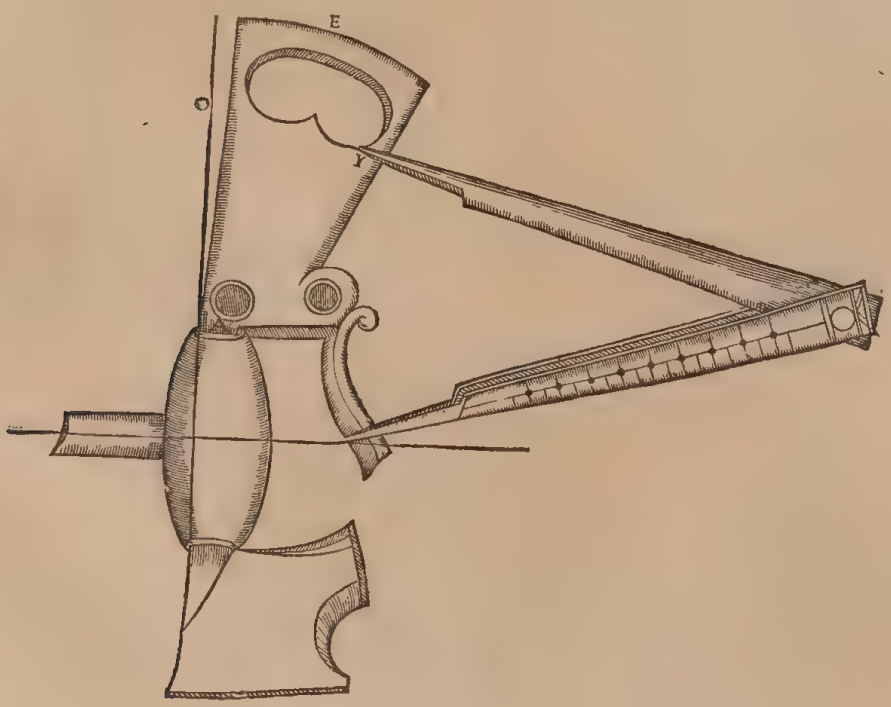

OCCASIONS POVR LESQVELLES ON DOIT FAIRE l'œil de la branche plus haut ou plus bas que la meſure ordinaire.

CHAPITRE XXV

SANS doute les vrays effets de pluſieurs parties contenuës aux proportions de la bride, ſont mal recognuës de la pluſpart de ceux qui vont à cheual: & particulierement celle de l'œil: car ſelon la commune opinió, l'œil qui eſt plus hault que la meſure ordinaire, releue la teſte du cheual,& quand il eſt plus bas,il fait le cõtraire: mais tant s'en faut que ceſte reigle ſoit veritable,que l'œil qui mõte plus qu'vne mediocre proportion contraint le cheual à ſe r'amener,&ſouuent à l'armer,à cauſe que par la haulteur exceſſiue de ceſte partie, l'action de la gourmette eſt d'autant fortifiee,& par conſequent apporte plus de ſubiection: & quand l'œil eſt aſſez bas il tient le cheual moins contraint: parce que la gourmette a moins de force.

OR puis que le propre de l'œil, eſt de fortifier l'effect neceſſaire de la gourmette, ſa iuſte haulteur ſe doit obſeruer ſelon que la fente de la bouche du cheual eſt grande, mediocre, ou petite, afin que la gourmette, faiſant ſa ferme & iuſte action,ſ'arreſte à ſon vray lieu de la barbe,& ces proportions n'eſtans proprement obſeruees la bride ne peut eſtre bien appuiee,ny la muſerolle logee en bon lieu: & qu'il ſoit ainſi ſi la fente de la bouche eſt trop grande,& l'œil de la branche fort hault, ſans doute,il faudra tenir quelque longueur extraordinaire en la gourmette, ou elle mõtera trop quand on voudra r'amener le cheual ou pour le moins elle s'areſtera plus difficilement au vray lieu de la barre, & meſmes la muſerolle ſe trouuerra trop haulte auec moins de moyen d'empeſcher le cheual de tenir la bouche ouuerte,que ſi elle eſtoit baſſe. Et la fente de la bouche eſtant fort petite, & l'œil fort bas, la gourmette deſcendra trop, & la muſerolle ſera preſque ſur les narines du cheual: tellement que pour bien proportionner ces parties, il eſt neceſſaire que, la bouche eſtant peu fenduë, la haulteur de l'œil excede, celle de la meſure ordinaire par vne iuſte proportiõ: & ſi la fente de la bouche eſt fort petite, il faut par conſequent que l'œil monte plus que la mediocre haulteur.

ENCOR faut-il ſçauoir, que tout ainſi que (ſelon que i'ay dict cy deuant) les poires & campanels, qui appuyent à la renuerſe, melons, balottes & roüelles, hauſſent plus la liberté & montee, qu'on donne à la langue, que ne font les canons, eſcaches, oliues ſimples & ordinaires, ny que les poires & campanels appliqués à l'anciẽne & commune façon: auſſi par les meſmes raiſons, l'œil ſe peut trouuer plus hault, & par conſequent la branche d'autant accourcie,(aſſauoir quand les rennes ſont tirees iuſques au iuſte & ferme appuy) quoy que par la preuue du compas la vraye longueur ſemble auoir eſté bien ordonnée.

POVR APPROPRIER IVSTEMENT LA CECILIANE

CHAPITRE XXVI.

POVR bien loger l'emboucheure dedans la bouche peu fenduë, il eſt neceſſaire de tenir le bãquet plus court que la meſure generalle, afin que la ceciliane ſe trouue aſſez baſſe,& qu'elle incommode moins la iouë,& l'eſcaillon du cheual: & ſi la fente de la bouche eſt fort grande, il faut au contraire que le banquet ſoit aſſez long pour pouuoir ioindre, (s'il eſt beſoin,) au ply de l'emboucheure vne prinſe, ou au moins pour donner commodité de faire arriuer la ceciliane à l'extremité de la fente,

sans y apporter difformité, & mesmes, afin que parce moyen l'appuy de l'emboucheure soit mieux arresté en sa vraye place, sur la barre.

En ces proportions, on doit encores garder necessairement vne autre iustesse particuliere, mesmement aux bouches mediocrement fendues: assauoir que si la partie de l'emboucheure, qui appuye dessus la barre, tient plus haulte ou plus basse l'emboucheure que l'ordinaire, il faut retrancher ou croistre d'autãt la haulteur de l'œil, afin que le vray appuy ne soit alteré ny affoibly.

Il se faut aussi souuenir que l'œil qui paroist fort hault, sied fort mal quãd la branche est courte, comme fait aussi l'œil fort bas, quand la branche est fort longue, & outre la mal-seance, ces imperfections empeschent les meilleurs effects de la gourmette, & par consequent qu on ne peut temperer l'appuy de l emboucheure, comme quand toutes les proportions se rapportent.

Comment que ce soit, l'on ne se doit departir de l'ordinaire haulteur de l'œil si ce n'est comme i'ay desia dit, pour contraindre extraordinairement le cheual, qui est trop mal-aysé à se r'amener en bõne posture de teste, & de col, ou pour affoiblir l'appuy de l'emboucheure ou de la gourmette, quand la bouche ou la barbe sont trop sensibles. Toutesfois il y a en cecy vne autre difficulté notable: c'est que si le col du cheual est trop droit, soit pour estre mal tourné, ou n'ayant assez d'espace entre les deux os de la maschoire, sans doute l'excessiue haulteur de l'œil n'y apportera point de facilité: mais plustost endurcira d'auantage l'appuy de la bouche, lors que le cheual se trouuerra trop contraint en ce que nature ne luy pourra permettre.

Il y a vne autre occasion pour laquelle l'ordinaire haulteur de l'œil, se peut licitement augmenter ou diminuer, c'est que la barbe du cheual estãt trop petite ou trop platte, il est permis de tenir l'œil plus hault, pour donner à la gourmette, la force neecssaire à l'appuy de l'emboucheure, & si la barbe est trop grande, il est bon aussi que l œil soit plus bas pour euiter la necessité de tenir la gourmette si longue qu'elle en soit difforme.

Tout ainsi que le cheual ne peut estre bien embouché, si toutes les parties des l'éboucheure ne sont logees en leurs vrays lieux dedans la bouche, également de chasque costé, & si proprement qu'elles ne facent aucune sorte de meurtrisseure, ny de blesseure, & que neantmoins l'appuy en soit vif & solide, la mesme diligence se doit garder aux iustesses, & diuerses proportions des gourmettes: car de leurs bons effets despend la perfection de cest appuy.

Il faut donc considerer, que cependant qu'on tire le fonds des branches du mors en arriere, soit pour arrester le cheual ou seulemẽt pour luy r'amener la teste, la gourmette fait sa principale action, en s'arrestant au vray lieu de la barbe qui est en ceste partie demy ronde & plus menuë, du fonds de la maschoire, là où se void la difference du cuyr, plus barbu, à celuy qui ne l est point, & ioignant l endroit ou la lippe de dessouz commence sa forme: parainsi ceste partie se doit conseruer saine & entiere en son vray naturel. Car si les contusions ou playes souuent suruenuës, y engendroyent des cicatrices calluses, sans doute (outre que le sentiment n'en seroit plus vrayemẽt naturel), auecques peu d'effort les vlceres se renouuelleroyent, de sorte que par tels desordres, l'appuy de la bride ne pourroit estre ferme ny leger: c'est pourquoy les Caualerices garnissent communément la barbe d'vne chaine de trois esles

ronds & aſſez gros, afin que par ceſte rondeur & groſſeur, l'effort de la gourmette ſe puiſſe faire ſans entamer le cuyr de la barbe: & pour tenir commodément ces trois eſſes ou chamons en ceſt endroit de la barbe, le reſte de la gourmette eſt compoſé de deux long crochets, qui tiennent, chacun par vn ply à l'œil, & qui ſont encheſnez aux eſſes, par vne maille de chaſque coſté, comme on void communément à toutes les bonnes brides, & qu'il eſt repreſenté au deſſein cy apres: & notamment il faut que les trois eſſes accompagnent ſeulement tant que dure la demy-rondeur de la barbe: & ſelon la commune reigle, les longs crochets doiuent deſcendre, & iuſtement arriuer, au coude de la branche, ſans toutesfois le toucher, comme i'ay cy deuant repreſenté: quant aux deux mailles, il n'y a point de meſure qu'on doiue exactement obſeruer, que ſelon qu'elle eſt neceſſaire pour parfaire la iuſte & generalle lõgueur de la gourmette, qui ſe doit r'apporter aux proportions de la barbe du cheual, & à ſa durté ou delicateſſe, comme auſſi à l'interieur de la bouche, & cõſequemment à la rudeſſe ou douceur de l'emboucheure, & à la gaillardiſe ou foibleſſe du tour de la brãche: & pour bien obſeruer ceſte iuſteſſe, ie rediray qu'vne maille ſuffit de chaſque coſté, entre le crochet & l'eſſe: car quand il y en a plus d'vne part que d'autre, l'actiõ de la gourmette en eſt tellement incommodee & falſifiee, qu'elle ne garniſt pas également la barbe, & par cõſequent, l'appuy general de la bride n'en peut eſtre iuſte ny aſſez plaiſant à la main: & ſi on void communément aux gourmettes, deux ou trois mailles, du coſté du crochet ouuert, ce ne doit eſtre que ſeulement pour donner plus de liberté au cheual, en luy laiſſant l'appuy de la bride à demy, ou s'il eſt beſoin du tout, deſbandé, pour le trouuer apres plus leger, quand on luy a remis la gourmette en ſa iuſteſſe: & pour tenir la gourmette à la iuſte meſure, il faut d'ordinaire, que l'eſſe du mittan arriue à vn pouce ou enuiron plus bas, que l'endroit de ſa ferme action: cependant que l'appuy de la main eſt abandonné.

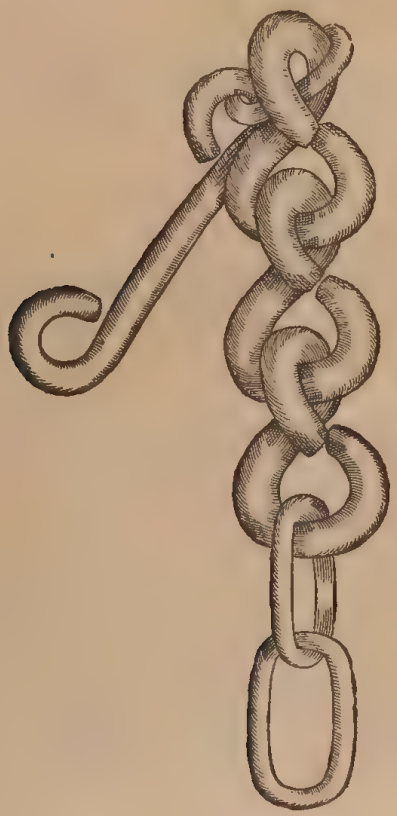

Il faut que toutes ces proportions soyent diligemment obseruées, mesmes celle qui se void aux plis des crochets, car estans acoudez comme nos esperonniers mal instruits les font cómunément, l'appuy ne se fait que seulement des endroits qui sont marquez, en la prochaine figure, par lettres A, E, & tout le reste de la longueur du crochet demeure separé de la jouë du cheual, laissant inutile la place vuyde, qui est representee par la ligne droite, ou se void la lettre O, & au contraire le crochet doit toucher egalement la jouë par toute sa longueur, comme il est ayse à iuger par cest autre crochet ouuert.

QVAND LA BARBE DV CHEVAL EST *trop delicate.*

CHAPITRE XXVII.

I'Ay dit ailleurs que les gourmettes, qui ont les esses gros & ronds, offensent moins la barbe en appuyant, que celles qui sont plus menuës: toutesfois parce qu'il ne se peut faire qu'en ces esses, il n'y aye touſiours, ie ne sçay quoy d'inegal & bossu, & aussi qu'il se trouue souuent des cheuaux, qui ont la barbe tant sensible, que la moindre douleur ou incommodité qu'ils sentent en icelle partie, les fait battre à la main, les blesse ou, comment que ce soit, leur interrompt la memoire, & le ferme & temperé appuy de la bouche, il sera bon d'vser en telle occasion d'vne piece entiere, vnie & bien polie, qui garnisse proprement la barbe au lieu des trois esses de la gourmette commune, comme l'on peut iuger par ces figures.

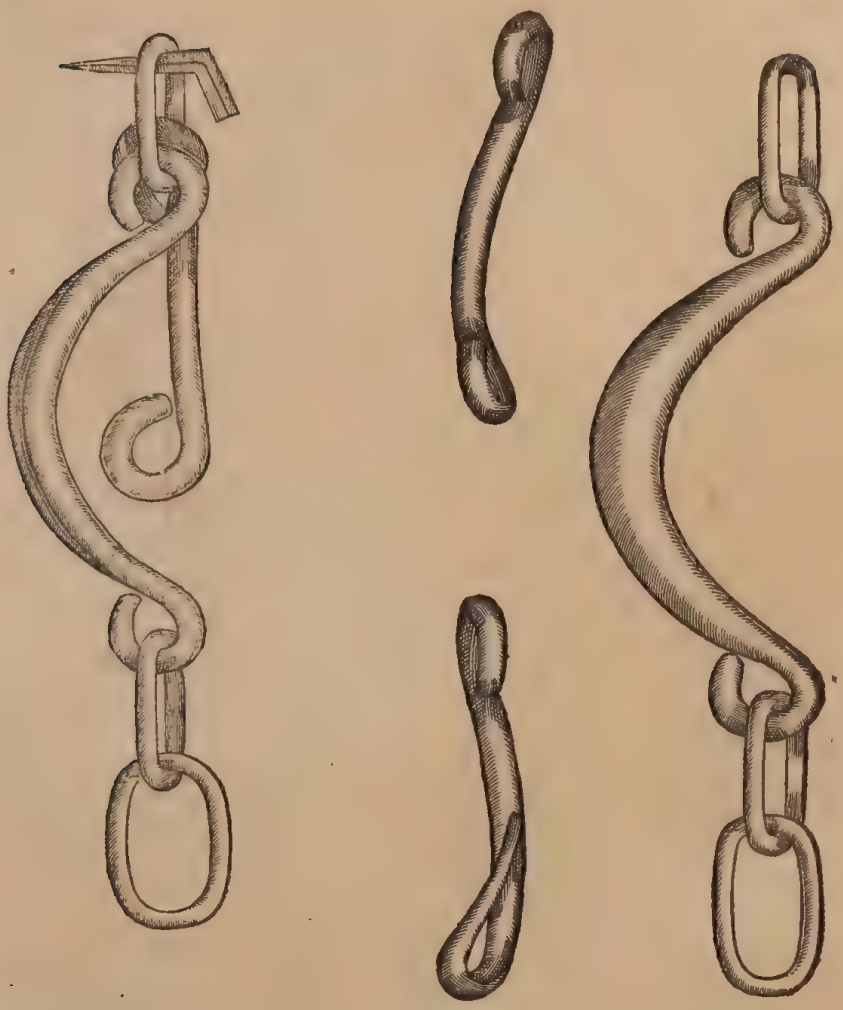

Si le cheual a la barbe tant ſenſible, que toutes ces gourmettes l'offencent nonobſtant leur douceur, alors il ſera bon de luy appliquer celles de cuyr, ou de chanure trenné, ou de ſangle doublee, n'ayant que enuiron vn grand pouce de large, comme il eſt icy figuré, perſeuerant auec patience, iuſques à ce qu'il ſoit aſſeuré à l'appuy de la bride: & par ce moyen ſagement pratiqué, on le pourra reſouldre (auec le temps, & l'ordinaire action de la bonne main,) pour le moins à l'vſage de la plus douce gourmette de fer.

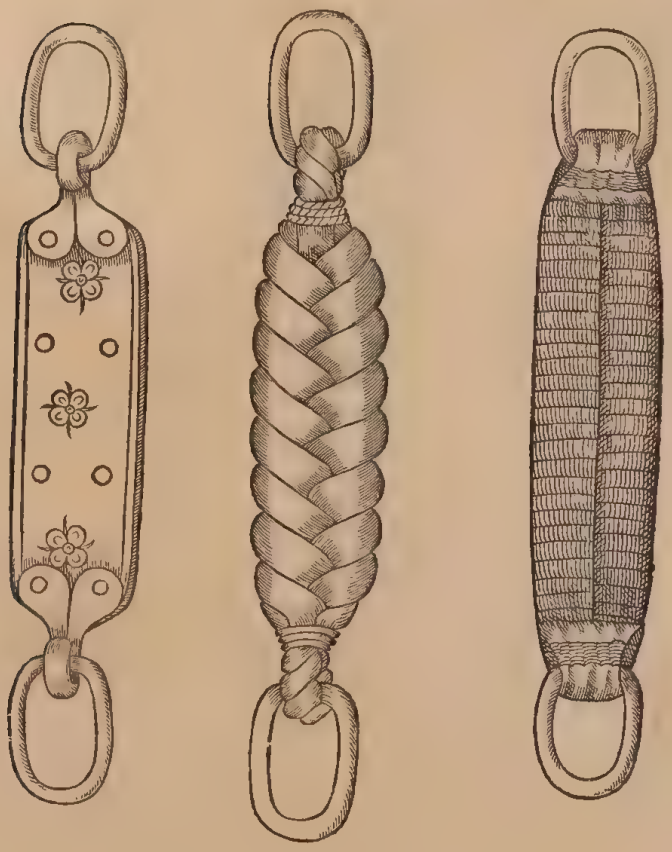

QVAND LA BARBE DV CHEVAL EST DVRE POVR *eſtre trop charnue, ou trop couuerte du poil.*

CHAPITRE XXVIII.

PLvsievrs cheuaux tirent ou peſent à la main, pour auoir le cuyr de la barbe tant eſpais, ou tant armé de poil, qu'ils ne craignent nullement la ſubiection des gourmettes, cy deſſus repreſentees: mais pour tout cela, ie ne voudrois ſ'il eſtoit poſſible qu'on vſaſt des remedes extraordinaires & plus rudes: neantmoins y eſtãt contraint par l'obſtination, ou negligẽce naturelle du cheual, i'approuue que pour quelques iours on ſe ſerue de la gourmette de trois eſſes quarrez, & ſuffiſamment gros, pourueu qu'on puiſſe cõſeruer la barbe entiere & ſaine. Ie ne veux repreſenter d'autres remedes plus violents, parce que i'en ſuis ennemy: mais aduenãt que le cheual perſeuere trop en ſa fougue ou peſanteur, ie le remets à l'exercice de la bõne eſcole & aux bons effects du caueſſon ou de la ſeguette, ſelon les reigles deduittes ſur ces occaſions aux liures premier & ſecond.

QVAND LA GOVRMETTE NE S'ARRESTE EN SON *propre lieu de la barbe, ce pendant que par la ferme action de la bride on ſouſtient, ou qu'on r'ameine le cheual en ſa plus belle poſture.*

CHAPITRE XXIX.

VNE des choſes quinous ſont plus difficiles en la iuſteſſe des brides, eſt l'arreſter la gourmette a ſon vray lieu de la barbe, ce pẽdãt qu'on pace le cheual, ou qu'õ en ſouſtiẽt le ferme appuy de la bouche: Aſſauoir quãd en icelle partie, l os de la maſcheoire eſt trop droit, trop eſtroit, trop plat ou trop deſpourueu de chair: neantmoins aucuns Caualeriſes ingenieux, ont diuerſement inuenté des moyens pour retenir la gourmette en ceſte partie limitee nonobſtant les ſuſdites imperfectiõs: les vns en arreſtãt les deux crochets par certaines petites liaiſons, qui tiennent aux extremitez de l'ẽboucheure, cõtre le ply du banquet: d'autres par des petites cheſnes, qui tiennent à l'eſſe du mitã de la gourmette, & aux cheſnettes des brãches: d'autres auec vne fourchette de fer, qui ſe loge au long & entre les deux os de la maſcheoire, & qui tiẽt par le bout droit (fait en vis) à la muſerolle de la teſtiere dans vne eſcrouë, & le bout fourchu, accroche & tiẽt la gourmette, là où elle eſt arreſtee par la vis & l'eſcrouë. Encores pourrois ie dire d'autres inſtrumẽs leſquels ie ne veux diſcourir, pratiquer, ny figurer, laiſſant ceſte curioſité à ceux qui recherchent plus les effects differẽs d'vne infinité de brides, antiques & modernes, que la pratique des bonnes reigles de l'exercice: En cecy ie preſenteray ſeulemẽt mõ ſtyle plus cõmũ Scauoir eſt, deux crochets beaucoup plus longs que les precedens, leſquels par leur longueur extraordinaire, & par la façon dont ils ſont pliez & courbez, retiendrõt mieux l'appuy de la gourmette, au lieu plus propre de la barbe, que ſ'ils n'arriuoyent que iuſques au coude de la branche.

AFIN que ces derniers crochets n'allongent la iuſte meſure de la gourmette, il faut tenir les mailles plus courtes que celles qu'on fait ordinairement, & au lieu de trois eſſes, n'en mettre que deux, qui tiendront à vn anneau fait vn peu en ouale, lequel fera ſon ferme appuy au point du milieu de la barbe, eſtant ainſi logé au milieu de la gourmette, comme il eſt icy repreſenté.

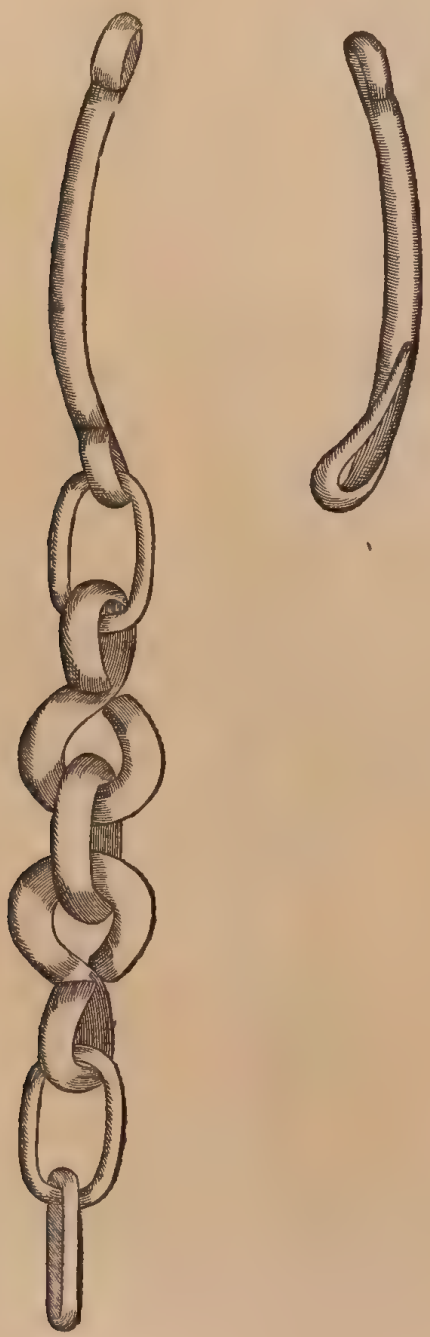

Il faut bien conſiderer comment ces longs crochets ſont figurez, car de leur tour & façon, deſpent le ſubiect & le moyen qui retient ſouuent l'appuy de la gourmette, au vray lieu de la barbe mal proportionnee.

Ovtre que ceſte derniere gourmette, qui a les crochets ſi longs, ſ'arreſte mieux en ſon appuy & propre lieu de la barbe, ceſt appuy en eſt beaucoup plus égal, que celuy des gourmettes ordinaires: & qu'il ſoit ainſi, on peut voir en la prochaine figure d'icy apres, que les trois eſſes ſont enchaſnees, de façon qu'elles appuyent ſur la partie feneſtre de la barbe, des deux coſtez acoudez & arondis, qui forment ces eſſes marquez par la lettre A, & d'vne rondeur platte marquee Y, & ſur la partie dextre de deux rondeurs plattes marquees O. & d'vn coude & coſté de rondeur marqué V, & meſmes l'vne des mailles ſe trouue de plat & l'autre de coſté: tellement qu'en les acrochant au iuſte point, il faut neceſſairement tordre vn peu la gourmette, & partant il y a de la faulſeté, qui peut offenſer la barbe plus d'vne part que d'autre, & en l'appuy de la gourmette precedente & moderne, l'egalité eſt obſeruee en la ſituatiõ de toutes les pieces.

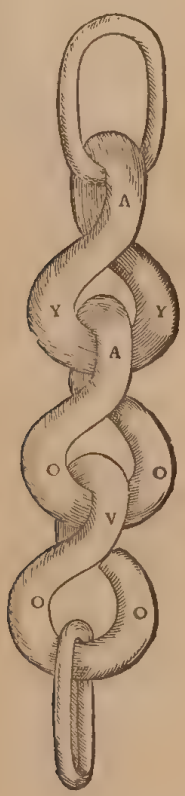

En la façon de ces gourmettes on peut facilemẽt iuger la commodité de celle où ſe void la preuue de l'appuy, qui ſe fait plus égal: car tout ainſi que les deux eſſes, & les deux mailles precedentes ſont figurees en pareille proſpectiue, en effect elles garniſſent auſſi la barbe de meſme ſorte: quant à l'aneau ou annale du mitã, il ne peut faire

qu'vne action au lieu de ſon appuy limité: tellement que ie ſouſtiens ceſte proportiõ moderne mieux conſideree, & plus vtile que l'autre.

En la difficulté de bien & iuſtement arreſter le ferme appuy de la gourmette, au propre lieu de la barbe du cheual, les cordelles de ſoyes treſſees ou torſes, iazerans & autres gourmettes de cheſnons, ou d'vne piece, qui tiennent à la cime de la montee de l'emboucheure, & leſquelles ſont appropriees pour faire leur appuy couuertement entre la lippe de deſſous & la geniciue, eſtans bien appliquees, peuuent arreſter & afermir l'appuy de l'emboucheure au vray lieu de la barre, & de la geniciue: & meſmes empeſchent que la langue ne ſorte par le coſté de l'emboucheure: toutesfois i'en remets l'vſage commun à ceux qui l'approuuent plus que moy, ſi ce n'eſt à la neceſſité & ſeulement pour vn iour ou deux, quand le cheual aura trop d'inclination à boire ſon mors: à quoy leſdittes gourmettes ſecrettes & couuertes, apportent vn remede tres-aſſeuré: & afin d'en comprendre mieux la forme & les effects, en voicy quelques figures.

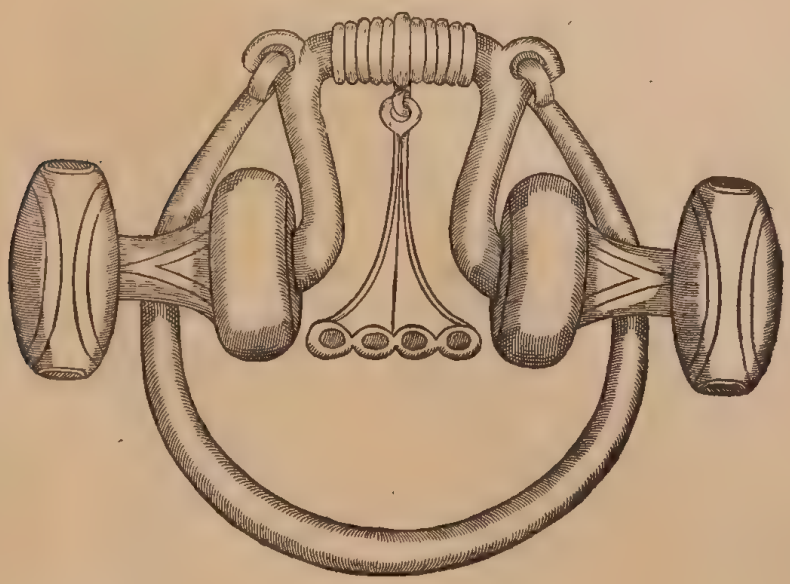

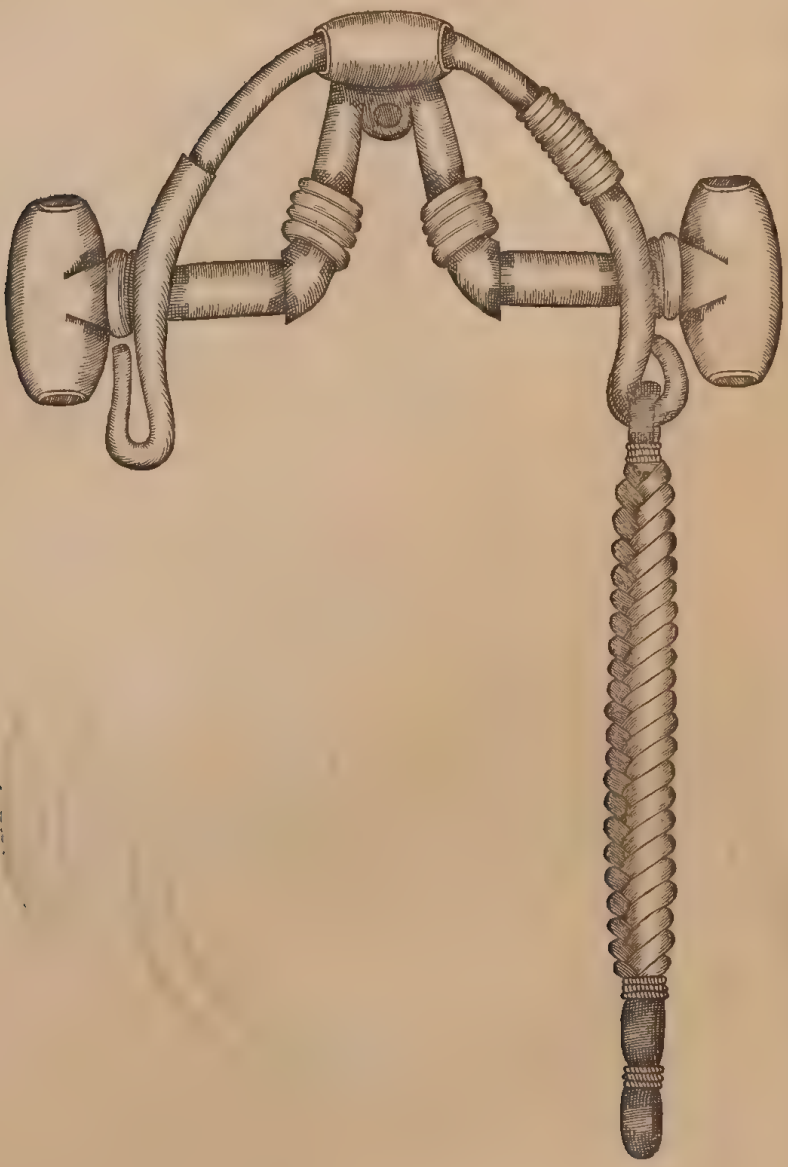

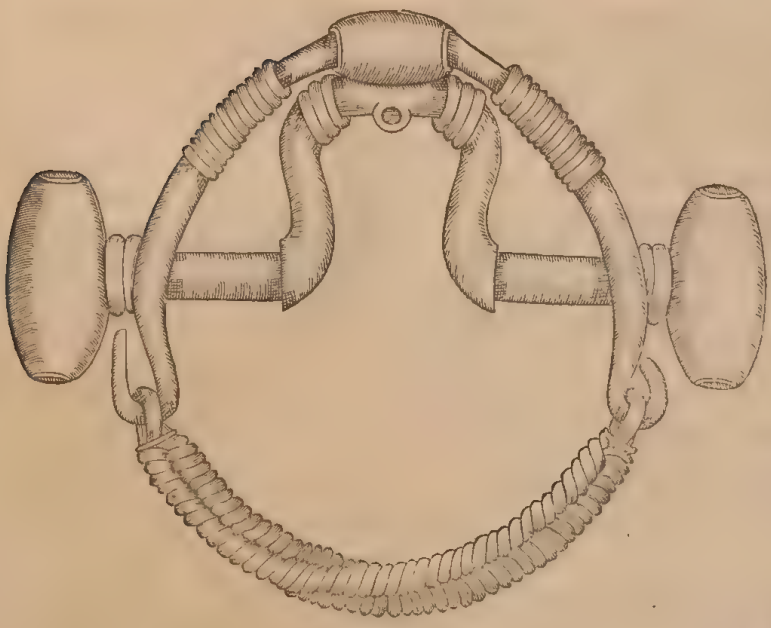

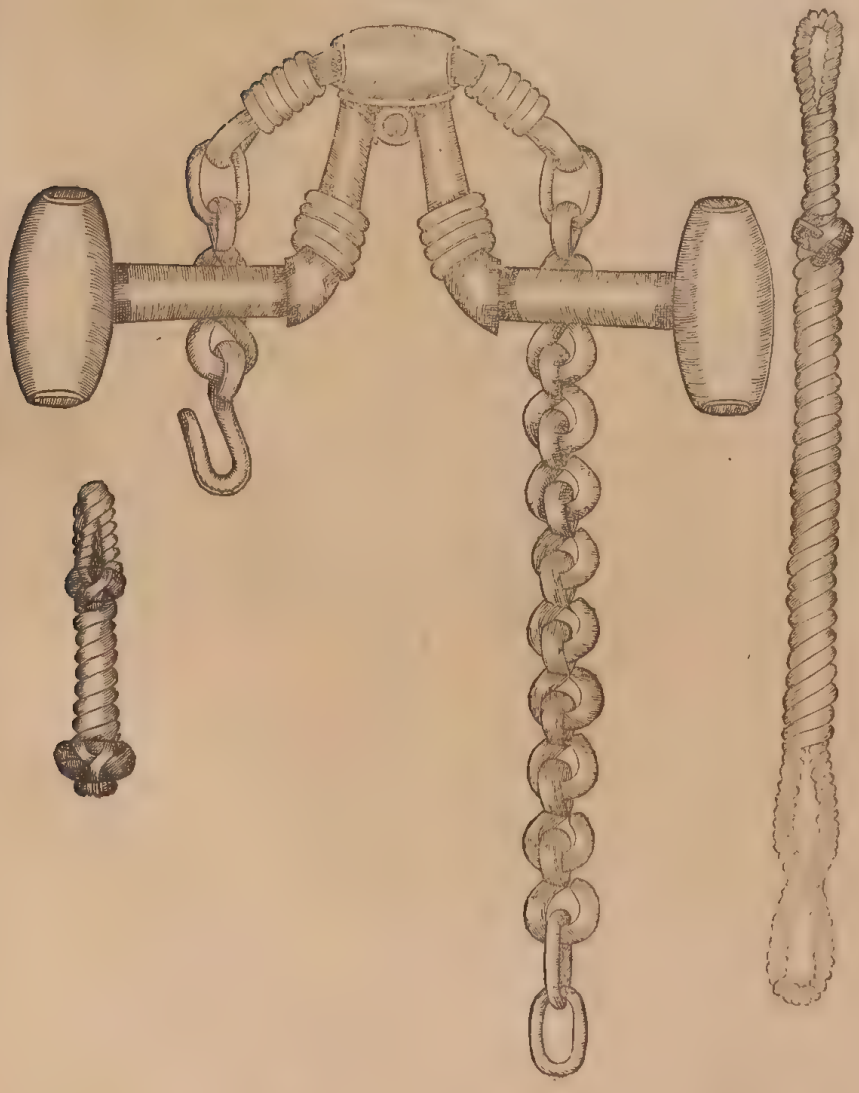

Ie ſçay que la derniere gourmette figuree, à laquelle ſont les eſſes plus longs que la meſure ordinaire, ny les emboucheures precedentes, garnies de deux prinſes n'empeſcheront pas touſiours que le cheual ne boiue la bride, coulant la maſchoire deſſous l'appuy d'icelle gourmette, principalement quād il ſera en quelque action fort craintiue, ou hors d'haleine, ou extremement las, ou qu'il ſentira des douleurs ou debilitez extraordinaires, en quelque membre particulier, ou generallement en tous: car ce ſont les vrayes occaſions, qui contraignent le cheual à l'abandonner tout cōfus, ou eſtonné ſur l'appuy de la main. Au contraire ſi eſtant en ſes forces, il r'ameine & ſouſtient legerement, & preſque de ſoy, ſa poſture r'acolte & releuee, ſans doute l'emboucheure & la gourmette appuyeront facilement ſur les parties, de la bouche & de la barbe ou ſe doit faire ce vray appuy, qui leur ſont plus propres. Voyla pourquoy ie ſuis d'auis que pour bien diſpoſer le cheual aux bons effets des ſuſdites emboucheures & gourmettes, on le fortifie & alegeriſſe, premieremēt en luy accroiſsāt l'haleine, la diſpoſition, l'aſſeurance, & par conſequent la facilité de ſon manege, par l'exercice de la bonne eſcole, modeſtement continué, & ſ'il a quelque maladie ou douleur, qui luy empeſche la legereſſe, qu'on y pouruoye par des bons remedes: & par ce moyen la bonne bride ſe trouuerra beaucoup plus excellente.

Des proportions iuſques icy repreſentees par figures & raiſons, l'hōme de cheual peut iuger que les bons effects des emboucheures bien ordonnees, naiſſent en partie du ſoin, qu'on doit auoir à tenir le cheual en obeyſſance, ſans luy bleſſer ny meurtrir la bouche: mais pluſtoſt en la contraignant, l'embellir, la r'afraiſchir, & luy donner appuy temperé, par les commoditez & plaiſirs des pieces contenuës en ces emboucheures, leſquelles doiuent garnir & r'emplir proprement les cōcauitez inutiles de la bouche, ſans les offenſer, comme auſſi il eſt neceſſaire, que les parties plus haultes de la bouche, ſoyent logees proprement aux endroits, qui ſont vuydes en l'ēboucheure, afin qu'elle appuye commodément par tout. Par le meſme diſcours le Caualerice peut auſſi comprendre, que le propre de l'œil & de la gourmette, eſt de fortifier l'appuy de l'emboucheure, & par conſequent de retenir l'action par laquelle le cheual ſ'auance trop: encores faut-il entendre que les branches qui ſont à preſent en l'vſage de nos eſcoles, ont eſté inuentees par les bons maiſtres, plus pour r'amener, former & ſouſtenir vne belle poſture, de col & de teſte, que pour arreſter, par violence, la fougue & la courſe du cheual effrené: ceſte preuue ſe void ſouuent en la pratique des mords plus antiques, comme les bridons à l'Angloiſe, & à l'Eſcoſſoiſe, & les brides à la Genette, à la Turqueſque, & à la Moreſque, qui peuuent retenir le cheual: mais à faute de nos branches, les façons de tels mords ne luy r'ameinēt ny ſouſtiennent la teſte en bonne ni belle ſituation. Or pour bien vſer des commoditez, qui procedent des branches modernes, il me ſemble qu'il faut neceſſairement obſeruer les preceptes que i'ay diſcourus au premier liure, & auſſi ceux qui ſe trouuerront cy apres deduits & figurez.

POVR BIEN GARDER LA IVSTE HAVLTEVR DV COVDE DE LA BRANCHE.

CHAPITRE XXX.

COMBIEN que i'aye diſcouru au premier liure, les communs effets du coude de la branche, ie diray encores, que pour ne faire point d'erreur trop groſſiere en ceſte partie, il faut garder les proportiõs qui ſont cy apres figurees ſçauoir eſt, que pour maintenir en belle poſture le cheual, qui a le garbe du col bien tourné, la teſte en bon lieu, & duquel l'appuy de la bouche eſt leger, on doit limiter la haulteur de ce coude, là où ſe voyt en la prochaine figure, & ſur le banquet la ligne marquee B, & pour r'amener le col allongé ou abandonné, & le nez trop auancé, il faudra haulſer, à la forge, le tour du coude, iuſques à la ligne marquee A: & ſi l'appuy de la bouche eſt foible, ou le col trop ſoupple, meſmement en l'action qui arme le cheual contre ſa poitrine, on gardera le point de la ligne du C: mais il eſt neceſſaire que le reſte du trait de la branche forte ou foible, ſe r'apporte à ces trois proportions, ſelon l'vtilité qu'on voudra tirer de leurs bons effets, comme ie diray, autrement la reigle ſera inutile.

CE coude de branche ſe peut faire de pluſieurs autres façons: toutesfois ſ'il eſt plus bas, que ce que ie repreſente en ceſte figure, il en aura moins de grace, & rendra l'appuy de la bouche trop incertain, & ſ'il eſt plus hault, il pourra faire naiſtre l'occaſion de deſplacer l'appuy de la gourmette, du iuſte lieu de la barbe, cõuiant par meſme moyen le cheual à boire la bride, ſ'il y a tant ſoit peu d'inclination: c'eſt en quoy on void encor' vne preuue que la iuſte meſure du coude, deſpend en partie de celle du banquet, parce que le banquet eſtant trop court ou trop long, il fait paroiſtre le tour du coude trop hault, ou trop bas, ſi on ne luy a donné quelque forme extraordinaire.

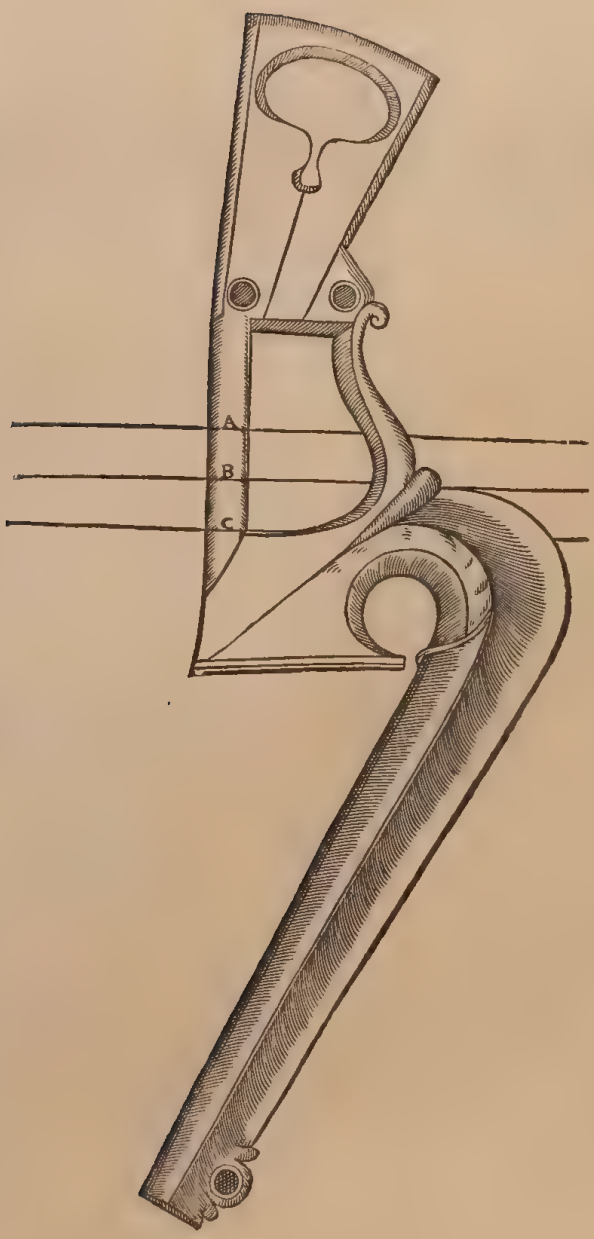
A
B
C

EXPLICATION DES BRANCHES gaillardes ou foibles.

CHAPITRE XXXI.

PVIS que le propre de la brãche eſt, de mettre le col & la teſte du cheual, en belle & ferme poſture, il eſt donc neceſſaire de la tenir gaillarde, foible, & de mediocre force, ſelõ que le cheual ſera facile ou malayſé à r'amener: & pour bien comprendre en quoy conſiſtent les differens effects de la branche, il faut conſiderer la ligne qui eſt tiree en la prochaine figure, & qui prend ſon origine de la droitte proportiõ du banquet, & que tant plus le trou du touret de la rozette ſera auãcé & eſloigné de ceſte ligne, aſſauoir du coſté de la lettre A, d'autant plus la branche renforcera l'action de la gourmette: & tant plus auſſi ce touret ſera reculé de la ligne, approchant de la lettre E, tant plus la branche ſe trouuerra foible, parce qu'elle approchera plus facilement de la poitrine: & aboutiſſant ſur la ligne, au point marqué O, elle commencera à prendre nom de gaillarde, ou hardie. Or quand la branche ſe trouue trop gaillarde, il eſt neceſſaire de tenir la gourmette d'autant plus longue: & au contraire, la branche eſtant trop foible, il faut accourcir la gourmette: afin que par leurs proportions bien r'apportees, l'appuy de l'emboucheure ſe puiſſe temperer. Quand aux differentes longueurs des branches, i'en parleray aux occaſions plus neceſſaires.

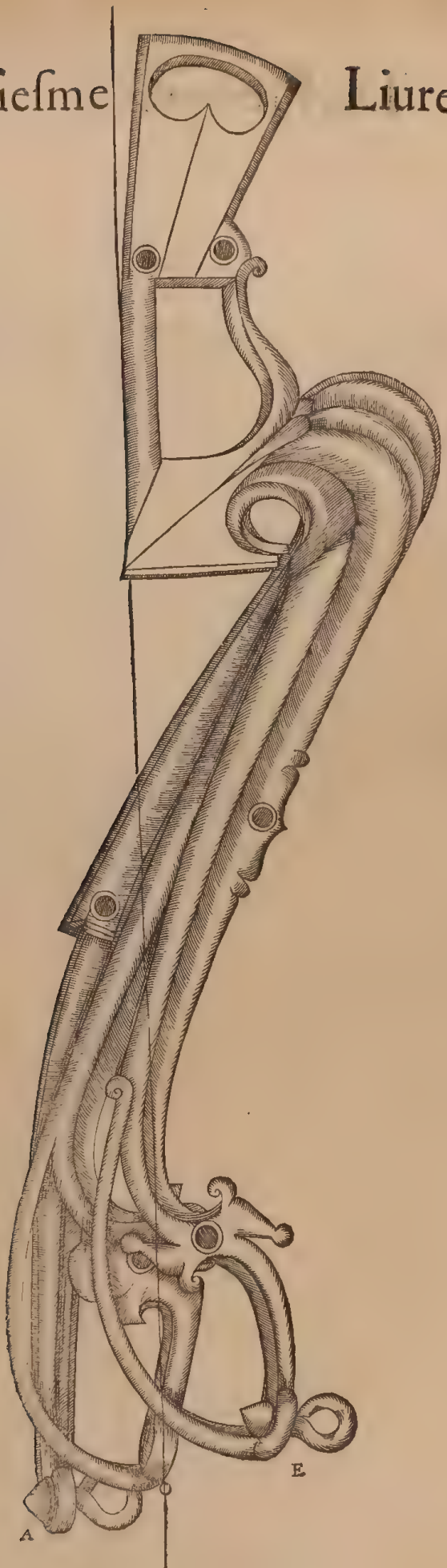
E
A

LES COMMVNS EFFECTS DE LA ROSEITE de la branche.

CHAPITRE XXXII.

LA Rozette eſt vne partie, qui embellit plus la branche qu'elle n'eſt neceſſaire à r'amener ny a ſouſtenir la teſte du cheual : car ſans la forme de ceſte rozette, on a bon moyen de tourner la branche, de façon que le bout d'embas ſe trouue en tel poinct qu'on veult, cõme il ſe peut iuger par la derniere proportion cy deuant figuree, & qu'on verra mieux en lieu plus à propos : toutesfois la rozette peut affoiblir la branche, qui a le tour du coude trop fermé, & qui auance beaucoup, à cauſe qu'elle recule le trou du touret, & par meſme moyen elle deſarme & ſouſtient: c'eſt pourquoy on la fait plus grande ou plus petite, & diuerſement auancee ou reculee.

POVR LE CHEVAL QVI NATVRELLEMENT tient le col & la teſte en belle & legere poſture.

CHAPITRE XXXIII.

AVANT que paſſer plus outre, ie veux aduertir de nouueau celuy qui trauaille ſon eſprit à rechercher ſubtilement l'artifice des brides extraordinaires, qu'il n'ẽ trouuerra point, qui ſeulement de ſoy puiſſe long tẽps changer & forcer la naturelle ſtature du cheual, qui par quelque neceſſité portera de mauuaiſe grace le col & la teſte, & que les moyens incertains trop continuez, ameneront l'incommodité de quelque autre accident, qui ſe trouuerra ſouuent plus deſplaiſant & preiudiciable, que l'imperfection, à laquelle on aura penſé remedier, par la violence du mors trop rude ou confuſement appliqué : au contraire les bons effets de la bride bien ordonnee, joincts au continuel exercice de la bonne eſcole, pourra beaucoup ayder à nature, & meſmes aucunesfois la gaigner par l'habitude bien reglee, qui auec le tẽps changera l'action fauſſe quoy qu'elle ſoit naturelle, à vne qui ſera bonne ou moins mauuaiſe, comme i'expliquera par ordre : mais premier ie repreſenteray la branche commune qu'il faut au cheual, qui de ſon inclination porte en beau lieu le col & la teſte, & duquel l'appuy de la bouche eſt ferme & leger, & meſmes afin que ceſte bõne & naturelle poſture ne ſ'abandonne ſur l'appuy, ny ſe r'amene trop : mais pluſtoſt qu'elle ſoit maintenuë, & ſouſtenuë par la commodité de la branche, qui ſe void cy apres figuree, laquelle ne ſe trouuerra gaillarde ny foible, comme il ſe peut voir par la preuue de la ligne droite, qui vient du banquet, & cy deuant interpretee & marquee par la lettre O.

QVAND l'œil du mords eſt plus haut, que le coude à plus de tour, & que la rouzette eſt plus ouuerte que les proportions qui ſont icy figurées, ſans doute il y a quelque difformité. Toutesfois pour ayder aux remedes de quelques imperfections, il ſe faudra neceſſairement diſpenſer: Mais ie ſuis d'auis qu'apres on reuienne, ſ'il eſt poſſible, au moins à vne mediocrité.

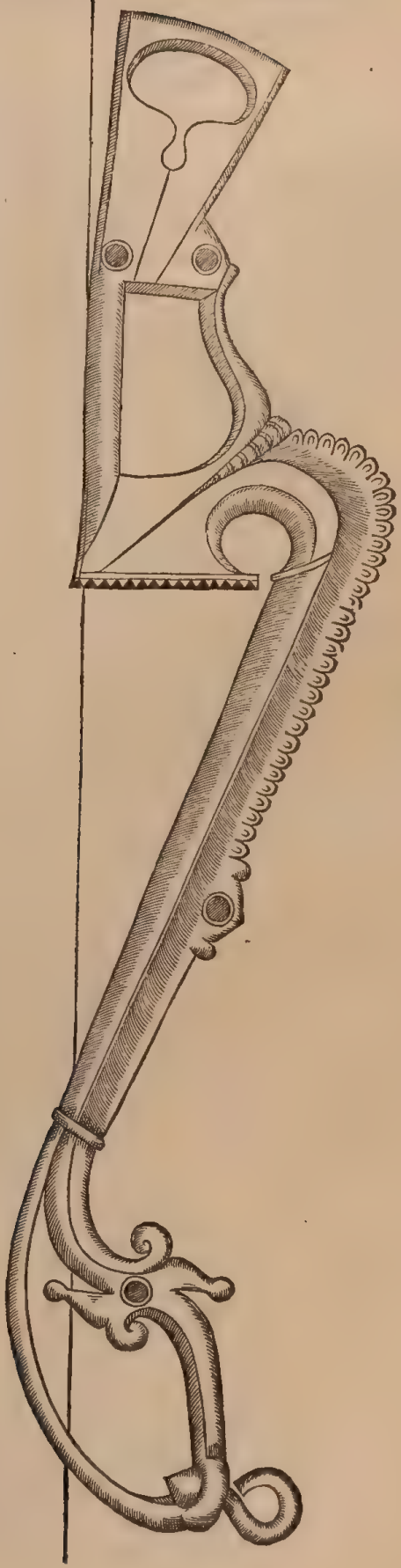

QVAND LE CHEVAL TIENT ORDINAIREMENT le nez trop auancé par mauuaiſe habitude, ou pour eſtre trop chargé de col ou de teſte.

CHAPITRE XXXIIII.

PLVSIEVRS ſubjets peuuent donner occaſion au cheual, de tenir le nez trop auancé, principalement la mauuaiſe habitude, la nonchalance & peſanteur naturelle, la foibleſſe, la laſſitude extreme, la faulſe ſtature du col, & l'imperfection des maſchoires trop voiſines: or quand il porte le col & le nez trop allongé ſeulement par accouſtumance, par pareſſe, ou pour eſtre beaucoup chargé de chair ſur le deuant, & que neantmoins l'arc du col eſt bien tourné, & la maſchoire ſuffiſamment ouuerte, il faudra tenir l'œil de ſon mors vn peu plus hault & moins reculé, & la brãche plus gaillarde que la commune façon, comme elle eſt icy figuree.

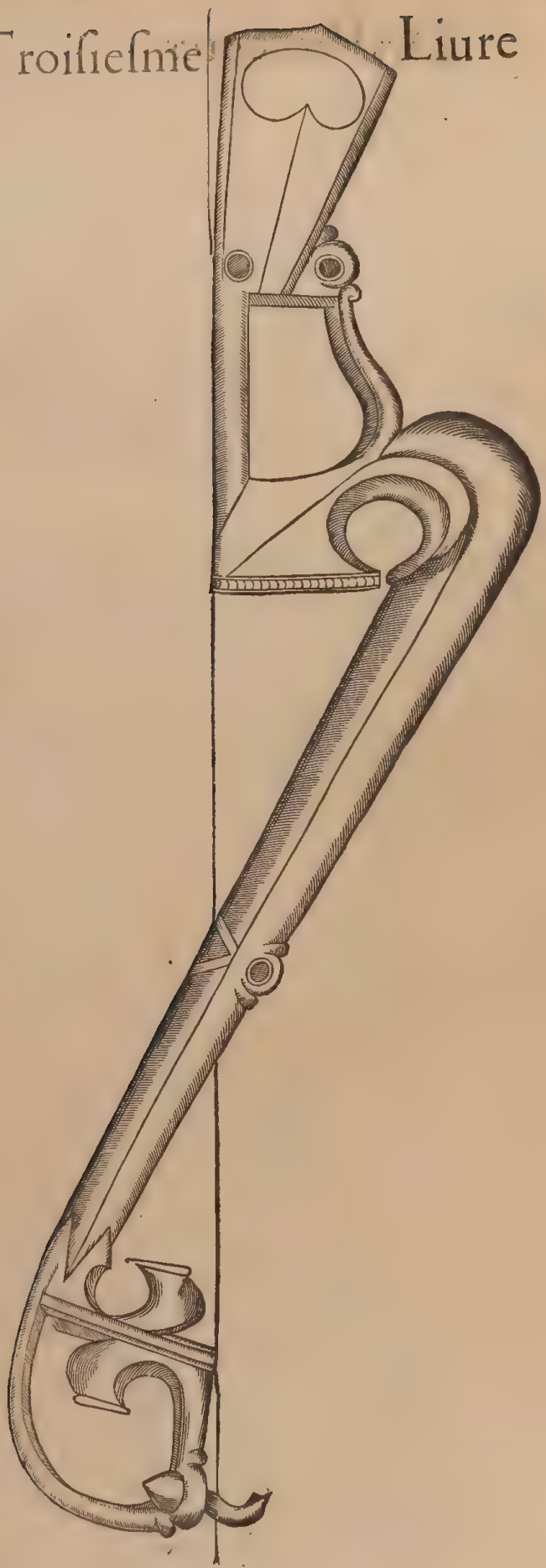

QVAND LE CHEVAL PORTE LE COL ESTENDV & le nez trop auancé, seulement par debilité.

CHAPITRE XXXV.

ON peut iuger par la figure cy deuant representee, que la branche ainsi gaillarde r'amenera le col & la teste du cheual, qui sera trop allongé ou estendu de la main en auant: Toutesfois, s'il tient le nez bas & auancé à faulte de force, ie ne veux pas qu'on pense que l'artifice de ceste branche, n'y quoy qu'elle soit autrement faite, luy puisse fortifier les membres foibles, qui l'abandonneront sur l'appuy de la main, lors qu'il ne pourra fournir à ce qu'on le voudra contraindre outre sa capacité: c'est enquoy ie n'approuue pas qu'on tasche à r'amener le cheual de tel naturel, seulement par la cõtrainte de la branche: mais plustost, ie suis d'auis qu'on la tienne vn peu longuette, & plus reculee qu'il ne semblera estre necessaire, en apparence, cependant que les forces du cheual seront vnies: & veux qu'õ repare ce qui s'affoiblira de la brãche, par la montee, qui se pourra faire à l'emboucheure, quoy qu'elle ne soit nullement vtile à l'interieur de la bouche, pourueu que ceste montee n'offence le palais ny les barres, & qu'elle soit si bien ordonnee, que son effect, propre à r'amener joinct à la mediocre force de la branche, tiennent le col & la teste du cheual, en sa place r'acolte, plus belle, & plus ferme, en luy soulageant ou luy foulant moins les membres, que si la branche estoit plus hardie: & pour mieux comprendre ce precepte, il faut sçauoir que la branche assez foible & longue, resoult le cheual, qui a la bouche fine, au ferme appuy de la main, & mesmes luy soustient l'action de l'arrest, sans luy precipiter ses forces, à cause qu'elle arriue facilement à la poitrine, & par consequent la bouche en est soulagee, ensemble la barbe: & celle qui est courte & fort auancee, se trouuant par ceste forme, & en son appuy, plus esloignee de la poitrine, violante d'auantage la bouche, la barbe, & la maschoire du cheual, & luy estonne les membres, mesmement quand ils sont debiles, à cause des efforts douteux & incertains qu'il fait souuent tout à coup, sans donner temps d'estre soustenu craignant la rude action de ceste branche trop gaillarde: par ainsi il vaut mieux en telle occasion qu'elle soit ordinairement trop longue, que trop courte, & pour la faire de façon qu'elle puisse mieux assubiectir & soustenir ensemble, il la faut proportionner comme elle est cy apres figuree: car estant ainsi tournee, elle aura la force de r'amener, d'autant qu'elle auance au milieu plus que la ligne du banquet, iusques à la lettre A: & soustiendra, l'autre moitié, estant reculee, & aboutie au poinct de la lettre E, selon la figure suyuante.

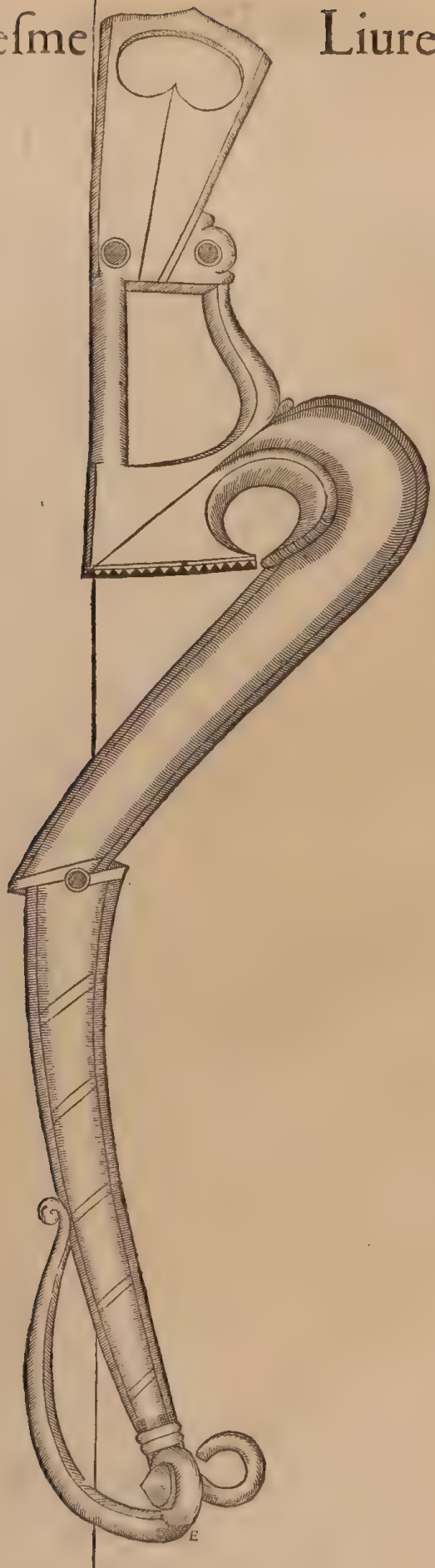

La susditte brãche estant ainsi droicte par le bout du touret, aura autant d'effect, & souuent plus de fermesse & de soustien, mais moins de grace que celle qui aboutit par le retour d'vne rozette bien faicte: toutesfois, i'approue fort ce qui decore la posture du cheual, & par ce qu'en son ornement, la branche du mords est vne des parties, qui contente plus la veuë de celuy qui facilement s'arreste à la beauté de tel animal, ie suis d'auis qu'on enrichisse cómunément la façon de la branche de quelque rozette bien faicte, qui toutesfois soit vtile: & afin que sa forme n'aye gueres moins d'effect que la brãche precedente, il faudra garder les mesures & proportions de ceste figure.

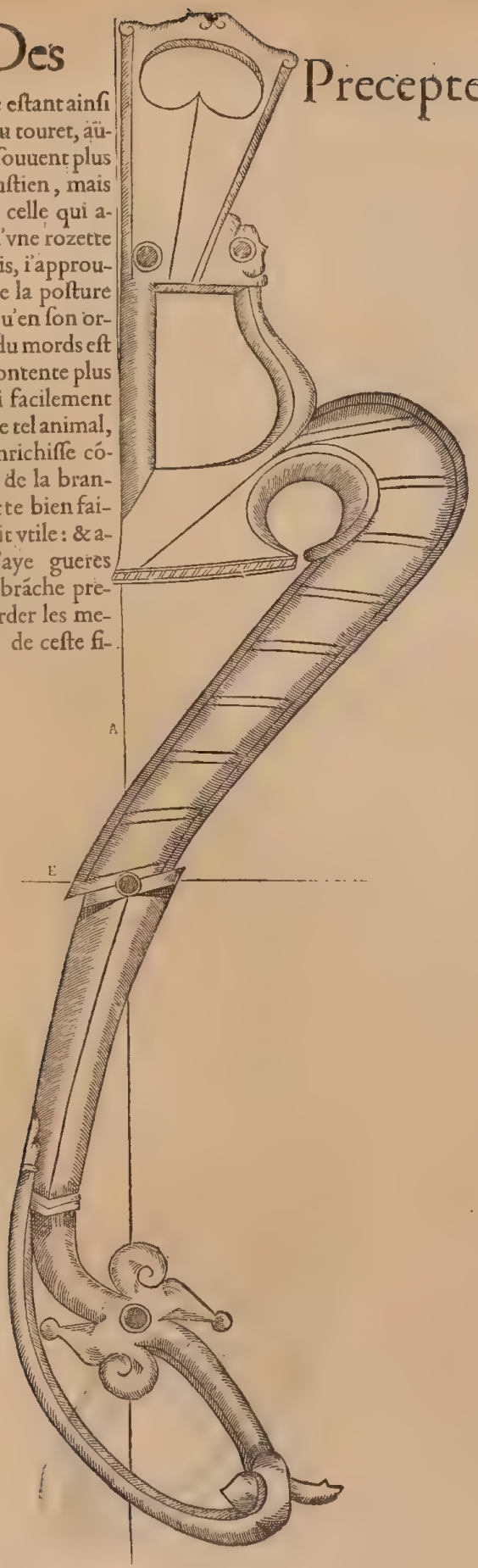

En ces façons de branches, il faut conſiderer que ſi la proportion qui deſcend du coude, & qui deuance la ligne du bãquet marquee A, finit par le jarret, la gaillardiſe de ſa premiere action, plus hault que la ligne marquee E, qui trauerſe la branche, le cheual en ſera plus ſouſtenu, & moins ramené, que ſi ceſte partie gaillarde, gardant ſa forme auancee, accompagnoit plus bas la generalle longueur de la branche.

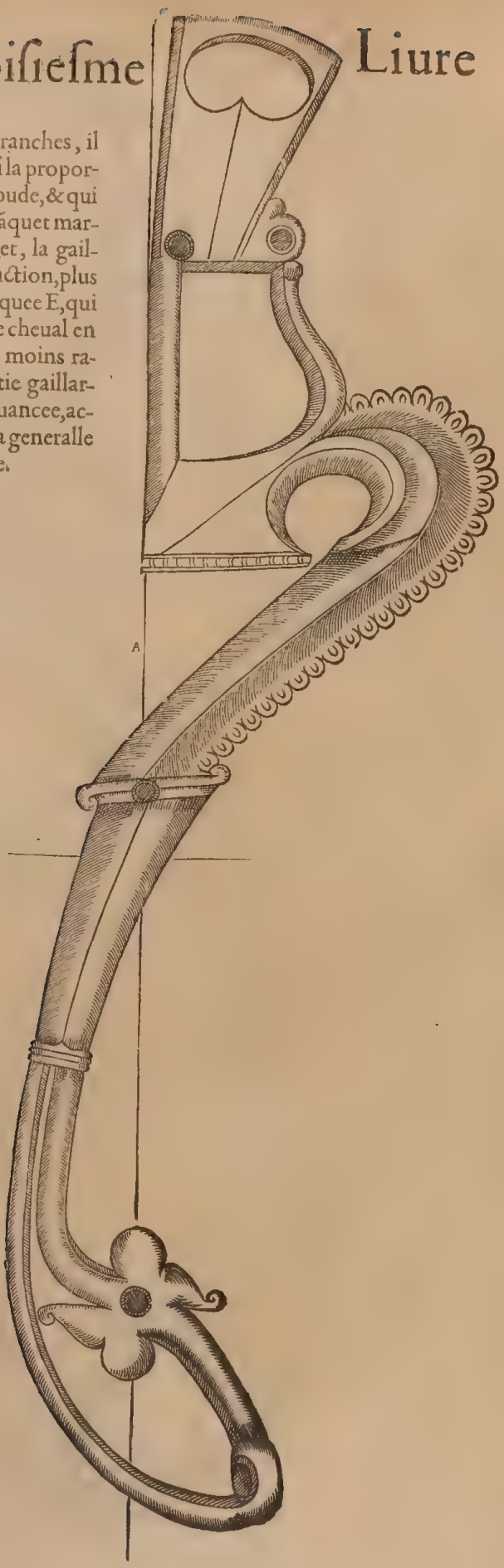

Av contraire de la ſuſdite branche, celle qui eſt cy apres figuree change ſa premiere actió plus bas que la ligne marquee E, en deſcédant & reculant apres comme la precedente, iuſques au bout de la longueur generalle marqueé O: & par telle proportion, elle doit ſouſtenir moins, & r'amenera d'auantage.

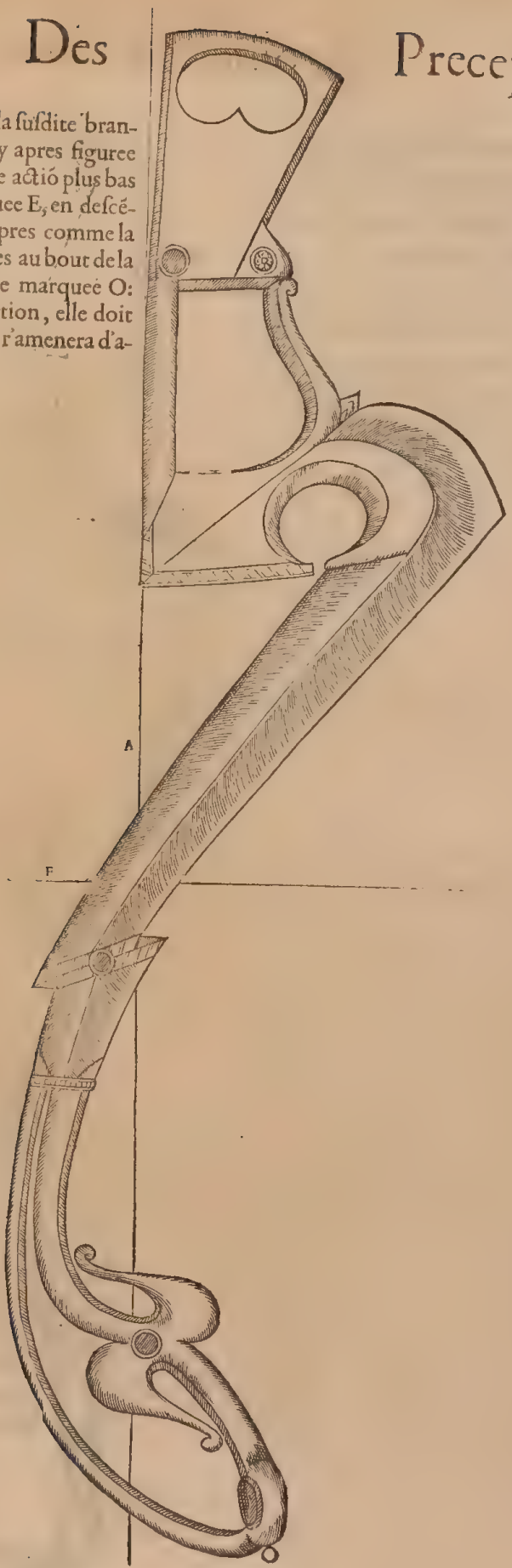

Et par ce qu'il ſemblera peut eſtre à quelque homme de cheual que la forme commune des branches ſuſdites, ſoit moins belle que ſi elles eſtoyent droictes, & vnies au mitan, i'ay voulu repreſenter les figures ſuiuantes, qui feront preſques les meſmes effects des precedentes, comme il ſera ayſé à iuger par la preuue des lignes, qui ſe verront pourtraites

ENTRE ceux qui ayment la propreté, il y en aura qui trouuerront plus belle la façon de quelqu'vnes de ces rozettes, que d'autres diuerſement figurees : mais ils ne ſe doiuent tant arreſter à la bien ſeance que, preferant l'vtilité neceſſaire, ils ne conſiderent que (comme i'ay deſia repreſente) tant plus le tour de la rozette, s'eſtend en arriere, tant plus la branche en eſt affoiblie, quoy que iuſques au cómencement de la rozette, la branche auance & ſurpaſſe beaucoup la droite ligne du banquet, par la premiere action hardie, deſcendant du tour du coude.

PAR le recueil des raiſons & proportions iuſques icy deduittes, le bon Caualerice pourra facilement comprendre la façon de la branche, qui ſera neceſſaire pour ſouſtenir plus que r'amener le cheual, qui en auançant le nez tiendra le col trop bas, ſoit de ſon naturel ou par mauuaiſe habitude, ou contraint par quelque particuliere debilité de membres: & pour r'amener plus que ſouſtenir celuy, qui ayant ainſi le nez trop auancé, tiendra le col plus eſtendu par le droit, qu'il ne portera la teſte baſſe: & par conſequent, il iugera auec plus de facilité les effects mediocres de toutes les parties de la branche, qui ſe r'apporteront mieux à la plus belle poſture du cheual, quād de ſa naturelle inclination, il tiendra fermement & legerement le col, & la teſte en bon lieu : mais il y a encores d'autres d'ifficultez, qui ſe trouuerront cy apres diſcourues.

QVAND LE CHEVAL TIENT LA TESTE TROP haulte & le nez trop auancé pour auoir la proportion du col faulſe, ou la maſchoire trop ſerree.

CHAPITRE XXXVI.

LEs cheuaux qui ſe r'amenent plus difficilemēt, ſont ceux qui ont le col renuerſé, c'eſt à dire tourné en hault, & fort gros au deſſouz: & meſmes quand les maſchoires ſont trop ſerrees : en telles imperfections, les branches gaillardes amenent plus de deſordres que de bons remedes : car quand nature s'oppoſe du tout à la ſoupleſſe du col, & aux autres parties, par leſquelles le cheual ſe pourroit ſuffiſāment r'amener, lors il n'y a ſorte d'artifice violant, qui en fin ne ſe trouue, non ſeulement inutile, mais ſouuent le ſubiect de pluſieurs defenſes que le cheual fait, & de diuers mouuemens de deſeſpoir, qui luy ſuruiennēt eſtant trop recherché, & cótraint en ce qui n'eſt en la capacité de ſes forces non plus qu'à ſon inclination, & tant plus ſ'il eſt apprehenſif & colere de ſon temperamēt. Tant s'en faut dóc qu'en ces empeſchemens naturels, la branche qui auēce beaucoup ſoit neceſſaire, qu'au contraire elle doit eſtre pluſtoſt foible que trop gaillarde: afin que le cheual ainſi mal proportióné de la main en auant, aye moins d'occaſion de craindre l'effort de la branche trop hardie, & que par l habitude de l'exercice bien conſideré, & propre aux ſuſdites imperfections, il conſente & s'aſſeure peu à peu à la plus belle actió & forme, que ſa ſtature luy pourra permettre : A quoy le ſage Caualerice doit auoir eſgard auec beaucoup de ſoin, afin de ne tomber en l'erreur cómune de ceux, qui par la violēce de certains mords rudes, & mal entendus, pēſent pouuoir contraindre le cheual, à ce qu'il n'a iamais apprins, quoy que d'autrepart nature y contrarie: & ce qui plus confirme en cecy leur indiſcretion, eſt que auparauant que le cheual s'arreſte librement, ſoit de ſa propre inclination, ou par la pratique des bonnes leçons, ils le font ordinairement partir & courir, precipitans ſa vigueur & ſon courage à toute bride, & ſi ſouuent que

quand bien il auroit ſa generalle proportiõ ayſee,& la bouche legere & fort fine, les courſes furieuſes tant continuees, luy endurciroyent ou eſgareroyent infalliblemẽs l'appuy de la main, à meſure que la violente agitation de telles courſes luy augmenteroit la fougue, ou accableroit ſes forces. Partant ie laiſſe iuger à l'homme de cheual, qui aura l'eſprit bien compoſé ſi l'entreprinſe de tels Caualerices mal fondez peut reüſſir ſelon ce qu'ils deſirent & ſe promettent.

Il faut donc neceſſairement que le cheual, qui de ſon naturel eſt empeſché de biẽ former la vraye, & neceſſaire courbure de l'arc du col, & qui a le goſier tant eſpaiſſi de gros muſcles & tendons, qu'il ne peut auoir ſon entree, & place ſuffiſante entre les deux os des maſchoires,ſe gaigne par douceur, en luy oſtant patiemment la fougue & confuſe apprehenſion, tant de la furie des courſes & des aſpres arreſts, ſouuent ſurprins ou faits hors de tems, que des offences receuës dans la bouche, & à la barbe, par la bride trop rude, qui ſeront cauſe qu'il retirera à la main,hauſſant le nez extraordinairement, ou qu'il eſguarera le ferme appuy de la bouche, faiſant aucunesfois l'vn & l'autre deſordre enſemble : à quoy vn des plus certains remedes eſt de luy accroiſtre l'haleine par l'exercice moderé, & ſur tout en l'accouſtumant à parer ſouuent ſans violence,premierement en allant au pas, & apres au trot, & puis au galop, & enfin en courant, & le faiſant reculer à tous les coups ſans grande contrainte, pratiquant ainſi tous ces moyens ſelon les reigles diſcouruës aux liures precedẽs: car par telle diligence on le pourra auec le temps faire conſentir librement à l'action de la bonne bride,& par conſequent à la facilité de quelque bonne poſture de col & de teſte, & à l'obeyſſance de l'arreſt: & pour le gaigner auec plus de commodité, il le faudra emboucher de façon,que la montee de ſon emboucheure,arriuant au palais, le r'amene plus que la force de la branche, ſans toutesfois l'offencer en aucune partie de la bouche : mais au contraire l'accommoder & embellir, obſeruant les preceptes contenus en l'explication des emboucheures cy deuant figurees.

Et pour proportionner la branche, de façon qu'elle apporte auſſi quelque ayde à r'amener le col trop droit ou renuerſé, & le nez trop hauſſé, il faut que l'œil ſoit vn peu plus haut que la meſure mediocre,afin qu'il fortifie d'autant l'action de la gourmette:le coude doit eſtre auſſi plus ſerré que la commune façon, pour auancer la branche, iuſques au poinct de la lettre A, qui ſe void en la figure cy apres : car ceſte premiere action hardie, le pourra attirer à quelque ſubiection baſſe : mais il faudra que la rozette recule plus que la ligne du banquet: car par ce moyen le cheual s'eſtõnera moins du premier aduantage que ceſte branche monſtre, iuſques à la lettre A.

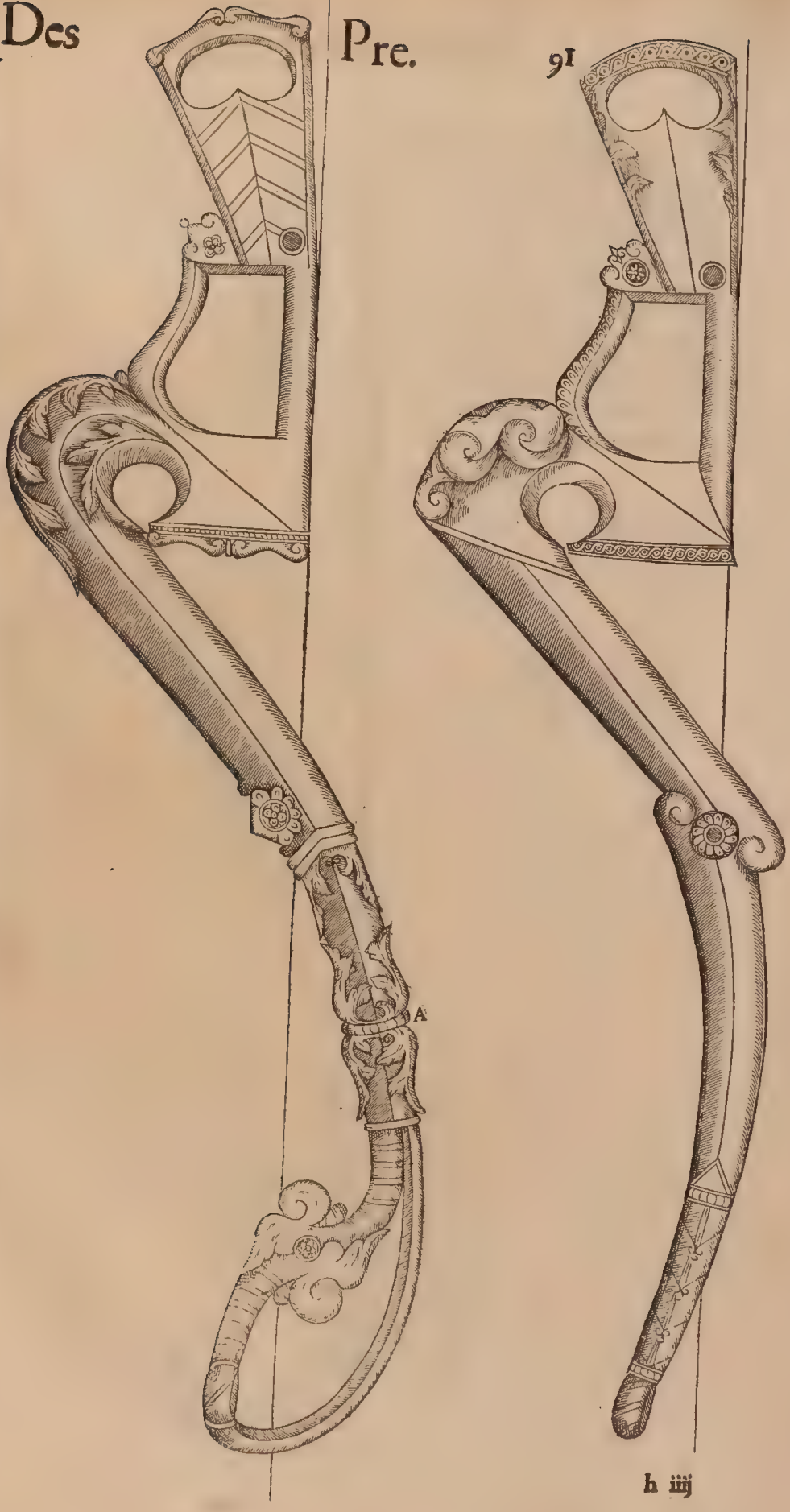
A

TELLES branches ſeront propres au cheual, qui ayant le goſier fort plein & tendu, & les maſcheoires trop ſerrees, ſera naturellement contraint de tenir le nez auancé: mais ſi outre tout cela, il a le col tant renuerſé, que quand le cheualier le voudra arreſter, il ſe puiſſe armer & defendre, en appuyant la branche contre le goſier pres la maſcheoire, alors il faudra tenir l'œil plus bas, & la branche plus courte, gardant au reſte l'ordre des proportions, qui ſont icy repreſentees.

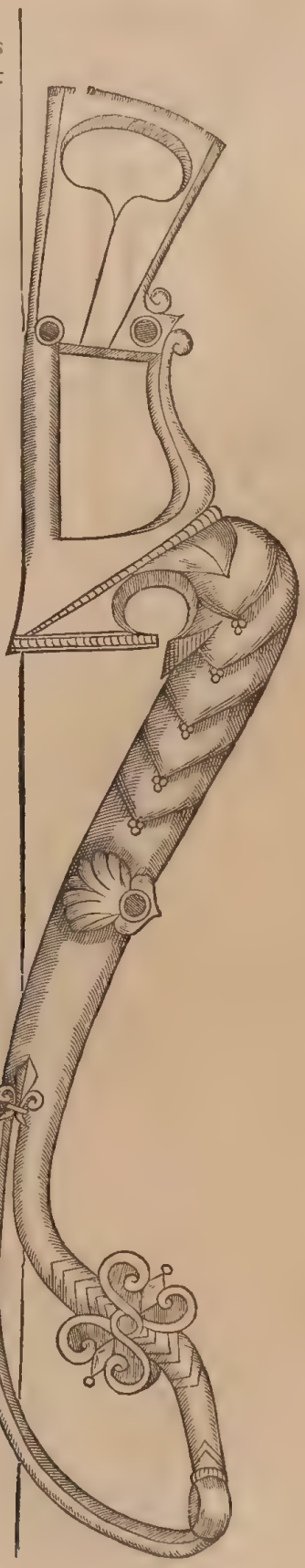

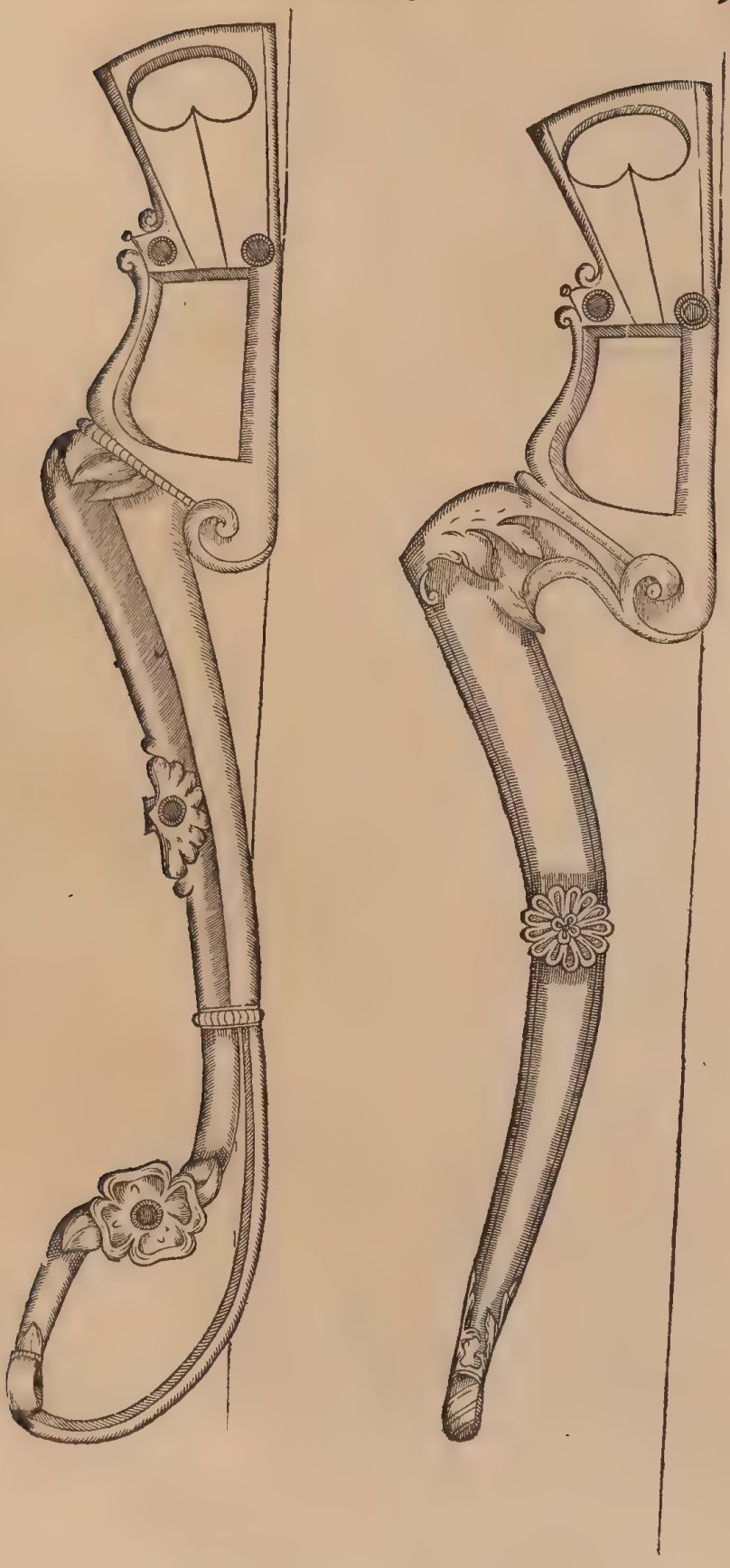

Plvsievrs Cheualiers apres auoir essayé beaucoup de branches differentes, & n'auoir peu par icelles faciliter l'appuy de la bouche du cheual, qui a le col fort reuersé, & qui l'arme, se seruent à l'extremité de vrais mords à la genette, ausquels sans doute, il se trouue aucunesfois quelque commodité, à cause qu'en la brâche d'iceux il n'y a forme ny longueur, qui puisse bien arriuer au lieu que le cheual la voudroit appuyer pour s'opposer à l'effect de l'emboucheure & de la gourmette: & pour r'amener le cheual qui tient la teste fort haulte, & le nez fort auancé, aucuns Caualerices se seruent d'ordinaire du chastiment, & des commoditez de la Camarre. Pour moy, ie n'approuue ny ne blasme l'vsage de la branche à la genette, parce que si le cheual en est par fois arresté, aussi elle luy esgare souuent la teste, qui est vne desplaisante & dangereuse imperfection, & ne luy soulage aucunement la bouche, les espaules, ny les iambes: mais pour ayder à r'amener la teste de tels cheuaux, ie tiés que la pratique de la camarre peut beaucoup seruir, moyennãt que la muserolle n'ẽ soit trop rude, ny les longes qui s'attacheront aux sangles trop tenduës, mesmement si le cheual est colere, & fort sensible: & pour se bien preualoir de l'vtilité que ce remede peut apporter, il faut sagemẽt obseruer les preceptes, qui se trouuerront au premier liure, sur le discours des cheuaux, qui ont besoin des effects de la camarre, & de ceux qui ne peuuent endurer aucun appuy rude dessus le nez.

QVAND LE CHEVAL S'ARME EN BAISSANT LA teste, & en appuyant les bouts des branches de son mords contre la poitrine.

CHAPITRE XXXVII.

LA pluspart des ieunes cheuaux, font diuersemẽt quelque action desagreable, au cõmencemẽt qu'on leur fait recognoistre la bride, mesmement ceux qui sont bizarres & d'humeur colere: & selon que l'emboucheure est rude, & mal-plaisante, il y en a qui secoüent la teste d'vn & d'autre costé, ou en haut & en bas: & des autres qui tiennent souuent le nez auancé, & bandé, ouurans la bouche & faisans les forces, ou mettent la langue dessus l'emboucheure: d'autres, qui taschent à se desbrider auec les pieds & iambes de deuant, & ceux qui font pis que tout cela, ayant le col trop soupple ou trop courbé, baissent la teste & appuyẽt les brâches de leurs mords, contre la poitrine: toutes les autres imperfections se peuuent plus facilement corriger, par les bons moyens de l'art que ceste derniere: car les fermes & subtils mouuemens de la bonne main, asseurent auec le temps, le col & la teste du cheual, & par l'exercice de la bonne escole, le r'acourcissent, & l'asseurent à l'appuy temperé du cauesson & de la bride, propres aux proportions & nature de la bouche, & par consequent l'encouleure fait l'habitude, & facilité de son plus bel arc, & le front celle de sa droitte & ferme situation: mais quand le cheual malicieux, qui naturellemẽt a le col fort souple ou trop voulté, a recogneu le moyen de se defendre aux effects de la bride, en baissant le front, & appuyant les branches contre la poitrine, il est presque impossible de le desarmer de ceste defence, mesmes par l'artifice & les cõmoditez particulieres, & plus subtiles de l'emboucheure, des branches, ny de la gourmette, à cause qu'il n'y a nulle action en la bride, qui pousse directement le nez du cheual en auant, & toutes le peuuent r'amener: de sorte que si à tel cheual on applique la brâche gaillarde ou courte, il aura plus d'occasion de se serrer d'auantage, pour auoir recour à ce faux appuy, par lequel il se deffend, & si on la tient foible ou lõgue, elle arriuera plus commodément en ce mesme appuy: Voyla pourquoy il ne faut trouuer estrange, si les Caualerices remedient si peu à tels vices.

PVIS donc que le propre des principaux effects de la bride, eſt de retenir & r'accourcir l'action du cheual, il vaut mieux ſe ſeruir en ceſte occaſion, des yeux & des branches, qui r'amenent moins que de celles qui ſont plus fortes, recherchant d'ailleurs la legereſſe & facilité de la bouche, par quelque ſubiection de gourmette ou emboucheure, qui ſans montee ou forme eſtrange, appuyent vn peu rudement ſur la barre, & ſur la barbe, ſans toutesfois meurtrir ny bleſſer l'vne ny l'autre partie: quant à la longueur des branches, elle ſe doit r'apporter à la taille, ou à la poſture du cheual: mais pour les façõs ordinaires que i'approuue, elles ſont repreſentees en ces figures.

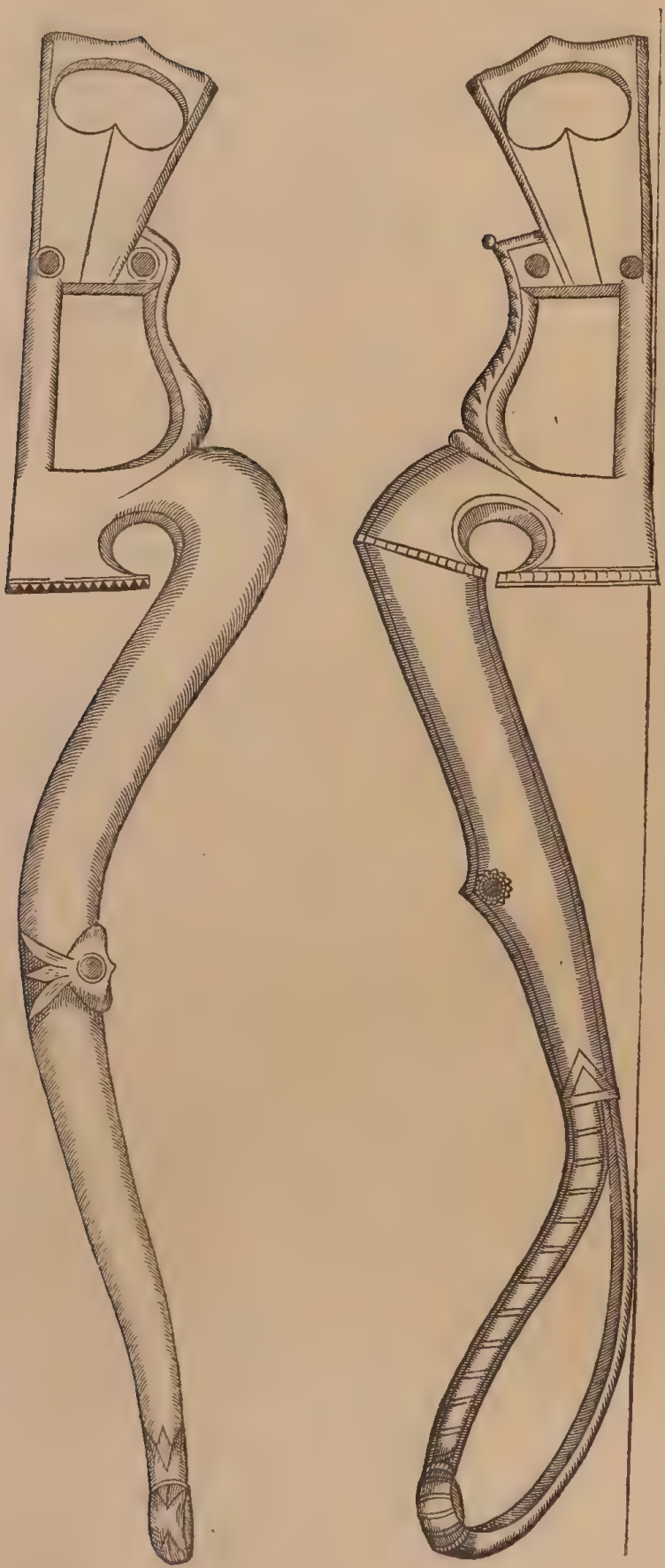

Les

Les branches cy dessus figurees, n'empescheront pas que le cheual ne se deffende par le susdit & faux appui: mais elles luy donneront moins d'occasion de baisser la teste pour s'armer, que ne feront beaucoup d'autres plus auancees par le bas: & pour donner à ces branches plus de force, (en incommodant la souppleſſe du col, par laquelle le cheual fait la faulſe action trop r'amenee & appuyee) on peut tirer quelque ayde d'vn certain billot canallé, long temps y a en vsage, que la sousgorge de la testiere tient arresté entre le gosier & le hault des mascheoires du cheual: mais d'autant que ce remede est grossier & fort mal seant, mesmes aux cheuaux de legere taille, il vaudra mieux se seruir d'vne boule de bois bien ronde, qui par le moyen de la sousgorge, se peut facilement loger, & plus couuertement, entre le gosier & les deux os de la mascheoire, & ceste boule doit estre garnie, comme elle est icy representee.

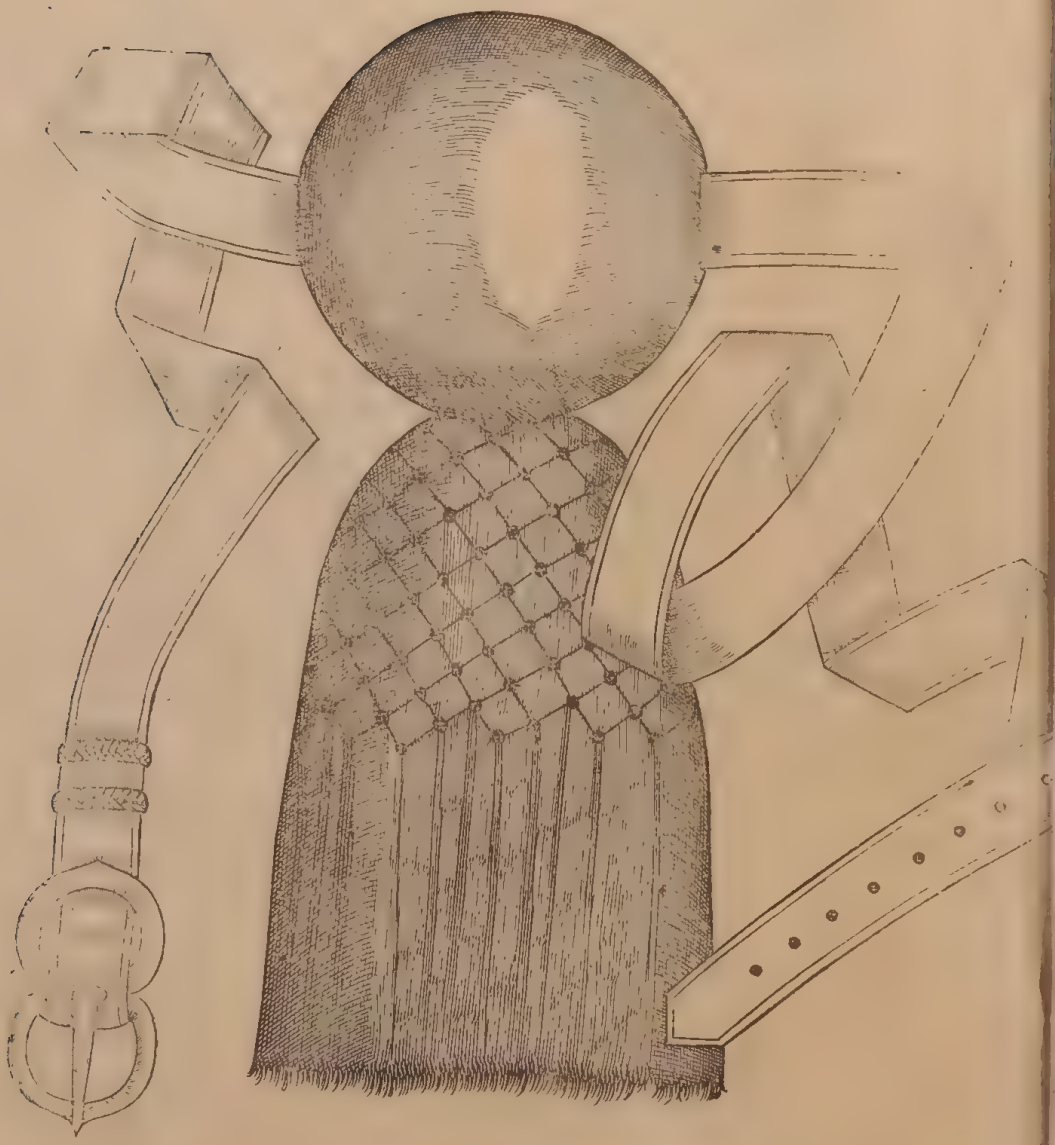

La groſſeur de ceſte boule ſe doit proportionner ſelon l'eſchancrure de la plus haulte diſtance des maſcheoires, parce qu'eſtãt trop petite elle demeureroit du tout encloſe, & inutile entre les deux os des maſcheoires, & ſi elle eſtoit trop groſſe, la groſſeur exceſſiue la rendroit trop apparente, & la feroit ſouuẽt tourner de quelque coſté, deſlogeant de la vraye place où elle doit eſtre arreſtee: mais eſtant faicte & accommodee auec iuſte proportion, elle ſe pourra facilement arreſter aſſez haulte contre le goſier, à cauſe que la ſeparatiõ des maſcheoires eſt faicte en étreciſſant par bas: & ceſte iuſteſſe ſe doit entendre quand la moitié de la boule entre dedans ladite ſeparation des maſcheoires, & que le goſier r'encontre l'autre moitié: par ce moyen le cheual pourra eſtre aucunesfois empeſché de ſe r'amener trop: & afin que la boule paroiſſe moins, il la faudra peindre ou couurir de drap ou de velours, de la couleur que ſera le cheual qui en aura beſoin, ou telle qu'on voudra.

Encores ay-ie pratiqué pluſieurs autres moyens, pour empeſcher que le cheual n'appuyaſt trop les branches de ſon mords contre la poitrine, & meſmes ie faiſois grand cas de certaines pointes ou moulettes pointues, miſes aux bouts d'embas des brãches: afin que le cheual s'offenſaſt & ſe chaſtiaſt ſoymeſmes, en ſe voulant armer cõtre le col ou la poitrine: mais il y a long temps que i'ay laiſſé l'vſage de ce remede, pour en auoir veu naiſtre pour le moins autant de deſordres que d'vtilitez.

En fin, l'action que le cheual fait du col & de la teſte, quand il ſ'arme par l'appuy de la poitrine, & des branches de ſon mors, & celle qu'il doit faire des hanches & des eſpaules, pour parer & manier legerement, ſont tant contraires qu'elles ne peuuent eſtre faictes enſemble, c'eſt pourquoy il eſt ſi mal-ayſé de faciliter les arreſts des cheuaux, qui ſe couurent trop en baiſſant le front.

QVAND LE CHEVAL PREND L'EMBOVCHEVRE OV la branche de ſon mords auec les dents pour eſchapper forçãt le bras & la main du cheualier.

CHAPITRE XXXVIII.

Par les diſcours & preceptes precedens, on aura peu comprẽdre que nature donne ſouuent au cheual pluſieurs moyens de ſe defendre contre les bons effects de la bride, & que tãt plus il eſt malicieux, tant moins il ſe trouue de remedes à ſes deffences, principalement quãd il y eſt long tẽps accouſtumé & endurcy: or vn des plus dangereux moyens qu'il ſçauroit trouuer, pour ſ'oppoſer à l'obeyſſance, eſt de prendre l'emboucheure auec les groſſes dẽts, ou la branche auec celles de deuant, taſchant d'arracher les rẽnes de la main du cheualier, cõme il aduient aucunesfois: neantmoins les empeſchemens de tels vices ſont aſſez faciles: car en accommodant vne cheſnette ronde, ou vn aſſez large ruban de ſoye, qui paſſe entre la lippe de deſſous, & la genciue du cheual, & qui tienne à la mõtee de l'emboucheure, ſi elle eſt ouuerte, ou aupres du ply du banquet eſtant fermee, ou à l'œil de la branche, comme i'ay deſia monſtré par les figures precedentes ces moyens empeſcheront que le cheual puiſſe haulſer & boire la bride, & par conſequent qu'il ſe ſaiſiſſe de l'emboucheure auec les groſſes dents, & afin qu'il ne puiſſe prendre la branche, il y faut ſeulement ioindre vne piece qui croiſe enuirõ l'endroit qu'il l'a peut mordre, & qui tienne & ſoit arreſtee par deux fortes vis, pour auoir moyen de l'oſter & remettre quand on voudra, comme il eſt icy repreſenté.

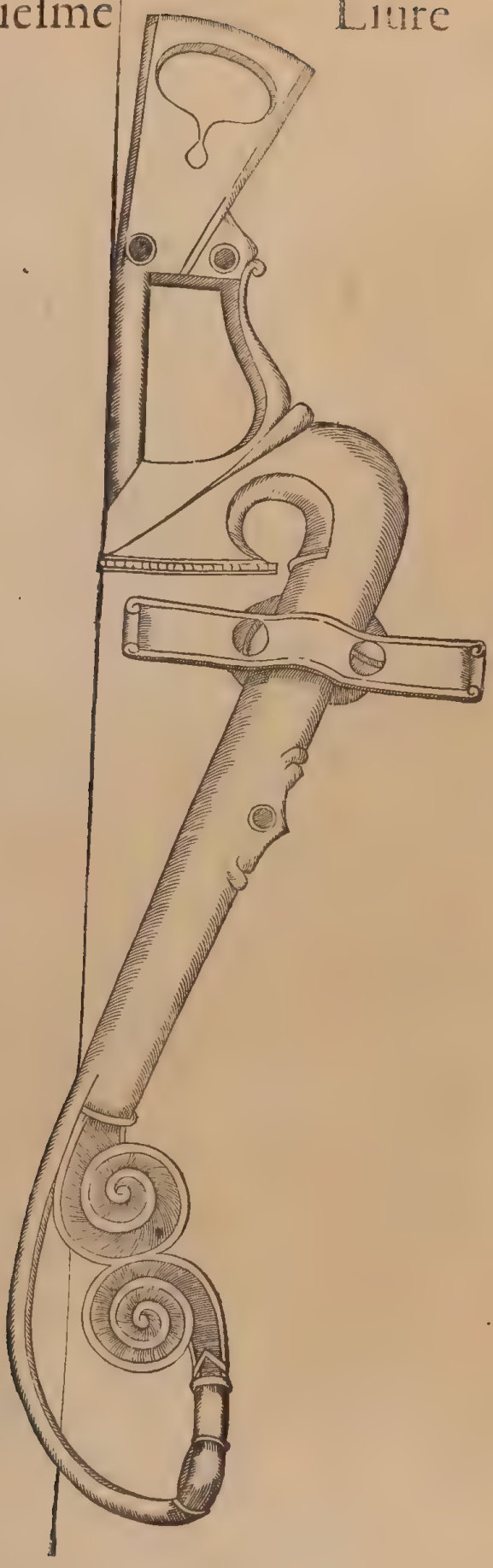

En telles occaſions, i'ay autresfois vſé de certaines branches aſſez longues, qui eſtoyent plices, de façon que depuis le milieu d'icelles, iuſques au touret de la renne, elles s'eſloignoyent tant l'vne de l'autre, que le deſſouz du col pourroit entrer facilement entre les deux & n'eſtoyent arreſtees que ſeulement au mitan, par vne forte chenette: ce remede, joinct à celuy du billot ou de la boulle ſuſdite, m'a ſouuent aydé en ceſte imperfection, & peut auſſi ſeruir au cheual, qui en tournant plie le col, ſoit malicieuſement ou pour l'auoir trop ſoupple, ou à faute de force ou de bó exercice: mais la pratique en eſt ſi malſeante, que ie la laiſſe maintenant à ceux qui l'approuueront plus que moy, me contentant auſſi d'en auoir dit quelque choſe, ſans repreſenter la figure.

LE VRAY MOIEN DE BIEN MESVRER LA longueur de la branche.

CHAPITRE XXXIX.

Ceux qui iuſques à preſent ſe ſont meſlez de diſcourir des brides bié conſiderees, ont donné les longueurs des branches, meſurant du fonds du banquet, ou du plus hault du coude d'icelles, iuſques au trou du touret des rennes: en quoy ils ont fait l'erreur meſmes que i'ay cy deuant reprouuee, parlant de la haulteur de l'œil: car le banquet eſtant plus court ou plus long que la proportion ordinaire, peut d'autant accroiſtre ou diminuer la longueur generalle de la branche, quelque iuſte meſure qui ayt eſté iugee par ceſte reigle incertaine: mais pour bien ordonner les ſuſdites longueurs, il eſt neceſſaire de tenir vn des poincts du compas, au mitan du banquet marque A, & l'autre au mitan du trou du gros touret, ſur la lettre B, comme il ſe voyt par la figure ſuyuante. La raiſon de ce precepte eſt ayſée à comprendre, puis que le principal appuy qui s'arreſte ſur les barres, & l'effort de la branche ſe font par l'action du noyau de l'emboucheure, qui ſe doit auſſi terminer iuſtement au mitan du ply du banquet, & partant ceſte reigle eſt plus approuuable.

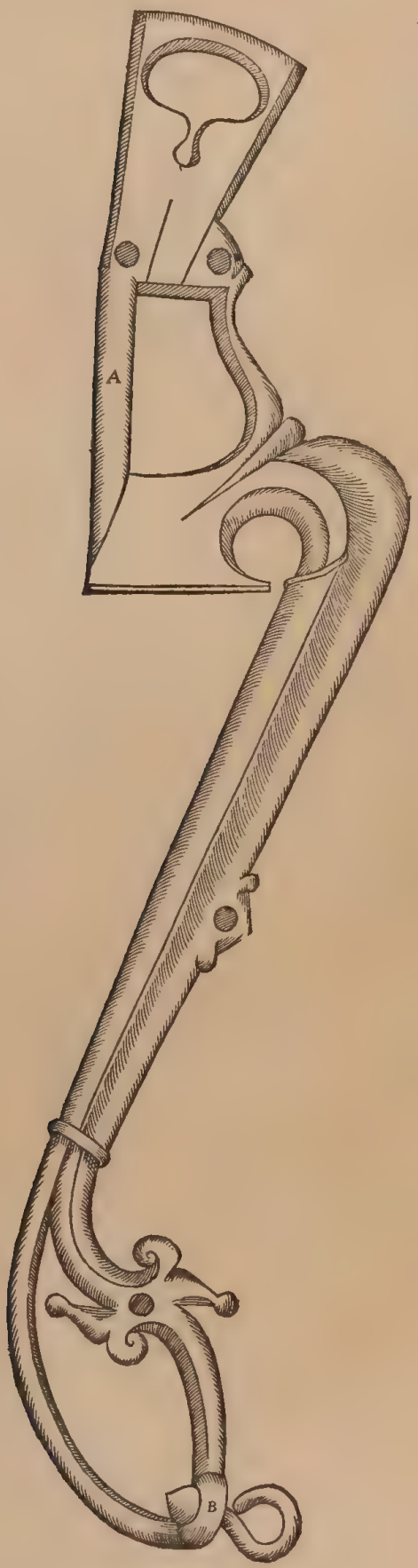
A
B

DE LA BIEN SEANCE DES BOVCETTES.

CHAPITRE XL.

POVR si bien que la bride soit eſlaboutée, encor' ſe doibt elle embellir par l'agencement des boucettes choiſies à propos, à ſçauoir, petites, mediocres, ou grandes, ſelon l'eſtature du cheual, qu'ó en vouldra accommoder. Car ce ſeroit vn mauuais rapport de parer vn petit cheual auec de grandes boucettes, comme auſſi d'en bailler de trop petites, à vn qui ſent fort grand. Or outre les diuerſes façons des boucettes, du temps preſant, les plus haultes ſont celles, que i'approuue moins, par ce qu'elles font paroiſtre la bouche du cheual trop large. Partant ie deſire, qu'on ſe ſerue communément de celles, qui ſont baſſes, & encor' ie ſuis d'auis qu'on tienne fort bas les petits tuyeaux, qui les ſouſtiennent ſur les trous de l'œil, & de la ſouſbarbe de la branche, auſquels ſont inueſtis les clous, qui attachent & retiennent les boucettes.

LA CAVSE POVRQVOY LES FIGVRES DE CE LIVRE *n'ont eſté ioinctes & reduittes en mords entierement fournis & differens.*

CHAPITRE XLI.

IE ſuis moins ſçauants en ceſt art, ſerót ceux qui trouuerront plus eſtrãge, que ie n'aye figuré en ce liure les mords entiers & garnis, à l'imitation de pluſieurs Caualerices, qui ont eſcrit & miſleurs reigles en lumiere: mais les mieux entendus cognoiſtront, que i'ay fait ce que mes deuanciers deuoient faire. Car pour bien embrider le cheual, il faut neceſſairement que les formes & temperaments de toutes les parties de la bouche, de la barbe, de la maſchoire, du col, des eſpaules, & meſmes des forces de tous les autres principaux membres d'iceluy, ſoyent bien & ſeparément conſiderees, premier que iuger & reſouldre l'entiere compoſition de la bride: & faiſant autrement on ſe trompe, d'autant qu'il y a des occaſions differentes, cy deuant deduittes, qui peuuent rendre l'appuy de la bouche differamment bó ou mauuais: partant i'ay voulu monſtrer & diſcourir, ainſi par ordre ſeparé, toutes les ſuſdittes proportions, afin que le Caualerice curieux puiſſe mieux compoſer & ordonner les mords, ſelon la ſtature, le naturel, & la capacité du cheual.

L'ORDRE QVIL FAVT TENIR EN DONNANT AV cheual vne bride neufue, ou qui luy eſt incognue, & la deffinition de ce troiſieſme liure.

CHAPITRE XLII.

LE cheual qui eſt de bonne inclination, & qui a l'appuy de la bouche naturellement ferme & leger, reçoit paiſiblement toutes ſortes de mords qu'on luy eſſaye: mais celuy qui eſt d'humeur colere & bizarre, ou qui a la bouche, ou la barbe trop dure ou trop ſenſible, ne ſe gaigne pas touſiours ſi facilement: au contraire, il aduient d'ordinaire que pour ſi proprement que la bride puiſſe eſtre faicte, s'il en reçoit quelque deſplaiſir premier que l'auoir bien gouſtee & recogneuë, il ne l'ayme de long temps apres, & aucunesfois, pour ceſte ſeule occaſion, ne ſe plaiſt ou ne s'aſſeure iamais bien ſur l'appuy d'icelle: c'eſt pourquoy quand le ſage Caualerice veut emboucher de quelque nouueau mords le cheual fort ſenſible, apprehenſif ou capricieux, il luy doit donner au moins deux iours pour le maſcher, & recognoiſtre auec quelque friandiſe: aſſauoir le premier iour en le tenant bridé dedans l'eſcuyerie, & le ſecond en le promenant doucement eſtant deſſus, laiſſant la gourmette plus longue que ſon iuſte point: & encores la premiere & ſeconde fois qu'il l'exercera, auec la nouuelle bride, il ſe doit ſoigneuſemẽt garder de luy offenſer tant ſoit peu la bouche, ny la barbe, ny luy faire autrement deſplaiſir afin qu'apres il trouue plus d'aſſeurance à ladicte bride, ou qu'il aye moins d'occaſiõ de la hayr ou craindre.

CELVY qui recherchera neceſſairement ou par curioſité, les bons effects des emboucheures, gourmettes & branches, qui ſont figurees en ce troiſieſme liure, trauaillera ſon eſprit confuſément & ſouuẽt en vain, s'il ne cognoiſt bien toutes les proportiõs & qualitez, de la bouche, de la barbe, de la maſchoire & du col, enſemble le courage, l'inclinatiõ, & la ſuffiſance, ou incapacité, des forces generalles & particulieres de tous les membres du cheual qu'il voudra proprement embrider. Mais par la cognoiſſance du naturel de toutes ſes parties, il pourra faire eſlection de l'emboucheure, qui ſe r'apportera mieux à l'interieur, & au temperament de la bouche, de l'œil, & de la gourmette, qui ſera plus neceſſaire à la forme & nature de la fente, & de la barbe, & de la branche, qui façonnera & ſouſtiendra legerement, la plus belle & ferme ſituation, du col & de la teſte du cheual: de ſorte que par l'aſſemblement & les commoditez de toutes ces proportions bien iugees, la bride ſe trouuerra proprement & iuſtement compoſee, & par conſequẽt pour donner appuy ſolide à la bouche foible, ou trop ſenſible, alegerir celle qui tirera ou ſ'appuyera plus qu'à pleine main: r'amener & courber l'arc du col, qui ſera eſtendu, ou le redreſſer aucunement eſtant trop courbé: aſſeurer ou abaiſſer la teſte eſgaree, ou portee trop haut, & l'auancer & haulſer, ſi en couurãt le nez, elle preſente trop le deſſus du front: toutesfois la bride, comment qu'elle puiſſe eſtre faicte, n'aura pas telles perfections, n'eſtãt conduite par l'eſprit ſçauant & bien experimenté en ceſt exercice, & ſecondé de la main ſubtile & diligente, meſmes ſi le naturel du cheual contraire directement aux bons remedes de l'art: à cauſe de quoy, ie ne fais nul doute, que tel qui ne ſera pas des plus ſçauans Caualerices, ayant recherché en ces preceptes, les moyens de contraindre le cheual, (par la violẽce de quelques mords eſtranges, & rudes) en ce qui ne ſe doit par raiſon eſperer, & n'eſtãt peu paruenir à ſon deſir deſmeſuré, il ne demeure aucunesfois mal edifié de moy: ſur quoy ie veux de nouueau confirmer les proteſtations, deſia faictes

en diuers

en diuers lieux, que mon intention n'a point eſté d'adreſſer ce mien labeur, que ſeulemẽt à ceux qui ſeront aſſez ſçauants, pour ioindre & accommoder auec prudẽce l'artifice repreſenté par toutes les figures de ces derniers traictez, aux reigles & leçons des deux liures precedents, ſçachãt bien qu'il n'appartient point à d'autres d'en comprendre & receuoir le contentement & l'vtilité qui en peut naiſtre.

Pour eſtre plus confirmé en l'aſſeurance qu'on doit auoir, que les effects plus neceſſaires, & qui ſe peuuent premediter, aux proportions des brides bien conſiderees, ſont incertains, & le plus ſouuent inutiles, n'eſtans appropriés par vn clair iugement, au bon eſtat d'obeyſſance & de manege, auquel le cheual doit eſtre auparauant reduit, auec le canon ſimple & le caueſſon, le cheualier pourra facilemẽt voir, en l'experience de toutes les raiſons ſuſdites, que ſi le cheual, de ſa nature, ou à faute d'auoir eſté bien exercé, eſt pareſſeux, mal diſpoſé d'haleine, ou ſubiect à eſtre ſaiſy d'apprehenſion craintiue, ou d'extreme fougue, ſans doute, eſtant longuement recherché de quelque effort, on luy verra ouurir & tourner la bouche, alterer, groſſir, & noircir la langue, enfler ou renuerſer les leures, & meſmes auancer le nez, roidiſſant le col, & tirant durement les rennes, pour s'oppoſer à l'action de la main du cheualier, ou s'abandonner peſantement ſur l'appuy d'icelle: & contre ces vices, naiſſans ainſi de difficulté de reſpiration, de poltrone ou debile laſſitude, de timidité, de crainte extraordinaire, ou de grande inquietude, l'artifice de la bride, en quelque ſorte qu'elle puiſſe eſtre faicte, demeurera preſque ſans aucune vertu Au contraire, ſi par l'art & la patience, le cheual a eſté deſia gaigné, fortifié, facilité, & en fin rendu paiſible, attentif & aſſeuré, aux actions & mouuements du bon Caualerice, en bonne haleine, en facile obeyſſance d'eſcole, & auſſi conſerué en eſquine & allegreſſe ſupportable, ſans doute la bouche ſe pourra trouuer en l'exercice, fermee, droicte & fraiſche par la iuſte ſituation de l'emboucheure bien ordonnee: & la teſte auec le col, en belle & legere poſture, par l'action ramenante, & le ſouſtien de la branche bien proportionnee de tour & de longueur, meſmement par l'appuy de la bonne gourmette, iuſtement arreſté en ſon lieu, de la barbe neceſſairement limité: c'eſt mon but principal & commun en cet art, auquel tout exprez, i'ay voulu reuenir pour faire ceſte fin.

Par grand labeur & patience
S'acquiert ceſte belle ſcience,
Et ſans ces deux moyens parfaicts
On n'en peut voir les beaux effects.

FIN DV TROISIESME LIVRE.

TABLE DV TROISIESME LIVRE
DES PRECEPTES DV SIEVR DE LA BROVE.

MAximes generales qu'il faut obſeruer pour bien ordonner la bride du cheual d'eſcolle. Chap. 1. pag. 8.

Emboucheure pour les cheuaux qui ont la bouche naturellement legere. Chap. 2. 9

Quand la bouche du cheual eſt peu fenduë: & que les barres en ſont de leger appuy. Chap. 3. 12

Quand la fente de la bouche du cheual eſt trop petite, & que les leures ſont dures & eſpaices, quoy que les barres ſoient aſſez ſenſibles. Chap. 4. 13

Quand les proportions de la bouche du cheual ſont generalement bons, & que l'appuy en eſt naturellement temperé. Chap. 5. 14.

Autres emboucheures pour les ſuſdites bouches qui ont l'appuy à pleine main, & qui ſont mediocrement fendues. Chap. 6. 15

Pour les bouches foibles ou trop ſenſibles. Chap. 7. 17

Autres emboucheures propres aux bouches vn peu plus grandes que l'ordinaire, & qui neantmoins ont les barres aſſez ſenſibles, comme i'ay dit cy deuant. Chap. 9. 23

Explication du mot armer ſelon l'occaſion ſuſdite, & la difference qu'on doit faire de la barre à la genciue. Chap. 10. 24

Quand le cheual eſt leger à la main, & qui a la bouche fenduë, & la langue aſſez baſſe. Chap. 12. pag. 27.

Pour les bouches qui ont l'appuy plus dur ou plus peſant qu'a pleine main. Chap. 13. 32

Precepte principal pour bien loger ſur la barre, la partie de l'emboucheure, propre pour le vray appuy de la main. Chap. 14. 36

Emboucheures propres aux cheuaux qui ont les barres hautes & dures, & la bouche ſeiche. Chap. 15. 37

Quand les barres ſe rompent ou meurtriſſent facilement ſoubs le ferme, & temperé appuy de l'emboucheure, meſmement quand elle eſt ouuerte. Chap. 16. 39

Quand la langue eſt trop haute, le palais trop charnu, & la machoire fort eſtroicte. Chap. 17. 41

Les moyens deſquels on peut vſer à l'emboucheure du cheual, pour ayder à luy ramener la teſte, quand il porte le nez trop auancé, & pour l'empeſcher de paſſer la langue deſſus l'emboucheure. Chap. 18. 45

Autre emboucheure propre à ramener la teſte du cheual, qui s'abandonne deſſus l'appuy de la bride tenant le nez trop auancé. Chap. 19. 47

Quand le cheual tient la bouche trop cloſe ou trop ouuerte. Chap. 20. 50

Quand la langue du cheual pend & ſort hors de la bouche. Chap. 21. 52

Quand le cheual tient ordinairement la langue trop retiree. Chap. 22. 54

Quand le cheual tient ordinairement la teſte ou le nez ſur vne main, à laquelle il tourne auſſi plus facilement. Chap. 23. 50
Effects differents du banquet & de l'œil. Chap. 24. 68
Occaſions pour leſquelles on doit faire l'œil de la branche plus haut ou plus bas que la meſure ordinaire. Chap. 25. 62
Pour approprier iuſtement la Ceciliane. Chap. 26. *Ibid.*
Quand la barbe du cheual eſt trop delicate. Chap. 27. 65
Quand la barbe du cheual eſt dure pour eſtre trop charnue, ou trop couuerte de poil. Chap. 28 67
Quand la gourmette ne s'arreſte en ſon propre lieu de la barbe, ce pendãt que par la ferme action de la bride on ſouſtient, ou qu'on ramene le cheual en ſa plus belle poſture. Chap. 29. 68
Pour bien garder la iuſte hauteur du coulde de la branche. Chap. 30. 75
Explication des branches gaillardes ou foibles. Chap. 31. 77
Les communs effects de la roſette de la branche. Chap. 32. 79
Pour le cheual qui naturellement tient le col & la teſte en belle & legere poſture. Chap. 33. *Ibid.*
Quand le cheual tient ordinairement le nez trop auancé par mauuaiſe habitude, ou pour eſtre trop chargé de col ou de teſte. Chap. 34. 81
Quand le cheual porte le col trop eſtendu & le nez trop auancé, ſeulement par debilité. Chap. 35. 83
Quand le cheual tient la teſte trop haute & le nez trop auancé pour auoir la proportion du col fauſſe ou la machoire trop ſerree. Chap. 36. 89
Quand le cheual s'arme en baiſſant la teſte, & en appuyant les bouts des branches de ſon mords contre la poictrine. Chap. 37. 94
Quand le cheual prend l'emboucheure ou la branche de ſon mords auec les dents pour eſchapper forçant le bras & la main du cheualier. Chap. 38. 99
Le vray moyen de bien meſurer la longueur de la branche. Chap. 39. 101
De la bien-ſeance des Boucettes. Chap. 40. *Ibid.*
La cauſe pourquoy les figures de ce liure n'ont eſté iointes & reduittes en mords entierement fournis & differents. Chap. 41. 103
L'ordre qu'il faut tenir en donnant au cheual vne bride neufue, ou qui luy eſt incognue, & la definition de ce troiſieſme liure. Chap. 42. 104

Fin de la table du troiſieſme liure.

PRIVILEGE DV ROY.

HENRY par la grace de Dieu Roy de France & de Nauarre. A noz amez & feaux Conseilliers les gens tenans noz Cours de Parlement, Preuost de Paris, Baillif de Rouan, Seneschaux de Toulouze, Bordeaux, Poictou & leurs Lieutenans, & tous autres noz Iuges & Officiers, & à chacun d'iceux endroict soy ainsi qu'il appartiendra salut. Nostre cher & bien amé Abel l'Angelier marchant Libraire iuré en nostre ville & Vniuersité de Paris, nous a faict dire & remonstrer qu'il a recouuert vn liure intitulé *Les Preceptes du sieur de la Broue, autrement Le Caualerice François*, lequel il desire d'imprimer ou faire imprimer & mettre en lumiere, mais il doute qu'autres Libraires ou Imprimeurs que luy vouluſſent faire le semblable, qui seroit par ce moien le fruſtrer de ſes labeurs, grands fraiz & deſpens qu'il a faits, tant pour la grãde quantite de figures qu'il a conuenu tailler, que pour le recouurement des copies & impreſſion d'icelles, il nous a ſupplie & requis luy vouloir ſur ce pouruoir de noz lettres a ce requiſes & neceſſaires. A CES CAVSES deſirãt bien & fauorablemẽt traitter ledit l'Angelier, afin qu'il puiſſe tirer quelque recõpenſe du bié que le public en recevra, luy auõs de nos grace ſpecial, pleine puiſſance & auctorité Royal, permis & accorde, permettõs & accordons par ces preſentes, voulons & nous plaiſt qu'il puiſſe & luy ſoit loiſible imprimer ou faire imprimer & mettre en lumiere, vendre & diſtribuer par tout noſtre Royaume, païs, terres & ſeigneuries de noſtre obeiſsãce, ledit liure en toute forme & maniere que bon luy ſemblera, faiſant treſ-expreſſes inhibitions & defenſes à tous autres de quelque qualité qu'ils ſoient ou puiſſent eſtre, d'imprimer ou faire imprimer, vendre ne diſtribuer ledit liure, ſoubs pretexte de quelque addition, chãgement ou autre forme & deguiſement que l'on voudroit pretendre & y apporter en quelque ſorte & maniere que ce ſoit, ſinon ceux qui auront eſté imprimez & ſeront faits par ledit l'Angelier ou de ſon vouloir & conſentement, & ce pour le terme & eſpace de dix ans entiers & conſecutifs, à commencer du iour que leſdits liures auront eſté acheuez d'imprimer, reuoquant des à preſent toutes autres permiſſions & priuileges qui en ſont ou pourroient eſtre ſi apres obtenus de nous, ſans que ceux qui les auroient obtenus ou pourroient obtenir s'en puiſſent ſeruir en aucune ſorte & maniere que ce ſoit. Declarans à ceſte fin tous les autres exemplaires quels qu'ils ſoient ou puiſſent eſtre, acquis & cõfiſquez audit l'Angelier, leſquels il pourra faire ſaiſir par Officiers de Iuſtice ou ils puiſſent eſtre trouuez, nonobſtant oppoſitions ou appellatiõs quelſconques, pour leſquelles & ſans preiudice d'icelles ne voulons eſtre differé. Voulõs en outre que les contreuenans ſoient condamnez à telle amende arbitraire qu'il appartiendra, comme contreuenans & infracteurs à noz vouloir & intention. Si vous mandons & à chacun de vous commettons & enioignons par ceſdites preſentes chacun endroict ſoy cõme à luy appartiendra, que de noz preſent priuilege & de tout le contenu cy deſſus, vous faites, ſouffrez & laiſſez iouyr & vſer pleinement & paiſiblemẽt ledit l'Angelier durant ledit temps, & à ce faire ſouffrir & obeir contraignez ou faites contraindre tous ceux qu'il appartiendra & qui pour ce feront à cõtraindre, par toutes voyes deuës & raiſonnables, en mettant par ledit ſuppliant au commencement ou à la fin dudit liure le contenu en noſtre preſent priuilege. Car tel eſt noſtre plaiſir. Donné à Paris le 3. iour de Septembre, l'an de grace 1601. & de noſtre regne le trezieſme.

Par le Roy en ſon Conſeil,

RENOVARD.

AVIS DV SIEVR DE LA BROVE, SVR LE DEBVOIR DE l'Eſcuyer de grande Eſcuyrie.

DAVTANT que les actions communes des plus grands Princes ou Seigneurs ſont les plus eſclairees, elles doyuent eſtre touſiours ſainctement & genereuſement conceuës, & puis guidees par l'honneur & la preud'hommie: & meſmes en l'economie de leurs maiſons, l'amour & la crainte de Dieu, & par conſequent la iuſtice, le reſpect, la paix & la fidelité y doiuent regner auec tant de recommendation & d'authorité entre leurs domeſtiques, que l'exemple en ſoit comme vne eſcole de vertu. Mais touſiours la prudence du maiſtre doit accorder & tenir la meſure de ceſte diuine harmonie: Car manquant le ſoing & la preuoyance de telle conduitte, ſans doubte la preſumption aſſiſtee d'vn nombre infiny de deſirs deſmeſurez n'en pert point le temps: Ains ſoudain ſe meſle, & donnant esfrontément iuſqu'aux lieux plus reſeruez fait telle entree à la tyrannie, que bien toſt apres elle eſtabliſt pluſieurs autres vices deteſtables, qui engendrent des deſordres, & par fois des ſpectacles diuers, par leſquels les gens de bien peuuent clairement comprendre beaucoup d'éfects des iugemens de Dieu. Si ie voulois icy mettre en auant aucunes choſes que i'ay appris aux ſuittes des Courts & aux grandes maiſons tant dedans que dehors ce Royaume, i'eſmouuerois la matiere de pluſieurs diſcours exemplaires & veritables, dont ie ne me ſçaurois deſmeſler au gré de tous ceux que i'imagine, ſans diſſimuler les cauſes principales: Ce ſeul reſpect m'a fait retrancher l'entreprinſe d'en dire d'auantage. La reduiſant donc comme au petit pied, ie laiſſe aux grands la preuoyance des choſes honneſtes, qui leur peut donner bonne reputation, & à chacun de leurs domeſtiques le ſoing de ſe bien acquitter des charges qu'ils ont. Et m'arreſtãt à ce qui a eſté de ma principalle vacation, ie diray ſeulement le deuoir, auquel l'honneur oblige l'homme qui ſert en qualité d'Eſcuyer de grande Eſcuyrie: Eſtat qui à la verité eſt aſſez propre pour paroiſtre galemment aux lieux ou la vanité precede la ſageſſe: Parce qu'au moyen d'iceluy l'homme encor plus ieune que ſage peut faire le Paon eſtant d'ordinaire richement veſtu, & bien ſouuẽt d'vn vieux habit de ſon maiſtre: & ſe trouuant auſſi quand il luy plaiſt, non ſeulement à cheual monté cõme vn ſaint George, mais encore honoré, ſeruy & communément ſuiuy de pluſieurs pages bigarrés, qui branlent craintiuement ſoubs ſes commandemens, deuant vn grãd eſclat a ſes vains deportemens. Et ce qui s'en remarque de plus plaiſant eſt l'imitation d'aucuns geſtes, mots & accents, par leſquels on iuge qu'il s'imagine aucunesfois, que rien ne ſe voit de plus ſemblable, que la grace de ſon ſeigneur &

†

la ſienne. Ainſi par ces apparences legeres, il peut ſouuent donner carriere aux vaines conceptions de ſon eſprit licentieux: & telles parties ſont bien toſt apriſes, & accouſtumees. Mais s'il s'arreſte plus à bien aimer & ſeruir ſon maiſtre, qu'à toutes ces folies, le debuoir de ſon eſtat luy appreſtera tant d'occaſions difficiles, qu'il ſe trouuera bien empeſché d'y fournir ſuffiſamment: ie ne dy pas ſeulement difficiles, mais tant penibles & peu proffitables, que i'ay maintefois penſé que Dieu deſtinoit à telle vacation (comme à vn ſupplice couuert) certains eſprits bizarrez & mal arreſtez. Auſſi voit-on mourir la plus part de telles gens pauures, ou du tout eſtropiez, & le plus ſouuent ſaiſiz de ſes deux furieuſes importunitez enſemble, dont ie ne ſuis pas exempt & leſquelles me tiendroient de plus court, ſi de loing l'exemple d'autruy ne m'euſt apporté quelque preuoyance.

Or donc l'Eſcuyer de grande Eſcuyrie ſe doit reſouldre prenant ce tiltre, d'affectionner ſon art, afin d'en attaindre l'excellence: & ſur tout d'aimer ſon maiſtre, plus que toutes les choſes du monde: autrement il luy ſera trop mal-aiſé d'en ſupporter les diuerſes paſſions, & de ſe priuer long temps des plaiſirs & voluptez, qu'il doit auſſi toſt bannir de ſoy: principallement la pareſſe, l'affection paſſionnee du jeu & de l'amour, & la libre conuerſation de ſes amis plus priuez, meſmement tant que la grande Eſcuyrie accompagnera le maiſtre: Car c'eſt le temps qui apporte plus de neceſſité, que l'Eſcuyer ſe rende ſubiect & attentif à ſa charge à cauſe que nul autre ne peut ſuffiſamment tenir ſa place, meſmes quand le maiſtre ſe veut exercer ſur ſes cheuaux de carriere. Et le plus ſouuent telles parties ſe font lors que l'Eſcuyer y penſe moins: Toutesfois ſi en tel tẽps il ne ſe trouue à propos (quelque eſtroicte & longue ſubiection qu'il ait auparauant renduë) ſon excuſe doit eſtre ſoudaine, ou peut eſtre qu'elle ſera preuenuë d'vne mine renfrongnee, ou de tel reproche: Il paroiſt bien que vous deſdaignez voſtre charge, puis qu'on ne vous trouue iamais quãd i'ay affaire de vous. Ie m'aſſeure qu'il ſemblera à pluſieurs que telles parolles peuuent alterer vne ame fort ſenſible: neantmoins elles ne doiuent apporter que le ſeul deſplaiſir de n'auoir peu les euiter. Car celuy qui en apparence, ou couuertement s'irrite contre ſon maiſtre, pour quelque choſe qu'il luy die en le reprenant (ſans l'outrager) met en doubte la vraye amitié & la libre affection qui produit & nourriſt le reſpect & l'honneſte crainte, dont le bon ſeruiteur ne ſe doit iamais departir. Et parce qu'eſtant à la court, ou aux armees, tous les domeſtiques des grands, & particulierement les Eſcuyers doiuent rendre plus de ſubiection & de peine qu'en tous autres lieux, meſmement tant plus les maiſtres ſont braues & galans: Auſſi en telles occaſions la raiſon veut (ce me ſemble) qu'ils ayent plus de ſoing & de conſtance en leurs charges.

Doncques durant le temps que le grand courtiſe, ou qu'il eſt plus courtiſé, l'Eſcuyer doibt eſtre touſiours curieux de faire paroiſtre ſi proprement & auec tant de grace, tout ce qui dependra de ſoy & de ſa charge, que les plus habiles cheualiers de la court ſoient comme contraints d'en rechercher diuerſement quelque imitation, ſoit faiſans aller ou manier les cheuaux gaillards & bien dreſſez ou en la bien-ſeance des ſelles, harnois, eſtrieux, boſſettes & ſacquerelles: Et meſmes aux façons differẽtes des Caparaſſons, Gillets, Crinieres & Chãfrains, Panaches, Lances & Banderoles, qui apportent enſemble plus de Majeſté, de furie & de gaillardiſe aux entrees de camp, Maneges, Courſes & combats, qui ſe font

ſe font aucunesfois en armee, ou en maſque: & doibt ſçauoir bien ordonner la lice & les commoditez des armes completes pour rompre des lances au rencontre ou autrement, & pour combatre à l'eſpee, à cheual & à la barriere. Il faut auſſi que les cheuaux de ſon Eſcuyrie ſoient paiſibles, fort aiſez en leurs Manèges, & ſi bien nourris, penſez & gouuernez, qu'on n'en voye point d'autres plus obeiſſans, plus ſains, plus beaux, ny plus aſſeurez. Et en ces cõmuns deportemẽs meſmes aux habits, il doibt obſeruer vn ſoing continuel, qui ſe rapporte à l'humeur de ſon maiſtre: Car s'il veut eſtre touſiours brauement paré, ſeruant vn ſeigneur accouſtumé à s'habiller modeſtemẽt, il aduiendra ſouuẽt qu'on prendra l'Eſcuyer magnifique auec ſon clincant & ſes plumes, pour ſon ſeigneur: A cauſe auſſi que d'ordinaire faiſant ſon debuoir (eſtant à cheual) on n'en voit point qui en ſoit plus pres. Et quoy que pour vne fois ou deux cela ſe paſſe en riſee, ſi eſt-ce que la continuation pourra agaſſer l'eſprit de tel maiſtre, que la reprimende, ou querelle d'Alleman en ſera dangereuſe, principalement ſi par la meſme vanité, cet Eſcuyer ſe plaiſt à faire le beau, eſtant deuant ou auec les dames, que le maiſtre verra de bon œil. Au contraire ſi le Prince ou ſeigneur ſe plaiſt à l'excellence de tous les plus beaux & genereux exercices, & auſſi à la magnificence & proprieté de ſes habits & de tout ſon equipage, & que ſon Eſcuyer ſoit fort groſſier en ſes geſtes & communes façons, & veſtu d'ordinaire comme vn Payſan endimanché, ceſte contrarieté effacera quelque choſe de la grace du maiſtre. Et encores que pluſieurs perſonnes qui verront ceſt autre Eſcuyer mechanique à la teſte d'vne trouppe de nobleſſe bien equipee, ne le prennent que pour vn valet preſumptueux, ou tout au plus pour vn ſuyuant de douzaine trop auancé: ſi eſt-ce que ceux qui le cognoiſtront, ſoient hommes ou femmes, s'aſſeureront que monſieur ſon maiſtre n'en ſera pas loing: De ſorte qu'il n'y a point d'apparence, qu'vn Prince accort & magnifique puiſſe trouuer bon, que les honneſtes perſonnes, meſmement les dames, iugent ainſi aucunesfois ſa preſence par celle d'vn homme mal baſty, qui ſelon mon opinion ſera ſouuent renuoyé à la meſnagerie, à la garniſon, ou au village auec les cheuaux moins neceſſaires, attendant qu'on ait affaire de luy. En fin ie ſuis d'aduis qu'on taſche touſiours à ſe façonner & habiller ſelon l'inclination & au gré de celuy que l'on ſert: Et ceux qui ne le font, peuuent monſtrer en ceſt endroit quelque preſumption, ou laſcheté de courage, ou vn default d'amitié, ou de iugement. Ie ſçay qu'aucuns s'excuſeront ſur la meſcognoiſſance du maiſtre ingrat, ou auare: & peut eſtre qu'il ne le ſera pas, mais il retiendra par fois ſa liberalité à l'endroit de tel, qui conſommeroit beaucoup plus de moyens qu'il n'aura de merite: & pluſtoſt à l'hazard du jeu ou à l'entretien des femmes deſhonneſtes, ou à quelque autre vice, qui paroiſtra à l'honneur & au contentement de ſon bienfacteur: quoy qu'il en ſoit mon deſir eſt, que l'obſeruation de la proprieté dont ie parle, ſe garde en tout ce qui deſpend de la charge de l'Eſcuyer, & beaucoup plus aux choſes, qui particulierement ſont reſeruees pour la perſonne du maiſtre: A ſçauoir s'il eſt de grande ſtature, il faudra ordonner les ſelles de carriere aſſez hautes deuant & derriere, afin qu'eſtant à cheual ſon corps ne ſemble eſtre trop long: & s'il eſt de petite taille, les arçons ſe doiuent tenir moins hauts que la meſure ordinaire: Affin auſſi que ſes hanches & ſes reins ne ſe cachent trop dedans le ſiege de la ſelle. Quant au volume des Cartons, tant plus il ſera grand tant moins fera il paroiſtre la iambe longue, meſmement ſi la façon des eſtrieux eſt plus haute, que ce que i'en ay dit & figuré au premier liure des preceptes. Il faut auſſi obſeruer les façons des harnois ſe-

lon les tailles des cheuaux & les occaſions qui ſe preſenteront. Et par mon aduis, quand le Seigneur voudra marcher par les rues d'vne ville ſur vn cheual de ſa grande Eſcuyrie, ſoit en houſſe, ou legerement botté, ce cheual doibt eſtre d'aſſez petite, ou mediocre taille, bien releué, leger à la main, paiſible entre les autres cheuaux, & fort aduerty en ſon aller de pas, ſans qu'il ſoit beſoing de le talonner pour le tenir eſueillé. Et s'il eſt Genet d'Eſpagne, Turc, Barbe, ou d'autre ſemblable ſtature, il ne le faudra harnacher, comme on ſouloit faire, auec des houppes grandes & en quantité : Car outre qu'elles empeſchent de bien voir la forme & la grace du cheual noble & fort deſchargé, l'vſage n'en eſt à preſent digne d'vn gentil Caualier, meſmement d'vn grand, ſi ce n'eſt eſtant en maſque, ou pour faire quelque entree de Camp, ou de ville en armes ſur vn grand courſier : Mais d'ordinaire on garnira les cheuaux nobles auec des harnois eſtroits & ſimples, faits du plus beau cuir noir qui ſe pourra trouuer, & de la plus belle, delicate, & moins chargee façon, qu'on ſçaura inuenter ſelon le temps, faiſant dorer ou argenter, s'il eſt beſoing, toutes les boucles, afin qu'elles ſe rapportent au mords & aux eſtrieux argentez ou dorez qu'on voudra faire ſeruir : Et ſi la ſelle eſt de couleur on peut auſſi faire aucunesfois les harnois doubles & eſtroits de cuir de Leuant de la meſme couleur: Ou ſi pour accompagner la grande houſſe de velours, ou pour quelque autre occaſion neceſſaire, on veut auſſi faire le harnois de velours, il ne doibt auoir qu'vn ou deux pendant à la croupiere, & le cuir qu'on y mettra dedans, doibt eſtre tenuë eſtroit & aſſez fort, & les houppes petites & legeres : Et pour maxime il ne faut iamais mettre de ſacquerelles à tels cheuaux ny les trouſſer en aucune ſorte, ſans la contrainte & importunité des crottes : mais on leur doit conſeruer ſoigneuſement, auec les crins, les queuës longues, amples, nettement deſmelées, & ſouuent peignees à ſec, ſans arracher le poil, les laiſſans touſiours eſtendues en leur naturel : Car quant tels cheuaux manient à demy air, ou à courbetes rabatues, leurs queuës doibuent preſque traiſner en terre ondoyantes en toutes les batues de leurs Maneges, & tenans neantmoins les troncs fermes, ſans faire aucun faux mouuement, pour quelques aydes & chaſtimens d'eſperon ou de gaule, qu'ils puiſſent receuoir & ſentir: & n'eſtans dreſſez que terre à terre & pour la campagne, il eſt beau auſſi de veoir leurs queuës droictes, aſſeurees & eſtendues, durant leurs exercices, ſoit en galoppant ou en courant: par-ce que ceſte partie embelliſt & accompagne la determination des cheuaux grands coureurs, qui viennent de toutes les contrees de Leuant.

Il ſe trouue auſſi certains petits cheuaux friſons fort propres pour ſe promener par les villes, pourueu qu'ils ſoient de beau poil, aſſez ſenſibles & courageux, qu'ils ayent la bouche freſche & belle, qu'ils partent furieuſement de la main & qu'ils parent ſur les hanches legerement, & d'vn ferme & temperé appuy de bouche & de teſte. A ceux-cy les harnois eſtroits & doubles ſont plus ſeants, que les ſimples: Et quand on les trouſſe, ils ſe monſtrent plus nains & plus racolts : toutesfois ſi les queuës en ſont aſſeurees, longues, & aſſez fournies de poil iuſqu'au bout, ie laiſſe indifferent de les trouſſer, ou de ne les trouſſer pas.

QVOY qu'il en ſoit, quand l'Eſcuyer preſentera le cheual au maiſtre pour y monter, il doibt premier eſtre aſſeuré, que l'equipage en ſoit entierement bien ordonné & ajuſté : & ſur tout, que l'emboucheure ſoit bien ſituee au lieu de

ſon vray appuy, que la gourmette ſoit en ſa meſure plus neceſſaire, que la ſelle ſoit aſſez auancee, bien miſe & ſanglee eſtroictement, que les eſtriueres ſoient au point de la iuſte aſſiette du maiſtre, gardant la difference de la houſſe, de la botte legere & pour la campagne: Car il faut eſtre plus tendu & fermement appuyé ſur les eſtrieux eſtant à la carriere ou allant par vne bonne ville legerement boté, que ſi on alloit en houſſe ou aux champs, & auſſi qu'il ſoit bien ferré: Et ſi la caualcade ne ſe fait que pour ſe promener, ou pour aller en viſite, ſans ſortir ou s'eſloigner de la Cité, il faut qu'vn grand laquay ſoit pourueu d'vne caueſſane de velours, bien faicte & proprement garnie de fers dorez ou argétez, & d'vn gros cordon de ſoye ſuffiſammẽt long, au bout duquel y ait vne houppe belle & aſſez grãde: Car ceſt inſtrument ne donne pas ſeulemẽt le moyen de tenir le cheual en main ſans luy gaſter la bouche, attendant le maiſtre deuant vne porte, ou en quelque autre lieu, mais encore l'vſage en a plus de grace, & repreſente plus honorablemẽt la grandeur du maiſtre, que ne fait la façon cõmune de voir vn Page ou laquay arreſté en vne ruë, & monté ſur le cheual de grande Eſcuyrie appreſté pour vn Prince ou grand Seigneur: Et outre que le cheual, qui aura long temps eſté en vne place ou promené, portant vn laquay, ſe trouuera auec moins de vigueur quãd le maiſtre y ſera remonté, que ſi on l'auoit tenu en main, il aduiẽdra d'ordinaire que ce laquay laiſſera en mõtant ou deſcẽdant quelque marque de ſa ſottize & ſallete aux eſtrieux au corps de la ſelle ou ſur la crouppe du cheual.

I'approuue en telles occaſions certaines vergettes qu'en Italie les Eſtaffiers portent en leurs pochettes, pour nettoyer diligemment la ſelle & le harnois, ou **la houſſe du cheual, qui attend le maiſtre en lieu poudreux.**

Ie ne m'amuſeray à dire icy comme il faut que l'Eſcuyer ayde au maiſtre pour monter à cheual ou pour deſcendre, par-ce que c'eſt choſe facile & fort ordinaire: mais ie luy recõmande le reſpect & l'humilité, qu'il doibt obſeruer en faiſant ſa charge, & ſur tout de ne faire le bouffon, ny le rieur auec ſon Seigneur, quoy que par quelque apparence on iuge que ce ſoit ſon plaiſir: Car telle ſorte de priuauté ameine couſtumierement vn meſpris qui tombe toſt ou tard ſur celuy qui s'y laiſſe follement engager. Et ſi d'auãture l'Eſcuyer à quelque plaiſant mot à dire à ſon Seigneur, ie luy conſeille que ce ne ſoit point en le ſeruant. Et quand bien ſon maiſtre le voudra aucũnesfois inciter, & meſmes contraindre de ſe ioüer trop priuément auec luy en parolles ou en effects, s'il eſt ſage il monſtrera par ſa modeſtie l'honneſte crainte, qu'il aura de conſentir trop librement à ceſte dangereuſe familiarité, qui auec le temps ſe peut facilement conuertir en haine.

Et d'autant qu'il faut que les bons cheuaux ſoient nourris & penſez par vn bon reglement ordonné de l'Eſcuyer, C'eſt auſſi à luy d'en auoir le ſoing, & de les voir au moins deux fois le iour, A ſçauoir le matin à l'eſcole, ou à l'Eſcuyrie, l'apreſ-diſnee, tournez & tenus au filet: & le ſoir il ſe doibt trouuer au coucher du maiſtre, pour ſçauoir ſi le lendemain il voudra mõter à cheual, & à quelle heure: & d'ordinaire il faut qu'il ſoit des derniers, qui ſortent de la chãbre de ſon Seigneur apres qu'il eſt retiré & couché: Et ſi d'auenture en tel temps l'Eſcuyer eſt occupé ailleurs, il doibt faire tenir vn Page attentif, pour entendre & luy venir rapporter diligẽment, ce qu'en ſon abſence le maiſtre aura demãdé, qui deſpẽde de l'Eſcuyrie. Et pour maxime l'Eſcuyer ne ſe doibt iamais coucher (s'il eſt poſſible) ſans viſiter ſes cheuaux s'informãt s'ils ont biẽ mãgé leur auoyne, & regardãt

s'ils ſont bien placez & attachez, s'ils ont aſſez de foin ou de paille dedans la mangeoire, ſi la littiere eſt bien faicte & ſi la lampe eſt en lieu ſeur: Par meſme moyen, il pourra ordonner les cheuaux qu'il voudra qu'on ſelle le iour ſuyuant, enſemble leurs equipages, & l'heure qu'il deuront eſtre preſts. Et ſi le maiſtre a dit au ſoir, qu'on luy accommode ſes cheuaux de Carriere, il ſera bon d'oſter vers la minuict le foin ou la paille à ceux qui de nature ſeront plus charnuz ou moins gaillards, afin qu'au matin en l'exercice ils ſouſtiennent les airs de leurs Maneges auecplus d'halene de legereſſe &de vigueur: Et notãment les cheuaux dreſſez ou qu'on dreſſe pour la Carriere, & ſur tous ceux qui ſaultent, doiuent eſtre nourris plus ſobrement que les autres, meſmement de foin & d'eau, tant afin de conſeruer leur diſpoſition plus legere & neceſſaire, que pour euiter qu'ils deuiennent auec le temps foullez ou pouſſifs, comme l'on voit ſouuent, par les continuels efforts de tous les airs releuez & des courſes violentes: Bref l'abondance du foin leur eſchauffe le foye & les altere, & le boire beaucoup les rend foibles & peſans. Ie remets en temps & lieu plus ſpacieux les preceptes de bien nourrir & gouuerner les cheuaux de grande Eſcuyrie: & ſans m'eſgarer d'auantage ie dis (reuenant à mon ſubiect principal) que ce-pendant que l'Eſcuyer ordonne l'equipage des cheuaux d'eſcole, qu'il veut conduire à la carriere, accommodez pour l'exercice de ſon ſeigneur, il ſe doibt ſouuenir que ceux qui ſont dreſſez aux airs du galop gaillard ou des capriolles, ne doiuent point auoir de faulſes brayes à leurs harnois, & qu'il fault neceſſairement qu'ils ayent les queues trouſſees auec leurs ſacquerelles, afin que par tel agencement, les faults ce monſtrent plus courts, plus hauts & plus gaillardement finis: Mais les faulſes brayes accompagneront mieux l'air des groupades, pourueu que le cheual ſoit aſſez grand & trauerſé.

Quand il ſera temps de brider les cheuaux pour partir, les Pages, qui ſeront commandez pour les mener, ſe doiuent tenir preſts, ayant toutes les eſguillettes de leurs chauſſes bien attachees, les pourpoints & iuppes entierement boutonnees, les ceintures ceintes, les chappeaux garnis de cordons, leurs bas de chauſſes tirez & les ſoulliers nets & bien chauſſez.

Eſtants ainſi proprement diſpoſez ils monterõt ſur les cheuaux, ſoudain qu'on les aura tournez en leurs places de l'Eſcuyrie, auſquelles ces Pages ſe tiendront arreſtez iuſques a ce que les palefreniers auront acheué d'accõmoder leurs cheuaux: Ce-pendant l'Eſcuyer regardera diligemment ſi leur equipage eſt entieremẽt fourny, & ſi bien agencé que toutes les pieces en ſoient arreſtees en leurs points iuſtes & limitez: & principalement il s'aſſeurera que chacun d'iceux ſoit bridé du mords, qui luy embellira plus la bouche, & qui en rendra l'appuy plus leger & temperé: Que les eſtrieux de tous enſemble ſoient au poinct du maiſtre, ſelon ce que i'en ay deſia dit. Apres il fera ſortir les Pages en pourpoint ou en iuppe, ayants chacun vne ou deux bonnes gaules en la main, marchans au pas & au rang qui leur ſera ordonné. Et pour maxime, durant que le prince ou Seigneur pique ou veut piquer ſes cheuaux, aucun des Pages, qui ſe voyent à cheual ſur la carriere, ne doibt auoir manteau, bottes, eſtrieux, ny eſperons.

Il faut que ſes Pages & cheuaux ſoiẽt accõpagnez d'vn mareſchal, pourueu de Boutoir, de Brochoir, de Tenailles & de quelque quãtité de cloux bõs &biẽ affilez. Ils doiuẽt eſtre ſuiuis auſſi, d'vn bõ Palefrenier, qui n'oublie pas vn couſteau bien

bien tranchant, & vn fort poinçon, & qui porte dessous son manteau des vergettes, vne espoussette de toille, vne esponge abbreuuee d'eau nette & claire: Car en quelque part que soit la Carriere, ou le lieu desdié pour l'exercice, le maistre y doit trouuer à son arriuee & premier abord, ces cheuaux nets, polis & en bel ordre. Il faut aussi notamment considerer que le promener trop long temps consomme l'allegresse & legeresse du cheual d'escole. Et pourtant il sera bon aucunesfois de faire tenir les Pages & cheuaux arrestez & bien rengez en lieu commode. Et quoy que l'Escuyer se promette que sans doubte aucune chose ne manquera sur la Carriere pour les courses de la bague, Il ne doit laisser pour cela de faire prouision d'vne belle & bonne lance, d'vne douille, d'vne bague & d'vn baston de potence, qu'il fera porter auec soy, autrement il se pourra trouuer en l'extreme peine, qu'il me souuient auoir quelquesfois esté, ayant manqué à telle preuoyance.

Il est aussi necessaire, premier que le maistre soit arriué à la carriere, que les cheuaux ayent recogneu les lieux plus propres pour les Maneges & pour les courses: & mesmes s'il y a quelque cheual qui soit coustumier de faire des actions licentieuses & incommodes, se mettant trop sur l'esquine quand on commence à le vouloir faire bien aller, il sera bon de luy auoir desia abbatu & temperé sa vigueur superfluë, & corriger tous ses faux & rudes mouuemẽts, afin que le maistre trouue plus de facilité & de contentement en l'exercice: Et soit qu'il face bien ou mal manier ses cheuaux, l'Escuyer, ny autre des siens, ne doibt apres essayer de les faire mieux aller: mais la correction necessaire sera remise à la premiere caualcade de l'escole ordinaire. Et si le Seigneur curieux trouue bon estant à cheual que son Escuyer luy apprenne quelque chose de son art, la douceur, l'honneur, le respect & la discretion, doiuent touſiours accompagner toutes les parolles & façons de faire de l'Escuyer, tant en reprenant les fautes plus communes de son Seigneur & maistre, que pour couurir accortement celles qui seront moins cogneuës des assistans. Et d'autant que les babillars importunent les plus honnestes personnes, ie luy conseille & recommande la briefueté en son langage, principallement quand il parlera de son art mesmes à son maistre.

Il faut icy noter pour maxime, que pour si bien que le cheual gaillard soit dressé, & quoy qu'il soit fort leger & de bonne nature, sans doubte il fera quelque difficulté, à bien manier, estant paré de caparasson, & de panaches, si auparauant on ne l'a exercé au moins vne ou deux fois, de iour ou de nuict, auec tel equipage, & mesmes si on ne l'a asseuré au bruit des trompettes.

Encor veux-ie dire que toutes les fois que le Prince ou Seigneur s'exerce à picquer ses cheuaux de Manege, il est bien seant à l'Escuyer d'estre habillé & botté plus proprement que sa façon ordinaire, mesmes pour monstrer vne recognoissance de l'honneur qu'il reçoit par la presence de son maistre: Toutesfois ce n'est pas le temps que ie suis d'aduis qu'il se presente pour faire aller les cheuaux plus gaillards & mieux dressez, s'il ne luy est expressément commandé: Car i'ay desia dit qu'en telles occasions nul ne doibt paroistre faisant mieux que le chef, mesmement qui a passé vingt ans de son aage.

Ie n'approuue non plus que l'Escuyer coure la bague pour faire l'excellent

homme d'armes, tant que ſon Seigneur & maiſtre s'occupera à tel exercice, ſi auparauant il ne luy a commandé d'eſtre de ſa partie. Au contraire il faut qu'il ne bouge du partir de la courſe pour bailler à temps & à propos la lance au maiſtre, & pour luy dire tout bas & modeſtement, les fautes qu'il luy aura veu faire en courant, i'entends ſi ceſt Eſcuyer en eſt capable, & pourueu auſſi que ſon maiſtre prenne ſes preceptes en bonne part: Encores doibt-il auoir ordonné vn grand Page, ou autre homme à cheual, pour ſe tenir pres de la potence, ayant le ſoing d'accommoder la Bague, & ſur tout qu'il ſçache le trou de la hauteur de la potence, & le poinct ajuſté au baſton pour les courſes du maiſtre, & à l'arreſt d'icelles vn laquay diligent ſe tiendra attentif & preſt à prendre la lance du maiſtre toutes les fois qu'il aura couru, pour ſoudain la rapporter & garder aupres de l'Eſcuyer iuſques à ce qu'il la demandera.

Et parce que ſelon quelque vieux preceptes, il eſt mal ſeant à celuy qui eſt à cheual pour manier deuant vn grand, de deſcouurir ſa teſte en ſaluant ceux qu'il veut reſpecter, i'aduouë que l'Eſcuyer eſt priuilegié d'eſtre communément couuert en ſeruant ſon maiſtre, meſmes luy apprenant les regles de ſon art, quand il pique ſes cheuaux: Mais ſi nonobſtant ces anciennes opinions, mon aduis eſt receu, l'Eſcuyer oſtera humblement ſon Chappeau, en ſe preſentant deuant ſon Seigneur pour commencer à faire manier le cheual qu'il vouldra monſtrer, & rendra la meſme humilité ſoudain qu'il aura finy l'exercice.

TOVTES LES OBSERVATIONS IVSQVES ICY DEDVICtes ſont aſſez aiſees, ayant eſgard au ſoing & à la peine que l'Eſcuyer doibt auoir ſeruant bien ſon Seigneur & maiſtre, quand il eſt en vne armee: Car pour lors ſa charge ne s'eſtend pas ſeulement ſur les cheuaux de guerre, mais beaucoup d'autres choſes fatigables ſe trouuant ſous ſa conduicte, comme i'expliqueray par ordre en diſcourant de ce qui deſpend de ſa diligence.

POVR commencer, ie dis, que ce-pendant qu'on dreſſe l'equipage du Prince qui ſe prepare pour aller à l'armee, il faut que ſon Eſcuyer preuoye diligemment à tout ce qui ſera neceſſaire pour les commoditez des cheuaux, & de tous ceux qui deuront ſeruir à l'Eſcuyrie: A ſçauoir, que tous les cheuaux ſoient bien ferrez, que toutes les ſelles ſoient bonnes & entierement fournies, principallement de ſangles fortes, auec les ſurfaits, de bons harnois neufs & doubles, & d'eſtrieux renforcez: Que chaſque cheual aye vn mords bien ordonné, & duquel toute la garniture ſoit compoſee de pieces plus fortes que delicatement façonnees, meſmement les plis du mitan de l'emboucheure, la gourmette, les gros tourets du font des brãches, & les anneaux des renes: que chaſque mords ſoit bien mis & ajuſté à la teſtiere, ſelon la fante de la bouche du cheual & le lieu de l'eſcaillon. Et pour euiter les inconueniens qui peuuent arriuer au combats, quand les emboucheures, les gourmettes, ou les branches trop vſees, & les tourets &

rets & aneaux ſe rompent, comme auſſi les porte-mords & les bouts des renes qui ont eſté ſi ſouuent moüillez, que le cuir en eſt deuenu pourry, il faudra bien plier les ſuſdictes brides, teſtieres & renes aſſemblees, montees, ajuſtees, (au moins celles qu'on voudra reſeruer pour la perſonne du maiſtre) & les conſeruer dedans le coffre ou garde-robbe de l'Eſcuyrie en leur force & bonté, pour en vſer auec plus d'aſſeurance aux meilleures occaſions: Encores doibt on viſiter les porte-mords, bouts de renes, gourmettes, gros tourets & aneaux, toutes les fois qu'on s'en voudra ſeruir: Ce-pendant il faudra faire mener les cheuaux auec leurs vieux harnois & mords à canon, qui outre la conſeruation des bouches ſaines & entieres, telles emboucheures ſeront auſſi cauſe que les brides reſeruees, & par conſequẽt moins accouſtumees, en auront plus d'effect au beſoing.

Il faut auſſi que l'Eſcuyer ſoit pourueu d'vn argentier fidelle & vigillant, d'vn bon maiſtre Pallefrenier, monté d'vn bon courtaut ou d'vn fort bidet, & d'autant d'autres hommes qu'il faudra pour penſer chacun trois cheuaux, dont au moins l'vn de ces hommes allant aux champs ſoit monté ſur vn Courtaut: d'vn mareſchal bien expert, d'vn ſelier & d'vn armurier, tous bien aſſortis de leurs outils plus portatifs, & d'eſtoffes propres à leurs arts.

Outre ce l'Eſcuyer preuoyant ne laiſſera de mettre dedans la garde-robbe ſix mords de commune façon, ſix licols bien garnis de bonnes & fortes boucles, aneaux, & longes, ſix fillets, ſix paires de ſangles & ſurfais, ſix trouſſequeuës, trois harnois neufs proprement faits, pour en vſer quand aucunesfois on voudra parer quelque cheual pour la perſonne du maiſtre, ſix paires d'eſtriuieres doubles, trois paires d'eſtrieux bien faits, dont au moins les vns ſoient dorez, deux paires de branches, qui ne ſoient trop longues, trop courtes, trop gaillardes ny trop foibles, les vnes dorees, les autres blanches & toutes faictes de façon, qu'on y puiſſe mettre & oſter quand on voudra diuerſes emboucheures, qu'il faut auſſi auoir appreſtees, auec trois ou quatres paires de belles boſſettes dorees, qui ſe puiſſent fermement accommoder en icelles branches par des viz & des eſcrouës propres à cet effect, deux autres harnois de combat, deſquels les teſtieres ſoient fourrees, entre deux cuirs, de chaines de fer à la iazerane, iuſques aux porte-mords, & les renes iuſques enuiron le iuſte poinct de la main: vn bon capparaſſon de beufle qui ſoit double, & fait de façon qu'il ne deſcende que iuſques enuiron deux doigts plus bas que le ventre du cheual: & qu'aux endroits des flancs & des pallerons des eſpaules iuſqu'à la ſelle, il y ait des pieces de toille picquees d'œillets, accommodees entre les deux peaux de beufle, afin qu'eſtant dans la meſlee d'vn combat de main, le cheual ne puiſſe facilement eſtre tué de coup d'eſpee, ny qu'à peine de coup de lance ou de picque, cinq ou ſix douzaines de fortes & longues eſguillettes de bon chamois bien ferrees, deux beaux panaches aſſez gros, & beaucoup moins hauts que ceux qu'on deſdie pour les maſquarades ou combats de carriere, l'vn pour la ſalade, & l'autre pour le chanfrain, deux forts arreſts auec leurs viz renforcees & ajuſtees aux eſcrouës des armes du maiſtre, trois ou quatre fers de lance bien acerez & trempez, vne doüille, vne bague & vn fer de lance de carriere, cinq ou ſix cordons auec les houppes pour mettre au bout de la lance de guerre, autant de banderolles bien inuentees, vn petit eſtoc ou autre inſtrument propre à deſmonter & monter des roüets, cinq ou ſix douzaines de Cartouches preſtes à charger, deux liures de bonne poudre fine pour les piſtolets, vne bonne eſpee de

dueil & vn poignard, deux faux fourreaux de cuir de vache, deux ceintures de beufle à porter ſur les armes, ſix mortiers à eſclairer complets de cire & de meches, comme ils ſont repreſentez en ceſte figure.

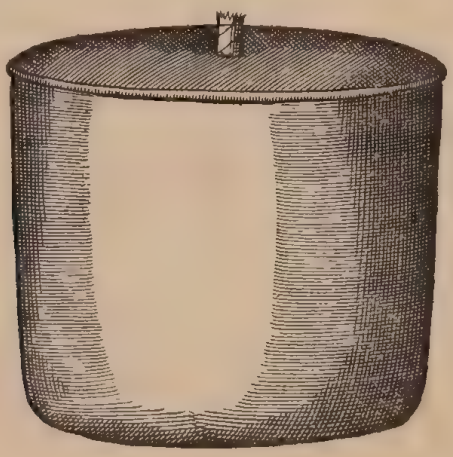

Il aura encores deux fuzils garnis, deux lanternes de toille ciree froncees, cinq ou ſix liures de groſſe bougie, vn peloton de groſſe fiſſelle, Trois douzaines de tire-fonds aſſez forts pour l'attache des cheuaux, ſix chandeliers de fer, trois pour planter à coups de marteau, & trois faits en viz, tels qu'ils ſont icy figurez, pour faire tenir au bois és lieux plus commodes.

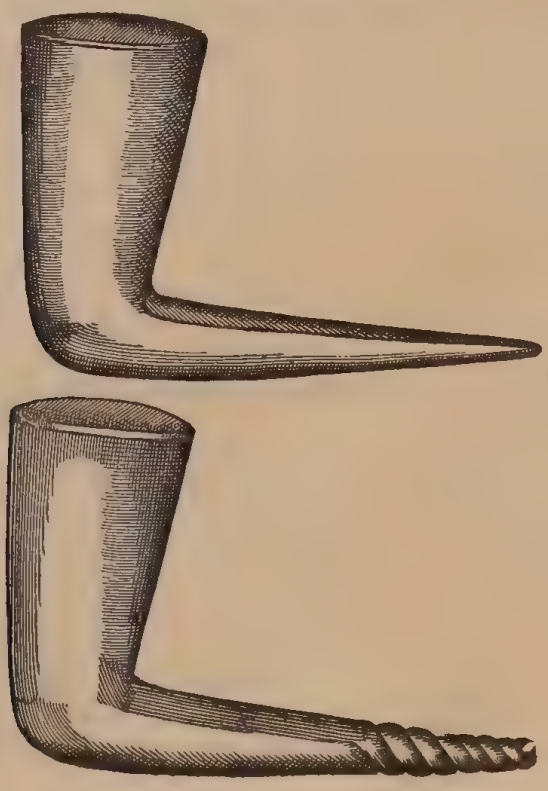

Il fera prouiſion auſſi de trois paires d'entraues, vn cauesſon garny, vne grande houſſe de velours & vne autre de drap, des vergettes, vne belle cauesane à tenir les cheuaux en main, vn ſachet plain de gourmettes, de crochets, de gros tourets, de forts aneaux, de renes, de ceſſilienes, de cheſnettes, & de membres d'eſperõ, vne hache, vne ſerpe, vn marteau de tapiſſier, quatre ou cinq douzaines de forts cloux à crochet, de fortes tenailles, ſix eſtrilles, ſix peignes & ſix eſponges, vne paire de forces, trois ſacs de toille à mettre l'auoine, ou telle autre choſe dequoy il pourra auoir beſoing. Quant aux armes du maiſtre reſeruees pour parade, ie ſuis d'auis que les ayant nettoyees & miſes en leurs bourſes, on les accommode auec du foin ou de la laine dedans vn petit tonneau net, par dedans, & gouldronné par le dehors, ſi bien qu'elles ne puiſſent branler, ſe froiſſer ny eſtre gaſtees, par la pluye, ny les eaux des ruiſſeaux ou riuieres, & l'armurier aura la charge de ce tonneau.

TOVTES ces choſes doiuent eſtre reſeruees pour la neceſſité: Et d'auantuantage l'Eſcuyer doibt auoir vn ſoing particulier pour ſa commodité, mettant dedans vn coffre de commune grandeur pluſieurs choſes, dont il ne ſe peut bonnement paſſer, principallement ſa prouiſion de chemiſes, mouchoirs & autre linge neceſſaire, deux accouſtremens complets propres à la ſaiſon & à l'vſage des armes, auec les bas de chauſſes de Sarge, deux paires de Tricouſes de drap & trois paires de toille, vne paire de gamaches de drap pour en vſer aucunesfois allãt à pied, dix ou douze aulnes de rubã large de filozelle, deux paires de groſſes bottes de campagne & autant d'eſperõs, & outre les ſouliers de ſon vſage commun, il en doibt auoir de reſerue au moins deux paires, qui ſoient aſſez gros & forts pour reſiſter au froid ou à l'eau, ſix garnitures d'eſperons de bon cuir de vache, trois bonnes paires de gants, vne paire de mitaines de drap bien doublees ou fourrees, ſix douzaines d'eſguillettes, deux chappeaux pour les champs, ſes communes beſongnes de nuict complettes, trois mains de papier & vne eſcritoire touſiours bien garnie de plumes, caniuet, cire, & ancre.

Il doibt mettre auſſi dedans vne aſſez grande male de cuir, vne paillaſſe, vn matelas, vn ſac eſtroit ioint à vn petit eſtrapontin de meſme largeur, & longueur pour ſeruir de cheuet, vne bonne couuerte aſſez grande pour ſe couurir en double quand il ſera beſoing, & vn petit pauillon de ſarge.

Toutes ces prouiſions, & encores la male des Pages plaine de leur linge & de quelques autres commoditez, le ſac des Palefreniers, la male ou le ſac du ſellier, la malete de l'armurier, vn petit coffre du mareſchal, qui contiennent leurs outils, auec quelques eſtoffes plus neceſſaires, doiuent eſtre chargees ſur vne bonne charrette attellee de trois cheuaux forts & bien harnachez: Sur icelle charrette faut auſſi porter en vn ſac autant de fillets, de ſaccoches & de tiresfons qu'il y aura de cheuaux à l'Eſcuyrie: & d'ailleurs deux cribles, vn picotin, deux ou trois fourches de bois, quatre ſeaux de gros cuir boüilly, vne corde propre a puiſer de l'eau: il eſt beſoing auſſi que ceſte charrette ſoit couuerte de gros drap double de toille, afin que la pluye y apporte moins de dommage.

Le maiſtre palefrenier doibt auoir la charge de tenir proprement tout ce qui ſera dedans la garde-robbe, de laquelle il gardera la clef: & de plus ce ſera a luy d'auoir le ſoin de faire bien placer, attacher, nourrir, penſer, ferrer & ſeller les

cheuaux, de viſiter ſouuent leurs ſelles, & pouruoir qu'elles ne les bleſſent, de tenir nettement les mords eſtrieux & harnois, & les accommoder à leurs iuſtes poincts ordinaires, de regler & ſolliciter tous les autres palefreniers de l'Eſcuyrie en ce qu'ils auront à faire pour bien penſer de la main les cheuaux, ſelon le vouloir de l'Eſcuyer.

Tous les Pages de l'Eſcuyrie doiuent eſtre pourueuz chacun au moins d'vn bon accouſtrement complet, meſmes de quatre chemiſes, d'vne bonne paire de bottes, d'vne paire de ſoüilliers doubles, d'vn bourelet de hauſſe-col au haut duquel il y ait vn bord, ou colet bas & aſſez fort, pour y attacher de petites courroyes propres à porter les braſſals du maiſtre, quand il ſera beſoing, enſemble d'vn bonnet, pour empeſcher qu'ils ne ſalliſſent lacoiffe de l'acouſtrement de teſte du maiſtre, quand aucunesfois on y mettra des panaches, & par conſequent au temps qu'on ne le pourra porter dedans ſa bourſe à l'arçon de la ſelle.

Chaſque cheual doibt auoir ſa couuerte de drap ou de toille ſelon la ſaiſon: Et pour voyager il faudra que ceſte couuerte ſoit ſans criniere, & beaucoup moins grande que celles qu'on fait faire pour ne bouger d'vn lieu.

Quand l'Eſcuyrie marchera le maiſtre palefrenier portera à l'arçon de la ſelle vne ferriere, ou il y ait quatre ou cinq tirefons, qui puiſſent ſeruir au beſoing aux attaches des cheuaux & autres occaſions, vne ſuffiſante quãtité de crochets de fer aſſez forts, qui ſe plantent à viz ou autrement, comme ils ſont cy apres figurez, pour y pendre quand on pourra les ſelles a la façon des Reiſtres, vne alaiſne aſſez forte, & des fils de cordonnier tous preſts à mettre en beſongne, vn peloton de fiſſelle, & ne doibt eſtre deſpourueu d'vn bon couſteau & d'vn fort poinçon.

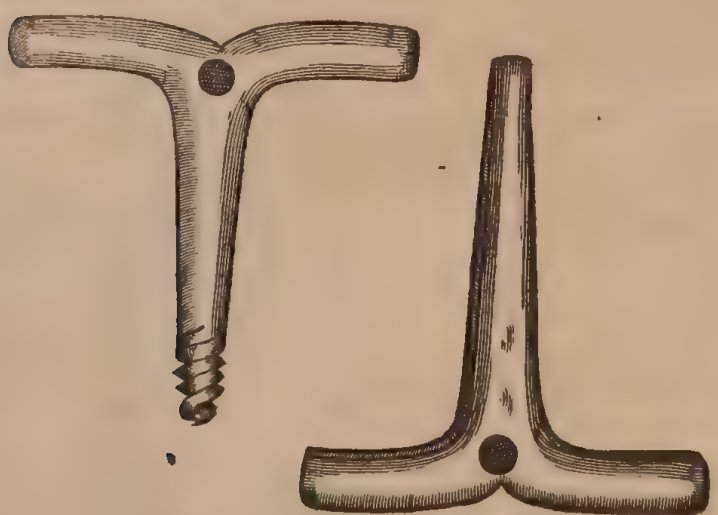

Le maiſtre palefrenier ira le premier ſeruant de guide à la teſte des grands cheuaux, auſquels les Pages feront garder, à la campagne, le meſme rang qu'ils auront accouſtumé de tenir eſtants placez à leurs attaches ordinaire: & chaſque Page aura le bouton du collet de ſon manteau bien attaché premier que monter à cheual, & ne portera point d'eſpee ny autre ſorte d'armes que de celles du maiſtre: Toutesfois s'il y en a quelqu'vn qui ſoit deſia homme, & preſt à mettre hors de Page, il n'y aura point de mal qu'on luy permette de porter ſon eſpee ſeulement.

Chacun d'iceux portera le licol de ſon cheual pendu à l'arçon de la ſelle, du coſté contraire à celuy du crin, & la couuerte proprement pliee & attachee à vne courroye de porte-manteau, qui tiendra au chappellet des faux eſtrieux: & le mareſchal ſuyura touſiours les cheuaux, portant ſa ferriere bien fournie & auſſi ſon eſtuy: & s'il y a plus de grands cheuaux que de Pages, il y faudra faire monter autant de palefreniers, qui neantmoins ne porteront rien de leur bagage, ny choſe quelconque, non plus que les Pages. Pluſieurs trouueront eſtrange que ie n'ayme mieux que ces cheuaux de reſte ſoyent menez en main: Mais ie ſçay que s'ils ont vn peu plus de peine portant vn palefrenier, en reuenche ils en ſont mieux penſez & plus à propos.

Eſtans à vne lieuë ou enuiron pres du logis, le maiſtre Palefrenier s'aduancera au grand trot auec l'autre palefrenier, qui ſera monté ſur vn courtault expres (comme i'ay dit cy deuant) afin de recognoiſtre eux deux-enſemble le lieu ou l'Eſcuyrie pourra loger, & auſſi pour auoir loiſir de nettoyer la place & les mangeoires, s'il y en a, ou de planter des tirefons ou piquets, premier que les cheuaux ſoyent arriuez: & à meſure qu'on les logera, ils ſeront placez à leur rang accouſtumé, là ou chaſque Page tiendra ſon cheual par la rene, iuſques à ce qu'on luy ait frotté les iambes, que le licol ſoit attaché, & qu'il ſoit desbridé: Et les cheuaux qui à faute de Pages auront eſté menez par des Palefreniers, doiuent, eſtre attachez auec le licol ſoudain qu'ils ſeront logez & non auec les renes, ſi on ne veut auoir ſouuent le deſplaiſir de les voir rompues.

Ce-pendant qu'on frottera les cheuaux, le maiſtre palefrenier plantera des cheuilles propres à mettre toutes les brides, & premier qu'ils ſoyent deſſellez, il doit auſſi auoir preparé la commodité qu'il pourra trouuer, pour pendre les ſelles aux ſuſdicts crochets de fer, par les crampons de cuir qui ſeront deſia attachez deſſoubz la teſte de l'arçon au droit du garot du cheual: Et ne pouuant vſer des crochets, il cherchera quelque autre moyen propre à conſeruer les ſelles.

Le Page qui portera les braſſals, gantelets & taſſettes du maiſtre aura le ſoing de les tenir nettement: celuy qui aura la charge de l'acouſtrement de teſte en fera de meſme. Et par-ce qu'il eſt ſouuent neceſſaire de faire porter la ſallade, ou le caſque à l'arçon de la ſelle, ie ſuis d'aduis qu'on ſoit pourueu de bourſes, ou ſaccoches de cuir fourrees de frize, & accommodees auec des bourlets, qui empeſchent (tant qu'il ſe pourra) que le cheual en ſoit offenſé à l'eſpaule. Quand à la proprieté de la cuiraſſe & du piſtolet du Seigneur,

vn valet de chambre curieux & diligent en doit auoir le ſoing & la charge: en fin chacun des ſuſdits ſera tenu de conſeruer ce qui luy aura eſté recommandé.

Encor que i'aye proteſté en quelque endroit des liures precedens de ne me vouloir amuſer à eſcrire l'ordre qu'il faut tenir pour bien nourrir les grands cheuaux, ſi ne l'airay-je pourtant de dire en ce lieu, que durant le temps qu'ils voyagent, ou bien quand ils auront autrement fort trauaillé, il eſt neceſſaire (pour euiter beaucoup de maladies) de leur faire manger d'ordinaire vn picotin d'auoyne auant boire, & leur donner le reſte de la diſnee ou ſouppee apres qu'ils auront beu: Car par ce moyen le changement des eaux, & meſmes les cruditez de celles qui ſeront plus froides, leur apporteront beaucoup moins de dommage: Auſſi ie veux icy recommander à l'Eſcuyer, de ne ſe coucher aucune nuict, ſans eſtre aſſeuré que la porte de l'Eſcuyrie ſoit bien fermee, qu'il y ait de l'eau à l'eſtable, & que la lampe y ſoit allumee bien fournie & logee en lieu ſeur.

Quand le Prince ou Seigneur ira à la guerre l'Eſcuyer menera d'ordinaire quatre cheuaux de combat, dont au moins le plus fort aye vne ſelle armee, & que tous ſoyent bien equippez de ſangles, ſur-faiz & harnois: Et pour les ferrer & penſer à la neceſſité il fera marcher auec ſoy ſon mareſchal, vn palefrenier à cheual, & vn garçon d'Eſcuyrie à pied, & laiſſera le maiſtre Palle-frenier aſſiſté du garçon du mareſchal, pour conduire & gouuerner le reſte des grands cheuaux auec leur equipage. Au partir du logis l'Eſcuyer s'armera de toutes pieces, hors-mis de la Sallade & des gantelets, qu'vn Page ou ſon valet luy portera: & ſi eſtant pareſſeux ou trop delicat il ne peut, ou ne veut ſupporter l'incommodité des armes, il ſera en danger de ſe trouuer tant empeſché aux allarmes, en armant & mettant à cheual ſon Seigneur, qu'il n'aura le loiſir de prendre ſes armes, s'il ne veut demeurer des derniers au temps & au lieu qu'il doit eſtre plus auancé & plus pres de ſon maiſtre. C'eſt pourquoy il me ſemble qu'il fera bien de s'armer auec beaucoup moins de poix, que ſi la charge qu'il fait ne l'obligeoit à eſtre plus long temps armé que tous les autres domeſtiques: il doibt auſſi eſtre curieux d'auoir ſes armes ſi bien faictes, qu'à peine on puiſſe cognoiſtre s'il a ſa cuiraſſe ſur le dos, ayant ſa caſaque ceinte & boutonnee: Et meſmes portant ſes taſſettes, braſſards, gantelets & ſallade, il faut que tout ſoit ſi proprement agencé & arreſté en ſi iuſtes poincts (comme auſſi l'eſpee à ſon coſté) que rien ne branle ny claque en trottant, courant & menant non plus preſque que s'il n'alloit que le pas, & neantmoins que ſes mouuemens puiſſent eſtre libres le fourreau de ſon eſpee doit eſtre touſiours garny d'vn bon couſteau qui trenche bien & d'vn poinçon aſſez fort, qui ſoit percé à deux doigts pres de la pointe. Et à chaſque coſté de ſa caſaque doibt eſtre vne pochette aſſez grande non ſeulement pour tenir ſon mouchoir, & ſes gants: mais ou il y puiſſe auoir d'ordinaire demy douzaine de longues eſguillettes de chamois, vne ou deux iarretieres de ruban de fil-oſelle, aſſez longues & fortes pour attacher pluſieurs choſes des commoditez du maiſtre & des ſiennes, qui ſe pourront desfaire ou rompre en diuerſes occaſions: cinq ou ſix petits coings de bois propres pour faire tenir (s'il eſt beſoing) les veuës de la Sallade, aux vrais lieux qu'elles doiuent eſtre

ſur la

ſur la teſte du maiſtre, quand eſtant armé il veut auoir le viſage deſcouuert. Et par-ce qu'il n'y a pas beaucoup d'Eſcuyers qui ſçachent comme il faut proprement garder ces proportions, elles ſe voyent icy figurees.

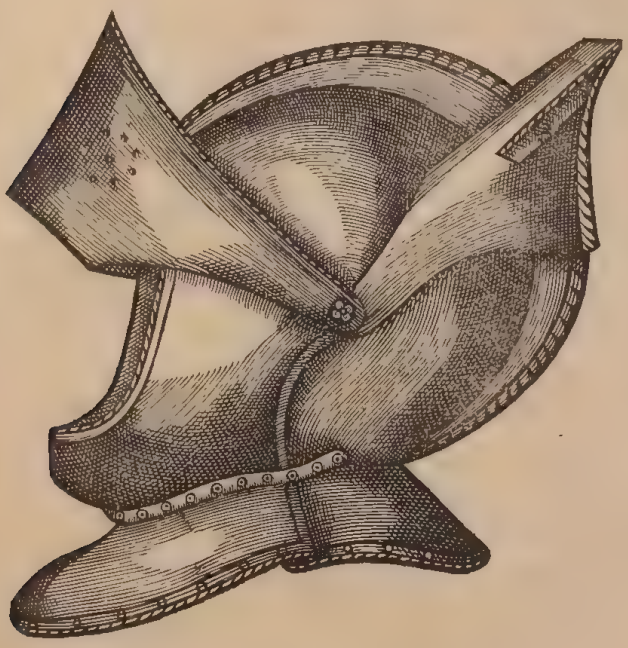

Ie ne parleray point de la façon des autres pieces du harnois complet pour l'homme d'armes ou cheual leger, à cauſe qu'elles ont eſté moins changees que l'accouſtrement de teſte : Et quelque nouueauté que iuſques icy les plus curieux & ſubtils Cheualiers y ayent peu apporter, il me ſemble qu'ils n'en ont point rencontré, qui puiſſe donner tant de grace & de gaillardiſe, que fait la Sallade bien proportionnee & proprement armee : mais auſſi i'aduoue qu'elle ſied treſ-mal quant les veuës ne ſont bien accommodees : Et pour garder leur plus belle ſituation, n'eſtant du tout cloſes, elles doiuent eſtre miſes d'ordinaire comme on les voit repreſentees en la ſuſdicte figure : Car outre que la lame de baniere donne vn certain ombrage, qui rend l'air du viſage plus martial, elle peut encores deffendre les coups d'eſpee qui arriuent de haut en bas, & la viſiere accompagne auſſi par derriere ceſte grace, non pas peut eſtre ſi bien que voudront aucuns des plus experts Cheualiers, qui ne la trouueront du tout aſſez renuerſée. Quoy qu'il en ſoit ie tiens qu'elle doibt eſtre ainſi, par-ce que le panache aura ſa place plus libre, que ſi elle eſtoit plus en arriere, & meſmes qu'on la pourra baiſſer & clorre plus facilement au beſoing.

Reprenant la ſuitte de mon premier diſcours, ie dis que ſi la caualcade s'entreprend ſi longue, qu'il ſoit beſoing d'y mettre plus de dixhuict ou vingt heures de temps, l'Eſcuyer fera mettre dedans la ferriere ou le biſſac du

Palefrenier, quelque portion de bougie, vn fuzil & vn mortier à eſclairer. Et en marchant ſoit de iour ou de nuict, il ſe tiendra deuant ſon maiſtre ayant les grands cheuaux rengez à la file deuant ſoy : & ſur celuy ou le Seigneur voudra eſtre monté pour combatre, il y aura vn Page diligent & bien inſtruit, qui en temps & lieu de ſoubçon tiendra ſes pieds dedans les eſtrieux deſia ajuſtez à la ſelle au point du maiſtre, enſemble dedans ceux de ſon chappellet, de ſorte qu'il ait deux eſtrieux en chaſque pied, afin que ſuruenant quelque occaſion fort preſſante, en ſe iettant promptement en terre auec ſon chappellet, le cheual ſe trouue preſt pour la commodité du maiſtre en moins de tẽps que ſi les eſtrieux eſtoient trouſſez. Autresfois quand Monſeigneur & maiſtre alloit à la guerre, & que ſon cheual plus reſerué pour le combat s'appuyoit naturellement trop à la main en trauaillant, i'ay obſerué de le laiſſer bridé de ſon canon ſimple & ordinaire, tant qu'vn Page le menoit, luy faiſant porter ce-pendãt à l'arçon de la ſelle ſon mords plus ferme, mieux ordonné & bien ajuſté à ſes bonnes & fortes renes & teſtieres, pour en vſer quand mondit Seigneur vouloit monter ſur ce cheual : & par-ce moyen (ſans doubte) il le trouuoit de plus leger appuy, & plus obeïſſant: Toutesfois ie ne ſuis pas d'aduis que ce precepte ſe pratique, ſi l'on n'eſt aſſeuré d'eſtre aduerty des approches des ennemis ſi à propos: qu'on n'en puiſſe eſtre ſuprins.

Par tous les logis que le Seigneur fera en lieu ſuſpect, meſmement la nuict, l'Eſcuyer ſe rendra curieux de bien recognoiſtre les aduenues & le champ ordonné pour s'aſſembler aduenant l'alarme: & pour ſi peu d'apparence qu'il iuge que les ennemis y puiſſent faire quelque entrepriſe, il fera tenir ſellé le meilleur cheual qu'il aura pour ſon maiſtre, & vn autre pour ſoy, ſoudain qu'ils auront repeu & qu'on les aura penſez: & s'ils ont tant trauaillé que le repos leur ſoit fort neceſſaire, il n'y aura point danger de les laiſſer coucher auec la ſelle, pourueu qu'il y ait beaucoup de paille à la litiere. Et en tous les lieux ſoubçonneux, il couchera dedans l'Eſcuyrie ſans ſe desbotter ny deſpoüiller, ayant toutes ſes armes enſemble penduës & rengees pres de ſoy, là ou il aura peu faire planter des cloux propres à cet effect, leſquels tout expres il fera touſiours porter à ſon valet dedans vne petite ferriere à la Reiſtre, ou il ait encores de petites & fortes tenailles, vn brochoir auec quelque quantité de cloux à ferrer bien affilez, des membrets d'eſperon, du noir d'Allemagne à noircir, vne petite eſponge, & des broſſes pour nettoyer les bottes & harnois : Car telle diligence ſe doibt obſeruer aux armees, comme à la court ou aux villes : & notamment la ferriere du palefrenier ne doibt iamais eſtre dſpourueuë de deux ou trois gourmettes & autant de ſecilienes, tourets, aneaux, boucles & cheſnettes : Meſmes l'Eſcuyer doibt viſiter les porte-mords & bouts de renes des cheuaux de combat ſi ſouuent qu'il n'en puiſſe aduenir d'accidents d'angereux, deſquels on ne ſe peuſt aſſez excuſer en diſant, ie ne penſois pas que tel mal-heur arriuaſt : il doibt auſſi auoir & porter ſur luy, vne bonne monſtre & des tablettes, & ſe trouuer toutes les nuicts au coucher de ſon Seigneur, pour voir ſi les valets de chambre ont bien accroché & rengé toutes ſes armes, ou autrement bien accommodees dedans la chambre du corps, ou les pages ſe doiuent touſiours rendre pour eſtre armez & deſ-armez. Et premier que l'Eſcuyer ſe retire, il doibt ſçauoir le temps que le maiſtre voudra monter à cheual, & puis il commandera au trompette de ſonner boutte ſelle, ſoit auec la ſourdine ou autrement à l'heure bien conſideree ſelon la volonté du maiſtre. A ceſte cauſe & pour beaucoup d'autres principallement

pallement pour ſeruir aux allarmes qui peuuent aduenir, le trompette doibt coucher d'ordinaire au logis du maiſtre, & prendre tous les ſoirs inſtruction de l'Eſcuyer de la grande Eſcuyrie, i'entends eſtant à l'armee, parce que c'eſt le temps que les grands cheuaux ſont logez plus pres du maiſtre: mais en temps de paix la petite Eſcuyrie eſt communément la plus proche, & par conſequent celuy qui la commande eſt (comme l'on dit) à ſon tour: Toutesfois en quelque part & occaſion que le Seigneur ſe diſpoſe pour paroiſtre brauement à cheual, ſoit en armes, en maſque, ou autrement aux exercices de la carriere, ſans doubte l'Eſcuyer de la grande Eſcuyrie doibt eſtre preferé comme celuy de la petite, aux voyages plus communs & à la chaſſe.

Quand le chef eſtant armé & monté ſur vn cheual de guerre diſpoſera l'ordre du combat à la veuë des ennemis, ou comme il penſera venir bien toſt aux mains, l'Eſcuyer de la grande Eſcuyrie marchera touſiours plus pres de luy que tout autre, ſoit deuant, à coſté, ou derriere en quelque part qu'il aille, ne reſpectant en cela perſonne de la trouppe: car alors ſon rang eſt par tout, ou ſon maiſtre va ou vient.

Lors que le Seigneur voudra aller à la charge, l'Eſcuyer fera mettre les Pages à la queuë de la trouppe, les ayans deſia inſtruits d'aualler les eſtrieux ajuſtez aux ſelles, de ne s'eſcarter trop ny ſe laiſſer prendre, de ne bailler leurs cheuaux qu'au Seigneur, ou à luy, & de ſe tenir les vns ſur la main droicte, & les autres ſur la gauche, en ſuyuant la trouppe ſelon qu'il penſera les pouuoir trouuer plus à propos à la neceſſité. Il fera mettre auſſi le trompete à vne aiſle de la trouppe & vn peu à l'eſcart, afin qu'il ne ſe perde à l'abord & au premier choc du combat: & l'aduertira ſur tout qu'il tienne l'œil tant qu'il pourra ſur la perſonne du maiſtre, & qu'il ne ſonne rien que par le commandement expres du Seigneur ou des chefs: Car il faut conſiderer en cecy que la volonté du chef ſe doibt entendre par la voix & prononciation du ſon de la trompette: & ſi le trompette pert de veuë le chef dedans la meſlee, il ſe tiendra le plus pres qu'il pourra de l'enſeigne ou cornette arboree, parce que c'eſt le lieu ou le chef meſme ſe doibt rendre apres auoir commandé à celuy qui porte le drappeau de donner là ou il luy aura ſemblé que la charge & le combat ſe doibt faire: & s'il aduient autrement, la confuſion inopinee, à cauſe aucunesfois des partialitez, pourra amener tel deſordre, que peut eſtre outre l'empeſchement de la victoire, l'honneur du chef en patira. Iaçoit qu'il n'aye iamais manqué de fidelité, de courage ny de reſolution.

En abordant les ennemis & ſe meſlant au combat, l'Eſcuyer doibt arreſter ſa veuë auec toute ſon ambition & ſon courage à la conſeruation de la perſonne de ſon Seigneur & maiſtre, aymant mieux mourir que le quitter ou perdre: & ſi le cheual du Seigneur ſe trouue outré, fort bleſſé, tué, ou que pour quelque autre accident il ſoit deuenu incapable de le ſeruir, l'Eſcuyer luy en doibt à l'inſtãt bailler vn meilleur, s'il ſe trouue à propos, ou mettant ſoudain pied à terre taſchera de le monter ſur le ſien, quelque choſe qui luy puiſſe aduenir & fuſt-ce la mort meſme. Ie ſçay qu'en telles occaſions celuy qui a l'ame genereuſe, s'enflame d'vn violent deſir de paroiſtre & ſe ſeignaler, faiſant à la veuë de pluſieurs caualiers quelque braue & particulier traict de ſon courage & coup de ſa main: toutesfois ſi en tel temps l'Eſcuyer (faiſant ſa charge) ſe ioue à ſe ſeparer du coſté de ſon maiſtre, ſans doubte il le pourra facilement perdre, meſmes à cau-

se de quelque obscurité, ou de la fumee, ou poussiere, qui se voyent d'ordinaire aux grands combats opiniastrez : ce-pendant telle infortune, ou tel bon heur peut aduenir au maistre, que l'Escuyer portera tant qu'il viura le blasme, & l'extreme regret d'auoir manqué au besoing à son deuoir : Et le pis que ie considere. Cecy est, que ce desplaisir aduient aucunesfois à tel bon seruiteur, qui a rendu beaucoup d'annees vne grande subiection aupres de son maistre, esperant rencontrer l'heure & l'occasion propre à luy tesmoigner à sa veuë l'humble affection & fidelité qu'il a voüé à son seruice : de sorte que ce qu'il a tant esperé sera fortuitement aduenu à tel, qui n'y aura pas seulement pensé : En fin tous ceux qui chargent les ennemis & qui se meslent, doiuent en combatant escouter & suiure les commandemens de leurs chefs par leur propre voix, ou par l'office du trompette, & se renger tousiours soubs leur enseigne: car en gardant ces deux maximes ils demeurent quittes de ce qui les oblige en telles occasions: Mais l'Escüyer ne doibt auoir autre dessein, qu'à ce tenir si pres de la personne de son Seigneur & maistre, que nul ne se puisse trouuer plus à propos pour le secourir & seruir à la necessité. Et s'il est homme de bon iugement & de courage, il pourra aucunesfois soulager beaucoup son Seigneur, en luy faisant entendre modestement des choses qu'il verra, ou cognoistra ausquelles peut estre personne n'aura pour lors pensé ny regardé : neantmoins si par son bon aduis ou aduertissemẽt le maistre s'acquiert la gloire de quelque effect honorable, soit en la victoire du cõbat, ou se desmelãt d'vn grãd danger, ou en vne braue retraicte, l'Escuyer ne doit iamais parler ny faire semblãt de se souuenir d'auoir esté en partie cause du bien suruenu à la loüãge du maistre, soit que d'autres le publient, ou que nul ne le sçache, ou n'en veille parler: Et si d'auẽture quelqu'vn qui aimera mieux son ambition, ou sa liberté que la personne & l'hõneur de son maistre, trouue ceste subiection trop estroite, ie luy cõseille d'eslire quelque vacation plus libre, que celle d'Escuyer d'Escuyrie.

TOvs les preceptes expliquez iusques icy ne se doiuent pas seulemẽt obseruer auec beaucoup de soing & de diligence à leurs vrais tẽps & occasiõs, mais le mesme deuoir, & principallemẽt celuy de la cõscience, oblige encores l'Escuyer d'Escuyrie, à s'acquitter dignement de la nourriture & instructiõ des Pages, qui s'esleuẽt soubz sa charge & gouuernemẽt: Car d'ordinaire ceste ieunesse est issuë de noble extraction, & sans doubte leurs parẽs les donnẽt aux Princes & Seigneurs, esperãs que soubz le nõ & rãg de Page ils apprennẽt si biẽ l'hõneur & la ciuilité, qu'estãs deuenus hõmes ils mõstrent aussi vne grande differẽce de leurs actiõs à celles d'vne infinité d'autres, qui aurõt esté moins vertueusemẽt nourris: & quãd il aduiẽt au contraire le blasme en tõbe sur le maistre, mesmes il ne se peut que ceux qui ont plus d'interest à tel dõmage ne diminuẽt beaucoup de leur affection auparauant voüee aux maisons, ou ces enfans aurõt perdu, ou mal employé l'âge & le temps plus propre à les disposer & acheminer à la vertu. Neãtmoins il semble que toutes ses considerations sont à present reiettees de la plus part des grandes maisons. Qu'il soit ainsi, on voit fort peu de Seigneurs qui se daignẽt informer de l'instructiõ qu'on dõne à leurs Pages: Quant aux Escuyers ie m'asseure qu'il y en a aucuns, qui en sont soigneux & qui perseuerẽt en ce deuoir, selõ leur capacité & bon naturel, d'autres qui ne leur apprennẽt ny biẽ ny mal, & d'autres aussi qui par leur exẽple les induisent à vice, soit par vne infinité de vilains & detestables mots pronõcez à tous propos deuãt & à l'oüye de ceste ieunesse, par les dissimulations & menteries ordinairement inuentees & asseurees, par le jeu de cartes & dez, par l'arrogance, par l'amour

deshonneſte, pour lequel ils font aucunesfois faire les meſſages ſecrets aux Pages, qui ont la façon plus gentille & la parole plus facille, par la gourmandiſe & yurongnerie, ou autre ſalleté, & poſſible par tous ſes deſordres enſemble, & de beaucoup d'autres, qui peuuent corrompre & perdre à la longue les plus beaux eſprits. Partant il ne ſe faut eſmerueiller ſi les hommes qui ont eſté ſi mal eſleuez, ſont fort vicieux, & meſmes s'ils manquent d'affection & de fidelité à ceux qui les pouuoient obliger par vne meilleure nourriture : & ſi les maiſtres, qui les ont ainſi nourris, ſe plaignent de n'en retirer les ſeruices & contentements qu'ils en auoyent eſperé, ou qu'on leur aura propoſé, ils ſe doiuent auſſi repentir d'en auoir eu moins de ſoing, que des beſtes brutes, qu'ils ont voulu affectionner : Car c'eſt choſe commune de voir aux grandes maiſons des hommes entretenus & gagez expreſſément pour bien gouuerner & dreſſer les cheuaux, chiens & oyſeaux, deſquels le maiſtre veut tirer vtilité ou plaiſir : Mais pour les Pages, encor qu'ils ſoient gentilshommes & bien nez, il ſuffiſt en d'aucuns lieux, qu'ils ayent ſeulement la vie, l'habit de liuree, qu'ils ſçachent porter les plats & les flambeaux, & point d'autre bonne inſtruction, ou auſſi peu que les laquais. Cela eſtant comment peuuent-ils bien aimer & craindre Dieu, n'ayant appris à le recognoiſtre, & ſeruir & d'où leur viendra l'honneſte crainte d'eſtre tachez du deteſtable reproche d'ingratitude, ſi iamais ils n'ont comprins par preceptes, ny par exemples, que c'eſt qu'obligation & deuoir ou bien quel deſir d'honneur & de vertu peut conceuoir celuy qui n'a encor gouſté que vice, & qui (peut-eſtre) en a fait vn cal perpetuel en ſes complexions & volontez, par vne trop longue habitude : Communément les premieres impreſſions ſoit celles que l'homme retiét plus long temps : Il vaudroit donc mieux à ce conte, que les nobles entretinſent leurs enfans aux colleges bien ordonnez, ou aux villes mieux policees, leur faiſant apprendre les bonnes lettres & les plus honneſtes exercices de corps propres à leurs qualitez, iuſqu'à-ce qu'ils fuſſent aſſez grands pour commencer à porter les armes : Car par ce moyen ils pourroient deuenir vertueux & recherchez, meſmes des plus grands : Ou ſi (au rebours) on veut commencer à leur faire ſi toſt mandier l'amitié des Princes & Seigneurs, & à pratiquer les faueurs au pris de leur liberté au moins les peres qui donnent ſi volontairement leurs enfans, deuroyent tacher ce me ſemble, de faire tels preſents ſoubs l'eſperance de les voir vn iour ſages, bien appris & deüment honorez : Par conſequent ils doiuent auſſi adreſſer leurs dons ſi precieux à tels, qui par l'exemple de leurs mœurs conuiẽt ceux qui les approchent & les ſeruent, à s'adonner à l'honneur, & à la vertu : Car il eſt certain que le maiſtre curieux de ſe tenir à ſon deuoir principalement enuers Dieu & ſon Prince ou legitime ſuperieur, peut imprimer par ſes loüables deportemens aux ames des domeſtiques de ſa maiſon & de pluſieurs autres qui le pratiquent, beaucoup de deſirs honneſtes & genereux, qui s'oppoſeront aux tentations pernicieuſes, & ſur tout à l'infidelité, d'autant que l'homme retient tout le temps de ſa vie beaucoup des complexions bonnes ou mauuaiſes, de ceux qui l'ont eſleué. Il eſt donc neceſſaire que les Eſcuyers, qui ont des Pages en charge aux grandes maiſons, ſoient ennemis du vice, bien entendus en l'art dont ils portent le tiltre, & en pluſieurs autres beaux exercices : Et auſſi qu'ils ſoyent curieux & amateurs du bien de telle ieuneſſe, & que touſiours elle leur ſoit recommandee, tant par lintegrité de leurs conſciences, que par l'affection qu'ils auront à l'honneur de leurs maiſtres & au leur meſmes.

Doncques l'Escuyer nourrira les Pages à l'amour & à la crainte de Dieu, & les reprenant des vices & instruisans à l'honneur & à la vertu, leur representera souuent la reuerence qu'ils doiuent à leurs superieurs legitimes, l'obligation qu'ils ont à leur Seigneur & maistre, qui les fait bien enseigner & esleuer. Aussi il les accoustumera à vn honneste desportement, par lequel on les voye ordinairement humbles, sobres & propres, non seulement à l'endroit de ceux qui leur peuuent commander, ains aussi en leurs repas, en paroles & en l'agencemẽt de leurs habits, bref en tous leurs communs gestes : & pour les façonner en ceste ciuilité, il vsera differemment de la rigueur ou douceur qu'il cognoistra estre necessaire à la disposition du naturel de chacun d'iceux. Il ne se iouëra iamais à eux en paroles ny en effects, & ne leur tiendra propos, qui ne tende à l'honneur & à la vertu. Et sur tous les vices communs, il taschera de leur faire detester le blaspheme, la mensonge & dissimulation, les ieux de Cartes & dez, la gourmandise, l'iurongnerie & la paillardise : il les fera viure en amitié entre eux, afin que dés leur enfance ils facent vne habitude de bien aimer, & qu'ils commencent à considerer que manquant ceste partie l'homme ne peut estre digne de conuerser auec les personnes vertueuses & bien nees. Tous les matins premier que les faire monter à cheual, il les menera à l'Eglise prier Dieu, & au moins les Dimanches leur fera ouyr la Messe, & regardera par fois durant ce temps, si aucun d'iceux manque à tenir les deux genoux en terre & à lire dedans ses heures, sans auoir les yeux ny l'esprit occupez ailleurs que à la priere.

En quelque saison qu'ils montent à cheual, ils porteront les juppes, Casaques ou sayes de la liuree du maistre, & seront si proprement vestus qu'il n'y ait rien à dire à faute de diligence : Car c'est vne maxime qu'il les faut rendre propres en cet âge, ou à grand peine le seront-ils de leur vie : Pource doncques on ne leur doibt iamais permettre d'estre à pied n'y à cheual, desboutonnez, d'estachez, mal ceints, ny mal chaussez, soit de souliers ou de bottes, d'auoir les bas mal tendus, ny de porter mal leur manteaux & chappeaux.

En les exerçant à cheual il faudra que ce soit sur des cheuaux propres à leurs âges & forces, afin qu'au lieu de les rendre adroits & bien entenduz en tel exercice, on ne les face estropier, ou par-aduenture mourir, comme il est aucunesfois aduenu par la temerité, ou ignorance des Escuyers inconsiderez, qui ont manqué à ce soing recommandable : Et d'autant qu'on a accoustumé de leur faire promener les cheuaux deuant & apres l'exercice, il me semble que l'Escuyer doibt considerer, si lors que ces enfans se seront eschauffez au trauail, le froid ou le vent leur pourra causer quelque maladie : Car si l'on a soing de la santé des cheuaux, à plus forte raison le doibt on auoir des Pages, qui d'ordinaire sont nez de bon lieu, & qui le plus souuent n'osent se plaindre.

Outre ce l'Escuyer les doit faire manger auec soy pour les accoustumer au silence & à la sobrieté, & aussi s'il est possible, les doibt faire coucher en son logis mesmement lors qu'ils sont prests à estre mis hors de Page, & par consequent capables des vices propres à tel âge.

Il leur doibt defendre tres-expressément la conuersation des vicieux, & les persuader, ou contraindre d'acoster d'ordinaire (auec douceur & humilité) quelque honneste personne : Car outre qu'ils en pourront tirer du profit, c'est

autant d'honneur au maistre & à l'Escuyer, de voir ses Pages si honnestes & bien apprins, que les gens de vertu se plaisent à les entretenir & les auoir en leur compagnie.

Aussi l'Escuyer leur apprendra en temps paisible à bien dancer, à cause que c'est vn exercice, qui donne quelque grace & asseurance, qui s'estend en toutes les autres dexteritez que le caualier peut acquerir, & encores les exercer à voltiger, & à tirer des armes, Parce que tels exercices ne sont point inutiles aux gens de guerre, & vne ou deux heures du iour les fera lire en quelque beau liure, qui leur apprenne à preferer l'honneur de Dieu, l'honnesteté & la vertu à toutes les choses du monde: & d'autant qu'on ne voit pas souuent qu'vn seul homme soit né & bien fondé en tant de belles & honnestes parties ensemble: Aumoins, Ie prie messieurs les Escuyers d'Escuyrie de vouloir aprendre ce qu'ils sçauent faire de plus honneste aux Pages, qui sont nourris soubs leurs charges, taschans liberalement de les reduire tels que par l'heureuse loüange publiee entre les sages, ou moins vicieux, c'est honneur soit egalement partagé, aux vns, pour s'estre rendus capables d'vne belle & vertueuse nourriture, & aux autres pour s'estre dignement acquitez de leur deuoir, & soit que pour les exercices ils leur apprennent à manier, ou à dresser des cheuaux de campagne & de carriere, à tirer des armes, à voltiger, ou à dancer, qu'ils n'imitent iamais la façon mal seante & inutile d'aucuns Caualerisses, & de certains escrimeurs, voltigeurs ou baladins mal polis en leurs arts, lesquels mõstrent tousiours des gestes & contenances en leurs exercices, qui sentent trop à la routine des plus communes escoles. Pour expliquer briefuement ce que ie desire que le caualier obserue en ce qu'il peut faire de plus galant, c'est qu'il garde exactement tout l'artifice necessaire à la perfection: & que neantmoins il face paroistre telle facilité en ses actions, qu'on iuge que la grace procede plus d'vn excellent naturel que d'artifice.

Tout ainsi que l'Escuyer se doibt rendre curieux de faire abhorrer & craindre à ses Pages le blasme de nonchalance & salleté, il doit aussi taschet à leur faire hayr la curiosité de ceux, qui desja en tel âge commencent à se flater, monstrans vne trop grande inclination à la mollesse, ou vanité, en frisant leurs cheueux, ou les laissant croistre beaucoup plus que le commun, seulement pour faire les beaux ou les mauuais garçons: Aussi en perçant leurs oreilles à la Moresque, ou à l'Egyptienne, pour y attacher ou pendre des ioyaux des babioles, ou quelques autres affeteries: Ie sçay qu'en ce Royaume plusieurs personnes de merite se laissent legerement gaigner à l'opinion que ceste curiosité sert pour la bien seance: mais pourtant ie ne puis approuuer que l'homme vertueux & braue aye raison de se vouloir parer des ornemens qui sont communs aux femmes, & mesmes aux plus mondaines & lasciues: D'ailleurs on a souuent recogneu qu'il est presque impossible, que celuy qui s'aime & flate plus qu'il ne doibt, puisse estre bon amy d'autre que de soy-mesme: en sa volupté.

Ainsi doncques l'Escuner tiendra la plus part du temps les Pages en quelque honneste occupation, mesmes pour euiter qu'ils ne s'addonnent aux vices plus incorrigibles: & par-ce qu'vne trop grande contrainte peut assoupir la vigueur de l'esprit fort apprehensif, ie suis d'aduis qu'on leur permette aucunesfois qu'ils se ioüent volontairement, s'exerçant à courir, à saulter, & à luit-

ter, ou aux ieux de la paulme, du balon & du Palemail, à ietter la barre ou la pierre : Car ce ſont exercices qui fortifient le corps & le courage, & qui d'ordinaire plaiſent à telle ieuneſſe.

Quand l'Eſcuyer verra que le Page ſera deſia preſt à quitter l'habit de la verge, il monſtrera d'en faire moins de compte, & le tiendra en plus grande crainte & ſubiection qu'il n'aura fait long temps auparauant : Par-ce que c'eſt le dernier moyen, dont il doibt vſer pour confirmer la douceur & l'honneſteté qu'il deſirera que ce ieune homme retienne de ſa bonne nourriture : Et le iour deuant qu'il laiſſe l'habit de Page, l'Eſcuyer gardant encor ſon authorité, luy remõſtrera la grace que Dieu luy aura faicte, d'auoir eſté honorablement nourry & bien inſtruit, l'obligation infinie qu'il en aura à ſon Seigneur & maiſtre, & le blaſme qu'il pourra acquerir manquant, au moins d'vn affectionné deſir, d'y ſatisfaire par ſes ſeruices tres-humbles : & finira ſa remonſtrance en luy repreſentant l'horreur des vices, auſquels il l'aura cogneu plus enclin.

Soudain que le ieune homme aura veſtu ſes habillemens d'hors de Page, il ira trouuer & ſaluer ſon Eſcuyer, qui deſ-lors luy doibt monſtrer vn viſage d'amy familier & le menant à l'eſcart luy conſeillera gratieuſement d'eſtre touſiours curieux de rechercher les choſes bonnes & honneſtes, de continuer en l'amour & crainte de Dieu, d'eſtre bening & reſpectueux, & ſur tout d'auoir l'honeur en telle recommandation & d'en eſtre ſi jaloux, que ſans difficulté il le prefere à toutes les choſes de ce monde ſans exception de la vie : Apres il le preſentera à ſon Seigneur & maiſtre, luy ayant deſia fait premediter quelques mots pour luy rendre graces briefuement & auec la plus grande humilité qu'il luy ſera poſſible, des biens & honneurs dont il ſe recognoiſtra ſon redeuable: Auſſi pour luy faire entendre l'affection & l'eſpoir qu'il aura de luy en rendre tant de ſeruices, qu'il ne puiſſe iamais auec iuſte occaſion de ſe repentir de l'auoir nourry & fait bien eſleuer ſoubs les honneſtes loix de ſa maiſon.

Par vn tel ſoing l'Eſcuyer vertueux, pourra obliger à ſon Seigneur & à ſoy la nobleſſe qu'il aura ſi honeſtement eſleuee, & s'aquerir autant d'honneſtes amis qui ſans doubte, ne mãquerõt iamais à l'honorer & reſpecter, & d'ailleurs beaucoup de perſonnes d'honneur & de qualité, à qui ces gentils-hommes appartiendrõt, au moins l'aimerõt & luy ſçauront gré d'auoir fait à leur contentemẽt, ſi loüable nourriture. Mais ſi au contraire, il eſt tant mal aduiſé d'entreprendre & cuyder, obliger par tels moyẽs, quelque valet de peu ou autre creature laſche de courage & mal nee, penſant quoy qu'il tarde, en retirer honneur ou ſoulagement, il trouuera, à la fin d'vne infinité de long trauaux mal employez & inutiles, qu'il eſt impoſſible qu'vn eſprit laſche & miſerable, puiſſe iamais bien comprendre les choſes belles & honorables, du tout contraire à ſa nature: mais que pluſtoſt il ſera fort propre à recompenſer l'amitié & affection de ſon bon maiſtre, par telle ingratitude qu'il apprendra auec beaucoup de regret, que d'vne matiere mauuaiſe & vile, on ne ſçauroit faire vn honeſte homme.

Il me ſemble que l'ordre que i'ay dit ſe deuroit obſeruer en la nourriture des Pages qui s'eſleuent aux grãdes maiſons, afin que les maiſtres en retiraſſent l'hõneur, la fidelité & les ſeruices qu'ils en eſperent : Car ſi au contraire ils les laiſſent adonner & plier au vice durant ceſte poincte de leur âge, ſans doubte il eſt à craindre

craindre qu'ils deuiennent meſcognoiſſans ſe trouuant en leur liberté.

Les grands qui ſe flattent d'ordinaire iuſques à ce perſuader que l'affection & la peine de ceux qui les ſeruent, & meſmes de leurs domeſtiques, eſt ſuffiſamment ſatisfaicte par le ſeul honneur d'eſtre aduoüez pour leurs ſeruiteurs, n'aprouueront pas mon aduis, ſi ce n'eſt en ce qui ſe rapportera particulierement a leur deſir & vtilité : mais au moins ie m'oze promettre que les plus prudents & genereux prendront en bonne part le zele, qui ma pouſſé à m'acquiter du deuoir auquel m'a franchiſe ma abſtraint. Ie ne fay non plus de doubte que pluſieurs Eſcuyers ne trouuent ces loix trop difficiles, aymãs mieux auoir moins de merite & plus de liberté : ny auſſi qu'il n'y en ait de ſi bien nez & qui auront l'ame ſi bonne & deſireuſe du vray honneur, qu'ils ne garderont pas ſeulement l'ordre de tous ces preceptes, mais peut eſtre les ſurpaſſeront ſelon mon deſir.